Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1903unse_2

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIIIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME XVI. — 1er JUILLET 1903.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIIIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

SCOLASTICA SOC.

TOME SEIZIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1903

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LE MAITRE DE LA MER

TROISIÈME PARTIE (1)

X. — RENCONTRE DE L'ITALIE ET DE L'AMÉRIQUE CHEZ LES STUARTS

Qui ne connaît les pages où Michelet raconte « la découverte de l'Italie » par les soldats de Charles VIII et de Louis XII? Elle eut, dit l'historien, plus d'effet sur le XVIe siècle que la découverte de l'Amérique. L'aube de la Renaissance se lève sur les Alpes, illumine ces demi-barbares : conquérans fascinés par leur conquête, éblouis par la voluptueuse révélation d'art, d'élégance et de beauté, ils reviennent de Florence et de Naples transformés, possédés par la nostalgie de l'enchanteresse, avides de ressusciter chez eux quelque chose de l'enivrant ressouvenir.

Il y a sur notre sol une maison qui témoigne de cette révolution dans l'âme française. Elle pourrait servir d'illustration et de commentaire au chapitre de Michelet. Ceci sera compris par les rares curieux qui ont visité le château de Jossé. Les châteaux historiques des bords de la Loire sont d'une renaissance déjà francisée, assimilée et sûre d'elle-même. Jossé, moins somptueux, est l'*ex-voto* d'un soldat qui rentre d'Italie, encore tout pénétré de ce qu'il y a aimé. Relique trop peu connue chez nous ; elle se cache, loin des chemins de fer et des routes fréquentées, au cœur d'une de ces vastes forêts du Berri, derniers lambeaux de la vieille forêt gauloise, qui s'étendent au-dessous de la Sologne, entre Orléans et Bourges. Le contraste est d'autant plus saisis-

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 juin.

sant pour le voyageur perdu dans ces bois. Il a cheminé durant des heures sous le couvert obscur des ormes et des chênes : soudain, à un détour de la route, dans une clairière en contre-haut d'un vivier, Jossé lui apparaît. Encadrée de tout côté par la forêt puissante et solitaire, la silhouette du château se découpe sur le ciel, se reflète dans l'eau dormante du vivier, avec la fine précision d'un de ces manoirs qu'on voit sur les enluminures des manuscrits gothiques.

Un porche féodal donne accès dans une cour carrée, ouverte au regard du couchant sur la nappe d'eau qu'elle domine. Deux corps de bâtimens, constructions rustiques du xve siècle français, se développent au nord et au levant; l'aile du midi, accotée à la tour qui surplombe l'étang, porte sur une élégante loggia à l'italienne. C'est le brusque rappel d'un autre monde, monde d'art et de grâce; la pensée du visiteur est transportée dans le *cortile* d'un palais de Ferrare ou de Ravenne. Sur les arcades de la loggia, Italie et France marient leurs procédés : les colonnettes et les chapiteaux accusent la main d'un sculpteur berrichon; au-dessus de ces chapiteaux, entre les retombées des arcs franchement italiens, des têtes de femmes sourient sur des médaillons : figures charmantes dans leur exécution naïve, et qu'on dirait taillées par quelque Donatello provincial. A l'intérieur de la galerie, les fresques, rongées par l'humidité de notre ciel, représentent des tournois, des chevauchées de guerre. Ces peintures profanes envahissent la chapelle, couvrent les arceaux du faîtage en charpente qui abrite la nef : profils de césars romains, belles dames et cavaliers vêtus à la mode d'outre-monts. Manifeste est l'ardent désir des hommes pour qui l'on peignait ces images : ils voulaient revivre le rêve de là-bas, fixer dans leur demeure les inoubliables visions. Avec la passion de l'art, ces hommes avaient rapporté les façons galantes et raffinées de la péninsule : ils se plaisaient à écrire sur les murailles, entre les peintures, des *grafitti* qu'on y lit encore, noms et anagrammes, devises et vers, où ils faisaient confidence de leurs sentimens.

Ceux qui tracèrent ces inscriptions étaient des Stuarts de la branche cadette, longtemps propriétaires de la maison où vinrent fusionner, au plus épais de la futaie berrichonne, l'Écosse, la France et l'Italie. Jean Stuart, comte de Darnley, passa en France l'an 1420, avec plusieurs seigneurs écossais et des troupes, au secours de Charles Dauphin, qui fut depuis le roi

Charles VII. Il gagna sur les Anglais la bataille de Baugé en Anjou : pour prix de ses bons services, il reçut du roi de Bourges la seigneurie d'Aubigny-sur-Nerre, d'où dépendait le fief de Jossé. Son petit-fils, Béraud Stuart, accompagna Charles VIII au royaume de Naples : ce fut une bonne lance, qui ramassa diligemment les dépouilles des Aragonais, le comté d'Acri, le marquisat de Squillazzo. Fait connétable de Sicile, chargé de garder Naples après le départ précipité du roi, il eut ensuite la lourde tâche de ramener la petite armée française à travers l'Italie, au lendemain de la journée de Fornoue. Il s'en acquitta vaillamment, nous dit Comines, qui loue en maint endroit de ses Mémoires « le seigneur d'Aubigny, de la nation d'Écosse, bon chevalier, honorable et sage homme. » Béraud n'avait qu'une fille ; il fit venir d'Écosse son cousin Robert Stuart ; ce Robert épousa l'héritière d'Aubigny, continua la lignée de France. Il suivit en Italie les traces de son beau [illegible]e, et guerroya pendant quinze ans sous les enseignes de Louis XII. Aux côtés de La Trémoïlle et de La Palice, il se fit connaître entre les meilleurs capitaines, chassa du Piémont les troupes de Prosper Colonna, gagna si grand renom que le jeune roi François Ier le créa maréchal de France au soir de Marignan.

Le sortilège italien opéra sur ces deux rudes Écossais : avec quelle force, leur demeure en fait foi. Ils ornèrent dans le goût transalpin leur sauvage Jossé : l'un d'eux, — Béraud ou Robert, on ne sait, — bâtit la loggia. Leurs descendans s'y perpétuèrent jusqu'en 1672 : le dernier s'éteignit à cette date. Un fief des Stuarts était vacant en France : l'aubaine fut aussitôt réclamée par la duchesse de Portsmouth, Louise de Kéroualle, qui régnait à ce moment sur le cœur de Charles II d'Angleterre. Louis XIV voulut contenter la petite Bretonne, auxiliaire utile de sa politique : il érigea la seigneurie d'Aubigny en duché-pairie, il en fit don à Louise, avec survivance au jeune Richmond, le fils qu'elle avait eu de Charles II. Contrainte de quitter Londres en 1685, après la mort de son royal amant, Louise se retira dans ses terres d'Aubigny et de Jossé ; elle se survécut là durant un demi-siècle, oubliée dans ces halliers moroses. La vieille dame de Jossé mourut en 1734, misérable, abandonnée de tous ; qui eût reconnu dans ce dérisoire fantôme, après quarante-neuf ans de pénitence, la célèbre favorite, contemporaine des La Vallière et des Montespan?

Le duché français ne sortit pas de la lignée des Stuarts, les Richmond en demeurèrent possesseurs; ils se dessaisirent de la châtellenie de Jossé, acquise par la maison de Lauvreins vers le milieu du XVIIIe siècle. Un Richmond ayant voulu prendre avantage de son titre pour siéger au banc des pairs dans le Parlement de Paris, Louis XV fut outré de cette prétention : le marquis de Lauvreins, très bien vu chez Mme de Pompadour, mit à profit l'embarras du roi : il obtint pour lui-même l'érection de Jossé en duché-pairie, expédient qui transportait sur sa tête les droits revendiqués par le duc anglais. Ainsi vint s'accoler au damier des Stuarts, qui timbrait les voussoirs des arcades italiennes, l'écu de Lauvreins avec sa devise ardente sous le laurier et les trois pierres de foudre : *Fulmina si cessant, me tamen urit amor*

Inscriptions galantes des vieux seigneurs, devise des nouveaux, mélancoliques souvenirs de la belle Louise de Kéroualle, ensorcellement des Italiennes peintes et sculptées sur la loggia, — tout fait des pierres de Jossé d'anciennes parleuses d'amour; tout conspire à créer une atmosphère passionnée au cœur de cette froide recluse, sévère d'aspect à l'extérieur, retraite dans la solitude et le recueillement des grands bois. C'est la maison de Phèdre, assise à l'ombre des forêts.

Dans ce lieu voué à tous les contrastes froufroutaient les robes tailleur de Peg Gillespie, l'Américaine devenue par son mariage duchesse de Jossé-Lauvreins. Elle avait voulu l'accommoder aux exigences de la vie moderne. Dalilla, cet architecte auquel nous devons tant d'intelligentes restaurations, achevait de construire le corps de logis neuf qui double aujourd'hui l'aile de la galerie. Il avait eu le bon esprit de ne rien changer au caractère forestier du site. Pas un parterre, pas un jardin au pied des austères murailles; la futaie continue de les enserrer; elles baignent au couchant dans la nappe du vivier. Devant les appartemens neufs, la vue s'étend sur une clairière naturelle; paisible perspective de prairies ombreuses, où les vaches de la ferme se groupent sous les bouquets de grands chênes.

Rappelés de la mer par les chasses de septembre, les Lauvreins se réinstallaient au château. Ils y avaient amené de Dinard Mme Fianona. Peg s'était prise d'une vraie amitié pour la jeune femme : la sachant dans une situation de fortune très précaire, elle lui avait offert l'hospitalité avec ces instances câlines qui se refusent à entendre les scrupules de discrétion.

— Vous serez chez vous, lui avait-elle dit, en un coin d'Italie, parmi vos vieilles sœurs de pierre.

Et Millicent se plaisait, en effet, sous les arcades de cette loggia où elle retrouvait sa patrie, dans le mystère de cette forêt, conseillère et protectrice de ses rêves.

La duchesse hébergeait un hôte qu'on ne s'attendait guère à rencontrer là : Émile Moucheron. Peg était d'un pays et d'un temps où l'on ne jouit qu'à demi des plus belles choses, si le plaisir de cette jouissance n'est pas assaisonné d'un grain de publicité. Glorieuse de posséder une relique d'histoire, elle eût voulu que la valeur en fût inventoriée, connue et enviée par ses amies de New-York. Ne fallait-il pas que l'*Oceanic Herald* leur apportât une copieuse description de Josse, le jour où M. Robinson y ferait une visite depuis longtemps promise? Mme de Lauvreins cherchait un rédacteur pour la notice flatteuse qu'elle désirait : Moucheron en eut vent ; recommandé par Archibald, il avait offert, on avait accepté sa plume alerte. Bonne occasion d'aller faire un de ces « extras en ville, » grassement rémunérés, qui le reposaient de son métier de journaliste. Installé dans la bibliothèque, Émile s'échauffa vite sur un sujet qui ouvrait à son imagination d'amusantes perspectives. Tout fier de composer un mémoire où il s'élèverait à la dignité d'historien, il passait ses journées à relever les inscriptions murales, à compulser le Père Anselme, Moréri, Thomas de la Thomassière et autres chroniqueurs berrichons.

Le duc réunissait pour l'ouverture quelques chasseurs de la contrée : invités qui venaient de fort loin, car on n'a pas de voisins à Jossé; dans un rayon de vingt kilomètres, la forêt déserte n'abrite aucune autre habitation. Christian avait déjà convoqué les nemrods provinciaux, lorsqu'une dépêche de Londres vint bouleverser tous les plans : M. Robinson se rendait enfin aux instances réitérées de la duchesse; il s'annonçait pour la fin de la semaine. Grand branle-bas au château après la réception du télégramme. On préparait pour le financier l'appartement de François Ier, la chambre historique où le vainqueur de Marignan, revenant d'Italie, avait couché une nuit chez son maréchal Robert Stuart. Mais il fallait encadrer, amuser un hôte de cette qualité; et Peg voulait que le passage de son énorme compatriote fît époque dans le pays. Le duc et la duchesse tinrent conseil : les notabilités départementales furent passées

en revue; le choix des châtelains s'arrêta sur le général commandant la division, sur le sénateur Huvier des Fontenelles. Un peu avancé, le sénateur : mais Christian, qui avait de vagues visées politiques, devait le ménager. On ferait signe aux Banneleuse, toujours disponibles pour jouer les utilités. Mme Fianona, admise au conseil avec voix délibérative, dit négligemment :

— Le duc ne comptait-il pas inviter aux chasses son ancien camarade, M. de Tournoël? Je crois savoir que M. Robinson serait fort aise de rencontrer le capitaine : il tenait beaucoup à le revoir avant de retourner en Amérique.

— Bonne idée, approuva Christian. Ce brave Louis m'avait promis de venir tirer quelques coups de fusil. Il se ronge à Paris, toujours lanterné par ces pleutres. Attirons-le à Jossé, montrons cette autre gloire au département.

Les invitations étaient lancées depuis deux jours, lorsque Peg reçut une lettre scellée d'un large cachet de cire violette, où une colombe s'envolait d'un olivier. Elle y lut ces lignes :

« Madame la Duchesse,

« Une tournée de confirmation m'appellera cette semaine aux portes de votre antique demeure. Je serai heureux d'aller vous rendre mes devoirs, si ma présence à Jossé durant quelques heures ne dérange en rien vos projets. Le bruit court dans notre ville que vous attendez la visite d'un illustre concitoyen, comblé des biens terrestres par la divine Providence. La renommée le dit aussi généreux qu'habile, toujours prêt à soulager les misères de son prochain. Votre cœur charitable saura l'intéresser aux souffrances de nos pauvres, si nombreux dans ce diocèse où vous êtes leur mère. Vous connaissez nos embarras dans les temps douloureux que nous traversons, et en particulier l'insuffisance de la subvention qui ne nous permet pas d'achever le nouveau bâtiment de l'hôpital. J'aimerais joindre ma faible voix à la vôtre, certain qu'un fils de la glorieuse Amérique voudra la faire bénir sur notre terre, en y laissant le souvenir d'un de ces bienfaits qu'il a le bonheur de pouvoir répandre. Donnez à votre pasteur cette occasion d'exercer son ministère de charité, et daignez agréer, Madame la Duchesse, les sentimens respectueux avec lesquels je me dis votre serviteur très humble,

« Félix-Hippolyte. »

Peg tendit la lettre à son mari, Christian éclata de rire.

— Tordant! L'évêque veut s'offrir la tête du nabab, lui aussi, et le taper dans les grands prix. Mais sa chambre, la chambre François Ier, qui est prise! Bah! nous le logerons cette fois dans l'appartement de la tour, la chambre impure de Louise de Kérouralle : pour les pauvres!

La duchesse se faisait gloire d'être une femme très pratique : grâce à ses arrangemens savans, tous les invités furent convenablement casés dans les pièces du vieux château qu'elle avait restaurées. Non moins savantes les combinaisons de Christian, lorsqu'il appareilla les divers attelages qui devaient aller chercher ses hôtes à la station si lointaine. Jossé, réveillé de son sommeil séculaire, vit renaître l'animation de ses grands jours; du soir où le roi François Ier y arrivait avec son cortège de Suisses et de chevaliers; de la matinée d'avril 1682 où des équipages à la livrée royale d'Angleterre y portaient Louise de Kérouralle et le petit duc de Richmond. Ce fut encore un roi, un roi des temps modernes, qu'amenèrent dans la cour d'honneur les postiers qui débouchaient de la forêt. Et les personnages des fresques, témoins de tant d'étranges vicissitudes, ne s'étonnèrent pas de ce qui plongeait dans la stupéfaction M. Huvier des Fontenelles. Le digne législateur était de ceux qui croient avoir changé le monde et se persuadent qu'ils y assistent les premiers à des pièces jouées cent fois sous d'autres costumes.

— Cosmopolitisme effréné! Qu'en auraient pensé nos pères? — dit-il à l'oreille du général Muiron, le soir, quand les hôtes arrivés dans la journée se réunirent autour de la table couverte de roses. Vis-à-vis du duc de Jossé-Lauvreins, continuateur des Stuarts, la duchesse américaine trônait à cette table entre l'évêque et le spéculateur mondial. Un explorateur de l'Afrique centrale s'asseyait à côté d'une femme venue de Buenos-Ayres, Anglaise par son père, Italienne par sa naissance et son mariage. Les indigènes, chasseurs berrichons qui vivaient sous leurs peaux de bique dans la forêt gauloise, écarquillaient les yeux : ils contemplaient l'être surnaturel, le multimilliardaire Robinson, comme leurs pères eussent regardé un alchimiste fabricateur d'or.

Mme Fianona était placée entre Archibald et Tournoël. Repliée sur elle-même depuis deux mois, apaisée par les influences de la mer et de la forêt, elle avait vécu dans une somnolence intérieure où s'émoussaient les sentimens éveillés à Paris. Tirée de

cet engourdissement par la présence des deux hommes qui l'intéressaient, son âme s'abandonnait aux agitations renaissantes; le flot de la vie allait la reprendre, délicieux peut-être, et peut-être douloureux; elle en pressentait l'approche avec la joie craintive d'une jeune baigneuse, quand vient sur elle la grosse vague qu'elle appelle et appréhende. Qui de nous n'a attendu devant une horloge les premières vibrations du timbre près de sonner une heure décisive? Millicent attendait de même des événemens qu'elle devinait inévitables. Lesquels? elle n'eût pu le dire. Elle savait seulement qu'elle allait vivre, enfin, sentir, agir, lutter, et que c'était fini d'être une morte oubliée par le bonheur. A cette table, entre ses deux voisins, elle retrouvait, plus précise et plus intense, la sensation singulière de deux forces qui se seraient disputé sa personne, sa volonté: elle subissait, comme une secousse physique, ce choc au dedans d'elle-même des deux électricités contraires.

L'invitation des Lauvreins avait touché Tournoël à Paris. Il s'y rongeait, comme le disait Christian. Il hésita d'abord à l'accepter : une espérance souffreteuse le retenait aux portes de ce ministère des Colonies où il guettait toujours un revirement favorable à ses projets; et les plaisirs mondains n'étaient pour lui que de fastidieuses corvées. Le désir secret de revoir Mme Fianona avait vaincu ses hésitations. Il était venu; et ce soir, auprès d'elle, tout comme le premier jour, à l'Opéra, il ne trouvait rien à lui dire. Familier avec l'histoire, sensible à la magie des évocations où elle revit, il était encore sous le charme auquel nul n'échappe en pénétrant dans la cour de Jossé. Il eût voulu rendre à Mme Fianona l'effet de cette brusque apparition du passé, pleine d'enseignemens et de suggestions pour l'esprit : les mots le servaient mal. Le voisinage de M. Robinson ajoutait à la gêne qui glaçait sa parole, d'habitude si nette dans le commandement, dans l'exposition de ses idées. Millicent jouissait de cette gaucherie; comme toutes les femmes, elle préférait à la plus intéressante conversation un embarras qui lui révélait clairement son pouvoir de troubler l'homme.

— Vous allez me rendre très vaine, disait-elle en l'encourageant. Ainsi, votre Michelet nous fait l'honneur de croire que ces Français de la Renaissance, vos farouches ancêtres, ont été apprivoisés par les femmes d'Italie?

— Voici ce qu'il dit, madame : « Partout où les Français

firent un peu de séjour, ils tombèrent inévitablement sous le joug des Italiennes, qui en firent ce qu'elles voulaient. »

— Ce devait être très amusant, dit en riant Millicent. Quel dommage que vous ne soyez plus des barbares!

— Il y en a encore parmi nous, madame. — Tournoël baissa la voix. — Entrez dans l'âme de votre voisin de droite : vous y retrouverez les sentimens des hommes qui ont bâti ce château. Des conquérans aussi, ses compatriotes et lui ; ils passent la mer comme les Français de 1500 passaient les monts ; ils envahissent notre vieux monde avec leur or, leur énergie, leur jeune audace ; et comme nos ancêtres en Italie, ils subissent la séduction de notre vieille histoire, de nos arts, de nos littératures. Ce n'est plus à coups de lance, c'est à coups de banknotes qu'ils enlèvent les merveilles convoitées. Revenus chez eux, ils n'ont plus qu'une idée : copier nos élégances, emplir leurs maisons de nos chefs-d'œuvre ou des contrefaçons qu'ils en font. Eux aussi, ces nostalgiques édifient leur loggia.

— Le rapprochement serait tout à fait juste, si les femmes triomphaient aussi aisément de ces nouveaux barbares. Mais il n'en est rien.

— Je dois vous en croire, madame. Je m'étais pourtant laissé dire qu'ils ne résistaient pas mieux que nos pères à l'ensorcellement... italien.

— Très résistans, au contraire. Vous êtes mal instruit.

— On redoublera l'attaque, ils se rendront... fit amèrement le jeune homme.

Il laissait percer, dans cette escarmouche, l'aigre soupçon qu'il avait au cœur. Millicent pensa que les hommes sont très bêtes. Et cette pensée lui fut agréable.

M. Robinson parlait peu. Après quelques questions à Mme Fiannona sur l'emploi de son été, questions faites avec ce ton d'affectueuse protection qui lui était habituel, il parut attentif à la conversation générale, répondit posément aux interrogations déférentes qu'on lui adressait. M. Huvier des Fontenelles se lamentait avec le duc sur les progrès du socialisme dans le département. Le sénateur allait être soumis à la réélection, il avait grand besoin des voix dont disposait le châtelain de Jossé.

— Je le dis toujours à mes amis politiques, monsieur le duc : les points qui nous divisent, vous et nous, sont bien peu de chose devant le péril redoutable qui doit grouper tous les hon-

nêtes gens pour la défense de l'ordre social. Ce fléau s'attaque à notre chère armée, général; et je suis trop respectueux du Concordat, monseigneur, pour ne pas déplorer que mes anciens compagnons de la Gauche ouverte se soient associés à certaines violences contre l'idée religieuse. Nous devons tous nous unir, sur le terrain légal, pour une lutte suprême; sous peine de voir sombrer la civilisation dans un cataclysme sans précédent. Toutes les nations européennes sont gangrenées par le même mal : jusque dans la jeune et vigoureuse Amérique, il menace l'admirable essor des grandes entreprises. L'homme éminent qui nous fait l'honneur de visiter notre région en sait quelque chose : très certainement, il se préoccupe comme nous du péril socialiste.

Ainsi mis en cause, M. Robinson repartit froidement :

— Je pense que, si le socialisme n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Les convives s'entre-regardèrent, abasourdis.

— Sans doute, continua l'Américain. L'organisation socialiste exerce aujourd'hui sur les masses la compression nécessaire dont les anciens pouvoirs ne sont plus capables. Avec la diffusion actuelle de l'instruction, en un temps où toutes les activités peuvent se donner libre carrière, l'anarchie serait vite intolérable, les affaires deviendraient impossibles, si ces innombrables activités individuelles n'étaient pas contenues par un frein solide. Jadis, le pouvoir monarchique les maintenait sous le joug; et à son défaut la puissance de l'Église. De nos jours, les souverains des monarchies ne sont plus assez forts pour imposer ce joug; et qui l'imposerait dans nos grandes démocraties? L'organisation socialiste s'en charge. Grâce à elle, des milliers d'individus remuans rentrent dans le rang. Ceux-là seuls en sortent qui sont vraiment des individus, tout à fait dignes de ce nom, et qui se seraient élevés dans tous les temps. Comme ils sont rares partout, la concurrence reste limitée, il n'y a qu'un nombre raisonnable de joueurs à la partie. Elle serait trop désordonnée si les joueurs se multipliaient à l'infini, gênaient les mouvemens, déconcertaient tous les calculs. La discipline socialiste y met bon ordre.

— Mais les revendications socialistes paralysent vos industries! s'écria le sénateur.

— Quelquefois; c'est un inconvénient; moins gênant, en somme, que l'ancien despotisme, quand il remplissait le même

office de niveleur. Il faut en prendre son parti, comme on le prend des résistances d'une machine utile. Toute force qui nous sert nous heurte et nous incommode par quelque endroit. Pour ma part, je m'arrangerai toujours avec des gens, si déraisonnables soient-ils, qui attendent de moi leur pain.

— Vous n'ignorez cependant pas, reprit M. Huvier, que ces masses disciplinées s'organisent pour vous écraser.

— Voilà ce dont je ne m'inquiète guère, cher monsieur. Les masses, c'est un mot. Les individus qui savent les conduire en auront toujours raison. Le monde n'est mené que par des individus.

— Les chefs socialistes qui arment ces masses contre vous ne sont-ils pas des individus?

— S'ils ont vraiment droit à ce titre, ils entrent dans la grande partie. On négocie avec eux, on leur fait leur part, comme il est juste, puisque les talens et la volonté leur assignent une place à la table des forts. Quelques convives de plus, ce n'est pas une affaire ; et ils auront largement payé leur écot en maîtrisant les foules qui leur obéissent. N'a-t-on pas compté de tout temps avec les capitaines d'aventure qui savaient s'attacher des troupes?

— J'admire votre optimisme, conclut sentencieusement M. Huvier. Mais vous ne me persuaderez pas que ce soit un ordre social stable, celui où tous les appétits sont déchaînés par l'envie.

— Je ne sais rien de stable en ce monde, répliqua M. Robinson. Vous mangez en ce moment un excellent perdreau, cher monsieur; les pauvres diables qui ne mangent que du pain, et pas à leur faim, préféreraient vous prendre votre perdreau. Cela me paraît très naturel; et plus naturel encore qu'ils vous l'enlèvent, si vous n'êtes pas de force à le défendre contre eux.

— Cet Américain est très mal élevé, je m'en étais déjà aperçu! grogna M. Huvier en se penchant vers son voisin.

Ce voisin, le jeune baron de Sacquespée, hobereau très pauvre, royaliste fougueux, et qui avait en horreur le sénateur opportuniste, éclata de rire.

— Il dit brutalement des choses cocasses, mais pas bêtes. Ah! si les rois pensaient et parlaient comme cet usinier, nous n'en serions pas où vous nous avez conduits, monsieur le sénateur!

La théorie inattendue de l' « usinier, » comme l'appelait M. de Sacquespée, avait jeté un froid. Un silence gêné s'ensuivit. L'évêque se dévoua, dit avec onction :

— Je crois savoir pourquoi Monsieur ne ressent pas toutes nos inquiétudes. Dans son pays, les sentimens chrétiens gardent leurs prises salutaires sur les âmes; ils refrènent les mauvais instincts.

— Nous leur sommes en effet redevables d'un grand confortable moral, répondit sérieusement M. Robinson. Mais je ne vois pas ce qu'ils ont à faire dans l'espèce. Les sentimens chrétiens ne sont pas des gendarmes. Ils perdraient vite leur empire sur nous, s'ils prétendaient immobiliser à jamais chaque homme dans sa condition. Ils ne défendent pas à un meurt-de-faim de penser que son tour est venu de manger le perdreau de M. le sénateur. Chrétiens ou non, les hommes ne trouvent que dans leur force individuelle la mesure de leur droit à conserver ou à prendre le perdreau.

Conciliant, l'évêque reprit :

— Nous sommes d'accord. Je voulais dire que la religion encourage les hommes à s'élever par le travail honnête. Elle laisse aux intérêts humains leur jeu naturel; mais son esprit de charité supprime entre eux les pires causes de haine : l'intolérance, par exemple. Un de mes prêtres revient d'une mission aux États-Unis : il a eu l'honneur d'être reçu par le grand archevêque de Saint-Paul; il m'a fait un rapport bien consolant de la tolérance dont jouissent chez vous nos frères catholiques.

M. Robinson sourit, avec une nuance d'étonnement.

— Pardonnez-moi si j'entends mal les nouveautés de votre langue : mais ce mot de tolérance suppose des idées avec lesquelles nous ne sommes pas familiers. Est-ce une tolérance de laisser le voisin respirer librement l'air du ciel? Qui songerait à le gêner dans cette fonction naturelle? Que chacun croie et prie à sa guise, cela nous paraît une chose aussi naturelle que de respirer.

— *Sancta simplicitas!* murmura l'évêque. — A haute voix, en coulant un regard doux vers M. Huvier des Fontenelles, il ajouta : — C'est votre gloire et votre force de ne persécuter aucune conscience.

— Paf! une pierre dans la mare aux caïmans! dit à l'étourdie le jeune Sacquespée.

Le sourire de M. Robinson s'accentua, comme il répondait :

— Persécuter? Encore un mot qui nous déroute. Si quelque fou s'avisait de persécuter pour affaire de conscience le plus

petit groupe de nos concitoyens, ceux qu'on molesterait ainsi feraient sauter la machine publique en moins de rien ; et tout le monde leur donnerait raison.

— Heureuse et noble terre! soupira l'évêque.

M. Robinson se pencha vers la duchesse et lui dit rapidement, en anglais :

— Décidément, chère amie, votre pays d'adoption est incompréhensible. Tous ces gens-là se plaignent d'être persécutés ; et ils affirment qu'ils forment une énorme majorité dans la nation! Ou bien ils ne croient pas un mot de ce qu'ils disent, ou bien ils sont si faibles que ce n'est pas la peine de s'apitoyer sur eux. Autant s'attendrir sur les lapins que nous fusillerons demain, quand ces petites bêtes peureuses détaleront devant nous.

Peg crut devoir protester, dans sa fierté de nouvelle Française.

— Oh! vous ne savez pas. Chaque pays a ses usages et ses jeux. Ici, chacun persécute à son tour; c'est la règle du jeu pour ceux qui tiennent la raquette, pendant le temps qu'ils la tiennent. C'est un sport national, comme notre *foot-ball*. Très excitant aussi, le jeu français.

Le duc fit un louable effort pour ramener la conversation sur des sujets moins brûlans. Depuis qu'elle effleurait la politique, le général se tenait sur la réserve, muet et l'air absent. Christian l'interpella :

— Mon général, il faudra que vous alliez voir à Paris les deux petits chevaux que M. Robinson a fait venir des îles Shetland. Des phénomènes : l'un sur l'autre, ils n'atteindraient pas au garrot de *Rob Roy*, mon cheval de chasse. Vous vous souvenez bien de *Rob Roy?*... Ce grand rouan, qui serait sans défauts, s'il n'encensait pas un peu... Je vous le représenterai demain.

Remonté sur son dada, le duc n'arrêtait plus. Le général l'écoutait poliment, répondait par monosyllabes. Son regard réfléchi dévisageait M. Robinson, avec défiance d'abord, avec un intérêt croissant à mesure que l'étranger développait des points de vue si nouveaux pour la plupart des convives.

Un de ceux-ci ne prêtait à l'entretien qu'une attention distraite. Hypnotisé sur la main de sa voisine, sur les veines bleues, sur les ongles roses, Tournoël se laissait envahir par une griserie contre laquelle il ne luttait plus. Longtemps comprimée, toute la faim d'amour de sa jeunesse se réveillait au contact de

cette femme. Peu à peu, sa timidité s'évanouissait, la force du désir lui rendait l'audace. Ses phrases brèves, à propos de choses insignifiantes par elles-mêmes, prenaient un sens caché, elles laissaient deviner à Mme Fianona le bouillonnement de ce désir. Soudain, hardiment, il dit :

— Puis-je vous demander, madame, à quoi se rapportaient les premières paroles que vos lèvres, — il appuya sur ce mot, avec un tremblement dans la voix, en regardant les lèvres arquées, — que vos lèvres m'ont fait entendre, à l'Opéra?... « Il y a parfois si peu de différence entre les vivans et les morts... »

— Je pensais à ceux qui ont toujours dormi. Il y a des vivans — et des vivantes — qui dorment depuis leur naissance.

— Peut-être; ceux et celles qui n'ont jamais aimé.

Millicent se replia devant l'attaque trop directe. — Avez-vous remarqué, dit-elle en s'adressant à M. Robinson, la ravissante nuance des roses qui couvrent la table? C'est une variété toute nouvelle, m'a dit la duchesse.

— J'en ai déjà demandé la provenance, répondit le financier. Je vais en faire venir pour mes jardins d'Amérique.

— Si j'avais un jardin, fit Tournoël, je n'y planterais que des roses des Alpes. Je les préfère à toutes les autres.

— Vous les aviez bien oubliées! repartit en riant Mme Fianona.

— Elles ont refleuri, plus belles,... dans le souvenir. Je sais trop qu'elles ne fleuriront jamais dans mon jardin.

— Qu'en savez-vous? dit coquettement Millicent.

— J'ai vu fuir devant moi, toujours, tous les objets de mon désir.

— Vous allez les chercher si loin, monsieur l'explorateur!

— Pas ce soir. Ils sont tout près; tout près et pourtant insaisissables, comme votre regard.

D'un gracieux mouvement de tête, elle se tourna vers le jeune homme; pour la première fois, il vit attachés sur les siens ces yeux qui regardaient toujours au delà : il les vit graves, pitoyables, tandis qu'elle disait :

— Pourquoi tous ces marivaudages, alors qu'il vaudrait mieux me parler de votre peine? Je sais que vous avez au cœur une peine cuisante. Vous me la direz, n'est-ce pas? Ce sera peut-être mon tour de vous indiquer la source où l'on se désaltère.

Il lui sembla que les deux gouttes d'or liquide coulaient déli-

cieusement au fond de ses veines, et qu'une lumière en sortait qui rayonnait sur un monde tout changé.

— Merci, — dit-il seulement ; mais il mit dans ce mot dont il prolongea les syllabes une suite infinie de paroles qu'il ne disait pas et qu'elle entendait.

On se levait de table. Au salon, la conversation générale reprit. Les invités de la duchesse ne tarissaient pas en compliments sur l'étrange séduction de Jossé. Leur admiration sincère s'avivait du plaisir qu'éprouve tout voyageur, quand il a découvert une rareté dont aucun Bædeker ne fait mention. Chacun s'étonnait qu'un si précieux joyau d'histoire ne fût pas plus connu, plus vanté.

— Attendez, disait Peg. Quand M. Moucheron aura publié sa notice, notre ermitage deviendra célèbre. Il faudra ouvrir dans le hameau une auberge pour les touristes.

Émile saisit au vol un mot qui lui donnait licence de se produire. Il étouffait dans la retenue que lui imposait sa situation un peu subalterne. Impatient de se soulager par une petite conférence, il la fit avec d'autant plus de liberté que l'évêque venait de se retirer discrètement.

— C'est le château de la Belle au bois dormant, mesdames : une maison hantée par les plus disparates, les plus aimables revenantes. Je les vois sortir chaque jour des vieux livres, des paperasses que je consulte. Imaginez, je vous prie, la curieuse société qui se réunissait ici un soir de l'an 1600, comme la vôtre y est réunie ce soir : une lettre dont j'ai pris connaissance aux archives permet de reconstituer ce tableau de famille. La dame de Jossé était alors Catherine de Balsac d'Entragues, veuve d'Edme Stuart, l'auteur des ducs de Lennox. Cette dame avait auprès d'elle son frère Charles d'Entragues, l'ancien mignon d'Henri III, celui qu'on appelait le *Bel-Entraguet* : vous savez qu'il avait provoqué le comte de Quélus ; il demeurait seul survivant de cette rencontre fameuse où périrent Quélus, Maugiron, Livarot, Ribérac et Schomberg. Un autre frère de Catherine, François de Balsac, avait amené à Jossé sa femme et ses deux filles. Sa femme n'était autre que Marie Touchet, l'ex-maîtresse de Charles IX : honnête personne alors quinquagénaire, et qui donnait beaucoup d'édification. Ses filles en donnaient moins. L'aînée, la jolie Henriette d'Entragues, marquise de Verneuil, tournait à ce même moment la tête d'Henri IV, qui ne

pouvait se résoudre à la quitter pour conclure le mariage Médicis. La cadette, Marie, était fille encore, et nonobstant maîtresse du maréchal de Bassompierre, dont elle eut Monsieur l'évêque de Saintes.

— On ne devait pas s'ennuyer à Jossé ! interrompit la petite Banneleuse.

Émile retrouvait avec son aplomb un genre déplorable ; il risqua une repartie qu'il croyait du dernier galant :

— C'est ce que diront un jour, madame, les historiens qui signaleront votre passage au château. — Cent ans plus tard, en revanche, on s'y ennuyait ferme. Représentez-vous Louise de Kéroualle, vieille, esseulée, confinée dans cette chahuanterie, comme on disait alors. Beau sujet pour un moraliste. Après un demi-siècle de disgrâce, lorsqu'elle se remémorait le temps où elle avait vu la Cour d'Angleterre à ses pieds, quel pouvait être son état d'âme ?

— Très simple, dit avec conviction Mme de Banneleuse ; celui de nos vieilles actrices, quand elles rendent le pain bénit dans le village où elles se sont retirées. Un carré de légumes bien venus leur donne autant de joie que leurs anciens triomphes. La vie de la femme, ça se fait d'oublis successifs ; autrement, ça ne serait pas supportable.

— Possible ; croyons-en madame, acquiesça poliment Moucheron. — Mieux qu'un phonographe, les murs de cette maison racontent l'histoire de ses habitans : mes vieux Stuarts vous parleront directement, quand j'aurai l'honneur de vous montrer les inscriptions qu'ils griffonnaient dans tous les coins.

— Oh ! tout de suite ! s'écrièrent les dames ; tout de suite, si la duchesse y consent.

Peg fit un signe approbatif. Pressé lui-même de communiquer son enthousiasme, Moucheron se saisit d'un candélabre à plusieurs branches et prit les devans, guidant la société dans les pièces voisines, la galerie, l'escalier de la tour. Sur son passage, les flammes vacillantes des bougies tiraient de l'ombre des figures un instant réveillées ; chevaliers et palefrois des peintures murales, profils d'Italiennes au front ceint du bandeau, têtes coloriées sur les poutrelles des plafonds d'où elles regardaient curieusement la compagnie. Émile s'arrêtait devant les *grafitti* d'écritures diverses, quelques-unes très lisibles, d'autres énigmatiques, caractères du XVIe siècle indéchiffrables dans leurs entrelacemens.

— Voyez, sur ces colonnes, les plaintes répétées d'Anne de Maumont, la veuve de Béraud, le connétable de Sicile : — *Anna; fortuna inimica.* — *Avant mourir.* — Ici, l'écriture de Robert, le maréchal. O dérision des sermens ! Sous le monogramme de Robert et de sa première femme, Anne Stuart, ce mot : *Fidelitas.* Passons dans cette chambre, lisez, sur le chambranle de la fenêtre : *J'ayme Jacquelyne — Robert Stewart.* Galanterie du maréchal à l'adresse de sa seconde femme, Jacqueline de La Queille. — *Gordon vyt en espérance.* — Quelque cousin d'Écosse, sans doute, qui déclarait là sa flamme. — *Semper tuy memor ero. Francoye.* — J'enrage de ne rien trouver sur le ou la signataire de cette promesse, — *Ayze entre nous...* Illisible, hélas ! la suite, et le nom de l'heureux gaillard. Voici le propos d'un philosophe, retour d'Italie :

Cum fueris Rome romano vivito more
Cum fueris alibi vivito more locy

Et ce dicton, est-il d'un philosophe ou d'un amant ? — *Tel fait ce qui ne cuide pas faire.* — Engagez-vous dans l'escalier de la tour, mesdames ; il nous garde tout un petit roman. Les vers en sont jolis ; je me demande si Jossé n'a pas hébergé par fortune quelque poète de la Pléiade, quelque voisin de l'Orléanais ou de l'Anjou, Rémy Belleau, Joachim du Bellay ?

Il montrait les vers qui se laissent lire distinctement sur la paroi de l'escalier :

Cent mylle fois j'ai esté envyeulx
Vous eslongner et fouyr en tous lyeulx
Cuydant ouster ma grant douleur mortelle,
Mays je n'ai pu avoir puissance telle,
Car je vous ay paincte devant mes yeulx.

— Et au-dessous, ces quatre mots désespérans, d'une ferme écriture gothique : *Jesus est amor meus.* (Jésus est mon amour.) — La réponse de la vertueuse dame, évidemment. — Voilà une réponse qu'on ne trouverait plus dans la petite correspondance de nos journaux. A cette différence près, ces braves Stuarts se servaient de leurs murailles comme nous nous servons aujourd'hui, messieurs, de la quatrième page de nos quotidiens, obligeans intermédiaires des cœurs sensibles...

— Merci, monsieur Moucheron, interrompit vivement la

duchesse. — Elle voyait venir le moment où l'incorrigible Émile allait s'émanciper plus que de raison. — Nous vous demanderons demain d'achever au grand jour cette exploration ; ce soir, nous vous rendons à vos études : vous en profitez si bien qu'on se fait scrupule de les troubler.

M. Robinson avait suivi attentivement les explications. Ceux qui le connaissaient s'étonnèrent de surprendre un accent respectueux, presque timide, dans les questions qu'il posait au journaliste et les complimens qu'il adressait aux propriétaires de Jossé. Cet homme qui se prononçait avec assurance sur tous les autres sujets, qui traitait de haut toutes les puissances de ce monde, était manifestement impressionné par la puissance qu'il eût payée le plus cher et sur laquelle ses dollars n'avaient pas de prise ; par la majesté du passé, la seule qui lui en imposât, parce qu'elle échappait à son omnipotence.

Tournoël et Mme Fianona s'étaient rapprochés. Indifférente aux anecdotes historiques dont les autres s'amusaient, Millicent écoutait une symphonie sans paroles, composée dans son âme par toutes les résonances de Jossé : rappels de l'Italie, douceur d'entendre sa chanson lointaine, inspiratrice de ceux qui avaient aimé là ; murmure de ces amours mortes qui se ranimaient au fond des temps ; soupirs de la brise nocturne entre les cimes de la futaie, au delà du vivier ; frissons de l'eau dormante où bougent des vies mystérieuses. Sur la nappe obscure tremblaient des reflets d'étoiles ; c'étaient aussi des accords harmoniques, rapides arpèges de lumière, échos fugitifs de la musique des mondes dans l'infini. Cantilènes des revenans de l'histoire, souffles et bruissemens de la nature, de la nuit, du ciel, tout semblait à la jeune femme le prélude ineffable de paroles attendues, qui allaient sortir de ce cœur d'homme qu'elle sentait battre près d'elle, ardent et docile, rythmé sur les mouvemens de son propre cœur. — Heureux, troublé sans violence, il la devinait émue, penchante vers lui ; comme on entend dans les ténèbres l'approche d'une personne qu'on ne voit pas, il pressentait qu'elle venait se rendre à sa merci, vaincue de volonté. Elle se retourna sur l'escalier de la tour pour y relire les vers, à la lueur d'une lampe fixée au mur. Il s'arrêta sur les degrés inférieurs, il lui répéta le dernier de ces vers :

Car je vous ai peinte devant mes yeux...

Et s'emparant de la main qui pendait sur la robe, à hauteur de son visage, — cette main qu'il avait désirée durant tout le dîner, — il y appuya ses lèvres. Elle la retira lentement. Elle fixa sur lui, bien en face, un regard chargé d'interrogation sérieuse ; d'une voix qu'elle s'efforçait de rendre calme, elle dit :

— Demain, je vous parlerai... Je vous ai demandé vos peines. Je vous dirai peut-être les miennes... C'est une preuve d'estime que je n'ai jamais donnée.

D'un pas léger comme un essor d'oiseau qui plane, elle passa devant lui, rejoignit la société dans la galerie, où l'on se séparait en recevant les flambeaux des mains du duc et de la duchesse.

XI. — LES PERSUASIONS DE JOSSÉ

Le lendemain, l'évêque partit à la première heure. Sa messe dite, comme il montait dans le coupé qui était venu le prendre à la porte de la chapelle, Joë s'approcha cérémonieusement, lui remit un pli de la part de M. Robinson. L'enveloppe contenait un chèque de 10 000 francs pour l'hôpital du diocèse. Quand Joë se fut éloigné, chargé de remerciemens et de bénédictions, le petit abbé qui accompagnait le prélat hasarda une plaisanterie ecclésiastique :

— Il ne tient qu'à Monseigneur de se croire le grand pape saint Léon : Votre Grandeur emporte le tribut d'Attila.

Un fin sourire plissa la bouche de l'évêque.

— Mon cher fils, savez-vous à quoi pensait ce M. Robinson en nous faisant cette libéralité ? Il pensait, bien à tort, que la pourpre s'égarerait peut-être un jour sur les épaules de votre pauvre évêque ; il achetait d'avance mon vote au conclave en faveur d'un pape américain. Ce sont de grands accapareurs, et qui ont toutes les grandes ambitions. — Mais, ajouta-t-il en se reprenant, il ne faut jamais scruter les intentions cachées des œuvres pies. Que ceci nous soit un gage des consolations surabondantes que la sainte Église recevra de l'Amérique.

Les hommes s'étaient rendus de bonne heure sur le terrain de chasse, ils s'absentaient pour toute la journée. Mme Fianona vint retrouver Peg dans le cabinet attenant à la chambre de la duchesse. Retraite d'élection pour la rêverie et la lecture, cette lanterne accolée à la tour, au bout de l'aile neuve : trois fenêtres

y prennent vue sur trois perspectives différentes, l'étang, les prairies, la forêt. Les deux amies s'isolaient souvent dans cette pièce réservée aux intimités : là s'échangeaient leurs confidences, au cours de ces causeries féminines qui se déroulent, s'enchevêtrent comme les pelotons de laines multicolores dans la corbeille à ouvrage ; elles glissaient des chiffons aux médisances, des affaires de ménage aux affaires de cœur. L'entretien revint sur le dîner de la veille : les invités furent passés en revue, égratignés à tour de rôle.

— Et le beau capitaine ? demanda la duchesse : il flambe toujours ?

— Oh ! fit évasivement Millicent, comme tous les hommes ; au dessert... Il m'a dit d'abord des choses désagréables.

— Très bien, cela, décida Peg avec conviction. — Quand ils se sentent devenir tout à fait idiots, ils nous font payer leur humiliation intérieure ; après quoi ils demandent pardon : des enfans bien sages qui veulent du bonbon. Je suis sûre qu'à la fin du dîner, il vous regardait comme M. Huvier des Fontenelles regardait les truffes.

— Oh ! Peg, quelle comparaison !

— C'est vrai, j'oubliais. Vous êtes une romanesque. Vous ne voulez pas aller au fond des choses. Il vous faut des mots roses et bleus qui les habillent gentiment. Et vous plaît-il, ce glorieux soupirant ? Mais quelle question je vous fais, chérie ! N'est-ce pas vous qui nous avez demandé de l'attirer ici ?

— Pour voir. J'étais curieuse de l'étudier de plus près. Je l'avais à peine entrevu, et j'avoue qu'il ne m'avait pas déplu. Mais ce serait une folie de prendre au sérieux le goût qu'il peut avoir pour moi, quand sa vraie passion lui en laisse le temps. Je parierais qu'en se levant, ce matin, il pensait à son idée, à son Afrique.

— Si c'est une folie, ma petite Millicent la fera. De quoi se plaint-elle ? Un homme qui a une idée, ce n'est déjà pas si commun.

— C'est trop dangereux : son idée lui mange le cœur. Si je dois jamais aimer, ce ne sera qu'un homme qui se donnera tout entier, pour qui je serai l'univers.

— Grande enfant ! A défaut d'une idée, ils ont tous leurs ambitions, leurs affaires. Mais un moment vient toujours où l'envie qu'ils ont de nous est la plus forte. C'est à ce moment

qu'il faut les prendre : après, si l'on n'est pas une dinde, on s'arrange pour gouverner leur marotte.

— Et quand bien même il me plairait... tout à fait, des montagnes nous séparent. Je suis trop fière pour vouloir d'une aventure avec un passant ; je ne puis être sa femme, ni celle d'aucun autre, vous le savez bien. Ma misérable situation n'est pas un secret pour vous, chère Peg. Vous avez lu les dernières lettres que j'ai reçues de Buenos-Ayres. Rien ne se débrouille, là-bas. En quittant votre toit, je devrai regagner ce maudit pays, y recommencer une vie dont j'ai horreur ; et cela, sous peine de mourir de faim. Lui aussi, dit-on, il est pauvre, tout son avenir est dans son rêve d'Afrique ; ce serait un meurtre de l'attacher à la triste épave que je suis. Si même il y consentait, me pardonnerait-il plus tard le suicide de ses ambitions, les sacrifices qu'il m'aurait faits ? Vraiment, je ne crois pas qu'il y ait au monde deux êtres dont la réunion soit plus difficile.

— Il n'y a qu'une chose difficile : ne pas faire ce dont on a bien envie. Vous ai-je jamais conté comment il m'arriva d'épouser Christian ? Non ? Écoutez. Je traversais Paris avec mon père : nous revenions de Florence, nous devions prendre le bateau de New-York à la fin de la semaine. En passant rue de la Paix, je remarque à la devanture d'un joaillier un diadème éblouissant, saphirs et brillans. Je savais que papa venait de conclure une grosse affaire, le *trust* de la cordonnerie, et qu'il avait beaucoup d'argent en poche. Je lui dis mon envie, une envie furieuse : c'était plus fort que moi. Il entre chez le bijoutier, s'informe du prix, ressort, l'air embarrassé. — C'est donc bien cher ? lui dis-je. — Peu importe, répond-il, la difficulté n'est pas là ; mais le marchand me dit que c'est une couronne de duchesse : alors, tu comprends... sur ta tête... ce serait un peu ridicule... — Bien, papa. J'aviserai. — Le soir, je vais à un bal de charité. Un jeune Français avec qui je venais de danser me présente le marquis de Jossé-Lauvreins ; par parenthèse, nous n'avons jamais pu retrouver le nom de cet homme providentiel, Christian et moi : nous ne le connaissions ni l'un ni l'autre. Une amie m'avait prévenue que le mariage du futur duc était chose presque faite, avec la fille d'un richissime brasseur flamand, une boulotte lourde, lente, qui bâfrait au buffet. Premier tour de valse avec le marquis : un boston un peu enveloppant... vous voyez cela. Après, je lui demande à brûle-pourpoint : — Est-ce vrai ce qu'on m'a

dit, monsieur, que vous êtes le plus beau parti de Paris? — Vous n'imaginez pas la tête qu'il fit, chère. — Et à ce souvenir, Peg riait de toutes ses dents, qu'elle avait fort belles. — Il finit par se retrouver, par dire : — Seriez-vous de cet avis, mademoiselle, si je sollicitais votre main? — Il croyait plaisanter. — Faites, — lui dis-je sérieusement. Second tour de valse, encore plus enveloppant. Il veut que je lui promette le cotillon. — Ah ! non, monsieur. Il est onze heures. Si vous êtes un homme positif, vous irez sur-le-champ demander le consentement de vos parens, avant qu'ils soient endormis. Il faut que je sache demain matin si je dois suspendre mes préparatifs de voyage. — Il part, tout à fait monté, va droit à la chambre de son père, le trouve au lit, lui annonce qu'il est fiancé. Le vieux duc saute à bas du lit, va réveiller la duchesse, qui se lève aussi, en camisole. Dans leurs costumes sommaires, — Christian se tordait, quand il me redisait cette histoire, — ces bonnes gens passèrent toute la nuit à se promener dans le salon de leur vieil hôtel, rue de la Chaise; ahuris, effarés, le duc raisonnant et calculant, la duchesse pleurant : elle croyait que j'avais la peau rouge, des anneaux dans le nez, des plumes sur la tête. Christian était allé se coucher. De mon côté, je dormais tranquillement. Le lendemain matin, le duc vint demander ma main; et le soir, papa m'apportait le diadème. Vous l'avez vu sur moi à l'Opéra : un amour de bijou, n'est-ce pas?

— Vos beaux-parens ne vous en ont pas voulu? fit en souriant Mme Fianona.

— Pauvres bons vieux, que Dieu ait leurs âmes! Trois semaines après le mariage, ils ne pouvaient plus vivre sans leur petite sauvagesse de belle-fille. Mon oncle Kermaheuc, l'ancien député, fut le plus dur à conquérir. Il faillit suffoquer, un jour, parce qu'une femme de chambre mal stylée vint me dire en sa présence : Le culottier apporte la culotte de cycliste pour Madame la Duchesse. — Cher oncle Kermaheuc! C'était le seul qui m'intimidât, et celui que j'aimais le plus : figurez-vous un vieillard clair comme une lame d'épée, beau comme la vieille France; il l'avait tout entière dans le sang, dans chacun de ses mots, chacun de ses gestes. Lui aussi, il avait fini par raffoler de moi : il ne se fâchait même plus quand j'osais le taquiner sur son faible pour Mlle Rose Esther.

Millicent se rapprocha de son amie, risqua timidement la question qui lui brûlait les lèvres :

— Et... vous êtes heureuse, avec le duc?

— Très confortable, répondit Mme de Lauvreins d'une voix assurée et sincère. — Christian est excellent pour moi, très sportif, comme moi; nos goûts s'accordent, nous avons les mêmes idées, je veux dire qu'il a les miennes sur les choses essentielles, les gens qu'il faut voir, la tenue de la maison, l'éducation des enfans. Nos deux bébés sont gentils et robustes. Que pourrais-je désirer de plus?

Mme Fianona la dévisagea, d'un regard chargé d'étonnement, d'envie, peut-être; puis, passant par-dessus la tête de Peg, ce regard s'alla perdre aux lointains de la forêt; irréel, songeur, il suivit longtemps le vol d'une hirondelle qui rasait autour de l'étang la cime des frênes, ne se posant sur aucun, fuyant à tire-d'aile dans le miroitement de la lumière sur les eaux.

— Oui, fit-elle comme se parlant à elle-même, vous êtes tous des conquérans pratiques, à la manière de votre Robinson. Vous voulez des choses précises, et vous savez les prendre. Moi, je voudrais toutes les étoiles du ciel, et je ne sais pas les décrocher.

— Puisque vous parlez d'Archibald, dit la duchesse, pourquoi ne le consultez-vous pas dans vos embarras? Il a pour vous de l'estime, de l'affection; et il est de bon conseil. Son bras s'étend partout; il pourrait sans doute vous aider à débrouiller vos affaires de l'Argentine.

Mme Fianona fit un geste de dénégation. Un peu confuse, elle ajouta :

— Il y a une difficulté... Je serais particulièrement gênée avec M. Robinson, s'il pouvait croire que je sollicite de lui une aide matérielle.

— Pourquoi donc?

— Parce que... Comment vous dire? Vous allez vous moquer de moi, chère. Durant notre long voyage sur mer, il était très attentif: un intérêt si soutenu qu'il semblait un peu plus qu'amical... Je me suis imaginé des choses...

Ses yeux interrogeaient avidement les traits de la duchesse, comme pour y lire la confirmation d'un fait sur lequel Peg devait être renseignée. Ces traits n'exprimèrent qu'une légère surprise : un sourire y passa, vite réprimé.

— Et cet intérêt... plus qu'amical, vous l'auriez agréé? De préférence à celui du jeune officier?

— Est-ce que je sais? balbutia Millicent d'une voix étouffée, nerveuse, la voix d'une femme qui va pleurer d'agacement. Dans un mouvement d'une grâce enfantine, elle s'affaissa de toute sa personne entre les bras de son amie; là, les mains abandonnées sur les genoux de Peg, la tête abattue sur l'épaule où elle cachait sa confusion, elle continua: des mots hachés, honteux d'eux-mêmes, qui s'allaient réfugier précipitamment dans l'oreille toute proche :

— Non. Pas de préférence. Quand je l'écoute, lui, c'est ce que me dit la musique. Un bruit de bonheur qui descend dans l'âme. Je vais être reine du ciel. — Quand M. Robinson me disait des choses bonnes, j'étais fière autrement. Je me sentais forte de toute sa force. J'allais être reine de la terre; reine des mers qui faisaient leur grande plainte autour de nous; qui la faisaient pour me porter sur leur trône. — Lui, son regard peut être si doux, ce regard qui a commandé aux hommes de mourir. Il serait mon bien-aimé chéri, si je me laissais aller à l'aimer. Il y a des minutes où tout mon être l'appelle. — Le regard d'Archibald m'effraie, et il m'attire : je sens que, s'il m'ordonnait de venir, je ne pourrais pas résister. Il serait mon maître, qui me ferait maîtresse de tous les hommes. Je ne l'aime pas, entendez-vous; et si je me donnais à l'autre, je regretterais les jours où j'ai cru qu'il allait m'aimer... Romanesque, disiez-vous? Non, puisque la misère m'épouvante. Je ne suis pas faite pour la misère. J'en ai peur pour moi. J'en aurais horreur pour lui. Est-ce que je l'aime déjà trop, ou que je ne l'aime pas encore assez pour le condamner à la misère avec moi? Dites, si vous savez. Je ne sais rien, sinon que je suis malheureuse. — J'ai voulu trop, j'ai voulu tout, et je n'aurai rien. Je voulais vivre, enfin, et il faut que je remeure. Méprisez-moi. Je suis un pauvre chiffon, n'est-ce pas, j'ai mal appris à souffrir?

Les petites mains viriles de Peg s'emparèrent des longues mains diaphanes, ambrées.

— Chère folle! Écoutez-moi. Vous avez intéressé Archibald, certainement : autant qu'il peut être intéressé par une femme. L'auriez-vous troublé? Si cela était, il ne vous l'avouerait pas, il ne se l'avouerait pas à lui-même. Robinson est un boulet de canon qui passe. On ne le prend pas. Si jamais il se remarie, ce sera avec une autre quakeresse. Ce matin, en courant la maison pour donner mes ordres, je m'amusais aux manèges de Louise de

Banneleuse. Sous je ne sais quels prétextes, elle croisait dans le corridor, devant la chambre François Ier. Et si vous aviez vu quel peignoir rose! Un peignoir lâche, qui disait : Voilà! Elle en a apporté d'irrésistibles, tout un arsenal, pour faire le siège de son voisin. Peines perdues. Je jurerais que l'homme à qui elle s'offre tout le jour ne pourrait pas seulement dire de quelle couleur sont teints les cheveux de Louison, ni comment sont faits les mollets qu'elle lui exhibe en se balançant dans le *rocking-chair*. Invulnérable, notre ami. Ne pensez pas à lui... avec vos pensées du bateau. Allez à votre Othello, ma petite Desdémone. Vous êtes faits l'un pour l'autre. Il vous aime, et c'est lui que vous aimez, croyez-moi. Avant tout, il faut savoir choisir : le monde est à ceux qui choisissent vite!

— Est-ce qu'on choisit? murmura Millicent. Je sens en moi des forces opposées dont je ne suis pas maîtresse. Si mon triste sort ne m'interdisait pas tout choix, c'est elles qui choisiraient : au hasard, peut-être.

— Voilà ce que je ne comprendrai jamais, dit Peg avec un accent où se déclarait sa foi dans la puissance de la volonté. Pourtant, je me rappelle une de mes amies d'enfance; elle était comme vous. La veille du jour où elle se fiança, elle hésitait encore entre deux hommes qui l'avaient demandée, qui lui étaient également sympathiques, disait-elle. Je lui offris en plaisantant de choisir entre deux cartes fermées où j'inscrirais leurs noms. Elle me prit au mot. Le lendemain, elle s'engageait à celui dont elle avait tiré la carte. — Voulez-vous mes cartes? Accepteriez-vous l'arrêt du sort?

Réconfortée par la chaleur des paroles, par la fermeté de l'accent, Millicent avait relevé la tête, s'était reprise. Un sourire reparut sur son visage, un éclair de malice brilla dans les yeux d'or, rayon de soleil qui séchait le velours des cils humides.

— Je veux bien, fit-elle; mais en me réservant la faculté de tricher, au dernier moment.

— Et vous prétendez que votre choix n'est pas fait! Méchante, n'osez plus me dire que vous n'avez rien. Un héros à vos pieds, — il est très bien, le capitaine, — une amie tendre, qui conspirera pour vous aider avec un ami sûr : Archibald n'est pas autre chose, mais il est cela pour vous. Nous vous ferons heureuse, chérie, en dépit de votre maladresse à l'être. — Mon Dieu! midi, bientôt : et ma lettre au couturier qui n'est pas expédiée!

Sauvez-vous. Allez jouer sur votre piano; pas de pleurnicheries, du Mozart, *la ci darem la mano*. Et regardez-vous dans la grande glace, en sortant : vous êtes jolie comme un cœur, ce matin.

Millicent suivit le conseil : d'une voix rieuse, toute changée, elle s'écria :

— La bonne fée a touché Cendrillon ! Je ne me reconnais pas : j'ai de l'espérance dans les yeux!

Les chasseurs ne rentrèrent qu'à la nuit. Par suite du départ de l'évêque et d'autres convives, les places à table furent interverties. Séparé de Mme Fianona, Tournoël ne trouva pas l'occasion de causer seul à seule avec elle. Qu'il fût impatient d'avoir l'entretien promis la veille, ses regards et quelques mots glissés à la dérobée le disaient assez. Le sentiment qui accaparait en lui toutes les forces vives refoulait au second plan ses préoccupations habituelles. Il y avait été ramené par M. Robinson, au cours de la matinée. Visiblement désireux de renouer les conversations de la rue Scribe, le financier l'avait rejoint entre deux battues : à ses ouvertures discrètes, — interrogations sur l'état des affaires africaines, allusions voilées à l'inaction où on laissait languir l'officier, — celui-ci n'avait répondu que par des généralités évasives. Prévenu à tous égards contre le rival qu'il rencontrait dans toutes ses entreprises, à peine s'il lui avait dissimulé cette défiance hostile.

La douceur du soir invitait à ressortir après le dîner. La compagnie se rassembla sur la pelouse. Sommé par le général de raconter la prise de Kouka, Tournoël s'exécuta. Il parlait pour une seule personne dans l'auditoire, et l'on eût dit qu'il s'animait à conquérir un nouveau royaume; il parlait avec cette fièvre heureuse qui fait jaillir les idées et briller les mots, quand chacun de ces mots est envoyé, comme un baiser de l'esprit, vers le cœur qu'il veut toucher. La flamme de sa parole s'éteignit subitement : Millicent s'éloignait, emmenée par M. Robinson.

L'Américain avait paru fort absorbé, pendant le repas, par un long aparté avec la duchesse. Il s'approcha de Mme Fianona.

— Chère madame, dit-il, je voudrais prendre congé de vous. Je dois quitter Jossé demain matin; sous peu de jours, je repartirai pour l'Amérique. Donnez-moi quelques instans : il y a si longtemps que nous n'avons eu une bonne causerie de vieux amis.

Il se dirigea vers un banc placé au pied de la tour. Elle suivit

délibérément, curieuse de ce qu'il allait dire, brave et prête à tout événement, comme le sont les cœurs mobiles aux heures où un bon vent d'espoir les a remontés. Archibald, fidèle à ses habitudes, aborda franchement son propos.

— Mme de Lauvreins me dit que vous recevez de Buenos-Ayres des nouvelles peu satisfaisantes. Vous me parliez de vos tracas d'affaires, dans nos premiers entretiens, quand vous me racontiez votre vie passée. M'auriez-vous retiré votre confiance, que vous ne m'en dites plus rien?

— N'est-ce pas plutôt vous qui m'auriez retiré votre intérêt? A Jersey, je m'étais promis de vous consulter, quand vous m'avez... plantée là, comme disent nos amis parisiens. Sur mer, vous paraissiez curieux de ma vie, cher monsieur Robinson; à terre, vous avez d'autres soucis, je le conçois. Mes embarras seraient d'ailleurs un sujet de conversation fort ennuyeux.

— Rien de ce qui vous touche ne me paraît ennuyeux, fit-il sans relever le reproche des premières paroles. Et ce n'est pas une vaine curiosité qui me fait parler, mais le désir de vous être utile. J'ai à Buenos-Ayres un agent très sûr, très intelligent, rompu à toutes les affaires de ce pays : son intervention pourrait vous être d'un grand secours dans les difficultés où vous vous débattez. Je parierais que vous êtes indignement grugée par des coquins : mon homme y mettrait bon ordre. Voyons, rappelez-moi en quelques mots où en sont les choses : la succession de votre mari est grevée d'un gros procès, je crois, et l'ex-associé de M. Fianona prétend qu'il le plaide de compte à demi avec vous?

Insistantes, précises, ses questions forçaient Millicent à répondre; sommairement, d'abord, avec des réticences. Elle essayait de se dérober, cette inquisition froissait chez elle trop de fibres sensibles : pudeur de ses fiertés blessées, velléité d'échapper à une mainmise tyrannique sur sa vie, et aussi confusion d'apparaître ce qu'elle était en réalité, une pauvre créature ignorante de ses propres affaires, incapable de lutter pour les rétablir. Peu à peu, l'interrogatoire serré lui arrachait tout ce qu'elle savait, et ce n'était guère. Assez cependant pour que M. Robinson, avec sa compréhension rapide et sa merveilleuse lucidité de jugement, pût débrouiller l'essentiel de ces affaires litigieuses où la jeune femme se perdait. Il les résumait; elle s'étonnait de voir clair, pour la première fois, dans un chaos que sa pensée écartait d'habitude, comme une fatalité ténébreuse qu'elle s'était lâche-

ment résignée à subir. Mais une autre fatalité s y substituait : la toute-puissante trinité de l'intelligence, de la volonté, de l'argent. Incarnée dans cet homme, ce protecteur altier, la force attractive s'emparait de sa destinée, morceau par morceau, nécessairement, comme eût fait l'engrenage inexorable d'une machine. Millicent se sentait gagnée par une confiance absolue dans le secours qui lui viendrait de cette force, et en même temps par une irritation sourde contre le despote qui lui imposait, bon gré mal gré, la domination de son pouvoir. A mesure qu'il parlait, elle apercevait d'un même regard la profondeur de l'abîme ouvert sous ses pas, la rude omnipotence de la main qui seule pouvait l'en retirer. Elle eut une dernière convulsion de résistance, quand il conclut :

— En somme, il vous faudrait immédiatement un petit capital, pour libérer la plantation de sa dette et la vendre ensuite plus avantageusement, en dehors des créanciers qui la guettent. Mon homme vous trouvera facilement cette avance.

— Je ne demande rien à personne, fit-elle sèchement.

M. Robinson jouait avec sa montre et la remontait. Il sentit le déclanchement du ressort. — Encore ! dit-il à part lui ; c'est insupportable ; je force le mécanisme de toutes mes montres, quand je les remonte. — Puis, revenant à Mme Fianona :

— Pourquoi le prenez-vous ainsi ? Je comprendrais vos susceptibilités avec d'autres ; avec ces Français du beau monde qui feignent toujours d'ignorer ce à quoi ils pensent sans cesse : le sous-sol de toutes nos existences, la question d'argent. Nous en parlons plus simplement, nous autres : comme de notre santé avec le médecin. L'ami qui vous en parle a été pauvre, il a connu l'angoisse des jours difficiles, il sait que l'on a besoin les uns des autres.

— Je vais retourner là-bas, affirma-t-elle. Je verrai : tout finira par s'arranger.

— Vous ne retournerez pas là-bas : pas avant que les choses soient au point, du moins. C'est inutile ; vous n'avanceriez rien, vous n'iriez chercher que des chagrins : et tout d'abord celui de quitter un pays où vous retiennent en ce moment des préoccupations d'un autre ordre.

Elle se raidit : le fer du chirurgien descendait plus avant, allait toucher le cœur. Elle essaya de le détourner par une diversion, se leva, dit avec un rire de commande :

— Savez-vous qu'il se fait très tard? Et notre tête-à-tête désespère ma rivale, Mme de Banneleuse. Regardez-la qui se démène et s'impatiente; elle attend sa part de votre temps précieux. Allez la consoler, je vous rends votre liberté.

Archibald haussa les épaules, sans bouger de place.

— Cette jeune femme a dû être fort jolie, autrefois. Elle a tort d'enfreindre la défense que j'ai lue sur un écriteau, à l'entrée du village: « La mendicité est interdite dans la commune de Jossé. » — Je pourrais répondre à votre plaisanterie, et ceci n'en serait plus une, que notre conversation impatiente une autre personne, quelqu'un de plus sérieux que Mme Louison.

— Qui voulez-vous dire?

— Je ne me reconnais aucun droit sur vos secrets, même si je les devine.

Elle le regarda en face. Avec un élan de bravade:

— Faites-vous allusion à M. de Tournoël? Je serais très flattée qu'il me recherchât. J'ai pour lui beaucoup d'estime.

— Pas plus que moi. Souvenez-vous. Je n'ai pas attendu cette heure pour vous dire que nul homme n'est plus digne de votre estime. Et si vous permettiez à un ami d'insister, j'ajouterais aujourd'hui: nul ne mériterait mieux que vous recommenciez votre vie à son bras.

Mme Fianona s'était rassise, comme malgré elle. Dominée, frémissante de l'effort où il la contraignait, elle dit:

— Quel plaisir prenez-vous à me tourmenter? Je viens de vous découvrir tout ce qui enchaîne ma liberté. Vous connaissez maintenant ma triste position: et vous semblez bien connaître la sienne. Vous savez donc que tout projet où je le mettrais de moitié serait insensé?

— Nullement. Pour lui comme pour vous, s'il voulait m'écouter, l'horizon s'éclaircirait vite. Mais il ne recevra plus de ma bouche les conseils de sagesse. Il ne les accepterait que d'une autre. Vous a-t-il parlé de ce qui s'est passé entre nous?

— Il ne m'a parlé de rien: quelques mots seulement de ses ambitions, de ses espérances; ce qu'il en disait tout à l'heure devant nous tous.

— Alors, laissez-moi vous exposer ses vues, les miennes, et soyez juge.

M. Robinson rapporta son premier entretien avec le capitaine. Le résumé qu'il en fit fut exact, véridique. Il n'atténua aucune

des objections de l'officier. Millicent l'écoutait avec une attention concentrée.

— Mais c'est très noble, tout ce qu'il vous disait!

— Et très chimérique. Comme toute sa conception de la vie, du patriotisme, des moyens à employer pour réussir dans son grand dessein. Entendez-moi bien, chère madame. Je ne voudrais pour rien au monde fausser une conscience droite; je voudrais redresser un esprit vigoureux qui raisonne à faux, et lui faciliter sa belle tâche, dont il voit mal les conditions nécessaires. M. de Tournoël est un homme du plus grand mérite; mais c'est un militaire; chez les meilleurs d'entre eux, autant que j'ai pu observer, l'habitude d'agir toujours par ordre a brisé les ressorts audacieux de la volonté. C'est de plus un Français; et les Français vivent dans leurs songes; ils peuplent l'univers de fantômes qu'ils prennent pour des réalités. M. de Tournoël a trouvé le bloc de marbre d'où sortira une belle statue, il est capable de la sculpter, mais il ne veut attaquer ce bloc qu'avec un vieux ciseau émoussé. Je lui offre de meilleurs outils; il ne les acceptera pas de ma main: il me considère comme un traître de mélodrame, il me prête l'intention de lui voler sa trouvaille, alors que je voudrais créer la statue en collaboration avec lui.

— Et vous comptez sur moi, interrompit Millicent, pour vaincre ses scrupules, pour l'amener à servir vos intérêts?

— Je ne fais aucune différence entre les siens et les miens, ils m'apparaissent étroitement liés, je vous l'affirme. Et je vous affirme qu'à sa place, j'agirais comme je lui conseille d'agir.

L'accent de sincérité qu'il mit dans cette déclaration frappa Mme Fianona. Sincère, M. Robinson l'était à cette minute; ceux qui ont étudié de près cet homme remarquable n'en douteront pas. Les suggestions d'Hiram Jarvis le faisaient sortir par momens de son naturel, les flatteries du prophète déchaînaient en lui des accès de mégalomanie; il se ruait alors contre l'obstacle dans une ivresse d'énergie, il imaginait des combinaisons machiavéliques pour triompher de cet obstacle. Le naturel positif reprenait vite le dessus. C'était le cas dans l'affaire africaine. Archibald la croyait bonne, il avait besoin de Tournoël pour la mettre sur pied ; et il estimait que Tournoël n'y pouvait rien sans lui. Pourquoi ne pas s'entendre pratiquement, loyalement? A tout prix, il fallait amener l'officier à cette entente. Les résistances de son patriotisme ombrageux? Étroitesse de vue, enfan-

tillage incompréhensible pour l'Américain. Le nouvel empire appartiendrait un jour à la race la plus forte ; que ce dût être l'anglo-saxonne, un fou pouvait seul en douter. Arrêter une belle et grande affaire par crainte de cette fin inéluctable, c'était, dans la pensée de ce remueur de mondes, un acte déraisonnable, anti-humain : la sottise superstitieuse d'un sauvage qui hésiterait à lancer sa pirogue sur le fleuve, parce que le fleuve ira nécessairement se perdre dans la mer.

— Croyez-moi, continua-t-il : j'ai voulu servir, en même temps qu'une œuvre où mon activité trouve satisfaction, l'homme indispensable à cette œuvre : un homme dont je fais grand cas, parce qu'il travaille comme moi à l'élargissement, à la transformation de notre vieux globe. Il me plairait de l'avoir pour partenaire dans une des parties que je joue avec ce gros ballon. Vous paraissez disposée à unir votre sort au sien : nouvelle et très forte raison pour que je sois encore plus porté à servir cet homme. Vous réfléchirez aux paroles que je tenais à vous dire ce soir. S'il s'obstine dans ses préjugés, ce sera, sachez-le bien, aux dépens de ses ambitions, de son bonheur, du vôtre. Comme vous le disiez tout à l'heure, tout vous sépare du pauvre officier qui court après une ombre insaisissable, qui ne peut vous offrir ce qu'il n'a point lui-même : l'indépendance, le nécessaire, la sécurité de la vie. Qu'il écoute mes propositions raisonnables, et tous les obstacles sont aussitôt aplanis : riche, libre, certain de vous apporter un empire, il n'aura plus qu'à solliciter de vous le mot qui le fera pleinement heureux.

Blessée et demandant grâce, avec le geste instinctif de repousser une main qui l'eût prise à la gorge, Millicent s'écria :

— De quel droit le préjugez-vous, ce mot ? Vous parlez comme si Dieu vous avait fait l'arbitre de nos destinées : vous qui ne m'êtes rien,... qui n'avez rien voulu être pour moi !

Ce fut lui qui se leva, cette fois : debout dans la clarté que projetaient sur sa personne les lampes du salon voisin, il attacha sur elle un regard aigu, énigmatique : un regard dont elle eut peur, et qu'elle devait se rappeler plus tard. Il laissa tomber ces mots, scandés lentement :

— Arbitre de votre destinée... C'est bien ce que je veux être.

Et s'éloignant, de son pas tranquille et mesuré, il rejoignit la compagnie. Tournoël manœuvra aussitôt pour se rapprocher de Mme Fianona ; elle ne se sentit pas le courage d'affronter de

nouvelles agitations; alléguant une fatigue de tête qu'elle éprouvait réellement, elle se retira dans sa chambre.

Longtemps, le sommeil lui refusa l'apaisement et l'oubli. Les paroles d'Archibald tintaient à ses oreilles; elle les creusait, elle y accoutumait son esprit; comme il arrivait toujours à ceux qui venaient de discuter avec cet homme, elle lui donnait raison après coup, tout en sentant qu'il froissait les plus chères habitudes, les plus fines délicatesses de son âme. Elle s'endormit enfin; d'un sommeil pénible, bientôt troublé par un cauchemar. Elle se promenait dans un jardin charmant, empli d'oiseaux qui chantaient et de fleurs magnifiques; la plus belle de ces fleurs l'attirait; une éclatante rose de France, au bout d'une allée de myrtes et de lauriers. Et voilà qu'un grand mur d'argent rugueux sortait de terre, se dressait tout autour du jardin, interceptait l'horizon; les oiseaux s'enfuyaient avec des cris d'effroi, passaient par-dessus le mur circulaire; il se rapprochait, elle s'y heurtait, elle s'y meurtrissait les mains en voulant cueillir la rose. Dans le cercle qui se resserrait, elle tournait, inquiète; le mur d'argent broyait les fleurs, avançait sur elle, l'enfermait dans l'étroit espace, qui devenait un puits noir, profond, où elle étouffait... Son cri d'épouvante l'éveilla en sursaut.

XII. — SUR LE VIVIER

Moucheron était en train d'amarrer la barque à l'anneau scellé dans une pierre, sur la berge du vivier, au pied de la tour. Vêtu d'une vareuse et coiffé d'un paillasson qu'il jugeait irrésistible, Émile venait de faire à Mme de Banneleuse les honneurs de la pièce d'eau. Louison secouait ses jupes mouillées.

— Merci, monsieur Moucheron. Délicieuse promenade. Mais je dois à la vérité de dire que vous ramez très mal. Voyez comme vous avez aspergé ma pauvre robe! Et mes bas : des fontaines!

— Si l'on peut dire! On voit bien que vous ne fréquentez pas Bougival, madame : mes talens y sont notoires; même que les camarades du lycée m'avaient surnommé Palinure; depuis le jour où ils me poussèrent à l'eau tandis que je dormais en tenant la barre du canot.

— Qui est celui-là? Un canotier fameux à la Grenouillère?

— Non; un canotier classique, un personnage de pensum; celui qui barrait sur la galère d'Énée le Troyen.

— Eh bien, Palinure, vous avez volé votre réputation; ou il faut croire que ces dames de Bougival vous inspiraient mieux que moi.

— Vous voulez dire qu'elles m'intimidaient moins, madame. Aujourd'hui, mes mains tremblaient!

— Je m'en aperçois trop. Je suis toute trempée! Je cours me changer.

— Et vous ne savez même pas ranger les avirons, s'écria Mme de Lauvreins, qui assistait du bord à ce colloque. Elle sauta dans la barque; d'une main experte à toutes les choses du sport, elle assujettit les rames à leur place réglementaire. En se relevant, elle aperçut Mme Fianona qui la regardait faire, d'une fenêtre de la tour.

— Belle rêveuse, descendez, lui cria Peg, venez promener votre rêverie sur l'eau; la soirée est idéale, et M. Moucheron est infatigable : Louison l'a calomnié, il veut se réhabiliter.

— Certainement; tout aux ordres de madame, dit galamment Émile.

Sa situation au château grandissait chaque jour. Toléré d'abord sur le pied d'un secrétaire chargé d'une tâche, traité avec cette politesse mesurée qui conseille à un subalterne l'effacement convenable, il s'était vite émancipé, il avait regagné ses distances en se rendant indispensable partout et à tous. Les châtelains lui savaient gré de ses trouvailles flatteuses dans leur chartrier. Il s'était chargé de faire aboutir, par l'intermédiaire d'un camarade de la presse radicale, une demande de l'évêque à la direction des Cultes, une réclamation du général aux bureaux de l'Intendance. Le duc ayant tué la veille un milan de la grosse espèce, Moucheron lui avait dit : Je vais vous naturaliser ce rapace. — Et il empaillait l'oiseau fort proprement. Christian lui avait témoigné sa satisfaction en l'armant d'un fusil pour la deuxième journée de chasse : amabilité dont il se repentit, d'ailleurs, quand Émile logea son premier grain de plomb utile dans le mollet d'un rabatteur. Bibliothécaire, archiviste, empailleur, marinier, et surtout boute-en-train, il devenait grand favori; et l'on a vu qu'il en était déjà aux familiarités avec la petite Banneleuse, laquelle ne détestait point de s'encanailler un peu.

Mme Fianona descendait sur la berge. Le duc et Tournoël sortaient au même instant des écuries voisines. L'officier venait

de subir pour la seconde fois l'historique de chaque queue de cheval, la généalogie des poulains, les conférences de son hôte sur la supériorité d'un mobilier hippique où tout défiait la critique : stalles pavées en mosaïque, panneaux des box luisans comme des miroirs, mangeoires de faïence sans rivales dans le département.

— M. de Tournoël embarque-t-il avec nous? demanda Millicent.

Elle s'installait dans le bateau, avec cette grâce lente et chaste qui caractérisait tous ses mouvemens. Louis s'empressa de déférer à l'invitation indirecte.

— Bon voyage! leur cria Mme de Lauvreins : je ne vous accompagne pas, je me dois à mes hôtes. — Et se ravisant soudain :

— Monsieur Moucheron, vous avez expédié le compte rendu pour l'*Oceanic Herald?*

— Non, madame, mais il est prêt.

— Malheureux! vous oubliez que le facteur ne passe pas deux fois dans notre désert. Il est temps encore : j'envoie le cocher au bourg. Allez bien vite chercher votre article.

Émile fut sur le point de dire que le pli était préparé, sur la table du vestibule : mais le subtil garçon devina l'intention de la duchesse, sortit de l'embarcation, disparut et ne revint pas.

— Je suis sûre que M. de Tournoël est excellent marin, fit Peg; — un explorateur du grand lac africain! Il saura bien vous piloter sur notre petit Tchad.

Elle décocha un regard d'intelligence, espiègle et provocateur, à l'amie qui réprimait un sourire en la foudroyant de ses yeux fâchés. Tournoël ne se fit pas répéter l'ordre : il engagea les avirons dans les tolets, poussa vivement au large.

Il dirigeait la barque vers la rive opposée. La forêt y dévale du sommet des collines en masses profondes, les chênes et les trembles font une large barre d'ombre sur l'eau qui baigne leurs pieds. Près de descendre dans cette mer de verdure, le soleil la nimbait d'une lumière cuivrée; ses rayons obliques rasaient les cimes des arbres, filtraient entre les dernières branches, allumaient des flammes roses sur la nappe où glissait le bateau. Il n'y avait ni vent ni haleine dans l'air léger, encore chaud à cette fin de jour; la nacre éparse dans l'atmosphère de septembre estompait en douceur toutes les lignes du paysage, arêtes bril-

lantes de l'ardoise sur la silhouette grise du château, lointains boisés qui bleuissaient à l'horizon, nuages colorés de pourpre sur le pâle outremer du ciel. Quelques taches rousses annonçaient l'arrière-saison, dans le feuillage des arbustes où elle choisit ses premières victimes. On était à cette limite indécise des beaux jours qui change de nom avec les dispositions de chacun : l'été encore, pour les natures exubérantes, sourdes aux pas furtifs du temps; déjà l'automne pour les complexions intuitives, sensibles aux nuances des choses qui déclinent et finissent. Il en est de nous comme des arbres de la forêt : tous ne sentent pas à la même heure l'éveil du printemps, l'alanguissement de l'automne; les espèces plus délicates devancent la saison des autres.

Millicent appartenait à cette famille hâtive : âme de passage, elle avait les intuitions des oiseaux migrateurs. Elle s'absorbait dans la contemplation des jeux de lumière sur le miroir irisé; son corsage de gaze blanche y mettait un reflet d'aile de cygne. Tournoël ramait et la regardait. Les quelques phrases banales échangées au départ moururent vite sur leurs lèvres : après les mots sur lesquels ils s'étaient séparés l'avant-veille, la conversation ne pouvait reprendre entre eux que pour une réciproque ouverture des cœurs. Elle l'attendait, ramassée dans un silence qui était déjà un encouragement à parler. Il laissa tomber les rames; la barque avait traversé tout le découvert de l'étang, elle entrait dans la zone ombreuse que protégeait la voûte des chênes; des roseaux l'arrêtèrent, au fond d'une petite anse où s'égouttaient les sources forestières. Un tapis de plantes aquatiques prolongeait la végétation de la berge sur ces eaux sombres et fraîches. Quelques fleurs attardées, nénuphars et boutons jaunes du souci d'eau, perçaient le réseau flottant où s'emmêlaient la renouée, le plantain, la lysimaque; les fuseaux lancéolés de la massette et de la sagittaire frôlaient le flanc du bateau. Millicent se pencha sur le bordage, ramena la longue tige d'un nénuphar blanc. Elle voulut la redresser : les gouttes d'eau qui tombaient du calice sur sa main l'obligèrent à relever sa manche; les perles liquides roulèrent sur l'attache du bras, y retrouvèrent la blancheur mate de la corolle d'où elles sortaient.

Gênée par le regard que le jeune homme attachait sur ce bras nu, elle dit, pour rompre un silence devenu trop lourd :

— Aimez-vous ce lis des étangs, si pâle, qui pleure toujours en ployant sur sa tige? Pour moi, c'est un souvenir d'en-

fance. Nous habitions près de Padoue une maison entourée de fossés : les *ninfées*, comme nous les appelons, y venaient en abondance : j'allais en cueillir des brassées et je m'en faisais des couronnes.

— Je sais, dit-il, une autre fleur d'eau que vous aimeriez; une plante vagabonde que j'ai souvent poursuivie, sur les bords marécageux du Tchad, entre les lotus et les papyrus. Le botaniste de la mission l'affublait d'un nom savant, la *pistia stratiotis;* mes noirs la nommaient dans leur langage : « l'herbe sans patrie, » parce qu'elle flotte sur les eaux, toujours errante. Elle me plaisait, la plante fugitive.

— Oui, fit-elle, je crois que je l'aimerais, votre herbe sans patrie. Quel meilleur emblème de ma vie?

Il se pencha vers elle, avec des yeux de prière.

— Comme vous dites cela tristement! Avant-hier, vous m'aviez fait espérer que vous me parleriez de vos peines. Hier, vous n'en avez pas trouvé l'occasion. On vous accapare, dans cette maison. Le soir, pas moyen de vous dire un mot : vous étiez en puissance de milliardaire.

— Toujours ces allusions! Un soupçon rancunier empoisonne chacune de vos paroles. Expliquez-vous franchement : vous me croyez en coquetterie avec M. Robinson?

— Qu'en sais-je? N'est-il pas toujours occupé de vous?

— Bien moins que vous ne pensez. Il est parti ce matin, il prenait congé de moi hier soir : rien là que de très naturel.

— On ne m'ôtera pas de l'esprit qu'il exerce sur vous une sorte de fascination. Je l'ai observé : ses yeux de faucon vous guettent comme une proie assurée.

— Merci pour le compliment, dit-elle en riant. Ils vous déplaisent donc bien, ces yeux américains? Moi, j'aime les yeux couleur de mer. Ne suis-je pas libre?

Elle le vit si malheureux qu'elle ajouta aussitôt, en le regardant avec bonté :

— Mais j'aime aussi les yeux couleur de ciel.

Elle releva la tête, avec une expression de curiosité enfantine, comme pour vérifier la similitude de nuance entre les prunelles du jeune homme et le bleu de là-haut. Elle reprit, sérieuse :

— Le hasard m'a rapprochée de M. Robinson. Il n'a eu pour moi que de bons procédés. Il ne m'a jamais adressé un mot de

galanterie. Si vous le connaissiez mieux, vous sauriez que cette force maîtresse d'elle-même ne s'amuse pas aux amourettes.

— Il le fait accroire. C'est très habile. Et c'est par là que sa force dédaigneuse vous attire, vous pique au jeu. Autrement, je ne m'expliquerais pas qu'une nature comme la vôtre, faite de toutes les délicatesses, ne se détournât point avec dégoût de l'unique source de cette force, de la vile supériorité de l'argent.

— Vous vous trompez. Sa supériorité lui vient des énergies de sa pensée, de sa volonté, bien plus que de son argent.

— Je n'en crois rien. Il sert un maître dont on est toujours l'esclave. Son argent est une force indépendante de lui, qui le mène et le précipite où elle veut.

— Vous êtes injuste, je vous assure. M. Robinson est un homme de valeur; un type intéressant de l'homme de l'avenir.

Apre et passionnée, la voix de l'officier éclata, comme répondant à un défi :

— Et je suis l'homme du passé, n'est-ce pas? Un pauvre homme! — L'homme de toujours, sachez-le bien, tel qu'il fut et sera éternellement; aussi longtemps qu'on le tirera des entrailles douloureuses de la femme, pour aimer, souffrir, rêver l'impossible, et mourir de n'avoir pu l'étreindre.

— Parlez-m'en donc, de ces rêves qui vous occupent; et laissons là votre bête noire, cet Américain auquel je ne pensais plus. Parlez-moi de vos grands projets. Êtes-vous si découragé que vous n'aperceviez aucune chance de réussite?

— Oh! ce n'est pas seulement à ces projets que se rapportaient mes paroles!

— Vraiment? Je les croyais votre unique et constant souci. Je serais très fière, si vous me mettiez de moitié, comme une amie sûre, dans les préoccupations qui sont le plus cher intérêt de votre vie.

— Je ne vous en apprendrais rien que vous ne sachiez. Je me suis assigné une tâche, j'y rencontre des difficultés, je dois vaincre des résistances, je les vaincrai. C'est mon métier d'homme. Et je serai d'autant plus satisfait en touchant le but que j'aurai quelque peu peiné sur la route. Non, ce n'est point là le rêve impossible.

— Eh quoi! Quand vous aurez atteint ce but, ne serez-vous pas parfaitement heureux?

— Je le croyais... jusqu'à ces derniers temps. Maintenant, j'en doute. Ces retards que je maudissais, il y a des jours où j'ai peur et honte de m'en consoler, puisqu'ils m'ont permis de vous connaître... Mais ils ne voient donc rien, ces beaux yeux absens, ils ne lisent pas dans les cœurs qu'ils prennent?

Il saisit la main de Millicent, la retint entre les siennes; avec des mots ardens, toute son âme déborda. Il dit à la jeune femme ce qu'elle savait, ce qu'elle voulait entendre : son premier émoi, le soir de l'Opéra, ses troubles, ses luttes, l'obsession grandissante de jour en jour, l'irrésistible besoin de la revoir qui l'avait conduit à Jossé. Il dit les paroles primordiales et toujours inouïes, toujours réinventées par les jeunes cœurs lorsqu'ils en découvrent au fond d'eux-mêmes le trésor caché : fleurs du Verbe, qui partagent avec les fleurs du printemps le don magique d'un perpétuel renouveau; premières-nées sur les lèvres des premiers hommes, éternellement neuves pour tous ceux qu'elles ont créés; neuves comme le baiser qu'elles appellent, comme l'inépuisable vouloir d'y transmettre la vie transmise.

Elle le laissa tout dire. Puis, avec effort, en se raidissant contre un enchantement, elle répondit :

— Je veux vous croire. Vous ne parlez pas à une indifférente. Mais vous êtes-vous demandé où vous alliez? Vous a-t-on dit qui je suis? Si vous ne le savez pas, c'est le moment de vous en instruire.

Simplement, sans réticences, elle lui fit un tableau succinct de sa vie passée; elle rappela les longues années sans joies, la solitude de son âme expatriée, l'attente vague d'un jour meilleur qui ne venait jamais; elle s'expliqua sur sa condition présente : libre en apparence, esclave en réalité de sa détresse matérielle, elle allait repartir, comme partent les pauvres émigrans de son pays, pour chercher par delà l'Océan un pain douteux; plus désespérée que ces misérables, qui ont du moins devant eux le mirage de l'inconnu; tandis qu'elle retournait s'ensevelir sous les ruines d'une vie trop connue. Mme Fianona conclut sur ces mots :

— Vous aussi, vous repartirez pour un autre monde, à l'aventure, mais avec une confiance dans votre destinée que je ne puis avoir dans la mienne. Je ne vous fais pas l'injure de croire que vous m'avez choisie comme un passe-temps agréable, entre deux voyages. Je pense — je pense avec beaucoup de douceur — que vous avez pu songer un instant à moi comme à une compagne

qui vous aurait aimé, suivi, soutenu dans vos nobles entreprises. Cela ne peut pas être. Oh! ne protestez pas, ne faites pas de sermens! Nous ne sommes plus des enfans. Pour vaincre ces difficultés dont vous me parliez, vous n'aurez pas trop de toutes vos forces, de toute votre indépendance. Je n'attacherai pas à vos pieds mon triste poids de misère. Votre vie ne s'abîmera pas dans l'effondrement de la mienne. Jamais. Décidez maintenant si c'est l'indifférence qui me dicte cette résolution.

Il se taisait. Comme un voyageur pressé s'arrête la nuit sur la route, aux clartés de la lanterne qui lui signale une barrière, son esprit s'arrêtait sur des perspectives qu'il n'avait pas envisagées. Une tendre sympathie d'âme et l'ivresse d'un violent désir l'avaient entraîné vers la jeune veuve : ce que serait leur amour, si elle cédait à ce désir, il ne se l'était pas demandé. L'instant d'avant, alors qu'il la suppliait du regard et de la parole, sans préméditation, tout à l'emportement de la passion, il se fût indigné si une voix lui eût dit qu'il voulait se jouer de cette femme, étonné si cette voix l'eût averti qu'il engageait toute sa vie sur quelques mots. Il ne savait pas, il ne réfléchissait pas : homme, il désirait. Elle venait de l'éclairer. La voyant si sérieuse, si touchante, Tournoël comprit qu'elle attendait de lui le don irrévocable, qu'elle jugeait ce don impossible, et qu'il l'était en effet.

Perdu dans ses pensées, il en cherchait une où se reprendre. Leurs yeux s'étaient quittés. Ils écoutaient tous deux, machinalement, le faible sanglot de la source qui pleurait dans le vivier Le saut brusque d'un barbeau sur la mare, près de la barque, réveilla leur attention anéantie. De nouveau leurs regards se rencontrèrent, émus, incertains.

— Vous voyez bien, fit-elle, que vous n'avez rien à me répondre. Rentrons, puisque nous nous sommes tout dit.

— Non, s'écria-t-il avec une exaltation renaissante, laissez-moi vous garder encore. Mais nous causerons mieux en marchant. Venez faire quelques pas dans la forêt, sur ce sentier solitaire qui monte entre les chênes : qu'il y ait au moins ce soir d'humbles créatures heureuses, ces mousses où vos pieds se seront posés.

Il poussa la barque à terre, sauta sur la berge, tendit les mains à Millicent. Elle le suivit docilement. Il lui prit le bras et se serra contre elle, dans l'étroite sente où l'on avait peine à marcher deux de front entre les ronces.

— Parlez-moi encore de vous, dit-il, de votre passé. J'en veux tout savoir.

— Et moi je ne sais rien du vôtre. Ne voulez-vous pas le faire revivre et me le donner un peu?

Homme d'action, de ceux qui regardent en avant, Tournoël s'attardait rarement à la remembrance des jours révolus. Il obéit pourtant aux sollicitations de la douce voix qui le pressait de rappeler ces jours. Elle voulut qu'il racontât ses années d'enfance, partagées entre la maison familiale et le lycée de Clermont. Louis n'avait pas connu son père, un jeune capitaine tué à Frœschwiller six mois après la naissance du garçon. Sa mère l'avait élevé dans un âpre repli des monts d'Auvergne, non loin du manoir pittoresque dont il portait le nom. Les Tournoël, dépossédés depuis longtemps de ce château seigneurial, avaient été réduits par la fortune adverse à quelques hectares de mauvaise terre, autour d'une bicoque tapie dans la coulée de lave qui forme le ravin d'Enval : le *Bout du monde*, comme on l'appelle dans le pays. De l'extrémité supérieure de cette gorge, par une échancrure de la roche basaltique, le regard plonge sur la plaine riante de la Limagne. Pour l'enfant qui gîtait entre les dures pierres noires, ces vallées aperçues de loin étaient un monde merveilleux, le vaste univers où s'échappaient ses rêves. Fils d'un pauvre officier, il avait suivi par goût autant que par nécessité la carrière paternelle, comme la seule où il pût vivre noblement. Boursier de Saint-Cyr, il était sorti de l'École sans autre capital que sa volonté d'arriver.

— Et voilà, disait-il à Millicent, comment je suis devenu le petit lieutenant qui eut sa première bonne fortune à Sospel, avec votre premier sourire. Depuis, j'ai langui dans l'obscurité : l'aventure africaine m'en a tiré. Comme jadis ma plaine de Limagne, l'Afrique m'a ouvert les larges horizons dont je ne puis plus me passer. Les joies de vouloir, d'agir, d'espérer, je ne les ai vraiment connues que du jour où je me suis tâté dans cette épreuve de moi-même.

Elle ne se tint pas pour satisfaite de ces généralités ; elle le pressa de questions plus intimes, avec une curiosité féminine de le confesser sur sa vie sentimentale, sur ce qu'il en avait pu donner à d'autres avant qu'elle en reçût l'offrande. Il retournait ces questions à la jeune femme ; et tous deux se complaisaient à découvrir des affinités entre les circonstances de leur jeunesse,

entre leurs premières émotions devant la nature et parmi les hommes. Ils reformaient sur un même modèle ces commencemens d'existence qu'ils voulaient se figurer semblables, déjà marqués d'un sceau de prédestination. Besoin instinctif de deux âmes qui s'unissent, et s'étonnent naïvement qu'en un même univers elles aient pu vivre si longtemps indépendantes, ignorantes l'une de l'autre. Elles vont se rechercher dans le passé, comme pour ajouter au temps de l'amour, — à la pauvre petite minute dont on pressent qu'elle sera brève, — tout ce que l'on eut de vie consciente avant de renaître à une vie nouvelle. Cette communion rétrospective, Louis et Millicent en étaient d'autant plus avides qu'il leur était défendu d'espérer une communion dans l'avenir.

L'avenir ! Chacune des paroles qu'ils échangeaient le leur montrait plus difficile, et chacune de ces paroles les liait davantage. Tout ce qu'ils s'apprenaient mutuellement de leurs destinées en faisait apparaître l'incompatibilité; et chaque pas dans l'étroit sentier rapprochait un peu plus leurs personnes, chaque contact déchaînait en elles des puissances aimantes qui s'entr'appelaient éperdument. Leur raison n'apercevait que barrières et séparations, tandis que se rivaient entre eux les anneaux d'amour, forgés avec toutes les fibres secrètes par les petites mains futures de ce qui veut être.

Autour d'eux, la forêt se recueillait dans la paix du soir. Les coulées de lumière se faisaient plus rares à travers le feuillage obscurci. Tout au bout du chemin, dans une clairière, un lambeau de ciel apparaissait; l'or du couchant y poudroyait encore. Les dernières flèches du soleil partaient de ce foyer, venaient frapper au hasard des troncs qu'elles incendiaient : un pin sanglant dans la pourpre de son écorce, un bouleau dont le fût argenté se teintait de rose. L'un après l'autre ces incendies s'éteignirent. La nuit qui tombe du ciel sur les plaines semblait monter du sol dans la forêt, sortir des racines et ramper jusqu'au faîte des arbres rembrunis. On eût dit que se libéraient les masses d'ombre emprisonnées tout le jour au fond des halliers, et qu'elles reconquéraient leur empire, s'y répandaient comme un flot noir sur ses digues rompues. La futaie prenait sa figure crépusculaire. Atelier de travail durant le jour, on y perçoit le sourd labeur de ces grands êtres pour végéter, s'accroître, transformer les élémens dans leur substance. On y entend les mille bruits du

monde animal, pullulant sous leur abri protecteur. Le travail cessait au départ de l'ouvrière qui l'active, la lumière. Les bruits diurnes s'évanouissaient. L'immense laboratoire de vie redevenait le temple aux nefs profondes, gardiennes d'un divin mystère. Les arbres s'immobilisaient dans leurs attitudes de vieux hommes en prière, leurs branches s'inclinaient comme des bras chargés de bénédictions.

— Regardez, disait Millicent, chacun d'eux a sa physionomie, son âme douce ou tragique.

Et sortant d'elle-même à l'appel de ces harmonies visibles, elle oubliait un instant ses agitations intérieures ; elle peignait d'un mot divinateur les sentimens que traduisait à ses yeux le geste auguste d'un chêne, d'un ormeau. Louis l'admirait, subjugué par le sens subtil des apparences qu'elle lui révélait. Elle le confondait par la richesse et la mobilité de sa nature, cette enfant qu'il avait vue à certaines minutes si enfant, candide ou coquette, et qui se découvrait maintenant maîtresse des grands secrets de la forêt, sœur et contemporaine des arbres séculaires, interprète inspirée de leur sagesse. Prosterné au fond de son cœur devant celle que chaque mot lui faisait adorer plus humblement, il ne résista pas, il obéit sans murmure à l'ordre muet, quand elle posa sur son bras pour le ramener vers le vivier ; craintive, il le devinait, défiante de lui, d'elle-même, à l'approche de la nuit énervante dans ce lieu solitaire.

Au bord de l'eau, elle s'arrêta, se retourna vers la forêt, jeta un long regard sur le sentier qui s'effaçait dans l'ombre.

— Je n'oublierai jamais cette promenade, dit-elle tristement, je la regretterai toujours.

— Madame... Millicent ! Ne me quittez pas ainsi. Ne dites pas de mots irrévocables. Il est impossible que vous condamniez à jamais un amour que votre cœur n'a pas repoussé. Les obstacles, nous les surmonterons. Un homme qui aime triomphe de tout !

— Pas de la fatalité. Elle pèse sur nous. Repartez, allez à votre but glorieux. Du fond de ma retraite lointaine, je n'aurai de pensées et de vœux que pour votre succès. Je le voudrais si grand ! Oubliez-moi... Pas tout à fait. Quand vous naviguerez sur votre grand lac, maître et souverain comme vous le désirez, souvenez-vous quelquefois de cette promenade sur le petit étang de Jossé.

— Mais il n'est pas question de mon départ! Le plus probable est qu'ils ne me renverront jamais là-bas!

— Ils sont donc bien méchans, ou bien aveugles, ces hommes qui n'ont pas confiance en vous! Ils vous écouteront, j'en suis sûre. Comment ne verraient-ils pas ce que vous valez, ce que vous pouvez? M. Robinson l'a bien vu, lui qui se dit tout prêt à vous assister dans votre œuvre...

— Encore cet homme! fit Tournoël d'une voix redevenue dure. — Et son regard se détourna, se fixa obstinément à terre. — Ah! il vous a dit comment il voulait me prendre à son piège!

— Ne soyez pas mauvais, et dur pour moi, à cette minute. Je vous le répète, votre prévention vous égare. Quand il disait cela, j'avais la conviction intime qu'il vous appréciait à votre valeur, qu'il désirait vous faire du bien.

— Du bien!... Et vous a-t-il dit qu'il entendait faire de moi l'instrument de ses brigandages? Vous a-t-il dit ce qu'il me demandait en échange de son assistance? — Ma fierté de soldat, mon avenir de chef, mon honneur, et peut-être la trahison des intérêts de mon pays, par-dessus le marché!

— Est-ce possible? Vous exagérez, mon ami : de son point de vue, il n'apercevait certainement pas les choses ainsi. Mais vous êtes seul juge. Vos raisons doivent être bonnes, nobles, comme tout ce que vous faites. Je ne sais pas, moi, j'ignore tout de ces affaires compliquées. Je sais seulement que je veux votre triomphe, à n'importe quel prix; et j'écoutais avec bonheur l'homme qui paraissait si sûr de vous faciliter tout... *tout!*

— Et qui voulait me rendre indigne de vous, Millicent!

— Oh! pour cela, je suis tranquille. Vous ne serez jamais indigne de moi : aussi vrai que vous ne serez jamais à moi, puisque votre conscience vous défend de saisir cette dernière branche de salut!

L'accent de souffrance qui gémissait dans ces mots bouleversa le cœur de Louis. Son regard se reporta sur le cher visage : une grosse larme y perlait au bord des cils. Il ne se maîtrisa plus, ses lèvres s'avancèrent, impatientes de sécher cette larme dans un baiser. D'un geste rapide et tendre, Millicent le prévint, saisit des deux mains la tête du jeune homme, l'appuya contre son sein.

— Cher, cher ami, prenez là, dans mon cœur, tout ce que j'ai de force : faites votre grandeur avec mon sacrifice; tout ce que vous ferez sera bien.

Il l'enveloppa d'une étreinte passionnée, voulut l'attirer tout entière sur sa bouche, sur sa poitrine. Elle se dégagea doucement.

— Non... je vous supplie... La nuit vient, on nous attend... Que je n'emporte pas de cette heure bénie un regret amer, une honte... Gardez-moi digne de vous, moi aussi!

Elle se laissa glisser dans la barque, s'affaissa sur le banc, toute brisée de son effort et de son émotion. Il reprit les rames, démarra lentement entre les herbes. Sous le ciel libre, ils retrouvèrent la clarté du crépuscule; une brume montait des eaux immobiles du vivier: grand disque d'argent taciturne dans son écrin noir de forêts, il ne s'animait plus d'aucune vie, d'aucuns reflets. Fuyante sur ce disque dans le voile de brouillard, la barque semblait porter des ombres. Leur traversée fut silencieuse au retour comme à l'aller; mais ce n'était plus le silence de tout à l'heure, chargé d'attente et palpitant de promesses: c'était le silence déchiré de ceux qui n'ont plus rien à se dire, leur cœur s'étant vidé de ses espérances. Au pied de la tour, Millicent débarqua la première, tandis que Louis maintenait le bateau. Elle se retourna vers lui.

— Merci, dit-elle; merci pour tout. — Du bout des doigts qu'elle portait à sa bouche, elle fit le geste de lui envoyer un baiser.

— Oh! s'écria-t-il, un mot encore, un dernier mot, de grâce; un mot d'espoir!

— Je ne sais pas espérer. Il faut avoir appris toute jeune. Je n'ai jamais appris.

— Dites au moins que vous attendrez des jours meilleurs. Ils viendront, je vous le jure. Millicent, dites que vous m'aimerez!

— Faites comme si je l'avais dit... en ajoutant: Toujours.

Elle disparut sous les arcades italiennes de la loggia, parmi ses pâles sœurs des médaillons, comme une de ces délicates figures de marbre qui s'en fût retournée dans son pays.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

(*La quatrième partie au prochain numéro.*)

UN ÉPISODE

DE

L'HISTOIRE RELIGIEUSE

DU XVIIE SIÈCLE

I

LA COMPAGNIE DU SAINT-SACREMENT

I. — LA COMPAGNIE DU TRÈS SAINT-SACREMENT DE L'AUTEL (1627-1666)

C'est un document bien étonnant que ces « Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement (1) » qui, découvertes au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale par le P. Le Lasseur, il y a une vingtaine d'années, — analysées, en 1888-89, dans les *Études* de la Compagnie de Jésus, par le P. Clair, avec une discrétion qui en atténuait et éteignait singulièrement l'importance, — exhumées de nouveau en 1899, non sans beaucoup de partialité et quelques erreurs, par M. Rabbe dans la *Revue historique*, — viennent enfin d'être intégralement publiées par D. Beauchet-Filleau, moine bénédictin, et commentées dans un ouvrage très documenté et très intéressant, par M. Raoul Allier, professeur à la Faculté de théologie protestante.

L'histoire que raconte ce manuscrit est si extraordinaire que, lorsqu'il réapparut, le premier mouvement des historiens fut de le suspecter. Mais l'authenticité n'en est pas contestable. L'auteur,

(1) *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement par le comte René de Voyer d'Argenson*, publiées et annotées par le R. P. dom Beauchet-Filleau, moine bénédictin. Paris, Oudin, 1 vol. in-8°. — *La Compagnie du Très Saint Sacrement de l'Autel, la Cabale des Dévots* (1627-1666). Thèse présentée à la Faculté de théologie protestante de l'Université de Paris, par Raoul Allier, Paris, Armand Colin, 1902, 1 vol. in-8°; ou in-12 sous ce titre : *La Cabale des Dévots*.

René II de Voyer de Paulmy, comte d'Argenson, ancien ambassadeur de France à Venise, maître des requêtes, était un homme grave, et mérite tout crédit. C'est à l'archevêque de Paris, Louis-Antoine de Noailles, qu'il adresse, en 1696, cette relation; et il n'y a pas de motif de douter que, comme il l'assure, il n'y reproduise les « registres » officiels d'une Compagnie dont, membre et dignitaire, il avait « connu tout le fonds, » et dont il voudrait que le nouveau chef du diocèse de Paris prît en main le rétablissement. D'ailleurs, d'autres documens émanant de la même Compagnie, découverts, çà et là, au siècle dernier, en province (1), et restés inaperçus, concordent, dans leurs renseignemens partiels, avec la narration générale de Voyer d'Argenson et se trouvent avoir confirmé par avance les faits, — si étranges, — qu'elle nous révèle.

D'abord, la naissance, au beau milieu du XVIIe siècle, sous le règne de Louis XIII et le gouvernement de Richelieu, d'une société catholique secrète. — Puis, en pleine monarchie absolue, sa durée pendant trente-neuf ans, sa diffusion par toute la France, en comptant parmi ses adhérens plusieurs des personnages religieux et politiques les plus en vue, le Père de Condren et saint Vincent de Paul, le duc de Ventadour et le maréchal de Schomberg, M. Olier et Bossuet, le prince de Conti et le premier président de Lamoignon. — Enfin et surtout, la part que cette association, privée, secrète et illégale, paraît avoir prise, de 1631 à 1660, aux plus grandes affaires de l'Église de France, à certains actes du gouvernement, à la vie de la société française.

Mais ce qui n'est pas moins singulier, c'est l'oubli, presque complet (2), où restèrent pendant plus de deux siècles l'existence

(1) Le *Registre* de la Compagnie du Saint-Sacrement de Limoges avait été publié par M. Alcide Leroux, archiviste de la Haute-Vienne (*Bulletin archéologique du Limousin*, t. XXXIII et t. XLV, et *Archives historiques de la Marche et du Limousin*, t. I). — Le *Registre* de la Compagnie de Grenoble avait été utilisé par M. P. Prudhomme, archiviste de l'Isère (*Hist. de Grenoble*). — D. Beauchet-Filleau joint à la reproduction du manuscrit d'Argenson les statuts de la Compagnie du Saint-Sacrement de Poitiers et les « Règlemens pour la petite Société du Saint-Sacrement aux petites villes et à la campagne », et il fait espérer la publication prochaine des Compagnies de Limoges, Grenoble et Marseille. Nul doute que les chercheurs avertis n'ajoutent de nouveaux documens à l'enquête ainsi commencée.

(2) Quelques histoires, imprimées du reste, et connues, en faisaient mention : par exemple, l'*Histoire générale du Jansénisme* (1700), par dom Gabriel Gerberon, t. II, p. 447 sqq.; *les Mémoires du P. Rapin*, publiées en 1865 par M. Aubineau, t. II; la *Vie de M. Olier*, par Faillon, t. I, p. 153; mais, sauf le P. Rapin, — dont Sainte-

paradoxale et l'activité puissante de cette société. Une si tardive résurrection de documens d'une telle valeur est propre à nous rappeler une fois de plus ce que disait Fustel de Coulanges : « qu'on n'est jamais trop peu pressé d'écrire l'histoire. »

II. — UNE SOCIÉTÉ SECRÈTE CATHOLIQUE AU XVIIe SIÈCLE

Il faut avouer que, pour se dissimuler aux contemporains comme à la postérité, la Compagnie du Saint-Sacrement fit tout le possible.

Non pas, peut-être, qu'elle ait eu, aussi tôt que M. Allier l'affirme, le propos délibéré de vivre et de travailler dans l'ombre. Henri de Lévis, duc de Ventadour, lieutenant-général du Roi en Languedoc, mystique soldat qui, en 1627, conçut l'idée d'un vaste effort collectif de propagande et d'action catholique; le Père Philippe d'Angoumois, capucin de Paris, et l'abbé de Grignan, ses premiers confidens, étaient, à ce qu'il semble, des dévots trop ingénus et trop enthousiastes pour croire tout de suite qu'un aussi beau et aussi utile dessein que le leur dût s'abriter dans une clandestinité humiliante. Aussi songèrent-ils d'abord à faire imprimer leurs statuts, et s'empressèrent-ils de donner avis à Louis XIII de leur entreprise et de solliciter son assentiment (1). Mais il est certain aussi qu'en fait de reconnaissance et d'assentiment, ils se contentèrent vite, et de peu. « M. le Garde des sceaux Châteauneuf » leur eût aisément obtenu des lettres patentes « du grand sceau; » ils refusèrent. Une lettre de cachet leur suffit, par laquelle le Roi faisait savoir à l'archevêque de Paris qu'il leur avait « permis de s'assembler, à la condition d'être informé de temps en temps de ce qui se passerait dans leurs assemblées. » Le refus, catégorique et persistant, que fit l'archevêque de Paris, d'ajouter son approbation à celle du Roi ne les arrêta pas plus qu'à Lyon le mécontentement (du

Beuve a trop discrédité le témoignage, — aucun de ces auteurs ne donnait une idée exacte (faute, sans doute, de l'avoir eue lui-même) de l'importance de la Compagnie.

(1) D'Argenson, p. 17. — Et même en 1628, ils faisaient circuler, au moins parmi les personnes « que l'on jugeait propres à l'esprit de la Compagnie qui se projetait, » un « petit imprimé » de propagande (D'Argenson, p. 10-11). Ce ne fut que le 16 avril 1634 que la Compagnie résolut de ne point imprimer les règlemens. Les statuts du groupe de Poitiers, fondé en 1642, énoncent franchement le caractère mystérieux de la Compagnie ; ceux du groupe de Paris, rédigés en 1631, n'en font pas mention.

moins au début) de l'archevêque Alphonse-Louis du Plessis de Richelieu, frère du cardinal. A ces oppositions on passa outre. On déposa respectueusement dans le « coffre » la lettre de Louis XIII, dont il fut délivré copie quelquefois, — rarement, — à celles des Compagnies qui souhaitèrent d'être renseignées sur leur situation légale (1); on décida « qu'on demeurerait dans le silence » et qu'avec cette unique garantie « on continuerait les assemblées. » Mais on s'appliqua dès lors, — c'était en 1631, — « à les tenir le plus secrètement possible (2). » Et ce secret, la Compagnie du Saint-Sacrement, pendant les trente-cinq ans qu'elle vécut ensuite, le maintint et l'accrut avec la plus minutieuse attention.

A peine est-elle née, — cette société qui compte parmi ses fondateurs un capucin et un jésuite (3), — qu'elle se hâte de s'interdire à elle-même d'admettre en son sein « tout prêtre appartenant à une congrégation. » Cela, entre autres raisons, parce qu'un religieux, « n'étant pas maître de lui-même, » aurait dû « faire connaître à ses supérieurs tout ce dont il serait chargé par la Compagnie. » — Après avoir commencé par tenir dans des couvens ses séances hebdomadaires, elle y renonce « parce qu'on y était trop observé. » — Même « le lieu de l'assemblée, s'il n'y en avait point d'arrêté, » pouvait être choisi par le président et, par conséquent, changé par lui selon sa prudence. On alla jusqu'à décider qu'il valait mieux « qu'il n'y eût pas un lieu fixe. » Et, si l'on ne nous dit point que, pour s'y rendre, le « manteau couleur de muraille » fût recommandé, au moins voyons-nous qu'à Poitiers, « ceux des messieurs de la Compagnie qui ont ordinairement des laquais à leur suite » sont priés « de s'en défaire quand ils viennent à l'assemblée. »

Une société dont « le secret est l'âme » ne doit pas être trop nombreuse. De là, le mode de recrutement adopté d'assez bonne heure. L'admission des membres nouveaux, qui, au début, dépendait de l'assemblée, fut bientôt confiée au seul comité directeur, formé par les « officiers. » Et ceux-ci n'admettaient de postulans qu'après une soigneuse information, portant non seu-

(1) D'Argenson, p. 35, n'indique, comme en ayant reçu copie, que les groupes de Lyon et de Rouen.

(2) D'Argenson, p. 9-24.

(3) Le P. Suffren, confesseur de Marie de Médicis, et aussi, à ce moment, de Louis XIII.

lement sur la probité et la piété des candidats, mais « sur leurs dispositions aux emplois que donne la Compagnie et sur leur docilité d'esprit. » En outre, le « supérieur, » pendant les trois mois de sa charge, n'avait pas le droit de faire recevoir plus de deux personnes. Les accessions nouvelles ne s'élevaient donc, ce semble, qu'au chiffre de huit par an.

Du reste, on n'encourage guère les membres à attirer des adhérens. « Ne point parler de la Compagnie, — leur enjoint-on par-dessus tout; — ni de ses œuvres, ni de sa conduite, ni des particuliers qui la composent; ne la point faire connaître en quelque manière, ni par quelque moyen que ce soit. » Sur cette discrétion, les statuts de Poitiers précisent encore : « Ne nommer en aucune manière la Compagnie, ni à ses amis qui n'en sont pas, *ni ceux qui sont mariés à leurs épouses, enfin pas même à ceux qu'on estimerait d'une piété et d'une intégrité de mœurs assez grandes pour mériter qu'on leur propose de s'y engager.* » Tout ce qui est loisible, en fait de propagande, c'est de laisser vaguement entendre que l' « *on* connaît *des personnes*, sans en nommer aucune, qui s'assemblent pour travailler à quelques bonnes œuvres, avec lesquelles, si ces personnes se trouvent d'inclination de vouloir se joindre, on leur pourra offrir de leur en procurer la connaissance... »

Puis, de ces membres recrutés et triés avec tant de circonspection, l'initiation est parcimonieusement limitée. C'est oralement, soit par les exhortations individuelles des « anciens » chargés de l'instruction des « nouveaux, » soit par les homélies entendues aux séances, que les néophytes apprennent à connaître « l'esprit » de la Compagnie. Dans celle de Paris, les statuts (encore que, rédigés avec une sobre prudence, ils ne continssent que des principes généraux, sans rien de bien compromettant) n'étaient communiqués qu'en copies, et avec de rigoureuses restrictions qui devaient rendre cette communication aussi rare et aussi peu dangereuse que possible. « Ceux à qui ils le seront, disent les règlemens de Poitiers comme ceux de Paris, s'en chargeront sur l'inventaire qui sera entre les mains du secrétaire, les rendront au plus tôt, et n'en donneront ni retiendront copie. »

Le reste du temps, rien de plus étroitement gardé que les archives.

« Chaque Compagnie aura un coffret pour mettre ses re-

gistres et ses papiers. On y collera cet écriteau : *Ce coffret et tout ce qui est en dedans appartient à M. N... qui en a la clef et qui me l'a donné en dépôt.* Le dépositaire de ce coffret aura soin d'en faire une marque dans son Journal ou d'en parler dans quelque acte qui en donne connaissance après son décès. »

Mais on s'inquiétait toujours pour ces « papiers, » lors même qu'on les savait en mains sûres. A chaque instant la Compagnie de Paris les « fait rapporter. » En 1655, elle les réclame en grande hâte au comte Hercule de Belloy, marquis de Montaguillon, capitaine des gardes de Gaston d'Orléans, qu'elle avait chargé d'écrire son histoire. Et, en 1658, elle fait mettre sur « l'écriteau » « le nom d'une personne de qualité, afin que, si le dépositaire venait à mourir sans s'en être dessaisi, qui que ce fût ne prît la liberté de l'ouvrir. » Pour plus de sûreté, ce ne fut pas un gentilhomme que l'on choisit, mais un magistrat : ce fut M. de Lamoignon, « alors maître des requêtes, depuis premier président du Parlement de Paris. » Cent ans après, son arrière-petit-fils devait rendre à peu près le même service à Diderot.

Pour toute société secrète, c'est du côté des affaires financières qu'il y a toujours un danger de divulgation. La provenance des ressources indispensables à toute entreprise, même spirituelle, excite les curiosités malveillantes. C'est apparemment pour cela que les fondateurs avaient établi d'abord la quête à huis clos, aux séances mêmes. On ne tarda pas à s'apercevoir qu'à toutes les dépenses de la Compagnie le produit de ces collectes était loin de suffire. On admit les donations et les legs. Seulement, il fallait veiller à ce que les formes légales fussent accomplies sans trahir le bénéficiaire. La société, qui ne voulait avoir « aucune liaison ni communication avec aucune compagnie de finance sous quelque titre que ce fût, » n'en voulait non plus aucune avec les notaires du Roi ou les percepteurs des droits d'enregistrement ou les cours de justice. Il fut donc établi que « les choses se feraient » au profit de la Compagnie « sans qu'elle parût à l'extérieur, » qu'on « ne parlerait jamais d'elle aux contrats de fondation, de donation, ni de testament, ni autres actes publics. » On régla la marche à suivre par les testateurs donateurs et les légataires fictifs. « Les testateurs donateurs choisiraient deux ou trois confrères comme particuliers, mais qui seront approuvés par la Compagnie. Ils inscriront dans leur testament : « Je veux qu'il soit mis entre les mains de MM. N...

N... et N... la somme de... pour être employée aux œuvres de charité *qu'ils savent*, sans qu'ils soient tenus d'en rendre compte. En cas de décès de l'un des trois, les deux survivans en nommeront un qui leur sera indiqué par la Compagnie. » Comment se fit-il qu'un jour un bon prêtre, pourtant maître de la Chambre des comptes de Paris, commit l'étourderie de *nommer* la Compagnie dans son testament? « Celle-ci ne voulut prendre aucune connaissance » de ce legs imprudent.

Un autre péril de publicité résulta pour elle, de bonne heure aussi, de son succès même.

A peine le groupe de Paris était-il définitivement constitué (décembre 1630) que « Dieu multipliait son ouvrage par l'établissement à Lyon d'une compagnie formée sur son modèle. » Et, après Lyon, ce fut Orléans, puis Angers, La Flèche, Aix, Blois, Marseille, Cahors, Arles, Tours, Toulouse, Poitiers, Caen, Toulon, Bordeaux, Senlis, Laval, Rouen, Périgueux, vingt autres villes. D'Argenson en nomme cinquante-trois. M. Allier en compte cinquante-six et croit, très vraisemblablement, qu'il y en eut davantage (1).

Mais, dans la plupart des fondations nouvelles, il s'agissait, d'abord, de refaire ce qu'on avait fait à Paris : de cacher la Compagnie aux autorités locales, et, en premier lieu, à l'évêque. Car il ne faut pas que sur ce point les statuts nous fassent illusion, ni les « mémoires » théoriques rédigés par deux des confrères les plus éminens, MM. du Plessis-Montbard et de Renty, et que d'Argenson cite avec insistance dans son plaidoyer à l'archevêque de Paris en vue du rétablissement de la Compagnie. Sans doute les statuts nomment « les prélats » parmi les personnes qui *peuvent* entrer dans la Compagnie; mais ils ne disent pas que l'ordinaire du lieu y *doive* entrer de droit. Et, si M. de Renty proclame que les évêques en sont « supérieurs nés, » il ne conseille pas de les en faire supérieurs effectifs et actifs. Les grands honneurs que les règlemens prescrivaient de leur rendre indiquent précisément le contraire. Quand l'évêque viendra assister à une réunion, on se lèvera à son entrée; on lui donnera la première place à la droite et au-dessus du supérieur. Mais on ne lui donnera pas la présidence. On l'assoira sur un fauteuil, — dont, pour éviter toute jalousie, il est prévu qu'en

(1) Allier, p. 234.

son absence, ses grands vicaires ne jouiront pas. — Mais, sur ce fauteuil, l'évêque ne fait rien; il semble même qu'il soit invité, respectueusement, à ne rien dire. C'est ce qu'exprime avec une ingéniosité alambiquée, où l'on serait tenté de voir quelque ironie, M. de Renty : « L'évêque nous représente, dit-il, dans l'assemblée, l'autorité et la paternité de Dieu; *et son silence nous y marque* sa sainteté et *sa retraite au trône de sa gloire.* » Aussi bien y eut-il probablement peu d'évêques sur ce « trône de gloire » et d'inaction, car il y en eut peu qui connurent la Compagnie. D'Argenson a beau dire que, « pleine de respects pour MM. les évêques, elle recevait avec joie tous ceux qui témoignaient désirer d'y avoir entrée : » il ne nous en cite qu'un exemple (1). Les seules villes où elle mit l'évêque dans sa confidence furent probablement celles dont l'évêque connaissait par avance, ou même faisait partie de la société avant son élévation à l'épiscopat. D'après les noms et les dates donnés par d'Argenson, complétés par M. Allier, on peut calculer que, sur les cent vingt-sept archevêques ou évêques de la France de 1635, il y en eut, au plus, vingt affiliés à la Compagnie. Partout ailleurs, c'est-à-dire dans près de quarante villes, on se cache d'eux. On se cache de ceux mêmes qui, comme Pierre Scarron, à Grenoble, sont des prélats zélés, de qui les œuvres devraient édifier la Compagnie, et qu'elle devrait compter édifier par les siennes. Et le moyen qu'elle emploie pour rester ignorée d'eux fut, sans doute, plus d'une fois celui que la candeur de d'Argenson nous dit avoir fort bien réussi à Périgueux : on fit approuver à l'évêque les statuts d'une *Confrérie*, — comme il y en avait beaucoup alors, — du Saint-Sacrement, — confrérie publique, ostensible, qui fut le manteau derrière lequel la *Compagnie* du Saint-Sacrement s'abrita.

A mesure que les Compagnies se multipliaient, il s'agissait aussi de dissimuler leur filiation et leurs rapports. Là encore, les artifices employés par la Compagnie sont très ingénieux, trop ingénieux. Ainsi, en 1659, M. de Bagni, le nonce du Pape, ami et admirateur de la Compagnie, voulait à toute force en établir, à Rome même, une semblable. Maintes fois il avait demandé, à cet effet, communication des statuts. On éludait toujours. Enfin, par déférence, il fallut céder. Mais alors, non seulement « il fut

(1) Celui de Pierre Pingré, qui, sacré, en 1659, évêque de Toulon, se fait agréger avant son départ à la Compagnie de Paris.

arrêté qu'on en retrancherait tout ce qui pouvait manifester la Compagnie de France; qu'on les traduirait en latin, afin qu'on ne pût soupçonner que l'idée en venait de Paris ; » on fit mieux : « *on dressa ces statuts en sorte qu'ils ne parussent que comme le projet d'une Compagnie à former, et non comme les statuts d'une Compagnie déjà formée.* »

En outre, la Compagnie de Paris, s'autorisant non seulement de sa qualité de « Mère, » mais de ses fonctions de « patronne » et de chargée d'affaires de toutes les Compagnies de province, en profitait pour diriger la conduite de ses « filles, » restées ses clientes et ses obligées. Maintes fois elle morigène les indiscrètes qui commettaient des imprudences propres à les « manifester; » — qui (à Marseille, par exemple) laissaient voir trop aisément leurs statuts et leurs règlemens. — Elle leur rappelle qu'elles n'en pouvaient « donner aucune communication, même à MM. les évêques ou à MM. les gouverneurs qui auraient dévotion de former de semblables Compagnies, sans l'avis et le consentement de celle de Paris. » Surtout elle réprimande les groupes nouveaux qui (comme à Marseille encore, ou à Caen) prétendaient communiquer les uns avec les autres, sans passer par la « source. » A cette prétention, la Compagnie de Paris résista longtemps d'une manière absolue. Il fallut des sollicitations réitérées pour obtenir d'elle qu'au moins certaines succursales, situées aux extrémités du royaume, eussent la faculté d'entretenir correspondance avec leur voisine : Bordeaux avec Limoges, Nîmes et Marseille avec Avignon. Ce ne fut qu'à regret, en tremblant, que Paris permit ces rapports directs, et en stipulant bien « qu'il ne serait jamais accordé aux Compagnies de correspondance générale, mais seulement en particulier, de Compagnie à Compagnie (1). »

Dans cette résistance, y avait-il de l'amour-propre, un désir de primauté reconnue et de suprématie maintenue? Il y avait aussi la crainte [et fort juste, comme l'expérience le prouva (2)] que ces correspondances multiples et ces relations de voisinage ne décelassent beaucoup trop l'entente commune, et ne rendissent inutiles les précautions infinies que la Compagnie apportait dans l'exercice de son activité.

Ses décisions elles-mêmes avaient encore des dessous, si l'on peut dire, ultra-secrets. Une partie des motifs qui les avaient

(1) D'Argenson, p. 257.
(2) D'Argenson, p. 49-50.

dictées, comme une partie des moyens qui en devaient assurer l'exécution, échappait aux membres ordinaires et n'était sue que des seuls « officiers ». Ces officiers, — un supérieur, un directeur, un secrétaire, — se réunirent à part dès l'origine, et, depuis 1638, mensuellement. Après avoir commencé par ne remettre à leur discrétion que les affaires de moindre conséquence, on en arriva à consentir que « toutes les propositions regardant l'Église, les ordres religieux, les affaires publiques, ou la conduite de la Compagnie, » ou, d'une façon plus vague encore, « tous *autres sujets importans*, » ne se fissent jamais publiquement, c'est-à-dire dans l'assemblée générale hebdomadaire « qu'après en avoir conféré en particulier avec le supérieur. » Bien plus, il suffisait que « quelque affaire » parût au supérieur de nature « *à trop occuper* la Compagnie » pour qu'il eût le droit « de la renvoyer à l'assemblée des officiers » ou de « commettre trois ou quatre personnes de son choix sur lesquelles *on s'en reposerait* (1). » A la délibération collective d'idées pieuses, à la communion d'initiatives charitables établie par les fondateurs, se substituait peu à peu l'absolutisme d'un comité évoquant à lui toutes les entreprises d'importance, pour en mieux assurer le secret.

La même prudence réglait le choix des actes. Dès 1633, se défiant de son propre zèle, la Compagnie de Paris s'interdisait, « comme pouvant la manifester, » non seulement toutes les démarches de parade et de cérémonie, telles que la députation que l'on avait commencé d'envoyer, à la façon des autres confréries, à la messe de la Madeleine et à la procession des Billettes (2), mais même des actes de piété ou de charité jugés trop voyans. Elle supprime ainsi le catéchisme « que l'on faisait depuis l'origine aux laquais des confrères pendant les séances. »

Quant à l'accomplissement des bonnes œuvres dont la Compagnie croyait pouvoir se charger, sa façon, invariable, de procéder était indirecte, souterraine.

Son intervention devait laisser aussi peu que possible de traces *écrites :* « On n'écrira jamais de corps à des particuliers, mais seulement de Compagnie à Compagnie. » Aux particuliers

(1) D'Argenson, p. 275.

(2) Procession que les Frères hospitaliers de la charité Notre-Dame faisaient le dimanche de Quasimodo en commémoration du miracle de la Sainte-Hostie profanée par un Juif en 1290.

« on fera écrire par quelqu'un des confrères. » Sa « voie » est constamment la *voie excitative*. « La Compagnie, disent les documens cités par d'Argenson, n'agit jamais de son chef ni comme corps. » « Jamais la Compagnie n'agira par elle-même, répètent les statuts de Poitiers; c'est par le moyen des particuliers qu'elle aura recours aux grands vicaires, aux évêques, » au Pape même, si besoin (1), « pour les choses spirituelles ; » — « à la Cour, aux gouverneurs et intendans, aux magistrats, aux juges, » aux amis mondains influens, « pour les choses temporelles. » — Et, dans ces démarches de conseillère ou de solliciteuse, il ne faut pas qu'elle soit, si peu que ce puisse être, entr'aperçue. Il faut que les émissaires qu'elle fait mouvoir la couvrent. S'ils sont membres de la Compagnie, ils devront, — orgueilleux par docilité, — chercher à donner l'impression qu'ils agissent à titre privé, de leur propre mouvement, écarter tout soupçon qu'ils agissent par ordre ou par instigation. Si ce sont des étrangers que ces membres lancent sur « les puissances, » ceux-là seront bien aises, par amour-propre, de revendiquer l'initiative qu'ils croient avoir, et le mérite des bons conseils qu'on leur souffle.

Derrière ces instrumens, ou inconsciens ou interposés, dont les uns sont discrets par ignorance, et les autres par obéissance, une enquête sur la Compagnie aurait pu malaisément atteindre le moteur dirigeant. En 1659, « les officiers de la ville de Blois se tourmentaient fort pour la découvrir, parce qu'elle faisait souvent des coups de force et de grandes œuvres qui surprenaient. » Y réussirent-ils ? C'est douteux, car ces « coups de force, » la Compagnie les faisait avec l'appui de Son Altesse Royale le Duc d'Orléans, retiré à Blois. Or, le Duc d'Orléans, dit d'Argenson, lui donnait cet appui « *sans la connaître* (2). »

Donc le secret était bien, en vérité, comme ne craint pas de le proclamer d'Argenson, « l'âme de la Compagnie. » Mais pourquoi? Pourquoi ses conducteurs lui répétaient-ils, sous toutes les formes, que ce secret devait être son « grand amour » et « la première des voies qui formaient son esprit; » — que « lui seul » il la distinguait « d'avec toutes les autres Compagnies (3), »

(1) D'Argenson (1639), p. 83.
(2) Voir D'Argenson, p. 195 et *passim*.
(3) D'Argenson, aux années 1659 et 1660, et p. 272 : « Le secret est le maintien de sa force ;... sans lui, elle se perdra. »

— qu'il lui était « tellement essentiel que, si vous l'ôtiez, elle ne serait plus elle-même? »

Un jour que la Compagnie d'Angers s'en étonnait, et demandait le motif de cette subtile organisation et de ces façons de conspiration occulte, la Compagnie de Paris lui répondit que « le désir d'imiter la vie cachée du Sauveur dans cette Eucharistie dont elle portait le nom » était la « principale cause de ce soin si exact à demeurer cachée, » — et c'est encore ce qu'affirme le récent éditeur (1) du manuscrit de Voyer d'Argenson. Il y a plus d'apparence aux raisons données par M. du Plessis-Montbard, dans un mémoire « sur l'esprit de la Compagnie » que d'Argenson analyse. « La fin de ce secret, — écrivait ce pieux personnage (2), — est de donner moyen d'entreprendre les *œuvres fortes* avec plus de *prudence*, de *désappropriation* (entendez : de désintéressement), avec plus de succès et moins de contradiction. Car l'expérience a fait connaître que l'éclat est la ruine des œuvres... et que la *propriété* (entendez : l'amour-propre, l'intérêt de vanité) est la destruction du mérite et du progrès en vertu. » Et cela est, sans contredit, d'une psychologie clairvoyante et d'une « spiritualité » salutaire. Mais à la question précise que nous nous posons en ce moment répond surtout l'aveu de Du Plessis-Montbard sur le secret considéré comme la condition du succès et de l'efficacité. Quelques réserves que fasse à l'égard de toute entreprise secrète la délicatesse de la conscience moderne, il faut bien avouer aussi, pour être entièrement sincère, ce que l'on sait de reste, je veux dire à quel point est vrai le mot connu, que le bruit ne fait pas de bien, et que le bien ne fait pas de bruit. Les intentions les plus pures, les projets les plus bienfaisans ont besoin quelquefois de se dissimuler pour réussir, pour trouver grâce auprès de ceux mêmes qu'ils servent. A plus forte raison, quand il est des gens qu'ils contrarient; — quand il s'agit non pas seulement de charités ordinaires, mais de fondations nouvelles et de réformes; — quand il s'agit d'un ensemble de projets et d'une suite d'entreprises, telles que les entreprises et les projets que l'on va voir.

(1) Dom Beauchet-Filleau, *Préface*, p. 6.
(2) D'Argenson, p. 193 sqq. Ce mémoire fut envoyé aux provinces en 1660.

III. — LES ŒUVRES DE LA COMPAGNIE

« Empêcher tout le mal, procurer tout le bien, » c'est en ces termes que la Compagnie du Saint-Sacrement avait coutume d'exprimer son ambition. Or, si présomptueuse que cette ambition puisse paraître, il faut avouer que, dans la mesure du possible, elle parvint à la remplir. Et l'historien, très exact, mais plutôt sévère, qu'elle vient de trouver, reconnaîtrait aussi volontiers que son panégyriste d'autrefois qu'elle avait « l'œil à tout » et que « nuls besoins n'échappaient à ses soins et à sa vigilance. »

Les besoins matériels, d'abord.

Dès la « supériorité » du duc de Ventadour, pendant que l'on en était encore à établir solidement la Compagnie, » elle commence de travailler au soulagement des « pauvres mendians de Paris. » Et quoique, dans leur état, ce soit surtout « la désolation des âmes » qui l'émeuve, il s'en faut qu'elle oublie les corps. Si elle recommande à ses visiteurs d'hôpitaux de faire confesser et baptiser, elle leur prescrit aussi de tenir la main à ce « que les religieux soignent et habillent les petits enfans des femmes malades, parce qu'il en mourait un grand nombre de croupir longtemps dans leurs lits. » En 1636, elle fait « taxer » la viande « au profit des pauvres malades. » Dès 1632, elle avait épuisé son « coffret, » que plusieurs fois elle endettera, malgré les règles de prévoyance qu'elle s'impose souvent et qu'elle viole toujours.

C'est que la Compagnie de Paris, — pour ne parler que d'elle, — ne limite pas sa charité à Paris. En 1627, à la misère endémique dont le bas peuple de presque toutes les villes de France et la presque-totalité de la population rurale souffraient depuis la fin du XVIe siècle, s'était ajoutée la peste, qui dura jusqu'en 1632. Puis, en 1636, la guerre, l'invasion. Puis, de 1642 à 1653, la surcharge croissante des impôts et la guerre civile. Puis, en 1659, 1660, 1662, la famine. Durant ces trente-cinq ans d'épreuves différentes et continues, la Compagnie de Paris s'occupe aussi des environs de Paris et des provinces les plus éprouvées : Champagne, Lorraine, Picardie. Ce qui ne l'empêche pas de pourvoir à d'autres nécessités extraordinaires ou lointaines : à l'Hôtel-Dieu d'Angoulême, aux pestiférés de Toulouse, aux pauvres Espagnols

que le gouvernement français retient sur ses galères, comme aux captifs qui rament chez les pirates barbaresques. Ce n'est qu'en 1655 qu'elle se résigne à se décharger des pauvres honteux. Jusque-là, elle s'évertuait à réaliser ce rêve, de « donner, » comme dit d'Argenson, « à tout le monde ; » « d'étendre, » comme il dit encore, « son zèle » à toutes les conditions, et « parmi toutes les misères du monde (1). »

Sa charité n'est pas seulement l'aumône banale en argent, ni l'aumône ingénieuse en nature, comme quand elle expédie de « petits blés » de semence aux laboureurs de Picardie et de Champagne, ou qu'elle distribue aux paysans de la banlieue de Paris meubles et ustensiles pour « rétablir leurs ménages » dévastés ; — ni même l'aumône en soins médicaux, comme quand elle envoie à travers la France « un chirurgien chargé de tailler gratuitement les pauvres villageois atteints de la pierre (2). » Elle veut atteindre la misère dans ses causes.

Il y a quelque chose, en sus de la famine, des épidémies et des guerres, qui ruine les petits : c'est la justice avec ses formalités, l'administration avec ses vexations. En 1636, la Compagnie de Paris « eut avis que certains archers du Prévot de l'Ile et de la Monnaie, sous de faux prétextes, emprisonnaient souvent des paysans sans décret ni écrou, et abusaient de la simplicité de ces pauvres gens pour exiger d'eux des sommes qu'ils ne devaient point et un prétendu *droit des prisons*. » Elle informe aussitôt de ces rapines le procureur général, qui les fait cesser (3). En 1643, indignée de voir que « les riches et les puissans accablent souvent les pauvres et les faibles par des procès, » elle établit que « le Supérieur nommera tous les trois mois quelques personnes de la Compagnie « capables » de donner aux pauvres « un appui désintéressé (4). » En 1655, elle délègue « deux personnes fort expérimentées pour apporter quelque remède aux abus et aux longueurs des procédures (5). » L'un de ses membres, le comte Gilbert-Antoine d'Albon, allant plus loin, propose la création d' « un Conseil charitable pour terminer les procès à l'amiable ; » et

(1) D'Argenson, p. 135. — Pendant la Fronde, quelques Compagnies de province contribuèrent au soulagement des paysans des environs de Paris : par exemple, Aix et Laval. Cf. D'Argenson, à l'année 1652.

(2) D'Argenson, p. 132, 149.

(3) *Ibid.*, p. 64.

(4) *Ibid.*, p. 90.

(5) *Ibid.*, p. 151.

cette proposition, adoptée, eut « de grands succès (1). » Dans le même sens, elle rêvait, lorsqu'elle mourut, mieux encore. « Afin d'empêcher les usures » qui rongent les familles (2), elle étudia à plusieurs reprises le projet de constituer « une Société assez puissante pour prêter charitablement et sûrement » aux nécessiteux.

Ces « misérables, » qu'elle s'efforçait de tirer de la détresse, elle les suit une fois tombés sous le coup de la loi et les défend contre les rigueurs de la législation pénale, alors dure, et souvent aggravée, dans l'exécution, par l'arbitraire. « Dès les derniers mois de 1630, avant même les négociations infructueuses avec l'archevêque de Paris (3), » elle avait commencé à s'occuper des galériens. La première chose qu'elle gagne, c'est, en payant la solde de quatre gardiens, que l'on fasse « prendre l'air » aux forçats qui, « ne sortant plus des basses-fosses, pourrissaient tout vivans. » Elle demande qu'on les soigne lorsqu'ils sont malades, commet des gens qui leur fassent tenir « remèdes et bouillons » et qui vérifient si les aumônes qu'on leur destine arrivent à leur adresse. Puis, plus exigeante, elle voudrait qu'on détachât de la *chaîne* ceux qui tombent malades en route et qu'on les fît monter en « charrette. » Puis, à ceux qui attendaient à Paris, dans la tour Saint-Bernard (4), le départ de la triste caravane, elle fait délivrer, à partir de 1634, « un extrait de leur condamnation, portant le temps de leur peine, » de peur que les geôliers, faute de le marquer à leur arrivée, ne les retiennent plus longtemps que ne portait l'arrêt. La même année, elle suggère au procureur général de faire une enquête sur la cherté des vivres qu'on leur « survendait » scandaleusement. Plus tard, ayant appris qu'indûment on extorquait trente livres à tout galérien qui bénéficiait d'une commutation de peine, elle fait, grâce à l'entremise de la duchesse d'Aiguillon, abolir cet abus. Dans cette surveillance bienfaisante des galères, les Compagnies d'Aix, de Toulon, de Marseille, — celle-ci qui fonde l'hôpital spécial des galériens, — rivalisent avec la Compagnie de Paris (5).

(1) D'Argenson (1656), p. 181.
(2) *Ibid.* (1664), p. 233.
(3) Allier, p. 51.
(4) Située à la porte du même nom, qui existait à l'endroit « où se rencontrent aujourd'hui la rue des Fossés-Saint-Bernard, le boulevard Saint-Germain et le quai de la Tournelle. » Alfred Franklin, *Les anciens plans de Paris*, t. I, p. 108.
(5) Allier, p. 54; D'Argenson, p. 101.

Dans les prisons ordinaires, les Compagnies pénètrent aussi et agissent.

Celle de Paris, au lendemain de sa naissance, informe le procureur général « des désordres que causaient dans les prisons des femmes de mauvaise vie. » Elle fait établir des « grilles » pour les visiteurs. Elle obtient, — et cette délicatesse de compassion mérite d'être signalée dans un siècle peu sensible, — que les huissiers de la Tournelle n'aillent plus « lire l'arrêt aux condamnés à mort sans qu'ils aient auprès d'eux quelqu'un pour adoucir le coup. » En 1636, elle profite d'une occasion pour arracher à l'autorité « un règlement général » qui coupe court à toutes « les exactions d'argent des bas officiers de la justice. » A cet effet, non contente d'avoir mis en mouvement les maîtres des requêtes, le procureur général, le chancelier, elle fait le possible pour que l'exécution des réformes décrétées soit durable. En 1640, elle désigne *trois* particuliers pour visiter régulièrement *chaque* prison, recueillir les réclamations et les requêtes des détenus, solliciter pour les prévenus non encore jugés l'expédition de leurs affaires. Jusqu'en 1663, jusqu'à sa fin, malgré les obstacles qu'on ne manque pas à lui susciter, elle continuera d'assister, « tant en spirituel qu'en temporel (1), » la population des prisons.

Entre temps, elle avançait un dessein qui intéressait à la fois le régime pénitentiaire d'alors et l'assistance des indigens en liberté, — dessein dont, longtemps avant elle (2), on avait eu l'idée, mais qui, dès les premiers temps de son existence, l'occupa et ne cessa, vingt années durant, de l'occuper : — celui de créer un *Hôpital général* où seraient réunis, gardés et entretenus tous ces « pauvres mendians, » dont « la nation libertine et fainéante (3) » grouillait dans l'abomination de la Cour des Miracles au faubourg Saint-Marceau. Pour dissiper ou discipliner cette armée de la misère et du vice, les édits du Roi, les arrêts du Parlement, les ordonnances de police n'avaient rien fait (4). Il

(1) D'Argenson, p. 223.

(2) Dareste de la Chavanne, *Histoire de l'Administration monarchique*, I, 236. Un hôpital général fut fondé à Lyon en 1614 (G. Picot, *Hist. des États-Généraux*, t. IV, 2e éd., p. 414).

(3) *L'Hôpital général de Paris* (1676), p. 2, dans Allier, p. 64.

(4) Sur les embarras du gouvernement à ce sujet, voyez les lettres de Marillac et de Mathieu Molé dans les *Mémoires* de ce dernier, édition Champollion-Figeac, t. I, p. 519.

fallait que la Compagnie, par deux de ses membres, « M. Vincent et M. du Plessis-Montbard, » s'en mêlât, et, lorsqu'en avril 1656, fut signée une déclaration du Roi ordonnant « que tous les mendians de l'un et de l'autre sexe, valides ou non, seraient enfermés dans un hôpital et employés aux travaux en leur pouvoir, » la Compagnie du Saint-Sacrement de Paris aurait pu, à juste titre, revendiquer ce résultat comme sien (1). Déjà, du reste, ses « filles » de Marseille et d'Angoulême avaient créé le même établissement. Dès 1646, celle de Marseille était parvenue à interner au moins une partie des bohémiennes vagabondes (2), contre qui vainement les confrères de Paris sollicitaient (3) plus tard une déclaration royale. Et, de 1657 à 1664, celles d'Orléans, de Toulouse, de Grenoble, de Périgueux, voire de Sainte-Reine en Bourgogne, réussissent, elles aussi, à fonder, dans leurs villes, ces « dépôts de mendicité, » qui durèrent.

Un autre champ bien spacieux, dit D'Argenson, à donner de l'emploi à la ferveur, » c'était la réforme des mœurs publiques, et pourtant, « jusqu'alors, personne n'avait fait profession de mettre un frein aux désordres » qui, un peu partout, se donnaient librement carrière.

A peine avait-elle tenu quelques « assemblées » que la Compagnie de Paris l'entreprend.

Pour commencer, elle se risque seulement à essayer de purifier, — d'abord, comme nous l'avons vu, les parloirs, — ensuite l'intérieur même des prisons. En 1635, elle obtenait qu'on y séparât les femmes de mauvaise vie des femmes honnêtes. En 1634, elle passe aux églises. Elle se hasarde à faire la guerre non seulement aux « rendez-vous de galanterie » qui se tenaient couramment à Notre-Dame » et ailleurs, mais aux « nudités de gorge » que les femmes étalaient aux offices ; elle provoque là-dessus un arrêt du Parlement, un mandement de l'archevêque. Après quoi, ce sont les « tableaux, almanachs, livres déshonnêtes ou abominables » qu'elle prétend expulser successivement des portes des églises et de la boutique même des marchands. Elle

(1) Voyez sur ce point la discussion très curieuse et très nouvelle de M. Allier, p. 62-67.

(2) « Elles se laissèrent même persuader de quitter leurs habits extravagans et d'en prendre de modestes, qui leur furent achetés par la charité des Dames de Marseille, chargées par la Compagnie de les catéchiser. »

(3) Vainement, parce que, dit D'Argenson « ces sortes de gens (bohémiens et bohémiennes) trouvent des protections parmi le grand monde. »

ose, à cet effet, s'aventurer, en 1636, jusque dans ces enclos sacrosaints de la « fête » parisienne d'alors, la foire Saint-Germain, et cette « Galerie du Palais, » dont Pierre Corneille venait tout justement de glorifier sur la scène les marchandes à la toilette et les libraires. Neuf ans plus tard, sous la « bonne régence, » si tolérante aux joyeuses folies, la Compagnie de Paris revient à la charge, et pourchasse à nouveau ces « sales vaudevilles » imprimés à Troyes, dont s'égayaient à l'envi bourgeois et courtisans. Elle s'attaque même, en 1636 encore, à la prostitution. En 1655, elle poursuit « à ses dépens » le procès d'une fameuse courtisane « qui, appuyée des grands seigneurs, faisait dans Paris, dit D'Argenson, un éclat prodigieux et un scandale plein de triomphe. » Et, lorsqu'en 1659-1660, à la veille de disparaître, elle redouble d'ardeur, elle parviendra à détrôner l'une de ces solennités « gauloises » dont la sottise antique a eu parfois la vie si dure: elle fera supprimer cette « cause grasse » que chaque année, au carnaval, un clerc de la Basoche plaidait au Châtelet. Les Compagnies de province, ici encore, imitaient leur fondatrice. A Dijon, les confrères poursuivaient et les désordres du carnaval et, dans les paroisses rurales, les débauches des fêtes patronales; — à Laval, les « cabarets dissolus et les jeux déshonnêtes. » — A Marseille, que Paris imita plus tard sur ce point, ils partent en guerre contre le tabac.

Les désordres particuliers de la haute société, à peine moins grossiers que ceux du peuple, ne laissaient pas non plus les Compagnies du Saint-Sacrement indifférentes. Elles combattent le jeu dès 1636, mais sont bientôt obligées de renoncer à « s'en tourmenter, » parce que les tenanciers des tripots s'appuient sur de trop puissans protecteurs. Une fois encore, en 1658, la Compagnie de Paris tentera de détruire ce jeu de *hoca* où se précipitait la manie du public; mais, si elle obtient bien (1) quelques arrêts du Parlement, portant l'amende ou la prison, elle n'empêche pas que le jeu nouveau ne pénètre à la Cour, où il trouvera bientôt, dans la jeune reine elle-même, une adepte.

Touchant le duel, la Compagnie fut plus heureuse. C'est en 1646 que le groupe de Poitiers attira l'attention de celui de Paris sur ces tueries de gentilshommes. Sept ans se passent pen-

(1) Allier, p. 120-121.

dont lesquels les confrères parisiens, — le marquis de Fénelon en tête, et M. Vincent, — ne se lassent pas d'importuner les « maréchaux de la Cour, » le Parlement, le roi. En 1653, c'est sur les instances des grands seigneurs, membres ou agens de la Compagnie, qui le pressent, que Louis XIV décide de ne faire grâce à nul duelliste, quel qu'il puisse être, de la peine de mort encourue; et, lorsque le duel de Brissac et d'Aubijoux vient offrir au Roi l'occasion de sévir, et qu'il hésite, « deux membres de la Compagnie s'en vont partout, « sollicitant » sans pitié, « pour la gloire de Dieu et le salut de la noblesse française, » un exemple (1) de stricte justice.

Mais nul ne comprenait mieux que la Compagnie du Saint-Sacrement qu' « on ne détruit que ce qu'on remplace, » et ce combat contre l'immoralité sous toutes ses formes se complétait par des projets divers d'éducation ou de réparation morale dont elle réalise un certain nombre.

En 1638, ayant eu l'idée de faire faire « une retraite de quelques jours aux malheureuses qui venaient de faire leurs couches à l'Hôtel-Dieu, » les confrères de Paris recueillirent là sans doute des confidences instructives touchant les occasions où succombaient les filles de campagne égarées dans la grande ville. L'année suivante, la Compagnie décide d' « envoyer à la descente des coches de province » des personnes chargées de soustraire les filles, arrivant à Paris pour chercher condition, aux « misérables suborneurs qui les attendent, et, sous prétexte de charité, leur offrent retraite (2). » Dès 1636, elle songeait à fonder une maison de refuge pour les filles repenties; mais, si elle y réussit à Angers, à Marseille, à Aix, à Lyon, elle n'y peut parvenir à Paris. En attendant, elle s'associe aux efforts déjà faits dans ce sens par Mme de Polaillon et par Mlle de l'Estang; elle fournit des fonds aux maisons où ces dames recueillent les filles du peuple dont les mères ont failli; elle y fait admettre, en outre, des orphelines, et sagement elle pousse au développement, dans ces asiles, de l'éducation manuelle et de l'enseignement des métiers féminins (3). Elle subventionne aussi, et elle patronne, ces sortes de couvens ouvriers où le célèbre Henry-Michel Buche faisait vivre des cordonniers et des tailleurs dans la fraternité évangé-

(1) Allier, p. 329-330. Voir tout le chapitre.
(2) D'Argenson, p. 84.
(3) D'Argenson, 1636, 1640, 1655, etc.

lique. Elle-même elle institue des confréries d'imprimeurs. Elle n'oublie pas l'instruction primaire : elle collabore, « en l'approuvant beaucoup, » à l'établissement d'un « séminaire de maîtres des petites écoles, » espèce d'école normale pieuse dont Saint-Nicolas du Chardonnet reçut, en 1659, les premières assemblées (1).

Car il est bien entendu que, dans toutes ces œuvres auxquelles la Compagnie du Saint-Sacrement participe ou qu'elle crée, l'intention de propagande chrétienne est toujours présente, et dominante. C'est en vue de l'extension du « règne de Dieu, » c'est pour le compte de l'Église qu'elle fait au siècle un bien temporel. Et c'est également dans les choses d'ordre purement religieux qu'elle prétend travailler, « selon son esprit à elle, » avec la méthode qui lui est propre, pour Dieu et pour l'Église. Non moins ample que son activité charitable et morale, son activité spirituelle est peut-être plus curieuse encore.

Pas un adversaire, pas un concurrent, réel ou présumé, de l'orthodoxie catholique et romaine, qu'elle n'attaque et ne cherche à détruire.

Sur sa lutte contre les Protestans, j'aurai plus loin l'occasion de revenir et d'insister, pour en montrer non seulement l'animosité déplorable, mais l'inutile injustice. Disons tout de suite que la Compagnie y apporta, pendant le tiers d'un siècle, toute la vigilance et toute l'ingéniosité imaginables. Ce fut un chef-d'œuvre de persécution.

Les Juifs, qui, étant hors la loi, se dissimulent, l'occupent moins souvent, mais lui donnent plus de peine. « Le 26 février 1632, on prévint la Compagnie qu'il se faisait une assemblée de Juifs » dans ce faubourg Saint-Germain où, en ce temps-là, se cachaient tous les irréguliers, non loin, du reste, de cette rue de la Harpe, où jadis il y avait eu une synagogue et un cimetière israélite. Aussitôt « chacun de travailler à en découvrir le lieu, et ce soin » interrompit pour quelque temps « ces méchantes assemblées. » Quand elles reprirent, « on leur donna la chasse » de nouveau. A Metz, en 1648, c'est la Compagnie qui empêche que les Juifs ne s'établissent dans les campagnes, et, en 1649, à Paris, c'est dans le sein de la Compagnie que l'on discute « les moyens de bannir entièrement les Juifs du royaume. »

(1) D'Argenson, 1654, 1655. « M. L'Eschassier, maître des comptes, » en fut l'organisateur.

Les Illuminés sont encore nombreux au milieu du XVIIe siècle. Il en est qui, vagues héritiers des hérétiques du XVIe, prêchent le règne du Saint-Esprit, du « libre Esprit, » succédant à l'Église du Christ comme celle-ci à la Synagogue, l'abolition de l'autorité hiérarchique, du vieux culte, et de la vieille morale, « sous prétexte des excellences de l'amour divin. » Dès 1639, la Compagnie ayant eu vent que ces idées étaient celles d'un certain François d'Oches (1), « empêche l'impression d'un livre » où il les soutenait. Vers 1644, ce quiétisme révolutionnaire est prêché en plein Paris par un Simon Morin qui « se disait le fils de Dieu. » S'il est emprisonné en 1648, c'est, vraisemblablement, à la requête des Messieurs du Saint-Sacrement (2). Si, deux ans après, l'Assemblée générale du clergé est saisie par le Nonce de la nécessité d'exterminer cette « nouvelle secte, » c'est la Compagnie de Paris qui, sans doute, anime et informe le Nonce (3). Et, lorsqu'en 1662 Simon Morin, qui était sorti de la Bastille et que le Parlement, très sagement, n'avait condamné qu'aux Petites-Maisons, est incarcéré derechef, c'est que, depuis l'été précédent, la Compagnie du Saint-Sacrement s'était derechef mise en campagne (4).

En 1635, des « impiétés sacrilèges » d'une autre sorte lui avaient été signalées : celles des artisans « qui se nommaient entre eux les *Compagnons du Devoir.* » Mais comment s'en éclaircir? Un serment solennel, très exactement tenu, obligeait les affidés, « sur leur part de paradis, » au secret le plus absolu. La Compagnie du Saint-Sacrement assume cette difficile enquête (5). Elle fait dresser, d'abord, un mémoire des « abominations » imputées aux Compagnons, fait décerner par l'Official de l'Archevêché de Paris un « monitoire » à lire au prône, fait distribuer aux confesseurs des questionnaires sur lesquels ils interrogeront les « gens de métier suspects. » Et, pendant quinze ans, elle « s'applique » fortement « à déraciner le compagnonnage, » sollicitant et obtenant tantôt une sentence du bailli du Temple, où les artisans trouvent pour leurs conciliabules un asile,

(1) D'Argenson (1639), p. 84. — Allier, p. 199, 218.
(2) Allier, p. 221-222.
(3) Allier, p. 223.
(4) D'Argenson, p. 219.
(5) D'Argenson, aux années 1646, 1648, 1651, 1654, 1656, 1659. — Allier p. 199, 200, 206, 211, 212.

tantôt des condamnations motivées de la Sorbonne, ou des arrêts du Parlement. C'est inutilement qu'elle sollicite (1656) une déclaration du Roi contre ces associations déjà vieilles, et dont le pouvoir laïque ne croyait plus avoir à s'inquiéter. Elle n'en persiste pas moins à les épier patiemment en province, — à Nantes, à Noyon, à Grenoble (1), — et elle publie partout les sentences de la Sorbonne et le « rituel » d'où il appert que ces unions secrètes recèlent des « sorciers » au moins autant que des « hérétiques. »

Quant aux *libertins*, s'il y en avait eu à Paris au milieu du siècle autant de « milliers » que prétendaient le P. Garasse et le P. Mersenne, nul doute que la Compagnie du Saint-Sacrement ne les eût aperçus et traqués. D'autant qu'elle y a l'œil : en 1649, pour être sûre qu'on retiendra longtemps à la Bastille un « misérable déiste, » elle l'y nourrit à ses frais. Ce n'est cependant qu'à la veille du jour où elle disparaîtra, ce n'est qu'en 1664 qu'une occasion, éclatante il est vrai, s'offre à elle de se mesurer avec ce scepticisme épicurien qui a, parmi les érudits, les poètes, les médecins, des propagateurs sérieux ou légers, et qui, dans le beau monde poli, autour de « Mademoiselle » et de « Monsieur, » autour d'Anne de Gonzague et du Prince de Condé, s'assure des adeptes ou des patrons intangibles (2). Cette occasion, la Compagnie du Saint-Sacrement la saisit, bien que ce fût à un protégé, presque à un favori, du jeune roi qu'il s'agît alors de s'attaquer, — à Molière. — Cette renommée, déjà grande en 1664, ne l'intimide pas plus que la vogue des bateleurs du Pont-Neuf. Et c'est la société des disciples de M. de Ventadour et du P. Philippe d'Angoumois qu'il faut, selon toute probabilité, reconnaître dans cette « cabale de dévots, » dont les manœuvres, dès le mois d'avril 1664, contrecarraient le *Tartuffe*. Les révélations de Voyer d'Argenson et les renseignemens curieux que M. Allier y ajoute permettront désormais de serrer de plus près cette question, si fort débattue, des « allusions » ou des « modèles » de Molière : elles confirment, du reste, à notre avis, — et M. Brunetière le montrera sans doute, — l'essentiel de sa thèse sur l'intention anti-religieuse de *l'Imposteur* comme du *Don Juan*.

Enfin, pendant que, toujours en armes, toujours alerte, elle guerroie au dehors et autour de l'Église, la Compagnie du Saint-Sacrement travaille au dedans de l'Église.

(1) Voyez les citations des registres inédits de Grenoble, dans Allier, p. 211-212.
(2) Cf. F. Perrens, *les Libertins en France au XVIIe siècle*.

Elle y prodigue, cela va sans dire, son argent. Elle est la restauratrice des édifices du culte délabrés, la pourvoyeuse des églises dénuées d'ornemens ou d'objets sacrés. Elle est la bienfaitrice habituelle de ces communautés monastiques qui s'étaient multipliées, sans prévoyance et sans mesure, en France, dans les trente premières années du siècle; qui, même en temps ordinaire, se faisaient tort les unes aux autres, ne subsistaient qu'aux dépens des villes, et, lors de la Fronde, tombèrent dans une complète détresse. Elle est la providence des « pauvres prêtres, » des prêtres « mendians, » nombreux alors. La Compagnie de Paris voudrait leur offrir une maison de refuge; elle leur ménage, du moins, une place dans son hôpital général; elle envoie à ceux de la Thiérache des « soutanes toutes faites. » Elle est encore la banquière de ces missions que le Père Joseph (1) et saint Vincent de Paul, dans le même temps, lançaient partout. La Compagnie de Paris fait, dit D'Argenson, « un fonds spécial pour les missions du Levant, et, de 1653 à 1661, elle fournit à celles des Hébrides, des Orcades, de Genève, des îles d'Amérique, de l'Amérique méridionale, du Tonkin, des contributions merveilleuses. »

Toutefois sa collaboration aux œuvres de l'Église catholique n'est pas seulement pécuniaire.

Pour les missions, par exemple, elle ne se borne pas à soutenir de ses aumônes celles qui existent : elle en fait elle-même, je veux dire qu'elle en suscite de nouvelles, dont elle organise l'action. C'est en 1639, surtout, d'après son annaliste, que ce « zèle » particulier « s'échauffa puissamment » chez elle. Zèle intelligent qui va d'abord au plus pressé et au plus près. Beaucoup de paysans lorrains, picards et champenois, chassés par la guerre, s'étaient réfugiés sous les murs de Paris et campaient à La Chapelle. La Compagnie crut qu'il fallait avant tout catéchiser ces foules; elle « leur procura une mission tout exprès (2). » Puis c'est « l'Hôpital des Petites-Maisons, » le village de Villeneuve-Saint-Georges, qui, « par ses soins, » sont visités et prêchés. Puis les environs de Tulle, le bailliage de Gex, les Cévennes, — à cause des Protestans, — et l' « on poussa même jusqu'au Levant. » En 1653, cette dévotion aux missions se ranime. Quand la Fronde est à peu près finie, et que la Compagnie a essayé d'en réparer, autour de Paris, les dégâts matériels, elle organise dans

(1) Cf. Fagniez, *Le P. Joseph et Richelieu*, t. Ier.
(2) D'Argenson, p. 82.

la banlieue une vaste tournée spirituelle (1). — En 1655, elle forme le projet de faire prêcher « dans les quartiers d'hiver pour le salut des gens de guerre, » et elle confie à quelques gentilshommes cette évangélisation de l'armée. — Enfin, comme de plus en plus « ces sortes d'entreprises étaient de son goût, » en 1658 elle nomme une commission spéciale, de quatre ecclésiastiques et de douze laïques, pour travailler régulièrement et sans trêve à la propagation de la foi, soit en France, soit dans le reste du monde. En 1659, de cette commission, que dirige apparemment Du Plessis-Montbard, sortent deux idées notables : l'une (2) « de faire une *association de commerce* pour la Chine, » afin d'y pénétrer sous le couvert du trafic; — l'autre, de fonder, à Paris, un séminaire spécialement consacré à la formation des missionnaires. Le second de ces projets, l'un des derniers de la Compagnie, devait, avant qu'elle ne mourût, la « consoler » par son plein succès.

Des Séminaires, — cette nécessité la plus urgente de l'Église de France au XVIIe siècle, — la Compagnie du Saint-Sacrement ne paraît pas s'être activement occupée avant 1665, année où meurt l'abbé Bourdoise, qui avait fait du relèvement du clergé sa chose et qui, en 1632, avait fondé à Paris le séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet. D'ailleurs d'autres « personnes de piété » l'imitaient, ouvraient çà et là des maisons de préparation et de retraite aux aspirans au sacerdoce. La Compagnie, tout en aidant de ses subsides la fondation de Bourdoise, veut unifier (1658-1659) toutes ces œuvres particulières dans un « séminaire général » que l'on créerait à Paris, et elle s'y fait la main en « dressant » elle-même les règlemens du « petit séminaire irlandais, » par elle institué et qui vit par elle. En 1661, elle commence à penser à la province, où il n'y avait presque nulle part de maisons d'éducation cléricale. Mais, ni en province ni même à Paris, ce n'est œuvre facile. Toutes ces vues restent à l'état de projets. La Compagnie doit se contenter à cet égard de palliatifs. En 1652, elle « profite de la présence à Paris des pauvres ecclésiastiques des environs, chassés par la guerre, pour les faire instruire de leurs devoirs. »

D'ailleurs, en attendant que ce clergé, si insuffisant, se renou-

(1) Sur les missions, voyez les intéressans détails donnés par le P. Clair (*Études*, t. 46, p. 1889, p. 119 sqq.).

(2) D'Argenson, p. 188.

velle, elle assume bravement la tâche dont il est encore incapable, et elle ne met aucun scrupule à le suppléer dans toutes les parties de cette tâche.

D'abord elle fait elle-même parmi le peuple catholique cette police que les curés n'ont pas l'autorité d'assurer. Elle appelle les rigueurs des magistrats sur l'observation des fêtes (1634) et de l'abstinence (1636); elle suggère au Parlement des règlemens sur la vente des viandes aux jours défendus. Elle combat (1639) les profanations sacrilèges qui s'exhibent en public : par exemple, ces « marionnettes spirituelles » que montrent les bateleurs, ou ces « représentations grotesques » dont certaines confréries de campagne ont gardé l'habitude, vestige, apparemment, des Mystères et des Miracles du moyen âge.

Elle surveille les irrégularités de vie, ou de tenue, de ce clergé dont elle se défie. On lui dénonce les prêtres qui, à Notre-Dame de Paris, célèbrent la messe « avec indécence » (1638 et 1649) ou qui disent, chaque jour, « plusieurs messes. » Elle fait faire « un examen fort exact de tous les ecclésiastiques qui étaient alors (1638) à Paris, » et, par ses soins, sont exclus du ministère « tous ceux qui se trouvent scandaleux, » sont enfermés à Saint-Lazare et entretenus à ses frais les prêtres « vagabonds et mendians, qui parfois « s'habillaient en ermites afin de demander l'aumône plus utilement sous ces habits empruntés. » Quant aux curés qui ne résident point, ils sont sans doute innombrables alors. Il faut à tout prix faire extirper par la justice séculière cet abus, faire punir, par le bras séculier, les délinquans, et, pour y réussir, la Compagnie va jusqu'à risquer son incognito dans des procès retentissans : — en 1647, à Rouen, elle « procure un célèbre arrêt contre la non-résidence des chanoines dans les cures dont ils étaient titulaires. » Quinze ans après, pour parer à cette désertion des pasteurs, fréquente encore, elle reprend l'idée, qu'elle avait eue déjà, « de former des vicaires ambulans » qu'on déléguerait « dans les paroisses abandonnées, » ou même seulement « négligées. »

Elle tient la main à cette régularité du culte extérieur dont beaucoup de prêtres ne comprennent pas encore le prix. Le groupe de Paris inspecte constamment les églises des environs, leur mobilier, leurs cérémonies. Attentive au plus petit détail, la Compagnie fait suspendre et allumer des lampes devant le sanctuaire. Elle chasse (1634) les marchands de légumes qui en-

combrent, la veille de Noël, le parvis de Notre-Dame. Elle fait fermer (1636) la chapelle du Grand Châtelet « profanée par mille insolences, » et, dans l'église des Quinze-Vingts, pour plus de sûreté, elle met un sacristain de son choix. Elle veille (1635) à ce que les enfans marchent aux processions sans ce « tumulte scandaleux » que les horions des archers ne parviennent pas à supprimer. Elle invite les curés de Paris (1658-1660) à ne pas souffrir que, sur le parcours du Saint-Sacrement, « on tende des tapisseries indécentes. »

Elle n'hésite pas, enfin, à se mêler même de la direction purement spirituelle.

La fréquentation des gens du peuple révélait à la Compagnie, dans leur instruction catholique, des lacunes étonnantes. On remarqua, en 1634, que les mendians ne connaissaient presque pas ce « sacrement de confirmation, » qui, dit D'Argenson, « est si utile dans des vies de misère, toutes pleines d'impatience et de murmure. » Pour ce peuple, prêtres et religieux sont également et honteusement avares d'assistance spirituelle. Ici, ils se bornent à délivrer purement et simplement aux mourans les derniers sacremens, mais, « après que les mendians ont reçu l'Extrême-Onction, personne ne se donne la peine de les aider durant l'agonie; on les laisse mourir sans le moindre mot de consolation (1). » Là, on ne les confesse même pas. « On remarque à l'Hôtel-Dieu que les prêtres de cet hôpital ne peuvent suffire à entendre toutes les confessions des malades. » La Compagnie de Paris s'occupe infatigablement à remédier à cette incurie, soit, selon sa tactique, indirectement, soit, — plus audacieuse devant ces nécessités, — en se chargeant elle-même de la besogne qu'oublient ou que déclinent les pasteurs établis. — Après avoir, en 1633, « fait prier messieurs les curés de ne point souffrir qu'on donne l'aumône aux enterremens qu'après un catéchisme fait aux pauvres, » voyant que, « quelques curés » seulement s'y prêtent, la Compagnie le fait faire par ses membres (1634-1638) à Saint-Martin des Champs, à l'Hôtel-Dieu. — Après avoir, en 1633, « député des confrères pour conférer avec messieurs les curés » de la visite des pauvres agonisans, la Compagnie envoie, elle-même, au moins dans les environs de Paris, des ecclésiastiques qui les « assistent au spirituel. » — En 1633

(1) D'Argenson, p. 42, à l'année 1633.

encore, elle décide les congrégations d'hommes de Paris à porter des secours spirituels dans les hôpitaux et les prisons. Talonnés par elle, « les Minimes s'engagèrent d'aller à l'Hôtel-Dieu le lundi, les Jésuites le mardi ; les Pères de la Doctrine chrétienne, les Carmes, les Jacobins, les Feuillans, les Oratoriens promirent les autres jours de la semaine. » Mais la plupart de ces religieux n'avaient pas le feu sacré des messieurs de la Compagnie. « La plupart » ne tardèrent pas à renoncer à ce supplément de labeur. Et alors, ce furent les ecclésiastiques du Saint-Sacrement (ils avaient d'ailleurs déjà commencé depuis au moins deux ans) qui, encore que peu nombreux, se partagèrent le travail en souffrance.

A la confession des particuliers, la Compagnie n'eût pas mieux demandé, évidemment, que de « contribuer » aussi en fournissant son propre personnel. Mais, là, les difficultés étaient grandes. Comment faire confesser les gens négligens ou tièdes ? Comment savoir les malades en danger ? Cette question, la Compagnie mit à essayer de la résoudre une ténacité que ne gênait guère le respect de la liberté de conscience. Tantôt, — et d'abord, et surtout, — c'est aux médecins qu'elle fait appel. Son idéal eût été qu'en prenant le bonnet de docteur, ils prêtassent le serment de faire confesser très promptement tous leurs malades. Au moins espérait-elle qu'on les en pourrait persuader, et, sept ou huit fois, d'après le récit de Voyer d'Argenson (1), elle tâche d'obtenir d'eux que, *dès la première visite*, ils convient leurs malades à se confesser, et qu'*après une ou deux visites*, si le malade ne s'est pas confessé, « ils n'y retournent plus. » Mais, « pour cela, dit D'Argenson, il faudrait des médecins remplis de piété, et qui renoncent à leurs intérêts. » Désabusée sur eux et impuissante, la Compagnie se tourne vers les curés, les requiert, en 1662, « d'envoyer visiter les malades de leurs paroisses, *dès qu'ils sauraient que les médecins y avaient été plus d'une fois.* » Et, en 1665, voulant obliger cette fois « les malades eux-mêmes d'envoyer quérir les confesseurs quand les médecins les auraient visités deux fois, » c'est l'archevêque qu'elle fait inviter à rédiger un mandement exprès.

Car elle ne craint nullement de harceler les chefs des diocèses. Sa dévotion lui inspire des pratiques qu'elle veut généraliser,

(1) D'Argenson, aux années 1651, 1652, 1657, 1660, 1662, etc.

qu'elle ne peut généraliser que par eux, et qu'en effet elle introduit dans le culte. En 1633, « pour s'opposer plus fortement aux débauches du carnaval, » elle se met en tête de faire faire « dans plusieurs églises de Paris des dévotions extraordinaires, » et elle y réussit: « quelques paroisses en prirent dès lors la coutume. » — « En 1637-1638, elle fait adopter l'usage de voiler le Saint-Sacrement avant et pendant le sermon. » — En 1636, elle met en branle tout le clergé parisien : « ce fut par ses soins que l'on exposa le Saint-Sacrement dans toutes les églises de Paris, que l'on fit de tous côtés des prières publiques et, aux environs de Paris, des processions solennelles. » La Compagnie alla jusqu'à « procurer, » ajoute D'Argenson, ravi de tant d'activité et de crédit, « la descente de la châsse de Sainte-Geneviève. » Enfin et plus d'une fois son ingérence, qui ne doute vraiment de rien, se pousse jusque dans ces chapitres de chanoines et ces couvens de réguliers, la plupart si méfians contre toute intervention étrangère, même légitime, et qui, dès qu'on faisait mine de toucher à eux, excipaient de leurs immunités et fermaient, fût-ce à Bossuet, leurs portes.

En 1654, « comme les chanoines d'un certain lieu avaient entrepris de faire supprimer quinze chapelains pour augmenter leur mense capitulaire (1), » la Compagnie, implorée par les chapelains évincés, prend leur parti et les fait rétablir. La même année, elle mène campagne pour « faire visiter par des délégués du Pape les églises cathédrales exemptes de la visite des évêques. » — Dès 1634, elle s'était permis « d'engager fortement les couvens de femmes à recevoir sans dot des filles d'une excellente vocation. » — En 1636, puis en 1652, elle donne la chasse, pour les réintégrer dans des monastères, aux moines et nonnes que la guerre en avait fait sortir et qui menaient à Paris « une vie licencieuse. » — En 1648, elle s'avise qu'il est fort important « d'inspirer aux maisons de religieuses de reprendre un peu la ferveur de leurs fondateurs; » elle s'en prend de nouveau à l'abus de « regarder plutôt à la dot qu'à la piété » des postulantes; et elle sollicite l'intervention personnelle d'Anne d'Autriche et du gouvernement pour arriver enfin, sur ce point, à une réforme « universelle » de l'Église de France. — En 1657, « on proposa » à la Compagnie de Paris « de mettre la réforme dans l'abbaye de

(1) *Mense capitulaire*, revenu dont jouit en commun un chapitre.

Saint-Ouen de Rouen, » cette célèbre abbaye bénédictine, plusieurs fois ruinée, toujours plus opulente et plus magnifique, et, sous ses abbés successifs, Emmanuel-Joseph de Richelieu et le cardinal de Bouillon, intangible.

Telle fut, et en abrégé, de 1627 à 1666, l'histoire de la Compagnie du Saint-Sacrement.

Admettons, si l'on veut, que notre principal auteur pour cette histoire, Voyer d'Argenson, dans son enthousiasme et sa tendresse pour une association qu'il voudrait, en 1700, persuader à l'archevêque de Paris de relever (1), ait quelque peu exagéré et son activité et les effets de cette activité; — quoique, cependant, ce ne fût pas l'intérêt de sa thèse; — quoique, en outre, il prenne la précaution, à chaque instant, d'indiquer ceux des projets des confrères qui ne furent pas exécutés; — quoique, enfin, les registres des Compagnies de Limoges et de Grenoble attestent à peu près la même variété de soins que les mémoires de celle de Paris.

Admettons encore qu'il ne faille pas faire honneur à la Compagnie, comme D'Argenson et M. Allier y sont portés, de toutes les œuvres de charité ou de réformation qui se sont produites au XVIIe siècle. Laissons, jusqu'à plus ample informé, à l'abbé Bourdoise, au Père Eudes, à Henri Boudon, au Père de Condren, au Père J.-B. Gaud, au « bon Henri Buche, » au président de Bernières, à M. de Renty, à M. Olier, à Mmes de l'Estang, de Polaillon et de Miramion, enfin à saint Vincent de Paul, le mérite et de l'initiative et de la plus grande part d'exécution, — quoique, ici encore, les faits patiemment réunis et ingénieusement commentés par M. Allier soient considérables, et propres à diminuer l'idée que nous avons eue jusqu'ici du rôle personnel de saint Vincent de Paul (2).

Ces concessions et ces restrictions faites, si tant est qu'il faille les faire, il n'en reste pas moins un ensemble imposant de faits certains, attestant avec surabondance, chez la Compagnie du Saint-Sacrement, une énergie persévérante, qui ne se contentait pas d'interventions platoniques et de mises en train, mais qui suivait ses projets, et qui en poursuivait, par tous les moyens, la

(1) D'Argenson, p. 7, 8, 265, etc.

(2) Cf. les très justes réflexions du P. Clair dans le même sens (*Études*, 1888, t. 45, p. 551). Je note pourtant que, dès 1617, Vincent de Paul fondait à Chatillon-les-Dombes) l'association de la Charité et des Servantes des Pauvres.

réalisation complète; — une hardiesse inventive que ni les réformes ni les innovations n'effrayaient; — par-dessus tout, une multiplicité d'idées, d'efforts et d'entreprises à laquelle, dans la société contemporaine, rien ne semble interdit ni ne reste étranger.

IV. — LA RAISON DU SECRET DE LA COMPAGNIE

Mais, après cet inventaire sommaire d'une œuvre si hardie, si constante, si vaste surtout et si variée, on n'est plus tenté de s'étonner, je pense, que la Compagnie du Saint-Sacrement s'entourât de tant de mystère. C'est le contraire qui serait admirable; c'est qu'elle eût, au grand jour et, si je puis dire, effrontément, fait concurrence et à l'Église et à l'État.

A l'État: car il ne faut pas croire, en effet, que, même en 1627, à la date où elle se forma, il n'aurait pas eu déjà lieu de se considérer comme lésé par elle. Assurément le gouvernement central avait assez à faire de reconstituer dans sa plénitude la force de la royauté pour ne pas se soucier encore d'en réclamer tous les devoirs. Et c'est probablement pourquoi Richelieu, instruit de la naissance de la Compagnie par le Roi, par l'archevêque de Lyon, son frère, par le Père Joseph, confrère et commensal (1) du Père Philippe d'Angoumois, la laissa se développer et travailler en paix. Peut-être ne la suivit-il pas d'un œil bien appliqué; peut-être le Père Joseph prit-il soin de ne pas ramener son souvenir sur elle; mais sans doute aussi voyait-il, provisoirement, sans défaveur, les efforts que la petite troupe, modeste encore (2), de pieux rêveurs protégés par le Roi, faisait en vue de cette contre-réformation catholique dont, pour le moment, il ne pouvait lui-même se charger (3). N'oublions pas, toutefois, que, même pendant ce règne de Louis XIII, où les guerres intérieures et extérieures tinrent perpétuellement en haleine le ministère et absorbèrent la meilleure part de son attention, d'assez nombreuses mesures montrèrent de temps à autre que le pouvoir central n'entendait pas rester indifférent et qu'il prétendait bien

(1) Au couvent des capucins du faubourg Saint-Honoré.

(2) Il semble, d'après les dates données ou indiquées par D'Argenson (M. Allier les réunit en les complétant et les corrigeant, p. 233, note 1), que ce fut surtout après la mort de Richelieu que la Compagnie se répandit en province.

(3) Voyez Fagniez, *ouvrage cité*, t. II, ch. I.

pourvoir lui-même à ces besoins sociaux auxquels la Compagnie du Saint-Sacrement visait à remédier.

A l'exemple de ses prédécesseurs, et plus qu'eux, Louis XIII poursuivait le duel, les blasphémateurs, le jeu, le luxe (1), et s'occupait de ce soulagement des pauvres qui, depuis François Ier surtout (2), était devenu « l'affaire du gouvernement (3). » De 1611 à 1629, il essayait de fonder des « dépôts de mendicité, » puis des « maisons de travail, » des « ateliers » publics. Dès 1612, il protégeait Théophraste Renaudot et lui accordait un brevet et un privilège exclusif pour « mettre en pratique » toutes ses « inventions charitables. » En 1619, le créateur du Bureau d'adresses, décoré du titre de « Commissaire général des Pauvres du Royaume (4), » devenait une manière de Directeur de l'Assistance publique. Quant aux hôpitaux, il y avait longtemps déjà que le gouvernement y avait la haute main; que « la surveillance en était attribuée aux baillis, sénéchaux et autres juges royaux; » que des Commissaires royaux en dressaient les règlemens; il n'était pas jusqu'au service spirituel qui n'en eût été mis dans les attributions du Grand-Aumônier de France.

Et puis l'État, c'était aussi ces Parlemens, dont les fonctions mal définies s'étendaient si loin et les ambitions plus loin encore; — c'étaient ces municipalités, dont la royauté n'avait pas encore pris défiance, et dont même les derniers Valois avaient parfois accru les pouvoirs (5). Or, sur tous ces pouvoirs, il est incontestable que la Compagnie du Saint-Sacrement empiétait à chaque pas.

Quand elle faisait confesser les prisonniers du Petit-Châtelet, elle entrait et agissait dans un établissement, dont les magistrats étaient les maîtres, sans leur permission. Dès 1631, « cela ne fut pas approuvé des magistrats (6). » Eût-elle pu continuer de le faire, sans se dissimuler? — Quand elle travaillait au règlement amiable des procès, elle nuisait aux officiers de justice; elle en-

(1) Ordonnances ou Édits de 1617, 1626, 1629, 1631. Voyez Dareste et Georges Picot, *ouvrages cités;* Parturier, *Histoire de l'Assistance publique;* Caillet, *l'Administration en France sous le ministère de Richelieu.*

(2) Dareste, t. Ier, p. 237 et suiv.

(3) Vers 1545 fut établie une « taxe des pauvres. »

(4) Gilles de la Tourette, *Théophraste Renaudot.*

(5) Encore en 1629, c'est aux bourgeois des villes qu'une ordonnance royale remet l'administration des hôpitaux.

(6) D'Argenson, p. 27.

levait à Dandin quelques « sacs. » — Quelqu'un à qui elle devait se heurter à tout instant, dans ses démarches si diverses, c'était ce « Procureur général » qui, indépendamment de la police judiciaire, était chargé de « veiller aux intérêts des hôpitaux, au maintien de la discipline ecclésiastique, » jusqu'à « pouvoir forcer les évêques à la résidence (1). » Quand elle faisait tenir des règlemens de police, élaborés par elle et tout prêts, au Premier Président ou au Procureur général, ceux-ci, à moins (comme il arriva parfois) d'être de ses membres, n'auraient-ils pas été fort choqués, s'ils avaient su d'où leur venaient des incitations aussi précises, de ce qu'une assemblée de particuliers s'arrogeât un droit de législation qui n'appartenait, avec les baillis et sénéchaux du Roi, qu'au Parlement? — Enfin, lorsqu'il s'agissait de faire exécuter ces règlemens et d'en surveiller l'observation, — ce qui était le fait des officiers municipaux ou royaux (2), — que pouvaient dire ces magistrats et fonctionnaires, s'ils eussent rencontré sur leur chemin une société assez téméraire pour s'immiscer publiquement dans leur office ? Il n'est pas jusqu'aux « Chevaliers du Guet, » royal ou municipal, qui n'auraient eu le droit de se fâcher, lorsque la Compagnie de Paris mobilisait ses membres à la recherche des délinquans.

Pour ce qui est des autorités ecclésiastiques, c'était d'une manière perpétuelle, et, peu s'en faut, outrageuse, que la Compagnie du Saint-Sacrement marchait sur leurs brisées.

Ne fût-ce qu'en s'occupant des œuvres pies, je dis de la façon dont elle avait coutume de le faire, la Compagnie du Saint-Sacrement méconnaissait les attributions des évêques. De ces œuvres, l'évêque prétendait avoir, de droit divin (et les usages ou la jurisprudence de France le reconnaissaient), la haute direction (3). Évidemment, il n'était pas interdit aux bonnes âmes de travailler « à la vigne du Seigneur, » mais avec l'évêque, mais sous lui, — tandis que la Compagnie du Saint-Sacrement, elle, se traçait

(1) Dareste, *ouvrage cité*, p. 319.

(2) A Paris, du Prévôt de la ville et de ses lieutenans, des Échevins, du Prévôt des marchands, réunis en Commission au Châtelet; — en province, du juge principal de chaque endroit et des commissaires-examinateurs, obligés, par une ordonnance de 1586, à la visite hebdomadaire des villes et lieux de leur charge.

(3) Voyez seulement le *Recueil des Actes du Clergé* (1716), t. II, p. 302 : les évêques ont le droit de visiter tous les hôpitaux, les confréries, les lieux et les assemblées de piété, encore que l'administration en appartienne à des laïques. Cf. Chéruel, *Dictionnaire des Institutions*, t. I, p. 391.

à elle-même sa besogne, promenait partout son initiative, agissait de son propre mouvement et à sa manière à elle. A l'évêque appartenait aussi, de temps immémorial, la police morale du troupeau chrétien, la découverte et souvent même la répression et le châtiment de tous ces actes de « mauvaise vie, » — dont la Compagnie du Saint-Sacrement se faisait l'appréciatrice, l'enquêteuse et la dénonciatrice. C'était enfin l'évêque, et l'évêque seul, que concernait la surveillance du culte et des églises. C'était, pour lui, un devoir élémentaire, et un droit exclusif, que de visiter, personnellement ou par ses délégués, une ou plusieurs fois par an, son diocèse, d'examiner l'état des lieux ou des vases sacrés, de vérifier la manière dont les cérémonies se célébraient et dont s'observait la liturgie. Or, ces visites, non seulement, nous l'avons vu, la Compagnie invitait les évêques à les faire (1), — fût-ce l'archevêque d'Avignon, c'est-à-dire un subordonné direct du Pape même (2), — mais, à défaut de l'évêque, elle les faisait sous main, et en transmettait à qui de droit les résultats.

Que, dans ces initiatives ou dans ces suggestions, la Compagnie du Saint-Sacrement eût raison, ce n'est pas la question. On n'a pas vu souvent qu'une autorité officielle aimât à être suppléée, ou seulement réprimandée, excitée, informée utilement. Il est très rare que les pouvoirs constitués souffrent sans peine que des auxiliaires bénévoles signalent à leur vigilance en faute les abus qu'ils ignorent, ou poussent leur routine engourdie à attaquer les besognes qu'ils négligent (3). D'ailleurs, des exemples récens ou tout à fait contemporains étaient là pour avertir la Compagnie des obstacles qu'elle rencontrerait, de l'insuccès et de la persécution qui l'attendaient, si elle tentait, sans s'en cacher, une œuvre si surhumaine. Ici, c'était Théophraste Renaudot, vilipendé, ruiné par la Faculté de médecine, par le Châtelet, par le Parlement, malgré l'appui énergique de Richelieu. Là, l'abbé Bourdoise, « essuyant toutes les contradictions possibles, » de la part et des curés, et des évêques, et des administrateurs des hôpitaux, jusqu'à faillir être lapidé à Orléans.

(1) Allier, p. 256, d'après les procès-verbaux de la Compagnie de Grenoble.

(2) On fit avertir, en 1659, le Pape « que, depuis trente ans, il ne s'était point vu de synode dans Avignon. »

(3) Sur l'impuissance de la police à Paris, voyez, dans les Mémoires d'Omer Talon, la très curieuse discussion qui eut lieu en 1634 entre le Parlement et les lieutenans civil et criminel.

Donc il n'est pas exact de laisser supposer, — et c'est parfois l'impression que produit, sans le vouloir, le livre si instructif de M. Allier, — que le mystère de la Compagnie du Saint-Sacrement eût forcément pour cause, soit je ne sais quel goût malsain des manœuvres policières et de l'intrigue clandestine, soit, dès les débuts de la Compagnie, la peu évangélique convoitise d'une domination irréalisable autrement que par des moyens souterrains. Ce mystère était la conséquence logique de son dessein, la condition nécessaire de son action. Se croyant « formée par un coup de la divine Providence pour être *un surveillant perpétuel à tout ce qui se passait et à tout ce qui pouvait contribuer à la gloire de Dieu* (1), » elle ne pouvait, autrement que dans l'ombre, remplir cette vocation singulière auprès des « deux puissances » qu'elle devait inquiéter et importuner, l'une et l'autre, pareillement. C'était, uniquement, en se cachant qu'elle pouvait agir ou même conseiller, sans paraître ni « blesser les magistrats et entreprendre quoi que ce soit sur leur autorité légitime, » ni « faire injure à la diligence pastorale (2) » des ecclésiastiques. Il fallait qu'elle fût secrète, ou qu'elle ne fût pas, ou qu'elle ne fît rien.

Reste à savoir si elle avait de valables motifs de vouloir tout ce qu'elle voulut, et d'aborder dans la France catholique du XVIIe siècle, cette œuvre universelle et énorme que nous avons vu qu'elle exécuta en partie. De même que son secret, son existence se peut-elle expliquer historiquement?

ALFRED RÉBELLIAU.

(1) D'Argenson, p. 189, 138, 39.
(2) Gilles de la Tourette, *ouvrage cité; Vie de Bourdoise* (1784) p. 149, sq.

AU PÉ-TCHI-LI

FRANÇAIS ET ALLIÉS [1]

(1900-1901)

Les corps expéditionnaires formés par les différentes Puissances pour coopérer dans la campagne de 1900, contre la Chine, comptaient les effectifs ci-après qui furent réunis presque en entier, au Pé-tchi-li, au cours des mois de septembre et d'octobre de cette année.

Français, 17 500; — Allemands, 22 500; — Anglais, 10 000; (plus une 2e division, formée de troupes de l'armée des Indes); — Russes, 17 000; — Japonais, 22 000; — Américains, 5 800; — Italiens, 2 000; — Autrichiens, 500.

Dans les pages qui suivent, je me suis proposé de dire sommairement quelles ont été les relations de ces différens contingens entre eux, avec l'espoir que les gouvernemens pourront en tirer quelques indications utiles pour l'avenir, au début d'un siècle où les nécessités d'une politique devenue désormais « mondiale » donnent tout lieu de croire que les opérations de guerre prendront plus d'une fois le même caractère. Le problème sera de faire coopérer utilement à une œuvre commune des contingens ayant chacun leur langage, leurs traditions, leurs aptitudes, leurs intérêts particuliers enveloppés dans un intérêt général dont ils ne pourront s'empêcher de demeurer distincts. Il nous a paru

(1) Ces pages sont extraites d'un volume qui doit paraître prochainement sous le titre de *Français et Alliés au Pé-tchi-li.*

que les observations qu'on va lire ne seraient pas inutiles à la réalisation d'une tâche dont personne sans doute ne méconnaîtra l'importance et la difficulté.

I. — FRANÇAIS ET RUSSES

Les sentimens d'affectueuse camaraderie entre les frères d'armes des deux nations amies et alliées se manifestèrent dès le premier jour où Russes et Français se trouvèrent en contact, et l'énumération serait longue des faits qui en témoigneraient. On connaît le concours que les Russes apportèrent à nos marins dans la défense de la concession française, aux heures les plus critiques du siège de Tien-Tsin, alors que le petit nombre de ses valeureux défenseurs permettait à peine d'occuper le Consulat et quelques autres points importans, et qu'ainsi la plus grande partie de la concession française se trouvait à la merci d'un coup de main des Chinois. L'ambulance, vaste et parfaitement aménagée, que les Russes avaient installée dès leur arrivée. à Takou, contenait autant de Français que de Russes, et de notre côté, notre hôpital de Tien-Tsin n'avait pas reçu et soigné moins de trois cents malades ou blessés russes au cours du siège des Légations. On sait encore que c'est aux remorqueurs et aux chalands russes que notre escadre, qui ne disposait au début que d'un matériel absolument insuffisant, eut recours pour le débarquement à Takou de nos premières troupes et de leurs approvisionnemens. Celles-ci, au fur et à mesure de leur arrivée devant Tien-Tsin, étaient accueillies par nos alliés avec des transports de joie, et c'est aux accens de la fanfare russe, envoyée à leur rencontre par le général Stessel, avec accompagnement du bruit de la canonnade et du crépitement de la fusillade des Chinois, que quelques-unes de nos troupes, oubliant les fatigues d'une épouvantable étape, défilèrent le long du camp russe et firent crânement leur entrée dans Tien-Tsin.

Un autre fait est à citer. Quelques jours après son arrivée à Tien-Tsin, le général Frey envoyait un détachement de marins à la recherche de jonques et de sampans, dont notre contingent était absolument dépourvu, et qui allaient constituer notre unique moyen de transport et de ravitaillement dans la marche sur Pékin. Ordre était donné au chef du détachement de s'en

procurer par tous les moyens : achat, location, réquisition ou prise. Nos marins mirent la main sur une douzaine de jonques abandonnées, appartenant au gouvernement chinois et qui se trouvaient aux avant-postes, près d'un » yamen (1) » occupé par les Russes. Un officier russe s'opposa à leur enlèvement, en déclarant que ces jonques appartenaient à leur flottille fluviale : en réalité, elles n'étaient point munies du pavillon national par lequel chaque allié marquait le matériel qui était en sa possession. Le général en chef Linévitch, devant lequel l'affaire fut portée, donna l'ordre de nous livrer immédiatement ces jonques, en exprimant toute sa satisfaction de pouvoir nous rendre un service qui, à ce moment, avait pour nous un très grand prix.

Tels étaient les sentimens dont Russes et Français étaient animés, et, en effet, une occasion inattendue se présentait de consacrer, dans des circonstances tout à fait exceptionnelles, devant l'ennemi et pour ainsi dire à la face des armées des autres grandes Puissances, l'alliance que les chefs des deux États avaient solennellement scellée, quelques années auparavant, à Cherbourg, à Paris et à Châlons. Les généraux français et russes saisirent cette occasion avec le plus grand empressement. Dès sa première entrevue avec les généraux Linévitch et Stessel, assuré d'être l'interprète des sentimens du gouvernement de la République, le général Frey leur demanda de ne point voir en nos troupes uniquement des alliés amenés, par des circonstances fortuites, à coopérer à une œuvre commune, mais bien des frères d'armes unis par les liens d'une étroite affection et d'une intime connexité d'intérêts. Et en fait, dans tous ses actes, dans son attitude devant les autres chefs alliés, le général en chef français ne se départit point un seul instant de cette ligne de conduite, laquelle n'impliquait ni l'abandon d'une partie des intérêts ni une diminution du prestige de la nation dont il était le représentant, mais qui lui paraissait convenir parfaitement au rôle que le corps français, dans les conditions modestes où il se trouvait momentanément placé, devait se proposer de jouer dans l'œuvre militaire qu'entreprenaient les Puissances.

Les occasions de vivre, de marcher et de combattre côte à côte, de rivaliser d'entrain et de bravoure, d'affronter les mêmes dangers et de partager la gloire des mêmes succès ne firent

(1) Résidence de mandarin, ou établissement public.

point défaut au cours de la campagne et, dans les opérations importantes auxquelles celle-ci donna lieu, les contingens français et russes associèrent étroitement leur action.

Frappés de la parfaite instruction technique des officiers et des cadres de nos batteries, des effets remarquables produits par le tir de nos obus à la mélinite, les chefs russes ne manquaient point, pour chacune de ces opérations, de s'assurer le concours de notre artillerie dont des unités — à Tien-Tsin, à Peitzang, à Yang-Tsoun, puis dans les petites opérations de police autour de Pékin — marchèrent ainsi avec l'artillerie russe, pendant que des compagnies de tirailleurs sibériens, ou des détachemens de cosaques, de pionniers ou de leurs intrépides volontaires coopéraient avec le contingent français. Dans ces circonstances, mieux encore que dans les plus imposantes manifestations du temps de paix dont les forces militaires des deux Puissances sont susceptibles d'offrir le spectacle, il devait être donné aux deux contingens alliés et amis de se voir à l'œuvre, de s'étudier, d'apprendre à se connaître et à s'apprécier à leur juste valeur. Et ce fut avec un sentiment de patriotique fierté et de confiance profonde dans l'avenir, que Russes et Français constatèrent que, sur ce théâtre d'opérations de l'Extrême-Orient, les fractions qui avaient l'honneur de représenter les armées nationales savaient dignement y continuer les belles traditions qui ont toujours fait la gloire de ces deux armées.

Les sotnias des Cosaques de l'Amour et de la Transbaïkalie firent preuve, d'autre part, dans les plaines du Pé-tchi-li, de ces mêmes qualités de hardiesse sur lesquelles s'est fondée la légendaire réputation de leurs frères d'armes, les Cosaques du Dnieper et du Don : ce sont des cavaliers consommés, d'une rare audace, habiles à explorer un pays inconnu, à éventer les pièges de l'ennemi.

Quant aux régimens de tirailleurs de la Sibérie orientale, qui constituaient la plus grande partie du contingent russe, ils ne comptaient que des hommes robustes et d'une bravoure éprouvée. Lorsque à la fin d'une longue et pénible journée de marche, à l'arrivée au bivouac, ils défilaient du même pas vif et allongé, aussi ferme et aussi soutenu qu'au départ, et la tête haute, le fusil sur l'épaule, invariablement muni de sa baïonnette, toujours prêts ainsi à l'attaque ou à la riposte, ils produisaient chaque fois sur l'esprit des autres alliés une réelle impression

de vigueur et d'indomptable énergie. Il en était de même soit lorsqu'ils marchaient à l'ennemi en ordre dispersé, mode de combat où les ressources de leur instinct guerrier trouvaient à se donner un libre cours, soit lorsqu'ils s'élançaient à l'assaut des positions chinoises, en formations serrées, l'arme haute, sans souci des ravages causés dans leurs rangs par le feu de l'ennemi.

En résumé, avec leurs corps d'officiers et de sous-officiers, d'une sollicitude toute paternelle pour leurs hommes et possédant une grande expérience de la vie de campagne, avec leurs vaillans soldats, d'une mâle rudesse, supportant avec une égale endurance la rigueur des climats sibériens et l'ardeur du soleil des tropiques, très disciplinés, d'une obéissance aveugle, d'un dévouement absolu à leurs chefs, poussant l'esprit de sacrifice jusqu'au plus haut point et ayant une foi inébranlable dans le succès, les troupes russes constituaient, assurément, sans en être la plus nombreuse, la force la plus compacte et la plus redoutable de l'armée internationale du Pé-tchi-li.

Dans ces conditions, animés de tels sentimens, officiers et soldats russes et français ne devaient cesser d'échanger entre eux, pendant toute la durée de la campagne, les témoignages de la plus étroite solidarité. La veille des combats — comme au bivouac de la nuit du 4 août, devant Peitzang, — ou bien à la suite de faits d'armes accomplis de concert par les deux contingens alliés, ou encore le soir de cette inoubliable journée du défilé de tous les contingens de l'armée internationale à travers le Palais Impérial, c'était une série ininterrompue de chaleureuses manifestations des sentimens de patriotisme et de fraternelle amitié dont les uns et les autres étaient mutuellement animés.

Et quel décor plus pittoresque et plus merveilleux, pour célébrer ces heureux événemens, et pour ces épanchemens enthousiastes, que, par exemple, ces lieux où campèrent, le 16 août au soir, les troupes qui venaient d'effectuer la délivrance de ces trois mille prêtres, frères, sœurs de charité, marins et Chinois catholiques qui composaient la mission du Pétang! Un parc aux arbres centenaires dont l'ombre s'étend comme sur un tapis d'herbes, aux espèces choisies, avec un soin minutieux, parmi celles réputées par les poètes pour leurs douces senteurs, parc bordé de vastes portiques, de temples de proportions monumen-

tales, aux escaliers, aux terrasses, aux balustres du marbre le plus pur. De ce parc, jusqu'alors inviolé, semble surgir le « Meï Shan » ou Colline de charbon. Cinq pagodes aux formes artistiques en surmontent le sommet; sur leurs toits, aux courbes gracieuses, flottent les drapeaux des alliés, mariant leurs couleurs et dominant d'une soixantaine de mètres, vers le sud, la longue suite des palais impériaux qui s'étalent majestueusement jusqu'au pied de la colline; dans les autres directions, les pavillons, pagodes, temples, palais de la ville impériale, jusqu'à ce jour interdite aux étrangers, disséminés dans un fouillis de feuillages du vert pâle au vert le plus sombre; et, enfin, ces immenses nappes d'une eau figée en quelque sorte dans une superbe immobilité, pointillées de mille et mille nénuphars aux pâles couleurs, « lacs sacrés » souvent visités par les mânes des ancêtres et par les génies célestes.

Dans le parc, et sur les flancs de la colline, mille tentes sont dressées, transformant cette solitude séculaire en une ruche bourdonnante, en une sorte de campement international où des détachemens de sept grandes Puissances se trouvent comme confondus et qui emprunte à une situation unique et aux légendes dont l'imagination des Célestes se plaît à orner le séjour des demeures impériales, un caractère, à la fois, d'étrangeté incomparable et de mystérieuse grandeur.

C'est là que 4000 soldats russes et français ont vécu côte à côte pendant plus d'un mois, sans que le moindre nuage soit venu troubler l'harmonie de leurs rapports. C'est de ces massifs de verdure que, le soir de certains jours mémorables, dans le silence des belles nuits de l'Orient, sous la voûte azurée, étincelante de feux, s'élevait, lente et solennelle, vers le Dieu des armées, scandée par des voix mâles, la prière de nos frères d'armes, hommes à la foi robuste et mystique, aux âmes rudes et fortement trempées, et qui, selon leur propre expression, mettent toute leur confiance dans le Très-Haut, dans leurs souverains vénérés, et dans les chefs aimés qui les ont conduits à la victoire. A la prière, écoutée dans le recueillement, — par un religieux respect ou par déférence à l'égard de leurs compagnons d'armes, — par nos soldats, des vétérans, pour la plupart, de nos guerres coloniales, succèdent aussitôt, dans le camp russe, les chants de fête et de triomphe exaltant les courages et l'amour de la patrie lointaine. A leur tour, éclatent les accens joyeux des fanfares

guerrières; bientôt après, les hymnes nationaux russe et français sont successivement entonnés, à l'unisson, dans les deux camps par des milliers de poitrines et, après que des hurrahs et des vivats frénétiques ont accueilli les saluts à la France, à la Russie, et aux chefs des deux États, hommages qui terminent toujours chacune de ces réjouissances militaires, la sonnerie du repos se fait entendre. Comme par enchantement, aussitôt un silence profond plane sur ces lieux sacrés, silence que troubleront seuls les appels de reconnaissance des patrouilles et le pas des sentinelles!

II. — ANGLAIS ET HINDOUS

Les élémens métropolitains, — en nombre relativement élevé, puisque la colonne Seymour, constituée avant l'arrivée des premières troupes tirées de Hong-Kong, de Singapour et de l'Inde ne comptait pas loin d'un millier d'Anglais, — qui faisaient partie du contingent de la première heure de cette Puissance, étaient formés de soldats de marine débarqués de l'escadre, affaiblis, pour la plupart, par un long séjour dans les climats tropicaux, n'ayant pas encore fait campagne, ou bien, en plus grand nombre encore, de marins peu aptes, par leur genre de vie, par leur équipement et par la nature de leur instruction militaire, aux marches et aux opérations habituelles aux troupes de l'armée de terre. L'effectif élevé qui avait été ainsi atteint témoignait, en même temps, que le commandant en chef de l'escadre avait dû, comme l'on dit d'ordinaire, faire flèche de tout bois et faire appel, pour le réunir, à toutes les ressources de sa flotte, et quelque peu, peut-être, au détriment de la qualité.

Il n'est donc pas surprenant que quelques imperfections aient été signalées dans les rapports d'un certain nombre d'officiers alliés, chez des unités de ce contingent, pendant la colonne Seymour et dans quelques circonstances du début du siège de Tien-Tsin, imperfections inhérentes aux troupes n'ayant pas encore acquis la pratique de la guerre, et qui contrastent avec la grande confiance en elles-mêmes, l'initiative, l'entrain et l'audace, et aussi, pour employer le mot du soldat, avec le « débrouillage » qui est le propre, dès leur entrée en campagne, des troupes vraiment aguerries de tous pays.

Empressons-nous toutefois de rendre hautement cette justice au contingent anglais que ces quelques imperfections de la première heure, — comme aussi son grand amour du confort et du bien-être, que les autres contingens, par un sentiment auquel l'envie n'était sans doute pas tout à fait étrangère, s'exagéraient encore — ne l'empêchèrent pas, dans toutes les circonstances où l'orgueil du nom britannique était en jeu, de s'en montrer digne par l'énergie de sa résolution (1).

Quant à leurs officiers, — qui sont quelquefois représentés, principalement ceux qui servent dans les corps indigènes, comme se désintéressant outre mesure des détails de l'instruction de leur troupe et même de leur discipline intérieure, menant leurs hommes de très haut, et bornant ainsi, pour la plupart, leur rôle à se mettre à leur tête, à la manière de nos anciens gentilshommes, à l'heure des parades et des revues ou pour les conduire au combat; et quant à leurs sous-officiers, — lesquels forment, dans tous les corps anglais, un cadre de gradés ne craignant, comme discipline et comme valeur générale, d'être comparés avec ceux d'aucune autre puissance, — les uns et les autres, sans se départir, dans les momens les plus critiques, du flegme qui caractérise les fils d'Albion, tenaient très haut le sentiment du devoir et se comportèrent toujours, devant l'ennemi, selon une expression que l'on trouve souvent dans les rapports des chefs anglais et américains, en *gallant gentlemen*, c'est-à-dire en gens de cœur, en vaillans soldats.

Il n'est point douteux que les rudes épreuves de la guerre, dans une contrée d'une nature si particulière, poursuivie par l'Angleterre contre cette poignée de braves qui luttait alors pour la défense de ses foyers et de sa liberté, désespérément, avec un héroïsme dont l'histoire ne fournit pas de plus bel exemple, guerre dans laquelle plusieurs centaines de mille hommes de toutes armes de l'armée anglaise auront successivement été engagés (2), ne développe encore à un plus haut degré dans cette

(1) Un officier, arrivé à Tien-Tsin le 2 juillet, rapporte le fait suivant :

« Les Anglais avaient établi une grosse pièce en batterie sur le bord du Peï-Ho, à proximité d'un poste français. Je les ai vus souvent faire la manœuvre de cette pièce sous un feu violent, avec le calme et la discipline d'artilleurs qui sont sur un terrain d'exercice. L'un d'eux fut tué par une balle et un autre blessé, sous mes yeux. Ces hommes furent emportés et remplacés sans que les autres servans en fussent le moins du monde distraits du service de la pièce. (Notes du capitaine M...)

(2) Mettons ici, à titre de renseignemens, la décomposition des forces anglaises

armée ses qualités militaires; et, grâce aux enseignemens que ses chefs en auront su tirer, ne contribuent à créer, chez nos voisins d'outre-Manche, un courant d'opinions favorable à des modifications de quelques-unes des méthodes d'instruction de leurs troupes; de quelques-uns de leurs procédés tactiques; et, aussi, à une réorganisation de leurs forces militaires nationales, réformes dont leurs officiers généraux les plus autorisés, lords Roberts et Kitchener les premiers, ont proclamé la nécessité. Ce sera là, pour l'avenir, une compensation des sacrifices considérables en hommes et en argent consentis par la nation anglaise avec une énergie et avec cette indomptable ténacité qui font l'admiration même de ses plus acharnés ennemis (1).

On n'a point encore perdu le souvenir des récriminations, par lesquelles fut accueillie, en Europe et en Extrême-Orient, la nouvelle de l'envoi, par l'Angleterre, dans le Pé-tchi-li, du premier contingent de ses troupes de « natives » de l'Inde. On lui reprochait de venir ainsi imposer, comme frères d'armes, aux contingens européens, dans une œuvre que l'on se plaisait, dans les chancelleries, à qualifier, par excellence, d'œuvre de civilisation et d'humanité, le contact de ces Sikhs, Gourkhas, Punjabs, Bengalis, et autres corps indigènes amenés de l'Inde avec d'innombrables coolies hindous, et dont quelques-uns passaient, — aux yeux du plus grand nombre des Européens, qui ne les connaissaient que d'après des récits fantaisistes de voyageurs, — pour être composés uniquement de « barbares, de soldats sauvages et cruels, » une variante, en quelque sorte, de l'appellation de

et coloniales qui ont été opposées à celles des Boers et dont le total s'élève à 438 495 hommes.

Troupes régulières envoyées d'Angleterre	228 171	hommes.
Milice	45 566	—
Yeomanry	35 520	—
Volontaires	20 689	—
Police sud-africaine (Constabulary)	7 273	—
Total	337 219	hommes.

Expédiés des Indes :

Troupes régulières	18 229	hommes.
Volontaires	305	—
Volontaires des colonies	30 328	—
Volontaires sud-africains	52 414	—

Les pertes se sont élevées à 21 942 hommes et officiers morts et 22 829 blessés.

D'après les généraux boers, le nombre total des morts du côté boer ne dépasse pas 3 500 hommes.

(1) Ces pages étaient écrites en novembre 1901 : par suite de circonstances particulières, elles n'ont pu être publiées qu'aujourd'hui.

« diables étrangers » sous laquelle les légendes des Célestes nous représentent nous-mêmes au commun des Chinois. Nous sommes renseignés sur le cas qu'il faut faire de ces appellations et de ces légendes.

On sait que les Anglais se trouvèrent dans l'impossibilité de constituer autrement la plus grande partie de leur contingent du Pé-tchi-li (1) : les envois considérables de troupes qu'ils venaient

(1) Pour 10 000 combattans, hindous pour le plus grand nombre, le corps expéditionnaire anglais comptait, au Pé-tchi-li, 7200 domestiques et 4000 coolies (*followers*). On cite le cas de colonnes ayant opéré dans cette contrée et qui comprenaient, pour 1 000 combattans, 1 640 animaux de bât, 220 voitures et 1 800 serviteurs, soit 3 mulets pour 2 hommes, 1 voiture pour 4 hommes et presque 2 coolies par combattant. Ce sont là également les proportions des combattans et des non-combattans dans la plupart des colonnes expéditionnaires anglaises qui ont opéré dans le Soudan, chez les Achantis, et sur les frontières de l'Inde. Dans cette dernière contrée, l'emploi de ce nombre considérable de coolies a pour objet de remplacer le service du train regulier des équipages dont les troupes indigènes, comme d'ailleurs nos troupes d'Indo-Chine, sont dépourvues, en raison de la difficulté que l'on éprouverait, dans la plupart des cas, à utiliser en campagne du matériel sur roues dans ces régions. Il y a là, pour les grandes colonnes constituées au moyen d'élémens coloniaux, principalement quand elles sont appelées à opérer hors de leurs contrées d'origine, comme c'était le cas en Chine, une cause d'infériorité : de pareils convois ayant pour effet de les alourdir et de nuire ainsi beaucoup à la rapidité des opérations.

Dans le Pé-tchi-li, les Anglais avaient remédié dans une certaine mesure à ces inconvéniens, en se servant pour leurs transports, particulièrement pour leurs convois de ravitaillement, de petits chevaux et de mulets de bât amenés de l'Inde, ou achetés au Japon, avant que cette Puissance eût interdit l'exportation de ces animaux, ou, enfin, capturés en Chine : un seul Hindou conduisait trois et quatre de ces mulets qui se suivaient à la queue leu leu, le bridon de l'un attaché à la queue de l'animal qui le précédait. Mais l'emploi de ce mode de procéder, quand on a affaire à un ennemi tant soit peu entreprenant, présente un grand danger, en raison du désordre que des animaux conduits ainsi, presque en liberté, peuvent, en cas d'attaque, occasionner dans les rangs des combattans : la guerre anglo-boër en offre quelques exemples fameux.

Ajoutons que le bât léger porté par ces animaux, comme d'ailleurs on l'a constaté pour la plus grande partie du matériel et de l'équipement colonial dont les Anglais étaient pourvus, avait été construit dans un dessein essentiellement pratique : ce bât pouvait, selon les besoins, être utilisé pour le service de bât ou pour le service de trait.

De même, le brancard d'ambulance ou civière, dont faisaient usage les Anglais pour le transport des blessés, frappa l'attention des officiers des contingens étrangers qui n'avaient pas encore fait campagne outre-mer, car on trouve ce brancard en service dans presque toutes nos colonies. Ainsi, dans la plupart des bandes chinoises qui étaient d'ordinaire très bien organisées en vue de l'exercice de la piraterie, sur les frontières du Tonkin, chaque combattant était accompagné de celui qui devait relever son arme et le remplacer en cas d'accident, et de deux coolies munis d'un bambou et d'un filet, pour emporter le blessé ou le cadavre. Les bandes actuelles de pirates ou de rebelles opérant dans le Quang-Si, sont ainsi organisées.

Cette coutume existe, au reste, dans presque toutes les bandes de combattans des peuples non civilisés ; au Dahomey, par exemple, ce service des brancardiers

d'effectuer, successivement, au Transvaal, avaient épuisé toutes les ressources dont ils disposaient, aussi bien dans les Iles Britanniques que dans leurs colonies d'Asie, et il eût été d'une extrême imprudence, au moment où un conflit international pouvait surgir en Extrême-Orient, de dégarnir l'Inde des rares unités métropolitaines qui y avaient été laissées.

Ces troupes indiennes arrivèrent à Tien-Tsin pendant la période la plus critique du siège et, dès le jour de leur débarquement, elles furent soumises à de terribles épreuves, aux côtés des troupes européennes des différentes nationalités et des troupes japonaises et américaines, qui par elles-mêmes, par le fait de leur origine, de leur constitution ou de leur participation à de précédentes campagnes, possédaient une valeur militaire exceptionnelle, ou s'étaient rapidement aguerries au cours des nombreuses actions de guerre auxquelles elles venaient de coopérer depuis l'ouverture des hostilités. Dans ces conditions, n'ayant pour tous cadres que quelques officiers européens, composées d'élémens hétérogènes comme races, comme mœurs, comme religion, il était difficile d'exiger de ces troupes indiennes les qualités militaires de premier ordre qui distinguaient les corps alliés avec lesquels elles allaient opérer et, en quelque sorte, se trouver mises en parallèle.

Les Japonais constituaient, eux aussi, il est vrai, comme les troupes indiennes, une force comprenant exclusivement des élémens asiatiques, mais ces élémens, pénétrés des mêmes sentimens, unis par les liens d'une fraternelle solidarité, présentaient une cohésion parfaite. Une instruction militaire perfectionnée, un entraînement méthodique et de longue haleine les avaient assujettis à une discipline inflexible. Leurs cadres, officiers et sous-officiers, par les exemples qu'ils donnaient sans cesse à leurs hommes, par la crânerie avec laquelle ils se comportaient au feu, par les conseils, les exhortations qu'ils leur prodiguaient à toute occasion, par le paroxysme auquel ils étaient parvenus à porter

fonctionnait, d'une façon originale d'ailleurs : un guerrier venait-il à tomber, son porteur se ruait sur lui, l'attachait par un membre quelconque, cassé ou non cassé, et le traînait sur le sol sans se soucier de ses hurlemens, jusqu'à ce qu'il fût en sûreté.

En Extrême-Orient, — les Français, au Tonkin, les Anglais, dans l'Inde, — ont adopté un brancard copié sur ces brancards indigènes, et qui tient à la fois du brancard et du palanquin : il est formé d'un filet ou d'un cadre en toile, suspendu à un long bambou et recouvert d'une petite tente; quatre ou six hommes, se relayant deux par deux, assurent le transport de chaque blessé.

leurs sentimens d'amour-propre et de patriotisme, avaient insufflé dans le cœur de tous cette foi aveugle dans le succès et cet esprit de sacrifice qui tiennent à la fois d'une sorte d'hypnotisme, et de l'exaltation mystique qui produit les héros et les martyrs !

Les Sikhs, certes, étaient loin, de l'aveu même de leurs chefs, de pouvoir faire montre de pareilles qualités. De plus, un de leurs détachemens fut, le lendemain même de son arrivée à Tien-Tsin, exposé au baptême du feu dans des conditions telles que, seuls, des hommes admirablement trempés ou exaltés par l'esprit de sacrifice, soumis à une pareille épreuve, eussent pu faire meilleure contenance. On en jugera par cet exposé succinct de l'incident lui-même, que différens récits, dans la suite, ont quelque peu dénaturé. Les alliés, au nombre de trois cents environ, — Français, Japonais, Anglais, — occupaient d'une manière permanente, pendant le siège de Tien-Tsin, les retranchemens qui assuraient la garde de la gare du chemin de fer. C'était, sans contredit, le poste le plus périlleux de la ville, le plus souvent attaqué, de jour et de nuit, par les Réguliers et par les Boxeurs. Dans la journée du 11 juillet 1900, le détachement de Sikhs dont il s'agit, au nombre d'une centaine, représentait à ce poste le contingent anglais. Le détachement français était sous les ordres du capitaine Genty, de l'infanterie coloniale. La petite troupe internationale venait de repousser, à la suite d'une lutte très vive, un gros parti d'ennemis qui s'était avancé résolument jusqu'à moins de deux cents mètres de ces retranchemens. Le dessein des Chinois était-il de s'emparer de vive force de ce point, dont l'occupation en vue de la protection de la concession française était de la plus grande importance ? ou bien, par la menace d'une attaque rapprochée, d'obliger les défenseurs à sortir des tranchées et à se montrer, de manière à permettre à une pièce d'artillerie chinoise de campagne, postée à une distance et dans une position convenables, sur la rive droite du Peï-Ho, d'intervenir efficacement à ce moment ? Quoi qu'il en soit, après une légère accalmie, le combat reprend et, bientôt, redouble d'acharnement : de véritables rafales de balles et d'éclats d'obus sillonnent tout le terrain des attaques, prenant d'enfilade une partie des défenseurs, qui subissent, de ce fait, de très fortes pertes. Les Français comptent, en effet, déjà 12 tués et 34 blessés, sur leur petit effectif ; les Japonais ont plus de la moitié de leur contingent hors de combat, et les Sikhs, 22 hommes. Cette

situation menace de se prolonger lorsque quelques Sikhs quittent la tranchée en déclarant qu'ils vont à la recherche de renforts et que d'autres, à la vue de leurs camarades tombés à leurs côtés, montrent, à ce même moment, plus de souci à s'abriter derrière l'épaulement de la tranchée qu'à se découvrir pour continuer le feu, malgré les exhortations des officiers anglais qui les commandaient et dont l'attitude, — comme celle des détachemens français et japonais, — fut héroïque en toute cette circonstance.

La conduite des Sikhs dans cet épisode, certainement le plus meurtrier de la campagne, fut très sévèrement commentée : elle devint aussitôt le point de départ d'une défaveur marquée à l'égard de toutes les troupes hindoues, défaveur qui persista jusqu'après les opérations de la campagne, non point parmi ceux des alliés qui virent ces soldats à l'œuvre et qui eurent ainsi l'occasion de les estimer à leur juste valeur, mais dans les appréciations des reporters. On ne manqua point, en outre, ainsi que cela se produit toujours en pareille occurrence, d'attribuer aux Sikhs nombre de défaillances et de méfaits de tout genre dont il a été aisé à leurs chefs de faire justice (1).

On rapporta notamment que, le 5 août 1900, au combat de Peitzang, les officiers anglais qui commandaient, sur la rive droite du Peï-ho, un détachement des Sikhs, en première ligne, voulant profiter de l'exemple donné par le magnifique élan des colonnes japonaises s'élançant à l'assaut des retranchemens chinois, tentèrent vainement aux cris de « *Ahead! Ahead!* — En avant! En avant! » d'entraîner ces Sikhs à leur suite, en se joignant à un bataillon allemand accouru pour renforcer les Japonais et qui chargea l'ennemi avec ce dernier. Or, les Japonais sont les seules troupes qui aient été réellement engagées à fond et en forces dans ce combat de Peitzang contre les retranchemens construits par les Chinois sur la rive droite du Peï-ho : les généraux commandant les corps anglais et américains qui

(1) Les troupes anglaises, on l'a vu, et leurs corps indigènes étaient suivis d'une véritable armée de coolies hindous. On peut dire, à la décharge de ces corps, que presque tous les méfaits que l'on mettait sur le compte des Sikhs, Bengalis, etc., étaient uniquement imputables à ces coolies avec lesquels ces soldats étaient confondus. C'est ainsi que les Hindous, que l'on rencontrait comme traînards ou comme maraudeurs un peu partout et ceux qui, à Pékin et à Tien-Tsin, tenaient, en pleine rue, boutique d'objets pillés, appartenaient pour la presque-totalité à la catégorie de ces coolies qui marchaient avec le contingent anglais.

marchaient en arrière des bataillons japonais se plaignirent, en effet, amèrement, dans leurs rapports, après la campagne, que ceux-ci eussent pris leurs dispositions pour mener, seuls, toute la besogne : quant aux Allemands, aucune troupe de cette puissance n'a été engagée dans cette journée, sur l'une ou l'autre rive du Peï-Ho.

Nous avons pensé qu'autant dans un esprit d'équité que pour ne point laisser s'accréditer dans notre armée, principalement dans l'armée coloniale, appelée à se trouver parfois en rapports, en Asie ou en Afrique, avec des détachemens de Sikhs et des autres troupes indigènes de l'Inde, des jugemens par trop erronés sur la valeur militaire de ces contingens, il convenait de réduire les faits incriminés à leur juste proportion ; et cette tâche ne pouvait mieux incomber, en France, qu'à l'un de ceux qui ont eu l'occasion d'observer ces troupes indiennes de près, et aussi l'honneur de conduire quelques-unes de leurs unités au combat. Qu'on ne s'y trompe point : ces troupes peuvent hautement supporter la comparaison avec les troupes indigènes de toutes les autres puissances. La cause de leur infériorité relative, au Pétchi-li, est qu'elles y étaient entièrement dépaysées, comme climat, comme mode de vivre et comme mode de combattre : l'ennemi contre lequel elles furent tout d'abord engagées, à Tien-Tsin, se trouvait, au point de vue du nombre, de l'instruction militaire, de l'armement, dans de tout autres conditions que les bandes que ces corps indigènes sont, d'ordinaire, destinées à combattre, et en particulier les tribus guerrières et courageuses, mais mal commandées et mal armées, des frontières de l'Afghanistan ou de la Birmanie (1)

Aussi estimons-nous que ces troupes de l'Inde sont très susceptibles, contrairement aux opinions qui ont été exprimées à leur sujet, d'être fort utilement employées, même dans des circonstances analogues à celles où elles figurèrent, au début, en Chine, c'est-à-dire dans les conditions les plus défavorables, — comme troupes auxiliaires des troupes métropolitaines : et elles

(1) Rappelons que les Sikhs ont pris une part très honorable aux opérations du corps expéditionnaire franco-anglais contre la Chine, en 1860, et ont fait bonne contenance, en 1882 et en 1885, en Égypte, aux côtés des troupes métropolitaines anglaises ; qu'enfin ce sont des troupes indiennes qui, par suite, il est vrai, de circonstances exceptionnellement favorables, eurent la gloire de pénétrer, les premières, sur le terrain des Légations de Pékin, le 14 août 1900, jour de la délivrance de ces Légations.

l'ont prouvé, en suppléant les unités nationales dans les services, si pénibles pour elles, des reconnaissances, des gardes et des corvées, pendant les journées de chaleur tropicale où s'effectuèrent les premières opérations de la campagne du Pé-tchi-li. Leurs lanciers du Bengale, en particulier, — dont les officiers, vrais « gentlemen, » recrutés dans l'aristocratie indienne, sont d'excellens cavaliers, admirablement montés, — forment de magnifiques troupes, qui, sans avoir certainement l'instruction professionnelle, dans le service d'exploration, de nos escadrons, ont tenu un rang très honorable, pendant les opérations auxquelles donna lieu la marche de l'armée internationale de Tien-Tsin sur Pékin et dans les opérations autour de la capitale chinoise, aux côtés des unités des cavaleries russe, japonaise et américaine, et plus tard aux côtés des escadrons français et allemands. Mais le principal défaut de toutes ces troupes, surtout lorsqu'elles sont employées hors des Indes, est de ne pas être suffisamment encadrées par l'élément métropolitain, de sorte que, dans un grand nombre de cas, des détachemens, même importans, sont appelés à opérer sans leurs officiers ou sans chefs ni gradés européens ; et l'on connaît les inconvéniens de toute nature qui peuvent résulter de l'action de ces détachemens indigènes ainsi constitués, lorsqu'ils sont livrés à eux-mêmes, qu'ils soient d'ailleurs formés d'élémens de race indienne, annamite, malgache, ou de Soudanais (1).

Il ne sera pas sans intérêt d'ajouter ici quelques mots des

(1) En Erythrée, les Italiens, confians dans la valeur de leurs troupes indigènes, composées d'élémens analogues à ceux dont sont formés nos régimens de tirailleurs sénégalais, avaient, par mesure d'économie, réduit les cadres européens de ces unités au nombre de quatre officiers et d'un sous-officier européens par groupe d'environ trois cents hommes, proportion adoptée dans la constitution de la plupart des corps indigènes de l'Inde. Ils ne s'étaient pas rendu compte qu'un officier ou un sous-officier indien, de race aryenne, choisi parmi les nombreux sujets qui, en ce pays, reçoivent une bonne instruction, peut remplacer, dans les différens emplois de ces corps indigènes, dans ceux de comptables notamment, un Européen, mais qu'il n'en saurait être ainsi pour le plus grand nombre des gradés soudanais qui ne peuvent être comparés aux Indiens ni comme culture d'esprit ni comme intelligence.

La facilité et la rapidité avec lesquelles, lors du désastre d'Adoua, la brigade de tête italienne, qui ne comprenait que des troupes indigènes, fut culbutée par l'impétueuse attaque des Abyssins, est une preuve frappante de la nécessité qui s'impose aux nations soucieuses de mettre leur domaine colonial à l'abri de semblables mésaventures, tout en tirant de leurs corps indigènes tous les services qu'ils sont susceptibles de rendre, d'encadrer toujours ces unités, sérieusement, c'est-à-dire au moyen d'élémens européens, en nombre suffisant et choisis avec infiniment de soin.

relations entretenues par le contingent anglais avec les autres troupes alliées et en particulier avec les troupes françaises.

Au début de la campagne, les relations, en dehors du service, entre les soldats anglais et ceux de la plupart des autres contingens alliés furent, en général, empreintes d'une certaine réserve : cette constatation n'étonnera point quiconque sait l'indifférence ou le peu d'empressement qu'éprouve le gentleman anglais, — et dont le soldat lui-même, se modelant en toutes choses sur son chef, est loin d'être exempt, — non point à se lier ou à frayer, mais simplement à entrer en relations banales avec des personnes qui lui sont inconnues, à plus forte raison lorsque celles-ci sont d'une autre nationalité. A défaut de la présentation en règle obligatoire, une circonstance exceptionnelle, — telle qu'une coopération à une action de guerre, des relations de service provoquant un échange de procédés courtois, etc., — est indispensable, comme on dit communément, pour rompre la glace et amener une détente dans les rapports réciproques. Cela n'empêcha point, dans les opérations sous Tien-Tsin, pendant celles de la colonne Seymour et de la marche sur Pékin, ces relations d'être toujours celles de troupes qui avaient conscience que, devant le danger commun et la grandeur du but poursuivi, il fallait faire taire, — s'il en existait, — tout sentiment dont la manifestation eût risqué de compromettre le succès de l'œuvre à laquelle coopéraient tous les alliés. Mais, tout en se prêtant, réciproquement, l'aide qu'exigeaient les circonstances, les hommes du contingent anglais ne se défendaient point, à l'occasion, dans leurs rapports, et l'on peut ajouter, instinctivement, vis-à-vis de quelques autres contingens, de cette réserve, qui était plus ou moins nettement accentuée, selon les nationalités.

Les causes générales de cette réserve, de la part du contingent anglais, étaient encore : l'état d'infériorité, par rapport à quelques autres puissances, — au point de vue de l'importance des effectifs, — dans lequel les Anglais se trouvaient représentés dans le Pé-tchi-li; le rôle, trop effacé à leur gré, qu'ils étaient et surtout qu'ils allaient être sans doute, pensaient-ils, dans l'obligation de jouer, en présence des grands corps expéditionnaires dont l'envoi était annoncé, et sur un théâtre d'opérations où la nature de leurs intérêts, autant que le prestige dont ils jouissaient vis-à-vis des nations de l'Extrême-Orient, les avait

jusque-là placés au premier rang, situation dont on conçoit que l'amour-propre britannique pût souffrir à un haut degré. Les nouvelles, d'autre part, qui leur parvenaient des difficultés de tout ordre rencontrées par leurs troupes dans le Sud-Africain, les portaient à exagérer encore cette réserve qui, comme nous l'avons dit, caractérise, en général, les rapports de l'Anglais vis-à-vis de l'étranger.

Enfin, ces sentimens de réserve réciproque, en ce qui concerne les rapports entre les soldats anglais et ceux de quelques-uns des autres contingens, pouvaient encore prendre leur source, mais seulement pour une faible part, dans la dissemblance de caractère, de mœurs, de tempérament, de mode de vivre et de combattre, et aussi de langage, qui différencient tant entre elles les nations dont étaient tirés ces contingens. Or, cette même dissemblance de tempérament, de mœurs et de langage existe, à un degré aussi marqué, entre Français, Allemands, Russes et surtout Japonais, ce qui n'empêchait point, dans les rencontres qui mettaient accidentellement en contact direct des isolés ou des petits groupes de ces puissances, les soldats de manifester souvent de la gaîté, de la belle humeur, et de l'affabilité à différens degrés, selon le tempérament national : dans ces cas, le langage était remplacé par une mimique expressive, au moyen de laquelle, une grande bonne volonté aidant de part et d'autre, on arrivait assez vite sinon à se comprendre, tout au moins à s'entendre, et, en tout cas, à fraterniser.

La véritable explication de cette attitude, en ce qui concernait les relations entre les soldats français et les soldats anglais, devait être cherchée ailleurs, — il serait puéril de le nier, car elle n'était un mystère pour personne et on peut, aujourd'hui, en faire la remarque sans désobliger en rien des frères d'armes dont la conduite fut empreinte de la plus grande correction. — On la trouvait dans l'écho de ces conversations de bivouac où le soldat dévoile le fond de ses pensées avec une plus grande liberté : certains incidens retentissans qui étaient survenus dans la vallée du haut Nil étaient de date encore récente et l'impression profonde qu'ils avaient produite dans l'esprit de nos populations se reflétait dans les sentimens dont la troupe était animée.

Hâtons-nous d'ajouter, en ce qui concerne ces mêmes relations, que l'épreuve du feu et des fatigues de la campagne, sup-

portée en commun, avait quelque peu modifié chez les uns et chez les autres cette sorte de froideur mutuelle ; et l'on peut constater que les incidens regrettables qui se produisirent dans la suite à Tien-Tsin et sur d'autres points ne furent point le fait de soldats appartenant aux contingens de la première heure. En effet, un bataillon anglais tout entier, celui qui, sous les ordres du général Frey, avait pris part, le 16 août 1900, avec un bataillon russe, au combat qui eut pour résultat la délivrance de la mission du Pétang, cantonna côte à côte, pendant plus d'un mois, avec les troupes françaises et russes, sans que ce contact journalier amenât le moindre conflit. L'exemple d'une bonne confraternité militaire était donné et, successivement, l'on vit des détachemens de troupes japonaises, allemandes, autrichiennes et italiennes briguer l'honneur de venir se grouper autour de la colline Meï-Shan, sur des emplacemens désignés par le général français et, spectacle unique, les drapeaux de tous les alliés flotter au haut de cette colline, visibles de toutes les parties de la capitale chinoise, réunis en un seul faisceau, comme pour attester cette confraternité et la solidarité internationale des Puissances.

III. — AMÉRICAINS

Les soldats de la « libre Amérique » qui participèrent aux premières opérations contre la Chine étaient pour la plupart tirés du corps d'occupation des Philippines, rude école pour le soldat comme pour l'officier, analogue à ce que fut jusqu'à ces dernières années notre corps expéditionnaire du Tonkin où, au cours des actions de guerre incessantes : marches, escarmouches, alertes, combats, etc., rendues si pénibles par les conditions difficiles, comme sol et comme climat, dans lesquelles elles sont exécutées, l'intelligence se développe, les caractères se forment, les courages se trempent fortement. Aussi, à côté de quelques jeunes gens imberbes, d'apparence débile et qui, prompts au découragement, — ainsi que le constatent les rapports mêmes de leurs officiers, — allaient bientôt être semés sur la route dans la marche de l'armée internationale de Tien-Tsin sur Pékin, il était aisé de reconnaître dans le contingent américain nombre de vrais soldats de carrière, dont quelques-uns avaient la tête déjà grisonnante, hommes vigoureux, de manières rudes et à

l'esprit aventureux : curieux mélange que l'on retrouve dans la constitution de nos corps de la Légion étrangère, auxquels ces troupes ressemblent par plusieurs points, de types de tout âge et aussi de toutes les races qui ont concouru à la formation de la nationalité américaine : nombreux élémens de provenance anglo-saxonne, beaucoup d'Irlandais et autres rejetons de race celtique, des Canadiens parlant très correctement le français et, parmi les marins principalement, des hommes de sang mêlé et même des nègres des États du Sud, etc.

Les officiers, très policés ou d'abord quelque peu rude, selon leur éducation première, étaient tous des *native born* ou Américains de naissance, provenant, pour la plupart, des cadets de l'une des nombreuses Académies militaires privées de l'Union et, en dernier lieu, des écoles de West-Point ou d'Annapolis : excellens cavaliers, pleins d'entrain, à l'esprit entreprenant, et possédant une solide instruction professionnelle.

L'aspect du contingent américain en colonne produisait, en général, une impression favorable : la discipline de marche y était sérieusement observée. L'état-major français eut l'occasion de voir défiler la plus grande partie de ce contingent en différentes circonstances, entre autres dans la marche de Peitzang sur Yang-Tsoun ; de côtoyer ce dernier, puis de le dépasser sur la route de Matou à Tong-Tchéou ; enfin, de le voir à l'œuvre près de Pékin : les formations des colonnes étaient toujours régulières, le pas alerte, les unités serraient à leur distance, sans allongemens. Il n'en était pas tout à fait de même lorsque l'on faisait la rencontre de petites fractions : patrouilles, reconnaissances, escorte de convoi, etc., qui opéraient isolément, hors de la vue des officiers et loin du corps principal, en route ou dans les environs des cantonnemens. On se rendait alors promptement compte que les cadres subalternes ne possédaient pas toujours sur les soldats la même autorité que les officiers.

Cette bonne exécution du service de marche, que nous avons constatée dans le contingent américain, était singulièrement facilitée, il convient de le dire, par les dispositions particulières que le commandement avait pu prendre pour alléger le chargement du fantassin : ce chargement, le plus souvent, se réduisait à une couverture, à un étui-musette, à l'approvisionnement de cartouches rangées sur une forte ceinture, à son fusil et à sa

baïonnette, courte, en forme de poignard (1). L'uniforme colonial, — large chapeau de feutre, paletot et culotte de confection soignée, en toile solide, de couleur kaki et de bon teint, souliers lacés et hautes guêtres, — dont les soldats étaient pourvus, la taille élancée de la plupart d'entre eux, aidaient encore à leur donner cette allure dégagée, cette souplesse du corps à laquelle on reconnaît celui qui pratique les divers sports, et à faire ressortir les qualités d'esprit de décision, d'énergie et d'initiative que possédaient un grand nombre des hommes de ce contingent.

A la vérité, cette initiative, qualité précieuse surtout pour les troupes qui sont appelées à effectuer les petites opérations des guerres coloniales, les Américains la poussaient parfois jusqu'à l'excès, en agissant vis-à-vis des autres alliés avec une liberté, une indépendance d'allures, pour tout dire, peu compatibles en général avec les obligations de tout ordre qu'imposaient aux divers contingens leur collaboration à des actions de guerre concertées et effectuées en commun. Ainsi, pendant les marches, loin comme à proximité de l'ennemi, ou bien dans le calme du repos, au centre même des cantonnemens, il n'était point rare de voir des détachemens alliés mis en alerte par des coups de feu éclatant inopinément, au milieu d'eux. A la suite de plusieurs incidens de ce genre, on sut que, dans le plus grand nombre des cas, — car des détachemens de contingens plus tard-venus au Pé-tchi-li, n'avaient rien à leur envier sous ce rapport, — il fallait en attribuer la cause à des patrouilles ou à des isolés du contingent américain. En effet, par manière de distraction, ou bien, quelquefois, en guise de signaux, ou bien encore dans l'ardeur de la chasse à laquelle, enragés Nemrods, ils se livraient comme en pleines pampas, tirant impitoyablement, à défaut d'ennemis, sur tous les chiens, porcs ou autres animaux qu'ils apercevaient, ceux-ci ne laissaient échapper aucune occasion de brûler leurs munitions, sans d'ailleurs enfreindre, en ces circonstances, les ordres de leurs chefs, car, en principe, — et c'est là un des traits caractéristiques des mœurs militaires américaines, — pendant cette campagne, les officiers, en dehors du service,

(1) Le règlement américain prévoit le cas où, par la suite de fortes chaleurs, par exemple, l'allégement du soldat en campagne peut être poussé jusqu'au port de la chemise sans le paletot. Les commandans de colonnes françaises, au Soudan et en Indo-Chine, en bien des circonstances, prescrivent cette tenue pour la troupe, et s'en trouvent bien.

laissaient à leurs hommes la plus grande liberté d'action (1).

De même, — ce qui présentait des inconvéniens plus graves, — dans certaines opérations du début de la campagne, comme dans la marche de Takou sur Tien-Tsin, des détachemens de ce contingent, qui avaient formellement déclaré, avant le départ, qu'ils voulaient conserver leur indépendance, se portaient ensuite quelquefois par petits groupes, selon leur fantaisie, sans aviser de leurs mouvemens les troupes voisines, sur la ligne de combat ou sur les flancs de corps alliés déjà engagés et que cette intervention inattendue déconcertait quelque peu : c'étaient là des procédés tactiques de corps de partisans plutôt que de troupes régulières familiarisées avec les opérations combinées des grandes unités, et, ajoutons-le, qui furent le fait de détachemens isolés, avant l'arrivée du corps expéditionnaire. Dans une circonstance, le 6 août, lors de l'assaut des retranchemens établis par les Chinois pour la défense de la station de Yang-Tsoun, une manière analogue d'opérer, provenant, cette fois, d'un manque de direc-

(1) Citons, entre cent, un exemple extrait du rapport d'un officier français :

« Marche sur Pékin : Journée du 12 août.

« A la tête de l'avant-garde d'une petite colonne française, je suivais, à une distance de quelques centaines de mètres, un convoi nombreux de voitures conduites par des soldats du train d'un contingent allié et qu'escortaient seulement cinq à six cavaliers : ce convoi marchait avec un ordre remarquable, grâce à la discipline, à la docilité et à la patience des conducteurs, qui se donnaient, à chaque passage difficile, une peine inouïe, obligés qu'ils étaient de dételer, de décharger et de recharger un certain nombre de voitures embourbées dans les fondrières que présentait le chemin.

« A l'entrée de la nuit, à 2 kilomètres environ avant d'arriver à Matou, une dizaine de coups de fusil se font entendre : instinctivement, cavaliers et conducteurs opèrent une demi-volte rapide, prêts à se replier sous la protection de notre petite colonne; quelques voitures se jettent hors du chemin, dans les sorghos : bref, il y eut là un moment de cet indescriptible désordre dont une troupe surprise donne toujours le spectacle.

« Les cavaliers alliés, que je venais de rejoindre, me désignent du geste un hameau entouré de jardins, me faisant comprendre que c'est de ce point que les coups de feu ont été tirés et que c'est sur eux qu'ils étaient dirigés, les balles étant passées à une petite distance au-dessus de leurs têtes.

« Je prévins le commandant de ma colonne, qui prit à tout hasard des dispositions de combat, et je partis aussitôt en reconnaissance. Je ne fus pas peu stupéfait en découvrant bientôt un petit groupe de soldats américains qui, tranquillement, sans se soucier des alertes qu'ils pouvaient occasionner et de ce que devenaient leurs projectiles ricochant à de grandes distances dans toutes les directions, s'exerçaient à tirer, à la carabine, de nombreux porcs et poulets qui erraient autour du hameau. N'ayant pas d'interprète, je cherchai, à mon tour, par gestes, à faire comprendre à ces sportsmen d'un nouveau genre les dangers auxquels leur imprudence venait d'exposer les soldats du convoi et les nôtres; ce fut peine inutile, car la marche n'était point reprise depuis bien longtemps que nous entendîmes derrière nous une nouvelle fusillade. » (Notes du lieutenant F...).

tion générale de l'opération, autant que d'un manque de cohésion entre les troupes des différens contingens qui participèrent à cette affaire, fut fatale au brave 14e régiment d'infanterie américaine, qui, d'après le rapport du général Chaffee, perdit dans cet assaut plus de 30 hommes, du feu des batteries russes et anglaises, — écrit-il, — chargées de la préparation de l'attaque de cette position.

En revanche, il est quelques services dans l'organisation desquels les Américains se firent particulièrement remarquer : c'est, par exemple, dans la régularité du fonctionnement de leurs transports à la suite des colonnes. Leurs fourgons de vivres, de campement, de bagages, etc., quoiqu'un peu lourds pour la période des pluies du Pé-tchi-li, traînés par des attelages de six magnifiques mules, passaient par les chemins les plus difficiles. C'est dans la rapidité avec laquelle leurs lignes télégraphiques de campagne étaient installées; c'est aussi dans les perfectionnemens apportés dans la confection de certaines parties de l'équipement ou de leur matériel de campagne : ainsi, leurs cuisines de bivouac, dont les différentes pièces se démontaient et s'emboîtaient l'une dans l'autre de manière à en faciliter le transport et à en permettre le remontage et le fonctionnement, en plein champ, au bout de quelques minutes, étaient des plus ingénieuses. Leurs tentes d'hiver, à double enveloppe, spacieuses et munies à l'intérieur d'un appareil de chauffage, étaient commodes et très bien comprises, au point que seuls, parmi les troupes alliées, les Américains purent affronter, au bivouac, les rigoureuses températures du climat du Pé-tchi-li.

On retrouvait, dans les détails de leur vie de campagne, quelques-unes des habitudes des grands éleveurs de bétail des steppes du Dakota ou des immenses prairies du Texas. Par exemple, rien n'était plus curieux que de voir, à l'étape, deux ou trois cavaliers faisant office de « cow-boys, » montés sur de superbes chevaux et armés d'un simple fouet, conduire à l'abreuvoir un véritable troupeau de 30 à 50 mules, en liberté, dressées à suivre docilement l'une d'entre elles qui, munie d'une clochette, servait de guide au reste de la bande. Pour la formation d'un convoi, on divisait ces animaux par petits groupes; chaque mulet recevait sur son bât un chargement d'une soixantaine de kilogrammes; en tête de chaque groupe marchait un « cow-boy, » à côté d'un mulet-guide; deux autres cavaliers suivaient le

groupe, qui, selon les circonstances, prenait les différentes allures, le pas, le petit trot et même le trot allongé. Ce n'est certes point une disposition à recommander dans une guerre contre un ennemi sérieux, harcelant et attaquant les convois, mais elle répondait parfaitement aux conditions dans lesquelles les alliés se trouvaient dans le Pé-tchi-li. C'est, sans doute, également, en considération de la faible estime dans laquelle il tenait le régulier chinois, que le contingent américain se bornait à donner le plus souvent à son service de sûreté, au cantonnement ou au bivouac, un dispositif des plus rudimentaires, qui eût été susceptible de faciliter les surprises de la part d'un ennemi tant soit peu entreprenant. Au contraire, dans les marches préparatoires au combat, lorsque des troupes américaines se trouvaient en première ligne, leurs petites patrouilles, formées de soldats intelligens et hardis, éparpillées à distance en avant et sur les flancs, s'entendaient parfaitement à fouiller le terrain et à compléter les renseignemens fournis par la cavalerie.

En résumé, comme appréciation d'ensemble, il est permis de déclarer que, bien qu'ils fissent, à dessein ou non, étalage, au point de vue de la discipline générale et dans l'application de leurs divers services, en campagne, — par leur grande indépendance d'action, par le ton familier de leurs rapports de chef à soldat, dans le service comme hors du service, par leur manière de monter quelquefois la faction, de rendre les honneurs, ou les marques extérieures de respect, etc., — de principes allant souvent à l'encontre de ceux sur lesquels sont généralement fondés les règlemens militaires des différentes puissances européennes, témoignant ainsi de la volonté bien arrêtée de conserver leur individualité en adaptant, en tout, leur mode de faire au tempérament national, les soldats du contingent de l'Union firent preuve, devant l'ennemi, à Tien-Tsin, à Yang-Tsoun et à Pékin, et, en général, en toute circonstance, d'intrépidité, d'endurance et d'autres qualités militaires, individuelles et générales, de premier ordre.

IV. — FRANÇAIS ET JAPONAIS

Dans cet exposé de nos relations avec les contingens réunis à Tien-Tsin, au moment de la préparation de la marche sur Pékin, nous n'aurons garde d'oublier de faire mention des excel-

lens rapports entretenus par nos officiers et par nos soldats avec leurs vaillans frères d'armes de la jeune armée de l'Empire du Soleil Levant.

Dès la première heure, une vive sympathie s'établit entre Français et Japonais, en souvenir, sans doute, des excellentes relations qui avaient existé entre les deux nations à l'époque peu éloignée où la France, dans tout l'éclat du prestige que lui avait créé son passé glorieux, avait encore le privilège de représenter, aux yeux de l'étranger, le génie de la science militaire joint à la noblesse des sentimens et à la grandeur des idées, et où l'exemple de ses hauts faits s'imposait à l'admiration d'un jeune peuple avide de gloire et de liberté, aspirant à jouer dans l'histoire du monde un rôle plus conforme à ses aptitudes et aux destinées auxquelles il se sentait appelé. Ce sont, en effet, des officiers français qui, il y a quelque trente ans, ont été les premiers instructeurs de l'armée japonaise, à laquelle ils inculquèrent les principes de l'art de vaincre, et, à entendre les sonneries de leurs clairons reproduisant quelques-unes de nos vieilles marches d'Afrique, on croirait qu'un peu de l'âme guerrière de la France a passé dans le cœur de ces intrépides soldats (1). Un certain nombre d'officiers japonais, parmi les plus distingués, sont d'anciens élèves de notre École de Saint-Cyr et de notre École de guerre, et font le plus grand honneur aux chefs sous les ordres desquels ils ont commencé leur éducation militaire.

Dans ces conditions, les marques de sympathie ne tardèrent pas à se multiplier de part et d'autre. Au nombre des mesures dont le corps expéditionnaire français fut, en cette circonstance, redevable au gouvernement japonais, il en est une pour laquelle notre pays gardera à la nation japonaise la plus vive gratitude. Dès que nos hôpitaux de Tien-Tsin et les infirmeries des croi-

(1) C'est seulement en 1867 que le gouvernement japonais fit appel, pour la première fois, à une mission européenne pour donner aux cadres de son armée une instruction militaire moderne et aussi pour procéder, de concert avec cette mission, à l'élaboration de toutes les lois et des règlemens concernant l'organisation générale de l'armée et de la marine japonaises : recrutement, division du territoire en circonscriptions régionales, création des Écoles militaires, etc.

Cette mission, dirigée par le capitaine Chanoine, se composa uniquement d'officiers français : elle rentra bientôt en France, laissant son œuvre à peine ébauchée. En 1872, une nouvelle mission militaire française, commandée par le colonel Munier, fut de nouveau appelée au Japon. Elle y resta huit ans et fut la véritable créatrice de l'armée japonaise. Elle fut ensuite remplacée par une mission allemande.

seurs de notre escadre commencèrent à être encombrés par le grand nombre des blessés et des malades du corps expéditionnaire, le gouvernement japonais offrit aux autorités françaises de prendre, à Takou, les blessés les plus grièvement atteints, et de les transporter par le moyen de ses navires-hôpitaux, dans son hôpital de Hirosyma, situé dans l'une des îles les plus salubres de l'Empire, et doté, comme installation et comme matériel, de tous les perfectionnemens que la science de la médecine et de la chirurgie a su créer dans les meilleurs établissemens similaires d'Europe. Ceux que l'on dirigea sur cet établissement y furent, jusqu'à leur complète guérison, l'objet des attentions les plus délicates de la part de la Cour et des membres de la Croix-Rouge japonaise, ainsi que des soins assidus d'un personnel technique aussi savant que dévoué. En même temps, sur les indications de M. le contre-amiral Courrejolles et sur les conseils de M. Harmand, ministre de France à Yokohama, qui avait sollicité du gouvernement japonais les autorisations nécessaires, le général Frey créait de toutes pièces, à son passage à Nagasaky, en des locaux mis à sa disposition, dans un sentiment louable de patriotisme, par les sœurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles, un hôpital français d'une contenance d'une centaine de lits. Cet hôpital fonctionna tout d'abord avec les ressources et les moyens les plus rudimentaires, sous la direction éclairée du docteur Marestang, médecin de première classe des troupes de la marine, que le général avait emmené de Saïgon. Il rendit, dès le début, de réels services au corps expéditionnaire, grâce à l'activité et à l'initiative de son chef, que les Sœurs secondèrent, comme infirmières, avec un admirable dévouement. Ce ne fut que dans les derniers jours du mois de novembre, c'est-à-dire quatre mois après, que cet hôpital passa sous la direction du personnel de la Croix-Rouge française, pour constituer le véritable centre d'évacuation de nos formations sanitaires de l'arrière. A Yokohama, enfin, une maison de santé française, celle du docteur Meffre, recevait, de son côté, un certain nombre d'autres malades; de sorte que, grâce à leur proximité du théâtre d'opérations, à la douceur de leur climat, et aux procédés obligeans de leur gouvernement, les îles du Japon devinrent bientôt les *sanatoria* du corps expéditionnaire français.

Il était naturel, étant donnés ces sentimens de réciproque sympathie, que les Japonais cherchassent les occasions de com-

battre de préférence aux côtés des Français (1). A leur contact et au contact d'alliés, contingens d'armées dont la réputation de vaillance était universellement établie, et en présence desquels ils allaient pour ainsi dire « faire leurs preuves, » leur amour-propre s'exalta, et ils étaient impatiens de donner des témoignages publics de leur science militaire et de leur bravoure, de « gagner, » comme disait l'un d'eux, « sur les champs de bataille, à leurs côtés, leurs éperons de chevaliers. »

Aussi furent-ils, en toute circonstance, admirables d'entrain et d'intrépidité. Ce n'est point, d'ailleurs, sans une certaine mise en scène qu'ils aimaient à faire leurs preuves : on a cité plusieurs prises de position par des batteries japonaises à proximité de retranchemens chinois, au cours desquelles des officiers gantés, la cigarette aux lèvres, donnaient leurs ordres pendant que les balles ennemies fauchaient les hommes autour d'eux. La légende s'en mêla à son tour et, à leur propre étonnement, les Japonais apprirent ainsi que, sur quarante de leurs sapeurs envoyés pour faire sauter avec de la dynamite la porte de la cité chinoise de Tien-Tsin, trente-neuf de ces braves trouvèrent la mort, et que ce n'est qu'au quarantième, passant par-dessus les cadavres de ses frères d'armes, qu'il fut donné de mener à bien sa périlleuse mission! Ce qui est certain, c'est que leurs plans de campagne étaient marqués au coin d'une rare audace, poussée parfois jusqu'à la témérité. Et, en effet, on sait que c'est à leur initiative que l'on doit l'attaque de vive force de la cité chinoise de Tien-Tsin, protégée par de hautes et épaisses murailles contre lesquelles les projectiles de la faible artillerie des assaillans n'avaient aucune efficacité, cité défendue par de nombreux et invisibles ennemis, et que les alliés eussent été vraisemblablement dans l'impossibi-

(1) Les Japonais se trouvaient portés à suivre cette ligne de conduite, d'instinct, par sympathie, comme il vient d'être dit, et aussi parce que, à cette première période de la guerre du Pé-tchi-li, notre armée était celle avec laquelle il leur paraissait plus particulièrement intéressant et instructif de coopérer. Les officiers français répondirent avec la plus loyale cordialité aux démonstrations amicales de leurs frères d'armes. En ce qui concerne le point de vue diplomatique, l'action du haut commandement japonais resta, pendant toute la durée de cette campagne de Chine, étroitement liée à celle des Anglais. Il n'était un mystère pour personne que c'est à l'instigation et sur les sollicitations pressantes du gouvernement anglais, à ce moment dans l'impossibilité de diriger sur la Chine des contingens susceptibles, comme nombre et comme valeur générale, d'être comparés aux forces russes, que les Japonais avaient envoyé à Tien-Tsin une division entière de leurs troupes dont l'effectif, y compris les hommes des services auxiliaires, devait atteindre 22 000 hommes.

lité d'enlever, si la colonne russe, chargée du mouvement tournant, n'avait point réussi à se porter sur les derrières des positions chinoises; de même, la veille du combat de Peïtzang, ils déclarent que c'est par des attaques de nuit, à la baïonnette, qu'ils s'empareront des retranchemens fortement occupés par les Chinois.

Ils professaient, à vrai dire, la plus médiocre estime pour la valeur de ces adversaires qu'ils avaient, aussi bien, menés tambour battant dans leur glorieuse campagne de 1894 : d'autre part, leurs plans étaient d'ordinaire fondés sur des données précises que leur fournissait un « service de renseignemens » dont l'organisation pouvait rivaliser avec ce que les puissances européennes comptent en ce genre de plus perfectionné. C'est ainsi que l'on apprit que, pendant la période de troubles qui précéda l'explosion du mouvement des Boxeurs, le Pé-tchi-li était sillonné par de nombreux Japonais, et, plus tard, par des émissaires à leur solde qui ne cessèrent ensuite, pendant toute la durée de la campagne, de fournir à l'état-major des renseignemens dont la connaissance lui fut d'un précieux secours. De même, pendant toute cette période, ils conservèrent, sans doute, des intelligences, sinon des relations suivies avec l'ennemi dans nombre de places, car les habitans, à Tong-Tchéou par exemple, à la première apparition des alliés, s'empressaient d'arborer sur la porte de leurs maisons de minuscules pavillons japonais pour marquer qu'ils se mettaient sous la protection de cette puissance. Le fait suivant est encore plus caractéristique : le premier jour où les légations furent attaquées, arrivèrent à ces légations une trentaine de Japonais, habillés à la chinoise, provenant des différens quartiers de Pékin où ils exerçaient toute sorte de métiers : dans le nombre se trouvaient plusieurs officiers et sous-officiers en congé qui se rangèrent sous les ordres du lieutenant-colonel Shyba, commandant le détachement japonais.

Il ne conviendrait pas, cependant, d'admirer sans réserve l'audace des conceptions tactiques de l'état-major japonais. Le dédain de l'adversaire, lorsqu'il est justifié, est, certes, une des conditions essentielles du succès à la guerre, mais il ne saurait faire accepter le caractère préconçu qui dominait dans les dispositions prises, dans le plus grand nombre de cas, par les Japonais. Leurs plans étaient, en effet, le plus souvent, arrêtés dans tous les détails, et prévoyaient le développement intégral de

l'action, en faisant complètement abstraction de l'adversaire, qu'ils admettaient, *a priori*, devoir rester figé sur ses positions jusqu'au moment où l'attaque principale déterminerait sa retraite. On sait qu'il serait fort imprudent d'appliquer une semblable doctrine vis-à-vis de troupes autres que celles en présence desquelles les alliés se trouvaient dans le Pé-tchi-li.

Quoi qu'il en soit, les Japonais ne sont pas de tempérament à s'arrêter en si bonne voie : leur ambition, qu'ils ont hautement proclamée en mainte circonstance, est, en effet, d'arriver à assurer, sur les mers et dans les contrées de l'Extrême-Orient, une supériorité incontestée à leur flotte et à leur armée sur celles de toute autre puissance, et il n'est point d'efforts qu'ils ne tenteront, de dépenses qu'ils ne consentiront pour tâcher d'atteindre ce résultat.

La campagne de Chine procura à leurs officiers une occasion singulièrement propice de se livrer à une étude comparée des différentes armées étrangères, d'abord, dans la période du début, la plus féconde en enseignemens, celle des opérations des premières troupes, prises au dépourvu et accourues dans le Pé-tchi-li de toutes les colonies d'Asie ; puis, dans la seconde période, celle, au contraire, où chaque grande puissance était représentée pas des élémens prélevés, non sans quelque sélection, sur l'ensemble de l'armée nationale, et dotés de tous les moyens d'action propres à produire une impression favorable sur l'esprit des autres troupes alliées. Les Japonais poursuivirent cette étude, dans tous ses détails, avec conscience et avec une attention soutenue : un corps de l'armée internationale élevait-il des retranchemens, jetait-il un pont, procédait-il, après un engagement, à l'enlèvement de ses morts et de ses blessés, un officier japonais se trouvait toujours là, consignant sur son calepin ses appréciations sur la manière dont chacune de ces opérations était exécutée : il en était de même pour la prise des dispositions du service de sûreté, pour la manière de marcher, le mode de combattre, etc. Nul doute que l'armée et la marine japonaises ne tirent un grand profit, pour le perfectionnement de leurs institutions militaires et de leur matériel de guerre, de l'ample moisson d'instructives observations ainsi recueillies, à terre, et, aussi, dans le contact journalier des équipages de leurs vaisseaux avec les équipages des escadres des autres puissances.

Un autre sentiment qui est fortement ancré dans le cœur des

Japonais et qu'il faut noter pour bien comprendre le rôle brillant joué par leurs troupes pendant cette campagne, c'est le mépris profond qu'officiers et soldats professent pour la mort. Ce sentiment prend son origine dans l'histoire des rudes luttes qui, pendant de si longues années, ensanglantèrent les Iles du Soleil Levant, histoire pleine des faits d'armes héroïques des samouraïs, « les nobles ou les guerriers, » chez lesquels, de père en fils, les familles se transmettaient comme un précieux héritage le culte de l'honneur, du dévouement aux chefs, et de tout ce qui touche au métier des armes, comme l'amour des combats rapprochés, de la mêlée, des corps à corps individuels, à l'arme blanche. Les exemples fourmillent, dans le récit de ces luttes, de détachemens chargés de la défense d'une citadelle, ou de quelque point important, poussant la résistance jusqu'à l'extrême limite, puis aimant tous mieux périr que de tomber entre les mains de l'adversaire ; de chefs et de soldats, dans un combat, préférant la mort, qu'ils se donnaient eux-mêmes en s'ouvrant le ventre selon les rites barbares du « harakiri, » à la honte de la défaite !

Une armée qui marche au combat, le moral soutenu par le culte de pareilles traditions, qui compte à sa tête une pléiade d'officiers remarquables par le savoir professionnel, sans cesse à la recherche du progrès et qu'anime un grand esprit de patriotisme, a sa place marquée au nombre des grandes armées du monde. Aussi, pénétrés de tels sentimens, il importait peu à nos frères d'armes de l'Extrême-Orient d'acheter, dans certains cas, la victoire au prix du sacrifice d'existences qui eussent peut-être pu être épargnées. « Ne disposaient-ils point, disaient-ils dans leurs causeries avec les officiers français, ne disposaient-ils point, à proximité du théâtre d'opérations, d'une réserve inépuisable d'officiers et de soldats dont l'ardent désir était de donner leur sang pour la gloire et pour la grandeur de leur pays ? » C'est là également le rêve de tout soldat français, leur répondait le général Frey ; cependant, ajoutait-il, — non dans un esprit de critique, mais pour expliquer le soin avec lequel, dans certaines délibérations générales ou dans ses ordres de combat, il préconisait les opérations ou prescrivait les dispositions permettant d'obtenir les meilleurs résultats avec le moins de pertes possible, — son devoir de chef lui imposait d'être ménager, avare même du sang de ses hommes, autant pour des considérations d'humanité que parce que chaque soldat français représente, à

cette distance de la mère patrie, un capital d'une valeur considérable, dont il doit compte à son pays. Ceux qui ont eu l'honneur d'exercer le commandement de ces expéditions coloniales dont les opérations se déroulent à cinquante et à cent jours de marche des côtes, et où les seules ressources sont restreintes au personnel et au matériel constituant la colonne, sentent vivement la haute portée de ce principe : et si leur conscience est à la hauteur de leur jugement, ils préféreront cent fois un succès, moins brillant sans doute, acquis sans de grandes pertes, à un acte de force brutal et inconsidéré, à « coups d'hommes, » qui entraînera l'inutile sacrifice de nombreuses vies humaines, mais qui, aux yeux des gens subordonnant l'importance d'une affaire au nombre des hommes que l'on laisse sur le champ de bataille, se transformera en une glorieuse victoire.

V. — ALLEMANDS, AUTRICHIENS, ITALIENS

L'exposé sommaire qui vient d'être fait du caractère des relations que les différens contingens alliés ont entretenues, pendant cette campagne du Pé-tchi-li, entre eux, et notamment avec le corps français, paraîtrait certainement bien incomplet s'il n'y était point également question, dans quelque mesure, de ces relations avec les contingens allemand, autrichien et italien, eu égard, surtout, à l'intérêt particulier que, dans chacune de ces puissances, comme en France, l'opinion publique et aussi le gouvernement attachaient à tout ce qui avait trait aux rapports survenant, au cours de cette campagne, entre le contingent français et ces détachemens des armées de la Triple-Alliance.

Nous ne pensons point, toutefois, qu'il soit utile, à cette occasion, de se livrer à une sorte d'étude comparée des principales qualités militaires ou des imperfections qui distinguaient les élémens dont étaient formés ces contingens, ainsi que l'on a pu être amené à le faire pour les troupes de certaines autres Puissances avec lesquelles il n'est que très rarement donné à des corps européens de se trouver en un contact aussi prolongé. En effet, l'organisation des armées allemande, autrichienne et italienne ; les procédés et le degré d'instruction professionnelle des cadres et des troupes de leurs différentes armes; les principes sur lesquels est fondée leur tactique de combat, etc., sont matières trop connues, même dans les détails, pour qu'il y ait lieu

de s'y arrêter dans un exposé de cette nature. Tout au plus convient-il, à notre avis, de se faire l'écho de l'impression générale produite, chez les alliés, par l'attitude, dans les premiers momens qui suivirent leur débarquement dans le Pé-tchi-li, des élémens qui composaient ce corps de 22000 Allemands, transporté à grands frais, à 4000 lieues de la mère patrie, — le plus grand effort qui ait jamais été entrepris par cette puissance en vue d'une expédition d'outre-mer.

Ce que les alliés ont été unanimes à constater, c'est, tout d'abord, les soins minutieux avec lesquels la constitution de ce corps expéditionnaire avait été préparée comme choix des cadres et des troupes, comme organisation des services, comme envoi de matériel de tout genre (1); c'est l'esprit d'ordre et de discipline, la régularité de la tenue qui y régnaient; la correction, l'aménité, nous pourrions dire, des chefs et des soldats dans leurs relations avec ceux des autres contingens et, notamment, avec les contingens russe et français. On faisait, en revanche, à la généralité des officiers allemands le reproche que nous n'hésitons pas à reproduire ici, notre but étant de donner un aperçu de l'impression générale, — favorable ou non, — produite par chacun des contingens alliés sur leurs frères d'armes du Pé-tchi-li; on reprochait donc à la généralité des officiers et des

(1) L'expérience de cette campagne révéla cependant un certain nombre d'imperfections de détail, en vue de l'organisation de corps destinés à une guerre coloniale, observations dont les Allemands firent promptement leur profit.

C'est ainsi que l'on avait négligé de pourvoir les hommes du corps expéditionnaire, à leur départ, de ceintures de flanelle, ce qui causa de nombreuses indispositions en cours de traversée et dans les premiers jours qui suivirent leur débarquement. De même, il ne viendra plus, désormais, à l'esprit du commandant d'un corps expéditionnaire appelé à opérer dans des contrées de chaleur tropicale, de doter les hommes d'un chapeau de paille légère, agrémenté d'une cocarde et relevé sur un côté, à la mousquetaire, en remplacement du casque colonial ou du chapeau de feutre mou, à larges bords. Les Russes, il est vrai, ne firent usage comme coiffure, dans le Pé-tchi-li, même dans les momens où la température fut la plus élevée, que de la casquette nationale à plate visière, recouverte d'un couvre-nuque en toile. Ils eurent, de ce fait, à enregistrer quelques cas d'insolation; mais, comme le constatèrent les autres alliés, la presque-totalité des soldats qui composaient ce contingent jouissaient d'une immunité dont on fut unanime à attribuer la cause à l'origine asiatique de la plus grande partie des élémens dont il était constitué.

L'année suivante, en 1901, les soldats du corps expéditionnaire allemand furent munis, pour l'été, de casques en liège analogues à ceux qui sont en usage dans les troupes françaises, mais avec la partie arrière, — celle qui forme couvre-nuque, — à rabattement, de manière à permettre à un homme couché de tirer, sans être gêné par son casque. Cette disposition ingénieuse était, paraît-il, assez appréciée.

sous-officiers allemands une raideur exagérée, ou, à plus proprement parler, une sévérité trop cassante, dans leurs rapports avec leurs subordonnés, en toutes circonstances, c'est-à-dire non seulement dans le service, — ce qui se justifie par la rigueur d'une très forte discipline, — mais aussi hors du service, ce qui paraît à nombre d'officiers d'une utilité très contestable, principalement dans la vie de campagne, attitude qui contrastait singulièrement avec la manière d'être du chef au soldat, dans certains autres contingens, notamment dans les contingens français, russe et américain. Ce qui ressortait encore d'une manière frappante, aux yeux des autres alliés, dans l'attitude de l'officier comme du soldat de ce contingent, c'est une grande assurance, un sentiment d'orgueil qui se manifestait parfois, par exemple dans l'échange des marques extérieures de respect, d'une manière quelque peu théâtrale et qui, en tout cas, témoignait chez tous d'un excellent moral, d'une superbe confiance en soi, — fruit, sans doute, d'un chauvinisme surchauffé au cours d'une longue traversée et, aussi, du grand enthousiasme national provoqué par la nomination de l'un de leurs maréchaux aux fonctions de généralissime.

Nous n'omettrons point, enfin, de signaler encore, dans le même ordre d'idées, principalement par cette considération, qu'on en trouve l'expression dans tous les comptes rendus officiels et non officiels allemands, le désir ardent que l'on sentait au fond de tous les cœurs, — et que l'on aurait été tenté de qualifier d'immodéré, s'il ne s'agissait de soldats, c'est-à-dire de gens dont le métier est la guerre, — de rechercher les occasions de livrer bataille, en courant sus à ces bataillons de réguliers chinois, disséminés sur quelques points du Pé-tchili, et qui, ayant reçu comme instructions de leur Gouvernement, peu après la prise de Pékin, d'éviter tout conflit, toute rencontre avec les alliés et, le cas échéant, de céder le terrain à leur approche, s'ingéniaient à se tenir hors de l'atteinte de leurs bouillans adversaires. « Il ne suffit pas de vouloir livrer bataille, écrivait, à ce propos, le correspondant du *Frankfurter Zeitung*, il faut avant tout trouver un adversaire qui ait cette même intention. Cet adversaire faisait défaut, malheureusement, à l'arrivée du corps expéditionnaire allemand. A quoi bon, dans ces conditions, toute la science tactique et stratégique d'un Waldersee, lorsque, par suite de l'arrivée si tardive de ce corps expédition-

naire sur le théâtre des opérations, il ne restait aucune action purement militaire à entreprendre? En effet, le siège de Pékin était levé, Tien-Tsin était délivrée, les forts du Pétang enlevés, et le gouvernement chinois ne montrait pas le moindre désir d'accepter le combat. »

Les appréciations qui précèdent, nous l'avons déjà indiqué, visent, en général, les élémens de l'avant-garde et du gros du corps expéditionnaire, venus d'Europe, plutôt que les contingens de la première heure dont nous nous occupons plus spécialement dans cette étude. Ces derniers, surpris comme les autres alliés, par cette suite précipitée d'actes d'hostilité contre les étrangers qui marquèrent l'explosion du mouvement boxeur, n'eurent tout d'abord qu'un objectif, qui était aussi l'objectif commun : faire face, avec tous les moyens d'action dont on pouvait disposer, à une situation aussi imprévue et dont la gravité s'accentuait de jour en jour ; et l'on peut dire des contingens allemand, autrichien et italien, qu'ils se sont efforcés, dans la mesure de leurs effectifs, à contribuer à la réalisation de l'œuvre commune. C'est ainsi que ce furent les Allemands qui, après les Anglais, fournirent le plus fort contingent de matelots et de troupes de marine, débarqués de leur escadre, pour la formation de la colonne Seymour : 450 hommes (1). Les Autrichiens ne purent en fournir que 40; les Italiens, 25. Ce sera habituellement dans cette proportion que les contingens de ces puissances concourront à la formation de leurs différentes colonnes qui coopéreront avec les alliés. Les pertes des Allemands, pendant les opérations de cette colonne Seymour, atteignirent 74 hommes tués ou blessés, soit le sixième de leur effectif; celles des Autrichiens furent du cinquième : c'est dire que les uns et les autres, comme aussi les Italiens, ont vaillamment fait leur devoir.

Pendant que s'effectuaient ces opérations, une canonnière allemande, l'*Iltis*, prenait, de son côté, une part décisive à l'attaque des forts de Takou, et avait 2 officiers et 18 hommes hors de combat; en même temps, 120 soldats allemands marchaient avec le corps mixte de débarquement qui, sous les ordres du capitaine de vaisseau Pohl, de la marine allemande, était chargé de

(1) Les Allemands firent venir de Kiao-Tchéou, dès le début des hostilités, deux compagnies d'infanterie de marine, qui coopérèrent, d'une manière brillante, avec leurs marins débarqués aux combats de Tien-Tsin et que l'on dut rappeler, le 1er juillet, à Kiao-Tchéou, où la situation menaçait de devenir très critique.

l'attaque par terre des forts de Takou. Dans les différentes autres opérations qui furent ensuite entreprises par les alliés à l'occasion du siège de Tien-Tsin : marche de la colonne de secours de Takou sur Tien-Tsin; défense des Concessions; attaque et prise de l'arsenal de l'Est; attaque et prise des forts situés au nord de la cité chinoise de Tien-Tsin, le contingent allemand fut toujours représenté; il en fut de même, toutes les fois que leurs effectifs le permirent, des contingens autrichien et italien, et tous se comportèrent chaque fois avec honneur. Dans chacune de ces opérations, les détachemens allemands recherchèrent particulièrement les occasions de combattre aux côtés du corps russe, vers lequel ils se sentaient portés de préférence, sinon par sympathie instinctive, au moins par communauté d'intérêts, en raison, notamment, de la plus grande facilité dans leurs rapports que créait une connaissance réciproque plus étendue de leurs deux langues; en raison, sans doute aussi, de la similitude d'organisation des deux armées et de forme des deux gouvernemens, etc.

Au combat de Peïtzang, le contingent français forma avec le corps russe et avec les contingens de la Triple-Alliance la colonne qui était chargée de l'attaque de l'aile gauche de la position chinoise. Quelques jours après ce combat, se produisit un fait qui fut très remarqué, et qui eut, pensons-nous, quelque influence sur les relations de ces contingens avec le corps français. Les circonstances en sont exposées avec quelques détails dans le cours du volume : *Français et Alliés au Pé-tchi-li*. Les voici résumées.

Les généraux alliés, réunis, le 7 août 1900, en conseil, à Yang-Tsoun, décidèrent de se porter sans plus tarder sur Pékin. Les commandans des contingens allemand, autrichien et italien, restés à Tien-Tsin, eurent connaissance de cette décision par le général Frey, revenu en hâte dans cette ville pour pousser en avant tout ce qu'il pouvait y trouver encore de troupes françaises susceptibles de marcher. Le général Frey, obéissant à ce sentiment de confraternité militaire sous l'impulsion duquel toutes les armées et toutes les marines des nations civilisées se considèrent comme unies par les liens d'une vaste association, formant en quelque sorte un ordre de chevalerie internationale, offrit aux commandans des contingens allemand, autrichien et italien de leur faciliter par tous les moyens dont il disposait la possibilité de participer à cette marche sur Pékin et à la déli-

vrance des Légations. L'offre fut acceptée avec reconnaissance et des détachemens de ces contingens marchèrent et cantonnèrent, pendant plusieurs jours, au milieu des troupes françaises.

Comme conséquence de ce rapprochement, les relations entretenues entre le contingent français et les contingens de la Triple-Alliance devinrent aussi cordiales que pouvaient le comporter les sentimens dont la France elle-même était animée à l'égard de chacune de ces nations : franchement sympathiques vis-à-vis des Autrichiens et des Italiens, ces rapports conservèrent, en général, — non, cependant, de la part des soldats, qui, en certaines occurrences, et pour des raisons particulières, surtout après l'évacuation du Pé-tchi-li par la plus grande partie des Russes, allèrent jusqu'à des manifestations de fraternelle camaraderie, — mais de la part du plus grand nombre des officiers, une certaine réserve qui n'excluait ni les actes de courtoisie réciproque ni même un empressement à se rendre de mutuels services lorsque l'occasion s'en présentait. C'est ainsi que, dans cette circonstance encore, comme d'ailleurs toutes les fois qu'il s'est agi de donner des preuves, vis-à-vis des alliés, de cette solidarité qui était le premier des devoirs dans l'œuvre commune entreprise par les Puissances, le corps français, tout en restant fidèle au sentiment national qui garde le souvenir du passé et ne sacrifie rien de ses espérances d'avenir, a pleinement conscience de n'avoir jamais manqué aux traditions de loyauté et de générosité dont s'est toujours glorifié notre pays, et peut attendre, sur ce point notamment, en toute confiance, le jugement de ses frères d'armes des armées alliées du Pé-tchi-li.

Général Henri Frey.

LES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

Il est une question naissante : celle des sociétés de secours mutuels, bien que, sous d'autres noms, elles existent en réalité dans notre pays depuis le moyen âge et que, plus récemment, il y a un demi-siècle, elles aient obtenu une reconnaissance légale. Mais, naguère encore, l'idée d'association, si violemment combattue par la Révolution, était suspecte à la fois aux gouvernemens pour son caractère libéral et au public comme un symptôme précurseur de l'émancipation ouvrière. Sur le terrain mutualiste, comme sur d'autres, elle n'était pas capable de donner les fruits qu'on était en droit d'en attendre. Il a fallu que, dans ces dernières années, sous la pression d'événemens plus forts que les principes, l'heure sonnât à la fois pour tous les modes de l'association économique. Les sociétés de secours mutuels ont participé au mouvement général dans des proportions particulièrement intéressantes et la loi du 1er avril 1898, qui les concerne, a définitivement orienté un courant d'opinion dont l'intensité va chaque jour croissant. D'où vient cet engouement qui a déjà donné naissance à un certain nombre de ligues ayant pour mission de développer les œuvres de mutualité et de prévoyance? Pourquoi d'autres ligues, qui n'avaient pas d'abord en vue la propagande mutualiste et qui semblaient notamment, pour ne citer qu'un exemple, se confiner de préférence dans les questions pédagogiques, ont-elles pris tout à coup cette cause en main avec une ardeur qu'on peut bien qualifier de passionnée, car elles y ont mis une énergie qu'on n'apporte ordinairement que sur le terrain politique ou religieux? D'autre part, il est peu d'exemples d'une œuvre humanitaire, si belle soit-elle, qui, sollicitant les

efforts de chacun et comportant l'adhésion de tous les partis, obtienne secours et subventions de l'État sans distinction d'opinions chez les bénéficiaires. Il est permis de supposer qu'en dehors de la vertu propre de l'institution, il en est, parmi ses promoteurs, qui fondent sur elle de secrets espoirs; et nous sommes loin de déplorer ce calcul intéressé si l'œuvre, excellente en soi, doit tirer profit de cette émulation, et si le développement doit ensuite s'en effectuer dans une orientation rationnelle que le temps et les circonstances se chargeront d'indiquer.

I

Ce qui, nous l'avouons, nous met en légère défiance à l'égard, non des sociétés de secours mutuels, mais plutôt de la bruyante campagne que l'on mène autour d'elles, c'est un peu l'emphase coutumière avec laquelle on en célèbre les avantages; ce sont aussi les tendances, faciles à noter, de quelques-uns de ceux qui s'en occupent. Il semblerait en effet qu'aux œuvres mutualistes, dans la pensée de ceux-ci, soit dévolue la redoutable mission d'être l'application pratique de cette doctrine de la solidarité, mise naguère à la mode, de même que, pour d'autres, les œuvres charitables sont elles-mêmes la conclusion logique et effective de la morale chrétienne. La mutualité, selon nos penseurs, c'est la forme scientifique d'altruisme qui doit tenir lieu de dévouement au prochain dans la nouvelle religion qu'on nous promet. Le développement de ses institutions sera l'œuvre pie qui libérera la conscience de ceux qui, par-dessus tout, craignent d'employer le mot de charité chrétienne. Reste à savoir si celle-ci n'a pas marqué, à leur origine, les sociétés de secours mutuels de son empreinte, comme elle l'a fait pour la plupart des œuvres de bienfaisance qui ont déjà une certaine durée derrière elles, car nous verrons, il faut que l'on en prenne son parti, que les sociétés de secours mutuels, historiquement d'origine chrétienne, sont des institutions autant de charité et de bienfaisance que de mutualité.

Il y a donc nécessité à remettre toutes choses au point, d'abord pour ne pas laisser accaparer par un parti, qui n'en a pas la paternité, une œuvre excellente par elle-même, et qui doit appartenir à tout le monde, ensuite pour étudier l'orientation vraiment pratique et féconde à donner au mouvement mutualiste.

Le mot mutualité, d'ailleurs, est encore un terme vague pour beaucoup. Dans les harangues officielles et dans la presse on en célèbre les bienfaits sans préciser souvent sous quelle forme il est loisible aux institutions mutualistes de s'exercer. Ce qui n'empêche que l'on voit aujourd'hui se créer le plus fréquemment des sociétés de secours mutuels dont les membres pensent de même sur les questions politiques ou religieuses qui nous divisent : travail de classement tellement naturel et conforme aux tendances de l'esprit public dans notre pays qu'il est accompli presque inconsciemment par les divers partis; mais chacun se garderait bien d'en convenir, puisque dans les statuts-modèles donnés par le ministère de l'Intérieur est écrite la phrase sacramentelle : « Toute discussion politique ou religieuse, ou étrangère au but de la société, est interdite dans les réunions du Conseil et de l'Assemblée générale, » formule vaine et quelque peu hypocrite, mais qu'il serait cependant dangereux de supprimer.

Une loi et des décrets de date récente ont donné un nouvel essor aux sociétés de secours mutuels, essor quelque peu désordonné pour des causes que nous nous réservons d'étudier, mais d'ailleurs si réel qu'il a eu pour premier effet de n'amener dans cette question que chaos et confusion. Combien de candidats aux dernières élections législatives ont inscrit en tête de leur boniment électoral la mutualité comme le grand remède à toutes les misères sociales ! C'est la mutualité qui doit protéger le travailleur contre la maladie, l'invalidité et même le chômage ! Elle assurera l'existence de sa veuve et de ses orphelins ! Elle résoudra, affirme-t-on un peu fort, le problème des retraites ouvrières, ce qui est bientôt dit, mais demeure un moyen commode de ne pas serrer de près la question, et pour cause. La mutualité répond à toutes les demandes indiscrètes : c'est la panacée universelle. Dans une de ces agapes dont sont coutumiers les mutualistes, M. Léon Bourgeois s'écriait dernièrement : « Qu'elles (les sociétés de secours mutuels) se multiplient, s'unissent et se soudent étroitement, qu'elles soient ainsi l'assise de la société nouvelle, comme elles sont dès maintenant le symbole de l'union qui doit y régner. C'est à vous, mutualistes, qu'appartient le lendemain, etc. »

De son côté, dans une fête de société de secours mutuels, parlant des progrès accomplis dans ces derniers temps, M. Wal-

deck-Rousseau, alors président du Conseil, ajoutait : « Si l'on réfléchit que ce résultat a été conquis en moins de trente années, on a le droit de dire sans témérité que la mutualité aura, dans l'ordre social, accompli une révolution pacifique, la plus féconde qu'aient jamais enregistrée les annales d'un peuple. » (*Applaudissemens prolongés.*) Ceci est évidemment la partie hyperbolique de rigueur dans toute harangue officielle, et il faut pardonner ce passage à celui qui fit voter la loi de 1884 sur les syndicats professionnels, institution qui nous semble avoir une portée sociale autrement grande que les sociétés de secours mutuels.

D'autres hommes politiques, et non des moins en vue, se sont faits les apôtres de la nouvelle religion. Dire que celle-ci sera la base de la société nouvelle, d'autant qu'on ne semble habituellement viser que les sociétés de secours mutuels, alors que, dans la mutualité, on doit comprendre tant de formes ingénieuses de coopération, de caisses de crédit et d'assurances, cela peut paraître excessif. Avant de se prononcer, sans doute serait-il à propos d'examiner ce que sont au juste nos sociétés de secours mutuels, dont trop de gens parlent sans en avoir étudié les principes ni le fonctionnement, d'ailleurs quelquefois compliqué.

Rappelons d'abord, non pour combattre le courant actuel des idées, mais pour noter des opinions encore récentes, que la mutualité est loin d'avoir toujours joui d'une telle faveur. On connaît trop l'article 2, si souvent cité, de la loi du 14 juin 1791 interdisant aux citoyens d'un même état ou profession de se réunir pour délibérer sur leurs « prétendus intérêts communs » Ainsi l'Assemblée constituante, dont la législation a été sans cesse imprégnée de l'idée abstraite de lutte, repoussait, il y a cent ans, une organisation rationnelle et pratique du travail ; mais on sait moins que le vote de ce décret fut amené par les pétitions que, depuis plusieurs mois, les corps de métiers, charpentiers, maçons, serruriers, imprimeurs, faisaient parvenir à l'Assemblée afin qu'il leur fût permis de se réunir pour procurer des secours à leurs camarades malades ou sans travail. Les pétitionnaires s'étaient d'abord adressés à la municipalité parisienne, qui leur avait donné gain de cause. Mais, dans le rapport qui précéda le texte du projet de loi, le député Le Chapelier écrivit ce qui suit : « Les assemblées dont il s'agit ont présenté, pour obtenir l'autorisation de la municipalité, des motifs spécieux. Elles se sont dites des-

tinées à procurer des secours aux ouvriers de même profession malades ou sans travail. Ces caisses de secours ont paru utiles, mais qu'on ne se méprenne pas sur cette assertion : c'est à la Nation, c'est aux officiers publics en son nom, à fournir des travaux à ceux qui en ont besoin pour leur existence, et des secours aux infirmes. Les distributions particulières de secours, lorsqu'elles ne sont pas dangereuses par leur mauvaise administration, tendent au moins à faire renaître les corporations. Elles exigent la réunion fréquente des individus d'une même profession, la nomination de syndics et autres officiers, la formation de règlemens, l'exclusion de ceux qui ne se soumettraient pas à ces règlemens : c'est ainsi que renaîtraient les privilèges, les maîtrises, etc., etc. »

Dans le débordement de discours sentimentaux, philanthropiques et humanitaires des hommes de la Révolution il n'est pas fait une fois allusion aux avantages de la mutualité. Depuis lors l'Assemblée constituante a passé, puis la Convention et encore beaucoup d'autres régimes. La Nation, qui devait donner aux citoyens travail et nourriture, n'a pas tenu ses promesses; et voici que les hommes d'aujourd'hui qui se réclament à tout propos des grands ancêtres semblent oublier la doctrine de ces derniers sur ce point comme sur tant d'autres. Il faut donc croire que la Révolution a commis alors une colossale erreur dont, de parti pris, on a mis un siècle à s'apercevoir. Cependant la mutualité, proscrite par la Constituante, devait avoir du bon, puisque, maintenant, c'est plus qu'un retour en arrière, ou une simple réaction, c'est une véritable poussée qui semble entraîner, mêlés avec les libéraux, des hommes considérés comme les héritiers de la doctrine jacobine. Il est vrai que les uns et les autres, individualistes chacun à leur manière, peuvent chercher dans les mutualités, même professionnelles, un moyen d'échapper à l'organisation du travail.

Au surplus, ce qu'il est intéressant d'examiner, c'est si la société de secours mutuels, telle que la législation la comporte aujourd'hui en France, est une institution d'une véritable portée sociale, ou une simple combinaison financière de prévoyance. Dans ce dernier cas, elle nous intéresserait moins : nous avons les compagnies d'assurances qui remplissent une notable partie des objets poursuivis par les mutualités et qui se tirent fort bien d'affaire. Il pourrait aussi se faire que ce fût une institution éco-

nomique, il est vrai, mais capable de corroborer puissamment l'efficacité d'un autre genre d'association de plus grande envergure, et cela devient déjà plus curieux à savoir. Mais si, dans l'engouement parfois irréfléchi pour cette œuvre, si, dans cette éclosion spontanée, depuis la loi du 1er avril 1898, d'une quantité importante de sociétés de secours mutuels de toute origine, surgies au hasard sur tous les points du territoire pour des motifs qui souvent n'ont rien d'économique, ni d'humanitaire, mais sont parfois d'ordre politique, religieux ou simplement futile, nous nous efforçons de discerner la direction à donner à un mouvement prenant aujourd'hui l'enfant sur les bancs de l'école, nous aurons, pensons-nous, fait œuvre utile. Il ne suffit pas de pousser à tort et à travers à la multiplication, sans réflexion ni limite, du plus grand nombre possible de sociétés de ce genre, sans s'occuper du lendemain; sans penser que beaucoup de ces associations ne seront pas viables; sans songer que les capitaux versés dans leurs caisses, ou, en leur nom, dans les caisses de l'État, resteront improductifs pour les principaux intéressés. Il importe, avant toute chose, d'examiner si ce mouvement n'est pas capable de nuire au développement d'autres institutions parmi lesquelles nous placerons au premier rang les associations professionnelles qui doivent servir de base à l'organisation du travail. Parlant des sociétés de secours mutuels, un spécialiste dans la matière, M. Barberet, écrivait : « Nous ne blâmerions pas cette prévoyance si les ressources de l'ouvrier le permettaient. Mais, s'il verse à la société de secours mutuels, il est incapable de verser une seconde cotisation au syndicat. Et, puisqu'il est prouvé qu'en entreprenant deux choses à la fois, les ouvriers ne peuvent faire prospérer l'une sans négliger l'autre, il devient raisonnable de n'entreprendre que l'œuvre la plus utile. Or, la plus utile, celle dont il faut s'occuper sans relâche, quitte à laisser tomber les autres questions économiques pendantes, c'est l'organisation du travail. »

N'est-il pas audacieux de prétendre que l'avenir est à la mutualité seule, terme vague, système flottant et mal défini dans lequel viendront s'entre-choquer des forces contraires au fur et à mesure que les sociétés de secours mutuels auront restreint leur champ d'action et seront conduites à se faire concurrence les unes aux autres? C'est en nous efforçant de canaliser les courans mutualistes, comme nous allons essayer de l'indiquer, que nous

pourrons arriver à l'agrégation rationnelle des forces sociales de notre pays. L'avenir est à l'association, mais à une association se présentant sous une forme infiniment plus complexe qu'une société de secours mutuels fondée sur des combinaisons économiques et financières, quelque relevé qu'en soit le caractère par les idées de fraternité humaine qui ont présidé à sa fondation Quelle place doit-on donner à la société de secours mutuels dans le nouveau régime d'organisation du travail dont la loi de 1884 sur les syndicats professionnels pourrait être le point de départ? Tels sont, nous semble-t-il, les termes dans lesquels doit être posé le problème. Alors seulement il sera loisible d'indiquer les moyens de tirer du mouvement mutualiste actuel, assurément désordonné, le meilleur rendement au point de vue de l'effet social utile.

II

On sait qu'à la fin du moyen âge la corporation, qui représentait alors la forme de l'organisation du travail, comportait un ensemble de prescriptions d'assistance mutuelle entre ses divers membres (1). Mais quand, bien avant le XVIIIe siècle, survint la décadence de l'institution, la loi de charité réciproque, qu'avait imprimée le christianisme sur l'ancienne société, disparut-elle pour cela des mœurs? Bien au contraire. Dans le sein des corporations, ou à côté d'elles, avait germé une autre forme de l'association, celle-ci uniquement pieuse et charitable, la confrérie. Professionnelles ou paroissiales, fréquemment les deux à la fois, les confréries se multiplièrent, sous l'influence du clergé. Le concile d'Avignon, en 1649, prescrivit l'organisation d'une confrérie dans chaque paroisse. Placée sous le vocable d'un saint, chacune avait sa fête patronale, sa bannière, ses banquets, allait aux processions en corps et détenait jalousement ses préséances à l'église. On s'y occupait exclusivement de bienfaisance, d'assistance et de pratiques pieuses. On y payait une cotisation et un droit d'entrée. L'âme de toutes ces organisations, c'était la loi de la charité chrétienne que l'Église imposait aux fidèles les uns envers les autres et qui faisait alors un des principaux fondemens des rapports sociaux. Ces confréries existaient aussi bien dans

(1) Cf. *Histoire des corporations de métiers*, et *Le Compagnonnage*, par E. Martin Saint-Léon.

les campagnes que dans les villes et déjà l'on y remarquait des membres honoraires, puisqu'il arrivait aux seigneurs d'en faire partie.

Si puissante était la force de cette institution des confréries, telles étaient la vivacité de leur raison d'être et la réalité du besoin auquel elles répondaient, que la Révolution elle-même, malgré tant de prescriptions et de décrets hostiles aux associations, ne put les faire entièrement disparaître. En 1853, un rapport officiel énumérait 43 sociétés de secours mutuels, créées avant la Révolution, et qui n'étaient autres que d'antiques confréries, recrutées parmi des gens de même profession.

Si nous examinons par ordre d'ancienneté les premières sociétés de secours mutuels, nous ne saurions nous arrêter à celle des portefaix de Marseille qui prétend remonter aux Romains. Plus près de nous, on cite, à Lille, des sociétés de secours mutuels qui pourraient produire des titres du XVIe siècle. La plus vieille de celles qui ont date officielle sur l'Annuaire du ministère de l'Intérieur est une société de secours mutuels de Cadillac, dans la Gironde qui, fondée en 1609, a gardé son nom de Confrérie de Saint-Jean. Elle compte aujourd'hui 7 membres honoraires et 110 membres participans.

La Société de secours mutuels de Sainte-Anne, à Paris, remonte à 1694 et portait, à son origine, le titre de « Confrérie et société hospitalière des compagnons menuisiers et habitans du Temple sous l'invocation de sainte Anne. » La Société panotechnique de prévoyance, également encore existante à Paris, date de 1720. C'était une confrérie placée sous l'invocation de Notre-Dame de la Nativité Il existait dans la capitale, il y a quelques années, 13 sociétés antérieures à 1799. Il en est qui ont déjà disparu ou se sont fondues dans d'autres. Du moins les anciennes confréries ont-elles l'honneur d'avoir légué aux sociétés qui leur ont succédé le principe et la tradition de la charité chrétienne, qui y trouve encore un terrain suffisant pour se mouvoir à l'aise. Pour témoigner de l'empreinte de la religion dans les sociétés actuelles de secours mutuels, il suffit de noter, dans l'Annuaire de 1902, le nombre encore considérable de celles qui sont désignées sous un nom d'origine pieuse. En 1865, dans la Gironde, la moitié des sociétés était placée sous le vocable d'un saint. A Marseille, c'était la presque-totalité : 153 sur 160. En 1899, on trouve encore, dans la Gironde, 254 sociétés avec

des dénominations religieuses sur 598; à Marseille, 137 sur 318.

Mais la religion catholique ne fut pas seule à mettre en œuvre le principe de la mutualité. Elle fut imitée dans ses confréries par les Israélites qui fondèrent à Bordeaux, dès 1750, la Société de Grémilhout-Hassadin, encore existante, et la Société de Tob-Bacob. Vers 1835, furent instituées à Paris et à Lyon les premières sociétés protestantes de prévoyance et de mutualité.

La franc-maçonnerie a pu passer aussi pendant quelque temps pour une vaste société de secours mutuels par suite de l'habitude qu'avaient certaines loges d'accorder, en cas de maladie, des indemnités à leurs membres. En 1865, 5 sociétés sur 6, dans le ressort de la chambre de commerce de Calais, dépendaient des loges. Une société de la Gironde n'admettait dans son sein que des francs-maçons. Nous examinerons plus loin les conditions politiques et religieuses dans lesquelles se meuvent actuellement les sociétés de secours mutuels, bien que dans les statuts, tout au moins des sociétés approuvées, soit inscrite la défense de soulever toute discussion politique ou religieuse.

Nous avons vu comment les tentatives de reconstitution d'associations mutualistes avaient échoué, le 14 juin 1791, devant l'hostilité de l'Assemblée constituante. Les anciennes confréries, qui avaient subsisté en fraude pendant la période révolutionnaire, se contentèrent, à partir de cette époque, de vivre sous le régime commun aux associations, c'est-à-dire celui des articles 291-292 du Code pénal, avec leurs dispositions et contrôle restrictifs. Telle était dans les régions du pouvoir la peur de voir se reconstituer les corporations qu'en 1806 la police exigea que les sociétés de secours mutuels qui se formaient alors fussent composées d'ouvriers appartenant à des professions différentes. On trouve dans les statuts de certaines sociétés, dans la première moitié du XIXe siècle, une déclaration portant que les membres, « fidèles observateurs de la loi du 14 juin 1791, n'entendaient nullement rappeler, former, ni représenter une corporation, qu'ils ne s'occuperaient que du soulagement de leurs frères. » Mais cet instinct de l'association mutualiste à base professionnelle était tellement passé dans les veines du pays que déjà, dès le début du XIXe siècle, à Bordeaux, tous les corps de métiers se reforment peu à peu en sociétés de secours mutuels. A Lyon, les tisseurs, maçons, charpentiers, cordonniers, jardiniers, portefaix, se réunissent respectivement pour le même objet. A Mar-

seille, un mouvement analogue emporte les classes ouvrières. Le nombre des sociétés, malgré les entraves législatives et administratives, progresse bon an mal an. De 1808 à 1821, 124 sociétés se créent à Paris. En 1822, la Société philanthropique y compte 132 sociétés adhérentes comprenant 10 350 ouvriers réunis en communauté d'épargne et de prévoyance. A Marseille, il y a 34 sociétés en 1820. De 1830 à 1848, 72 sociétés se fondent à Lyon. A Paris, on en compte 234 en 1842, 256 en 1844, 262 en 1845, 341 en 1851. Partout il s'en établit, mais beaucoup disparaissent faute de ressources, par mauvaise administration ou imprévoyance, ou pour avoir embrassé un nombre et une diversité d'objets auxquels il est impossible de suffire.

Il y avait aussi, dans l'opinion publique, la crainte des sociétés secrètes qui portait à confondre parfois celles-ci avec les sociétés de secours mutuels. On redoutait dans toute association un élément de coalition et de grève, et ce sentiment avait bien quelque fondement. Sous prétexte de secours mutuels, plusieurs sociétés, vers le milieu du siècle, se consacrèrent en effet presque exclusivement à la résistance ouvrière et à la défense des intérêts professionnels (1). Tels les chapeliers-fouleurs de Paris en 1817, les Mutuellistes de Lyon, dont le mouvement pour l'abaissement des tarifs aboutit aux insurrections de 1831 et 1834. Une autre société secrète fut la Société typographique de Paris, qui établit, en 1843, un premier tarif des travaux typographiques et compta 1 200 membres. Les fondeurs en caractères et les imprimeurs en papiers peints créèrent également des caisses secrètes de résistance. En réalité, la grève et la coalition semblaient entrer dans les principales préoccupations de plusieurs associations mutualistes.

En 1848, la question des sociétés de secours mutuels, comme toutes les questions ouvrières, fut mise à l'ordre du jour. La liberté de réunion et d'association, décrétée par l'Assemblée nationale, était favorable à leur développement. Le 15 juillet 1850, fut votée une loi par laquelle les sociétés de secours mutuels purent être reconnues comme établissemens d'utilité publique, à la condition de ne pas inscrire dans leurs statuts des secours en cas de chômage, afin de ne pas favoriser

(1) *Syndicats ouvriers, Fédérations, Bourses du travail,* par Léon de Seilhac; 1 vol. 1902.

les grèves. Enfin, le décret organique du 26 mars 1852, qui marque dans notre pays le pas décisif dans l'histoire de la mutualité, n'eut pas seulement pour effet de prémunir les sociétés contre leurs vices d'organisation intérieure, mais, en leur assurant la personnalité civile, des subventions et une protection de l'État, il ouvrait devant elles tout un nouvel avenir. Le décret-loi débutait ainsi :

« Article premier. — Une société de secours mutuels sera créée par les soins du maire et du curé dans chacune des communes où l'utilité en sera reconnue. Cette utilité sera déclarée par le préfet après avoir pris l'avis du Conseil municipal.

Article 2. — Ces sociétés se composent d'associés participans et de membres honoraires. Ceux-ci payent les cotisations fixées ou font des dons à l'association sans participer aux bénéfices des statuts. »

Une innovation du décret consistait dans la création d'une Commission supérieure chargée de provoquer et d'encourager la fondation et le développement des sociétés de secours mutuels. Cette Commission devait présenter au chef de l'État un rapport annuel sur la situation des sociétés et lui soumettre les propositions ayant pour but de développer et de perfectionner l'institution.

Le décret organique de 1852 posa la base de toutes les dispositions actuellement en vigueur. Il codifia et régularisa les usages assez épars concernant la matière, usages qui variaient selon les sociétés et les régions. Les associations furent gardées d'assez près en tutelle ; en tous cas, elles pouvaient à l'occasion revêtir le caractère professionnel et l'État n'en prenait plus ombrage. On avait marché depuis la loi Le Chapelier !

L'Empire ne cessa pas d'encourager l'institution des sociétés de secours mutuels et la plupart des avantages financiers dont elles jouissent aujourd'hui prennent leur origine à cette époque. Le décret du 22 janvier 1852 avait décidé qu'une dotation de 10 millions, prise sur les biens de la famille d'Orléans, serait affectée aux sociétés de secours mutuels. Le décret du 26 avril 1856, relatif à la constitution d'un fonds de retraite, imputé sur cette même dotation, compléta cette importante mesure. Ce fut le point de départ de l'essor définitif des sociétés de secours mutuels. Au 31 décembre 1852, on en comptait 2 438 avec 263 554 membres. Elles n'ont cessé depuis lors de progresser d'une façon constante.

En 1897, à la veille de la loi qui les régit actuellement, elles étaient au nombre de 11325, comprenant 1804592 membres, dont 265488 membres honoraires.

III

La loi du 1er avril 1898 maintint tous les avantages accordés précédemment aux sociétés de secours mutuels et y en ajouta d'autres. Mais l'État, en leur concédant ses faveurs pécuniaires, conserva le droit de s'immiscer dans la gestion de leurs finances. Toutefois, par la suppression de nombreuses entraves législatives et administratives, la nouvelle loi constitue une étape importante dans la voie de la liberté et, par l'ensemble de ses dispositions, elle donne, comme on l'a dit, la véritable charte de la mutualité dans notre pays.

L'article 1er en est ainsi conçu :

« Les sociétés de secours mutuels sont des associations de prévoyance qui se proposent d'atteindre un ou plusieurs des buts suivans : assurer à leurs membres participans et à leurs familles des secours en cas de maladie, blessures ou infirmités ; leur constituer des pensions de retraites ; contracter à leur profit des assurances individuelles ou collectives en cas de vie, de décès ou d'accidens ; pourvoir aux frais des funérailles et allouer des secours aux ascendans, aux veufs, veuves ou orphelins des membres participans décédés.

« Elles peuvent, en outre, accessoirement, créer au profit de leurs membres des cours professionnels, des offices gratuits de placement et accorder des allocations en cas de chômage, à la condition qu'il soit pourvu à ces trois ordres de dépenses au moyen de cotisations ou de recettes spéciales. »

Les sociétés se composent, comme par le passé, de membres participans et de membres honoraires ; en outre, par une disposition entièrement nouvelle, il peut être établi entre elles, en conservant à chacune son autonomie, des unions ayant pour objet de poursuivre en commun certains buts spéciaux, notamment le règlement des pensions viagères de retraites ; l'organisation d'assurances mutuelles pour risques divers, et le service des placemens gratuits.

Les sociétés de secours mutuels se divisent en sociétés libres, approuvées, ou reconnues comme établissemens d'utilité publique.

Les premières ne sont astreintes qu'au dépôt de leurs statuts à la sous-préfecture, et sont en partie affranchies du contrôle de l'État, mais ne profitent pas, comme les autres, de ses subventions, bonifications et allocations, ni des exemptions de certaines taxes. Elles ne peuvent non plus posséder des immeubles. Toutes les faveurs sont réservées aux deux autres catégories de sociétés. L'État ne peut d'ailleurs refuser l'approbation que dans des cas déterminés, mais, en retour, les sociétés approuvées doivent effectuer leurs placemens dans les caisses d'épargne, à la Caisse des dépôts et consignations, en fonds d'État ou en valeurs garanties par l'État. Elles peuvent, en outre, pour leurs opérations, utiliser la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

Nous n'avons nullement l'intention d'examiner la loi actuelle dans ses détails. La chose a déjà été faite. Ce qui est intéressant, c'est d'en étudier les conséquences au double point de vue matériel et social.

Et d'abord les résultats matériels sont déjà des plus encourageans. Certes nous sommes encore loin des *Friendly Societies* anglaises dont l'effectif et le capital, sans parler des caisses des Trade Unions, atteignent le double des chiffres français, mais la progression des sociétés de secours mutuels dans ces dernières années a été telle que, si les circonstances s'y prêtent, on peut entrevoir la possibilité d'arriver à un résultat dépassant celui obtenu en Angleterre.

Prenons le rapport sur les opérations des sociétés de secours mutuels pendant l'année 1900 adressé au Président de la République par le ministre de l'Intérieur le 30 novembre 1902. Tout en regrettant de n'avoir pas un travail se rapportant aux opérations d'une année plus récente, nous y saisissons, malgré l'aridité d'une pareille étude, à travers un millier de pages presque exclusivement couvertes de chiffres, ce que déjà le mécanisme de la mutualité présente d'ingénieux dans nos villes comme dans nos campagnes.

A la fin de 1900, le nombre des sociétés libres et approuvées était de 13 991 avec 325 933 membres honoraires et 2 132 544 membres participans, soit 2 458 477 en tout. Ces chiffres accusent, sur 1897, une augmentation de 2 636 sociétés et de 653 885 membres. Elle est due aux salutaires effets de la loi de 1898 et aussi au développement de la mutualité scolaire, qui a été poussée dans ces dernières années avec la plus grande énergie.

Sans qu'on ait pu vérifier les chiffres aussi minutieusement que pour 1900, on estime qu'en fin d'exercice 1901, les sociétés devaient être au nombre d'environ 15 000, avec 2 750 000 membres. Leur capital monterait à 340 millions de francs. Elles distribuent environ 100 000 pensions avec 8 millions d'arrérages. La moyenne de chaque pension est de 80 francs

Pour mieux faire ressortir l'accroissement d'importance des sociétés de secours mutuels dans les vingt dernières années, nous avons dressé le tableau suivant par périodes quinquennales :

Années.	Nombre de sociétés libres et approuvées.	Nombre de membres honoraires et participans.	Capital.
1881	7 011	1 126 933	98 970 253
1886	8 233	1 292 355	139 282 282
1891	9 414	1 472 285	183 587 949
1896	10 960	1 636 208	248 610 677
1901	15 534 (1)	2 750 000 (1)	340 000 000

L'étude de ces différens chiffres est pleine de promesses. N'oublions pas cependant qu'il y a, en France, 36 000 communes et que, la majorité des associations étant urbaines et d'ailleurs souvent nombreuses dans la même ville, nous sommes loin d'avoir une société par commune rurale. En outre, parmi les membres honoraires, plusieurs versent une cotisation dans plusieurs sociétés et sont comptés le même nombre de fois dans les chiffres ci-dessus. Enfin, l'accroissement, constaté en 1901, dû surtout à la rapide extension des sociétés scolaires, se continuera-t-il ? Après cette vigoureuse poussée qui, des écoles laïques, s'étend maintenant aux écoles libres, il se produira forcément un temps d'arrêt, faute de sujets à enrôler

Les sociétés de secours mutuels sont de nature et d'importance si variables qu'il semble risqué d'établir des moyennes avec des élémens si différens. Ainsi, à côté de l'Association des artistes dramatiques, qui compte plus de 3 000 membres, avec un fonds de réserve de plus d'un million, de l'Union philanthropique du commerce (plus de 1 800 membres, avec un million et demi de fonds de réserve), de la France prévoyante (plus de 80 000 membres,

(1) Chiffres arrêtés au commencement de 1902. Sur 2 750 000 membres, on compte environ 440 000 membres honoraires. Au 31 janvier 1903, le nombre des sociétés de outes catégories était de 16 120, chiffre arrêté au ministère de l'Intérieur.

avec près de cinq millions de fonds de réserve), de la Société des employés et ouvriers du chemin de fer d'Orléans (plus de 12 000 membres, avec plus de trois millions de fonds de réserve), nous trouvons de nombreuses petites sociétés urbaines ou rurales comptant une vingtaine de membres participans, avec un ou deux membres honoraires et quelquefois aucun. Il est vrai que les grandes sociétés de secours mutuels avec fonds de réserve importans, versés à la Caisse des dépôts et consignations, sont plutôt des sociétés de retraites profitant du taux de 4 1/2 pour 100 consenti par l'État pour cette destination spéciale.

Afin qu'on se rende compte du rôle et des effets de la mutualité en France dans les circonstances actuelles, nous croyons utile de mettre sous les yeux le tableau suivant extrait du rapport du ministre de l'Intérieur pour l'année 1900, et concernant les sociétés approuvées :

Nombre moyen de membres honoraires par société.	28
— — participans	158
Avoir moyen en fonds libres par société.	13 240 fr.
— — par membre participant.	84 fr.
Cotisation moyenne par membre honoraire	11 fr. 57
— — participant. . . .	14 fr. 25
(Les enfans dont la cotisation moyenne est de 4 fr. 40 ne sont pas compris.)	
Malades. Proportion pour 100 sociétaires.	34 28
Honoraires médicaux par malade.	10 fr. 71
Frais pharmaceutiqnes par malade	14 fr. 88
Journées de malade payées en argent. Nombre moyen par malade.	21 52
Indemnités de maladie. Moyenne par malade . . .	29 fr. 62
Dépense totale de maladie. Moyenne par malade .	55 fr. 21
Frais funéraires. Frais moyens par membre décédé.	66 fr. 30
Pension moyenne aux vieillards.	79 fr. 98
Secours aux veuves et aux orphelins. Moyenne par membre secouru.	100 fr. 58
Secours aux vieillards infirmes et incurables . . .	69 fr. 74
Proportion des sociétés approuvées possédant un fonds de retraites	46 76 p. 100

Tels sont les résultats officiels. Notons que l'État, outre l'intérêt de 4 1/2 pour 100 dont il fait profiter les fonds déposés des sociétés, charge qui lui revient à 1 330 933 francs, a alloué, en 1900, des subventions diverses d'un total de 1 492 533 francs aux

sociétés ayant effectué des versemens à la Caisse des retraites, plus une somme de 340 603 francs affectée aux majorations de retraite, plus 233 384 francs destinés aux sociétés ne constituant pas de pensions de retraite, et qu'il a, en outre, distribué 201 080 francs provenant des fonds prescrits des caisses d'épargne. Les subventions départementales et communales se sont élevées à 736 110 francs ; les dons et legs à 2 811 577 francs.

Le tableau donné ci-dessus porte en lui évidemment beaucoup plus de motifs d'espérance que de résultats acquis en ce qui concerne la solution des divers problèmes. Si les secours aux membres malades sont déjà appréciables et capables d'atténuer bien des besoins, les allocations aux veuves et aux orphelins, aux vieillards, aux infirmes et aux incurables ne sont pas seulement peu élevées, mais elles ne se distribuent qu'en petit nombre et seulement dans quelques sociétés. Quant aux pensions de retraite, le montant en est encore infime, et il ressort de la modestie de tous ces chiffres que nous n'en sommes encore qu'à l'ébauche d'un système économique apte à rendre des services décisifs.

De l'étude statistique qui précède, ce n'est donc pas le rapport encore, hélas! bien disproportionné entre le remède et le mal que nous voulons retenir ; c'est plutôt la progression extrêmement rapide, dans ces dernières années, des sociétés de secours mutuels et la tendance de l'opinion publique à s'occuper de la question. On y saisit le début d'un mouvement qui, s'il est bien dirigé, peut mener loin. Mais c'est peut-être aller vite en besogne que de chanter déjà victoire, comme le faisait M. le ministre de l'Intérieur dans la conclusion de son rapport de 1901 : « En résumé, disait-il, la mutualité française, qui n'a que cinquante années d'existence régulière, est maintenant sortie de ses limbes et prend un rapide essor. Elle répand ses bienfaits sur tout le pays. En assurant la sécurité aux populations laborieuses, elle consolide l'édifice républicain. Elle se dresse comme une barrière infranchissable devant l'armée du désordre : partisans des régimes déchus, partisans de la révolution sociale. » Outre le tableau, manifestement exagéré, des merveilles accomplies jusqu'à présent par la mutualité dans notre pays, il est permis de sourire de la dernière phrase, d'un effet quelque peu forcé et inattendu.

IV

Telles qu'elles sont organisées par la récente législation, les sociétés de secours mutuels ont pour but de protéger contre les conséquences de certaines éventualités définies : maladie, vieillesse, etc., les personnes vivant de leur travail. Ce résultat est obtenu par la constitution d'un capital, propriété indivise de tous, devant servir à soulager ceux qui sont atteints par l'un des risques prévus. Ce capital est alimenté, comme recettes ordinaires, par les cotisations des membres participans et des membres honoraires et par les subventions de l'État. Extraordinairement, il s'accroît du produit des amendes, des dons, legs, etc.

La société de secours mutuels, malgré son titre, n'a pas cependant un caractère exclusivement mutualiste. L'admission des membres honoraires, comportant l'acceptation de leurs dons, tend à en faire une combinaison de la prévoyance avec l'assistance. Il y a là une nécessité matérielle. Il ne serait pas possible, en effet, aux sociétés de secours mutuels proprement dites — en entendant par cette expression celles qui cumulent le service des frais de maladie avec celui des pensions de retraite, — de s'occuper de ce dernier objet, si elles ne devaient également compter sur les cotisations des membres honoraires : « En résumé, dit le rapport officiel de 1901 (page 25), il ressort de la statistique générale que les sociétés de secours mutuels proprement dites ont reçu, en 1899, de leurs membres honoraires 2591 062 fr. 74 et qu'elles ont affecté à leurs fonds collectifs de retraites une somme de 2 703 582 francs. On peut donc conclure de cet exposé que c'est au précieux concours des membres honoraires que sont dus les versemens aux fonds de retraites, lesquels ont provoqué les subventions de l'État et les intérêts capitalisés de 4 fr. 50 pour 100. »

Ce qui revient à dire que les sociétés de secours mutuels sont incapables, avec les seules cotisations des membres participans, uniques intéressés, de pourvoir à d'autres frais que les indemnités de maladie et l'allocation de quelques secours. Quant aux pensions régulières de retraite, c'est de la munificence des membres honoraires secondée par les bonifications de l'État qu'il convient de les attendre.

Voici une observation très importante à retenir au moment

où l'on parle d'une loi sur les retraites ouvrières. A moins d'élever les cotisations des membres participans dans une forte proportion, probablement celle du double, la mutualité proprement dite, à elle seule, est incapable de les constituer. Ce seront les membres honoraires, c'est-à-dire le patron et le rentier, aidés par l'État, qui s'en chargeront. Pense-t-on, avec des ressources aussi aléatoires, arriver à former l'appoint nécessaire pour une si vaste entreprise? Toute la question des retraites ouvrières est là, si l'on estime qu'elle doive être résolue par la mutualité. De telles considérations donnent à réfléchir. Aussi même parmi les apôtres les plus ardens de la mutualité, plusieurs sont arrivés à cette conclusion qu'on n'organiserait pas les retraites, si le principe de l'obligation n'était pas inscrit dans la loi. D'après une disposition introduite après coup dans le projet actuellement en discussion à la Chambre des députés, il a été décidé que, le principe de l'obligation établi, on laisserait à l'individu la liberté de faire l'acte de prévoyance comme il l'entendrait : « Permettez-lui de le faire par tous les moyens les plus libres, les plus économiques, les plus à sa portée, les plus conformes à son goût, à son tempérament; laissez-le surtout pouvoir le faire par les voies de la libre initiative et de l'accord commun avec ceux qui l'entourent, avec la famille élargie, et qu'est-ce que c'est que la famille élargie, sinon la société de secours mutuels (1)? »

Pourquoi M. Léon Bourgeois s'arrête-t-il en chemin, après avoir abordé un ordre d'idées aussi intéressant? Dans une autre partie du même discours, il avait représenté la mesure contraignant l'individu à la prévoyance comme un acte en somme parfaitement intéressé de la part de la société : « Un homme qui ne s'est préoccupé du lendemain ni pour lui, ni pour les siens, n'est pas seulement le bourreau de lui-même; il nuit à tous, puisque, à un moment donné, cet égoïste et ceux auxquels il a donné la vie vont tomber à la charge des autres hommes. » Ainsi, si la société impose l'obligation de la prévoyance, elle est tout simplement dans le cas de légitime défense. Voilà la prévoyance dans toute sa brutalité, telle qu'elle nous est présentée par l'école radicale. Puisque M. Bourgeois, par une pente naturelle qui est la logique des faits, et comme malgré lui, avait fait intervenir incidemment la famille dans le règlement d'une telle

(1) Discours de M. Léon Bourgeois, prononcé dans une réunion mutualiste et publié par *le Musée social* de février 1902.

question, pourquoi n'en déduit-il pas toutes les conséquences? Il se trouverait alors dans une certaine mesure d'accord avec M. l'abbé Lemire, qui, dans son projet de loi sur les retraites ouvrières, fait découler le principe de l'obligation du vieux précepte du Décalogue :

Tes père et mère honoreras
Afin de vivre longuement.

Ce précepte, dit-il, « n'est pas seulement un impératif moral, il est aussi une loi sociale. Il établit ce qu'il faut faire, et il indique ce qui sera, ce qui doit être, ce qui résultera de son observation dans la communauté humaine. On vivra longuement, c'est-à-dire que, par une sorte de compensation et de réciprocité, on ne sera point privé de ce qui prolonge la vie, si on a honoré son père et sa mère. Par « honorer » il faut entendre autre chose que de donner de vains témoignages de respect : il faut entendre ce qui a toujours été compris dans l'hommage familial, à savoir la considération pour la dignité et le tribut pour le besoin. » Alors, en effet, la question devient tout autre. L'organisation de la retraite n'est plus un acte d'égoïsme de la part de la société, c'est l'exécution d'un devoir familial. On doit travailler pour les vieux, en vertu du précepte du Décalogue; ceci est net et précis. Ainsi on aura, vis-à-vis de ses descendans, une créance semblable à celle qu'on aura acquittée vis-à-vis de ses ascendans. Arriverait-on à remanier notre système mutualiste, de façon à y introduire une application plus ou moins étendue d'un tel principe? Cela n'est pas douteux, si, comme nous l'indiquons plus loin, on organise les sociétés de secours mutuels sur la base professionnelle, la profession devant être considérée comme une extension plus ou moins largement comprise de la famille.

Quel que soit le principe sur lequel on s'appuie pour conclure à l'utilité ou à la nécessité d'organiser les retraites dans les sociétés de secours mutuels, il est certain qu'aujourd'hui, pour arriver à ce but, le concours des membres honoraires est matériellement indispensable. Mais cette institution prête le flanc à la critique de l'école collectiviste, ennemie, dit-elle, de l'aumône, « qui humilie celui qui la reçoit. » Nous touchons là à ce qui pourrait bien être un jour une pierre d'achoppement pour la législation actuelle sur les sociétés de secours mutuels.

Il faudrait d'abord s'entendre sur la signification du mot aumône. Aujourd'hui, il est vrai, c'est une expression désobligeante. Elle a perdu le sens qu'elle avait autrefois. On entendait jadis par aumônes des largesses considérables que les lois de l'Église imposaient aux riches de prélever sur leur superflu pour subvenir à des fondations charitables ou à la construction de monumens pieux. Maintenant l'aumône semble réservée aux individus qui pratiquent la mendicité. Donc, question de quantité. Quand la largesse dépasse la valeur de quelques centimes, elle devient subvention, allocation, secours, cotisation, don, etc. Du caractère habituel d'exiguïté de l'aumône semble surtout découler le caractère humiliant qui, autant et plus que son origine chrétienne, la fait exclure du nouveau vocabulaire laïque et c'est pourquoi l'on se sert maintenant de cette expression comme d'une injure. Abandonnons donc, si l'on veut, ce mot dont la signification, comme celle de tant d'autres, a évolué avec le temps. Laissons même de côté celui de charité, qui offense au même titre les oreilles superbes de nos radicaux, mot d'un sens d'ailleurs admirable quand on sait le comprendre, alors que sur un tel principe s'édifie comme d'elle-même toute une loi de fraternité et d'amour entre les hommes, organisation complète et décisive de justice sociale. Pour employer une expression banale qui signifie beaucoup moins, — et telle est peut-être la cause de son succès, — disons que le membre honoraire fait simplement acte de bienfaisance.

La société de secours mutuels, objecte donc certaine école socialiste, doit constituer un contrat. Les avantages qu'elle offre ne sont que la satisfaction des droits que chacun acquiert par le versement de sa cotisation. Si le membre honoraire entend faire une libéralité, l'institution, telle qu'elle devient alors, n'est plus admissible, car ceux qui y exercent l'assistance ou la bienfaisance selon leur fantaisie y représentent l'autorité et l'inégalité. Le caractère de la mutualité proprement dite, sans l'adjonction de membres honoraires, est défini dans les lignes suivantes par M. Jules Destrée, député socialiste au parlement belge, quand il parle de « la mutualité, obligeant à un peu de prévoyance, manifestation effective d'affection pour la femme et les enfans, qui interviendra aux mauvais jours pour atténuer la maladie ou l'accident, conjuration de fléaux véritables, intervention dont la valeur morale est de ne dépendre d'aucune

charité, d'être une libre assistance promise entre égaux (1). »

L'école dont il s'agit a raison à son point de vue. La société de secours mutuels, telle qu'elle résulte de la législation actuelle, n'est que la combinaison d'une assurance mutuelle avec une organisation de bienfaisance. Il y a dans son sein deux catégories d'individus : d'abord les membres participans, contractans qui donnent, mais à la condition de recevoir; ensuite les membres honoraires, qui distribuent bénévolement des largesses, mais sans rien accepter en retour, et ne sont mus que par un sentiment de charité ou de philanthropie, comme l'on voudra, le mot important peu à la chose. Il suffit de savoir que, dans ce cas, il y a absence de contrat. Ajoutons que les membres honoraires, étant éligibles aux fonctions du bureau, peuvent donner non seulement leur argent, mais leur temps et leur peine, toujours à titre gratuit.

Le caractère de la cotisation du membre honoraire serait tout autre, si celle-ci, au lieu d'être un acte de bienfaisance ne comportant aucun rapport contractuel, devenait, par exemple, une clause additionnelle d'un contrat de salaire. Mais nous n'en sommes pas là. Pour arriver à un tel résultat, il faudrait une organisation du travail que nous ne possédons pas encore et dont l'un des premiers articles consisterait dans la création de sociétés de secours mutuels professionnelles.

Il convient de remettre les choses au point. La société de secours mutuels, telle que nous la connaissons, n'est pas la vraie mutualité, en dépit de son nom, — d'ailleurs quelque peu pédant et qui nous fait regretter la dénomination touchante de confrérie, — puisque, à côté des contractans, il y a des bienfaiteurs sans contrat. Elle est fondée sur la reconnaissance de classes sociales dont le principe de classification serait strictement l'inégalité de fortune. Voilà ce qu'il faut répondre à ceux qui, au moyen d'une logomachie spéciale, entretiennent les malentendus et s'en vont prôner l'égalité pour tous, alors que, dans les institutions qui leur sont chères, — quelquefois parce qu'elles leur sont utiles, — cette égalité est visiblement détruite. Quelle est la conséquence d'une pareille situation? C'est qu'elle tend à substituer à une organisation entre individus une aide de classe à classe. Comment admettre, en considérant l'organisation légale des sociétés de

(1) *Le Mouvement socialiste* du 1er août 1902.

secours mutuels, qu'il n'y a plus ni bourgeois, ni prolétaires? On y donne un état civil à la classe bourgeoise. Les travailleurs, au lieu de solliciter des secours de la munificence des membres honoraires au nom d'un vague principe de solidarité, — qui ne serait en réalité qu'une solidarité de classe, — préféreraient peut-être qu'on leur reconnût, au nom de la justice sociale, un simple droit à des subventions de l'État.

Nous devons constater le bien fondé d'une pareille critique de la part de ceux qui nient de prime abord l'existence entre les hommes de devoirs d'origine supérieure. D'autres, au contraire, sont fort à l'aise pour essayer de tirer parti, sans la rejeter, de la législation actuelle, qui reste, sans que l'on semble s'en douter, encore profondément imprégnée d'esprit chrétien et n'a pas renié ses origines historiques. Partant de là, ceux-ci aimeront à répéter que, dans l'usine, dans le métier, où les ouvriers auront fondé une société de secours mutuels, la place du patron est indiquée comme membre honoraire. Dans le village, où métayers, vignerons et journaliers se seront associés de la même façon, ce sera également un devoir social pour le propriétaire de leur apporter une contribution en rapport avec sa situation. Mais l'acte ne devra pas se borner à un don en argent concédé à époques fixes : nous estimons que, dans bien des circonstances, à la campagne notamment où la population est moins familiarisée avec les difficultés d'une gestion administrative et financière, le membre honoraire ne devra pas se dérober s'il est convié au travail du bureau, et qu'il lui appartient, au contraire, d'aider ses collègues participans dans la mesure de ses moyens. C'est en montrant qu'on prend à cœur les intérêts du plus grand nombre par goût et d'une façon permanente, non par fantaisie et caprice, qu'on fait tomber la défiance autour de soi. Qu'on veuille le remarquer, le bienfait en argent seul est peu estimé, et il y a à cela de justes raisons; ce qui touche vraiment les cœurs, c'est le don de soi-même.

D'ailleurs, et ceci est un point important, l'admission des membres honoraires dans les sociétés de secours mutuels semble acceptée jusqu'à présent par la démocratie. Combien cela durera-t-il de temps? Jusqu'à quand vivra-t-on sur de tels errements sans éveiller l'amour-propre ombrageux de certains bénéficiaires, sans s'attirer l'anathème des logiciens? Nous n'oserions le prévoir.

A côté du profit matériel, n'oublions pas les avantages moraux que retirent des sociétés de secours mutuels les membres participans. Amenés, dans leurs réunions, à discuter librement leurs intérêts et à s'occuper de questions d'administration un peu compliquées, ils ne peuvent que gagner à étendre ainsi leur expérience et leur pratique des affaires. Ils acquièrent de plus en plus, à un tel usage, des idées d'ordre, d'épargne et de prévoyance qui sont une garantie de sécurité pour la famille, de stabilité et de grandeur pour le pays. Chez l'individu pénètre l'idée de l'obligation contractée, du droit du prochain à respecter et du secours réciproque à fournir. Le travailleur sera moralisé par l'esprit de famille qui régnera dans la société de secours mutuels. La solidarité d'honneur et de bonne conduite qui en fait la base l'engagera personnellement et lui servira à l'occasion de règle et de frein. Il aura enfin l'amour-propre de ne jamais se présenter au bureau de bienfaisance.

A d'autres points de vue encore, la mutualité est salutaire. Aux favorisés de la fortune elle donne un moyen d'employer intelligemment leurs largesses, alors que celles-ci risquent de s'égarer quelquefois dans des œuvres discutables. On sait quel faible profit moral laissent après elles les distributions de bienfaisance. Si, au contraire, on ne secourt que celui qui fait personnellement un effort, et c'est le cas dans l'organisation mutualiste, le bénéficiaire associe au souvenir de l'aide obtenue l'idée du sacrifice que lui-même a accompli. Aider les gens, mais à la condition que ceux-ci prendront l'initiative de l'effort, ceci est plus fécond comme conséquences morales et matérielles qu'un don accordé en passant à un inconnu qui ne se souviendra bientôt plus ni du bienfait, ni du bienfaiteur.

On s'est efforcé d'étudier, dans ces derniers temps, de certain côté de l'opinion, tout le parti qu'il était loisible de tirer des œuvres mutualistes; aussi semblent-elles maintenant, nous l'avons dit, la forme par excellence d'amélioration sociale préconisée par la morale laïque au nom de l'idée philosophique de solidarité. Nous verrons plus loin sous quelles couleurs la Ligue de l'Enseignement notamment présente à l'enfance française, sur les bancs de l'école, la pratique de la mutualité La destruction de l'idée religieuse étant effectuée, il importe pour le parti radical et libre penseur de remplacer la vieille morale chrétienne et les œuvres qui en découlent, par une nouvelle mo-

rale sociale, comportant des applications pratiques et destinée à démontrer au public qu'on est supérieur à ses devanciers dans la façon de prévenir ou de guérir les misères humaines. De là la mise à la mode, par exemple, de la lutte contre l'alcoolisme et le développement de certaines œuvres d'assistance auxquelles nous sommes d'ailleurs les premiers à applaudir ; de là aussi la propagation des idées de mutualité en vue de l'amélioration du sort du plus grand nombre ; mais, à ce propos, si nous n'y prenions garde, on tendrait volontiers à nous faire croire que l'on a inventé tout récemment les sociétés de secours mutuels.

Il est possible que, dans la pensée du parti radical, cette sorte d'association, en raison de son but humanitaire, soit destinée à servir de terrain de rapprochement avec les socialistes. Il est plus vraisemblable de supposer que le but caché de la campagne de propagande à laquelle nous assistons soit de faire diversion à certaines revendications gênantes. Mais, outre que, dans l'organisation mutualiste actuelle, la notion de classe est maintenue par la présence des membres honoraires, ce qui ne saurait plaire à tout le monde, nous ne saurions oublier, pas plus que les socialistes, qu'en voulant faire de la mutualité l'assise de la société nouvelle, on détourne les yeux du public d'une question autrement importante, qui est, après tout, la grande, la seule affaire : l'organisation du travail. Si l'on ne cherche pas à combiner avec ses nécessités les diverses modalités des institutions mutualistes, ainsi que nous essaierons plus loin de l'indiquer, on ne fait qu'apporter un dissolvant dans des efforts qui ont, au contraire, besoin d'être étroitement unis et maintenus en vue du but à atteindre.

V

Une question instructive, mais qui demanderait une enquête délicate, consisterait à déterminer les causes qui ont présidé à la naissance de telles ou telles sociétés de secours mutuels, quels en ont été les fondateurs et, s'il y a lieu, à quelles opinions ou tendances elles obéissent plus ou moins tacitement. A côté du bienfait économique et humanitaire, il n'est pas défendu de supposer, sans faire injure à personne, que les mutualistes, qui sont des citoyens, mêlés à la lutte des partis, peuvent poursuivre, à l'occasion, et par le seul fait de leur réunion, un but

secondaire non avoué publiquement, politique, religieux ou antireligieux, dépendant de telle ou telle conception sociale. Parfois même les troupes inconscientes suivront les chefs sans se douter de l'arrière-pensée qui existera chez ces derniers au sujet de l'usage qu'ils comptent faire de l'influence et de l'autorité résultant de leurs fonctions. Hâtons-nous de dire que jusqu'à présent la grande majorité des sociétés semble bien se confiner dans les questions techniques de mutualité. C'est plutôt sur leur recrutement et leur composition qu'il y a lieu de faire quelques remarques.

Ouvrons l'Annuaire officiel. Que voyons-nous au chapitre des sociétés approuvées? D'abord, il est vrai, un grand nombre d'associations à caractère professionnel, particulièrement dans les villes et créées dans les corps de métiers : bouchers, menuisiers, charpentiers, ébénistes, imprimeurs, graveurs, peintres, tailleurs, etc. Ce sont aussi les plus anciennes, car nous avons vu qu'elles continuent fréquemment la tradition des vieilles confréries, issues elles-mêmes des corporations. Encore est-il malaisé d'en supputer le chiffre, sous la quantité de noms de saints qui leur servent de désignation et qui sont plus ou moins les patrons religieux de la corporation, tels que saint Crépin pour les cordonniers, saint Laurent pour les bouchers, saint Joseph pour les charpentiers, saint Vincent pour les vignerons, etc.

Parmi les sociétés à caractère professionnel, relevons encore celles plus récentes des employés de magasins, hommes et femmes, des ouvriers et employés d'usines, des voyageurs de commerce, des ouvriers et employés des compagnies de chemins de fer, des employés d'octroi, des compagnies d'assurances, etc. Quelques-unes n'ont en vue que la retraite, mais n'en sont pas moins des mutualités, presque toujours florissantes en raison de l'union et de la communauté d'intérêts existant entre leurs membres. Les carrières libérales, enfin, parmi les sociétés professionnelles, donnent un contingent notable : associations de médecins, de pharmaciens, de peintres, de musiciens, d'artistes lyriques ou dramatiques, etc. Notons en passant, pour y revenir plus tard, que les mutualités à caractère professionnel semblent d'ores et déjà avoir le plus bel avenir. Ne convient-il pas d'ailleurs d'y comprendre les sociétés de secours mutuels fondées dans les campagnes et qui se composent presque exclusivement d'agriculteurs? Or, c'est surtout là, maintenant, que le mou-

vement mutualiste semble devoir porter des fruits nouveaux et appréciables.

Après les associations à caractère professionnel, viennent les sociétés à enseigne, sinon à esprit confessionnel. Dans les villes comme dans les campagnes, il semble que les noms de tous les saints du calendrier aient été employés à désigner des sociétés de secours mutuels. A Lyon, à Marseille, à Bordeaux, à Lille, comme à Paris, elles foisonnent, pour ainsi dire ; mais il faudrait une longue étude pour démêler si les sociétés ainsi désignées ont un caractère confessionnel ou seulement professionnel ; si, ayant eu le caractère confessionnel au début, avec nombre de pratiques pieuses, elles l'ont perdu au point de ne conserver qu'une vague célébration de fête patronale, prétexte à banquet. Quelles sont, parmi ces sociétés, celles qui sont paroissiales et qui représentent telle ou telle œuvre charitable ? Lesquelles, sous un nom de saint, se contentent de réunir les habitans d'un même village ou quartier de ville, sans distinction de croyance, sans avoir conservé aucune attache religieuse ? Nous ne nous chargeons pas de le démêler.

Le caractère confessionnel peut d'ailleurs être exploité très utilement pour stimuler le zèle de toute une catégorie de membres honoraires dont l'attention est éveillée par l'enseigne et ne le serait peut-être pas autrement. A Rouen, l'Émulation chrétienne, œuvre d'origine catholique, reconnue en 1864 comme établissement d'utilité publique, compte 3833 membres participans avec le nombre considérable de 937 membres honoraires. La Société protestante de prévoyance de Paris, reconnue également comme établissement d'utilité publique en 1857, compte 532 membres participans et 376 membres honoraires. C'est une des plus fortes proportions de membres honoraires que nous ayons rencontrées. Une société approuvée de Paris, la Bienfaisante israélite, compte 1159 membres participans et 499 membres honoraires.

Ainsi, même parmi les sociétés approuvées, nous en trouvons à caractère nettement confessionnel, c'est-à-dire, par un accord tacite, ne se recrutant respectivement que dans des religions déterminées, mais possédant toutefois, les plus récentes du moins, dans leurs statuts, la clause que, dans leur sein, toute discussion religieuse ou politique est interdite. Ajoutons que, dans ces sortes de sociétés autant qu'ailleurs, la mesure ne saurait être qu'excellente, les discussions religieuses entre coreligionnaires ne le

cédant souvent pas en acrimonie aux discussions entre gens de confessions différentes.

La franc-maçonnerie, souvent considérée comme une vaste société de secours mutuels et l'étant effectivement, a aussi marqué de son empreinte bien des associations de ce genre. Si les frères payent une cotisation à leur loge, ils sont aussi secourus par elle quand ils tombent dans le besoin. En outre, si l'action politique et antireligieuse est devenue dans ces derniers temps, en France, la principale préoccupation du monde maçonnique, on ne peut nier que le côté humanitaire n'ait tenu une place importante dans son histoire. Si nous ajoutons à cette considération que certaines sociétés de secours mutuels ont commencé par être, nous l'avons vu, des sociétés secrètes; que, dans nombre de sociétés urbaines ou rurales, les membres des loges s'efforcent d'occuper les places dans les conseils d'administration; qu'enfin de hauts personnages publics, notoirement connus comme francs-maçons militans, sont d'ardens propagateurs de l'idée mutualiste, nous en conclurons que l'influence maçonnique a eu un contre-coup notable sur le développement mutualiste dans notre pays. On a cité des sociétés qui n'admettaient dans leur sein que des francs-maçons. Il est des noms de sociétés de secours mutuels qui nous renseignent déjà quelque peu à cet égard. Certaines dénominations assez vagues ont déjà un air de ressemblance avec celles des loges. Telles sont l'Humanité, l'Égalité, la Solidarité, la Concorde, l'Accord Sincère, la Parfaite Union, les Amis de la fidélité, les Droits de l'homme; mais, où le doute se change en certitude, c'est quand nous lisons des noms tels que la « Société Acacia. » Enfin, en raison de la fréquence d'appellations d'origine judaïque, dans le vocabulaire maçonnique, il est permis de se demander si les deux élémens, juif et franc-maçon, ne se partagent pas, dans une certaine proportion, des sociétés telles que les Enfans de Japhet, d'Isaac, de Sem, de Sion, les Vrais Amis des fils d'Abraham, la Société de Déborah.

Dans ces dernières années, l'association qui a poussé le plus activement au développement de la mutualité, en prenant les écoles primaires comme champ d'action, est sans contredit la Ligue de l'Enseignement, fondée par Jean Macé en 1866. Insister sur le caractère maçonnique de cette institution après les études de M. Georges Goyau (1) serait superflu. Présidée par M. Buisson

(1) *L'idée de patrie et l'humanitarisme*, dans la *Revue*, 1900 et 1901.

et, avant lui, successivement par M. Léon Bourgeois et M. Jacquin, conseiller d'État, elle compte, dans son comité directeur, des francs-maçons éminens et, parmi ses adhérens, des sociétés de secours mutuels qui se désignent elles-mêmes, dans le Bulletin de la Ligue, avec les trois points significatifs.

C'est au nom de la doctrine de la solidarité, mise à la mode par un de ses présidens, « les doctrines solidaristes qui, de plus en plus, constituent le fond de l'éducation populaire, la base sur quoi elle s'édifie (1), » que la Ligue de l'Enseignement a entrepris sa propagande en faveur de la mutualité scolaire. Celle-ci fait partie de nombreuses œuvres sociales, scolaires ou post-scolaires, patronages, associations d'anciens élèves, conférences, cours et universités populaires, que la Ligue s'efforce de développer parmi la jeunesse des écoles laïques. Si l'on consulte d'ailleurs, soit le Bulletin de la Ligue de l'Enseignement, soit les rapports officiels de M. Édouard Petit, inspecteur général de l'Instruction publique et membre actif de cette Ligue, on remarque que ligue et gouvernement agissent de concert en tout ce qui concerne les questions d'éducation populaire.

L'idée de la mutualité scolaire n'est cependant pas entièrement neuve. En 1849, dans leurs écoles de La Rochelle, et, en 1855, dans celles de Dunkerque, les Frères de la Doctrine chrétienne firent des essais de mutualité scolaire. A Marseille, en 1869, les Filles de la Charité instituèrent une œuvre analogue qui, d'ailleurs, n'a pas été poursuivie.

C'est à l'initiative de M. Cavé, ancien juge au Tribunal de la Seine, vice-président de la Ligue de l'Enseignement, que l'on doit cette floraison étonnante de mutualités scolaires qu'on se plaît à appeler par reconnaissance « les Petites Cavé. » Vers 1896, commença la campagne de conférences et de presse. Le ministère de l'Instruction publique ne cessa, depuis ce moment, de se montrer favorable au mouvement. Les instituteurs furent invités à y prêter le concours le plus actif. En 1900-1901, il y eut sept missions mutualistes, confiées à des professeurs de l'enseignement secondaire, chargées de parcourir le territoire et de pousser partout au développement des mutualités scolaires.

« Les sociétés de secours mutuels instituées par M. Cavé, dit M. Édouard Petit dans son rapport déjà cité, ont pour prin-

(1) Rapport de M. Édouard Petit, inspecteur général de l'Instruction publique, sur l'éducation populaire en 1900-1901. *Journal officiel* du 19 août 1901.

cipal objet d'initier les enfans au mécanisme de l'épargne et de la solidarité. Elles les inclinent, par une souscription intelligemment consentie et méthodique, à grossir les rangs des troupes déjà formées et entraînées. »

Plus loin viennent des chiffres montrant que tant d'efforts ont eu un plein succès : « En 1895-1896, la mutualité scolaire comprenait 10 groupemens à peine; en 1896-1897, 110; en 1897-1898, 400; en 1898-1899, 871; en 1900, 1 497. En 1900-1901, à la date du 31 mars, 2017 « Petites Cavé » sont organisées, englobant 12 000 écoles, s'étendant à plus de 500 000 (1) écolières et écoliers qui ont versé environ *trois millions de francs* dont *sept cent mille* ont servi au paiement des journées de maladie données non pas comme aumône, par charité, mais à titre de restitution, d'aide réciproque, par solidarité, par fraternité enfantine. » M. Petit oublie que dans ces chiffres sont comprises les cotisations des membres honoraires et qu'il est difficile de leur attribuer le caractère précis de mutualité dont il parle. Ici encore nous retrouvons l'équivoque décidément chère au parti et au moyen de laquelle, passant sous silence l'acte de bienfaisance qui est le fait des membres honoraires, on exalte, au contraire, exclusivement ce qui serait de la pure fraternité entre membres participans, alors que, si l'on veut bien ne pas se payer de mots, cet acte fraternel est avant tout un contrat d'assurance mutuelle, chacun ne donnant qu'à la condition de recevoir.

Le même rapport signale « l'immense effort » réalisé en 1900-1901 par les écoles congréganistes en vue de développer leurs œuvres sociales, au premier rang desquelles se place la mutualité scolaire. Le congrès catholique international de 1900, le congrès régional de Lille (1900), de Montluçon (1901), ont préconisé le développement des sociétés scolaires. Celles-ci, « placées sous le patronage de la Société générale d'éducation et d'enseignement, dotées par elle des imprimés nécessaires à leur fondation et à leur fonctionnement, ont obtenu en 1900-1901 un rapide succès. » Des chiffres montrent ensuite que les écoles congréganistes semblent entrer résolument dans la voie ouverte par les écoles laïques. C'est une question d'ailleurs primordiale pour les premières de ne pas se laisser distancer dans

(1) D'après le rapport officiel de 1902, il n'y avait, à la date du 31 décembre 1900, que 1 389 sociétés scolaires avec 32 756 membres honoraires et 346 932 membres participans.

des œuvres dont la popularité est indéniable et dont l'absence ne tarderait pas à constituer pour elles une cause d'infériorité.

Il ne nous déplaît pas de voir les écoles de l'État et les écoles libres rivaliser d'ardeur dans l'œuvre de la mutualité. Les enfans prendront dans les unes et dans les autres le goût de l'épargne et de la prévoyance. Souhaitons que, plus tard, ils se retrouvent tous mêlés ensemble au sein des mutualités professionnelles.

Comment, sur ce terrain, de même que sur tant d'autres, échapper à l'influence des luttes politiques et religieuses? Pour en revenir aux sociétés d'adultes, quand on en parcourt les noms variés, significatifs et souvent pittoresques, n'y trouve-t-on pas comme un miroir des divers partis dont les chocs successifs forment l'histoire de la France depuis cent ans?

Outre les sociétés à caractère professionnel ou confessionnel, nous en trouvons nombre d'autres qui ont été créées au hasard du courant des idées. Il y a d'abord les sociétés municipales dues à l'initiative de fonctionnaires ou de particuliers sur lesquels l'estampille officielle a gardé son prestige. Cette forme de la mutualité rassemble entre eux des hommes de profession, de milieux et d'intérêts différens. Les membres honoraires en sont souvent recrutés parmi les personnes ayant des attaches officielles, et il ne semble pas que ce soit là l'idéal d'une démocratie où les associations, issues de l'initiative privée, doivent garder leur complète indépendance vis-à-vis de pouvoirs publics éphémères. Ce type d'association, de formation artificielle, sera toujours inférieur à celui de l'association professionnelle, et, quand ce sera possible, on devra s'efforcer de substituer l'une à l'autre. Le décret-loi de 1852 investissait le maire et le curé du soin de créer des sociétés de secours mutuels. La conception impériale du maire et du curé, en 1852, ne répond plus maintenant à la même réalité sociale. Ce qui représentait alors un progrès dans la voie de l'initiative, quelque officielle qu'elle pût être, constitue un recul, maintenant que, remettant en honneur l'idée corporative, la loi de 1884 sur les syndicats professionnels a confié à la démocratie émancipée le soin de s'organiser elle-même.

Il en va de même de toute société de secours mutuels se recrutant dans un quartier urbain, dans une ville, dans une circonscription déterminée, ou même sur l'ensemble du territoire, au hasard des relations de ses fondateurs, réunion à laquelle

manque le lien puissant des mêmes intérêts professionnels et des mêmes risques courus. Ces sociétés ne valent que par le président ou le secrétaire qui leur consacrent leur temps et leur bonne volonté, que par le conseil d'administration qui en gère plus ou moins ingénieusement les intérêts financiers. Si la cheville ouvrière vient à manquer, il est à craindre que l'œuvre créée ne se survive pas à elle-même.

D'autres associations sont fondées sur le souvenir de quelque circonstance mémorable qui a autrefois réuni ses divers membres : telles sont les mutualités créées entre anciens combattans de la même campagne, motif assurément des plus honorables, mais ces sociétés vivent... autant que leurs membres. Ce ne sont pas de vraies institutions sociales. Il en est d'autres enfin dont la création n'est due qu'à la fantaisie de quelques-uns qui, un jour, ont voulu être présidens ou secrétaires de quelque chose. Si l'on admire avec juste raison l'accroissement du nombre des sociétés de secours mutuels, combien parmi elles meurent au bout de quelques années ou vivotent misérablement faute d'une intelligente administration et ne procurent aucun avantage à leurs membres !

En résumé, éparpiller les efforts des hommes de bonne volonté; semer au hasard les sommes provenant des cotisations, fruit de l'épargne des travailleurs ou des largesses des membres honoraires; créer des œuvres artificielles et éphémères, alors qu'il devrait s'agir d'institutions sociales durables : tel semble être le grand danger de la mutualité à l'heure présente. De cet état anarchique, n'y a-t-il pas lieu de redouter directement ou indirectement des conséquences fâcheuses au point de vue de l'organisation du travail dans notre pays? Ne serait-il pas urgent, au contraire, pour le plus grand avantage du monde ouvrier et pour le bien général, de coordonner ensemble le mouvement mutualiste et le mouvement syndical?

VI

Ainsi que l'a écrit M. Charles Benoist, la « cellule » de l'État enfin réorganisé, ce sera l'association professionnelle (1). D'autre

(1) *La Crise de l'État moderne, l'Organisation du Suffrage universel.* Voyez la *Revue* des 1er juillet, 15 août, 15 octobre, 15 décembre 1895; — 1er avril, 1er juin, 1er août, 1er décembre 1896; *l'Association dans la Démocratie.* 1er juin 1899.

part, M. Le Cour Grandmaison, examinant la question dans ses conséquences, pouvait dire : « Partout où il (le mouvement corporatif) est sorti de la phase chaotique, il constitue le plus insurmontable obstacle aux progrès du collectivisme et de la révolution cosmopolite ; à tous ces points de vue, il mérite d'appeler l'attention de ceux qui se préoccupent des dangers de la société moderne. Il donne les solutions les plus pratiques pour l'organisation de l'assistance mutuelle, pour la régularisation de l'offre et de la demande, pour la réglementation du travail et autres problèmes qui intéressent à juste titre les générations actuelles (1). »

La question de la nécessité d'une organisation professionnelle a fini, dans ces dernières années, par réunir des hommes venant de tous les pôles politiques. Le syndicat, en vertu de la récente législation, en est aujourd'hui la forme ; mais doit-on le concevoir comme un groupement accidentel ou permanent de travailleurs réunis dans l'unique dessein de faire triompher des revendications concernant les questions de salaire et de travail ? C'est le tort de beaucoup de personnes de s'imaginer que telle est la seule raison d'être du syndicat, alors que l'article 6 de la loi du 21 mars 1884 contient le paragraphe suivant : « Ils (les syndicats professionnels) pourront, sans autorisation, mais en se conformant aux autres dispositions de la loi, constituer entre leurs membres des caisses spéciales de secours mutuels et de retraites. » D'autre part, l'article 40 de la loi du 1er avril 1898 sur les sociétés de secours mutuels est ainsi conçu : « Les syndicats professionnels constitués légalement aux termes de la loi du 21 mars 1884, qui ont prévu dans leurs statuts les secours mutuels entre leurs membres adhérens, bénéficierent des avantages de la présente loi, à la condition de se conformer à ses prescriptions. » — Nous ne faisons en somme que demander l'application, aussi étendue que possible, de mesures déjà prévues par la loi, mais encore insuffisamment généralisées Concevoir en effet le syndicat professionnel sans institution de prévoyance, c'est imaginer un corps sans âme. Le syndicat de l'avenir, l'association professionnelle, telle que nous la comprenons, c'est avant tout un organe de représentation du métier, mais c'est encore mieux qu'un instrument de défense économique ; c'est

(1) *Le mouvement corporatif en Europe : Revue* du 15 février 1900.

un organisme pourvu de toutes ses fonctions. Sur ce groupement primordial, créé en vue de défendre les intérêts professionnels, au premier rang desquels on doit placer les questions de salaires, d'heures et d'organisation du travail, nous voulons voir se greffer toutes les œuvres propres à assurer le bien-être moral et matériel du travailleur, c'est-à-dire les institutions de prévoyance, de crédit et de coopération. Ce sera d'abord un moyen d'attirer l'ouvrier que de lui montrer un intérêt personnel, immédiat et permanent attaché à son affiliation à un syndicat, et l'on cite mainte importante association de ce genre, soit à l'étranger, soit en France, dont l'origine est due précisément à la fondation d'un premier noyau sous la forme d'œuvre de prévoyance. Notons en passant l'économie qui devra en résulter, entraînant avec elle la réduction du montant des cotisations, si l'on arrive à fusionner personnel et locaux servant aux diverses institutions syndicales.

Quand, d'autre part, les membres de l'association en dirigeront eux-mêmes les diverses branches, lorsqu'on aura chargé de cette mission précisément les plus intelligens et les plus sérieux d'entre les travailleurs, que ces élus auront conscience de leur responsabilité et auront acquis, par leurs fonctions, une autorité légitime, ils ne manqueront pas d'être écoutés de préférence aux agitateurs. Les questions de politique pure laisseront de plus en plus indifférentes les associations professionnelles, et celles-ci ne risqueront plus la lutte avec le patronat que pour maintenir des revendications justifiées. Ainsi mettront-elles l'opinion publique de leur côté. Un jour même pourra arriver où les syndicats achèveront de dissiper tout soupçon de tendance révolutionnaire : ce sera quand, conformément à plusieurs projets de loi déposés sur le bureau des Chambres et non encore votés, ils auront obtenu la personnalité civile complète et la capacité commerciale. Le syndicat ouvrier possédant et accroissant un capital, disposant à l'occasion d'un cautionnement, reconnu capable d'intervenir pour la conclusion de contrats collectifs, le syndicat assagi, cherchant à éviter les conflits avec le patronat et à traiter amiablement avec lui, c'est peut-être un lointain idéal, mais cela ne se comprend que si, dans son sein, fleurissent les institutions propres à relever la condition intellectuelle, morale et matérielle du travailleur.

Bibliothèques, offices de placement, cours professionnels,

locaux de réunions et de conférences mis à la disposition de l'association, combien d'élémens ne trouverait-on pas encore pour faciliter l'œuvre d'amélioration sociale vers laquelle nous devons tendre?

L'association professionnelle intégrale telle que nous l'indiquons, par les idées de fraternité qu'elle développe et par la solidarité qu'elle comporte, est réellement la prolongation du foyer. La mutualité formée dans son sein entre frères, amis, camarades, soumis aux mêmes fatigues et aux mêmes dangers, est elle-même la plus haute expression de ce caractère familial. On s'y connaît, on n'y feindra pas la maladie, et la répartition des secours par les intéressés est une garantie contre l'intervention intempestive de l'assistance officielle qui, par la façon inintelligente dont elle s'exerce, peut devenir un agent de démoralisation. A ceux qui n'ont pas de famille, ou qui en sont éloignés par les circonstances, l'association professionnelle ainsi comprise en crée une nouvelle. Elle tire de son isolement le travailleur de l'usine et des champs qui n'a que ses bras pour vivre et lui rend confiance en la justice sociale. Elle est le lien entre la famille, aujourd'hui attaquée par les collectivistes, et une autre association plus vaste, faite de toutes les associations secondaires, la Patrie, combattue elle-même encore par la même école.

En terminant cette étude, nous nous permettrons d'émettre un vœu : c'est que l'État, qui subventionne actuellement toutes les sociétés de secours mutuels approuvées, réserve dorénavant ses faveurs aux seules mutualités professionnelles, sans toucher d'ailleurs aux anciens droits. Ce faisant, non seulement il aiderait à ce grand mouvement d'organisation du travail qui est l'avenir, mais il contribuerait à le doter, dès sa naissance, d'un puissant élément de pacification sociale.

LUDOVIC DE CONTENSON.

UN AN DE CROISIÈRE

EN EXTRÊME ORIENT

II

DE HONG-KONG A NIKKO [1]

HONG-KONG

Que Hong-Kong soit sous les tropiques, — c'est un fait géographique que je ne saurais nier. Mais ce que je peux certifier aussi, c'est qu'il y fait franchement froid quand souffle la mousson du Nord-Est avec le brouillard pénétrant qu'elle apporte et les gros nuages noirs qu'elle chasse contre les montagnes de la côte. Venant de Manille où il y avait 38° à l'ombre, nous trouvons la transition un peu brusque. Nous nous couvrons, pour débarquer, de vêtemens de laine, de gros paletots et de plaids, comme pour une expédition au Pôle Nord.

La ville est bâtie en amphithéâtre sur les flancs abrupts d'une montagne. C'est le triomphe du génie anglais d'avoir fait une grande cité, riche, luxueuse, pimpante, de ce rocher jadis désert. Le port, immense et très sûr, est le plus beau de l'Extrême-Orient. C'est le grand entrepôt de cette partie du monde, le point de croisement et de jonction de toutes les lignes maritimes, le lieu de relâche obligatoire pour quiconque a besoin de réparations, d'approvisionnemens, de fret ou d'argent. La ville, où Chinois et Européens sont mêlés, respire le culte et l'habitude

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

de la richesse, des grosses entreprises, des affaires. Personne qui ne vende quelque chose, ne soit agent de quelque compagnie, ne « fasse de l'argent, » comme disent les Américains. Les Chinois ont bientôt profité de ces leçons et de ces exemples. Ils se sont assimilé, avec une rare intelligence et des dispositions naturelles incontestables, tout ce qu'ils ont vu faire aux autres. Bien vite ils y sont passés maîtres; et, à l'heure actuelle, je crois qu'il serait difficile de trouver à Hong-Kong une entreprise, une société, une banque, qui ne comporte une forte proportion de capitaux chinois. Ceux qui ne sont pas encore arrivés, ceux qui ne « valent » pas des centaines de mille ou des millions de dollars, connaissent déjà le but à atteindre, les moyens à employer. Ils vendent des bananes, des oranges, du poisson séché, changent de la monnaie, prêtent à la petite semaine et vivent huit jours avec une poignée de riz. Dès qu'ils ont amassé quelque argent, ils étendent leur commerce et le cercle de leurs affaires, se lancent, avec tout leur patrimoine, dans des spéculations hasardeuses et productives. Quelquefois cela rate; ils en sont quittes pour recommencer avec une patience que rien ne rebute, une audace que rien n'arrête, une énergie qui ne se dément pas. Et comme ils ont du flair, ils réussissent souvent.

Le but d'un Chinois qui veut s'enrichir est d'arriver à être « Comprador. » Cela consiste à être l'agent d'une compagnie, d'une banque, d'une maison de commerce. Toutes les affaires qui se traitent avec les indigènes, passent par lui; il en est responsable et touche une part des bénéfices. Certains de ces « compradors » versent des cautionnemens qui dépassent un million de dollars. Ils occupent des fonctions de gros actionnaires, de gros administrateurs. Et ce qui contribue à leur puissance, c'est l'impossibilité de s'en passer. Une société qui voudrait faire des affaires avec les indigènes sans « comprador » serait certaine d'être flouée. Avec lui et son cautionnement, elle ne court aucun risque. Mais ce sont des services qui se payent. Aussi la race des Chinois riches va-t-elle constamment en augmentant, et on peut prévoir le jour où ils mettront les Européens hors de leurs propres affaires, ou ne s'en serviront plus, à leur tour, que comme « compradors » pour les marchés à conclure avec l'Europe. Voilà le péril jaune, beaucoup plus imminent, beaucoup plus dangereux, que le rêve d'invasion à main armée de certains idéologues qui n'ont jamais été en Chine.

Ce travail acharné dans toutes les classes, cette lutte pour l'argent, ce marché perpétuellement ouvert aux « business, » font de Hong-Kong une des villes les plus animées du monde. Mais les Anglais, là comme ailleurs, ont su importer leur art de faire chaque chose en son temps. Il n'y a pas de grosse commande, d'affaire urgente, de fluctuation commerciale, qui empêchent tous les bureaux de se fermer à quatre heures. Alors chacun laisse au vestiaire ses préoccupations avec ses vêtemens de travail, et se rend au tennis, au champ d'entraînement ou au club. Le soir on passe un smoking, on va dîner dans un des grands hôtels de Victoria street, on se rend au théâtre ou dans le monde. Et il est, dans la ville haute, pour les célibataires, des maisons luxueuses, d'aspect respectable, où l'on sable le champagne en compagnie d'Américaines aimables dont le flirt est tarifé à trente dollars la nuit.

Au moyen de terre rapportée, d'étages creusés dans la montagne, de travaux de toutes sortes, on est arrivé à entourer la ville d'arbres et de fleurs, à la semer de jardins frais. Tout en haut du pic qui domine Hong-Kong se trouvent un grand hôtel, un sanatorium et un hôpital. On y accède par des sentiers en lacets le long desquels on a bâti des villas et par un funiculaire qui, en quelques minutes, permet de faire le trajet. Pendant la saison chaude, on jouit sur le sommet d'une température plus fraîche et des vents vivifians du large. En tous temps, on y a une vue magnifique sur l'île, sur les bras de mer qui l'entourent et serpentent autour d'elle comme d'énormes fleuves, sur la côte chinoise montagneuse et aride. C'est, à vos pieds, le fouillis de verdure qui enserre et cache la ville, la rade immense couverte de navires, sillonnée d'embarcations à vapeur ou à voile, et plus loin, les chantiers et les docks hérissés de hautes cheminées, cité nouvelle, industrieuse et noire, que la fumée de ses usines recouvre d'un brouillard épais.

CANTON

Après une nuit passée sur un des grands steamers à aubes qui font, à raison de deux par jour, le service entre Hong-Kong et Canton, on arrive vers six heures du matin dans cette dernière ville. Quand même on serait encore couché dans sa cabine, les clameurs qui s'élèvent de toutes parts, les senteurs empoisonnées

qui pénètrent, suffisent à vous avertir que l'on est parvenu au terme du voyage.

Dans la petite île où sont concentrées les habitations européennes, se trouve un hôtel suffisant, l'hôtel Victoria, où nous nous installons. Il fait un temps froid et humide. Un brouillard pénétrant alterne avec la vraie pluie. L'île de Sha-Min ne communique avec la ville chinoise que par deux ponts coupés d'une grille de fer. Le soir on ferme les portes et aucun Chinois, en dehors des boys, n'a le droit de rester dans la concession. Précaution utile sans doute, mais illusoire, le jour où la population turbulente de Canton déciderait d'envahir en masse le territoire étranger, de brûler les maisons, et de massacrer les habitans.

Les quelques monumens de la ville, la pagode des Cinq-Étages que les troupes françaises occupèrent en 1860 et d'où l'on a une vue superbe, la pagode des Cinq cents Génies où se trouve une statue de Marco Polo déifié, vieille de plusieurs siècles, les prisons, l'Université, ne présentent pas un intérêt supérieur, quoique curieux en somme. Mais ce qui est unique, féerique comme un songe des *Mille et une Nuits*, c'est la ville elle-même, ce sont les rues de Canton.

A peine avez-vous franchi le pont et fait quelques pas sur les quais encombrés et sordides où court une foule affairée, que brusquement, à la première rue où vous vous engagez, il semble que vous sortez de la vie réelle, que vous êtes emporté par miracle dans une évocation surprenante de l'Orient et du Passé. On ne peut concevoir qu'il existe encore de pareilles villes, de pareilles gens, de pareils peuples. Et on se demande, dans l'affolement qui vous agite le cerveau, si on n'est pas le jouet d'une imagination malade surexcitée à l'excès. C'est un enchevêtrement immense, une toile d'araignée de ruelles, larges de deux à trois mètres, avec des boutiques ouvertes à droite et à gauche, à même la rue. Le jour pénètre péniblement par en haut ; les maisons elles-mêmes sont éclairées par le toit. D'immenses affiches, tout en longueur, pendent les unes derrière les autres, comme des portans de théâtre, enseignes ou réclames couvertes de caractères chinois, tracés sur du papier, de la soie, ou du bois. Et on s'enfonce de plus en plus dans cette demi-obscurité, on franchit des canaux où croupit une vase fétide, on passe de lourdes portes de fer, avec ce sentiment très net qu'on est perdu, qu'on ne sait où on va, que, si votre guide venait à vous manquer, on ne s'y

retrouverait jamais. Dans l'espace déjà si étroit de la rue, des marchands ambulans sont installés, vendant des choses innomables, des poissons frais ou pourris, des légumes, des poulets qui trempent tout plumés dans des bassines d'eau. Ils font cuire des pâtisseries ou des viandes, sur des petits fourneaux, au milieu d'une fumée âcre qui prend à la gorge, mêlée qu'elle est à l'odeur des immondices jetées sur les dalles, ou de l'opium que des Chinois fument dans une arrière-boutique. A l'entrée des échoppes, des individus travaillent. L'un bat du fer, forge des instrumens ou des armes; un autre, à grands coups de couperet, découpe des viandes ou des poissons qu'il met sur son étal : d'autres cisellent l'argent, sculptent le bois ou l'ivoire, brodent des soies. Celui-ci, par des procédés enfantins, peint sur du papier de riz des sujets pornographiques; celui-là tisse; son voisin coud, pendant que, en face, un troisième scie, avec un grand bruit strident, des plaques de marbre pour les tombeaux.

Dans la rue, c'est un grouillement indescriptible, une foule dont aucune foule européenne ne peut donner l'idée. Des gens déguenillés, des coolis coiffés d'immenses chapeaux et portant des fardeaux aux deux extrémités d'un bambou en équilibre sur leur épaule, des lettrés en robe, des femmes en pantalons sautillant péniblement sur leurs petits pieds déformés. Des porteurs marchent d'un grand pas allongé en hurlant pour écarter les passans ; puis ce sont des joueurs de gong et quelques soldats qui précèdent un mandarin; une chaise, stores noirs baissés, qui contient quelque riche Chinoise allant faire des courses ou voir une amie. Et tout cela piétine dans la boue, écrase les ordures, se frôle, se traverse, se comprime, tandis que, jetant à notre tour une note discordante avec nos costumes européens, nos feutres et nos parapluies, nous dévalons par la ville au pas rapide des porteurs criant leur éternel « O'-ho-haï. »

Et quand nous promenons les yeux sur ce peuple qui nous environne, coulant par les rues comme un torrent débordé, nous ne surprenons que des gestes de colère ou de menace, des insultes qu'on nous crie sous le nez avec un mauvais rire, des regards de haine et de mépris. Ah! que nous faisons bien d'avoir, là-bas, sur la mer, de gros bateaux avec des canons, et des petits soldats dont les baïonnettes luisantes ont déjà fait des trouées dans cette tourbe, exigé du sang pour du sang!

Il y a dans la concession française de l'île de Sha-Min un

nombre assez considérable de nos compatriotes. C'est un fait à noter d'autant plus qu'il est rare. Presque tous représentent de grandes maisons lyonnaises, s'occupent du commerce des soies dont Canton est un des principaux marchés. Plusieurs d'entre eux nous accompagnent un soir à la visite des bateaux de fleurs.

Par une nuit noire, dans une barque à six rameurs, nous filons sur les eaux sales du fleuve, remontant avec peine un fort courant. Au bout d'un quart d'heure nous accostons les fameux bateaux, sortes de grands pontons ancrés dans la rivière, à côté les uns des autres, formant toute une ville illuminée et basse, d'où viennent, par instans, des sons de musiques vagues, de voix humaines ténues et frêles. Chaque bateau supporte une maison de bois contenant plusieurs salles où l'on joue, cause, mange ou fume. De fleurs, il n'y en a que dans l'imagination des voyageurs et des poètes. La plupart de ces établissemens ne sont pas ce qu'un vain peuple pense. Ce sont des sortes de restaurans, correspondant, pour les habitans de Canton, au café de Paris ou à Armenonville. On loue le bateau pour une nuit afin de s'y amuser d'une manière discrète et monotone dont la joie nous échappe et y recevoir ses amis. De jeunes personnes vêtues de bleu, avec une coiffure à bandeaux brillante et lustrée comme un casque où pendent quelques fleurs, sont là pour charmer la pensée ou les yeux. Plus intelligentes, plus instruites que les femmes honnêtes qu'on maintient en Chine dans une grossière ignorance, elles restent assises sur des chaises ou des sophas, causant d'un air placide, jouant aux dominos ou aux cartes, buvant du thé. Et elles chantent d'une voix grêle, en s'accompagnant d'un violon à une corde ou d'un petit tambour, de longues mélopées traînantes dans un demi-ton faux, qui ont cependant un certain charme d'exotisme et d'étrangeté. Il va sans dire que ces femmes ne sont pas des Lucrèces et que leur vertu ne tient qu'à un fil. Mais quand un riche Chinois s'éprend de l'une d'elles, les préliminaires durent souvent longtemps. Les Célestes aiment à s'attarder aux bagatelles de la porte et à savourer leur bonheur. Ils sont trop sensés pour cueillir la fleur d'amour à peine éclose ; ils préfèrent la voir peu à peu croître et s'épanouir, pour en mieux respirer le parfum.

Je suis entré dans plusieurs de ces maisons et de ces salles. Partout, à l'exception de quelques fumeurs d'opium dormant sur des nattes, j'ai trouvé une tenue décente et calme, discrète

et bien élevée. Il est vrai que c'étaient les endroits chers, les bateaux des gens riches, et qu'à l'extrémité de cette ville flottante, il y a quelques bouges sales et vermoulus, lieux de débauche à bas prix pour la prostitution des basses classes, les coolies et les mariniers.

Justement un de nos compagnons rencontre le comprador d'une grande maison de soieries qui donne une fête à ses amis. Il nous invite à entrer et nous fait asseoir à une table que recouvrent d'innombrables petites assiettes remplies d'innomables choses. Quelques-uns goûtent à tout cela. Je me contente d'une tasse de thé qu'une dame aux joues peintes me verse d'un air grave. Les invités semblent faire peu d'attention à nous, fument ou causent, jouent aux dominos. Dans un coin, deux aveugles raclent des violons qui grincent, et une jeune fille assez gentille — pour une Chinoise — chante une complainte lente et mélancolique.

Longtemps nous errons de bateau en bateau, franchissant, dans l'obscurité, sur des planches mal jointes, des trous béans où clapote le fleuve. Enfin nous reprenons notre barque qui nous ramène aux concessions, emportant un souvenir étrange de cette visite nocturne, une impression presque pénible de ces lieux de plaisir triste. Et nous sentons, comme toujours en Chine, qu'il y a des choses qui nous échappent, qui sont trop différentes de nos pensées, de nos usages et de nos mœurs, dont nous sommes trop loin, en un mot, pour les comprendre ou les juger.

MACAO

Nous redescendons de jour le fleuve que nous avions remonté la nuit. Les rives sont basses et bien cultivées. On voit de nombreux villages où des toits de pagodes pointent dans la verdure. Des arbres fruitiers en fleurs semblent frissonner dans le brouillard et, à l'horizon, des montagnes peu élevées se dessinent avec ces formes étranges et un peu grotesques qu'elles ont sur les paravens. A mesure que nous approchons de la mer, le temps s'éclaircit et il fait tout à fait beau quand, vers les quatre heures du soir, nous mouillons devant Macao.

Au matin, une chaloupe à vapeur du port vient nous chercher, car, à la distance où nous sommes de terre, il serait imprudent de nous risquer sur notre petit launch. Une heure après,

nous débarquons sur le quai de la vieille colonie portugaise. Tout de suite, comme aux Philippines, on a l'impression de la déchéance d'une race, le sentiment de quelque chose de mort que rien ne vivifie plus. De grands édifices délabrés qui ressemblent à des cloîtres, des rues tortueuses et étroites, enserrées de maisons noires qui paraissent inhabitées. Peu de monde dans la vieille ville. Quelques jeunes gens au teint olivâtre, coiffés de chapeaux melon, montrant par des signes indélébiles que le sang qui coule dans leurs veines est mêlé de sang chinois; des femmes couvertes de capelines noires, glissant sans bruit dans les rues désertes, d'un air découragé et las. On devine que tous ces gens sont inoccupés, indifférens à la vie et aux affaires. Ils doivent mener une existence de petits bourgeois de province, végéter dans leur coin, entre les mêmes personnes, les mêmes idées, les mêmes usages, les mêmes choses antiques et surannées. Peut-être, une fois l'an, vont-ils à Hong-Kong acheter du linge et des vêtemens.

Voilà tout ce qui reste de l'ancienne puissance portugaise, des hardis navigateurs qui ont sillonné tant de mers, occupé tant de points du globe. C'est ici que Camoëns, dans un site sauvage de rochers et de vieux arbres, a écrit ses vers fameux. Aujourd'hui sa statue, au milieu d'un jardin abandonné, se couvre de lichens et de mousses, comme si le grand aventurier qu'il fut voulait se voiler la face devant la décrépitude de ses descendans. Et toujours se retrouve, d'une façon saisissante et poignante à la fois, cette grande loi de la nature qui veut que les générations passent et disparaissent, se remplacent et se succèdent, et que sans doute, les peuples à leur tour meurent comme sont morts les hommes.

C'est cependant une jolie ville que ce Macao bâti sur une colline, en face d'une baie superbe. Tout en haut, sur une pointe dénudée, près d'un fort délabré où nul soldat ne monte la garde, une vieille église en ruine dresse son squelette de pierre et son clocher démantelé. Quelques villas modernes, appartenant à des gens de Hong-Kong, s'étagent au bord de la mer près d'un grand hôtel américain.

Macao est devenu en effet le lieu de plaisance et la maison de jeu de la grande ville anglaise. C'est le Monte-Carlo de l'Extrême-Orient. Les tripots qui y fonctionnent procurent aux autorités portugaises leur principal revenu. On n'y pratique ni la

roulette ni le trente et quarante, mais le « bacouan, » un jeu qui, pour être chinois, ne vaut pas mieux que ses confrères d'Europe. Les Fils du Ciel, en cela aussi bêtes que nous, y perdent parfois des sommes considérables. Ce jeu est en soi très simple. On jette sur une table une poignée de sapèques. Puis le croupier, avec un petit bâton, les retire en les comptant par quatre. A la fin il en reste forcément un nombre égal ou inférieur à quatre. Ce nombre indique le numéro gagnant. Et on joue les « pairs ou impairs, » les « transversales, » les « verticales, » les « horizontales, » les « numéros couplés, » en un mot, tous les systèmes que nous croyons sans doute avoir inventés.

Le soir nous voulons retourner à bord. Mais le vent s'est levé. La mer déferle et brise avec force. Le pont de la chaloupe est incessamment balayé par les lames et l'on est forcé de tout fermer de peur que les feux ne s'éteignent. Nous parvenons bien auprès du yacht qui se balance lentement sur ses ancres, mais nous ne pouvons accoster. Force nous est de retourner à Macao où nous arrivons tout trempés à dix heures du soir, sans quoi que ce soit pour nous changer. A l'hôtel américain on consent à nous donner des chambres, mais on refuse, à cette heure indue, de nous préparer à dîner. Nous sommes obligés, caravane mélancolique, de chercher pâture par la ville. Après avoir erré longtemps, dans les rues boueuses, sous la pluie fine qui tombe, nous finissons par nous échouer dans un restaurant chinois. Et nous y mangeons d'affreuses choses avec un féroce appétit. Le pain seul était bon. Hélas! il y en avait très peu!

Le lendemain, au petit jour, l'état de la mer n'ayant pas changé, nous repartons pour Hong-Kong par le paquebot de service. En passant près du yacht nous lui signalons de nous suivre et jetons un regard attristé à ces bonnes cabines que nous ne pouvons atteindre, où il y a de l'eau fraîche et du linge sec.

FOU-TCHÉOU

En mer, très loin encore, près de petites îles rabougries qui arrêtent un peu la violence de la mousson, on embarque un pilote chinois. Il est petit et gros, avec une moustache rare, hérissée et grise, un teint de vieux parchemin ridé comme un missel du xve siècle. Il doit avoir sur lui un tas de vêtemens qui

rentrent les uns dans les autres, se couvrent, se superposent, comme ces boîtes que l'on vend dans les bazars. Peut-être y en a-t-il parmi eux de fort beaux. Cela se voit en Chine, où longtemps avant nous on découvrit l'art des dessous. En tout cas, l'extérieur est sordide, fait d'une pelisse ouatée, couverte de taches, bordée d'une fourrure galeuse, chauve bientôt.

La terre apparaît, montagnes escarpées et rougeâtres aux sommets noyés dans la brume. Puis c'est la rivière Min avec de nombreuses jonques de mer qui sortent ou qui rentrent, déployant leurs voiles aux formes étranges comme des ailes de papillons. L'avant plonge dans la mer, disparaît incessamment sous la lame, montre, quand il émerge, deux gros yeux peints, deux yeux de monstre, destinés à écarter les mauvais génies, ceux des naufrages et des tempêtes. L'arrière est surélevé, rond, surplombant, s'agite au-dessus de l'eau d'une façon ridicule, avec quelque chose de grotesque et de lourd comme l'arrière-train d'un gros monsieur.

Nous remontons un bras du fleuve qui se faufile entre les montagnes presque à pic où les Chinois ont pourtant trouvé moyen d'accrocher des rizières et des champs de blé. Sur des îlots ou au pied des monts, des villages entourés d'arbres verts, des jonques à l'ancre, des sampans. Mais la rivière s'élargit, les bras se rejoignent avant de se séparer encore, forment une sorte de lac; voici des navires, des chantiers, des usines; c'est « Pagoda Anchorage » et l'arsenal de Fou-Tchéou.

Le 23 août 1884, ici même, l'amiral Courbet livra bataille à la flotte chinoise et la coula tout entière à l'exception d'un petit bateau d'un faible tirant d'eau qui put s'échapper en remontant le haut fleuve. Aujourd'hui les couleurs françaises sont représentées au mouillage par le *Jean-Bart*, un de nos croiseurs d'Extrême-Orient. Je tiens de M. le capitaine de frégate H..., commandant en second de ce navire, un détail amusant sur ce combat auquel il assista. La veille au soir, l'amiral Courbet avait rompu les négociations et annoncé aux Chinois qu'il allait livrer bataille. Les bâtimens de commerce et les navires de guerre étrangers avaient été prévenus et s'étaient mis à l'écart, laissant ancrées face à face, dans la rivière, les deux flottes ennemies. Dès le matin les Chinois firent leurs préparatifs. On les voyait pointer leurs canons avec le plus grand soin. Personne ne bougeait à bord des navires français. Courbet connaissait assez ses adver-

saires pour savoir qu'ils n'oseraient jamais tirer le premier coup de canon. Il attendait son heure. Quand arriva le changement de marée qui se fait sentir avec une grande violence dans la rivière Min, tous les navires se mirent à tourner sur leurs ancres pour s'éviter au courant. A ce moment la flotte française ouvrit le feu et la riposte des navires chinois surpris alla se perdre dans les montagnes qui dominent le mouillage de Fou-Tchéou. Quand ils revinrent de leur erreur, ils étaient déjà désemparés par les premières bordées françaises. Une demi-heure après, toute la flotte du Céleste-Empire reposait au fond de l'eau.

Les gros bateaux ne peuvent dépasser l'arsenal, et c'est en launch ou en sampan qu'on doit faire les onze milles qui restent à parcourir pour parvenir à Fou-Tchéou. Le paysage devient de plus en plus pittoresque. Les montagnes s'élèvent, entourent d'une ceinture imposante la vallée où coule le fleuve et que son lit remplit presque en entier aux hautes eaux. A l'époque où nous sommes, les berges que l'inondation a fertilisées se couvrent de rizières verdoyantes où, sur des talus en dos d'âne, passent des Chinois déguenillés. Partout on cultive, on arrose, on travaille. Sur des éminences, sortes de bosses du sol qui précèdent les montagnes, s'élèvent des villages entourés d'arbres et jolis... de loin.

Fou-Tchéou est une immense ville qui s'étend avec ses faubourgs sur une longueur de plus de dix kilomètres. On croit que la population dépasse un million d'habitans. Ce serait donc à la fois plus grand et moins peuplé que Canton. Les rues y sont plus larges, les maisons moins hautes, la foule un peu moins compacte.

Parmi les villes les plus sales de Chine, Fou-Tchéou tient une place honorable. Dès que nous y pénétrons, une puanteur nous prend à la gorge, composée d'odeurs innomables de poissons crus ou pourris, de cuisines en plein vent, d'ordures jetées à même la rue, de baquets destinés à un certain usage qui débordent sur les dalles et ne sont sans doute jamais vidés. Les tas d'immondices sont parfois si épais et si gluans que nos porteurs y enfoncent, y glissent, tombent sur les genoux, nous faisant courir le risque effroyable d'un bain trop parfumé.

Le vieux Fou-Tchéou s'étend sur les rives de plusieurs rivières. Il est bosselé de collines que surmontent des pagodes ou des tours. Du sommet de ces édifices on jouit d'une vue superbe.

C'est, à vos pieds, la ville s'étendant au loin avec ses maisons serrées les unes contre les autres dont on ne voit que les toits, et ses rivières couvertes de jonques que traversent d'étroits ponts de pierre. Plus loin c'est le fleuve avec des embarcations à vapeur qui fument et quelques établissemens européens aux hautes cheminées d'usine. Plus loin encore, c'est un cirque magnifique de montagnes abruptes derrière lesquelles on en découvre d'autres plus élevées et plus sombres. Sommets aigus qui se perdent dans les nuages ou gros flancs gris aperçus seulement par instans, très haut, dans une éclaircie de brume. La pluie tombe fine et froide, chassée par une tempête qui souffle en rafales. Au-dessous de nous, tout autour de nous, comme derrière cet horizon sauvage, c'est la Chine mystérieuse et hostile, incompréhensible pour l'étranger, avec ses vieilles coutumes, ses vieux préjugés, ses vieux souvenirs, ses vieilles haines. Et, de la ville immense que nous dominons jusqu'au sommet de la pagode sainte, monte une rumeur vague et puissante faite de milliers de voix qui hurlent.

A peu près à mi-chemin entre l'arsenal et Fou-Tchéou, se dresse, au bord de la rivière, une montagne sur le sommet de laquelle est situé un monastère. On traverse d'abord des villages entourés de belles cultures. Sur le pas des portes tout le monde nous regarde passer avec curiosité, hommes, femmes, enfans, animaux. Puis le chemin s'élève à travers une forêt de pins. L'ascension, raide mais facile, se fait par une bonne route en escaliers dallés de pierre. Au bout de deux heures on arrive au Couvent. A chaque tournant du chemin la vue se montre de plus en plus belle à travers les arbres, s'étendant tantôt vers l'embouchure de la rivière, tantôt vers la ville de Fou-Tchéou. Le panorama de montagnes s'élargit en même temps, montrant au second ou au troisième plan de hautes chaînes et des cimes insoupçonnées. Parfois, au bord du chemin, un kiosque de pierre contient quelque statue du Bouddha chinois, doré, barbu, ventru, grotesque et bon vivant, comme il convient au Dieu d'un peuple qui en réalité n'en possède point. Un bonze se précipite, joint ses mains en faisant « chim-chim, » nous offre une tasse de thé dans un petit bol et couvre nos chapeaux de fleurs qui sentent bon.

Le couvent, — bien entretenu, — occupe d'importans bâtimens dans une gorge de la montagne. Partout des parterres, des pièces d'eau où jouent les poissons sacrés, des sources jaillissantes et

fraîches. L'une d'elles, au moyen d'une roue, actionne un montant de bois qui, à intervalles réguliers, frappe une cloche de bronze. C'est la transformation de l'énergie mécanique en prière que nos ingénieurs n'ont point encore trouvée. Partout des dieux grotesques ou étranges devant qui brûlent avec lenteur des bâtonnets parfumés. Personne ne prie, du reste. Les rares pèlerins qui gravissent la montagne viennent là comme un Parisien sceptique chez Mlle Couesdon pour demander des renseignemens sans importance sur leur destinée. Ils agitent et jettent à terre de petites fiches de bois. Selon celle qui tombe la première, on a droit à un carré de papier où est écrit un horoscope. J'en ai, paraît-il, tiré un excellent. C'est du moins ce qu'un bon moine m'a expliqué par signes, car je n'y ai, comme de juste, rien compris.

Le Père abbé vient au-devant de nous sur le parvis du monastère. Il prend Mme de B... par le bras pour l'aider à gravir les degrés, et nous pénétrons dans la salle du chapitre. Là on nous offre du thé et des fleurs. Le supérieur, qui paraît un bon moine réjoui, tel que les décrivait Rabelais, porte gaillardement ses soixante-dix ans. Il converse avec nous le plus gaiement du monde au moyen d'un interprète et des quatre mots d'anglais qu'il possède. On nous apporte de l'eau tiède pour nous laver, et encore du thé, et encore des fleurs. Puis le Père reprend le bras d'une de ces dames et nous guide dans son domaine. Nous parcourons ainsi de fond en comble le monastère, fleuris comme des animaux gras et obligés de nous garer d'une foule de petits moinillons obséquieux qui surgissent dans tous les coins avec des théières et des tasses.

La visite terminée, nous nous reposons dans une chapelle extérieure. Là, dans un site sauvage, au fond d'une gorge où coule une source fraîche, un vieux Bouddha vermoulu contemple, de ses gros yeux peints, le magnifique paysage de la vallée du fleuve et les monts d'en face qui se dorent aux derniers rayons du soleil.

C'est un endroit délicieux pour s'arrêter en songeant aux étrangetés et aux inconséquences de la nature humaine. Que font là ces moines qui ne mangent que des légumes et marchent pieds nus, mais qui ne croient ni à leur religion ni à leur Dieu? Quel est leur idéal? Quel est leur rêve? Est-ce de passer une vie tranquille exempte de passions et de peines? Est-ce un espoir de récompenses futures et d'immortelles félicités? L'autre jour, dans

un de ces temples bizarres dont ce peuple a le secret, avec cet art de tourner au grotesque tout jusqu'à ses dieux mêmes, je demandais à un Chinois lettré : « Que croyez-vous donc? » Il me répondit : « Le peuple croit aux âmes des ancêtres, mais nous, les gens instruits, nous savons bien qu'il n'y a rien après la mort. » Je pense en effet que c'est bien là le dernier mot de leur philosophie. De la vague religion des aïeux, ils n'ont conservé qu'une superstition plus vague encore. Mais ils la conserveront toujours parce que c'est une tradition et que dans ce pays immuable et momifié on ne démolit pas plus qu'on ne répare. L'esprit s'en est allé, mais la grimace reste.

Je souhaite mieux cependant au vieux prieur de Fou-San. Il était sympathique avec son gros ventre, sa démarche encore souple, sa figure ronde et joyeuse. Nous avons dû le quitter avec une poignée de main et quelques dollars... pour ses pauvres. J'espère qu'il vivra encore quelques années, paisible sur sa montagne, exerçant largement l'hospitalité envers tous ceux qui passent. Dieu, — qui est bon, — lui fera peut-être la surprise de le recevoir dans un paradis qu'il ne soupçonne pas.

NAGASAKI

Avril 1900. — Une matinée délicieuse et tiède avec un soleil de printemps. A l'horizon, des montagnes petites mais gracieuses au profil très pur ; une côte joliment découpée de caps et de baies ; des îlots boisés semés dans les flots bleus : c'est le Japon. La première impression est charmante, et cette rade de Nagasaki est à coup sûr une des plus ravissantes choses qui soient au monde. Les montagnes sont d'un vert attirant ; la mer claire et pâle ; la rade s'enfonce dans les terres, très étroite, serpentant entre les collines comme un sentier sous les arbres. Et on comprend que, si le chenal présente tant de sinuosités, c'est une délicate attention, c'est pour permettre de considérer le paysage sous tous ses aspects, de les comparer, de les admirer, et cela uniquement parce que le Japonais a le sentiment de l'art, aime la nature, est paysagiste. Et on se sent de la reconnaissance. Mais halte-là ! Le Japon est aussi le pays des choses bizarres et des contrastes. C'est ici qu'on met du poivre dans les bonbons et du sucre dans le potage. Attendons le poivre :

Tout de suite il se présente sous forme d'une chaloupe à va-

peur qui se dirige sur nous, très vite, avec des halètemens précipités et mécontens. A bord, il y a des messieurs tout petits — ils sont quatre — couverts de galons. « Nous nous sommes trop avancés; avons-nous donc oublié la visite? Nous ne devons pas dépasser cette borne, là-bas, sur la rive; cette borne qu'on ne voit pas! Nous pouvons avoir la peste, ou le typhus, ou le choléra. » — Il paraît que ces messieurs sont des médecins. — « Reculez! — Mais nous ne pouvons pas tourner; c'est trop étroit. — Cela ne fait rien; reculez tout de même. » — Nous reculons. Ces messieurs sont du reste très polis. Ils sourient et saluent de l'air le plus gracieux. Ils saluent tout le monde, le capitaine qui leur dit des sottises, moi, les matelots, le cuisinier, et même, je crois, le singe Jack qui leur fait des grimaces. Ils montent à bord et alors en avant les « shake-hands » et les sourires onctueux. « Monsieur, votre pouls : » un shake-hand. « Capitaine, ouvrez la bouche : » un shake-hand. « Madame, tirez la langue : » un shake-hand. J'ai le vague souvenir de leur avoir dit en français quelque chose d'un peu vif qui ne rimait d'ailleurs à rien; cela m'a valu un shake-hand de plus. Enfin c'est fini! Tout le monde y a passé, les passagers, l'équipage, les boys, le singe. Mais il y a les papiers! sont-ils bien en règle, nos papiers? Et alors on compulse, on compare, on constate, on vérifie. Nous avons perdu trois heures!

Soudain un éblouissement me prend : Sapristi, me dis-je, nous sommes en France!

J'ai eu quelquefois cette illusion au Japon.

Enfin, nous voici dans le port. Instantanément le pont est envahi par une foule de gens qui vont s'accroupir partout aux pieds de quelqu'un. On voudrait les renvoyer, mais ils sont si polis! Et puis il en vient de toutes parts; il en monte le long des flancs du navire, par les cordages, par les chaînes de l'ancre. Le mieux est d'y renoncer. Tous sortent de leurs poches un tas de petits paquets soigneusement ficelés qui rentrent les uns dans les autres, ne tiennent pas de place, mais contiennent tant de choses! Sur des carrés de soies multicolores étalés sur le pont comme des tapis, c'est un amoncellement d'objets extraordinaires, d'ivoires, de bijoux, d'éventails.

Et tout le monde s'y laisse prendre, tout le monde achète, nous, les officiers, les mécaniciens, les chauffeurs. Payons notre tribut au pays du bibelot.

Le launch me dépose à terre le long d'un grand quai de pierre que bordent des hôtels, des maisons de commerce, des banques. Cela existe dans tous les ports japonais où se sont établis des Européens ; cela se ressemble toujours et cela s'appelle le « bund, » invariablement. Une foule de djinrikshas se précipitent vers moi à fond de train, m'entourent, me bousculent avec respect, se disputent ma personne, novice sans doute et ignorante, qui paiera double tarif et se laissera conduire sans regimber chez les marchands où le cheval — qui est aussi le cocher — touche les plus grosses remises. — Nous verrons cela plus tard. Je veux d'abord aller au Consulat. « French consulate. » — Mon cheval paraît avoir compris. Il part à fond de train, quitte le bund, dévale par des rues. Mon Dieu! que ces gens-là courent bien! Brusquement il s'arrête. Sur une porte, je lis : « United States' Consulate. » Ce n'est pas cela. Nous repartons. Maintenant nous montons par de petites routes très raides et ombragées. Mon homme est couché sur les brancards, peine énormément, fait des lacets dans l'étroit chemin. Je veux descendre. — Jamais de la vie! L'honneur professionnel! Il m'arrête encore au Consulat d'Allemagne et au Consulat néerlandais. Enfin voici le Consulat de France. Cela a été un peu long, mais je ne le regrette pas. J'aime ce premier souvenir du Japon, cette promenade autour de villas, dans des jardins fleuris, avec, en bas, la rade étincelante qui s'enfonce dans les terres, toute bleue entre des collines vertes.

LE TEMPLE DE SUKAWA (NAGASAKI)

Des gradins de pierre qui montent tout droit jusqu'au petit sanctuaire où vous attend un cheval de bronze, grandeur nature, qui semble hennir. A droite et à gauche, des maisons de thé, des mousmés rieuses qui font signe d'entrer. Autour du Temple, un grand parc allant jusqu'au sommet d'une petite montagne, parc de camphriers géans au sombre feuillage toujours vert et de camélias grands comme des chênes tout couverts de fleurs rouges. — Par-ci, par-là, sous les grands arbres, des cerisiers et des pêchers tout blancs et tout roses, couverts d'une telle abondance de fleurs qu'on n'en peut apercevoir les branches. On dirait des arbres de neige. — Un souffle passe : mille pétales s'envolent, roses, blancs, rouges, papillons multicolores voletant au gré du

vent. — Par une trouée entre les arbres, voici Nagasaki qui s'étend à nos pieds, la ville toute blanche, la rade sinueuse et calme sillonnée de bateaux et, là-bas, entre les montagnes violettes, par un goulet étroit, un petit coin bleu de la mer...

Chez un bric-à-brac : *Dealer in curious*, car les enseignes sont en anglais au Japon! Un magasin joli, élégant, propre, avec, par terre, des nattes sur lesquelles on ose à peine marcher; des sabres, des cuirasses, des bibelots, des ivoires, des bronzes, des laques, un entassement de choses vieillottes, vraies ou fausses, artistement rangées. J'ai circulé là dedans une heure durant, tout tripoté, tout marchandé; tout est hors de prix; je n'ai rien acheté. Le marchand me reconduit jusqu'au pas de sa boutique, s'incline jusqu'à terre, sourit, me remercie de ma visite, me souhaite bon voyage. L'homme de mon djinriksha s'incline aussi, chapeau bas, d'un air engageant me fait signe de monter en voiture et continue, le sourire aux lèvres, de me traîner en courant par les rues.

Le soir dans une maison de thé. Nous sommes accroupis par terre sur des coussins dans une grande salle aux murs en papier. Nous avons dû laisser nos souliers à la porte et marcher en chaussettes. Ainsi le veut l'étiquette, de peur de maculer l'exquise propreté des escaliers et des nattes. Devant nous un tas de petites choses : une tasse à thé microscopique, une tasse de saki, un gâteau dans une soucoupe, une mandarine soigneusement épluchée dans une autre, un petit brasero pour me chauffer les mains, un autre pour allumer ma pipe, un tube en bambou pour mettre la cendre. Des mousmés vont, viennent, tombent à genoux et se prosternent, changent les oranges, versent du thé, rient tout le temps. — Dans un coin, des musiciens jouent de la guitare, frappent sur des tambourins. Des « geishas » en grand costume avec des fleurs dans les cheveux dansent des danses du pays. Elles ont onze, douze, treize ans, sont hautes comme ma botte, toutes mignonnes et fluettes, rient quand elles ne dansent pas, car alors elles sont sérieuses, très sérieuses, prennent des mines de chattes impayables, ne plaisantent pas avec leur art.

C'est par un temps effroyable que nous parcourons la mer intérieure. De gros nuages noirs traînent sur les flots; une

brume épaisse obscurcit l'air; et il tombe de l'eau, des torrens. De temps à autres, nous côtoyons une île, de tout près, à la toucher. Alors c'est la vision rapide et vague d'arbres et de vergers, de petits villages très propres sous la pluie qui les inonde, de cerisiers fleuris, l'air étonnés de se trouver là, sous cette ondée, dans ce brouillard opaque, sous ce ciel anglais.

Le soir il nous faut jeter l'ancre. Il fait froid; chaque minute, la cloche du bord tinte comme pour un glas alternant avec celle d'un autre navire mouillé aussi quelque part, non loin de nous, dans la nuit. D'une île voisine viennent des bruits de gongs, de chants ténus, de voix humaines. Puis c'est une lueur à peine perceptible, qui passe, se sauve, s'éteint. Quelque Japonais attardé courant sous l'ondée avec sa lanterne, sa jolie lanterne en papier qui doit être toute trempée...

OSAKA

Osaka est en fête aujourd'hui, soit à cause des cerisiers en fleurs, soit pour un autre motif, soit sans motif aucun, parce que les Japonais sont gais et qu'il y a fête chez eux toute l'année Sur les places publiques, dans le voisinage des temples, des baraques foraines sont dressées, où l'on montre de mirifiques choses, où l'on joue à des jeux drolatiques et bizarres. Ici c'est un lutteur qui dompte à mains plates un poney prétendu féroce. De grands panneaux peints montrent près de la porte ce que sera le combat. Un cheval se dresse, les naseaux écumans, les oreilles couchées sur l'encolure, battant l'air de ses pieds de devant, pendant qu'un homme l'étreint pour le terrasser. La réalité est moins effrayante : une pauvre haridelle de cirque, épuisée et domptée d'avance, fait des simagrées et des bonds de commande pour se laisser tomber enfin par fatigue et par habitude sur un geste de son adversaire. De temps à autre le rideau qui ferme la salle du côté de la rue se soulève, laisse entrevoir à la foule amassée un instant palpitant du combat, puis retombe ayant fait son office de réclame et de boniment.

Plus loin, ce sont des lutteurs, des gymnastes, des équilibristes fort adroits du reste. Puis des tirs à l'arc où des mousmés aguichantes ont toutes les qualités et les défauts des demoiselles peu farouches des tirs à deux sous de nos foires. Dans une baraque voisine, des singes domestiqués font des tours. Dans une

autre, on pêche avec des lignes minuscules de malheureux poissons à demi morts empilés dans un vivier. On les prend par le milieu du corps, par la tête, par la queue, mais toujours ils se décrochent et la foule de rire avec de grands signes de joie. Les rues sont pavoisées d'énormes lanternes en papier bizarres et multicolores ; de grands drapeaux flottent au vent et une foule compacte se presse, polie et rieuse, petites mousmés bien coiffées avec leurs jolies robes claires et leurs gros nœuds de soie dans le dos, et gentlemen japonais alliant au kymono national des casquettes de bicyclistes ou d'affreux chapeaux melon. Et il y a des amours d'enfans, des petites filles grandes comme rien, coiffées en dames avec de hauts chignons et des fleurs, qui marchent sérieuses près de leurs mères et se font, quand elles se rencontrent, de jolis saluts de poupées.

Les jours de fête sont consacrés à une foule de choses au Japon. On va dans les boutiques, chez les saltimbanques et dans les théâtres ; on fait de longues séances dans les maisons de thé où l'on boit du « saki » en fumant de petites pipes et où l'on grignote avec des précautions infinies fruits au vinaigre et bonbons au poivre. Mais on va aussi dans les temples, dans ceux qui sont particulièrement saints ce jour-là, non pas tant pour y vénérer quelque chose ou y prier quelqu'un que pour s'y promener dans des jardins et contempler du haut d'une pagode un paysage de printemps estompé de brume où les cerisiers en fleurs mettent des taches claires parmi les feuillages naissans.

Et je suis monté, moi aussi, entraîné par le peuple qui passe, à la grande pagode d'Osaka. L'escalier est impossible, espèce d'échelle biscornue et étroite entre des murs de bois vermoulus. Beaucoup de petites dames font avec nous ce pèlerinage. On se croise, on se pousse, on se bouscule, on manque de tomber, et alors ce sont des cris aigus et des rires qui ne finissent point. Nous aidons ces dames à monter ; et tout le monde s'amuse follement, les mousmés, leurs maris, leurs frères, leurs parens et nous-mêmes, saisis, emportés malgré nous dans cette joie générale, dans cette gaîté universelle et discrète, mêlée de politesses, de remerciemens, de saluts sans fin.

Nous habitons à Kyoto un hôtel japonais tout à fait modernisé : un grand hall avec des affiches de paquebots, des salons éclairés à la lumière électrique, une salle à manger pleine de gens en smoking et d'Américaines décolletées, où on nous sert

des repas aussi mauvais qu'en Europe. Nos chambres sont au rez-de-chaussée et donnent sur un jardin. Elles sont coupées en deux par des cloisons en papier. Portes et fenêtres, en papier également, glissent dans des rainures. Par terre, des nattes très propres, souples et douces aux pieds comme des tapis d'Orient. Il y a peu de meubles : un lit, une chaise, une toilette, une table. Mais bientôt cela s'encombre d'une quantité de bibelots que nous achetons chaque jour, d'armes, de bronzes, d'ivoires, de laques ; et cela prend un air bric-à-brac et désordonné qui nous semble très japonais.

On est fatigué le soir quand on a circulé toute la journée par la ville, visité douze ou quinze temples, marchandé des centaines d'objets très chers dont on a très envie. Mais allez donc dormir dans un hôtel japonais ! Avec ces murs en papier on entend tout ce qui se passe Et il doit se passer de curieuses choses, si j'en juge par les rires qui résonnent dans toute la maison. Justement voilà mes glissières qu'on tire ; une mousmé, deux mousmés qui entrent. Qu'est-ce qu'elles veulent, ces poupées ? Elles saluent très poliment, en riant, comme bien vous pensez. Elles vont à la toilette qu'elles nettoient ; c'est gentil, mais je trouve l'heure mal choisie. Et elles mettent un temps ! Ne vont-elles pas s'en aller bientôt? Maintenant les voilà près de mon lit qui saluent et qui rient. Doucement, par les épaules, je les reconduis jusqu'à la porte. Et là, en chemise, ployé en deux, les mains sur les genoux : « Bonsoir, mesdames, bonsoir, Saïonara. »

Il y a bien des temples à Kyoto, une centaine, je crois. Le plus vieux de tous, le plus vénérable et le plus beau est celui de Shina-Shoni. Il ne faut pas considérer un monument japonais comme une chose unique. C'est au contraire un ensemble de bâtimens disposés sur un grand espace dans un ordre qui souvent nous échappe. Ici ce sont des édifices immenses entourés de cours et de jardins. Un sol de parquets brillans et de nattes blanches où on glisse sans bruit. Des colonnes de bois laquées d'or, des peintures sombres dans des salles où nul ne pénètre, des peintures qui semblent toutes noires sur des fonds d'or. Au-dessus des portes, des pièces de bois énormes qui sont des merveilles, faites d'un seul morceau, sculptées à jour, fouillées autant en profondeur qu'en largeur, et représentant des feuilles entrelacées, des chrysanthèmes aux mille pétales, de larges

lotus, des roses d'or. Et toujours ce mot d' « or » revient dans chaque phrase comme un « leitmotiv » quand on veut décrire ces monumens japonais. C'est en effet un des caractères qui vous frappent que cette richesse d'ornementation, cette splendeur des détails dans la pénombre voulue des salles, ces éclats métalliques qui tirent l'œil, au milieu de sombres choses, dans des recoins cachés. On rencontre des endroits solitaires où une petite lampe brûle devant un autel. On entrevoit des peintures et des laques, des sculptures encore et des porcelaines, des bronzes et des dragons.

Quand on sort de là on trouve un jardin délicieux, une miniature de petit jardin, qu'on n'avait pas aperçu tout d'abord. On s'y arrête, ému du contraste, charmé de l'air pur et de la lumière, des rayons du soleil qui jouent dans les branches. Dans une pièce d'eau minuscule, de grosses carpes attentives guettent le passant, s'avancent en bataillons serrés quand on frappe dans ses mains. Au-dessus, de grands arbres se penchent, cèdres séculaires aux troncs couverts de mousse, camélias aux larges fleurs rouges, bambous verdoyans dont les feuilles légères tremblent au moindre vent.

Dîné un soir dans un restaurant japonais. La fête a été organisée par le secrétaire particulier du gouverneur qui a tout commandé. Toujours la cérémonie du déchaussement, bien entendu. Nous passons devant une salle commune où des gens assis par terre dînent comme au café Anglais, et nous nous rendons dans le cabinet qui nous est réservé. Des coussins nous attendent disposés sur les nattes à côté de grandes chandelles de cire. On apporte à chacun une petite table en laque rouge haute de dix centimètres, large de vingt. Dessus, dans un bol, une soupe où nagent une foule de choses, une tasse minuscule pour le saki, un plat contenant des morceaux de poisson cru et des boulettes de riz, enfin deux petites baguettes dont nous nous servons maladroitement. Nous pignochons au hasard dans tout cela. C'est exécrable mais très amusant. Des geishas, de douze à quinze ans, en grand costume, avec leurs jolies coiffures compliquées constellées de fleurs, sont à genoux devant chacun de nous, versent au moindre signe du « saki » qu'on tient toujours chaud dans des bouteilles de porcelaine. Chaque fois elles font un grand salut.

Puis arrivent à la file une quantité de plats dans des bols ou des soucoupes, des poissons de toutes les espèces, bouillis, grillés, fumés et crus. Nous sommes environnés de choses bizarres que nous goûtons consciencieusement et avalons difficilement. Et toujours la petite geisha en face qui verse à boire et qui sourit, montrant des dents très blanches entre des lèvres laquées.

Parfois un incident : S... pousse un hurlement, ayant mordu dans du piment croyant que c'était un gâteau; Mme de B... fait la grimace après avoir avalé d'un trait l'assaisonnement de la salade qu'on lui avait servi dans une petite tasse à poupée.

Pendant qu'on dessert nous passons dans une seconde pièce. Les geishas nous accompagnent, s'installent entre chacun de nous, examinent avec des airs de chattes étonnées tout ce que nous avons dans nos poches, épluchent des oranges, et en grignotent elles-mêmes énormément en déposant avec le plus grand soin les pépins dans la peau. — Mais la musique se fait entendre, on tire les cloisons en papier : nous allons assister à des danses particulières, tout ce qu'il y a de plus distingué au Japon.

Comme ouverture nos petites geishas exécutent à la diable deux ou trois danses insignifiantes au milieu de l'indifférence générale. Ce n'est qu'un prélude. Elles reviennent bien vite sucer des oranges et cèdent la place aux deux meilleurs sujets de Kyoto.

C'est d'abord une toute petite qui a quatorze ans et une figure d'enfant. Avec un art étonnant elle mime une scène de séduction et d'amour. Elle tient une fleur à la main, la respire avec passion l'agite au-dessus de sa tête, la laisse tristement tomber à terre, avec des gestes justes et sobres de ses bras ployés, de ses mains jointes, de tout son corps et jusque de ses petits pieds nus entrevus sous le long kymono. Puis elle prend un éventail, s'évente, fait la coquette, repousse je ne sais qui, tombe à genoux suppliante, du doigt implore le silence et finit sa danse dans un sourire d'amour et un long prosternement.

L'autre geisha est plus grande. Ce n'est plus une enfant; c'est une femme. Elle a dix-huit ans et un amant qui est actuellement, paraît-il, à l'Exposition universelle. — Celle-ci nous représente — est-ce un symbole? — le désespoir de l'amour malheureux. En vain elle se fait attrayante et souple, en vain elle emploie les sourires et la grâce féline, la colère même, son amour la fuit et pauvre fleur délaissée tombe tristement dans un

coin. Alors auprès de cette fleur qui symbolise tout ce qu'elle aime, tout ce qu'elle a perdu, elle s'agenouille et pleure, la pauvre abandonnée. Ses gestes, sa démarche, sa pose, disent tous les désespoirs, tous les désirs, tous les immortels regrets Mais tout change : subitement elle est devenue gaie, alerte rieuse, gamine comme une enfant, avec quelque chose de forcé pourtant et d'étrange. Elle s'amuse d'un rien. La voici qui avec son éventail poursuit et chasse un papillon Hélas ! Son cerveau comme son cœur a succombé au désespoir : la pauvre fille est devenue folle. Par deux fois elle tient le papillon pris par terre sous son éventail. Mais — n'est-elle pas folle ? — elle ne sait le garder. Elle lève l'éventail et de nouveau le papillon s'envole, cette fois pour ne plus revenir. Cela lui a rappelé sa propre histoire. Avec le papillon sa folie a disparu. Elle se souvient de tout maintenant et dans un grand geste tragique s'écroule évanouie.

Je crois qu'il est impossible de mettre plus d'art dans une danse, d'y déployer plus de grâce et de sentiment. Où sont nos danseuses avec leurs pointes et leurs sourires stéréotypés ! Laquelle saura, avec le seul secours de son corps et d'une musique monotone, nous donner l'impression d'un drame délicieux et poignant ? Il me semble que la danse doit être un moyen d'allier la beauté des formes à l'harmonie des sons et que son plus grand attrait réside dans la grâce, l'attitude et le charme, pour faire rêver comme un poème et bercer comme une chanson.

Nous faisons naturellement venir les danseuses et nous les complimentons par l'intermédiaire de notre ami japonais. Hélas ! la grande artiste ne semble pas du tout pleurer son ami. Elle est gaie comme un pinson. La voilà, au bout d'un faible instant, installée sur mes genoux et s'appliquant à nous apprendre la « djonkina, » une danse très simple et enfantine, mais terrible par les sous-entendus qu'elle suppose chez quiconque connaît la façon dont on l'exécute à Yokohama. Cette endiablée petite geisha a mis le feu aux poudres. Les autres sont trop jeunes pour qu'on puisse penser à mal, mais elles sont grisées de jus d'orange et complètement déchaînées. L'une s'amuse énormément à tirer les moustaches de G... pendant que deux autres accroupies à terre commettent d'affreuses petites saletés en faisant naviguer des peaux de mandarines dans un verre de bière et en

soufflant très fort pour faire avancer leur vaisseau. Nous sommes revenus au temps heureux de notre enfance. Nous jouons à quatre pattes avec des poupées. Mais tout a une fin. On décampe. J'embrasse ma petite amie qui m'a décidément appris la « djonkina, » et chacun, bien sagement, va se coucher chez soi.

Après une mauvaise nuit passée en chemin de fer, je me réveille au petit jour pour découvrir par la portière le Fusi-Yama dressant en face de moi son énorme cône qui semble sortir seul et sans contreforts de la plaine qui l'environne. Tout le monde a vu sur des paravens son aspect pointu, son épaisse calotte de neige qui descend jusqu'à son pied, pendant que de son sommet glacé s'élève une petite fumée, mince panache qu'agite le vent. Mais, ce matin, il fait encore noir et le colosse paraît tout proche, se profile seul nettement au milieu du paysage à peine entrevu qui l'entoure. Soudain, le soleil se lève, quelque part, là-bas, sur la mer. On ne le voit pas; la nature reste sombre, mais le sommet du pic s'éclaire graduellement. C'est d'abord une flamme, un éclair qui jaillit de la pointe; puis, peu à peu, cela s'étend, cela s'allume comme une lampe électrique où le courant arrive progressivement. Bientôt tout le cône est en feu, éclatant de lumière dans le ciel bleu pâle, presque gris. Et c'est un spectacle inoubliable que celui de cette masse de neige, rouge, étincelante comme un brasier, au milieu de la plaine sombre encore où courent, s'accrochant aux arbres, les derniers brouillards de la nuit.

TOKYO

10 heures du soir. — Grande toilette, habit, cravate blanche; ces dames décolletées; des perles et des diamans partout. Nous arrivons à l'ambassade de Chine où il y a un grand bal. De jeunes attachés d'ambassade chinois, longues robes et longues queues, ne parlant ni anglais ni français, offrent le bras aux dames pour les mener au vestiaire. Des salons nus, meublés à l'européenne, avec lumière électrique. Un hall où des Américaines flirtent déjà : une pièce spéciale pour les hommes : tables de poker, gros cigares enveloppés d'argent. On joue des valses, des quadrilles, des polkas. Des officiers de marine de toutes les nations du globe, des attachés militaires en grande tenue, des ambassadeurs, des princes. Des officiers japonais constellés de

décorations, parfois la figure balafrée d'une blessure de la dernière guerre, l'air militaire malgré l'obligatoire sourire. Toutes les femmes du corps diplomatique au complet : la jolie Américaine Miss T... la belle Mme de V... de l'ambassade d'Allemagne, etc. Quelques Japonaises en costume européen, très laides et très gênées. D'autres, gentilles, dans le kymono national, des kymonos très simples, noirs avec des revers blancs, tel qu'il est de bon ton de les porter dans la haute société. Comme langue générale, le français ou l'anglais, mais aussi du japonais, du chinois, du russe, de l'italien, de l'espagnol, de tout.

A côté de moi deux Japonais très importans se saluent beaucoup en causant. Je ne comprends pas, mais je commence à être assez au courant des mœurs du pays pour deviner, en partie, ce qu'ils disent : « Oserai-je lever mes yeux de ver de terre vers l'éclatant soleil de votre visage? — Par suite de quelle félicité ma très humble personne a-t-elle le prestigieux bonheur de rencontrer votre admirable, unique et magnifique seigneurie? — Ma très modeste, très insignifiante et très vulgaire femme met ses hommages aux pieds de votre délicieuse, adorable, étincelante moitié. » Ainsi parle-t-on quand on est bien élevé.

Avant le cotillon, dans les salons du premier étage, un souper par petites tables. On mange de bonnes choses, du foie gras et des truffes, à l'européenne, sans petits bâtons.

20 avril. — Déjeuner à l'ambassade de France. On part à deux heures pour se rendre dans un des jardins de l'Empereur où a lieu la fête des Cerisiers. Nous sommes affublés de redingotes zébrées de plis dans le dos et de chapeaux hauts de forme achetés au poids de l'or à Yokohama. Tout le corps diplomatique au complet et les Japonais importans.

3 heures. — Le cortège fait son entrée. En tête l'Empereur dans un costume qui rappelle celui de nos officiers d'artillerie ; assez grand, barbu, marche les pieds en dedans, rend comme un automate les saluts que nous lui faisons. L'Impératrice, en toilette européenne, l'air d'une petite momie, d'une poupée mal attifée. — Des princes ensuite, en costumes militaires, et des princesses, toutes embarrassées dans leur déguisement européen, sauf la princesse K... en robe rouge, charmante. Tout ce monde fait le tour des jardins, sous les cerisiers doubles, précédé de chambellans en bas de soie et en habits à la française. Il fait

très froid; le vent souffle avec rage et les pétales de fleurs volent en tous sens, s'enfuient dans les airs devant cette transformation du vieux Japon modernisé.

Dans une sorte de grand hangar où un lunch par petites tables est préparé, l'Empereur, l'Impératrice, les princesses s'arrêtent et le corps diplomatique défile pour les saluer. Un interprète dit quelque chose; on s'incline plusieurs fois, très bas; l'Empereur fait : « Hun! hun! hun! » l'Impératrice ne dit rien du tout. La princesse K..., qui sait l'anglais, dit quelques mots à Mme de B... Elle se souvient que son mari a été autrefois reçu chez elle et remercie.

Maintenant on est assis et on mange. On sert des truites, des viandes froides, du foie gras, des gâteaux, du champagne, des glaces. A une grande table isolée, au bout de la salle, les personnages princiers sont assis, ne prennent rien. Ils en ont assez. L'Empereur fait signe qu'on reste, qu'on continue à manger, qu'on ne se dérange pas, et il file avec sa suite. L'Impératrice, maintenant, ravie que ce soit fini, est presque dégelée. C'est en faisant de tous côtés des petits saluts gracieux qu'elle passe au milieu de nous. Et devant cette scène où il y a de la grandeur et du grotesque, de vieux usages et des modernités, un amalgame bizarre de choses disparates, juxtaposées sans être mêlées, on ne peut s'empêcher d'évoquer le temps où le Japon n'avait ni télégraphes, ni chemins de fer, ni cuirassés, ni dettes, où cette même fête se produisait au même endroit, à la même époque, sous les mêmes cerisiers en fleurs, mais où les femmes étaient vêtues de ces vêtemens de rêve qu'on ne voit plus aujourd'hui que dans les musées ou les temples. Alors, quand le Mikado passait, fils du Soleil, l'égal d'un Dieu, nul parmi les foules prosternées ne devait entrevoir son visage, sous peine d'avoir la tête tranchée sur place par le sabre d'un samouraï.

NIKKO

C'est une bien jolie vue que celle dont on jouit des fenêtres de l'hôtel de M. Kanaya à Nikko. Ma chambre proprette et blanche, — comme toute chambre japonaise, — donne sur une vérandah vitrée qui fait face à la Sainte Montagne. A mes pieds, très bas dans le fond, coule un torrent dont le bruit monotone me berce le jour, m'endort la nuit. Je perçois même, arche san-

glante sur des flots d'argent, le pont en laque des Mikados, le pont rouge où nul ne peut passer que l'Empereur, soit que vivant il se rende en pèlerinage aux tombes de ses ancêtres, soit que mort il aille à son tour se coucher auprès d'eux.

En face, collée au flanc des monts, c'est la forêt noire, la forêt trois fois séculaire de cryptomérias et de cèdres géans. Quelque part, dans ces branches, sous cette ombre, s'élèvent des temples immenses, des temples de bronze, de laque et d'or. Mais on ne les voit point. Leurs toits les plus pointus, leurs flèches les plus élevées disparaissent dans tout ce feuillage, se perdent dans l'ombre de ces arbres si touffus et si hauts. Par derrière, très rapprochée encore, fermant l'horizon à petite distance comme pour empêcher le regard de se perdre en des perspectives trop vastes, c'est la ligne des montagnes dénudées ou couvertes de broussailles rougeâtres avec, sur les sommets, de larges plaques blanches qui sont des glaces et des neiges. On ne peut rêver un spectacle plus enchanteur que celui de ce paysage, le soir, quand le soleil a disparu derrière les glaciers. Le ciel est encore clair, car l'astre du jour n'est couché que pour nous. Mais il fait nuit dans le ravin où le torrent, longue bande d'argent, pousse toujours sa plainte monotone. La forêt des vieux cèdres est d'un noir d'encre, d'un noir sinistre, ressemble à certains paysages de l'*Enfer* du Dante illustré par Doré. On sent qu'il se passe là des choses mystérieuses et étranges, qu'on y vénère des idoles bizarres dans la fumée de l'encens, au bruit de lourdes cloches de bronze, que des esprits, des démons, des fantômes doivent y errer dans les temples et sur les tombes. Les montagnes du fond sont toutes bleues; les neiges étincellent encore; et tout cela, étant très proche, se découpe avec une netteté merveilleuse sur un ciel d'or, un ciel de rêve, un ciel japonais qui ressemble à ces émaux antiques dont le secret s'est perdu.

Pour se rendre à la Montagne Sainte, on franchit le torrent sur un pont de bois, le pont de tout le monde, qui est à une cinquantaine de mètres du pont en laque des Mikados. Tout de suite on se trouve au pied de la forêt. Il y a sur ces vieux arbres, une jolie légende. Quand on construisit les monumens sacrés, les shoguns, les daïmios, tous les grands seigneurs du Japon féodal firent des présens considérables en or et en objets précieux. Un daïmio était trop pauvre et ne pouvait faire un don digne de lui. Il se contenta d'envoyer ses vassaux planter

sur les flancs de la montagne de petits cryptomérias. Ce sont ces arbres qui ont aujourd'hui trois cents ans et qui constituent certainement le plus beau cadeau qu'on ait fait aux dieux.

Je ne crois pas que nulle part ailleurs on puisse trouver pareille réunion d'arbres géans avec leurs troncs lisses et droits comme des colonnes, leur formidable hauteur, l'enchevêtrement de leurs branches qui fait régner partout une obscurité triste et grave comme il convient à un lieu où on vénère l'âme des morts.

De grands escaliers droits, aux marches de granit, permettent de monter dans cette forêt. Le torrent mugit derrière vous. A droite, à gauche, partout, des ruisseaux, des cascades, des sources qu'on ne voit pas, font entendre leur éternel bruissement qui s'élève sous la voûte des arbres comme un chant religieux. Quand on a monté quelque temps, le chemin s'élargit. Maintenant c'est une immense avenue en pente très douce au bout de laquelle étincelle quelque chose qui est un temple. On passe sous deux ou trois portiques en pierre ou en bronze de la forme consacrée au Japon et on arrive à la réunion d'édifices qui constitue le premier sanctuaire. C'est d'abord une tour carrée à sept étages, toute en laque rouge, avec des ornemens de bronze doré finement ciselé. Quatre cryptomérias l'entourent, luttent avec elle de hauteur, la dépassent, lui font un décor merveilleux de verdure et d'ombre.

De nouveau, de grands escaliers de granit se présentent, permettent d'accéder à plusieurs terrasses successives taillées à même dans la montagne, surplombées toujours de la grande forêt sombre. Sur chacune de ces terrasses, des portiques, des portes, des monumens séparés qui sont des magasins où l'on garde des choses précieuses, des armes, des casques, des étoffes merveilleuses et passées ayant appartenu à des prêtres, à des impératrices, à des rois, des chandeliers et des brûle-parfums de bronze, des laques d'un incalculable prix. Et l'extérieur de ces monumens est toujours le même : toujours des laques rouges constellées de ferrures, de cuivres ciselés, de bronzes damasquinés d'or. Des bois sculptés, des porcelaines représentant mille figures variées enrichissent les frises; et toujours, partout, se reproduisent les trois feuilles des shoguns, aussi bien dans la masse de fer qui couronne le pignon d'un toit, que dans la tête d'un petit clou imperceptible maintenant une pièce de cuivre dans les soubassemens du bâtiment. Rien n'est dédaigné, rien

n'est négligé; et l'on découvre des objets d'un détail charmant, des damasquineries et des laques, dans des endroits presque invisibles, dans les recoins les plus cachés.

Sur la dernière terrasse se trouve le temple proprement dit Des prêtres sont assis sur le parvis, se chauffent les mains à un brasero, ou écrivent avec un pinceau sur de larges bandes de papier. On nous permet d'entrer après nous avoir fait déchausser. Alors nous sommes saisis par la richesse inouïe du sanctuaire, par les étincellemens d'or qui viennent des colonnes, du plafond, des murs, dans la demi-obscurité du saint lieu. Les cloisons sont des panneaux de laque ou de bois sculpté d'une inestimable valeur; les plafonds à caissons et à encorbellement sont tous semblables, représentent des chimères enroulées sur un fond vert sombre. Les montans sont en laque noire incrustée d'or. Ici le souci du détail est poussé à l'extrême. Les encoches qui permettent de tirer les panneaux sont en bronze damasquiné; les têtes de clous ciselées, avec de l'émail, sont de vieux cloisonnés. Le temps a donné à toutes ces choses une demi-teinte douce et charmante. Les peintures se sont fondues, les bronzes ont pris une patine plus sombre, le rouge des colonnes s'est un peu terni, et seules ont conservé intact leur éclat, les inaltérables laques d'or qui brillent dans la pénombre comme autant de soleils.

Quand on a traversé l'édifice sacré, on s'engage sur un long escalier de granit, aux lourdes balustrades de pierre, qui s'élance seul dans la forêt et grimpe, sous les vieux arbres, les flancs ardus de la montagne. La montée est raide. Les temples ont disparu; la forêt paraît encore plus triste et plus sombre en sortant de cet étincellement d'ors et de laques précieuses. Enfin on atteint une sorte de plate-forme; on contourne un petit monument tout simple où un bonze est en prière devant un autel et on arrive au tombeau. Presque rien, ce tombeau : un balcon de pierre entourant une terrasse sans ornemens avec, au milieu, une tourelle basse que gardent deux chimères.

Et je trouve admirable la conception qui a voulu, après avoir entassé en bas tant d'or et de richesses, que la tombe du héros qu'on vénère soit une simple chose de granit et de bronze perdue très haut dans la forêt. Peu de visiteurs montent jusque-là. La plupart des fidèles s'arrêtent aux parvis du sanctuaire. Il règne une obscurité triste, un grand calme que viennent seuls troubler

le bruit d'une cascade invisible, la plainte monotone du vent dans les grands arbres. Oh! les heures délicieuses qu'on doit pouvoir passer là l'hiver, quand le givre couvre les branches, que la neige jonche la terre, que la tempête passe en sifflant entre les vieux troncs noirs! Quel endroit pour laisser sa pensée s'engourdir doucement dans le rêve et dans l'oubli..

Pendant vingt-quatre heures nous filons à toute vapeur le long de la voie ferrée qui relie Utsunomiya et Aomori à l'extrémité nord du Japon. La ligne d'abord s'élève, atteint une altitude de 1100 pieds. Le paysage est pittoresque. Au-dessous de nous, au fond de profondes vallées, ce sont des champs cultivés et d'innombrables villages drôlement perchés, avec une grâce précieuse, qui semblent placés là pour l'effet. Les ruines d'anciens châteaux féodaux, aujourd'hui démantelés, se dressent sur les crêtes. Au loin, en face de nous, presque à notre niveau, c'est une chaîne ininterrompue de montagnes pointues couvertes de neige uniformément. Mais on redescend bientôt. A partir de Sendaï nous nous maintenons au bord de la mer dans un paysage monotone et triste de pays du Nord où règne encore l'hiver. Le temps se refroidit à mesure que nous nous élevons en latitude. Adieu les arbres aux jeunes pousses vertes, les camélias, les cerisiers en fleurs. De larges plaques neigeuses couvrent certains champs, emplissent les fossés aux abords de la voie. Le train passe à chaque instant sous de longs tunnels en bois destinés à préserver la ligne de l'envahissement des neiges. Enfin voici Aomori, un paysage de Norvège ou d'Islande, une grande baie aux eaux pâles, dans un ciel pâle, avec des montagnes toutes blanches, et un soleil d'hiver, un soleil froid, sous lequel s'amoncellent au large de longs rubans de brume.

Morooron, dans l'île de Yeso. Est-ce encore le Japon? Des montagnes couvertes d'arbres dépouillés de leurs feuilles, un vent glacial, des cimes neigeuses, des volcans pointus qui fument. Une petite ville dont toute l'industrie est dans les mines de charbon. Accompagné du Père R..., missionnaire français, je vais visiter un village d'Aïnos. Ce sont des sauvages, les vrais habitans de cette île que les Japonais ont colonisée depuis peu. Ils sont sales, vivent pauvrement dans des huttes, ont de longs cheveux et de grandes barbes. Les femmes, — qui ne seraient

pas laides, — portent une énorme moustache tatouée sur la lèvre supérieure. Elles travaillent aux quelques champs que la famille possède, pendant que les hommes se livrent exclusivement à la chasse ou à la pêche, aux sports d'agrément, — m'explique le missionnaire. Ces gens n'ont rien de la race jaune. Ils ressemblent à des Cosaques et durent venir de Sibérie, à des époques lointaines, pour occuper cette île d'où ils se répandirent, dit-on, dans tout le Japon, il y a bien des siècles. Maintenant ils diminuent, succombent aux maladies et à l'absorption étrangère, sont destinés à disparaître comme toutes les races vaincues.

Si Morooron n'est qu'une bourgade, Hakodate, un peu plus à l'ouest, est une grande cité de quatre-vingt mille habitans. Pleine de mouvement, sillonnée de tramways, construite sur un isthme, entre deux mers, au bord d'une baie magnifique, cette ville serait un lieu de séjour fort agréable s'il n'y faisait pas si froid. Mais, habitués aux chaleurs tropicales, nous frissonnons dans le vent glacial qui souffle sans discontinuer. Une visite à la mission, sur une hauteur, tout en haut de la ville, avec une vue superbe; une visite aussi à une école de filles délicieusement bien tenue par des sœurs françaises qui cherchent à inculquer à leurs jeunes élèves un peu de notre langue, — qu'on ne parle plus guère, — et nous nous décidons à lever l'ancre.

C'est par un temps froid, brumeux et triste que nous quittons définitivement la terre japonaise, nous dirigeant sur Vladivostock. Il y a une grosse houle méchante et dure qui nous secoue brutalement avec des bruits sinistres de meubles qui tombent, de vaisselle cassée. Le vent fraîchit encore quand nous avons franchi le détroit; il passe dans le grément avec de longues plaintes humaines. Moi aussi j'ai envie de me plaindre et j'éprouve une vague tristesse à laisser derrière moi ce pays si gai, si joli, si propre, ou il y a tant de fleurs, tant de bibelots inutiles et précieux. Monté sur la passerelle, devant la mer grise qui déferle, je songe aux mousmés qui trottinent par les rues ensoleillées avec un bruit de castagnettes, et au sourire toujours niché dans les fossettes de leurs joues roses et dans leurs petits yeux bridés.

MARSAY.

LE THÉATRE DU PEUPLE

I. — LE PAYS

La vallée de la Moselle, plus étroite et plus sauvage à mesure que la rivière se rapproche de sa source, semble, pour le voyageur qui la remonte, mourir au pied d'une montagne massive, barrant au sud tout l'horizon. C'est le ballon d'Alsace, géant d'une race humble et amollie, au regard des Alpes blanches qu'il salue de loin, à l'autre bout du ciel, par les matins clairs. Il se dresse, serré jusqu'aux épaules dans la robe de velours, que lui font les forêts de sapins; sa tête dénudée domine, au-dessus la chaîne des Vosges, d'un côté la Lorraine et le moutonnement de ses bois, la Franche-Comté et ses étangs qui miroitent, les monts bleuissans du Jura; de l'autre, vaste et gai verger où brillent de soigneux villages, la fertile Alsace et la plaine du Rhin, jusqu'à la Forêt-Noire.

Cependant, parvenu au pied de la montagne, on découvre à gauche un passage par où la petite rivière tourne et remonte vers l'Est, entre le chemin de fer et la route qui la côtoient, jusqu'à un gros village, Bussang, le dernier de la frontière. Le train, essoufflé de son effort, s'y arrête, pour redescendre ensuite le trajet qu'il a parcouru; la rivière se faufile pendant deux ou trois kilomètres encore, se perd sous les cailloux, se retrouve au bord d'une scierie et d'un vieux moulin, puis se divise en quelques minces filets, qui glissent à droite et à gauche des pentes de la montagne : l'un d'eux, qui jaillit dans une prairie, se vante d'être la source authentique de la Moselle, par la vertu d'un écriteau. La route la dépasse; par un col aux arêtes nettement découpées, elle franchit un souterrain que marque, à mi-longueur, la borne où deux petites lettres, séparées à jamais

par l'épaisseur de la pierre, font cette grande chose de diviser, en les joignant, deux pays. Puis, jetant son lacet sur l'autre revers des Vosges, plus escarpé et d'un aspect nouveau qui annonce une autre terre, elle s'enfonce, dans la clarté, vers le bel Éden perdu de l'Alsace.

Bussang... Un clocher carré, où la flèche manque, cent maisons ramassées à l'entour, les autres disséminées, égarées çà et là à tous les étages du cirque : petites fermes basses qui craignent, à cause du vent, de lever la tête et s'aplatissent de leur mieux sous le large toit rouge ou gris. Les fenêtres, inégales, peu soucieuses de symétrie, donnent à la façade l'air de loucher : le nez baroque, que leur fait la saillie du four à pain, n'est pas toujours au milieu du visage. L'élégance leur manque, vraiment; la maison alsacienne ferait la fière auprès d'elles, avec le jet hardi de son pignon aigu, qui invite la cigogne à venir s'y poser; et le chalet suisse les regarderait avec dédain, du haut de ses balcons de bois, découpés en dentelle. Pauvres rustaudes, si gauches et si trapues, si touchantes aussi par l'effort tenace dont elles s'accrochent, au moindre abri que leur offre un pli du mont, à ce sol dur et avare, et par l'humble confiance qui les tourne toutes du côté du soleil! Le climat est rude; de novembre à mai, la bise souffle, la neige tombe : un bref et tardif printemps; peu de fleurs aux jardins, et point de fruits, que d'aigres pommes ou des merises chétives. Le granit est là, tout près, sous la mince couche d'humus que partout il crève, comme l'os perce la peau du patient amaigri. Il faut peiner sur ce sol, pour en tirer un peu de nourriture, peiner pour l'ouvrir et lui donner le grain, peiner pour lui arracher la récolte, peiner encore pour la remporter sur le dos, au long de la pente ardue, où les genoux touchent presque le front ployé. Qu'y semer? A peine un peu de seigle. Une seule culture, la pomme de terre, qui vaut presque le pain pour l'homme, et dont il se nourrissait déjà, — avant que Parmentier l'eût rapportée d'Amérique, — lui et ses bêtes. La prairie prend tout le terrain; elle jette d'une pente à l'autre sa trame verte, où juin, avec des fils d'or, vient piquer une broderie rustique. La forêt ne commence qu'en haut, comme une chevelure sur un front dégarni : sapins et hêtres, que l'été harmonise, que distingue, — touchant les uns, respectant les autres, — la faucille de cuivre de l'automne. Souvent, en décembre, pris de soudaine fureur, le vent de Nord-Est,

le terrible « ardenne, » s'y rue en grand vacarme et fait en une nuit l'ouvrage de cent bûcherons, abattant les grands fûts l'un sur l'autre, creusant de larges brèches dans l'armée silencieuse, qui semble toujours massée pour un mystérieux assaut. Avant d'atteindre l'ombre, qui vous invite là-haut, quand août fait vibrer, sous un voile de chaleur, l'image dorée de la vallée, attendez-vous à peiner aussi, sur le chemin grimpant, où roulent les cailloux. Mais, l'effort accompli et la lisière du bois atteinte, c'est la fraîcheur du crépuscule sous le toit profond des arbres, l'odeur forte et légère que la résine mêle à l'air pur, et dont la poitrine se dilate; c'est la grave et religieuse rêverie, dans le parfait silence, dans le clair-obscur velouté, entre les troncs puissans jaillis tout droits d'un siècle de lent effort, droits comme la volonté sans défaillance, comme la parole sans mensonge d'un homme austère et pur.

Une population lente, réfléchie, laborieuse, des fronts têtus un peu baissés et qui tirent sur la nuque, dans un mouvement de lutte ancienne : peu de paroles, des gestes plus rares encore, — voilà ce gros village de 2000 âmes, qui, quoique station thermale, ne prétend pas jouer à la ville : croyant, mais peu dévot, naïf, mais prompt à l'ironie, patriote, mais sans éclats, et sobre, — autant toutefois que ne le tente pas l'alcool. Ce sont les qualités et les défauts communs à la race montagnarde, dans toute cette contrée : un ancien renom, confirmé par les observations de quelques voyageurs, attribue pourtant aux gens de ce village un esprit plus agile et une langue mieux déliée qu'à leurs voisins. Ils aiment le plaisir, ne craignent point la nouveauté des voyages, sont entreprenans et parfois un peu fanfarons. Les femmes y eurent longtemps une réputation de beauté; on vantait leurs traits réguliers, leurs yeux vifs sous la *béguinette* de velours, bordée d'un ruban de soie noire ou bleue : peut-être, étant, en comparaison de l'homme, moins sauvages et d'un air plus riant, cette réputation leur venait-elle surtout d'un peu de coquetterie. Le passage et le séjour, parmi eux, d'étrangers qu'attirent chaque été des sources minérales, exploitées depuis plus d'un siècle, ont sans doute affiné un peu ces indigènes, les ont rendus accueillans à l'hôte, d'intelligence plus ouverte, sensibles à la douceur du bien-être et à l'attrait du plaisir. Cependant, malgré ses baigneurs et ses touristes, Bussang a gardé son caractère rustique et montagnard. Tous les traits du paysan, tenace, conser-

vateur, économe de mots et rude en son langage, avec ses méfiances, ses superstitions, son tranquille et ironique bon sens, se retrouvent chez ces petits fermiers qui vivent plus ou moins isolés, à mi-côte, parfois très loin sur la hauteur, de quelques « jours » de pré, d'une ou deux vaches, dont le laitage les nourrit et dont ils tirent encore un assez maigre gain, en fabriquant des fromages. L'hiver, enfermé chez eux par la neige, ils vivent dans un demi-sommeil; mais sitôt la terre délivrée, vite à la tâche : et l'été, aux temps de la fenaison, les nuits sont très raccourcies; on part avant l'aube, et l'ombre est tombée depuis longtemps que la faux ou le crochet besognent encore. A ceux-là, qu'ils nomment un peu dédaigneusement « les gens de la colline, » s'opposent « ceux du village, » commerçans, ouvriers et petits bourgeois; ils raillent leurs préjugés, leur reprochent l'entêtement, le manque d'initiative; et les élections municipales, séparant les deux partis, marquent entre eux de petites rancunes, qui ne vont pas toutefois jusqu'à l'hostilité.

Mieux que l'apport étranger, l'industrie influerait sur le caractère de cette population, en modifiant ses instincts, en transformant sa vie, ses habitudes, ses appétits, en lui donnant peu à peu cette triste uniformité d'existence, de costume et de visage même que l'usine impose à ses habitans. Il n'y en a pas moins aujourd'hui de six ou sept, échelonnées sur le bord de la Moselle : ce sont pour la plupart des tissages ou des filatures de coton. L'appât d'un gain plus élevé et plus palpable que le lent produit de la vie agricole devait nécessairement faire descendre le paysan du champ vers la machine; et l'on ne trouverait plus guère une famille, dans ce village, dont les enfans, après avoir passé hâtivement à l'école, ne soient allés chercher une place à l'atelier.

Quoi qu'il en soit, avec les modifications que, depuis une vingtaine d'années, ce facteur nouveau a pu faire subir au type, et les traits particuliers qui l'individualisent, cette petite communauté d'hommes garde encore les élémens constitutifs et l'aspect d'un village français, enraciné au sol, conciliant le respect des traditions avec les doutes d'un esprit un peu gouailleur : on n'y est point resté étranger aux changemens du siècle et l'on y tient fermement aux libertés conquises il y a cent ans; là vivent, en assez bon accord, la mairie, républicaine, l'église, conciliante, et l'école, circonspecte, sous la ronde tranquille des saisons qui se succèdent, égales pour tous, des soucis de la terre liés aux acci-

dens du ciel, de la vie qui chantonne, à mi-voix, un air discret; la douleur, comme la joie, s'y exprime en peu de paroles, avec l'unique refrain que donne à tout la mort.

Dans ce village à cent vingt lieues de Paris, il n'y a ni casino, ni théâtre, ni journal, ni cercle littéraire, ni société artistique ou morale. Une fanfare qui joue, les dimanches d'été, sur la place, et organise un concert et un bal en hiver, voilà — avec quelques rares vieux airs, d'un tour plus malicieux que poétique, et quelques récits en patois, débités pour exciter le rire pendant les longues veillées de Noël, — tout ce qui représente l'art.

C'est là que fut fondé, il y a bientôt huit ans, le théâtre en plein air qui prit le premier ce nom de *Théâtre du Peuple*.

II. — UN THEATRE DU PEUPLE, TEL QU'IL POURRAIT ÊTRE

Théâtre du peuple... Il n'est de si bons titres qui ne soient périlleux : plus on les souhaite larges, généreux, indépendans, pour signifier une œuvre conçue en dehors de toute formule et de tout parti, plus on s'expose à les voir mal interprétés, au gré des passions du moment et des intérêts particuliers. — Celui-ci, (qui d'ailleurs se trouva venir de Michelet et de la Convention, sans qu'on le leur eût pris) fit fortune ; mais peut-être n'eut-il tant de succès que parce qu'il fut mal compris, ou du moins autrement qu'on ne l'avait d'abord prononcé.

L'équivoque est née du mot Peuple. Ceux qui l'employèrent y entendaient tout ce qui, dans la diversité des esprits et des classes, compose une nation (*populus*) ; on traduisit presque partout au sens restreint du mot, populaire (*plebs*). Un tel théâtre devait être, idéalement, le lieu pacifique où le drame eût retrouvé, en un cadre élargi par la nature, devant un public rajeuni par l'apport d'élémens neufs, libres encore de toute habitude et de tout parti pris, la destination primitive, peut-être la seule légitime, de l'art dramatique : réunir les hommes dans une émotion commune, capable d'éveiller en eux une réflexion sur leur destin. Mais, en en reprenant le nom, on y vit surtout un théâtre pour les prolétaires, opposé au théâtre aristocratique ou bourgeois. Au lieu de l'œuvre la plus générale — puisqu'elle s'adressait à tous les hommes d'un même pays sans en exclure aucun, — on ne rechercha qu'une entreprise généreuse, sans doute, mais spéciale et restreinte, tout autant que le théâtre en face duquel elle

se dressait : car, répétons-le encore, un public uniquement composé d'ouvriers ou de paysans, le nombre en fût-il de cent mille, n'en est pas moins un public *spécial* et *restreint*, de même qu'un public de cent hommes de lettres ou de cent professeurs. Ce n'est pas le nombre qui importe, c'est la diversité. Un peuple est mieux représenté en son ensemble par une réunion, même modeste, comprenant des pauvres et des riches, des ignorans et des raffinés, que par une multitude composée uniquement de « gens du monde » ou de travailleurs manuels.

Il ne s'agit pas d'ailleurs d'imposer une formule, nouvelle ou retrouvée, qui ferait fi de toutes les autres et prétendrait apporter au monde dramatique une vérité définitive. Le Théâtre du Peuple n'a point la prétention, ou la naïveté, de vouloir remplacer le théâtre contemporain, tel que l'a produit dans les villes une évolution fatale de la pensée et des mœurs. Il y a place dans l'art, comme il y a place dans la vie, pour toutes les manifestations sincères de l'esprit, qui raisonne, et du génie, qui crée. Théâtre de distraction, — de digestion, comme on l'a dit — ou théâtre de raisonnement et d'éloquence ; théâtre à thèse, collaborant au Code, à l'hygiène et aux réformes sociales, comme on le voit maintenant ; comédies et tragédies bourgeoises, drames empanachés, et jusqu'aux grimaces railleuses qui contractent les pantins du vaudeville, — sachons en toutes ces manifestations reconnaître la part du talent et respectons en elles une triple utilité sociale, qui est de donner de l'agrément à l'existence, de la renommée aux auteurs, et de la matière aux chroniqueurs.

Quant à cet autre théâtre récent, qu'il faut appeler le théâtre populaire ou le théâtre à bon marché, puisqu'il a pour ambition de procurer à ceux que la fortune en privait les jouissances réservées à un petit nombre, il est aussi fort justifié ; et il a le mérite, — quoique parfois la politique le gâte, — d'être issu d'une pensée généreuse et qui a sa noblesse. Au lieu de le combattre, on ne peut que l'encourager, en essayant de régler ses efforts et de mettre en ses essais un peu d'ordre et de cohérence.

Mais à côté de ces théâtres, nés dans les villes, adaptés au goût et aux besoins des villes, n'y a-t-il pas place pour une forme de spectacle plus vaste, plus aérée, dirions-nous, — où la nature se mêlerait à l'action humaine, où la foule, composée d'élémens divers, apporterait un esprit moins affiné, mais aussi moins prévenu et capable d'émotions simples, sincères et fortes ? Un tel

spectacle se rapprocherait du théâtre antique par les conditions matérielles de la scène, faite pour une vaste assemblée, et aussi par le dessin général des œuvres représentées : celles-ci devraient en effet, pour être comprises de tous, dérouler une action facile à saisir, faite pour émouvoir le cœur et non pour chatouiller l'intelligence, avec une conclusion morale (au sens le plus vaste et le moins utilitaire de ce mot), capable de justifier, dans l'esprit du public, les émotions du jeu ; elles seraient traitées largement, sans complication de sentimens et sans raffinement de pensées ; presque religieuses dans la gravité, ou franchement épanouies dans le rire. Mais bien entendu, là s'arrêterait l'analogie ; et l'on se garderait d'emprunter au théâtre antique ses sujets et ses procédés, pas plus qu'on ne reprendrait au théâtre du moyen âge, — auquel le Théâtre du Peuple pourrait aussi s'affilier, — ses mystères et ses facéties. Une pareille reconstitution n'a guère de valeur que pour des archéologues ou des dilettantes ; le public, la grande foule à laquelle on s'adresse, n'est touchée que par des êtres vivans de sa vie ou au moins vivans dans son souvenir, et non par des fantômes entourés de bandelettes savantes.

Pense-t-on que, pour être né aux champs et ne disposer que de ressources limitées, ce théâtre soit condamné à n'offrir qu'un divertissement rustique assez grossier ? Mais c'est peut-être une corruption du goût de tenir la simplicité pour un obstacle à l'art, tandis qu'elle en est sans doute une condition essentielle. Rien n'empêche de mettre dans ces spectacles autant d'art qu'il en peut tenir dans une œuvre humaine : ceci ne dépend que de la qualité de l'artiste. Et le voisinage de la nature, au sein de laquelle l'écrivain se place, le contact d'une vie plus large et moins factice où il peut s'inspirer, ne lui apportent-ils pas des élémens nouveaux, capables de compenser le luxe dont il se dépouille et la complication des sentimens, à laquelle il devra renoncer ?

Enfin, le théâtre ainsi compris offre peut-être aux écrivains que rebutent les exigences matérielles et morales de la scène moderne, un moyen de s'en affranchir ou un refuge pour les éviter. Une simple allusion à ces exigences suffit ici : car le public commence à soupçonner, et ceux qui ont dû s'y risquer ne connaissent que trop ce que l'on nomme la *cuisine* théâtrale, d'un mot assez bas, qui rend à peine aujourd'hui le genre de besogne, la qualité des ouvriers et les odeurs de ce lieu sou-

terrain. Il est certains écrivains, et non des moindres, pour qui le contraste entre la beauté de leur conception artistique et la vulgarité des conditions nécessaires à la réaliser est une source de dégoûts et de souffrances sans fin. Ils voient ce qui fut jadis une enceinte presque aussi sacrée que celle du temple, livré de plus en plus aux trafiquans; et ils s'éloignent du théâtre, perdant l'espoir de le purifier. Le seul moyen qui reste d'échapper à cette servitude ne peut guère consister que dans un changement des conditions mêmes où se trouve aujourd'hui placé le théâtre des villes : de là seulement peut sortir une réforme de ces mœurs tyranniques et avilissantes, qui sont déjà un obstacle à l'art, si elles ne deviennent pour lui une cause de mort.

Telle est, résumée en ses grandes lignes, la conception d'un théâtre du peuple modèle. C'est celui que peut rêver un artiste pour qui l'art dramatique est autre chose qu'une opération commerciale fructueuse, ou un divertissement d'oisifs; qui ne le considère pas comme une simple imitation de la vie réelle, ni comme un jeu compliqué de l'esprit; qui y voit le moyen puissant offert au poète d'exprimer les sentimens les plus forts et les plus hauts rêves de l'humanité, par la voix de créatures héroïques formées à l'image de l'homme, mais plus grandes que l'homme, contenant en elles tout ce qu'il a de vices et de vertus en puissance, de détresse et de joie, d'ironie et de pitié, mais les réalisant et les exprimant mieux qu'il ne saurait le faire lui-même dans la petitesse de son existence quotidienne : — un théâtre tenant fortement à la réalité par ses racines et y puisant sa sève, mais ne mentant pas à la vie, mais en donnant une interprétation conforme aux aspirations légitimes de cet être simple, généreux, affamé de justice que devient une foule, même composée d'hommes égoïstes et cupides, à la voix du poète qui sait l'émouvoir.

Voilà le théâtre qui pourrait trouver encore un retentissement dans les âmes et donner à un peuple ces grandes leçons que la religion offrait aux rois. Du moins saurait-il lui parler de ses destinées, l'exalter à l'évocation des grandes actions passées, éveiller en lui de belles espérances, le rendre sensible au langage de la poésie et ressusciter des héros. Là est le moyen pour lui de prétendre encore à cette puissance morale et éducatrice qu'on lui conteste et que ne sauraient lui communiquer ni des débats de thèses accessibles à un petit nombre, ni des pré-

dications bonnes pour la chaire et pour l'école : l'art abdique à s'y vouloir risquer.

Or, je crois que si un théâtre, tendant vers cet *idéal*, a quelque chances de le réaliser et de l'imposer au public, c'est en se plaçant dans des conditions *matérielles* toutes différentes de celles où se trouve aujourd'hui engagé le théâtre des villes. Ici les auteurs et les directeurs se sont formé, pour la plupart, une conception scénique qu'ils ne sont guère disposés à modifier : le public, de son côté, apporte ses habitudes, ses préjugés et ses conventions, ou plutôt il les retrouve dans l'aspect familier d'une salle, dans les plis des tentures et le geste figé des cariatides. Si l'on imagine qu'un essai de cet art puisse réussir exceptionnellement à se produire et à triompher dans le milieu même et avec les élémens qui servent aux exercices scéniques en faveur, ce ne sera pas pour un long temps : une entreprise ainsi établie subirait très vite l'évolution nécessaire qui a amené au point où il se trouve tout notre théâtre contemporain. — Il en serait de même, et pis encore, d'un théâtre à l'usage des prolétaires, constitué sur le modèle des théâtres bourgeois et n'en différant que par le prix des places et le recrutement de la clientèle. Si le goût de ce public, dont la culture est encore nulle ou très grossière, n'est dirigé par celui d'esprits déjà affinés, discernant dans une œuvre les qualités de pensée et de style, c'est-à-dire la beauté véritable, de ce qui n'en est que la parodie, il est fort à craindre que de concessions en concessions, un théâtre populaire de ce genre ne recrée assez promptement l'esthétique de l'Ambigu. Je le sais, et les critiques les plus autorisés viennent de le découvrir : ce public n'est pas si indifférent qu'on l'avait cru aux chefs-d'œuvre ; *Andromaque* l'émeut et *Tartuffe* l'a enthousiasmé. Mais ne feignons pas d'oublier cependant qu'il montre, lui si naïf et si friand de spectacles, le même enthousiasme aux plus mauvaises productions du mélodrame ou du café-concert.

Pour conquérir l'indépendance d'action qui lui manque et pour rester fidèle à sa conception artistique, ce théâtre devra associer aux élémens nouveaux de sincérité, de fraîcheur et de passion que lui apportera la foule, ceux de raison, de finesse et de critique que représente l'élite cultivée. Et pour parvenir à mêler ces élémens divers, à les fondre l'un avec l'autre, il faut les attirer à des spectacles présentant un caractère de fête et

offrant l'attrait de conditions originales, — d'un site pittoresque, d'une installation exceptionnelle, d'une interprétation inédite, etc. : toutes conditions que je ne puis examiner ici, l'ayant déjà tenté ailleurs (1), mais qui constituent les données d'un problème intéressant et ardu : quiconque entreprend de le résoudre devra les avoir examinées résolument.

Et maintenant, ayant laissé entrevoir la conception idéale d'une œuvre qui, même si on la jugeait chimérique, ne paraîtra cependant pas méprisable ni indigne du génie français, je n'éprouverai point d'embarras à parler ici de la première tentative faite pour la réaliser, — si éloignée de cet idéal, si modeste et si imparfaite qu'on en puisse juger encore la réalisation. Il ne m'en coûte pas de considérer les résultats atteints par le théâtre de Bussang, au bout de huit années d'efforts de plus en plus prospères, comme des études et des expériences ne prétendant à aucun caractère définitif, sujettes au tâtonnement et à l'erreur. Nous ne nous arrêterons sur ces tentatives, désormais accomplies et sur des œuvres qui sont déjà derrière nous, que pour essayer d'y trouver quelques indications utiles, en vue des œuvres à venir.

III. — LE THÉATRE DU PEUPLE, TEL QU'IL EXISTE

I. — *Le décor.* Le Théâtre de Bussang a réservé à la nature un rôle important dans les spectacles qu'il donne : de là vient qu'il m'a paru bon d'insister, d'abord, sur la description du pays où il était né. Rappelons brièvement que la scène est dressée sur un palier naturel formé par la montagne à laquelle elle s'adosse. Le fond peut s'ouvrir, par des panneaux mobiles, sur le décor naturel des arbres et des champs. Trois galeries de bois, en style forestier, abritent une partie des spectateurs, laissant entre elles un parterre à découvert, sur lequel est tendu un grand velum. Le verger qui entoure le théâtre sert de promenoir pendant les entr'actes. D'un balcon accroché à la tribune, les spectateurs peuvent embrasser du regard la chaîne orientale des Vosges, entre deux des sommets les plus élevés, le Ballon de Servance et le Drumont. Les représentations ont lieu deux ou trois fois par an, au mois d'août ou de septembre, un dimanche

(1) Étude sur le théâtre populaire à Paris, dans le volume : *Le Théâtre du Peuple*, renaissance et destinée du Théâtre populaire.

ou un jour de fête dans l'après-midi, à la lumière du jour.

La collaboration de la nature au spectacle, tant vantée dans le théâtre antique, y apporte un incontestable élément de vie, de force et de gaîté. La sensation du plein air, l'amplitude de l'horizon, la noble beauté ou l'agrément paisible du paysage environnant prédisposent le spectateur à goûter des sensations d'art, simples, saines et spontanées, mieux que le tohu-bohu des rues et que l'atmosphère impure et chaude d'une salle somptueusement dorée. Il ne faut pas cependant se figurer que la nature peut et doit fournir seule le décor du spectacle et participer sans cesse matériellement à l'action. — Sans doute, on utilise le plus souvent possible le fond naturel, les sapins, la prairie, les pierres; mais, à moins de fixer toujours le spectacle dans le même site restreint et bientôt trop connu, il faut recourir aux artifices du décor peint pour varier le lieu de l'action et pour créer le milieu illusoire où le drame a besoin de faire évoluer ses personnages : cette variété répond, d'ailleurs, non pas seulement aux besoins du dramaturge, mais aussi à un goût très vif du public auquel il s'adresse; et le mélange du décor peint et du décor naturel peut, au lieu de paraître choquant, prêter à d'heureuses combinaisons.

Si l'on demande à la nature de collaborer avec l'art, en y ajoutant un puissant attrait de vie et de pittoresque, on devra se résigner aussi à subir ses caprices et sa méchante humeur. Il lui arrive, surtout dans ce pays de montagnes, d'être mal disposée et, au lieu de servir la fête, de la troubler par un orage, une pluie diluvienne, de sinistres coups de vent. C'est un revers qu'on ne saurait éviter : on s'efforce d'en atténuer les effets le mieux possible, sans réussir à y remédier complètement. Les galeries dont j'ai parlé, qui primitivement n'existaient pas, offrent un refuge à la plus grande partie des spectateurs; les autres, stoïquement, endurent l'averse ou s'abritent sous leurs parapluies, quand le velum devient insuffisant. L'essentiel est que l'intérêt excité par la pièce soit assez fort pour lutter avec avantage contre la malice du temps : je note ici, non sans quelque plaisir, que ces accidens n'empêchent plus désormais le public d'accourir de loin au spectacle et qu'une fois installé, les cataractes du ciel peuvent crouler sur sa tête sans lui faire lâcher pied.

II. — *Les acteurs.* — La troupe est composée uniquement d'acteurs populaires, c'est-à-dire de gens qui ne font point mé-

tier d'être comédiens et qui, quand les représentations sont terminées, retournent à leurs études ou à leur labeur habituels.

Et par acteurs populaires, entendez — comme il a été dit pour le public, — qu'il s'y trouve des personnes de fortune, de conditions et de culture très variées, et non pas seulement des paysans : on y peut voir un chef d'usine à côté de ses ouvriers, un professeur, un employé, un officier, des étudians, un boulanger, un écrivain, etc. Même variété du côté des femmes. C'est dans cette variété que réside sans doute la véritable valeur démocratique de ce théâtre; c'est elle qui lui assure l'influence sociale la plus directe, à laquelle il puisse prétendre. Cette influence peut naître de deux causes :

1° L'éducation des acteurs par les études de la pièce. Leur intelligence trouve à s'exercer non seulement sur le texte de l'ouvrage, qui ouvre leur esprit à des idées, à des connaissances et à des sentimens nouveaux, mais dans la composition des rôles, — les modèles étant pris dans la vie idéale ou réelle et mettant en jeu les facultés d'observation, — et même dans le petit travail, fait en commun et toujours raisonné, de la mise en scène.

2° Le contact renouvelé et la fusion d'êtres que la dissemblance des conditions sociales tient séparés dans le courant de la vie et qui chaque jour, pendant quelques heures, partagent fraternellement le même labeur et le même plaisir. Les répétitions se font chaque soir, à partir du mois de juillet, sur la scène du théâtre, à la lumière d'une rampe d'acétylène qui supplée à l'insuffisance du clair de lune. Malgré la fatigue et parfois l'énervement du travail, elles ont un caractère de gaîté et d'intimité infiniment plus efficace que toute les conférences sur la paix et l'union. Il y a là trente ou quarante êtres humains, jeunes pour la plupart, qu'aucune pensée d'intérêt ne rassemble (puisque les acteurs jusqu'à présent ne sont pas rémunérés); chaque soir, ils sacrifient quelques heures d'un repos bien gagné pour préparer une fête, dont leur seule récompense est d'être les héros. Les distinctions sociales, au moins en ce qu'elles impliquent d'hostilité, de mépris et d'envie, s'effacent : une familiarité à peu près complète et aisée finit par s'établir entre tous. C'est à celui qui a la direction de cette troupe de chercher à rendre le travail le plus clair et le moins fastidieux possible, à ménager les forces, à ne pas blesser l'amour-propre, à ne réclamer de chacun que ce qu'il peut donner d'après ses moyens et par sa

propre initiative, simplement guidée et mise en valeur. Ce soin et cette petite diplomatie lui sont rendus faciles par le sentiment de plaisir intérieur qu'il éprouve lui-même à percevoir les résultats de son œuvre, à s'amuser de la joie commune et à se réjouir de cette fraternité qu'il a pu créer.

Ne dissimulons rien : artiste et cherchant à réaliser de la façon la plus harmonieuse le rêve dramatique qu'il a conçu, il ne peut attendre de ces interprètes la perfection. Il faut ici laisser une part assez large à l'improvisation et compter plus sur la verve naturelle des acteurs que sur un travail minutieux. Les qualités, comme les défauts, sont sincères et ne doivent rien à l'artifice : ceux-ci sont d'autant plus apparens qu'ils ne peuvent se dissimuler derrière les procédés du métier. Les qualités, en revanche, y gagnent du prix; il y en a de très réelles et de très rares. C'est surtout dans la comédie qu'elles trouvent lieu de s'exercer, là où la tenue et le style importent moins que la chaleur et la spontanéité de la vie. Le naturel de ces acteurs, dans les scènes qui imitent les événemens dont ils furent souvent témoins et les mœurs qu'ils connaissent de près, est extrêmement savoureux. Il avertit l'auteur que son observation a touché juste, dans tous les passages où ce naturel atteint du premier coup son expression; quand il hésite et se ralentit, il donne à craindre que la scène n'ait qu'une réalité douteuse ou que le mot employé ne soit pas le bon. C'est le contraire de ce qui arrive assez souvent dans les théâtres de ville, où les acteurs secondent mieux l'auteur quand la scène ou le mot sont dans la convention dramatique, et risquent de le trahir lorsqu'il a fait effort pour se rapprocher davantage de la réalité.

Les dons de l'acteur ne sont pas nécessairement en rapport direct avec son degré de culture; mais je n'ai jamais observé que ces qualités fussent indépendantes de l'intelligence générale : elles en sont la conséquence et le signe. Les meilleurs acteurs de Bussang ne sont pas toujours les plus instruits, mais ils sont les mieux doués, soit d'imagination, soit de jugement, celui-ci dirigeant chez eux l'observation, celle-là y ajoutant la fantaisie. Nul doute, pour un ou deux d'entre eux, que si leur condition sociale leur eût permis de recevoir l'éducation qui est offerte à un fils de famille, ils n'eussent été des esprits distingués.

La tragédie ou le drame héroïque ne saurait guère se passer de cette culture générale; car elle exige des acteurs une trans-

formation de leur être et un effort considérable pour plier leur langage et leurs attitudes à un style qui est, non pas l'imitation directe, mais une transposition artistique de la vie. Il convient donc de n'y employer autant que possible, pour éviter une interprétation discordante et aisément grotesque, que les sujets ayant reçu une instruction assez étendue : on réservera aux pièces campagnardes et aux comédies rustiques ceux qui seraient incapables d'exprimer, sinon de comprendre, les sentimens prêtés aux héros, ou dont l'accent, trop local, détonnerait étrangement dans le langage poétique du drame. Au reste, la question de savoir jusqu'à quel point des œuvres de ce genre peuvent être représentées sur une scène comme celle-ci, soit au point de vue des acteurs qui les interprètent, soit au point de vue des spectateurs qui les écoutent, est assez délicate : nous devrons y revenir. Disons tout de suite qu'il est nécessaire et qu'il n'est pas impossible de développer peu à peu chez ces acteurs les qualités, purement instinctives au début, que l'on a reconnues en eux : c'est affaire de temps et de patience. Il n'est pas question, d'ailleurs, d'arriver à faire d'eux des acteurs professionnels : fort heureusement, ces représentations, sans doute par le caractère de fête qui leur est conservé, n'éveillent point, chez les comédiens de Bussang, l'idée qu'ils pourraient en tirer un métier; et je n'ai pas eu le remords de voir un de ces jeunes gens, même parmi ceux dont l'amour-propre semble le plus excité par les applaudissemens, manifester l'envie d'abandonner l'étude qui l'occupe ou la tâche qui le nourrit, pour monter sur les planches. A Paris, sans doute, le risque serait plus grand; trop de tentations pousseraient le jeune homme ou la jeune fille, grisés par une ombre de succès, à abandonner l'atelier pour la scène; et c'est, à mon sens, une raison de plus, entre autres, pour qu'un théâtre populaire parisien ne cherche pas à recruter sa troupe parmi des amateurs : à quoi bon ce soin, dans une ville qui compte tant de professionnels sans emploi? Il n'aboutirait guère qu'à produire des acteurs médiocres et à grossir le nombre des cabotins.

IV. — LE PUBLIC

Le Théâtre du Peuple donne deux sortes de représentations : les unes payantes, les autres gratuites. Le produit de la représentation payante ne sert qu'à couvrir les frais, ou du moins une

partie des frais causés par les décors, les costumes, la machinerie et l'entretien du théâtre. Toute préoccupation de bénéfice est écartée, et les dépenses de premier établissement, — construction de la scène, de l'orchestre et des galeries, — sont considérées comme un don par celui qui en assuma généreusement la charge. Les acteurs, je l'ai dit, ne sont pas rémunérés. Peut-être serait-il juste, lorsque les circonstances le permettront, de leur attribuer sur la recette une indemnité légère, car le plaisir qu'ils prennent ne saurait compenser toujours le travail que l'on réclame d'eux; on établirait ainsi entre eux une association propre à les attacher plus étroitement à cette œuvre; mais en veillant bien à ne pas transformer en une entreprise commerciale un théâtre dont le caractère essentiel est d'être un divertissement.

La représentation payante est consacrée à une œuvre nouvelle. Cette œuvre est reprise l'année suivante et donnée, au moins une fois, en représentation gratuite; ainsi tous ceux qui n'auraient pu débourser le prix, même modeste, d'une place à la *première*, voient pour rien la pièce, dont de plus fortunés qu'eux auront payé la nouveauté.

Il résulte de ceci que la composition du public n'est pas tout à fait la même à ces deux sortes de spectacles : aux représentations gratuites, il est plus *populaire*, c'est-à-dire que les paysans et les ouvriers y sont plus nombreux. Les représentations payantes attirent des spectateurs auxquels leur situation sociale assure une éducation et des goûts plus affinés. Toutefois, ces deux sortes de spectateurs diffèrent moins l'une de l'autre qu'on ne pourrait croire : le prix des places, aux premières représentations, est assez modique pour qu'un grand nombre de villageois, de Bussang ou des environs, impatiens de connaître l'œuvre nouvelle, n'hésite pas à se procurer ce plaisir. D'autre part, aux représentations gratuites assistent beaucoup de spectateurs bourgeois, qui ont été empêchés d'assister à la première ou que la curiosité d'une seconde représentation ramène au théâtre; et l'on y trouve toujours aussi un groupe important de touristes, d'étrangers et d'artistes, mêlés au public populaire.

Ainsi, à l'un et à l'autre de ces spectacles, le peuple, — au sens où nous avons entendu ce mot, — est présent; et, selon le vœu de l'auteur, l'œuvre dramatique trouve toujours un certain nombre d'auditeurs assez éclairés pour contrôler et corriger au besoin le jugement ingénu du public populaire, et pour opposer

à l'instinct du grand nombre l'autorité d'un goût plus sûr.

Soit que la majorité des spectateurs étant composée d'élémens naïfs, leurs sentimens se manifestent sous une forme plus vive, soit que beaucoup de ces spectateurs, entendant la pièce pour la seconde fois, la comprennent mieux et plus rapidement, les représentations gratuites l'emportent sur les autres par la spontanéité des impressions et par la chaleur des témoignages que le public en donne. Ce public est plus facile à émouvoir, sans doute; mais il est incapable, s'il s'ennuyait, de feindre l'intérêt. Il n'est jamais arrivé qu'une pièce, ayant eu du succès à la première représentation, en retrouve un moindre à la reprise; mais il est arrivé que des pièces accueillies d'abord avec quelques réserves ou dont l'effet pouvait sembler douteux ont pleinement réussi ensuite, — quoique les réserves, formulées par les spectateurs lettrés de la première représentation, eussent précisément pour cause le doute où ils se trouvaient que le public populaire pût comprendre et goûter le spectacle. J'en montrerais facilement des exemples, si ce que ces œuvres ont de trop personnel ne me faisait une obligation d'être bref sur ce point.

La psychologie du public populaire est encore mal connue; elle expose à des erreurs assez grossières ceux qui mettent trop de hâte à vouloir en définir les lois. Un fait qui frappe beaucoup les spectateurs ayant une éducation théâtrale déjà faite et habitués à mettre de l'ordre et de la logique dans leurs sensations, est le suivant : ce public manifeste presque exclusivement le plaisir que lui procure l'émotion dramatique par le rire. Le rire peut très bien éclater au cours d'une situation qui semble propre bien plutôt à provoquer une impression de tristesse, de terreur ou de pitié. Ce rire intempestif blesse les autres spectateurs, dont il interrompt l'émotion et qui croient y voir une marque de sottise ou d'ironie. Un peu d'expérience montre cependant qu'on ne doit pas l'interpréter ainsi : il ne traduit le plus souvent que le *plaisir causé par une imitation exacte d'une action réelle ou d'un sentiment juste*. Certains gestes, un baiser, un mouvement brusque et violent, un coup, même destiné à donner la mort, le provoquent, dans quelque situation que ce soit, et presque à coup sûr. Il est bon de noter que ce public ne dispose, pour donner cours à ses sentimens, que d'un mode d'expression simple et assez grossier; que le rire est, chez lui, une façon d'applaudir; qu'il déguise souvent des émotions dont un être rude et vigou-

reux a la pudeur. Mais ses sentimens mêmes sont à la fois plus simples et plus complexes que les nôtres; et il faut, pour essayer de s'en rendre compte, les rapprocher des sensations de l'enfant.

D'abord, sa faculté d'illusion diffère de celle que l'éducation nous a donnée en ceci que, tout en se laissant facilement absorber par le jeu scénique, *il ne s'efforce jamais d'oublier, comme nous, qu'il s'agit d'un jeu.* Notre volonté aide beaucoup à l'artifice; plus nous sommes accoutumés aux conventions théâtrales, plus nous avons besoin de tromper notre imagination, pour qu'elle y reste crédule: et c'est en nous suggérant fortement d'admettre pour réel le spectacle, que nous arrivons à nous en créer la foi. Nous fuyons tout ce qui peut nous éveiller de ce demi-rêve et risque de détruire l'harmonie de nos impressions, en nous rappelant qu'elles ont une origine factice. Un esprit ignorant et ingénu ne fait pas cet effort; il n'a pas acquis cette habitude. L'illusion lui est spontanée et facile; elle n'est pas gênée par le sentiment latent qu'il s'agit d'un jeu. Il passe sans aucune peine, plusieurs fois de suite et presque dans le même temps, de la vie imaginaire créée par le spectacle à la vie réelle, où un incident quelconque suffit à le rappeler : cependant son plaisir n'en est pas détruit. De même l'enfant qui joue avec sa poupée et la transforme en une personne vivante, en une petite fille malade, une dame en visite, etc.; la suggestion qu'elle se crée est si forte qu'elle ne diffère guère d'une véritable hallucination. Cependant si quelque chose ou quelqu'un lui rappelle qu'il s'agit d'un être de bois et de carton, l'enfant le constate sans aucune peine (ne l'ayant pas, à vrai dire, oublié), rentre un instant dans la vie réelle, puis retourne immédiatement à sa fiction, et ressaisit le fil de son existence idéale, comme s'il ne l'avait jamais senti brisé.

Cette même manifestation du rire a donné à penser à plusieurs observateurs un peu superficiels que le public populaire, très sensible à la comédie, ne l'était guère au drame, et que, considérant des spectacles de ce genre comme une fête, il aimait mieux y trouver un sujet de grosse gaîté que des émotions tristes ou graves.

Nous l'avons dit : les déclarations sonores de ceux qui revendiquent aujourd'hui pour le peuple la faculté de sentir les grandes œuvres et le droit d'être « initié à la Beauté, » ne peuvent nous faire oublier que le goût de la masse l'entraîne vo-

lontiers vers les gros effets et les fortes enluminures, qu'elle préfère la farce à la comédie, et à la tragédie le mélodrame. Et comment en serait-il autrement pour des esprits où la culture du goût n'a jamais pu régler les élans de l'instinct et en qui la rudesse de l'existence n'a développé que des sentimens primitifs et des notions intellectuelles encore rudimentaires? La question ne se pose donc pas de savoir si ce public a plus de penchant pour les œuvres où nous reconnaissons nous-mêmes la plus haute forme de l'art, que pour des œuvres médiocres, qui sacrifient tout souci artistique à la préoccupation d'exciter le rire ou les pleurs par les moyens les plus directs (ce point ne fait aucun doute pour ceux qui ne se payent pas d'une illusion, même fort désintéressée); mais si, les œuvres d'art véritable étant, par quelques points au moins, reconnues comme accessibles à ce public, il est bon et juste d'en répandre la connaissance et d'en fortifier le goût. A quoi, il faut répondre affirmativement, non seulement dans l'intérêt du public, mais aussi dans l'intérêt de l'art dramatique; car cet art, à rester le privilège d'un petit nombre, ne peut que se corrompre et s'épuiser, par excès de raffinement; tandis qu'il doit viser, s'il est fidèle à son origine et s'il veut justifier son existence sociale, à être accessible au plus grand nombre possible d'hommes sincères et non blasés, pour les émouvoir et les faire réfléchir. Et la variété des esprits et des consciences auxquels il s'adresse est pour lui une condition de renouvellement.

Ce point admis, on est amené à se demander quelles sont parmi les œuvres où le souci artistique n'est pas sacrifié à la préoccupation d'un succès ni d'un profit immédiats, celles qui peuvent être présentées à ce public: j'entends avec utilité pour lui et sans inconvénient pour elles, parce qu'il est dès maintenant capable de les entendre et qu'elles ne risquent pas d'être entièrement méconnues ou trahies; — et quelles sont celles qu'il convient d'écarter ou du moins de réserver, comme trop peu accessibles encore à la sensibilité et à l'intelligence des spectateurs.

V. — LE RÉPERTOIRE

Cette question du répertoire n'est pas la moins importante, quoique souvent ceux qui s'occupent du théâtre populaire ou du

Théâtre du Peuple, paraissent la considérer comme secondaire; peut-être faudrait-il dire qu'en définitive, elle est seule importante. Car que signifierait un théâtre, de quelques élémens qu'il soit composé et à quelque public qu'il s'adresse, et qu'importerait l'organisation théorique même la plus parfaite, si l'œuvre vivante qui doit en sortir n'avait qu'une valeur indifférente? C'est ici surtout que l'arbre doit être jugé à ses fruits. Ou bien il faudrait considérer ce théâtre comme ne visant qu'à une fonction didactique et politique, ou comme n'intéressant la curiosité que par un certain air de pittoresque, sans prétendre en aucun cas à un caractère d'art. Or nous avons reconnu que notre façon de concevoir le Théâtre du Peuple repoussait cette solution : la préoccupation de rapprocher l'art dramatique du grand public et de la nature reste subordonnée au souci de faire œuvre d'artiste, ou plutôt elle se confond avec lui, elle a en lui sa cause et sa fin. Toutefois des raisons auxquelles il a déjà été fait allusion me forcent à passer rapidement sur la partie principale de ce répertoire : car il s'agit d'œuvres personnelles, qu'il ne m'appartient pas de juger. Tout ce que j'en puis dire, c'est que les huit pièces représentées à Bussang (1), par la variété volontaire des sujets choisis, du dessin et du ton, marquent chacune un essai vers une forme théâtrale adaptée aux moyens d'une scène rustique, mais où l'écrivain, en cherchant à être intelligible à tous, a entendu maintenir sa liberté d'artiste et ses tendances vers un idéal dramatique de plus en plus général.

On a cru voir dans ses œuvres une intention de moraliser : les uns lui en ont fait un blâme, les autres un éloge : éloge et blâme résultent d'un malentendu, sur lequel il s'est expliqué déjà maintes fois. Si l'on peut trouver un enseignement dans ses pièces, c'est qu'en effet l'art dont il s'inspire, l'art classique de tous les pays et de tous les temps, d'Eschyle à Shakspeare et de Molière à Ibsen, reste inséparable d'une idée morale, c'est-à-

(1) En voici la liste, avec les dates de la 1re représentation : — 1895 : *Le Diable marchand de goutte*, pièce populaire en 3 actes. — 1896 : *Morteville*, drame légendaire en 3 actes. — 1897 : *Le Solrè de Noël*, pièce rustique en 3 actes (en collaboration avec Richard Auvray) musique de Ch. Lapicque et L. Michelot. — 1898 : *Liberté*, drame en 3 parties et *le Lundi de la Pentecôte*, comédie en 1 acte. — 1899 : *Chacun cherche son trésor*, conte de sorciers en 3 actes, musique de L. Michelot. — 1900 : *L'Héritage*, tragédie rustique, en prose. — 1901 : *C'est le vent*, comédie villageoise en 3 actes. — 1902 : *Macbeth* de W. Shakspeare, traduction nouvelle, musique de L. Michelot. Cette année, au mois d'août, on donnera, avec la reprise de *Macbeth*, une nouvelle comédie en trois actes : *A l'Écu d'argent*.

dire qu'en faisant rire ou pleurer l'homme, il lui donne l'occasion de réfléchir sur les joies et les misères de sa condition. S'il n'en était ainsi, quelle différence y aurait-il entre un art qui met en jeu tant de forces et de ressources humaines et un exercice de baladins? Mais il ne prétend ni convertir les ivrognes, ni rendre prodigues les avares; il pense qu'il est peu de pièces où s'affirme moins que dans la plupart des siennes, la préoccupation de développer une thèse, si forte chez tous les auteurs contemporains. Il lui suffit, en fait de leçons, de répandre un peu de tendresse pour ce qu'il aime, un peu d'aversion pour ce qu'il déteste, et surtout beaucoup de pitié.

Toutes ces pièces ont un caractère provincial et campagnard en ce sens que le pays lorrain y fournit le décor et que les personnages sont généralement pris dans la vie réelle et dans le milieu vosgien, avec leurs mœurs, leur langage et leurs passions familières. Toutefois ce caractère topique et cette couleur locale y ont une importance moins grande qu'on ne leur en attribue, et peut-être ces personnages conserveraient-ils quelque vie, si on les séparait du décor précis où ils s'agitent et si on leur ôtait les agrémens que leur prêtent l'entourage, le site et la copie minutieuse d'une réalité extérieure si nettement fixée. L'auteur, du moins, ne le cache pas : sa tendance est d'élever de plus en plus l'art comique et tragique vers lequel il s'efforce, à un caractère de généralité et d'universalité, en laissant une part de moins en moins prépondérante aux élémens purement pittoresques et accidentels. Il sait bien que ceux-ci ont la faveur de la mode et de quel poids ils pèsent dans le succès; mais il croit aussi que ce ne sont là, pour l'art, que des ornemens fragiles et souvent une cause de caducité. — Créant de toutes pièces une organisation nouvelle, il lui a fallu réunir d'abord les conditions les plus capables d'en assurer le succès et la durée : il a, pour ainsi dire, planté son œuvre dans la terre natale, afin de lui faire prendre de solides racines. Mais son espoir fut toujours de monter peu à peu avec eux vers des œuvres où la forme, en se simplifiant, donnât plus de concentration et de hardiesse à la pensée, et dont la vie fût accessible, non pas seulement à une population déterminée, mais à l'ensemble des hommes. En même temps il rêvait de faire connaître un jour à ses spectateurs quelques-unes des grandes œuvres du passé, qui sont l'objet de son admiration et de son culte. Il attendit sept ans, pendant les

quels il tâta la confiance du public et les forces des acteurs, et risqua une pièce de Shakspeare, *Macbeth*. Déjà il avait débuté, avant même que le Théâtre du Peuple fût assuré d'une existence durable et d'un nom, par jouer une comédie de Molière, *le Médecin malgré lui;* le succès en fut complet; cette farce est en effet facile à monter et facile à comprendre. D'ailleurs Molière est le plus grand et le plus universel des auteurs comiques *populaires :* son théâtre presque tout entier est de nature à plaire immédiatement à un public composé en majorité d'élémens simples, presque incultes même; je sais qu'en Russie devant un auditoire de moujiks, une pièce comme *Georges Dandin* est de celles qui obtiennent le plus grand succès.

Pour *Macbeth*, la difficulté d'interprétation et de mise en scène étaient grandes, et il y eut quelque audace à tenter dès maintenant l'entreprise. Quelles que soient les imperfections d'un pareil spectacle, — nul, mieux que celui que son admiration pour Shakspeare poussait à cette tentative, ne pouvait les sentir, — le résultat ne saurait être regretté : on a pu dire que par la composition du public et la naïve sincérité des interprètes, cette représentation se rapprochait plus qu'aucune autre des conditions mêmes où le poète anglais donna son œuvre au public. L'accueil que lui firent les spectateurs et l'impression qu'ils en gardèrent sont tels qu'ils nous ont déterminé à annoncer cet été deux représentations, au lieu d'une, du chef-d'œuvre shakspearien. Voilà, je crois, une preuve assez décisive que le drame intéresse notre public et ne l'attire pas moins qu'une farce, encore que les marques de son plaisir y soient moins bruyantes et moins passionnées. Et ceci nous amène à répondre aux écrivains qui croient que des pièces rustiques conviennent seules à des spectateurs rustiques.

Ils se trompent sur quelques manifestations mal interprétées : en réalité, c'est leur goût de raffinés qu'ils attribuent au public simple. Blasés par tous les spectacles qu'ils ont vus, ils cherchent avant tout l'originalité, au moins extérieure, qui stimulera leur curiosité défaillante; ils apprécient cette qualité dans les pièces qui mettent en scène des paysans et leur présentent la peinture de mœurs encore nouvelles pour eux, d'une vie différente de leur propre vie. Mais ils ne voient pas que la raison même qui les pousse à rechercher des œuvres de ce genre en est une, pour les paysans, de préférer à leur tour les œuvres qui les initient à

un autre monde et à des mœurs nouvelles. — Je ne dis nullement par là que le paysan soit indifférent à une pièce paysanne et qu'il ne prenne pas de plaisir, lui qui n'est blasé sur aucun, à y reconnaître sa vie, ses préoccupations, ses joies et ses malheurs : l'expérience prouve le contraire. Mais elle montre aussi qu'il a besoin d'autres visions et qu'il demande au spectacle de le transporter dans un milieu différent du sien. Peut-être le réalisme tout nu peut-il suffire à ceux dont la vie est devenue factice, car il a pour eux l'attrait de la nouveauté, mais non à ceux qui ont constamment les regards et l'esprit tendus vers une réalité précise. Et voici bien le point où l'art a pour fonction de créer l'idéal, et où ce mot, usé par la lassitude des oisifs, reprend sa signification et sa légitimité vénérables. — « Oui, c'est une belle pièce : seulement *les personnages sont habillés comme moi.* » — Tel est le mot entendu de la bouche d'un spectateur, à propos d'une de ces œuvres rustiques. Bien d'autres l'ont redit, et je sais le souhait exprimé à plus d'une reprise par ces spectateurs sincères que ce théâtre, — leur théâtre, — ne leur refusât point un peu de rêve, en leur ouvrant ces royaumes nouveaux où des personnages, vêtus de costumes étrangers et brillans, dans des décors inconnus, accomplissent de belles et fortes actions.

Ce désir, l'auteur le comprenait bien. Lui qui s'était jusqu'alors senti, — et c'est là sans doute le meilleur de sa force, — en accord de pensée avec ceux de sa race, il éprouvait aussi l'envie, après avoir, sept ans de suite, fait parler et agir des campagnards naïfs, malicieux ou cupides, de voir monter sur la scène les représentans d'une plus vaste humanité, d'entendre parler une grande voix tragique : oui, tous nous avions besoin de sortir un instant de notre existence; nous réclamions des héros. *Macbeth* fut joué. — Quand même il n'aurait pas réussi à rendre, sur cette scène aux ressources limitées, toute sa violence et sa terreur, qu'importe? En est-il une, d'ailleurs, où vous l'ayez vu se dresser de toute sa taille et où la réalisation ne vous semblait pas trahir, par quelque point, le modèle que s'en était créé votre imagination? — Qu'importe qu'on ait ri en voyant gesticuler les sorcières? Est-ce donc vraiment parce qu'elles ne faisaient plus peur, parce que personne n'y croyait plus? — Mais cet effroi que vous attendiez d'elles, de combien d'artifice, de suggestion, de littérature en un mot était-il mêlé dans votre cerveau? Les sorcières de Macbeth sont terribles, parce qu'elles

portent en elles la malédiction et la méchanceté du Destin; mais elles sont grotesques aussi, parce qu'elles ont la figure de vieilles femmes ridées, barbues, à demi folles, ébauchant des gestes bizarres, prononçant des paroles incohérentes, autour de leur chaudron infernal. Je ne suis pas sûr qu'au temps même de Shakspeare, les spectateurs du Théâtre du Globe, — qui pourtant croyaient aux sorcières, puisqu'ils en avaient vu brûler, — ne riaient point en les entendant conter leurs histoires sur le cochon tué et sur la vieille changée en un rat sans queue; et je ne suis pas non plus sûr que le poète, en mettant ces paroles dans leur bouche (si ce passage n'est pas l'œuvre d'un autre), ne s'est pas attendu à exciter le rire des gros valets de White-Friars, de même que quand il suspend l'horreur, au moment le plus tragique, avec les plaisanteries avinées du Portier. Notez-bien que ceux qui riaient, au parterre de notre théâtre, ce sont ceux-là justement qui sont le plus près encore de croire aux sorcières, qui savent bien à quel jeteur de sorts s'en prendre, quand leur vache est malade, et, plutôt qu'aux drogues du vétérinaire, préfèrent recourir aux incantations des *Secrets*. — Ce rire empêcha-t-il le frisson tragique de passer sur eux, quand, dans la nuit de tempête, le meurtrier de Duncan écoute, hagard, les yeux fixés sur ses mains rougies, la voix de l'irréparable le harceler : « Macbeth ne dormira plus! »; quand le spectre sanglant de Banquo surgit à la table royale; et quand lady Macbeth, plus défaillante déjà que la flamme de la lampe qu'elle promène dans le ténébreux couloir, gémit en frottant ses petites mains, où l'odeur du sang est restée pour toujours? Que demander de plus? Je sais bien qu'il y a d'autres beautés dans cette œuvre, et que celles dont nous nous étonnons surtout, cette profondeur psychologique du génie, cette vue de l'instinct, servie par l'intelligence, qui démêle et fond à nouveau, dans la conscience de l'ambitieux, le courage physique, la lâcheté morale, la ruse et la folie, associées pour le meurtre, ces mots d'une simplicité et d'un raccourci sublime, oui, tout cela échappe à la plus grande partie des spectateurs, sensibles seulement à la brutalité des faits et à la violence du mélodrame. Mais est-il donc nécessaire, pour qu'une œuvre soit à sa place au théâtre, que tous comprennent également et pénètrent jusqu'au fond la pensée et l'art du poète? Cette unanimité est irréalisable, et il faudrait renoncer à représenter un chef-d'œuvre, si l'on prétendait qu'il fût entendu également

de tous les spectateurs. Contentons-nous que chacun y prenne l'émotion dont il est capable et s'en fasse l'interprétation que son intelligence lui permet : pourvu que sa sensibilité soit sincère et son intelligence mise en jeu.

Sans doute une expérience comme celle-là, tentée avec une œuvre étrangère, dont les particularités ethniques et chronologiques obligent un auditoire populaire français à un effort intellectuel assez grand, ne saurait être reprise tous les jours. Le Théâtre du Peuple n'abandonnera donc pas son répertoire ordinaire de pièces françaises, voire rustiques et provinciales. Mais il doit, pour faire œuvre qui compte et prendre, dans le mouvement dramatique, la place à laquelle il peut prétendre, élargir le cercle de ses tentatives, en les mesurant à ses forces, et ne pas perdre de vue, par désir du succès immédiat, l'idéal d'universalité qui assure à l'art la durée et la grandeur.

Il pourra donc encore faire appel, dans la suite, aux grandes œuvres du génie humain pour grossir son répertoire : l'essentiel est que ce choix ne soit pas déterminé par un hasard capricieux et que, même s'il est faillible, il connaisse clairement les raisons qui peuvent le justifier. Après *Macbeth*, donné en premier à cause de la simplicité de l'intrigue et de l'ordonnance, qui ne déroute pas trop les habitudes françaises, on essaiera plus tard d'autres pièces shakspeariennes. Les grandes comédies de Molière, quand on pourra leur assurer une interprétation convenable, auront aussi leur tour. Je ne crois guère possible de faire un emprunt à notre tragédie classique; car c'est une forme d'art aristocratique qui me semble peu convenir à l'auditoire d'un Théâtre du Peuple, et des acteurs populaires ne sont point faits pour parler la langue que Corneille et Racine prêtent à leurs héros. — Pour les œuvres originales qui doivent constituer le fond du répertoire, j'ai indiqué à quelle tendance elles devaient de plus en plus obéir; on n'y omettrait pas ces grandes fresques, tirées de l'histoire, dont M. Romain Rolland a essayé de formuler l'esthétique et de donner l'exemple. Je ne puis que souhaiter, en concluant, que le temps et la force me soient accordés de réaliser quelques-uns des projets auxquels cette tentative reste ouverte, pour répondre à la confiance de tous ceux qui l'ont saluée de leurs vœux et soutenue de leur intérêt.

MAURICE POTTECHER.

REVUE SCIENTIFIQUE

UNE NOUVELLE THÉORIE DE L'ORIGINE DES ESPÈCES

Il y a près d'un demi-siècle qu'a paru le livre de Darwin : *De l'origine des espèces par la sélection naturelle.* Il n'est pas besoin de rappeler le retentissement et les effets de cette publication. Elle a été le signal d'une révolution profonde accomplie dans les sciences de la nature et, secondairement, dans les autres sciences et dans les esprits eux-mêmes. L'idée de l'évolution des formes vivantes, de leur descendance ou encore de leur transformisme, déjà mise en avant par Lamarck et Geoffroy Saint-Hilaire, fut tirée de l'oubli ou de l'indifférence où elle était restée jusque-là et imposée, en quelque sorte, à la presque-universalité du monde savant. Elle ne rencontre aujourd'hui presque plus de contradictions. Ce n'est qu'une hypothèse sans doute; mais, comme elle est la seule qui soit d'ordre rationnel, elle tire de cette circonstance une sorte de caractère de nécessité. « S'il existait, dit M. Yves Delage, une hypothèse scientifique autre que la descendance, pour expliquer l'origine des espèces, nombre de naturalistes abandonneraient leur opinion actuelle comme insuffisamment démontrée. »

Cela est peut-être vrai; mais il n'y a point d'autre hypothèse scientifique; et, bon gré, mal gré, les naturalistes du jour sont donc transformistes, c'est-à-dire persuadés que les formes vivantes ne sont pas étrangères les unes aux autres, invariables, isolées, arrivées à la vie par des actes créateurs particuliers et sans lien entre eux, mais qu'elles sont, au contraire, parentes, c'est-à-dire issues les unes des autres.

Mais le darwinisme ne consistait pas seulement dans l'affirmation du transformisme, puisque celui-ci avait été affirmé déjà avant Darwin. Le transformisme a son origine certaine dans l'application aux sciences naturelles de l'idée de « continuité » introduite dans la science par les mathématiciens du XVIIIe siècle. On s'explique ainsi le chemin et les détours qu'a suivis cette idée. Elle a passé des mathématiciens à Buffon, qui était originairement un géomètre et qui était entré à l'Académie des Sciences en cette qualité : lui-même l'a transmise à Lamarck qui était l'un de ses familiers, et, par là, à Geoffroy Saint-Hilaire. Quoi qu'il en soit, ce qui appartient en propre à l'illustre savant anglais, c'est l'explication du mécanisme par lequel se réaliserait, selon lui, la transformation des espèces les unes dans les autres, c'est-à-dire la continuité des formes vivantes. Ce mécanisme, c'est la *sélection naturelle.*

Or, il se trouve que, si Darwin a réussi à faire triompher l'idée de la continuité par génération des formes vivantes, c'est-à-dire le transformisme, il a beaucoup moins réussi en ce qui concerne le moyen qu'il proposait; pour mieux dire, il a échoué. Peu nombreux sont les naturalistes qui, aujourd'hui, attribuent à la sélection naturelle un rôle quelconque dans la filiation des espèces. Ce n'est point de cette façon, ainsi que l'a fait remarquer Herbert Spencer, que peuvent s'acquérir des caractères réellement spécifiques.

D'ailleurs, une fois acquis, ils ne pourraient sans doute pas se fixer par hérédité. Il y a une dizaine d'années que l'on ne croit plus à l'hérédité fixe des caractères acquis par un être vivant au cours de son existence; ou, du moins, depuis quelque dix ans, cette notion, jusque-là admise sans conteste, a été battue en brèche et niée par des naturalistes de grande valeur, comme Weismann, Pflüger, Naegeli, Strassburger, Kölliker, His, Ray-Lankester, Brooks, Meynert, van Bemmelen et d'autres.

Un savant hollandais, Hugo de Vries, qui jouit d'une réputation universelle parmi les botanistes de notre temps, vient de donner le dernier coup à la théorie, déjà fort ébranlée, de la sélection naturelle, et il a proposé, à sa place, une autre hypothèse qu'il appelle « théorie de la mutation. » Le nom est assez peu significatif en lui-même, et il a besoin d'être expliqué. Il le sera dans un moment. Toujours est-il que cette doctrine est fondée sur des observations et des expériences qui, par la sagacité, la longue patience, le souci critique de l'auteur, méritent d'être rapprochées des admirables observations de Darwin. D'autre part, elle a rencontré auprès de beaucoup de naturalistes un

accueil très favorable. Pour ces deux raisons, le public scientifique est obligé de compter avec elle, et, tout au moins, de la connaître.

I

Tout être nouveau ressemble à ses ascendans, en entendant ce mot dans le sens le plus large. On dit — et ce n'est qu'une forme de langage — qu'il doit cette ressemblance à l'hérédité. L'hérédité est donc simplement le nom par lequel on exprime le fait de la ressemblance du rejeton à ses parens. — D'autre part, la ressemblance n'est pas absolue. Jamais, par exemple, deux animaux d'une même portée ou deux plantes d'un même semis ne sont identiques. On donne le nom de *variation*, variation individuelle, à ces divergences ou à la faculté de les présenter. C'est donc un fait qu'il y a, dans les générations nouvelles, apparition de caractères impossibles à attribuer à un retour de traits ancestraux, c'est-à-dire véritablement nouveaux et inédits. On discute seulement sur l'étendue et l'importance de ces caractères.

On ne peut contester que la variation n'existe : les formes vivantes n'ont pas une rigidité lapidaire ; elles varient sans cesse, et ce sont ces variations qui ont été utilisées par les éleveurs pour la création des races. Mais les modifications de ce genre restent comprises entre certaines limites. Leur amplitude est restreinte par trois conditions que voici : en général, elles ne sont pas permanentes et disparaissent en même temps que les circonstances qui les ont fait naître ; elles ne sont pas transmissibles par génération aux descendans ; et, enfin, les êtres modifiés ont conservé l'aptitude de se croiser avec ceux qui n'ont pas été modifiés. Et c'est ce que l'on veut dire en déclarant que ces variations individuelles ne peuvent créer une *espèce nouvelle;* car ces trois traits qui manquent à l'être modifié sont précisément ceux qui définissent l'espèce.

On n'a, jusqu'ici, jamais vu une espèce animale ou végétale en engendrer une autre ou se transformer en une autre. En d'autres termes, personne, sauf peut-être Hugo de Vries, n'a aperçu une forme vivante sortant d'une autre forme différer de celle-ci par des traits de la valeur de ceux qui distinguent les espèces, et se montrer inapte à se croiser avec elle, quoique capable de se maintenir et de se conserver par génération. Une transformation si profonde ne peut s'accomplir en un moment et d'un seul coup.

Darwin a imaginé qu'elle pouvait s'accomplir par degrés. La répé-

tition cumulative de certaines petites variations serait capable, selon lui, de réaliser un plus grand changement. Il suffirait, pour cela, qu'elles se produisissent toujours dans la même direction, pendant une longue suite de générations. Les éleveurs réalisent cette condition en essayant de reproduire et de maintenir les conditions de la transformation originelle et en accouplant les individus qui la présentent. C'est là « la sélection artificielle; » elle est un exercice judicieux et méthodique des deux propriétés d'hérédité et de variation, pratiqué en vue de l'intérêt et de l'avantage de l'homme.

La supposition de Darwin équivaut à admettre que la Nature, personnifiée, agit comme l'homme, avec esprit de suite et méthode, par la « sélection naturelle, » cette fois dans l'intérêt de l'espèce et pour son avantage. — Des variations légères, apparaissant sous des influences diverses, par exemple d'un changement dans le milieu ambiant, constitueront un avantage pour les individus, si elles les adaptent mieux à ces circonstances nouvelles. Les individus avantagés auront plus de chance de survivre : ce sont ceux-là qui s'apparieront et qui, par hérédité, conserveront la particularité profitable, la fixeront, l'accumuleront jusqu'à la constitution d'une race, d'une variété, enfin d'une espèce nouvelle. C'est ce jeu automatique de la meilleure adaptation favorisant certains individus, leur permettant de survivre et de se reproduire, qui aurait ici, dans la sélection naturelle, le même rôle providentiel que l'éleveur jouait tout à l'heure dans la sélection artificielle. C'est la meilleure adaptation qui désigne et choisit la variation utile : c'est elle qui favorise les individus qui en sont porteurs: c'est elle, enfin, qui infériorise les autres dans cette concurrence directe ou indirecte qui existe entre les animaux et entre les plantes, dans cette sorte de lutte pour l'existence, dont déjà A. de Candolle et Lyell avaient aperçu l'importance, et dont le résultat est la disparition de l'espèce vaincue et la consolidation du triomphe de l'espèce nouvelle.

On le voit, la sélection naturelle n'est pas seulement une hypothèse, c'est un enchaînement de trois hypothèses. Si l'on désarticule cette chaîne, anneau par anneau, on peut montrer qu'aucun d'eux ne résiste à l'épreuve. — La première hypothèse est celle de l'avantage que donne à l'animal, dans la concurrence vitale, la possession d'une variation faible adaptative. — La seconde est celle de la conservation, par génération, de ce caractère acquis. — La troisième, c'est la marche, dirigée toujours dans le même sens, de ces variations profi-

tables qui, en s'accumulant, arrivent à créer un caractère spécifique. — Aucune d'elles ne supporte un examen approfondi.

D'abord, en ce qui concerne le bénéfice d'une variation adaptative minime, on a fait observer qu'il serait lui-même trop insignifiant pour donner lieu à la sélection. Prenons pour exemple la transformation d'un quadrupède ongulé en girafe, selon la théorie darwinienne. Dans ce système, un allongement du cou de quelques centimètres serait une variation adaptative favorable; elle permettrait à l'animal, en cas de famine, de brouter la verdure des arbres un ou deux pouces plus haut que ses compagnons. Mais avec Mivart, Naegeli, Delage, Osborn, Émery, Cuénot, etc., on peut affirmer qu'en cas de disette cet avantage serait nul et que ce n'est pas lui qui assurerait la survie à son possesseur : les individus qui mourraient seraient les plus jeunes ou les plus âgés, ou, d'une manière générale, les plus faibles. Il faut que la variation soit d'emblée considérable pour constituer un avantage réel et pour que le processus de la sélection puisse s'y appliquer.

La seconde hypothèse est ensuite d'imaginer que cette variation, — admise, pour un moment, comme utile, — serait conservée et transmise par génération. Nous avons dit plus haut ce que les naturalistes pensent aujourd'hui de la transmission des caractères acquis : le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'elle est extrêmement controversée.

La troisième hypothèse, greffée sur les deux premières, c'est la répétition de la variation. En supposant qu'on passe outre aux objections précédentes, en voici d'autres qui vont surgir. Il faut, en effet, que la variation continue à se produire dans le même sens pendant un grand nombre de générations pour devenir sensible, puisque, à chaque fois, elle est minime. Il est besoin de beaucoup d'allongemens additionnés pour que le cou d'un ongulé devienne celui d'une girafe. Lamarck, en plaçant la cause de la variation dans les conditions extérieures, rend plausible cette continuelle addition d'effets. La permanence ou mieux la répétition du processus de la variation se perpétuera aussi longtemps que ces conditions extérieures se soutiendront. En attribuant l'allongement du cou de la girafe, par exemple, à l'habitude de brouter les feuilles hautes des arbres et à l'effort de l'animal pour en atteindre de plus hautes encore, Lamarck rend compte de la marche définie et soutenue de la variation. — Mais, précisément, Darwin s'est enlevé cette ressource, puisqu'il n'acceptait pas les idées de son illustre précurseur sur les causes de la variation. — Décidément, la sélection paraît un procédé plus propre à conserver un état de choses qu'à en créer un nouveau : il est plus conservateur que révolutionnaire.

D'ailleurs, ce n'est pas la seule, ni même la plus grave objection qui atteigne cette troisième hypothèse de Darwin. Le principal reproche qu'on doive lui adresser, c'est précisément de faire sortir le changement considérable qui crée une espèce nouvelle d'une trop lente accumulation de changemens insensibles. Les darwinistes, lorsqu'on les serre de près, demandent du temps, beaucoup de temps, trop de temps. Des séries indéfinies de générations leur sont nécessaires pour faire la moindre espèce nouvelle. Leurs adversaires leur ont reproché d'avoir beaucoup trop vieilli notre globe ; et c'est aussi l'avis de lord Kelvin.

En réalité, il faut moins de délais que cela pour la création d'une espèce nouvelle. C'est ce que prétend précisément H. de Vries. Il nie la transformation graduelle des espèces par addition de variations insensibles ; ou, du moins, il affirme leur production par un processus rapide, précipité, subit. Les espèces nouvelles dont il a observé la création sont nées brusquement, en quelque sorte explosivement. C'est ce que le naturaliste hollandais appelle « le progrès spasmodique. »

II

L'idée maîtresse de la doctrine de H. de Vries, c'est la mutation brusque des formes vivantes. L'éminent naturaliste ne la pose pas *a priori;* il la tire de ses expériences, et il ne craint pas de l'opposer nettement au préjugé, universellement répandu, de l'action des causes lentes. La géologie a été ballottée, dans le cours du XIXe siècle, des cataclysmes de Cuvier et de ses révolutions du globe aux causes lentes et à l'évolution graduelle de Ch. Lyell; et voici qu'elle est ramenée, avec Suess, aux transformations brusques. Il est intéressant de noter qu'un mouvement analogue se dessine en biologie; la tentative de De Vries en est une manifestation.

Un grand nombre de zoologistes, de botanistes et de paléontologistes inclinent à adopter cette notion des changemens brusques, comme résumant l'enseignement de l'expérience. On peut citer, à cet égard, l'argument bien connu d'Agassiz. Le célèbre naturaliste avait attiré l'attention sur l'apparition simultanée, dès les premiers terrains fossilifères, d'une faune mixte comprenant des représentans de tous les embranchemens du règne animal. Cela se vérifie à partir du Silurien supérieur ou du terrain dévonien, dans lequel les vertébrés font leur apparition, sous la forme de poissons. Dans la faune la plus an-

cienne et la plus récemment connue (qui est celle du Silurien inférieur ou Cambrien), tous les embranchemens figurent encore, à l'exception des vertébrés, et chacun avec un nombre de types assez élevé. C'est une question de savoir si, plus bas, dans les sédimens considérés jusqu'ici comme azoïques, il y a vraiment une population vivante plus clairsemée et réduite aux animaux et aux plantes les plus rudimentaires, à savoir les protophytes et les protozoaires, comme il semble résulter des recherches de MM. Barrois, Bertrand et Cayeux. Mais il n'en est pas moins certain que la très importante remarque d'Agassiz est vraie et que, dès le terrain cambrien, tous les types principaux apparaissent simultanément. On assiste à une sorte d'explosion de la vie universelle.

Les transformistes sont obligés d'admettre, en conséquence, que dans le court espace de temps qui correspond au dépôt des plus anciens sédimens fossilifères, les premiers êtres vivans ont dû subir toutes les évolutions nécessaires pour passer de l'état de masse protoplasmique à celui de types caractérisés de tous les embranchemens, celui des vertébrés seul excepté. Nous sommes autorisés à dire que ce temps de dépôt des plus anciens sédimens fossilifères a été court, parce que nous en jugeons d'après leur épaisseur, et que celle-ci est très faible si on la compare à la puissance des assises subséquentes. Les modifications en vertu desquelles les premières formes vivantes ont constitué les embranchemens ont donc exigé relativement peu de temps. L'époque silurienne inférieure fut une époque de transformations rapides, d'active morphogénèse, de mutations intensives. Si l'on voulait supposer que celles-ci ont eu lieu par le mécanisme darwinien de l'accumulation lente des petites variations, il faudrait donc rejeter l'origine de la vie à une époque d'un recul inconcevable au delà de la plus ancienne époque géologique connue.

De même, comme l'ont fait observer d'autres paléontologistes, parmi lesquels Ch. A. White, la flore extraordinaire de l'époque carbonifère s'est développée brusquement. On ne connaît à peu près rien ou seulement peu de chose des flores qui l'ont précédée. Son apparition et son extinction ont eu lieu d'une manière soudaine.

On peut multiplier ces remarques relatives aux explosions brusques des créations vivantes. En voici encore une. Les lézards dinosauriens, qui pullulaient à l'époque secondaire, au point de former le type animal dominant, présentaient une variété extrême sous tous les rapports. Il y en avait de gigantesques, comme le Brontosaure, dont la masse équivalait certainement à celle de quatre ou cinq élé-

phans ensemble, et d'autres, de petite taille, ne dépassant pas le volume d'un oiseau de basse-cour. Le groupe comprenait des carnassiers et des herbivores, des espèces aquatiques et des espèces terrestres, des types quadrupèdes et des types bipèdes assez semblables à des oiseaux sauf la faculté de voler. Par la variété de leurs types d'organisation, ils formaient, selon le mot de F.-A. Lucas, une sorte d'*epitome* de la classe des reptiles. Or, leur apparition et leur différentiation ont été aussi des phénomènes relativement brusques et soudains. Il n'est pas donc pas vraisemblable qu'ils se soient formés par le mécanisme de la sélection naturelle et qu'ils aient été détruits par suite de leur infériorité vis-à-vis des autres espèces dans la lutte pour l'existence.

Les mêmes conclusions ressortent de l'examen des premiers mammifères placentaliens. Ils se sont montrés, au commencement de la période tertiaire, d'une manière brusque; ils ont donné lieu à une variété de formes presque aussi riche que celles des mammifères qui existent aujourd'hui; et ils ont finalement disparu.

En dehors des paléontologistes, beaucoup de naturalistes ont signalé dans les espèces animales actuelles l'existence de variations brusques produisant un type nouveau fixé dès son apparition et ayant la valeur d'une espèce distincte de l'espèce souche. Mivart et Huxley, Clos, Camerano, Bateson, ont appelé l'attention sur l'existence de ces variations discontinues qui seraient capables d'expliquer la discontinuité des espèces. Mais la plupart des exemples mis en avant par ces auteurs peuvent être rapportés à des sortes de monstruosités ou variations tératogéniques qui auraient réussi à se fixer. C'est le cas pour les espèces d'astéries à bras nombreux, pour les crinoïdes à trois ou quatre divisions, pour un certain nombre d'espèces de gastéropodes à enroulement gauche. Cependant, dans des conditions tout à fait normales, des transformations brusques ont été signalées par les entomologistes. Standfuss, à qui l'on doit des expériences très intéressantes sur l'hérédité chez les papillons, a parlé de « transformation explosive, » pour exprimer la richesse de formes nouvelles produites subitement par une espèce souche.

III

L'origine de la théorie nouvelle de H. de Vries doit être cherchée dans cette masse d'observations, de faits et d'idées théoriques relatifs à la variation brusque des espèces, en opposition avec l'idée

de la variation lente darwinienne. Le savant hollandais a, en quelque sorte, remanié toutes ces notions et il les a codifiées en un système cohérent. Ce système existait déjà en germe dans le petit ouvrage bien connu qu'il avait publié en 1889, sur la pangénèse intracellulaire. C'étaient alors des vues purement théoriques, car, à cette époque, il n'en était encore qu'au début de ses vérifications expérimentales. Mais depuis lors, quelques-unes de ses expériences ont eu un éclatant succès. Aujourd'hui ce sont donc des vues contrôlées et vérifiées que le célèbre botaniste présente au public savant dans son ouvrage sur la *Théorie de la Mutation*, récemment publié à Leipzig.

Sa doctrine c'est, comme on peut le prévoir d'après ce qui précède, la négation du transformisme graduel et l'affirmation du transformisme brusque. — Les espèces, en général, ne jouissent point de l'existence parfaitement unie et monotone à laquelle ont cru les naturalistes de l'école de Linné et de Cuvier. La paléontologie nous enseigne qu'elles ont un commencement et une fin, et qu'au cours de leur durée elles présentent deux sortes de périodes, des périodes de mutation et des périodes d'état, des temps de calme et des temps de révolution. L'observation des espèces actuelles confirme cette manière de voir.

D'ordinaire la principale « période de mutation » se place au début même de l'apparition de l'espèce, au temps de sa naissance ; mais cela n'est pas absolu. En outre, la phase ou l'ensemble des phases de plasticité est plus ou moins courte, par rapport au reste de l'existence. C'est à ces seules époques que l'être vivant est susceptible d'éprouver des mutations d'ordre spécifique ; il est immuable le reste du temps, c'est-à-dire pendant la majeure partie de la durée. A cause de cela, la période de plasticité ou de mutation échappe le plus souvent à l'attention, et on observe la plupart des espèces, précisément dans le moment où elles sont réellement invariables, c'est-à-dire seulement susceptibles de ces petites modifications secondaires qui peuvent conduire tout au plus à la formation des variétés et des races.

Lorsque, au contraire, l'espèce est dans sa période de mutation, elle offre une abondance de variations spécifiques, que leur caractère distingue des petites variations individuelles. Elles sont, en effet, brusques, nettement tranchées, permanentes, fixées et héréditaires dès leur apparition, et elles entraînent l'infertilité du croisement de la forme nouvelle avec la forme souche. Elles conduisent en un mot à la transgression des limites de l'espèce.

Telle est l'hypothèse nouvelle de la mutation. Avant d'en exposer

les fondemens expérimentaux et de fournir les justifications de fait, il convient d'en bien fixer la signification, la portée et les conséquences.

Cette théorie est une sorte de réhabilitation de l'idée de l'espèce. Elle n'en fait pas, sans doute, l'entité fixe, la catégorie spéciale et immuable de la Pensée créatrice, qu'admettaient les anciens naturalistes à la suite de Linné. C'est vraiment une doctrine transformiste; elle admet l'existence possible d'un nombre infini d'espèces descendant les unes des autres. Néanmoins il ne faut pas se dissimuler qu'elle confère à l'espèce une existence objective, une sorte de réalité que l'école transformiste avait perdu l'habitude d'envisager. « Les espèces apparaissent, dit H. de Vries, comme les unités invariables dont a besoin la systématique... Leur existence est réelle comme celle des individus. L'espèce naît, traverse une courte jeunesse, pendant laquelle elle est sujette à la mutation spécifique, se maintient à l'état adulte pendant une période qui peut être extrêmement longue, puis disparaît finalement. »

La doctrine de H. de Vries s'oppose à celle de Darwin sur presque tous les points. La théorie darwinienne a pour cheville ouvrière la variation individuelle; la théorie nouvelle, la mutation spécifique.

Les variations individuelles sont progressives, le plus souvent dirigées par l'adaptation au milieu extérieur dans un sens déterminé par la « survivance du mieux adapté; » elles sont continuelles, c'est-à-dire se produisent à toute époque. Les mutations sont tout autre chose. Ce sont des métamorphoses non déterminées par l'adaptation; elles se produisent dans des sens divers, sans direction aucune, tantôt nuisibles, tantôt profitables, tantôt indifférentes au porteur; elles se montrent seulement à certaines périodes de la vie de l'espèce. Elles apparaissent d'ailleurs les unes et les autres sous l'action de causes déterminées, mais de nature inconnue. Les premières intéressent plus ou moins profondément toutes les parties de l'organisation : les autres affectent d'une manière particulière la fonction de reproduction. Dans la théorie darwinienne la forme première est séparée de celle qui en diffère spécifiquement par une longue suite de générations. Pour H. de Vries, la forme première, qui en engendre une autre et, ordinairement, beaucoup d'autres, coexiste, à côté de cette espèce fille. Après sa formation seulement, celle-ci entre en compétition avec l'espèce souche, et ce sont les circonstances qui décident laquelle subsistera et laquelle disparaîtra. Ici, la lutte pour l'existence et la sélection suppriment des espèces, mais n'en créent point. En résumé, le trait le plus caractéristique de la mutation est d'être une manifestation

d'ordre physiologique, liée à des conditions particulières de la fonction de reproduction.

Il y a un seul point sur lequel les deux doctrines s'accordent, c'est à savoir que les fortes dissemblances d'organisation sont l'effet de la disparition des chaînons intermédiaires. Dans le cas de mutation, la forme nouvelle, quoique très nettement distincte de la forme souche, ne présente pas nécessairement avec celle-ci des différences considérables; elles peuvent quelquefois être anatomiquement très faibles, quoique très fortes physiologiquement, puisqu'elles interdisent le croisement. Les grandes divergences morphologiques résultent toujours, comme dans la théorie de Darwin, d'une série de mutations répétées. Mais ces changemens se pressent dans un temps relativement court puisque les espèces nouvellement formées sont, au moment même de leur formation, dans leur phase de plasticité, dans leur crise de mutation.

IV

Il reste à indiquer les justifications et les fondemens objectifs de la doctrine. On peut compter à son actif l'avantage de concilier l'hypothèse transformiste, qui est de nécessité logique, avec l'immutabilité de l'espèce qui est, pour de Vries, une vérité de fait. Elle y parvient, ainsi qu'on l'a vu en signalant dans la vie de l'espèce une sorte de crise, une période de mutation passagère qui vient interrompre, pour un temps assez court, l'invariabilité habituelle. Elle accorde, par là, d'une certaine manière, Agassiz avec Darwin.

H. de Vries considère l'existence de l'espèce et son invariabilité comme des faits d'observation quotidienne. — Il rappelle les mémorables expériences de Jordan et de ses disciples. Ceux-ci ont fait des milliers et des milliers de semis d'espèces végétales : jamais ils n'ont observé le passage d'une espèce à une autre, c'est-à-dire une véritable mutation ; ils ont constaté seulement les différences actuellement classées sous le nom de variations individuelles. Celles-ci, comme l'on sait, sont de telle nature que, si l'on exclut l'isolement artificiel, la ségrégation et la sélection, les formes retournent au type primitif. C'est en vain que le transformisme a nié cette remarquable fixité et qu'il l'a remplacée par l'hypothèse de changemens si lents, si minimes et si gradués qu'ils ne deviennent sensibles qu'au cours des siècles, et qu'ils échappent fatalement à notre observation actuelle.

Une seconde circonstance de fait, qui est d'accord avec la théorie

de la mutation, c'est l'existence dans certains genres d'animaux ou de plantes d'un grand nombre d'espèces peu différentes anatomiquement les unes des autres. Les botanistes savent que la plupart des espèces linnéennes sont des groupemens de formes vivantes, constantes, héréditaires, le plus souvent infertiles par croisement, c'est-à-dire spécifiquement distinctes. Et cependant elles diffèrent si peu par l'aspect que bien des naturalistes les méconnaissent ou les confondent. Les choses se passent comme si, à un moment donné, dans une crise de mutation, l'espèce souche s'était résolue en une multitude d'espèces secondaires qui auraient persisté. C'est ainsi que le groupe des roses contient plus de cent espèces sauvages tellement semblables que les plus fins connaisseurs s'y trompent. Les ronces, les saules, les gentianes des Alpes sont dans le même cas; de même les pensées et les hélianthes. Dans le règne animal, beaucoup de genres d'insectes se comportent de la même façon.

Mais ce ne sont là que de simples concordances. H. de Vries a fait mieux que de les signaler : il a cherché des preuves directes de son hypothèse. La meilleure consisterait à saisir sur le fait une plante qui serait présentement dans sa période de mutation et qui donnerait naissance par semis à une multitude de plantes filles brusquement apparues avec des caractères d'espèces nouvelles. On aperçoit facilement les principes qui ont guidé sa recherche. Il fallait s'adresser aux genres de plantes sauvages qui renferment beaucoup d'espèces affines. A la vérité, Jordan a montré que la plupart des espèces sauvages de l'Europe actuelle sont immuables spécifiquement. Mais il est possible qu'elles ne le soient pas toutes et que quelques-unes soient actuellement dans une crise de mutation. On devait avoir plus de chances de les trouver parmi les espèces présentant cette multiplicité de sous-espèces, qui est un signe de plasticité et une présomption de mutation. H. de Vries s'adressa donc à une centaine de plantes satisfaisant à cette condition, centaurées, asters, cynoglosses, carottes, etc. — Il choisissait les graines de celles qui se signalaient par quelque particularité ou déviation, comme la fissuration des feuilles, la ramification des épis, etc. Il faisait en sorte que la plante fût séquestrée dès que la particularité apparaissait et avant qu'elle fleurît. Pour éviter l'hybridation, il enveloppait les boutons floraux de sacs de parchemin transparens et fertilisait la fleur avec son propre pollen. — Le plus grand nombre de ces tentatives échoua. Une seule réussit pleinement, celle qui porta sur l'Onagre de Lamarck, l'*Œnothera Lamarckiana*.

On connaît cette plante, l'*onagre biennal*, ou herbe aux ânes, qui a

été apportée de Virginie en Europe en 1613. C'est une touffe herbacée, haute d'un mètre environ; elle a des feuilles simples ayant quelque ressemblance avec une oreille d'âne, d'où le nom de la plante. Elle porte de belles fleurs, jaunes en général. Sa racine rouge, pivotante (raiponce rouge), est comestible. Introduite en Hollande, elle s'y est acclimatée; elle y est cultivée; elle y croît aussi à l'état sauvage ou subspontané, échappée des jardins et des cultures.

Une espèce de ce genre, l'Onagre de Lamarck (*Œnothera Lamarckiana*), était, en particulier, assez répandue autour de la petite ville d'Hilversum. Or, en 1875, on observa que, dans ce cantonnement, l'espèce présentait une vigueur inusitée et une puissance de multiplication et de dispersion remarquables. Les variétés se multipliaient à profusion, et il y avait donc tout lieu de supposer que cette plante était dans sa crise plastique, dans sa période de mutation. H. de Vries la cultiva dans le champ d'expériences du Jardin botanique d'Amsterdam, — non que la culture dût intervenir pour favoriser la production des formes nouvelles, mais parce qu'elle était un moyen de les conserver, de les aider, de les protéger et de leur donner plus de chances de se maintenir. Les semis ont été continués, et les plantes observees pendant près de quatorze ans, de 1886 à 1900. En 1887, on vit apparaître un type nouveau. En 1888, il y avait déjà deux espèces nouvelles. En 1900, au bout de huit générations, H. de Vries avait obtenu, sur 50000 plants venus de semis, 800 individus nouveaux appartenant à sept espèces inédites. Il y a donc huit cents individus sur cinquante mille en voie de transformation spécifique. L'activité de la mutation dans laquelle se trouve cette plante est exprimée par le chiffre de 1,5 pour 100.

Les espèces nouvelles ne ressemblaient en rien aux variétés individuelles de l'espèce souche. Elles se montraient subitement sans préliminaire ni intermédiaire. — Le soin avec lequel ont été exécutés ces essais leur donne une valeur qui les impose à l'attention des naturalistes ; leur résultat constitue un nouvel et puissant argument en faveur de la théorie de la mutation.

A. Dastre.

REVUE MUSICALE

La Damnation de Faust de Berlioz, au théâtre Sarah-Bernhardt. — Une grande interprète du *lied* allemand : Mme Mysz-Gmeiner.

Pour ancien que soit déjà le scandale, il est de ceux qu'il convient de ne pas laisser oublier, ou prescrire.

La Damnation de Faust, « arrangée » en opéra par M. Gunsbourg, fut représentée pour la première fois à Monte-Carlo, sous d'augustes auspices. « Ce sont là jeux de prince, » en un pays où l'on prend avec l'art, comme avec la nature, toutes les libertés, voire certaines licences. Il est plus fâcheux qu'à Paris la Société des *Grandes auditions de France*, peu respectueuse, malgré son nom, d'un grand génie français, ait accordé son patronage à une affaire où le ridicule ne le céda qu'à l'impiété.

Oui vraiment, en cet impertinent spectacle, tout ou presque tout fut dérision. Un seul tableau mérita l'indulgence et peut-être davantage : celui de la taverne d'Auerbach. Là, malgré le décor sommaire, il faut avouer que le groupement, les évolutions et l'aspect même des buveurs, l'exubérance, et je dirai la truculence de leur chant et de leur jeu, de leurs gestes et de leurs voix, donnèrent assez vivement l'impression de « la bestialité dans toute son horreur. » Mais il n'y eut pas au cours de la soirée un autre moment de vérité et de vie. La scène, admirable entre toutes au concert, du sommeil de Faust bercé par le chant de Méphistophélès et des Sylphes, a souffert, au théâtre, de grossières atteintes. S'il est un monde à ne pas figurer aux yeux, c'est le monde des Esprits. Ici plus que partout ailleurs il ne faut pas voir ; il ne faut qu'entendre et que rêver. Hélas ! le décorateur et le machiniste ont fait plus et pire encore que dissiper notre

rêve : ils l'ont faussé. Ils ont trahi l'idéal particulier et profondément allemand du sublime épisode. Tout en est altéré : le sentiment et le paysage, ou plutôt c'est par le paysage qu'est dénaturé le sentiment. Où donc la musique, la musique seule, avait-elle conduit le héros? Sur le bord d'un grand fleuve de son pays, aux eaux puissantes et douces. Là, parmi les fleurs, elle l'avait endormi sur le gazon, à même la terre, cette terre natale dont il est le fils bien-aimé. La seule musique encore une fois, mais la musique tout entière : les mélodies, les accords, les rythmes et les instrumens, avait merveilleusement exprimé la prise ou la reprise de l'homme par la nature et la communion profonde où son âme se mêle à celle de l'univers. Sur l'incantation de Méphistophélès, étrangement attendrie et paternelle, sur le chœur mystérieux et bienveillant des Esprits, le grand souffle du panthéisme de Gœthe avait passé. Pour le détourner, il a suffi d'asseoir Faust sur un banc d'opéra-comique, sous un clair de lune de romance, parmi des danseuses de féerie; et le génie de l'Allemagne, et celui de Faust, et celui de Gœthe, et celui de Berlioz, en un moment se sont évanouis.

Constamment il en alla de même. En cette soirée de malheur, chaque fois que le rideau se leva sur une nouvelle scène, il découvrit une trahison nouvelle, et dans notre mémoire et dans notre imagination nous sentîmes quelque chose mourir.

Il est écrit sur la première page de la partition — de la véritable, de l'ancienne, qu'une autre vient de contrefaire et de parodier : « Faust seul dans les champs au lever du soleil. » On nous le montre ici dans une espèce de vérandah, la nuit. Bientôt le jour paraît, éclairant par degrés une vallée étroite, en forme d'entonnoir, que domine un petit château. Et ce paysage étriqué, tout en hauteur, est aussi contraire que possible à la musique, dont le caractère est justement ici de s'étendre et de s'étaler. Dès lors, plus de perspective. De mouvement, pas davantage, et, de même que l'horizon est réduit, le personnage est figé. Faust, au concert et par le seul prestige de la symphonie, semblait aller, venir, tantôt se mêler aux paysans, tantôt s'éloigner d'eux. Sur le théâtre, il reste immobile, embarrassé, et la mise en scène fait de cette errante, de cette vivante « rêverie d'un promeneur solitaire » le monologue le plus froid et le plus fastidieux.

Hélas! à quel défilé carnavalesque a-t-elle réduit la *Marche hongroise*, cette poussée formidable de toutes les armées se ruant à toutes les guerres! Avec un art ingénieux, M. Gunsbourg en a prétendu représenter les péripéties et dégager les symboles. Du hau

d'un monticule, un évêque procède à la bénédiction des drapeaux. Quelques instans après, quand les figurans, ivres d'héroïque fureur, passent devant les fenêtres de Faust, celui-ci détourne d'eux son regard et, prenant dans ses mains un crâne, il le considère longuement. Cela produit un contraste pathétique, et sur l'horreur de la guerre, sur la vie et sur la mort, le philosophe-moraliste qu'est M. Gunsbourg nous a donné là de grandes et terribles leçons.

Voilà pour la « Gloire, » ainsi que la nouvelle partition intitule le premier acte. Le second, « la Foi, » n'a pas été mieux compris. Quelle erreur encore, aussi fatale à la poésie qu'à la musique, d'avoir fait visible, visible de tout près, dans le décor brusquement apparu d'une église qui se combine étrangement avec le cabinet de Faust, l'adorable épisode du matin et des hymnes de Pâques! Attendrissant au concert par l'éloignement et par le mystère, il prend à la scène une dureté voyante, criarde, et dont l'œil, autant que l'oreille, est blessé.

Que dirons-nous du menuet des follets et de la pantomime extraordinaire qui se joue, pour l'accompagner, entre Méphistophélès et Marguerite, voire deux Marguerites, qu'on nous montre à la fois: l'une endormie dans sa chambre; l'autre, sur le parvis de l'église, éveillée, agitée, chancelante et ne sachant que choisir de l'amour ou de la vertu, de Satan ou de Dieu.

Il est inutile de suivre jusqu'à la fin l'opération absurde et sacrilège. La fin, qui dépasse tout le reste, c'est la « course à l'abîme, » où de l'abîme ni de la course rien ne fut et ne pouvait être rendu; c'est un passage ininterrompu (les cavaliers demeurant dans la coulisse) de cartonnages découpés et grotesques; c'est une gouttière dégorgeant sur le devant du théâtre une averse assez bruyante pour couvrir le fracas, formidable pourtant, de la fantastique chevauchée; en un mot c'est le matériel, ou la matière, et la plus grossière, la plus hideuse, écrasant la pensée et le génie, c'est le dernier outrage à l'idéal et le suprême attentat contre la beauté.

Aussi bien il faut condamner ici, plus encore qu'un entrepreneur, une entreprise insensée et coupable en soi. Toute adaptation théâtrale, fût-elle plus adroite et moins vulgaire, de la *Damnation de Faust*, par le fait ou la nature même, lyrique, pittoresque, mais nullement dramatique du chef-d'œuvre, n'en sera jamais que la caricature et la profanation. L'action, — et cela s'est bien vu, — l'action est justement ce que dans le poème de Gœthe Berlioz a négligé le plus, ou peut-être le moins compris. Les pages de passion et d'amour: l'air de Faust (*Salut, doux crépuscule!*) et le duo de Faust et de Marguerite, qui traî-

naient au concert, au théâtre ont langui mortellement. Plus ingrat encore et tournant, piétinant sur place, a paru le trio qui suit et que l'invraisemblable chœur des voisins accompagne. Ainsi dans la partie dramatique de l'œuvre, ou qui devait l'être, la représentation n'a fait qu'allonger les longueurs et creuser les vides, ou les trous, plus profonds.

Pour les combler cependant, l'intrépide arrangeur n'a reculé devant aucune besogne. M. Gunsbourg, homme de théâtre, a trouvé que la symphonie occupait dans *la Damnation de Faust* une place exorbitante et que certains épisodes risquaient, en se prolongeant, de laisser les acteurs inoccupés sur la scène et, dans la salle, le public inattentif. Alors que n'a-t-il point osé ? Avec un courage tranquille, il a garni, fortifié de paroles ces passages indigens. Sur la partie mélodique de l'orchestre, il a fait chanter par Faust et par Méphistophélès des propos de son choix ou de son cru. Après tant d'hommages en quelque sorte matériels, rendus au chef-d'œuvre de Berlioz, nous avons estimé que celui-ci, d'ordre purement artistique, était encore le plus digne de remarque et de souvenir.

Il n'est pas impossible que la voie, ou la brèche ouverte ainsi, peu à peu s'élargisse. D'autres ouvrages attendent le même destin et recevront de semblables honneurs. Les oratorios de Hændel ou de Bach ne se prêtent pas moins à la mise en pièce que *la Damnation de Faust*. Les cycles de Schubert et ceux de Schumann : *le Voyage d'hiver* et *l'Amour du poète;* que dis-je, des *lieder* isolés : *le Noyer* et *le Roi des Aulnes*, *le Joueur de vielle* et *la Truite* fourniront en des genres variés des spectacles délicieux. Puis, de la musique chantée s'élevant à la musique pure, quelque initiateur plus hardi portera sur la scène deux symphonies tout indiquées de Beethoven : l'*Héroïque* et la *Pastorale*. Telles sonates enfin : le *Clair de lune*, ou *l'Aurore*, ou *les Adieux, l'Absence et le Retour*, seront promues à la dignité de tableaux vivans. La dernière surtout, dédiée à l'archiduc Rodolphe allant prendre possession de son siège archiépiscopal, comporterait de véritables splendeurs. Gounod assurait autrefois qu'il suffit d'un interprète pour calomnier un chef-d'œuvre. Que dirait-il aujourd'hui d'un impresario !

Divers artistes, dont les deux plus célèbres sont Mme Calvé et M. Alvarez, ont chanté les deux rôles de Marguerite et de Faust. Au contraire, M. Renaud fut le Méphistophélès unique. Il apporta dans la composition vocale et surtout pittoresque du personnage, de l'intelli-

gence, de la recherche et de l'originalité; beaucoup d'art en un mot, et peut-être non moins d'artifice : j'entends certains moyens dont on aurait souhaité que le goût, ou le style, fût plus pur.

Admirables d'entrain et ridicules d'accent dans la scène de la taverne, les chœurs ont montré généralement plus de puissance que de douceur. Et pourtant l'interversion matérielle des élémens ou des masses (les chœurs placés derrière l'orchestre et non plus, comme au concert, devant) a plus d'une fois produit le renversement des proportions sonores et l'excès du fracas instrumental.

Quant à M. Colonne, qui fit naguère la gloire de *la Damnation de Faust*, pourquoi faut-il qu'il ait dû, non certes participer, mais seulement assister à sa ruine ! On l'a plaint d'être à la peine, lui qui fut à l'honneur. Il est vrai que sans lui le mal eût encore été plus grand. Et puis la peine passe, elle est déjà passée, tandis que l'honneur durera.

Si la beauté, si la vie même d'un chef-d'œuvre a souffert, s'il nous faut maintenant la rétablir et la recréer en nous, il est d'autres chefs-d'œuvre qu'avec un éclat étonnant, une artiste hier à peine connue, acclamée aujourd'hui, vient de ranimer et de rajeunir. Deux fois, au Nouveau-Théâtre et salle Pleyel, accompagnée par l'incomparable orchestre qu'est le piano de M. Édouard Risler, une cantatrice allemande, Mme Mysz-Gmeiner, nous a fait entendre Schubert, Schumann, Liszt, Brahms et Strauss; et par sa voix admirable de douceur et de force, de tendresse et de colère, de joie et de mélancolie, par sa voix et par son âme aussi, tout le génie de son pays et de sa race a chanté.

Oui vraiment le génie entier de l'Allemagne est compris et condensé dans ce genre national et parfait, dans cette « catégorie » de la beauté sonore qu'est le *lied* allemand. Il réunit en sa forme brève tous les élémens de la musique : la mélodie, l'harmonie et jusqu'à la symphonie elle-même. Le signe distinctif et la supériorité du *lied* sur l'*aria* d'Italie et sur la chanson française consiste dans l'accompagnement, ou, pour mieux dire, le piano prenant ici l'importance et l'intérêt de l'orchestre, dans l'instrumentation. C'est ce qu'a très bien aperçu naguère, un des premiers de son temps et de son pays, ce fin connaisseur en toutes choses, ce vieil et charmant écrivain, ce patriarche des lettres qui vient à peine de clore sa longue vie. Voici ce qu'il y a près de trois quarts de siècle, à propos des *lieder* de Schubert, introduits en France par Nourrit, écrivait M. Legouvé : « L'instrumentation n'est pas et ne peut pas être seulement destinée à soutenir la voix; elle fait corps avec le chant; elle est la moitié de l'œuvre de l'artiste; elle

développe, complète, fait saillir tout ce que dans sa pensée il ne peut pas dire par les voix humaines. Certes dans la grande scène de l'évocation du second acte du *Freischütz*, l'inspiration de Weber fût restée incomplète et mutilée sans le secours de l'instrumentation. Eh bien! ce qu'un tel homme a fait pour le théâtre, Schubert vient de le faire pour les compositions courtes; il a introduit la science dans la romance... c'est-à-dire qu'il a tué les *romances françaises*. Nous avons eu et nous avons encore quelques *romanciers* (qu'on me pardonne ce mot, je n'en connais pas d'autres) qui ne manquent ni de grâce ni de charme... Mais toutes les compositions de ces musiciens pèchent par la forme. Ils ne savent pas ; leurs accompagnemens sont une suite d'accords plaqués, de petites batteries plates et insignifiantes qui ne se lient en rien avec la mélodie, et leurs œuvres sont vieilles au bout de deux ou trois ans parce qu'il n'y a pas d'art chez eux (1). »

On ne saurait mieux dire, et même prédire, car en ce peu de lignes, ou peut-être entre ces lignes, l'évolution non moins que la définition d'un genre est enveloppée. Le *lied* en effet a tué chez nous la romance, et le siècle qui s'achève a vu l'avènement et le progrès d'un type plus noble : la « mélodie » française, issue du *lied* allemand, que parfois elle a presque égalé.

Si l'accompagnement, ou la symphonie, est la marque purement musicale et comme spécifique du *lied*, il se distingue par d'autres signes dans l'ordre du sentiment. Il a d'abord la vertu précieuse, et que peu de formes d'art possèdent au même degré, d'exprimer un idéal également sublime et familier, ou, comme disait Gounod, supérieur et prochain. Admirable tour à tour par l'élévation et par la simplicité, le *lied* allemand ne redoute, ne méprise rien, ni personne. Aucun sujet n'est si haut qu'il n'y atteigne; nul personnage n'est trop humble pour qu'il l'honore. Schumann, et Schubert avant lui, plus que lui peut-être, ont prodigué dans leur œuvre lyrique les témoignages de ce double génie. Que de fois, l'un et l'autre, ils se sont ainsi donnés tout à tous, sans compter ni choisir, avec le même cœur et le même amour! Le Schubert des *Astres* ou de la *Toute-Puissance* devient sans déchoir le Schubert de *la Poste* ou du *Poteau indicateur*, un chef-d'œuvre dont le titre français est bizarre, le sujet trivial et la beauté infinie. Ainsi l'un des plus purs idéalistes de notre art en est également le réaliste le plus sincère, et sa tendresse pour le rêve ou le mystère n'a d'égale que sa passion pour la vérité.

(1) *Revue et Gazette musicale* du 15 janvier 1837.

Réaliste dans toute l'étendue de ce terme, Schubert « a des sons pour les plus subtils sentimens, idées, événemens même et états de la vie. Autant de formes variées revêtent les pensées et les actions des hommes, autant, à son tour, la musique de Schubert (1). »

Mais parmi les actions des hommes et leurs pensées, parmi les états et les événemens de la vie, il semble que les moindres attirent Schubert, l'inspirent et l'émeuvent le plus. Un poétique historien du *lied*, M. Schuré, nous a conté naguère l'aventure du chevalier qui avait trouvé la première violette. Il courut l'annoncer à la duchesse de Bavière. Elle aussitôt se hâte de sortir avec des joueurs de flûte et de violon pour souhaiter la bienvenue à la jeune saison. Mais dans l'intervalle un paysan a cueilli la fleur; il l'apporte en triomphe au préau, l'attache à une branche verte et s'écrie : « Réjouissez-vous, j'ai trouvé l'été. » Dans la musique de Schubert il en est souvent comme dans la légende : ce n'est point le chevalier, mais le paysan qui cueille la première violette et chante l'*Alleluia* de l'avril.

L'art de Schubert et des autres musiciens du *lied* possède encore une qualité, je dirai même une vertu précieuse entre toutes et que Fromentin, parlant des « Maîtres d'autrefois, » a très justement définie « la cordialité pour le réel. » Le réalisme des compositeurs allemands, comme celui des peintres de Hollande ou des romanciers d'Angleterre, est à base non pas d'ironie ou de dédain, moins encore de haine, mais de sympathie et d'amour. Humble et, si l'on veut, petite par l'action ou le personnage, telle mélodie de Schubert est par le sentiment, par la tendresse ou par la pitié, infinie. Y a-t-il une scène plus banale, un plus menu, plus vulgaire incident de la vie quotidienne que le passage du courrier, ou, pour nommer les gens par leur nom, du facteur; que l'attente, même déçue, d'une lettre même ardemment espérée? Voilà tout le sujet de *la Poste*. Mais pour l'élever, et jusqu'au sublime, il ne faut qu'un accent, un cri; et chaque fois que reviennent, sur deux actes admirables, ces deux mots : « *Mein Herz! Mein Herz!* » c'est notre cœur, notre cœur à tous, qui bat d'inquiétude et se brise de chagrin.

Bientôt, sur le même chemin où la trompe du postillon sonne encore, un joueur de vielle paraît. Vieux, sordide, il tourne d'une main défaillante son instrument comme lui misérable. Mais voici qu'au pauvre hère et qu'à sa pauvre machine le génie confère en un moment, en quelques notes, le don mystérieux et sacré. Le mendiant soudain

(1) Schumann.

s'égale aux plus hautes, aux plus grandes parmi les figures immortelles de la douleur. Jérusalem n'était pas plus noble, pleurant elle aussi sur la route, et désormais, non moins que dans le psaume du Roi-Prophète, on entendra toute la souffrance humaine chanter et gémir dans la frêle ritournelle d'un chemineau allemand.

Rien ne borne le domaine du *lied* et son pouvoir. Il règne à la fois sur l'âme et sur la nature, ou l'univers ; il nous prend, il nous tient par le dehors et par le dedans de nous. « *Mehr Ausdruck als Malerei,* » disait le Beethoven de la symphonie *Pastorale :* « plus d'expression que de description. » Le *lied* exprime et décrit tour à tour, quand ce n'est pas en même temps. Schubert et Schumann, les deux maîtres sans pareils du lyrisme allemand, le sont peut-être, l'un d'un lyrisme plus pittoresque, l'autre d'un lyrisme plus intime et plus personnel. Mais ils ont, l'un et l'autre, mêlé, fondu la vie de l'âme et celle des choses dans les plus beaux de leurs chants. Des exemples aussi nombreux que célèbres en témoigneraient. Parmi les chefs-d'œuvre familiers de Schumann, il suffirait de rappeler le cycle entier de *l'Amour du Poète ;* et le *Waldgespräch* (*la Sorcière*), que la cantatrice allemande a fait si mystérieux et si âpre ; enfin cette enivrante *Frühlingsnacht*, qu'elle a comme emportée dans le tourbillon de toutes les brises, de tous les parfums et de tous les désirs du printemps.

Schubert également, alors même qu'il décrit et qu'il peint, a des retours ou des rentrées en soi qui sont admirables. C'est le poignant : « *Mein Herz ! Mein Herz !* » de *la Poste*, que nous citions plus haut. A la fin du *Poteau indicateur*, c'est la strophe suprême et pour ainsi dire intérieure, après les strophes pittoresques ; la strophe assombrie, attristée jusqu'à la mort par la vision ou plutôt par la pensée d'un autre poteau, qui marque à l'horizon non plus du paysage, mais de la vie, un chemin inévitable et sans retour.

D'un bout à l'autre du siècle et jusque chez les maîtres contemporains du genre, les Brahms et les Richard Strauss, les deux courans, ou les deux esprits, se partagent le *lied* allemand. Liszt a donné dans sa *Loreley* (sur les paroles d'Henri Heine) un magnifique exemple de cette harmonieuse dualité. C'est d'abord un tableau que ce *lied*, et puis c'est un poème, presque une méditation. Debout sur un rocher qui domine le fleuve, la fille du Rhin peigne sa chevelure d'or avec un peigne d'or. Elle chante et son chant attire le pêcheur et le perd. Voilà pour l'élément pittoresque, dramatique de la scène, et la musique l'a vivement rendu. Tout est sensible à notre oreille, et presque même à nos yeux. Nous entendons, nous voyons le paysage et la vierge atti-

rante, le fleuve et son murmure, la sirène et sa chanson. Mais quand vient le dénouement et, sinon la morale, au moins la leçon de mélancolie, de malheur et de mort; quand la voix redit plusieurs fois, et chaque fois plus pénétrante, les deux derniers vers :

Und das hat mit ihrem Singen
Die Loreley gethan,

alors il semble bien que la musique entre plus avant en nous, et que la belle devise, ou plutôt la belle démarche de l'âme : *Ab exterioribus ad interiora*, se réalise également dans l'ordre de l'esprit.

Il ne fallait pas moins, pour nous consoler d'un chef-d'œuvre outragé, que tant de chefs-d'œuvre honorés par une admirable interprète. Loin du théâtre, de son appareil ou de son attirail grossier, de ses conventions et de ses mensonges, ce fut pour la musique, et pour elle seule, pour la pure et libre musique, une revanche éclatante. Pas un atome de matière ne vint en ces deux journées corrompre un idéal qui n'eut pour artisan et pour serviteur que le souffle d'une femme. Tantôt léger comme un soupir, tantôt profond comme un sanglot, ce souffle a ranimé en nous, autour de nous, toutes les formes et toutes les forces de la vie. Il a suffi de cette jeune voix pour nous rendre les spectacles disparus et les rêves évanouis, pour nous rouvrir les deux royaumes de l'univers et de l'âme, l'infini de la réalité et celui du mystère.

Und das hat mit ihrem Singen
Die Loreley gethan,

« Et voilà ce que la Loreley a fait avec son chant. »

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin.

Le dernier incident de la quinzaine, et peut-être le plus intéressant, est le discours que M. Waldeck-Rousseau a prononcé au Sénat dans la discussion, ou plutôt à propos de la discussion de la loi sur la construction d'office des maisons d'école. Le bruit avait couru que M. Waldeck-Rousseau cherchait une occasion de distinguer sa politique de celle de son successeur. Il en a saisi une qui était aussi bonne qu'une autre, mais qui avait le défaut d'être tardive. De plus, le discours de l'ancien président du Conseil ne pouvait avoir aucune sanction parlementaire immédiate, puisque l'orateur ne proposait rien, et que, satisfait d'avoir dégagé sa responsabilité, il n'essayait pas d'engager celle du Sénat par un vote.

A-t-il réussi à dégager la sienne propre des conséquences extrêmes que M. Combes a tirées de sa politique? On connaît notre opinion sur ce point. Quand M. Waldeck-Rousseau a fait la loi du 1er juillet 1901, nous avons pressenti et annoncé ce qui s'est passé depuis; cela nous dispense d'y insister maintenant. M. Waldeck-Rousseau soutient qu'on a défiguré et dénaturé sa loi par la manière dont on l'a appliquée. Il a fait le procès, non seulement du ministère actuel, mais de la Chambre. Soit: nous admettons tout ce qu'il a dit à ce sujet; il aurait même pu en dire davantage. La Chambre et le gouvernement ont méconnu des intérêts sacrés; mais cela devait fatalement arriver. S'inspirant de l'esprit des anciens légistes et des procédés des gouvernemens d'autrefois, l'erreur de M. Waldeck-Rousseau a été de croire qu'il pourrait, dans une société où tous les contrepoids ont disparu sous le flot démocratique, limiter son action et l'arrêter exactement au point où il voudrait. Il a fait appel à des principes

tirés d'un ordre de choses disparu; les passions du jour lui ont répondu. Bientôt les congrégations n'ont pas été seules en cause; la persécution s'est tournée contre l'idée religieuse elle-même et contre tout ce qui la représente. Alors le danger lui est apparu. Cette rupture brutale avec notre passé, nos traditions et nos mœurs a fait naître chez lui quelques soucis. « Nous avons une longue histoire, dit-il, nous tenons au passé par les plus profondes racines, et celles-là mêmes qu'on peut croire desséchées conservent encore une sensibilité que la moindre blessure réveille et qui se communique à l'organisme entier. » Ce langage montre que, si M. Waldeck-Rousseau ne sait pas prévoir, du moins il sait voir, ce qui, faute de mieux, est encore quelque chose. Il serait d'ailleurs difficile de dire quel sera l'effet de son discours. Le pays et les Chambres entendront-ils sa parole élégante et sobre au milieu des clameurs qui les assourdissent? Tant mieux s'il en est ainsi. Il reste établi que, dans la pensée du principal auteur de la loi sur les associations, ce n'est pas elle qu'on exécute : on l'a violée dans sa lettre et dans son esprit. Elle n'aurait jamais été votée, si la dernière Chambre avait prévu l'usage qu'on devait en faire. Et c'est une réponse à ceux qui disent que, puisque la loi existe, le gouvernement est bien obligé de l'appliquer.

Si nous prenons le discours de M. Waldeck-Rousseau comme un symptôme, d'autres se sont manifestés depuis quelques jours d'où il semble résulter qu'il y a pour la première fois un peu d'hésitation et de flottement dans la majorité. Sa marche n'est plus aussi assurée, ni sa structure aussi massive. Des résistances imprévues ont eu lieu. Peut-être sommes-nous arrivés à un point d'arrêt qu'on ne pourra plus dépasser. Mais beaucoup de mal a encore été préparé, et M. Combes restera au pouvoir pour le perpétrer pendant les vacances.

Ces observations nous viennent à l'esprit à propos de la loi repoussant en bloc les demandes d'autorisation de quatre-vingt-une congrégations de femmes enseignantes. On savait que le siège de la majorité était fait d'avance, et que rien ne pourrait en conjurer l'inévitable dénouement. Il s'est produit, en effet, mais la majorité ministérielle est tombée à 16 voix, en y comprenant celles des ministres eux-mêmes : et cependant M. Combes avait posé la question de confiance. Le déplacement de 8 voix aurait suffi pour le renverser. En constatant ce résultat, on a cru entendre dans le bloc un craquement de mauvais augure. Les journaux officieux ont poussé un cri d'alarme; l'avenir est devenu incertain. Mais la loi était votée. Avons-nous besoin de dire comment elle a été discutée? Le précédent établi

à propos des congrégations d'hommes a été suivi de point en point. Le gouvernement et la Commission ont présenté à la Chambre un projet de loi visant à la fois toutes les congrégations enseignantes. Le texte du projet portait approbation des demandes d'autorisation, mais l'exposé des motifs et les discours conseillaient de les rejeter : détour ingénieux pour échapper à l'obligation de porter la loi devant le Sénat. Cette obligation est pourtant inscrite dans la Constitution; mais, lorsque la Constitution est une gêne, on la viole ou on la tourne. Quelle sera maintenant la conséquence de cette loi qui, votée par une seule des deux Chambres, n'en est pas moins définitive? C'est que le gouvernement fermera les maisons d'école appartenant aux congrégations supprimées. Les exécutions ne s'arrêteront pas là, car les congrégations autorisées ont, elles aussi, ouvert un grand nombre d'établissemens particuliers, qui sont en instance devant le Conseil d'État pour obtenir par décret le droit de vivre. Le Conseil d'État vient de montrer, en rejetant les recours qui lui avaient été adressés par quelques établissemens indûment fermés par M. Combes, qu'il était aux ordres de celui-ci et qu'on aurait tort de compter dorénavant sur l'indépendance qu'il avait quelquefois montrée à une autre époque. Les écoles d'hommes ont été fermées hier, les écoles de femmes le seront demain, et non seulement celles qui appartiennent réellement à une congrégation, mais encore celles dont les directeurs et les propriétaires auront eu l'imprudence d'y introduire un congréganiste, oui, un seul congréganiste, ce qui prouve une fois de plus, — et nous allons avoir l'occasion d'y revenir, — qu'on poursuit avec la même intolérance les congréganistes, à titre individuel, que les congrégations à titre collectif.

Nous avons auparavant à dire un mot du Livre Jaune publié par M. le ministre des Affaires étrangères, parce qu'il se rapporte, au moins dans sa partie finale, à la question des établissemens scolaires appartenant à des congrégations. C'est une singulière histoire; elle est même amusante dans son origine. Il n'est pas d'usage que notre gouvernement publie un Livre Jaune sur ses négociations avec le Saint-Siège; cela ne s'était pas encore vu. Aussi n'est-ce pas M. Delcassé qui a pris spontanément l'initiative de cette publication; mais les radicaux l'ont exigée de lui impérieusement; ils espéraient y trouver des armes contre le Saint-Siège et s'en servir pour préparer la séparation de l'Église et de l'État, devenue ou redevenue un des points de leur programme qu'ils sont le plus pressés de réaliser. Grande a été leur déception. Depuis que le Livre Jaune a paru, ils gardent sur lui

un silence prudent, et la raison en est simple : c'est qu'il fait le plus grand honneur au gouvernement pontifical, et n'en fait vraiment aucun au gouvernement de la République. Le contraste entre les procédés employés de part et d'autre est encore plus choquant qu'on n'aurait pu le croire. A maintes reprises, le gouvernement de la République sollicite ou provoque l'intervention du Saint-Siège pour modérer la fougue des catholiques français, ou pour contenir le zèle de certains membres du clergé qui se porte à des excès ou à des écarts. L'intervention du Pape s'est produite toutes les fois que nous en avons exprimé le désir, et elle a été presque constamment efficace. Cette constatation était bonne à faire, dans un moment où il est chaque matin question de dénoncer le Concordat. Le Pape a trop fréquemment, hélas! l'occasion de se plaindre; il le fait toujours avec douceur, avec modération, avec dignité, parlant quelquefois de son découragement et de sa lassitude sans que jamais ses plaintes prennent la forme de la récrimination amère, et encore moins de la menace. C'est notre intérêt qu'il invoque, lorsque, par une politique imprudente, nous portons atteinte à ce protectorat catholique en Orient et en Extrême-Orient, que nous détruisons de nos propres mains tout en déclarant y tenir; et c'est encore notre intérêt qu'il met en avant lorsque, en infligeant des échecs éclatans à sa politique de conciliation et d'apaisement, nous diminuons auprès des catholiques de France l'autorité que nous lui demandons si souvent d'exercer sur eux. Le langage de la diplomatie pontificale est digne des meilleurs jours de l'histoire de l'Église; le nôtre a toutes les apparences de l'incohérence et de la mauvaise foi.

L'incident qui, dans le Livre Jaune, a le plus frappé l'attention a trait à l'avis du Conseil d'État du mois de janvier 1902, en vertu duquel une école ouverte par un ou plusieurs congréganistes doit être considérée comme un nouvel établissement ouvert par la congrégation elle-même, quels que soient le propriétaire ou le locataire de l'immeuble et le mode de rémunération du personnel enseignant. C'est de cet avis, rendu en assemblée générale, que s'est récemment inspiré le Conseil d'État statuant au contentieux pour rendre les arrêts auxquels nous avons fait allusion plus haut. Dès qu'il a été connu de lui, le Saint-Siège s'en est ému. Notre ambassadeur, M. Nisard, écrit en date du 29 janvier 1902 : « Le secrétaire d'État m'a parlé de l'impression qu'avait produite au Vatican l'avis récent du Conseil d'État du 23 janvier sur les conditions auxquelles sera soumise désormais l'ouverture de nouvelles écoles congréganistes. Le cardinal Rampolla se montre très préoccupé des conclusions de la haute assemblée, qui lui pa-

raissent en contradiction avec les assurances données par le gouvernement au cours de la discussion de la loi sur les congrégations. Il est à prévoir que l'occasion s'offrira à lui d'aborder de nouveau ce sujet avec moi. » Et M. Nisard demande des instructions sur ce qu'il devra dire. La réponse ne se fait pas attendre; elle porte la date du 4 février 1902. « Le Conseil des ministres, écrit M. Delcassé, a décidé que la loi du 1er juillet 1901 ne devait pas avoir d'effet rétroactif et ne s'appliquait pas aux établissemens scolaires ouverts en vertu de la loi de 1886. Les conclusions du Conseil d'État visées dans votre dépêche du 29 janvier ne les touchent donc pas. C'est un point qui préoccupait vivement le nonce. Monseigneur Lorenzelli a paru très satisfait de la décision du Conseil, que je lui ai immédiatement fait connaître. »

Nous n'examinerons pas si le mot de « décision, » employé ici pour désigner une interprétation de la loi faite par le Conseil des ministres, est correct au point de vue de la langue politique, ni s'il convenait de donner à la communication qui a été faite au Saint-Siège la forme d'un engagement diplomatique. Mais enfin le fait est là, et il est formel. Quelles n'ont pas été la surprise et la douleur éprouvées à Rome lorsque, M. Combes ayant succédé à M. Waldeck-Rousseau, les établissemens scolaires ouverts en vertu de la loi de 1886 et avant la loi de 1901 ont été fermés aussi impitoyablement que les autres ! Le massacre d'écoles auquel s'est livré M. Combes en arrivant au pouvoir n'a rien épargné. Le nonce a demandé des explications à M. Delcassé, qui en a demandé lui-même à M. le président du Conseil. Il faut voir de quelle encre ce dernier a répondu ! M. Combes ne connaît que la loi. L'interprétation restrictive donnée à l'avis du Conseil d'État, il s'en moque. La « décision » du Conseil des ministres, il refuse de s'y arrêter. Il va droit son chemin, écrasant tout sous ses pieds. Lui parle-t-on des congrégations qui n'ont pas fait de demandes pour leurs établissemens parce qu'on leur avait dit que c'était inutile : « Si certaines d'entre elles, écrit-il, se sont laissé guider par des conseillers intéressés à créer autour de cette loi (celle du 1er juillet 1901) une agitation politique, elles doivent en subir les conséquences. » En vain lui dit-on que c'est le Conseil des ministres qui, par sa « décision » communiquée au nonce apostolique, a induit les congrégations en erreur, et que, dès lors, c'est M. Waldeck-Rousseau, c'est M. Delcassé qui se trouvent être les conseillers intéressés à créer une agitation politique contre la loi, M. Combes ne recule pas devant ces énormités. Et il termine sa lettre par des récriminations

violentes contre l'attitude du clergé pendant la période électorale, menaçant de traduire les évêques devant les tribunaux et accusant le Saint-Siège lui-même d'avoir fomenté la discorde par des « excitations imprudentes. » Le Livre Jaune s'arrête là. On ne nous dit pas ce qu'a fait M. Delcassé. Probablement il s'est contenté de communiquer au nonce la « décision » de M. Combes, comme il lui avait communiqué celle de ses prédécesseurs, dont elle prenait la place.

Tout cela est peu glorieux pour nous. On se permet de pareils procédés à l'égard du Saint-Siège parce qu'il est faible : ils n'en sont que plus indignes d'un gouvernement qui se respecterait lui-même. Non seulement le nôtre ne se respecte pas, mais, en publiant des documens aussi compromettans pour lui, il s'est fait à coup sûr peu d'honneur auprès de l'opinion impartiale.

Chaque fois que nous prenons la plume, nous avons à dénoncer quelque persécution nouvelle contre la liberté de l'enseignement. Sommes-nous au bout, au moins pour aujourd'hui? Non: la Chambre vient encore de voter une loi, qui a pour objet d'apporter une gêne de plus à l'exercice de cette liberté. Cette loi n'avait pas été demandée par le gouvernement; elle est due à l'initiative individuelle; mais il s'est empressé d'en prendre les dispositions à son compte. Il s'agissait de savoir ce que devient le congréganiste sécularisé. Rentre-t-il aussitôt dans le droit commun? C'est une grosse question, sur laquelle nos maîtres du jour se divisent, au point qu'on a dit un moment qu'elle pourrait mettre le « bloc » en péril; mais nous ne l'avons pas espéré. Personne ne refuse ouvertement le bénéfice du droit commun au congréganiste sécularisé: les plus hardis ne poussent pas aussi loin la franchise; seulement ils contestent la sincérité de la sécularisation, et c'est par là qu'ils se rattrapent. On leur répond que, s'il y a des sécularisations simulées, ils n'ont qu'à en faire la preuve devant les tribunaux : mais, cette preuve étant difficile à faire, ils aiment mieux chercher des armes ailleurs. La Commission a donc eu l'idée d'interdire provisoirement aux congréganistes sécularisés le droit d'enseigner dans de certaines régions, qui s'étendaient d'abord aux départemens où ils l'avaient exercé et aux départemens limitrophes, et ensuite aux communes seulement. Ainsi un ancien congréganiste ne pourrait pas enseigner, pendant trois ans, dans la commune où il le faisait auparavant, ni dans les communes voisines. Au point de vue des principes, cela est monstrueux pratiquement, c'est une entrave apportée à la liberté, mais ce n'est pas, il faut bien l'avouer, la plus grave de toutes celles qui lui ont été portées depuis quelque temps.

Aussi a-t-on éprouvé quelque surprise en voyant des hommes qui n'avaient pas reculé devant des mesures infiniment plus draconiennes reculer devant celle-là et déclarer qu'ils ne l'admettraient jamais. Nous n'en citerons qu'un, M. Buisson. Il était président de la Commission des congrégations, et a donné sa démission pour combattre la mesure plus librement. Bravo ! avons-nous dit : voilà un homme qui sait ce qu'il veut, phénomène d'autant plus remarquable qu'il l'avait peu su jusqu'alors, et qu'il avait donné à ceux qui suivent d'une manière attentive les évolutions de son esprit le spectacle d'hésitations et de contradictions continuelles. Voir M. Buisson enfin fixé était une chose si rare qu'on en a joui vivement, mais non pas longtemps. M. Buisson s'est réconcilié bien vite avec la Commission en obtenant d'elle qu'elle insérât dans son texte un membre de phrase qui, placé là, n'a aucune espèce de sens, ce qui montre qu'il s'est familiarisé très vite avec les finesses du parlementarisme et avec les apaisemens de conscience qu'on peut y trouver à bon marché. Le texte de la Commission portait que, pendant l'intervalle de trois ans à partir de la fermeture d'un établissement congréganiste, tout établissement de même nature qui s'ouvrirait dans la commune ou dans les communes limitrophes serait réputé établissement congréganiste, si les fonction de direction ou d'enseignement étaient exercées par un ou plusieurs membres de l'établissement fermé. Après les mots ! « pendant le délai de trois ans à partir de la fermeture d'un établissement congréganiste, » M. Buisson a obtenu qu'on ajoutât ceux-ci : « et sauf la preuve contraire. » La preuve contraire de quoi ? On n'en sait rien, on ne peut que se livrer à cet égard à des conjectures. M. Buisson a-t-il voulu dire que l'ancien congréganiste serait obligé de faire la preuve de la sincérité de sa sécularisation ? Nous l'avons cru d'abord, mais, la loi ayant pour objet spécial d'interdire l'enseignement pendant un certain temps et dans certaines communes à tout congréganiste sécularisé, il semble bien qu'elle lui impose, dans tous les cas, ce changement de domicile comme la preuve naturelle et la plus convaincante de sa sincérité. Quand un ancien congréganiste aura changé de commune, il pourra se dire en règle avec la loi : dans le cas contraire, il ne le sera pas, et on ne comprend pas de quoi il pourra fournir une preuve devant les tribunaux. Tout cela est d'une complication et d'une obscurité inextricables, mais a suffi pour contenter M. Buisson, qui est redevenu aussitôt le plus fougueux défenseur de la loi. Il a même poussé la fougue jusqu'à la calomnie, en disant que les congrégations enseignaient aux enfans à mentir. La droite et le centre ont protesté

avec indignation, et le bruit a été tel que M. Buisson n'a pas pu continuer son discours. Il l'a repris plus tard, ou plutôt il a essayé de se reprendre lui-même et a donné plusieurs explications de ce qu'il avait voulu dire, chacun pouvant choisir celle qui lui conviendrait le mieux. Nous n'en choisirons aucune, et nous contenterons de trouver regrettable qu'un homme comme M. Buisson se laisse entraîner à des incorrections de langage auxquelles cette Chambre elle-même n'est pas habituée.

La séance a d'ailleurs été d'une violence extrême. Devant l'intolérance de la majorité, qui voulait voter sans discuter, presque toute la minorité s'est retirée. La majorité, restée à peu près seule dans la salle des séances, a voté tout ce qu'elle a voulu, c'est-à-dire la proposition de la Commission; puis un contre-projet de M. Modeste Leroy auquel la Commission et le gouvernement ont enlevé ce caractère d'opposition en l'adoptant; puis une motion de M. Buisson. Mais ce serait perdre son temps que de raconter tous ces incidens confus, bruyans et vides. Le contre-projet de M. Modeste Leroy, remanié en cours de séance, impose l'obligation du certificat d'aptitude pédagogique aux directeurs et aux directrices des écoles libres. On en a fait d'abord l'article 2 de la loi, puis on l'a rattaché à l'article 4 de la loi de 1886, ce qui était une manière de s'en débarrasser. Sans examiner en elle-même la question du certificat d'aptitude pédagogique, il est clair qu'elle était mieux à sa place dans une loi sur l'enseignement que dans une loi relative à la sincérité des sécularisations. La Commission et le gouvernement ont réussi à faire voter celle-ci pure de tout alliage : c'est maintenant au Sénat de se prononcer.

Que fera-t-il ? Il y a quelques jours, il aurait très vraisemblablement ratifié le vote de la Chambre; c'est beaucoup plus incertain maintenant. Les deux Chambres aiment naturellement à marcher d'accord. Or, le Sénat croyait le ministère plus solide à la Chambre et a été étonné de le voir réduit à 16 voix de majorité; et la Chambre croyait le ministère plus sûr du Sénat et a été ébranlée dans cette confiance par le discours de M. Waldeck-Rousseau. On annonce que la Commission des congrégations ne se pressera pas de rapporter le projet, et que les vacances ajourneront tout. Cela est significatif. Pendant ces vacances, le gouvernement continuera son œuvre, et c'est seulement à la rentrée des Chambres qu'on pourra mesurer les conséquences des coups qu'il aura portés. Il est possible qu'alors, ayant d'ailleurs terminé ses exécutions, il se retrouve beaucoup moins fort qu'il ne paraît encore l'être aujourd'hui.

Nous n'avons pu qu'annoncer, il y a quinze jours, le crime effroyable qui venait de rendre vacant et d'ensanglanter le trône de Serbie. Depuis, des détails nombreux et probablement encore incomplets ont été donnés sur la sombre tragédie de Belgrade, et ils ont été si atroces que l'horreur ressentie n'a fait qu'augmenter. Alexandre et Draga ont été assassinés dans des conditions qui excluent pour les meurtriers toute admission de circonstances atténuantes. Au reste, ils n'en cherchent pas, et ce qu'il y a de plus déconcertant peut-être que le crime lui-même, c'est l'espèce de candeur indécente avec laquelle ses auteurs en ont pris au premier moment la responsabilité. Il semblait qu'ils n'eussent fait rien que de naturel, et ce que tout le monde aurait fait comme eux dans des circonstances analogues. La seule excuse, ou plutôt la seule explication qu'ils aient donnée est que, voulant se débarrasser d'une dynastie devenue impopulaire, ils n'avaient pas d'autre moyen d'y réussir. L'armée seule pouvait faire le coup; donc elle devait le faire. Les officiers qui s'en sont chargés ont été présentés comme de grands citoyens et des héros. Le premier acte de la Skoupchtina, lorsqu'elle a été réunie, a été de remercier l'armée; la première parole qu'a prononcée le nouveau roi a été pour la féliciter de sa fidélité. Une conspiration de caserne, aboutissant à un lâche attentat accompli la nuit et à une boucherie sauvage, a été présentée comme un acte libérateur. Cela étonne et épouvante. C'est un cauchemar dont il est impossible de se délivrer. Puis une réflexion s'impose à l'esprit, à savoir que nous avons tort sans doute, nous autres Occidentaux, de juger des affaires orientales avec nos idées et nos sentimens d'hommes civilisés. Nous avons affaire à des gens qui se massacrent traditionnellement les uns les autres depuis un grand nombre de générations. A Belgrade, ce sont deux familles; ailleurs, ce sont des populations de races différentes. Les Turcs ont massacré plus que les autres, parce qu'ils sont les plus forts : il n'est pas prouvé que les autres ne massacreraient pas autant qu'eux s'ils jouissaient du même avantage. Le contraire paraît même probable. Les Serbes sont des chrétiens : on vient de voir ce qu'ils sont capables de faire avec une parfaite quiétude de conscience. L'imagination voudrait se détourner de ce spectacle, mais il faut bien que la pensée s'y reporte, puisque les événemens de Belgrade peuvent avoir un jour ou l'autre de l'influence sur la situation des Balkans.

Aussitôt élu, Pierre Karageorgevitch a parlé en roi : nous voulons dire qu'il a mis l'épithète de « royal » au bout de toutes ses phrases. Il a assuré la Providence de sa gratitude royale, comme aussi son

armée et ses sujets de sa royale protection. Ce langage est habituel en pareilles circonstances; mais, quand on songe à ce qu'ont eu de spécial celles qui ont précédé et amené son avènement au trône, on se demande s'il n'aurait pas bien fait de modifier quelque peu les formules usuelles. Enfin, le voilà roi : que va-t-il faire ? C'est ici que la difficulté commence. Parmi les premières félicitations qu'il a reçues, nous ne comptons pas celles du prince de Monténégro, qui est son beau-père, ni du roi d'Italie, qui est son beau-frère. Dans le reste du monde, Pierre Ier n'a trouvé que deux souverains qui aient mis de l'empressement à le complimenter; il est vrai que ce sont les plus importans pour lui, parce que ce sont ceux qui peuvent avoir le plus d'influence sur ses destinées : l'empereur de Russie et l'empereur d'Autriche. Le télégramme du Tsar a dû, au premier abord, remplir le nouveau souverain d'une joie sans mélange; il n'y avait là aucun mot malsonnant, aucune réserve déplaisante. Si le roi Pierre a été satisfait de la cordialité de ce télégramme, l'Europe a été surprise de sa précipitation. Mais le revers de la médaille n'a pas tardé à apparaître.

Le *Messager du Gouvernement* a publié, à Saint-Pétersbourg, un communiqué dont voici le passage saillant : « Tout en saluant l'élection du nouveau monarque, descendant d'une glorieuse dynastie, et en souhaitant un succès complet au chef de la nation serbe, coreligionnaire de la Russie, le gouvernement impérial ne peut s'empêcher d'exprimer l'assurance que le roi Pierre Ier fera preuve de justice et d'énergie en prenant avant tout des mesures pour soumettre l'abominable forfait à une enquête et pour punir sévèrement les hommes déloyaux et criminels qui se sont souillés d'un régicide. Toute l'armée serbe ne peut naturellement pas être rendue responsable de ce crime qui indigne la conscience publique; mais il serait dangereux pour la tranquillité intérieure de la Serbie qu'un coup d'État accompli violemment par des militaires ne fût pas expié par le châtiment nécessaire. Si cette punition n'était pas infligée, une pareille omission exercerait sûrement une influence fâcheuse sur les relations de tous les États avec la Serbie et créerait de graves difficultés au gouvernement naissant de Pierre Ier. » Les Serbes ont été très étonnés en lisant cette note : nous parlons de ceux qui l'ont lue, et ce n'est pas la majorité, car elle n'a pas été publiée par leurs journaux. Eh quoi! l'Europe n'admirait pas leur héroïsme? Bien plus! l'empereur Nicolas employait les expressions les plus dures contre « les hommes déloyaux et criminels » qui avaient indigné la conscience universelle et auxquels il était nécessaire d'in-

fliger un châtiment. C'était à ne pas y croire. Bientôt est arrivé le télégramme de l'empereur d'Autriche. « Puisse-t-il être accordé à Votre Majesté, disait François-Joseph, d'accomplir avec succès la noble mission qui lui est confiée, en rendant la paix, la tranquillité et la considération au malheureux pays qui a été si cruellement éprouvé par une série de bouleversemens intérieurs, et en le relevant de la chute profonde qu'il a faite aux yeux du monde civilisé par suite du crime odieux et généralement abhorré qu'il a commis récemment! » L'empereur François-Joseph ne demande pas aussi catégoriquement que la note russe le châtiment des coupables, mais il qualifie le crime dans des termes non moins sévères, et il invite le nouveau roi à rendre à son pays la considération qu'il a perdue. Cela est pénible à entendre, il faut l'avouer. Quant aux autres gouvernemens, ils n'ont rien dit, et se sont contentés d'interdire à leurs représentans d'assister à l'entrée du nouveau roi dans sa bonne ville de Belgrade et à la réception qui a suivi. Les représentans de la Russie et de l'Autriche y ont seuls figuré, le premier en uniforme, le second en redingote, nuance vraiment diplomatique. Cette abstention des autres puissances, grandes et petites, paraît avoir été déterminée par celle de l'Angleterre. Interrogés à la Chambre des communes et à la Chambre des lords, M. Balfour et lord Lansdowne ont dit que le gouvernement britannique s'était d'abord demandé s'il n'y avait pas lieu de rappeler son agent : il avait pensé ensuite qu'il valait mieux le laisser en situation d'observer les événemens et de protéger les intérêts de ses nationaux. Toutefois il ne devait pas se prendre au-devant du roi et finalement il a été invité à prendre un congé. Les autres puissances ont plus ou moins suivi cet exemple. Le roi Pierre Ier, en arrivant à Belgrade, n'a pas senti l'Europe autour de lui.

Il aurait été encore préférable, à notre sens, que toutes les Puissances retirassent leurs agens le lendemain de la nuit sanglante, car ils n'étaient plus accrédités auprès de personne. Cela aurait mieux valu, non seulement par respect pour la morale naturelle qui venait d'être outrageusement violée, mais peut-être même dans l'intérêt du futur gouvernement de Serbie. On lui demande en effet de châtier les assassins d'Alexandre et de Draga : comment le pourrait-il faire? La Skoupchtina les a couverts d'une amnistie ; le gouvernement qui s'est immédiatement installé aux affaires était certainement leur complice; et qui sait où s'arrêteraient ces complicités, si les meurtriers, devenus des accusés, se mettaient à parler? Si on voulait l'expiation du crime, il fallait rompre résolument tous rapports avec le pays où il

avait été commis et qui en avait accepté la responsabilité, jusqu'au jour où une réparation jugée suffisante aurait eu lieu. Alors la Serbie aurait compris la réprobation dont elle était l'objet, et peut-être aurait-elle fait quelque effort pour reconquérir cette « considération » que, d'après l'empereur d'Autriche, elle a perdue. Mais, si l'on reste en relations avec un gouvernement encore couvert de sang, si l'on maintient des représentans diplomatiques auprès de lui, si l'un d'eux assiste aux fêtes de l'entrée du roi en uniforme et si un autre se contente d'ôter le sien, si le roi, avant d'avoir encore rien fait, reçoit de l'empereur de Russie le grand cordon de Saint-André, cette attitude équivoque n'est certainement pas de nature à réveiller, dans des consciences endormies, le remords du crime accompli.

Dans ces conditions, la Serbie se sent à moitié pardonnée. Elle est autorisée à croire que la raison d'État l'emportera sur les scrupules des Puissances et les étouffera bientôt. Après qu'on lui a donné cette impression, il faut avoir la franchise de dire que demander au roi Pierre de châtier les assassins d'Alexandre et de Draga est lui demander l'impossible. Il serait assassiné lui-même, s'il essayait de le faire. Peut-être éloignera-t-il de lui, pendant quelque temps, les principaux assassins, s'il les découvre, ce qui n'est pas sûr, car ceux qui, le lendemain du crime, se vantaient d'avoir porté les premiers coups, sont devenus aujourd'hui plus prudens; mais un châtiment qui ne serait pas en rapport avec le forfait, et qui ressemblerait à une simple punition militaire, ferait plus de mal que de bien. Au point où en sont les choses, on ne voit pas comment Pierre Ier, désarmé par ses nouveaux sujets, qui ont pris soin d'amoindrir la couronne avant de la déposer sur sa royale tête, et sans appui sérieux en Europe, pourrait remplir la tâche à laquelle on le condamne. C'est avec le temps qu'il pourra conquérir l'estime du monde, s'il la mérite par les qualités de son gouvernement; mais on ne voit pas aujourd'hui où il trouverait un officier pour arrêter ceux qui se sont rendus coupables des meurtres du 10 juin. Dans cet Orient où tant d'autres attentats ont été commis, quelquefois même sur des populations tout entières, celui de Belgrade laissera un souvenir mêlé d'épouvante et de dégoût; on ne cessera pas de le flétrir au nom de la morale; mais il restera impuni.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LES
GARANTIES DE NOS LIBERTÉS

LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE

Nous vivons en vérité, dans une étrange quiétude. Les lois pénales, dont l'application est destinée à faire régner l'ordre dans la société, qui punissent la violence contre les propriétés et les personnes, qui frappent le voleur, l'escroc et le faussaire, qui châtient celui qui blesse aussi bien que celui qui tue, ces lois qui semblent avoir tout prévu, n'ont rien établi d'efficace contre les atteintes portées au préjudice du citoyen au nom de l'État ou de ses mandataires. Qu'un voisin usurpe son champ, le propriétaire est assuré de trouver des juges. Qu'un incendiaire mette le feu à son bois, qu'une bande pille sa maison, il appelle les gendarmes, qui accourent à son aide, et la certitude qu'il a de les voir accourir est le caractère propre d'une société réglée. Mais, qu'il s'agisse d'un délégué de l'autorité, d'un commissaire de police agissant par ordre supérieur, que ce fonctionnaire s'empare d'un immeuble, l'occupe, ou le ferme, appose les scellés et enlève les clefs, qu'il procède à une arrestation, qu'il opère une visite domiciliaire, qu'il emporte les papiers les plus intimes, les lettres les plus précieuses ou les plus banales, qu'il saisisse toute une correspondance à la poste, qu'il éveille par ses

actes les soupçons les plus injurieux et porte un préjudice considérable à la réputation ou aux affaires, le citoyen lésé ne pourra invoquer que des textes douteux, une jurisprudence contestée, et la réparation, s'il peut jamais l'obtenir, sera aussi tardive qu'inefficace.

C'est là une situation intolérable, et qui, pourtant, se prolonge depuis un siècle. Il est plus que temps de l'examiner, en indiquant son origine; en constatant la nature du mal; et en recherchant, surtout, le remède qu'il comporte.

I

Ceux de nos contemporains qui protestent contre les actes dont nous sommes témoins, depuis un an, obéissent à l'indignation la plus légitime et accomplissent un devoir. Ils ont raison de dire que jamais le pouvoir n'a agi avec plus de brutalité; que les projets de lois sont inspirés et imposés par l'esprit sectaire; que, grâce à de misérables raffinemens, la procédure parlementaire, destinée à protéger la liberté de discussion, est mise en œuvre pour l'étouffer; que le Parlement, transformé en cour de justice, refuse le droit d'être défendus à ceux qu'une majorité intolérante a d'avance condamnés; que les lois, votées avec une coupable étourderie, contiennent des pièges; que le gouvernement, non content d'obtenir des Chambres des lois violentes, en aggrave la portée en les violant, et qu'ainsi la puissance publique, dont la tâche est d'entretenir la paix, trahit sa mission en portant le trouble dans les âmes et la guerre dans les rues. Tout cela est vrai et nul ne peut le nier. Mais si, dans leur émotion, ceux qui se plaignent vont jusqu'à dire qu'avant le gouvernement actuel, il existait des lois protectrices de la liberté individuelle et de l'inviolabilité du domicile, et que ces lois sont méconnues, nous nous permettrons de répondre qu'ils sont victimes d'une complète illusion : portant en eux-mêmes un idéal de justice, ils croient le voir dans notre législation, tandis que nos Codes, nos Lois organiques, et notre Constitution n'ont rien fait pour élever autour de nous un rempart qui protège nos personnes.

Pour qui essaye de réfléchir, de s'éloigner de l'arène afin de regarder d'un peu plus haut la mêlée, il est peut-être heureux que nous subissions une si brutale application des lois. Il n'y a plus d'illusion possible. Le voile est déchiré. S'il y a encore

dans notre race, faite de loyauté et de franchise, quelque respect du droit, nous assisterons avant peu à un effort pour introduire dans nos institutions des garanties. Déjà, de divers côtés, des propositions de lois sont déposées, des études entreprises, des livres publiés qui révèlent des préoccupations auxquelles nous n'étions pas habitués (1).

Mais, s'il faut aider, par tous les moyens qu'offrent la parole et la presse, à ce mouvement tout nouveau des esprits, il est également nécessaire de mesurer à quel ennemi nous avons affaire. Ceux qui croient à une réforme aisée, semblable à toutes celles qu'ont vues nos révolutions plus ou moins superficielles, n'ont pas la moindre notion du sens de notre histoire.

Les droits individuels, en France, ont toujours été très faibles. Tout notre développement national, qui présente une suite incomparable, nous montre l'effort de vingt générations voulant assurer l'ordre et l'unité. Pendant sept cents ans, de Hugues Capet à Louis XIV, nous assistons aux manifestations les plus variées d'une même idée poursuivie par l'accord commun du roi et du peuple, l'un et l'autre voulant substituer au fractionnement de tous les pouvoirs leur concentration, l'un et l'autre rêvant l'unité qui aboutira à la monarchie administrative, c'est-à-dire à la constitution de l'État sous sa forme la plus puissante. A cet objet, le Tiers État était prêt à tout sacrifier, même ses droits, tant il était convaincu que, son seul ennemi étant la diversité et l'oppression féodales, le roi, résolu à contenir la noblesse, serait toujours son allié. Tandis qu'en Angleterre, les barons, soutenus par le peuple, montaient à l'assaut de la royauté, limitaient ses pouvoirs et devenaient populaires parce qu'ils défendaient la liberté de chacun qui formait les libertés de tous, en France, l'idée générale absorbait tout; nul souci de l'individu et de ses droits : du XIIIe au XVIe siècle, dans la crise de notre formation moderne, la création d'un pouvoir fort, mettant fin à toutes les diversités locales, est une idée fixe. La poursuite des

(1) Il faut consulter les lectures à l'Académie des Sciences morales et politiques de M. Morizot-Thibault, substitut au Tribunal de la Seine, sur *l'Habeas corpus français* (*Comptes rendus* de 1903) et l'étude qu'il a consacrée à *l'Action du pouvoir sur les magistrats* (in-8°, Maresq, 1902). Voyez également : *la Liberté individuelle*, par M. Henri Coulon, avocat à la Cour d'appel (in-8°, Marchal, 1901). Le projet de loi présenté par M. de Ramel et rapporté par M. Cornudet (de Seine-et-Oise) mériterait toute l'attention du législateur, s'il songeait moins aux passions, et plus aux véritables intérêts du pays (séance du 12 juin 1901).

garanties qui font un peuple libre n'apparaît que comme le résultat d'une volonté intermittente qui interrompt de date en date la prescription, empêche l'oubli en montrant un idéal, honore l'élite, réserve l'avenir, mais ne fonde rien.

On a dit que les mœurs étaient plus fortes que les lois : elles se sont montrées plus fortes que les révolutions. Ni 1789, ni les constitutions qui l'ont suivi, n'ont tenté d'établir les droits de l'individu sur des bases solides. La génération qui faisait la Révolution avait de plus pressans soucis : faire triompher le vœu héréditaire du Tiers État en proclamant l'égalité civile, assurer la participation du pays à ses propres affaires en décrétant le vote annuel de l'impôt et la délibération des lois par les représentans du peuple, voilà les principes qui, depuis 1815, n'ont pas été contestés.

Mais la liberté individuelle, qu'a-t-elle gagné depuis l'ancien régime?

Elle a été partout proclamée, inscrite dans nos constitutions, écrite dans nos codes, mais, en réalité, elle était méconnue. Les textes n'ont été qu'une apparence : derrière cette façade, le monument n'existait pas; c'était un mensonge officiel. Les cahiers des États généraux avaient été unanimes, et Clermont-Tonnerre, rendant compte à l'Assemblée constituante des vœux qu'ils contenaient, avait pu dire : « La nation réclame, dans toute son étendue, la liberté individuelle. Les agens de l'autorité sont responsables. La liberté individuelle est sacrée. » Les rédacteurs de la *Déclaration des droits* s'imaginèrent qu'ils avaient trouvé une formule précise en disant : « Nul ne peut être arrêté ou emprisonné qu'en vertu de la loi, avec les formes qu'elle a prescrites et dans les cas qu'elle a prévus (art. 17). » Vaine promesse, qui ne présente en elle-même aucune valeur; qui est rassurante si la loi est précise, si les formes sont protectrices, si les recours sont assurés; qui ne met obstacle à aucune violence légale; qui laisse passer les décrets de la Convention comme les prisons d'État du premier Empire, les cours prévôtales aussi bien que la loi de sûreté générale.

N'essayons donc de trouver des garanties ni dans des textes accumulés à l'heure où, entre les prisons et l'échafaud, les accusés n'avaient d'autre juge que le Tribunal révolutionnaire; ni dans les décrets du Consulat, alors que la constitution de l'an VIII investit le gouvernement du droit d'arrestation « par

mesure de police, » ni dans les codes de l'Empire ; qui organise à grand bruit, au sein du Sénat, une commission de la liberté individuelle, afin de faire oublier l'établissement de huit prisons d'État ; ni sous la Restauration, où les lois du 29 octobre 1815 et du 26 mars 1820 confèrent au pouvoir le droit d'arrêter et de détenir, sans renvoi devant les tribunaux, les individus inculpés de certains délits politiques, ni, enfin, sous le second Empire où, en pleine paix, six ans après le coup d'État, la loi du 27 février 1858 permettait « d'interner ou d'expulser du territoire, par mesure de sûreté générale, » toute une catégorie de Français « que des faits graves signaleraient de nouveau comme dangereux pour la sûreté publique. »

Il ne s'agit pas ici d'évoquer ces souvenirs pour la satisfaction de montrer quel démenti donnent aux plus pompeuses déclarations les passions de parti à l'heure où elles triomphent. Ce qu'il faut retenir, c'est que chaque gouvernement a cru de bonne foi, lorsqu'il se sentait le maître du pays, qu'il accomplissait son devoir, et qu'en suspendant la liberté individuelle, il assurait le salut public. Et, ce qui est bien autrement grave, en chacune de ces crises, au moment où le Consulat, l'Empire, la Restauration prenaient ces mesures extrêmes, l'opinion publique les absolvait !

Ne cherchons pas ce que l'opposition, devenue triomphante, a dit, quelques années plus tard, d'actes qu'elle s'attachait à flétrir. Prenons la date de ces décrets, de ces lois ; et constatons que le premier Empire était indiscuté ; que les ministres de la Restauration disposaient dans les Chambres de majorités imposantes, que les plébiscites assuraient au second Empire la force d'une quasi-unanimité, et que la violation de la liberté individuelle n'a été, pour aucun de ces gouvernemens, ni la cause de la chute, ni le grief populaire.

La masse de la nation est presque toujours du côté du pouvoir ; elle n'aime pas les victimes ; ses regards s'en détournent ; elle y voit une tristesse et une impuissance ; elle aime avant tout la force et elle a la passion de l'autorité. Elle est enivrée de la toute-puissance de l'État. Quand on lui parle de limiter les droits des fonctionnaires, elle sent se réveiller en elle, par une sorte d'atavisme, d'anciennes ardeurs qui la poussaient jadis à fortifier les droits du roi et à les augmenter sans cesse par une sorte d'épargne héréditaire dont, grâce au dogme pro-

clamé de la souveraineté du peuple, le capital lui est échu.

Il est donc permis d'affirmer que la défense de la liberté individuelle, la recherche d'une garantie protégeant les droits des citoyens sont les soucis, non de la foule, mais de ceux qui prévoient et qui pensent.

II

L'origine du mal ne suffit pas à nous éclairer, il faut voir quelle est sa nature.

On a dit, sous une forme qui est devenue un axiome, que la liberté des citoyens n'était jamais plus menacée que dans les procès criminels.

Cette vérité éclate quand on mesure les pouvoirs du juge d'instruction; tous ceux qui étudient nos lois et qui les jugent n'hésitent pas à les trouver exorbitans: du jour où il est saisi par le réquisitoire du parquet, il a le droit de lancer des mandats d'arrestation, non seulement contre l'inculpé désigné, mais contre tout individu; il peut requérir tout agent de les mettre à exécution par tous les moyens (1).

Le mandat de dépôt, signé de lui, est le point de départ d'une détention préventive dont lui seul fixe la durée. Contre la prolongation de l'instruction, aucun recours ne s'ouvre, car nul ne peut appeler recours une supplique au procureur général ou au garde des Sceaux. Pour se pourvoir, il faut que le juge ait rendu une ordonnance. Or, un mandat d'arrestation ou de perquisition, une visite domiciliaire, une saisie de lettre à la poste, ne constituent pas en eux-mêmes des actes susceptibles de recours légal et direct devant la Chambre des mises en accusation. Le nombre d'actes que peut prescrire un magistrat instructeur, sans que s'ouvre pour l'inculpé ou pour les tiers un moyen de les contester et de s'en plaindre, est véritablement effrayant. Un des

(1) Depuis trois mois, nous voyons sur tout le territoire se faire des expéditions militaires contre des couvens : procureur de la République, juge d'instruction, sous-préfet, commandant de gendarmerie, bataillon d'infanterie, arrivent de nuit devant une abbaye; les sapeurs du génie attaquent la porte à la hache ou à la dynamite; on fait le siège du monastère; on le prend d'assaut; on l'envahit et on saisit les religieux à la chapelle. C'est l'exécution pure et simple d'un mandat d'amener lancé par le juge d'instruction contre des religieux. Il n'y a pas d'exemple plus frappant de ce que la violence et l'absolu peuvent tirer d'un texte de loi. Les garanties n'ont d'autre but que de limiter l'usage des lois au point où elles deviennent un intolérable abus.

premiers criminalistes de notre temps, M. Faustin Hélie, avait raison d'en être épouvanté, et il n'est pas un magistrat, digne de ce nom, qui, s'il a été investi de ces fonctions, hésite à avouer qu'il n'est pas, pour la conscience, de poids plus redoutable. Maîtres de la liberté individuelle par les mandats, des propriétés par les saisies, du secret des familles par les lettres interceptées, les juges d'instruction ont, dans leurs mains, la personne des citoyens, leur honneur et leur vie

Tous ces pouvoirs ont été dévolus au juge, parce qu'en qualité de magistrat inamovible, il inspire confiance; interprète des lois, il appartient à un corps chargé de les appliquer ; son devoir est de les connaître; sa mission, d'étudier les hommes et les faits. On répète que la garantie du juge est son indépendance : il est plus vrai de dire qu'en dehors des qualités morales, des vertus de caractère qui seules font le juge, la garantie la plus efficace est le lien entre les membres d'une même compagnie judiciaire; l'abus de pouvoir que, par ambition, oserait concevoir un isolé, un juge ayant l'esprit de corps n'a pas l'audace de l'accomplir.

Que penser alors d'une loi qui investirait de tous les pouvoirs du juge d'instruction des fonctionnaires politiques?

C'est pourtant ce qu'a fait la législation française depuis cent ans ! Tout ce que peut le juge d'instruction, tous les droits que nous venons d'énumérer et dont l'étendue fait trembler, les 86 préfets de France les possèdent personnellement : mandats d'arrestation, visites domiciliaires, saisies de lettres, ils peuvent, d'un trait de plume et sous leur signature, tout prescrire, tout ordonner. Rien ne les a préparés à user de nos lois criminelles. et ils ont tous les pouvoirs du juge d'instruction. Ne relevant que du ministère de l'Intérieur, recevant ses ordres, n'étant que des agens d'exécution, ils ont en mains la liberté des citoyens; personnages politiques, ils dépendent des ministres les plus éphémères, et n'ont pas l'idée d'une résistance possible ; que le ministère soit entre les mains de violens et de sectaires, il n'y a pas de limite aux actes de persécution qui peuvent être accomplis.

L'article 10 du Code d'instruction criminelle est ainsi conçu :

« Les Préfets des départemens et le Préfet de police à Paris pourront faire personnellement, ou requérir les officiers de

police judiciaire, chacun en ce qui le concerne, de faire tous actes nécessaires à l'effet de constater les crimes, délits et contraventions et d'en livrer les auteurs aux tribunaux chargés de les punir. »

Ce texte, qui ne prête à aucune équivoque, qui investit les préfets d'un droit personnel et illimité, a été précisé avec plus de clarté, s'il est possible, par la jurisprudence (1), qui a déclaré que le préfet pouvait accomplir tous les actes qui sont de la compétence du juge d'instruction.

A cet article du Code se rattache toute une histoire, qui contient l'image et le résumé de nos révolutions.

Parmi nos législateurs de la Révolution, dès le début, nous voyons deux tendances. Les uns croyaient au droit, les autres à la force. A ceux qui voulaient inscrire dans la législation nouvelle des textes protégeant la liberté répondaient les défenseurs de mesures qui permettaient de la violer : ils soutenaient que la sécurité publique serait en péril si le gouvernement n'était investi des moyens d'assurer l'ordre en échappant aux prescriptions de lois libérales par des actes de haute police. Tout d'abord, l'inspiration de 1789 l'emporta : les lettres de cachet venaient d'être supprimées. La Constitution de 1791 contient la prescription la plus formelle : « Nul homme, disait-elle, ne peut être saisi que pour être conduit devant l'officier de police, et nul ne peut être mis en arrestation ou détenu qu'en vertu d'un mandat des officiers de police, d'une ordonnance de prise de corps d'un tribunal, d'un décret d'accusation du Corps législatif, dans le cas où il lui appartient de le prononcer, ou d'un jugement de condamnation à prison. »

L'énumération était précise ; mais les meilleures lois sont impuissantes contre l'anarchie générale : quand le désordre est partout, on s'en prend à elles de ce qu'elles ne peuvent empêcher.

En 1791, il se trouvait des royalistes qui assuraient que le droit d'arrestation aurait permis à la royauté d'enrayer la Révolution. Chaque parti croyait si bien à la force, que la Convention inscrivit dans la Constitution de l'an III le droit, pour le pouvoir exécutif, de détenir les individus suspects de quelques machinations contre le gouvernement ; mais on limitait ce droit

(1) Voir notamment les arrêts Coëtlogon, de 1853. *Dalloz périodique*, 1853.

à deux jours seulement ; à l'expiration de ce délai, l'officier de police devait être saisi.

Au milieu des violences et du sang, il n'y avait plus de lois. Quand elles reparurent, le Consulat leur demanda le droit d'arrêter et de *détenir pendant dix jours* les individus coupables de conspiration contre l'État (art. 46 de la Constitution de l'an VIII). Deux ans plus tard, le Premier Consul, jugeant le délai insuffisant, décida que le maintien en prison peut être illimité et chargea le Sénat de fixer, par des décisions spéciales, la durée de la détention (art. 55 du Sénatus-consulte organique du 15 thermidor an X). A l'avènement de l'Empire, la protection de la liberté individuelle est solennellement confiée au Sénat, auquel pourra s'adresser tout individu se plaignant de sa détention (Sénatus-consulte du 28 floréal an XIII). Étrange ironie, à l'heure où allaient s'élever huit prisons d'État !

Ni la faculté des dix jours, ni la complaisance du Sénat ne suffisaient à l'omnipotence impériale. Dès les premières délibérations du Code d'instruction criminelle, nous voyons naître la pensée de mêler les préfets à l'administration de la justice. Au sein du Conseil d'État, Cambacérès, Treilhard, l'Empereur lui-même, parlaient à tout propos de la séparation des pouvoirs : ce principe, invoqué sans cesse afin de protéger l'administration contre l'immixtion de l'autorité judiciaire, était méconnu quand il fallait protéger le juge contre l'ingérence des préfets. L'article 10 avait tous les mérites : il donnait à la puissance administrative l'initiative de l'action judiciaire ; l'investissait d'une concurrence de juridiction ; et, sous cette apparence régulière, qui semblait la rattacher à une hiérarchie, il ménageait tous les moyens d'exécuter, sur toute l'étendue du territoire, sans se soucier des procureurs généraux, les ordres du ministère de la Police.

Avec la chute de l'Empire, commença le déclin du pouvoir préfectoral. L'avènement du gouvernement constitutionnel, l'adoucissement progressif des mœurs, le rapprochement des distances, les désordres publics de plus en plus rares avaient peu à peu changé le caractère du préfet : représentant du gouvernement, il administrait du fond de son cabinet et ne conservait de ses qualités militantes que ce qu'il fallait pour descendre de temps à autre dans l'arène électorale. Mais le péril des lois arbitraires est de ne pouvoir se laisser oublier : l'arme était en réserve ; il suffisait qu'elle fût prête à servir pour que, sur l'ordre du mi-

nistre de l'Intérieur, elle fût tirée de l'arsenal. La monarchie de Juillet. qui n'en usa pas, eut le tort de croire à la désuétude : c'est l'illusion et la faute des gouvernemens honnêtes. L'Empire s'en servit largement, mais, grâce au silence universel, il n'en resta nulle trace : seuls, les magistrats se souviennent que, parmi les envois quotidiens de détenus arrêtés par la Préfecture de police, ils en trouvaient dont l'arrestation remontait à quatre, cinq, dix et vingt jours, toute une information ayant été conduite après les arrestations par l'initiative des commissaires. Mais l'arbitraire n'émeut personne, — c'est, il faut le reconnaître, une faiblesse de tous les temps, — lorsqu'il porte sur les inculpés de délits de droit commun. Qui ne se souvient, au contraire, des fameuses saisies administratives contre lesquelles s'éleva la voix des Dufaure et des Berryer ? C'est en vertu de l'article 10 que les feuilles autographiées des *Vues sur le gouvernement de la France*, par le duc de Broglie, étaient confisquées en 1861. C'est en vertu du même texte que les exemplaires de l'*Histoire des Princes de Condé au XVIe siècle* étaient emportés et conservés pendant quatre ans dans les caves de la Préfecture de police, malgré les réclamations du Duc d'Aumale.

Nos querelles politiques, depuis trente ans, ont fait rentrer en scène l'article 10. Les journalistes en ont éprouvé les rigueurs sous le Seize-Mai : la période de l'exécution des décrets de 1880 a donné lieu à des incidens ; puis, tout d'un coup, après de longues années d'oubli, en 1899, en pleine paix, nous voyons le gouvernement faire, en un moment d'affolement, un usage désordonné de ses pouvoirs de police. Le 25 février 1899, il multiplie les visites domiciliaires, pratique des perquisitions, fait des saisies de papiers (voir *le Temps* du 27 février), et ne saisit le parquet qu'à la fin de mars (le réquisitoire introductif est du 1er avril); puis, six mois après, quand il juge utile de reprendre l'affaire Déroulède, il ne s'adresse pas à la magistrature, qui, certes, ne refusait pas son concours, il ne demande pas au parquet de requérir des instructions. Ces moyens légaux sont à la portée des plus simples. Aux grands politiques conviennent les coups de théâtre. L'arbitraire, c'est son signe, se plaît aux mises en scène. Dans la même nuit du 11 au 12 août, par ordre de M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil, les préfets, dans les départemens, et, à Paris, M. Blanc, préfet de police, font procéder à une série considérable d'arrestations et de perqui-

sitions (1). On assure que 75 personnes furent arrêtées au milieu de la nuit. On pratiqua plus de cent visites domiciliaires sur différens points de la France. La plupart des détenus ayant été relâchés après un mois ou six semaines de détention, les autres furent renvoyés devant la Haute Cour, qui ne condamna que trois d'entre eux.

L'année 1902 devait voir des scènes bien autrement violentes. En vertu de quels pouvoirs agissaient les délégués des préfets, les commissaires de police qui menaçaient les écoles, faisaient crocheter les serrures et sauter les portes, expulsaient et arrêtaient les religieuses? En vertu de quel droit agissaient-ils? L'ordre venait, on le sait, du ministère de l'Intérieur; mais, à moins de vivre sous le régime du despotisme turc, l'ordre n'a jamais fait le droit. Entre le ministre qui de Paris lance une injonction arbitraire et l'agent subalterne qui l'exécute, se place le préfet qui, armé de l'article 10, couvre tout. Ce qui était une violation de la liberté individuelle, une atteinte à l'inviolabilité du domicile, une méconnaissance du droit de propriété, tout cela est-il absous, tous ces crimes sont-ils effacés parce que le préfet, maître de toutes les armes de la loi pénale, aura invoqué le Code d'Instruction criminelle?

Si l'abus éclatant d'un texte de loi doit en faire condamner l'usage, ce qui s'est passé depuis quatre ans est fait pour ouvrir les yeux aux plus aveugles. Dans un pays où le gouvernement appartient à l'opinion, où la majorité qui gouverne est essentiellement changeante, quel est le parti qui puisse se croire à l'abri du péril? Il n'est douteux pour personne que les gouvernans d'aujourd'hui seront en minorité demain. Le nier, c'est fermer les yeux à l'évidence. Il y a donc un intérêt commun à supprimer une arme meurtrière et déloyale dont tous les partis seront tour à tour victimes.

Le malheur veut que, dans les temps troublés, quand les ardeurs s'allument, lorsque les passions deviennent de jour en jour plus violentes, la faction dominante s'attache aux armes de lutte et refuse de s'en dépouiller. Nous avons vu de nos jours assez de gouvernemens de combat pour connaître leurs mœurs

(1) Réquisitoire en date du 18 septembre 1899 (*Procédure générale*, p. 4). Le procureur général constate que les préfets ont agi *en vertu de l'art. 10*. Le recours à ce procédé était d'autant plus inutile que, le 12 août, un juge d'instruction de Paris, commis dès le matin, lançait d'autres mandats.

et leur langage. Ils usent et abusent des lois, et, à ceux qui le leur reprochent, ils trouvent d'ordinaire quelque plaisir à adresser des récriminations personnelles. Il est si commode, quand on ne sait que répondre, de répliquer : « Vous en avez fait autant! » et notre histoire contemporaine se répète en de telles alternatives qu'il faudrait être bien pauvre de souvenirs pour n'avoir pas à son service quelque citation qui ferme la bouche. Ceux pourtant qui se plairaient à ce jeu pourraient éprouver quelque déconvenue. Le parti libéral n'a jamais varié : il a toujours été l'adversaire de l'arbitraire administratif et il a réclamé en tout temps la suppression de l'article 10. « Mais il a gouverné, réplique-t-on; il était maître; il pouvait agir et qu'a-t-il fait? » Nous ne répondrons qu'un mot : il en a proposé l'abolition.

Au ministère de la Justice, à trois reprises, la République a eu l'honneur de voir entrer un jurisconsulte qui était un de nos premiers orateurs, et, ce qui est plus rare, un grand caractère. Pendant cinq années, M. Dufaure a eu la responsabilité de la magistrature. On sait à quelle hauteur il l'a maintenue, en la respectant. Il estimait que plus le régime d'une nation était démocratique et plus l'indépendance du magistrat était nécessaire; il voyait, dans l'avenir, le juge planant au-dessus des partis pour contenir leurs excès, réprimer les abus de pouvoir et, en toutes les querelles, assurer au droit le dernier mot. De nos lois, il était résolu à chasser l'arbitraire; notre procédure criminelle l'alarmait, il en avait vu de près les défauts; il voulait les corriger. A plusieurs reprises, il pensa y mettre la main : l'instabilité ministérielle semblait rendre la tâche impossible. En 1878, le calme était complet; il assembla autour de lui une commission qu'il chargea de préparer une revision du Code d'Instruction criminelle. Dès le début, l'opinion du garde des Sceaux sur l'article 10 était faite. La commission donna pleine satisfaction aux vues de M. Dufaure en retirant aux préfets les pouvoirs d'officiers de police judiciaire.

Voilà donc un quart de siècle qu'une réunion de jurisconsultes, de magistrats de la Cour de cassation, convoqués par le plus illustre garde des Sceaux de la République, a condamné une loi qui constitue une menace permanente à nos libertés, et ce texte de loi est intact; il est à sa place dans nos Codes; et, — ce qui est plus grave encore, — il s'est formé tout un parti prêt à

défendre les attributions de police judiciaire des préfets qui ne trouvaient pas de défenseurs en 1878.

L'œuvre de la commission de revision, achevée en 1879, fut présentée au Sénat en novembre de la même année. Mais déjà elle avait été corrigée par le ministère Le Royer. Le projet du gouvernement enlevait aux préfets des départemens les pouvoirs de l'article 10, mais, moins libéral que la commission, il les maintenait au profit du Préfet de police. Cette transaction, à peine discutée au Sénat, allait rencontrer à la Chambre un adversaire résolu. M. Ribot, fidèle à l'opinion qu'il avait soutenue dans la commission, n'eut pas de peine à rappeler les abus auxquels avait donné lieu ce texte; il cita l'arrêt de la Cour de cassation donnant, en 1853, aux préfets tous les pouvoirs du juge d'instruction, leur accordant le droit de saisir les lettres à la poste; il montra l'organisation de la police à Paris reposant sur les 80 commissaires de police, officiers de police judiciaire, pouvant agir régulièrement en cas de flagrant délit et sur mandats des juges; il pressa le gouvernement de dire quel intérêt il y avait à donner les mêmes pouvoirs au Préfet de police personnellement. « Il faut choisir, dit-il avec force. Ou bien vous voulez un système régulier, loyal, la séparation des pouvoirs, l'action de la justice séparée de l'action purement politique, purement administrative : alors, à l'exemple de toutes les législations, sans exception, il vous suffit d'avoir un procureur général ayant sous ses ordres des procureurs de la République, des juges d'instruction, des commissaires de police qui, tous, en cas de flagrant délit, peuvent agir. Il n'est pas besoin de préfet de police. Ou, en dehors de ces flagrans délits, vous voulez, de cet article 10, vous faire une arme, vous voulez garder une place pour l'arbitraire (1). » On répondit qu'il était bon de donner au Préfet de police un droit propre; mais ni le rapporteur, ni le ministre de la Justice, ne purent le définir. La cause était jugée. Sans scrutin et à mains levées, l'article 10 fut rejeté.

Depuis dix-neuf ans, le projet du Code d'Instruction criminelle dort dans les cartons de la Chambre des députés (2). Comme tous les travaux législatifs qui demandent un effort et une persévérance, il est oublié. A la fin de 1901, l'arrestation, par les

(1) Chambre des députés. Séance du 4 novembre 1884. *Journal officiel*, p. 2202.

(2) La commission semble avoir renoncé à poursuivre et à faire voter la revi-

préfets, d'un grand nombre d'individus soupçonnés de fâcheux desseins, souleva une discussion (1) : nul ne put établir le nombre d'arrestations faites sans que les tribunaux aient été saisis, mais le ministère avoua que ces mesures de précaution avaient été prises en vertu de l'article 10. Quel est le magistrat qui aurait refusé d'ordonner les arrestations si elles étaient justifiées par des craintes légitimes, si elles reposaient sur des motifs avouables? L'application de l'article 10, au point de vue politique, est donc injustifiable ; mais, avant de le condamner, il faut entendre ses plus sérieux partisans.

C'est à la Préfecture de police, dans les bureaux du quai des Orfèvres, que sont les derniers défenseurs de l'article 10.

Voici comment ils raisonnent :

« La magistrature, disent-ils, est lente et solennelle. Le caractère de la police est d'être rapide et alerte. Dans une agglomération de trois millions d'âmes, où 30 ou 40000 coquins, repris de justice, vagabonds et souteneurs préparent les pires expéditions, il faut que la police se livre à une surveillance incessante, à une sorte de chasse perpétuelle; l'arrestation doit être soudaine : il faut que tout agent ait pouvoir d'agir, de pénétrer dans les domiciles, de perquisitionner et d'arrêter. Supprimer l'article 10, l'obliger à recourir au juge, c'est le désarmer, c'est supprimer la Préfecture de police. »

Certes, la menace est grave et, si elle était juste, elle nous ferait reculer. Il y a peu d'institutions plus nécessaires que la Préfecture de police : il en est peu qui aient rendu de tels services. Il n'est pas inutile de remarquer qu'elle a eu le privilège d'être attaquée par tous les hommes de désordre et d'être défendue par tous ceux qui avaient quelque souci de l'ordre public. Il est bon qu'il y ait, dans une grande ville comme Paris, une institution qui n'ait d'autre objet que le maintien de la paix publique, qui soit armée de toutes les attributions que possède le pouvoir exécutif pour assurer la protection des personnes et des propriétés par la stricte exécution des lois. La faiblesse des hommes laisse décliner et se corrompre assez de forces pour que nous n'ayons pas l'imprudence d'affaiblir celle

sion. Dans le projet spécial en douze articles, rapporté par M. Cornudet le 12 juin 1901, figure l'abolition de l'article 10.

(1) M. Mirman propose l'abolition de l'article 10. Chambre des députés : séance du 4 novembre 1901.

qui, en face des colères qui l'assaillent et de l'anarchie qui la menace, conserve à un si haut degré le sentiment de sa responsabilité.

Mais sortons des généralités : observons les faits. Chaque jour, les commissaires de police opèrent environ 150 arrestations : il s'agit de flagrans délits. Or, le droit des officiers de police judiciaire est absolu. Ils agissent dans la limite de leur compétence.

Quel est donc, dans la pratique, en dehors de la politique, l'usage qui est fait à Paris de l'article 10? Il ne s'applique pas aux arrestations quotidiennes; il ne facilite pas, comme autrefois, la prolongation de détention au dépôt de la Préfecture, sans envoi au juge;,les représentans les plus autorisés de la Préfecture déclarent, d'accord avec les magistrats, que toute arrestation est suivie de l'envoi immédiat du détenu au parquet (1).

Mais, s'il s'agit d'une bande, d'actes difficiles à constater, de crime de fausse monnaie, par exemple, les commissaires ont pris l'habitude de poursuivre leurs investigations et de solliciter de leur chef à la fois ses ordres et le mandat final. L'article 10 permettant tout, les bureaux ont trouvé plus simple de manier eux-mêmes cette clef qui ouvrait toutes les portes. Que la réforme soit faite et, au fond, rien d'essentiel ne changera; l'ordre public continuera à être protégé. Les commissaires de police multiplieront les enquêtes et le service judiciaire sera organisé de façon à délivrer à toute heure les mandats que peut seul lancer un juge.

Quand un crime émeut l'opinion publique, que la police part de tous côtés à la recherche du coupable, qui a jamais soutenu qu'elle ne fût pas libre de son action, parce qu'en droit, un juge saisi de l'instruction en tenait les fils?

Si l'on y regarde de près, toute cette querelle est sans fondement. Le véritable objet du pouvoir préfectoral, c'est l'action politique. Ce dessein désavoué, il ne reste qu'une organisation de service qu'il est facile de combiner pour la meilleure utilisation des forces (2).

(1) Voyez la discussion qui a eu lieu à la *Société générale des Prisons*. M. Puibaraud a dit : « Aujourd'hui, il n'y a pas un seul emploi de l'article 10, en matière de droit commun, qui ne soit suivi immédiatement de la tradition au parquet. » Les magistrats présens n'ont pas contesté le fait (*Bulletin* 1901, p. 228).

(2) Voyez, dans la même discussion, les observations de M. Ribot, qui ont jeté la lumière sur la question. (*Bulletin* 1901, p. 458.)

III

On a vu l'origine et la nature du mal. Cherchons les remèdes. L'abolition nécessaire de l'article 10 n'achèvera pas la tâche. Lorsque, dans un vieux navire qui a longtemps navigué, une voie d'eau est fermée, tout n'est pas terminé et l'équipage n'a pas droit au repos. Nous nous sommes longtemps attardés sur une seule disposition de nos lois. Supposons qu'elle est abolie, et voyons ce qui, dans nos Codes, menace encore nos libertés.

L'arrestation, nous le confessons, n'est pas ce qui nous blesse : ce que nous ne pouvons admettre, c'est la détention, ne fût-elle que de quelques heures, sans intervention d'un magistrat. Si tout citoyen arrêté est conduit, aussitôt après la capture, devant un magistrat qui l'interroge, si la détention ne peut être ordonnée que par un juge, avec toutes les formes de la justice, assurément des erreurs pourront encore se produire, mais elles seront aussi rares que le permet la faillibilité humaine.

La fameuse règle de l'interrogatoire dans les vingt-quatre heures que réclamait le Tiers État aux États généraux de 1614, que proclamait l'ordonnance de 1629, et, sous la Fronde, le traité de Saint-Germain (1), a été reproduite dans le Code d'Instruction criminelle (art. 93), mais il faut donner à ce texte toute l'importance d'une garantie fondamentale (2). L'entrée du détenu dans le cabinet du juge ne doit pas donner lieu à quelques-unes de ces mentions banales que la pratique réduit et dédaigne sous le nom d'« interrogatoire de forme. » Ce premier contact entre le magistrat et l'homme arrêté, c'est la fin de l'acte de force qui a privé un individu de sa liberté, c'est le commencement de l'œuvre de justice, c'est-à-dire de la recherche libre et désintéressée de la vérité à l'égard d'un homme qui est présumé innocent. Il doit donc être impérieusement prescrit que tout mandat ait pour effet d'amener sur-le-champ l'individu arrêté devant le juge et au plus tard dans les vingt-quatre heures. L'interrogatoire portera la date et l'heure où il aura été subi, et devra contenir, avec la vérification de l'identité et la qualification de l'in-

(1) Voir notre *Histoire des États généraux*, tome IV, p. 477.

(2) De 1808 jusqu'en 1879, il n'y a eu que deux gardes des Sceaux qui aient eu l'honneur de faire respecter à Paris la règle de l'interrogatoire dans les vingt-quatre heures : M. Pasquier en 1818, et M. Dufaure, d'accord avec M. Albert Gigot, en 1878.

fraction pénale, un résumé des charges justifiant l'arrestation.

La détention préventive n'a jamais été limitée dans sa durée. L'infinie variété des affaires empêche une loi générale de lui imposer des bornes. Et cependant, est-il possible de ne pas ouvrir un recours au détenu ? Peut-on le laisser en cellule pendant des mois sans aucun moyen de se faire entendre ? La liberté provisoire sous caution, qu'on a eu tant de peine à faire entrer dans nos lois, et que la magistrature montre tant de répugnance à faire entrer dans nos mœurs, ne dépend-elle pas entièrement de la bonne volonté du juge ? Ne convient-il pas de borner la détention par un procédé indépendant du caprice des hommes et en quelque sorte automatique ? Pourquoi ne pas donner au mandat de dépôt une durée limitée ? Le système du mandat à échéance fixe stimulerait le zèle du juge, hâterait l'instruction, marquerait publiquement le caractère exceptionnel de la détention préventive. Le juge, à la fin de l'interrogatoire, décernerait un mandat mentionnant la date à laquelle il expirera, date à laquelle l'inculpé sera ramené devant lui. Le délai ne pourra pas dépasser huit jours. Le juge pourra renouveler, en les motivant, en présence du détenu, les remises de l'interrogatoire. L'inculpé aura le droit de se pourvoir, après la seconde remise, contre l'ordonnance du juge, devant la Chambre du conseil, composée autant que possible de magistrats qui ne seront pas appelés à juger le fond de l'affaire.

L'organisation d'un recours qui puisse limiter la détention de l'inculpé serait l'innovation la plus féconde : elle modifierait l'allure par trop lente de toutes les instructions criminelles.

La reconstitution de la Chambre du conseil aurait une influence considérable. Sa compétence serait limitée aux mandats et à la liberté provisoire.

Toutes les ordonnances du juge seraient motivées et toutes celles qui touchent à la liberté pourraient être déférées à la Chambre du conseil, dont l'action ne se confondrait plus avec celle du juge, comme avant la réforme de 1856, mais serait complètement indépendante.

Ces précautions sembleraient-elles insuffisantes ? Les longues détentions préventives devraient-elles donner lieu à des recours plus efficaces ? On pourrait décider qu'après les deux premières remises, l'inculpé aurait le droit de déférer à la Chambre des mises en accusation de la Cour d'appel l'ordonnance de la Chambre du conseil. Ainsi, pour la première fois, entreraient

dans nos lois des garanties sérieuses contre la prolongation de la détention préventive.

La liberté individuelle ne dépend pas uniquement de la bonté des lois criminelles. Il y a des lois civiles et des lois politiques qui y portent atteinte. S'il est vrai que cette liberté s'entende du droit d'aller où l'on veut, de fixer son domicile où il plaît, que dire des prétentions du pouvoir qui ose assigner à un citoyen une résidence ou lui défendre de s'y établir? Il y a une année à peine, une telle allégation eût fait sourire. Nul n'eût compris d'où pouvait venir une semblable menace. En juillet 1902, elle devenait une réalité pour ces milliers de sœurs enseignantes qui, le même jour, recevaient du ministre de l'Intérieur l'injonction de quitter leur domicile légal pour se rendre en un lieu déterminé. Institutrices, elles avaient fait, au terme de la loi de 1886, une déclaration de domicile; mandataires d'un certain nombre de pères de famille pour un service d'instruction, elles exerçaient dans la commune une véritable fonction reconnue par la loi. L'ordre qui leur était signifié et qui leur donnait huit jours pour quitter leur domicile et se rendre à la maison-mère était la plus audacieuse violation de la liberté individuelle. La lettre de cachet, cette forme antique et légendaire du despotisme d'ancien régime, ne menait pas toujours à la Bastille. L'ordre envoyé à un seigneur d'aller habiter ses terres constituait la forme la plus fréquente de la disgrâce. Qui soutiendrait que l'interdiction de séjour prononcée par nos lois pénales n'est pas une peine privative de la liberté? Ignore-t-on que la loi italienne a fait une peine nouvelle de l'obligation d'habiter en un lieu déterminé?

Depuis une année, nous assistons à de tels actes que l'injonction de quitter un domicile s'est trouvée comme enveloppée et perdue au milieu d'un débordement d'arbitraire. Il faut lui donner son nom: c'est une mesure de police, un fait de violence contraire à toutes nos lois. Comment s'y opposer? Où est la sanction? On ne peut, dit-on, déférer cet acte au Conseil d'État, juge des recours pour excès de pouvoir, parce que l'ordre constitue une simple menace. Oui, j'admets que le ministre a ajouté à l'illégalité le mensonge d'une menace qu'il savait inexécutable; mais, en fait, le mal a été accompli, le préjudice souffert, les domiciles abandonnés sous le coup des ordres ministériels. « Vous deviez savoir le droit, réplique-t-on, et ne pas obéir. » Les expulsions *manu militari*, qui ont si profondément troublé nos pro-

vinces, ont répondu à ces conseils. S'il n'avait pas le droit, le pouvoir a voulu montrer qu'il avait la force. Nous ne reviendrions pas sur ces douleurs d'hier, si elles ne devaient nous enseigner ce qui nous attend demain. Contre de tels retours de fantaisies officielles, il faut que les libéraux de toutes nuances réclament unanimement des garanties, non pas des recours solennels et lents, mais une justice rapide et éclatante comme la vérité.

Comment ne pas parler ici des visites domiciliaires qui suivent le plus souvent la mise en arrestation? La demeure est si intimement unie à l'individu, qu'il n'est pas exagéré de dire que l'inviolabilité du domicile fait partie de la liberté individuelle. Les perquisitions tendent à devenir, depuis quelques années, un des abus les plus graves. Qu'un inculpé soit extrait de sa prison, conduit sous escorte à son domicile, et qu'en sa présence un juge ou un commissaire de police, spécialement délégué, procède à l'ouverture de ses meubles et à la rédaction de procès-verbaux, rien de plus régulier et cette procédure indispensable doit être maintenue dans nos lois. Mais il n'est pas tolérable, il est contraire à toute justice, qu'un officier de police judiciaire invoque je ne sais quel prétexte, se prétende un jour délégué du pouvoir administratif, le lendemain chargé de constater une contravention fiscale relative au monopole des allumettes, pour faire ouvrir par un serrurier la chambre d'un tiers, absent et non inculpé. C'est là une violation de domicile. Une perquisition et une saisie en de telles conditions ressemblent, à s'y méprendre, aux exploits qui mènent les pillards en cour d'assises.

Une telle opération n'est pas seulement coupable; elle est vaine. Comment n'a-t-on pas vu qu'une saisie de lettres, dans le tiroir d'un secrétaire, si elle a lieu hors de la présence du destinataire des lettres, est un non-sens? Il n'y a de preuve de l'existence des lettres dans le meuble fouillé que si le propriétaire assiste à la découverte en personne ou par mandataire. Il faut que la loi définisse au plus tôt la perquisition (1), en fixe les formes avec précision, déclare qu'elle doit s'accomplir en présence du propriétaire, à moins que, légalement poursuivi, il ne soit en fuite.

(1) Telle a été l'émotion produite dans le Midi par les perquisitions abusives que, dans sa séance du 30 juin, la Chambre vient de voter l'urgence sur une proposition de M. de Castelnau ayant pour objet d'interdire toute visite domiciliaire *avant* l'interrogatoire de l'inculpé, de subordonner à une ordonnance de la

Mais, quelle que soit la rédaction des textes, quelque forte que puisse être la volonté du législateur, les prescriptions les plus solennelles ne portent pas en elles-mêmes leur sanction.

Les véritables garanties sont de deux sortes : la nullité des actes et la réparation due à la victime. Voyez ce qu'est l'*Habeas corpus* qui depuis trois siècles protège en Angleterre la liberté individuelle : la Cour du banc du roi, qui mande devant elle celui qui a ordonné la détention et le détenu, ne se borne pas, si elle annule le mandat, à élargir le prisonnier ; elle fixe les dommages-intérêts qui lui seront immédiatement versés et prend des mesures pour qu'ils soient payés par le coupable. Nous touchons ici au problème le plus grave, à la responsabilité des dépositaires du pouvoir.

En France, où nous sommes justement fiers de notre législation civile, tout ce qui touche à la responsabilité est corrompu par une idée fausse : l'irresponsabilité de l'État.

Les mêmes personnes qui voudraient investir l'État de tous les monopoles, le faire intervenir en tout, le transformer en une sorte de providence laïque distribuant à pleines mains l'argent des contribuables, s'accommodent de lois qui refusent toutes réparations aux victimes de fautes commises par l'État. L'erreur d'un employé du télégraphe peut causer la ruine de dix, de vingt personnes : l'impunité sera complète et nul ne proteste contre la loi qui a mis l'État hors du droit commun. Tous les principes du droit, tous ceux sur lesquels reposent les contrats, la première de toutes les lois naturelles, l'obligation de réparer le dommage produit par tout fait quelconque de l'homme, en un mot les règles même les plus élémentaires de la conscience sont altérées et comme déviées, lorsqu'il s'agit de la personne morale la plus puissante, de celle qui devrait offrir le modèle du respect du droit et qui donne au peuple l'exemple de sa violation. Contre ce sentiment très vulgaire des foules, il faut que l'élite des intelligences ne cesse de réagir ; il faut répéter qu'une société civilisée est celle qui ne laisse aucune force sans action, aucun droit sans recours.

Tout ce qui touche à la liberté du citoyen doit être revêtu d'une sanction très précise. Contre celui qui n'a pas amené sur-le-champ au juge l'individu arrêté, contre le magistrat qui a

Chambre du conseil toute perquisition chez un tiers non inculpé, et d'entourer de garanties l'apposition de scellés (*Journal officiel* du 1er juillet, p. 2200).

négligé de l'interroger dans les vingt-quatre heures, contre le juge d'instruction qui a gardé un prisonnier au delà de la date du mandat périmé, contre le gardien de prison qui ne l'a pas mis en liberté à date fixe, il faut qu'une action en dommages-intérêts soit ouverte. C'est la seule forme pratique et précise du recours.

Le vice de nos lois est d'avoir édicté des sanctions terribles qui, en dépassant la mesure, ne devaient jamais être appliquées. Un étranger qui ouvre nos Codes peut croire que la liberté est très efficacement protégée : un chapitre a pour titre : *Des moyens d'assurer la liberté individuelle contre les détentions illégales et d'autres actes arbitraires.* (*Code d'Instruction criminelle*, 615 à 618.) Un autre chapitre contient huit articles sur les attentats à la liberté, édictant contre les fonctionnaires la dégradation civique, contre les ministres le bannissement. L'énormité de ces peines les rend illusoires et le texte même des articles s'applique si peu aux circonstances réelles que jamais depuis la promulgation de nos codes ils n'ont été invoqués. Il semble que le législateur se soit attaché à rendre inefficaces les armes qu'il semblait promettre aux victimes. Contrairement au vieil adage de droit, il s'est appliqué à donner et à retenir. Dans un article, il ouvre le droit à une indemnité (*Code pénal*, 117), et, dans une autre disposition, il subordonne l'action en dommages-intérêts aux complications tout à fait infranchissables de la prise à partie (*Code de Procédure civile*, 505).

Qui oserait prétendre que, depuis un siècle, à travers toutes nos révolutions, il ne s'est pas produit en France une seule atteinte à la liberté individuelle? Non, le silence de la jurisprudence, loin d'absoudre nos lois, en est la condamnation. Il y a eu des abus et devant les plaignans aucune porte ne s'est ouverte. Toute la législation de 1808 était destinée à tromper la foule; elle était inspirée par celui qui renvoyait toutes les plaintes à la commission instituée au Sénat pour protéger la liberté individuelle. Un siècle d'expérience nous montre la réalité. Nous avons assez mal réussi à protéger la liberté de l'individu pour avoir le droit de chercher et de vouloir d'autres méthodes!

Quand le principe de la loi est bon et que le texte offre quelques lacunes, il convient de proposer un amendement, de poursuivre une réforme de détail. En cette matière, aucune disposition ne répond aux besoins; pas un texte qui ne soit obscur et décevant; la jurisprudence, au lieu de les développer et de les

ouvrir, s'est appliquée à les fermer. Ce n'est ni le lieu, ni le moment d'en raconter l'histoire; on demeurerait ébahi si l'on rappelait ce qui a été fait, ce qui a été employé d'art et dépensé de forces pour défendre les fonctionnaires contre toute poursuite. Le principe supérieur qui soumet tout homme à la responsabilité de ses actes était nié pour l'agent de l'autorité. Par une étrange interversion des termes, qui semble une dérision, l'expression de « garantie constitutionnelle » n'était employée dans la jurisprudence française que pour signifier les moyens mis en œuvre pour couvrir tout dépositaire de la puissance publique. Il fallut une révolution pour abolir, comme le demandaient depuis un demi-siècle les libéraux, l'article 75 de la Constitution de l'an VIII, la seule disposition qui eût survécu à toutes nos secousses; mais les traditions, plus fortes que les lois, constituèrent une jurisprudence qui remplaçait si exactement l'article 75 qu'il ne reste plus trace de son abolition. Grâce au Tribunal des conflits, les fonctionnaires de la République sont « garantis » contre toute poursuite; ils sont aussi protégés que sous l'Empire.

La séparation des pouvoirs, juste en son principe, exagérée dans ses applications, aboutit à des conséquences qui effrayent tous les jurisconsultes. Elle est aggravée par des préventions d'un autre âge. Voilà plus de cent ans que les parlemens sont supprimés; mais nous vivons encore sous le souvenir et l'obsession de leur ingérence. A entendre les défenseurs des préfets, il semble que les tribunaux ne songent qu'à empêcher l'action des fonctionnaires. Il y a de vieux préjugés à l'aide desquels se rallume d'époque en époque la passion des hommes et qui semblent renaître à propos pour empêcher tout progrès. Au fond des provinces, les mots de corvée, de dîmes et de droits féodaux ont encore un sens et l'âme populaire frémit en les entendant. Les préfets montrent une aussi puérile épouvante, lorsqu'ils s'alarment des jugemens par lesquels le tribunal civil s'apprête, disent-ils, à entraver l'action de l'administration.

Ne parlons ici que de la liberté individuelle, de l'inviolabilité du domicile et des saisies qui suivent les perquisitions judiciaires. Bornons à cette matière spéciale la loi qui devrait être faite sur la responsabilité des dépositaires du pouvoir à tous les degrés.

Ce qui a fait avorter depuis cent ans tous les projets de responsabilité, c'est la difficulté d'accorder aux citoyens des droits et d'empêcher qu'ils n'en abusent. Il faut que, d'une part, toutes

les plaintes soient écoutées, qu'elles soient toutes recevables, et que, d'autre part, les magistrats et les fonctionnaires soient protégés contre la témérité des plaideurs; la solution ne serait-elle pas de demander la protection nécessaire, non à des fins de non-recevoir, mais à la qualité de la juridiction saisie?

Au cours d'une instruction criminelle, nous l'avons dit, tous les recours doivent être portés devant la Chambre du conseil et en appel devant la Chambre des mises en accusation.

En dehors d'une instruction criminelle, comment peut-on organiser un recours rapide et efficace contre tout acte constituant une atteinte à la liberté?

En matière civile, nous avons une procédure admirable : le référé. Tout citoyen, troublé dans sa propriété, sous une forme quelconque, par un fait brutal ou par une simple menace, peut aller sur-le-champ en référer au président du tribunal. Non seulement il assigne du jour au lendemain, et, sans remise, audience lui est accordée, mais, si l'urgence est absolue, si l'objet va périr, il peut assigner d'heure à heure et se présenter au domicile du président, qui, à toute heure, rend l'ordonnance protectrice. On parle des lois étrangères ; nous n'avons rien à envier à nos voisins, quand on examine cette jurisprudence salutaire, que le Code a brièvement indiquée, qui est née à Paris de vieux usages intelligemment développés (1) et qui est, à vraiment parler, l'*Habeas corpus* des droits civils.

Pourquoi ne pas s'inspirer d'un tel modèle? Oserait-on dénier à la liberté individuelle les garanties qu'on accorde à une propriété menacée de ruine? Refuserait-on au président du tribunal d'intervenir en cas d'urgence? La contrainte par corps supprimée depuis 1867, en matière commerciale, avait investi le président d'attributions protectrices dont il est à propos d'évoquer le souvenir. Tout débiteur arrêté avait le droit d'exiger que ses gardes le menassent sur-le-champ au Palais de justice à l'audience des référés et le Code de commerce ajoutait : « Si l'arrestation est faite hors des heures de l'audience, le débiteur arrêté sera conduit chez le président (art. 786). » En 1832, le Parlement jugea ces garanties encore insuffisantes et vota une

(1) C'est à un grand magistrat, le président de Belleyme, que notre pays doit la formation de cette jurisprudence et la protection de nos droits. De 1828 à 1855, il n'a cessé d'appliquer et d'étendre l'usage du référé, qui est entré peu à peu dans nos mœurs.

disposition qui frappait d'une amende de 1000 francs, sans préjudice des dommages-intérêts, l'huissier ou garde du commerce qui se serait refusé à conduire le prisonnier en référé (art. 22 de la loi du 17 avril 1832). De pareils textes ne peuvent-ils pas être imités? Tout n'est-il pas prévu? Et le législateur qui voudra créer des sécurités légales pourra-t-il découvrir des formules plus précises?

S'il s'agit enfin, non d'un acte à redresser d'urgence, mais de dommages-intérêts à réclamer pour le préjudice souffert, comment organiser la responsabilité des magistrats? Comment ouvrir un droit, tout en prévenant l'abus? Par quelles combinaisons simples et efficaces peut-on concilier ces intérêts opposés?

La juridiction de la Cour d'appel nous paraît indiquée. Qui pourrait se plaindre, si la partie lésée devait dénoncer le fait et formuler sa demande en présentant requête au premier président? Si la réponse était négative, le premier président devrait motiver son ordonnance et répondre aux griefs d'illégalité invoqués, ce qui ouvrirait au plaignant un recours devant la Chambre des requêtes de la Cour de cassation. Si la réponse était favorable, l'ordonnance renverrait le plaignant et le défendeur devant la première Chambre de la Cour d'appel.

La loi stipulerait expressément que les recours, soit en référé devant le président du tribunal, soit en dommages-intérêts devant la Cour, à raison des actes illégaux et arbitraires ayant porté atteinte à la liberté individuelle, quel que fût le fonctionnaire qui eût commis ces actes, ne pourraient être l'objet d'un conflit de juridiction, à raison du principe de la séparation des pouvoirs, et qu'en cette matière les tribunaux judiciaires seraient exclusivement compétens (1). Poursuivre le vote d'une loi générale sur la responsabilité des magistrats est une chimère. Obtenir en une matière précise, nettement délimitée, l'affranchissement de la servitude des conflits est le seul moyen d'atteindre un résultat pratique.

Entre la conception des droits individuels et l'idée d'une justice toujours accessible, il y a une corrélation intime. Dans une société où le citoyen cherche en vain des juges, où il est ren-

(1) Voyez, sur ce problème qui a été étudié à fond et définitivement résolu, le remarquable rapport de M. Félix Lacoin (*Bulletin de la Société générale des Prisons*, 1901, p. 1176).

voyé de juridictions en juridictions, sentant le droit blessé, multipliant ses plaintes et ne trouvant nul écho, les griefs s'accumulent, et, tandis que chez quelques-uns la colère éclate, la plupart se lassent d'une campagne inutile ; l'énervement et le sentiment de l'impuissance préparent le découragement et le propagent. Dans la crise que traversent les peuples modernes, et particulièrement la France, il est très nécessaire, je dirai plus, il est d'une absolue urgence, de relever les courages et de faire comprendre au citoyen ce qu'il peut tirer des lois. Faciliter aux plaignans l'accès de la justice, c'est peut-être l'œuvre la plus démocratique qui puisse être accomplie, et c'est une de celles dont les élus de la démocratie ont le moins de souci.

Le droit, dans son principe, est une force abstraite. Pour se développer, se répandre et s'emparer de l'âme des hommes, il lui faut une forme sensible. Cette forme, c'est le libre accès du prétoire ; ce sont les sanctions visibles. S'il n'y avait pas eu de juges à Berlin, est-ce que le meunier de Sans-Souci aurait eu le sentiment de son droit? Berryer, demandant, en 1852, des juges pour châtier une violation de la propriété, s'écriait : *Forum et jus!* Lorsque nous mesurons le rude chemin à parcourir pour obtenir justice, quand nous voyons méconnues la liberté individuelle et l'inviolabilité du domicile, quand nous sentons combien est précaire notre droit de propriété en face des perquisitions et des saisies de lettres à la poste, lorsque nous constatons que toutes les revendications sont paralysées par l'action combinée de lois inextricables interprétées par le Tribunal des conflits, notre premier mouvement est de répéter avec notre grand orateur, le mot de Tacite et de dire aux juges : Donnez-nous audience! *Forum et jus!* Nous avons besoin d'aller plus loin, de porter nos regards en avant, de nous élever au-dessus des jurisprudences contestables et des arrêts contradictoires pour appeler de nos vœux le jour où, — à la suite de fécondes études et sous l'impulsion de tous ceux qui respectent le droit, — entrerait en vigueur une législation protectrice, d'une forme claire comme la pensée française, et assurant enfin à la liberté individuelle ce qu'elle n'a jamais connu parmi nous : des garanties.

GEORGES PICOT.

L'ALLEMAGNE CATHOLIQUE

ENTRE 1800 ET 1848

I

LA RÉORGANISATION DE L'ÉGLISE

Rome comptait pour peu de chose, dans l'Allemagne du XVIIIe siècle. Le rêve de tous les souverains, même catholiques, était de se rendre papes en leurs terres. Quiconque portait un sceptre se plaisait à le recourber en crosse : du droit de déterminer la confession religieuse des sujets au droit de gérer en ses moindres détails le fonctionnement de cette confession, il n'y avait en réalité qu'un pas; or la paix d'Augsbourg avait attribué aux princes la première de ces prérogatives, et d'eux-mêmes ils s'arrogeaient la seconde. Raillant les ukases ecclésiastiques de son voisin Joseph II et la manie qu'il avait de légiférer sur la liturgie, Frédéric II, roi de Prusse, le traitait de sacristain : cela voulait être une épigramme, mais, en fait, il fallait être un peu sacristain et ne point redouter les minuties de ce pieux office, pour remplir à la satisfaction des légistes le métier de prince ou de roi. Une théorie existait, — fournie de longue date par les juristes, et récemment étayée par les dissertations à la mode sur le « contrat social, » — d'après laquelle l'établissement religieux était chose d'État : le droit romain, depuis longtemps,

militait en faveur de cette thèse, la philosophie de Rousseau achevait de la consacrer, et les souverains laïques la prétendaient faire prévaloir.

Les princes-archevêques et princes-évêques, à leur tour, eussent pu s'en faire une arme, pour régenter, comme bon leur semblait, la discipline et la foi, dans les territoires, souvent fort étendus, sur lesquels s'exerçait leur autorité temporelle. Si l'on admettait que, maîtres absolus du sol, ils étaient en même temps maîtres absolus des âmes, n'étaient-ils pas libres de les préserver contre l'influence romaine? Et ne pouvaient-ils pas, à l'abri de leur sceptre, maintenir leur crosse indépendante du Pape? Mais l'argument était à deux tranchans; car en dehors de ces morceaux de terre sur lesquels pesait leur double droit de souverains et de pasteurs, leur juridiction spirituelle englobait, par surcroît, certaines principautés laïques avoisinantes; et le système en vertu duquel le possesseur de la terre est propriétaire des âmes pouvait, si les princes laïques le voulaient appliquer jusqu'au bout, paralyser ou supprimer, sur leurs domaines, la suprématie pastorale des princes-évêques d'alentour. Ainsi la même dialectique qui eût permis à ces dignitaires d'Église de se transformer, sur leurs propres terres, en véritables autocrates et de faire bon marché du Pape, les eût exposés, hors de leurs terres, à d'irréparables humiliations, en permettant au pouvoir laïque de faire bon marché de leurs crosses.

Aussi les électeurs ecclésiastiques et les prélats qui suivaient leur exemple aimaient-ils mieux objecter au Saint-Siège leurs droits d'évêques que leurs droits de souverains. Dans leur lutte contre Rome, ils préféraient aux argumens d'ordre juridique les argumens d'ordre canonique, procurés à profusion par les textes conciliaires du xve siècle et par les publications gallicanes de l'âge postérieur. Si le Pape, quand même, continuait à prendre des privautés, ils en seraient quittes, ensuite, pour lui signifier qu'au demeurant les consciences de leurs sujets leur appartenaient; mais puisqu'ils trouvaient dans les conciles de Constance et de Bâle de subtils considérans pour maintenir à une respectueuse distance leur éminent collègue du Vatican, l'expérience valait la peine d'être tentée. Cette expérience s'appela le *fébronianisme*.

« De la constitution de l'Église et de la légitime puissance du Pontife romain. Livre composé pour la réunion des chré-

tiens dissidens; » ainsi s'intitulait un notable in-quarto, publié en 1763 sous la signature de Justinus Febronius. Cette signature masquait le coadjuteur de Trèves, Jean-Nicolas de Hontheim. Aucun écrit depuis l'*Augustinus* n'avait soulevé plus de passions. L'auteur invoquait Clément XIII et suppliait la Papauté de renoncer d'elle-même à des privilèges qui rendaient l'épiscopat ombrageux. Si elle refusait ce sacrifice, les États interviendraient pour protéger l'établissement religieux contre les menées ultramontaines; les Églises accepteraient cette intervention, et déjà même elles la provoquaient en « se précipitant, çà et là, dans les bras » des princes catholiques (*ruentes in amplexus*). Si Rome, au contraire, laissait se desserrer les liens dont elle enlaçait l'Église d'Allemagne, tout affront lui serait évité; le plus grave obstacle qui entravât la réunion des confessions chrétiennes serait écarté; et cette réunion même serait proche.

Tels étaient en effet les progrès du rationalisme « éclairé, » parmi les catholiques comme parmi les protestans d'outre-Rhin, que Febronius en arrivait à méconnaître, ou tout au moins à juger insignifiantes, les divergences dogmatiques entre Saint-Pierre et la Wartbourg. Il croyait et disait que le succès de ses idées de réforme satisferait à tous les besoins et à toutes les plaintes qui, deux siècles et demi plus tôt, avaient insurgé contre Rome une moitié de l'Europe. Que tous les catholiques, le Pape en tête, se fissent fébroniens, et tous les protestans se feraient catholiques. Que le Pasteur suprême rentrât dans l'ombre, et les deux bercails entre lesquels se partageaient les fidèles du Christ ne tarderaient point à se confondre. Le titre même de l'ouvrage de Febronius laissait croire à des intentions d'apostolat; sur la couverture d'un livre qui bravait l'unité romaine, le rêve d'union entre tous les chrétiens s'épanouissait, et c'était pour réaliser l'union que Febronius sapait l'unité. Il inaugurait ainsi cette longue série de tentatives auxquelles nous fait assister l'histoire religieuse de l'Allemagne contemporaine, et qui, chaque quart de siècle à peu près, sous le prétexte toujours déçu de réconcilier en Allemagne les confessions chrétiennes, mettent en péril l'intégrité dogmatique ou la cohésion disciplinaire du catholicisme universel.

Mais ce qui distingua cet effort de la plupart des velléités ultérieures, c'est qu'il obtint la faveur, tantôt ouverte et tantôt cachée, de la plupart des hauts dignitaires de l'Église d'Alle-

magne. Lorsque Rome eut condamné le livre de Febronius, il y eut douze évêques pour qui la sentence romaine fut non avenue; et parmi leurs collègues, plusieurs et non des moindres, tout en prohibant la circulation de l'ouvrage, persistèrent à l'adopter comme bréviaire de gouvernement. Les trois archevêques-électeurs de Mayence, de Cologne et de Trèves se concertèrent en 1769, au lendemain de l'avènement de Clément XIV, pour énumérer en trente articles leurs griefs contre la Curie : le projet de rédaction qu'ils soumirent à Joseph II n'était rien plus qu'une réédition des maximes fébroniennes. L'université de Bonn, fondée par l'archevêque de Cologne en 1774, était comme un sanctuaire du fébronianisme ; et le canoniste Philippe Hedderich, chargé d'y professer, en était le docteur. Lorsque le congrès d'Ems, en 1785, codifia les protestations des souverains ecclésiastiques contre l'établissement d'une nonciature à Munich, c'est dans Febronius qu'on ramassa les textes susceptibles de gêner le Saint-Siège; et tout le long de la « rue des prêtres » — ainsi l'on appelait le Rhin — les bureaucraties d'Église brandissaient le volume de Febronius pour intimider et faire reculer le jeune Pacca, expédié par Pie VI comme nonce à Cologne.

II

L'antipathie des électeurs ecclésiastiques contre les représentans de la Papauté n'était pas nouvelle : dès le XVIe siècle, le nonce Bonomi la constatait, au moins à Cologne et à Mayence; et, en 1764, un chanoine d'Augsbourg, s'entretenant avec le nonce Garampi, lui parlait en propres termes de l'excitation qui existait en Allemagne contre le Saint-Siège et de l'aveuglement de l'épiscopat. Pie VI ne cacha point à Pacca l'âpreté du poste qu'il lui destinait : « Je vous envoie au combat, lui déclara-t-il; car on fait, là-bas, une guerre acharnée à la juridiction des nonces. » Pacca se pourvut d'argumens, recruta des publicistes pour réfuter les archevêques, et ses neuf années de nonciature furent neuf années de guerre.

Dans cette lutte, les électeurs ecclésiastiques avaient pour eux l'encourageante faveur de Joseph II, l'amitié des princes laïques, l'appui des « illuminés » et de tous ceux qui se piquaient d'un certain libertinage de pensée, la sympathie, enfin, de la confession évangélique, qui voyait le catholicisme rhénan se

détacher de Rome. Les nonces avaient pour eux le peuple, grands-pères et grand'mères de cette plèbe catholique qui plus d'une fois, au cours du XIXe siècle, contraindra le haut clergé d'Allemagne à tenir compte des indications et des volontés de Rome, et qui, par un étrange renversement des choses, aura parfois à maintenir ses pasteurs dans le bercail de l'Unité, et les y maintiendra. En face des électeurs ecclésiastiques, qui s'isolaient volontiers derrière l'étiquette de leur souveraineté, les nonces descendaient dans les campagnes, porteurs des dons de l'Esprit. Bellinsoni, prédécesseur de Pacca, s'arrêtant dans une ville de l'archidiocèse de Cologne, y confirmait onze mille personnes, dont le prince-électeur ne s'était jamais soucié. Pacca, dans la seule petite ville d'Arenberg, administrait le même sacrement, en quelques jours, à seize mille chrétiens, parmi lesquels il y avait des octogénaires : ils arrivaient en procession, précédés de leurs curés, suivis de leurs chariots remplis de vivres, réclamant le sacrement que l'archevêque avait toujours négligé de leur conférer; et quelques curés disaient à Pacca que, s'ils avaient été avertis de son passage, ils lui auraient amené plus de trente mille fidèles. Pour ces longs cortèges de brebis délaissées, le messager des grâces spirituelles était l'envoyé du Pape. Le fébronianisme, ensuite, pouvait revendiquer un superflu de droits pour des électeurs ecclésiastiques qui ignoraient même le strict de leurs devoirs : c'était tant pis pour eux si, au moment même où ils redoutaient pour leur juridiction la concurrence des nonces, ils abandonnaient aux nonces la besogne épiscopale par excellence, celle d'apôtres.

« D'Erthal, électeur de Mayence, se souvenait quelquefois d'être évêque, écrit en un endroit le cardinal Pacca; c'était lorsqu'il trouvait l'occasion d'inquiéter le Pape et d'attaquer le Saint-Siège. » Les traits de ce genre fourmillent, dans les *Mémoires* de Pacca. Ils ressuscitent, sous nos yeux stupéfaits, cette cour archiépiscopale de Mayence, somptueuse sans art et frivole sans grâce, lourde imitation des splendeurs de la Renaissance italienne. Un romancier cynique, Heynse, y représentait la littérature; le naturaliste Forster, qui professait qu'après un premier acte de foi il n'y avait nulle raison de s'arrêter, et en concluait qu'il ne fallait pas croire à quoi que ce fût, représentait la science; le caprice d'une favorite, enfin, représentait la raison d'État; et lorsqu'un trait de plume archiépiscopal eut supprimé

la chartreuse du Mont des Anges, Mayence répétait en un distique vengeur : « Un nouvel Achab a enlevé à Naboth le Mont des Anges (*Angelicus*) afin de faire un jardin anglais (*Anglicus*) pour la honteuse Jézabel. » Ainsi parlait-on, parmi les ouailles de l'archevêque; mais la cour de beaux esprits, de libertins et de valets dont il s'entourait, faisait barrière entre d'Erthal et son troupeau. Le cortège de 1 500 personnes qui l'escortait à Francfort pour les fêtes du couronnement impérial lui cachait les besoins et les susceptibilités de son diocèse.

Comment le Saint-Siège n'eût-il pas semblé indiscret, lorsqu'il souhaitait des électeurs ecclésiastiques, comme de tous les autres évêques, un rapport périodique sur l'état de leurs chrétientés? Les électeurs de Cologne étaient célèbres, à Rome, pour se dispenser de cette formalité ; et lorsqu'en 1829 Spiegel, archevêque de cette ville, prendra la peine d'expédier à la congrégation du Concile une relation sur son église, le consulteur de la congrégation écrira, en marge du document, cette note singulièrement significative : « Le prélat Spiegel mérite une louange particulière parce qu'il a enfin rompu le long silence des archevêques princes-électeurs, qui, oublieux de leur serment, négligeaient de témoigner par cet acte leur soumission au Saint-Siège. » Le contrôle des chanoines, ces conseillers naturels de l'autorité épiscopale, était aussi précaire que celui du Saint-Siège : « Issus des plus anciennes et des plus illustres familles, écrit Pacca, ces chanoines cumulaient les canonicats, quelquefois jusqu'à cinq dans des villes différentes, et ils étaient sans cesse par voies et par chemins, pour arriver dans chaque église au jour et à l'heure où l'on distribuait à ceux qui étaient présens la majeure partie des revenus des prébendes. » Quant aux professeurs des facultés de théologie, que l'on vit en Allemagne, à d'autres époques, surveiller ou contre-balancer ce qu'ils appelaient, ce que parfois encore ils appellent l' « ultramontanisme » des évêques, ils étayaient de leur science et secondaient de leur éloquence les doctrines antiromaines des électeurs ecclésiastiques; et d'aucuns même, plus soucieux d'échanger des sourires avec leur siècle que d'enseigner un surnaturel importun, mettaient à mal le dogme chrétien tout entier : tels, à Mayence, Blau et Dorsch, qui consacraient leurs écrits et leurs leçons à dénoncer les usurpations commises par l'Église; tel, à Bonn, le Carme Thaddée de Saint-Adam, qui lacérait la Bible; tel enfin,

dans la même Université, cet étrange Eulogius Schneider, Franciscain sécularisé, d'abord courtisan d'une princesse pour laquelle il fabriquait des vers impies ou grivois, et plus tard, à Strasbourg, courtisan de la Terreur, à laquelle il livra des têtes jusqu'à ce que la sienne tombât à son tour. Pie VI, on le voit, avait d'assez bonnes raisons pour dénoncer à l'archevêque de Cologne, en 1790, les tristesses de l'université de Bonn.

Témoins actifs, mais impuissans, de ces abus et de ces tendances, les nonces se consolaient en constatant, — comme l'observaient, vers la même époque, les émigrés français, — que la religion était « encore pleine de vie chez la plupart des catholiques; » que si la décence faisait souvent défaut dans les cérémonies de l'Église, la dévotion demeurait très grande; que les messes enfin, parfois célébrées par des prêtres en bottes qui revenaient du bal ou s'équipaient pour la chasse, étaient très fréquentées. « Cette conservation, déclare le cardinal Pacca, était un véritable prodige. Car, loin de pouvoir affaiblir les couleurs du tableau si triste, si déplorable, que j'ai déjà fait de l'état de la religion en Allemagne par rapport aux lois des princes et à l'enseignement universitaire, je dois dire, au contraire, que ce tableau s'était encore rembruni durant les neuf ans de ma nonciature. »

III

L'horizon toujours plus sombre fut soudainement illuminé par un orage, qui s'appela la Révolution française : l'éclat en fut foudroyant. La douceur de vivre, où se prélassaient un certain nombre des dignitaires d'Église, fut presque aussitôt détruite qu'inquiétée. Entre le régime ancien qui les avait faits princes et le régime nouveau qui les voulut rendre fonctionnaires, entre l'époque où ils étaient tout et celle où il leur serait à grand'-peine permis d'être quelque chose, plusieurs années s'écoulèrent, durant lesquelles ils ne furent rien : l'Église d'Allemagne s'affaissa dans le néant.

Le traité de Campo-Formio, en cédant à la France la rive gauche du Rhin, avait frustré de quelques morceaux de terre et de quelques milliers d'âmes beaucoup de souverainetés allemandes; elles dépêchèrent leurs représentans au congrès de Rastadt, et là, on chercha les moyens de se dédommager. Quoi

qu'en aient dit certains publicistes d'Allemagne qui ont voulu faire peser sur la France seule la responsabilité de la sécularisation, c'est la Prusse la première qui, dès l'année 1743, avait émis cette idée d'employer les biens d'Église pour arrondir ou pour indemniser royaumes et principautés laïques : Benoît XIV, puis Clément XIII, s'en étaient alarmés. Le congrès de Rastadt n'eut qu'à reprendre cette vieille idée prussienne; et le cadastre des terres ecclésiastiques de l'Empire servit d'échiquier pour les jeux des diplomates. Une guerre nouvelle interrompit ces jeux; la paix de Lunéville, en 1801, permit de les recommencer. Le septième article de cette paix garantissait à tous les princes héréditaires qu'avait appauvris l'annexion à la France de la rive gauche du Rhin un dédommagement territorial : ce dédommagement devait être pris « dans le sein de l'Empire. » On fut d'accord, tout de suite, pour faire la chasse aux terres d'Église; et une députation d'Empire se réunit à Ratisbonne pour continuer les précédens de Rastadt. Une sorte de bourse de commerce allait s'ouvrir, où les propriétés épiscopales et monastiques se détailleraient.

Mais, comme souvent il advient, c'est dans les coulisses, surtout, qu'eurent lieu les opérations fructueuses. La Prusse, la Bavière, plusieurs petites principautés, traitèrent séparément avec Bonaparte. Le sort des terres allemandes ne se réglait plus à Vienne ni à Ratisbonne, il se réglait à Paris : c'est à Paris qu'on apportait les enchères, qu'on envoyait suppliques, cadeaux, et même des complimens pour les victoires françaises; les jacobins de la veille, devenus les meilleurs agens du pouvoir rénovateur, savouraient cette jouissance suprême, de faire les dégoûtés, tout d'abord, en face des riches présens des petits autocrates allemands, et puis de les accepter, par un retour de courtoisie, et de jeter aux donateurs, enfin, un peu de terre ecclésiastique, par pitié; un ancien homme d'Église, Talleyrand, présidait, avec une aisance souveraine, à cette expropriation de Dieu; à bon escient et au mieux de nos intérêts, il imposait à Dieu, comme successeurs, tantôt le Hohenzollern protestant, tantôt le Wittelsbach catholique, tantôt quelque autre larron de même rang. La Russie, d'avance, approuvait ces bouleversemens; la Prusse et la Bavière occupaient sans retard, et sans demander à l'Empereur nulle permission, les domaines dont la France les investissait; l'Autriche souffrait cruellement en constatant que

les chartriers de l'Église d'Allemagne étaient revisés et déchirés à Paris, mais elle se consolait en acceptant elle-même une aumône sortable pour un de ses archiducs, maltraité jadis par la paix de Campo-Formio; et les augustes Excellences de la députation d'Empire, figurans un peu ridicules, n'avaient plus qu'à courber leur morgue et leur pompe devant les décisions prises par le Premier Consul.

On les vit en février 1803, solennels et dociles greffiers, enregistrer, en un recès célèbre, les multiples transferts de propriété par lesquels l'Église germanique perdait 3 millions de sujets et 21 millions de florins de revenus annuels. Puis la députation d'Empire se sépara, et les innombrables morceaux de l'opulent édifice qu'était jadis l'Église d'Allemagne firent la gloire et la joie des propriétaires nouveaux. Chacun de son côté, ils fondirent sur leur lot de terre, avec une avidité de parvenus. En commissions et en frais de courtage, en humiliations et en platitudes, cette part, petite ou grande, leur avait tant coûté, que leur droit de propriété s'exerça sans merci : évêques et chanoines, moines et moniales, furent traités comme des coupables auxquels grâce n'était faite d'aucune confiscation.

En Bavière surtout, les excès de la sécularisation furent odieux. Le commissaire du gouvernement, à Bamberg, alla jusqu'à emporter un ostensoir avec des hosties; les capucins, à Munich, furent chicanés par la police, parce qu'ils voulaient prendre avec eux quelques pots de fleurs et quelques livres; la cathédrale de Freising, sans l'intervention du futur roi Louis Ier, allait être livrée à un boucher, moyennant 500 florins. L'affranchissement des esprits était en jeu, et les nids de la superstition devaient être détruits : ainsi parlait-on dans l'entourage du ministre Mongelas, et l'on agissait à l'avenant. C'en fut fait des grandes bibliothèques monastiques : le cloître de Saint-Emmeran de Ratisbonne, qui avait été, durant le XVIIIe siècle, l'un des principaux foyers d'études de l'Europe, dut en un clin d'œil se vider de ses moines et de ses livres, et ne fut plus qu'une curiosité archéologique. Nombre d'ouvrages de valeur furent vendus au poids du papier; des collections qu'avaient amassées les siècles furent dilapidées. C'en fut fait des dix-huit universités catholiques de l'Empire, condamnées à la mort par indigence. C'en fut fait, enfin, de ces fondations qui procuraient aux petits paysans pauvres l'hospitalité frugale d'une abbaye voisine et

leur assuraient, à peu de frais, beaucoup de science. En évoquant le souvenir de tant de ruines, l'historien Niebuhr, peu d'années après, flétrissait la suppression des cloîtres comme un désastre pour la culture intellectuelle; et Max-Joseph de Bavière, qui s'en reconnaissait en quelque mesure responsable, eût voulu, de confusion, arracher ses cheveux gris. L'Allemagne catholique, comme la France catholique, était pour longtemps découronnée de cette sorte d'aristocratie du savoir, à laquelle les monastères ménageaient un docte et fructueux loisir.

Ce fut à la longue, seulement, qu'on reconnut ces irréparables effets. Sur l'instant, nous dit Pacca, « les bons catholiques attribuèrent l'injuste spoliation de l'Église d'Allemagne à un juste châtiment du ciel, attiré par l'irréligion et le dérèglement des mœurs du clergé. » Le cruel réveil des électeurs ecclésiastiques fut sans doute moins pénible à la Cour de Rome que ne lui avait été leur confortable assoupissement; elle s'alarme moins des secousses profondes que d'une stagnation prolongée. Lorsqu'on sut, au Vatican, que ces puissans de la veille étaient déposés de leurs sièges, que ces riches de la veille avaient désormais les mains vides, qu'une Église seigneuriale était devenue mendiante, on se disposa, par habitude de chancellerie, à faire valoir le droit violé; mais l'on pensa que peut-être, derrière le geste de Bonaparte, qui ne laissait que des décombres là où avait été l'Église d'Allemagne, se dissimulait quelque vouloir de Dieu; que cette brusque misère était une expiation trop longuement méritée; et que cette Église coupable était trop humiliée pour n'être point un jour exaltée. Rome ne déteste point que ses fidèles, et même ses pasteurs, sachent trouver, dans un certain *Mea culpa*, la force de comprendre les révolutions et de les pardonner.

IV

De tout ce vieil édifice de l'Église d'Allemagne, jeté bas pour toujours, une colonne cependant restait debout, très droite et très altière, mais un peu gênée de sa solitude et d'une majesté qui sentait l'emprunt: c'était la dignité d'électeur archichancelier. Cette dignité, jusqu'en 1803, avait été la parure de l'église de Mayence; du jour au lendemain, elle fut attachée à celle de Ratisbonne; elle avait pour titulaire Charles-Théodore de Dalberg,

coadjuteur de Mayence depuis 1787, et qualifié, par là même, pour succéder en 1802 au défunt archevêque Erthal. Seul de tous les hommes d'Église, il obtint des terres dans la réorganisation napoléonienne de l'Allemagne; on lui donna, en 1803, Ratisbonne, Aschaffenburg, Wetzlar; en 1806, la ville libre de Francfort et le titre de prince-primat de la Confédération du Rhin. Mais, à cette époque de vertiges où les fortunes territoriales se faisaient et se défaisaient comme plus tard les fortunes mobilières, Dalberg jugea prudent d'intéresser la famille même de Napoléon au maintien de sa propre opulence; il y crut réussir, en nommant Fesch son coadjuteur. Cette façon de prendre une assurance contre les caprices de l'histoire déplut vivement à l'Empereur, et les calculs de Dalberg furent déçus. Le traité de Paris, en 1810, modifia la nature de son droit de propriété et l'étendue de ses propriétés : il perdit Ratisbonne, dont il demeura l'évêque. C'était le dernier exemple de la réunion d'une crosse et d'un sceptre entre les mêmes mains; cet exemple disparut. Un grand-duché de Francfort fut, en guise de compensation, créé pour Dalberg; duché fort étendu, qui accroissait singulièrement le nombre des sujets du prélat. Mais c'était un État tout séculier, promis d'avance, en cas de mort de Dalberg, à Eugène de Beauharnais. La fonction même de primat, qui avait jusqu'en 1810 eu l'avantage d'une souveraineté territoriale, était désormais une dignité spoliée; elle était, comme toutes les autres dignités de l'Église allemande, jetée nue sur terre laïque. Tant que vivrait Dalberg et tant que la primatie serait attachée à sa personne, elle bénéficierait du train de maison du grand-duc de Francfort; Dalberg disparu, elle serait sans ressources. C'est ainsi que le traité de Paris consomma l'œuvre de la sécularisation; le même acte qui enrichissait l'évêque de Ratisbonne acheva l'appauvrissement de l'Église germanique.

Charles-Théodore de Dalberg, qui fut sur terre allemande le dernier propriétaire ecclésiastique, fit planer sur cette Église, durant toute la période napoléonienne, l'apparat de ses titres et le faste de ses charités. On a débattu, bien en vain, s'il fut bon prêtre ou mauvais prêtre : mieux vaut dire que Dalberg n'était pas un prêtre; savait-il même ce que c'était? Avant la mitre et sous la mitre, « Frère Crescent, » comme on l'appelait en loge, demeura toujours un assez honnête homme. Il eût pu faire beaucoup de bien, s'il avait eu l'étoffe d'un Borromée; beaucoup de

mal, s'il avait eu l'étoffe d'un Photius; son intelligence jouisseuse ne s'acharna jamais à aucun de ces deux rôles. Il aimait l'Église et la maçonnerie, parce que c'étaient deux institutions humanitaires; il aimait la foi, qui affranchit l'humanité du chagrin, et la philosophie, qui l'affranchit du préjugé. Et son cœur était large, — trop large, — et son intelligence était riche, trop riche, — eu égard à sa faiblesse de volonté : ses qualités d'esprit et ses attitudes de cœur ne lui pouvaient tenir lieu de vertus solides et viriles; tout aimables et toutes brillantes qu'elles fussent, elles ne l'empêchèrent point d'être médiocre; bien plus, elles le rendirent médiocre. La primatie des salons, ou celle des cercles littéraires, était sa vocation; l'on y était épris de lui, et les plaisirs qu'y trouvait sa fatuité faisaient de lui le plus merveilleux des causeurs. Gœthe, qui considérait tous les hommes comme des miroirs chargés de lui refléter sa propre personnalité, et de l'embellir, et de la parfaire, se disait très reconnaissant à Dalberg, qui lui avait appris à bien regarder la nature. Schiller appréciait ses flacons de vin : « Celui qui sait bien abreuver ses brebis, écrivait-il, je l'appelle un bon pasteur; » il appréciait aussi ses coups d'œil clairs, rapides, larges, qui donnaient tant de charme à son entretien; et son humeur, enfin, qui le rendait d'un commerce très agréable. Au dire de Humboldt, nul ne savait, comme Dalberg, éveiller et exciter les idées. Bref, l'Allemagne littéraire tout entière lui décernait le sceptre de la conversation. Mais c'est dans une primatie d'un autre ordre que l'asseyait Napoléon; Dalberg s'y installa, comme en un fauteuil de salon; mais il y fut aussi pâle qu'ailleurs il était étincelant.

Ayant accès à l'oreille de l'Empereur, demeurant riche, lui seul, parmi la détresse universelle de l'Église d'Allemagne, et vivant de plain-pied avec tout ce que l'Allemagne comptait de penseurs, d'écrivains et d'artistes, Dalberg avait un rôle ecclésiastique à jouer, qu'il ne joua pas. C'est à un rôle politique qu'il songea, à une combinaison qui ferait de lui le premier personnage d'une Allemagne unifiée, et non point le chef effectif, ni même le directeur d'opinion, mais, purement et simplement, l'occupant de la place d'honneur : la vanité, chez lui, coupait les ailes à l'ambition, et l'immobilisait dans une préséance de façade. Tantôt rieur, tantôt agacé, Napoléon sut profiter de ces « rêves de songe-creux, » comme il disait, pour organiser la Confédération du Rhin; et Dalberg, qui mesurait à l'ostentation

dont on l'entourait l'estime qu'il inspirait, prosternait devant Napoléon, « prince protecteur, » son hommage reconnaissant, et tressait, tantôt à Périclès, tantôt à Charlemagne, des couronnes de fleurs un peu vieillottes, avec l'espoir que l'Empereur saisirait les allusions, et qu'il les agréerait. Napoléon laissait faire, méprisant en Dalberg l'homme d'Église qu'il oubliait d'être, l'homme d'État qu'il s'efforçait d'être, l'idéologue qu'il était. Il n'avait cure de ses complimens, ne se souciait que de ses services, et obtenait les uns et les autres.

Dalberg fut le plus obéissant des primats : il poussa la docilité à l'endroit de l'Empereur jusqu'à comprendre, lui, nourri dans les doctrines fébroniennes, que l'Allemagne, pour le règlement de ses choses d'Église, devait invoquer la collaboration « ultramontaine » du Pape. La nécessité où il se trouva, et qu'il accepta d'ailleurs volontiers, de se ranger aux vues de l'Empereur désarma sa mauvaise humeur de théoricien contre cette centralisation de l'Église romaine, dont un spéculatif comme Febronius pouvait bien discuter sur le papier les origines historiques, mais avec laquelle un réaliste comme Bonaparte jugeait opportun de compter pour l'élaboration des réalités du lendemain.

V

Poussé jusqu'à ses dernières conséquences, le fébronianisme en Allemagne, comme le gallicanisme en France, eût fait affront au vieux principe chrétien de la distinction des deux pouvoirs, de la dualité entre Dieu et César. Mais ce vieux principe avait une si robuste vertu, que l'on sentait, aux heures de crise, le besoin de recourir au vicaire de Dieu, et non point seulement aux ministres de César, pour la restauration de l'établissement religieux. La soupçonneuse Église gallicane et la soupçonneuse Église germanique, subitement asphyxiées sous les monceaux de ruines qu'accumulait la Révolution, laissèrent pénétrer la puissance papale près de leur chevet de moribondes, pour qu'elle les aidât à recouvrer quelque liberté de respiration, quelque élasticité d'action, quelque renouveau de vie. En France, la centralisation même de l'État facilita l'entente avec Pie VII : le Concordat fut rapidement négocié. Au contraire, la complexité du vieil Empire, la fragilité de ses assises, le besoin d'autonomie auquel s'abandonnaient les membres du Corps germanique, et

les perpétuelles menaces d'innovation que suspendait sur leurs têtes l'esprit d'entreprise de Bonaparte : tout cela rendait singulièrement laborieux un accord entre l'Allemagne et Rome. A vrai dire, dès 1802, il n'y avait plus d'Allemagne : il y avait, entre ciel et terre, une ombre d'Empire, que le canon d'Austerlitz fit s'effondrer ; il y avait, sur terre, des royaumes et des principautés, qui multipliaient les coquetteries à l'endroit de Napoléon, et qui déjà pressentaient en lui le successeur des Habsbourg, chargé de cimenter l'unité germanique renouvelée. Hommes d'État et hommes d'Église, qui voulaient régler par un statut nouveau les rapports de l'Allemagne catholique avec Dieu, se tournèrent naturellement vers Bonaparte.

Dès le 15 août 1802, Maximilien, l'électeur de Bavière, exprimait au Premier Consul son désir de conclure un Concordat avec le Pape et souhaitait, pour mener cette tâche à bien, « l'aide de l'homme qui sut résoudre le grand problème d'une alliance de la Philosophie avec la Hiérarchie. » Ainsi, le Concordat entre Rome et la France était à peine signé, qu'on le considérait, hors de France, comme un exemple classique, comme un précédent qui faisait loi. La Bavière, tout de suite, faisait des avances au Saint-Siège : elle expédiait à Rome, dès 1803, un ecclésiastique, d'ailleurs tout dévoué aux doctrines fébroniennes et aux aspirations illuministes, Haeffelin, pour demander la création d'une Église bavaroise, soumise à un archevêque qui serait nommé par le Pape. Le Wurtemberg, aussi, désirait son Concordat. Mais la Cour de Rome prenait acte de ces démarches sans y donner une réponse formelle : car les deux Empires, l'Empire germanique qui ne se décidait point à mourir, et l'Empire français qu'on voyait poindre sur l'horizon, prétendaient l'un et l'autre, chacun de son côté, à réorganiser en bloc l'Église germanique et à conclure avec Rome un Concordat d'ensemble auquel acquiesceraient les diverses puissances d'Allemagne. Il semblait que l'arrêt de mort du Saint-Empire romain germanique fût déjà signé dans les conseils de Dieu ; mais, jusqu'en 1806, l'agonisant s'obstinait à vivre ; et Rome lui eût donné le coup de grâce en acceptant d'entrer en pourparlers, individuellement, avec l'un ou l'autre des États du Corps germanique. Consalvi s'y refusa : il estimait que « le parti de la justice est toujours le meilleur, s'il n'est pas toujours le plus productif et le plus heureux : » et faire comme si le Saint-Empire n'existait plus avant même que l'acte de décès n'en

fût enregistré, cela paraissait à Consalvi contraire à la « justice. »

Mais, lorsque les chancelleries eurent définitivement embaumé ce cadavre récalcitrant, un autre Empire s'interposa, pour empêcher Rome et les États allemands d'engager des conversations particulières : et ce fut l'Empire français. Napoléon Ier voulait donner une sanction, dans l'ordre religieux, à cette nouveauté politique qui s'appelait la Confédération du Rhin ; il voulait qu'à cette ébauche d'unité allemande, fille et sujette de sa volonté souveraine, correspondît un Concordat allemand, conclu par ses soins et sous ses auspices.

La Cour de Rome, naguère si négligée, recevait à présent trop d'avances : d'une part, les désirs timidement exprimés des États allemands, qui s'essayaient à régler leurs affaires avec elle, personnellement ; d'autre part, les communications formelles de l'empereur des Français, qui, se réputant à juste titre comme « le plus puissant d'entre les chrétiens, » sentait sa « conscience troublée, » tant que se prolongerait, pour le catholicisme allemand, « un état d'abandon et de perdition. » Le Wurtemberg après la Bavière, et Bade après le Wurtemberg, ne se lassaient point d'élever la voix pour réclamer des évêchés spéciaux et une organisation territoriale de la confession catholique ; et, d'autre part, « héritier de Charlemagne, véritable empereur d'Occident, fils aîné de l'Église, » l'empereur Napoléon considérait que c'était de lui seul, — de lui, le reconstructeur universel, — que les Églises d'outre-Rhin pouvaient attendre le « secours, la puissante protection, » dont elles avaient « un si pressant besoin. » En face des États allemands qui souhaitaient *leurs* Églises, Napoléon préférait que l'Allemagne eût *son* Église, comme la France unifiée avait la sienne, ou, tout au moins, qu'une primatie allemande dominât de son impérieuse bénédiction tous les États signataires de la Confédération germanique. Dalberg, lui, ne jugeait pas impossible que, sous les auspices de l'Empereur, des concordats spéciaux fussent négociés et que par-dessus les Églises nouvelles, filles de ces concordats, une primatie nationale continuât de régner ; il renoncerait d'ailleurs à cette primatie, le jour où elle paraîtrait un organe superflu.

Ainsi, plusieurs combinaisons, dont l'une accentuait les rapports entre l'établissement religieux et la souveraineté territoriale, et dont l'autre ressuscitait l'antique usage des vastes patriarcats, se disputaient entre elles l'audience et l'acquies-

cement de Pie VII. Les événemens de Rome et l'emprisonnement du Pontife suspendirent, non point seulement tout acquiescement, mais même toute audience, et, comme ces délais et ces incertitudes irritaient Napoléon, son Conseil ecclésiastique, dès 1809, ne put se défendre d'excuser le Pape en alléguant que Pie VII, privé de l'« assistance ordinaire » des cardinaux, ne pouvait « étudier avec activité une affaire liée, comme celle-ci, aux plus grands intérêts de la religion et des peuples. » L'excuse était bonne, elle ne comportait nulle réplique, et, jusqu'en 1814, Savone et Fontainebleau la rendirent valable. Le Pape, cette année-là, cessa d'être captif. Il pouvait dès lors examiner et trancher les difficultés de l'Allemagne. Mais bientôt une foudroyante nouvelle faisait haleter et respirer l'Europe; l'Empereur, captif à son tour, avait l'Océan lui-même pour geôlier; et ce ne fut plus avec Paris, mais avec Vienne, que Rome poursuivit le colloque.

VI

Wessenberg fut, au Congrès de Vienne, le porte-parole des doctrines et des aspirations antiromaines. Chanoine depuis l'âge de douze ans, nommé par Dalberg, en 1800, au vicariat général de Constance, Wessenberg avait transformé cet arrondissement ecclésiastique en un terrain d'expériences pour les aventureuses réformes dont il rêvait. Défier Rome par des proclamations bruyantes n'était point de son goût : il préférait travailler discrètement, innover sans fracas, créer ainsi des « faits acquis; » et, plutôt que de manifester contre Rome, il aimait mieux contraindre Rome à cette ingrate initiative de manifester contre lui, ce qui voudrait dire : contre l'Allemagne. Il avait dépassé, et de beaucoup, le degré de désinvolture qui s'exprimait par des bravades au Saint-Siège; Wessenberg ignorait le Saint-Siège. Tout doucement, en toute souveraineté, il avait introduit parmi ses prêtres et ses ouailles une liturgie allemande, supprimé jeûnes et vigiles, effacé de son mieux la ligne de partage entre les diverses confessions chrétiennes, et même, peut-être, entre le christianisme et le rationalisme. Deux brefs du Pape, averti par son nonce de Lucerne, avaient dénoncé à Dalberg l'attitude du vicaire général; et Dalberg, en 1814, l'avait relevé de ses fonctions. Mais, tout de suite après, il l'envoyait au Congrès de Vienne, pour « aviser à une restauration et à une organisation

nationale de l'Église allemande, » et, en 1815, il faisait de lui son coadjuteur.

Le travail de Wessenberg à Vienne exposait Rome à de graves périls. Ce n'est pas que l'ancien vicaire général de Constance groupât autour de lui une nombreuse école théologique; car la plupart des ecclésiastiques imbus des idées fébroniennes inclinaient vers une combinaison qui, dans l'étroite enceinte de chaque État, asservirait l'Église au maître du sol; et, si l'on excepte une brochure de Kopp, intitulée: « *Idées pour l'organisation de l'Église allemande, contribution au futur Concordat*, le « patriarcalisme » de Wessenberg ne ralliait qu'un médiocre nombre d'hommes d'Église. Mais Wessenberg avait derrière lui Dalberg, qui, déchu de son grand-duché, aspirait du moins à garder sa primatie et à l'étendre désormais sur l'Allemagne tout entière; et quant au chancelier de Metternich, qui souhaitait un accord d'ensemble entre le Saint-Siège et le Corps germanique, — désormais restauré sous l'égide de l'Autriche, — il ne répudiait pas l'espoir d'obtenir de Wessenberg, désireux, lui aussi, d'unifier l'Église allemande, un concours précieux. Quelque temps durant, le plus révolutionnaire des théologiens allait posséder la confiance du moins révolutionnaire des hommes d'État, et, pour Wessenberg, cette confiance était une force.

Restaurer dans ses droits originaires et imprescriptibles la communauté chrétienne: tel était le but suprême de Wessenberg. Une Église nationale allemande, dépendante d'un primat, régie par des statuts qui seraient partie intégrante de la constitution germanique, tenue sans cesse en haleine par des synodes diocésains, provinciaux et nationaux, et protégée contre le Pape par cette triple barrière du synode, de la primatie, et de la loi fédérale, serait l'organe approprié pour la réforme du catholicisme universel. Il n'y avait pas de temps à perdre; car Pie VII, en rétablissant les Jésuites parmi le silence universel des cours, commettait un coup d'audace qu'il convenait de relever. On n'avait qu'à conclure avec Rome un concordat collectif, très sommaire; puis, cette politesse une fois faite, à se passer d'elle. Vouloir négocier, pour chaque État, des concordats distincts, c'était permettre à Rome de diviser pour régner. Au contraire, avec un primat qui, de sa propre autorité, donnerait ou rendrait aux évêques les pouvoirs canoniques refusés ou retirés par le Pape, l'Église d'Allemagne serait assez virile, assez fière, assez

sûre d'elle-même, pour se germaniser, d'abord, et puis pour aider, par son exemple et par son action, à la purification de l'Église universelle.

Ainsi nationalisée, elle pourrait, en quelque mesure, calquer sa constitution sur la constitution même de la société allemande; elle donnerait dans ses conseils une place privilégiée aux membres de l'aristocratie, et leur assurerait ainsi, dans la vie religieuse, cette même préséance que les vicissitudes politiques commençaient à leur rendre dans la vie civile. Dans l'Église germanique telle que la voulait le baron de Wessenberg, il n'y avait plus place, ou presque plus, pour la hiérarchie romaine; mais il y avait place pour la hiérarchie mondaine; les grands de ce monde fussent devenus, constitutionnellement, les grands de l'Église; et, la réaction politique aidant, l'on eût vu ce projet de réforme, qui arborait comme idéal la résurrection de la primitive communauté chrétienne, s'égarer en des voies singulièrement diverses de celles où un pareil rêve avait, deux siècles plus tôt, engagé la démocratie puritaine, et aboutir, tout au contraire, à l'asservissement de l'Église par une oligarchie aristocratique.

Wessenberg, au Congrès de Vienne, eut deux catégories d'adversaires : d'une part, deux chanoines de Worms et de Spire et un avocat de Mannheim, qui s'intitulaient « les orateurs de l'Église catholique d'Allemagne, » et qui prenaient conseil près du cardinal Consalvi et du nonce Severoli; d'autre part, les représentans de la Bavière et de plusieurs autres souverainetés, qui continuaient d'estimer que chaque État devait s'entendre avec Rome, personnellement.

Les « orateurs » demandaient la « liberté » de l'Église allemande; mais c'est contre l'hégémonie des couronnes laïques, non contre celle de la tiare, qu'ils s'insurgeaient. Que le Pape pourvût, tout de suite, aux nombreuses vacances des sièges épiscopaux; que les chapitres, ensuite, recouvrassent tous leurs droits pour l'élection des évêques; et que les États cessassent de s'ingérer en pareilles affaires : tel était leur programme. Ils avaient un moyen décisif pour assurer l'indépendance des évêchés et des chapitres à l'endroit du pouvoir civil : c'était le rétablissement de l'Église dans celles de ses propriétés qui n'étaient pas encore aliénées et, en cas d'aliénation antérieure, le versement immédiat, par les puissances laïques, d'indemnités convenables. Personne à Vienne ne se ralliait à ces solutions, et Metternich qua-

lifiait les « orateurs » de « têtes folles. » Mais leurs mémoires successifs, et les doléances qu'ils prodiguaient dans les coulisses, eurent du moins cet effet, de rendre les questions d'Église importunes. Qu'on le voulût ou non, les débats ecclésiastiques rappelaient aux plénipotentiaires de Vienne une dette gênante, qu'ils étaient formellement décidés à ne point rembourser; mais, lors même qu'un créancier est à l'avance éconduit, lors même qu'on s'arme contre lui du droit de la force, on éprouve toujours quelque ennui à voir et à entendre les avocats de la créance. Discuter sur l'Église d'Allemagne, c'était donner à ces trois « orateurs » l'occasion de placer leur mot : si peu dangereux qu'ils fussent, ils étaient impatientans, comme l'est toujours le bon droit auquel on ne veut ni ne peut satisfaire; et, pour que le silence se fît sur les choses d'Église, on était tout prêt à renvoyer Wessenberg dos à dos avec eux.

Aussi Wessenberg borna-t-il bientôt son ambition à faire insérer, dans l'acte du Congrès de Vienne, un article, conçu en termes tout à fait généraux, qui énoncerait le principe d'une Église nationale allemande et garantirait par là même à l'institution nouvelle l'appui protecteur de la Confédération germanique. Le cabinet de Berlin et celui de Vienne proposèrent chacun leur rédaction. Le texte élaboré par la diplomatie prussienne souhaitait que l'Église catholique en Allemagne reçût, « sous la garantie de la Confédération, une constitution (*Verfassung*) aussi homogène que possible, assurant ses droits et lui procurant les moyens les plus nécessaires pour faire prévaloir ses besoins. » Le texte autrichien stipulait que le règlement général des choses d'Église et des rapports des évêchés allemands avec la Cour de Rome demeurerait réservé à l'assemblée de la Confédération germanique. La Prusse, en somme, sans ambages ni scrupules, envisageait la possibilité d'une constitution, fabriquée en Allemagne, pour l'Église catholique d'Allemagne; Metternich, qui avait le sens du catholicisme, proposait une rédaction moins choquante pour Rome. Sous l'action de Wessenberg et du comte de Münster, ministre de Hanovre, les deux puissances finirent par tomber d'accord sur un texte commun, qui n'était que le projet prussien légèrement modifié.

Wessenberg se croyait maître du succès, lorsque survint, pour traverser son espoir, la mauvaise volonté de la Bavière, bientôt suivie d'autres oppositions. Les partisans des Églises d'État

voulaient empêcher l'unification nationale de l'Église germanique. Aussi la Bavière prit-elle prétexte d'une divergence d'idées avec la Prusse au sujet de la situation des protestans, pour faire échouer le projet d'article relatif à l'Église germanique. Wessenberg s'émut, puis s'indigna. Il conjura Metternich, lui déclara que ce serait une honte aux yeux du monde entier si le peuple allemand ne trouvait pas dans l'Acte de Vienne une garantie pour ses intérêts religieux; que les gouvernemens unis pourraient intimider le Saint-Siège; que Rome, au contraire, s'ils traitaient séparément avec elle, se jouerait d'eux. Metternich était de l'avis de Wessenberg; mais, la Bavière tenant bon, l'on finit par effacer l'article litigieux : et le Congrès de Vienne se sépara sans donner à l'idée de primatie ou de patriarcat la plus légère satisfaction.

L'idée, pourtant, avait trop d'appuis politiques pour se résigner aussitôt à l'effacement; elle continua de frapper à la porte des cabinets des souverains, et de courtiser les âmes des fidèles; elle fut assez tenace, assez entreprenante, pour que certains esprits pussent croire, en Allemagne, à la prochaine fondation d'une « Église d'Utrecht, » à l'imminence d'un schisme germanique. Rome n'était point sans anxiété, lorsque se réunit à Francfort, en 1816, le *Bundestag* germanique : Metternich persistait dans son plan politique, Wessenberg dans son programme religieux, et leur communauté d'action était grosse de menaces. Mais l'appui de Metternich, qui avait, au Congrès de Vienne, été de quelque utilité pour Wessenberg, commença de lui être nuisible. La Prusse avait vu clair; elle avait senti que la réorganisation de l'Église germanique, telle qu'on la désirait à Vienne, pouvait faire de cette Église la satellite de l'Autriche; c'en était assez pour que la Prusse fît obstacle. Aussi les doctrines de Wessenberg, à Francfort, ne se heurtèrent-elles plus seulement à l'hostilité bavaroise, mais à l'antipathie prussienne : dès ce moment, elles étaient en recul.

La mort de Dalberg, en février 1817, leur donna le coup de grâce, en faisant disparaître le seul personnage qui eût été qualifié, sur l'heure, par son titre de prince-primat, pour supporter sur ses épaules la charge du patriarcat national. Il n'y avait plus de primat; Wessenberg n'était plus qu'un ancien coadjuteur : il pouvait dès lors construire des théories sur la primatie, elles flottaient en l'air, indécises et vides.

Il se résolut à prendre la route de Rome, pour en revenir

évêque, voire patriarche ; sinon, à son retour, il en appellerait à l'Allemagne entière, et l'érigerait comme juge entre Rome et lui. Son impatience se brisa contre la patience romaine; il rentra à Constance fort mécontent; et, drapé dans sa dignité de vicaire capitulaire, entouré d'un chapitre qui le soutenait et l'aimait, il concerta l'action du lendemain. Des duels de brochures s'engagèrent : les unes accusaient Wessenberg, les autres accusaient Rome; et les unes et les autres, par le relief même qu'elles donnaient à Wessenberg, semblaient le sacrer primat, même patriarche. Et puis le silence se fit : Wessenberg était devenu gênant... Au moment où, revenant de Rome, il se disposait à parler haut, les envoyés des divers souverains allemands nouaient avec la Curie des entretiens chaque jour plus sérieux ; ils y parlaient bas, très bas, chacun à part et chacun pour soi ; et les conversations qu'engageaient avec Consalvi les souverainetés laïques, même protestantes, et les notes que lui transmettaient, pour le service de ces souverainetés, les théologiens, même fébroniens, étaient pour Rome une première victoire; car ces conversations particulières et ces notes de détail attestaient qu'avant d'être née, la grande Église nationale germanique était morte. Il fallut plus de cinquante ans pour que M. de Bismarck s'essayât une dernière fois, et d'ailleurs inutilement, à contester cette victoire définitive de la centralisation romaine sur l'idée d'Église nationale.

VII

Le prisonnier de Sainte-Hélène faisait école. Il avait ouvert le siècle en ménageant au Saint-Siège deux surprises successives, dont l'une, le Concordat, ressemblait à un hommage, dont l'autre, les articles organiques, ressemblait à une duperie. A l'improviste, il avait appelé la diplomatie pontificale à réorganiser avec lui l'Église de France ; à l'improviste encore, il avait donné au Concordat, tout ensemble, une entorse et un complément. Les souverains allemands qui voulaient, au lendemain du Congrès de Vienne, rétablir l'équilibre de l'Église connaissaient, pour l'avoir étudié, le précédent de Napoléon ; et les grandes lignes de leur politique ecclésiastique s'y calquèrent presque servilement. Ils demandèrent et obtinrent de Rome qu'une assise fût donnée à leurs Églises ; puis ils prétendirent régler en toute

liberté le détail de ces édifices, dût l'assise elle-même en souffrir.

Le Concordat signé, dès le 5 juin 1817, entre Rome et la Bavière fut presque aussitôt mis en péril par la façon même dont le gouvernement bavarois le publia : on en fit comme un appendice de la constitution du royaume, — ce qui n'était point pour déplaire au Saint-Siège, — mais on y accrocha, comme second appendice, un « édit de religion, » qui subordonnait l'Église à l'État. La signature donnée au Pape par le roi de Bavière était corrigée et à demi retirée par cette adjonction d'articles organiques, qui ne faisaient avec le Concordat qu'un seul et même bloc, charte hybride, incohérente, pour laquelle fut réclamé le serment des ecclésiastiques et des fonctionnaires. D'interminables négociations s'engagèrent entre Munich et le Saint-Siège : elles aboutirent à la déclaration de Tegernsee, par laquelle le roi de Bavière promit, en termes embarrassés, que le Concordat à lui seul, pris en soi, aurait la valeur d'une loi de l'État, et que les garanties qu'il accordait à l'Église catholique ne pourraient être diminuées ou restreintes par les stipulations de l'Édit de religion. Cette exégèse, signée d'un paraphe royal, était un chef-d'œuvre de subtilité : la Curie s'en pouvait dire satisfaite, et les légistes, d'autre part, y trouvaient de multiples occasions d'épiloguer ; mais c'était déjà beaucoup, pour Rome, d'avoir fait reconnaître en principe la vertu législative intrinsèque du Concordat, et d'avoir obtenu, pour l'Église de Bavière, quelques compensations matérielles à la perte de ses biens ; il appartenait aux évêques et il appartenait aux fidèles de considérer ces faits comme acquis, et d'en profiter.

La Prusse, de son côté, dès 1815, s'était essayée à causer sérieusement avec le Pape : Niebuhr, l'illustre historien, avait été envoyé à Rome comme ministre. On eût fort surpris le premier roi de Prusse ou son successeur le Roi-sergent, si l'on eût pu leur faire entrevoir que, moins de cent ans après eux, un Hohenzollern nouerait des rapports avec l' « Antéchrist » et permettrait même à ses diplomates de le qualifier de Très-Saint-Père. La situation légale des catholiques, dans le royaume de Prusse tel qu'il existait avant Frédéric II, avait été fixée par le traité de Westphalie et par diverses conventions diplomatiques ; c'était une matière qui ne relevait ni du droit administratif, ni surtout du droit canon, mais plutôt du droit des gens ; et le roi de Prusse n'avait de comptes à rendre qu'aux puissances cosignataires de

ces conventions, nullement au Saint-Siège. Les conquêtes de Frédéric II étaient survenues, et l'aspect religieux de la Prusse avait commencé d'être modifié. Du jour où la Silésie fut annexée, il y eut en Prusse une question catholique, question de politique intérieure, qui fut tout de suite complexe et qui tout de suite s'annonça comme gênante. Le Congrès de Vienne, en assurant à la Prusse des territoires considérables tout le long de la vallée du Rhin, grossit étrangement le nombre de ses sujets catholiques : et cette question catholique, du jour au lendemain, devint plus ardente et plus aiguë. Frédéric III en avait conscience : dans la proclamation qu'il adressait à ses nouveaux sujets rhénans, il insista, surtout, sur la liberté religieuse dont il les ferait bénéficier.

Le moment était solennel pour la Prusse : elle ne pouvait plus se présenter devant l'Allemagne et devant l'Europe comme une puissance essentiellement protestante, qui tolérait chez elle, sous la protection des traités, quelques anciens essaims de populations catholiques; et, pour obtenir le respect de leur foi et la liberté de leur culte, les Rhénans n'étaient point d'humeur à invoquer des signatures diplomatiques ; ils se prévaudraient, tout simplement, tout fièrement, de leur qualité de citoyens prussiens. Il n'était plus permis à la Prusse de considérer le catholicisme comme une végétation parasitaire s'étalant çà et là, en plaques restreintes et discrètes, sur le vieux tronc prussien : le catholicisme rhénan demandait d'être greffé sur ce tronc : à ce prix seulement, la loyauté rhénane serait acquise aux Hohenzollern. La Prusse, jusque-là, avait toléré un certain nombre de catholiques, plus qu'elle n'avait toléré le catholicisme : sa conscience désormais devait s'élargir à mesure que s'étendait sa puissance ; et la base théologique sur laquelle reposait son unité morale était définitivement vacillante, par l'effet même de ses succès militaires et de ses bonnes fortunes diplomatiques.

Niebuhr sentait cette nouveauté ; il discernait les intérêts de demain, et il en déduisait les devoirs d'aujourd'hui. Pour faire face aux besoins présens, quelques concessions au Saint-Siège n'avaient rien qui l'inquiétât. Car le Saint-Siège, d'après lui, serait à bref délai plus qu'inoffensif : c'était une force appelée à disparaître ; et, s'il suffisait, pour faire plaisir aux Rhénans et consolider ainsi l'homogénéité prussienne, de se montrer galant avec cette puissance vieillie, n'y aurait-il pas quelque étroitesse à s'y vou-

loir refuser ? Le demi-dédain qu'il professait pour la Papauté suffisait à rassurer Niebuhr sur les conséquences des amabilités qu'il était tout prêt à lui prodiguer ; et c'est ainsi que ses erreurs mêmes de jugement conspiraient avec la largeur naturelle de ses vues pour le rendre fort traitable et fort accommodant.

Ses chefs à Berlin montrèrent moins d'empressement ; ils passèrent près de trois ans sans lui envoyer des instructions ; et, lorsque le patient travail de Niebuhr eut mûri la solution des difficultés, le chancelier Hardenberg vint lui-même à Rome pour se donner le facile honneur de cueillir ce fruit. Ce fut la bulle *De salute animarum*, de 1821. Archevêchés et évêchés furent définis par cette bulle, tels que maintenant encore ils existent ; elle est demeurée la charte, pour la nomination des évêques et des chanoines ; quant à l'engagement que prit la Prusse d'assurer aux évêchés et aux chapitres, avant 1833 un capital immobilier suffisant, il est, jusqu'à l'heure actuelle, demeuré lettre morte, et la Prusse se contentera, longtemps encore, de payer annuellement, en la calculant d'après un taux suranné et dès lors fort économique, la rente de ce capital toujours promis. On ne jugea point nécessaire en Prusse de régler par des lois civiles, tout de suite après la bulle, les innombrables questions qu'entraîne le voisinage de l'Église romaine avec un État moderne ; on estimait sans doute que le code civil prussien de 1796 offrait à l'État des armes suffisantes ; et les sujets rhénans du roi de Prusse, auxquels la bulle rendait des diocèses, des pasteurs et des chapitres, ne tardèrent point à prévoir une série de conflits entre leur foi et leur loi.

Les diplomates de la Bavière et de la Prusse coudoyaient de temps à autre, dans le cabinet de Consalvi, les représentans d'une sorte de syndicat d'États protestans, dont le siège était à Francfort, et qui s'était formé pour élaborer avec le Saint-Siège le statut légal des catholiques de Bade, de Wurtemberg, des Hesses et de Nassau. Les deux parties commencèrent par s'entre-heurter : le projet de constitution ecclésiastique préparé par la conférence de Francfort en 1818 provoqua, en 1819, une déclaration hostile de Consalvi. Les souverains qui se laissaient murmurer à l'oreille, par leurs conseillers fébroniens, qu'un jour viendrait où le Pape, déchu de sa primauté, devrait « être ramené à son métier de pêcheur, » réclamaient du Vatican qu'il voulût bien dessiner sur une carte d'Allemagne des circon-

scriptions ecclésiastiques nouvelles et leur laisser ensuite la paix; le Pape se refusait à n'être qu'un arpenteur et à sacrifier implicitement ses prérogatives de chef spirituel de l'Église. Telles étaient pourtant la détresse des âmes et l'anarchie des clergés, que, pour mettre au plus tôt un peu d'ordre dans ce chaos, l'on signe, en 1821, une entente provisoire: Rome crée cinq évêchés et un archevêché, et les gouvernemens promettent des dotations à ces églises ressuscitées. Mais, à peine ces cadres sont-ils tracés, que les pouvoirs laïques, jaloux d'éconduire le Saint-Siège dont ils croient n'avoir plus besoin, tirent de leurs cartonniers deux documens, dont l'un s'appelle l' « Instrument de fondation » et l'autre la « Pragmatique d'Église. » Les cinq ecclésiastiques dont ils songent à faire des évêques sont mis en demeure d'adhérer à ces actes: quatre sur cinq y consentent. Or, dans ces actes, tout Febronius revit: en y donnant leur signature, ces quatre évêques éventuels assoient sur le système fébronien, comme sur une pierre nouvelle, les établissemens ecclésiastiques dont ils escomptent la gérance. L'instant est solennel: si Rome ferme les yeux, une partie de l'Église d'Allemagne lui échappe. Rome proteste, refuse toute investiture épiscopale aux ecclésiastiques signataires, l'effet de la bulle de 1821 est suspendu.

Une bulle nouvelle finit par être émise, en 1827, dans laquelle le Pape, plus exigeant et plus explicite que naguère, stipulait la liberté de la juridiction épiscopale à l'endroit des souverainetés laïques. Les puissances acceptèrent cette bulle; elles la publièrent l'une après l'autre, et puis se mirent d'accord, presque toutes, pour rédiger, en 1830, une ordonnance commune, relative au droit de protection et de surveillance territoriale sur l'Église catholique. Le statut donné par Rome à la « province ecclésiastique du Haut-Rhin » et les articles additionnels élaborés par les bureaucraties s'affrontaient, se gênaient et se contredisaient. Ce qui importait aux gouvernemens, c'était leur post-scriptum: ce qui importait à Rome, c'était sa bulle. Rome protesta contre le post-scriptum, mais cette fois ne retira point la bulle; car, en la faisant publier, les gouvernemens, qu'ils le voulussent ou non, avaient scellé l'attache de leurs Églises avec le Vatican: c'était aux évêques et c'était aux fidèles de garantir l'intégrité du scellement. En Bade et en Wurtemberg comme en Bavière et comme en Prusse, Rome avait fait son devoir; à eux de faire le leur.

La ténacité de la diplomatie romaine avait mis entre les mains des catholiques d'Allemagne, après beaucoup d'efforts, les armes strictement nécessaires pour défendre l'Église contre l'esprit d'entreprise de l'État; elle ne pouvait plus rien elle-même ou presque plus rien, sous peine de paraître provocatrice à ceux qui sans cesse redoutaient le péril ultramontain. Ces armes, telles quelles, étaient encore fragiles; les gouvernemens les pouvaient ébrécher, et les évêques les pouvaient laisser rouiller; mais Rome, en commençant les négociations, n'avait espéré rien de plus; et, dans l'état des esprits, c'était beaucoup, déjà, qu'on se fût adressé à elle pour reconstruire, comme des réalités solides et vivantes, les diverses sections de l'hypothétique Église d'Allemagne. Le désordre de cette Église avait permis au spectre d'une primatie allemande de prendre consistance; on achevait de faire s'évanouir ce spectre en mettant un terme, même précaire, à ce désordre; et, dans l'Allemagne du XIXe siècle, Rome recommençait de compter.

La collaboration entre la diplomatie romaine et les pouvoirs laïques marque la première étape de la renaissance catholique allemande; la collaboration entre l'inspiration romaine et l'initiative même des catholiques allemands marquera la seconde étape. Mais, pour qu'évêques et fidèles, bénéficiaires de la timide victoire du Saint-Siège, eussent le goût, l'audace et la force de sanctionner cette victoire et de la compléter par leur activité pastorale, juridique, littéraire, politique, il fallait qu'autour d'eux l'horizon fût propice: il le fut, grâce au romantisme. La faveur imprévue dont recommença de jouir la pensée catholique dans les imaginations et dans les intelligences allemandes fut singulièrement secourable au succès de l'action catholique. Durant ces trente premières années du siècle, au cours desquelles Rome, sous l'œil impuissant de Wessenberg, avait pris contact avec le catholicisme allemand ressuscité, un autre contact s'était produit, non moins fécond, non moins inopiné, entre l'idéal catholique et l'esprit germanique; il nous faudra faire halte devant ce phénomène, avant de tenter un nouveau pas dans l'histoire ultérieure.

GEORGES GOYAU.

LE MAITRE DE LA MER

QUATRIÈME PARTIE (1)

XIII. — VIEUX ET JEUNES CŒURS

— C'est toi, Louis? Déjà levé! Ça se trouve bien; je te réquisitionne : service d'état-major.

Du seuil de l'écurie où il donnait un coup d'œil au pansage, Christian de Lauvreins interpellait le promeneur qu'il venait d'apercevoir au bord du vivier. Le soleil matinal émergeait de la feuillée, sur la crête du coteau : les rayons plongeans réveillaient gaîment l'ardoise miroitante des combles, endiamantaient la soie grise des eaux assoupies. Tournoël s'était levé au petit jour : à peine si le sommeil lui avait fermé les yeux. Ils restaient ouverts sur des images intérieures : scènes remémorées de la journée précédente, visions que son imagination créait dans la nuit. Elles lui représentaient une autre insomnie, dans une chambre voisine; un oreiller où tombaient peut-être des larmes, — il lui était doux de croire à une peine qui le désolait, — et, sur cet oreiller, le sombre déroulement des tresses que ses lèvres appelaient. Les visions prenaient ensuite toutes les formes possibles de l'obscur avenir : horizon barré partout, ténébreux comme le cœur du jeune homme, ce cœur où sa passion et sa raison luttaient, en face d'obstacles qu'il voyait et n'acceptait pas. Sorti dès l'aube, il s'était dirigé machinalement vers le vivier,

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 juin, du 1er juillet.

pour redemander à ces eaux le poignant souvenir des choses qu'elles avaient reflétées la veille. L'appel de Christian le tira de ses méditations : il remonta du côté des écuries.

— Oui, répéta le duc, je te réquisitionne. Tu sais que le général nous quitte : il va prendre le train de neuf heures; son ordonnance a déjà filé avec le bagage, sur la charrette anglaise. Figure-toi qu'il m'a demandé de lui faire seller un cheval; il a envie de trotter jusqu'à la gare, pour se dérouiller, dit-il, et pour reconnaître la forêt. Je ne peux pas l'accompagner : j'ai promis à mes lascars berrichons de leur servir un lièvre au chien courant, ce matin. Tu serais bien gentil de te mettre à la disposition du grand chef : il n'en a jamais assez de tes palabres. Je vais te donner *Rob Roy*, parce que c'est toi; tu verras quelles actions! Tu m'en diras des nouvelles. Pour le général... hum! je ne suis pas très sûr de lui : ce n'est qu'un fantassin, après tout! Si nous le campions sur *Joinville*, le cob irlandais? Qu'en penses-tu? Le dernier cheval de chasse du Duc d'Aumale, mon cher : je l'ai acheté à Chantilly. Très sage, et du train, pourtant. Bouche sensible, le tenir sur le filet. Rappelle ma recommandation à ce brave Muiron, si tu lui vois la main dure avec ma bête. Le cocher prendra vos chevaux à la station : tu reviendras avec la charrette anglaise.

Tournoël accepta volontiers la proposition. Une longue traite à cheval, un bon bain d'air sylvestre, remèdes souverains, pensait-il, pour lui détendre les nerfs et le remettre d'aplomb. Le général descendit de sa chambre, botté, sanglé dans sa petite tenue, souriant à la perspective d'une chevauchée sous bois dans le joli matin; il fit ses adieux au duc, se mit en selle avec une aisance qui démentait les soupçons injurieux de Christian. Les deux cavaliers prirent une allée traversière, s'enfoncèrent dans la futaie, entre les troncs zébrés de lumières, les massifs de feuillage lustrés sous l'averse des rayons.

« Le Romain; » c'est le sobriquet familier dont se servent entre eux les jeunes officiers, lorsqu'ils veulent désigner, en jouant sur son prénom, le général Romain Muiron. Ils y mettent toute l'affectueuse estime que notre armée professe pour cet insigne serviteur; et le mot évoque dans leurs esprits, avec les lignes sévères du masque olivâtre qu'on dirait moulé sur un buste antique, la physionomie morale du soldat stoïque, actif et méditatif, qui vit comme un sage dans un temps où l'occasion ne

lui fut pas donnée de mourir comme un héros. Issu d'une famille de pauvres artisans, Romain Muiron s'est élevé par son mérite. Il concentra de bonne heure ses rares facultés sur les devoirs d'un état qu'il embrassait comme une religion. Une intelligence réfléchie, appliquée à toutes les parties de l'art militaire, a fait du grand travailleur l'un des rénovateurs de cet art; chargé de l'enseigner dans les écoles spéciales et à l'École de guerre, il a formé l'élite de nos officiers. Ses envieux ont tourné contre lui des louanges perfides : Très fort, disent-ils; mais un professeur, une manière de savant, plutôt qu'un vrai soldat. — Ils feignent d'ignorer l'homme d'action qui étouffe dans le savant et se désespère de ne pouvoir donner sa mesure. Modeste à l'excès, négligent de la réclame, Muiron ne sut jamais étaler ses services et s'en faire payer le prix. Sa fière indépendance ne courtise ni les idées à la mode ni les ministres en crédit; sa liberté d'opinions est également suspecte à ceux de droite, à ceux de gauche. Aussi finit-il oublié dans le commandement d'une division provinciale, à la veille d'atteindre la limite d'âge. Quand ses amis s'en indignent, il leur répond avec une simplicité convaincue : « Mettre une division sur un bon pied, n'est-ce pas une tâche assez lourde, assez belle pour satisfaire les plus hautes ambitions? » — Un chef et un père, disent ses subordonnés, qui savent comment l'austérité native de cette âme est tempérée par l'expérience de la vie, par la souriante bonté d'un large sentiment humain.

Étroitement lié, au début de sa carrière, avec Tournoël le père, Muiron avait connu Louis tout enfant; sa sollicitude paternelle veillait de loin sur le fils du frère d'armes tombé à l'ennemi. Le jeune capitaine payait d'un vif attachement cette protection dont il avait maintes fois éprouvé les effets.

— Vous me faites un grand plaisir en me donnant cette matinée, mon cher Louis, dit le général qui remettait sa bête au pas, après un premier temps de galop. — A Jossé, vous appartenez aux belles dames; c'est de votre âge. Enfin! on va pouvoir causer un peu, entre vieux camarades.

— Vous êtes toujours le même, mon général; si bon pour moi que vous me feriez oublier les distances.

— Laissez donc! Vous faites encore le salut militaire aux anciens, par habitude; et, dans le fond du cœur... Je vous connais, jeunes conquérans coloniaux! Tous les mêmes : à vos yeux,

nous ne sommes plus qu'une garde nationale, nous autres pauvres brisquards des troupes métropolitaines; l'active, la seule digne de ce nom, c'est votre petite phalange d'outre-mer! Bah! Nous pensions de même dans ma jeunesse, quand je débutais en Afrique; mais le bout du monde, alors, c'était Géryville, ou Biskra. Maintenant, vous inventez des pays, vous allez décrocher vos grades sous l'équateur. Où n'irait-on pas, quand la rage de l'avancement nous tient?

— Ce n'est pas elle seule qui m'a conduit au Soudan.

— Et quoi donc?

— Comment vous dire, mon général? Le besoin de donner un sens au métier que je fais; l'impatience d'un ouvrier qu'on paierait pour chômer, et qui va demander du travail dans l'atelier où il y en a...

— Et qui s'ennuie, et qui en vient à douter de la vertu de son outil! Je vous comprends, mon cher enfant; si j'avais votre âge, je ferais de même. — Alors, vous n'y teniez plus, quand vous m'avez écrit pour me prier de faciliter votre passage au Soudan? Il y avait dans votre lettre une exaltation chagrine qui m'a inquiété.

— Le fait est que je ne me possédais plus, à ce moment-là.

— Peines de cœur? Déboires de carrière?

— Ne me pressez pas de parler, mon général. Si je disais la vérité, je craindrais de vous fâcher.

— Vous ne pouvez me fâcher que par un manque de confiance, Louis; vous le savez bien.

Tournoël lut un encouragement dans le regard affectueux de Muiron; l'observateur sagace voyait le cœur du jeune homme combattu entre la crainte de blesser un chef et le besoin de s'épancher avec un vieil ami. A tout autre moment, l'instinct de prudence l'eût peut-être emporté dans ce cœur; mais il vibrait encore de son ébranlement de la veille: les grands coups de passion tendent à l'unisson toutes les cordes de la sensibilité; la frénésie de l'amour se communique aux autres sentimens, elle met l'âme qu'elle électrise dans un état héroïque où toutes les audaces lui sont faciles, parce que toutes les diversions violentes la soulagent.

— Vous voulez que je parle en toute franchise, mon général? J'obéirai. — Vous rappelez-vous la date de la lettre où je vous suppliais de me faire permuter dans un emploi colonial?

— Parfaitement.

— Vous savez donc qu'elle fut écrite au plus fort de l'angoisse qui oppressait tous les cœurs, dans notre pays coupé en deux tronçons; alors que la France s'agitait convulsivement, en proie au paroxysme de cette fièvre chaude dont elle est à peine convalescente, je n'ose dire guérie. Le fléau sévissait sur mes camarades du bataillon comme sur tous les corps d'officiers. Inutile, n'est-ce pas, de vous décrire le milieu, l'état des esprits dans notre garnison; vous l'avez connu, tout pareil autour de vous, ce délire silencieux d'une armée folle de rage et de douleur. La colère ne laissait plus de place à la raison, à la lucidité des jugemens. Exaspérés, chauffés à blanc par les journaux qui attisent les feux dont ils vivent, mes camarades s'excitaient les uns les autres. Je partageais leurs justes indignations : mais j'eus bientôt le sentiment très vif du danger où nous courions. On nous tendait un panneau pour nous faire culbuter: nous y donnions en plein. Pourquoi nous solidariser avec les querelles de bureau de certains officiers, avec leurs fautes et leurs maladresses, avec les sottes exagérations des politiciens, et, pour tout dire, avec les mensonges des quelques malheureux qui ont si chèrement payé leurs égaremens? De rares camarades s'effrayaient comme moi de ce manque de mesure; dans leurs yeux attristés, je devinais ma propre inquiétude; mais on n'osait pas se l'avouer. Comment se résoudre à blesser des cœurs fraternels, ulcérés par tant d'insultes, de menaces, de basses haines? J'en ressentais comme eux l'injure: je voulais garder quand même mon discernement: et les propos de mes meilleurs amis me devenaient chaque jour plus intolérables. Il me semblait voir tous ces braves gens se ruer au suicide et m'y entraîner avec eux. Une image hantait sans cesse mon esprit, avec la force et la précision d'un cauchemar. Je naviguais sur un beau bâtiment, qui portait mes frères, ma fortune, tout ce que j'aimais; des corsaires l'attaquaient, des pirates acharnés à le détruire: nous étions en force, bien armés pour les repousser; et voici qu'un timonier donnait un faux coup de barre : le navire penchait, présentait le flanc aux assaillans : aveuglé sur le péril, notre équipage se précipitait aux agrès, secondait la fausse manœuvre; chacun de nos mouvemens facilitait l'attaque de nos ennemis; et ce navire, c'était la France, c'était l'armée... Je devenais fou dans le sentiment de mon impuissance; fou de tristesse, d'épouvante. A ce moment, je reçus

une lettre de Madagascar, d'un camarade de l'infanterie de marine; elle respirait le contentement de l'homme actif, équilibré; à peine s'il y était fait allusion à nos agitations, pour s'en moquer un peu : comme rit sur la berge un passant qui voit des gamins se battre dans un marais. Je compris où était le salut. Je vous écrivis, je sollicitai tous les chefs qui me voulaient quelque bien, les conjurant de me caser n'importe où, aux Colonies. Vous avez trouvé le biais qui rendait la chose possible, je ne vous en aurai jamais assez de reconnaissance... Et je la prouve en vous contristant, mon général ! Pardon : je vous ai fâché; vous ne dites rien...

En prononçant ces derniers mots, Louis avait arrêté court son cheval : tourné de trois quarts sur la selle, il regardait Muiron avec une interrogation suppliante dans les yeux. Le général retint sa monture; son visage, souriant au début de l'entretien, empreint depuis quelques instans d'une gravité triste, trahissait une souffrance intime. Les lèvres contractées se desserrèrent avec un effort visible :

— Laissons ces choses, déjà anciennes, grâce à Dieu. Quand nous jugeons l'armée, capitaine, rappelons-nous les fils de Noé. Ils jetèrent un manteau sur leur père pris de vertige : que n'auraient-ils pas fait, si la victime de l'égarement eût été leur mère !

Il dit, et, laissant tomber sur l'encolure les rênes assemblées dans sa main droite, il tendit lentement cette main vers Tournoël, prit celle du jeune homme, la serra longuement. Puis, d'un coup de genou nerveux, il mit son cheval à une vive allure, il la soutint jusqu'à la crête d'un talus. Obligé de ralentir sur la pente opposée, il reprit, d'une voix soulagée, rasserénée :

— Et ensuite, au Soudan, vous avez été heureux ?

— Ah ! mon général, la délivrance ! Je tombais dans un autre monde, occupé d'autres intérêts, d'autres sentimens. Lorsque j'essayais, tout frémissant encore, de dépeindre à mes nouveaux camarades le tourbillon furieux d'où je sortais, ils avaient peine à me suivre; s'ils en parlaient, c'était comme nous parlons d'une épidémie de peste à Batavia. Quand les journaux de France nous arrivaient, enfiévrés de l'interminable bataille, apportant les cris de haine et de vengeance des deux partis, on lisait avec étonnement leurs diatribes, leurs exagérations en sens contraires : comme vous lisez, je suppose, les comptes-rendus des disputes

parlementaires; d'un œil distrait, indifférent à ces querelles de scorpions qui s'entre-dévorent dans leur bocal. On n'était plus au diapason. Bientôt, l'optique de mes nouveaux compagnons devint la mienne. Toutes ces agitations nous paraissaient vaines, lointaines. Nous avions notre tâche, urgente, bien définie, antidote souverain contre les démences qui guettent les oisifs. Avoir une tâche, une activité salutaire, la croire utile et l'aimer, tout est là. Et, du jour où je fus chargé de conduire ma mission au Ouadaï, je perdis jusqu'au souvenir de l'Affaire : j'avais mon affaire, à moi, unique objet de toutes mes pensées.

— Tant mieux, mon cher Louis, fit le général ; tant mieux. Mais laissez-moi vous adresser une question : au cours de ces trois années, tandis que vous poursuiviez vos conquêtes africaines, combien de fois avez-vous pensé aux provinces perdues? Pas une fois, peut-être? Répondez-moi franchement.

Une surprise se marqua sur les traits du jeune officier. Il se consulta un instant :

— Mais, mon général,... rarement, je vous l'avoue... J'avais une autre tâche : ne vous ai-je pas dit qu'elle m'absorbait tout entier?

— Oui, vous venez de dire le mot. On est si absorbé par le superflu qu'on en oublie le nécessaire. Ainsi, ces sables africains valent seuls, à votre estime, l'effort que vous ne voulez plus faire pour reprendre la terre où votre père est tombé?

— Oh ! mon général ! Pouvez-vous croire que je le pense?

— Vous agissez comme si vous le pensiez. — Entendez-moi bien, mon bon Louis ; ce n'est pas vous que j'incrimine. Je songe à la génération militaire que vous me représentez ; et je me fais l'effet d'une vieille poule qui a couvé des canards. Vous souvient-il des leçons que j'allais donner à Saint-Cyr? J'étais si persuadé que je vous formais, jeunes gens, pour réparer nos fautes et nos malheurs, pour rapporter les lambeaux arrachés à la tunique sans couture!

— Je vais encore vous chagriner, mon général; mais je crois deviner ce que vous exigez de moi avant tout: le courage de voir clair dans ma propre conscience. — Est-ce notre faute si le monde a craqué, s'il s'est élargi autour de nous? La partie que les diplomates jouaient naguère sur la Méditerranée, sur le Bosphore, se transporte et les transporte aujourd'hui dans les mers de Chine, au Niger, au Congo. Un commerçant qui veut pros-

pérer doit aller conquérir aux antipodes les marchés qu'il lui suffisait jadis de chercher à nos portes. Le soldat, serviteur de ces intérêts nouveaux, les suit fatalement dans leurs lointains exodes. Voudriez-vous qu'il le fît en rechignant, les regards toujours tournés en arrière? Grâce au ciel, nous sommes épris de la mission nouvelle que les conditions de notre temps nous assignent. Les grands États de l'Europe se partagent les autres continens, l'Afrique, l'Asie, comme ils se partageaient autrefois une Italie, une Pologne. Quelque jugement qu'en puissent porter les philosophes, cette vaste curée est une nécessité. Qui s'en abstient déchoit, se condamne à la ruine économique dans un prochain avenir. L'équilibre européen d'hier s'appelle aujourd'hui l'équilibre mondial, il reste soumis aux mêmes lois, il impose à qui ne veut pas diminuer les mêmes agrandissemens, corrélatifs à ceux des rivaux. Nous croyons qu'en assurant à notre pays sa part dans cette expansion planétaire, nous faisons, nous autres soldats, une œuvre aussi nécessaire, aussi méritoire que celle de nos aînés, lorsqu'ils payaient de leur sang des acquisitions sur nos frontières historiques. Nous n'avons pas le choix, d'ailleurs. Si nos énergies ne s'employaient pas à la seule besogne qui leur soit offerte, elles s'useraient dans l'oisiveté, dans le dégoût d'une vaine gesticulation dont l'hypocrisie n'est plus supportable, à la fin... Mon général, personne ne nous entend, dans ce coin de forêt; nous pouvons bien le dire, entre nous: notre démocratie ne veut plus ce qu'elle feint d'espérer. Elle geint par habitude sur un mal qu'elle ne ressent plus. Elle commémore des anniversaires, elle applaudit les orateurs qui lui promettent la réparation au dessert d'un banquet; elle ne pardonnerait pas à l'homme qui voudrait faire de ce rêve agréable une dure réalité. La nation nous permet de la servir au loin, parce que nous ne lui demandons que de minimes sacrifices. Vous ne me démentirez pas, vous qui nous avez appris à lire les leçons du présent dans l'histoire.

— Oui, répliqua Muiron; et sa parole, d'abord calme et froide, s'anima progressivement; — oui, mon ami, j'ai pratiqué cette science cruelle; et savez-vous à qui je pensais en vous écoutant? A ce vieux pape Innocent VIII qui prêchait encore la croisade, à la fin du xve siècle; aux vieux hommes qui la voulaient comme lui; il y en avait : Colomb n'a-t-il pas mis à la voile pour ouvrir une route meilleure vers le Saint-Sépulcre?

Un monde nouveau surgissait sur cette route; les peuples s'y précipitaient, oublieux de l'ancien idéal, attirés par la riche proie où ils trouvaient des satisfactions d'un autre ordre. Il y eut sans doute alors un duel tragique dans la conscience de la chrétienté, une scission douloureuse entre ceux qui continuaient d'appeler au tombeau du Christ et ceux qui se ruaient à la conquête de l'or. Ainsi chez nous. Un pays ne change pas l'orientation de ses espérances sans broyer beaucoup de cœurs. Le mien se refuse à vous suivre. Ah! quand vous m'apporteriez tous les empires de l'Asie et de l'Afrique, ils ne vaudraient pas pour moi un arpent de cette terre où j'ai combattu, lorsqu'elle était nôtre, d'où je suis sorti vaincu, mutilé dans mon âme, soutenu par un espoir tenace. Vous ne pouvez pas comprendre, vous autres! Vous regrettez décemment une morte: moi, je pleure une absente, qui m'attend, qui m'appelle. Vous voyez avec peine une zone autrement teintée sur la carte; moi, j'y revois depuis trente ans les lieux où mon souvenir demeure : le village qu'on évacuait entre les femmes qui sanglotaient sur nos mains, la haie que ma compagnie défendait, le labour bossué de tertres où des camarades sont ensevelis; je revois, aussi présent que ce taillis de chênes sur notre droite, le bois où votre père m'a dit adieu, en me recommandant son petit Louis; vous, mon enfant... Ne prenez pas ceci pour un reproche. Vous faites votre devoir, tel que votre temps vous le prescrit. Je ne blâme pas. Je comprends. Un veuf inconsolable qui empêcherait les autres de se marier, ce serait ridicule, puisque la souffrance elle-même peut être ridicule. Mais ne me demandez pas de changer, d'épouser vos enthousiasmes exotiques; laissez-moi mourir dans l'inutile volonté qui m'a fait vivre. Et vous, n'oubliez pas tout à fait; surtout, ne calomniez pas la nation. Elle n'a plus confiance en nous qui n'avons pas su la relever, elle n'a plus confiance en elle-même; mais qu'un de vous la réveille et l'appelle, jeunes hommes, vous verrez comme elle suivra!

Gagné par l'émotion qui vibrait dans ces derniers mots, Tournoël repartit vivement :

— Et d'où croyez-vous qu'il puisse venir, cet élu du destin, sinon de la terre où tout le prépare? Nous y rapprenons ce qu'on désapprend dans la mère patrie : d'abord, la pratique de notre métier de soldats; et surtout l'initiative, l'audace dans le commandement, l'emploi joyeux des énergies restaurées. Nous y

reforgeons nos propres cœurs, c'est l'essentiel ; nous y reformons le cadre qu'on est en train de briser chez vous...

— Qu'on n'y brise pas assez vite, interrompit sentencieusement le général.

— Comment? Qu'entendez-vous par là?

— Que je mets tout mon espoir dans ce qui désespère nos amis. Mon cher Louis, je ne sais quels sont les plus aveugles, de ceux qui nous attaquent ou de ceux qui nous défendent. Les premiers s'imaginent qu'ils vont détruire l'objet de leurs haines et de leurs craintes, l'esprit militaire, par une forte infusion de sang jacobin dans nos cadres. Ils n'ont pas lu l'histoire. Ils ignorent qu'une vertu mystique et contagieuse réside dans l'épée. Nous serons sacrifiés, nous, les suspects de qui l'on redoute ce que nous ne sommes plus capables d'exécuter : c'est entendu. Mais qu'importe le sacrifice d'une vieille garde, si la bataille doit être gagnée à ce prix? Les nouveaux officiers jacobins auront vite fait de museler ceux qui les créent et comptent sur eux. Nous étions radicalement impropres à cette besogne, nous, les officiers de l'ancienne formation, avec nos délicatesses, nos scrupules, notre religion de la discipline et de la légalité. D'ailleurs, nous sommes nés les reins cassés, nous tous qui datons moralement de la guerre malheureuse ; pendant trente ans de paix, nous avons vu diminuer notre rôle ; notre soumission chagrine s'est habituée à tout accepter, déchéances au dehors, déchéances au dedans. Les officiers jacobins ne s'embarrasseront pas de tous les scrupules qui compriment nos mécontentemens. Dès qu'ils se sentiront en nombre, maitres de l'institution militaire, gagnés par son esprit, ils n'auront qu'une idée ; substituer leur pouvoir, l'éternel pouvoir de la force, à l'omnipotence fragile de ce parlement qui croit reformer avec eux une armée à son image. Ils seront joyeusement parricides, comme leurs aînés d'il y a cent ans. Je vous le répète : l'indéfectible vertu de l'épée, du commandement, de la discipline militaire, la grâce efficace du sacrement qu'ils reçoivent opérera vite sur ces hommes. Ils voudront faire de l'ordre avec le désordre d'où ils sortent; ils voudront ensuite purifier, illustrer leurs origines, avec les exploits qui donnèrent la gloire aux officiers jacobins et patriotes du Directoire. Ils vont nous évincer; je les salue : ce sont nos vengeurs. Sans doute, ils meurtriront d'abord nos idées, nos traditions, nos plus chers sentimens ; ils y reviendront

bientôt, d'un mouvement naturel. Qui est plus jaloux de sa couronne qu'un révolutionnaire devenu roi? Rappelez-vous mes paroles, cher ami : ces intrus qui devaient tuer la vieille armée, qui l'envahissent peut-être avec ce dessein, ils seront avant peu les restaurateurs de tout ce qu'on leur donne à détruire : restaurateurs de l'armée, de la discipline, de l'ordre au dedans; et de la victoire au dehors, je l'espère, je le souhaite à ceux qui vont m'étrangler.

— Je voudrais vous croire, mon général; mais où retrouveront-ils la matière première d'une armée? Vous ne l'attendez pas, je suppose, de ces pseudo-soldats qu'on vous prêtera pour deux ans, puis pour un an, peut-être pour quelques mois; de ces hommes dont beaucoup vous arrivent déjà révoltés, prévenus contre l'institution militaire, encouragés de partout à la mépriser.

— Pauvres enfans, s'écria Muiron, il faut les plaindre, et non les blâmer! Quel homme ferait volontiers une corvée qu'il juge inutile, dont il ne voit plus que les non-sens? Oui, on nous envoie des demi-savans, fermement persuadés qu'il n'y aura plus jamais de guerre, et qu'ils sont dans nos casernes les victimes d'un préjugé suranné. Ah! l'on devrait graver sur les portes de toutes ces casernes cette vérité lapidaire, tombée de la plume d'un écrivain perspicace : « La propagande de la paix entre les peuples n'est poursuivie que pour favoriser la guerre entre les classes. » — A ce propos, avez-vous remarqué les mots dont se servait l'Américain, avant-hier, dans une discussion avec ce vieux nigaud d'Huvier? Notre humanitaire rabâchait son antienne, la paix perpétuelle entre les peuples. — Oui, répondait l'Anglo-Saxon, il faut établir la paix sur les peuples. — Ils pensent et disent tous ainsi. *Entre*, *sur;* deux petits mots où se décèlent deux conceptions politiques séparées par des abîmes; la première, sottise irréalisable; la seconde, fier et noble idéal, vraiment humain : celui de Rome.

— Vous conviendrez, mon général, que vous n'avez pas su découvrir la formule de l'armée nouvelle, avec votre service obligatoire, universel, vos soldats intellectuels, ironiques dans leur obéissance forcée à des pratiques qu'ils estiment stupides. Vous leur imposez à la fois le caporalisme, les exigences tatillonnes de l'armée de jadis, et les lourds devoirs de nos armées scientifiques. Vous ne savez plus vous-mêmes ce qu'il faut leur demander, ni comment il faut traiter ces recrues si différentes

des anciennes : en enfans que l'on continue de mener à la baguette, ou en citoyens qui s'acquittent librement d'un contrat de service.

— Vous dites vrai, Louis. Nous n'avons pas su trouver la formule. Nos successeurs dans le commandement, — ceux dont je vous parlais, — la trouveront certainement, puisqu'elle est un besoin primordial de toute société. Le besoin recréera l'organe.

— Nous l'avons trouvée, nous! s'écria Tournoël. L'organe, nous le créons là-bas! Cette armée de l'avenir, que vous cherchez ici en tâtonnant, à travers des expériences décevantes, nous en avons la matière dans un inépuisable réservoir de populations belliqueuses. Nous dressons, nous encadrons des auxiliaires, chaque jour plus nombreux, recrutés dans les races neuves, barbares. Ne disiez-vous pas tout à l'heure que l'histoire se recommence éternellement? Les grands peuples de l'antiquité, lorsqu'ils étaient trop usés par la civilisation, jouaient leurs grosses parties avec des auxiliaires. Avec quoi l'Angleterre tient-elle le monde? A cet égard encore, elle nous remet sous les yeux la leçon de Rome. L'outil qui vous manque, il est là-bas, mon général : dans ces soldats dociles, dans ces jeunes chefs qui leur inspirent une confiance aveugle et la ressentent eux-mêmes par contre-coup. Armés de cet admirable instrument, propre à toutes les besognes, même en Europe, nous réaliserons un jour la chère pensée de toute votre vie ; c'est bien à tort, je vous le jure, que vous la dites abolie dans nos cœurs!

Muiron sourit, hocha la tête :

— Seriez-vous assez naïf pour croire qu'on vous permettra de fabriquer tranquillement votre poudre noire, et de charger avec cet explosif le canon qui ne laisserait plus un instant de sommeil à nos maîtres? Ne les avons-nous pas vus effarés, parce qu'un de vos camarades avait amené cent quatre-vingt-dix moricauds dans Paris? Et n'êtes-vous pas la preuve vivante du peu de goût qu'on éprouve en haut lieu pour les dresseurs d'auxiliaires? Leur instinct de conservation vous a déjà désarmé, mon pauvre ami.

— Hélas! mon général, vous rouvrez ma plaie. Mais je ne veux pas revenir sur des doléances dont je ne vous ai que trop fatigué. On me retranche de notre œuvre africaine. Certes, je conserve la foi qu'elle m'inspirait, quand je croyais tenir dans

mes mains toutes ces promesses d'un avenir réparateur. D'autres se chargeront de justifier notre foi commune. Quant à moi, il y a des heures où je me demande si je ne ferais pas mieux de renoncer pour mon compte à une lutte inégale, et d'écouter les suggestions de cet Américain. N'offre-t-il pas à l'homme libéré un moyen pratique de réaliser le beau rêve qu'on interdit au soldat soumis?

— Que voulez-vous dire?

— J'oubliais; vous n'êtes pas au courant. — Tournoël fit connaître à son compagnon les propositions de M. Robinson; il en expliqua les côtés séduisans, il dit le soupçon qu'elles avaient fait naître en lui, les alternatives d'attrait et de répulsion par lesquelles il passait, quand il y repensait.

— Louis, s'écria impérieusement le général, vous n'écouterez pas le tentateur! Tout cela est louche. D'ailleurs, vous devez rester dans le rang, mon cher soldat, et vous y élever par les voies régulières. Les hommes comme vous n'ont pas le droit de déserter. Que deviendrons-nous, si ceux-là nous quittent!

— Soyez sans crainte, mon général; je grogne, mais je marche toujours. — Et pourtant, vous ne savez pas ce que je sacrifie en repoussant les offres de ce diable d'homme. Il semble que son or ait pouvoir de tout donner, même le bonheur!

— Qu'y a-t-il encore dans ce sous-entendu?

— Vous êtes mon second père : pourquoi ne vous dirais-je pas tout ce que j'eusse dit à l'autre?

Engagé par ses premières confidences, pressé d'un irrésistible besoin de s'ouvrir et de communiquer sa peine, le cœur du jeune homme la déversa dans le cœur du vieil ami. En quelques mots discrets, il s'avoua vaincu par la passion qui l'envahissait tout entier, désolé par les obstacles insurmontables qui se dressaient en travers, prêt à désespérer de tout dans une détresse intime où il ne pouvait plus se ressaisir.

— J'aurais dû deviner, fit tristement le général. Dans vos idées, dans vos paroles, je percevais tout à l'heure je ne sais quoi d'inquiet et de nouveau : ce levain de révolte contre la règle, où se trahit l'odeur de la femme. Prenez garde, mon enfant. Quand la femme s'insinue dans notre devoir militaire, elle le désagrège insensiblement, elle en change bientôt les aspects habituels; nous en arrivons vite à ne plus les reconnaître; nous sommes mûrs alors pour toutes les capitulations.

Louis se disait intérieurement qu'il y avait une part de vérité dans l'observation de son chef. Oui, ses idées étaient pénétrées et comme enveloppées par le sentiment qui amollissait toutes les fibres de son être pensant. Au cours de sa conversation avec le général, tandis qu'il s'échauffait par habitude sur les sujets qui l'avaient toujours passionné, des fuites fréquentes le ramenaient à l'obsession nouvelle. Il songeait : qu'en penserait-elle? Approuverait-elle cette opinion? Aimerait-elle s'associer à cette forme d'action? — Tous ses anciens désirs revenaient par quelque détour au désir plus impérieux dont son âme était déjà prisonnière. A l'avertissement amical de Muiron, il fit la réponse qu'attendait cet homme d'expérience :

— Oh! mon général, vous ne la connaissez pas! Il suffit de causer une heure avec elle pour deviner l'élévation de son cœur. Elle, une conseillère de lâcheté! L'homme qu'elle encourage est sûr de ne jamais déchoir.

— Ah! mon cher Louis, en amour, deux forces ne font qu'une faiblesse! — Je suis d'ailleurs heureux de vous dire que cette personne a produit sur moi la meilleure impression. Je souhaite qu'elle soit réellement ce qu'elle paraît : digne d'inspirer un attachement sérieux à un galant homme. Le vôtre est contrarié par les circonstances? Courage! Que diable, un gaillard comme vous doit conquérir de haute lutte la femme qu'il aime, en allant droit son chemin, sans biais misérables, sans compromissions équivoques avec ces gens de trafic. Mais, quoi qu'il arrive, promettez-moi de ne jamais déserter. Ne quittez jamais, ne faussez jamais cette épée déjà glorieuse : vous ne vous en consoleriez point. Le vieux soldat que je suis a mis sur votre tête ses plus hautes espérances : ne les trompez pas, Louis. J'ai peut-être le droit de vous dire : Suivez mon exemple. Je n'ai plus rien à attendre, sinon quelques bons plats de couleuvres. Mais, dût-on m'abreuver de dégoûts, je resterai, jusqu'au jour peu éloigné où on me fendra l'oreille; jusqu'au bout, je tiendrai fermement ce drapeau qui m'a été confié. Selon toute vraisemblance, je ne vivrai plus assez pour le voir flotter où j'avais espéré : je vous le léguerai avec ma foi, jeunes gens; heureux si j'ai communiqué cette foi à quelques-uns d'entre vous. Qu'en ferez-vous? Du principe que je maintiens sortiront des conséquences que j'ignore, que je n'aurais pas aimées, peut-être, et qui seront bonnes pour un autre temps, si l'esprit du

drapeau les suscite. Mon drapeau en sait plus long que moi; je passe, il demeure. Quand ces vieux seigneurs de Jossé guerroyaient en Italie, ils étaient soutenus dans les pires disgrâces par le cri qu'un de leurs compagnons a gravé sur la porte du baptistère de Ravenne : *En espoir Dieu!* — La devise n'est plus à la mode du jour; gardons-la quand même, vous verrez qu'elle tient le cœur chaud.

— Mon général, dit Louis, je la garderai fidèlement. — Et, aussitôt, sa pensée l'appliqua au cher objet dont elle ne pouvait se déprendre.

En devisant ainsi, les deux cavaliers avaient fait les douze kilomètres qui séparent le château de la station. Ils mirent pied à terre dans la cour de la gare. Un quart d'heure après, sur le marchepied du train qui s'ébranlait, Tournoël serrait une dernière fois la main du général. Romain Muiron enveloppait son pupille d'un regard où se laissait deviner une de ces longues séries d'images qui relient les affections du présent à celles du passé. La tête grise se penchait à la portière, jetait encore ces mots :

— Je retourne à mon devoir : allez au vôtre, Louis. Bonne chance, mon cher enfant. En espoir Dieu! mais, heureux ou malheureux, restez ce que vous êtes né, un soldat!

XIV. — UNE IDÉE DE PÉLUSSIN

L'année vieillissante grelottait sous les brumes de novembre. Maussades et tardifs, les yeux gris du matin ne promettaient plus de joie aux pauvres hommes qui rouvrent les leurs en redemandant la vie. Les sempiternels troupeaux de nuages paissaient la froide humidité de la terre. Dans l'ennui du ciel bas, elles roulaient innombrablement, les nuées voyageuses; tantôt lentes et lourdes dans leurs toisons noires, tantôt galopantes sous l'aigre fouet du vent; gonflées, semblait-il, des soucis et des chagrins qu'elles avaient aspirés sur les toits des villes, qu'elles allaient répandre au loin sur la communauté souffrante des créatures.

Les semeuses de mélancolie séjournaient au-dessus de Jossé; elles coiffaient d'un voile perpétuel la recluse forestière, silencieuse maintenant, réengourdie dans sa torpeur hibernale. L'énergie de Peg ne parvenait plus à réveiller la maison des

Stuarts : il y fallait lutter contre l'assoupissement d'un trop long passé. La duchesse ne réussissait pas mieux à ranimer sa dolente amie. Mme Fianona traînait sa blessure dans la longue avenue des jours dont on n'attend rien. Qu'elle était loin, cette semaine de septembre où s'était fait entendre, toute proche et caressante sur des lèvres qui cherchaient les siennes, la voix enfin reconnue du bonheur toujours rêvé ! Le bonheur s'était montré, mais pour dire ironiquement : On ne me saisit pas ! Il était reparti comme un de ces invités de passage, venus à Jossé pour y tuer quelque biche de la forêt. Les convenances avaient limité la visite du jeune officier à un petit nombre de jours. Durant ces jours trop courts, Millicent avait éprouvé le triomphal agrandissement de l'âme qui se sent devenir l'univers pour une autre âme. Entre elle et Louis, les confidences échangées sur le vivier s'étaient complétées ; le tendre lien s'était resserré à chacune de leurs rencontres. Ces entretiens leur avaient fait voir davantage qu'ils pouvaient s'enchanter réciproquement, qu'ils ne pouvaient pas s'appartenir ; puisque l'amour naissant dans le cœur de la fière jeune femme luttait encore contre lui-même et ne se permettait qu'une seule forme d'espérance : l'engagement solennel où il signifie au ciel et aux hommes sa volonté de se perpétuer, de s'accomplir en d'autres vies continuatrices.

Retombée dans sa solitude, Millicent se reprochait presque l'orgueil de ses résistances. N'avait-elle pas désespéré l'homme qu'elle eût voulu combler ? Parfois, elle était tentée de reprocher à cet homme une résignation trop prompte. S'il l'eût aimée autant qu'il le disait, n'aurait-il pas accepté bravement la lutte avec la misère, refusé le sacrifice où elle s'immolait à d'égoïstes ambitions ? N'était-il pas bien absolu dans sa défense contre les offres obligeantes de Robinson, dans sa répugnance à cet arrangement qui eût tout concilié, les grands intérêts de son avenir et les chers intérêts de leur amour ? Millicent agitait ces pensées ; et bientôt elle souriait amèrement de sa folie romanesque : le courrier de Buenos-Ayres la rappelait aux implacables réalités de la vie. Procès perdus, créanciers ignorés qui se déclaraient et revendiquaient la maigre succession de son mari, saisies des revenus, impossibilité de vendre le fonds, — toutes les nouvelles rendaient évidente, même à des yeux inexpérimentés comme les siens, l'imminence d'une ruine totale. Du petit crédit ouvert à son nom dans une banque de Paris, il lui restait à peine

de quoi subvenir aux frais du voyage de retour : voyage qui la ramènerait à son odieuse, nécessaire et unique attache ; sur cette plantation où la pitié des associés de Fianona donnerait à la veuve les moyens de subsister misérablement. Avant d'aimer, il fallait songer à vivre ; à vivre dans la détresse, sans espoir, sans autre but que de manger pour ne pas mourir. Elle se répétait ces vérités, plates et bêtes comme l'énoncé qu'on en fait, et pourtant plus tragiques dans leur banalité que toutes les horreurs imaginées par les dramaturges.

Un jour, dans une belle réaction de vaillance qui succédait à une crise d'accablement, elle courut au petit salon de son amie et dit à Mme de Lauvreins qu'elle avait pris un parti : elle priait la duchesse de l'aider à trouver des leçons de musique. Peg réprima un sourire ; elle détailla d'un regard la candeur des grands yeux de rêve, l'innocence enfantine du doux visage, l'élégante nonchalance de tout ce corps charmant.

— Chérie, fit-elle, vous n'y pensez pas ! Il me semble voir une libellule du vivier qui voudrait disputer leur grain aux fourmis. Vous jouez, vous chantez comme un ange ; et vous ne sauriez ni donner, ni surtout solliciter des leçons. La nature vous a faite bijou de luxe : on ne se refait pas.

Agacée, Millicent frappa le parquet du pied ; et Peg sourit encore à l'idée que ce petit pied, sculpté dans la mule de satin pour les baisers de l'amour, voulait chausser les socques boueux, transir dans la neige aux longues attentes des omnibus. La pauvrette insista :

— Ne parliez-vous pas l'autre jour de ces femmes de chez vous, belles, délicates, élevées dans le luxe, qui vont éprouver leur énergie aux usines, qui s'y chargent des travaux les plus rebutans et montrent l'endurance des ouvrières professionnelles ?

— Elles sont de chez nous, dit l'Américaine, d'un ton péremptoire où se trahissait l'orgueil conscient de la race. — Mais pourquoi, ajouta-t-elle, cet entêtement à ne pas recourir aux services indirects d'Archibald ? Tout lui est facile ; et c'est vous qui l'obligeriez en lui donnant occasion de vous être utile.

— Je ne veux plus l'obliger ! fit avec impatience Mme Fianona ; et une pudeur d'âme l'empêcha de s'expliquer sur les nuances complexes, obscures pour elle-même, des appréhensions et des révoltes que cet ordre d'idées lui inspirait.

Peg s'efforça de consoler son amie, avec les paroles vagues

dont on berce les enfans : tout s'arrangerait, mais elle devait promettre d'attendre, de ne pas quitter avant une embellie la maison où elle se savait aimée, où son départ ferait un vide cruel pour tous. Millicent promit ; et elle alla s'entretenir une fois de plus avec ses confidens habituels, les hêtres et les chênes de la forêt. Elle leur savait gré d'avoir changé comme elle, depuis le jour où leurs bras ombreux versaient les bénédictions indulgentes, abritaient l'éclosion de la fleur d'amour ; bras farouches, maintenant, dans leur noire nudité ; emmêlés sur le ciel crépusculaire, avec des contorsions de vieux magiciens qui conjurent les esprits des ténèbres ; reflétés dans l'eau du vivier comme des racines spectrales, absurdement accrochées aux nuages dont cette eau réfléchissait les convois moroses.

Ils continuaient de rouler sur la terre de France. D'aucuns allaient se briser aux dômes des monts d'Auvergne, ils y laissaient tomber dans un autre cœur inquiet les tristesses recueillies à Jossé. — Tournoël avait touché barre à Paris, pour y constater de nouveau le vif désir qu'on éprouvait de ne plus entendre parler de lui. Ne sachant que faire de sa liberté oisive, restreinte d'ailleurs par l'exiguïté de ses ressources, il était revenu au logis familial ; terré depuis deux mois dans sa gorge d'Enval, il y tuait le temps auprès d'une vieille parente, seule habitante de cet ermitage. Il dépensait là sa jeune force en courses solitaires. Lorsqu'il avait poursuivi tout le jour quelque lièvre dans les châtaigneraies de la montagne, le chasseur d'empires raillait intérieurement sa déchéance : voilà ce qu'elles étaient devenues, les randonnées conquérantes où il capturait des peuples ignorés ! Et, se comparant à ces cratères des puys où il marchait sur les laves refroidies : « Un vieux volcan éteint, comme ceux-ci ! » se disait-il avec mépris.

La flamme y couvait, alimentée par les souvenirs de Jossé. L'Afrique occupait encore son esprit : il eût protesté si on lui eût dit que la ruine de ses grands projets n'était plus son principal chagrin ; mais un nouveau rêve s'interposait entre son ancien but et sa volonté séduite. Il s'y complaisait, il avait peine à s'en arracher pour revenir à l'autre. Telles, il s'en souvenait, les lâchetés physiques de certaines heures, après la marche dans la brousse ; les oublis de soi-même à l'ombre d'un doum, ou dans l'eau délicieuse de la rivière Komadougou, alors qu'il ne pouvait se résoudre à en sortir, à reprendre la dure route... Pour

la première fois de sa vie, un sentiment exclusif dominait sa pensée. Les entraînemens légers de sa jeunesse n'avaient eu rien de comparable à l'adoration que lui inspirait Mme Fianona, depuis qu'elle s'était fait mieux connaître dans la douce intimité de Jossé. Autant que Millicent, il repoussait maintenant toute idée d'une aventure vulgaire; il s'accoutumait à ne disposer de son avenir que par rapport à elle, comme d'un bien dont elle serait à jamais la maîtresse.

Les longues lettres passionnées qu'il écrivait d'Enval redisaient ces assurances. Fidèle à sa promesse, Mme Fianona y répondait : quelques billets brefs, où les phrases avaient, comme son regard, des fuites soudaines. Créature de songe, habituée à traduire tous les sentimens dans le riche et vague langage de la musique, Millicent éprouvait une gêne invincible à les fixer sur le papier, avec les limitations précises et la rigidité des mots écrits. Ces billets laissaient deviner la situation chaque jour plus précaire, l'infortune plus irrémédiable. Généreusement, elle suppliait qu'on l'oubliât. Louis se révoltait contre cette demande, et il était contraint de s'avouer que les chances de rapprochement entre eux diminuaient, allaient s'évanouir dans les projets fous qu'un amoureux fait sans y croire. Arrêté de toute part, enfermé dans cette impasse de sa vie comme l'était au creux de la ravine pierreuse sa maison du *Bout du Monde*, le jeune homme avait dans l'âme, lui aussi, le deuil de ces nuages livides qui cheminaient sans fin au bas d'un ciel sans clarté; nomades pareils aux Touaregs qui l'avaient parfois entouré de leurs *litzams*, les funèbres voiles noirs dont ces caravaniers du désert masquent leurs visages.

Vers la fin de novembre, son journal lui apporta la nouvelle d'une crise ministérielle. Les Chambres venaient de rentrer; les députés se faisaient la main, ils avaient culbuté leurs souffre-douleurs du dernier semestre. Tournoël lut ce fait-divers en haussant les épaules : d'autres figurans allaient reprendre les mêmes rôles, rien ne changerait dans le système; rien à attendre pour l'avancement de son affaire personnelle. Huit jours plus tard, le journal donnait la liste du nouveau cabinet; un nom retint l'attention de l'officier : le portefeuille des Colonies était échu à Pélussin, l'ancien sous-secrétaire d'État, l'homme qui l'avait accablé d'offres de service et de protestations d'amitié. L'imagination de Louis commença de travailler fiévreusement. Le sur-

lendemain, un ami lui écrivait : « Arrive, c'est le moment; le nouveau ministre a déjà parlé de toi, il désire te voir; j'ai tout lieu de croire que celui-ci veut enfin *agir*. » Cet avis acheva de troubler un cœur partagé entre le scepticisme et la confiance; d'autant plus perplexe qu'il n'osait pas rechercher au fond de lui-même le secret de ses désirs contradictoires. Voir se réaliser tout ce qu'il avait ardemment souhaité, recouvrer sa liberté d'action, repartir ? Mais le souhaitait-il encore aussi vivement? Repartir, s'éloigner d'elle, pour jamais, sans doute? Avant d'avoir assuré de quelque façon l'avenir de cet amour qu'il jugeait impossible, et qu'il voulait qui fût possible, qui le serait malgré tout, sans quoi rien ne lui serait plus de rien!... Il prit vingt résolutions différentes; le soir venu, confus de se retrouver si peu semblable à soi-même, il redevint l'homme de rapide décision qu'il avait toujours été dans les circonstances difficiles. Tout était préférable à la stagnation mortelle où il languissait, toute réaction énergique serait la bienvenue. Le lendemain, il montait à Riom dans le train de Paris; deux heures après son arrivée, il se faisait annoncer chez le ministre.

Pélussin vint à lui les mains tendues, avec un sourire mielleux sur sa face rougeaude, luisante. Ce ministre était un Toulousain gras. Cette face respirait une bonhomie surveillée par le regard faux des yeux finauds : deux traquenards enterrés dans un champ de pommes d'amour.

— Enfin, fit-il avec cet accent qu'ils exagèrent pour donner confiance, — ce cher capitaine! Je l'attendais! Penser qu'ils laissaient pourrir une telle force! Mon bon Tournoël, si nous voulons réparer leurs sottises, nous n'avons pas une minute à perdre. Ont-ils assez gâché nos affaires! Jugez-en : que je vous conte ce qu'ils ont fait de mon œuvre africaine. Eh! je peux bien dire aussi de la vôtre : vous aviez si bien compris mes idées!

Cette désinvolte interversion des rôles provoqua chez l'auditeur un léger haut-le-corps de surprise; mais il laissa couler le torrent. Longuement, violemment, l'homme d'État instruisit le procès des « gâcheurs » qu'il remplaçait : ignorance, pusillanimité, abandon de l'expansion coloniale...

— Conclusion, dit avec entrain l'officier, vous voulez reprendre la politique d'action, monsieur le ministre? reprendre mes plans, tout ce programme que vous approuviez chaleureusement, il y a quatre mois.

— Si je le veux ! s'écria Pélussin. Mais allons droit au fait. Vous me connaissez. Je suis expéditif. Hélas ! ils nous ont mis dans un tel pétrin qu'il faudra d'abord des tempéramens, de la prudence. Tout est à recommencer. La première phase de notre action devra être une habile préparation du terrain...

— Alors, interrompit Tournoël, d'une voix où le souffle court révélait un battement de cœur, — alors, vous n'estimez pas que je puisse repartir sur-le-champ ?

— Non, et j'en enrage ! Il faut préparer le terrain, vous dis-je. Heureusement, j'ai une idée. Elle m'est venue en lisant les rapports de notre agent à Tripoli, de nos informateurs dans l'Extrême-Sud. Ils nous mandent qu'on leur signale des mouvemens bizarres au Ouadaï, au Darfour, dans toute la zone entre le Tchad et le Nil ; il se mijote là quelque chose ; plusieurs des grands cheikhs Senoussis, tous personnages considérables, — voici la liste de leurs noms, ils vous sont familiers, — ont quitté récemment le Soudan pour se rendre au Caire. Sur les mobiles de ce voyage concerté, nous en sommes réduits aux conjectures ; les Senoussis accréditent le bruit qu'ils vont consulter à l'université d'El-Azhar un des leurs, un uléma dont les décisions font autorité. Manigances louches ; mais nous pouvons tirer parti de cette réunion. J'ai décidé de vous dépêcher en mission au Caire ; mission secrète, bien entendu, confidentielle : pour tout le monde, les médecins vous envoient cet hiver rétablir votre santé en Égypte. Vous vous aboucherez avec les Senoussis ; ils vous connaissent, vous estiment ; vous les reprendrez en main, vous saurez ce qu'ils ont dans le ventre, vous préparerez avec eux votre rentrée au Ouadaï. J'organiserai dans l'ombre de mon cabinet votre future expédition. Que dites-vous de mon idée, hein ?

Les yeux futés du Gascon fixèrent sur Tournoël un regard innocent et rosse, ce regard à peine hypocrite qu'ils ont, quand ils vous baillent une bonne *galéjade ;* on y lisait : « Vous ne croyez pas un mot de ce que je vous dis, moi non plus, d'ailleurs ; et je vous sers un méchant plat ; mais il est si bien présenté ! Avalez-le, vous me ferez plaisir ; cela ne vaut-il pas mieux que de se fâcher, puisque vous n'aurez pas autre chose de moi ? »

Suffoqué d'abord, le capitaine avait vite compris : à la manière brutale, celui-ci substituait la manière joviale ; les deux avaient même objet, se débarrasser d'un fâcheux. — Il dévisagea son homme, répondit sèchement :

— Monsieur le ministre, je n'insisterai pas sur ce qu'il y aurait de délicat, étant qui je suis, à m'avancer sur ce terrain brûlant de l'Égypte, à m'y faire surprendre en flagrant délit d'intrigue. Pourquoi? Pour des palabres oiseux avec quelques Senoussis fanatiques, nos ennemis nés. Voyons leurs noms : — il prit la liste, — des mendians sans conséquence, la plupart! Je les connais et ils me connaissent; mais ils ne me reconnaîtront que le jour où ils me verront chez eux, à la tête d'une colonne. Ce sont aussi, — il appuya sur *aussi*, — des temporisateurs : traîtres toujours, souples devant la force, hautains et fermés devant la faiblesse; et ce serait une faiblesse que j'irais leur montrer, dans cet étrange rôle de touriste négociateur. Inutile de me déranger : je puis vous rapporter dès maintenant chacune des paroles menteuses que me diraient ces hommes.

— Mauvaise tête! reprit Pélussin, toujours souriant. — Vous n'avez pas bien saisi mon idée; vous y réfléchirez, vous en apercevrez les côtés pratiques. Que diable! Je fais pour vous tout le possible en ce moment. Voyons, ne suis-je pas un ami qui veut vous servir? Je vous tire de l'inaction, je vous emploie où je puis. On ne lésinera pas sur les frais de mission, et j'imagine que la chose a pour vous quelque importance. Croyez-moi, ne laissez pas l'aubaine à un autre; partez, et prenez là-bas votre temps : avec les Orientaux, il faut savoir perdre du temps.

— A ce compte, il y a beaucoup d'Orientaux en France, dit hardiment l'officier. Et, pour marquer nettement son intention de couper court, il ajouta quelques phrases banales sur d'autres sujets, se leva, prit congé. Il sortit du cabinet ministériel irrité contre lui-même, plus encore que contre Pélussin; irrité d'avoir cru un instant qu'il pourrait tirer de ce personnage autre chose qu'une pantalonnade.

Sur le seuil du pavillon de Flore, entre les pacifiques lions de Cain qui gardent l'accès des Colonies, Tournoël trouva Moucheron : prévenu de l'arrivée du capitaine, le cordial garçon s'était mis aussitôt à la recherche de son héros. Émile paraissait aussi radieux que Louis était sombre. Ce dernier lui en fit la remarque après les premières effusions.

— Vous avez la mine d'un gagnant de gros lot, Moucheron. On dirait qu'il vous est tombé une fortune.

— On dirait bien! claironna joyeusement le journaliste.

— Et d'où cela, bon Dieu!

— D'où voulez-vous qu'une fortune tombe, sinon des poches de Robinson?

Émile avait le bonheur très communicatif; il continua, sans l'ombre d'une gêne :

— Imaginez qu'il y a quinze jours, je ne savais plus où donner de la tête. Je puis bien vous conter tout, mon capitaine : vous connaissez mes tribulations intimes, vous y avez pris part en véritable ami. Un matin, je reçois une lettre pressante de Célestine : la petite m'appelait là-bas, à l'Observatoire. J'y cours, résigné à subir une scène; ce fut pire : j'ai dû subir les caresses absurdes de Mme Moucheron. Oh! oh! pensais-je, il y a du dégât! Je ne me trompais pas. Elle m'avoue une grosse dette, la vente des meubles, tout un patatras! Trois années de mon travail n'auraient pas suffi à boucher le trou; et, — ajouta-t-il en baissant la voix, — j'avais ailleurs, au même moment, des charges imprévues. Je me donnais au diable; c'est la Providence qui est venue : d'Amérique, sous la figure du Maître de la Mer. Il arrivait à sa manière, comme un obus; on ne l'attendait pas. Vous savez qu'il est à Paris depuis huit jours?

— Ah! fit Tournoël, M. Robinson est ici?

— Oui; et il nous revenait d'excellente humeur, après son dernier exploit.

— Quel exploit?

— On ne lit donc rien, en Auvergne? Cette grève monstre qu'il a apaisée; les 125 000 ouvriers de leur trust de l'acier qui faisaient rage, tenaient en échec les forces fédérales; on désespérait de les réduire, quand Robinson est entré en scène comme un Jupiter tonnant; il s'est substitué aux pouvoirs publics, il a fait accepter un arbitrage, tout est rentré dans l'ordre à sa voix : 125 000 hommes, que sa volonté souveraine arme ou désarme en un clin d'œil! N'ai-je pas raison de dire qu'il est l'Alexandre moderne, le Napoléon, avec d'autres armées et un même pouvoir de remuer le monde? — Mais je reviens à mon affaire. Il m'avait vu à l'œuvre, au château, il avait lu ma notice... Sans me vanter, un diplômé de l'École des Chartes ne ferait pas mieux; je vais la présenter pour un concours, à l'Académie des Sciences morales... Robinson a compris enfin ce dont je suis capable; puis, la bonne duchesse lui a dit de moi tant de bien... Bref, il s'est décidé à me confier l'organisation et la direction de son journal français, *la Voix de l'Océan*. Un traitement d'ambassa-

deur! et, avant peu, une influence, vous verrez! Naturellement, je la mets toute à votre service, cher capitaine.

— Grand merci; et complimens, mon cher Émile.

— Comme vous dites cela froidement! Vrai, j'ai le cœur gros de vous voir toujours obnubilé, quand je suis si gai. Croyez-moi, mon capitaine, tout s'arrange pour tous. Il me prend des envies de crier cette douce vérité à tous ces passans que nous croisons, qui s'en vont avec des museaux soucieux, embesognés... Oui, j'ai pitié d'eux tous, je voudrais leur dire : Vous ne savez pas, frères, on se tire toujours d'affaire, faites donc bon visage à la bonne vie. — Et nos sœurs, qui trottent menu sur l'asphalte, regardez : elles sont toutes jolies, ce matin, n'est-il pas vrai? Que leur faut-il de plus? Je voudrais faire un grand plaisir à chacune d'elles, — Émile cligna de l'œil, — et leur dire aussi : Vous verrez, petites sœurs, ça ira mieux après, et vous rirez à la vie, jolie comme vous! — Tenez, il n'y a pas jusqu'à celui-là, — il montra du doigt un corbillard qui coupait leur route, chargé de son triste fardeau, — à qui je crierais volontiers, s'il m'entendait : Frère mort, ne te chagrine pas; être mort, après tout, c'est un état comme un autre, et il y a de la ressource dans tous les états; ce n'est qu'une habitude à prendre, frère, et qui sait? on a peut-être de bons momens!..

Tournoël regardait avec admiration son compagnon; et il se demandait pourquoi cet autre Gascon, aussi fertile, aussi loquace que Pélussin, ne gouvernait pas les hommes, comme le député toulousain. Louis conclut que le brave Émile manquait de cette industrie dans les moyens de nuire où les hommes reconnaissent leurs maîtres naturels.

— Pour mes débuts, reprit Moucheron, M. Robinson m'emmène avec lui en Égypte.

— Robinson... va en Égypte? fit l'officier.

— Plus loin encore, dans le bas de la Mer-Rouge, sur les côtes du Yémen; il doit y inspecter les îlots des Farsan, choisir un de ces rochers pour y installer un dépôt de charbon, à l'usage des bâtimens de l'U. S. T. On lui en propose un; la vente est consentie en principe à Constantinople; mais Robinson ne se décide qu'après avoir vu; c'est pourquoi il revient en Europe et va se transporter en Afrique. Entre nous, je le crois attiré là-bas par de plus vastes projets : cette régularisation des eaux du Nil, depuis les sources du fleuve, depuis les grands lacs,

ce travail gigantesque dont on parle, et qui doit mettre en valeur tout le Soudan; j'ai idée que Robinson n'en veut laisser à nul autre la gloire et le profit.

— Il aurait donc abandonné ses vues sur le Tchad, sur le Ouadaï?

— Pas que je sache, au contraire : tout cela se tient. — Le front d'Émile se rembrunit un instant. — Ah! mon capitaine, quel malheur que vous ne vouliez pas vous entendre avec lui!

— Vous savez bien que je ne le peux pas, mon bon Moucheron. Votre Robinson veut me déguiser en commis de l'U. S. T., et nous subtiliser notre bien.

— Le diable n'est pas si noir que vous le faites, quand l'autre ne l'aguiche pas; l'autre, le borgne, son grand toqué d'ami. Je ne le connais pas, mais j'ai fait causer le candide Joë... en le grisant un peu! Il y a de par le monde une espèce d'Anglais visionnaire, qui circonvient Robinson, lui écrit sans cesse, le suggestionne; au dire de Joë, c'est le seul homme qui ait su prendre de l'influence sur le Maître de la Mer, qui le fasse parfois déraisonner. Laissé à sa propre jugeotte, le patron est équitable, je vous assure, il ne veut de mal à personne; il ne veut que gagner de l'argent, beaucoup d'argent; comme nous tous, mon Dieu; et il faut bien le gagner aux dépens de quelqu'un.

— Pas aux dépens de mon droit et de ma dignité, dit Tournoël.

— Vous êtes peut-être trop scrupuleux, mon capitaine. Vous étiez si bien faits pour vous entendre, tous deux! Et tout finit par s'arranger, je vous dis. Ah! quel dommage! D'autant plus que Robinson se lasse d'attendre; je crains qu'il n'ait déjà fait choix d'un autre instrument pour exécuter ses projets; un ancien officier de la Légion étrangère..., son nom ne me revient pas... un olibrius qui a couru le monde, tâté de tous les métiers, même de l'exploration. Je l'ai entrevu dans l'antichambre du patron; il marque mal, un gaillard à qui je ne me fierais pas, mais point sot, paraît-il, bon à toutes les besognes: je sais qu'il viendra nous rejoindre en Égypte : pour l'îlot de la Mer-Rouge, ou pour organiser quelque chose au Ouadaï?

— Je suis préparé à toutes les surprises désagreables, fit stoïquement l'officier, je n'attends plus autre chose de mon Afrique. — Et quand partez-vous?

— Demain; aussi étais-je pressé de vous voir. Après-

demain, nous avons tous rendez-vous à Marseille, sur le *Neptune*.

— Qui, tous?

— Mais, les invités de Robinson! La bonne duchesse, ses amies... Vous ne savez donc rien? Il leur offre galamment cette croisière sur son yacht. Elles passeront deux ou trois semaines au Caire, tandis qu'il ira reconnaître les îlots de la Mer-Rouge et s'occupera de ses affaires.

— La duchesse de Lauvreins, dites-vous? ses amies?... et... Tournoël se mordit les lèvres, retint la question, le nom qui allaient s'en échapper. Il souhaita un bon voyage à l'heureux Moucheron et regagna son hôtel. Toutes ces nouvelles qu'il venait d'apprendre se classaient mal dans son cerveau, elles y tournoyaient en désordre, comme un vol de corneilles annonciatrices de malheur.

Il trouva sur sa table une lettre renvoyée d'Enval; de celles dont le cœur devine la provenance avant même que les yeux n'en aient vu l'écriture. Il l'ouvrit précipitamment et lut:

« Que dira mon ami de ce qui m'arrive? J'ai peur, vous allez m'en vouloir. On vient de recevoir ici une invitation pressante; de M. Robinson. — Oh! ce nom vous irrite... Je vous vois vos yeux sévères, vos yeux de fâcherie. — Il offre à Peg de l'emmener sur son yacht, en Égypte, pour quelques semaines, elle et tout son monde : les Banneleuse, moi. On a décidé sur l'heure d'accepter la proposition; on part dans trois jours; cela s'est fait si vite, à l'américaine. On s'ennuyait ici, dans ces bois où j'ai toute ma vie. Des oiseaux d'automne y passent, ceux dont parle mon poète, *cantando lor lai, facendo in aer di sè lunga riga.* Ils doivent venir de chez vous, leur lai triste me redit votre nom. Pourquoi s'en vont-ils si rapides, comme vous? Je voulais rester; j'ai supplié Peg de me laisser. Elle dit que ce serait insensé, que je me consumerais de chagrin, seule ici. Croit-elle donc que ce compagnon ne me suivra pas? Il ne me quittera pas plus que votre souvenir, puisqu'il en est l'ombre! Je voulais me défendre avec ma pauvreté; je n'ai pas de quoi voyager; je n'ai plus que les petites robes toutes simples, celles qui vous plaisaient, parce que j'y suis plus moi, disaient vos yeux qui les aimaient. On m'a fermé la bouche : nous sommes invitées sur ce bateau, nos logemens son déjà retenus là-bas, tout est prévu, tout nous est offert. L'indiscrétion serait de rester : Jossé ne sera plus habitable, on envoie tout le personnel à Paris, on ferme le château.

Que pouvais-je faire? Je suis la chose des autres, une dame de compagnie sous le nom d'amie; on m'emmène où l'on va. Comprenez, de grâce. On m'emmène, mais je suis gardée par vous. Sur la mer, les vagues bleues, miroirs déserts, ne reflètent que les images du ciel : je n'y verrai que votre image. J'y regretterai notre petit vivier, vous me l'aviez fait Océan. Voit-on déjà d'autres étoiles, sous le ciel où je vais? Je ne veux pas les voir, si elles vous sont cachées. Ayez foi en moi, ne m'en veuillez pas, ne soyez pas dur. C'est assez cruel d'aller sans vous dans votre Afrique, votre autre aimée, la mieux aimée, peut-être. Oh! si je pouvais vous y retrouver, vous, son maître et le mien! Je voudrais vous la donner tout entière. Je voudrais vous donner tout entière chaque chose que vous aimez. M'entendez-vous, ami? — Votre Millicent. »

Ce que fut dans l'âme de Tournoël le travail de cette journée, on le devine sans peine. Que signifiait cette conjuration mystérieuse de forces contraires, et qui le tiraient pourtant dans le même sens, qui l'appelaient là où tous le poussaient? Qu'un Pélussin lui eût fait, ce même jour, sa proposition dérisoire, qu'elle devînt providentielle pour des raisons ignorées de ce mauvais plaisant, n'était-ce pas le signe d'une claire volonté du destin? L'idée jugée si ridicule, le matin, Louis s'efforçait maintenant d'y trouver des justifications spécieuses. Honteux de ce subterfuge, il y renonça bientôt. Qu'avait-il besoin de se donner des prétextes? Provoqué sur un nouveau terrain de combat, il devait y aller lutter contre des menées obliques, et pour son amour. On lui en offrait les moyens, il les fallait saisir. Trop d'angoisses l'étreignaient à la fois, après les révélations de Moucheron, après la lecture de cette lettre. Le plus vaillant marin ne gouverne pas contre un cyclone : il tâche de se tenir au centre, et se laisse emporter.

Le lendemain, à la première heure, Tournoël était de nouveau dans l'antichambre du ministre. Introduit dans le cabinet, il dit froidement, du seuil de la pièce :

— J'ai réfléchi. J'accepte la mission que vous me confiez. Puisqu'il y a urgence, veuillez me faire délivrer sans retard mes instructions, et je pars.

C'était maintenant Pélussin qui ne comprenait plus. Son regard incertain ne chercha même pas à cacher une surprise inquiète : surprise d'un oiseleur qui verrait une alouette lui

rapporter son appeau. Méfiant, il se demandait si son piège ne se retournait pas contre lui, et de quelle façon. Il retrouva bientôt sa faconde, feignit le contentement :

— Eh ! je savais bien que vous goûteriez mon idée ! Elles ne sont pas si mauvaises, mes idées ! Allons, je vais faire ordonnancer votre crédit et libeller vos instructions. Mais, au fait, pas d'instructions écrites ! Mission secrète ; et que vous en dirais-je de plus ? Vous m'avez compris ; vous savez mieux que personne comment il faut manier ces gens-là, ce que nous voulons tirer d'eux. Surtout, prenez votre temps. J'écris à la Guerre pour régulariser votre situation. Ah ! voilà une bonne affaire ! — Et un bon débarras, murmura-t-il à mi-voix, tandis que ce héros incommode sortait du cabinet.

Le jeudi suivant, Tournoël embarquait sur le courrier d'Alexandrie. En traversant le hangar des Messageries maritimes, il avisa un vieux garde du port.

— N'aviez-vous pas ces jours derniers un grand yacht américain, le *Neptune* ? Il a déjà pris la mer, n'est-ce pas ?

— S'il l'a prise, bonne Vierge ! Il l'a dévorée ! Il n'avait pas doublé Pomègue qu'il filait déjà ses vingt nœuds. C'est un bateau. Depuis quatre jours qu'il court, je vous réponds qu'il est loin !

Louis monta sur le pont du paquebot. — On ne part donc pas ? répétait-il. — Et ses yeux interrogeaient le large, comme s'ils espéraient y découvrir une vision disparue, descendue sous l'orbe horizontal de la mer.

XV. — FUITES EN ÉGYPTE

Le *Neptune* achevait de franchir le détroit de Messine. Douce aux gens qui venaient du Nord, subite caresse de mai sur leur décembre, l'atmosphère les enveloppait d'un délice de tiédeur et de lumière. A la prière des passagères enchantées, le navire avait ralenti sa marche sur la mer de Sicile. Dans le charmant archipel des Lipari, il avait rangé de près les jardins d'orangers de Panaria, le cône fumant du Stromboli ; il avait paressé tout le matin entre les îles Éoliennes, dans les bassins de lait bleui qui rosissaient aux premiers rayons du soleil ; puis, entre les écueils des Sirènes, avant de s'engager dans le Phare ; et devant Messine, pour une courte visite aux vieilles églises. Le soir

tombait avec d'autres prestiges, repliant le drapeau de lumière qui avait flotté tout le jour sur les terres et les eaux; le soir diluait de ses mains violettes les trois couleurs tranchées de ce drapeau, blanc du ciel éclatant comme un bouclier d'argent, or des roches nues de la côte calabraise, bleu sombre de cette coupe de lapis-lazuli qui se creusait sous l'étrave du bateau. Elle se veinait maintenant d'améthyste et de sanguine, des moires carminées y frissonnaient, tandis que le soleil, déclinant derrière la croupe de l'Etna, laissait traîner des écharpes roses sur la chape de neige du volcan; à ses pieds, sous un voile d'un lilas mourant, s'évanouissait la blancheur lointaine des marbres de Taormina.

Sur le pont du *Neptune*, le plaisir de mer régnait; cette allégresse vivace des fuites maritimes sous les beaux cieux, entre gens qu'elles arrachent à leurs soucis coutumiers. Stimulés par l'air salin, baignés dans la clarté, leurs esprits vitaux s'exaltent, respirent la joie qui tombe d'un ciel indulgent, qui émane des belles lignes colorées; chacune des visions lumineuses insinue une volupté dans les yeux : fête des sens, des pensées qui s'envolent, grisées, légères comme les atomes dansans dans la poudre dorée d'un rayon solaire. Dès le second jour, la franc-maçonnerie du bord s'était établie entre les invités de M. Robinson. Elle rapproche dans un échange de sensations communes et de gaîté contagieuse la famille de hasard qui se crée sur un pont de vaisseau. Des intimités s'y forment en quelques heures, les événemens et les sentimens datent du départ, on nomme des choses neuves dans un langage nouveau, compris de tous ces initiés.

Les robes de toile blanche, joyeuses d'être sorties des malles, se miraient dans les armatures de cuivre : rivalité d'élégances entre Mme de Lauvreins, Mme de Banneleuse, et une jeune Américaine invitée sur le yacht. M. Robinson emmenait deux hommes mêlés à ses affaires. L'un était un Yankee du vieux type, carré, commun de charpente et de façons, tête de planteur toisonnée d'une crinière rousse, puant l'argent, la force, l'assurance flegmatique. L'autre, correct, fluet, visage enfantin et d'apparence timide, devait quitter le *Neptune* à Port-Saïd : cet éphèbe allait organiser les Philippines, y apprendre son fier métier de proconsul républicain. Archibald avait engagé pour la croisière un jeune médecin français, élève et suppléant habituel de

Ferroz, recommandé au financier par le célèbre praticien. Moucheron était le lien, l'animateur de cette société ; orné d'une casquette de yachtsman singulière par ses galons et par ses ancres, Émile exultait ; il envoyait aux rochers de la Grande-Grèce des tirades de Chénier et de Lamartine, il y glissait ses propres rimes ; quelques perles extraites de *la Silve Vierge*, disait-il complaisamment aux dames. Renversées dans les fauteuils de bambou d'où elles avaient laissé tomber le roman à la mode, ces dames s'entr'appelaient avec des cris admiratifs, à chaque apparition gracieuse que le cinématographe des deux rives faisait passer devant leurs yeux. Entre temps, Louise de Banneleuse opérait, elle donnait des assignations pour ses flirts de la soirée : au jeune docteur sur la passerelle, au timide proconsul dans le salon. Les Américains, retranchés derrière un rempart de sodas et de cocktails, combinaient, pour se rafraîchir, des breuvages incendiaires. Lauvreins et Banneleuse étudiaient avec application les deux automobiles arrimées sur l'avant, machines neuves dont Archibald avait voulu se munir.

Le maître de ce palais flottant n'apparaissait qu'à de rares intervalles : retiré dans son bureau, il y travaillait avec Joë. D'ordinaire, les traversées étaient pour M. Robinson des périodes de détente, de repos absolu. Son secrétaire s'étonnait de le voir cette fois concentré, taciturne, violemment tendu, semblait-il, pour une lutte contre les hommes, ou contre lui-même. A peine s'il adressait quelques paroles à Mme Fianona. Elle s'expliquait mal cette réserve. Son premier mouvement fut de s'en féliciter ; le second, de répondre par un peu d'humeur à une attitude qui humiliait son amour-propre. N'était-elle donc plus qu'une accompagnatrice de la duchesse, n'avait-elle plus droit aux attentions qu'un maître de maison doit à ses hôtes?

Millicent se laissait gagner par la molle douceur ambiante. Au départ de France, on l'avait vue indifférente à tout, absente de pensée ; et plus navrée encore quand le *Neptune*, à la hauteur du cap Corse, fit rencontre d'un grand transport italien chargé d'émigrans pour la Plata. Ce rappel de son propre sort avait assombri longtemps le regard qu'elle attachait sur la chaîne infinie des vagues. Peu à peu, dans les eaux siciliennes, sa tristesse s'était allégée aux spectacles de beauté. Son Italie si proche lui reprenait le cœur ; pour la première fois depuis tant d'années, il ne se sentait plus dépaysé. Les autres s'émerveillaient ; elle

avait le sourire tranquille d'une qui rentre chez sa mère. Elle eût voulu qu'on l'oubliât sur cette terre fuyante, dans un de ces paisibles villages de la côte où s'allumaient, à la nuit venue, les pâles feux des antiques lampes de fer. Mais une force étrangère l'emportait. Jamais elle n'avait perçu aussi nettement les contrastes entre cette force nouvelle et le monde des choses familières où son cœur retrouvait un chez soi.

Ces matelots américains sur ce robuste navire, ces hommes d'affaires et leur jeu de grands intérêts brutaux, leur façon de passer comme une trombe dans la paix délicate du vieux cimetière d'histoire et de poésie, tout autour d'elle était dissonant: tout, et surtout le propulseur de cette trombe, le maître qui déployait sur ces mers sa puissance intruse. Millicent en avait été moins vivement frappée sur l'Atlantique, alors qu'elle le rencontrait dans une sphère d'action où il était à sa place; ici, cette puissance du conquérant, du broyeur des choses anciennes, éclatait d'autant plus manifeste qu'on l'attendait moins. A plusieurs reprises, dans les Bouches de Bonifacio, dans le détroit de Messine, le *Neptune* avait croisé des bâtimens qui arboraient le pavillon de l'U. S. T. : transports de l'*American Asiatic Steamship*, vapeurs de nationalités diverses, accaparés par le trust; tous ces vassaux saluaient au passage l'enseigne de leur seigneur, quelques-uns lui envoyaient des bordées de hurrahs. En rade de Messine, où l'on avait stoppé un instant, les autorités maritimes étaient venues complimenter le souverain commercial avec une obséquiosité significative. A la table du yacht, ce même soir, la conversation de Robinson et de ses associés était celle d'un état-major en pays conquis; les beaux rivages côtoyés, ces hommes les estimaient en calculant ce qu'ils rapporteraient à une exploitation intensive, ce qu'ils pourraient « payer. » Leurs paroles remuaient des projets d'entreprises colossales; dans ces projets repassaient les noms illustres et vénérables de toutes les terres que baigne notre mer familiale, la Mer Intérieure de nos aïeux latins; et aussi les noms des contrées fabuleuses qui grimacent ou sourient dans nos songes, jaunes empires de l'Extrême-Asie, îles des mers australes. Si bien que Louise de Banneleuse ne put se tenir d'interpeller, d'un ton gamin, l'apprenti proconsul :

— Cessez donc de faire tourner ainsi votre globe dans vos mains ! Nous en aurions plus vite le mal de mer, au moindre mouvement du bateau !

— Ma chère, laissez-les faire, ils ne nous demanderont pas notre permission, — lui dit Christian de Lauvreins, avec le scepticisme consentant d'un tributaire de grande race. — Ce sont nos nouveaux maîtres, et les fondateurs d'une aristocratie nouvelle. Avez-vous vu leur *Peerage?*

Il prit sur la table du fumoir l'almanach de New-York, le *World*, et l'ouvrit aux pages où s'étalait orgueilleusement cette rubrique : *Les multimillionnaires américains*. C'était bien une imitation voulue du *Peerage* et du *Gotha :* les arbres généalogiques d'un certain nombre de familles, — arbres aux branches encore très courtes, deux ou trois générations, — avec les noms et prénoms, les alliances, la descendance de ces personnages fastueux.

— J'y suis, — ajouta le duc, en montrant son nom dans les alliances des Gillespie. Il le dit avec une ironie amusée, où il y avait de l'étonnement, de la résignation, de la satisfaction.

Mme Fianona, qui l'écoutait, se souvint d'un propos que Mme de Lauvreins lui avait conté. Peg était allée voir à Londres une compatriote, une amie d'enfance qui portait une des plus belles couronnes ducales des Trois-Royaumes. Comme l'Américaine de Paris demandait à celle de Londres si elle n'avait pas été un peu éblouie, les premiers temps, par la vieille Cour de Windsor, par le rang où elle-même y brillait, la pairesse d'Angleterre avait répondu : — Tout cela ne compte plus, ma petite Peg; il n'y a plus que nous autres, les Américains,... et les Américaines ! J'ai appris ici et j'y justifie une parole prophétique de lord Palmerston : « Avant la fin du siècle, les habiles et jolies filles de New-York tireront les ficelles de la moitié des chancelleries européennes. » — Le siècle dont parlait le vieux Palm est fini : que ne dirait-il pas de celui qui commence ?

Millicent rêvait à ces choses, sur le pont du *Neptune*, sous les vieilles étoiles qui guidèrent les trafiquans hellènes, porteurs des flambeaux de l'humanité. Dans le ciel où descendait une lune à demi pleine, ces étoiles ouvraient faiblement leurs yeux qui clignotaient; d'étonnement peut-être, si elles peuvent encore s'étonner, elles qui ont vu passer, au carrefour des mers siciliennes, les aventureux de toutes les races, les maîtres de tous les temps; elles croyaient y avoir connu tous les fils de la Terre, elles y découvrent les hardis précurseurs d'un monde nouveau-né.

La soirée était si engageante que l'on se sépara fort tard.

Seul, M. Robinson s'était excusé; il était allé s'enfermer dans le réduit où il travaillait d'habitude, la chambre du compas, sur la passerelle. Rentrée dans sa cabine, Millicent n'y put trouver le sommeil. Le visage collé au hublot, elle cherchait à discerner les contours décroissans, les derniers feux de sa terre d'Italie. Le quartier de lune allait plonger sous l'horizon; il jetait encore sur la mer une mince frange argentée, qui venait mourir au pied de la petite fenêtre : tremblant chemin de lumière, fait pour la fuite des âmes. Celle de la jeune femme s'en allait sur cette traînée d'opales, vers la patrie évanouie, et plus loin, aux froides brumes laissées dans un autre pays, vers l'homme de qui chaque tour de l'hélice la séparait un peu plus, pour jamais, peut-être. L'astre disparut, retira le chemin de lumière; il semblait à Millicent que des cordes se brisaient dans son cœur avec ce fil d'argent. Elle se souvint que les rêves avaient une autre voie où s'échapper, la voie dont les siens étaient coutumiers : elle éprouva l'irrésistible besoin d'y recourir, à cette minute. Elle sortit, gagna le salon, s'assura qu'il était désert, ouvrit le piano. Aussi doucement que possible, dans sa crainte de troubler le silence et d'appeler l'attention, elle se joua en sourdine quelques airs préférés. Enhardie peu à peu par l'absence de tout bruit à l'arrière du bateau, elle se chanta, d'une voix étouffée, la romance qui avait eu la vogue durant cette saison : des vers du poète Heilbronn, mis en musique sur une mélodie de Tosti :

Si c'est pour ne laisser qu'une ombre
Sur mon chemin où vous passez,
Pourquoi l'ajoutez-vous au nombre
Des vains fantômes effacés ?

Si c'est pour ne me faire entendre
Qu'un vague écho dans les forêts,
Pourquoi parler, et me rapprendre
Que le silence est lourd après ?

Elle s'interrompit, croyant entendre un bruit au-dessus de sa tête, sur le pont. Elle y voulut remonter un instant, pour jeter encore un regard sur le ciel, sur la mer. Arrivée au sommet de l'escalier, elle s'arrêta, saisie : un homme, qui ne l'avait pas vue monter, était accoudé sur la claire-voie superposée au salon; le front dans les mains, il écoutait, attendant une reprise de la musique. Après un moment d'inutile attente, il releva len-

tement la tête, aperçut la forme blanche de la jeune femme. D'un mouvement brusque et sans lui adresser la parole, l'homme tourna sur soi-même, s'éloigna, regagna la chambre de la passerelle. Au pied du mât, sa silhouette s'éclaira dans le rayon rouge d'un fanal ; Millicent n'avait pas besoin de ce supplément de clarté : du premier coup d'œil, dans l'ombre, elle l'avait reconnu. — Elle redescendit en hâte dans sa cabine, le cœur oppressé, en proie à un malaise moral fait d'épouvante, de tristesse, de la honte qu'elle éprouvait à s'avouer un irrépressible sursaut d'orgueil.

Le surlendemain, veille de l'arrivée en Égypte, à cette même heure tardive, Mme Fianona eut la tentation de revenir au piano : elle y céda, et ensuite à la curiosité de remonter sur le pont. Elle était femme... De nouveau, l'homme écoutait, penché sur la claire-voie ; de nouveau, il s'éloigna silencieusement.

La mer changeante, la mer traîtresse, colère sous les menaces d'un ciel d'orage, roulait des lames glauques et bavait l'écume au débouché du Phare de Messine ; à cette même place où jolie et voluptueuse, quatre jours avant, elle caressait les flancs ensoleillés du *Neptune*. Au large, par le travers du cap Spartivento, des vagues démontées se ruaient du Nord-Est. — C'est la *bourre* de l'Adriatique, — disait le maître-timonier du *Péluse*, sans se douter que ce mot continuait sur ses lèvres, à travers d'innombrables générations de marins, la prière propitiatoire au redoutable dieu Borée. Le *Péluse* luttait contre le vent et la vague ; ruisselant des paquets de mer embarqués sur son avant, craquant de toute sa membrure, le paquebot prenait son élan, avec de grands gestes fous de tous ses mâts ; il bondissait sur les hautes barres de houle, replongeait dans les abîmes creusés entre elles, remontait sur les crêtes qui s'écroulaient sous sa quille. Ridiculement petit entre ces masses liquides, secoué comme un brin d'osier par les énormes forces hurlantes, le vaisseau avançait quand même, sans dévier de sa route ; avec la certitude d'un esprit, sûr de vaincre les fureurs aveugles de la matière, parce qu'il va où il sait et veut aller.

— Une leçon de volonté, se disait Tournoël : elle m'est donnée par cette intelligente et courageuse machine.

Il arpentait le pont en comptant les jours, les heures de cette ennuyeuse traversée. Peu de monde à bord, et du monde souf-

frant qu'on ne voyait pas, la mer étant mauvaise depuis Marseille. Ce soir-là, pourtant, au cours de sa monotone promenade sur les planches, il croisa un voyageur qui se hasardait à sortir de sa cabine : Louis ne l'avait pas encore remarqué. Enveloppé d'un caban usé qui le protégeait mal contre les embruns, cet homme livrait sa tête aux rafales comme à de vieilles connaissances : une tête osseuse, aux traits énergiques, mufle mâtiné de loup et de renard, avec des stigmates de fatigue et d'ancienne misère. Tournoël eût été fort embarrassé de mettre un âge, une profession, une nationalité définie sur ce visage de type composite : quelque négociant levantin, pensa-t-il. A chacune de leurs rencontres sur le promenoir, l'homme au caban le dévisageait attentivement ; se décidant enfin à aborder l'officier, il dit :

— Vous ne me reconnaissez sûrement pas, mon capitaine ! J'ai eu l'honneur de vous être présenté à Dakar, lorsque je revenais du Dahomey avec mon bataillon : Joseph Yabeç, ancien lieutenant au titre étranger à la Légion.

Louis ne retrouva dans sa mémoire qu'un très vague souvenir de la circonstance ; un souvenir un peu plus net quant au nom : il avait entendu ce nom passer, avec des histoires, dans les conversations des camarades d'Afrique. Yabeç, un Syrien, un Ansarieh, croyait-on ; un moine défroqué des couvens coptes de la basse Thébaïde, prétendaient les imaginatifs ; plus simplement un juif de la Cyrénaïque, disaient les philologues, ceux qui avaient pris garde au nom. Sait-on jamais, avec ces étranges oiseaux migrateurs qui se posent un instant sous le drapeau de la Légion ? On savait de celui-là qu'il avait servi plusieurs années chez nous, venant des milices rouméliotes, et qu'il avait gagné son grade par une réelle intelligence du service colonial ; puis, il s'en était dégoûté, à moins qu'il n'y eût eu quelque accroc... D'où sortait-il avant, qu'avait-il fait après, on ne savait pas. Nul ne sait plus les recoupemens de ces vies intéressantes, depuis que Maxime Du Camp est mort : ce curieux était le seul à les connaître toutes. Louis ne songeait guère à s'en enquérir : une question plus passionnante pour lui venait de surgir dans son esprit : ne serait-ce pas là le personnage dont parlait Moucheron, l'aventurier sur lequel Robinson aurait des vues ? Les soupçons se précisèrent et devinrent presque une certitude, lorsqu'il se vit pressé par Yabeç, ce soir-là et les jours suivans, d'interrogations multiples sur les problèmes relatifs aux régions

du Soudan. Il essaya, sans succès, de faire subir à l'ex-légionnaire un contre-interrogatoire : dès qu'on le tâtait sur ses petites affaires, sur l'objet de son voyage, l'homme se dérobait adroitement : il allait en Égypte, tout le monde va en Égypte, on aime à voir du pays. Mis en défiance et ne doutant plus d'avoir bien deviné, Tournoël se tint sur la réserve ; jusqu'au terme de la traversée, il manœuvra pour éviter, autant que possible, ce compagnon désagréable qui le recherchait.

Il préférait aller causer sur l'avant du paquebot avec un passager de deuxième classe ; un religieux qui portait la robe des Pères blancs, retournait en Afrique pour y fonder une nouvelle mission. Louis avait rencontré le Père Abel au Niger ; le jeune missionnaire lui avait laissé l'impression d'un homme rare : intelligence libre et séduisante, au service d'un admirable cœur d'apôtre.

Sa prévention favorable d'autrefois devint une chaude sympathie, quand les longues causeries de ce voyage en mer lui eurent fait mieux connaître le Père Abel. Au soir de cette rencontre avec Yabeç qui ne le disposait pas à l'optimisme, Tournoël amena l'entretien sur l'expansion américaine, et plus généralement sur l'absorption du monde par la puissante race anglo-saxonne. Il ne dissimula pas au religieux son découragement.

— Je vous admire, mon Père ; mais que peuvent vos efforts, et les nôtres, contre ce nouveau déluge ? Il va submerger la face du globe, et jusqu'aux empreintes glorieuses que notre race y avait laissées ; comme dans cette Égypte où nous allons.

— Déluge, dites-vous ? Alors, il y a toujours l'Ararat, fit en souriant le missionnaire ; on y gare son arche, et on attend que les eaux aient décru. Je vais construire ma petite arche, là-bas.

— Je vous dis que rien ne leur résiste, j'en sais quelque chose. Ils sont si formidablement armés : des deux armes qui viennent à bout de tout : la volonté, l'argent.

— Je ne sais pas pourquoi vous nous déshéritez de la volonté. La nôtre a besoin de se retremper, peut-être ; mais le métal en est bon, une assez longue histoire l'atteste. Quant à l'argent, détrompez-vous sur sa vertu ; il détruit plus qu'il ne fonde. Apparence, son pouvoir, presque toujours funeste à celui qui en dispose. Je veux bien que l'argent soit un engrais utile pour l'arbre qu'on plante : mais cet arbre ne peut sortir que

d'une graine, l'idée ; et, quand l'idée s'appelle une foi, il n'y a pas de limites à la croissance de l'arbre.

— Ils ont leur idée, eux aussi, et même leur foi. Ils croient fermement à la supériorité, à l'avenir de leur race : comme nos aînés croyaient à la primauté de la nôtre. Un Américain, le fameux Robinson, contait récemment devant moi un trait de Cecil Rhodes qu'il disait tenir de bonne source : le Napoléon du Cap voulait fonder un ordre religieux, sur le modèle des Jésuites, pour propager par toute la terre l'idée anglo-saxonne ; et cette congrégation de missionnaires se serait recrutée parmi leurs multimillionnaires.

— Missionnaires ! Millionnaires ! s'écria en riant le Père Abel : voilà des mots qui riment peut-être fort bien, mais qui hurlent d'être accouplés ! Ah ! le pauvre homme ! Il ne savait donc pas que toute la force d'un ordre religieux est dans le renoncement de ses membres ? Que veulent les apôtres ? Gagner des âmes. On ne gagne les âmes que par le désintéressement.

— N'est-il pas dit pourtant dans un des livres sacrés : *Pecuniæ obediunt omnia*, tout obéit à l'argent ?

— Oh ! fit le Père blanc avec sa gaie liberté de parole, oh ! c'est ce vieux sceptique d'Ecclésiaste qui a dit cela ! Un livre qui s'est glissé dans la Bible, peut-être, afin que votre Renan ne s'ennuyât pas trop en la traduisant ! Le livre d'un désabusé, d'un moraliste fatigué, qui avait sept cents femmes : méfions-nous de ce moraliste, en dépit de sa réputation de sagesse. — Tenez, il y a mieux dans notre littérature.

Le Père Abel tira de la poche de sa robe un petit volume du Nouveau Testament.

— Vous avez lu les Actes des Apôtres ?

— Mon Dieu, il y a déjà quelque temps, répondit l'officier.

— Relisez-les : ce devrait être le manuel de l'explorateur, du colonisateur, de quiconque prétend fonder quelque chose. L'empire romain à son apogée valait bien, j'imagine, l'empire mondial que vos Anglo-Saxons rêvent d'édifier. Le monde accessible était plus petit, alors, mais Rome le tenait tout entier ; on ne fera pas mieux, comme établissement solide sur la terre. Les sesterces reluisaient tout autant que les dollars ou les guinées ; et les légions n'étaient pas à dédaigner. Cependant quelques pêcheurs, quelques artisans ont démoli cette puissance unique, pour y substituer la leur. Vous savez s'ils étaient pauvres ; vous vous

rappelez : « Ni bâton, ni sacoche, ni pain, ni monnaie, ni deux tuniques... » Mais ils portaient ce qu'il y a de plus riche, de plus fort, de plus invincible : une idée ; la plus grande idée : notre foi. Demandez à ces flots qui ont vu l'Apôtre à l'œuvre, sur tout le pourtour de leurs rivages : ils vous diront comment Paul leur a désappris le nom de César, pour leur apprendre le nom de son Christ ; comment il a donné à ce Christ ces terres et ces eaux. Ce que Paul a fait, chacun de nous peut le recommencer, contre tous les empires qui recommenceront Rome. Il n'y faut qu'une foi, et un peu de patience. Ah ! je vous accorde qu'il ne faut pas trop brusquer le temps, l'allié sans lequel on ne fonde rien !

— Le temps ! s'écria Tournoël, c'est ce qui nous manque, à nous autres fondateurs humains ! Si l'on m'avait laissé le temps ! Mon œuvre défierait déjà ceux qui veulent la ruiner !

— Pour moi, fit le religieux, qu'on me le laisse ou qu'on me le prenne, je suis bien tranquille. Nous qui le regardons couler du haut de la Croix, nous savons qu'il tourne autour d'elle, pour y revenir après qu'il a paru s'en éloigner.

Le temps ! Il ne fuyait pas assez vite, ni non plus assez vite le vaisseau qui les portait, au gré de l'impatient jeune homme, et nonobstant l'intérêt qu'il prenait à ces entretiens avec le Père Abel. Le dernier jour, assis à l'avant sur la chaîne d'ancre, Louis ne pouvait plus dominer sa fièvre d'attente, il fouillait du regard l'horizon, cherchant anxieusement la terre d'Égypte. Il la vit enfin apparaître : une côte basse, qui émergeait à peine au-dessus de la ligne d'eau. Mirage ? Non : de maigres dattiers la jalonnaient, et le phare d'Alexandrie y dressait sa tour. L'Afrique ! Le continent qui l'appelait d'une voix mystérieuse ! Il allait y entrer par le jardin perdu ; perdu comme le serait bientôt, sans doute, celui qu'il avait rêvé de tracer ailleurs ! L'Afrique ! Et Millicent y était ! Dans quelques heures, il la reverrait, il serait près d'elle, au Caire...

Il y fut dans la soirée et se fit conduire aussitôt à l'hôtel Shepheard, où il savait que ces dames étaient descendues. Sur la terrasse, entre les familles étrangères et les élégans du beau monde indigène qui se réunissent là, Louis aperçut Mme de Banneleuse. Assise à une table sous les palmiers, elle coquetait avec de gros jeunes gens : fort appréciée, semblait-il, par ces jeunes Turcs d'une civilisation avancée, que certifiaient leurs *smokings*

sous le tarbouch au gland de soie. A la vue de Tournoël qui descendait de voiture, Louise se leva, courut le recevoir au haut des degrés avec des effusions joyeuses.

— Quelle bonne surprise ! Le capitaine, notre héros ! Vous ici ? Vous venez nous rejoindre ?

Louis s'inclina, ne répondit pas aux questions dont elle le pressait, s'enquit de Mme de Lauvreins, de leurs amis communs.

— Tous bien, dans l'ivresse de ce paradis. Regardez ma robe d'été : une toilette de soirée à Puteaux, pendant la canicule ; en décembre, à dix heures du soir, dehors ! — Vous reverrez les Lauvreins après-demain ; ils vous ont croisé, ils viennent de partir pour Alexandrie : on y donne demain une course de chevaux, Christian n'a pas pu résister.

— Mme Fianona les accompagne, sans doute ?

Louise feignit un instant d'hésiter à répondre ; elle baissa les yeux, se composa un visage et un ton où elle mit de l'embarras, de la tristesse compatissante, un rien d'ironie :

— Millicent... nous a faussé compagnie à Suez, comme nous quittions le *Neptune*. C'est une aventureuse, vous la connaissez ; elle aura voulu faire bravement la tournée d'exploration, jusqu'à ces îles... Quel courage ! Dans cette infernale Mer-Rouge où l'on cuit ! Il faut croire que M. Robinson aura vivement insisté pour la garder : il est si tyrannique lorsqu'il veut quelque chose ! Enfin, nous sommes venus de Suez au Caire sans elle, avant-hier, toute la bande. Mais ils seront certainement ici dans quelques jours, lui et elle ; s'ils ne poussent pas jusqu'à Ceylan : on en a parlé, un projet en l'air...

Elle releva timidement les yeux, contempla son ouvrage, satisfaite ; en une minute, la petite vipère s'était payée, avec usure, d'une longue inattention à ses agaceries : crime dont l'officier se rendait coupable depuis des mois.

Il prit congé d'un mot, salua, s'éloigna derrière le gérant qui le conduisait à l'ascenseur. Louise le vit faire ces quelques mètres tête baissée, bras ballans, du pas automatique d'un homme qui marcherait encore, avec une balle dans le cœur.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

(*La cinquième partie au prochain numéro.*)

L'EMPIRE BRITANNIQUE

AU DÉBUT DU XXE SIÈCLE

LA CRISE DE L'IMPÉRIALISME

L'année qui s'est écoulée depuis que, le 31 mai 1902, les Boers, accablés sous le nombre, ont dû reconnaître la souveraineté britannique sur toute l'Afrique du Sud, a été, pour l'Angleterre et ses colonies, l'année impériale par excellence. Après avoir vu leurs fils combattre pour la première fois côte à côte dans cette terrible guerre, œuvre de l'impérialisme, la mère patrie et ses plus lointaines dépendances ont encore vibré des mêmes sentimens, tour à tour de joie et d'anxiété, aux dramatiques péripéties du couronnement d'Édouard VII. Les premiers ministres de toutes les grandes colonies, venus pour assister à cette solennité, se sont réunis en conférence à Londres avec les représentans du gouvernement de la métropole, pour discuter les problèmes politiques, militaires et économiques communs à tout l'Empire. Bientôt après, fait sans précédent et témoignage certain de l'importance capitale que la mère patrie attache désormais à tout ce qui touche ses colonies, le principal, sinon le premier des ministres de la couronne a quitté l'Angleterre pour de longs mois, afin d'étudier sur place les questions sud-africaines. Enfin, comme pour fêter l'anniversaire de la paix, ce même ministre, entraînant une partie de ses collègues, invite aujourd'hui son pays à accomplir une formidable révolution éco-

nomique, à contracter une union douanière avec ses colonies, à sacrifier à l'impérialisme le traditionnel libre-échange qui, depuis cinquante ans, assurait la prospérité et passait pour le fondement le plus solide de la grandeur britannique.

Ainsi l'impérialisme est plus audacieux que jamais; et cependant divers incidens : le peu de résultats de cette conférence coloniale dont on attendait tant, une série d'élections partielles défavorables au gouvernement en Angleterre, de nombreuses manifestations d'opinion aux colonies, semblent prouver que cette doctrine ne jouit déjà plus dans l'opinion de la même faveur que naguère. D'où vient cette antinomie entre les tendances des gouvernans, plus impérialistes que jamais, et celles des gouvernés qui paraissent hésiter à les suivre, et où cela va-t-il mener la Grande-Bretagne? Il faut, si l'on veut essayer de s'en rendre compte, se souvenir d'abord des causes qui ont déterminé l'essor de l'impérialisme, puis rechercher les motifs et noter les symptômes de l'hésitation qui se manifeste en certains milieux que la nouvelle doctrine avait si rapidement conquis.

I

L'impérialisme, on le sait, a été l'œuvre des trente dernières années. Au milieu du XIXe siècle, ce n'était pas seulement Cobden qui prêchait l'abandon de l'Inde, que l'Angleterre, disait-il, ne faisait qu'opprimer. « Ces misérables colonies, qui sont une pierre à notre cou, seront indépendantes dans un petit nombre d'années, » écrivait en 1852, dans une lettre à lord Malmesbury (1), Disraëli lui-même, qui devait mériter plus tard le nom de père de l'impérialisme. Dans les archives du Parlement se trouve encore une proposition de loi élaborée vers cette époque, où provision est faite pour la séparation éventuelle des diverses colonies, et leur érection en États indépendans, « fin naturelle d'une union essentiellement temporaire. » En 1867, lorsqu'on discutait, à la Chambre des communes, une garantie d'intérêt pour le chemin de fer de Québec à Halifax, qui devait éviter aux Canadiens l'obligation de passer par les voies ferrées américaines, un député, M. Cave, pouvait dire encore, sans soulever de scandale, « qu'au lieu de donner ces trois millions sterling pour

(1) Datée du 13 août 1852, citée dans la *Quarterly Review* de juillet 1902 : *The colonial Conference;* p. 316

séparer le Canada des États-Unis, il serait plus patriotique et plus sensé d'en donner dix pour l'y réunir. »

L'éminent historien Froude, qui fut un des précurseurs de l'impérialisme, bien qu'assez différent des impérialistes d'aujourd'hui, peint admirablement les sentimens qui dominaient à l'endroit des colonies dans l'Angleterre libérale d'il y a trente ou trente-cinq ans : « De longs chapitres apparaissaient chaque année au budget des dépenses pour les frais des guerres coloniales. Les économistes se mirent à demander quelle était l'utilité de colonies qui ne contribuaient rien à l'Échiquier impérial et grevaient toujours le contribuable. Elles avaient jadis possédé une valeur en tant que marché pour les produits anglais; mais, depuis l'établissement du libre-échange, le monde était notre marché. Faisant partie du monde, les colonies devaient continuer à nous acheter, qu'elles restassent ou non en notre possession. En cas de guerre, il nous faudrait les défendre et disperser ainsi nos forces. Elles ne nous donnaient rien. Elles nous coûtaient beaucoup. Elles constituaient un simple ornement, une source de responsabilités inutiles... Les deux partis du Parlement avaient été irrités par l'expérience qu'ils avaient faite de la politique coloniale et, pour une fois, ils furent d'accord. On retira les troupes du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande... On s'empressa d'abandonner ces immenses territoires à des gouvernemens locaux. On les munit de constitutions modelées sur la nôtre et destinées à durer aussi longtemps que les colonies resteraient unies à nous. Mais on leur fit comprendre, plus ou moins explicitement, qu'elles étaient comme des oiseaux au nid, sur lesquels on ne veille qu'aussi longtemps qu'ils ne peuvent se suffire à eux-mêmes et que, plus tôt elles seraient mûres pour l'indépendance entière, plus la mère patrie serait satisfaite (1). » Un haut fonctionnaire du ministère des Colonies n'allait-il pas un jour jusqu'à dire à Froude : « La chose est faite, les grandes colonies sont perdues ; ce n'est que l'affaire d'un ou deux ans. » Telle était, conclut l'historien, la politique coloniale, hautement professée en conversation privée, et à demi avouée en public par les hommes de gouvernement vers 1870.

A ce moment, une réaction commence : l'impérialisme va naître. Dès 1867, sir Charles Dilke, tout frais émoulu de Cam-

(1) *Oceana :* édition de 1894 ; Longmans, Green et Cᵉ, à Londres, p. 5.

bridge, lance le mot de *Greater Britain*, la *Plus Grande Bretagne*, qu'il donne pour titre au livre où il relate les impressions, pittoresques et politiques, d'un voyage à travers les colonies anglaises. A cette formule frappante et qui, depuis, a tant fait tourner les têtes, vient s'en joindre une autre, *Imperium et Libertas*, la devise que Disraëli donne à la politique anglaise. En 1872, l'illustre homme d'État qui, vingt ans plus tôt, a traité les colonies de « pierre au cou de la métropole » trace toutes les lignes essentielles du programme des impérialistes les plus ardens d'aujourd'hui, en des termes si nets et si explicites qu'ils n'ont jamais été dépassés par M. Chamberlain lui-même : « La concession du *self government* aux colonies, déclare Disraëli, aurait dû faire partie d'une politique générale de consolidation impériale. Elle aurait dû être accompagnée d'un tarif impérial des douanes, de garanties assurant au peuple anglais la jouissance des terres vacantes et d'un règlement militaire qui aurait défini avec précision les voies et moyens par lesquels serait assurée la défense des colonies, et par lesquels l'Angleterre pourrait, en cas de nécessité, appeler ces colonies à lui venir en aide. Elle aurait dû, en outre, être complétée par l'institution dans la métropole de quelque conseil représentatif, grâce auquel des relations constantes et continues auraient été établies entre les colonies et le gouvernement anglais. » Et, flétrissant les tendances qui prévalaient au milieu du siècle et qu'il ne se souvenait sans doute plus d'avoir lui-même partagées, il ajoutait : « On a pourtant omis tout cela, parce que les hommes qui dirigeaient notre politique regardaient les colonies de l'Angleterre, regardaient même notre situation dans l'Inde, comme un fardeau pour notre pays, ne s'occupant en toute chose que du point de vue financier et négligeant ces considérations morales et politiques qui font les nations grandes et qui distinguent seules l'homme des animaux. »

Tout l'impérialisme tient en ces quelques phrases. Mais le souple et brillant esprit de Disraëli avait devancé l'évolution de ses compatriotes. Il en eut la preuve par la sourde résistance qui se manifesta dans l'opinion, lorsqu'en 1876 il fit proclamer la reine Victoria Impératrice des Indes... En 1902, c'est aux acclamations, c'est à la demande de tout son peuple qu'Édouard VII a encore ajouté à ses titres celui de « Roi des Domaines britanniques d'au delà des mers. »

A ces changemens dans les mots en correspondent d'aussi grands dans les faits. Par une évolution de plus en plus rapide, depuis 1880 et surtout depuis la grande réaction conservatrice et unioniste de 1885, les Anglais en sont venus à attacher une importance capitale à cet Empire dont ils faisaient jadis si bon marché : ils considéreraient comme une catastrophe sans nom la perte de ces colonies, dont ils souhaitaient naguère d'être délivrés.

Pour comprendre ce changement, il ne faut pas considérer l'Angleterre seule, mais le monde, qui est fort différent aujourd'hui de ce qu'il était en 1860 ou en 1870. Il n'est plus vrai de dire, — il ne l'était plus du moins à la veille de la guerre du Transvaal, — « que les grandes colonies coûtent beaucoup à la métropole; qu'elles constituent un simple ornement, une source de responsabilités inutiles; » ni surtout « que le monde entier est le marché de la Grande-Bretagne. » De hauts tarifs de douane sont venus fermer à l'Angleterre une foule de débouchés; et, sur ceux qui lui restent ouverts, jusque chez elle-même, elle doit subir la concurrence de nouvelles nations industrielles. Est-il surprenant, dès lors, qu'elle se retourne vers ses colonies, vers ces marchés où du moins ses rivaux ne reçoivent pas de faveurs, qu'elle cherche même, pour s'y assurer un traitement privilégié, à resserrer les liens qui les unissent à elle?

Comme la supériorité économique de l'Angleterre, sa puissance maritime est menacée : tous les grands États se construisent des flottes, et les escadres britanniques, très supérieures encore à celles de chacun des autres pays, risquent de ne l'être plus en face de la coalition, toujours possible, de plusieurs marines réunies. Pour maintenir, même dans ce cas, la supériorité qui fait la puissance, qui est même la sauvegarde essentielle de la Grande-Bretagne, le meilleur moyen ne serait-il pas d'avoir recours aux colonies, d'obtenir que, devenues riches et puissantes, elles contribuent à l'entretien d'une marine qui ne leur est pas moins utile qu'à la mère patrie, et qu'on pourrait, avec leur aide, rendre plus forte que jamais?

D'ailleurs, si la séparation des colonies pouvait sembler inéluctable, au milieu du XIXe siècle, après l'expérience faite en Amérique par la France, l'Espagne, le Portugal, et l'Angleterre même, il en est autrement aujourd'hui. La colonisation n'apparaît plus comme un phénomène du passé; tous les grands peuples s'y sont mis ou remis. Ce peut être pour la Grande-

Bretagne un danger, et un motif de plus de resserrer son union avec ses colonies, mais c'est aussi un motif d'espérer en la durée de son empire, qui ne semble plus, comme il y a trente ans, une survivance chancelante d'âges disparus. En un monde renouvelé par les communications rapides, l'immensité de la surface et de la population ne paraît plus un obstacle à l'établissement d'États solides et bien organisés, comme le prouve l'exemple de l'Empire russe et de l'Union américaine. Et si les territoires de l'Empire britannique ne sont pas contigus, mais séparés par de vastes étendues de mer, qu'importe, du moment qu'il est maître de ces mers? Tant qu'il le restera, la mer, qui unit plus qu'elle ne divise, qui favorise le bon marché, sinon la rapidité des transports, ne nuira pas à son unité, mais lui assurera, au contraire, une cohésion comparable à celle des grands États terriens et que ne saurait posséder aucun autre Empire colonial.

Tels sont, au triple point de vue économique, militaire et politique, les fondemens de l'impérialisme. En appliquant ses doctrines, les Anglais espèrent adapter leur pays au milieu actuel, de manière à lui conserver, dans les conditions présentes du monde, et à augmenter, s'il est possible, la puissance qu'il avait acquise, en des conditions différentes, au siècle dernier. L'entreprise est-elle ou non chimérique et les moyens qu'on prétend employer sont-ils les plus propres à en assurer le succès? Elle est grandiose, en tout cas, et l'on conçoit qu'elle ait séduit un peuple qui ne veut pas se résigner à déchoir.

II

Les colonies ont été impérialistes avant la métropole. Jeunes et faibles comme elles l'étaient au milieu du XIXe siècle, l'indépendance, à laquelle les poussait une grande partie de l'opinion anglaise, ne les séduisait pas; elles en sentaient alors tous les périls. Elles n'ont plus aujourd'hui un tel sentiment de leur faiblesse; certes elles sont fières d'appartenir au plus vaste empire du monde, dont elles s'exagèrent encore la puissance et la richesse, dans leur ignorance de tout ce qui n'est pas anglais; mais elles se voient elles-mêmes avec des yeux plus complaisans encore qu'elles ne voient l'Empire britannique. Elles sont assez portées à s'exagérer leurs forces, à trop vouloir *far da se*, à se croire en état de résister seules aux redoutables ennemis, dont

leurs vastes territoires, encore à peine peuplés, pourraient tenter l'ambition, et auxquels leur arrogance et leur exclusivisme fourniraient maints prétextes de les attaquer. Mais elles sont bien forcées de s'avouer qu'il leur en coûterait très cher, si elles étaient indépendantes, pour se mettre à l'abri de toute agression, tandis qu'unies à la Grande-Bretagne, elles peuvent compter sur le secours de sa flotte et se dispenser de toute charge militaire.

Ainsi c'est la gratuité plus encore que la puissance de la protection britannique qu'apprécient les colonies ; c'est là ce qui en définitive maintient leurs liens avec la métropole ; c'est à leurs yeux le grand, même le seul avantage que leur condition actuelle présente sur l'indépendance; c'est la seule compensation aux restrictions diverses qu'impose à leur pleine liberté, à leur entière autonomie, cette situation de colonies britanniques.

Car, il faut le reconnaître, si libérale qu'ait été la politique de l'Angleterre vis-à-vis de ses grandes dépendances, ces restrictions existent. Sans doute la métropole n'abuse pas du droit de *veto* qu'elle possède théoriquement sur les décisions des Parlemens coloniaux; elle en use pourtant quelquefois, quand il leur arrive de voter des lois qui pourraient affecter des intérêts impériaux, léser des pays amis. C'est ce qu'elle a fait dernièrement, quand la Colombie britannique a voulu exclure de son territoire les Japonais au même titre que les Chinois. Dans un ordre d'idées analogue, le gouvernement anglais a réservé le droit du Conseil privé de la Reine, séant à Londres, à juger en dernier ressort certaines questions ; l'étendue de ces réserves a même donné lieu à de fort délicates négociations, quand le Parlement anglais a été appelé à ratifier la constitution de l'Australie fédérée. Pour rares qu'elles soient, en partie même parce qu'elles sont rares, ces interventions de la métropole soulèvent toujours d'aigres récriminations dans les colonies intéressées.

Même au point de vue des relations extérieures, les colonies jouissent de la plus grande liberté. Les traités de commerce signés par l'Angleterre ne s'appliquent à elles que sur leur demande expresse, et elles ont le droit, dont le Canada et Terre-Neuve ont usé vis-à-vis des États-Unis, d'en négocier de séparés. On leur laisse même cette latitude pour des conventions de délimitation, comme au sujet des frontières de l'Alaska. On les consulte avant de conclure, quand un traité doit les toucher. Malgré cela, les colonies se plaignent que leurs intérêts soient souvent

négligés par les représentans de la Grande-Bretagne au dehors. Elles ont chacune de très grandes prétentions dans les régions du globe qui les avoisinent, voudraient y appliquer leur petite doctrine de Monroe, et, lorsque la métropole, mieux au courant qu'elles de ce que permet ou défend la situation du monde, se refuse à servir leurs visées, elles se considèrent comme injustement sacrifiées par la politique égoïste de l'Angleterre. Ainsi Terre-Neuve voudrait voir expulser les Français du French Shore; ainsi l'Australie et la Nouvelle-Zélande ne comprennent pas qu'on n'annexe point les Nouvelles-Hébrides, qu'on ait laissé les Allemands s'établir en Nouvelle-Guinée, qu'on ait partagé les Samoa avec les Allemands et les Américains.

Serait-il plus facile aux colonies de réaliser leurs visées, si elles étaient indépendantes? Voilà qui est fort douteux. Mais leur ignorance des choses de l'Europe et de celles de la guerre, la superbe confiance qu'elles ont en elles-mêmes les empêchent de voir les périls de l'indépendance. Elles s'exagèrent, au contraire, leurs maux présens, les moindres entraves à leur liberté d'allures.

A mesure qu'elles grandissent, ces entraves leur semblent de plus en plus gênantes et la protection navale de la métropole leur paraît de moins en moins une compensation adéquate. De là est né chez elles le désir de participer plus effectivement à la direction politique de l'Empire pour obliger le gouvernement impérial à mieux tenir compte de leurs intérêts. De là aussi l'idée d'obtenir de la métropole de nouveaux avantages qui contrebalancent plus exactement les sacrifices d'autonomie que l'union avec la Grande-Bretagne leur imposera toujours. Et ces nouveaux avantages, quels peuvent-ils être, si ce n'est la concession de privilèges douaniers qui assureraient aux colonies une place favorisée sur le marché de la mère patrie?

Voilà le grand desideratum de l'impérialisme colonial. De même que les industriels anglais rencontrent aujourd'hui, dans le monde entier, des concurrens étrangers et qu'un certain nombre d'entre eux se verraient accorder avec plaisir un traitement de faveur aux colonies, de même les agriculteurs de ces colonies, qui ont toujours eu, qui ont plus que jamais aujourd'hui à lutter partout contre ceux des États-Unis, de l'Argentine et d'ailleurs, désirent depuis longtemps que la métropole leur accorde quelque protection. Les privilèges que l'Angleterre donnerait ainsi aux colonies seraient même bien plus avantageux pour

celles-ci que ne seraient avantageuses pour la métropole les faveurs que les colonies lui consentiraient en retour; car c'est l'Angleterre qui est, de beaucoup, le principal marché des produits coloniaux, tandis que les exportations aux colonies ne forment qu'une partie secondaire de l'ensemble des exportations britanniques. Aussi le désir de se voir accorder un tarif de préférence y est-il beaucoup plus général. A quoi bon, se demande-t-on, faire partie de l'Empire britannique, si c'est pour y être traité comme des étrangers?

Telles sont, aux colonies, les idées génératrices de l'impérialisme ; on voit qu'elles ne sont pas tout à fait les mêmes qu'en Angleterre et qu'il y a quelque différence entre les points de vue auxquels la mère patrie et ses filles lointaines envisagent la nouvelle doctrine et entre les conséquences qu'elles désirent en tirer. La première voudrait d'abord obtenir un concours militaire qui allégeât ses charges ou lui permît au moins de continuer à faire la même figure dans le monde sans les augmenter; elle voit surtout dans l'impérialisme un remède à son isolement, que lord Salisbury s'est peut-être un peu avancé en qualifiant de « splendide. » Les privilèges commerciaux sur le marché colonial ne viennent qu'en seconde ligne, non que tout le monde ne les considère comme très désirables en eux-mêmes, mais parce que beaucoup de gens s'aperçoivent qu'il faudrait les payer de retour et n'y sont nullement disposés. Le libre-échange a encore bien des partisans en Angleterre, et c'est ce qu'exprimait lord Salisbury quand il disait qu'un *Kriegsverein*, une union militaire de l'Empire, était désirable, mais un *Zollverein* impossible.

Malheureusement, établir un *Kriegsverein* sans *Zollverein*, ce serait supprimer, sans rien donner en échange, l'immunité de charges militaires, que les colonies tiennent pour le seul avantage de leur situation actuelle. Les colonies, au contraire, voudraient conserver cet avantage, et en ajouter d'autres : pas de *Kriegsverein*, mais un *Zollverein*, voilà ce qu'elles veulent, ou plutôt, pas même un *Zollverein*, mais une place privilégiée sur le marché britannique, en échange de quoi elles feraient à la mère patrie de modiques concessions douanières, tout en maintenant des droits assez élevés pour protéger leurs propres industries et ne pas bouleverser leurs budgets dont les recettes de douane forment la base. Ainsi, au point de vue commercial, chaque partie voudrait obtenir beaucoup de l'autre et lui accorder

fort peu, tandis qu'au point de vue de la défense impériale, les colonies n'entendent pas assumer de nouvelles charges.

Ce n'est pas qu'elles aient de répugnance de principe à une coopération militaire avec la métropole ; elles l'ont bien montré dans la guerre sud-africaine. Mais elles entendent rester maîtresses de ne la donner que s'il leur plaît, et dans la mesure où il leur convient. S'engager d'une manière permanente à fournir des subsides à la marine, des contingens à l'armée serait à leurs yeux non seulement se grever de charges très lourdes, mais renoncer à une part de leur autonomie. Pour la même raison encore, elles répugnent à se lier en matière douanière. L'impérialisme est pour elles un moyen de développer leur personnalité, non de s'entourer de lisières.

Au point de vue politique, ceci engendre des contradictions. Les colonies voudraient exercer une action plus directe et plus intense sur la conduite des affaires impériales ; mais elles le voudraient pour mieux assurer la défense de leurs intérêts, pour faire prévaloir leurs vues, pour augmenter leur pouvoir et leur liberté d'allures. Elles rejettent, au contraire, tout ce qui pourrait limiter cette liberté, amener l'intervention directe ou indirecte d'autrui dans leurs affaires intérieures. Or, n'est-ce pas à cela que tendraient presque nécessairement des institutions fédérales ? Aussi peut-on se demander si cette fédération impériale, qu'appellent les vœux des impérialistes les plus ardens de la métropole, n'irait pas précisément à l'encontre du but que poursuivent les impérialistes coloniaux.

Dans les premières phases du mouvement impérialiste, ces malentendus, ces divergences entre les aspirations, encore incomplètement formulées, des colonies et de la métropole n'apparaissaient pas. La conception impérialiste était grandiose et parlait à l'imagination, aussi bien dans la mère patrie que dans ses lointaines dépendances. Par réaction contre les idées régnantes du milieu du siècle, on s'étonnait, on s'indignait qu'on eût pu méconnaître la valeur des colonies. Loin d'insister sur la fragilité de l'Empire, les historiens les plus éminens, Seeley, Froude, démontraient que ce n'était point par hasard, mais par des raisons profondes et durables, que la *Plus Grande Bretagne* avait survécu à la *Plus Grande France*, au *Plus Grand Portugal*, à la *Plus Grande Espagne*, que rien ne s'opposait à ce qu'elle continuât à vivre, qu'elle pouvait et devait donc s'organiser.

Leurs livres avaient une très grande influence sur les classes cultivées. Pendant ce temps, l'une des plus lointaines colonies, la Nouvelle-Galles du Sud, affirmait sa solidarité avec la mère patrie en offrant spontanément un contingent de volontaires pour participer à l'expédition qui devait venger la chute de Khartoum et la mort de Gordon. Chose curieuse, ce premier coup de clairon de l'impérialisme est sonné par un Irlandais catholique, William Bede Dalley, premier ministre par intérim de la Nouvelle-Galles du Sud. Le peuple anglais se sent naturellement ému de cette marque de sympathie. La révolte du sentiment national contre le *Home Rule*, proposé par Gladstone, et le mouvement de réaction contre les idées libérales qui en résulte, aplanissent les voies à l'impérialisme, cousin germain de l'unionisme. Des ligues se fondent bientôt pour répandre la nouvelle doctrine : c'est l'*Imperial Federation League*, remplacée en 1894 par la *British Empire League*, l'*Imperial Federation Defence Committee*. L'union plus étroite de la Grande-Bretagne avec ses colonies semble une panacée à tous les maux de l'Angleterre, qui régénérera ses forces comme dans un bain de Jouvence au contact de ces peuples jeunes et ardens, et qui conservera facilement dès lors la supériorité maritime, industrielle et commerciale, que d'outrecuidans rivaux paraissaient menacer. Ainsi l'impérialisme est chauvin dès le début et deviendra bientôt agressif.

Les solennités qui se succèdent à l'occasion du cinquantième, puis du soixantième anniversaire de l'avènement de la Reine, en hâtent le développement en unissant tous les sujets dans un même culte pour leur vieille souveraine, symbole vivant de l'unité impériale, dont le règne démesuré semble une faveur particulière du ciel. Les défilés de troupes appartenant à toutes les races et venues de tous les coins de l'univers, les colossales revues navales, exaltent l'idée que ce peuple orgueilleux et quelque peu brutal se fait de la puissance de l'Empire. Au milieu de ces fêtes naissent les conférences coloniales : au jubilé de 1887, les ministres coloniaux et métropolitains se réunissent pour la première fois à Londres ; en 1894, le gouvernement canadien prend l'initiative de la conférence d'Ottawa. Enfin, en 1897, à la troisième conférence, M. Chamberlain pose nettement les questions de la fédération impériale et de la préférence commerciale. Cette dernière fait un pas décisif par la dénon-

ciation des traités de commerce avec l'Allemagne et la Belgique, qui empêchaient les colonies d'accorder un traitement de faveur aux marchandises britanniques, et par l'octroi de détaxes douanières de 12 et demi, puis de 25, puis de 33 pour 100, que le Canada concède aux produits de la métropole.

Sans doute, la conférence de 1897 s'était montrée beaucoup plus froide, quand on voulut l'entraîner sur le terrain politique, vers la fédération impériale. On s'en consolait en se disant qu'un mouvement qui tend à un but aussi haut que l'impérialisme ne peut l'atteindre en un jour, que la question n'était pas mûre encore. Après la guerre du Transvaal, faite au milieu de la malveillance du monde, mais avec l'appui des colonies qui envoyèrent 25 000 hommes dans l'Afrique du Sud, il sembla qu'elle le fût. D'ailleurs, tout un concours de circonstances favorables entourait la nouvelle conférence coloniale de 1902. La fédération australienne, qu'on avait généralement considérée comme le prélude indispensable de la fédération impériale, était réalisée depuis 1900. L'aube d'un nouveau règne semblait propice à de grandes réformes. Enfin, la retraite de lord Salisbury, le dernier grand homme d'État de « l'ère victorienne, » l'aristocrate sceptique et avisé, dont l'ardeur impérialiste se tempérait de quelque réserve et dont ces audacieuses nouveautés inquiétaient un peu le prudent empirisme, laissait la place libre et le premier rôle, sinon le premier rang, à M. Joseph Chamberlain, le représentant de la démocratie impulsive et chauvine, l'impérialisme fait homme. L'heure paraissait propice entre toutes, sinon pour réaliser d'un coup le programme impérialiste, du moins pour faire un pas décisif vers la fédération, l'union militaire et navale, le régime des privilèges commerciaux. C'est précisément alors que les difficultés apparurent. La conférence, c'est ce qui en fait l'intérêt capital, a révélé les contradictions qui sont au fond de l'impérialisme et les profondes divergences entre les vues de la métropole et celles des colonies.

III

Les six colonies autonomes de la Grande-Bretagne étaient représentées à cette conférence par leurs premiers ministres. Le « Premier » du Canada, s'était fait accompagner des ministres canadiens de la Défense, des Finances, des Douanes et des Postes;

celui de l'Australie, du ministre de la Défense du *Commonwealth*. De même plusieurs membres du cabinet anglais, le secrétaire d'État à la Guerre, le premier lord de l'Amirauté, le président du *Board of Trade* prirent part, aux côtés de M. Chamberlain, aux discussions qui intéressaient leurs départemens respectifs.

Trois des Premiers coloniaux devaient être, avec M. Chamberlain, les protagonistes de la conférence; trois autres n'y devaient jouer au contraire qu'un rôle très effacé. Le représentant de Terre-Neuve, sir Robert Bond, et celui de Natal, sir Albert Hime, parlaient au nom de populations trop peu nombreuses pour que leur avis pût avoir grand poids. Sir Gordon Sprigg, délégué du Cap, colonie importante par son étendue et par sa population de près de 500 000 blancs et de 2 millions de noirs, aurait pu en d'autre temps se faire écouter. Mais la moitié, sinon la majorité de ce demi-million de blancs était hier encore en révolte; la plus grande partie du reste, les loyalistes, les Anglais d'origine, accusaient sir Gordon Sprigg de les trahir, de les abandonner aux vengeances des Afrikanders, en s'opposant à la suspension de la constitution coloniale. Dans ces conditions, l'autorité de ce ministre n'était pas entière, et il ne pouvait tenir, lui aussi, qu'un rôle quelque peu passif.

Toute différente était la situation des trois autres Premiers. Celui qui attirait le plus l'attention publique était sir Wilfrid Laurier, non seulement parce qu'il représentait les 5 millions et demi d'habitans de la plus grande, de la plus prospère, de la plus peuplée des colonies, mais encore parce qu'il était Canadien français et parlait spécialement au nom de ses compatriotes, que la force des armes avait soumis à la Grande-Bretagne, mais que l'habileté de son gouvernement avait su lui attacher par un véritable chef-d'œuvre de politique coloniale. On attendait avec anxiété l'avis qu'il allait exprimer sur les problèmes de l'impérialisme. A peine arrivé en Angleterre, dans les banquets, dans les réunions auxquels furent invités les Premiers coloniaux, il se prononça nettement, et l'on vit que, si le Canada s'était montré disposé à faire à la Grande-Bretagne quelques concessions commerciales, il ne fallait pas compter sur lui pour entrer dans une union militaire. En tous ses discours, M. Laurier semblait hanté par la crainte de voir l'Empire britannique se précipiter « dans le tourbillon du militarisme, » *in the vortex of militarism*, et déclarait

que le Canada était bien résolu à ne pas s'y laisser entraîner. Dans une interview très caractéristique, il marquait la différence radicale du point de vue politique anglais et du point de vue colonial et en particulier canadien : « Ici (en Europe), disait-il à M. W. T. Stead, avec qui que ce soit que vous causiez, hommes politiques, financiers, journalistes, vous en arrivez toujours, — si peu qu'ils vous en parlent, — à cette conclusion que leur pensée de derrière la tête, c'est la possibilité de la guerre. Elle ne viendra peut-être pas aujourd'hui, ni demain, ni le jour suivant; mais, quelque jour, une grande guerre fera rage sur les frontières de leur pays, et la question suprême pour eux, c'est de savoir comment se préparer à cette effroyable éventualité. Cette préoccupation affecte toutes leurs pensées; elle domine toute leur politique. Ils n'y échappent jamais : elle est toujours présente à leur esprit. Eh bien ! au Canada, de janvier à décembre, nous ne songeons jamais à la guerre. Loin d'assiéger constamment nos pensées, la possibilité d'une guerre n'entre jamais dans nos esprits comme une contingence à laquelle il vaille la peine de se préparer. Et c'est là, ajoutait avec beaucoup de force le Premier canadien, ce qui plus que toute autre chose m'a déterminé à empêcher, à tout prix, que le Canada soit mêlé aux embarras militaires du Vieux Monde. »

Comme M. Stead lui faisait remarquer que le Canada paraissait s'être déjà passablement embarrassé d'affaires militaires en envoyant des contingens dans l'Afrique du Sud : « Non, reprit M. Laurier, nous avons envoyé des contingens, c'est vrai; mais, si vous voulez bien vous reporter au discours que j'ai prononcé au Parlement quand le premier contingent est parti, vous verrez que j'ai spécifié, dans les termes les plus énergiques, que l'envoi de ces renforts ne devait en aucune manière être considéré comme un précédent constitutionnel ou comme l'accomplissement d'une obligation. Le Canada s'est réservé la liberté, au cas d'une guerre future où l'Empire se trouverait engagé, de décider s'il devrait y prendre part ou se tenir à l'écart. » C'est là un commentaire des plus explicites, — et des moins impérialistes, — à ces paroles qu'avait prononcées en effet M. Laurier, à la tribune du Parlement d'Ottawa, le 13 mars 1900 : « Ce que nous avons fait, nous l'avons fait de notre propre et libre gré, et quant à l'éventualité de guerres futures, je n'ai que ceci à dire : si c'est, plus tard, la volonté du peuple canadien de prendre

part à une guerre faite par l'Angleterre, le peuple canadien agira comme il l'entendra. Il va de soi que, si votre concours militaire devait être considéré comme obligatoire, — ce qui n'est pas aujourd'hui, — je dirais à la Grande-Bretagne : « Si vous voulez notre aide, appelez-nous dans vos conseils. » La crainte d'exposer à la guerre un pays assez heureux pour ne connaître ni ce fléau ni les charges qu'il impose n'était pas la seule raison qui éloignât M. Laurier de toute idée de coopération militaire obligatoire avec la mère patrie. Il y voyait aussi le germe d'une immixtion de l'Angleterre dans les affaires intérieures du Canada; or, à cet endroit, sa susceptibilité est extrême ; il devait le montrer dans les discussions de la conférence.

La personnalité de sir Edmund Barton, qui représentait l'Australie, n'était pas aussi marquante que celle de M. Laurier, mais il suffisait, pour donner du poids à ses paroles, qu'il parlât au nom des 3 800 000 âmes de l'Ile-Continent, dont la prospérité, jadis si brillante, est bien atteinte aujourd'hui, mais auxquelles la conscience de leur unité réalisée donne une confiance nouvelle. Le Premier du *Commonwealth* ne parut guère moins hostile à tout ce qui pourrait restreindre l'autonomie coloniale que celui du *Dominion*. A peine arrivé en Angleterre, il s'élevait vivement contre la suspension de la constitution du Cap que demandaient les ultra-loyalistes de cette colonie, lord Milner à leur tête : « L'opinion unanime de tous les Anglo-Saxons répandus à travers le monde, c'est, disait-il, qu'on ne doit jamais toucher aux libertés, aux franchises, aux institutions représentatives d'une colonie ; un si dangereux précédent susciterait dans tout l'Empire les plus vives alarmes, éveillerait les plus graves soupçons. »

En face de ces défenseurs ombrageux du particularisme colonial, que les projets de fédération devaient naturellement effrayer parce qu'il n'était guère possible de les concilier avec l'absolu respect des autonomies locales, l'impérialisme pur avait un défenseur en la personne de M. Seddon, Premier de la Nouvelle-Zélande. Cette colonie, qui a moins de 800 000 habitans, est loin d'avoir l'importance de l'Australie et du Canada ; mais elle s'en croit une très grande : socialiste d'État et féministe, elle prétend guider le monde dans la voie du progrès en lui montrant comme phare son suffrage des femmes, sa journée de huit heures, ses salaires réglés par la loi, son arbitrage obligatoire, ses impôts

progressifs. Son remuant premier ministre, qui la gouverne depuis dix ans et sous le règne duquel se sont accomplies toutes ces innovations, est une curieuse figure. On pourrait presque dire que M. Richard Seddon est un second exemplaire de M. Joseph Chamberlain, un peu transformé à l'usage des colonies. L'origine, le caractère, la carrière de « Dick, » comme on l'appelle familièrement en son pays des antipodes, reproduisent dans leurs grandes lignes l'origine, le caractère et la carrière de « Joe, » avec seulement une légère transposition pour s'accorder au ton plus élevé du milieu colonial. C'est ainsi que Dick est sorti d'une couche démocratique un peu plus profonde que Joe et qu'il a commencé par être un radical-socialiste encore plus avancé. Fort tacticien électoral et grand batailleur, comme son prototype, encore plus imbu de l'idée de la supériorité britannique, innée chez tous les Anglais, et qu'ils laissent éclater d'autant plus que leur éducation première a été plus rude, il est devenu aussi un champion de l'impérialisme et du *jingoïsme*, partie par conviction, partie parce qu'il voyait le courant aller de ce côté et qu'il n'était point fâché de se faire porter par lui. Le milieu colonial différant du milieu anglais, il n'a pas été entraîné par là à se faire l'allié des conservateurs, et il a pu devenir premier ministre en restant aussi radical que devant. N'existe-t-il pas du reste, en tout pays, des radicaux chauvins ? Ce sont même les plus exaltés : ennemis professionnels des traditions, ils dédaignent les formes courtoises dont la vieille diplomatie ne se départait jamais et ils deviennent particulièrement redoutables quand leur ardeur s'exaspère « dans la chaleur communicative des banquets. » En cette matière, la France n'a pas guidé le monde, la Grande-Bretagne nous avait devancés et l'on se souvient encore de certain discours fameux où M. Chamberlain déclarait qu'en négociant avec la Russie, il fallait se rappeler le proverbe : « Qui soupe avec le diable doit se munir d'une longue cuiller, » et où il faisait appel à une alliance avec l'Allemagne et les États-Unis, repoussée aussitôt, non sans quelque hauteur, par l'opinion et le gouvernement de ces deux pays.

Longtemps confiné dans ses lointains antipodes, fort ignorant de l'Europe, assez peu instruit même des hommes et des choses de l'Angleterre, qu'il a quittée tout jeune, M. Seddon se refuse à voir les perturbations profondes qu'entraîneraient dans la vie de la métropole tous les changemens qu'il préconise

et son ardeur impérialiste ne connaît pas d'obstacles. Un peu gêné à la conférence par la réserve de ses collègues, il s'épancha, au cours d'une vraie tournée qu'il entreprit à travers l'Angleterre, et où il gourmanda vertement la timidité des impérialistes anglais, presque inquiets de la hardiesse de cet enfant terrible, pour lequel l'établissement d'un *Kriegsverein*, d'un *Zollverein*, d'un Conseil fédéral n'était qu'un jeu. Certes, s'il n'avait tenu qu'à lui, la conférence ne se serait pas terminée sans avoir, au moins, jeté les bases d'une constitution fédérale complète. Mais son ardeur même n'était pas sans porter quelque préjudice à ses idées. On se demandait si M. Seddon exprimait bien les vues de ses compatriotes, ou s'il ne voyait pas surtout dans l'impérialisme un marchepied, qui lui permît de quitter, pour un plus grand théâtre, la scène lointaine et exiguë où il a joué son rôle jusqu'ici.

La chaleur de M. Seddon ne faisait que rendre plus sensible la froideur des représentans de l'Australie et du Canada. Le tableau des sujets proposés aux délibérations par les divers gouvernemens coloniaux et que publie le *Livre Bleu* relatif à la conférence est suggestif : sur les dix-sept motions qu'il contient, huit émanent du gouvernement de la Nouvelle-Zélande, et parmi elles figurent à peu près toutes celles qui visent des réformes vraiment organiques ; sept ont été indiquées par l'Australie, mais sont en général d'un ordre plus modeste et plus terre à terre, deux viennent du Cap et de Natal, aucune du Canada : la seule initiative que prirent ses représentans fut de déposer un vœu tendant à faire adopter dans tout l'Empire le système métrique, — médiocre hommage rendu à la métropole. Cette abstention, évidemment systématique, de la plus grande des colonies faisait prévoir dès le début que la conférence ne pourrait obtenir les résultats qu'on avait espérés.

M. Chamberlain qui, certes, avait attendu mieux, sentit bien que le terrain était peu favorable. « Le grand objet que nous avons en vue, dit-il, dans son discours d'ouverture, est de fortifier les liens qui nous unissent, et il n'est que trois voies par lesquelles nous puissions approcher de ce but : la première est celle de nos relations politiques ; la seconde serait l'institution d'une sorte d'union commerciale ; la troisième s'ouvrira par l'examen des questions que pose la défense de l'Empire. » Et il parle d'abord des relations politiques, mais se garde de faire

aucune proposition définie et se tient aux généralités. Il croit à la fédération impériale, non qu'il s'en dissimule les difficultés, mais des obstacles plus grands ont été surmontés, selon lui, lors de la formation des États-Unis d'Amérique ou de la confédération des provinces canadiennes. En tout cas, « l'établissement d'une union plus étroite est un idéal qui doit toujours nous tenir au cœur, et nous ne devons rien faire, maintenant ni plus tard, qui en rende la réalisation impossible. » Le ministre concède, un peu à regret, qu'il ne faut point trop se presser, qu'une union purement volontaire a aussi ses mérites, comme le prouve l'appui matériel et moral donné par les colonies dans la guerre sud-africaine, que ce serait une fatale erreur de transformer cet enthousiasme spontané en une obligation quelconque, qui pourrait être assumée de mauvais gré ou acceptée seulement pour la forme. Aussi toute proposition tendant à resserrer et à mieux définir l'union doit venir des colonies, non de la métropole. « Mais, si cette proposition est faite, elle sera accueillie avec enthousiasme en Angleterre. » Le mot de M. Laurier : « Si vous voulez notre aide, appelez-nous dans vos conseils, » fournit à M. Chamberlain l'occasion d'un mouvement pathétique. Oui, s'écrie-t-il, nous voulons votre aide, nous en avons besoin : « Le Titan fatigué chancelle sous le poids de sa destinée. » Il faut que ses enfans viennent le soutenir, le décharger un peu, et il sera trop heureux de prendre leurs avis. Divers projets ont été proposés en ce sens : représentation des colonies dans les deux Chambres ou l'une seulement, institution d'un Conseil fédéral. Le ministre les rappelle et se prononce pour ce dernier. « Si l'on désirait procéder graduellement, ce qui est problable, car nous sommes tous habitués à la lenteur avec laquelle s'est élaborée notre constitution, ce conseil pourrait être d'abord purement consultatif. » Peu à peu on lui donnerait des pouvoirs exécutifs et législatifs. Mais M. Chamberlain sent qu'il se laisse emporter trop haut : revenant à terre, il déclare qu'en l'état actuel, ce qui se rapproche le plus du Conseil fédéral rêvé, ce sont les conférences entre premiers ministres coloniaux, et il se félicite que le gouvernement de la Nouvelle-Zélande ait déposé une proposition tendant à leur donner une périodicité régulière.

S'étant ainsi imposé sur les questions politiques une réserve peu conforme à ses habitudes, le ministre des Colonies se montre plus pressant en ce qui concerne la défense impériale. Il signale

l'énorme disproportion de charges qui existe entre la métropole et les colonies. La défense navale et militaire inflige à chaque Anglais une charge de 37 francs par tête, alors qu'un Canadien ne paie que 2 fr. 50, et un habitant de la Nouvelle-Zélande, le plus grevé des coloniaux, 4 francs. Il insiste sur la situation extraordinairement privilégiée où se trouvent les colonies par rapport aux pays indépendans de même population de l'Amérique du Sud ou de l'Europe, l'Argentine, la Hollande, les États des Balkans, la métropole assumant toutes les charges de leur défense. Pareille situation, naturelle quand les colonies étaient jeunes et pauvres, serait aujourd'hui « incompatible avec leur dignité. » Sans vouloir, du jour au lendemain, rétablir l'égalité des charges, il convient donc d'en atténuer l'excessive disproportion, et M. Chamberlain remercie encore la Nouvelle-Zélande d'avoir montré la voie en proposant la formation, dans chaque colonie, d'un corps de réserve impériale, astreint au service en dehors de la colonie en cas de besoin, ainsi que le renforcement et la modernisation de l'escadre déjà entretenue aux frais des colonies d'Australasie.

Sur les questions commerciales, M. Chamberlain s'exprimait plus nettement encore. En considérant l'état économique de l'Empire, on est, dit-il, frappé de deux grands faits : le premier, c'est que l'Empire pourrait produire tout ce qui lui est nécessaire, se suffire à lui-même, *might be self sustaining*. Et le second, « c'est qu'aujourd'hui l'Empire, et en particulier le Royaume-Uni, — qui est le grand marché du monde, — demande la plus grande partie des nécessités de son existence aux pays étrangers, et qu'il exporte la plus grande partie de ses produits encore vers des pays étrangers. Eh bien ! je le confesse, ce n'est pas là, à mes yeux, un état de choses satisfaisant, et vous tomberez d'accord avec moi, je l'espère, qu'il convient d'encourager cordialement tout ce qui peut tendre à augmenter les échanges entre les diverses parties de l'Empire. Ce que nous désirons, ce que le gouvernement de Sa Majesté a publiquement désigné comme le but vers lequel il serait heureux de diriger ses efforts, c'est le libre-échange à l'intérieur de l'Empire, *a free interchange*. Si vous ne pouvez accepter ce principe, alors nous vous demanderons : jusqu'à quel point pouvez-vous en approcher ? »

Si le jour du libre-échange inter-impérial n'est pas encore tout à fait venu, si les colonies ont besoin de recettes douanières,

qu'elles maintiennent sur certains produits anglais quelques droits purement fiscaux, M. Chamberlain l'admettrait volontiers, surtout si, pour leur enlever tout caractère protecteur, elles frappaient les produits indigènes similaires de droits d'accise équivalens. Mais les tarifs préférentiels tels qu'on les pratique actuellement lui paraissent un leurre. La détaxe de 33 pour 100 accordée par le Canada aux marchandises britanniques laisse subsister encore des droits si élevés qu'elle a pu tout juste arrêter le déclin des importations de provenance anglaise, alors que les importations de provenance étrangère augmentaient sensiblement. Au contraire, les exportations du Canada vers l'Angleterre ont augmenté de 85 pour 100 depuis quinze ans, tandis que celles vers l'étranger ont diminué de 40 pour 100. Qu'en résulte-t-il, si ce n'est que le tarif douanier du Canada ne favorise nullement l'Angleterre, qui offre pourtant aux produits canadiens un débouché toujours croissant, mais que ce tarif est tout à l'avantage des pays étrangers, qui font leur possible pour les exclure?

Une pareille expérience a éclairé la mère patrie et M. Chamberlain prévint les colonies que leurs concessions douanières ne pourraient être payées de retour que le jour où elles les feraient beaucoup plus larges, « où elles ouvriraient leurs marchés dans des conditions beaucoup plus équitables. » Jusque-là on les acceptera « avec plaisir et reconnaissance, » mais en échange on ne donnera rien.

Après avoir entendu ce discours, la conférence commença ses travaux. Elle tint dix séances; en outre, de nombreux entretiens particuliers eurent lieu entre ses membres et les divers ministres britanniques sur les questions relevant de leurs départemens respectifs. Dans ces délibérations générales ou particulières, les questions politiques ne tinrent presque aucune place : — Si vous voulez notre aide, appelez-nous dans vos conseils, avait dit M. Laurier. — Demandez-nous à y entrer, et nous vous accueillerons, répondait M. Chamberlain. — Les colonies ne demandèrent rien. On se borna donc à voter la périodicité des conférences, qui devront se tenir au moins tous les quatre ans, et à décider que, « dans la mesure où il est compatible avec le caractère secret des négociations des traités avec les puissances étrangères, le gouvernement impérial devrait s'informer des vues des colonies intéressées, afin que celles-ci se trouvent mieux en

mesure d'adhérer auxdits traités. » Cela ne fait que consacrer l'usage suivi dès maintenant.

Les questions de défense impériale furent beaucoup plus longuement discutées. Le secrétaire d'État à la Guerre fit ressortir, après M. Chamberlain, les sacrifices faits par la Grande-Bretagne : » Je ne crois pas, s'écria-t-il, qu'on puisse accuser une nation, qui entretient en permanence 110 à 120 000 hommes au dehors et est toujours prête à en envoyer encore autant s'il est nécessaire, de ne pas remplir son devoir de protection vis-à-vis des colonies. » Il montra combien il serait avantageux pour l'Empire que l'Australie et le Canada, plus rapprochés que la métropole de certains théâtres d'opérations éventuels, comme l'Inde ou la Chine, pussent en cas d'urgence y expédier rapidement des troupes. Il existe bien déjà 27 000 hommes de milices nominalement organisés en Australie, 38 000 au Canada, 17 000 en Nouvelle-Zélande, ce qui fait, en tenant compte du Cap et du Natal, plus de 100 000 hommes en tout. Mais que valent-ils ? D'après le rapport même de l'officier général commandant la milice canadienne, les corps recrutés dans les villes ne connaissent absolument rien des devoirs d'un soldat en campagne, et les corps ruraux « ne seront jamais mis en état de faire campagne, même passablement, avec les périodes d'instruction si limitées auxquelles ils sont soumis. » Des milices australiennes, on en pourrait dire à peu près autant, d'après des rapports autorisés. Tout ce que demande M. Brodrick, c'est qu'on prélève un quart de ces miliciens, qui seraient spécialement exercés, suivant un programme concerté entre les autorités militaires métropolitaines et coloniales, et astreints à servir même en dehors de leur colonie. « En admettant que ces réserves impériales soient en tout de 20 000 hommes, qui recevraient chacun 9 livres sterling par an, leur entretien ne coûterait que 4 millions et demi de francs et n'augmenterait pas de 50 centimes les charges, déjà si légères, que la défense de l'Empire fait peser sur chaque habitant des colonies. » La métropole serait d'ailleurs prête à supporter une partie de ces charges, pourvu que les « réserves impériales » fussent toujours à sa disposition sans qu'elle eût besoin de consulter les gouvernemens des colonies où elles seraient levées.

A ces propositions, cependant modestes, toutes les colonies, sauf la Nouvelle-Zélande refusèrent d'adhérer. Le Cap et Natal arguèrent que l'énorme prépondérance de la population noire

interdisait de dégarnir en aucun cas l'Afrique du Sud. Le Canada et l'Australie invoquèrent les principes du *self government*. « La meilleure voie à suivre, dirent leurs représentans, serait d'améliorer d'une façon générale l'instruction des milices en laissant à chaque colonie, lorsque le besoin s'en ferait sentir, le soin de déterminer comment et dans quelle mesure elle devrait assister la métropole... L'institution d'une réserve spéciale, mise à part pour le service général de l'Empire et soumise en fait au contrôle absolu du gouvernement impérial, soulève des objections de principe, comme dérogeant aux pouvoirs de *self government* dont jouissent les colonies; en outre, elle aurait pour effet de nuire à l'amélioration générale de l'instruction et de l'organisation des forces de leur défense et de les rendre ainsi moins aptes à répondre à une demande de secours effectif. »

Les propositions relatives à la défense navale ne semblaient pas devoir soulever les mêmes objections : il ne s'agissait plus de donner au gouvernement métropolitain une autorité absolue sur des corps levés et stationnés aux colonies; on leur demandait surtout de voter quelques subsides et de renoncer à stipuler que les vaisseaux entretenus sur ces fonds devraient toujours rester dans leurs mers. En un mémoire habilement rédigé, lord Selborne expliquait aux coloniaux les principes de la puissance et de la guerre maritimes. « La mer est une, c'est pourquoi la flotte britannique doit être une, concluait-il. Sa seule tâche en temps de guerre doit être de chercher les navires ennemis où qu'ils se trouvent et de les détruire. En quelque lieu, en quelque mer que ces navires soient trouvés et détruits, c'est l'Empire entier qui sera défendu simultanément, dans son territoire, son commerce et ses intérêts. Si, au contraire, l'idée devait malheureusement prévaloir que le problème est un problème de défense locale et que chaque partie de l'Empire peut se contenter d'avoir un groupe de navires pour protéger séparément tel ou tel point en particulier, le seul résultat possible serait qu'un ennemi, qui ne serait pas tombé dans cette hérésie et aurait concentré ses flottes, attaquerait en détail et détruirait les escadres britanniques séparées, qui auraient défié la défaite si elles avaient été réunies. »

Les Australiens se rallièrent à ces idées, se déclarèrent prêts à porter à 5 millions leur subvention, tandis que la Nouvelle-Zélande élevait la sienne à un million. La zone d'évolution de

l'escadre australienne était étendue à tout l'Océan Indien et à la plus grande partie de l'Océan Pacifique, à toutes les mers qui baignent l'Asie. De même, le Cap promit de fournir un subside annuel de 250 000 francs, Natal un autre de 875 000. La pauvre petite Terre-Neuve elle-même consacrera 75 000 francs à l'établissement d'une section de la *Réserve navale*. Mais les représentans du Canada se refusèrent à suivre ces exemples : « Ils tiennent à spécifier, dit leur *memorandum* (1), que leurs objections ne proviennent pas tant de la dépense éventuelle que de leur conviction qu'accepter ces propositions serait s'écarter gravement du principe du *self government* colonial. Le Canada attache un grand prix à la mesure d'indépendance locale qui lui a été accordée par les autorités impériales et qui a produit tant d'heureux effets, au double point de vue du progrès matériel du pays et du resserrement des liens qui l'unissent à la mère patrie... » De vagues promesses d'améliorer leurs milices, de chercher à utiliser les nombreux pêcheurs de leurs côtes pour former une réserve navale locale, voilà tout ce qu'on put obtenir d'eux. Le souci jaloux de leur autonomie l'emporte décidément chez eux sur le patriotisme impérial.

Plus ardens à réclamer des avantages à la métropole qu'à lui en accorder, les représentans des colonies ont voté à l'unanimité une résolution tendant à obtenir que des places soient réservées dans les écoles de cadets aux jeunes coloniaux désireux d'entrer dans l'armée ou la marine ; le ministre de la Guerre britannique a promis de faire son possible en ce sens, et des arrangemens fermes ont déjà été conclus avec l'Amirauté pour réserver des places à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande, au Cap et au Natal. Le Canada ne paraît pas en avoir demandé : ce serait sans doute encore trop de militarisme pour lui.

Ainsi tous les grands projets de *Kriegsverein* ont échoué devant l'égoïsme et les susceptibilités des grandes colonies ; l'échec complet du projet de constitution de réserves militaires impériales a été une amère déception pour les impérialistes.

La conférence n'allait-elle pas porter plus de fruits au point de vue commercial? On aurait presque pu le craindre après avoir entendu M. Chamberlain déclarer si nettement que les tarifs de préférence, tels que les comprenaient les colonies,

(1) *Blue Book* de la Conférence coloniale, p. 73.

n'étaient pas suffisamment avantageux à la métropole pour que celle-ci accordât aucune protection douanière en retour. Ce n'est pas l'usage des colonies de donner sans recevoir. Elles se résignèrent pourtant à le faire cette fois, dans l'espoir d'être plus tard payées de leurs sacrifices. On adopta donc, après de longs débats, une résolution affirmant l'excellence du principe du commerce préférentiel, constatant d'autre part l'impossibilité, « dans la situation actuelle des colonies, » du libre-échange à l'intérieur de l'Empire, mais invitant les colonies qui ne l'avaient pas encore fait à accorder un « traitement de préférence substantiel » aux marchandises britanniques et ajoutant enfin : « que les Premiers ministres des colonies insistent respectueusement auprès du gouvernement de Sa Majesté sur ce qu'il serait expédient d'accorder dans le Royaume-Uni un traitement de préférence aux produits et manufactures des colonies, en les exemptant en tout ou en partie des droits déjà institués ou devant l'être plus tard. » En conformité avec cette résolution, les ministres canadiens promirent de maintenir pour l'ensemble des marchandises britanniques la détaxe générale d'un tiers et de favoriser plus encore certains articles, soit en diminuant les droits sur les produits britanniques, soit en les augmentant sur les produits étrangers, soit enfin en taxant certains produits étrangers qui entraient jusqu'ici en franchise. Les Australiens se sont simplement engagés à faire bénéficier la mère patrie d'un tarif de préférence sans le spécifier davantage. La Nouvelle-Zélande doit réduire de 10 pour 100 les droits sur toutes les importations de la Grande-Bretagne et leur concéder certains avantages supplémentaires, à l'instar du Canada. Enfin, le Cap et Natal doivent accorder à la métropole un privilège général de 25 pour 100, en élevant d'autant les droits qui frappent les marchandises étrangères, quelques articles spéciaux exceptés.

Il va de soi que tous ces engagemens sont pris sous réserve de la ratification des Parlemens coloniaux, qu'il ne faudrait pas se hâter de considérer comme acquise, étant donné surtout que la métropole n'accorde encore en retour aucun traitement de faveur. Il est bien certain que les colonies n'accepteront pas longtemps ce système de concessions unilatérales. Les représentans du Canada se sont chargés de le signifier avec leur netteté ordinaire dans un nouveau *memorandum*. « Les ministres canadiens, y est-il dit, ont décidé de soumettre à la conférence une résolu-

tion affirmant le principe de la préférence commerciale et l'urgence de son adoption par les colonies en général, et exprimant aussi que, selon l'opinion des Premiers coloniaux, le gouvernement de Sa Majesté devrait réciproquement accorder un traitement de préférence aux produits des colonies. Les ministres canadiens désirent qu'il soit bien compris qu'ils agissent ainsi dans le vif espoir et dans l'attente (*in the strong hope and expectation*) que le principe de la préférence commerciale sera plus largement accepté par les colonies, et que la mère patrie appliquera ce principe, un jour prochain, en exemptant de droits de douane les produits coloniaux. Si, après avoir fait tous ses efforts pour amener cette réforme de la politique fiscale de l'Empire, le gouvernement canadien venait à se convaincre que le principe de la préférence commerciale ne peut être accepté par les colonies en général ou par la mère patrie, le Canada aurait le droit de prendre les mesures qu'un tel état de choses lui ferait juger nécessaires (1). »

Ainsi l'Angleterre ne pourra jouir longtemps des avantages du libre-échange chez elle et de la protection dans ses colonies. Elle devra choisir, et, si elle choisit la protection, ses colonies l'entraîneront loin. Nous ne ferons que citer la résolution de la conférence (2) déclarant que, « dans tous les contrats passés soit par le gouvernement impérial, soit par les gouvernemens coloniaux, il est désirable qu'autant que possible les produits de l'Empire soient préférés aux produits étrangers. » Plus grave est la résolution qui reproduit, en l'adoucissant un peu, une motion de M. Seddon et attire l'attention des gouvernemens coloniaux et métropolitain « sur l'opportunité qu'il pourrait y avoir à

(1) *Blue Book* de la Conférence coloniale, p. 37.

(2) Le *Livre Bleu* contient à ce sujet une édifiante correspondance entre les ministres britanniques de la Guerre, de la Marine et des Colonies et le premier ministre Australien. Celui-ci leur transmet une pétition des producteurs et exportateurs de la Nouvelle-Galles du Sud, se plaignant que l'on ne donne pas à l'Australie sa juste part dans les fournitures pour l'armée de l'Afrique australe et signalant les articles violens (*strongly worded*) qui paraissent dans les journaux sur l'indifférence du *War Office* à l'endroit des intérêts australiens; les administrations intéressées se défendent de leur mieux, produisent des listes de maisons australiennes avec qui elles ont traité, énumèrent les quantités de fourrages, de foins, de grains achetés en Australie; le *War Office* déclare qu'il vient d'autoriser l'usage du mouton gelé deux fois par semaine dans les troupes de l'intérieur... On voit à quelles questions de boutique descend l'impérialisme et que les colonies, si chatouilleuses quand la mère patrie fait mine d'intervenir chez elles, s'immiscent dans les moindres détails de l'administration dans la métropole.

refuser le droit de cabotage, y compris la navigation entre le Royaume-Uni et les colonies, ou entre une colonie et une autre, aux navires des pays qui réservent ce genre de navigation à leurs bâtimens nationaux, et sur les lois affectant la navigation en général, afin d'examiner si d'autres mesures ne pourraient être prises pour favoriser le commerce impérial sous pavillon britannique. » L'une de ces mesures, la conférence se hâte de l'indiquer dans une autre résolution qui invite les gouvernemens à reviser les contrats des divers services postaux, en raison de l'extension prise à l'étranger par le système des primes et à insérer dans tous les nouveaux contrats des clauses « prohibant les frets excessifs et surtout toute préférence en faveur d'étrangers. »

Du commerce et de la navigation, le protectionnisme s'étend à la finance. Le gouvernement australien aurait désiré que la métropole réduisît les droits de timbre qui atteignent les titres d'emprunts coloniaux et les rendît plus légers que ceux dont sont frappés les fonds d'États étrangers. Les colonies sont grandes emprunteuses, et ce privilège fiscal, insinuait sir Edmund Barton, serait une manière de payer de retour le traitement de faveur qu'elles accordent au commerce de la métropole.

Privilèges douaniers et fiscaux, résurrection de l'acte de navigation, protectionnisme intégral en un mot, et, avec le protectionnisme, son compagnon habituel, l'étatisme, qui se manifestait à la conférence dans une motion tendant à l'établissement par le gouvernement de nouveaux câbles télégraphiques, voilà ce que l'impérialisme colonial voudrait acclimater sur la terre classique du *laissez-faire* et du *laissez-passer*. Voilà à quoi l'Angleterre devra se résoudre, si elle veut que durent et se développent les seuls résultats qu'ait obtenus la conférence coloniale de 1902.

IV

Quand le *Livre Bleu* de la conférence a paru, les impérialistes anglais n'ont pas dissimulé leur déconvenue : « Le tableau des résolutions et des résultats, écrivait le *Times* au lendemain de la publication de ce document, frappera peut-être le lecteur par sa maigreur et l'absence de conclusions. » La désillusion est d'autant plus complète que l'on ne peut guère compter trouver jamais de moment plus favorable : quand, au lendemain

des enthousiasmes de la guerre sud-africaine, et malgré l'impulsion énergique de M. Chamberlain, on voit les colonies se montrer si réfractaires au programme politique et militaire de l'impérialisme, si réservées même dans leur adhésion à son programme commercial, il est difficile d'espérer qu'elles s'y rallient jamais pleinement. Certes, l'histoire apprend qu'il n'est guère de grand mouvement politique ou social devant lequel ne surgissent des obstacles, lorsque de la phase de l'idéal on veut passer à celle du réel : ni la confédération américaine, ni l'unité allemande, ni l'unité italienne n'ont échappé à ces épreuves. Mais souvent, en pareil cas, les difficultés viennent de gouvernans à courte vue, effrayés des troubles de la période de transition ou se refusant aux sacrifices d'amour-propre qu'exigerait la substitution d'une grande unité nationale à la juxtaposition de petits États, tandis que l'âme des masses aspire d'instinct à cette unité, qui se réalise enfin le jour où des hommes d'État vraiment supérieurs savent en comprendre la haute utilité et briser tous les obstacles. En est-il ainsi pour l'impérialisme et son idéal, la fédération de l'Empire britannique ?

Il semble que ce soit précisément le contraire, et que les peuples des colonies y soient beaucoup moins portés que leurs politiciens. Au Canada, se produit en ce moment même une réaction très vive en faveur du protectionnisme; les industriels, dont le nombre a beaucoup augmenté durant la période d'extraordinaire prospérité dont jouit l'Amérique du Nord depuis cinq ans, ne se soucient pas d'être sacrifiés à ceux de la métropole; ils sont appuyés par leurs ouvriers; l'opinion prête l'oreille à ces plaintes et, si M. Laurier persiste à vouloir faire ratifier par le Parlement les détaxes qu'il a fait espérer à la métropole, il est à craindre que son parti ne soit mis en minorité aux prochaines élections et que tout l'édifice du tarif préférentiel ne soit emporté. A côté du Canada, Terre-Neuve vient de conclure avec les États-Unis un traité de réciprocité commerciale par lequel elle leur accorde des réductions de droits de douane et s'interdit de concéder à quelque pays que ce soit, fût-ce à la métropole, un traitement plus favorisé : c'est la négation même de l'impérialisme. En Nouvelle-Zélande, enfin, M. Seddon n'a pas été reçu très chaleureusement par quelques-uns de ses anciens amis. M. Seddon et la Nouvelle-Zélande, si ardens qu'ils puissent se montrer aujourd'hui, sont, du reste, pour l'impérialisme, de bien incertains

appuis. Le temps n'est pas encore si loin où l'excellent Dick, déjà premier ministre, voulant obliger le gouverneur, lord Glasgow, à nommer membres du Conseil législatif (ou Sénat) certains agitateurs ouvriers, et rencontrant quelque résistance, déclarait tout de go, aux applaudissemens de son parti « qu'une pareille attitude affaiblissait les liens qui unissent la colonie à l'Angleterre. » A la première velléité d'ingérence du dehors, — et n'y en aurait-il pas nécessairement si le conseil fédéral rêvé par M. Seddon se constituait? — notre homme tiendrait de nouveau le même langage et se transformerait peut-être en champion du séparatisme.

C'est en Australie toutefois qu'ont eu lieu, depuis la conférence, les faits qui caractérisent le mieux l'attitude des colonies envers l'impérialisme. On sait l'exclusivisme du parti ouvrier australien, dont la puissance est d'autant plus grande qu'il peut à son gré faire passer la majorité parlementaire des libre-échangistes aux protectionnistes, qui se disputent le pouvoir dans les Chambres du *Commouwealth*. Il ne se contente pas de vouloir une « Australie blanche » et, pour réaliser cet idéal, d'expulser les engagés polynésiens qui cultivent les plantations de cannes du Queensland, quitte à ruiner cette colonie où le climat tropical ne permet pas aux blancs le travail de la terre ; de protester aussi contre l'emploi sur les navires de la *Péninsulaire et Orientale* des *lascars* hindous : il veut l'Australie aux Australiens, la considère comme un monopole pour ceux qui l'habitent déjà et a fait voter des lois draconiennes contre l'immigration des Européens, sujets britanniques compris. Un incident, banal par lui-même, de l'application de ces lois a fait scandale jusqu'en Angleterre au mois de décembre dernier : six ouvriers chapeliers anglais se sont vu refuser le droit de débarquer à Sydney, sous prétexte qu'ils étaient engagés d'avance dans un atelier et que la loi interdit l'entrée de personnes ayant signé un contrat de travail. Ainsi, une loi de l'Australie permet d'en exclure des citoyens anglais sans qu'il soit allégué contre eux aucune tare physique ou morale : voilà comment agit cette colonie, dont les représentans à la conférence avaient pourtant voté une motion de M. Seddon, demandant que les membres des professions libérales et scientifiques (médecins, avocats et autres), ayant satisfait aux conditions exigées pour l'exercice de leur profession en un pays quelconque de l'Empire, eussent le droit, par cela même,

de l'exercer dans les nouvelles colonies sud-africaines. Y aurait-il donc une mesure pour certains bourgeois et une autre pour les ouvriers? Ou voudrait-on se faire accorder chez autrui ce qu'on ne veut pas accepter chez soi? Étrange conduite, à coup sûr, que les journaux anglais ont vertement relevée et qu'ils ont même taxée de séparatisme.

Ils ont eu de plus graves sujets de plainte encore. Les représentans de l'Australie avaient accepté à la conférence le programme naval que leur avait proposé la métropole, sous la réserve habituelle de l'assentiment de leur Parlement. Quel accueil ces projets ont-ils reçu aux antipodes?

« Le peuple australien, dit le plus influent journal de Melbourne, *The Age* (1), considère avec la plus grande défiance le nouveau projet d'arrangement, en vertu duquel l'escadre auxiliaire australienne, entretenue aux frais de la Fédération, pourrait lui être enlevée à l'heure du danger pour être employée à des opérations de haute stratégie navale en pleine mer, peut-être à des milliers de milles de distance... Dans l'ancien arrangement conclu en 1887, il était stipulé que l'escadre auxiliaire ne devait pas sortir des limites de la station navale australienne, si ce n'est avec l'assentiment de tous les gouvernemens coloniaux qui contribuaient à son entretien. Le nouveau projet supprime entièrement cette salutaire sauvegarde et ouvre cette perspective qu'après avoir dépensé des millions pour avoir une flotte à Sydney en temps de paix, les Australiens risquent de se réveiller en temps de guerre pour trouver leurs côtes dépourvues de défenses navales. Les nouvelles dispositions, si elles sont ratifiées, confondront absolument l'escadre australienne dans la marine britannique. La seule atténuation qu'on propose *au caractère impérialiste et anti-australien de ce programme*, c'est la stipulation, tout à fait inapplicable, qu'un navire de l'escadre serait monté par des Australiens dont la solde serait plusieurs fois supérieure à celle des marins anglais...

« *Mais une objection plus fondamentale à cet arrangement, c'est qu'il tend à imposer au peuple australien une taxation sans représentation.* On lui prendra pendant dix ans 2 millions sterling, sans donner à la Fédération la moindre voix au chapitre pour déterminer la manière dont cet argent sera dépensé. L'abro-

(1) *The Age* du 12 novembre 1902, cité dans le *Times* du 2 janvier 1903.

gation de la clause exigeant l'assentiment du ministère australien pour faire sortir l'escadre auxiliaire des eaux australiennes, enlève à la volonté du peuple australien toute action sur les affaires navales, remet entièrement le contrôle de la défense navale de l'Australie entre les mains des lords de L'Amirauté... A la conférence, sir Wilfrid Laurier a refusé tout net d'adhérer à des propositions de défense du type impérialiste. C'est que, plus clairement que les autres premiers ministres, il a reconnu, lui, que le véritable motif de la convocation de la conférence, c'était d'obtenir des contributions des coloniaux, sans leur donner en retour aucune part d'autorité ni sur les forces navales, ni sur les forces militaires de l'Empire. »

Ainsi l'impérialisme militaire n'est, aux yeux d'une grande partie de l'opinion australienne, qu'une entreprise égoïste de la Grande-Bretagne pour extorquer aux colonies des fonds qu'elle dépenserait dans son seul intérêt, sans les consulter le moins du monde. Les affirmations de l'*Age*, sont corroborées par une lettre qu'écrit au *Times* lord Carrington, ancien gouverneur de la Nouvelle-Galles lorsque fut adopté l'arrangement de 1887 : jamais, dit le noble lord, cet arrangement n'eût été voté sans la clause restrictive qu'il comporte, et il ajoute que, selon lui, sir Wilfrid Laurier a touché la fibre sensible de l'opinion coloniale en se refusant à entrer dans aucune combinaison militaire.

Il ne sert de rien que le *Times*, stupéfait et navré de l'article de l'*Age*, explique doctement aux coloniaux l'absurdité de leurs conceptions de stratégie maritime. C'est un principe plus élevé qui est en jeu, puisque l'on fait entendre ce cri : « Pas de taxation sans représentation ! » au son duquel l'Angleterre a déjà perdu un premier empire colonial. Le *Times* tente bien de démontrer aux Australiens que leur droit ne sera pas plus violé que celui des contribuables de la métropole. « Le contribuable du Royaume-Uni, dit-il, ne peut pas plus contrôler en fait l'emploi des 15 shillings par tête qu'il verse pour la défense navale que le contribuable australien ne pourra contrôler l'emploi de son modeste et unique shilling. Les représentans de l'un et de l'autre votent le crédit et l'Amirauté en dispose... » mais le *Times* oublie une différence essentielle : c'est que le Parlement anglais peut renverser le ministre de la Marine, si la gestion de ce ministre lui paraît mauvaise, et que le Parlement australien ne le peut pas : l'Amirauté est responsable devant le premier, non de-

vant le second. Le raisonnement des coloniaux ne paraît pas si faible que le prétendent leurs contradicteurs.

Le serait-il, d'ailleurs, il n'en resterait pas moins qu'ils font ce raisonnement, qu'ils se croient lésés, et c'est là ce qui est grave. En tout ce qui tient profondément au cœur des peuples comme des hommes, il ne suffit pas de savoir si leurs droits où leurs intérêts sont atteints, il faut surtout savoir s'ils les croient atteints. Ce n'est pas tel fait en lui-même qui détermine leurs sentimens et leurs actes, c'est l'opinion, vraie ou fausse, qu'ils s'en font. Quand les coloniaux auraient cent fois tort de croire leurs libertés menacées par les combinaisons navales, militaires, ou autres, de l'impérialisme, c'est assez qu'ils le croient, pour qu'ils conçoivent contre elles autant d'hostilité que si elles portaient réellement atteinte à leurs franchises.

Une question se pose maintenant : si les colonies sont si jalouses de n'être pas taxées sans être représentées, pourquoi donc n'acceptent-elles pas cette institution d'un Conseil impérial que M. Chamberlain leur a proposée en 1897 et en 1902 ? La réponse est simple. Toutes les manifestations de l'opinion coloniale que nous avons passées en revue, à la conférence comme au dehors, montrent qu'elles craignent par-dessus tout la moindre restriction de leur autonomie. Elles ne veulent pas qu'une autorité extérieure, quelle qu'elle soit, se fasse directement ou indirectement sentir chez elles. Or, dans tout conseil fédéral, chaque colonie serait en faible minorité, si même elles n'y étaient toutes ensemble, car elles n'ont, réunies, que 11 millions d'habitans, tandis que les Iles britanniques en ont quarante et un. Consultatif au début, si l'on veut, le Conseil fédéral ne le resterait pas éternellement, tout le monde l'admet. Il pourrait donc arriver, il arriverait nécessairement quelquefois que la majorité vote, contre l'avis d'une colonie, des mesures qui auraient un contrecoup, peut-être considérable, sur les affaires intérieures de cette colonie. Or, c'est cela que les colonies ne veulent pas. Intervention de la métropole seule ou intervention de tout le reste de l'Empire, c'est toujours une intervention extérieure, et elles n'entendent pas en subir.

Elles savent que, dans toute fédération qui dure, le pouvoir fédéral tend à se développer au détriment des pouvoirs locaux. Elles savent que la distinction des affaires d'intérêt commun, dévolues au gouvernement fédéral, et des affaires intérieures de

chaque État, province ou colonie est en partie théorique ; que le règlement des premières influe souvent beaucoup sur les autres. Les décisions du pouvoir fédéral en matière de défense militaire et navale, de droits de douane, d'immigration, entraîneraient des bouleversemens profonds dans la législation intérieure, dans le système fiscal, économique, social même des colonies. L'Australie en a des exemples par sa propre fédération, qu'elle ne referait peut-être pas aujourd'hui. A plus forte raison n'adhérera-t-elle pas à une fédération impériale dont la première conséquence, en modifiant son tarif douanier et ses lois sur l'immigration, serait sans doute de porter atteinte à ce socialisme d'État dont elle est, — à tort ou à raison, — si fière.

On peut dresser en quelques lignes le bilan de la situation actuelle des colonies, des avantages et des inconvéniens qu'elle offre relativement à l'indépendance : au passif, certaines restrictions à leur autonomie, faibles sans doute, mais réelles et dont elles s'exagèrent l'importance ; à l'actif, la protection de la flotte britannique, qu'elles n'estiment peut-être pas tout à fait à sa valeur. L'actif, à leurs yeux, compense à grand'peine, et de moins en moins complètement, le passif. Or, que résulterait-il de l'impérialisme ? Une augmentation du passif, puisque les pouvoirs fédéraux apporteraient nécessairement à l'autonomie locale de bien plus grandes restrictions que ne le fait la métropole ; et une diminution de l'actif, puisqu'il faudrait se charger de subvenir soi-même à une partie des frais de cette flotte, qui ne coûte rien aujourd'hui. La rupture de l'équilibre serait complète. Comment s'étonner que les colonies, dont l'esprit est, avant tout, pratique, refusent de conclure si détestable marché ?

Comme le disait un correspondant du *Times*, lui écrivant à l'occasion de l'article de l'*Age* de Melbourne que nous avons cité, les colonies n'ont aucune raison de contribuer à l'entretien de la flotte tant qu'elles sont sûres que celle-ci les défendra, même si elles ne paient rien. Le seul argument qui pût les y amener serait celui dont les citoyens de chaque pays usent vis-à-vis d'eux-mêmes pour se persuader de faire les frais d'une armée et d'une marine : « Vous ne serez pas en sécurité, si vous ne payez pas. » Pour l'employer, la mère patrie devrait leur refuser l'appui de sa flotte, si elles ne voulaient assumer une proportion raisonnable de ses charges. Mais l'emploi d'un tel argument ne risquerait-il pas d'être aussitôt suivi d'une déclaration d'indépendance ?

Une colonie, et la plus importante, se trouve d'ailleurs dans une position toute particulière : c'est le Canada. Elle pourrait se passer de la protection de la Grande-Bretagne, car la doctrine de Monroe la défendrait suffisamment si elle était indépendante. Il est vrai que cette doctrine ne la protégerait pas contre les États-Unis eux-mêmes. Non que ceux-ci méditent aucune entreprise violente ; mais le long et mince chapelet de provinces qui s'étend sur 1 200 lieues de long entre la frontière de l'Union et les terres glacées du Nord n'a pas assez de cohésion pour résister, s'il est livré à lui-même, à l'attraction de ses voisins du Midi. Les Canadiens le sentent; et ils sentent aussi que, dans l'Union, leur autonomie, leur liberté d'allures serait moins entière que dans l'Empire britannique actuel; les Canadiens français, surtout, craignent que leur nationalité ait peine à se maintenir, une fois confondue dans cette énorme masse. Mais cette liberté d'allures, les Canadiens la doivent à ce que l'Empire britannique n'est pas une fédération. Le jour où il leur faudrait y renoncer, où il faudrait faire partie d'un État fédéral, n'aimeraient-ils pas mieux se tourner du côté des États-Unis, avec lesquels ils ont bien plus d'affinité, qui les envahissent d'ailleurs rapidement aujourd'hui de leurs capitaux et de leurs immigrans, qui leur imposeraient moins de charges militaires, qui ne les entraîneraient pas, en tout cas, dans des guerres dont l'objet leur serait complètement étranger? Les Canadiens français eux-mêmes ne préféreraient-ils pas cette union à une union trop étroite avec la Grande-Bretagne, car l'impérialisme voit d'un mauvais œil les élémens allogènes? Il l'a montré à Malte, où il a persécuté la langue italienne ; il le montre dans l'Afrique australe ; et l'on a lu, pendant la guerre, dans les journaux anglais, des lettres dont les auteurs regrettaient qu'on eût laissé la langue française se perpétuer sur le Saint-Laurent.

Quand on compare la fédération de l'Empire britannique à la formation d'autres unités nationales, on oublie trop que les lois mêmes qui ont présidé à cette formation amèneraient l'union du Canada non pas à l'Angleterre, mais aux États-Unis. Or, le Canada séparé, c'est le cercle de terres britanniques qui entoure le globe, brisé; c'est l'Empire profondément déchiré. On oublie aussi que la distance et l'absence de contiguïté sont, malgré les progrès des communications, des obstacles à une union durable et surtout étroite. L'Union américaine aurait-elle duré, aurait-

elle pu être rétablie, après sa rupture en 1860, si une vaste étendue de mer avait séparé les États du Nord des États du Sud? L'unité allemande se serait-elle faite, si la Bavière avait été séparée de la Prusse par la mer? Et d'ailleurs, l'Union américaine, l'unité allemande, l'unité italienne apparaissaient comme le seul moyen pour ces pays de se préserver des entreprises conquérantes de puissans États voisins. Les colonies britanniques, déjà protégées par l'Angleterre, ne jugent pas utile de se fédérer pour atteindre ce but, et, ce faisant, elles jugent sainement, le Canada surtout. L'Australie elle-même, nous l'avons dit, ne croit pas la protection de l'Angleterre aussi nécessaire peut-être qu'elle l'est réellement. Toutes les colonies préfèrent le *statu quo* à l'impérialisme, aujourd'hui que, les fumées de l'enthousiasme dissipées, elles en distinguent les traits véritables.

Toute leur évolution s'est faite dans le sens d'une autonomie de plus en plus grande, et elles n'ont aucune raison décisive de revenir en sens contraire. Leur idéal politique n'est pas de s'unir plus étroitement à la mère patrie, mais plutôt de relâcher de plus en plus les liens, sans les couper cependant tout à fait, de jouir de leur entière indépendance intérieure et extérieure, tout en restant protégées par l'Angleterre contre les entreprises du dehors, d'instituer une sorte de doctrine de Monroe de l'Empire britannique, où la Grande-Bretagne jouerait le rôle des États-Unis et elles-mêmes celui des autres Républiques américaines. Elles oublient que la Grande-Bretagne ne jouit pas de l'invulnérabilité des États-Unis et n'en peut avoir la liberté d'allures.

Une chose vient pourtant attirer les colonies vers l'impérialisme, c'est l'espoir de se voir accorder des privilèges sur le marché de la métropole; elles en attendent tant de profits qu'elles seraient prêtes, pour y parvenir, à de réels sacrifices, — qu'elles regretteraient sans doute bientôt. Si l'on pouvait inscrire à l'actif de leur situation nouvelle un traitement de faveur aux douanes anglaises, elles accepteraient de porter au passif une augmentation de charges militaires, voire les quelques restrictions supplémentaires à leur *self government* que comporterait l'établissement de la fédération impériale. Celle-ci se ferait donc peut-être, — quitte à se rompre plus tard, — si l'Angleterre acceptait de devenir protectionniste.

V

M. Chamberlain est donc logique en la conviant à cette révolution. Mais y est-elle vraiment prête? On ne satisfera pas les grandes colonies, remarquons-le, en leur accordant quelques réductions sur le thé, le café, le vin, les spiritueux, le tabac que taxait seule, hier encore, la douane britannique et qui ne forment qu'une part infime de leurs exportations. Le gros de celles-ci se compose d'articles qui entrent en franchise dans le Royaume-Uni, quelles que soit leur provenance, et qu'il faudrait taxer dorénavant quand ils viendraient de l'étranger. Ce sont tous les produits alimentaires : grains, viandes, lard et jambon, beurres, fromages, œufs ; puis des matières premières, comme les cuirs et peaux. Peut-être même, car la protection appelle la protection, faudrait-il protéger plus tard la laine, pour laquelle la concurrence de l'Argentine pourrait devenir redoutable ; le coton aussi, que l'Empire britannique ne produit pour ainsi dire pas (sauf l'Inde qui n'a pas voix au chapitre), mais que l'Australie et l'Afrique du Sud seraient susceptibles de cultiver un jour.

Tenons-nous-en aux articles d'alimentation. L'Angleterre, on le sait, fait venir du dehors presque toute sa nourriture. Elle importe bon an mal an 160 millions sterling de produits alimentaires affranchis de tout droit de douane, plus 10 millions sterling d'animaux vivans : c'est en tout 4 milliards 250 millions de francs, plus de 100 francs par tête. Supposons qu'on frappe ces articles d'un droit moyen de 10 pour 100, qui serait modeste, et vite dépassé. C'est 50 francs que chaque ménage anglais ayant trois enfans devra dépenser de plus pour sa nourriture afin d'augmenter les profits des producteurs coloniaux. Croit-on que la population anglaise supportera pareil prélèvement sur ses salaires? Les agriculteurs, les ruraux, dira-t-on peut-être, seront satisfaits de la nouvelle taxe ; mais combien sont-ils? Sur 100 Anglais, 23 habitent la campagne et 77 les villes ; c'est l'opinion de ceux-ci qui prévaudra. Or, ces habitans des villes qui sont, comme tous les Anglais, gens de tradition et de compromis, souffrent bien qu'on donne de temps en temps aux agriculteurs, comme on l'a fait déjà plusieurs fois, quelque os à ronger sur les fonds du budget national, tant que leur propre budget ne s'en trouve pas lourdement chargé. Mais, qu'on relève les prix

de toutes les denrées alimentaires, qu'on porte une atteinte grave à cette *free breakfast table*, dont l'ouvrier anglais s'est depuis si longtemps habitué à jouir, et l'on provoquera dans les masses profondes de la démocratie britannique une agitation qui balaiera comme un fétu l'impérialisme protectionniste. Le modique droit de douane dont on a frappé le blé l'année dernière, non dans un but de protection, mais seulement pour procurer des ressources au Trésor, n'a-t-il pas déjà soulevé un vif mécontentement, dont témoigne toute une série d'élections partielles où les libéraux, se posant en adversaires du pain cher, malgré la désorganisation de leur parti, malgré les accusations de *Little Englandism* qu'on leur a prodiguées, ont enlevé maintes positions occupées hier encore par les amis ultra-impérialistes du gouvernement? Tout le mouvement de l'opinion depuis un an prouve qu'entre les facilités de vie données par le libre-échange et l'impérialisme chauvin, l'Angleterre choisirait les premières. Tant qu'on s'est borné à des discussions académiques sur les mérites du libre-échange et de la protection, le peuple a laissé dire ; le jour où il verrait, avec la liberté du commerce, la vie à bon marché sérieusement menacée, il se lèverait en masse. Si habile et si heureux qu'ait été jusqu'ici M. Chamberlain, il semble bien improbable qu'il réussisse à entraîner l'opinion au protectionnisme. Non seulement l'opposition, mais une importante fraction du parti au pouvoir, ont accueilli ses déclarations avec un étonnement hostile, et son ambition paraît sur le point de déterminer un schisme dans le parti conservateur, comme elle l'a fait jadis dans le parti libéral. Aux colonies même, en Australie surtout, où l'on se rend compte aujourd'hui des entraves que l'impérialisme mettrait à l'autonomie, il semble que ces paroles retentissantes n'aient pas produit l'effet qu'attendait leur auteur.

Ce n'est pas seulement toute la démocratie des villes, tous les ouvriers, c'est aussi la bourgeoisie, presque tous les industriels, tous les commerçans, que léserait l'établissement en Angleterre d'un régime protectionniste. Le fait est si évident que nous osons à peine y insister. Le coût de la vie augmenterait; par suite, le taux des salaires se relèverait graduellement, sinon dès le premier jour; le prix de certaines matières premières que frapperaient aussi des droits de douane renchérirait en même temps ; ainsi les prix de revient augmenteraient et, avec eux, les

prix de vente, ce qui ferait perdre à l'industrie anglaise, talonnée par la concurrence étrangère, un certain nombre de débouchés, tandis que d'autres seraient fermés par les surtaxes douanières, que ne manqueraient pas d'infliger aux produits britanniques, en guise de représailles, les pays lésés par la protection accordée aux colonies. Aux 1 200 millions que le Royaume-Uni exporte dans ses colonies autonomes on sacrifierait ainsi les 4 milliards et demi qu'il envoie à l'étranger et tout le fructueux commerce de réexportation que l'Angleterre doit à la liberté commerciale qui en fait le grand entrepôt du monde. Il s'écoulerait longtemps avant que ces colonies avec leurs 11 millions d'habitans blancs augmentent assez leur consommation de produits britanniques pour compenser les pertes subies sur les marchés extérieurs, bien plus vastes et dont la population s'accroît au moins aussi rapidement.

Ainsi l'impérialisme, qui ne pourrait réaliser son but qu'en rétablissant le protectionnisme, préparerait la ruine, et non le relèvement de la puissance économique de la Grande-Bretagne.

C'est, à vrai dire, une conception tout à fait erronée, et non seulement au point de vue économique, mais au point de vue militaire, au point de vue politique, que celle qui fait de l'impérialisme un moyen, pour l'Angleterre, de s'adapter au monde transformé du XXe siècle, de façon à y retrouver le degré de puissance qu'elle avait au milieu du XIXe. Un tel but est chimérique. Nous ne voudrions pas prononcer ici le mot de décadence en parlant de nos voisins d'outre-Manche. On l'a fait trop souvent, et trop tôt. Il y a cinquante ans, Ledru-Rollin a écrit un livre sur la décadence de l'Angleterre au début de la période la plus brillante de son histoire; mais enfin, aujourd'hui, s'il n'y a pas, à proprement parler, décadence de l'Angleterre, il y a un déclin relatif de sa puissance. Les raisons en sont profondes, quoique simples, et l'impérialisme n'y peut rien.

La grandeur de l'Angleterre a une double base : sa richesse économique et sa puissance maritime, intimement liée à sa situation insulaire. La première n'a pas décru, mais autour d'elle sont nées des rivales. La houille et le fer sont comme le sang et les muscles de l'industrie moderne. La Grande-Bretagne en produit plus que jamais : de 67 millions de tonnes en 1857, sa production houillère est passée à 123 millions en 1872, à 220 millions en 1901; mais, en 1857, cette production représentait 54 pour 100

de celle du monde entier ; en 1872, 49 pour 100 ; en 1901, 30 pour 100 à peine. En 1877, il sortait des hauts fourneaux britanniques 6 700 000 tonnes de fonte de fer, 47 pour 100 de la production du globe ; en 1901, le chiffre s'élevait à 9 millions de tonnes, mais la proportion tombait à 22 pour 100. En 1860-1861, les filatures du Royaume-Uni consommaient 2 millions de balles de coton ou 48 pour 100 de la consommation du monde civilisé ; en 1901-1902, elles absorbaient 3 253 000 balles, beaucoup plus que quarante ans plus tôt, mais seulement 23 pour 100 de la consommation actuelle du monde ; et ainsi des autres industries. Pour les trois plus fondamentales, que nous venons de citer, l'Angleterre est aujourd'hui dépassée par les États-Unis, qui commencent à lutter avec elle sur les marchés du dehors, et serrée d'assez près par l'Allemagne. Voilà pourquoi sa puissance économique n'est plus la même qu'autrefois ; de par la nature, elle n'est plus, elle ne sera plus jamais la seule grande nation industrielle, elle ne sera même plus la première. Quant à ses colonies, une seule paraît susceptible d'être un grand pays industriel, le Canada, et ce sont les Américains qui, par la force des choses, le mettent en valeur.

Au point de vue maritime, les Anglais sont encore, de très loin, les premiers. Leur flotte commerciale comprend plus de la moitié des navires du monde et la proportion ne décroît que lentement ; leur flotte de guerre est incomparablement plus forte que toute autre. Toutefois, le jour où les États-Unis voudraient se construire une marine semblable, il est clair qu'ils le pourraient, bien que le recrutement du personnel dût leur donner quelque peine ; mais cette question est inquiétante en Angleterre même. Les marines européennes se développent aussi. A mesure qu'elle descend de son piédestal industriel et qu'elle tombe à un rang inférieur au point de vue de la population, la prééminence maritime de l'Angleterre doit être peu à peu menacée.

Il lui reste sa situation insulaire, qui lui permet de consacrer toutes ses forces à l'empire de la mer ; mais celui-ci ne suffit plus à protéger ses colonies. Tant que celles-ci n'étaient pas en contact terrestre avec des groupes de population puissans ; qu'elles ne pouvaient être attaquées que par mer, la puissance maritime suffisait à les défendre. Aujourd'hui, les États-Unis peuvent atteindre par terre le Canada ; la Russie peut de même arriver à l'Inde ; si la France savait utiliser sa merveilleuse situa-

tion en Afrique, elle pourrait, de sa forteresse de l'Algérie-Tunisie, menacer toutes les colonies anglaises de l'ouest du continent noir. La maîtrise de la mer ne met donc plus l'Empire britannique à l'abri de toute attaque; sa situation s'en trouve beaucoup plus précaire.

Dans les transports de l'impérialisme, les Anglais s'appliquent volontiers le vers dédié aux Romains :

Tu regere imperio populos, Romane memento,

Mais ils sont moins sages que les fondateurs de la puissance romaine. Dans leurs succès, dans la chute des empires rivaux, ils ne puisent que des motifs d'orgueil. Plus philosophe, le deuxième Scipion, songeant à sa patrie devant la destruction de Carthage répétait mélancoliquement ces vers d'Homère :

Ἔσσεται ἦμαρ ὅτ' ἄν ποτ' ὀλώλῃ Ἴλιος ἱρὴ
καὶ Πρίαμος καὶ λαὸς ἐυμμελίῳ Πριάμοιο.

« Un jour aussi viendra où tombera Troie la cité sainte et le peuple invincible de Priam. »

Est-ce à dire que l'Empire britannique soit voué à la ruine? Ce serait bien s'avancer; mais il la précipiterait assurément en s'abandonnant à l'impérialisme chauvin, qui poursuit l'impossible restauration d'une primauté disparue. En reniant ses principes, et c'est à cela que le mène l'impérialisme, il détruirait sa raison d'être; en voulant trop resserrer ses liens, il les ferait éclater; en se montrant agressif et violent, il provoquerait contre lui de redoutables coalitions; en s'isolant du monde par des barrières douanières, il tarirait les sources de sa puissance économique, qui est elle-même la base de sa grandeur politique. S'il revient, au contraire, à cette politique libérale, si décriée, mais qui, en réalité, a fait l'Empire, parce qu'en donnant aux colonies l'autonomie la plus large, elle les a empêchées de viser à l'indépendance, il peut durer longtemps, et le monde devra s'en réjouir, comme sa métropole elle-même, car il continuera de représenter alors la grande force libérale et civilisatrice qu'il avait été jusqu'ici.

PIERRE LEROY-BEAULIEU.

ART ET MÉTIER

LA SCULPTURE

I

A l'origine, la sculpture est inséparable de l'architecture, dont elle n'est que la parure accidentelle, — comme le vêtement de grâce, — mettant des fleurs discrètes à l'angle des chapiteaux, traçant lentement de symétriques et timides ornemens le long des frises, bien avant d'oser interpréter la figure humaine. Qui tentera, à quelle heure du monde, la première image de l'homme? Lentement, d'un heureux hasard du « métier au tour, » ou de la vague ressemblance des formes, le vase grossier s'arrondira, à l'imitation de l'être, sous les doigts surpris de l'ouvrier. Et l'amour encore, achevant le miracle nouveau, déterminera cette conquête pure de l'esprit, inventant la plastique à l'aurore des civilisations, comme il apportera la pitié au monde vieillissant. Que si l'on se souvient de la jeune Corinthienne, Coré, fille du potier Boutadès, qui, traçant, un soir, sur la muraille, la silhouette de son amant, à la lueur vacillante de la lampe familiale, vit son père en remplir d'argile le contour, on ne trouvera dans la légende antique que le symbole charmant de l'invention, — alors nouvelle à Corinthe, et pour toute la Grèce, sans doute, — de l'art du modelage. Et ce fut, en effet, un progrès immense, quelque chose comme l'éclosion d'une idée, à l'heure néces-

saire, et que durent connaître toutes les races, bien avant la grecque, que le fait de passer, presque sans transition, du tracé patient, par de simples traits, de silhouettes humaines sur les vases, à l'imitation en ronde bosse, sur des murs, c'est-à-dire en saillies *tangibles* et *mesurables*, dans les limites mêmes de ce tracé, de l'épaisseur réelle et de la forme des corps. De ces deux opérations bien distinctes, la première est encore du domaine très restreint du dessin linéaire, forme primitive de l'écriture asservie à l'architecture, et, en vérité, elle témoigne du temps où tous les arts étaient réunis, comme soudés, dans cette primordiale architecture, alors que l'architecture elle-même n'était que la forme hiératique de l'art, — la religion visible et construite. L'autre opération est proprement la plastique à son aurore; la forme et la règle à la fois du bas-relief était trouvée; et nous y voulons voir la véritable origine de la sculpture, ou, plus précisément, la séparation décisive, hors de l'unité première, de la sculpture qui se fait indépendante, et de hiéroglyphique en quelque sorte devient harmonique, c'est-à-dire de symbolique réaliste, en ce sens qu'elle traduit des formes au lieu d'écrire des signes, et tente enfin de s'isoler de l'architecture, jusqu'à ce qu'elle secoue, plus tard, au siècle de la beauté tranquille, le vain manteau diapré de la peinture, et, toute nue, quittant le temple et les dieux inconnus, s'achemine enfin vers la vérité, vers la vie, vers l'homme!

Aussi bien, les influences extérieures, — orientales toujours, — ne furent pas étrangères à ce développement logique d'un art essentiellement *humain* en son but, en son sens, en sa matière; et si, négligeant la tradition inventée un jour par la vanité des Grecs et si soigneusement entretenue par eux, qui leur attribuait l'invention de tous les arts, on pense aux probables relations de la riche Corinthe, une des premières nées à la féconde vie des arts, avec les grandes civilisations d'Orient, par l'intermédiaire des Phéniciens, ainsi que nous avons essayé de le démontrer pour l'architecture (1), on aura, comme toujours, sous la légende, l'explication de l'histoire. En fait, historiquement et logiquement, le bas-relief est le développement du tracé figuré sur les temples ou sur les vases; et la statue, de même, est issue des formes du potier. Le vase devient Dieu d'abord; mais Dieu se fait

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1898.

homme, à l'heure nécessaire de la vérité et de la raison. Ainsi, les trois degrés de croissance de la sculpture, correspondant toujours à de précises époques de l'histoire, sont bien caractérisés en ces trois types d'ouvrages : le Vase, le Dieu, l'Homme.

Déjà le lointain potier pélasge, bien longtemps, sans doute, avant la grande arrivée des images et des rêves d'Asie, le mystérieux ancêtre, le presque inconnu précurseur du Grec pensif qui « ouvrira les yeux des idoles de bois, » donnait à l'argile qu'il tournait entre ses doigts malhabiles l'apparence d'un beau sein, comme si son âme présente d'enfant, — son âme future d'artiste, — eût voulu sentir, par le divin toucher des doigts, la forme et le désir encore du sein maternel qui l'allaita (1) ! Et, sans parler de l'âge de pierre, qui fut commun sans doute à toute l'Europe et pendant lequel un métier grossier d'artisans à demi sauvages tentait une sorte de rudimentaire sculpture aux haches de silex, il paraît certain que, dans la Grèce orientale, et dans les îles légendaires, déjà gagnées, en cette nuit préhistorique, par le vent qui venait d'Asie, chargé d'art, de parfums et d'idées, des ébauches de beauté naissaient aux mains étonnées des hommes.

Longtemps même avant toute influence d'Égypte ou d'Assyrie, les vases d'argile, œuvres brisées et vivantes encore, témoins blessés et beaux de la terre et du feu, comme le prouvent ceux qu'on trouva naguère à Hissarlik, peut-être dans les restes des murs mêmes de Troie, et ceux de Santorin, et, vraisemblablement, toutes les poteries « gréco-pélasgiques » de ces temps très lointains, semblent révéler, à des époques fabuleusement reculées, un commencement de civilisation artistique, à demi barbare, de paysans lointains et doux. Mais bien des siècles passeront avant que le vase, informe et délicieux, renflé en forme de gorge féminine, sans cesse modifié sous la main amoureuse des hommes, s'usant aux baisers des enfans pour renaître plus parfait et plus fragile sous les doigts du rude ouvrier, transmué à la flamme du feu symbolique en bronze sacré ou en verre subtil, aboutisse au torse vivant et pur, au sein puissant et doux de l'Aphrodite, qui dormait sous la terre de Milo, et que sculpta

(1) On sait que les grossières poteries, trouvées à Santorin, dans l'île de Théra, sous la pouzzolane, par conséquent antérieures à l'effondrement de l'île, comptent parmi les plus anciens monumens de la civilisation dans les pays helléniques, et peuvent remonter à dix-huit ou vingt siècles avant notre ère (Collignon).

dans la joie l'inconnu génie, pour la gloire des dieux et l'étonnement des hommes !

Cependant la représentation réaliste, — presque le portrait, — était arrivée, en Égypte, dès les temps les plus anciens, à une extraordinaire perfection. L'explication en pourrait venir de l'influence d'une religion très particulière, celle des anciens Égyptiens, qui enseignait que l'être, après sa mort terrestre, en entrant dans la seconde vie, la vie sépulcrale, emportait avec lui son « double, » dont seule la disparition définitive devait amener la mort totale, le retour au néant, après que l'âme, représentée sous la figure d'un oiseau, et, avec l'âme, le « lumineux, » parcelle de flamme détachée du feu divin, auraient cessé d'aller et de venir, de la tombe, où dormait le double avec le corps enfermé, au pur séjour des dieux. Le *double*, en conséquence d'un tel dogme, devait être enclos dans la tombe mystérieuse, — Mastaba, — avec la momie embaumée et ceinte de bandelettes, représenté lui-même par des images, en grand nombre, de bois ou de calcaire, moulées à la ressemblance du défunt, qu'elles accompagnaient, pour les siècles, dans cette intermédiaire vie. Et ainsi, pour que les dieux les puissent reconnaître à leur exacte ressemblance, et prolonger indéfiniment la vie de ces étranges « substituts, » à laquelle est seule attachée la survivance tant espérée, depuis l'élégant Pharaon, le beau Khâfri, jusqu'au nain difforme, l'affreux Knoumhoptou, chaque mort emportera dans la tombe de multiples images de son être, pieusement sculptées par le bon imagier de Thèbes ou de Karnak. La célèbre statue de bois du musée de Boulaq, portrait merveilleusement vivant du bon Ramké, surintendant des travaux, retrouvée ainsi dans le sépulcre, hélas ! violé, passe pour avoir près de six mille ans. C'est un âge respectable, même par rapport à l'âge probable du monde. Vraiment, il y a déjà si longtemps que la pauvre humanité aime et pense, et qu'elle sculptait son amour ! Quel perpétuel recommencement, et quelle vanité de croire inventer encore quelque chose, si l'on ne songe que l'art, comme la vie, n'est au fond que la sensation toujours nouvelle devant l'immuable inconnu, l'expérience, réapprise toujours, d'un être ou d'une race ! Et les chefs-d'œuvre, alors, qui jalonnent la route humaine, nous apparaissent un peu plus semblables entre eux, dans la fraternité du beau, comme voisins, à travers l'espace, dans les altitudes, — dans l'atmosphère de l'absolu, — parmi les grands témoins du temps. La notion même

du temps s'abolit pour eux : le grand sphinx de Gisch, taillé, en pleine montagne, par un peuple d'artisans au service d'une volonté artiste, manifestation colossale d'un art complet et définitif, est-il, comme l'affirme M. Maspero, l'œuvre des générations antérieures à Mini? Ne l'est-il pas? Qu'importe, si, du fond du désert, il regarde encore l'infini! Il y a une ivresse pure à penser que Mini se fit roi à Memphis, bâtit des temples de granit et d'or, fonda la monarchie héréditaire sur les ruines de la théocratie sacerdotale; et que tout cela est mort, et qu'il en reste, de par cette flamme, l'*art*, de la joie aux yeux et de l'idée au monde, quatre mille ans avant qu'un enfant triste et délicieux naquît d'une vierge à Béthléem, au fond d'une étable, où vinrent prier, par les anges conduits, d'adorables bergers, symbole des pauvres, des doux et des humbles! Pour l'Enfant divin, on refera des œuvres d'amour, comme on fit des œuvres d'orgueil pour le tout-puissant Pharaon — mais le temple, mais tous les temples seront détruits, le grand sphinx achèvera de mourir dans son linceul de sable, — et non la représentation d'amour et de charité. Quel art maintenant la donnera complète et significative, si la sculpture n'y peut suffire?

En Égypte, le sphinx colossal tient à la montagne; la divinité tient au temple; du même, la statue de bois est attachée à la momie, et la sculpture fait bloc avec l'architecture. Aussi la plastique reste-t-elle l'humble esclave de la construction symbolique : le temple seul est significatif en son tout. Mais bientôt l'industrie phénicienne, qui, depuis longtemps, avait exercé une action sensible sur les Grecs des îles et du Péloponèse, pénétrait jusqu'en Argolide, en Attique et en Béotie. Et, par un curieux effet de son histoire, selon que ce petit peuple phénicien, ingénieux, actif, et savant, que j'ai appelé (1) le « commis voyageur » de l'antiquité, se trouvait en relations commerciales avec l'Égypte ou avec l'Assyrie, l'influence changeait des modèles qu'il offrait à l'imitation des villes grecques : ouvrages d'argent et d'or, de verre ou d'ivoire, travaillés par les orfèvres et les verriers de Tyr et de Sidon, ou statuettes religieuses et vases précieux fabriqués en Égypte. Peut-être même la providentielle fusion de toutes les qualités orientales, noblesse hiératique des statues égyptiennes, exécution précieuse et ferme à la fois des œuvres d'Assyrie, —

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1898.

art et métier, — dans ce creuset que fut le génie attique, fait de mesure et de goût, et fondu lui-même à une heure plus fortunée du monde, en cet alliage dorien et ionien, suffira-t-elle à expliquer l'éclosion lumineuse et la perfection prochaine de la sculpture, en la ville privilégiée, en la cité suprême, Athènes. Il est certain, à tout le moins, que cette perfection sera le résultat d'un long enfantement, précédé d'essais gauches ou rares, toujours caractérisés par un désir d'humaine vérité. Et si, pour ne citer qu'un exemple, on constate la présence à Mycènes, dès le XVIe siècle peut-être, plus de six siècles avant les chants homériques! de ces purs stylets d'or, trouvés par Schliemann dans les tombes des rois ou des héros, lames ciselées merveilleusement, où parmi les arabesques fleuries courent de symboliques animaux, d'un dessin si ferme et d'une vérité si précise, simultanément avec ces stèles grossières, où des artisans, indigènes sans doute, s'essayaient vainement à copier, sur la pierre dont ils scellaient les tombes de leurs princes, le travail raffiné des beaux objets venus d'Orient, comment expliquer le fait, à moins d'imaginer ces grands batailleurs, voleurs et puissans seigneurs, — qui rappellent étrangement les comtes et barons pillards des bords du Rhin, en leurs nids d'aigles, aux temps similaires de notre Moyen âge, — achetant, après un jour de rapine heureuse, sur les routes d'Argos, des poignards d'or ou des ceintures ouvragées à quelques Phéniciens ambulans, venus par la mer bleue, sur les grandes barques aux voiles peintes?

Ces Phéniciens sont étonnans, en leur errante activité; transporteurs d'or et transmetteurs d'idées, ce sont bien les Juifs de l'antiquité. Ils étaient d'ailleurs d'origine sémitique; ils avaient pour voisins, quand ils rentraient par hasard dans l'étroite terre de Syrie, pressée entre la montagne et la mer, d'où ils étaient un beau jour partis à l'aventure, les Juifs établis à l'est du Liban, et les Hétiens, un peuple curieux, nouvellement inventé par les archéologues pour expliquer quelques très vilains monumens qu'on ne savait trop à qui attribuer. Ils parcoururent tout le monde connu des temps anciens, très semblables déjà à leurs frères futurs, qui, comme eux industrieux, souples et fidèles, avides d'espace et d'or, sans préjugés et sans sol, toujours en marge des nations, joueront dans le monde moderne, aussi longtemps qu'ils ne se laisseront pas absorber par les races qui les entourent et les enserrent, mais ne les oppriment plus, un rôle

étrangement fort, irritant et tenace, providentiel sans doute dans le mal comme dans le bien, et peut-être indispensable à la marche de la pensée sur la terre. Car ils semblent chargés de préparer ou d'annoncer pour l'avenir, de promener avec persistance à travers le monde moderne où ils passent dispersés partout, mais unis toujours, l'idée d'une société plus cosmopolite et d'une humanité plus ouverte, comme leurs ancêtres, dans le monde ancien, avaient, parmi la foule des dieux, obstinément promené Dieu.

Cette puissance mystérieuse, féconde et corruptrice, du commerce et de l'échange, cette « force sacrée de l'or » qui fit et défit la *cité* antique au profit de cette association plus grande qui est la *nation* moderne, les Phéniciens, seuls dans l'antiquité, la connurent, sans en soupçonner sans doute tout le sens mythique et social, et l'exercèrent pendant des siècles sur la Grèce naissante. Ils ne furent, à aucun degré, des créateurs, — les monumens retrouvés le prouvent, — mais des intermédiaires merveilleux, qu'il faut remercier grandement, d'indispensables « commissionnaires d'idées. » A l'impulsion vivifiante que donne leur passage à travers les îles, et plus tard jusque dans la Grèce continentale, succéderont bientôt les efforts indigènes, et, de la richesse croissante parmi les cités nouvelles, voisines et rivales, les « besoins de beauté » feront naître les artistes, après les héros, et près des poètes.

Une des différences les plus frappantes, entre l'art égyptien, considéré comme beaucoup plus ancien, et l'art grec, comme plus moderne et plus voisin de notre âme actuelle, c'est que l'un resta comme immobilisé dans ses règles mêmes, et que l'autre progressa sans cesse, — parallèlement à l'affranchissement des esprits, — vers une plus humaine liberté. Il est certain que la sculpture égyptienne resta attachée à des traditions immuables, presque à d'étroites habitudes d'art, que jamais, à travers de longs siècles de prospérité et de travail, elle ne voulut ou ne sut quitter. Les Égyptiens se formèrent et gardèrent à tout jamais de l'être humain un type conventionnel, de majesté tranquille et précise, dont ils firent, sans cesse et sans lassitude, en l'agrandissant démesurément ou en le diminuant sans nulle modification, le dieu, l'homme, ou l'enfant. L'être, pour eux, restait sculpturalement à l'âge toujours de l'adolescente beauté; à l'âge où il importait qu'il fût reconnu un jour par les dieux dans

le silence des hypogées, et conservé dans sa force et sa santé, pour une autre vie. Enfermés, comme leurs momies patientes en l'attente du divin, dans les bandelettes sacrées d'une étroite théogonie, prisonniers d'une religion sans tendresse et sans joie, s'ils connurent le sentiment de la force et déjà, à de rares intervalles, de la grâce, qui sera la source prochaine de beauté parfaite, ils n'eurent jamais ce que la Grèce pressentira, aux heures sublimes de Phidias et de Myron, ce que nous sentirons, chrétiens et modernes, jusqu'à la souffrance, ce qu'agrandira jusqu'à l'impossible l'avenir : le sentiment de l'humanité.

En Grèce, et seulement en Grèce pour toute l'antiquité païenne, l'être se dégage complètement du mythe ; la sculpture s'échappe enfin de l'architecture, et, en moins de deux siècles, s'émancipe et s'épanouit en chefs-d'œuvre purement humains. L'Homme, enfin, beau, heureux et nu, sort du sombre tombeau où les Égyptiens avaient cru enclore à jamais le « double » avec la momie ; Dédale a « ouvert les yeux, et délié les bras et les jambes (1) » de la primitive statue. Des « Xoana », simples idoles de bois, les vraiment premières statues de la Grèce, que Pausanias, qui voyageait au premier siècle de notre ère, pendant les temps d'Hadrien, put voir encore, dans les temples, exposées à l'adoration des fidèles ; des « Xoana » aux grandes œuvres du bronze ou du marbre, le progrès est rapide et sûr. Les formes se dégagent, s'affinent, se « personnalisent », et bientôt semblent vivantes sous la main des sensibles artistes, fils des probes artisans. Les forgerons, habitués à fabriquer des armes, appliquent à la statuaire les procédés techniques acquis au labeur plus grossier, et, — comme, au moyen âge, en Italie, feront les orfèvres, insensiblement devenus les sculpteurs, — les « toreuticiens » de Samos, d'Argos et de Chio, déterminent, en de graves ou charmantes œuvres, les lois de la sculpture en bronze.

La croissance artistique, dès ce moment, en Grèce, est prodigieuse ! L'art éclate de toutes parts. A relire cette admirable histoire, comme on regarderait une plante en un merveilleux jardin, on voit, littéralement, pousser la Beauté ! Les événemens se précipitent, les victoires et les défaites, les travaux, le commerce et l'ardeur du peuple qui sera le divin, l'éternel artiste du monde. Du VIIe siècle, où l'Artémis de Délos n'est qu'une

(1) Diodore de Sicile dit encore des « ξοανα » : « Elles avaient les yeux clos, les bras pendans et collés aux flancs. »

variante encore (1), à peine réveillée, des Xoana vaguement féminins, — Belles-au-bois-dormantes dans leurs gaines de cèdre parfumé, que, un peu plus tard, on imitera avec plus d'art dans le calcaire plus dur, ou dans le tuf encore ductile; — au VIe siècle, où apparaissent les grandes statues archaïques d'Apollon (de cette école dorienne qui semble la première contenir le germe de l'art personnel et comme autochtone du génie grec), où *s'humanisent* les beaux marbres du fronton d'Égine (2), où, dans l'Attique enfin, un peu retardataire encore, Endoïos, élève du légendaire Dédale, ose sculpter en marbre les premières images enfin vivantes d'Athéna; puis, du VIe siècle à la première moitié du Ve, qui voit naître et se placer en rang près du sanctuaire les souriantes prêtresses aux ajustemens polychromes, et au jour, fameux entre tous, de la troisième année de l'Olympiade 85, où la grande Athéna-Parthénos, la déesse chryséléphantine, la « Vierge, » chef-d'œuvre de Phidias illustre et déjà menacé, fut placée dans la *cella* du Parthénon reconstruit, sous l'archontat de Theodoros, quelle progression merveilleuse d'art marmoréen! et quelle radieuse procession de statues, jalonnant le chemin de l'histoire, encombrant d'un peuple de divinités vivantes le sommet sacré de l'Acropole ou les blancs abords des temples d'Olympie, déesses graves et douces sous les draperies coloriées, nudités sacrées, mais heureuses enfin, images, pour la première fois aimées, de la femme! Hélas! les barbares oseront toucher ces êtres purs, fils de l'homme qui désire et du feu qui purifie, et traverser et meurtrir le cortège sacré : les fines servantes de la déesse, malgré l'or et le carmin de leur « himation, » malgré la douceur muette de leur rire divin, furent renversées un jour, en 480, par les Perses vainqueurs. Blessées et douloureuses, et plus belles dans le sang de leurs vives couleurs, elles attendirent en vain la bataille de Salamine, qui sauva le monde de la barbarie magnifique d'Orient, mais non pas leurs grâces fragiles et délicieuses. Dédaignées par de plus nouveaux maîtres, — les *réalistes* du temps de Périclès, — elles furent enfouies, à la hâte, entre des couches alternées de moellons et de terre, et couchées, sans pompe et sans deuil, dans le remblai qui allait porter, reconstruit par Phidias et Iktinos, le Temple neuf, — le Temple, par excellence, — le Parthénon de 434. Puis, réveillées, après vingt-

(1) Homolle.
(2) Conservés à Munich.

deux siècles, de leur mort divine, par les enfans inquiets et curieux d'Occident, elles nous ont, comme en une vision soudaine, apporté la grâce inconnue et l'esprit intime de l'art à son adolescence ; le parfum, si longtemps perdu, de la vraie antiquité. Et, de nouveau, on les voit, en esprit, se dresser autour du vieux temple des Pisistratides, debout sur des bases en forme de colonne, toutes fraternelles, heureuses et symétriques, en leur fin vêtement plissé, les cheveux peints et déroulés sur le dos en longues boucles frisées, la jambe gauche portée en avant et, de la main, relevant légèrement les plis de la robe diaprée... Elles souriaient,... elles semblent songer encore,... filles plus libres déjà, avec leur regard fixe et leurs lèvres peintes, des longues déesses d'Ionie retrouvées naguère à Délos, et sœurs lointaines des Madones futures revenues de Byzance aux chapelles d'Italie, avec l'ancien sourire et l'âme nouvelle.

Les redites de l'histoire sont sans doute les parentés de l'esprit et du cœur humain. Florence sera l'Athènes chrétienne, et Paris sera la Florence nouvelle, chère aux dernières Muses. Au temps où Phidias étudiait la sculpture chez Ogiladas l'Argien, Myron d'Éleuthère, qui fut son condisciple, restait fidèle aux premiers enseignemens de l'École, et continuait à travailler le bronze. Car Argos fut surtout une école d'orfèvres. Et, curieusement, l'analogie se pourrait continuer de ce VIe siècle grec avec le XIVe, à Florence, où, des boutiques d'orfèvres, au Ponte-Vecchio, sortent pensifs les futurs sculpteurs. Myron, réaliste énergique et rude encore, est le Donatello de l'antiquité. Kalamis en serait le Cellini, plus curieux ou plus élégant, dont les œuvres étaient, au dire de Denys d'Halicarnasse, comparables à celles de Lysias, « pour le soin et la grâce. » Tous deux, en effet, sont sur la limite de l'archaïsme, au point presque parfait d'équilibre, dans toute genèse d'art, où l'*art* encore jeune et sincère s'exalte jusqu'au savoir le plus pur de l'ouvrier, où le *métier*, déjà merveilleux, n'étouffe pas encore la libre émotion de l'artiste. Phidias peut venir, comme viendra Raphaël, dire les mots des sommets, les paroles qu'on ne continue pas. Après eux, après les buissons ardens où les Moïse voient Dieu, il n'y a plus de chemins d'art que pour redescendre, — délicieusement, — la montagne divine !

Aux dernières heures de l'archaïsme attique, Cimon, préparant les jours de Phidias, répare les ruines des guerres per-

siques, enclôt de murs l'Acropole, commence les substructions du nouveau Parthénon, et construit le Théséïon, où des mains inconnues, plus savantes ou plus audacieuses, sculptent sur la frise qui court autour de la *cella* la lutte des Lapithes et des Centaures, aux noces de Pirithoüs. Bientôt Périclès gouverne. Il appelle Phidias. Il est l'ami de l'artiste superbe. Il croit en lui comme à une force de son temps et de son gouvernement. « Athènes, dit Plutarque (1), abondamment pourvue de tous les moyens de défense que la guerre exige, doit employer ses richesses à des ouvrages qui, une fois achevés, lui assureront une gloire immortelle. » Temps heureux et sages, — temps absurdes et délicieux, — où le choix des couleurs pour la tunique d'Athéna passionnait toute la République, où la mesure des colonnes du temple était l'étiage du sens moral de tout un peuple, où la beauté fut vraiment, pendant quelques années, quelques heures du monde, toute la politique, toute la gloire et toute la vertu!

Quoi qu'il en soit, ces bons Grecs, ancêtres un peu des futurs Français, exilèrent Phidias glorieux, comme on exilera Dante et David. Et Phidias, las et découragé, partit pour Olympie. Les méchans et les sots seraient-ils donc, en fin de compte, utiles, ou les grandes injustices historiques seraient-elles nécessaires? puisque, sans l'ingratitude des Athéniens, Phidias ne serait peut-être pas venu à Olympie éveiller à la vie tout un peuple de sculpteurs, et allumer à la flamme de son génie un incendie de beauté qui illumine encore les modernes sommets. Car Olympie fut alors le sol sacré des jeux et des fêtes liturgiques où vinrent aboutir et s'unifier dans la joie toutes les croyances des diverses races helléniques en une forêt de dieux et en un carrefour d'art. A Olympie germa et fleurit en deux et trois siècles l'immense moisson de chefs-d'œuvre, où prendront à pleines mains les empereurs de Rome et de Byzance, afin que puisse venir jusqu'à nous la trace lumineuse de tant de splendeurs. Comme la victoire des Athéniens sur les Perses avait empêché sans doute la civilisation occidentale de devenir asiatique, la prise de Constantinople par les Turcs, au xve siècle de notre ère, sera plus tard l'unique chance de retour, en notre Occident, de l'art antique, par l'exode des ouvriers chrétiens, chassés de la ville d'or. Sans la bataille de Poitiers, nous serions peut-être tous musulmans.

(1) Plutarque *Vie de Periclès.*

Il y a certainement des villes, — comme des êtres, — privilégiées. Il y a, à certains momens de l'histoire, des heures décisives, des « jours de l'homme » qui expliquent, pour un temps, l'énigme de l'humanité.

Après Athènes, le rôle d'Olympie dans l'histoire de la sculpture grecque fut considérable, en ce sens qu'il détermina, — comme je l'ai dit, en centralisant les efforts en quelque sorte *provinciaux* des Hellènes autour d'une *capitale* de jeux et de religion, — la marche des « arts du temple » jusqu'à l'extrême décadence. On prit de toutes parts l'habitude de consacrer, en la ville sainte, comme des *ex-voto*, des statues représentatives de souvenirs locaux ou de grands hommes déifiés. Et surtout, l'usage s'étant de bonne heure établi d'élever aussi des statues aux vainqueurs des jeux athlétiques, du même coup la représentation uniquement cherchée de l'homme nu, en sa force et son triomphe physiques, amène très vite les artistes à se défaire des habitudes conventionnelles des anciens sculpteurs de divinités. La signification et la beauté de la sculpture, art essentiellement tangible, qui ne vaut que par sa réalité pure, — sa vérité *mesurée*, — en sont subitement agrandies. Et, de ce hasard encore, de cette nécessité historique, se fait en sept ou huit olympiades, pas davantage, le décisif progrès. Les premiers vainqueurs aux jeux olympiques qui eurent leur statue sur la place publique sont Praxidamos d'Égine (olympiade LIX) et Rhexibios l'Opuntien (olympiade LXI), statues en bois qui étaient moins des portraits que des images encore conventionnelles, sans aucune recherche de physionomie individuelle. Et, à peine cent ans après, dans l'enceinte sacrée de cette même Olympie, mais *après la venue* de Phidias, l'art le plus puissant et le plus élégant à la fois couvre de hauts reliefs les frontons des temples et encombre de parlantes statues le bois sacré de l'Altis, dont les noirs cyprès et les oliviers pâles promenaient de transparentes ombres sur le grand temple polychrome de Zeus olympien. Alcamènes, qui a pu être un moment le rival de Phidias, garde, avec moins de liberté, la pure tradition attique. Paonios de Mendé, sur la commande de Messinicus, sculpte la grande Niké, retrouvée à Olympie, — l'aïeule sévère et hardie, un peu gauche encore, de la Victoire de Samothrace, et de la petite déesse ailée de Pompéi, — coureuse fière qui passe, le corps audacieusement porté en avant et dessiné nettement sous les plis du

« chiton » gonflés par le vent. L'Argien Polyclète, plus sévère, continue la tradition du Péloponèse, en exécutant des statues d'athlètes. Négligeant les grandes envolées de draperies, renonçant bientôt à la manière chryséléphantine, cette forme ultime et merveilleuse de l'art polychrome appliqué à la statuaire, il revient à la pure étude de l'homme, résume en une étude profonde, presque scientifique, tous les efforts de l'école, crée un type dont toute l'antiquité se servira et abusera, le célèbre, — trop célèbre, — Doryphore, en fait le « canon » des proportions de l'homme adolescent, et écrit un traité sur le tout. C'est bien là le résumé et la fin d'une école.

Au IVe siècle, en effet, tout change en Grèce, — l'art avec la politique et le goût avec les idées. De plus en plus la passion de la réalité entraîne les sculpteurs vers la représentation des mouvemens libres et justes, familiers même. Et, du même coup, naît la statuaire intime, l'art charmant des figurines. Les déesses spirituelles, avec les fins éphèbes, sont descendues des frises et des vases, et courent les rues d'Athènes ou les chemins de Béotie. Les coroplastes, — les « modeleurs de poupées, » comme ils s'appelaient eux-mêmes, — encombrent de leurs petites boutiques, bien achalandées, les ruelles du Céramique, à Athènes. Leur commerce, amusant la foule et bientôt populaire, anime, enrichit, illustre même les jolis bourgs béotiens, aux noms charmans, de Tanagra, d'Audlis et de Thisbé (1). L'art se popularise, et se vend au détail. C'est le signe des temps complets, mais aussi le péril mortel à toute supériorité. Tout art qu'on peut vulgariser est celui qui *venait d'être nécessaire*, celui qui avait seul ce que j'ai appelé le « consentement du peuple, » intérieure et comme secrète raison de vérité, mais combien passasagère, puisqu'elle ne suffira plus peut-être à la génération suivante et mourra de sa floraison même. La rançon de la gloire, pour les œuvres certainement comme pour les individus, c'est la dangereuse popularité, et c'est l'inévitable vulgarisation, — les *chromos* des peintres et l'*orgue de Barbarie* des musiciens aujourd'hui, comme jadis, en Grèce ou à Rome, les terres cuites à la douzaine. Mais ce danger, comme cette gloire, ne vient

(1) Un siècle plus tard, cette industrie toute spéciale, qui fut si connue et si féconde, dans toute l'antiquité grecque, se transporta en Asie Mineure, et les nécropoles de Myrrhina, en Éolide, ont livré le plus fin trésor qui soit, de figurines alertes, ingénieuses imitations des grandes statues alors célèbres.

qu'à l'œuvre significative de son temps, c'est-à-dire qui a contenu, à son heure, une part de nécessaire vérité. Et quand la mode, — fugitif parfum du temps, au fond si précieux à retrouver un jour, — se sera évaporée des pauvres œuvres, vieillies et touchantes encore, le résidu de l'ouvrage un jour populaire, parce que sincère, sera de la beauté

Le clair génie grec, protégeant la réalité du réalisme, exigeait que la grâce tempérât la force. Scopas de Paros semble le plus beau maître d'une école qui résuma ce moment, admirable encore, de l'art antique. Sous sa main violente et précise à la fois, l'homme sculpté se fait plus élégant, — presque trop élégant déjà, — dans l'allongement des formes, par la petitesse de la tête en particulier. Les belles draperies, comme mouillées, s'enlacent aux jeunes torses, et, baisant amoureusement les gorges entrevues et les cuisses virginales des déesses, se soulèvent, en plis pressés, au vent naissant de l'idéal passionnel. Parmi les grands chefs-d'œuvre qui pourraient être, sans probable erreur, attribués à Scopas lui-même, ou, en tous cas, à son temps, la « Victoire de Samothrace » et la « Vénus de Milo » sont les plus connus. Qui peut dire que ce ne soit pas là la limite de vérité sculpturale que puisse atteindre la main de l'homme, le maximum de vie que puisse contenir la forme et supporter la matière? Puis vient Praxitèle, qui, déshabillant enfin les déesses, retrouve sous les voiles mythiques la femme vivante, éternel désir. « Cyréné, reine de Paphos, dit une épigramme contemporaine, à travers les flots vient à Cnide, voulant voir son image; et, après une longue contemplation, elle dit : « Où donc m'a vue, toute nue, Praxitèle? » Le type féminin était trouvé, dont toute la statuaire antique, — et toute la moderne, — allaient désormais s'inspirer, prisonnières, peut-être à jamais, toutes les deux, de la vision grecque. Vainement, quelque jour, tentera de s'en affranchir la sculpture chrétienne, aux temps dits « gothiques. » La Renaissance n'est qu'une rechute. La magnifique leçon aurait-elle à tout jamais façonné l'âme sculpturale du monde civilisé?

De fait, les Grecs ont pour toujours arrêté la sculpture au bord du rêve! Le but suprême du sculpteur sera donc à jamais la représentation de l'homme, de l'homme visible, de l'être au repos aux belles époques, de l'être au mouvement plus ou moins violent aux décadences, comme si l'agitation de l'homme trop

pensant était incompatible avec l'harmonie stable des plus belles formes. On ne sculpte pas l'inquiétude; et le monde moderne n'est grand peut-être que de ses inquiétudes. Exprimer la douleur était déjà, pour le sculpteur antique, une exception, presque une laideur. Quel danger, pour le moderne, de s'essayer à traduire la douleur des âmes nouvelles! On ne rendra pas triste le marbre : sa blancheur est de la joie immobile. Et seuls, les vieux Grecs du ve siècle ont tenu un moment dans leurs fortes mains la véritable Beauté.

Après Scopas et Praxitèle, la pure tradition attique se disperse en écoles diverses et rivales. Lysippe, qui vivait à Sicyone, est le sculpteur d'Alexandre le Grand; et Alexandre va détruire toutes les belles indépendances de vie, — et par conséquent d'art, — de la Grèce. Athènes, alors, n'est plus dans Athènes; l'art n'est plus au pur foyer. Le génie, promené à travers tout le royaume nouveau du conquérant, allume encore ici et là de belles flammes, mais se vend et se prostitue. Des ouvrages commandés en hâte, ingénieusement décoratifs toujours, insuffisamment humains, s'accrochent encore à des monumens de vanité, non de nécessité ou d'amour. C'est l'apparition de l'art officiel, d'où sortira toute la banalité pompeuse, — vide, mais superbement! — de l'art romain. Enfin, en une certaine affectation de vie sentimentale, si contraire aux lois étroites de la plastique, en un maniérisme quasi littéraire, qui est l'aboutissement fatal de ce qu'on a appelé « l'art d'expression, » achève de se perdre la pureté simple des grands jours. La chute n'est pas longue : elle a ses trois étapes connues, dont les dates sont données par des œuvres célèbres : les bas-reliefs de Pergame (1), œuvre peut-être d'Isogonos, la force encore et je ne sais quelle puissance noble, mais dans la violence et l'exagération du mouvement, presque dans l'agitation, qui n'est que l'énergie des faibles; — le « Laocoon (2), » classique chef-d'œuvre de l'école de Rhodes, l'effet théâtral, mélodramatique, l'effet « à côté, » sculpturalement faux, cherché uniquement par des artifices de composition, et des habiletés de modelé, admirables encore en des « morceaux; » — l' « Apollon

(1) Ce sont les sculptures qui décoraient l'autel gigantesque consacré à Zeus et à Athena par le roi Euménis II (197-159 av. J.-C.) (Collignon), en souvenir de ses victoires sur les Galates, peuplade gauloise établie en Asie Mineure.

(2) Groupe sculpté par Athenodoros et Agesandras, sans doute au temps d'Auguste.

du Belvédère, » enfin (1), prototype et explication, — sinon excuse, — de toutes les décadences, c'est-à-dire tout ce que peut donner le métier perfectionné à outrance, sans la sensibilité de l'être imprévu, la pédante leçon ressassée sans amour et sans foi ! Les pauvres Grecs, vaincus et dépaysés, ont renoncé aux armes, à la gloire, à la liberté. Heureux et lâches dans la grande paix romaine, ils font encore des statues et des vers pour Rome, la lourde victorieuse, en attendant que Néron, empereur cruel, dit-on, mais artiste peu banal, vienne chanter chez eux, et pour eux, sur le théâtre sacré où avait paru l'*Œdipe Roi*.

Vainement un souverain éclairé, dilettante curieux en sa philosophie désabusée, tentera de galvaniser à Athènes même, puis à Rome, cette belle force endormie. Sous l'influence d'Hadrien, un curieux et comme maladif effort archaïsant rendra pour un temps la vie à des Phrynés modernement pensives, à des Artémis reprises du lointain sourire. Souvenirs et regrets,... que l'immense orgie romaine abâtardira, et que balaiera, pour une purification nécessaire, le flot prochain des barbares magnifiques, idiots et sains. Le beau déménagement de l'Empire, de Rome à Byzance, ne sauvera rien, et les chers chefs-d'œuvre, qu'on n'aura pas envoyés se faire violer et détruire par l'Islam triomphant, achèveront de mourir tristement en Italie. Il faudra attendre de longs siècles que, sous l'onde chrétienne, repousse la *forêt* gothique, pour entendre de nouveau, au bois des arbres animés, battre le cœur des images humaines, pour voir sourire aux niches des cathédrales des idées à forme d'êtres, bons saints gauches et doux, héritiers lointains des Apollons de Tenée, madones maladroites et peinturlurées, sœurs inconscientes des Athénas bleues et rouges.

Pendant dix siècles, l'art s'est reposé ; et plus particulièrement la sculpture. Le christianisme naissant, — effort très pur au dessus des réalités, « au delà des forces humaines, » — avait-il besoin d'un art ? L'expression figurée, du moins par la plastique, était incompatible avec une religion toute d'esprit, de douleur et de sacrifice : l'idée de renoncement à la matière ne saurait être une idée de beauté, de matérielle et visible beauté. « En vérité, un jour viendra où vous n'adorerez plus Dieu en ce temple, ni dans aucun temple, mais en esprit et en vérité. » Tout

(1) Réplique, romaine sans doute, d'une célèbre statue de Lysippe, et qui fut longtemps considérée comme le type parfait de l'art antique.

ce qu'il y a d'avenir et de splendeur morale en ces paroles s'opposera, chaque jour davantage, au grand rêve de la chair, qui est précisément l'art de la terre et du feu. Cette religion n'est pas *sculpturale*, non plus que toute idée abstraite. Encore bien moins le seront toute expression scientifique et toute conquête de l'esprit d'analyse. C'est par un reste d'indispensable paganisme que la religion nouvelle, aux premiers siècles de notre ère, pour reprendre les cœurs faibles par les yeux, se cherchera un art. Encore le christianisme se contentera-t-il pendant longtemps de prendre et de s'approprier des formes païennes, à peine démarquées pour son usage. L'idéal premier, — malheureusement pour le rêve du penseur, heureusement pour l'artiste futur, — se déformera bientôt sur la grand'route des siècles, et le temps laissera filtrer dans le temple triste et douloureux un rayon de l'antique soleil. Et, ne pouvant cesser tout à fait d'être humain par quelque côté, si divinisé que l'ait tenté le Fils de l'Homme, il acceptera de nouveau le manteau de beauté des choses. Mais la couleur seule alors paraîtra capable de voiler les défauts de la forme avec les ignorances de l'ouvrier nouveau. La peinture sera la forme chrétienne de l'art éternel.

Fugitive, ignorante et clandestine au fond des catacombes, — deux fois interdite, et par la loi et par l'idée, — que pouvait, en effet, produire et signifier la sculpture, en ces temps de misère? Où il n'y a pas de lumière, il ne saurait y avoir d'art plastique; la sculpture est fille du grand soleil. Les ombres violentes sur les bas-reliefs des frises, les larges *taches* sombres opposées franchement aux *plans* de lumière sur les formes des êtres, dans tous les pays antiques de grande clarté, c'est presque tout l'art du sculpteur, aux belles époques. On sait que l'*éclairement* d'une sculpture est toujours un délicat problème; et les plus belles œuvres sont celles qui supportent le plus grand « jour. » C'est aussi qu'à cette « épreuve de lumière » se reconnaît le large métier, serviteur du grand art.

A l'idée nouvelle, qui se cachait pour vivre et grandir, la sculpture devenait donc inutile. C'est un art toujours de triomphateurs, et de vérité publique, non de rêve secret. On ne sculpte pas le mystère, ni le songe, ni l'abstrait! Et le grand rêve chrétien emplissait déjà la nuit du monde romain. Pour des dieux auxquels on ne croyait plus, pour des empereurs passagers ou détestés, les artistes travaillaient sans conviction, par-

tant sans force et sans grâce. Le Grec, plus ou moins mal payé, qui venait à Rome travailler pour les gens riches et les patriciens à la mode, artisan sans liberté, artiste sans amour, y perdait vite toute tradition. La lassitude et l'indifférence, fussent-elles encore d'une délicieuse élégance, étaient au sommet de la société. Et, tout en bas, le peuple, où se propageait, comme un incendie, la foi nouvelle, retirait insensiblement, sans qu'on pût s'en apercevoir, et sans qu'il le sût lui-même, l'indispensable force de sa confiance aux œuvres qu'il ne comprenait plus. Et, hors de ce « consentement » tout art allait être aboli. Cent ans après le règne d'Auguste, les bas-reliefs de la colonne Trajane sont d'une frappante médiocrité. Les sculptures de l'arc de Constantin sont des œuvres barbares d'une statuaire tombée en enfance. Ici finit vraiment le monde antique.

Toutes les statues trouvées dans les catacombes sont de signification artistique à peu près nulle. Ce sont, dans la plupart des cas, des images assez douces de « Bons Pasteurs » qui ressemblent fort à des bergers romains à peine christianisés; des effigies de dieux païens, pris parmi les plus aimables, démarqués à peine et à la hâte baptisés; ou des statues de rhéteurs dont on grattait tout simplement le nom ou l'épigraphe au socle pour y mettre un nom d'apôtre : il y a là, tout au plus, de quoi ne pas perdre tout à fait la trace presque effacée qui va de l'art romain au moyen âge. En ce sens, les statuettes, rares et gauches, des premiers temps chrétiens sont les « Petits-Poucets » informes qui perdront le chemin de la beauté, mais le retrouveront un jour pour transmettre les paroles nécessaires aux imagiers des naissantes cathédrales. A Byzance, pourtant, par un effet tout autre de cette orientale influence, qui se retrouve à toute origine, pendant que les pauvres chefs-d'œuvre, arrachés de Rome ou d'Athènes, dépaysés et tristes, s'ennuient sur leurs socles, et achèvent de mourir au soleil, la peinture qui, bien mieux que la sculpture, aime les fautes ou les pardonne, recommence sa besogne ornementale et fleurie, cache, non sans malice, sous les arabesques empruntées à la Perse ou à Bagdad, l'homme qu'elle ne sait plus bien voir ni dessiner; et, gardant encore l'habitude et comme le calque — bien usé! — du geste romain, met « de l'antiquité, sans le savoir, » sur des fonds d'or. De fait, la mosaïque, qui va devenir une des plus importantes et des plus significatives formes d'art, et les industries, modestes et fidèles, de l'orfèvre-

rie, du verre, de la céramique et des ivoires, garderont l'antique tradition bien mieux que la sculpture proprement dite, — en cela servantes de la peinture. Et, pendant que le sculpteur, indéfiniment, utilisera des sarcophages païens pour en faire des tombes chrétiennes, et bientôt même la table du sacrifice qui sera l'autel chrétien, le peintre tracera discrètement au fond des humbles chapelles, ou le long des corridors que suivront les catéchumènes, de timides figures, déjà doucement nouvelles, qui, tristes et pâles à la lueur vacillante des lampes, regarderont d'un sourire qui semblait perdu.

Par quel merveilleux effort, ou plutôt, comme toujours, par quel secret enchaînement d'idées, dont les liens historiques souvent nous échappent, ces grands et saints « tailleurs de pierre, » qui sculptaient les têtes aux chapiteaux et aux gargouilles des cathédrales de France, ont-ils retrouvé, un beau jour, au XIIIe siècle, le sens oublié du divin sous l'humaine apparence des formes? Tel saint fruste et beau, — si différemment beau! — qui vit dans sa niche au portail de Reims, est-il vraiment le frère de l'Ilissus, mutilé et splendide? Ce sont des hommes pourtant, des hommes toujours; et ils ne sont beaux, en de telles dissemblances, que par ce qu'ils contiennent d'également humain. Qu'y a-t-il donc de changé? L'âme, et non pas tant la main du sculpteur. Et, pour retrouver la *vie*, source unique de l'art, il faudra que, par delà l'esprit des temps, « sa main d'homme la délivre, » comme disait Gœthe au docteur Faust, la délivre de la prison de l'idée dogmatique. Alors il *reverra* la vérité des beaux corps, mais jamais plus il n'en *recomprendra* bien le sens antique. Désormais, l'œil de l'artiste regarde ailleurs; le plus humble ouvrier d'Athènes eût souri de la grossièreté des statues qui nous font pleurer. C'est qu'un grand phénomène moral a changé sa joie en notre tristesse, sa sérénité païenne en notre chrétienne et plus fraternelle émotion. Le cœur plus troublé de l'humanité cherchait un art plus sensible. La visible transformation se fit-elle au retour d'Orient? Vint-elle des souvenirs longtemps endormis sur la terre classique d'Italie, née de la mort même des chefs-d'œuvre, dans la poussière sublime de Rome, arrosée par le sang des hommes nouveaux? Certains monumens de Ravenne indiquent peut-être l'heure encore mystérieuse de ce décisif changement. Car Ravenne est un carrefour; Ravenne est une explication. On dirait qu'un grain

de l'antique esprit, parfumé d'Orient, retombant sur ce sol toujours fécond, y a germé de nouveau, comme pour donner l'ancienne fleur d'art à des mains pures, vierges du vieux métier. Dans cet art naïf et brillant de la mosaïque, si délicieusement barbare, qui est la transition logique de la sculpture à la peinture, se peut voir sans doute le trait d'union de l'art antique à l'art moderne. C'est le premier manteau de beauté du christianisme triomphant. C'est par Ravenne, un jour (1), enclos en ces petits cubes d'or et d'azur qui tapissent comme d'impossibles plumes de paon l'oratoire bleu de Galla Placidia, que tout l'art, naguère chassé d'Italie, rentra au pays bien-aimé. Les sujets seuls sont changés; mais, entre les fontaines bleues de Pompéi, œuvres d'art grec, et les absides d'or et de turquoise de Sainte-Apollinaire, imitées de Byzance, l'analogie d'*harmonie* est frappante; c'est donc bien que la *couleur* apparaît déjà comme signification du nouvel art.

Pendant la longue enfance, secrète et persécutée, du christianisme, qui, à Rome jusqu'au ve siècle, n'osait ni regarder ni détruire le peuple d'idoles inutiles et magnifiques restées debout par la ville énorme, les rares sculpteurs restés païens, par amour du marbre ou par regret des dieux, tentent vainement d'impossibles monumens. Le métier, qui n'exprime plus rien de nécessaire, n'étant plus traducteur de foi, se perd vite. L'extraordinaire décadence de la sculpture en ce pays encore peuplé de modèles, qui étaient souvent des chefs-d'œuvre, n'est explicable, en somme, que par un phénomène moral et historique. A la forme nouvelle de la croyance, de l'éternelle inquiétude humaine, il fallait le succès, le triomphe politique et social. Il n'y a que des idées victorieuses qui s'expriment définitivement en littérature et en art. Il fallait, encore un coup, le « consentement populaire » et la matière. Or, le peuple prit bien l'une, et avec quelle barbare violence! pour servir l'autre; les monumens sacrés, qu'avaient encore respectés les Barbares, devinrent d'immenses victimes, et comme l'inépuisable « carrière » où l'on puisait sans honte pour la hâtive reconstruction des choses et des idées. Vainement!... les pierres violées se refusèrent longtemps à signifier d'autres beautés. De fait, il n'y a pas de sculpture chrétienne avant la grande efflorescence gothique. L'art ogival,

(1) Vers 450.

comme nous l'avons vu (1), à demi oriental dans ses origines, ayant presque oublié toute parenté romaine, demanda un beau jour des statues pour remplir de noms et de symboles les innombrables niches des portails, ou pour terminer en vivantes idées les pinacles démesurément élevés vers le ciel; et, par une charmante loi de vérité, à l'heure nécessaire, se retrouve le bon imagier, frère du lointain potier qui arrondissait les vases en formes d'êtres.

Peut-être l'admirable sincérité, la naïveté sublime de ces grands anonymes du XIIIe siècle, ne sont-elles qu'une forme, seulement différenciée par le milieu, de cette virginale, de cette incorruptible enfance de tout art qui recommence, de tout amour qui refleurit à l'ombre de la foi? Je crois que toujours les grands artistes sont des « égaux sur les sommets, » des âmes complémentaires qui s'ignorent, mais qui se ressemblent, à travers l'espace et hors du temps. Il faut donc affirmer que ces inconnus sculpteurs « continuaient l'idée, » parce qu'il est nécessaire qu'elle ne périsse jamais, alors qu'ils croyaient peut-être « recommencer l'art, » après la mort de l'antiquité, c'est-à-dire après la disparition d'un art qu'ils soupçonnaient à peine, dont tous ignoraient et l'histoire et la technique. Cette affirmation paraîtra la plus voisine possible de la vérité profonde des êtres et des choses, si, par surcroît, l'on accepte comme probable une insensible et comme secrète initiation de ces instinctifs ouvriers de l'art chrétien au souvenir des formes entrevues un jour, connues à peine, devinées par je ne sais quel sens plus subtil, sur les ivoires rapportés de Byzance, ou sur ces grands reliquaires d'or et d'argent, cloisonnés d'émaux et incrustés de gemmes, où déjà les artistes de l'époque romane, dans le Sud de la France et dans les provinces d'Italie en rapport avec Ravenne et Venise, avaient cherché, d'un œil inquiet et d'une timide main, les entrelacs fleuris et les têtes symboliques des nouveaux chapiteaux. Voici le chemin, sans nul doute. Mais que l'aboutissement en est magnifique, à l'heure où dans la brume des soirs tristes et roses de l'Ile-de-France s'élèvent partout les cathédrales chantantes, pleines d'oiseaux, de prières et de symboles! Cette heure, peut-être sans pareille, de l'art chrétien, sera courte, comme toujours et partout le sera l'effort, à jamais vain, de donner plus de pensée, — trop de

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1898.

pensée ! — à la pierre, au marbre insensible, au bronze même, touché pourtant par le feu transformateur. C'est le moment, rare et puissant, où la matière accepte la plus grande quantité d'émotion, où la statuaire, ignorante divinement, mais inconsciemment sublime, laisse à la forme humaine tout ce qu'elle pourra supporter d'âme dans la moindre beauté, c'est-à-dire d'art dans le moindre métier. Elle devait retourner à sa matière, à son poids, à son silence. Bien vite le Paganisme originel la reprendra toute, et Rome vaincra de nouveau.

Je comprends bien qu'on le regrette; je ne puis arriver à comprendre qu'on s'en étonne encore. Le brusque arrêt dans l'essor de la sculpture en France, après l'admirable époque ogivale, qui fut en effet un mouvement profondément national, est un résultat logique et fatal, dû aux conditions mêmes de cet art dont le domaine finit où commence le mystère de l'idée, de la couleur, des sons. Le mouvement dit encore « gothique » (malgré ce que ce nom a d'impropre) et issu d'un merveilleux, mais « incontinuable » mysticisme, devait s'éteindre dans la joie recommencée de la Renaissance, s'absorber dans les revanches du trop beau métier, mourir enfin de culture, de raisonnement, et de facilité. Seule, la Peinture allait et devait hériter de cette victoire, étant seule susceptible d'harmonies composées et d'idées complexes. La sculpture est une réalité absolue, la peinture est déjà une transposition. Le groupe du Taureau Farnèse, qu'on voit à Naples, œuvre de l'ultime décadence grecque, et qui est « arrangé » comme un tableau, et tel ouvrage de peinture moderne, qui est « composé » comme une romance, seront au besoin la preuve, après celles que j'ai essayé de donner, que les arts ne peuvent décidément se substituer l'un à l'autre, et qu'ils n'ont de vertu et de logique beauté qu'en gardant leur rôle particulier.

L'art gothique avait fleuri pendant deux cents ans. Le grec avait eu même durée pour la même adolescence, qui va, comme nous l'avons vu, d'Anthénor de Tralles à Phidias. A Reims ou à Bourges, à Chartres, à Amiens ou à Paris, et bien mieux là que dans tout le reste de l'Occident, où se transplantait l'art moderne chassé d'Orient, les naïfs imagiers, qui allaient, de ville en ville, travailler dans les chantiers des cathédrales nouvelles, avaient recommencé, sans s'en douter, l'antique effort, montant patiemment du rêve à la réalité, de l'exquise ignorance au dangereux savoir. Pourtant la nouveauté fut l'apparition, pour la

première fois sans doute, de la tristesse et de la bonté dans les expressions de la statuaire. Les Grecs de la décadence, à Rhodes ou à Pergame, avaient bien essayé déjà d'exprimer la douleur physique ou la violence des passions par l'exagération des mouvemens ou la grimace des traits. Ce sont là des heures passagères, et inférieures, dans l'idéal antique. Seuls ces chrétiens osèrent imiter dans la pierre sombre la pensive tristesse, douleur et beauté morales, et tentèrent de sculpter la pitié, tout intérieure vertu, mais combien peu sculpturale, et qui sera, sans doute, de musicale beauté. La revendication impérieuse, *mathématique*, des proportions et des réalités, qui est de droit pour les arts de la forme, allait briser le moule fragile où l'idée, avec la foi, entrait toute. Un vieux bas-relief est exhumé; un curieux, un amoureux s'approche; et c'est Nicolas de Pise (1); et le pensif sculpteur, en rentrant à sa demeure, fera sur la glaise le geste fatidique qui, sans qu'il s'en doute peut-être, va réveiller toute l'antiquité. Le monde continue; un artiste passe, et un peu d'admiration en fera plus que toutes les révolutions. De ce jour, le grand rêve mystique va finir. La petite fleur grecque de joie et de sérénité poussera à travers les rudes rochers de la prière; et, au merveilleux parfum qui si longtemps avait enivré les hommes, toute chrétienne mélancolie s'enfuira comme un songe oublié. A la vue des bas-reliefs de la chaire du Baptistère, à Pise, ou de celle de la cathédrale de Sienne, pris comme type de cette transformation, imprévue alors, — mais non pas illogique, si l'on remarque l'étrange analogie avec certains bas-reliefs de l'archaïsme antique, — on pénétrera subitement les sens du brusque revirement de l'art du sculpteur, coïncidant avec le mouvement rationaliste des idées. La raison et la matière ont dit au rêveur : « Tu n'iras pas plus loin, ni dans le livre, ni dans la pierre! » Et la Renaissance, d'Italie, l'incorrigible païenne, s'imposant à tout l'Occident, recommencera, mais en les pastichant, les belles étapes de l'art grec. Tout au plus, un reste d'émotion chrétienne en modifiera parfois encore le sens et les formes, en les déformant. Et si l'idéal en peut paraître plus élevé, au point de vue psychique, l'apparence formelle en restera longtemps plus incertaine, toujours plus inquiète; par conséquent plus tourmentée, et de plus en plus contradictoire à la matière en laquelle elle se personnifie.

(1) En 1260.

L'art sommeille encore en Italie pendant presque un demi-siècle après le tentative de Nicolas de Pise. A Orvieto, à Sienne, au cœur même de l'Italie, la sculpture grandit lentement, malingre enfant chrétien, tandis que la peinture, d'un bond, atteint à d'étranges nouveautés. Partout ailleurs, on fait encore du « gothique. » Giotto, ami de Dante, et, en quelque sorte, peintre de ses pensées, avait déjà peint les voûtes du mystérieux oratoire élevé sur le tombeau de saint François, à Assise, et il commençait, architecte par les couleurs déjà bien plus que par les formes, le campanile polychrome de Sainte-Marie des Fleurs, qu'on attendait encore à Florence, qui allait devenir le centre du moderne mouvement, quelque progrès significatif en sculpture.

Si l'on pense que peu d'années séparent ce Giotto, penseur en fresques, poète des murailles symboliques, peintre aux gestes si justes, si émus, vraiment occidentaux et définitivement chrétiens, de Donatello, fils lointain, gauche et sincère du grec primitif, et que ce grave et rude Donatello, si heureux et si grand de nobles ignorances, eût pu connaître Michel-Ange, qui le suit et logiquement le continue, combien apparaîtra rapide et fatale la route vers l'abîme où marchait l'antique sculpture ! Michel-Ange ! sublime coupable de toute la décadence, Titan meurtrier des derniers dieux ! L'accidentel et formidable génie, sans père légitime et sans fils possible, faillit étouffer l'art sous l'inquiétude grandiose qu'il promena toute sa vie de Florence à Rome, avec son irascible et majestueuse chasteté ! Qui sait après quelles hésitations le tout-puissant sculpteur se décida à revêtir sa pensée de couleurs, et à peindre sur les voûtes de la Sixtine ces simili-statues qui sont des dieux déchus ? Dans les exagérations surhumaines du Moïse comme dans les architectures impossibles de la Sixtine se devine et se sent, plus que ne s'explique avec des mots, la définitive différenciation des deux arts qui se disputaient l'expression de l'art moderne. Michel-Ange a, sans doute, prouvé, — sans le vouloir, ou plutôt par ordre du Pape, puisqu'on sait qu'il fut, par la volonté de l'impérieux Jules II, obligé de quitter ses ateliers de praticiens à Florence, pour monter, contraint et forcé, sur l'échafaudage des peintres, au Vatican, — que Jehovah ne pouvait être sculpté en beauté autrement que Jupiter. Du jour où il put venir à l'esprit d'un artiste, fût-il le plus grand, de représenter le Christ comme un autre

Apollon, l'antinomie fut définitive, et inévitable la rupture entre la sculpture et l'idéal chrétien. Vainement le grand homme usera-t-il sa force et son courage à torturer sous l'effroi biblique des corps de rêve païen, ou à diviniser des Médicis plus spirituels et plus compliqués que des Atrides, ou enfin, dans les années de sa vieillesse exaspérée, à précipiter sans mesure et sans grâce tout l'Olympe dans l'Enfer de Dante, il ne pourra jamais dissiper ni vaincre l'illogisme initial de son immense effort. Michel-Ange est un dieu de la sculpture, mais un dieu tombé. L'idée chrétienne, si tant est qu'elle représente le moderne progrès du monde pensant et agissant, ne fut exprimée complètement en sculpture que par les gothiques; le Moïse de Michel-Ange, en ce sens, n'est pas un prophète, mais quelque Jupiter égaré. Peut-être ses Sibylles, — *peintes*, celles-là, et déjà porteuses d'une autre pensée, — sont-elles, dans l'effort vers l'au-delà, vers l'abstraction dessinée en humaines formes, des images vraiment nouvelles, réellement *autres*, et comme des vierges terribles de l'avenir, que le philosophique avenir sans doute reconnaîtra.

Michel-Ange mourut en 1564, laissant l'âme latine redevenue païenne... sans les dieux! On avait pu croire, pendant les heures mâles de son grand labeur, qu'il venait de réformer, pour un essor nouveau, l'art tout entier. En réalité, il l'avait, pour l'Italie du moins, tué de sa main trop forte, et à jamais enseveli dans le mensonge des formes sans âme, du métier sans signification nécessaire. Le sens, uniquement compréhensible aux foules, des idées simples échappait définitivement au marbre et à la pierre, et allait passer tout entier au changeant et subtil véhicule des tons et des harmonies, c'est-à-dire aux « images, » c'est-à-dire à la peinture, histoire coloriée des choses. Après Michel-Ange, c'est une décadence rapide de la sculpture, alors que, à voir la profusion de statues qui naissent dans toutes les villes latines, on pourrait croire que jamais la gloire n'en fut plus persistante, ou plus florissant le métier. Métier en effet, de lucre ou d'habitude, qui s'exerce encore dans tous les ateliers et les boutiques de la pauvre grande Italie, par deux fois pourtant éducatrice du monde! Depuis le jour où la mort joignit dans le silence les mains du sombre Buonarotti, jusqu'à l'heure présente, si ardemment, peut-être si magnifiquement troublée, quelles grandes œuvres de la statuaire ont donné le sens profond du vrai, l'expression nécessaire de leur temps, à l'égal des ouvrages de la

peinture, déesse d'hier, ou de la musique, déesse de demain? Pendant toute la fin du XVIe siècle, en Italie, et au XVIIe siècle, les artistes « de sensation, » chercheurs d'effets, qui mèneront la sculpture au néant, et plus tard la peinture jusqu'à l'impression, — maximum des maladies nécessaires, — remplacent définitivement les artistes « de tradition. » L'*École* chante encore; mais elle chante faux... à côté, — à côté du son délicieux des choses, à côté du sentiment vrai des hommes; et si parfois, à Venise encore, un Sansovino, un Leopardi tournent avec quelque grâce le saint familier d'un bénitier, ou arrange, dans les niches des loggias, de jolies attitudes aux petites déesses ou aux aristocratiques madones, il faut vraiment attendre jusqu'au XVIIIe siècle français la venue charmante d'un Houdon pour nous consoler, comme par la grâce d'un doux geste féminin, des sarabandes pédantes ou folles que dansent sur toutes les églises de Rome, sur toutes les places d'Europe, les saints allègres et accommodans, si saintement gais et très pontificalement ivres, sortis, le poing sur la hanche, des ateliers de Bernin. La mesure du bon goût de France, et peut-être un peu la solennité de la perruque de Louis XIV, avaient épargné en quelque façon, au noble Versailles, la contagion de cette tarentelle sacrée. La belle unité d'art, qui groupa quelque temps autour du Roi peintres, architectes et sculpteurs, fut un temps d'arrêt dans la décadence de la sculpture. Encore les sculpteurs, comme les peintres, consentirent-ils à n'être alors que des « décorateurs » de l'ensemble, leur subordination même faisant leur grandeur certaine, et le charme qui demeure aux monumens complets. Bientôt, l'esprit des Clodion, des Pajou, des Falconet, en souriant, « de peur d'en pleurer » de ces grandes choses déformées ou mourantes, ramena le goût et la passion des délicates figurines. Cela fut, à vrai dire, du « bibelot » souvent, plutôt que de la statuaire, mais combien vivant, parce que semblable aux idées, aux demeures et aux êtres, pétri de tant d'esprit, et de grâce française! Le meuble, parfois, en ces temps de boudoirs parfumés et d'âmes délicieusement corrompues, a gardé plus d'art enfermé que beaucoup de vaines statues. La secrète vertu des formes, le mystère de la divine sculpture, s'est gardé aux tiroirs de bois de rose des marquises. Sous l'émail précieux des vases et sous la blancheur mate des « biscuits, » on eût retrouvé, en grattant un peu, le sens des tendresses antiques, et comme le « toucher »

des coropiastes lointains d'Athènes ou de Myrrhina. Et nous voici, par un merveilleux détour de la perpétuelle histoire du monde, revenus aux « jours du Vase, » prédécesseurs du « Dieu, » en attendant de nouveau « l'Homme. »

Le sentiment raffiné, amoureux, un peu sensuel, du féminin, spécialise la France, comme jadis l'Attique, dans la hiérarchie symbolique des arts. Au XVIIIe siècle, en ce Paris léger, souriant et vainqueur, oublieuse des trop lointaines déesses à la fois et des trop tristes chrétiennes, la femme, de nouveau dévêtue par les artistes, semble vraiment avoir une nudité nouvelle. Car la France, seule alors, connaît encore l'ivoire et le velours des rondes poitrines. La fragile pendule de Falconet a son prototype quelque part en Grèce, sous terre, ou dans la mémoire des hommes. Impudiques, potelées et rieuses, les Grâces antiques se sont faites toutes petites pour entrer dans l'alcôve des duchesses poudrées; et, blanches comme elles, elles sont en esclavage sous l'heure moderne, et n'en paraissent ni étonnées, ni honteuses. Là, une fois encore, l'esprit, vainqueur de la lettre, a tout sauvé! Un peu plus tard, mais après quelle secousse des êtres, des idées et des choses, la gloire aussi ressuscitera, pour un jour, l'âme de la pierre. Un chef-d'œuvre presque antique ajoutera à cette histoire presque surhumaine le poids de la matière durable et la splendeur du rythme éternel. Et, pour symboliser la Révolution, promenée parmi les nations étonnées par l'Empereur fatidique, et baptisée du sang de l'Europe, Rude fera jaillir, du bloc de pierre attaché à l'énorme massif de l'Arc de Triomphe, la toute-puissante coureuse, qui hurlera, par-dessus nos plaisirs, nos espérances ou nos ruines, le chant du monde nouveau, la « Marseillaise » échevelée des peuples. Il n'y a pas d'œuvre, entre cette figure et ses sœurs brisées de l'antique Parthénon, assez haute pour les séparer. Ce jour-là, Rude et Phidias se donnèrent la main par-dessus le silence des siècles.

Depuis lors, la gloire et le génie ont quelquefois manqué, ce qui n'a pas empêché les sculpteurs sans nombre de continuer à sculpter sans pitié. Quelles nécropoles d'inutiles blancheurs il nous faut traverser, d'exposition en exposition, pour rencontrer quelques « œuvres, » pour toucher des êtres! Que d'efforts sans but, que de métier sans art! Où sont les ouvriers? où sont les artistes? Du moins aux plus sincères, aux plus grands, — il y en

a encore, — je demande ici quelles sont leur volonté et leur foi dans l'effort contemporain, et la raison d'être de cet effort même, et sa signification morale dans le milieu social qu'ils habitent, et reflètent? Car, enfin, la loi de croissance, en esprit et en vérité, pour l'art comme pour les individus, est toujours la même : à la foi religieuse, ardente et créatrice, correspondent les périodes d'art sincère et touchant, à formes hiératiques, à timide et naïf métier. Puis la raison se dégage des formules mystiques, l'esprit « se fait homme, » et librement proclame son Dieu, le regarde en face, et sculpte, peint ou chante les héros. C'est l'heure unique, de sagesse merveilleusement saturée d'idéal, où passent les Myron et les Phidias, les Donatello et les Michel-Ange, et plus tard, dans une autre incarnation de l'esprit sur le monde, les Mozart et les Beethoven. De la grâce féconde qui demeure, comme un parfum, après leur passage, naissent les artistes plus instruits, — trop instruits, — des raisons et des formules, les chanteurs tendres, passionnés et las, qui ferment le divin cortège. Car, sans l'amour qui est aveugle, et sans la foi, qui est le contraire de la raison, on refera de la science, peut-être de la vérité, mais non point d'art.

Et voici tout le problème nouveau : sculpteurs, pétrisseurs de matière, pauvres païens égarés au moderne jardin, qu'allez-vous faire maintenant de cet art blanc, immobile et pur, si beau avant nos doutes, si muet devant nos interrogations, si triste sous notre ciel gris?... Que raconterez-vous demain à ce peuple inquiet, qui regarde à peine et se hâte, vous qui touchez encore de vos doigts émus la terre sacrée, vous qui voudriez mouiller de vos larmes l'insensible pierre, vous qui interrogez en vain le feu symbolique des « fontes » éblouissantes? Que direz-vous à ce passant toujours plus incertain, douloureux et vain, sinon quelque « réplique » moins sincère ou plus triste du grand rêve antique, qu'il ne comprendra plus?... Car l'humanité marche, entend et voit, depuis le jour où le légendaire Dédale « ouvrit les yeux, délia les bras et les jambes de l'antique Xoanon. » L'homme nu qu'osa faire vivre, à la face du ciel, un Myron, un Phidias ou un Polyclète, a traversé le monde d'Orient en Occident; il a vu mourir Athènes et Rome, et naître Jésus. Et maintenant il pleure, il écoute, et il songe. Le pourrez-vous suivre, et comprendre, — et sculpter, — jusqu'en ce rêve?

II

Et d'abord la matière, le pays et le temps vous y aideront-ils? Comme nous l'avons vu pour l'architecture (1), un art est toujours le produit logique de l'endroit et du temps, c'est-à-dire de la contrée où il naît et de l'époque où il se développe : les matériaux du sol lui donnent sa figure; le peuple du lieu lui donne son sens. Et cela est plus vrai encore de la sculpture, s'il est certain que sa beauté, toujours tangible, doit son mystère à la seule qualité de la matière où l'a fixée la main de l'homme. En Égypte, c'est la matière dure, — calcaire, granit ou diorite, — qui donne au « double, » que nous avons vu chargé d'accompagner la momie jusqu'au seuil de l'éternité, sa presque éternelle résistance. Le bois même, dans lequel sont taillées les statuettes du musée de Boulaq, devait durcir progressivement dans la sécheresse et l'obscurité des tombes, sous le sable du désert, où les enfermait la superstitieuse confiance de tout un peuple en l'inviolabilité, qu'on espérait éternelle, des muets hypogées. A Athènes, sous le soleil d'un climat transparent et d'une lumineuse religion, le marbre devient vite indispensable à exprimer la jeune beauté des dieux. Les Iles bleues, voisines de l'Asie, qui ont des carrières de marbre, les premières ont aussi de bons sculpteurs. Aussitôt qu'est devenue savante la main des ouvriers, le tuf ou le bois, plus faciles à tailler, sont abandonnés. Et qui sait si le providentiel hasard, qui fait les races belles et les nations artistes, ne choisit pas précisément, pour donner l'expression suprême des beautés techniques, celles-là seules dont le sol tient la plus pure matière et la plus saturable d'idéal rêvé? Du froid et gris diorite, du basalte rude et triste de Memphis, naquirent logiquement les dieux muets et impassibles de la hiératique Égypte; du marbre enfin, chair brillante et virginale, sortit l'homme vivant, heureux et beau, que seule comprit et divinisa la Grèce. Même, après l'avoir peint pendant près de deux siècles, ou rehaussé de bariolages polychromes, — goût barbare encore dont le charme nous est mal compréhensible, ou faute peut-être contre une plus pure esthétique pendant toute l'époque d'archaïsme, c'est-à-dire d'enfance, — au grand siècle de Péri-

(1) Voir la *Revue* du 15 mai 1898.

clès, cet usage est abandonné pour les statues les plus nobles, et, quand on n'a pas recours aux procédés de la statuaire chryséléphantine, que Phidias fut sans doute le dernier à employer, le marbre, laissé enfin dans sa blancheur originelle, apparaît comme la splendeur sacrée du nu. Un jour, après des siècles de sociales et religieuses transformations, la pierre seule, la pierre humble, friable et triste, sera la matière nécessaire à l'idéal nouveau, parce que seule elle pourra recevoir et garder la plus sensible empreinte du rêve impossible et touchant des gothiques. Et voici que, par un logique retour au sens de la beauté profane et charnelle de l'être, il faudra une toute païenne « renaissance » pour ressusciter le marbre et rendre au bronze son symbolique triomphe.

Si le granit fut égyptien, le marbre fut grec, et le bronze sera florentin : les trois matières spécifieront et expliqueront les trois époques. A Florence, la flamme, rallumée par l'âme moderne à l'idée antique, donnera de nouveau au bronze sa grâce forte, et sa signification esthétique, morale et sociale. Les orfèvres, au xve siècle, seront les ouvriers inconsciens de la transformation politique et intellectuelle, en même temps que les pères de tout l'art moderne. Les progrès de la balistique, qui aboutiront à la constitution de la guerre moderne, et l'étude scientifique des actions du feu, qui sera tout simplement l'origine de la chimie, sont des dérivés de l'ardent travail quotidien des modestes orfèvres de Florence. A vrai dire, les Grecs de la belle époque aimèrent à travailler le bronze, et les premiers élémens de la science des « toreuticiens » leur venaient d'une lointaine tradition orientale, mal connue d'eux-mêmes, et tout imprégnée des secrets anciennement apportés en Argolide par des fils de Chaldée, initiés au culte de Baal. L'École d'Argos, avant la venue de Phidias, avait été un centre d'étonnante activité artistique. Faut-il voir, dans le très ancien et habile usage qu'on avait d'y travailler les métaux au feu, la suite d'une longue tradition, trois fois interrompue, mais jamais entièrement oubliée à travers douze ou quinze siècles, et reprise toujours, en quelque sorte par-dessus les influences importées d'Égypte ou d'Assyrie, par une sorte d'atavisme obscur, aux « batteurs d'or » légendaires, aux rudes orfèvres achéens, qui travaillaient à Mycènes bien avant les époques historiques et les chants épiques, — à Mycènes, « la ville aux choses d'or » comme l'appellera Homère quatre ou cinq siècles au moins plus

tard, — et façonnaient les masques étranges qu'on mettait, comme un baiser suprême, sur les visages des héros morts (1)? A Sicyone aussi, dont Pline dit qu'elle fut « la principale officine pour tous les arts des métaux, » se perpétueront très longtemps, pendant et après le VIe siècle, les méthodes apportées de Crête par les très anciens maîtres Dipoinos et Skyllis. A Samos, vers la XLe olympiade, le vieux Rhœcos et son fils Theodoros inventent la fonte en forme, c'est-à-dire l'art de couler le bronze autour d'un noyau d'argile (2). Glaucos de Chio, auteur du cratère dédié à Delphes par le roi lydien Alyatte, trouve à son tour le secret de la soudure. Et l'intervention sacrée du feu détermine ainsi et complète l'essai de l'homme. La sculpture en bronze était trouvée; et il semblait que les lois en fussent à jamais déterminées par le merveilleux génie des Grecs. Pourtant, de longues interruptions, et ces inexplicables « oublis de l'homme, » allaient briser la tradition d'art et laisser perdre le métier au point qu'un Donatello ou qu'un Verocchio, deux mille ans plus tard, devaient en retrouver le secret, de toutes pièces, réinventeurs de génie, dont le génie même, tout d'intuition, semble parfois le souvenir mystérieux d'une vie antérieure, d'une idée déjà « faite homme. » De fait, quand Donatello, en 1443, osa de nouveau jeter au moule la fonte incandescente d'où allait sortir la grande statue équestre du Gattamelata, il sembla, devant l'Italie émerveillée, rénover toute la sculpture. C'était, en effet, la plus grande pièce fondue depuis l'antiquité; mais, à Rome pourtant, le bon Marc-Aurèle, sur son gros cheval rond de bronze vert aux traces d'or usé, n'était pas, depuis douze siècles, descendu de son piédestal, en la Ville éternelle! Entre l'œuvre molle et facile, par je ne sais quel hasard respectée, de l'ultime décadence romaine, et la fière statue, première-née de l'art moderne, la filiation s'établit, comme s'est faite la vague ressemblance, par le *métier*, l'obscur métier, servilement gardé, à travers tout le moyen âge, malgré les morts des successifs ouvriers, malgré les décadences, ces morts de l'idée, par les orfèvres inconnus rabaissés aux plus usuels travaux, par les anonymes serruriers des huis et des armes, gardiens jaloux du métal.

(1) Schliemann a retrouvé dans les tombes de Mycènes plusieurs de ces masques d'or fin, figurant grossièrement les faces des guerriers mycéniens; ils sont au Musée d'Athènes. Ils peuvent remonter à 15 ou 16 siècles avant notre ère.

(2) Collignon.

Mais les grands chefs-d'œuvre du bronze, tôt ou tard, seront fondus. Le métal doit périr par la flamme et retourner au feu dont il est issu. Par le marbre seul vivra du moins, pour les âges futurs, la splendide antiquité. Et, dans l'ordre artistique, la *couleur* sera l'unique résumé, — on pourrait dire « le résidu, » — de la Renaissance, comme le *son*, harmonie des choses, bruit supériorisé par l'esprit, le sera du monde prochain. Car, plus l'art se spiritualise, ou, si l'on préfère, tend à extérioriser des idées supérieures, et, pour cela, de simple devient sensible, plus le métier se fait subtil, et fragile la matière. Le précieux travail du verre, par exemple, exprime des choses que ne saurait dire la poterie; mais le verre se brise aussi vite que s'enfuit la pensée! L'imprimerie donne aux minuscules caractères, aux mots fugitifs, à l'inconsistant papier, une puissance intellectuelle immédiate, mais que tout détruit. Et si l'imprimerie a remplacé l'architecture pour raconter l'histoire des hommes, si « ceci a tué cela, » quel art parlera aux générations prochaines, plus savantes, plus sensibles ou plus inquiètes, quand il faudra parler plus haut, ou plus vite que la calme et froide sculpture?

L'harmonie antique fut exprimée complètement par tous les métiers du ciseau. Avait-elle déjà besoin de la peinture? Et la peinture, de fait, pendant toute l'antiquité, resta à l'état d'art secondaire, d'abord prisonnière de l'architecture, puis esclave de la statuaire, dont elle coloriait les faces et les vêtemens, ou dont elle reproduisait les formes et jusqu'à l'aspect, sans nul sentiment de l'ambiance ou de l'atmosphère (1). L'harmonie, au fond chrétienne, des âges que nous finissons, sera suffisamment exprimée par tous les métiers du pinceau, depuis la fresque jusqu'au paysage, depuis le vitrail jusqu'au tissu. A-t-elle encore besoin de l'antique sculpture?

J'ai cherché à expliquer historiquement la transition, — ou la rupture, — telle qu'elle se fit au xve siècle; j'imagine qu'elle est compréhensible, et comme *visible*, dans le métier même, en ce « Cinquecento » italien, où tous les orfèvres, ayant appris la peinture conjointement avec les arts du métal, les plus grands firent leurs plus fines œuvres ou leurs plus significatives avec

(1) La peinture antique, telle que nous la connaissons, tient encore de la sculpture, par le dessin déterminé en lignes, et par les plans. Ce sont toujours des sortes de bas-reliefs, à peine coloriés et comme aplatis à la forme des murailles. Voir Pompéi et Rome.

« de la couleur, » de l'indispensable couleur, désormais « libérée de la statue. » L'exemple de Verocchio à Venise et de Quentin Matsys à Anvers me semble décisif. Michel-Ange, ai-je osé dire, hésita toute sa vie entre les deux routes vers l'expression souveraine de l'art moderne : le *métier* du Penseroso ou de l'Adonis blessé est peut-être aussi beau que celui des Charites ou de l'Ilissus; l'art en est plus incertain, et comme déjà *transposé*. La vraie signification moderne qu'il apportait, la grande traduction en art du geste biblique, est seulement aux voûtes de la Sixtine, enfin déterminé et visible en ce métier de la « fresque » où il faut encore entailler dans le mur la surface précise qui doit chaque jour être remplie du ciment coloré. Ainsi le sculpteur insensiblement devenait peintre, parce que logiquement arrivaient à la peinture le sens complet des nécessaires expressions et la suprématie du jour, qui échappaient à la sculpture, désormais impuissante à rendre la complexité des nouvelles sensations. Et, au jour où nous sommes, on peut hardiment poser la question : aux monumens nouveaux, dans l'Europe, telle qu'elle est actuellement constituée au point de vue ethnique, politique et social, — et dès à présent on ne saurait, dans nulle étude sur les idées, négliger cette Amérique nouvelle, pays neuf et race commençante, race commerçante surtout, sans passé, mais d'un immense avenir, encore qu'on ne puisse guère prévoir à quel moment s'y pourrait placer la période artistique qui illustra les vieilles civilisations, — aux monumens nouveaux, faut-il des statues, et lesquelles? Si l'on ne peut prouver qu'elles sont nécessaires, et si l'on dit qu'elles y sont seulement de luxe ou de plaisir, je réponds que la sculpture y est morte ou en mourra. Les preuves ne sont que trop nombreuses et certaines d'une pareille affirmation, si l'on récapitule toutes les raisons de désir, de besoin et de joie, — c'est-à-dire de vérité profonde, — qui peuplèrent de statues les forums antiques, ou les chrétiennes cathédrales, et si l'on songe pourquoi elles plurent et devaient plaire au peuple, j'entends à cette âme des foules confusément éparse et murmurante sous les pas des prêtres en la lointaine Égypte ou en notre moyen âge, plus affinée et curieuse sous la main des grands à Rome ou à la Renaissance, plus libre enfin et plus humaine et haute, et comme « visible, » en cette unique Athènes. Qu'on pèse, après cela, toutes les raisons d'indifférence, de sottise ou de lassitude de nos races tout occupées

de négoce rapace, de bien-être hâtif, et d'inutile bruit, devant l'immobile blancheur des statues et le fier silence des pierres, ou que l'on compare à l'immense effort de la science l'inutile beauté, et l'on aura le sentiment attristé, comme la sensation rapide, que la sculpture, demain, ne sera plus comprise du passant affairé et sans amour, comme une fois déjà dans le monde, quand Rome, sans qu'on s'en aperçût encore, commençait à déchoir...

L'adolescence superbe de la sculpture fut aux jours merveilleux de l'antique histoire, où elle se sépara définitivement de la peinture. Nous en voyons aujourd'hui la trop habile vieillesse, amenée par toutes les fautes d'Italie. Trop d'esprit! Cela est mauvais pour tous les arts, pour tous les artistes, et combien plus dangereux encore pour cette honnête et calme sculpture! Toutes les adresses, toutes les conventions, tous les « trucs, » — clair-obscur, raccourcis, atmosphère, draperies ingénieuses et nuages légers, modelés subtils ajoutés aux finesses des tons, — tous ces charmans mensonges, enfin, du peintre, et du meilleur! sont matériellement interdits à ce rude et probe ouvrier qui, vêtu de sa blouse blanche, et armé de l'impitoyable compas, tourne autour de sa statue et la mesure et la juge et l'aime de toutes parts, et qui, touchant la réalité sans cesse, équilibrant les poids méthodiquement, mesurant en quelque sorte la vérité, n'est qu'un faiseur d'hommes et non un transmetteur d'idées. Je ne conçois pas, — à mon grand regret, — une sculpture « impressionniste; » la matière, la forme et l'histoire s'y sont toujours opposées, et s'y opposeront toujours. Et je vois, sans trop le regretter même, une peinture d' « impression, » et j'écoute une musique de « sensation. » Là est bien la différenciation essentielle entre ces formes distinctes et successives de l'art. La sculpture enfin ne doit, ne peut être qu'un art de réalité absolue, suggérant des émotions par son silence même, dégageant de la vie de son immobilité statique. Mauvaises, en ce sens, sont les conditions de « réceptivité » de la pierre, ou du marbre, ou du bronze, pour le plus sensible, pour le maladif désir de l'artiste moderne, reflet involontaire d'une société troublée, en perpétuelle transformation et en gestation scientifique et sociale. On m'objectera que la statuaire contemporaine est plus savante que jamais. J'y consens. Mais est-elle vivante et signifiante? Est-elle uniquement expressive de son temps? Est-elle, dis-je, vivante ou seulement apprise? de tradition ou d'émotion? de

sincérité profonde ou de changeante curiosité ? Elle m'apparaît, sous l'extrême diversité des talens (dont, à si peu de recul, il est vrai, nous voyons mal le lien commun) et parmi l'incohérence des efforts opposés et des écoles adverses, enfermée toute dans des attitudes, plus prisonnière que jamais du *métier*, exprimant enfin de beaux souvenirs plutôt que des désirs nouveaux. Elle décore, avec une fort spirituelle banalité, de hâtifs monumens ou de paradoxales architectures, qui ne sont que des amalgames de tous les styles, quand elles ne sont pas des assemblages de contradictoires proportions. Contrainte, à son tour, de déshabiller des hommes, — ou des idées, — qui n'aiment plus à être nus, elle fait des mannequins et non des êtres; elle érige des costumes, et non plus des symboles. Qu'a produit, je le demande, de si beau, l'art public moderne, ou seulement érigé, sur les places neuves des vieilles villes étonnées, la *statuomanie* incohérente qui règne en France et en Italie? Au succès des armes, en Allemagne, au triomphe de l'argent, en Angleterre, quels monumens ont élevés les sculpteurs qui ne soient incertains, disproportionnés et *sans époque*, et que ne semblent pas même avoir magnifié jusqu'à la vie certaine des choses les puissans mobiles, gloire et commerce, noblesse et force, qui les ont occasionnés ? Pourquoi ?... Est-ce la faute du temps et des artistes? Ou n'est-ce pas plutôt la faute du désaccord toujours croissant de la matière et de l'art avec le temps? Sans doute, nous sommes à une de ces époques de transition, lasses et nobles encore, où l'artiste trop instruit, charmé de tout, et comme hanté de leçons et de souvenirs, hésite ou s'oublie aux trop belles redites; où l'homme moral, qui vit sous l'instinctif artiste, se cherche, incertain s'il doit s'affermir à la raison ou se consoler à la foi. Il est certain aussi que l'extraordinaire essor de l'esprit scientifique en ces cinquante dernières années, et l'universel triomphe d'idées, qui n'ont, en fin de compte, rien de commun avec l'idéal passionnel et intuitif, — au fond très primitif, — du véritable artiste, ont quelque peu bouleversé le beau chemin où nous allions, peintres, sculpteurs, musiciens de la forme, grands rêveurs et grands enfans. La vie est plus curieuse et moins sincère, plus compliquée surtout. Et cet « état d'âme » fait des générations pressées, sceptiques et égoïstes, plutôt tristes au fond, que la musique berce, que la peinture distrait, que la sculpture ennuie.

Vainement, au milieu du XIXe siècle, quelques hommes du plus personnel effort, autour de Rude, tentent un art plus vrai et plus humain, au sortir de l'affreuse parodie romaine qu'avaient vue passer les années de l'Empire. Car je ne m'imagine pas qu'on puisse jamais ressusciter à la vie « sculpturale, » à la joie de la belle matière, les effigies mortes et les pédantes « littératures » que sculptaientdes Canova et des Thorwaldsen. Emportés à leur tour dans le coup de vent romantique, des hommes comme les David d'Angers, les Giraud passèrent, rouvrant du moins la voie à l'antique esprit du marbre et de la pierre. Et j'omets à dessein les autres pays que la France à cette époque, — le sculpteur, en vérité, n'y existe pas ou n'y existe plus! — A Paris, tout l'intérêt artistique est autour de la belle dispute d'Ingres et de Delacroix; le vent de l'esprit, qui « souffle où il lui plaît, » arrive, au moment où on s'y attend le moins, des bois voisins, des bois frais et tremblans, où sourit et peint le « père Corot... » Carpeaux seul demeure, d'une époque élégante et riche, où la société aimable, corrompue et déjà cosmopolite de la cour de Napoléon III raille, le trouvant trop rude et trop grossier, le fier ouvrier qui pétrit avec fièvre des filles nues au fronton du Pavillon de Flore, et fait tourner des sarabandes de belle chair à la façade de l'Opéra, au grand étonnement des Muses académiques et sages, leurs voisines. Celui-là fut encore vraiment un sculpteur, en son amour du mouvement, en son puissant « doigté » de la matière. Combien d'autres alors et depuis ne sont que des professeurs qui se répètent ou des peintres qui s'ignorent!

L'erreur initiale avait commencé à Florence, dès le XVIe siècle, avec Ghiberti, dont les célèbres bas-reliefs — pour les portes du Baptistère, que Michel-Ange, comme on sait, appelait les portes du Paradis, sans doute pour l'entrée... des peintres! — ne sont, avec leurs plans étagés et leurs perspectives de paysagistes, que... des tableaux sans couleurs. C'est l'antinomie inverse, — aussi grave d'ailleurs, — et le contraire de l'art polychrome, de la trop complète sculpture des premiers Grecs. Peut-être l'art, comme la divinité d'où il vient, n'a-t-il son sens le plus haut et son plus pur mystère que lorsqu'il laisse quelque chose à deviner, — à croire, — à l'admirateur passionné, au pèlerin de beauté qui passe. Et voilà, du même coup, l'explication, sans doute, du charme étrange, du charme intangible et certain qui semble attaché aux statues brisées, aux œuvres inachevées, aux êtres souffrans.

Quoi qu'il en soit, la faute charmante, venue d'Italie, s'est prolongée à travers toute la Renaissance, en passant par Versailles, jusqu'à nos jours. Ce ne sont partout que statues « à l'effet, » bas-reliefs avec de belles « taches, » bustes aux « noirs » heureux et malins. Tous ces sculpteurs ne sont décidément que des peintres... comme demain tous ces peintres ne seront que des musiciens! Le beau buste de Rotrou par Caffieri (1), par exemple, et même le merveilleux « Voltaire » de Houdon, presque trop spirituelle statue de l'Esprit, et cent autres œuvres typiques du joli XVIIIe siècle, demi-français, demi-italien, tout cela n'est que de la peinture en marbre. Et, aujourd'hui enfin, je vois bien les « Écoles » se battre furieusement... J'entends surtout que l' « École » proteste, avec une inutile sagesse, contre de trop adroites ignorances ou des incohérences trop vantées, encore que les dangers d'une certaine manière, de cet *italianisme* qui a déjà à demi perdu toutes les écoles autres que la française, et qui est comme la calligraphie de la sculpture, menacent plus immédiatement les plus savans et les plus traditionnels, ceux que la « peinture » ne sauvera pas. Mais les autres, les « peintres, » — qu'ils me pardonnent l'injure! — de la sculpture contemporaine, ne sont-ils pas, à cette heure, les plus curieux, les plus significatifs, peut-être les plus intéressans, s'il est vrai que notre école se doive un jour reconnaître à un excessif amour de l'effet, du mouvement et de l'indiscipline, ce qui n'est nullement architectural, sculptural très peu, et, au contraire, assez « peintre? » Aussi bien tous ceux dont les œuvres resteront, de notre époque à la fois incohérente et féconde, auront dit sans doute notre incertitude plutôt que nos convictions, et cette fièvre étrange de désir et de regret, d'imitation et de liberté, de grandeur et de décadence;... comme un Dalou, petit-fils républicain de Coysevox, énergique artisan de pensées, fier pétrisseur de formes souples et chaudes;... comme un Falguière, puissant « praticien » de la rude tradition, qui sentit vraiment la vie naître parfois sous ses doigts, et qui passera la flamme, l'ayant reçue, par droit d'amour et d'hérédité, de Carpeaux et de Rude, aux larges, et violentes, et imprudentes mains, d'où sortiront les « Bourgeois de Calais » et... la guerre, l'heureuse et vivifiante guerre qui seule peut-être ressuscitera les

(1) Au foyer de la Comédie-Française.

Arts qu'on disait mourans! La glaise en sera terrorisée... et les « bourgeois, » et la raison trop souvent! Et si l'orgueil même d'une gestation étrangement forte, et si la vanité du dangereux encens des « critiques, » voilent parfois à nos bonnes volontés la sincérité du superbe effort, qu'importe encore, pourvu qu'un frisson semblable à la vie ait de nouveau traversé le bronze et animé la pierre?...

Mais qu'on y réfléchisse : la sculpture vient, là, de toucher le fond! La grande leçon antique, reparue un moment autour des cathédrales comme un fantôme de l'ancienne beauté, la leçon unique de vérité et d'humanité, est visible encore sous les apparences déformées par la passion. Le moule usé, profané, craquant de toutes parts, donne encore des formes étrangement belles, mutilées et douloureuses. La douleur! c'est donc bien la limite, et, pour la sculpture, le terme infranchissable : la douleur physique aux temps antiques, la douleur morale aux jours modernes. Où Myron et Scopas hésitèrent, ou les grands anonymes des cathédrales s'usèrent en vain, où Michel-Ange échoua, qui pourra tenter encore l'impossible effort?

Par un soir rose d'automne, un peu triste et doux, à l'heure où les brumes et les fumées qui montent de la grande cité, là-bas murmurante, gagnent la houle grise des arbres et des tombes, allez au grand cimetière parisien ; allez au Père-Lachaise; et gravissez, si vous voulez connaître un moment la probable impression des choses et des aspects antiques, et, comme en une passagère évocation, voir, en esprit et en mémoire, la blanche eurythmie sculptée qu'aimaient les Grecs à l'entrée de leurs villes, gravissez la large allée, bordée de chapelles et de statues, qu'arrête maintenant, en haut de la pente de gazon, comme une barrière de formes et d'idées, l'immense haut relief du « Monument aux Morts. » La disposition et l'harmonie des lignes, et la proportion des groupes, et la volonté paisible et simple des courbes et des lumières, ont bien l'aspect sacré et lointain, qu'on voit en rêve, des avenues de Thèbes ou des voies d'Éleusis. Il y a pourtant quelque chose de moins et quelque chose de plus, — quelque chose « d'autre » enfin, en ce nouveau témoignage de l'homme qui pense en formes qui demeurent. Et c'est la rencontre, si nouvelle en effet et si troublante, presque musicale en ce lieu très doux de larmes et de prières, de l'antique forme nue avec la pensive inquiétude des modernes, qui donne ici un sens

incertain et délicieux, et qu'on n'avait pas encore « entendu, » à la muette sculpture. L'ordonnance, symétrique jusque dans le désordre des attitudes, et comme longtemps raisonnée, des masses et des silhouettes, alliée à l'extrême simplification des plans, l'harmonie supérieure, dédaigneuse des grâces de détails, et la douce inclinaison des êtres sous le joug d'une idée attendrie, et jusqu'aux défaillances émues du « métier, » incertain et loyal, unissent en une fraternité profonde, devant notre admiration, cette grande œuvre calme et triste aux larges fresques harmoniques de Puvis de Chavannes. comme elle isolées et semblables à des chants d'un autre âge, au milieu du flot bruyant de l'art moderne. Les deux œuvres et les deux pensées sont de la même famille « lyrique. » Le haut relief de Bartholomé est encore, — métier, inspiration et volonté, faiblesses et forces, — par la poésie, et par les gestes, de la peinture. Les « fresques » de Puvis sont déjà, par l'harmonie et par les fautes mêmes, de la musique. Est-ce à dire que le « Monument aux Morts » soit l'œuvre la meilleure, parce qu'elle est la plus pensée, de ces vingt-cinq dernières années de sculpture française? Il y en a eu de plus fortes sans doute, de plus savantes souvent, il n'y en a pas eu de plus significatives, de plus loyalement expressives de ce que ce temps cherche, et de ce que vaut notre âme actuelle. Mais est-ce seulement, comme aussi les peintures d'un Puvis, l'œuvre d'un passant supérieur à la fois et incertain de la forme définitive que doit prendre sa pensée, le rêve sculpté ou peint d'un penseur attardé à la réflexion plus qu'au savoir, la prière enfin, la vague prière à « l'inconnu » d'une haute et tendre conscience, illuminée par un pur chagrin? Ou bien y peut-on voir et désirer, à l'heure où « les dieux s'en vont, » la pénétration, possible encore, des arts plastiques par une plus subtile et « doutante » et douloureuse philosophie? Mais encore, et si même cela était possible à cette heure, que va-t-il rester à dire, à penser en formes blanches ou en bronze sonore, au prochain sculpteur, au génie de demain? Est-ce le christianisme qui lui dictera son verbe, et son rythme, et sa forme, le christianisme qui s'endort, si doucement? Est-ce la Raison, qui s'éveille si mal? Est-ce l'indifférence philosophique, — doute, négation et laideur, — si incorporelle, si « insculpturale? » Et quels « modèles » encore aura-t-il? Quels êtres trouvera-t-il à dévêtir, à toucher, à diviniser enfin, par l'ébauchoir et le ciseau,

dans ces races mal habillées, mal chaussées, et mal élevées? Quelles proportions de grâce et quelles chairs de force, parmi ce peuple abâtardi par l'usine, courbé sous la machine, abruti par l'alcool, parmi cette jeunesse sans palestre et sans joie? Des hommes anémiés, déformés et laids, dont la nudité se cache par une pudeur qui ressemble au vice; des femmes maladives et tristes, au charme inquiétant et aux malsaines caresses, dont l'affreux corset a plissé le ventre, et écrasé les seins comme des fruits trop mûrs! Honteux de les déshabiller encore, pour n'en plus voir que la maigre indécence et l'impudicité mal faite et mal lavée; triste de copier, comme en cachette, des réalités que la foule ne comprend plus, ne les voyant plus; inconsolable, enfin, de ne plus concevoir même la splendide impudeur antique ni le sens fécond et sain de la chair, — « argile idéale, ô merveille; » — le sculpteur, sans modèle et sans but, puisque la femme lui manque et que les dieux l'ennuient, le pauvre sculpteur, « qui sent ses mains dans ses yeux, » comme me disait un soir, au bal, avec un geste pittoresque et pompeux à la fois, Barbey d'Aurévilly, continuera-t-il indéfiniment à « faire du nu » de convention et de routine, n'en pouvant plus voir, ni faire, d'amour et de nécessité?

Si, dans la vie, on « ne fait bien que ce qu'on aime, » en art, on ne comprend bien, artiste ou public, que ce qu'on adore; l'artiste d'un peu plus près chaque jour, le public... de plus loin. Et le peuple ne voit plus guère dans « le nu » qu'un facile prétexte au sourire et à la grivoiserie,... tandis que, pour l'artiste véritable, le « déshabillé » est la caricature coupable du « nu » divin. L'impudicité ne commence qu'où cesse l'admiration. En sculpture, le vêtement n'est que l'hypocrisie de l'art. En vérité, je crains que la nouvelle atmosphère de nos villes et de nos idées ne soit mortelle à la belle sculpture. Le vêtement moderne est l'ennemi. Aux climats plus froids, aux civilisations trop vêtues, aux âmes trop sensibilisées, pas de charnelle vision, pas de tangible beauté, pas de logique statuaire! Aussi bien pas de *matière* qui résiste à la gelée, aux pluies, à l'indifférence dont meurent les nymphes et les hamadryades... et les rêves! Le monde va « ailleurs... », aux chiffres et non plus aux formes. La démocratie, à défaut de dieux ou d'athlètes, *statufie* ses hommes, qui sont intègres quelquefois, et qui sont laids toujours! La République abuse des piédestaux; mais elle

manque vraiment de déesses. Oh! les redingotes en marbre blanc, et les pantalons de bronze! La démocratie, dont le triste et uniforme habit moderne est peut-être la seule vraie égalité, la démocratie ne supporte pas, ne comporte pas la Beauté! Gambetta, dont l'âme fut puissante et le ventre gros, dont la redingote était si laide et si grand l'accueil, Gambetta n'est pas « sculptural, » décidément. Et Ajax, fils de Télamon, l'était; et Persée, vainqueur de la Gorgone, et Praxidamos d'Égine, et Rhexibios l'Opuntien, triomphateurs aux jeux olympiques, en l'olympiade LXI!

Voici la loi, sans nul doute : tout art qui a donné un jour son maximum d'énergie et de vérité en l'expression d'une idée, d'un amour ou d'une religion, — ce qui, pour nous, artistes, est la même chose, — en la synthèse esthétique d'une race, ne retrouvera plus, en d'autres temps, chez d'autres peuples, ces « jours de beauté » ni ces sommets d'expression. Et la sculpture, qui fut la suprême expression antique, le plus haut et le plus pur témoignage de l'humanité païenne, a trouvé son but, mais aussi sa limite, là où l'homme cherche à dégager sa pensée de la réalité absolue, par le rythme, par la couleur, par le son.

Déjà le chemin des pensifs artistes a conduit l'effort de la force à la douleur, de la beauté à la pitié, — « de la terre jusqu'à l'homme. » Et le droit, avec la logique puissance sur les âmes, avec l'action sur le temps, par le consentement du peuple, a passé de la sculpture, dont le sens échappe peu à peu, à ce peuple, à la peinture qui, seule, en sa plus souple et plus sensible réalisation du « vrai, » en son expression plus complexe, plus conventionnelle, et comme déjà transposée, de la nature, pourra essayer à son tour, avant l'harmonie complète, avant la définitive musique, de traduire le rêve nouveau, de *peindre* ce qu'on ne pouvait plus *construire*, c'est-à-dire de préciser, à travers l'éclat fragile et merveilleux des tons, l'idéal du penseur plus grand chaque jour, s'il est plus douloureux, de l'artiste inquiet dont l'âme, façonnée un jour au grand songe chrétien, mais prise au vertige fatal du moderne doute, cherche encore dans la vie la « couleur » divine de l'idée!

G. Dubufe.

UN AN DE CROISIÈRE

EN EXTRÊME-ORIENT

III[1]

DE VLADIVOSTOK A ANGKOR

Vladivostok est situé au fond d'une baie qui pénètre profondément dans les terres entre des collines dénudées. Des canons, d'énormes canons noirs, la gueule tournée vers la mer, sont les premiers signes de la présence de l'homme qu'on aperçoit, en arrivant, de la passerelle du navire. Cependant le paysage est joli par la découpure gracieuse des montagnes, les îlots rocheux semés dans les passes, les sinuosités innombrables du rivage qui découvrent, à mesure qu'on avance, des aspects nouveaux et insoupçonnés. Malheureusement la végétation fait défaut. Rien ne semble pousser dans ce pays des longs hivers, rien que des herbes jaunes et quelques arbres rabougris.

Tout au fond de la baie, la ville s'étend sur une faible profondeur, mais sur une grande largeur. Elle forme un vaste demi-cercle, le long du rivage, au pied des collines qu'elle n'a pas encore eu le temps de gravir. Des monumens importans attirent les regards par leurs clochetons élevés, leurs toits dorés qui scintillent, la masse éclatante de leurs maçonneries blanches. Ce sont les palais du général gouverneur et de l'amiral, l'église

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin et 1er juillet.

russe, des banques, des magasins et des casernes, — des casernes surtout, innombrables, énormes, toutes neuves, disséminées autour de la ville comme des sentinelles de pierre.

Quand on débarque, l'aspect est étrange. Sur le quai de bois, une foule se presse, assemblage de toutes les nations, Chinois, Coréens costumés de blanc comme les pierrots, naturels coiffés de toques de fourrure, moujiks aux vêtemens de cuir ou de velours, voyans et sordides. Des voitures sont là, attelées de deux chevaux dont un seul est dans les brancards et dont l'autre galope à côté. Dedans se prélassent des gens coiffés de casquettes, qui sont des officiers, des ingénieurs, des soldats. Le nombre des hommes en uniforme qu'on rencontre est incroyable. Ce sont des troupes de toutes armes, des fonctionnaires du gouvernement, des officiers brodés d'or avec des bottes et des capotes grises.

Les rues sont larges, mais remplies d'invraisemblables ornières. Les voitures y passent au galop, tombent d'un monticule dans un trou, s'embourbent jusqu'aux essieux, marchent toujours à fond de train. On circule le long de ces cloaques sur des trottoirs en planches. Et on construit, on construit partout, en brique, en bois, en pierre. On sent une activité fébrile, un développement à outrance. Il doit y avoir une lutte engagée, un pari, entre la ville et le transsibérien. Lequel des deux sera terminé le premier, de la cité ou du chemin de fer? Tout cela est disparate, ne s'unifiera que plus tard. Certains monumens sont de granit; d'autres, comme la poste, par exemple, sont encore en planches, en grosses poutres mal équarries. Cela tient du campement et de la grande ville; cela est américain, chinois, japonais, et excessivement russe malgré tout. Il faut se dépêcher, il faut aller vite, il faut être prêt, car il va y avoir beaucoup d'argent à gagner, beaucoup d'affaires à entreprendre, mais aussi beaucoup d'intérêts à défendre, beaucoup de compétitions à repousser. Et on accumule à la hâte tout ce que cela comporte de préparatifs divers : les magasins, les capitaux, les navires et les canons.

C'est sur le quai, au bord même de la mer, que se trouve la gare, le point terminus du fameux transsibérien. De là, on peut à l'heure actuelle, — pendant la belle saison, — se rendre en trois semaines environ à Saint-Pétersbourg, moyennant qu'on supplée à ce qui n'est pas fait de la voie ferrée par une navigation de quelques jours sur le fleuve Amour et le lac Baïkal. Comme terminus, Vladivostok perdra une partie de son importance

lorsque sera ouverte la ligne de Mandchourie. Mais il ne faut pas oublier qu'un embranchement déjà presque terminé relie la ligne actuelle à celle du Sud et permet de mettre ainsi en communication constante les trois centres principaux de la Sibérie orientale : Kabarosk, Port-Arthur et Vladivostok. Quoi qu'il arrive, cette dernière ville restera toujours, malgré les glaces qui la gênent une partie de l'année, un des plus beaux ports du monde. D'ailleurs, les incalculables richesses minières des terrains qui l'entourent suffiraient à lui assurer le fécond avenir sur lequel elle semble compter.

Désireux d'avoir un aperçu de l'intérieur du pays, nous prenons un matin nos billets pour Kabarosk, chef-lieu de la Sibérie orientale, situé sur le fleuve Amour, à trente heures de chemin de fer de Vladivostok. Les compartimens sont spacieux et assez confortables. Les places se transforment en couchettes pour la nuit. On circule d'un bout à l'autre du convoi et on traîne avec soi un wagon-restaurant où l'on mange, à la russe, d'assez passables choses. Le paysage est monotone. Le train s'avance avec une sage lenteur parmi des plaines immenses où pousse une herbe rare; parfois, des rivières, des étangs, des lacs; presque partout le désert. Puis, tout à coup, on ne sait pourquoi, voici une ville avec des clochers, des magasins, des casernes. Toutes ces cités sont nées du chemin de fer, ont poussé comme des champignons depuis quelques années. Certaines, comme Nikolsk, sont considérables : cinquante mille hommes de troupe et dix mille habitans. Il y a dix ans, c'était le désert, la steppe immense et vide.

Peu à peu, le paysage change, s'améliore. Ce sont des bois maintenant, des bois rabougris de bouleaux et de pins. Et c'est triste, triste mortellement, cette forêt indéfinie et pauvre, ces herbes jaunes dans les jeunes taillis, ces troncs blancs des bouleaux qui tranchent comme de minces colonnes de neige sur le fond noir des sapins. A gauche, tout près, de l'autre côté d'une rivière qui longe la voie, on découvre quelques basses montagnes où des feux s'allument le soir, et qui sont la Chine, la frontière Nord de l'immense Empire dont, il y a deux mois, nous visitions le Sud.

Kabarosk est une ville importante, dont bien des gens en France ignorent sans doute le nom. Beaucoup de troupes toujours; en tout cinquante mille habitans. C'est la résidence du

général gouverneur de la Sibérie orientale. La ville occupe un large espace. Elle est coupée à angles droits par de grandes avenues rectilignes, présentant toujours les mêmes trous, les mêmes fondrières, les mêmes marais de boue, qui sont le caractère distinctif de tout chemin en Sibérie. On circule là dedans en voiture, au galop. Parfois une secousse vous projette en l'air; le cocher jaillit de son siège, semble voler au-dessus de ses chevaux. Le tout retombe généralement en place. D'une sorte de falaise à pic très élevée, où se trouvent l'église russe et quelques monumens publics, on domine le fleuve Amour. Et c'est vraiment un beau spectacle que celui de cette immense rivière roulant ses eaux calmes à perte de vue, avec des îles semées dans son lit, et sa nappe étincelante qu'on voit encore dans l'extrême lointain de l'horizon entre des coteaux et des arbres. Des bateaux à vapeur partent journellement pour remonter son cours jusqu'au point où la voie ferrée reprend pour aboutir au lac Baïkal. Nous avons ici le sentiment bizarre d'être très près, presque chez nous. Il suffit de remonter un peu cette eau, de traverser un lac, et bientôt on est à Irkoutsk. Là, dans un bon train, lambin, mais confortable, on prend tranquillement son billet pour Paris. Il semble que nous ayons fini un premier voyage. Et, en nous remettant en route pour Vladivostok et pour Pékin, nous avons la sensation d'un départ, l'idée de nous retrouver de nouveau effroyablement loin.

Ce n'est pas cependant que cela manque de couleur locale, ni que cette Sibérie ressemble à quoi que ce soit de déjà vu. Les voitures, les cochers, les chevaux, les habitans ont des formes spéciales. Les mœurs nous étonnent. Quand on passe près d'une caserne, on entend des chants tristes et beaux, très justes toujours, qui s'élèvent mélancoliques et puissans comme des chants religieux. Dans les églises, des prêtres à longs cheveux, avec des barbes en pointe qui leur font des têtes de Christ, disent d'une belle voix les prières liturgiques et, dans l'assistance, des soldats, des officiers, des généraux, à genoux ensemble sur les dalles, font, la tête inclinée, d'innombrables signes de croix. On sent passer le grand souffle qui fait la force, l'incroyable puissance de ce peuple, son unité, sa gloire, et qui est la commune pensée qui plane, qui s'envole du cœur des moujiks et des princes : « Pour le Tsar et pour Dieu! » Plus encore que la force égoïste de l'Angleterre avec ses colonies, ses richesses, ses na-

vires, son mépris des autres et son orgueil, cela amène de tristes réflexions sur notre pauvre pays avec ses discordes, son scepticisme, son découragement. Que ne ferions-nous pas encore, si tous ces fermens qui nous perdent se trouvaient noyés dans une pensée commune, sous une volonté unique? Et quelle tristesse de sentir nos qualités incomparables réduites à l'impuissance par la dispersion!

L'hôtel où nous sommes descendus est une sorte de bouge où logent des Russes, des Chinois, et particulièrement des punaises. On n'y a jamais vu de Français. Un soir, nous avons été obligés de dîner dans l'une de nos chambres, parce que des officiers avaient envahi la salle à manger. Jusqu'à une heure avancée de la nuit, les chants, les cris, les hourras, ont ébranlé les murs de bois de l'hôtel. Au matin, j'ai rencontré d'énormes tas de vaisselle et de verres cassés que les domestiques balayaient. Ces domestiques eux-mêmes sont bizarres. Ce sont presque tous des condamnés, libérés, il est vrai, mais astreints à un séjour de dix ans en Sibérie. Celui qui fait mon service a, paraît-il, tué six hommes. Il a du reste l'air très doux.

Ce que nous avons vu des autorités russes, civiles ou militaires, s'est montré fort aimable pour nous. Amabilité un peu de commande, peut-être, sauf chez ceux qui ont séjourné à Paris. On sent malgré tout, — peut-on les en blâmer? — la grande idée qu'ils se font de leur pays et la petite idée qu'ils ont du nôtre. Nos théories sociales et révolutionnaires les étonnent comme une anomalie, les affligent comme un déplorable symptôme. Ils nous jugent incapables d'un effort viril, d'une énergie un peu tenace. Ils croient que les idées de nos socialistes ont envahi l'armée et que nos soldats refuseront de se battre. Ils nous disent, pensant nous faire encore un demi-compliment : « Vous êtes trop civilisés, trop intelligens! » Au fond, ils nous prennent en pitié comme une race lancée irrémédiablement sur la pente fatale de la décadence. Cela est triste; mais à qui la faute, sinon à ces « intellectuels » qui ont rempli nos journaux et nos livres de leurs attaques contre l'armée, de leurs calomnies contre les officiers, de leurs sentimens d'indiscipline et de révolte? Et l'on croit, hélas! que toute la France pense comme eux.

Soupé, un soir, au cercle militaire, en compagnie du capitaine de S..., aide de camp du gouverneur. Nous nous attablons

avec deux officiers, un colonel d'état-major, grand, sec, mince, une petite moustache en croc, le cheveu noir et court, trente-six ans seulement; l'autre, un gros major plus âgé. Ces messieurs ont bien dîné — il ne saurait y avoir de doute à cet égard. N'importe; on redemande du champagne et on boit... beaucoup. Le colonel me serre sur son cœur. Il me parle de temps à autre en français, mais plus souvent en russe, ce qui lui donne moins de peine et n'a d'ailleurs aucune importance. Il tire son sabre, une grande latte tranchante comme un rasoir, et il gesticule avec cela, ce qui est très dangereux. Il me montre comment il coupera la tête aux Allemands quand il chargera avec ses Cosaques. Il demande qu'on lui donne à commander une division de cavalerie française, — parce que nos généraux sont trop vieux, Il veut nous rendre l'Alsace et la Lorraine et me conduire à Berlin! Il m'explique qu'il est Attila! Parbleu, je commençais à m'en douter. Il me donne l'impression d'un être courageux, violent, brutal, qui doit être magnifique sous le feu et dans la bataille. On trouve en lui, étrangement mêlés par le champagne, du sauvage et du prince, du grand seigneur et du pochard : c'est très curieux.

Et je vois d'ici ces « intellectuels » dont je parlais tout à l'heure triompher de ce que les officiers russes boivent trop parfois et sont gris après dîner. Pour ma part, je ne les en loue pas; ce n'est pas notre genre en France. Mais qu'est-ce que cela prouve? Sont-ils faits pour se battre ou pour philosopher? La guerre se fait-elle avec une plume ou avec un sabre? Y verse-t-on de l'encre ou du sang? Tant que les rivalités des peuples n'auront pas disparu de la surface du monde, — et je ne vois pas qu'on en soit encore là, — il faudra des gens qui marchent lourdement sur les routes poudreuses, qui galopent à cheval durant des heures entières, qui couchent sur la dure, qui combattent et qui tuent. Et dans ces genres d'exercices, les hommes brutaux et simples, aux corps solides et à l'esprit net, ont plus d'avantages que les philosophes. Les officiers russes manquent peut-être d'idées générales, mais ils ont des idées saines, et cela vaut mieux.

On pourrait discuter longuement sur ce sujet et pousser plus avant les comparaisons entre la France et la Russie. Il serait curieux d'étudier en détail cette formation d'un pays neuf, cette action lente et sûre d'elle-même de l'expansion slave. Mais cela

nous entraînerait trop loin. Quel que soit l'intérêt que présente la Sibérie, nous ne pouvons nous y éterniser. Le temps marche; il court même et s'envole. Nous devons commencer à songer au retour et reprendre, tout en faisant l'école buissonnière, le chemin de la patrie.

CORÉE

Cinq jours d'une navigation constamment retardée par les brouillards, au milieu d'îles, dans des parages peu connus. Fréquemment nous sommes obligés de stopper en attendant que la brume se lève. On jette la petite ancre et, toutes les cinq minutes, la cloche sonne à toute volée pour avertir les voisins. Mais je crois bien que c'est inutile, que nous sommes vraiment seuls dans ces mers désertes, parmi ces îles arides, ces brouillards froids. Puis on repart, à petite vitesse, en sondant et avec, cette fois, l'accompagnement de la sirène qui pousse de longs hurlemens.

Enfin nous approchons. Le temps s'est mis au beau. Durant quatre ou cinq heures, nous louvoyons entre des îlots montagneux couverts d'une maigre végétation. Voici une grande baie aux eaux calmes, avec, dans le fond, une petite ville qui longe la mer et s'étend en amphithéâtre sur des collines vertes. C'est Chemulpo. La rade est à peu près déserte. Seuls, dans un coin, deux navires de guerre russes semblent être là pour attester les sentimens de plus en plus tendres du grand Empire pour son petit voisin. Quelques barques de pêche, quelques jonques de haute mer, des sampans que manœuvrent à la godille des gens habillés de blanc, complètent la population maritime et clairsemée de la baie.

Chemulpo est une ville exclusivement commerçante. Elle compte environ vingt mille habitans, dont plus de la moitié sont Japonais. Les principaux services, la douane, la visite médicale, etc., sont confiés à des Européens de nationalités diverses C'est un Français qui est chargé, à Séoul, de la direction et de l'organisation des postes. Son personnel est composé d'anciens élèves des missions catholiques où ils ont appris le français.

Les Coréens forment un peuple à part, distinct des Japonais et des Chinois, quoique présentant des rapports avec ces deux races. Ils sont grands et forts ; on les dit courageux et hardis chasseurs, ne craignant pas, avec des armes médiocres, d'attaquer les tigres, qui abondent dans l'intérieur du pays. Ce qu'ils

ont de plus caractéristique, — à première vue, — c'est leur costume entièrement blanc qui leur donne l'aspect d'une nation de pierrots. Ils portent de grands pantalons bouffans rentrés dans des chaussettes de laine, une veste courte et, par-dessus, une longue chemise flottante en étoffe transparente et légère. Leur coiffure est très compliquée. Les cheveux, ramenés sur le haut de la tête, forment un petit nœud très serré, juste au sommet du crâne. Des bandelettes l'entourent et le fixent. Au-dessus se place une sorte de fez en crins noirs tissés comme une gaze. Enfin, pour couronner l'édifice, c'est un chapeau noir à bords plats, en crin également, que maintiennent deux brides nouées sous le menton. Cela constitue la seule coiffure que je connaisse qui dépasse en ridicule, en laideur et en incommodité, le « tuyau de poêle, » emblème de la civilisation moderne.

Le voyage de Chemulpo à Séoul se distingue par l'extrême variété des moyens de transport. C'est d'abord un trajet d'une heure et demie, en chemin de fer, dans une plaine riche et verdoyante que limitent de hautes montagnes boisées à la base. Puis on débarque, — la ligne n'allant pas actuellement plus loin, — et on s'installe tant bien que mal dans des chariots que des coolies poussent sur une petite voie Decauville. Cela va très lentement dans les montées, mais comme le diable dans les descentes. Alors, généralement, on déraille. Tout le monde descend et chacun se met au travail pour aider les coolies à replacer le wagon sur la voie. On repart pour dérailler bientôt de nouveau, et ainsi de suite. Au bout d'une petite heure, cette plaisanterie prend fin au bord d'une grande rivière qu'il faut traverser en barque car il n'y a point de pont. Puis, subitement, on trouve un tramway électrique du dernier modèle qui, en quelques minutes, vous amène au cœur même de la capitale.

Séoul est un immense village de cent cinquante mille habitans. Sauf les maisons des consuls, il n'y a guère que des huttes de paille. L'aspect est bien plus africain qu'asiatique. Beaucoup d'animation dans les rues, qui sont larges et bien alignées. Une foule de pierrots s'y promènent, donnant une illusion de mascarade et de mardi gras. Quelques-uns ont d'énormes chapeaux qui leur cachent complètement la figure. Ce sont des gens en deuil. Au temps des persécutions, les missionnaires usèrent souvent de ce stratagème pour passer inaperçus. Comme l'étiquette interdit d'adresser la parole au porteur d'un de ces couvre-chefs, cela

leur évitait de répondre à des questions embarrassantes sur leur identité.

Les femmes jeunes ne se montrent guère, à moins qu'on ne pénètre dans leur demeure. Les vieilles mêmes se cachent la figure avec une sorte de cape verte. Il est vrai qu'en échange elles ont des petits caracos très courts qui laissent passer les deux seins. On ne peut que regretter, à ce point de vue, que ce ne soient pas les jeunes qui se promènent et les vieilles qui gardent la maison.

Il n'y a qu'une chose à visiter à Séoul : l'ancien palais de l'Empereur. C'est un vaste espace entouré de murs, où se trouvent des habitations nombreuses et séparées, des jardins et des pièces d'eau. Tout y est fort délabré aujourd'hui. L'herbe pousse entre les dalles, les toitures s'effritent, les vitres de papier sont crevées en maints endroits. On y respire la tristesse et la mort. Ce palais fut, en effet, le théâtre d'un funèbre drame depuis lequel l'Empereur n'a plus voulu l'habiter. Il s'en est fait construire un autre à l'extrémité de la ville. Cela se passa il y a cinq ans. L'Impératrice était, dit-on, une femme charmante et fine, l'esprit ouvert aux idées nouvelles, sachant débrouiller avec adresse l'écheveau compliqué de la politique. Au milieu des factions rivales qui se disputaient le pouvoir, elle dirigeait son mari pour le plus grand bien de la Corée. Cela ne faisait pas l'affaire des Japonais, qui prétendaient à une influence prépondérante. Ne pouvant détruire celle de l'Impératrice, ils résolurent de se débarrasser d'elle. Un complot fut ourdi sous la direction de leur ambassadeur. Par une nuit sombre, une troupe armée envahit le Palais. Elle se heurte à la garde, qui, quoique surprise, résiste énergiquement. Les assaillans allaient être définitivement repoussés quand arrive un détachement des troupes régulières japonaises qui, sous prétexte de rétablir l'ordre, prête la main aux émeutiers. Dès lors, tout est fini. Pendant qu'on achève de massacrer la garde, des assassins pénètrent jusqu'à la reine. Elle tombe percée de coups. On l'entraîne expirante dans les jardins. Son corps, enduit de pétrole, est jeté enflammé sur un tas de décombres où il se consume, sans que le feu, en supprimant la trace palpable du crime, ait effacé la honte d'un semblable guet-apens.

Sous la pression des puissances européennes, le gouvernement japonais dut rappeler son ambassadeur et le traduire devant les

tribunaux. Mais cela n'a été qu'une simagrée, une satisfaction vaine. Aujourd'hui, après cinq ans, le jugement n'est pas encore rendu. Le Japon tout entier s'est rendu solidaire du crime commis à son profit. Au moins, par une ironie du sort et ce qu'un homme célèbre a appelé la justice immanente des choses, la chancellerie de Tokio n'a-t-elle retiré aucun avantage de l'attentat qu'elle avait encouragé et préparé. L'Empereur, fuyant son palais ensanglanté, alla chercher refuge à la légation de Russie dont l'influence est devenue prépondérante. Quelles que soient les prétentions du Japon, quelles que soient les concessions momentanées que pourra lui faire le Tsar pour les besoins de sa politique, on peut être assuré que la Corée est destinée à être incorporée tôt ou tard à l'immense empire moscovite. Et, le jour où leur drapeau flottera définitivement sur le palais de Séoul, j'espère que les Russes couvriront de marbre et de fleurs, entretiendront avec un soin pieux, le petit monument élevé sous les vieux arbres à la mémoire d'une femme et dont le sang, versé par d'autres, fut si fécond pour eux.

TIEN-TSIN

27 mai (1). — Au point du jour, nous jetons l'ancre. Le capitaine affirme que nous sommes à Takou. C'est bien possible, mais on ne voit rien, rien que le ciel très clair où le soleil se lève et l'étendue bleue de la mer. Ce port de Takou n'est ni un port ni une rade. Les navires d'un certain tonnage sont obligés de mouiller au large et seuls les bateaux d'un faible tirant d'eau peuvent, à marée haute, franchir les barres et pénétrer dans la rivière. On décide, le temps étant beau, de débarquer avec le *launch* qui remorque une chaloupe où sont entassés nos ba-

(1) J'ai laissé ces notes telles que je les ai écrites à l'époque des événemens qu'elles relatent et bien qu'elles contiennent certaines appréciations et certaines prévisions que l'avenir n'a pas confirmées. J'ai pensé que leur seul intérêt consistait précisément à être un reflet de l'opinion générale à Pékin et à Tien-Tsin au commencement même des troubles. On y verra les alternatives de crainte et de confiance par lesquelles passèrent les Européens. Il ne faut pas oublier que des situations tendues, nécessitant le débarquement de détachemens de marins, étaient fréquentes et presque annuelles, et qu'on pouvait penser alors qu'il en serait du mouvement boxeur comme de tous ceux qui l'ont précédé. Cela explique le manque de décision qui a caractérisé, au début, l'action des Puissances et qui, sans préjudice de l'effort plus considérable qu'il a fallu faire plus tard, a failli avoir de si désastreuses conséquences pour les étrangers enfermés dans Pékin.

gages. Nous nous dirigeons tant bien que mal, à la boussole, et après nous être ensablés plusieurs fois, avoir été forcés de transborder, de percher, de tirer, de ramer, nous finissons par arriver à midi à Takou.

Ce premier accueil du Pe-tchi-li n'est pas aimable et nous emportons un mauvais souvenir de ces quatre heures de navigation pénible, sous un soleil de plomb. Le train que nous prenons n'arrive à Pékin qu'après la fermeture des portes. Pour ne pas coucher en rase campagne, sous les murs de la ville, nous sommes donc obligés de nous arrêter à Tien-Tsin.

Les concessions européennes y constituent une jolie ville de province, aux rues plantées d'arbres, larges et bien tenues. La colonie étrangère centralise toutes les transactions commerciales de la Chine du Nord et particulièrement le marché des thés. La ville chinoise, plus importante que Pékin au point de vue de la population, — elle compte plus d'un million d'habitans, — est entourée de murailles et sale comme toujours.

Mais voilà que nous apprenons, en débarquant, des nouvelles désagréables. Une société secrète, connue sous le nom de « Boxeurs, » s'agite énormément. Des troubles ont éclaté en divers points; des chrétiens ont été massacrés, des villages incendiés. On annonce un mouvement général pour demain, 28 mai, premier jour de la nouvelle lune. L'amiral C... arrive de Pékin avec quinze de ses officiers. Il rejoint son bord pour attendre des ordres. Nous ne partirons que demain à midi.

28 mai. — Mauvaises nouvelles, au réveil. Les insurgés ont marché, cette nuit. Ils se sont emparés d'une partie du chemin de fer du Sud. Ils ont comme toujours incendié et massacré. Ils paraissent se diriger sur Pékin. Cependant la route est encore libre et nous décidons de tenter fortune.

Midi : nous sommes installés dans le train. Tout à coup, un monsieur s'avance, c'est le colonel V..., attaché militaire russe. Il demande à parler à l'un de nous. Je le suis sur le quai : « Monsieur, me dit-il, je dois vous avertir, pour vos compagnons et surtout vos compagnes, qu'il est probable que le train ne passera pas. Les rebelles ne sont plus qu'à deux heures de la station de Fun-Taï. Ils en seront maîtres avant votre arrivée. La compagnie décline toute responsabilité et demande aux voyageurs qui veulent, à toute force, continuer leur route de signer une déclaration qui la dégage complètement. » Long conseil de

guerre assez orageux. Les femmes voudraient risquer l'aventure. Les hommes pensent généralement que ce serait de la folie. Finalement on débarque, et le train part à peu près vide.

G.-S... et moi restons en permanence à la gare avec plusieurs attachés militaires étrangers. Tout le monde est assez nerveux. Une foule grouillante et déguenillée, sortie on ne sait d'où, a envahi les quais. Des soldats sikhs, qui font la police sur la concession anglaise, la refoulent à grands coups de rotins. Tous ces gens sont aux aguets pour tenter un mauvais coup. Des soldats chinois, sales et dépenaillés, sont assis par groupes, leur fusil entre les jambes. Ils nous regardent en ricanant.

Les nouvelles peu à peu s'accentuent. Un pont, près de la jonction des deux lignes, est en flammes. Un train spécial arrive à une heure, amenant des employés du chemin de fer, des ingénieurs, des Chinois, des femmes et des enfans. Tout ce monde débarque avec des meubles, des matelas, les objets les plus précieux. C'est une débandade. On se presse autour des arrivans. Ils n'ont rien vu. Ils savent seulement que les Boxeurs approchent.

A une heure et demie, une dépêche. Le train que nous devions prendre est arrêté. Il est parvenu à une station où il n'y avait plus d'employés. Au delà, le télégraphe est coupé.

Deux heures : un convoi arrive, composé seulement d'un wagon et de plusieurs trucs à marchandises remplis de monde. Il apporte des nouvelles plus précises. Le train de Pékin n'est pas parti. Eux, attendaient à Foun-Taï. Quand ils ont vu les rebelles entrer dans la ville, ils se sont sauvés à toute vapeur avec les gens qui étaient sur le quai. Une jeune femme anglaise descend avec trois petits enfans. Elle ne sait ce qu'est devenu son mari, ingénieur de la ligne, parti le matin pour inspecter la voie. On est très inquiet de toute une colonie de Français et de Belges établie dans la ville de Chau-Sing-Tien dont on a vu flamber la gare. On est sans nouvelles d'eux. On espère qu'ils se sont réfugiés à la légation de Pékin.

Nous rentrons à l'hôtel de Tien-Tsin. Les communications avec la capitale sont coupées. Des corps de volontaires sont organisés dans les différentes concessions. Toute la nuit, des patrouilles parcourent la ville. Si on sonne le tocsin, tout le monde doit se réunir dans les consulats.

29 mai. — Cela va de plus en plus mal. Toute la ligne du Sud est aux mains des rebelles. La station de Foun-Taï, jonction de

cette ligne avec celle de Pékin, a été prise hier. Gare, magasins, ateliers, wagons, tout est incendié. Un télégramme de M. Pichon, venu par le Nord, a annoncé que les Européens de Chau-Sing-Tien n'ont pas rallié la légation de France. Ils sont donc toujours en plein pays insurgé, enfermés chez eux sans doute, et assiégés par les Boxeurs. Pourront-ils tenir longtemps? On craint qu'ils ne manquent de vivres et de munitions. On craint, d'autre part, qu'ils ne puissent sortir en faisant une trouée, encombrés qu'ils sont de femmes et d'enfans. Nous apprenons au consulat de France, où nous déjeunons, qu'une dizaine de commerçans de Tien-Tsin, Français, Belges et Allemands, vont tenter de les délivrer. Ils partent à trois heures. Aussitôt G... et moi demandons à nous joindre à eux. Vite nous courons nous changer. Nous emportons chacun, pour tout bagage, un fusil, un revolver et des cartouches. A l'heure dite, nous sommes dans le train qui nous conduira... où il pourra...

Le consul, qui est à la gare, nous fait faire la connaissance de nos compagnons d'armes et, en ma qualité d'officier, m'investit du commandement. Mais voici du nouveau. Le vice-roi, — sa connivence avec les Boxeurs a été plus tard clairement démontrée, — refuse de nous laisser partir. Il prétend que nous sommes des soldats français débarqués sans l'autorisation de l'Empereur. De notre côté, nous refusons de laisser partir le train, et, comme on a tenté de décrocher notre wagon, nous prévenons le mécanicien que nous tirerons sur lui si la locomotive s'ébranle sans nous. Pendant deux heures, le consul tempête au téléphone. Enfin on nous laisse libres, à la condition de signer un papier dégageant le vice-roi de toute responsabilité sur ce qui pourra nous advenir. Peu nous importe; en route.

A sept heures et demie, nous arrivons dans la gare incendiée de Foun-Taï. Les rebelles l'ont quittée et elle est maintenant occupée par les troupes impériales. Cela vaut-il mieux? Tous les bâtimens sont brûlés; quelques-uns fument encore; des wagons sont renversés aux abords de la voie; les locomotives sont dépouillées de toutes leurs pièces de cuivre. Comme il n'y a plus un endroit où nous puissions nous abriter, je décide d'aller coucher à la station de Ma-Djia-Pu pour revenir demain matin et suivre la ligne du Sud, sur laquelle se trouve Chau-Sing-Tien. Le train, où nous sommes seuls maintenant, se remet en marche dans la nuit, à toute petite vitesse, de crainte que la voie ne soit

coupée. Enfin, à neuf heures, nous arrivons. Le mécanicien, moyennant un pourboire, promet de revenir nous chercher demain à quatre heures du matin. Nous nous installons dans une salle de la gare et dînons tant bien que mal avec les provisions que nous avons apportées. Toute la nuit, à tour de rôle et deux par deux, nous montons la garde. Chacun couche par terre auprès de son fusil.

30 mai. — 4 heures du matin, départ. — Une demi-heure après, nous arrivons à Foun-Taï. Aussitôt débarquée, notre troupe s'engage sur la ligne du Sud, en traversant les grand'gardes chinoises campées dans les ruines. Les sentinelles nous laissent passer sans mot dire, sans même paraître nous remarquer : nous voici dans la campagne.

Jusqu'au premier pont, la voie est à peu près intacte. Mais ce pont est incendié. Les traverses brûlent encore et les rails sont tordus ou arrachés. A partir de là, les dégâts sont plus considérables. A chaque instant, il faut enjamber des traverses brisées qui fument. Il n'y a plus trace de la ligne télégraphique!

Nous arrivons à la station de Lou-Kou-Tchao, en passant sur les poutres de fer d'un pont détruit. La gare est incendiée, les aiguilles rompues. Des billets de chemin de fer, des bandes de papier télégraphique et une foule d'autres objets parsèment la voie. Toujours personne dans l'immense plaine dénudée. Seulement de longues files de chameaux qui, paisibles, marchent sur Pékin. Et c'est un spectacle étrange que celui de cette ruine des travaux de notre civilisation à côté de ces caravanes, les mêmes aujourd'hui qu'il y a mille ans, suivant silencieuses et indifférentes la piste tracée depuis des siècles.

Tout près, il y a la ville, entourée de murailles féodales très vieilles et très hautes, avec des créneaux et des tours. On voit des poternes monumentales, toutes noires, sous lesquelles grouille une foule, d'apparence hostile, mais qui ne fait aucun mouvement contre nous (1). Nous passons sans insister et arrivons au bord du Hoang-Ho. On aperçoit, sur notre gauche, à la sortie même de Lou-Kou-Tchao, un très vieux pont de pierre qui a été décrit par Marco Polo. Désireux d'éviter la ville, je m'engage sur le pont du chemin de fer. Mais il faut marcher sur des

(1) Cette ville de Lou-Kou-Tchao était déjà signalée comme un foyer important du mouvement boxeur. Elle fut prise plus tard par un détachement allemand, qui y exerça de dures représailles.

traverses placées à cinquante centimètres les unes des autres et entre lesquelles on voit, à une grande profondeur, l'eau du fleuve. Un des volontaires est pris de vertige et ne peut continuer. Comme il y a huit cents mètres à parcourir ainsi, nous ne pouvons songer à le porter. Force nous est de rebrousser chemin et de nous diriger vers l'autre pont. C'est là un point délicat de notre voyage. Il faut passer sous les murs de la ville et traverser un petit faubourg. Si on nous attaquait à ce moment, nous serions dans une mauvaise position. Je recommande à mon monde de marcher en ordre, au pas, l'arme sur l'épaule droite. Nous passons raides comme une section qui va prendre la garde. Cela paraît impressionner la foule; elle s'écarte; pas un cri ne s'élève : nous voici maîtres du pont.

Sur ces entrefaites, nous rencontrons un Chinois qui nous assure que les Européens sont partis hier au soir et se sont réfugiés à Pékin. Cet homme semble sincère; mais on ne peut se fier à un pareil renseignement. Il faut nous assurer de la chose par nous-mêmes et aller jusqu'au bout de notre mission.

De l'autre côté du fleuve s'étend une grande plaine sablonneuse et aride. Sur les collines qui l'entourent, nous voyons pour la première fois paraître et disparaître des détachemens de quelques centaines d'hommes armés de lances avec des drapeaux rouges. C'est l'ennemi; ce sont les Boxeurs. Manifestement ils nous surveillent, mais ils ne se portent pas au-devant de nous. Notre petite troupe de treize hommes continue à s'avancer en bon ordre, se dirigeant vers une fumée épaisse qui s'élève à l'horizon. Nous reprenons la voie ferrée et brusquement, à un tournant, nous surgissons à cent cinquante mètres environ de la gare de Chau-Sing-Tien. Elle fume encore et un millier peut-être d'affreux Chinois sont en train de tout démolir et de tout piller. Quelle panique à notre vue! Tous ces héros se sauvent à toutes jambes à travers champs. C'est un spectacle comique. J'ai beaucoup de peine à empêcher certains de mes compagnons de leur envoyer quelques balles. Je reconnais que c'est tentant. Mais je trouve que nous ne devons tirer que si on nous attaque, ou si on tente de nous barrer la route, car il faut passer à tout prix. En dehors de cela, nous sommes venus pour délivrer des femmes et des enfans, et non pour faire la police de la Chine.

Maîtres de la gare, nous ne nous y attardons pas. Nous marchons sur les maisons européennes et les ateliers qui sont dans

un fond caché par un monticule. Quand nous paraissons, la débâcle est encore plus drôle. Ils étaient là deux ou trois mille en train de piller au milieu des flammes. Cette jolie troupe d'incendiaires et de voleurs se sauve dans toutes les directions avec une vitesse inouïe. Tout brûle, tout flambe; des poutres tombent et des toits s'écroulent. Un coffre-fort éventré gît à terre au milieu de billets de chemin de fer et de vaisselle cassée. Seule une maison en construction a été respectée. Un écriteau chinois y est attaché : « Ne brûlez pas ceci qui appartient encore au charpentier. » Trois ou quatre mauvais gars sont montés sur les échafaudages et font semblant de travailler activement à bâtir, comme si les ruines qui les entourent ne les atteignaient pas.

Quelques Célestes qui ont la conscience plus tranquille, — ou sont simplement plus malins, — viennent à notre rencontre. Ils nous confirment le départ des assiégés, la veille au soir, avec une troupe venue de Pékin. C'est heureux pour eux, mais un peu ridicule pour nous. Comme les carabiniers d'Offenbach, nous sommes arrivés trop tard. Nous parcourons consciencieusement les ruines, examinons les incendies. Nous n'y pouvons rien, n'étant pas chargés de la répression. Nous repartons. Que messieurs les Boxeurs continuent leur œuvre. C'est la Chine qui paiera.

Le retour s'effectue sans encombre. A hauteur de Lou-Kou-Tchao, nous rencontrons l'armée impériale, qui s'est enfin mise en mouvement. Des troupes, encore des troupes; un interminable défilé de cavaliers, de lanciers, de fantassins, marchant sans ordre dans la plaine; des bannières, des drapeaux, des musiques bizarres, des tamtams; un décor d'Opéra, une féerie du Châtelet! Nous les contemplons quelque temps d'une petite pagode, aux abords de la voie. Mais nous ne tenons pas à faire avec eux plus ample connaissance, et nous battons en retraite sur Foun-Taï. Les gens de Tien-Tsin rentrent chez eux, tandis que G... et moi nous allons à Pékin en empruntant, — sans son autorisation, — le train spécial d'un haut mandarin venu pour examiner les dégâts.

Nous rendons compte au ministre de France de notre expédition, dont il était assez inquiet, et on nous présente tous ceux que nous n'avons pas sauvés. On nous fait fête; on nous félicite; on exagère un peu les dangers que nous avons courus. Nous serrons beaucoup de mains et embrassons beaucoup d'enfans. En échange, nous n'avons qu'une armoire pour nous coucher et

rien pour nous laver ou nous changer. La situation de « héros » a ses revers! Au fond, nous sommes ravis de notre excursion, qui nous a montré la Chine sous un jour très spécial et malheureusement très vrai.

La situation à Pékin est plus que tendue. Durant l'interminable trajet de la gare à la Légation, on ne recueille que des injures et des gestes de menace, quand ce ne sont pas des ordures ou des pierres. — Symptôme grave, les plus excités semblent être les soldats réguliers. Et ceux-là sont bien armés. On ne circule, — précaution bien illusoire en cas d'attaque, — qu'avec sa carabine ou son revolver. Mais aussi quelle couleur dans cette vieille ville, au milieu de ces hautes murailles, dans ces cloaques et dans cette foule! Parfois, au coin encombré d'une rue, ou sous ces portes monumentales et sombres qui ont l'horreur tragique d'un autre âge, on se sent tellement serré, tellement étreint par la population grouillante et haineuse, qu'on se demande si on en sortira jamais, si on ne va pas être entraîné par ce flot impur dans quelque lieu terrible, dans quelque impasse secrète dont on ne reviendra pas. Mais c'est ainsi peut-être qu'il faut voir les Chinois pour comprendre ce qu'ils sont encore aujourd'hui, un peuple barbare, ayant conservé tous les instincts primitifs, toutes les superstitions, toutes les cruautés d'autrefois, un peuple immobile et figé dans une demi-civilisation vingt fois centenaire qu'aucune lueur du dehors n'est venue éclairer.

Quinze vaisseaux des escadres internationales sont arrivés aujourd'hui en rade de Takou. Ils doivent envoyer des détachemens de marins; le gouvernement chinois s'y oppose. Tout cela est grave. Ce soir, à 6 heures, les ministres des différentes nations se sont rendus au Tsung-li-Yamen. L'ambassadeur d'Angleterre, parlant au nom de tous, a terminé par ces mots : « Vous avez jusqu'à demain midi pour laisser débarquer les troupes. Sinon, la Chine aura cessé d'exister. Réfléchissez. »

31 mai. Matin. — On apprend que les détachemens russe et français ont été contraints hier de se rembarquer. L'exaspération est à son comble. Les ministres de France et de Russie ont envoyé aux amiraux la dépêche suivante qu'ils ont communiquée au Tsung-li-Yamen : « Débarquez de gré ou de force. » Les détachemens anglais et américain sont arrivés à Tien-Tsin, par voie fluviale, en se cachant dans des bateaux. Est-ce la guerre?

Midi. — Tout est fini. La Chine cède une fois de plus. Les

marins sont débarqués. Français, Russes, Anglais, Américains, Japonais, Italiens, seront ici à sept heures du soir. Les B... et le reste de notre bande arrivent à trois heures. Enfin, nous allons pouvoir changer de chemise et nous laver !

Sept heures et demie. — Un certain nombre d'Européens sont allés à cheval au-devant des troupes. Enfin le clairon sonne. Soixante-quinze marins défilent gaiement devant l'hôtel et se rendent à la Légation. Demain, ils se fractionneront pour aller occuper le Petang et l'hôpital catholique. Ce soir la rue des Légations est en fête. On rencontre les uniformes de toutes les nations. Que les fils du Ciel essayent donc de bouger ! Nous avons le sentiment d'être maîtres de la Chine et de tenir entre nos mains, avec nos cinq cents soldats, le gouvernement et la capitale.

1er juin. — L'effervescence ne paraît pas aussi complètement calmée qu'on s'y attendait. Toujours, devant l'hôtel de M. Chamot, stationne une foule houleuse aux intentions mal définies. De temps à autre, pour la faire circuler, on l'arrose avec la pompe à incendie. Cela donne lieu à un sauve-qui-peut assez réjouissant. Nous entreprenons cependant de visiter un peu Pékin dont nous ne connaissons guère que le chemin qui mène à la gare. Armés de revolvers, nous frétons des pousse-pousses et partons pour l'Observatoire situé sur la muraille de la seconde enceinte. On traverse, pour s'y rendre, une partie de la cité tartare à qui ses ruelles calmes et presque désertes donnent une physionomie si différente de celle de la cité chinoise. Du haut des murs, la vue s'étendrait sur toute la ville, si une poussière opaque qui flotte comme un brouillard n'en dissimulait la majeure partie. Ce qu'on en voit est entremêlé de terrains vagues, d'arbres rabougris, de canaux. de champs cultivés. Cela donne l'impression d'un immense camp retranché plus que d'une capitale. Je ne dirai rien des magnifiques instrumens de bronze construits par les Jésuites au XVIIe siècle, ni des quelques monumens que nous avons visités. Pékin a été maintes fois décrit, mieux que je ne le pourrais faire, par des gens qui l'ont visité plus à loisir et dans des conditions plus calmes.

Comme on ne peut, vu les circonstances actuelles, songer à se rendre au tombeau des Min et à la grande muraille, que presque tous les temples sont fermés, et que le séjour n'est pas enchanteur à l'hôtel, où la plupart d'entre nous n'ont pas même de chambre, nous décidons de repartir, dès aujourd'hui, si nous le pouvons.

Mais au moment où nous allions nous mettre en route, on vient de la Légation, nous dire d'ajourner notre voyage. Des Allemands ont encore reçu des pierres ce matin sur le trajet de la gare et ont été forcés de rétrograder. Des soldats de l'armée régulière, sous prétexte de réquisitions, se sont jetés sur les voitures à bagages, qu'ils ont renversées sur la route. D'ailleurs, les voituriers que nous avons retenus refusent de marcher. Nous passerons donc encore cette nuit à Pékin.

2 juin. — Partis de bonne heure de l'hôtel, nous arrivons sans encombre à la gare. Beaucoup de monde dans le train : le consul de Tien-Tsin, le colonel attaché militaire russe, des officiers américains, etc. Les nouvelles du jour sont mauvaises. Une bande de trente-six Français, hommes, femmes et enfans, qui se trouvaient, au début des affaires, à Pao-Ting-Fou, sont partis depuis cinq jours pour regagner Tien-Tsin, en bateau, par la rivière. On n'avait pas de renseignemens sur leur voyage. Ceux qu'on apprend aujourd'hui sont affreux. Leurs jonques, attaquées par les Boxeurs, ont été coulées. Ils ont dû se frayer un chemin à coups de fusil. Depuis lors, ils marchent jour et nuit, sans vivres, peut-être sans munitions, combattant sans cesse. Ils sont arrivés à trente kilomètres de Tien-Tsin, mais ils ne sont plus que dix ! Cent volontaires sont partis ce matin pour tâcher de les ramener.

Je voudrais m'arrêter à Tien-Tsin, voir comment tournent les événemens, repartir, s'il y a lieu, faire le coup de feu. Cela me tente comme un sport éminemment excitant. Malheureusement mes compagnons de voyage ne veulent ni me laisser ni m'attendre. Je finis par leur céder, ne croyant leur sacrifier qu'une fantaisie d'un moment. J'étais loin de prévoir, — et nul ne prévoyait alors, — ce qu'il allait advenir et qu'on tirerait, un mois après, dans ces plaines, assez de coups de fusil et de coups de canon pour me laisser à jamais un inconsolable regret.

SHANGHAI

11 juin. — Shanghaï est la ville chinoise qui renferme les plus importantes concessions européennes. C'est, de toutes les cités de l'Extrême-Orient, la plus brillante au point de vue mondain, la plus gaie, celle où les « déracinés » des diverses nations peuvent mener la vie la plus agréable, la plus conforme à leurs goûts.

Les environs sont laids et plats, mais propices à l'exercice du cheval et au *fox hunting*. Il y a un grand cercle parfaitement aménagé et un *Country-Club* élégant où, sur des pelouses vertes, on joue au lawn-tennis devant une assemblée de femmes habillées la plupart chez Worth ou chez Doucet. Cela jette une note inattendue dans cette vieille Chine où se commettent des crimes sauvages et où fermentent, à l'heure actuelle, des passions barbares et préhistoriques.

Dans un autre ordre d'idées, l'observatoire de Si-Ka-Wé, que les jésuites ont fondé non loin de Shanghaï, est un établissement scientifique du plus haut intérêt. Une partie des Pères s'y adonnent aux observations météorologiques et particulièrement à la prévision des typhons, si indispensable aux navigateurs. Mais d'autres se sont consacrés à des études diverses, avec l'intelligence et l'esprit de suite si fréquens dans leur ordre. La connaissance de la langue, de la littérature et de l'histoire chinoises y fait chaque jour de nouveaux progrès. On s'y occupe de zoologie, de minéralogie, de botanique; on y réunit les matériaux de collections importantes. Enfin, j'ai vu un travail sur l'hydrographie du Yang-Tsé, exécuté depuis peu, au prix de mille difficultés, et qui est destiné à rendre les plus grands services au commerce européen, à mesure qu'il pénétrera davantage dans l'intérieur de la Chine. J'ai tenu à dire ces choses à une heure où la mode est de déblatérer contre les missionnaires et où des gens qui n'ont jamais rien fait pour leur pays, jamais risqué un sou de leur poche ou un cheveu de leur tête, déversent l'injure sur des hommes qui ont accompli et accomplissent chaque jour tant d'œuvres profitables à la cause de la France et de la civilisation.

Au reste, notre vie à Shanghaï fut semblable à celle des peuples heureux, qui, — comme chacun sait, — n'ont point d'histoire. Elle consista en dîners, en promenades à cheval, en *garden-parties*. Narrée, elle ressemblerait à un entrefilet détaché des « Mondanités » du *Figaro*.

TONKIN

18 juin. — Hier, au petit jour, nous avons franchi le détroit d'Haïnan. C'est un passage curieux et parfois difficile où la mer, entraînée par un fort courant, brise sur des hauts-fonds, se heurte avec violence contre la grosse houle du large. C'est étrange

comme aspect : l'eau est blanche d'écume. On a, un moment, l'impression de naviguer sur un rapide.

De l'autre côté des passes, dans le golfe du Tonkin, les flots sont unis et paisibles. Et nous en éprouvons une sensation agréable, presque oubliée depuis le Japon.

Ce matin, au lever du soleil, nous arrivons en vue de la baie d'Along. Après avoir croisé quelque temps à la recherche d'un pilote introuvable, nous nous décidons à pénétrer par nos propres moyens dans le dédale des roches qui parsèment la baie. Tandis que nous avançons à petite vapeur, un paysage grandiose se développe devant nous. A perte de vue, la mer est jonchée de rocs énormes qui semblent jetés au hasard, en masses pressées ou en essaims plus clairs. Leurs flancs noirâtres, que couronne une maigre verdure, s'enfoncent perpendiculairement dans les flots, laissant entre eux des chenaux étroits où leur grande ombre vient se refléter. L'Océan, à travers les siècles, a attaqué ces géans. Il a rongé leur base, il a creusé lenrs assises, il s'y est taillé, à la longue, des anfractuosités profondes, des grottes mystérieuses et sombres où pendent des stalactites. Ici, la mer a complètement troué la montagne, à travers laquelle on regarde comme dans un télescope. Là, c'est un cirque, une cuvette intérieure où l'on pénètre en canot par un étroit passage souterrain. Le flux se fait-il sentir, l'entrée se bouche, disparaît. Vous êtes enfermé jusqu'à la marée suivante dans un petit lac solitaire qu'entourent des murailles à pic sur lesquelles est posé, comme un couvercle, un coin bleu du ciel.

Toute cette baie dégage une poésie grandiose et sinistre. Les roches, semées dans le lointain, semblent une forêt d'arbres géans dépouillés de leurs feuilles. Parfois, elles affectent des formes de monstres, de statues, de ruines, ou de vieilles cathédrales gothiques. On dirait des constructions fabuleuses, jadis élevées par les Titans. Le feu du ciel les a frappées ; l'Océan a sapé leurs fondemens ; mais ni la mer ni la foudre ne sont parvenues à détruire l'œuvre colossale que, dans un moment de folie, la nature a créée.

Cette baie fut longtemps un nid redoutable de pirates. L'histoire des débuts de notre occupation du Tonkin est pleine des luttes qu'il fallut soutenir pour purger cette partie de la côte des bandits qui s'y réfugiaient. Cela donna lieu, parfois, à des combats meurtriers. En errant, en canot, dans les étroites passes, nous trouvons, dans un site sauvage, au pied d'un roc abrupt,

une petite plage de sable où la mer vient lentement mourir. Dans les éboulis des roches pousse un peu de verdure, et un palmier, venu on ne sait d'où, s'incline gracieusement sur les flots. Là s'élève une grande croix de pierre, toute blanche sur le sombre décor. En approchant davantage, on en découvre beaucoup d'autres, petites croix de bois plantées en désordre dans l'herbe et dans la mousse. Elles marquent les restes de marins français tués en baie d'Along, il y a quinze ans. Ce cimetière rustique et sublime est convenablement entretenu. L'escadre y vient tous les hivers. Les tombes sont en bon état, et une couronne de fleurs fanées pend encore, souvenir pieux, à un bras de la grande croix. Pauvres marins inconnus, pauvres petits matelots de France, morts sur cette terre sauvage, loin de tout, loin des leurs, au bout du monde, ils dorment leur dernier sommeil dans un site admirable dont aucun monument funéraire n'égalera jamais la splendeur. Et il semble que leur âme naïve doit goûter quelque chose de ce grand calme, de cette paix souveraine, que vient seul troubler, de loin en loin, l'écho atténué des tempêtes ou le cri d'un oiseau des mers.

Haïphong, le grand port du Tonkin, n'est qu'à quelques heures de la baie d'Along. Actuellement, les navires d'un fort tonnage ne peuvent y arriver qu'à certaines marées. Mais on a commencé des travaux importans qui permettront, d'ici peu, aux plus grands vaisseaux de pénétrer en tout temps dans la rivière. La ville, élevée en douze ans sur l'emplacement de marais et de fondrières qu'il a fallu combler, a un grand cachet d'élégance et de propreté. Les rues, sillonnées de fils téléphoniques, éclairées à l'électricité, sont larges et aérées. Les maisons sont construites au milieu de jardins qu'entourent des haies d'hibiscus aux larges fleurs rouges. Les fleurs d'Europe y poussent également. Des jasmins pendent aux fenêtres et des corbeilles de roses parsèment les gazons verts.

Les habitans n'ont point l'aspect maladif, le teint jaune et l'air déprimé que donne le ciel de Cochinchine. L'hiver, assez froid pour obliger à faire du feu, suffit à rétablir le foie, l'estomac et les nerfs. Et, si les chaleurs de l'été sont pénibles, l'automne est délicieux. Je suis, du reste, heureux de profiter de l'occasion pour contribuer à détruire une légende accréditée en France, sur le climat de l'Indo-Chine. Comme, chez nous, la po-

litique se mêle à tout, on en est resté, sur ce pays, aux racontars des journaux hostiles au cabinet Ferry, lors de la conquête du Tonkin. Toutes les absurdités qui ont été, à ce moment, débitées dans la presse sont demeurées des articles de foi. L'Indo-Chine est une contrée pestilentielle, fiévreuse, mortelle; c'est entendu! Mais qu'est-ce que l'Indo-Chine? On ne s'en doute pas. Les gens très documentés savent vaguement que cela comprend le Tonkin et la Cochinchine. Quelques-uns soupçonnent l'existence de l'Annam et du Cambodge. Personne ne connaît le Laos. Toutes ces provinces, naturellement, on les dote du même climat, et on les croit très voisines, à peu près comme les départemens de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne. Si vous devez passer par Saïgon, personne n'hésitera à vous donner une commission pour Hanoï. Or, il faut presque autant de temps pour se rendre de l'une à l'autre de ces villes que pour aller de Bordeaux à Dakar. Pense-t-on cependant que les climats de la Gironde et du Sénégal soient identiques? En réalité, les conditions d'existence sont absolument différentes en Cochinchine et au Tonkin. J'ai vu à Hanoï et à Haïphong des gens qui, après dix ans consécutifs de séjour, se portaient à merveille. En Annam, la chaleur est plus fatigante, mais presque toute la côte est saine. Les seuls endroits vraiment fiévreux sont les forêts de l'intérieur. Qu'on cesse donc en France de répandre des légendes grotesques sur nos colonies. Qu'on apprenne à les connaître, et on s'apercevra qu'y aller ou s'y établir ne correspond point à un arrêt de mort

On se rend de Haïphong à Hanoï par le fleuve Rouge, dans les bateaux propres et assez bien aménagés des Messageries Fluviales. Le pays qu'on traverse est fort plat, très cultivé et très vert, uniformément couvert de rizières et semé de bouquets d'aréquiers où des villages sont cachés.

Je n'ai pas l'intention de tenter ici une étude économique du Tonkin, ni de faire ressortir l'avenir, très grand selon moi, de cette province. Qu'il me suffise de dire qu'Hanoï est une cité florissante, aux rues larges et droites, éclairées, comme de juste, à la lumière électrique. On a ménagé, au centre du quartier européen, l'emplacement d'un petit lac, entouré d'arbres, qui rappelle un peu celui de Kandy.

Si l'on songe que cette ville, avec son élégance et son confort, est sortie de terre en quelques années, sans aide de la métropole, on reconnaîtra peut-être combien est exagérée la pré-

tendue incapacité des Français en matière de colonisation. Que ne ferions-nous pas, au contraire, si un plus grand nombre d'hommes énergiques et honnêtes allaient là-bas tenter fortune, si les capitaux s'y portaient plus volontiers, au lieu d'affluer dans les mines d'or africaines et autres entreprises étrangères qui, pour être cosmopolites, n'en sont pas plus sûres? Hélas! il faudra longtemps pour faire comprendre cela à nos compatriotes. L'opinion publique est un courant qu'on peut remonter soi-même, mais dont il est difficile de changer la direction. Celui-là est particulièrement fort, car il dérive d'une foule de sources diverses : l'habitude, la nonchalance, l'ignorance, la pusillanimité, et aussi l'influence des épouses ou des mères. Et il y a, plus néfaste encore que tout cela, l'état de lutte politique permanente dans lequel notre pays vit depuis trente ans et grâce auquel la presse a, pour les exigences de sa polémique, tout travesti, tout dénaturé, tout falsifié. La plupart des Français ne puisent-ils pas leurs opinions dans les journaux, dont cependant les jugemens sont toujours partiaux, aussi bien quand ils approuvent que lorsqu'ils dénigrent? Il existe, me direz-vous, des ouvrages spéciaux, des statistiques, des documens. C'est vrai ; mais on ne les lit point. Alors, à quoi servent-ils? Résignons-nous donc attendre une époque plus heureuse, une génération plus entreprenante, des institutions plus stables, et tâchons de conserver pour nos descendans un empire colonial qui fait grande envie à d'autres, si, chez nous, on y attache peu de prix.

Quelques escales encore, le long de la côte : à Tourane, d'où, par le col des Nuages, on se rend à Hué; à Quin-Nhone; dans la baie de Kam-Rang, vaste lagune désolée, presque déserte, bordée de marécages et de coteaux que tapisse une végétation rabougrie.

Tous ces lieux, je les connais pour y avoir séjourné. Je les revois avec plaisir. Toutefois, malgré moi, quand je suis sur ces rives, mon esprit vole vers l'intérieur. Au fond, c'est là que je voudrais retourner. Je voudrais parcourir encore ces montagnes escarpées, couvertes de forêts impénétrables, traverser des cours d'eau inconnus, revivre au milieu des peuplades sauvages cette vie incertaine de l'explorateur où le lendemain se présente toujours comme une énigme, éprouver de nouveau cette sensation de responsabilité et de liberté que regrettent sans cesse ceux

qui l'ont une fois connue. Mais chaque chose a son temps. Avec le rêve de revenir quelque jour, ici ou ailleurs, mener cette existence que j'aime, je dis adieu aux côtes annamites.

Après avoir, par un temps superbe, doublé le cap Padaran et le cap Saint-Jacques, nous entrons dans les eaux calmes, aux malsaines senteurs, de la rivière de Saïgon.

Le lendemain de notre arrivée, la ville est en liesse. C'est le 14 juillet. Dans ces contrées lointaines, la fête nationale n'a pas le cachet de foire qui fait de ce jour, à Paris, l'un des plus odieux de l'année. Les réjouissances, ici, sont plus discrètes. Les navires, dans le port, ont mis leur grand pavois; les drapeaux flottent aux façades des maisons; quand vient le soir, la ville s'illumine, les lampions s'alignent sous les grands arbres des avenues, le palais du gouverneur projette sa masse flamboyante au bout des vastes parterres qui y mènent. Et, au milieu de tout cela, circule une foule paisible, qui ne chante ni ne hurle, qui se contente de jouir du spectacle avec calme, dans la chaleur lourde d'une nuit tropicale où brillent des millions d'étoiles.

Le gouverneur, qui nous a reçus à Hanoï d'une façon charmante, a tout mis en œuvre pour rendre agréable et facile à mes compagnons de voyage une visite rapide de l'Indo-Chine. Après quelques jours passés à Saïgon, dont l'aspect riche et prospère, les larges avenues ombreuses, les jardins fleuris et le théâtre monumental surprennent toujours ceux qui s'attendent, plus ou moins, à n'y trouver qu'une pauvre bourgade, nous nous embarquons pour Pnom-Penh.

Là règne, sous la direction et la surveillance du résident de France, le fameux Norodom que je retrouve un peu plus vieux, un peu plus maigre, mais tout aussi frétillant et aussi vivace que l'année précédente. Ce monarque n'aura donné à ses sujets qu'un seul bon exemple, celui de la longévité.

Il nous invite, dans son palais, à un ballet exécuté par sa troupe particulière. C'est assez monotone comme spectacle, mais très exotique d'aspect. Les costumes sont fort beaux. Dans une grande salle éclairée par des lampadaires où brûle, avec une odeur bizarre, de l'huile de palme, la théorie des danseuses fait son entrée à genoux, car nul sujet ne doit se présenter debout devant le roi. Dès lors, commence à se dérouler la trame compliquée et pour nous incompréhensible de la pièce. Tous les gestes ont une signification en quelque sorte hiéroglyphique. Ils

consistent surtout en des poses lentes, en des contorsions des reins, des bras, des poignets et des doigts. Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'on retrouve, représentées d'une manière vivante, toutes les attitudes figurées en bas-reliefs dans les antiques ruines du Cambodge. Cela semble prouver que ces danses sont très anciennes et qu'elles ont été conservées, jusqu'à nos jours, par une très fidèle tradition. Encore une vieille chose qui, d'ici peu, va disparaître! Il est douteux que le successeur de Norodom puisse assumer la lourde charge d'un corps de ballet aussi complet. Peut-être sommes-nous des derniers à contempler ce spectacle qui délectait, il y a mille ans, les souverains inconnus du mystérieux empire khmer.

Les Cambodgiens sont, en effet, les descendans directs de ces peuples qui occupèrent, à une époque reculée, une situation prépondérante en Indo-Chine et atteignirent un degré de civilisation dont les ruines d'Angkor, de la côte d'Annam et du Laos sont les indéniables preuves. C'est une race aryenne n'ayant aucun rapport avec la race annamite. Tout en eux diffère : les lignes générales du corps, les mœurs, la coiffure et le costume. Hommes et femmes portent les cheveux courts, coupés en brosse. Les uns et les autres sont vêtus d'une pièce d'étoffe appelée « sampot, » qui se roule autour des hanches et qui, passée entre les jambes et fixée dans le dos, constitue ainsi une sorte de culotte bouffante. Les femmes y ajoutent une écharpe de couleur claire, glissée sous les bras et nouée entre les deux seins. Je dois dire que cela constitue une tenue de cérémonie que ces dames omettent souvent.

Beaucoup des danseuses de Norodom portaient des costumes plus compliqués, mais dont le « sampot » est toujours la base. Le roi fit même comparaître dans sa loge plusieurs des plus élégantes ballerines pour nous permettre de soupeser les lourds bijoux d'or massif et de palper les vêtemens. Malgré les charmes de cette petite fête, nous dûmes nous retirer avant la fin. Les représentations durent jusqu'au lever du jour, et il nous fallait, à cette heure, être déjà en route pour Angkor.

MARSAY.

POÉSIES

I

Avant que mon désir douloureux soit comblé
D'un amour qui l'apaise enfin ou dont je meure,
Entendrai-je souvent encor la mer du blé
Bruire aux alentours de ma chère demeure?

Trop de fois, taciturne et sombre, et regardant
Mes chiens souples bondir à travers l'herbe haute,
J'ai dispersé ton feu stérile, ô cœur ardent,
A tous les vents du soir qui soufflent sur la côte!

J'ai trop de fois déjà sous un ciel attristé,
Quand les bois abdiquaient à mes pieds leur couronne,
Rêvé d'une tragique amante ou convoité
Le plaisir qu'un bonheur sans remords environne!

Les jours s'en vont, les mains, hélas! vides de fleurs,
Me laissant seul avec une âme inassouvie
Qu'ils ont marquée au sceau des plus âpres douleurs.
Aurais-je donc en vain mis ma foi dans la vie?

Je ne sais. Mais, sentant ma jeunesse finir,
Déçu dans mon plus tendre espoir par les années,
Je tremble en contemplant la trame où l'avenir
Enchevêtre les fils secrets des destinées.

Pourtant l'heure présente est douce sous ce toit.
Humble et vieille maison rustique! De ma chambre,
Au delà d'un fertile herbage, on aperçoit
La forêt dans un fin brouillard d'azur et d'ambre.

Le soleil soucieux se couche en ce moment,
La fraîcheur et la paix du jardin sont plus grandes,
Je vois le long du buis cheminer lentement
Le jardinier qui verse à boire aux plates-bandes.

Le jour baisse. La brise agite mon rideau,
Et, tandis que je suis des yeux sur le parterre
L'arrosoir qui répand sa chevelure d'eau,
Mon âme à son murmure égal se désaltère.

J'écoute, pied furtif, sur les chemins sablés,
Rôder mon épagneul en peine de son maître,
Une servante passe, avec un bruit de clefs,
Et son ombre remplit un instant ma fenêtre.

C'est un des soirs pensifs du déclin de l'été,
Je songe. Un livre ouvert sur ma table frissonne,
Et je respire avec des pleurs de volupté
L'air dont l'odeur trahit l'approche de l'automne.

Bientôt les écoliers qui savent l'heure où luit
La lampe coutumière à ma tâche muette,
Attirés comme un vol de papillons de nuit,
Heurteront brusquement aux vitres du poète.

Alors, levant soudain le front, je leur crierai :
« Enfans, ne troublez pas mon rêve; têtes folles,
Fuyez; que mon travail, amis, vous soit sacré! »
Mais tous au loin déjà riront de mes paroles.

Et moi, dans mon labeur profond me replongeant,
Ramené par ces jeux aux jours du plus bel âge,
Je laisserai mourir dans mon cœur indulgent
Les dernières clameurs de la troupe volage.

Adieu, dirai-je, avec un long soupir, adieu,
Éclats candides, joie ingénue et sonore,
Saison vierge où le sang naïf et plein de feu
De l'ardeur qu'il nourrit ne souffre pas encore!

Du tournant de la vie où je touche de près,
Chers bonheurs de jadis, adieu, je vous salue!
Et vous, regrets, quittez, quittez, lâches regrets,
Une âme dès ce soir fervente et résolue,

Car elle veut porter sans gémir de leurs poids
Tes roses dont le joug la couronne et la blesse,
O désir de l'amour qui fais tout à la fois
Le tourment immortel de l'homme et sa noblesse.

II

L'amour le plus limpide a sa secrète boue.
Un rêveur altéré, devant ce cristal pur
Où son reflet mobile à fleur de ciel se joue,
S'agenouille, joyeux d'y boire en plein azur.

Il étanche sa soif sublime de mirage,
Puis, d'un cœur insensé suivant le prompt désir,
Dans l'infini trompeur où flotte son image,
Avide, il veut encor soi-même se saisir.

Mais, dès qu'il est entré dans la claire fontaine,
Il voit, jailli du sein de sa virginité,
L'épais tourbillon noir d'une vase soudaine
Se répandre à travers l'idéal convoité.

On trouve l'ombre au fond de toute foi qu'on creuse,
Aussi, jaloux du peu d'illusions qu'il a,
Le sage s'en tient-il à l'apparence heureuse,
Sois donc, si tu le peux, mon fils, ce sage-là.

III

Tel que l'acier qu'on forge au sortir de la flamme
Sous les coups du Destin qui m'arrache à l'amour
Par toutes les douleurs de la chair et de l'âme
Je passe tour à tour.

Le bloc pâle et de pourpre étincelante fume;
Il résiste, on l'entend retentir et crier,
Martelé, retourné, façonné sur l'enclume
Par son dur ouvrier.

Bientôt, brûlant encor d'une chaleur obscure,
Épée ou soc, plongé dans l'eau froide soudain,
Le métal y reçoit la trempe qui l'azure
Et resserre son grain.

Moi-même ainsi, frappé par le sort implacable,
Je tire ma valeur des chocs qui m'ont dompté,
Et chaque effort nouveau dont mon bourreau m'accable
Accroît ma volonté.

Grâce à toi, donc, Destin qui sembles me réduire,
Instrument d'un labeur pacifique et sacré
Où, dominant la lutte humaine et fier d'y luire,
Demain je te vaincrai.

IV

Une branche, l'honneur des jardins où je rêve
Dans l'ombre qui descend de sa verte beauté,
Formant des fruits de jour en jour plus pleins de sève,
Sous leur poids filial a langui tout l'été.

Elle qui répandait ses larges rameaux libres,
Naguère encor parmi l'azur vierge et le vent,
La féconde douleur suspendue à ses fibres
Jusqu'à terre a courbé son feuillage mouvant.

Mais voici qu'à ta main, jardinier qui les cueilles,
Abandonnant ses beaux fruits mûrs chargés de miel,
La branche heureuse enfin de n'être plus que feuilles
D'un invincible essor remonte vers le ciel.

V

J'allais voir se lever le jour sur la montagne
Avec un braconnier pour guide, et pour compagne
Une nuit étoilée et noire de juillet.
La route, poudre sourde au bruit des pas, fuyait
Entre d'obscurs buissons au loin, vaguement blanche.
Je cheminais, buttant sans cesse et front qui penche,
Et mes yeux, des vapeurs du sommeil encor lourds,
D'étranges visions peuplaient les alentours.
Quelquefois, saisissant mon guide par l'épaule,
Je lui nommais, autour du point où luit le Pôle,
Les étoiles qui sont l'antique honneur des cieux.

Nous approchions du bas des monts silencieux.
Je vis alors, rougeur fidèle et solitaire,
Trembler tout près de nous dans l'ombre une lumière.
« C'est le moulin, me dit mon compagnon songeur;
Sa lampe dans la nuit fait signe au voyageur
Allant là-haut qu'on doit ici quitter la route. »
Et l'homme, précédé par son bâton qui doute,
Commença de gravir la pente d'un pas lent.
Apre, étroit, entravé de racines, croulant,
Le sentier rampe au bord d'une gorge où l'eau gronde.
Nous marchions à travers l'obscurité profonde,
Guidés par la blancheur des pierres à nos pieds.
Souvent dans une halte au milieu des halliers
Où circule la brise, invisible passante,
Suspendu, j'écoutais la feuille frémissante
Se gonfler en formant un de ces longs soupirs
Tels qu'en élève un cœur chargé de souvenirs.

Le chemin se perdit plus haut dans des prairies
Où l'herbe étincelait de fraîches pierreries.

Plus haut encor ce fut un village endormi
Dont nos pas répandus par le silence ami
Firent d'un creux écho résonner les ruelles.
Des fontaines causaient craintivement entre elles
Sous l'auvent des lavoirs ténébreux et déserts.
Les fenêtres ayant leurs vantaux grands ouverts,
On entendait au fond des chambres d'ombres pleines
Les sommeils confians expirer leurs haleines.
Des outils de labour brillaient dans les hangars.
Nous longions des greniers à foin où les regards
Plongent par une noire et béante embrasure.

Quand nous eûmes passé la dernière masure,
C'était l'heure où le jour triste qui point et luit
Se mêle par degrés aux choses de la nuit
Pour rendre au paysage obscur ses formes vraies,
L'heure humide où l'on voit le liseron des haies
S'épanouir avec l'étoile du matin.
A travers les épis bercés d'un champ voisin
Le vent du crépuscule errait comme un fantôme.
Et voici qu'un premier oiseau, du creux d'un chaume,
Rompit l'universel silence en adressant
Sa prière timide et brève au jour naissant.
Chaque nid répéta cette note isolée.
Au même instant le cri des coqs de la vallée
Monta parmi l'éther sonore jusqu'à nous.
Un torrent dévalait dans son lit de cailloux,
L'air était embaumé par les fleurs riveraines,
Et nous suivions le bord d'un bois de jeunes chênes
Dont la lisière offerte au Levant blêmissait.

Le sentier se brisant à son dernier lacet
Aboutit dans un vaste espace entre deux cimes.
Une hutte était là près d'un parc où nous vîmes
Par groupes indistincts des animaux couchés.
Soudain d'un rauque aboi remplissant les rochers
Un chien bondit dans l'ombre humide à notre approche,
Un bœuf se mit debout en agitant sa cloche,
Et, le troupeau sortant de son sommeil transi,
La paix du lieu parut mystérieuse ainsi

Mêlée au remuement obscur et doux des bêtes.
Mais déjà, nous pressant d'être au but, sur nos têtes,
L'azur éblouissant couronnait les hauteurs.

Ambitieux d'atteindre aux pics dominateurs,
Notre destin ressemble, ô ma chère compagne,
A cette ascension de nuit dans la montagne.
Nous avons, pèlerins solitaires, quitté
La ville qui dormait dans son iniquité.
Bientôt la plaine au bas de notre route ardue
S'est dans une vapeur de ténèbres perdue
Depuis lors nous marchons les yeux ouverts, sans voir.
Le chaos flotte autour de nous, informe et noir.
— Ah! me dis-tu, docile à des terreurs soudaines,
Es-tu sûr qu'en ces lieux sombres, toi qui m'entraînes,
L'empreinte de nos pas regarde l'Orient?

Mon bien-aimé, sors-moi de ce doute effrayant. —
Je réponds en levant la tête hors des ombres :
— Contemple ces milliers d'étoiles que les Nombres
Font graviter en chœur dans un ordre éternel.
Les voyageurs, la nuit, ont pour guide le ciel.
D'ailleurs, ne sens-tu pas toujours, ô mon amie,
Ma présence sourire à ton âme affermie?
Tout près d'une poitrine où gronde un sang viril,
Pourrais-tu, faible enfant, croire encore au péril?
Que l'orgueil de l'amour te soutienne. Sois fière.
Si ton pied chancelant se blesse à quelque pierre
Étouffe entre mes bras le cri de ta douleur,
Et puisque enfin la douce et franche paix du cœur,
Incorruptible, au seuil d'un horizon immense,
Doit couronner là-haut notre longue espérance,
En hâte, ô bien-aimée, ou plus lents tour à tour,
Achevons de gravir le chemin vers le jour.

CHARLES GUÉRIN.

REVUE LITTÉRAIRE

L'AUTEUR DU « TABLEAU DE PARIS »

« Un Français, voyageant vers le sixième degré, rencontra un professeur qui, suant dans ses fourrures, s'évertuait à traduire un chef-d'œuvre de notre langue. L'habitant de Paris demanda le nom de l'écrivain pour lequel il voyait faire tant d'efforts. « Je ne les regrette point; c'est pour le plus grand de vos écrivains; vous devinez pour qui? — Montesquieu, peut-être? — Vous n'y êtes pas. — Voltaire? — Oh! non. — Racine? — Ah! fi! Vous vous éloignez toujours davantage. Eh bien! je vois qu'il faut vous le dire : c'est M. Mercier. » L'anecdote, rapportée par l'abbé de Vauxcelles, est-elle authentique? Elle est du moins fort vraisemblable, les Allemands ayant toujours eu pour « le plus grand de nos écrivains » une admiration que les Français ont toujours refusé de partager. Sébastien Mercier n'a pas jusqu'ici récolté beaucoup de gloire dans son propre pays. Ses contemporains ne se sont guère occupés de lui, devant qu'il fût devenu un personnage politique, député de Seine-et-Oise, jacobin et conventionnel. La postérité ne lui a guère été plus clémente, et, si les anecdotiers pillent à outrance le *Tableau de Paris*, les historiens de la littérature s'obstinent à passer sous silence le nom de son auteur. L'heure de la réparation aurait-elle sonné pour cet oublié et ce dédaigné? Après avoir attendu près de cent années un biographe, il vient d'en trouver un, que sans doute la destinée lui tenait en réserve, et qui, à lui tout seul, acquitte la dette de plusieurs autres. Le volume que M. Léon Béclard consacre à *Sébastien Mercier, sa vie, son œuvre, son temps* compte huit cents pages (1) et il s'arrête

(1) Léon Béclard, *Sébastien Mercier, sa vie, son œuvre et son temps.* 1 vol. in-8° (H. Champion).

à la veille de la Révolution : ce n'est qu'un premier volume ! Cette étude, — si démesurément longue, — a été écrite avec le plus grand soin, dans une forme constamment élégante et agréable, d'un style très surveillé, par un écrivain « honnête homme. » Le biographe de Mercier s'attarde avec complaisance aux entours de son sujet et ne se refuse jamais le plaisir de dire sur les questions variées qu'il rencontre son mot qui d'ailleurs est toujours judicieux et souvent délicat. Il a trop de goût pour avoir essayé de contester que Mercier fut un méchant écrivain et un assez pauvre penseur ; mais il veut qu'il ait eu dans l'histoire de notre littérature le rôle d'un précurseur, et qu'à ce titre, il mérite une sorte d'estime et de gratitude qu'on oublie ordinairement de lui accorder. Nous pouvons le rechercher avec lui, et nous saisissons d'autant plus volontiers cette occasion de parler de Mercier qu'apparemment nous n'en retrouverons pas une autre.

M. Béclard, qui s'est informé de tout ce qui concerne son personnage, n'a pas, à vrai dire, découvert sur sa vie de documens nouveaux. Mais ce que nous en savons suffit amplement à nous faire comprendre l'homme et son œuvre. Le futur peintre de Paris est Parisien de naissance et de famille. C'est un petit bourgeois, né, comme il était juste, sur le quai de l'École, où son père tenait boutique de marchand fourbisseur, *A la garde d'or et d'argent*. Il est élève de l'Université, et l'un des plus mauvais. Chaque matin, levé à six heures en hiver, le bras trop court pour embrasser ses dictionnaires grec et latin, il traverse le Pont-Neuf pour se rendre au collège des Quatre-Nations : s'il faut l'en croire, les maîtres y étaient aussi ignorans que les écoliers étaient dépravés. Un beau matin, sans l'avoir fait exprès, il se trouva installé dans une chaire : il fut, pendant deux ans, professeur de cinquième à Bordeaux ; on se demande ce qu'il a bien pu y enseigner. En tout cas, l'erreur fut courte, et, le plus tôt qu'il lui fut possible, Mercier s'empressa de revenir à Paris et de prendre rang parmi les gens de lettres dont la condition lui inspirait le plus pur enthousiasme. La réputation qu'il acquit dans le monde spécial des publicistes et des gens de théâtre fut surtout une réputation d'extravagance et il s'attira d'assez abondantes railleries ; car il était de ceux qui recueillent dans l'air les idées à la mode, et, pour se les approprier, les exagèrent. Cela même fait qu'il est pour nous un témoin précieux et un type très significatif des tendances, des manies et des travers de son temps.

Ce qu'il faut d'abord noter, et qui en vaut la peine, puisqu'il s'agit d'un homme qui fait métier d'écrire, c'est qu'il manque, aussi com-

plètement qu'il est possible, de tout sentiment de l'art. Le XVIIIe siècle avait peu à peu laissé se perdre cette notion et ne demandait à la littérature que d'être utile. Mercier a sur ce point des idées de Huron. Il s'indigne de voir loger au Louvre les peintres, c'est-à-dire « les hommes les plus inutiles au monde et qui font payer chèrement un art qui n'intéresse en rien le bonheur, le repos, ni même les jouissances de la société civile. » On vante le siècle d'Auguste, le siècle des Médicis, pour avoir eu des peintres, des sculpteurs, des orateurs, des architectes et des poètes ; on fait honneur au XVIIe siècle de la perfection de son goût et de la pureté de son style : « Ce sont là des niaiseries... Le temps de Louis XIV n'a pas un seul écrivain qu'on puisse méditer, soit en morale, soit en politique ; en général, les prosateurs de ce siècle sont faibles et dépourvus d'idées. » Le plus fameux d'entre eux, Bossuet, n'a point connu la vraie éloquence, celle des choses ; on ne trouve chez lui « qu'un fracas de mots dans une prose incorrecte et prolixe. » Ces opinions et d'autres de même calibre nous donnent à concevoir une juste idée du goût de celui qui les exprime et font comprendre sans difficulté qu'il soit resté dans ses écrits si parfaitement étranger à tout souci de composition et de forme. Un contemporain notait chez lui cette singularité qu'il parlait comme lorsqu'on écrit bien, et écrivait comme lorsqu'on parle mal.

C'est de « philosophie » que le XVIIe siècle avait manqué : Mercier est philosophe. Il avait commencé par l'être à la manière de Jean-Jacques, et par vanter les agrémens de l'état de nature et la bonté de l'homme sauvage. Mais il était trop bon Parisien pour se prendre longtemps au paradoxe du philosophe de Genève. Il en préféra un autre, alors plus généralement répandu : celui de la perfectibilité indéfinie et du progrès continu. Toutefois les partisans les plus déterminés de l'idée chère entre toutes au XVIIIe siècle s'étaient bornés à retracer les progrès déjà accomplis par le genre humain ou à esquisser ceux qu'il restait à accomplir. Mercier va plus loin et il ne craint pas de nous présenter le tableau de l'humanité telle qu'elle sera, lorsque le rêve de la perfection sera devenu une réalité. Il y suffira de six cents ans, ce qui, eu égard à la durée du monde, est une bagatelle. Nous pouvons nous promener avec lui dans la cité idéale de *l'An 2440* : les rues y sont grandes, belles et proprement alignées, les allans prennent la droite et les venans prennent la gauche, les cheminées ne tombent plus sur la tête des gens, on voit clair dans les escaliers, etc. Comme il est dans cet ouvrage, ainsi que dans tous ceux de Mercier, traité pêle-mêle des sujets les plus disparates, nous ne pouvons qu'en noter

quelques-uns au passage. Bien entendu, la réforme de l'enseignement est chose accomplie, et elle s'est faite dans le sens de la vie moderne : on n'enseigne plus le grec et le latin à de pauvres enfans pour les faire mourir d'ennui ; car, à quoi bon consacrer « dix années de leur vie, les plus belles, les plus précieuses, à leur donner une teinture superficielle de deux langues mortes qu'ils ne parleront jamais ? » Mieux vaut les munir de langues vivantes et de sciences. Le peuple ne connaît plus la misère, depuis que les princes se sont faits « aubergistes » et tiennent table ouverte pour le pauvre monde. Tous les vieux abus ont disparu : la question et les lettres de cachet ne sont plus que de lointains souvenirs ; les impôts sont également répartis, l'agriculture est prospère, le commerce libre, et nous avons enfin abandonné nos colonies ! Quelle extravagance, en effet, de vouloir « porter nos chers compatriotes à deux mille lieues de nous ! Pourquoi nous séparer ainsi de nos frères ? Notre climat vaut bien celui de l'Amérique. Toutes les productions nécessaires y sont communes et de nature excellente. Les colonies étaient à la France ce qu'une maison de campagne était à un particulier : la maison des champs ruinait tôt ou tard celle de la ville. » La tolérance est entrée dans les mœurs, et l'on ne se souvient plus qu'avec horreur des crimes du fanatisme, ainsi que le prouve l'érection d'un monument expiatoire où se trouvent des statues de femmes agenouillées, emblème des nations demandant pardon à l'humanité des plaies cruelles qu'elles lui ont faites pendant tant de siècles. « La France à genoux implore le pardon de la nuit horrible de la Saint-Barthélemy, de la dure révocation de l'Édit de Nantes et de la persécution des sages qui naquirent dans son sein. » Pour prévenir le retour de ces atrocités, on a fermé les églises, ouvert les couvens, et marié les moines avec les religieuses. Le déisme tient lieu de religion et la « première communion » a été remplacée par la « communion des deux infinis, » où le catéchumène est solennellement invité à coller son œil au microscope, puis au télescope, ce « canon moral qui a battu en ruines toutes les superstitions. » Il va sans dire que les citoyens tous vertueux de cet État modèle vivent dans une allégresse perpétuelle et goûtent les joies pures de l'innocence. Comment donc se peut-il que dans cette humanité idyllique un crime vienne encore à se produire ? On aurait peine à l'admettre, si ce n'était qu'il faut un loup dans toute bergerie. Mais, lui-même, le sympathique assassin est digne de notre estime et de notre apitoiement : il réclame le châtiment qui le purifiera de sa faute ; c'est le fusillé par persuasion. Au surplus, la cité future conservera beaucoup des institutions des cités actuelles : il y

aura un roi, un jardin du roi, un cabinet du roi, une bibliothèque publique, des académies : seulement l'Académie française sera transférée à Montmartre.

Y a-t-il, dans ce fatras et parmi beaucoup de sottises, des vues neuves, hardies, prophétiques ? On l'a dit, et c'était l'avis de Mercier. Il se vantait d'avoir prévu et annoncé la Révolution française. Il aurait été en politique un précurseur. Rien de moins exact. Non seulement Mercier n'a pas plus que ses contemporains prévu un bouleversement social, mais il l'a déclaré impossible. Son assurance, sur ce point, a été imperturbable, et il y a persévéré jusqu'à la dernière minute. Dans l'édition du *Tableau de Paris* publiée de 1781 à 1788 il déclare avec autorité qu' « une émeute qui dégénérerait en sédition est devenue moralement impossible. » Il dit encore : « On ne prévoit pas que d'ici à longtemps, il puisse y avoir des révolutions bien marquantes en Europe. » Apparemment c'est qu'il est plus aisé de prévoir à six cents ans de distance qu'à six mois. Si quelques-unes des prédictions de Mercier se sont trouvées réalisées, c'est tout uniment qu'il a tenu pour accomplies des réformes que tout le monde autour de lui réclamait. *L'An 2440* ne témoigne pas d'une perspicacité singulière chez son auteur, mais présente dans une sorte de grossissement caricatural, cette tendance de la philosophie du XVIIIe siècle à refaire la société suivant les données de la raison et à bâtir dans l'abstrait.

Dénué de sens artistique et féru de prédication morale, on devine quelle conception Mercier pourra se faire du théâtre. Le XVIIIe siècle cherchait à créer un genre intermédiaire entre la tragédie et la comédie : le drame. Diderot avait lancé sur le sujet un certain nombre d'idées incohérentes et confuses. Mercier se borne à les réduire en système dans son *Essai sur l'art dramatique*. Il ne lui suffit pas que le drame soit ennuyeux et vertueux ; il faut qu'il devienne l'école des vertus de l'homme et du citoyen. La pédagogie morale en est le véritable objet. « Ce n'est point sur la valeur plus ou moins grande du génie que je juge et que j'apprécie les auteurs dramatiques, c'est sur la morale qui résulte de leurs pièces. » Pour illustrer cette morale, Mercier dans ses propres ouvrages aura recours aux incidens de l'effet le plus gros et au pathétique le plus noir. Jenneval aime une femme galante ; pour lui plaire, il détourne une lettre de change ; il est sur le point de devenir complice d'un assassinat préparé par la séduisante et odieuse créature. Ne voilà-t-il pas prouvé par un exemple décisif le danger des liaisons coupables ?

Et ce drame n'est-il pas bien fait pour montrer à une jeunesse fougueuse et imprudente que le crime est l'enfant du libertinage? Les personnages de la comédie larmoyante devaient être empruntés à la vie bourgeoise et aux conditions moyennes : Mercier, en manière de défi, fait rouler sur la scène la brouette d'un vinaigrier, ce qui lui vaut de la part de Fréron cette boutade assez spirituelle : « Je conseillerais à M. Mercier de mettre ainsi sur le théâtre tous les corps de métier dont cette capitale abonde et de nous donner, en drames bien relevés et bien pathétiques , le sac du charbonnier, l'auge du maçon, la tasse du Quinze-vingt, le chaudron de la vendeuse de châtaignes, la chaufferette de la marchande de pommes, le tonneau de la ravaudeuse, la hotte du crocheteur, la sellette du décrotteur, etc. » On a maintes fois fait honneur au drame du XVIIIe siècle d'avoir été un premier crayon de notre comédie de mœurs moderne. Mais, à ce point de vue, il n'y a rien dans Mercier qui ne fût déjà dans les écrits de Diderot et dans les pièces de Nivelle de la Chaussée. Il est vrai seulement qu'il est de ceux qui, par le goût de la déclamation et de la sensiblerie, par la recherche des situations extraordinaires et des effets violens, ont contribué à faire verser le théâtre du côté du mélodrame.

Mercier a-t-il été un romantique de la veille? Son nouveau biographe essaie de l'établir, et c'est assurément une des parties les plus intéressantes de son étude. Mercier lit avec complaisance nos auteurs du XVIe siècle, qui ont à ses yeux le mérite d'avoir été dédaignés par ceux du XVIIe. Il est curieux des littératures étrangères et raffole tout particulièrement du théâtre et de la poésie anglaise. Il pousse jusqu'au fanatisme le culte de Shakspeare. Il s'inspire des *Nuits* d'Young, et telle rêverie dans un cimetière de campagne, insérée dans *l'An 2440*, paraît à M. Béclard d'un tour étonnamment moderne. « Sentimens et images exhalent déjà une poésie toute lamartinienne : dans ce morceau de prose oubliée, il semble que les rimes manquent, on se prend à les chercher malgré soi, tant ici une irrésistible association de pensées évoque en notre mémoire étonnée les échos d'une musique bien postérieure, celle que murmurent les strophes du *Vallon* ou du *Soir*. Certes, on l'avouera, elle est singulièrement ouverte et compréhensive, l'intelligence que sillonnent de telles lueurs de lointaines divinations. » Ailleurs, c'est une sorte de méditation à propos d'une visite à Notre-Dame de Paris ; et ce morceau précède de vingt ans le *Génie du Christianisme*, de cinquante le roman de Victor Hugo! et celui qui l'écrit n'est d'ailleurs ni un croyant, ni un artiste! Seulement, ce n'est pas par l'effet d'une page isolée, c'est par l'ensemble de son œuvre et par

la continuité de son inspiration qu'un écrivain peut agir sur ceux qui viennent après lui. Ni Chateaubriand, ni Lamartine, ni Hugo ne doivent rien à Mercier, et les citations qu'on peut ingénieusement découper dans ses livres attestent tout juste que les germes du romantisme à naître étaient déjà épars dans la littérature en voie de transformation de la fin du XVIIIe siècle. Jusqu'ici, il nous est bien impossible de relever dans l'œuvre de Mercier rien qui ne se trouvât déjà ailleurs. L'esprit d'utopie, l'optimisme philosophique, l'effusion sentimentale, la conception utilitaire du théâtre, l'admiration pour les livres étrangers, il les a reçus de ses contemporains.

Mais, toutes ces élégances d'emprunt une fois écartées, peut-être parviendrons nous à trouver ce qui appartient en propre à notre auteur. Or Mercier, fils de Mercier marchand fourbisseur, ne se contenta pas d'être Parisien : il sut l'être complètement, sans réserve et sans vergogne : ce sera sa marque. Ce natif du quai de l'École a dans les moelles et dans le sang l'amour de sa cité natale. Le cas est fréquent de ces braves gens qui, pour être nés dans un hameau, y avoir passé les premiers temps de leur vie et reçu des choses l'empreinte ineffaçable, sont désormais impuissans à vivre dans un autre coin et souffrent partout ailleurs d'un incurable mal du pays. Le Parisien de race est pareil à ce villageois. Ce n'est pas pour ses splendeurs qu'il aime la ville capitale, et il n'en attend pas les mêmes jouissances qu'y viennent chercher les provinciaux et les étrangers. Il y a pour ceux-ci un Paris brillant, en façade et en représentation ; on l'admire parce qu'il est d'un dessin plus élégant, plus harmonieux que celui d'aucune autre grande ville et qu'il y flotte un air plus subtil. A ce Paris, qu'on lui dispute et où il ne se sent pas entièrement chez lui, le Parisien en préfère un autre plus familier, plus intime et où ne fréquentent que les naturels de l'endroit. Il aime ce Paris-là non pour sa beauté, mais, comme on aime, d'instinct et sans raison, parce que c'est lui. Son air, que d'autres trouvent médiocrement sain, est le seul auquel ses poumons soient adaptés, et ses bruits, qui mettent tant d'oreilles au supplice le bercent délicieusement. « Quand on ne dort pas, il est doux d'entendre de son lit la musique ambulante des rues et les voix humaines qui se répondent. L'agitation de l'âme s'apaise lorsqu'on se sent soulever dans son lit par le passage rapide des voitures qui ébranlent les maisons... » Au moins, voilà un étrange soupir de volupté, et bien des gens s'étonneront qu'on préfère de bonne foi aux harmonies apaisantes de la nature et aux concerts champêtres, le bruit des roues sur le pavé inégal! C'est que le senti-

ment exprimé par ces lignes ne peut se comprendre qu'entre initiés, et celui qui les a écrites était à coup sûr marqué du signe auquel se reconnaissent les vocations fortes.

Mercier est badaud. C'est lui qui a dit : « Il ne faut que les fesses d'un singe pour faire courir tout Paris. » On peut lui appliquer ce mot et il en avait vérifié sur lui-même toute l'exactitude. Il a cette curiosité toujours en éveil, ce pouvoir de s'intéresser à toute sorte d'affaires qui lui sont parfaitement étrangères. Qu'un perroquet se pose sur le balcon du voisin, ou qu'un chien ait la patte cassée, il s'arrête : il a du temps et de l'attention en réserve pour ces événemens. Il possède cette heureuse disposition à s'étonner, qui fait que nulle singularité ne le laisse indifférent, qu'aucune nouveauté ne reste pour lui inaperçue. Doué à un rare degré de la faculté de sympathie, il aime les émotions ressenties en commun et se mêle volontiers à la foule. S'il y a quelque part une fête publique, une réception de souverain étranger, une presse, un attroupement, on est sûr de l'y rencontrer. Ce sont toujours les mêmes qui se font écraser : il en est. Il y a pour chaque carrière un don, une qualité première et que rien ne remplace, une vertu spécifique : Mercier a cet instinct qui guide le badaud et fait qu'il se trouve toujours là où il se passe quelque chose.

D'autre part, si la plupart des mérites qui font l'écrivain manquent à Mercier, du moins il sait voir, et, ce qu'il a vu, il sait le décrire. Incapable d'imaginer, d'arranger une scène, de composer un type, il sait reproduire le tableau qu'il a eu réellement devant lui. Les traits caractéristiques, les détails précis l'ont frappé tout de suite et lui sont restés dans les yeux. Tout jeune il a eu la curiosité d'entrer dans le taudis où gîtait, rue des Douze-Portes, au Marais, entre quinze ou vingt chiens, le poète octogénaire Crébillon. « Je vis, écrit-il, une chambre dont les murailles étaient nues ; un grabat, deux tabourets, sept à huit fauteuils déchirés et délabrés composaient tout l'ameublement. J'aperçus, en entrant, une figure féminine, haute de quatre pieds et large de trois, qui s'enfonçait dans un cabinet voisin. Les chiens s'étaient emparés de tous les fauteuils et grognaient de concert. Le vieillard, les jambes et la tête nues, la poitrine découverte, fumait une pipe. Il avait deux grands yeux bleus, des cheveux blancs et rares, une physionomie pleine d'expression. Il fit taire ses chiens, non sans peine, et me fit concéder, le fouet à la main, un des fauteuils. Il ôta sa pipe de sa bouche, comme pour me saluer, la remit et continua à fumer avec une délectation qui se peignait sur sa physionomie fortement caractérisée. » C'est là un spécimen achevé de

description réaliste où l'impression reçue est avivée par un grain de malice. Car on a noté que la peinture réaliste confine ordinairement à la caricature : il y a dans l'exacte notation du réel un effet de comique involontaire. Cette aptitude à saisir la ressemblance et à la faire saillir par une pointe de raillerie est essentielle chez Mercier. Il le savait et on peut l'en croire quand il nous assure qu'elle s'est de bonne heure éveillée chez lui et qu'il lui doit l'essor de sa vocation. D'autres ont dans leurs souvenirs d'enfance une émotion profonde, une sensation forte qui les a marqués pour être poètes, conteurs ou peintres. Lui, il y retrouve la silhouette falote du bonhomme Cupis, qui fut son maître à danser et dont il s'amusait à peindre les ridicules. « Lorsqu'il vint pour me donner la première leçon de menuet, il avait soixante ans, j'en avais dix, j'étais aussi haut que lui. Il tira de sa poche un petit violon, dit pochette, m'étendit les bras, me fit plier le jarret ; mais au lieu de m'apprendre à danser, il m'apprit à rire : je ne pouvais regarder les petits yeux de M. Cupis, sa perruque, sa veste qui lui descendait jusqu'aux genoux, son habit de velours ciselé, je ne pouvais entendre ses exhortations burlesques pour faire de moi un danseur, accompagnées de ces soixante années de danse magistrale, sans une dilatation de la rate. Jamais il ne vint à bout de me faire obéir à son aigre violon; j'étais toujours tenté de lui sauter par-dessus la tête. Le soir, je faisais à mes camarades la description de M. Cupis de pied en cap ; sans lui, je n'aurais pas été descripteur : il développa en moi le germe qui depuis a fait le *Tableau de Paris.* »

Si on le juge du point de vue de l'art, c'est un pauvre ouvrage que ce *Tableau de Paris.* Aucun plan, aucun dessein suivi, aucun choix, aucun parti pris volontaire. L'auteur parcourt la vaste étendue de son sujet sans autre guide que le hasard. Ce sont des notes mises bout à bout, dans une confusion, dans un désordre inexprimable. Mercier est bien d'un temps qui a eu la manie de la compilation. Trop souvent aussi le peintre ou le conteur fait place au théoricien, au réformateur, à l'utopiste, au professeur de morale, au rêveur de *l'An 2440*, au pédagogue du théâtre ennuyeux. Et nous ne pouvons oublier qu'on s'était déjà avisé de peindre les mœurs et la société de Paris. La Bruyère et Montesquieu s'en étaient assez heureusement acquittés, et, si nous évoquons leur souvenir, ce n'est pas pour imposer à l'auteur du *Tableau de Paris* le désavantage d'une comparaison écrasante : mais le rapprochement est instructif. Comme l'a bien noté M. Béclard, jusqu'alors, c'était la psychologie seule qui avait exercé l'effort des moralistes. Lire dans le cœur des

hommes, démêler les mobiles de leurs actions, interpréter les grimaces de leur visage, voilà la tâche qui leur avait semblé digne de leur pénétration. Ils étaient allés droit à ce qui est essentiel, profond, vraiment humain. « La loi même de l'esprit classique le voulait ainsi : dans la tragédie et dans le roman, comme dans les *Maximes* et *Caractères*, c'est au moral seul de l'homme qu'il valait la peine de s'attacher. Et, qu'ils fussent imaginaires ou réels, les héros dont on traçait le portrait, c'est la chose du monde dont on se mettait le moins en peine que de les asseoir à table, d'observer la couleur de leur mobilier, d'allumer les lampes qui les éclairaient, de les suivre à la promenade, dans les boutiques des marchands, dans l'étude de leurs notaires, ou bien encore que de décrire par le menu, jusqu'en ses enseignes, ses boues et ses odeurs, la ville qu'ils habitaient. » Cette dernière et cette humble tâche sera celle de Mercier. Elle est au niveau de son talent, et elle marque bien le terme de l'évolution qui s'est faite. Il n'est guère d'époque où l'on ait moins bien connu le cœur humain qu'on ne l'a fait au XVIIIe siècle ; moins on devenait capable d'analyse intérieure, et plus on devait être attiré vers la peinture de l'extérieur ; moins on s'occupait de décrire le mouvement des passions, et plus on avait de loisir pour s'attacher au spectacle passager des modes et peindre le décor de la vie.

C'est le domaine de Mercier ; et ici l'on peut dire que, pour mener à bien son œuvre, il a été servi par ses défauts eux-mêmes. Sa frivolité fait qu'il n'y a pas de détail si mince, si médiocre, si vain, qu'il n'ait pris grand soin de noter. Ajoutez que cet homme de lettres n'est pas un mondain : il n'est guère admis dans ces salons qui forment pour tant d'autres écrivains d'alors leur milieu de prédilection et sur lesquels leurs confidences nous renseignent à satiété. Le spectacle qui lui est familier est celui de la rue : il s'amuse à regarder vivre le menu peuple, revendeuses, marchandes à la toilette, coiffeurs et autres gagne-petit. Il entre dans les échoppes, il se promène dans les lieux publics et s'égare dans les endroits suspects ; ce n'est pas seulement le Palais-Royal qui l'attire, mais une curiosité que nous connaissons bien l'invite à pénétrer dans les bouges. Une nuit, couvert d'une redingote brune, il s'est glissé dans certain cabaret borgne où soupent les mendians. « Sur les dix heures du soir je vis tout à coup entrer tumultueusement dix-neuf pendards, seize créatures et dix enfans qui s'emparèrent de la table, la chargèrent de débris de viande, poissons légumes, morceaux de pain... » Et, du cabinet où il est dissimulé, il note les gestes, les airs, les attitudes de ces gueux, des

femmes, des enfans et des chiens. On sait combien nous sommes devenus friands de ce pittoresque extérieur et de ces renseignemens sur les bas-fonds de la société!

Ajoutez que le temps a fait son œuvre, et qu'il prête aux pages de Mercier, même les plus médiocres, un charme qui n'était pas en elles. Ce Paris que Mercier a eu sous les yeux, il l'a peint justement à l'heure où il allait disparaître : le malheur des temps a été la bonne fortune du peintre : celui-ci a eu la chance de fixer une image au moment où elle était près de s'évanouir. De là vient l'attrait qu'ont pour nous ces pages tracées sans art : de là le plaisir que nous trouvons à les relire, et l'espèce de poésie que nous y mettons. Ce livre évoque des ombres. « Une heure à jamais révolue recommence sa course, une des heures brèves de la lointaine année 1788. Nous autres qui venons quelque cent ans après, quel saisissant intérêt ne trouvons-nous point à voir renaître dans la vérité de leurs attitudes, de leurs physionomies, de leurs costumes, ces foules sans nom qui nous ont précédés jadis sur la terre où nous passons à notre tour. Le spectacle de la vie émeut et attache par cela seul qu'elle est la vie et qu'elle finit : pour vaines et plates qu'aient été en elles-mêmes les créatures dont nous apercevons le reflet dans les pages d'un livre oublié, nous allons avidement à elles, elles sont une petite prise que nous avons faite sur le néant, et c'est une furtive évasion de notre pensée hors de sa durée qui nous permet de les atteindre. » On ne saurait mieux rendre l'espèce de curiosité attendrie avec laquelle nous rêvons aujourd'hui à travers ces pages pareilles à autant d'estampes naïves, et dont toute la valeur est celle d'un document fidèle.

On peut mesurer maintenant l'espèce d'importance que conserve l'œuvre de Mercier. On l'a beaucoup mise à contribution. Il y a une certaine manière d'écrire l'histoire d'un temps par ses futilités, ; c'est par exemple celle des Goncourt : ils posaient en principe qu'on ne voit pas vivre un temps dont on ne possède pas un menu de dîner et un mètre d'étoffe. Le fait est qu'ils ont tiré des livres de Mercier la substance même de leurs tableaux de la société française au XVIIIe siècle. Mercier, qui a été souvent consulté, a été en outre très imité. Le *Tableau de Paris* a engendré toute une postérité : on ne compte pas les livres qui ont été écrits sur Paris, sa vie, ses fonctions, ses organes. Il se peut que nous employions aujourd'hui à ce genre d'investigations des méthodes plus précises et plus savantes ; mais, dans ce qu'il a d'essentiel, le procédé est le même : c'est celui de la « littérature documentaire. » Il y a plus, et Mercier n'a pas été sans exercer une cer-

taine influence sur les destinées du roman. La peinture minutieuse du décor est un des élémens que s'est incorporé le roman réaliste et on sait l'abus qui en a été fait sur la fin du siècle dernier. Cette invasion de l'anecdote, du petit fait, du détail de mœurs, du pittoresque extérieur, c'est ce qu'on a justement appelé l'introduction du reportage dans le roman. C'est là aussi bien qu'on trouverait, sans qu'il soit nécessaire de plus s'ingénier, la véritable part qui revient à Mercier, celle qu'on ne saurait lui enlever. Le reporter doit être avant tout un homme agile; et Mercier nous confie : « J'ai tant couru pour faire le tableau de Paris que je puis dire l'avoir fait avec mes jambes. » Il est badaud par définition, puisque son métier consiste à fournir un aliment sans cesse renouvelé à l'universelle badauderie. On ne lui demande ni un importun souci de l'art, ni une patiente recherche de style; mais il suffit qu'il ait un certain sentiment du réel, et qu'il attrape en courant les traits curieux d'une physionomie, d'un drame, d'une scène. On n'exige pas davantage qu'il ait sur aucun sujet des idées approfondies et très liées; mais il faut qu'il soit prêt à parler de toutes choses et qu'aucun incident ne le prenne au dépourvu. Mercier eût été de nos jours un reporter incomparable; il l'a été, en son temps, dans la mesure des ressources que son époque lui fournissait. Tel a été son rôle, et il n'y a lieu ni de le diminuer ni de le surfaire. Mercier n'a ni prévu la Révolution, ni réformé le théâtre, ni préparé le romantisme; et la critique littéraire, en refusant de le classer au nombre des écrivains, n'a commis envers lui aucune injustice; mais les reporters, qui forment aujourd'hui une si importante corporation, feraient preuve d'une coupable ingratitude s'ils se choisissaient un autre patron et oubliaient de rendre à cet ancêtre le juste hommage qui lui est dû.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE NOUVELLE BIOGRAPHIE DE BOTTICELLI

Botticelli, par A. Streeter, 1 vol. illustré; Londres, 1903.

Il y avait à Florence, dans la seconde moitié du xve siècle, un honnête et consciencieux artisan nommé Sandro Filipepi, mais plus connu sous son surnom familier de « petit baril, » Botticelli. Fils d'un tanneur, il avait adjoint à l'atelier paternel, vers 1472, une *bottega* de peinture assez achalandée. Les Médicis l'employaient volontiers pour certains travaux de décoration ; un pape florentin l'avait même chargé d'une commande au Vatican ; et le conseil de fabrique de la cathédrale de Pise avait, un instant, songé à lui pour la continuation des fresques de Gozzoli au Campo Santo : mais le morceau qu'il avait soumis, par manière d'épreuve, avait été jugé peu satisfaisant. D'une façon générale, cependant, Sandro était estimé de ses confrères et du public : il l'était à l'égal de vingt autres maîtres, sans que jamais certainement personne ait eu l'idée de découvrir en lui un génie supérieur à Verrocchio, à Domenico Ghirlandajo, au bizarre et charmant Cosimo Rosselli. En 1516, six ans après sa mort, son nom était déjà si oublié qu'une de ses peintures les plus remarquables, la *Pallas au Centaure* du palais Pitti, était mentionnée dans un inventaire des Médicis sans nom d'auteur. Un demi-siècle plus tard, Vasari, naturellement, lui consacrait quelques pages dans ses *Vies des Peintres, Sculpteurs, et Architectes*, où il n'y avait pas si obscur petit ouvrier florentin qui ne figurât; mais il parlait surtout de ses farces d'atelier, et le seul de ses tableaux qu'il louât de bon cœur se trou-

vait être une *Assomption* (aujourd'hui à Londres), qui, de l'opinion à peu près unanime de la critique moderne, serait l'œuvre d'un autre peintre, le médiocre Francesco Botticini. Au commencement du XVIIe siècle, lorsque le grand-duc Ferdinand Ier dressait une liste des peintres anciens dont les œuvres ne devaient pas sortir de Florence, il n'avait pas même l'idée d'y inclure Botticelli. Au XVIIIe siècle, l'excellent critique florentin Lanzi, assidu, lui aussi, à célébrer jusqu'aux plus-insignifians de ses compatriotes, ne trouvait à citer de maître Sandro que ses fresques de la Sixtine, et l'*Assomption* de Botticini. Et ce n'est pas que les peintures aujourd'hui les plus glorieuses de Botticelli aient échappé aux regards de ces connaisseurs d'autrefois : elles étaient exposées, comme elles le sont encore, dans les palais et églises de Florence ; mais personne ne songeait à les y remarquer. Durant les trois premiers quarts du XIXe siècle, enfin, les travaux de l'histoire et de la critique avaient remis en lumière le nom et l'œuvre du vieux maître ; et Botticelli avait repris sa place dans l'estime publique, entre Ghirlandajo et Filippino Lippi, comme l'un des principaux représentans de la peinture florentine de la Renaissance.

Or voici que, brusquement, aux environs de 1870, une véritable révolution se produisit dans le classement et l'appréciation de ces maîtres florentins. S'élevant d'un seul coup non seulement au-dessus des Ghirlandajo et des Filippino, mais de Fra Bartolommeo, d'Andrea del Sarto, et bientôt de Raphaël lui-même, Botticelli devint brusquement le plus grand peintre de Florence et de l'Italie tout entière. C'est lui seul, aujourd'hui, que l'on recherche et que l'on adore au Musée des Offices. Les photographies de ses tableaux se vendent, à elles seules, plus que celles de tous les autres tableaux de Florence ; et la petite salle qui contient sa *Naissance de Vénus* voit arriver, chaque matin, un troupeau de pèlerins des quatre coins du monde, infiniment plus recueillis et plus extasiés que ceux qui, à Dresde, se prosternent depuis un siècle devant la *Madone Sixtine*. Comme le dit très justement M. Streeter, son nouveau biographe, « on peut affirmer sans exagération que, à l'heure présente, aucun autre artiste italien n'inspire autant d'intérêt que Botticelli. » Pas une revue d'art qui ne s'occupe de lui : sans compter une vingtaine au moins de critiques qui paraissent s'être exclusivement voués à l'étude de son œuvre. Et comme, à peu près vers le même temps, un changement de la mode a transporté sur les « primitifs » la sympathie de tout dilettante un peu délicat, on en est même arrivé, par une extraordinaire confusion d'idées et de dates, à incarner couramment la peinture « primitive »

de l'Italie dans l'art de ce peintre de la fin du xve siècle, disciple de Savonarole, rival et imitateur de Léonard de Vinci!

Mais le plus curieux est de voir les argumens divers par lesquels s'efforcent de justifier cette gloire imprévue de Botticelli ceux de ses admirateurs qui ne se bornent pas à la tenir pour admise, et à discuter simplement le plus ou moins d'authenticité de telle ou telle peinture. C'est ainsi que M. Streeter, qui semble avoir examiné de très près l'œuvre du maître florentin, manifeste sans cesse un embarras des plus amusans lorsqu'il se trouve amené à vouloir nous définir le mérite propre de cette œuvre, et les véritables causes de sa renommée. Car on entend bien qu'il ne s'agit pas pour lui de nous expliquer seulement pourquoi Botticelli est un bon peintre, souvent fort intéressant malgré un talent inégal, et tout à fait digne de l'estime que professaient pour lui ses contemporains : il ne s'agit pas de nous montrer en quoi son œuvre diffère de celle des Ghirlandajo et des Cosimo Rosselli, par où elle les dépasse et par où elle leur reste inférieure : la situation présente de l'auteur du *Printemps* ne saurait plus comporter de telles comparaisons. Ce que M. Streeter se croit, en conscience, tenu de nous faire comprendre, c'est ce qui constitue la supériorité de Botticelli sur les plus grands maîtres de l'art italien, les Léonard et les Raphaël, puisque, de son aveu même, « il n'y a plus aujourd'hui en Italie aucun artiste qui inspire autant d'intérêt que Botticelli. » Et rien n'est plus curieux que son effort à s'acquitter de cette tâche, en vérité difficile.

Il reconnaît que Botticelli dessine assez mal. « Il est souvent inexact dans son dessin, avec une négligence singulière des proportions de ses figures. Celles-ci sont en général trop maigres pour leur hauteur; leurs mains et leurs pieds sont presque toujours trop grands, et parfois la disproportion des mains les rend monstrueuses. » Le sens de la couleur est plus faible encore, chez lui; son biographe est contraint d'admettre que, dans les plus célèbres de ses compositions (qui sont aussi, peut-être, les seules à n'avoir pas été entièrement repeintes), le coloris est « d'une pâleur et d'une froideur » fâcheuses. « D'autres fois, quand il fait usage de tons plus vifs, ceux-ci échouent à se fondre en un effet général agréable. Les contrastes sont trop stridens, avec une minutie de nuances qui fait songer à de la mosaïque... Dans l'ensemble, on peut dire de son coloris qu'il est surchargé. » Et, vraiment, il faudrait aimer Botticelli d'une affection bien aveugle pour ne pas être choqué du mauvais goût de sa couleur, toutes les fois qu'il ne se borne pas, comme dans sa *Naissance de Vénus* ou dans son *Prin-*

temps, à relever son dessin de quelques faibles teintes, bien « pâles » et bien froides », hélas ! — d'une pâleur glaciale. Quant à la composition, M. Streeter avoue que Botticelli est bien loin d'y avoir excellé « Lorsqu'il se trouve traiter une scène dramatique, souvent il encombre ses premiers plans, d'où résulte une impression de désordre et de confusion... Inférieure à celle de Ghirlandajo, sa composition est bien surpassée par celle de Benozzo Gozzoli, de Filippo Lippi, et même d'autres artistes de moindre importance. » M. Streeter nous déclare, après cela, que « Botticelli n'a peut-être jamais été égalé comme peintre du mouvement. » Mais, plus tard, quand il étudie une à une les œuvres du maître, il ne peut s'empêcher de nous laisser entendre que les mouvemens, chez lui, tout comme les couleurs, passent sans cesse d'un excès d'agitation à un excès de rigidité. Et, du reste, comment pourrait-il admirer autant qu'il le dit le génie de mouvement d'un maître dont il nous affirme qu'il est toujours « abstrait, forcé, compliqué, absolument dépourvu de simplicité ? »

Dessinateur incorrect, mauvais coloriste, inférieur aux plus médiocres de ses contemporains pour la composition, et, d'une façon générale, « absolument dépourvu de simplicité, » — le moins simple à coup sûr et le plus artificiel de tous les peintres italiens, — Botticelli a-t-il du moins le mérite d'avoir su exprimer l'âme de son époque? « Entre les deux grands courans intellectuels de la Renaissance, nous dit M. Streeter, Botticelli reste irrésolu. Ne se livrant tout à fait à aucun des deux, nous sentons qu'il n'a saisi la pleine signification ni de l'un ni de l'autre. Jamais il n'atteint à une véritable compréhension de l'antique. La synthèse de la pensée classique et la sérénité de l'art classique lui échappent totalement. Et jamais, d'autre part, sauf dans une ou deux de ses dernières peintures, il ne s'élève à une expression réelle de la foi et du sentiment chrétiens. » Ici encore l'auteur anglais, pour justifier son héros, se voit forcé de recourir à d'étranges subtilités. Le « charme évasif » de l'art de Botticelli consisterait, suivant lui, dans sa « tendance à insister sur l'aspect négatif (plutôt que sur l'aspect positif) des deux idéals opposés dont il s'inspire. » Partout, dans son œuvre, dans ses Vénus comme dans ses Madones, « nous avons l'impression d'un manque, entraînant avec lui un sentiment d'ineffable mélancolie. » Ses Vénus comme ses Madones « sont de grands refus, les unes ayant manqué la terre, les autres le ciel. » Comprenne qui pourra, à moins que cela ne signifie simplement que les œuvres manquées évoquent en nous, avec « un

sentiment d'ineffable mélancolie, » le regret de l'idéal qu'elles ne parviennent pas à atteindre !

Où donc devons-nous chercher la véritable supériorité de Botticelli sur tous les autres artistes italiens ? C'est uniquement, d'après M. Streeter, dans son merveilleux génie de « décoration ». Botticelli, à l'en croire, aurait été « le premier peintre qui a apprécié son art plutôt pour ce qu'est cet art lui-même que pour ce qu'il est capable de représenter. » En d'autres termes, le maître du *Printemps* aurait été le premier à se servir de la peinture non point pour reproduire ni pour créer des formes vivantes, mais pour agencer, dans un ensemble harmonieux, de belles lignes d'un rythme expressif. Botticelli aurait été, à ce compte, quelque chose comme un musicien de la peinture. Lui seul se serait consciemment proposé l'idéal que nous prêtons volontiers aux sculpteurs du Parthénon, ou encore à l'incomparable poète du *Parnasse* du Louvre. « Développant les ressources de son art en vue d'un effet purement esthétique, il n'a voulu chercher qu'une beauté abstraite, en dehors de toute figuration réelle comme de toute signification spirituelle ou morale. » Et sans doute, si vraiment Botticelli avait visé à cela, nous aurions aujourd'hui à lui en savoir gré, quelle que fût notre opinion sur la manière dont il a réussi dans son entreprise. Mais pouvons-nous, je le demande, prendre au sérieux un seul instant l'agréable hypothèse de M. Streeter ? Lui-même nous dit que tantôt Botticelli « s'élève à une extase de ferveur religieuse, » que, d'autres fois, « il nous apparaît un moraliste et un satiriste, » et, d'autres fois encore, « un parfait courtisan ; » que, dans ses fresques de Rome et dans ses *Adorations des Mages*, il introduit une foule de portraits d'une vérité humaine à la fois savante et profonde ; qu'il s'intéresse constamment « au mystère de la vie humaine ; » et que, d'autre part, il est inférieur pour la composition à la plupart de ses contemporains. Qu'est-ce qu'un décorateur qui ne sait pas composer ? Et comment un musicien de la ligne abstraite peut-il être en même temps un habile portraitiste, « s'intéressant aux plus sombres problèmes de la vie humaine ? » Mais surtout, comment M. Streeter, pour porter un tel jugement sur Botticelli, peut-il éliminer de son champ d'observation les trois quarts de l'œuvre du vieux peintre, depuis l'*Holopherne* de 1470 jusqu'à la *Pietà* de Munich, et à ces *Scènes de la vie de Saint Zénobie* où le souci d'une reproduction exacte et minutieuse des faits se trouve poussé jusqu'au réalisme le plus prosaïque ? Deux ou trois *tondi* religieux, le *Magnificat*, la *Vierge à la Grenade*, la petite *Vierge* du musée Poldi-Pezzoli, et les quatre

compositions mythologiques du maître, le *Printemps*, la *Naissance de Vénus*, la *Pallas*, le *Mars et Vénus* de Londres : c'est seulement dans ces quelques morceaux qu'on peut, à la rigueur, imaginer que Botticelli se soit départi du soin scrupuleux avec lequel, dans tout le reste de son œuvre, il s'est toujours servi de son art non comme d'une fin en soi, mais comme d'un moyen pour rendre jusqu'aux détails les plus insignifians de la réalité.

L'hypothèse de M. Streeter repose-t-elle du moins sur un seul argument autre que l'impression personnelle du critique anglais ? Elle aurait pour elle, d'après son auteur, ce fait significatif, que l'on n'est point parvenu à trouver exactement, dans les poèmes de Laurent de Médicis et de Politien, des textes qui aient pu servir de programme aux peintures allégoriques de Botticelli. Et cependant un passage que cite M. Streeter de la *Giostra* de Luca Pulci nous offre une ressemblance bien frappante avec le *Mars et Vénus* de la National Gallery. Pour la *Naissance de Vénus* et le *Printemps*, en vérité, aucun des poèmes proposés jusqu'ici ne paraît avoir directement servi de source à l'artiste : mais c'est que nous sommes aujourd'hui bien empêchés de connaître les sources où s'inspiraient les peintres anciens. Il y a au Musée des Offices, tout proche de la *Naissance de Vénus*, une délicieuse petite allégorie de Giovanni Bellini dont le sujet même était matière à d'innombrables discussions entre les critiques, jusqu'au jour, très récent, où l'un des plus savans et le plus ingénieux d'entre eux, M. Georges Ludwig, a découvert à la Bibliothèque Nationale un vieux poème français dont la tableau de Bellini s'est trouvé être l'illustration absolument littérale. Qui sait si Botticelli n'a pas exécuté ses allégories sur commande, et ne s'est pas borné à y figurer, trait pour trait, le rêve subtil de quelque courtisan de Laurent le Magnifique ? Supposition infiniment plus probable que celle de M. Streeter, pour peu qu'on réfléchisse aux habitudes artistiques des ouvriers de la Renaissance : mais nous possédons en outre un document qui la rend tout à fait certaine, et que M. Streeter lui-même n'a pu s'empêcher de nous signaler. C'est un extrait du *Libro di Pittura* d'Alberti, développant, dans les termes que voici, le sujet d'un tableau qu'aurait peint jadis le fameux Apelle :

Il y avait une fois un homme qui avait de très longues oreilles, et près de lui se tenaient deux femmes, l'Ignorance et la Méfiance. Devant son tribunal apparaissait une autre femme, la Calomnie, qui était très belle, mais dont le visage respirait l'intrigue. Dans une de ses mains elle tenait une torche enflammée, de l'autre elle traînait par les cheveux un jeune

homme qui élevait des mains suppliantes. Elle était guidée par un homme pâle, de mine hideuse et d'aspect cruel, et le nom de cet homme était Rancune ou Envie. La Calomnie était en outre accompagnée de deux servantes qui la couvraient d'ornemens; et leurs noms étaient Hypocrisie et Ruse. Plus loin se tenait le Remords, une femme vêtue d'un manteau sombre, et convulsée de désespoir. Et près de cette dernière se montrait la Vérité, modeste et pleine de réserve.

Or, Botticelli s'est inspiré de ce passage d'Alberti pour peindre un de ses tableaux les plus fameux, la *Calomnie* du Musée des Offices; et il a reproduit si fidèlement le texte de son auteur qu'il n'a pas même changé le moindre détail des attitudes des personnages ni de leur disposition, à tel point que ces personnages, debout l'un près de l'autre en des poses discordantes, semblent être des acteurs occupés à répéter, côte à côte, des rôles dont il est impossible de comprendre le sens. Et de même, dans ses petites scènes de la *Vie de Saint Zénobie* (au Musée de Dresde et dans une collection particulière anglaise), le peintre a suivi de si près la chronique florentine qu'il n'y a pas un seul mouvement des figures qui ne soit évidemment destiné à en reproduire un détail. De même encore les dessins de Botticelli pour orner un manuscrit du poème de Dante sont, comme l'on sait, exécutés dans un esprit d'illustration si servile et si minutieux qu'à force d'exactitude littérale, ils échouent à évoquer pour nous la vision du poète. Tout cela ne suffit-il pas à prouver que Botticelli, comme du reste la plupart des peintres de son temps, mais plus strictement encore peut-être que beaucoup d'entre eux, a été toute sa vie un illustrateur, assidu à reproduire, mot pour mot, les documens écrits dont il s'inspirait? Et que reste-t-il, après cela, de son prétendu génie de pure musique linéaire?

Non, ce n'est pas à ce génie-là que Botticelli doit d'être devenu, depuis trente ans, le plus aimé et le plus admiré des peintres italiens. Il le doit surtout, je crois, à un type de figure particulier qu'il a peint durant une certaine période de sa vie, et qui s'est trouvé par hasard coïncider avec un idéal particulier de beauté féminine aujourd'hui à la mode. Ce qui nous plaît aujourd'hui chez lui, ce qui nous force malgré nous à subir le charme de sa *Naissance de Vénus* et de sa *Madone à la Grenade*, c'est que, dans ces peintures d'une invention banale et d'un art souvent médiocre, les personnages ont les mêmes traits allongés, les mêmes grands yeux sensuels et mélancoliques, qui nous séduisent dans l'œuvre des peintres anglais, depuis Gainsborough jusqu'à Rossetti. Par un hasard singulier, et qui a peut-être résulté

simplement de la rencontre d'un modèle, un jour, dans une rue de Florence, Botticelli a créé dans l'art, dès la fin du *Quattrocento*, un idéal de beauté féminine qui, quatre siècles plus tard, devait supplanter dans nos cœurs l'idéal plus matériel des maîtres classiques. Là est, je crois, son principal mérite : mais c'est un mérite tout à fait indépendant de la valeur artistique de sa peinture; et l'on se trompera toujours à vouloir expliquer par des considérations de critique d'art un attrait où l'art joue moins de rôle que l'imagination et les sens. De l'aveu des plus fervens de ses admirateurs, l'œuvre de Botticelli paraît plus belle en photographie que quand on l'approche directement : n'est-ce pas assez dire que les qualités du peintre ne sont pas ce qui, chez lui, nous touche le plus?

Des qualités de peintre, Botticelli en avait de très réelles, et qui seront pour nous très intéressantes à étudier lorsque nous aurons enfin cessé d'être hypnotisés, comme nous le sommes encore, par le pâle regard immobile de la Primavera. Nous nous apercevrons alors que, loin d'être parmi son temps l'exception prodigieuse que veulent voir en lui ses derniers biographes, le vieux maître a été au contraire le représentant le plus typique de l'art de sa patrie, durant la période indécise et trouble où il a vécu. Aucun autre n'a plus docilement subi les influences diverses et souvent opposées qui, de 1450 à 1490, ont condamné les artistes florentins à une série incessante de stériles efforts et de tâtonnemens douloureux. Aucun autre n'a plus évidemment passé toute sa vie à chercher ce qu'il devait faire, à hésiter non seulement entre des inspirations différentes mais entre des manières différentes de se servir du métier qu'il avait en main. La carrière de Botticelli, telle que nous la révèlent ses œuvres quand on les examine suivant l'ordre de leurs dates, est à coup sûr une des mieux faites pour nous renseigner sur l'état fâcheux d'inquiétude esthétique qu'une invasion trop soudaine de l'humanisme a produit, durant un demi-siècle, dans la ville des Médicis; état qui aurait abouti, sans doute, à une décadence irrémédiable de l'art florentin, si la forte voix d'un prophète n'était venue ranimer dans les cœurs, pour quelques années du moins, l'ancien idéal des Giotto et des Angelico. Il y a eu là, en fait, sous la domination trop vantée de Laurent le Magnifique, une *décadence* tout aussi caractérisée que celle dont, trente ans plus tard, le retour définitif des Médicis a donné le signal ; et de cette décadence personne ne nous fournit une image plus touchante que le peintre du *Magnificat* et de la *Calomnie*.

Je dois ajouter que, pour l'intelligence du développement artistique de Botticelli, l'ouvrage de M. Streeter aura de quoi fournir aux futurs historiens une foule d'indications ingénieuses et de données précises. Avec une conscience et un soin des plus méritoires, l'écrivain anglais a essayé de classer à leurs dates toutes les peintures du maître, au lieu de se borner à les considérer d'après le genre de leurs sujets. Et cependant, même à ce point de vue, je crains que son savant travail n'ait pas toute l'autorité qu'il aurait pu avoir : car, si M. Streeter a très habilement fixé les dates probables de celles des peintures de Botticelli qu'il a étudiées, il a, d'autre part, volontairement négligé d'étudier et même de mentionner toute une série de peintures du maître : et cela, simplement, pour se conformer à l'hypothèse fantaisiste d'un de ses confrères, qui, tout compte fait, est bien loin de l'égaler en patience d'observation et en sûreté de jugement critique.

Ce confrère, M. Bernard Berenson, s'est avisé, il y a quelques années, de détacher de l'œuvre de Botticelli une trentaine de morceaux, pour les attribuer à un peintre inconnu qu'il a désigné du nom poétique d'Amico di Sandro. Et certes on ne saurait méconnaître que bon nombre de ces morceaux ne proviennent pas entièrement de la main de Botticelli : celui-ci, comme tous les peintres anciens, avait une *bottega* où de nombreux apprentis l'aidaient à exécuter les commandes dont on le chargeait. A côté d'œuvres qu'il a peintes lui-même (c'est-à-dire à l'exécution des quelles il a pris la part principale), il y en a d'autres dont il a simplement dessiné l'esquisse, laissant le reste du travail à ses apprentis. C'est ce que, de tout temps, les catalogues ont admis, et qui a fait que certaines œuvres de Botticelli, comme d'autres de Raphaël, de Dürer, ou de Rubens, ont été désignées sous le nom de « Travail d'École, » ou « Travail d'Atelier. » Mais M. Berenson, plus hardi, a prétendu réunir sous un même nom des œuvres qui, pour être toutes sorties d'un même atelier, n'en sont pas moins très différentes de facture et de style. Il a attribué en bloc à son Amico di Sandro des pièces d'un réalisme très vigoureux et très serré (qui pourraient bien être de la main même de Botticelli), comme le portrait du musée de Bergame ou un *Portrait de jeune homme* du Louvre, et des pièces d'une exécution infiniment plus molle, des coffres de mariage, des allégories, où doivent avoir collaboré plusieurs apprentis. L'entreprise était hardie, j'admets qu'elle valait la peine d'être discutée : mais un historien sérieux de Botticelli n'avait pas le droit de l'adopter aveuglément, ainsi que l'a fait M. Streeter. Il n'avait pas le

droit de passer tout à fait sous silence la série des peintures assignées par M. Berenson à son Amico, tandis qu'il consacrait tout un chapitre aux collaborateurs de Sandro. Sans l'invention malencontreuse de ce fantastique Amico, combien le livre de l'historien anglais aurait pu nous offrir une image plus complète et plus instructive de l'évolution artistique de Botticelli !

J'ai dit déjà ce qui me paraît avoir été le caractère principal de cette évolution : un tâtonnement sans fin, l'effort incessant d'un habile ouvrier, mais flâneur, rêvasseur, avec une âme inquiète et toujours mécontente, pour découvrir la voie la meilleure à suivre parmi des voies opposées. Né vers 1445, Botticelli a d'abord été l'élève de Filippo Lippi, pendant que celui-ci travaillait à ses fresques de Prato. Il a appris de son premier maître un réalisme encore pénétré d'un certain sentiment religieux, dépouillant déjà de toute poésie la légende sacrée, mais s'efforçant du moins de lui garder un peu d'intimité familière et de recueillement. Et comme Sandro avait en lui un très vif instinct de grâce féminine, tout de suite il a su l'appliquer heureusement à affiner le style pesant et bourgeois de Fra Filippo. Une *Vierge* du Musée de Naples nous offre le précieux témoignage de cette manière juvénile : un travail d'écolier, à peine davantage qu'une copie du maître, et pourtant tout imprégnée d'un charme nouveau. Mais en 1468, le vieux Lippi ayant quitté Prato pour Spolète, son élève revient à Florence, et y entre dans l'atelier des frères Pollaiuoli. Ceux-là, sculpteurs plus que peintres, et artisans sans intelligence, ne voient rien au monde que des muscles et des os ; sujets religieux ou profanes, tout ne leur est que prétexte à des anatomies d'un naturalisme grossier. Et voilà Botticelli condamné à les imiter ! Dans une *Vierge au Buisson de Roses* du Musée des Offices, il tente bien encore d'allier à leur sécheresse un peu de la douceur de son premier maître ; mais il n'y a plus trace de cette douceur dans sa *Fortezza*, dans son *Holopherne*, dans un vilain *Saint Sébastien* du Musée de Berlin. Le jeune peintre s'évertue à mettre dans ses tableaux une fausse vigueur, la plus contraire qui soit à sa nature propre ; et, toute sa vie, désormais, il conservera une trace de la fâcheuse influence exercée sur lui par ce séjour dans l'atelier des Pollaiuoli. Sans compter que, vers le même temps, il subit une influence non moins fâcheuse : celle des beaux esprits de la cour des Médicis qui, sous prétexte d'humanisme, substituent à sa foi naïve d'homme du peuple un mélange confus de scepticisme et de sensualité. C'est alors qu'il peint son *Printemps*, le

Mars et Vénus de Londres, œuvres d'une inspiration bien pauvre et bien pénible, relevées seulement par la grâce lascive de quelques visages. Puis, vers 1475, l'exemple de son confrère Ghirlandajo le ramène dans une voie plus proche de celle qu'il a suivie jadis aux côtés de Lippi. Il essaie de tempérer son naturalisme d'une familiarité souriante et populaire; et Ghirlandajo lui apprend aussi à se servir de la peinture pour raconter des histoires, pour disposer autour de la Vierge et de l'Enfant une foule de personnages divers en costumes de son temps. C'est encore le raconteur d'histoires, l'imitateur de Ghirlandajo, qui, en 1482, s'en va peindre à Rome les fresques de la Sixtine. Et là, bientôt, une influence nouvelle commence à agir sur lui. Il aperçoit un idéal de beauté calme et sereine, consistant dans un groupement équilibré de nobles attitudes. Revenu à Florence, cinq ou six ans, il s'efforce à mettre dans son œuvre la sérénité antique : il s'y efforce dans sa *Naissance de Vénus*, dans sa *Vierge* de Berlin, dans sa grande *Vierge* de l'Académie de Florence, et encore dans sa *Vierge à la Grenade*, un de ses chefs-d'œuvre. Mais ici, déjà, les souvenirs rapportés de Rome ne sont plus seuls en jeu. Botticelli s'est lié avec un élève de Verrocchio, Léonard de Vinci; et, de jour en jour, il se laisse aller davantage à imiter le style de celui-ci, ses expressions étranges, ses gestes insinuans, le lointain mystérieux de ses paysages.

Ainsi il va d'une manière à l'autre, toujours inquiet et ne sachant que faire, lorsque, en 1491, il entend la grande voix de Savonarole. Avec des images infiniment plus vivantes et plus belles que les pédantesques subtilités des Marcile Ficin et des Politien, le moine ferrarais lui fait honte des ridicules niaiseries qui, naguère, ont remplacé dans son cœur la ferveur créatrice de la foi chrétienne. Il lui fait honte aussi de l'art pénible, disparate, inutile, où il a dépensé trente ans de sa vie. « En quoi consiste la beauté? lui demande-t-il. Dans la couleur? Non. Dans la forme? Non. La beauté résulte d'une correspondance entre les formes et les couleurs ; mais la vraie source de la beauté des choses est la lumière qui se dégage d'elles, et il n'y a point de lumière plus parfaite que celle qui émane de l'âme. Harmonie et lumière, c'est toute la beauté, et c'est dans ton âme seulement que tu en trouveras le secret ! » Tous les chroniqueurs anciens s'accordent à nous dire combien fut profonde et décisive, sur Botticelli, l'impression de ces discours, qui, en effet, semblaient s'adresser directement à lui, et lui signifier, en des termes formels, la cause de l'inquiétude incessante dont il était travaillé. Aussitôt, saisi de honte, il résolut d'oublier ses anciennes erreurs, pour s'efforcer de mettre dans son art « l'harmonie »

et « la lumière » qui, en effet, y manquaient. Mais, hélas! l'heure de la clairvoyance lui venait trop tard. Il avait trop longtemps dédaigné de chercher la beauté dans son âme : maintenant encore, il ne parvenait pas à la chercher là. Et ce n'est qu'au terme de sa carrière, sous l'influence évidente de Fra Angelico, qu'il est enfin parvenu à réaliser, au moins en partie, cet idéal de beauté chrétienne que, depuis dix ans, il s'obstinait à poursuivre. Sa *Nativité* de la National Gallery, peinte en 1500, n'est pas seulement son chef-d'œuvre : c'est encore une des œuvres les plus pieuses de toute la peinture italienne. Auprès de la Vierge, agenouillée devant son fils en une attitude inoubliable de tendre respect, le bœuf et l'âne adorent doucement l'enfant nouveau-né. Des anges chantent sur le toit de la crèche. D'autres anges, au haut des airs, dansent une ronde en se tenant par la main, la même ronde qu'ils dansaient déjà dans le grand *Couronnement de la Vierge* de l'Académie de Florence, peint sept ou huit années auparavant : mais combien plus pure, ici, plus légère, plus céleste! Et ce sont encore des anges qui, sur le devant du tableau, accueillent dans leurs bras les pèlerins, au seuil du monde nouveau que Dieu a daigné créer de son propre sang. Tout n'est plus que chant et prière : l'art surnaturel du moine de Saint-Marc a enfin ouvert les yeux et le cœur du vieux Sandro à cette poésie que, depuis l'enfance, il a toujours désirée sans pouvoir l'atteindre.

Mais, avec toute sa poésie, l'œuvre est profondément triste, d'une tristesse sombre et tragique; et l'étoile de Bethléem ne parvient pas à y dissiper l'angoissante désolation de la nuit d'hiver. Était-ce sur lui-même, ou sur le monde, que pleurait Botticelli en peignant son dernier tableau? S'affligeait-il de l'avènement désormais inévitable de cette barbarie que jadis, à la cour du Magnifique, des pédans lui avaient vantée comme une renaissance, un retour de l'humanité au fabuleux âge d'or? Ou bien se rendait-il compte qu'il avait lui-même manqué sa vie, et que désormais, il n'avait plus ni l'énergie ni la fraîcheur nécessaires pour chercher la beauté là où il savait maintenant qu'elle était, là où l'avait trouvée si aisément, si joyeusement, jadis, l'homme merveilleux qu'à présent il s'efforçait d'imiter? Nous savons du moins qu'après ce tableau, il n'en peignit plus d'autre; et Vasari nous le montre « cheminant avec deux béquilles, par les rues de Florence, vieux, malade, usé, prématurément « désutile ».

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

12 juillet.

Au moment où nous écrivons, la santé du Pape inspire les plus vives inquiétudes. Depuis plusieurs jours, on croit chaque matin que Léon XIII ne passera pas la journée : son grand âge et la gravité de sa maladie ne laissent qu'une faible espérance de guérison. Il y a des oscillations continuelles entre la vie et la mort, et le Pape semble pencher toujours davantage du dernier côté. Puis son tempérament reprend le dessus et le malade retrouve des forces inespérées. Il est malheureusement à craindre qu'il ne se relève pas d'une secousse aussi forte. Cependant cela n'est pas certain ; aucun organe essentiel n'est atteint chez lui; peut-être renouvellera-t-il avec le vie un bail plus ou moins durable. Nous ne saurions trop vivement le souhaiter, car sa mort qui sera toujours, lorsqu'elle se produira, un événement très grave, le serait encore plus encore pour nous à un moment où nos affaires sont entre les mains d'un gouvernement dénué de toute intelligence politique. Mais les vœux que nous pouvons former à cet égard sont absolument vains. La vie et la mort du Pape dépendent de la Providence. S'il y a encore aujourd'hui une lueur d'espoir, elle vient seulement de ce qu'on a beaucoup désespéré.

En tout cas, on a pu mesurer, d'après l'émotion qui a été ressentie partout, la place considérable, immense, que la papauté remplit toujours dans le monde. La personne de son représentant a été sans doute pour quelque chose dans ce sentiment. Léon XIII, par ses qualités propres, est peut-être l'homme de son temps qui a excité l'admiration au plus haut degré. Depuis vingt-cinq ans qu'il occupe la chaire de Saint-Pierre, personne n'a agi plus fortement sur l'esprit ou sur l'imagination de ses contemporains. Ses paroles ont retenti dans

l'univers entier. Ses actes étaient attendus, surveillés, commentés, comme ceux du personnage le plus puissant. Pendant ces derniers jours, les détails de sa maladie remplissaient les journaux, et tous les autres événemens passaient au second plan.

Si nous en faisons la remarque, c'est pour répondre à ceux qui affectent de croire que la religion est une force du passé, qui n'a plus qu'une corrélation artificielle avec le moment présent. A vrai dire, on n'entend soutenir cette opinion qu'en France, et seulement dans une minime partie de la population. Partout ailleurs, et aussi bien dans les pays protestans que dans les pays catholiques, le Saint-Siège et son représentant actuel excitent un profond respect. Nous avons lu dans quelques journaux français que le péril de mort encouru par le Saint-Père ne rencontrait partout que l'indifférence. Il s'en faut de beaucoup qu'une pareille assertion soit conforme à la réalité. Ce qui est vrai, c'est que l'émotion et la préoccupation ont été universelles et intenses. Les gouvernemens ne se sont pas cachés de les ressentir. Tous les souverains se sont empressés de faire prendre des nouvelles du Saint-Père et d'exprimer leurs sympathies pour sa personne, qu'ils fussent d'ailleurs hérétiques ou catholiques. C'est que tous, indépendamment des sentimens particuliers qu'éveille Léon XIII, avaient le sentiment que sa mort, si elle venait à se produire, serait dans le monde un événement d'une très haute importance. L'empereur allemand a manifesté cette impression avec l'insistance qu'il a l'habitude de mettre dans toutes ses manifestations. Nous ne parlerons pas des autres gouvernemens, ni de leurs représentans, à l'exception du gouvernement italien. On connaît la situation spéciale dans laquelle il se trouve à l'égard du Vatican. Néanmoins, on a dit tout de suite que, si le Pape venait à mourir, le roi Victor-Emmanuel ajournerait le voyage qu'il avait l'intention de faire en France et qui devait avoir lieu dans quelques jours. Aujourd'hui, le fait est confirmé, et le voyage définitivement remis à deux mois. Le roi d'Italie veut-il être à Rome au moment où le conclave se réunira, ou tient-il, en dépit de son conflit avec le Saint-Siège, à donner une marque publique de la déférence qu'il éprouve pour lui? Quel que soit le motif de sa détermination, il l'a arrêtée et l'a fait connaître tout de suite. Ce n'est pas au moment de la mort du Pape que le roi d'Italie peut quitter Rome, même pour aller à un rendez-vous qui avait été pris d'avance. Tout cela, quoi qu'en disent nos radicaux-socialistes, est très significatif. Ils ont beau fermer les yeux à l'évidence, la puissance morale de la papauté, et même son influence matérielle, ne sont pas en

décroissance dans le monde. On pourrait plutôt soutenir le contraire. Nous ne parlons pas ici en catholique, mais en politique, et en nous plaçant au point de vue des intérêts de la France, qui se rattachent par plus d'un lien à ceux de la catholicité.

Pour ce qui est de Léon XIII lui-même, il trouverait, s'il revenait à la santé, la preuve des sympathies qu'il inspire dans l'impression si vive qu'a produite la nouvelle de sa maladie. Il n'y a certainement pas un autre personnage aujourd'hui, en Europe ou même dans le monde, qui excite un intérêt aussi général. Tout autre que lui pourrait mourir sans qu'un aussi grand nombre d'êtres humains s'en préoccupent et s'en affligent. C'est qu'il représente quelque chose de grand, et qu'il le fait avec une grandeur personnelle incomparable. Voilà pourquoi le monde entier se tourne aujourd'hui du côté de Rome, dans une attente pleine d'anxiété, pour savoir si un vieillard va mourir. Jamais l'importance intellectuelle et morale d'une institution et d'un homme ne s'est manifestée avec plus d'éclat. Si nous le disons avec cette insistance, c'est pour le rappeler à ceux qui, poursuivant la séparation de l'Église et de l'état, croient qu'il y a là une opération toute simple et qu'on peut accomplir sans se préoccuper de ses suites. Il en est qui croient de bonne foi que le prestige de l'Église, en France, tient à celui de l'État, et peut-être même au budget des Cultes. Nous en doutons de plus en plus en voyant ce qui se passe. Le prestige de l'État, chez nous, n'est certainement pas en progrès, et il ne semble pas que celui de l'Église soit en décroissance. On peut l'assurer hardiment, le prestige que M. Combes, en tant que ministre des Cultes, communique à l'Église entre comme une quantité infinitésimale dans celui dont Léon XIII est entouré. Si les jours de M. Combes, ce qu'à Dieu ne plaise ! se trouvaient subitement en danger, l'Univers entier, ni peut-être la France elle-même, ne tressailliraient pas comme ils viennent de le faire en apprenant que le Pape était sur le point de mourir. Nous arrêtons là ces comparaisons que M. Combes ne jugerait peut-être pas très convenables, et qui ne le sont pas en effet : et, puisque les inquiétudes pénibles qui nous viennent de Rome ne sont pas encore dissipées, tournons les yeux vers un autre point de l'horizon, c'est-à-dire du côté de Londres. Là, du moins, nous trouverons quelques motifs de satisfaction.

Nous ne pouvons que nous réjouir de la manière dont le roi Édouard VII, la ville de Londres et toute la population d'Angleterre ont reçu M. le Président de la République. On s'attendait bien à

ce que M. Loubet, rendant au roi la visite que celui-ci lui avait faite il y a deux mois, rencontrerait de l'autre côté du détroit un accueil courtois et empressé; mais il semble qu'il y ait eu davantage dans les fêtes de Londres, et qu'elles aient échappé au caractère un peu banal qu'ont parfois ce genre de solennités. La France en a été vivement touchée. Évidemment, l'Angleterre a voulu lui donner une marque publique et éclatante de sympathie. Les manifestations de cette nature sont toujours les bienvenues; mais elles le sont encore davantage lorsque, pour des motifs quelconques, il s'est produit quelques malentendus qui ont laissé un peu de gêne et d'embarras, sinon de froideur, entre deux peuples qu'aucun conflit d'intérêts essentiels ne sépare et qui désirent entretenir des relations amicales.

Tel est le cas de la France et de l'Angleterre. Dans les deux pays, tous les hommes raisonnables, c'est-à-dire la grande majorité, entendent vivre en bons voisins. Nous avons besoin les uns des autres, les Anglais et nous, et, le jour où nous nous brouillerions sérieusement, ce serait un immense malheur. Ce jour n'est pas près d'arriver. A dire vrai, nous n'en doutions pas; mais des voyages comme ceux d'Édouard VII à Paris et de M. Loubet à Londres sont de nature à donner de plus à tout le monde l'impression qu'une sincère et solide amitié peut et doit règner entre nous. Le roi Édouard gardera le mérite d'avoir fait auprès de nous la première démarche: nous lui en resterons reconnaissans.

Il semble d'ailleurs peu probable, quoi qu'en disent certains journaux, que le voyage de M. Loubet, bien que M. le Président de la République ait été accompagné par M. le ministre des Affaires étrangères, ait amené un échange de vues et un accord définis entre les deux gouvernemens. Le *Times* est de cet avis, et il l'exprime en style pittoresque. « Les deux nations, dit-il, se rencontrent comme des gentlemen qui ont des domaines contigus et non comme des brocanteurs qui se livrent à des transactions commerciales. » M. Delcassé a eu une conversation avec lord Lansdowne, ce qui est fort bien: il est excellent que les ministres des Affaires étrangères de deux grands pays se connaissent personnellement. Pour la politique courante, les ambassadeurs suffisent, surtout lorsqu'ils s'appellent M. Paul Cambon et sir Edmund Monson. La haute distinction dont M. Cambon vient d'être l'objet montre qu'il a toute la confiance de son gouvernement, et certainement il la mérite. Nous ne croyons donc pas qu'une entrevue relativement courte entre deux ministres puisse avoir des suites bien importantes; mais ce n'est pas ce que

nous étions allés chercher à Londres. Que voulions-nous? Que certains nuages, déjà dissipés en partie par le voyage du roi, disparussent tout à fait après celui de M. Loubet. Ce n'est pas le moment de rappeler des incidens dont quelques-uns ont été pénibles : mieux vaut désormais ne plus en parler. Nous souhaitons surtout qu'ils ne se renouvellent pas, et nous sommes convaincus qu'on ne le souhaite pas moins de l'autre côté de la Manche.

Non pas que nos intérêts soient destinés à n'être jamais plus en opposition avec ceux de l'Angleterre; si nous le disions, personne ne le croirait; mais ces oppositions d'intérêts peuvent se résoudre à l'amiable, pourvu qu'on y mette de part et d'autre la même bonne volonté. Les voyages du roi et du président sont très propres à susciter cette bonne volonté, parce qu'ils ont amené une détente et comme un changement d'humeur entre les deux pays. Ce n'est pas chose indifférente d'aborder une discussion quelconque, comme nous en aurons encore, avec bonne ou avec mauvaise humeur. Désormais le ciel s'est rasséréné sur le détroit; il est pour le moment tout au bleu; nous tâcherons de ne pas le laisser s'obscurcir de nouveau. Il n'y a rien de plus maladroit, lorsqu'on est d'ailleurs décidé à éviter les grosses querelles, que de s'échauffer ou de s'énerver dans de mesquines disputes. On a parlé de politique de piqûres d'épingles, en nous accusant, bien à tort, de l'avoir pratiquée. Quoi qu'il en soit, nous condamnons cette politique, qui ne peut avoir finalement pour conséquence que de compromettre les grands intérêts, sous prétexte de servir, mais, en réalité, en desservant les petits eux-mêmes. Et nous croyons fermement, d'après les marques d'amitié qu'ils viennent de nous donner, que telles sont bien les dispositions des Anglais à notre égard. Ils ne sont pas toujours faciles, ni toujours aimables en affaires; ce n'est pas leur genre; mais, au milieu de leurs brusqueries, ils n'ont pas contre la France de mauvais sentimens. Ils en ont même de bons; ils sont portés à la bienveillance envers nous quand nous ne les gênons pas. C'est quelque chose, et il ne faut pas leur demander plus. Dans les nouveaux classemens qui se font, ou qui tendent à se faire en Europe, rien n'éloigne les Anglais de nous et ne nous éloigne d'eux : tout, au contraire, tend à nous rapprocher. Il ne faut pas parler d'alliance; les Anglais n'en font pas et nous n'en avons pas besoin, étant pourvus à cet égard; peut-être même le mot d'entente cordiale, dont on se servait autrefois, ne serait-il pas aujourd'hui tout à fait juste; celui de bon voisinage, que nous avons déjà employé, est sans doute celui qui convient le mieux à la situation, et il

faut souhaiter que ce bon voisinage s'étende à toutes les parties du monde où nous rencontrons l'Angleterre occupée, comme nous-mêmes, à une œuvre de progrès et de civilisation.

En recevant et en fêtant M. Loubet comme ils l'ont fait, c'est la France elle-même que nos voisins ont voulu recevoir et fêter. M. Loubet, à son tour, dans les toasts et les discours qu'il a prononcés, a parlé au nom de la France dont il a fort bien exprimé les sentimens. Ce qu'il a dit, tous les Français le pensent. Nous sommes heureux que le roi et lui aient provoqué ces belles et utiles manifestations, dont il restera certainement mieux encore qu'un souvenir dans l'âme rasséréenée des deux nations.

Il s'est produit depuis quelque temps en Europe, et il se produit encore en ce moment à Athènes des crises ministérielles dont quelques-unes ont une assez grande gravité. Nous ne parlons pas de celle qui a eu lieu en Italie : à la satisfaction générale, elle a été, nous n'osons pas dire dénouée, mais ajournée. M. Zanardelli, ayant perdu deux de ses ministres qui ont donné leur démission, a donné aussi la sienne et celle de tout le cabinet; mais, le roi l'ayant prié de les reprendre, il y a consenti d'autant plus volontiers qu'il avait, en somme, conservé la majorité à la Chambre, et que sa seule raison de se démettre était que deux de ses collègues lui en avaient donné l'exemple. M. Zanardelli pouvait donc rester en fonctions sans manquer à aucune règle parlementaire. Toutefois, il n'a pas comblé les vides qui s'étaient faits dans le cabinet. Il s'est contenté de prendre lui-même un des portefeuilles vacans et de confier le second à un de ses collègues. C'est beaucoup que d'avoir deux intérims dans un même cabinet, et il faut bien dire que cela a tout l'air d'un expédient d'attente. Quoi qu'il en soit, la situation ne semble pas troublée profondément, et, d'une mamanière ou d'une autre, il y sera pourvu à la rentrée des Chambres.

En Autriche-Hongrie, la perturbation politique présente un caractère beaucoup plus grave, et l'avenir y apparaît plus incertain. Il y a eu deux crises. La première a eu lieu en Hongrie : on a appris tout d'un coup que M. de Szell avait donné sa démission. Ce ministre avait montré aux affaires une capacité très réelle, et il paraissait sûr de sa majorité dans le parlement. Ce n'est pas assez dire : cette majorité, il l'avait et même elle le soutenait énergiquement. Le caractère commun des crises italienne et hongroise est que les deux ministères ont donné leur démission, bien qu'ils eussent conservé la majorité, et on

aurait tort de croire que la situation en soit plus simple pour le souverain.

La cause ou le prétexte de la crise hongroise a été l'attitude obstructionniste prise par le parti de l'indépendance dans la question de l'augmentation de l'effectif militaire. Il y a des pays, on le sait, où l'obstruction est entrée dans les mœurs parlementaires. Notre parlement a bien des défauts, mais il n'a pas encore celui-là : puisse-t-il en être toujours préservé! L'obstruction est la négation même du gouvernement parlementaire. Le parti de l'indépendance en Hongrie a, peut-être faut-il dire « avait » pour chef M. François Kossuth, le fils du célèbre agitateur de 1848. C'est lui qui a vaincu M. de Szell, ou du moins qui l'a forcé à la retraite, et qui a assuré par là un grand succès à son parti : celui-ci n'a pourtant pas tardé à le trouver insuffisant. L'empereur, ou plutôt le roi puisqu'il s'agit de la Hongrie, a accepté la démission de M. de Szell et de ses collègues, et il a chargé d'abord M. Étienne Tisza de former un nouveau cabinet. M. Étienne Tisza est le fils, lui aussi, d'un père illustre qui a gouverné longtemps la Hongrie. Il occupe personnellement une place importante dans le parlement, où il représente le parti de la résistance : il est partisan de ce qu'on appelle en France la manière forte. A l'entendre, tout le mal de la situation vient de ce que M. de Szell a fait trop de concessions au parti de l'indépendance, et, d'une manière plus générale, à tous les partis d'opposition. Les concessions conduisent à la faiblesse; les prétentions de l'adversaire vont toujours en augmentant à mesure qu'on y satisfait, et on aboutit enfin à la nécessité de se soumettre ou de se démettre, M. de Szell s'y est trouvé finalement acculé. Cette théorie peut se soutenir; il s'agit seulement de savoir si, dans la pratique, elle soutient toujours celui qui la professe. Tel n'a pas été le cas pour M. Tisza. Il s'est adressé aux membres les plus en vue du parlement; il a fait appel à leur concours; il a rencontré partout des refus. Évidemment, il n'inspirait pas confiance, et il n'a trouvé personne qui voulût courir avec lui les risques d'une aventure. Alors il a déclaré au souverain qu'il n'avait pas réussi dans sa mission, et en a été relevé.

Qu'allait faire François-Joseph? La situation était sérieuse; elle commençait même à devenir quelque chose de plus; il fallait la dénouer le plus tôt possible. Le roi a fait appel à un homme qui ne paraissait pas désigné pour remplir le rôle qu'il lui confiait, mais qui avait pourtant l'avantage, ne faisant pas partie du parlement, de n'avoir pas d'avance contre lui l'hostilité de tel ou tel groupe :

c'était le comte Khuen-Hedervary, ban de Croatie. Son nom, qui est d'ailleurs connu de l'Europe depuis longtemps, s'était, quelques semaines auparavant, rappelé à son attention, mais non pas, il faut l'avouer, dans les conditions les plus favorables. La Croatie a été le théâtre d'émeutes, qui ont été réprimées sévèrement, et qu'à tort ou à raison, on a attribuées à l'administration du gouverneur. Le comte Khuen passe pour un homme très entier dans ses idées, d'humeur absolue, d'habitudes autoritaires. Le choix du souverain a donc tout d'abord un peu surpris : on s'est demandé si le comte Khuen aurait la souplesse et l'esprit de conciliation indispensables au maniement d'une assemblée parlementaire. La suite a surpris encore davantage. La première démarche du comte Khuen, aussitôt après avoir été investi par le souverain du mandat de faire un cabinet, a été une visite à M. François Kossuth entre les mains duquel il a capitulé, promettant de retirer purement et simplement les lois militaires qui avaient déterminé l'opposition, ou plutôt l'obstruction du parti de l'indépendance. Il n'est pas absolument impossible que l'ignorance où était le comte Khuen du milieu, tout nouveau pour lui, dans lequel il avait à opérer, l'ait amené à faire ce qu'aucun autre ministre n'avait fait avant lui, et ce qu'aucun autre probablement n'aurait fait à sa place. Quoi qu'il en soit, M. Kossuth, ayant obtenu tout ce que lui et les siens avaient réclamé jusque-là, s'est déclaré satisfait. *Cessante causa, tollitur effectus :* la cause de l'obstruction ayant cessé, il semblait que l'obstruction dût cesser elle-même. Le comte Khuen était autorisé à croire que tout était arrangé, et M. Kossuth le croyait sans doute aussi ; mais, lorsque le ministère s'est présenté devant la Chambre, il y a été reçu encore plus mal pour ses débuts que M. de Szell l'avait été le jour de sa chute. Il est vrai que le gouvernement a fait entendre que les lois militaires étaient seulement ajournées. Le parti de l'indépendance, non pas dans sa totalité, mais dans un grand nombre de ses élémens, est resté le parti de l'obstruction, déclarant qu'il la continuerait jusqu'à ce qu'il ait obtenu la réalisation de tout son programme. On était loin de compte. Que s'était-il donc passé? M. Kossuth semble s'être personnellement conduit dans cette affaire avec une loyauté parfaite : mais une scission s'était produite dans son parti et il n'en était plus le maître. Son premier mouvement a été de donner sa démission de président d'un groupe qui obéissait à d'autres influences que les siennes et manquait aux engagemens qu'il avait cru avoir le droit de prendre en son nom : puis on a parlementé, et la situation est aujourd'hui très

confuse. Celle du gouvernement est précaire. Il est à craindre, en tout état de cause, que le ministère du comte Khuen n'ait même pas la durée de faveur qu'on lui avait d'abord assignée.

Si la crise s'était arrêtée là, il n'y aurait eu que moitié mal; mais, à peine était-elle finie ou suspendue en Hongrie, qu'une seconde a éclaté en Autriche. Il y a à Vienne un ministre sans grand prestige personnel, parce qu'il est un administrateur et un bureaucrate et non pas un grand seigneur ou un parlementaire important, mais qui est sensé, studieux, appliqué à ses fonctions, qui a rendu déjà des services très méritoires et qui se dispose à en rendre d'autres, que sa connaissance parfaite de certaines questions spéciales lui permettra de rendre au moment du renouvellement des traités de commerce : c'est M. de Kœrber. Comment a-t-il été atteint par le contre-coup de la crise hongroise? Le ministre de la Guerre de l'empire s'est senti et déclaré solidaire du ministre transleithan de la défense nationale, et, celui-ci ayant donné sa démission, il a donné la sienne à son tour. Le projet d'augmentation de l'effectif militaire intéressait toute la monarchie : puisqu'il était retiré, il paraissait naturel que les deux ministres se retirassent également. Soit; mais que ne remplaçait-on le ministre de la Guerre? Si la démission du ministre hongrois entraînait la sienne, la sienne n'entraînait pas nécessairement celle de M. de Kœrber. Il y avait évidemment autre chose. On n'a pas tardé à s'en rendre compte, lorsqu'on a appris que M. Rezek, ministre pour la Bohême, se retirait aussi. Cela était grave, à coup sûr. M. Rezek représente dans le cabinet l'élément jeune-tchèque, sans lequel il n'y a pas de majorité dans le parlement, ou plutôt sans lequel il n'y a que l'obstruction. Nous ignorons à quelle cause précise est dû le mécontentement de M. Rezek : il s'est plaint, dit-on, de ne pas obtenir la création d'une université tchèque en Moravie. Ce qui est certain, c'est que le parti jeune-tchèque s'agite depuis quelque temps, et manifeste des impatiences et des exigences de plus en plus grandes. Ce parti est divisé, comme le sont tous les partis, comme l'est celui de l'indépendance en Hongrie, et les plus violens s'efforcent d'y entraîner les plus modérés. Les Jeunes-Tchèques se sont constitués, il y a une douzaine d'années, pour prendre la place des Vieux-Tchèques, qu'ils accusaient de tiédeur : c'est précisément le reproche que les nouveaux venus dans le parti adressent à ses chefs déjà arrivés. Ainsi va le monde : il se ressemble toujours et partout. Les Jeunes-Tchèques, se sentant menacés dans leur situation acquise, éprouvent le besoin de faire du zèle pour la conserver. On leur demande ce qu'ils

ont obtenu de plus que M. Rieger autrefois, et ils ont quelque peine à répondre. Aussi s'apprêtent-ils à prendre des allures plus vives, et c'est pour le faire plus librement qu'ils ont obligé leur représentant dans le cabinet à démissionner. Cela sent la poudre: on comprend l'embarras dans lequel l'empereur se trouve. Après quelques jours d'hésitation et de réflexion, il a prié M. de Kœrber, par une lettre qui a été rendue publique, de lui continuer son concours. M. de Kœrber s'est incliné; mais, ici encore, il y a lieu de craindre que la crise ne soit qu'ajournée.

Tout autre pays aurait sûrement de la peine à vivre dans les conditions que l'Autriche-Hongrie supporte par habitude, et dont elle se tire tant bien que mal. Le vieil édifice paraît toujours menacé de dislocation, et il y échappe toujours. Ce qui fait l'instabilité de la plupart des ministères qui s'y succèdent, c'est qu'aucun, en somme, n'a une idée, un programme, une politique, et qu'ils ne sont, à tour de rôle, que des expédiens adaptés à la difficulté du moment, en vue de l'esquiver. Au milieu des races différentes qui composent la monarchie la plus composite de l'univers, le danger apparaît tantôt sur un point, tantôt sur un autre. Un jour, ce sont les Allemands qui font de obstruction; un autre, ce sont les Tchèques. A chaque fois, on fait un ministère nouveau, qui est toujours provisoire et qui dure jusqu'au moment où le péril montre son autre face : alors, on en fait un autre. Il n'y a de solides que les ministres communs, qui ont affaire non pas au parlement, mais aux délégations, et qui représentent l'élément permanent de la monarchie : et encore vient-on de voir le ministre de la Guerre de l'Empire se démettre de ses fonctions. Le rôle des souverains consistant surtout aujourd'hui à choisir des ministres, on peut dire que François-Joseph est le souverain le plus occupé de l'Europe. Son travail ressemble à celui de Pénélope, avec la différence que ce n'est pas lui qui le défait; mais on le défait sans cesse entre ses mains, et c'est toujours à recommencer.

Nous avons signalé une dernière crise ministérielle à Athènes. La cause en est à la fois politique et économique. Le ministère Théotokis, qui vient de donner sa démission, n'a duré qu'une quinzaine de jours, et il s'en est fallu de peu qu'il ne finît au milieu de l'émeute.

Quelques défections s'étant produites dans sa majorité, M. Delyannis, son prédécesseur, avait donné sa démission; mais il ne l'avait pas fait sans regret, ni sans amertume, ni sans un vif désir de prendre une revanche prochaine. Se croyant sûr du pays, il aurait voulu dis-

soudre la Chambre : le roi n'y avait pas consenti. A peine arrivé au pouvoir, M. Théotokis a vu se dresser devant lui une question redoutable, celle des raisins de Corinthe. L'opinion publique aveuglée veut, impose, exige que les raisins de Corinthe soient défendus par un monopole. Elle s'imagine que, cette réforme une fois faite, la richesse se répandra sur le pays et remettra ses finances à flot. Nous ignorons ce que M. Théotokis en pense personnellement; mais il s'est trouvé en présence d'une très grosse difficulté, l'Angleterre ayant annoncé que, si le monopole des raisins secs était établi, elle dénoncerait aussitôt son traité de commerce avec la Grèce. M. Théotokis, sans le dire formellement, a fait entendre qu'il laisserait tomber le projet : aussitôt un soulèvement formidable s'est produit contre lui, non seulement dans les villes, mais dans les campagnes, au cri mille fois répété de : « Vive le monopole ! » Des actes de violence ont eu lieu, la poudre a parlé, et le danger est devenu si pressant que M. Théotokis a voulu établir l'état de siège et a demandé au roi toute licence de réprimer par la force l'insurrection qui commençait à gronder. Cette fois encore, le roi n'a pas voulu; il a préféré accepter la démission de M. Théotokis.

Ni M. Delyannis, ni M. Théotokis, n'ayant la majorité dans la Chambre, le roi, ne voulant pas la dissoudre, a fait appeler M. Ralli. Celui-ci cherche à faire un ministère Delyannis, sans M. Delyannis, et avec le concours de M. Deligeorgis, qui dispose d'un certain nombre de voix. D'après les dernières nouvelles, il s'en faut de beaucoup que les choses marchent conformément à ses désirs. Tous ceux à qui il s'adresse émettent des prétentions exagérées, qui consistent généralement à vouloir lui imposer leur propre politique, et même leur clientèle. Si M. Ralli accepte, il sera ministre de nom, mais un autre le sera de fait, et cet autre, qui sera M. Delyannis, n'aura d'autre préoccupation que de le remplacer. On peut se demander si le roi a été bien inspiré en refusant la dissolution. Sans doute, il est dangereux de faire des élections au milieu de l'effervescence des esprits; les commencemens d'émeutes qui viennent de se produire montrent à quel point le pays est troublé; les appréhensions sont donc très naturelles. Mais le désarroi du gouvernement augmente encore l'anarchie qui menace de se répandre partout. Pour faire un ministère, il faut une majorité ; or la Chambre est partagée en deux fractions sensiblement égales; il n'y a que deux ou trois voix de différence. M. Delyannis pousse toujours à la dissolution, qu'il regarde comme la solution nécessaire, et se prête mal à toute autre combinaison. Peut-être sera-t-on obligé

d'en venir là. La situation menace de s'aggraver, si le roi ne trouve pas un moyen de ramener un peu de sang-froid dans les esprits. En attendant, ils s'exaltent de plus en plus, et les cris de : « Vive le monopole ! » continuent de retentir dans tout le pays.

Les Chambres se sont séparées le 4 juillet, c'est-à-dire quinze jours plus tôt qu'elles ne le font d'ordinaire. On a dit que c'était pour permettre à M. le Président de la République de partir pour l'Angleterre en toute tranquillité d'esprit. Que serait-il arrivé si, pendant qu'il aurait été à Londres, une crise ministérielle avait éclaté à Paris? Cela était peu probable, mais pouvait cependant arriver. Il n'est, en effet, pas douteux que le ministère a été assez sérieusement ébranlé pendant quelques jours, et les augures disaient volontiers que, si la session avait duré deux ou trois semaines de plus, M. Combes aurait risqué d'être rendu à ses études philosophiques. Qu'en sera-t-il après les vacances? On n'en sait rien : le ministère pourra être complètement désarçonné ou, au contraire, remis en selle. Mais, à la fin du mois dernier, sa situation était devenue critique. Il était tombé, à la Chambre, d'une majorité de plus de 80 voix à une de 16, ce qui est, certes, une diminution sensible et significative. Il s'agissait des congrégations enseignantes de femmes, dont la suppression en bloc avait rencontré des difficultés. Si nous passons d'une assemblée à l'autre, il y avait eu, au Sénat, le discours de M. Waldeck-Rousseau : il avait produit, sur le premier moment, une impression d'autant plus vive qu'il avait été annoncé et qu'on l'attendait depuis plus longtemps. Un acte aussi mûrement réfléchi n'aurait-il pas des suites importantes? C'est la question qu'on se posait. La majorité ministérielle du Sénat a voulu en avoir le cœur net; elle a mis à son ordre du jour la suppression des Salésiens de Dom Bosco. Personne ne pensait à ces malheureux quelques jours auparavant; mais, après l'intervention oratoire de M. Waldeck-Rousseau, on éprouvait le besoin de faire quelque chose pour montrer que le Sénat était toujours le même, c'est-à-dire aussi dévoué au gouvernement, et que le discours de l'ancien président du Conseil n'avait pas fait sur lui une impression durable. C'est ce qu'il fallait démontrer.

On avait songé d'abord à la loi Massé, cette loi votée par la Chambre, qui interdit aux instituteurs congréganistes sécularisés de professer dans leur ancienne commune, ou dans les communes limitrophes; mais M. Clémenceau, qui est un très grand libéral, conservait, au sujet de cette loi, les scrupules dont M. Buisson s'était si ingénieu-

sement débarrassé; enfin, M. Waldeck-Rousseau avait pris parti contre elle dans son groupe, et avait entraîné ou paru entraîner celui-ci à partager son sentiment. Les Salésiens, au contraire, ne soulevaient aucune question de principe qui ne fût résolue d'avance : la majorité était certaine, et prête à frapper. En vain, M. Bérenger dans un admirable discours, a-t-il pris la défense de ces pauvres religieux qui ne faisaient que du bien; en vain M. de Lamarzelle a-t-il, lui aussi, défendu leur cause, à son tour, avec autant de talent que de courage; ils ont été exécutés en quelques heures, et même à une majorité considérable. Il a suffi que M. Combes le demandât. Mais comment voterait M. Waldeck-Rousseau? On se posait la question avec d'autant plus de curiosité que toute cette discussion avait été provoquée, nous l'avons dit, pour détruire l'effet de son discours. Eh bien! M. Waldeck-Rousseau a voté avec la majorité, pour le gouvernement, contre les Salésiens, contre lui-même. C'est le dernier trait caractéristique de la session qui vient de se clore. Si on demande d'ailleurs à quoi cette session a servi, nous répondrons : A rien; par quoi elle a été remplie, nous dirons : Par rien. La Chambre a refusé l'autorisation des congrégations enseignantes de femmes, et le Sénat celle des Salésiens de Dom Bosco. Voilà tout. Qui oserait dire désormais que la République n'est pas un gouvernement de réformes, et que la France n'est pas un heureux pays?

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LE PAPE LÉON XIII

Après seize jours d'assaut, la mort a vaincu le pape Léon XIII. Il y eut, seize jours durant, sous cette écorce de nonagénaire, presque immatérielle à force d'être frêle, une sorte d'hésitation de la sève vitale, des alternatives de reflux et de flux : Léon XIII montrait, tout ensemble, assez d'énergie morale pour faire l'abandon d'une vie que sollicitaient encore de vastes pensées, assez d'énergie physique pour la retenir quand même, jusqu'à ce qu'une volonté supérieure ratifiât l'abandon.

Souvent, à notre époque affairée, les maladies des chefs d'État intéressent la Bourse plutôt qu'elles ne préoccupent les âmes; les bulletins médicaux qui chiffrent plusieurs fois le jour les pulsations des souverains malades ont surtout une répercussion sur les cotes ; et c'est aux oscillations de la finance, thermomètre de l'opinion, que l'indifférence publique mesure l'altitude des puissans qui luttent avec la mort. Léon XIII, lui, a laissé la Bourse insensible; le « serviteur des serviteurs de Dieu » s'est éteint sans troubler Mammon. Mais, seize jours durant, dans l'Église et hors de l'Église, dans la chrétienté et hors de la chrétienté, l'auguste coucher de soleil qui s'attardait sur la colline Vaticane a tenu les regards en suspens; seize jours durant, les hommes se sont mis debout pour observer là-bas, entre ciel et terre, le fantôme blanc qui voulait mourir debout. Le même coup de destinée qui décapitait le corps de l'Église faisait tressaillir d'une inquiétude respectueuse, bien au delà des frontières de la catholicité, cette masse diffuse de consciences

que la charité théologique rattache à l' « âme de l'Église, » et qu'elle se refuse à exclure du salut; et c'est ainsi qu'à la faveur de l'universelle émotion, l'âme de l'Église semblait s'épanouir, plus large, plus consciente d'elle-même, à l'heure précise où le corps en allait être tronqué.

Léon XIII mourant a eu la joie suprême d'entendre tous les échos lui rapporter les glorieuses résonances de son propre glas; et ces résonances étaient un unanime hommage, qui attestait l'importance présente de la Papauté dans le monde. Quel accent prenait cet hommage au fond des cœurs français et comment il se formulait sur les lèvres françaises, c'est ce qu'on voudrait essayer de résumer ici. Vaste comme le monde habité, grandiose comme l'est un rêve d'immortelle échéance, l'activité de Léon XIII ne saurait en quelques pages se récapituler, même sommairement. Mais, si l'on peut dire avec exactitude que, dans notre pays, c'est par son triple rôle d'ami de la France, de défenseur des humbles, de pacificateur des nations, que Léon XIII avait conquis l'esprit public, l'étude même de ces trois aspects nous permettra de faire revivre, non point Léon XIII tout entier, mais, si j'ose ainsi dire, notre Léon XIII à nous, nôtre hier par notre admiration, nôtre aujourd'hui par nos regrets.

I

Il est devenu banal, — banal comme l'est parfois la vérité, comme toujours elle doit aspirer à l'être, — de saluer la nation française comme une grande semeuse d'idées. Son histoire nous la montre propageant à travers le monde, tour à tour et parfois en même temps, et tantôt avec son verbe, tantôt avec son épée, les maximes les plus diverses, même les plus incompatibles. Les partis extrêmes se touchent, en France, en proclamant, à qui mieux mieux, l'existence de « deux Frances, » toutes deux apôtres, dont l'une voulut racheter le Calvaire au nom de la foi, et dont l'autre prétendit libérer l'Europe au nom de la Révolution. Léon XIII, lui, n'admettait point cette dualité; il ne voulait connaître qu'une France, qui a dû jadis « sa vitalité et sa grandeur, » écrivait-il à M. Jules Grévy, à l' « homogénéité entre ses citoyens; » et durant tout son pontificat il voulut rendre à la France ce trait du passé.

On le vit, dès 1884, honorer d'un souvenir spécial « la très-

noble nation française, qui, par les grandes choses qu'elle a accomplies dans la paix et dans la guerre, s'est acquis auprès de l'Église catholique des titres à une reconnaissance immortelle et à une gloire qui ne s'éteindra pas. » Rome, en effet, de temps immémorial, proclame la France sa fille aînée. « Depuis Louis XIV, il n'y a pas de pire aînée (*Pyrénées*), » disait un jour Pie IX, en une de ses colères qui s'attiédissaient en jeux de mots : la colère passait, et l'indulgence restait. Que ces vieilles maximes : *Primogenita filia Ecclesiæ*, *Gesta Dei per Francos*, aient comme une saveur d'anachronismes, cela n'est point pour les disqualifier, aux yeux d'un pape. Elles ont perdu presque tout leur sens, mais elles gardent une valeur. « Ce sont là mots en l'air, » prétendent à l'étranger nos jaloux : ces mots en l'air forment une atmosphère. En ces lambeaux de phrases, Rome voit et aime l'histoire passée qui s'y condense, l'histoire future qui lui semble s'y élaborer; elle persiste à croire à la souveraineté de ces devises, une souveraineté qui pour l'instant subit un interrègne... Mais Rome n'a jamais redouté les longs interrègnes.

Les imaginations communes, surtout frappées par la fuite des hommes et des choses, se complaisent à embaumer le passé : c'est leur façon, à elles, de le respecter. L'imagination de Léon XIII, avec ce même élan par lequel elle ramassait, rapprochait et maîtrisait l'avenir, savait arracher le passé à sa vie d'outre-tombe, le ressusciter, le réincarner. Alors, Lavigerie survenait : avec ces évocations d'une histoire défunte, il faisait l'histoire du lendemain; et, du rêve pontifical, le cardinal créait une réalité.

Il n'y eut plus deux Frances, il n'y en eut qu'une, lorsque Léon XIII, « tenant la place du Christ, du Rédempteur très aimant de tous les hommes, » remit solennellement à Charles-Martial Lavigerie le soin de plaider auprès du monde civilisé la cause de ces « quatre cent mille Africains, vendus chaque année à l'instar des troupeaux de bêtes, et dont la moitié, après avoir été accablés de coups le long d'un âpre chemin, succombent misérablement, de telle sorte que les voyageurs en suivent la trace faite des restes de tant d'ossemens. » Les hommes d'État de la République s'associèrent à ce nouveau genre de croisade, essai de contact entre la propagande chrétienne et cette ténacité mystérieusement indomptable dont jusqu'ici l'Islam s'est pu

glorifier. Le commun labeur de Léon XIII et du cardinal Lavigerie ne put entamer l'Islam assez profondément pour que l'humanité enregistrât tout ce qu'elle souhaitait de victoires. Mais, quoi qu'on pense des premiers résultats et quoi qu'on augure de leur lendemain, l'histoire dira que c'est l'Algérie française qui fit vibrer en ondes sonores à travers le désert, et par le désert à travers le continent noir, les paroles d'affranchissement prononcées sur les bords du Tibre; et, lorsque Lavigerie prêchait au nom de Léon XIII, le souffle de foi qui poussa les croisés et le souffle de liberté conquérante qui poussa les premières armées révolutionnaires semblaient animer ses lèvres et ne faire qu'un seul et même souffle.

Politiquement parlant, Léon XIII a fortifié et élargi l'assiette de la France en Afrique : la France avait besoin de Rome pour que la Tunisie fût vraiment française. L'épiscopat de Lavigerie s'était déroulé comme une improvisation superbe : on se demandait quel en serait le prolongement, et si la troisième Rome, qui affectait à l'endroit de Carthage les visées de la Rome antique, ne chercherait pas à s'assurer des auxiliaires dans la hiérarchie ecclésiastique. La congrégation de la Propagande, dont le cardinal Ledochowski était alors le préfet, s'y fût peut-être volontiers prêtée; mais Léon XIII évoqua l'affaire de Carthage à la secrétairerie d'État, et un traité spécial avec la France garantit aux âmes de la Régence la juridiction d'une crosse française et la sollicitude d'un clergé français.

Des actes analogues, qui remettaient en honneur la vocation de notre peuple en même temps qu'ils asseyaient nos prérogatives, furent multipliés par Léon XIII en faveur de notre protectorat dans le Levant. Le Quirinal en 1888, l'empire d'Allemagne en 1898, offrirent aventureusement au Vatican l'occasion de rappeler et de ratifier notre privilège de puissance protectrice des missionnaires : sans retard, cette occasion fut saisie; Léon XIII poursuivait son œuvre d'unificateur en récompensant la République française des services rendus au nom chrétien par la France de saint Louis. Il trouva même, en 1894, un ingénieux moyen d'affirmer ces solidarités historiques et d'en donner une de ces traductions voyantes, somptueuses, qui frappent pour de longues années le cerveau de l'Oriental : c'est un Français, le cardinal Langénieux, qui fut choisi comme légat du Pape à la réunion eucharistique de Jérusalem. Pour la première fois depuis

les croisades, un envoyé officiel du Saint-Siège venait rendre hommage au Saint-Sépulcre, berceau du christianisme universel; il arrivait en droite ligne du baptistère de Reims, berceau du christianisme français. Ce sont là des faits dont l'Orient se souvient, au grand bénéfice de la France.

Serait-il téméraire de prétendre que ce ne fut point seulement hors d'Europe, mais en Europe même, que l'amitié de Léon XIII nous fut fructueuse? Nous descendons ici sur un terrain qui, jusqu'à publication des documens, sera chasse réservée pour les diplomates : on y devine certains enchaînemens plus qu'on ne les constate expressément. Voilà moins de treize ans que deux musiques, à quelques mois de distance, étonnèrent le vieux monde en jouant *la Marseillaise :* la première, en rade d'Alger, était la musique d'une congrégation; la seconde, en rade de Cronstadt, était celle d'un autocrate; et ces deux musiques parurent se faire écho. Les Pères Blancs du cardinal Lavigerie avaient commencé; le Tsar de toutes les Russies continuait. Or la deuxième exécution, celle de Cronstadt, préludait immédiatement à l'harmonie franco-russe. Ces coïncidences étaient instructives : la série d'actes par lesquels le Pape faisait à la République française crédit de sa confiance étaient comme le point de départ des démarches amicales d'Alexandre III. M. Charles Benoist pouvait écrire ici même, dès le printemps de 1893 :

En prêchant la conciliation, l'union entre tous les Français, Léon XIII a contribué à refaire la France plus forte. En délivrant à la République une sorte de certificat de bonne vie et de bonnes mœurs, il a ouvert la voie au Tsar et contribué à doubler encore la force de la France... Si le Pape s'est senti porté de tout son être vers la France, c'est peut-être qu'elle lui est apparue en butte aux desseins équivoques d'une coalition hostile et que le souvenir lui est revenu de toutes les œuvres françaises à travers les siècles. L'affection particulière de Léon XIII pour la France, qui sait si ce n'est pas la haine mal contenue de la Triple Alliance qui l'a nourrie (1)?

Précisément, en face de l'imposante Triple Alliance, les fêtes de Cronstadt permettaient d'entrevoir les premiers linéamens d'une combinaison diplomatique nouvelle, garante de la paix internationale, et qui pouvait à ce titre obtenir l'active bienveillance d'un pape pacificateur. Et ce n'est point exagérer, c'est même, peut-être, rester au-dessous de la vérité, que de parler,

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1893, p. 429.

en ce cas, d'une bienveillance active. L'imagination de Léon XIII, experte à s'asservir souverainement les réalités politiques, avait, sans hésiter, conçu comme possible le mariage d'un autocrate avec une démocratie; le cardinal Rampolla mettait au service de ce dessein un zèle patient, tenace, heureux : l'alliance franco-russe fut cimentée. Léon XIII s'en félicita comme d'un succès personnel de sa politique; il en parlait avec une entière effusion de cœur, avec un accent qui n'avait rien d'offensant pour aucune nation, mais qui trahissait, d'une façon très flatteuse pour nous, tout ce qu'il espérait du nouvel équilibre diplomatique, tant pour le prestige de la France que pour la paix de l'Europe. « Il n'y a pas, il n'y a jamais eu de nos jours, de parti français au delà des Alpes, » écrivait à cette date Jules Ferry. Une compensation s'offrait à nous, au delà des Alpes même : c'était l'amitié de Léon XIII; elle nous fut fidèle jusqu'au tombeau.

II

Au début d'octobre 1891, en présence du comte Lefebvre de Béhaine, ambassadeur de France, un pèlerinage d'ouvriers français apportait à la basilique de Saint-Pierre un reliquaire, pour y déposer la tête de sainte Pétronille, qui, depuis Pépin le Bref, est considérée, là-bas, comme la protectrice du nom français. Il sembla que ce riche cadeau scellait, tout à la fois, l' « antique union du Pape et de la France » (ce furent les propres mots inscrits sur le reliquaire), et l'affectueuse rencontre du Pape docteur avec les masses laborieuses. Un double arc-en-ciel resplendissait : des bousculades policières dans les rues de Rome et la lapidation de nos pèlerins en gare de Pise ne réussirent point à en ternir l'éclat. La confirmation de l'amitié franco-romaine et l'avènement du catholicisme social demeuraient des faits acquis.

Ce serait lourdement errer, que de considérer le catholicisme social, soit comme une édition transformée du catholicisme d'antan, soit comme une sorte de reliure moderne artistement adaptée. Il n'y a là ni concession, ni sacrifice à des principes jusqu'ici réputés hétérogènes à ceux de l'Église : ce n'est pas plus un demi-catholicisme que ce n'est un catholicisme récent. Le catholicisme social, au contraire, ressuscite et consacre, dans l'Église, les ambitions d'impérieuse générosité que témoignèrent à l'endroit du genre humain les grands papes du moyen âge.

Interprètes et gardiens de l'immuable morale, ces papes incarnaient la prépondérance de la justice sur la brutalité, de l'absolutisme divin sur les velléités d'absolutisme humain; ils voulaient courber sous la tutelle de la loi suprême, égale pour tous, l'arbitraire des puissans qui la violaient et la reconnaissance des faibles qui l'invoquaient. Auguste Comte admira profondément ces pontifes d'autrefois; il saluait en eux un pouvoir d'ordre, qui depuis est disparu. Mais comme il leur advenait de mettre les rois à la gêne en faisant planer Dieu par-dessus les couronnes, comme leur théocratie, sûre de son droit, s'exaltait à mesure qu'elle s'exerçait, elle s'aliéna toutes les forces sociales, dynasties, maisons féodales, épiscopats nationaux, et fut ainsi punie de s'être érigée en protectrice des faiblesses, reines répudiées, marchands détroussés, moines persécutés, peuples pressurés.

Le temps passa; et puis un siècle vint au terme duquel la faiblesse se trouva être la force... La faiblesse économique était devenue la force politique. De là, dans la vie intestine des peuples, une série d'incohérences et de menaces, un incessant péril d'oppression réciproque, une dissonance continue dans l'harmonie sociale. Au vote, les humbles étaient tout, ou presque tout; dans la vie industrielle, leur vouloir comptait pour rien, ou presque rien. Par-dessus ces complexités, la morale sociale avait besoin d'un interprète; la fraternité humaine requérait une affirmation. Léon XIII fut cet interprète; il élabora cette affirmation.

A l'époque où il prit la tiare, deux reproches singulièrement inverses étaient adressés à l'Église romaine : tantôt on l'accusait de se trop mêler des affaires de ce monde, et tantôt de s'en trop détacher. On la disait importune, indiscrète: le mot de cléricalisme résumait le grief. Mais, d'autre part on la blâmait de façonner des âmes uniquement éprises de l'au-delà et indifférentes à cette réalité terrestre qui s'appelle le devoir social, d'enseigner une piété qui devenait facilement un égotisme, et de n'être point une école de civisme, sauf pour la « cité de Dieu. » La société souffreteuse n'était jamais contente, soit qu'à la façon du bon Samaritain l'Église attardât son regard sur le malaise des peuples et ingérât son zèle dans leur guérison, soit qu'au contraire elle semblât passer son chemin, avec une attitude d'altière réserve. C'est parmi ces contradictions de l'opinion que Léon XIII inaugura l'action catholique sociale. D'un geste sou-

verain devant lequel tout reproche de cléricalisme s'arrêta, et qui témoignait, en revanche, que rien de ce qui est humain ne demeure étranger à la paternité romaine, il fit rentrer le monde économique dans le royaume de Dieu. Il fit intervenir Dieu entre les classes ennemies, comme ses prédécesseurs du moyen âge le faisaient s'immiscer entre rois ennemis ou peuples ennemis.

Il n'y avait point de temps à perdre : la démocratie américaine, par l'organe du cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, consultait Rome sur la question sociale; la vaste association ouvrière des Chevaliers du Travail, menacée par certaines oppositions religieuses, attendait de Rome une parole de vie. Le Saint-Office refusa de se rallier à ces oppositions ; les Chevaliers furent absous (1). Après avoir assuré à l'Église romaine, sur le territoire de l'Union, un si prodigieux développement que New-York est à cette heure l'une des plus grandes villes catholiques du monde; après avoir laissé prendre à la pensée catholique, parmi la profusion des églises et chapelles chrétiennes, un ascendant si incontesté, que le cardinal Gibbons allait être chargé de réciter, en plein Congrès des religions de Chicago, ce *Pater Noster* qui crée le règne de Dieu par là même qu'il le souhaite; la démocratie américaine continuait à bien mériter de l'Église romaine en lui ouvrant, avec de pressantes instances, le terrain « social, » et en montrant au reste de l'univers catholique, à l'issue et à l'encontre d'un siècle de « libéralisme, » en quel sens et pour quelles conquêtes le royaume du Christ était de ce monde...

Dans la soupçonneuse Angleterre, où toute incursion papiste risquait de porter ombrage, Manning, à son tour, tentait un glorieux essai : sa signature cardinalice mettait un terme à une grève de *dockers*, qui, chacun dans sa prière confessionnelle, remerciaient ensuite le Tout-Puissant que, sur les lèvres de ce cardinal, l'Évangile eût gardé toute son efficacité sociale et fût devenu un ferment de rénovation pour demeurer un instrument de paix. L'Angleterre avait été le champ d'expériences du catholicisme social; l'encyclique sur la *Condition des ouvriers* en donna la doctrine. Manning l'avait pratiqué; Léon XIII l'enseigna.

L'opinion fut tout de suite complice, autant et plus, peut-être, hors de l'Église que dans l'Église. Il y avait de par le

(1) Voyez les études de M. Brunetière sur *le Catholicisme aux États-Unis* et *L'Ame américaine*, dans la *Revue* du 1er novembre 1898 et du 1er décembre 1900.

monde, à cette date, — c'était en 1891, — beaucoup d'âmes anxieuses : on souffrait du mal social, on pressentait des devoirs inconnus. On aimait, dans le « néo-christianisme, » le don qu'il avait de sourire à tout et à tous, d'un sourire un peu vague, mais sincère en ses complaisances, et bienfaisant, quelque temps durant, pour certaines âmes que l'impiété ambiante laissait frileuses et qui craignaient, d'autre part, que Rome ne les oppressât. On aimait, dans le tolstoïsme, le don qu'il avait de pleurer sur tout et sur tous, de s'attendrir sur les plus anormaux d'entre les hommes, et de disperser gracieusement son anarchique sympathie sur tout ce qui souffrait et sur tout ce qui péchait. La philosophie de la solidarité commençait d'occuper quelques cénacles : elle alléguait qu'en fait tous les hommes sont solidaires et concluait, en droit, à un « devoir » de solidarité; d'une constatation empirique, elle passait avec souplesse à l'idée d'obligation; impuissante à définir le passage du fait au devoir, elle sautait à pieds joints de l'un à l'autre, et s'est, avec le temps, perfectionnée dans l'art de sauter.

Et les néo-chrétiens, et les tolstoïsans, et les philosophes de la solidarité, tous étaient, chacun à sa façon, des apôtres du devoir social; mais les tolstoïsans conciliaient mal leurs aspirations « sociales » avec une philosophie individualiste, ou même anarchique; et les docteurs de la solidarité, qui étaient plutôt, eux, des anti-individualistes, requéraient de leurs lecteurs, pour étayer un devoir social dont ils étaient incapables d'établir l'obligation, une bonne volonté toute gratuite.

Au tolstoïsme, il manquait l'idée d'organisation sociale; aux philosophes de la solidarité, il manquait la notion révélée de la fraternité humaine.

Le catholicisme social, tel que Léon XIII l'a développé, repose sur cette notion : il en déduit l'équivalence de dignité des hommes entre eux. Le fort et le faible sont des frères dont la lutte économique fait trop souvent des ennemis : au nom de cette fraternité, le catholicisme social intervient, pour prévenir les excès de la lutte et pour en corriger les résultats. Le plan créateur assurait à tous les hommes de quoi vivre; un post-scriptum s'y ajouta, qui s'appela la Rédemption, et d'où résulta pour tous les êtres humains, également rachetés, un droit égal à un minimum de respect. Ce sont là des enseignemens primordiaux, contre lesquels ne saurait prévaloir nulle arrogance humaine, ni

l'arrogance du propriétaire qui volontiers traiterait les biens terrestres comme un monopole de l'usage duquel il ne doit aucun compte, ni l'arrogance de l'hégémonie industrielle impatiente de produire toujours davantage, ni l'arrogance des bonnes fortunes commerciales.

Léon XIII considérait la fraternité des hommes comme offensée, lorsqu'il voyait « le monopole du travail et des effets de commerce devenu le partage d'un petit nombre de riches et d'opulens qui imposent un joug presque servile à l'infinie multitude des prolétaires. » Il lui paraissait que les créatures dérangeaient les projets du Créateur : l'encyclique sur la *Condition des ouvriers* fut comme une protestation du vouloir divin en faveur de la dignité humaine et du bien-être humain.

La liberté sans frein s'était épanouie ; elle était devenue oppressive ; les « droits de l'homme, » souverainement exercés par quelques tempéramens absolutistes, n'avaient été efficaces que pour quelques êtres, — les « opulens, » — et n'avaient fait que peser sur « l'infinie multitude des prolétaires. » Isoler l'homme par une abstraction factice ; en faire un être imaginaire, théoriquement pourvu d'innombrables droits ; l'abandonner ensuite aux bousculades de la réalité, qui fait prévaloir les droits effectifs du fort sur les droits platoniques du faible : c'était là une duperie dont Léon XIII voyait l'humanité victime. L'homme, pour lui, est, avant tout, membre d'une fraternité, qui est la société : la superbe individuelle, qui est comme un reliquat de la faute d'Adam, voile souvent cette vérité et les exigences qu'elle entraîne ; c'est au catholicisme social d'intervenir, non seulement par des déclarations, mais par des remèdes ; et Léon XIII, faisant un pas de plus, proposa les remèdes.

Pratiquement, la liberté du travail et de la concurrence ne lui semble compatible avec la vie sociale, que si elle est réglée et comme encadrée par des lois. Elle peut se donner ces lois à elle-même : l'organisation professionnelle, au sein de chaque métier, fixerait, après discussion sincère et libre entre les intéressés, les conditions du travail. Ces lois peuvent venir, aussi, des pouvoirs publics : en vertu de cette prérogative que leur décerne la théologie, d'être les gardiens de la justice, ils définiraient le minimum d'exigences normales qu'impliquent la vie religieuse de l'ouvrier, son hygiène, sa vie familiale, sa vie

civique, et dont aucun travailleur, même par un contrat soi-disant libre, n'a le droit de faire abandon

Péché originel, droits souverains de l'homme, liberté plénière, lutte pour l'existence, anarchie : voilà la pente sur laquelle Léon XIII, messager du catholicisme social, voulait arrêter l'humanité. Et par ses enseignemens il l'invitait à remonter une autre pente, dont les jalons étaient, au contraire : rédemption universelle, fraternité humaine, épanouissement de cette fraternité en un ordre social chrétien, organisé, suivant les heures et les besoins, par l'autonomie professionnelle ou par l'État.

Sur ce terrain pratique, le catholicisme social et le socialisme révolutionnaire s'affrontaient ; ils engagèrent entre eux des joutes confuses, indécises. Le catholicisme social était tout fraîchement équipé, et le socialisme, au contraire, était comme encombré par de fâcheux bagages. Le catholicisme social avait besoin de compléter sa doctrine en élaborant derechef et en adaptant les vieux enseignemens du droit canon sur la spéculation et sur ce que le Pape appelait l' « usure vorace : » Léon XIII a laissé cette tâche aux pontificats ultérieurs. Le socialisme, en revanche, se traînait à la remorque d'une philosophie matérialiste médiocrement qualifiée pour étayer un idéal social. Tandis que le catholicisme social, en présence de certaines injustices, permettait d'en appeler à la rébellion des consciences, le socialisme en était souvent réduit à invoquer, tout simplement, la rébellion des estomacs affamés. Il avait sur les masses, d'ailleurs, le droit d'un premier occupant ; mais Léon XIII escomptait, pour un lointain avenir, le succès d'une doctrine de relèvement social qui se présente comme d'émanation divine. Les humbles pourraient-ils détester que l'on dérangeât Dieu pour eux ?

Il parut, dès le printemps de 1893, que les humbles acceptaient avec gratitude ce dérangement. Les organisations ouvrières de la Suisse, protestantes ou socialistes en majorité, tenaient à Bienne leur congrès. Discuter sur le régime du travail et sur les moyens de l'améliorer, tel était le programme. Les congressistes souhaitèrent, à la presque-unanimité, « qu'une propagande internationale fût faite, par les soins des organisations ouvrières catholiques, en faveur de la réalisation des postulats de l'encyclique sur la *Condition des ouvriers.* » Ainsi, moins de deux ans après cette encyclique, les délégués de la classe ouvrière, dans la plus ancienne démocratie du vieux monde, trouvaient dans le

document pontifical « les élémens les plus précieux pour la défense de leurs droits légitimes ; » et ils invitaient les travailleurs catholiques à ne point permettre que les nefs des églises, quelque sonores qu'elles fussent, emprisonnassent ce verbe émancipateur, et à porter la parole papale dans les tribunes des clubs.

C'est alors que Léon XIII écrivit à M. Gaspard Decurtins une lettre extrêmement frappante. Chef de l'Église universelle, il envisageait, du haut du Vatican, la vie économique universelle ; et, déplorant qu' « une multitude si grande et si utile fût abandonnée sans défense à une exploitation qui transformait en fortune pour quelques-uns la misère du grand nombre, » il ajoutait : « Les ouvriers ne trouveront jamais une protection efficace dans des lois qui varieront avec les différens États. Du moment, en effet, que des marchandises de diverses provenances affluent souvent au même endroit pour y être vendues, il adviendrait à coup sûr que la diversité des conditions du travail assurerait un privilège à tel peuple, une infériorité à tel autre. » C'était là un langage d'économiste : M. Anatole Leroy-Beaulieu ne s'était pas trompé lorsque ici même, en 1891, il saluait le Pape de ce nom. Léon XIII terminait en souhaitant qu'en tous pays, des lois égales protégeassent contre les excès du travail la faiblesse des femmes et des enfans, et qu'un nouveau congrès ouvrier se réunît bientôt pour remettre cette nécessité sous les yeux des pouvoirs publics.

Les « meneurs » suisses avaient aspiré à faire sortir l'Église de chez elle, pour qu'elle se fît entendre des ouvriers trop indifférens à leur sort; Léon XIII répondait en les engageant à sortir de chez eux, pour qu'ils se fissent entendre, comme congressistes, de l'unanimité des États. Le mot que, peu d'années auparavant, écrivait M. le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé s'accomplissait : la tradition des « grands pontifes rassembleurs de peuples, législateurs sociaux (1), » était ressaisie. Aussi vit-on, en 1900, le Congrès international pour la protection légale des travailleurs, traiter le Pape en quelque façon comme un législateur social. « L'existence de la Papauté, déclara M. Keufer, son influence sur nombre de patrons et sur une portion de la classe ouvrière, sont des faits qu'il serait puéril de nier et dont il n'est pas possible de ne pas tenir compte. » Le Pape fut invité, comme

(1) Vicomte E.-M. de Vogüé, *Heures d'histoire*, p. 311.

tous les autres gouvernemens, à envoyer un délégué au comité de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs ; et le Congrès que cette association tint à Cologne, en 1902, entendit une lettre du cardinal Rampolla accréditant ce délégué.

A mesure que le catholicisme social ressusciterait au profit du peuple les ambitions émancipatrices de Dieu, à mesure que se développerait cet ensemble d'initiatives que Léon XIII consacrait, dans une lettre de 1901, sous le nom de « démocratie chrétienne, » verrait-on, parmi les masses incroyantes, Dieu redevenir d'actualité ? Léon XIII s'abandonnait à cet espoir. « On juge de l'arbre par ses fruits, » dit l'Évangile : le propos est vrai, surtout, à notre époque d'agnosticisme où, pour juger d'un arbre doctrinal, on en regarde les fruits beaucoup plus qu'on n'en sonde les racines. C'est à l'efficacité sociale d'une foi que nos contemporains sont tentés d'en mesurer la valeur ; et s'il est vrai que la morale de l'Évangile, que les masses depuis longtemps considéraient exclusivement comme une gêneuse, commence de leur apparaître comme une protectrice, Léon XIII, propagateur du catholicisme social, aura peut-être la gloire posthume d'avoir donné l'essor à la meilleure et à la plus vivante des apologétiques populaires.

III

Vivre en société, telle est la vocation de l'être humain. Il n'est pas surprenant qu'au surlendemain des doctrines du XVIIIe siècle sur l'état de nature, l'Église ait spécialement affecté de remettre en honneur le lien social. Léon XIII, qui semble avoir fait de ce soin son principal labeur, acheminait ainsi les fidèles, non seulement vers des conclusions économiques qui s'efforçaient de ramener l'harmonie entre le capitaliste et le travailleur, mais aussi, et par une marche analogue, vers des conclusions politiques. Pie IX s'était donné pour tâche, en des actes retentissans, de défendre l'Église contre ce qu'elle appelait les empiétemens de la société civile ; Léon XIII voulut défendre la société civile contre les périls dont elle était à son tour menacée et que parfois elle semblait créer elle-même contre elle-même. On pouvait tirer des enseignemens de Pie IX la théorie de ce que n'est pas l'État, et de ce que ne peut pas l'État, et de ce que

ne doit pas l'État; les enseignemens de Léon XIII, non moins inspirés par la théologie traditionnelle, expliquèrent ce qu'est l'État, ce qu'il peut, ce qu'il doit; et, de part et d'autre, on reconnut la même doctrine, mais elle était, si l'on peut ainsi dire, différemment campée; immuable en son essence, elle avait, d'un règne à l'autre, changé d'attitude, non de contenu.

Ce qu'on a coutume d'appeler la politique de Léon XIII fut, en tous pays, la suite naturelle de cette attitude nouvelle. Qu'en 1878, il s'adresse à Guillaume Ier, ou bien, en 1882, au président Grévy, c'est au nom de la société civile, autant qu'au nom de l'Église, qu'il déplore les luttes religieuses entre citoyens d'un même pays. Léon XIII, au cours de son long pontificat, ne dénonça jamais le mal qu'un État fait à l'Église, sans dénoncer, tout ensemble, le mal que se fait à lui-même cet État; et les États apprirent sans cesse, si d'aventure ils risquaient de l'ignorer, que l'intégrité du lien social est compromise par une politique de *Culturkampf*.

Inversement, parce que Léon XIII voulait faire de la force religieuse un étai pour la charpente sociale, et parce qu'il ne voulait point permettre que le facteur religieux devînt un diviseur, il prohibait, tant au nom des intérêts de l'Église qu'au nom des intérêts de la société civile, l'immixtion de la religion dans les antagonismes de partis. Des catholiques, sous toutes les latitudes, prétendirent connaître mieux que lui les intérêts de l'Église et poursuivirent une politique dont sa sérénité s'inquiétait légitimement : ce fut pour lui une amertume prolongée, dont les fidèles de Portugal, d'Espagne, de France, reçurent à plusieurs reprises le témoignage. La théorie même de la bonne ordonnance sociale, — et non point seulement un considérant d'opportunité, — induisait Léon XIII à réclamer des catholiques, « tant que les exigences du bien commun le demanderaient, » l'acceptation des régimes établis; l'avantage social, encore et toujours, devenait ainsi pour les catholiques le motif et la mesure de leur loyauté politique.

Allant plus loin, Léon XIII aimait peu les partis purement confessionnels : il redoutait que, sous leurs enseignes, la religion ne dessinât des lignes de démarcation dans la société, au lieu d'y faire s'aplanir, au contraire, un terrain d'union. Le rêve qu'il caressait volontiers pour la France était celui d'une union entre les catholiques et tous les hommes de bonne volonté,

« naturellement chrétiens. » Les échecs ou les succès politiques sont éphémères de leur nature; ils peuvent être, les uns et les autres, remis en question. Les succès intellectuels sont plus durables : Léon XIII, en mourant, eût pu se rendre ce témoignage qu'en dépit des attaques, des malentendus et des mécomptes, il avait toujours recommandé aux catholiques de nouvelles habitudes d'esprit, et parfois les leur avait victorieusement inculquées.

Il les avait amenés, lentement, patiemment, à éconduire en pratique la maxime : « Qui n'est pas pour nous est contre nous, » et à s'assimiler cette autre devise : « Qui n'est pas contre nous est pour nous. » Il leur avait sans cesse redit les prérogatives et rappelé le caractère respectable du pouvoir civil, et cela au moment même où les fidèles de l'Église, persécutés par les dépositaires de ce pouvoir, risquaient de laisser péricliter en leur esprit la notion de l'autorité de l'État. Il leur avait instamment rappelé, sous toutes les latitudes, que « les temps leur commandaient de travailler à la tranquillité publique, et pour cela d'observer les lois, d'avoir la violence en horreur, et de ne pas demander plus que ne le permettent l'équité et la justice. « Il les avait enfin conviés à l'initiative dans tous les domaines de l'action laïque et à « se mettre à la tête, non à la suite des autres. » Ni ombrageux ni boudeur, ni perturbateur ni frondeur, ni révolté ni retardataire : tel doit être le catholique d'après le catéchisme civique de Léon XIII.

On accusa ce catéchisme d'opportunisme : ce n'était, en réalité, qu'une stricte adaptation des principes immuables à la mobilité des circonstances; et il y avait, à la source de cette politique, une foi si intense dans l'harmonie naturelle des deux sociétés, religieuse et civile, que Léon XIII réussit en quelque mesure à communiquer cette foi : en Allemagne, il atténua les suspicions de l'État contre l'Église et mena Bismarck tout proche de Canossa; en Russie, il renoua conversation diplomatique avec un chef d'État qui était en même temps un chef d'Église; en France, si l'on y veut bien regarder de près, il désarma les défiances de la moitié du vieux parti républicain.

De bons interprètes estimèrent qu'en souriant à la République française, Léon XIII avait souri à la rapide et sûre éclosion de l'idée démocratique à travers l'univers; et le Pape lui-même, en ces années 1893 et 1894 qui furent comme l'apogée de

son pontificat, parut les justifier en adressant à une autre république, celle des États-Unis, des témoignages répétés d'admiration pour « l'intelligence supérieure, l'énergie active, l'esprit d'entreprise et de progrès » qui distinguent la démocratie américaine. Il sembla même qu'en installant là-bas, sur cette terre où le contact est immédiat entre l'Église et Rome, un délégué apostolique permanent, Léon XIII voulait faire faire à la papauté l'apprentissage d'une action nouvelle, et qu'ayant appris dans le vieux monde, par une antique expérience, comment il fallait traiter avec les rois ou les oligarchies gouvernementales, la papauté s'en allait faire école, dans le Nouveau Monde, pour prendre audience de la démocratie. Une coïncidence éloquente voulait précisément qu'en 1893, cent ans juste après la sanglante atteinte portée par la guillotine au principe monarchique, la tribune des souverains fût vide, à Saint-Pierre, pour les fêtes jubilaires du Pape : les foules chrétiennes, accourues de tous pays, étaient en tête à tête direct avec leur chef spirituel; les hommes étaient là, les pasteurs d'hommes manquaient; et l'absence des anciennes Majestés, en ces cérémonies où l'on sentait circuler un grand souffle de vie, avait je ne sais quoi de symbolique. Était-ce aussi l'annonce d'un futur transfert de souveraineté, que l'ouverture, pour les pèlerinages ouvriers, d'une porte de Saint-Pierre traditionnellement réservée aux souverains?

Les démocraties du XIXe siècle, en leurs premiers soubresauts, eurent l'illusion que ce qu'elles croyaient, elles, ou plutôt ce que la majorité croyait, était la vérité, la vérité d'État, et que ce qu'elles voulaient, elles, ou plutôt ce que la majorité voulait, était la justice, la justice infaillible. Cette illusion compromit irrémédiablement certains apôtres du droit populaire; et, comme les papes du moyen âge avaient condamné la souveraineté absolue des rois, Pie IX se vit forcé de condamner la souveraineté absolue des peuples. Mais, comme les papes du moyen âge avaient acclamé, sous le drapeau guelfe, l'autonomie des villes lombardes, Léon XIII acceptait et aimait la démocratie, en tant qu'elle était l'autonomie des peuples sous la sujétion de la morale supérieure. La doctrine de la souveraineté absolue des peuples est si peu inhérente, d'ailleurs, à l'essence de l'État démocratique, que la démocratie des États-Unis s'est spontanément subordonnée à une Cour suprême chargée de déclarer souverainement que la volonté des représentans, c'est-à-dire la volonté de

la démocratie, est, dans certains cas, contraire à une justice supérieure, et par conséquent nulle. La démocratie américaine, par une sorte de postulat, décerne à sa Cour suprême une prérogative de quasi-infaillibilité; et il est assez piquant de constater que le cardinal Gibbons, dans le chapitre de son livre : *La foi de nos pères*, consacré à l'infaillibilité pontificale, évoque l'exemple de ce tribunal d'outre-mer pour établir, par analogie, la nécessité d'un pouvoir suprême permanent et stable à la tête de l'Église (1). Ce n'est pas la seule fois, du reste, que des comparaisons empruntées à la vie américaine ont servi à défendre les institutions ou les revendications de l'Église romaine : qu'on se rappelle, plutôt, le parallèle tracé par Mgr Ireland, il y a trois ans, entre Washington et Rome. Washington, dont les citoyens ne sont admis à aucune vie politique, achète par cette privation l'honneur d'être une capitale fédérale : l'archevêque de Saint-Paul s'armait de ce précédent pour plaider en faveur du caractère international de la Ville Éternelle, capitale de cette autre fédération qu'est la chrétienté. La démocratie américaine n'offre pas seulement au Saint-Siège un afflux de fidèles et de promesses, mais aussi un renouveau d'argumens...

IV

Le pontificat suprême, au lendemain du concile du Vatican, faisait l'effet à beaucoup d'un colosse aux pieds d'argile : on constatait qu'au mouvement d'exaltation qui l'avait comme rapproché du ciel, avait succédé, tout de suite, une rupture de communications avec la terre; la perte de Rome prenait l'aspect d'une représaille des hommes, — certains piétistes disaient : d'une vengeance de Dieu, — représaille ou vengeance qui châtiait, apparemment, l'altière mainmise de Pie IX sur l'absolu; et, jusqu'à ce que le doigt de la mort et le marteau du camerlingue Joachim Pecci eussent touché le front du pape Jean Mastaï, on entendit se prolonger ces désobligeans commentaires. Un quart de siècle a suffi pour les rendre archaïques. Léon XIII n'avait encore que dix ans de pontificat lorsque Émile de Laveleye, connu jusque-là par ses pessimistes horoscopes, écrivait un article sur l'avenir international de la Papauté, dans lequel, palliant tant

(1) Gibbons, *La foi de nos pères*, traduction Saurel, p. 149; Retaux.

bien que mal ses résipiscences de prophète, il recommençait de faire crédit à l'Église, cette faillie, et lui rouvrait l'horizon du siècle futur. Le siècle a trois ans d'âge, aujourd'hui; et le bruissement de la presse en ces dernières semaines a justifié les augures d'Émile de Laveleye. L'histoire entière du pontificat de Léon XIII est l'histoire d'un revirement partiel de l'opinion à l'endroit de l'Église; et, si l'on en voulait chercher ici les causes, ce serait se fourvoyer que de supposer que l'Église, pour ramener vers elle un monde transfuge, ait depuis vingt-cinq ans consenti quelque sacrifice, soit sur son dogme, soit sur sa discipline.

Léon XIII, en effet, n'a fait aucune concession sur le dogme. Il l'a maintenu rigide en ses arêtes, inflexible en sa charpente; il en a voulu consolider les fondations avec les moellons du thomisme; il en a voulu défendre les approches en constituant la commission des études bibliques. Il a même été, dans ses lettres annuelles sur le Rosaire de Marie, un maître de dévotion; et l'heure est proche, peut-être, où certains apôtres du féminisme sauront gré aux deux derniers pontificats d'avoir proclamé avec tant d'éclat l'éminente dignité d'une femme dans le plan divin et d'avoir, si l'on peut ainsi dire, achevé la rédemption d'Ève, la compromettante pécheresse, en donnant un somptueux piédestal à la grandeur de Marie, l'« Immaculée. » Bien loin que Léon XIII s'essayât, comme d'aucuns l'eussent voulu, à moderniser le dogme, sa lettre sur l'Église, qui groupe en une mosaïque les innombrables témoignages traditionnels, met plutôt en relief l'antiquité du dogme, comme un honneur et comme une parure. Léon XIII a pris place dans la série des papes comme un dépositaire et comme un continuateur, non comme un novateur. Et c'est parce qu'il fut un dépositaire d'élite, c'est parce qu'il prit une connaissance exacte et profonde du dépôt, c'est parce qu'il exhuma du vieux trésor des richesses oubliées ou imprévues, c'est parce qu'il explora, jusqu'en ses intimes catacombes, l'architecture de la foi séculaire, qu'il eut l'air, aux yeux des profanes, de « faire du nouveau. » Il montrait en réalité, comme l'écrivait dès 1892 M. Charles Benoist, « ce que peuvent produire, en se rencontrant à l'heure propice, un pape de son temps et une institution de tous les temps (1). »

(1) Charles Benoist, *Souverains, hommes d'État, hommes d'Église,* p. 120; Lecène, 1893.

L'heure d'histoire où s'inséra son règne était en effet une heure propice, et il y avait comme une harmonie préétablie entre son tempérament de diplomate et les exigences des temps. On sortait d'une période où l'Église, pour assurer sa vie et définir son intégrité, avait dû se resserrer sur elle-même, se distinguer, avec quelque chose d'abrupt et de compassé, de tout ce qui n'était point elle, se contraindre à une incessante surveillance d'elle-même et de ses abords, et affecter l'aspect d'une citadelle d'exclusivisme, au risque de paraître « intolérante. » Les circonstances nouvelles, en même temps que son propre intérêt, conviaient l'Église à quitter cette tactique défensive, à projeter autour d'elle toute une série d'avenues, à prier l'humanité qui passe de se considérer comme une invitée : Léon XIII était par excellence l'homme de ce rôle.

Justifiant à merveille, en son sens étymologique, le mot même de pontife, il s'essaya toujours à jeter des ponts, tantôt vers les hommes politiques et tantôt vers les peuples ; tantôt vers les savans, par la loyale et large ouverture des archives du Vatican, et tantôt vers d'autres travailleurs, ceux de l'usine ; tantôt vers les petites communions séparées qui pullulent encore dans l'immobile Orient, et tantôt vers les églises slaves, gardiennes d'antiques liturgies ; tantôt vers les Anglais, qui « cherchent le royaume de Dieu dans l'unité de la foi, » et tantôt vers les Indiens des Indes Orientales, admis et même conviés à recruter parmi eux un clergé indigène.

La lettre *Præclara*, écrite par Léon XIII en 1894, au lendemain du jubilé, demeure comme le testament de sa vaste et sereine pensée. La moitié de cette lettre a trait aux Églises orientales ou à la Réforme ; et Léon XIII s'abstient avec soin de toute qualification désagréable pour désigner ces hommes du dehors sur lesquels s'attache son rêve d'universelle paternité. Il évite même de rechercher les causes historiques qui les éloignèrent du bercail : l'histoire, parfois, est mère de divisions... C'est une « misérable calamité » qui sépara de Rome une partie des Slaves ; ce sont « d'insolites renversemens » qui donnèrent à la Réforme un tiers de l'Europe : mots volontairement vagues et qui n'ont rien de justicier, mots pacificateurs s'il en fut. De la Révolution française, de cette Révolution à l'endroit de laquelle les sévérités de Pie IX avaient précédé celles de Taine, Léon XIII dit seulement : « Les dernières années du

XVIIIe siècle ont laissé l'Europe fatiguée de désastres, tremblante de convulsions. » Et il continue, tout de suite : « Le siècle qui marche à sa fin ne pourrait-il pas, en retour, transmettre comme un héritage au genre humain quelques gages de concorde et l'espérance des grands bienfaits que promet l'unité de la foi chrétienne? » Ne manquait-il pas quelque chose à l'achèvement de sa pensée? N'eût-il pas aimé proposer à ces princes et à ces peuples, auxquels sa lettre s'adressait, ses bons offices de pape pacificateur, invoqués dans l'affaire des Carolines par le chancelier de Bismarck? Il s'en abstenait, sachant qu'il y a des instans où l'on risque de mettre les armées en branle en parlant de désarmement; mais, lorsque la jalousie d'un pouvoir voisin exclura du congrès de La Haye le représentant du Pape, l'éclat même de cette absence sera plus remarqué du monde que ne l'eût été la présence, en cet aréopage de très bonne volonté, d'une soutane violette tranchant sur les habits noirs. Malgré cette lacune volontaire de la lettre *Præclara*, l'on peut dire que jamais, depuis le moyen âge, la grandiose idée de la chrétienté ne s'était épanouie avec cette douceur insinuante et cette fermeté conquérante. Aussi bien sur les lèvres de Léon XIII que sous sa plume, ces mots d' « union, » de « réunion, » prenaient un accent particulièrement persuasif : il savait gré à notre Bossuet de les avoir jadis prononcés. Un rêve est très puissant lorsqu'il s'appuie sur une foi et lorsque cette foi en promet le succès. Léon XIII développait son rêve d'union des Églises avec une abondance qui émouvait, avec une sécurité qui convainquait. C'est une grande force de parler d'union, lorsqu'on plane, et que, sous ses pieds, on n'a que division...

Les « malheurs des temps, » comme disent volontiers les vieux prêtres découragés, réservaient à Léon XIII une autre cause d'ascendant. Le XIXe siècle avait eu la main lourde à l'endroit des trônes, soit qu'il les rendît boiteux en transformant en monarchies constitutionnelles les monarchies absolues, soit qu'il les fît s'effondrer. Il avait persuadé aux peuples que tous les pouvoirs civils devaient avoir leurs racines en bas. Au-dessus de ces nivellemens, une puissance continuait d'émerger, qui seule à peu près se pouvait désormais flatter d'avoir son point d'attache en haut, et que les peuples ne pouvaient ni créer ni défaire. La chute des autres trônes rehaussait ce trône spirituel, bien loin de l'ébranler; on sentait là une force qui défiait et dépassait les

révolutions; et c'était là une telle étrangeté historique, qu'au moment où les croyans professaient, de plus en plus fervente, la religion de la Papauté, un certain nombre d'incroyans en avaient, si l'on peut ainsi dire, la superstition. Champions du relatif en politique, ils se tenaient comme en arrêt devant cette suprême et vivante incarnation de l'absolu.

En 1894, le dimanche même de la clôture des fêtes jubilaires, on lisait sur les murs de Rome cette affiche : « Peuple, l'heure est sonnée; le Parlement rentre; c'est l'heure de rendre des comptes! Lire le *Don Quichotte* pour le compte rendu. » Cette plaisanterie d'un journal, qui semblait presque provoquer une émeute et n'invoquait qu'une clientèle, empruntait aux circonstances je ne sais quoi d'éloquent. Le souverain que la foule venait d'acclamer dans Saint-Pierre, et qui pour de longs mois rentrait dans sa réclusion du Vatican, incarnait une puissance qui ne rend pas de comptes. Pour lui, l'heure de la responsabilité ne serait jamais sonnée par les hommes; elle ne le pouvait être que par Dieu. Elle a sonné, cette heure, le 20 juillet dernier, et la reconnaissance émue des peuples, durant les attentives anxiétés de la longue agonie, avait d'avance rendu les comptes à Dieu, pour le Pape qui s'éteignait.

***

LE MAITRE DE LA MER

CINQUIÈME PARTIE (1)

XVI. — YABEÇ TRAVAILLE, FÉLINES A TRAVAILLÉ

« Taïpi, pallacide d'Ammon, prie Harmakis, dieu grand, seigneur de Toser, qu'il accorde à son frère affectionné la respiration agréable du vent du Nord et la vue quotidienne du lever du soleil. » — Cette prière, gravée sur une stèle funéraire, dit bien le vœu primordial des hommes d'Égypte, la joie nécessaire qu'ils ont toujours souhaitée avant toute autre, pour eux-mêmes et pour ceux qu'ils aimaient : voir se relever chaque matin, dans sa gloire exacte et sa bonté créatrice, le Père de toute vie. Son retour au ciel d'Égypte a la régularité d'une Loi d'amour; son bienfait y est si ponctuel, si visiblement efficient pour tous les besoins de ses créatures, qu'elles adorèrent en lui le Dieu Unique; ses rares défaillances les troublent comme un désordre cosmique, une trahison de la confiance que les enfans ont mise dans ce père.

Ironie du sourire des choses! Le dieu réjouissant montait sur son trône du Mokattam; la première caresse de sa lumière vivifiante inondait tous les êtres de cette volupté sereine, indicible, qu'on ne saurait faire comprendre à ceux qui ne l'ont point sentie là; Louis de Tournoël en recevait le baptême au balcon de sa chambre; il respirait pour la première fois cet air subtil, où se combinent la sécheresse du désert et la douceur du Nil : air si pur qu'il semble que les miasmes du chagrin n'y puissent pas

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 juin, 1er et 15 juillet.

subsister; et ces bénédictions du matin d'Égypte qui transportent l'étranger dans une vie supérieure, qui lui font croire qu'il n'a pas vécu avant de les avoir connues, le jeune homme les accueillait avec des malédictions.

Son cœur n'était que nuit et orage. Il n'avait pas songé une minute à révoquer en doute les paroles de Mme de Banneleuse, à contrôler ces révélations accablantes : elles répondaient trop bien à ses pressentimens. Cela devait arriver. La fascination exercée par cet homme devait vaincre la volonté de Millicent. Par instans, Louis acceptait l'écroulement comme une fatalité prévue, à peine étonnante; puis revenaient les élancemens de la douleur et de la colère, l'épouvante du cœur devant sa chère habitude tuée, l'horreur du vide soudain dans une vie où il n'y a plus rien; et aussi les révoltes furieuses de l'amour-propre. Elle ne lui avait donc résisté que pour se livrer sans lutte à cet odieux manieur d'argent! La créature idéale qu'il avait placée si haut, dont il avait respecté les divines pudeurs avec une adoration attendrie, elle tombait comme la plus vile, sur un tas d'or! Menteuses, ses paroles; menteuses, ses lettres, cette dernière lettre hypocrite, où elle s'excusait de répondre à un appel dont elle ne pouvait ignorer les suites! Il cherchait et ne trouvait pas les mots, les reproches, les invectives qui eussent soulagé tout l'homme blessé, meurtri dans chaque fibre de sa chair. Stupidement, à haute voix, comme un enfant qu'on frappe, il répétait : Lâche! lâche! lâche!... Instinctive et première injure que l'homme désarmé jette à la femme qui le fait souffrir, comme un aveu de sa propre faiblesse, un hommage encore au pouvoir de cette femme. Il cherchait mieux, un pire outrage, pour traduire le mépris, la haine : et dans sa gorge serrée râlait la vocifération monotone, humiliante pour lui-même, encore chargée de honteux amour : Lâche! lâche!

Le globe d'or montait, doucement, dans le ciel tissé de roses délicates. Il disait : Paix des éternités heureuses sur la vallée nourrie par le fleuve; joie de la souple vie qui recommence ses mouvemens harmonieux. — Sous les palmes immobiles, lustrées par la chaude affusion des rayons, le jardin de l'hôtel s'animait. Des calèches se rangeaient devant le perron de la terrasse; les larges bouffans de gaze blanche aux bras des saïs mettaient comme un battement d'ailes autour de ces voitures. Plus loin, les petits fellahs en chemise bleue ameutaient leurs bourricots,

criaient, se disputaient les touristes fidèles à l'ancien mode de locomotion. Les figures de bronze clair s'illuminaient d'un fin sourire : figures qu'on retrouve identiques sur les images de bois et de pierre peinte où sourient de même leurs ancêtres six fois millénaires. Avec des grâces câlines de petits singes, ils s'emparaient des étrangers qui sortaient de l'hôtel : bourgeois septentrionaux, éblouis comme les spectateurs d'une féerie de théâtre; jeunes couples voyageurs, encore attendris de leur nuit; misses en légères toilettes estivales, le plaisir aux yeux, le rire aux lèvres. Et le babil de tout ce monde disait : Vite dehors, dans la lumière, les corps et les âmes; allégresse pour tous, oubli des soucis; vite au plaisir, les heureux, aux enchantemens des yeux et de l'esprit dans la ville des génies ! — Mme de Banneleuse traversa le jardin, suivie de ses tarbouchs, escorte galante qui l'emmenait déjeuner aux Pyramides.

Louis eût voulu qu'on lui redît l'atroce vérité, qu'on lui en fît subir longuement le martyre, avec le raffinement des moindres circonstances. Mais à qui se fût-il adressé? Mme de Lauvreins était absente; Moucheron naviguait dans la Mer-Rouge avec son « patron, » — avec celle qu'ils enlevaient! Sauf l'évaporée qui disparaissait au tournant de l'Ezbekîyé, personne au Caire ne pouvait le renseigner. — A quoi bon? concluait-il en manière de consolation : la Banneleuse ne m'a-t-elle pas tout dit en deux mots? Partie avec lui, morte pour moi. Qu'ai-je besoin d'en savoir davantage? — Après les premières heures de torture et de prostration, il se leva du divan où il gisait inerte; il se ressaisit, il fit son sacrifice, — il crut qu'il le faisait. Un seul remède à sa peine : se reprendre plus fortement que jamais à la passion intellectuelle dont cette lamentable folie l'avait diverti; se reprendre au devoir immédiat, refuge habituel des esprits disciplinés par la règle militaire. Pour l'instant, il n'avait devant lui que la caricature d'un devoir : la mission ridicule qu'un ministre lui avait donnée sans y croire. Louis n'en attendait rien de sérieux; n'importe, il fallait s'en occuper sur l'heure, voir si d'aventure elle rendrait quelque chose. Il sortit, se fit conduire à la mosquée El-Azhar.

L'impression qu'il reçut en entrant dans la grande cour fut assez forte pour réveiller son attention. L'officier avait sous les yeux un microcosme de ce monde musulman, objet de son étude et de ses réflexions depuis plusieurs années. Il pénétrait

dans le cerveau de cet Islam dont le cœur est à la Mecque. On sait qu'El-Azhar, fille et dernière héritière des grandes écoles de Bagdad, de Cordoue, de Samarkande, demeure pour l'Islam ce que fut pour la chrétienté du moyen âge notre Sorbonne : l'université type, vénérable et fameuse entre toutes. Le fait seul d'avoir étudié dans ce foyer des connaissances humaines confère à un docteur mahométan, dans tous les pays soumis au Croissant, un prestige qui le désigne pour les plus hautes fonctions cléricales ou judiciaires. Des croyans de tous les rites y viennent de toutes les terres islamiques, des capitales et du désert; ils y vivent comme vivaient nos étudians de la rue du Fouarre, sordidement, libres et privilégiés sous la juridiction universitaire; ils y reçoivent la même pâture corporelle et spirituelle que recevaient nos clercs, à cette seule différence près que l'enseignement scolastique a sa source dans le Koran au lieu de l'avoir dans les Saintes Écritures : théologie, droit canon et droit civil, grammaire, rhétorique, mathématiques. Sept à huit mille étudians de tout âge et de toute condition, pauvres hères pour la plupart, grouillent sous les arcades de la *kebla*, sur le parvis de marbre de la grande cour intérieure : Arabes, Turcs, Persans, Maugrabins, Algériens, Circassiens au front pâle, Hindous au teint brûlé, Nubiens cuivrés, nègres du Soudan; échantillons de toutes les races qui font les cinq prières, de Tiflis à Zanzibar, du Maroc jusqu'à la Chine.

Tournoël les voyait circuler, dans le costume uniforme du séminariste musulman, robe noire et turban blanc. Les sombres silhouettes se détachaient en vigueur sur le dallage de mosaïque, dans la cour inondée d'une lumière crue. Les uns faisaient leurs ablutions à la fontaine; d'autres, sous la voûte du porche, livraient leurs crânes tondus aux rasoirs des barbiers; ils se rassemblaient ensuite dans les travées de la *kebla*, cette partie couverte de la mosquée où les arcs persans reposent sur une forêt de colonnes antiques : ils s'y joignaient aux divers cercles, auditoires composés de vingt, trente, cinquante disciples, accroupis en rond autour de la chaire où un professeur renommé lisait d'une voix nasillarde le texte de sa leçon. Quelques-uns tiraient de l'écritoire de cuivre passée à leur ceinture le calame de roseau, ils écrivaient sur le rouleau de papier soutenu par la paume de la main gauche; la plupart suivaient la leçon sur leurs exemplaires calligraphiés, avec un balancement rythmique de la tête

et du corps. Inséparable pour le musulman de l'état d'oraison ou de l'application à une étude, cette oscillation perpétuelle les faisait ressembler à de jeunes cyprès agités par le vent.

Aussi machinal était le mouvement de la pensée, dans ce cerveau de l'Islam jadis fertile, maintenant ossifié, uniquement empli de formules littérales : vivace encore dans sa décrépitude, Tournoël le savait par expérience. Il regardait la houle blanche des têtes enturbannées, dans la pénombre des arcs de marbre; il écoutait la cadence monotone des paroles figées; de cette poussière de mots puissans une étincelle pouvait encore jaillir, déchaîner au loin l'incendie, balayer sur tout le continent africain le frêle édifice de notre civilisation. Il songeait qu'il avait sous les yeux, exactement reproduit dans les moindres détails, le premier laboratoire où elle naquit, notre civilisation chrétienne : la figure ressuscitée de l'université du moyen âge. Personnel, coutumes, genres d'études, médiocres besoins du corps et de l'esprit satisfaits de même, tout ce qui fut la vie de nos aïeux sur la montagne Sainte-Geneviève continue, semblable et immuable, chez cette sœur aînée d'Orient.

Des quartiers spéciaux sont affectés dans la mosquée El-Azhar aux diverses nations; nos clercs vivaient de même, séparés par provinces, par « langues. » On y reçoit et l'on y héberge de pieux voyageurs, passans qui ne figurent pas sur les contrôles universitaires. Tournoël n'eut pas de peine à découvrir le collège des Soudanais, — *ès Soudanîyn*, — dans une chambre surélevée en manière de tribune, à l'angle méridional de la kebla. Il y trouva quelques personnages accroupis sur des nattes, à l'écart des étudians dont ils se distinguaient par l'âge et le costume : c'étaient les pèlerins Senoussis. Quelques-uns venaient de Djarboub, l'ancienne résidence de Si Mohammed el Mahdi; d'autres de l'oasis de Koufra, où le cheikh a transporté le siège de sa puissante confrérie. Ces Tripolitains étaient sortis du quartier de leur nation pour aller entretenir leurs affiliés soudanais. Parmi ces derniers, l'officier reconnut trois ou quatre figures, des gens du Ouadaï avec lesquels il avait pris contact à Abecher. Il s'approcha, les salua, lia conversation avec eux : durant ses deux années de séjour dans leur pays, il avait acquis la pratique du mauvais arabe qu'ils parlent. Ces hommes l'accueillirent avec la grave politesse de leur race; leurs visages impassibles ne marquèrent pas plus de surprise que s'il les eût

quittés la veille, en leur donnant rendez-vous à cette place. Mais tandis que sortaient de leurs bouches les formules civiles des souhaits, leurs regards disaient : « Si tu reviens chez nous avec tes fusils qui portent la mort plus loin que les nôtres, nous nous courberons de nouveau devant toi, puisque ce sera la volonté d'Allah ; ici, seul et désarmé, tu n'es qu'un chien maudit, trop heureux qu'on ne te mette pas en pièces sur le sol sacré que tes pieds souillent. »

Tournoël essaya de les faire parler sur l'objet de leur voyage, de leur réunion ; les uns se renfermèrent dans leur mutisme habituel, d'autres lui débitèrent des fables dont il ne fut pas dupe. Ses prévisions se vérifiaient dès la première tentative : il ne tirerait rien de ces prétendus amis, dans un milieu où ils ne reconnaissaient plus son ascendant ; il ne pourrait nouer avec eux aucune négociation utile. Un vieillard, qui paraissait jouir d'une autorité particulière dans le cercle des Soudanais, laissa tomber cette parole :

— On nous disait tout à l'heure que tu ne reviendrais plus sur notre terre.

— Je m'apprête à y retourner, fit vivement l'officier. Qui a pu vous conter pareilles histoires ?

— L'*effendi* qui cause là avec un de nos frères.

Louis se retourna, regarda dans la direction indiquée par le vieillard : il aperçut derrière un pilier, en conversation avec l'un des moqaddem, son compagnon de traversée sur le *Péluse*, Joseph Yabeç. L'ex-légionnaire paraissait fort à son aise dans la société des Arabes et dans l'usage de leur langue. Il ramena son interlocuteur vers le groupe ; embarrassé à la vue de Tournoël, il s'arrêta, hésitant à l'aborder. Louis salua froidement, prit congé des Soudanais, s'éloigna. Le seul bénéfice qu'il emportât de sa visite à El-Azhar était d'avoir appris qu'on travaillait là contre lui.

Lorsqu'il se retrouva seul, perdu dans le lacis des rues arabes, la brûlure des plaies du cœur et l'affreux sentiment du vide lui furent de nouveau insupportables. Il se souvint alors qu'il y avait quelque part, dans cette ville inconnue, une âme de secours, une main qui serrerait la sienne avec une chaude sympathie ; il appela l'un des petits âniers qui le poursuivaient de leurs offres de service, enfourcha le baudet, jeta au garçonnet le nom de la modeste auberge où il savait que le Père blanc avait pris gîte

Le religieux vaquait à ses apprêts de départ. Il accueillit Tournoël avec un sourire de bienvenue.

— Eh bien! vous avez déjà couru tout le Caire? C'est aimable à vous de sacrifier la visite d'une mosquée pour venir me dire adieu.

Louis dit comment il était allé tout droit à El-Azhar et ce qu'il y avait vu de peu encourageant. A l'air du visage, au ton des paroles, le missionnaire comprit qu'il avait devant lui un affligé; l'amertume et l'irritation qui se trahirent dans quelques phrases générales, échappées au jeune homme, permirent au Père Abel de sonder la profondeur de cette affliction. Il se rappela ce qu'il avait observé à bord du *Péluse :* le contraste significatif entre le scepticisme de l'officier sur le but politique de son voyage, et l'ardente impatience, la joie passionnée qui lui gonflaient le cœur en vue de la terre d'Égypte. Le changement subit de ce cœur désolé ne provenait certes pas de la déception très prévue qu'il était allé chercher à El-Azhar; son chagrin avait une autre cause, d'autre nature. Le religieux ne sollicita pas des confidences qui se refusaient; mais il était prêtre, et, comme tous ceux de son état, lucide médecin d'âmes, expert au diagnostic rapide de toutes nos misères. Mieux et plus vite que tout autre, le prêtre sent l'odeur empoisonnée de ces passions qu'il n'a pas souffertes. Après un quart d'heure de causerie, le Père Abel était fixé. — « Sauvez-moi de moi-même! » — C'était le service qu'attendait, sans le demander, ce blessé qui venait à lui.

— Cher capitaine, s'écria-t-il inopinément, comme frappé par une idée, — si je vous faisais une proposition? Tout occupé comme vous l'êtes de votre grand dessein, contrarié comme je vous vois de perdre ici votre temps, vous ne me paraissez guère en train d'étudier l'architecture des Fatimites, ni de vous divertir aux amusemens du Caire. Si je vous emmenais pour quelques jours là où vous pourriez peut-être avancer vos affaires? — Je vous ai dit mon programme: je pars tout à l'heure, je vais d'abord à Khartoum; j'y porte des consolations spirituelles à quelques-unes de mes ouailles, transplantées sur le haut Nil: des chrétiens de nos missions de l'Ouganda, engagés l'an dernier dans les services auxiliaires des troupes anglaises, et qui sont venus s'échouer à Khartoum. Plusieurs d'entre eux s'y sont fixés à l'expiration de leur contrat de louage; la ville renait de ses

ruines, ils espèrent y faire prospérer de petits commerces. Deux de mes chrétiens sont allés s'établir à El-Obéid, au Kordofan : deux de nos meilleurs sujets, intelligens, actifs; entrepositaires de marchandises de traite, ils sont en relations avec les trafiquans du Darfour, du Ouadaï, avec tous les caravaniers de l'intérieur. Je les ferai venir à Khartoum : je veux réorganiser en passant l'essaim de ma ruche, resserrer entre mes néophytes le lien religieux; il se relâcherait, si je n'y veillais pas. Ce devoir accompli, je gagnerai Lado, d'où je rejoindrai à l'Ouganda ma chère mission de Notre-Dame du Bon Conseil. Vous causerez à Khartoum avec les noirs de ma petite Église; ils nous sont dévoués; ceux d'El-Obéid, ou d'autres, pourront peut-être vous fournir des renseignemens utiles sur l'intérieur, porter des paroles, vous servir en quelque manière. Qui sait? En Afrique comme partout, on ramasse parfois la clef que l'on cherche à l'endroit dont on ne s'avisait pas, les plus humbles mains la détiennent. Vous pousserez des reconnaissances sur un des fronts d'attaque de votre objectif. Qu'en dites-vous? Je vous enlève?

— Pourquoi pas? dit résolument Tournoël.

Le Père Abel lui offrait un moyen de tromper le chagrin, de fuir la douloureuse solitude, de rester quelques jours près du compagnon dont la parole opérait comme un cordial salutaire; et, peut-être, d'élucider un problème qui l'avait souvent occupé, les approches du Ouadaï par l'Est; de s'employer ainsi à la tâche où il voulait plus que jamais s'absorber. — Il décida brusquement de partir, sans même attendre le retour des Lauvreins et le supplément d'informations qu'il pourrait tirer d'eux. On ne s'en étonnera point, ni non plus de la facile créance qu'il accordait aux propos de Mme de Banneleuse, si l'on songe à l'obsession qui était née, qui avait grandi avec son amour. Malgré tout, le nom et l'image de Mme Fianona s'associaient, dans le souvenir qu'il gardait de leur première rencontre, à l'accusation catégorique portée par Olivier de Félines, à ce mot méchant qui l'avait prévenu, le soir même où il allait faire la connaissance de Millicent. Certains mots travaillent ainsi dans le fond du cœur, ruinent tout ce qu'on y édifie au-dessus d'eux; d'autres les corroborent plus tard, font lever la graine d'où sortiront les fruits vénéneux qu'elle contenait en germe. — Les paroles indiscrètes de Mme de Banneleuse avaient achevé le travail commencé par Félines.

XVII. — CHEZ LES DIEUX... LA OU VONT LES MORTS

— Accepté? fit gaiement le Père : Tope-là! Allez boucler vos valises; bagage de soldat, bagage de missionnaire, les deux se ressemblent : légers et vite prêts. Je vous prends dans une heure à votre hôtel, et nous filons sur la gare de la Haute-Égypte. — A moins que vous ne préfériez me rattraper demain matin à la station de Bédréchein; il faut que je m'arrête vingt-quatre heures à Saqqarah, pour y revoir un vieux et cher camarade, Jérôme Cruas, l'égyptologue. Vous a-t-on dit qu'il est ici en mission temporaire? Installé depuis trois semaines à Saqqarah, il y fait des fouilles dans la nécropole; il éventre les tombeaux, en retire ces malheureux citoyens de Memphis qu'on ne laisse plus dormir en paix. J'ai formellement promis de lui donner quelques heures à mon passage, avant d'aller me replonger au cœur de l'Afrique. Nous avons fait toutes nos classes ensemble, nous sommes restés grands amis, dans des voies bien différentes. Ivre de sa science, il a rejeté la foi dont je vis; les petits flambeaux qu'il rallume dans les ténèbres du passé l'ont ébloui, ses pauvres yeux ne voient plus la clarté du vrai soleil. Je le plains, je continue de l'aimer, il me le rend. — Accompagnez-moi, si rien ne vous retient ici : Cruas sera heureux de vous recevoir, et nous ne perdrons pas notre temps avec lui.

— Je ne vous quitte plus, dit simplement Tournoël; je vais chercher mes effets, je pars avec vous.

Il était pris comme d'une rage de fuir plus vite cette ville qui avait si cruellement trompé son attente. Une heure après, il roulait aux côtés du Père Abel dans le train à destination de la Haute-Égypte; et ce qu'il vit durant le court trajet du Caire à Bédréchein lui fut tout d'abord salutaire.

Cette année-là, l'inondation du Nil avait été très abondante; les eaux, retenues artificiellement par les barrages, ne s'étaient pas complètement retirées; des deux côtés de la voie, elles couvraient encore les champs, sur les lisières et dans les enclaves de la grande forêt de palmiers; elles emplissaient tous les bas-fonds de cette forêt. Le paysage n'était à perte de vue qu'un immense lac, d'où s'élançaient en gerbes les hauts fûts des dattiers, où replongeaient les branches des sycomores engloutis jusqu'à mi-tronc. Les flots allaient mourir au pied des falaises sablon-

neuses du désert libyque ; le tremblement de l'air chaud sur le feu de ces sables, lignes incertaines et noyées dans les lointains, créait des mirages qui prolongeaient à l'infini cette mer d'où surgissaient des palmes. Ainsi transformés, les horizons de la vallée du Nil perdaient leur figure habituelle de jardin cultivé, discipliné par le labeur humain ; ils reprenaient l'apparence lacustre qu'ils eurent sans doute aux premiers âges, redevenaient un grand lac équatorial, avec sa végétation luxuriante jaillie du sein des eaux : paysage primitif du centre africain, tout pareil à ceux qu'on voit sur les illustrations des récits d'explorateurs. Les deux hommes, le missionnaire et l'officier, qui avaient vu sur place les aspects de nature qu'une illusion leur remontrait à l'improviste, n'en revenaient pas de la similitude.

— En vérité, dit le Père Abel, vos yeux ne cherchent-ils pas instinctivement, comme les miens, les troupeaux d'éléphans et d'hippopotames qui vont venir s'abreuver sur ces bords?

— Oui, répondit Tournoël ; je suis très loin, c'est bon. — Sa pensée avait franchi les grands espaces ; il se retrouvait au pays de ses désirs, roi, heureux, libéré des souffrances du nouveau rêve par cette réalisation fantastique de l'ancien. Ce fut la première minute d'allégement.

Elle se continua lorsqu'ils descendirent de wagon à Bédréchein, lorsqu'ils s'enfoncèrent sous la haute voûte de palmes, vert linceul étendu sur les décombres limoneux qui furent Memphis. Les flots, ridés et chantans sous la brise du Nil, venaient battre les deux talus de la digue où serpente le chemin de Saqqarah ; entre les monticules de débris, ils formaient des bassins tranquilles, des détroits où s'engageaient quelques barques de fellahs : les mâts se mouvaient parmi les troncs immobiles, les longues ailes blanches des voiles pointaient entre les panaches des palmiers, apparaissaient et disparaissaient dans le feuillage d'un sycomore. La palpitation lumineuse de l'éther sur ces masses d'eau, sur l'assemblage paradoxal des choses qu'elles avaient fortuitement réunies, donnait aux silhouettes des couleurs, des légèretés, des grâces d'irréel qui transportaient Louis toujours plus loin, hors du monde certain où la douleur est certaine. Son compagnon le retint quelques instans devant le colosse de Sésostris, couché dans son lit de vase sur les ruines de sa capitale : le Pharaon s'y est défendu jusqu'à ce jour contre les ravisseurs, tous leurs efforts pour tirer de sa forêt le géant

de pierre ont échoué. Ces pygmées se vengent en promenant sur l'auguste face. Elle était alors aux trois quarts immergée : les petites vagues venaient caresser, avec un bruit très doux, les grosses lèvres de granit rose.

A l'orée des bois et des eaux, la digue de terre noire fit place au chemin rocheux qui grimpe sur la falaise. Les infatigables baudets gravirent rapidement la pente ; en quelques minutes, sur le rebord de la crête qu'ils avaient atteinte, le Père Abel et Louis entrèrent dans un autre monde : là commence avec le désert l'empire de la mort. Autre mer, aux grandes vagues de sable figé; dans la jaune nudité de l'horizon, les dunes sépulcrales, perforées d'excavations, moutonnent indéfiniment autour des pyramides à degrés : ces pyramides de Saqqarah, aïeules de leurs énormes plagiaires de Gîzé, premiers monumens que la main de l'homme ait élevés sur la terre; son orgueil les a consacrés à son néant. Le peuple de Memphis venait reposer sur ce plateau, sous la garde de ses princes; il y continuait en un songe éternel le labeur agricole qui avait occupé ses jours terrestres, dans les riantes campagnes de la vallée inférieure. Les moindres scènes de sa vie rurale, peintes et sculptées en d'innombrables tableaux, emplissent les hypogées où dort ce peuple de laboureurs. Il y entrait deux fois dans la mort, car la vie de la nature cessait brusquement avec celle de l'homme sur la crête libyque : au delà, pour elle comme pour lui, rien n'est plus, rien n'existe sur des milliers de lieues, dans le vide des solitudes sahariennes.

Une seule maison s'est aventurée dans la ville des tombeaux : l'humble palais du roi des temps, la maison de Mariette. Ces pauvres chambres en pisé sont peut-être l'un des lieux de l'univers où l'on a le plus pensé, durant le dernier demi-siècle. Un grand nombre d'hommes de science et de méditation sont venus s'y abîmer dans le problème des origines et des destinées, auprès de celui qui en avait éclairé quelques données, auprès de ses continuateurs quand il n'y fut plus. De la petite terrasse en terre battue, les yeux charmés ont une dernière échappée sur le pays des vivans : il leur apparaît enchanteur comme le plus doux des regrets. Encadrée dans l'or des sables du premier plan, lointaine fuit l'oasis verte et bleue de la vallée, avec le large ruban moiré de son fleuve, jusqu'aux pointes roses des grandes Pyramides, jusqu'à la pelote d'aiguilles des minarets de la Cita-

delle, qui se hérissent au-dessus des dômes et des mosquées, sur la tache blanche des maisons du Caire. Le Mokattam, les montagnes d'Hélouan ferment le cirque de verdure et de blancheur, éblouissant au soleil de midi, transfiguré dans les décolorations changeantes du soir, quand les lignes de l'apparition et les profondeurs du ciel s'éthérisent en des tons mauves, lilas, fleur-de-lin, atmosphère d'un paradis terrestre aperçu du haut des retraites de la mort.

Un jeune homme en blouse de travail guettait les voyageurs sur le seuil de la maison; il se précipita au-devant du Père Abel, lui prit cordialement les mains; il se dit fort honoré de recevoir le capitaine de Tournoël.

— Ce sera fête aujourd'hui dans mon vieux cimetière! fit-il joyeusement.

Jérôme Cruas passe dans le monde savant pour l'un des plus brillans élèves de M. Maspéro; appelé à continuer, avec l'œuvre glorieuse de ce maître, la lignée des illustres devanciers, les Champollion, les Letronne, les Rougé, les Mariette. Il appartient à ce petit groupe d'hommes qui sortirent de Louis-le-Grand, il y a quelque quinze ans, enfiévrés d'ambitions intellectuelles et politiques, impatiens de se partager ces hauts domaines de la vie française où quelques-uns ont déjà marqué, où d'autres trouvèrent prématurément une fin tragique. Contemporain et camarade du Père Abel, de Jacques Andarran, du malheureux Elzéar Bayonne, Cruas fut mordu de bonne heure par la plus tyrannique des passions de l'esprit : celle qui donne à la pensée des ivresses où elle frôle la folie en planant sur les gouffres du temps : la passion de l'égyptologie. Dans sa conservation du Louvre et dans ses diverses missions, il s'est montré le savant intuitif qu'il faut être pour rapporter la vérité de ces abîmes. Il venait vérifier à Saqqarah une de ces hypothèses de l'intelligence qui sont, chez les archéologues de son ordre, comme une seconde vue du fait enseveli dans les entrailles de la terre.

Il fit visiter à ses hôtes le Sérapeum, le *mastaba* de Ti, les autres tombes célèbres. A la lueur des bougies promenées dans les hypogées par les petits fellahs, si ressemblans à leurs ancêtres des peintures qu'on les eût pris pour des revenans évoqués hors de leurs sarcophages, il expliqua les scènes où est représentée toute la vie du peuple agricole, pacifique et athée de l'ancien Empire

— Admirez, disait Cruas, le réalisme de ces figures, de ces animaux, de ces plantes. Il est si consciencieux qu'il semble que la Vie, ou du moins son *double*, suivant la croyance de ces Égyptiens, se soit réfugiée dans leurs caveaux mortuaires; tandis que la Mort règne seule à la surface, sous la pure lumière inutile que nous allons revoir.

C'était bien l'impression que retrouvaient les deux voyageurs, lorsqu'ils remontaient des galeries souterraines dans le morne éblouissement du désert. Nulle autre trace de vie que le réseau de rayures laissé sur le sable fin par des milliers de scarabées : mais ces insectes, emblèmes de la renaissance future, n'étaient-ils pas eux-mêmes de petites âmes, sorties des puits funéraires? — Cruas conduisit ensuite ses compatriotes aux tombes nouvellement découvertes qu'il était en train de fouiller.

— Nous en rapporterons, fit-il plaisamment, la pièce de résistance du dîner frugal que je vous offrirai tout à l'heure : une jeune femme qu'on a tirée de sa gaine ce matin, et dont je vous ferai les honneurs au dessert, si cette invitée d'outre-tombe ne scandalise pas mon pieux ami Abel. — Oh ! ajouta-t-il à la sortie, en répondant aux complimens qu'il recevait sur les beaux résultats de ses recherches, — ce n'est encore rien; j'ai tout lieu de prévoir des trouvailles de plus grande conséquence, dans ce quartier inexploré de la nécropole que je viens d'attaquer; grâce, je dois le dire, aux libéralités de cet Américain, Archibald Robinson. Ma bonne étoile a voulu que je le rencontrasse à Paris, chez le professeur Ferroz : il a paru prendre intérêt à mes histoires de revenans royaux; royale aussi, la somme dont il s'est fendu sur l'heure, pour cette souscription de journal qui devait faciliter ma mission, et qui atteignait à grand'peine un misérable chiffre avant que l'Américain ne l'eût arrondi.

Au nom de Robinson, Tournoël ne put réprimer un haut-le-corps; un pli de colère contracta ses traits. Eh quoi ! jusque dans le désert, jusqu'au fond des tombeaux, il retrouvait cette puissance abhorrée; partout elle tenait sous sa dépendance les vivans, elle troublait même dans leur sommeil les anciens morts de Memphis.

— Et ce ne sont probablement que des arrhes, poursuivit Cruas. M. Robinson vient en Égypte, il m'a promis sa visite à Saqqarah : c'est ici qu'il recevra le coup de la grâce. Ce sera bien le diable si le richard n'est pas piqué par la tarentule à laquelle

n'échappe nul homme intelligent, — et celui-là en est un, — lorsqu'il entre dans l'ombre du peuple qui fait prendre en pitié tous les autres. Je suis convaincu qu'il me donnera, sans compter, les moyens de défoncer tous les sépulcres inviolés du plateau. Ah ! l'argent de ces Américains a du bon !

— Ils en ont fait une arme redoutable, dit Tournoël avec une moue de dégoût.

— Et très secourable en certains cas, repartit l'égyptologue. J'ai mes idées sur l'argent ; puisque, comme dit l'autre, il n'est pas nécessaire de tenir les choses pour en raisonner. On prétend, et je veux le croire, que notre pays est très riche ; mais, si l'argent y est souvent charitable, — accordons-lui cette vertu, — il y est paresseux et poltron. Un lièvre. Les Américains ont l'argent audacieux, joyeux, risque-tout. Sur terre et sur mer, le leur cherche les aventures dont le nôtre a horreur, depuis qu'on abêtit notre peuple avec cette imbécile glorification de l'épargne. C'est déjà là une façon d'ennoblir le vil métal : ils en ont une plus haute, ils le font volontiers serviteur de l'esprit. Leur argent est intelligent, le nôtre est stupide. Trouvez-en donc chez nous, — je veux dire les grosses sommes qu'il faudrait au budget de l'esprit, — pour subventionner les tentatives hardies du savant, du littérateur, de l'artiste ! On recueille quelques pauvres sous. Ces Yankees que nous traitons légèrement de sauvages, ils ont du moins le louable fétichisme des sauvages quand ils s'approchent de la grande Reine, la science : ils lui offrent des millions pour qu'elle étende son empire. A peine si l'on a gratté le sol de cette Égypte ; il conserve les secrets dont la découverte nous importe plus que toute autre conquête, puisqu'elle permettrait à l'homme de voir clair dans ses origines. La révélation totale du plus ancien monde ! J'ai idée que ce magnifique présent sera fait à l'humanité par les milliardaires du nouveau.

— Blasphémateur ! interrompit le Père Abel. — Qui donc le lui a fait jusqu'à ce jour, sinon le génie désintéressé des fils de notre race ? Oublies-tu en quel lieu tu parles ? — Ils étaient revenus s'attabler sur la terrasse de la maison de Mariette ; on avait sacrifié pour leur repas quelques-uns des pigeons qui volettent entre les piliers du toit. — Oublies-tu, poursuivit le Père, les récits que je tiens de ta propre bouche ? Sous ce toit a vécu pendant trois années, soutenu par sa foi dans son idée, le grand homme qui ne savait pas la veille comment il mangerait

le lendemain; il s'en moquait; mais il pleurait la désertion de ses ouvriers impayés, l'abandon des pioches dans la galerie qui devait aboutir à l'introuvable Sérapeum, chimérique pour tous, visible pour son seul esprit. Ne m'as-tu pas conté le miracle? Ce vieux Memphite découvert dans sa tombe inviolée, entre les quatre canopes où ses entrailles et son cœur étaient renfermés dans quelques feuilles d'or; et comment, avec cette pincée d'or, aumône du mort à celui qui ressuscitait son histoire, Mariette put enfin pousser le pic jusqu'au seuil du temple enseveli? Toi-même, Jérôme, tu n'es qu'un pauvre diable; mais tu sais bien, et tu en es justement fier, que tout l'or du Klondike ne ferait pas sortir de ce sable les ombres révélatrices qui n'en surgiront qu'à l'appel de ta voix. Malheureux! C'est sur la terre d'Égypte que tu oses dénier la puissance souveraine au génie français, même indigent, à la volonté française, même contrecarrée par la plus riche des nations! Tu as débarqué sur cette terre à Port-Saïd, me disais-tu. Qui as-tu vu d'abord sur le môle? Un Français qui vint en Égypte aussi dénué de ressources que Mariette, avec une foi au cœur, comme Mariette; il a lutté vingt ans pour cette foi, elle a triomphé. Ah! le Maître de la Mer, comme on l'appelle, peut faire passer sous cet homme de bronze tous les navires des deux hémisphères : le vrai Maître de la Mer, c'est le Français qui la violenta, qui en réunit les flots séparés et leur commanda de porter ces vaisseaux. Et combien d'autres t'en nommerais-je, de ces Français qui ont créé sur le sol égyptien, à coups de volonté, tout ce qui en fait l'opulence et la parure! Regarde à côté de toi : nous pouvons bien le dire devant lui : voici un Français qui nous conquiert un empire, avec son seul dévouement à son idée, avec les quelques milliers de francs que notre avare budget lui marchande. Tes banquiers auront beau faire, mon bon Jérôme, c'est nous qui sommes les rois du monde, avec les inépuisables richesses de notre esprit et de notre cœur!

— Ainsi soit-il, mon Père, dit en riant le savant; mais tu m'accorderas que notre gueuse de royauté a diantrement besoin de ces intendans généreux, quand elle veut régner effectivement.

— Je t'accorde que tu es devenu un affreux positiviste, à fréquenter les morts de cette Chine que fut ta vieille Égypte : des gens qui n'ont même pas une représentation religieuse dans leurs plus anciens tombeaux!

— Ni une représentation militaire, ajouta l'officier.

— Et quand les dieux apparaissent enfin, reprit le missionnaire, ce sont des oiseaux, des chats, des bœufs!

— Halte-là! fit vivement Cruas, comme si l'on eût touché à ses plus chères croyances. — Je ne voudrais pas contrister une fois de plus mon vieux copain; mais tu connais mes idées; tous les problèmes que vous embrouillez à plaisir deviennent merveilleusement simples et clairs, quand on fréquente ces morts, comme tu dis. A l'origine, l'expérience quotidienne leur révèle qu'ils sont les créatures et les obligés d'un fleuve et d'un soleil; ils n'en demandent pas davantage. Ils travaillent, jouissent des biens de la terre, sans troubles métaphysiques, sans folies guerrières; ils règlent leur vie sur les lois constantes de la nature; le jeu en est visible dans cette Égypte comme la marche des étoiles, comme le mécanisme d'une montre dont le boîtier serait toujours ouvert. Au soir de la vie, ils s'endorment dans la contemplation de leur travail, figuré sur leurs tombeaux pour les rêves où ils se flattent vaguement de le continuer. Plus tard, ils inventent la métaphysique; il faut bien s'amuser! Ils spiritualisent le soleil créateur; leur pensée se hausse à la conception d'un dieu unique, universel. Tu n'as pas honte de me servir encore les ibis et les chats, comme ton Bossuet, quand son fanatisme égare l'homme qui a pourtant le mieux parlé de l'Égypte alors qu'on ne la connaissait pas? Tu n'ignores pas, toi, que ces petites bêtes étaient les ex-voto de la superstition d'alors, les équivalens des cierges et de la bimbeloterie dévote des bonnes femmes d'aujourd'hui. Les initiés nous ont laissé quelques formules de haute philosophie religieuse auxquelles vous n'avez rien ajouté. Certes, ils ne les livraient pas au vulgaire. Est-ce que le vulgaire comprend? Regarde, — et Cruas tira de son portefeuille une note au crayon, — regarde l'inscription que j'ai relevée dans la chapelle funéraire de Ptah-Mer, grand pontife de Memphis : «... Il connaissait les dispositions de la terre et de l'enfer, d'Héliopolis et de Memphis; il avait pénétré les mystères de tout sanctuaire, rien ne lui était caché. Il adorait Dieu et le glorifiait dans ses desseins. Il couvrait d'un voile le flanc de tout ce qu'il avait vu. » — Est-ce beau! Est-ce sage, ce voile sur le flanc de la vérité!

— Notre Maître a dit mieux, répliqua le Père Abel. Notre Maître a dit : « Ne mettez pas la lumière sous le boisseau. » Étant le Dieu de charité, il a voulu qu'on fût charitable même et sur-

tout de la vérité, du premier bien qu'implorent tous les hommes.

— Et qu'ils ne peuvent pas supporter, reprit le savant. Toutes nos morales, toutes nos théologies nous viennent des Égyptiens; et même tous vos dogmes, tous vos symboles. Trinité, incarnation, rédemption, il n'en est pas un qu'on ne retrouve dans les inventions de ce peuple. Lis le mémoire de Mariette sur *la Mère d'Apis*, sa *Préface* aux études sur le temple de Dendérah... Moïse ou tout autre, — un prêtre égyptien, nous dit Strabon, initié aux mystères, qui les livra à son peuple et s'enfuit avec lui, — révéla les hautes doctrines de Memphis et de Thèbes à la petite tribu juive; elle les emporta au désert dans le temps où ces doctrines se corrompaient en Égypte. La Judée les conserve intactes, jusqu'au moment où l'esprit hellénique souffle sur l'ancien monde, le dissout, réagit sur la doctrine judéo-égyptienne, et en fait sortir le christianisme, qui s'approprie aux besoins d'un monde nouveau. Forme dépassée maintenant par les progrès de l'esprit humain: libéré des chimères, instruit par la science, cet esprit entre dans la phase raisonnable; et la raison le ramène aux conceptions des premiers Égyptiens, à leur observation tranquille des lois naturelles, à la sagesse pacifique et laborieuse de ces bons travailleurs, de ces contemporains positivistes d'un Tî, d'un Ptah-Hotep.

— Mon pauvre ami, fit tristement le Père, tu crois voir le foyer partout où tu en aperçois de vagues reflets. Le foyer de vérité, c'est notre Christ; et sa marque divine est la charité. Où trouves-tu la charité, dans les cœurs qui se racontent sur les murs de tes tombeaux?

— Mais bien avant l'exode de Moïse, sur cent inscriptions de ces tombeaux. Écoute celle-ci: « J'ai donné du pain à celui qui avait faim, de l'eau à celui qui avait soif, des vêtemens à celui qui était nu... »

— Oh! dit le religieux, des préceptes de bienfaisance, comme en ont édicté tous les peuples; et encore celui qui les observa ferait-il mieux de ne pas s'en vanter sur son monument. La charité, c'est autre chose. Je vois bien sur les bas-reliefs de tes sculpteurs, à l'époque où leur nation devient guerrière, des conquérans qui ramènent des populations captives; je n'y vois nulle part un pauvre missionnaire comme moi, qui s'en va au fond de l'Afrique, — et tu sais que je n'y ai nul mérite, puisque j'obéis au Maître qui me commande, — chez des sauvages qu'il

ne connaît pas, uniquement pour gagner leurs âmes au bienfait que leur apporta un Dieu de charité. Cela, on ne l'a pas vu avant Lui; on ne le verra pas en dehors de Lui.

— Regarde cet homme, dit Cruas; et il indiqua du geste un Bédouin, employé aux fouilles, qui fumait accroupi sur le plateau, au-dessus de la tranchée où débouchent les galeries du Sérapeum. Le soleil venait de disparaître sous l'horizon des sables. L'homme se leva, déploya un méchant lambeau de tapis, s'orienta tant bien que mal vers la Mecque ; et sur les caveaux des Apis où se réincarne Osiris, gardé par tous les dieux du Rituel funéraire, l'Arabe se prosterna en répétant l'invocation à Allah, qui seul est Dieu.

— Ce mendiant, qui nous méprise cordialement, toi et moi, prie aussi le Dieu un, universel, celui qu'aucune superstition n'a défiguré dans le culte que l'Arabe lui rend. — Mon Bédouin te répondrait que le prosélytisme de ses pères a conquis à ce Dieu autant de fidèles qu'en a le tien.

— A coups de cimeterre, répliqua le religieux. Nos pères ont gagné les âmes en s'offrant eux-mêmes en holocauste, pour le rachat de ces âmes. Le Christ seul pouvait ordonner cette sublime folie. Égyptiens, Arabes ou autres, tous ces croyans de l'erreur furent peut-être de fort honnêtes gens; mais, je te le répète avec l'Apôtre, ils n'avaient pas la charité, la vertu divine dont le nom déborde toutes les définitions qu'en peuvent donner les langues humaines ; elle est le signe de la vérité, de la divinité de mon Maître.

— A quoi bon discuter? conclut le savant. Ta foi dans l'absolu ne convaincra pas ma claire vision du relatif. Tu ne me prouveras qu'une chose, et je la sais depuis longtemps; c'est que tu es un très brave homme. Prêtre d'Osiris ou imam de Mahomet, tu l'aurais été de même. — Demandons plutôt à cette vieille jeune dame, qui les sait peut-être, ces secrets que nul ne saura jamais avant d'être descendu dans la demeure d'où je l'ai extraite.

La nuit tombait. Cruas alluma les flambeaux sur la table, attira le paquet informe qu'il y avait déposé

— Je vous présente à Mirit, princesse royale et prêtresse d'Hathor. Cela était dit sur sa gaine, et aussi qu'elle fut agréable aux dieux. — Voilà ses bijoux.

Il prit dans la sacoche où il les avait jetés les colliers d'émaux, les chaînettes d'or, le miroir de bronze, et ces cornes

où sont gravées les figures magiques qui doivent conjurer les mauvais rêves de la momie. Puis, saisissant un couteau sur la table, avec l'insouciance d'un carabin qui dissèque un cadavre à l'amphithéâtre, il trancha les premières bandelettes. Longuement, il déroula les innombrables tours de ces linges jaunis par l'huile de cèdre, encore solides; à mesure qu'il les enlevait, le paquet prenait une vague forme humaine. Les dernières bandelettes cédèrent, non sans résistance, sous les efforts violens des trois hommes qui les tailladaient de leurs couteaux, les déchiraient de leurs ongles : la morte apparut nue dans sa chemise de bitume et de natron; un corps de jeune femme, aux lignes graciles, amincies dans le rétrécissement du tombeau. Ses petites mains dorées, croisées sur son cœur, y retenaient un scarabée de pierre azurine, symbole de l'âme et garant qu'elle rouvrirait comme lui ses ailes. Louis fut frappé de la ressemblance qu'il observa entre cette face noircie et le masque du sphinx Apriès, accroupi comme un chien de garde à l'angle de la terrasse : même sourire mystérieux, moqueur et sensuel; le sourire de toute la race. Oui, aux lueurs des bougies dont le vent du désert agitait la flamme, l'ombre d'un sourire errait sur le visage de Mirit; et ses yeux durcis, qui tenaient encore dans les orbites, semblaient regarder tour à tour, pendant qu'on la chavirait en tous sens, les étoiles reconnues, les dunes funéraires où dormaient les siens, le grand jardin bleu qui sombrait au fond de la vallée dans la gaze argentée des brumes du Nil, la confuse blancheur du Caire à l'horizon, mirage d'une ville qui avait surgi par delà le fleuve, loin de la place où la fille de Memphis cherchait sa ville anéantie. Mirit souriait à tout et à tous : aux plaines éternellement jeunes et fécondes où elle avait aimé la vie, aux figures mêmes de ses profanateurs brutaux; d'un sourire résigné qui disait : Si ma chair desséchée refleurissait sur mes os, vous n'y toucheriez qu'à genoux, pauvres hommes que vous êtes, avec le tremblement dans toutes vos veines de mon pouvoir sur vos désirs. — Et ce fut la pensée que Cruas résuma dans cette exclamation :

— Dire qu'on a aimé cela! Que des hommes ont peut-être perdu le sens, maudit la vie et risqué la mort pour ce bloc de bitume!

— Et qu'elle les a sans doute trahis! ajouta durement Tournoël.

Le Père Abel lui jeta un regard d'indulgente commisération.

— Son bouquet de fiançailles avec la Mort! s'écria l'égyptologue : il nous avait échappé!

Quelques brins de mimosa avaient glissé sur la table, du sein de la momie où ils étaient placés. Feuilles et fleurs séchées, décolorées, mais intactes, conservées comme si elles n'avaient passé que quelques jours dans un herbier.

— Mon capitaine, dit Cruas, je vous en fais présent : je gage que vous n'êtes pas embarrassé d'offrir le bouquet de Mirit à quelque belle dame, avec prière de le garder aussi longtemps sur son cœur.

— Merci, fit l'officier. Des fleurs de morte, cela me revient.

Il en voulait à son hôte de le ramener à des idées dont il commençait à se libérer. Depuis qu'il avait quitté le Caire, tout le tirait hors de lui-même; tous les mouvemens de son esprit apaisaient ceux du cœur. Il lui semblait qu'il avait franchi depuis le matin des centaines de lieues, des milliers d'années. Son imagination s'envolait si loin dans l'espace, dans le temps! Aux portes du désert, tout la sollicitait vers les régions africaines qu'elle habitait en désir, et qu'elle pouvait se figurer si proches, en un point de ce vide que rien ne barrait, là-bas, sous l'horizon : il croyait en sentir l'odeur dans le vent qui en venait. Au fond des tombeaux, le présent n'était plus : images vues et paroles entendues, tout emportait sa pensée dans la paix des siècles très anciens, dans l'innombrable océan des pensées et des émotions abolies. Le vertige égyptien s'emparait de lui : ce sentiment de tomber dans le gouffre de l'immémorial où les agitations de nos minutes nous apparaissent ridicules. L'influence modératrice de ces lois constantes dont parlait Cruas opérait sur sa raison; comme le reproche d'un miroir limpide au convulsionnaire qui prend honte des grimaces qu'il s'y voit faire. Insensiblement, au cours de cette soirée, dans le calme absolu de la nuit sur les solitudes funéraires, entre ces deux hommes qui l'entretenaient des plus hauts intérêts de l'intelligence, sa douleur s'était assoupie, immatérialisée en quelque sorte; il la sentait encore autour de son cœur, mais comme ces vaines figurations qui continuaient les réalités de la vie autour des cœurs défunts, dans le silence des hypogées.

Distrait d'abord et absent de la conversation, il s'y mêla à son tour, s'y passionna, la prolongea longuement avec le savant et le missionnaire. Une fois de plus, les murs de la maison de

Mariette entendirent des hommes faire l'aveu de leur impuissance, devant les sphinx gardiens qui provoquent les hôtes de cette maison aux efforts de pensée enivrans et inutiles.

Lorsqu'ils se séparèrent, à une heure avancée, Tournoël pria Cruas de lui donner du papier et de l'encre. Resté seul sur la terrasse, il écarta les bandelettes qui encombraient la table, repoussa le corps de Mirit. Elle continuait de sourire à côté de lui, le regardait faire ; il crut surprendre, dans l'insaisissable regard de ces prunelles vitrifiées, une similitude fugitive avec un autre regard ; celui des yeux solitaires qui le regardaient, sans le voir, un soir, à l'Opéra... Louis prit une feuille de papier ; au moment de mettre en tête, sous le quantième, le nom du lieu d'où il datait, il se ravisa, il y mit ces mots :

Chez les dieux... là où vont les morts.

Il écrivit longtemps, jusqu'aux dernières lueurs des bougies consumées, s'interrompant parfois pour aller revoir les étoiles, le désert, les sombres masses des pyramides de Saqqarah et de Dachour. Lorsqu'il eut achevé, il introduisit entre deux pages les brins de mimosa, s'assura qu'ils ne se brisaient pas dans l'enveloppe, traça sur cette enveloppe la suscription :

Madame Fianona. — Aux bons soins de la Duchesse de Jossé-Lauvreins. — Au Caire.

Il alla dormir, comme un homme très las d'avoir traversé dans sa journée de grands pays. Le lendemain matin, Jérôme Cruas reconduisit ses hôtes à Bédréchein. Tournoël jeta sa lettre au train en partance pour le Caire ; il monta avec le Père Abel dans celui de la Haute-Égypte, qui emporta directement les deux voyageurs à Khartoum.

XVIII. — JUGEMENS TÉMÉRAIRES

— Notre lâcheuse ! La transfuge qui revient ! Oui, c'est bien elle, qui descend de l'omnibus de l'hôtel ! Bonjour, chère, bonjour ! Nous ne vous attendions plus, nous vous croyions noyée dans la Mer-Rouge ! Pourquoi n'avez-vous pas télégraphié ? Quelques minutes de plus et vous ne trouviez personne : nous allons tous à l'Opéra italien. Vous dînerez vite, vous nous rejoindrez !

Ces appels joyeux partaient avec des rires de la terrasse de l'hôtel Shepheard; Mme de Lauvreins, le duc, les Banneleuse, la jeune Américaine du *Neptune*, toute la compagnie quittait la table où elle prenait le café après dîner, se portait à la rencontre de Mme Fianona, qui descendait de voiture et gravissait les marches du perron; légère et les yeux clairs, d'une clarté rayonnante qu'on n'était plus accoutumé d'y voir.

— Excusez-moi, dit-elle à la duchesse; mon amie m'a retenue jusqu'à ce matin, un jour de plus que je ne projetais; je me suis laissé faire; c'était si bon de revivre près d'elle ma vie d'enfant!

En débarquant à Suez, Mme Fianona était tombée dans les bras d'une personne qu'elle ne s'attendait pas à y retrouver : la femme d'un Italien établi en Égypte, ingénieur chargé par le gouvernement khédivial de la rectification du vieux port; une Vénitienne, élevée avec Millicent, sa plus intime amie jusqu'au jour où leurs mariages respectifs avaient séparé les deux compagnes d'enfance. La femme de l'ingénieur avait aussitôt supplié la voyageuse de rester deux ou trois jours auprès d'elle, avant de rejoindre au Caire la société qui s'y rendait en quittant le *Neptune*. Tout heureuse de la rencontre, heureuse de la prolonger et d'oublier le dur présent dans le doux passé, Mme Fianona avait cédé volontiers à ces instances; d'autant plus volontiers que les Lauvreins annonçaient leur intention d'aller d'abord aux courses d'Alexandrie. Gênée de se sentir à la charge de la duchesse, la pauvre Millicent évitait, autant que possible, des déplacemens dont elle ne pouvait plus faire les frais; et elle se souciait peu de rester seule au Caire avec Louise de Banneleuse : les deux femmes éprouvaient, l'une à l'égard de l'autre, une antipathie que Millicent ne savait pas dissimuler, comme Louise, sous la caresse des complimens. L'Italienne, désireuse d'amuser sa compagne, avait décidé de la conduire dès le premier jour aux Fontaines de Moïse; l'excursion obligatoire, à une petite distance de Suez. Le yacht facilitait la chose : M. Robinson, qui appareillait pour continuer son voyage, offrait obligeamment à ces dames de les déposer en passant sur la plage d'où l'on gagne les Fontaines. Millicent était remontée sur le *Neptune*, avec son amie, pour une couple d'heures.

A cet incident très simple se bornait le roman que Mme de Banneleuse avait servi, ou plutôt suggéré au capitaine de Tournoël. — Mme Fianona rembarquée après leur départ sur le yacht

de Robinson, le yacht l'emmenant en Mer-Rouge : Louison n'avait voulu se souvenir que de ce fait; elle y avait ajouté en imagination des conséquences possibles, probables et naturelles selon la rouée coquette, qui se mettait à la place de Millicent et savait bien le parti qu'elle aurait tiré d'une pareille aubaine. Dans sa pensée, l'amie italienne dont elle n'avait pas soufflé mot ne pouvait être qu'un paravent.

— Et vous ne m'aviez rien dit de la surprise, cachottière! murmura Peg à Millicent, en la tirant un instant à l'écart, après que la jeune femme eut subi le premier feu des exclamations sur tout ce qu'on avait fait de mémorable en son absence.

— Quelle surprise?

— Ne faites pas l'ignorante : l'arrivée du capitaine, en coup de vent...

— Le cap... M. de Tournoël... est en Égypte? Ici?

— Et vous oserez me dire que vous n'en saviez rien?

— Rien, je vous le jure. — Millicent, enjouée l'instant d'avant, redevint grave, toute troublée. — Ici? Depuis quand? Pour longtemps? Où? A quelle heure l'attendez-vous?

— Je ne l'attends pas; je ne comprends rien au récit de Louise; elle est la seule qui l'ait vu. — Louise! Venez, expliquez-vous enfin sur cette mystérieuse apparition du capitaine.

— Mais je vous ai dit tout ce que j'en sais, fit la Banneleuse avec une nuance de gêne. — M. de Tournoël est tombé avant-hier soir à l'hôtel, comme une bombe; son air habituel, préoccupé, le front chargé d'empires qui ne se rendent pas; il n'a daigné faire aucune réponse à mes questions; je lui ai dit que vous étiez absente, Mme Fianona également, que vous reviendriez bientôt. Le lendemain, hier, comme je rentrais des Pyramides, j'ai appris à l'hôtel qu'il avait déménagé précipitamment, avec un religieux tout de blanc vêtu, qu'ils étaient partis pour la gare de la Haute-Égypte. Un attaché de l'Agence de France, que j'ai rencontré dans la soirée, n'en savait pas plus long que moi, ou ne voulait pas dire ce qu'il savait; il paraissait croire à une mission coloniale, il demande qu'on n'ébruite pas le passage du capitaine; selon lui, M. de Tournoël doit être en route pour le haut Nil et les environs, à la recherche de quelque désert inédit pour rejoindre son Tchad... Il avait en effet la mine d'un chevalier errant qui va tenter une grande aventure!

Louise de Banneleuse n'était pas née méchante. Elle ne se

refusait certes pas, à l'occasion, une petite vengeance d'amour-propre, le plaisir de jouer un bon tour à une rivale; elle n'eût pas fait sciemment un grand mal inutile. Mais elle était devenue jusqu'aux moelles une mondaine; la mondaine par excellence, incurablement légère. Le monde lui avait inculqué le tour d'esprit qu'il donne à ceux qui ne vivent que pour y paraître : voir toutes choses, de très petites choses, comme des amusettes; en parler avec l'ironie détachée qui ne cherche dans tout événement, fut-ce l'incendie d'une ville, que l'étincelle plaisante qu'on en pourra faire jaillir. Chez elle, comme chez un Félines, le laminoir du monde avait complètement usé cette faculté, la réflexion, qui nous découvre tout ce qu'un incident minuscule, un propos en l'air, peuvent renfermer de sérieux, parfois de tragique. De plus, l'habitude de composer dans le mensonge ce chef-d'œuvre artificiel, sa vie de pauvresse luxueuse, avait créé une incompatibilité radicale entre la cervelle de Louison et la droite vue d'un fait, entre sa langue et la relation véridique de ce fait. En causant, elle brodait sur la vérité comme sur son métier à ouvrage, machinalement. Ce soir-là, elle eut le sentiment, et presque un remords, d'avoir été trop loin, d'avoir fait « de la casse, » comme elle se disait. Mais « ça y était; » il fallait soutenir son personnage, ne pas avouer, ne pas se couper. — Bah! pensait-elle, j'ai un peu blagué... Qu'ils se débrouillent, c'est leur affaire!

Une question brûlait les lèvres de Millicent : Ne s'est-il donc pas informé de moi? Il est impossible qu'il ne m'ait pas demandée! — Honte de se trahir devant Mme de Banneleuse ou méfiance de ce que répondrait cette femme, elle ne questionna pas. Elle cherchait à deviner l'énigme, elle se perdait en conjectures; d'autant moins lucide que l'émotion soudaine paralysait sa pensée. Comment n'avait-il pas écrit? Il avait dû recevoir la dernière lettre à Enval. Quelles décisions lui avait suggérées cette lettre? Sans doute, il avait cédé à un mouvement irrésistible, il avait voulu venir la rejoindre en Égypte, l'y surprendre. Mais alors, pourquoi ce passage au Caire comme un météore, sans y attendre un jour le retour des Lauvreins, sans donner signe de vie avant de repartir? Pour où? Pour son Ouadaï? Était-il possible qu'on le renvoyât là-bas? Mais il l'eût fait savoir! A moins que, désespéré, résolu à tout oublier dans sa tâche reprise... Non, c'eût été trop cruel!

— N'y a-t-il pas de lettres pour moi? demanda-t-elle vive-

ment au valet de chambre des Lauvreins, qui apportait dans le hall le courrier du soir.

— Il en est arrivé une à l'instant, sous le couvert de Mme la duchesse. Je ne savais pas Madame de retour : je l'ai déposée dans l'appartement de Madame.

Elle courut à sa chambre. Sur sa table, deux lettres l'attendaient : l'une, au timbre de Buenos-Ayres ; l'autre... elle n'en regarda pas le timbre, elle vit l'écriture, ouvrit et lut.

« *Ce 13 décembre. — Chez les dieux... là où vont les morts.*

« Ce furent les premiers mots que j'entendis sur vos lèvres, Madame, le soir où je vous revis, sept ans après Sospel ; à pareil jour, il y a six mois. Je ne les compris pas alors, je les comprends aujourd'hui. Ils me présageaient étrangement le lieu d'où je vous adresserais les derniers mots que vous recevrez de moi. Vous aviez raison : *la Walkyrie* m'y a emmené ; et ce que vous ajoutiez, sur le peu de différence qu'il y a parfois entre les vivans et les morts, s'appliquait bien à l'homme que je suis maintenant. Je vous écris du fond des siècles ; du seuil de ce grand désert africain d'où je n'aurais jamais dû revenir ; je vous écris d'une maison où l'on voit toutes choses à leur point, où l'on n'en souffre presque plus. Ces paroles deviendront claires pour vous, lorsque vous passerez à Saqqarah ; vous aurez sans doute la curiosité d'y aller, si l'on vous ramène au Caire.

« Ce matin, je vous aurais écrit des choses injustes, indignes de vous et de moi. On est mauvais, sous le premier coup de la souffrance. Cette nuit, l'apaisement du lieu est sur mon âme. Je ne vous ferai pas de reproches, je n'en ai nul droit. Je n'avais pas le droit de vous condamner à une existence misérable, alors qu'on vous en offrait ailleurs une brillante. Tout nous séparait, vous me l'avez dit dès mon premier aveu. Vous ne m'avez jamais laissé d'illusion, sinon celle que vous pourriez, quand même, sans me donner d'espoir, m'aimer un peu. Ce qui devait être a été. Votre sentiment, sincère, je veux le croire, a capitulé devant une fascination méthodique : vous avez écouté celui qui pouvait combler de toutes les satisfactions votre vie détruite, acculée aux pires difficultés, sans avenir avec le pauvre officier. C'est bien, c'est mieux ; pour vous, et pour moi. Je n'aurai pas le remords d'avoir empêché ce que le monde appellera votre bonheur, ce que je souhaite que vous puissiez appeler ainsi ; et j'échappe au

danger de me laisser surprendre, à mon tour, par cette fascination implacable, qui semble se faire un jeu d'avilir tous les cœurs. Elle guettait le mien, elle croyait s'en rendre maîtresse par ce qu'il avait de plus cher et de plus sacré. J'aurais peut-être succombé : à certaines heures, je me sentais faiblir ; la tentation était trop forte de consentir à un marché qui m'eût donné, en échange de ma conscience et de mes fiertés vaincues, les objets de mes plus ardens désirs ; vous, d'abord. Naguère encore, tandis que la voix respectée de mon vieux chef me rappelait à mon devoir de soldat, je l'écoutais avec une âme pleine de confusion et de révoltes, prête à chercher l'accommodement qui me permettrait d'être infidèle à ce devoir, fidèle à mon amour pour vous. Ce soir, dans cette maison bonne conseillère où je m'examine et me ressaisis, je sens combien j'étais près d'une abdication que vous auriez peut-être fini par me demander ; car vous ne pouviez pas vous rendre compte de tout ce que j'aurais renoncé. Elle ne paraîtrait à beaucoup de gens qu'un choix raisonnable ; pour comprendre le dégoût de moi-même qu'elle m'eût donné, il faudrait entrer dans les sentimens des hommes de mon état, dans les miens, savoir quel idéal de vie je me suis fait ; savoir aussi tout ce que je sais, deviner tout ce que je devine du but qu'on se proposait, quand on m'offrait la facilité de continuer mon œuvre, pour d'autres, avec des chaînes d'or aux mains, et d'y chercher mon propre avantage au détriment des intérêts de mon pays. Je voyais clairement où l'on voulait me mener ; et j'y serais peut-être allé, dans une minute d'égarement passionné, tant je vous aimais !

« Cela non plus, Madame, vous ne pouviez pas vous en rendre compte. Il eût fallu imaginer, — et qui peut imaginer la vie intérieure d'un autre ? — ce qu'a été ma jeunesse, sa solitude de cœur, la longue compression de ma sensibilité, l'austère tension d'esprit et de volonté qui sauvegarda ce cœur des gaspillages vulgaires. D'avance et sans vous connaître, il accumulait pour vous toutes ses énergies d'amour. Oui, je vous ai été fidèle avant de vous connaître. Qu'eussé-je fait, vous connaissant ? Enfin, vous êtes venue : la même qu'attendaient mes rêves, et autre, créatrice de rêves encore plus beaux. Vous m'êtes apparue comme m'apparurent, quand je les vis pour la première fois, l'Océan, le désert, ces images terrestres de l'infini qui comblent et dépassent la grande attente qu'avait l'enfant.

D'autres pourront vous aimer, Madame ; nul œil humain ne vous verra telle que je vous ai vue durant ces derniers mois. Vous étiez plus que l'univers, vous en étiez la loi harmonieuse, la raison d'être, la source de tout ce qu'il a d'admirable, l'excuse de tout ce qu'il a de mauvais. Depuis que je vous ai vue, et bien sue, — devinée, tout au moins, là où vous étiez si haut que mon regard n'y pouvait atteindre, — depuis que devant moi vous avez marché, de votre démarche, à vous ; parlé, de votre parole, à vous ; depuis que vous m'avez regardé, de votre regard où sont toutes les âmes que Dieu créera quand il fera des mondes meilleurs, je n'ai jamais douté une minute que vous ne fussiez le Beau absolu ; j'étais certain que les plus hautes aspirations des hommes, aussi longtemps qu'il y aura des hommes, n'iraient jamais plus loin que vous, qu'elles trouveraient en vous leur limite et leur satisfaction totale. A cette heure encore, je pense, en revenant à ce papier, — je pensais : je suis ressorti un instant, pour revoir la montagne des tombeaux : je pensais que les myriades d'hommes qui dorment dans cette montagne, depuis les premiers dont on se souvienne, n'ont vécu que pour préparer votre être unique, pour le former du plus divin de leur substance, avec tout ce qu'il y avait, chez les meilleurs d'entre eux, de beau, de bon, de grand, d'innomable par les mots de nos langues qui adorent ce qu'ils ne savent pas dire ; je pensais que toute la beauté de cette immense Mort, avec toute la splendeur de cette inépuisable nuit, ne pouvaient tomber sur le désert que de la lourde forêt adorable de vos cheveux ; je pensais que de ces hypogées tous les anciens peuples surgiraient, qu'ils sortiraient tous de leur éternité, heureuse ou malheureuse, pour baiser sur ce sable la trace de vos pieds,... s'ils passaient, les pieds qui ne passeront plus, devant celui qui les aurait suivis au bout du monde...

« Ils courent à d'autres baisers. Très vite, n'est-ce pas? En ce moment, sous ces mêmes étoiles, dans cette même haleine tiède de la nuit ; tandis que j'écris, seul, dévasté, dépouillé de tout ce qui fut moi. Pourquoi se sont-ils fait attendre, puisqu'il était certain qu'ils iraient là? Pourquoi m'avoir retenu sur leur route? Pour donner plus de prix à ce qu'on porterait à l'autre, avec cette parure, des lambeaux de moi? Je voudrais savoir que vous rirez, en lisant ceci, dans ses bras ; et je voudrais croire qu'un Dieu juste fera le compte, à cette minute, de ce qu'une de

ses créatures peut faire souffrir à une autre. De quel droit m'arrachez-vous ma foi? Vous perdre, vous, ce n'est rien; mais ma foi en vous, le reflet menteur du ciel que vous étiez pour moi, il ne vous appartenait pas, il était à moi, qui l'avais créé, pauvre fou! Est-ce que vous avez, en lui parlant, cette note grave de votre voix claire, qui faisait frissonner toute l'âme? Mais dites au moins que vous l'aimez, ce sera un soulagement, je vous le jure; dites ce qui vous a séduite en lui, et que vous n'êtes pas allée uniquement à l'or, bassement à l'or! Trahissez-moi, mais ne trahissez pas mon idéal, ne descendez pas!... Non; c'est pour vivre, n'est-ce pas? Vous ne l'aimez pas, vous ne pouvez pas l'aimer! Si : vous avez dit qu'il était, qu'il est l'homme de l'avenir. Nous verrons. Je suis bien peu de chose à côté de lui; et vous m'avez ravi mon courage. J'en retrouverai. Je saurai me faire grand, vous faire regretter d'avoir pris le mensonge de la grandeur pour sa vérité. Le vaincu d'aujourd'hui confondra votre mépris. Dans cette idée, dans l'espoir de vous faire pleurer votre lâcheté, je trouve des forces que je ne m'étais jamais senties. Je repars. Je ferai mon œuvre, maintenant, j'en suis sûr. Je suis fort comme le sacrifice : vous verrez quelles belles œuvres il fait, s'il vous reste un sens pour les comprendre. Vous verrez, pauvre aveugle, que l'avenir, c'était moi. Vous le verrez, avec ces yeux...

« Oh! non! Pour eux, pas d'injure! Ni pour rien de vous. Pardon. C'était un moment : je me suis retrouvé homme, si malheureux! Oubliez. Les dieux et les morts m'en ont déjà fait honte. Si vous pouviez voir : j'ai là, tout près de moi, une de ces mortes d'au delà les âges; elle sourit, je vous assure; presque de votre sourire. Elle n'est plus femme, elle est sacrée dans le très lointain des choses transformées, abolies, qui ne font plus jamais mal. Vous aussi. Elle avait ces quelques fleurs, conservées sur sa poitrine. Je les mets ici, je vous les donne. Ce sont les seules que je puisse désormais vous offrir : on n'en sera pas jaloux! Fleurs mortes, pas plus mortes, pas plus anciennes que celles qui fleurissaient dans les bois de Jossé, l'été qui fut. Qu'elles vous portent bonheur! Je souhaite sincèrement que vous soyez heureuse, comme vous avez voulu l'être. Je vous remercie pour ce qui a été, je ne vous en veux pas de ce qui est. Tout est bien, cela ne pouvait pas être autrement. Adieu. Je ne vous reverrai plus. Ne me cherchez pas, si vous en aviez

la pensée : je ne sais où je serai dans quelques jours, à la poursuite de mon but. Mais je sais qu'après ces premières heures de trouble pénible, il restera dans ma vie quelque chose de très bon, que la souffrance venue de vous y aura mis. Et si je suis jamais un de ceux dont le monde dit qu'ils sont grands, je proclamerai que c'est par vous, quand même. Je serai heureux de vous marquer ainsi, Madame, le très respectueux dévoûment que je mets encore, une dernière fois, à vos pieds.

LOUIS DE TOURNOËL. »

Millicent avait laissé tomber la lettre sur le parquet. Des larmes perlaient aux pointes de ses longs cils bruns. Un moment, elle demeura sans pensée, dans la stupeur du blessé qui se réveillerait sous les décombres de sa maison, détruite par un tremblement de terre. Puis, elle fit un effort pour sortir de ce chaos inintelligible, pour retrouver de la lumière, de l'air respirable. Qui donc était subitement devenu fou? Lui ou elle? Que signifiaient ces accusations démentes, monstrueuses? Quel rapport lui avait-on fait? Et qui? Elle se rappela les mines apprêtées, le ton gêné de Louise de Banneleuse... Mais non, ce n'était pas possible : nul être humain ne serait capable d'une pareille noirceur. Et si même un propos mondain avait donné l'éveil à la jalousie de Louis, il n'y aurait plus ajouté foi, à la réflexion, il n'aurait pas écrit pour si peu avec cette certitude, avec cette cruauté! Comme les innocens qu'on accuse brusquement d'un crime invraisemblable, elle se demanda un instant si elle n'était pas coupable, à son insu, en quelque façon; elle s'examina sévèrement. Oui, aux derniers jours du voyage, cette révélation soudaine, cet hommage muet de Robinson qu'elle avait surpris, — plus qu'un hommage, presque un aveu involontaire, — elle y avait pensé avec complaisance, elle en avait été touchée, un peu vaine; elle avait fait ce qu'il fallait pour en provoquer la répétition... Et la pauvre âme délicate grossissait son petit péché, le remords qu'elle en avait eu. Mais c'était tout; pas une parole n'avait été échangée, entre elle et Robinson, qui pût préciser les choses devinées dans ces instans fugitifs; et, lors même que, par un impossible miracle, Louis aurait eu connaissance du léger émoi qu'elle avait ressenti dans le secret du cœur, il n'y eût rien trouvé qui lui permît d'écrire cette atroce lettre.

Mais, s'il n'était pas fou, que voulait-il? Un prétexte, peut-

être, pour s'évader d'un amour sans joie, sans espoir, qui lui pesait déjà, qui entravait sa liberté. Son voyage inexplicable avait un but; et, puisque ce but n'était pas elle, ce devait être la reprise de ses projets ambitieux; on lui avait ouvert quelque voie nouvelle où il espérait les réaliser, il allait tenter quelque aventure; avant de s'y donner tout entier, il avait voulu rompre ce lien platonique où il ne trouvait qu'une gêne sans compensations. Il la rejetait à Robinson; et, prenant les devans, il supposait ce qui le dégageait commodément. — Cependant, l'accent de souffrance paraissait sincère, dans quelques-unes de ces lignes; et s'il n'eût cherché qu'à reprendre sa liberté, il n'aurait pas souffleté d'une odieuse calomnie celle qu'il savait prête à se sacrifier. — Que croire? Et comment s'éclairer? Oh! ne pas savoir où le joindre, où lui demander un mot d'explication, rester ainsi dans la nuit et l'abandon, sans recours auprès de qui que ce fût! Elle eut la pensée de porter la lettre à Peg; une pudeur la retint; pour lui, plus que pour elle-même, elle ne voulait mettre personne dans la confidence de cet acte furieux, de ces outrages gratuits.

Elle resta longtemps écroulée, en larmes, renonçant à chercher. Elle ne maudissait pas, elle n'accusait pas, elle recevait ce malheur en victime coutumière de la fatalité. Lorsqu'elle se fut un peu reprise, son regard rencontra la lettre de Buenos-Ayres. Elle l'ouvrit distraitement, y lut comme en un rêve des mots qu'elle n'essaya pas de comprendre, tout d'abord. Cette lettre était un long rapport où son mandataire exposait l'état des affaires : une licitation, une vente par autorité de justice des propriétés indivises, interviendrait dans les trois mois; à moins qu'il ne se présentât un riche acquéreur pour la totalité des biens, éventualité que rien ne permettait d'espérer, le rachat serait effectué par des intéressés qui s'étaient d'ores et déjà entendus : à vil prix, dans des conditions telles que le passif de la succession Fianona resterait supérieur à l'actif. Bien loin qu'il pût promettre à la veuve l'envoi de fonds qu'elle avait demandé, son mandataire l'engageait à se mettre en mesure de satisfaire, si possible, aux reprises qu'on exercerait contre elle. — De ce grimoire de procédure, des chiffres qui dansaient en désordre sous ses yeux mouillés de pleurs, Millicent ne retint que ceci : elle n'avait plus rien au monde. Y penser lui fut presque une diversion bienfaisante, à cette minute. La lettre tomba sur l'autre aux

pieds de la jeune femme, comme tombent d'une ruine les débris qui s'amoncellent au bas du mur. Elle se courba un peu plus sous la fatalité, dit ses prières de petite fille, repensa aux entretiens qu'elle venait d'avoir avec l'amie de son enfance. — Ce soir-là, Mme Fianona n'alla pas rejoindre à l'Opéra italien la brillante société qui l'y attendait.

Les jours suivans, elle dut se plier aux servitudes du genre de vie que lui imposait sa situation dépendante. Vie bruyante et dissipée. Les hôteliers du Caire font dater de cette saison hivernale une ère plus mémorable pour eux que celle de l'hégire : l'ère de la conquête de l'Égypte par les Américains. A l'exemple des riches Anglais, on les vit cette année-là déserter Nice et Cannes, passer la mer, venir chercher aux bords du Nil l'oubli total des frimas, la fête ininterrompue de lumière que ne donne pas notre Corniche. Les plus belles maisons du quartier neuf d'Ismaïliyé avaient été retenues par les multimillionnaires de New-York; comme s'ils se fussent donné le mot, elles réunissaient dans les grands jardins contigus la plupart des familles haut cotées sur le *World*, cet almanach qui suggérait à Christian des vues philosophiques dont le jeune duc n'était pas prodigue. Mme de Lauvreins se retrouvait dans son élément, avec son ancienne société de Newport. Pour elle et pour ses compatriotes, les journées se passaient dans un entraînement perpétuel de sport et de plaisir : parties de tennis à Gézîré, courses à dromadaires dans le désert, excursions en bande aux Pyramides, à Hélouan, à Matariyé, dîners entre soi ou chez les agens diplomatiques, fêtes arabes offertes par des pachas fastueux et hospitaliers... — Va-t-il pleuvoir de l'or comme au temps du khédive Ismaïl? disaient sans y croire les vieux résidens qui avaient connu les jours, ou plutôt les mille et une nuits d'il y a trente ans; cette joyeuse sarabande des milliards empruntés qui fit alors de la vie au Caire une féerie mi-orientale, mi-parisienne, telle qu'on ne reverra jamais la pareille dans le monde assagi, dans l'Orient appauvri. Les Américains ne pouvaient rivaliser avec les souvenirs laissés par les exploiteurs et les créatures du moderne Haroun-al-Raschid; ils faisaient de leur mieux, on devinait chez eux le secret désir d'éclipser les maîtres anglais, un peu offusqués par ces brillantes comètes qui les reléguaient au second plan dans l'estime intéressée des indigènes; les Américains projetaient de faire plus encore pour fêter l'arrivée du

plus représentatif de leurs concitoyens, du Maître de la Mer incessamment attendu.

Emportée dans ce tourbillon, Peg s'occupait moins de sa malheureuse amie. La duchesse n'avait plus, comme à Jossé, le loisir d'observer et d'interroger ce cœur difficile à ouvrir. On parlait fort peu de Tournoël. Dans la petite société française, le mot d'ordre venu de bon lieu était de se taire, de ne pas questionner, pour ne point rendre plus épineuse encore la situation très délicate d'un officier qui s'aventurait au Soudan : aventure regrettable à tous égards, soit que le capitaine y fût en mission secrète, soit qu'il eût pris sous son képi la fâcheuse inspiration d'aller faire un coup de tête dans ces régions, d'y « créer des difficultés, » comme le disaient avec humeur les personnages de poids, politiques et financiers, près de qui Mme Fianona essayait timidement de se renseigner, lorsqu'elle les avait pour voisins de table. Dans les sociétés étrangères, nul ne pensait plus à l'homme qui avait occupé l'opinion européenne, au commencement de cette même année ; son nom, un instant en vedette, s'était effacé des mémoires, depuis que les journaux, y compris le plus lu de tous, l'*Oceanic Herald*, ne rappelaient plus ce nom à des esprits distraits par tant d'autres sujets. Quelquefois, en changeant de toilette à la hâte entre deux parties, Peg demandait à Millicent :

— Ne savez-vous rien de Tournoël, de sa disparition bizarre ?

— Rien, répondait Mme Fianona, ce qui était trop vrai. — Sans doute, ajoutait-elle, le capitaine retournait au centre de l'Afrique par une voie nouvelle ; sans doute aussi, il avait fait comme les hommes de sa sorte lorsqu'ils rentrent dans l'action ; il avait oublié l'intermède sentimental dont il s'était amusé en France ; et le mieux était de l'oublier comme lui.

Ce qu'elle disait à Mme de Lauvreins, l'unique personne qui fût un peu dans son secret, Millicent commençait à s'en persuader elle-même. Plus elle y songeait, plus cette explication lui apparaissait comme la seule plausible et naturelle. Un travail inconscient se poursuivait dans son imagination, y modifiait peu à peu la physionomie de la lettre de Saqqarah, cette lettre dont elle n'avait pas su d'abord s'il y fallait voir une effusion passionnée, ou un congé donné sous d'absurdes prétextes ; la dernière opinion avait fini par prévaloir. Révoltée par l'injustice, blessée par l'outrage de l'incompréhensible missive, elle en oubliait les parties qui l'avaient profondément émue, elle ne se

souvenait plus que de certaines phrases, justificatives de son interprétation. Ces phrases lui faisaient voir un homme repris tout entier par la fièvre de l'ambition, et plus que jamais obsédé par la crainte d'une forfaiture où il pensait que son amour l'entraînerait fatalement. Millicent avait toujours eu quelque peine à entrer dans cet ordre d'idées, à discerner les motifs de ce duel politique entre Louis et Archibald dont elle était la victime indirecte. Les préventions furieuses du capitaine, dès qu'il s'agissait de Robinson et des opérations du financier en Afrique, cela ressemblait fort, pensait-elle, au délire de la persécution ; mais ce délire était plus fort que celui de l'amour dans le cœur de l'ombrageux officier, elle le savait par expérience. Il avait pris le parti de sacrifier l'amour. Il n'avait plus écrit ; sa résolution d'oublier et de se faire oublier était donc irrévocable.

Elle se confirmait chaque jour un peu plus dans ce sentiment, durant les heures de songerie qu'elle pouvait dérober aux divertissemens dont on l'accablait; quand elle sortait, seule, pour s'aller réfugier dans ses deux asiles de prédilection, le matin à la mosquée El Mouaïyad, le soir à l'île de Rôda.

Elle avait découvert par hasard, au cœur de la vieille ville sarrasine, cet enclos béni d'El Mouaïyad qui n'est plus qu'un souvenir, depuis que les architectes ont pompeusement restauré, autant dire détruit et profané, la ruine charmante où travaillait avant eux la nature. La mosquée, du beau temps des Mameluks, était alors une relique un peu croulante, abandonnée par les hommes, donnée par le dieu qu'ils oubliaient aux arbres et aux oiseaux. Les moulures dorées, les élégantes arabesques, pendaient par places aux caissons de bois délicatement enluminés, ouvraient des jours sur le ciel au plafond du sanctuaire; les pierres multicolores et les carreaux d'émail aux grandes fleurs tombaient des revêtemens de la muraille entre les colonnes de marbre antique; mais un bois triomphant, un bois sacré de palmiers, de figuiers, de sycomores, avait grandi entre les dalles déchaussées de la cour; ces arbres ombrageaient la fontaine aux ablutions, se prosternaient sous le vent comme les anciens fidèles, avançaient leurs têtes entre les arcades, au secours des piliers ruineux. La fontaine servait d'abreuvoir à une nuée de tourterelles, aux hirondelles et aux mésanges qui nichaient dans les alvéoles des pendentifs, entre les grandes lettres koufiques des frises. Ces oiseaux roucoulaient, chantaient, voletaient des palmiers aux

colonnes, de la végétation de bois à celle de pierre. Nul ne venait troubler leurs ébats, le bruit de la rue expirait au portail de bronze, le silence était tutélaire et pacifique dans cette fraîche oasis. Seul, un mendiant raccommodait ses loques près du puits; un homme très vieux, ruine vivante comme la mosquée. La jeune femme le retrouvait là au soleil du matin, à l'heure délicieuse d'El Mouaïyad; quand les rayons pénétraient discrètement sous le berceau de feuillage et dans la pénombre du sanctuaire où ils réveillaient les vieux ors éteints; quand montaient du bassin, le long des grêles colonnettes et sous la calotte en stuc blanc du petit dôme, les reflets dansans des zébrures de l'eau, coupés par les ombres mobiles des palmes et des ailes de tourterelles. Millicent ne se souvenait d'aucun lieu où la grâce et la paix des choses lui eussent été plus sensibles; d'aucun où elle eût eu si douce cette impression de vieille prière endormie, continuée par les oiseaux et les plantes, par les murmures et les mouvemens légers d'une nature qui demandait pardon d'être là en fraude, qui se faisait plus aimable, plus filiale, pour réparer la ruine de son dieu, pour le consoler de la désertion des hommes. Mme Fianona revenait toujours de ce pèlerinage rassérénée, plus riche de rêves.

Au baisser du jour, elle suivait la longue rue qui mène au Vieux-Caire, jusqu'au bac du passeur de Rôda, sur le petit bras du Nil. Elle gagnait la berge, dans la procession des statues en marche, droites et souples comme les fûts des palmiers, drapées comme ils le sont dans les voiles bleus du soir : ces femmes fellahs qui rechargeaient sur leurs têtes les jarres pleines. Elle se faisait passer dans l'île, allait se perdre dans les jardins de la pointe, près du Nilomètre. Ces parterres d'orangers aux allées droites, bordées de roses, ces kiosques de marbre blanc, la *pergola* festonnée de vigne au bord de l'eau, le noble délabrement de ces choses anciennes, tout lui était ressouvenir émouvant de son Italie; lieu d'une sobre grâce florentine, encadré dans la majesté du fleuve égyptien. Millicent ne se lassait pas de voir venir à elle, du fond de l'horizon, et passer à ses pieds les fuseaux blancs des longues voiles aiguës, sous lesquelles des hommes chantaient la mélopée arabe qu'elle aimait. Elle se lassait moins encore de son ravissement quotidien : la mort glorieuse et chaque soir variée des journées qui tombent dans le Nil, comme des perles irisées, en jouant avec la lumière qu'elles

emportent; lumière attardée au prisme de ces eaux où il semble qu'elle ait été tout d'abord créée, tant elle y est jeune, pure, hardie dans ses jeux audacieux.

Là aussi, dans les jardins d'orangers suspendus sur le fleuve, Millicent trouvait paix et solitude; solitude rarement troublée par les touristes, cet Éden ne leur étant pas « recommandé. » Une manière de petit diablotin tout noir, avec des yeux vifs et curieux, tournait souvent autour d'elle; l'étrangère lisait dans ces yeux une admiration gloutonne, elle s'en amusait. L'indigène s'enhardit à lui adresser la parole : il avait attrapé quelques bribes de français en montrant son nilomètre aux visiteurs. Un jour qu'elle lui demandait s'il habitait la vieille maison lézardée qui surplombe le Nil, l'homme répondit dans son baragouin :

— Si, avant; moi partir bientôt, quand île plus nôtre... Américain beaucoup riche acheter Rôda... beaucoup argent, millions... — Il compta sur ses doigts jusqu'au chiffre douze. — Autant millions acheter Rôda... bâtir palais dans île Américain... Milord Robinson.

Millicent comprit : il avait été question en sa présence de ce projet d'acquisition. Mais, à l'évocation inattendue, entre les buissons de roses du calme jardin assombri dans le crépuscule, un souvenir traversa son esprit, avec un frisson de malaise : le rêve de Jossé, le grand mur d'argent qui se dressait partout, qui surgissait autour d'un jardin tout pareil, l'enserrait, interceptait le ciel, et la perspective du Nil, fuyante là-bas, très loin, jusqu'aux régions mystérieuses où d'autres yeux regardaient peut-être la descente de ces mêmes eaux...

Dans la matinée de ce jour, le *Neptune* s'était amarré à un corps mort de Port-Tewfik. Ordre avait été donné d'expédier vivement les formalités à l'entrée du canal et de continuer sur Port-Saïd, où une affaire urgente appelait M. Robinson. Depuis qu'on était en vue de Suez, l'Américain arpentait le pont de son navire, d'un pas nerveux qui ne lui était point habituel. Brusquement, il s'arrêta sous la passerelle, se consulta un instant, héla son capitaine :

— Vous pouvez prendre votre temps. Vous continuerez sans moi et m'attendrez à Port-Saïd. Je débarque. — Et, s'adressant à Joë, qui causait près de lui avec Moucheron et le docteur : — J'ai changé d'idée, Joë. Allez dire à la gare qu'on fasse chauffer

une machine pour me conduire au Caire : le train doit être parti. — S'il vous plaît de m'y accompagner, messieurs, faites à votre convenance ; rien ne vous retient plus à bord.

Il descendit dans sa chambre. Joë fixa sur le jeune médecin ses yeux inquiets de fidèle chien de garde.

— Ainsi, monsieur, vous pensez que j'avais tort de m'alarmer, et que le malaise, la surexcitation anormale dont M. Robinson souffre certainement, bien qu'il refuse d'en convenir, ne provient pas d'une de ces terribles insolations de la Mer-Rouge ?

— Je crois pouvoir vous rassurer. J'ai examiné M. Robinson : ni fièvre, ni céphalalgie ; un peu de fatigue ; rien dont il faille s'inquiéter.

Comme Joë s'éloignait, Moucheron frappa sur l'épaule du docteur. Sa sociabilité, n'ayant pas le choix pour se dépenser durant le voyage aux îles Farsan, s'était rejetée sur le médecin, qu'il tenait déjà pour le meilleur de ses amis, qu'il avait conquis en l'aidant à naturaliser des spécimens de la faune marine, pêchés dans la Mer-Rouge ; ces merveilleux poissons, aux colorations éclatantes ou tendres, qui semblent échappés de la palette et du rêve d'un Gustave Moreau : le pagelle rose à plumes blanches, l'holoxandre rayé d'or et de rouge vif, l'épinéphèle tacheté de blanc sur sa cuirasse de pourpre sombre, les girelles vert-brun, une variété particulière de scare bleu, turquoise vivante, et cette espèce de labre qui porte une étoile d'or sur ses écailles de lapis-lazuli.

— Cher docteur, fit-il, je n'ai pas pratiqué le patron aussi longtemps que son jobard de *famulus ;* mais je vous jure que Robinson n'est plus le même homme depuis notre retour de ces îlots du diable ; il faut bien croire que son solide crâne a été lésé par l'astre exaspéré qui sévissait sur cette rôtissoire d'enfer. Ouf ! J'en transpire encore, rien que d'y penser. La Providence a eu grand tort de ne pas multiplier les homards sous ces rochers des Farsan : on les y ramasserait tout cuits.

Le docteur Julien Revaz, un enfant du Faucigny pris en particulière affection par son illustre compatriote Ferroz, avait acquis sous la direction de ce maître une expérience précoce des troubles cérébraux, des obscurs phénomènes de la psycho-physiologie. Il réfléchit quelques instans avant de répondre à Moucheron :

— Si peu que je connaisse M. Robinson, j'ai observé avec

curiosité ce rare exemplaire du genre *homo*. Je vois bien que depuis quelques jours, il est pour ainsi dire hors de son type, Mais le soleil n'est pour rien dans l'affaire, ou pour peu de chose; une cause seconde, tout au plus. A mon avis, nous sommes en présence d'un désordre imputable à l'auto-suggestion provoquée par une femme, ce que vous appelez l'amour, vous autres littérateurs; d'un amour qui veut sortir, qu'on renfonce, et qui se venge sur le cerveau. Mon cher Moucheron, — et il plongea dans les yeux d'Émile un de ces regards communs aux juges d'instruction et aux médecins, — répondez-moi franchement : y a-t-il quelque chose entre M. Robinson et cette jeune dame que nous avons amenée de France, rembarquée à Suez, et laissée aux Fontaines de Moïse ?

— Vous voulez rire, fit Émile. Robinson ! Plus indifférent sur le chapitre des femmes que son collègue le financier Joseph, celui qui faisait ici le trust des céréales il y a quatre mille ans. Et il ne regarde même pas cette Mme Fianona, que j'ai des raisons de croire occupée ailleurs.

— Il la regarde peu, mais bien, reprit le docteur Revaz. J'observais notre Américain à la dérobée, quand elle a disparu sur la plage des Fontaines : il la suivait d'un regard singulier, qui m'en remettait un autre en mémoire. — J'ai été requis une fois par un de mes amis; il était appelé sur le terrain par un homme d'âge, qu'il avait gravement offensé, et qu'il savait n'avoir jamais touché une épée. Mon ami, le plus brave, le plus généreux, le plus volontaire des hommes, était de première force aux armes. Avant de s'aligner, il me dit : Crois-moi si tu veux; je me demande à cette minute si je vais assassiner ce malheureux, ou me laisser embrocher par lui. — La chose finit heureusement avec une égratignure; mais j'ai noté l'expression des yeux de mon ami, pendant la seconde où il regardait son adversaire, en balançant s'il le tuerait ou se laisserait tuer par lui. J'ai reconnu cette même expression dans les yeux de M. Robinson, au moment où ils perdaient de vue Mme Fianona.

— Docteur, vous cumulez, dit en riant Moucheron; médecin et poète tragique !

Les deux hommes rejoignirent M. Robinson, qui venait de faire armer la yole; ils quittèrent le bord avec lui, prirent place dans le train spécial qu'on avait préparé sur sa demande.

L'Américain en fit presser la marche. Moins de six heures

après son départ de Suez, il était au Caire, à l'hôtel Shepheard, interrogeant le personnel de service. Mme de Lauvreins, lui dit-on, devait se trouver avec ses amis au tennis-club de Gézîré; Mme Fianona n'avait pas accompagné ces dames; on croyait qu'elle s'était dirigée vers l'île de Rôda, sa promenade habituelle à la fin de la journée. Archibald se fit conduire au bac.

Il entra dans les jardins, aperçut la personne qu'il cherchait. Elle tournait le dos à l'allée par où il arrivait, elle causait avec l'indigène. Celui-ci vit le promeneur qui approchait: un rire sardonique dilata la petite face noiraude, releva les lèvres sur les dents luisantes; avec de grands signes des mains à la dame européenne, il s'écria:

— Hé! hé! Voilà lui... milord américain!...

Elle se retourna. L'homme qu'on lui montrait n'était plus qu'à quelques pas. Mme Fianona reconnut Archibald Robinson.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

(La dernière partie au prochain numéro.)

UN ÉPISODE

DE

L'HISTOIRE RELIGIEUSE

DU XVIIe SIÈCLE

II[1]

LA COMPAGNIE DU SAINT-SACREMENT ET LA CONTRE-RÉFORMATION CATHOLIQUE

I. — ÉTAT DE LA CONTRE-RÉFORMATION EN FRANCE VERS 1630

On sait que, par le nom de « contre-réformation, » les historiens entendent la réforme du dedans qui, réclamée depuis longtemps, au sein même de l'Église catholique, par de bons esprits, s'y produisit enfin au XVIe et au XVIIe siècle, à la suite du schisme protestant. Or, sans doute il est bien vrai que, dès 1563, quand le Concile de Trente se sépara, il avait à peu près fini de tracer le programme de cette réforme. Il est vrai que, dès le milieu du XVIe siècle, des particuliers énergiques en avaient abordé l'exécution, — saint Ignace de Loyola, saint Charles Borromée, saint Philippe de Néri, saint Jean de Dieu, Pierre Fourier, César de Bus, — et qu'ils avaient créé, presque simultanément, en Italie, en Espagne et en France, quelques-uns des organes de rénovation interne ou d'action extérieure dont l'Église sentait, pour se réparer ou se développer, le besoin. Il n'est pas moins certain que le clergé français, non seulement dans le huis clos de sept

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

ou huit conciles provinciaux, — dont le premier, celui de Reims, est de 1564, et le dernier, celui d'Avignon, de 1594, — mais au grand jour des États-Généraux et dans les assemblées de Notables, avait proclamé son désir, et parfois même une assez énergique volonté (1) de se conformer aux instructions du Concile de Trente. Enfin, je ne songe point à nier que les efforts et les premières fondations de Bérulle, du P. de Condren, de saint Vincent de Paul, de Bourdoise, datent de la fin du règne de Henri IV et de la première moitié de celui de Louis XIII. Mais tout cela ne fait pas qu'en 1627, où la Compagnie du Saint-Sacrement se fonda, la rénovation du catholicisme fût en France, je ne dis pas accomplie, mais seulement avancée. De croire que les faits vont aussi vite que les idées, et qu'ils suivent de près les promesses et les résolutions, — de croire aussi que les initiatives individuelles impliquent l'ébranlement simultané des corps publics, — ce sont des illusions dont les historiens doivent soigneusement se garder.

Les exécuteurs naturels et désignés de l'œuvre d'épuration et d'expansion rendue nécessaire par le succès du protestantisme et prescrite par le Concile de Trente, — les évêques, — n'y avaient, jusqu'alors, presque pas mis la main. Aussi bien en étaient-ils, pour la plupart, insoucieux ou incapables. Le Concordat de 1516 continuait à porter ses fruits. Les prélatures, remises, comme tous les bénéfices ecclésiastiques, à la nomination du Roi, étaient ouvertement réservées par lui aux cadets des grandes familles de vieille noblesse ou de haute bourgeoisie qui trouvaient là un débouché plus accessible que la magistrature, plus rémunérateur que l'armée (2). Puis, parmi ces candidats de vocation intéressée ou contrainte qui abordaient, sans l'avoir appris, ce que Richelieu appelait « le plus difficile métier du monde, » ni les derniers Valois, ni Henri IV, au début de son règne, ni Richelieu lui-même, toujours politique, n'avaient fait ou ne continuaient à faire les choix les meilleurs ou les moins mauvais (3). Un pamphlet du temps (4), qui pourtant se défend de révéler méchamment « la turpitude de nos pères spirituels, » s'indigne de voir dans

(1) G. Picot, *Histoire des États-Généraux*, IV, 296, 330.

(2) Félix Robiou, *Essai sur l'histoire de la littérature et des mœurs pendant la première moitié du XVIIe siècle*, p. 561 et suivantes.

(3) Lacombe, *Henri IV et sa politique*, p. 49. — D'Avenel, *Richelieu et la monarchie absolue*, t. III, p. 239, 248.

(4) *La Promenade des Bonshommes*, p. 18 et suivantes.

l'Église de Dieu si peu « de gros bénéficiers qui vivent sobrement, qui aumônent, qui soient hospitaliers, » tant de pasteurs insuffisans et « sales. » Mettons qu'il exagère. Au moins est-il sûr que, vers 1625, sur les chefs des cent vingt-sept diocèses français, il y en avait bien près de dix à qui leurs mœurs ou leur réputation interdisaient toute idée de réformer autrui (1). Dans le reste, les uns, — la majorité sans doute, — devenus riches propriétaires et hauts seigneurs de par leur prélature, avaient assez à faire de plaider contre leurs vassaux et redevanciers, et de dresser le terrier de leur évêché. Les autres cumulaient des charges d'État peu compatibles avec la résidence ou même avec le caractère sacré. Du Vair, évêque à Lisieux, était garde des sceaux, à la suite de la cour. MM. d'Ossat, de Joyeuse, Léonor d'Estampes, du Perron, de Beauvau, Henri de Sourdis, de la Valette, de Marquemont, de la Rochepozay, archevêques ou évêques de Rennes, de Narbonne, de Chartres, de Sens, de Nantes, de Bordeaux, de Toulouse, de Lyon, de Poitiers, passaient leur vie soit à la cour, soit dans les ambassades, soit même à la tête des armées ou des flottes. Enfin plusieurs d'entre eux, doctes et beaux esprits, fils de la Renaissance, séduits par les succès de Pierre Charron et de saint François de Sales, s'ingéniaient à « humaniser » la théologie, l'apologétique et la controverse, ou bien, à l'exemple de l'oratorien Baronius et des jésuites Bellarmin et Sirmond, s'enfonçaient dans l'érudition ecclésiastique (2) et faisaient de leur palais épiscopal une « librairie. » Dans cette diversité, où sont, vers 1625, les évêques qui « fassent leurs visites, aient soin de leurs troupeaux, ordonnent les prêtres en s'enquérant de leurs mœurs et examinant leur doctrine (3) ? » Ces rares prélats (4), que satisfaisait la

(1) MM. de Broc, Léonor d'Estampes, de la Rivière, de Lavardin, de Gondi, d'Eschaux, de Guise, etc. Touchant les mœurs et manières du cardinal de Guise, archevêque de Reims, de Léonor d'Estampes, évêque de Chartres, voyez un article d'Alfred Maury sur *les Assemblées du Clergé*, *Revue des Deux Mondes*, 1879, t. Ier. Sur l'état général du clergé, Faillon, *Vie de M. Olier*, t. II, p. 1 à 9 ; l'abbé Houssaye, *le Cardinal de Bérulle et l'Oratoire*, p. 2 à 12 ; Jullian, *Histoire de Bordeaux*, p. 432 ss., et autres histoires provinciales.

(2) Jacques et Jean du Perron, Gabriel de l'Aubespine, Henri Sponde, Nicolas Coeffeteau, Armand Jean du Plessis de Richelieu, sont les plus connus. Mais ils avaient beaucoup d'émules : Arnauld de Pontac, Arnauld Sorbon, François de Harlay, La Rochepozay, Octave de Bellegarde, André Fremyot, Paul Boudot, René de Beaune, etc.

(3) Expressions du pamphlet ci-dessus indiqué.

(4) A Angers, Charles Miron et Guillaume Fouquet de la Varenne ; à Auch,

besogne modeste de l'évêque, que tentait la besogne ingrate du réformateur, on les reconnaît vite dans l'histoire : leur première et fondamentale démarche est d'instituer un séminaire et de réunir périodiquement le clergé du diocèse : *seminarium condit, celebrat synodos*, disent les listes chronologiques du P. Gams. Or, les noms d'évêques auxquels le savant bénédictin peut ajouter cette mention ne sont, entre 1590 et 1630, qu'au nombre de douze ou quinze au plus, et saint Vincent de Paul avouait, en 1644, qu'il n'y avait pas plus de quatre séminaires dans le royaume.

Pourtant la nécessité de purifier l'Église et de raviver son action continuait d'apparaître. Et non pas uniquement aux doctes et dévots de l'élite ecclésiastique ou laïque, mais à la masse même des fidèles, ou du moins, — n'exagérons rien, — à la bourgeoisie catholique. Attachement encore affectueux à la vieille Église contemporaine de la nation et grandie avec elle, foi toujours vive, crainte ingénue et logique d'être mal conduit au salut par des prêtres paresseux ou ignorans, bien des causes entretenaient alors dans la classe moyenne de la population française ce souci religieux que le spectacle de la moralité sévère du protestantisme et l'écho de ses récriminations contre la « Babylone » papiste contribuaient aussi à tenir en éveil. Ce souci public, les pamphlets du temps, on l'a déjà vu, l'attestent : l'histoire des États-Généraux et des assemblées de notables le démontre. On sait (1) quelle place tinrent dans les cahiers du Tiers-État, depuis 1560 jusqu'en 1614 et 1627, les plaintes et les griefs contre une Église que ses fils voudraient voir se corriger elle-même pour les amender à leur tour. Car ce ne sont pas seulement, notons-le, les vices et les abus du clergé que visent ces reproches et ces doléances : c'est aussi la décadence de la piété et des mœurs chez les laïques. Si le Tiers veut des gens d'Église plus vertueux et plus savans, ce n'est pas seulement, ce n'est pas

Léonard de Trapes et Léonard de Vic ; à Avranches, François de Péricard (qui fut membre de la Compagnie du Saint-Sacrement) ; à Bordeaux, François IV d'Escoubleau de Sourdis ; à Narbonne, Louis de Vervins ; à Périgueux, François de la Béraudière ; à Poitiers, Godefroy de Saint-Belin ; à Rouen, François II de Harlay ; à Tours, Simon de Maillé-Brézé ; à Troyes, Roger de Beauffremont. A ceux que Gams signale, ajoutons : à Beauvais, Augustin Potier ; à Châlons-sur-Marne, Henri Clausse ; à Auxerre, François de Donadieu et Gilles de Souvré. — A titre d'exemple, voir sur l'administration réformatrice de François de Sourdis, l'abbé Allain, dans les *Comptes-rendus du Congrès scientifique international des catholiques*, Bruxelles, 1894.

(1) Voyez l'ouvrage si riche de faits et d'idées de M. Georges Picot, *Histoire des États-Généraux*.

surtout par héritage des taquineries anticléricales du moyen âge : c'est parce qu'il lui faut des sermons plus fréquens, des visites épiscopales plus régulières, une surveillance plus exacte et plus étroite, par les évêques, des péchés publics, blasphèmes, inobservation du dimanche (1), plaisirs immoraux ou livres hétérodoxes : — appel insistant, et bien curieux, du peuple catholique français à l'Église afin qu'elle consentît à maintenir, par l'accomplissement de sa fonction spirituelle, sa maîtrise sociale.

Seulement, comme à cette tâche la plupart des prélats se dérobent, on demande à l'État de les y contraindre, ou mieux, de les y suppléer. C'est le vœu plus ou moins explicite, et le vœu répété pendant soixante-dix ans, de toutes les assemblées nationales, et, dans leur sein, du Tiers-État surtout, dès 1560, à Orléans, puis à Blois en 1576, à Paris en 1614, à Rouen en 1626. C'est vers le Roi que l'on se tourne ; c'est ce Roi, restaurateur désormais accepté de la paix matérielle, que l'on conjure de pourvoir de même à l'ordre moral et religieux, d'assurer la double réforme du clergé et du peuple chrétien, d'y appliquer, comme à des matières de police ordinaire, les forces de son autorité grandissante. Et il n'est que juste de convenir que, si, en France, l'État a accaparé les fonctions spirituelles, il y fut à de certains momens invité par l'inertie de l'Église, autorisé et poussé par les sollicitations des fidèles.

A ces sollicitations, qui la flattaient dans ses visées d'omnipotence, la royauté de la fin du XVIe siècle et du commencement du XVIIe n'avait garde d'être sourde. Elle y répondit par ces ordonnances d'Orléans (1560), de Blois (1579), de Paris (1624 et 1629), dans chacune desquelles bon nombre d'articles nous montrent le pouvoir laïque intervenant en des questions purement religieuses, pénétrant dans l'Église pour y faire la police spirituelle de l'Église. C'est alors, par exemple, que les cours souveraines sont investies du droit de tenir la main à la création des séminaires ; les procureurs généraux, de vérifier si les évêques *résidaient*, et, en cas d'absence irrégulière, de saisir leur temporel.

(1) G. Picot, IV, p. 391 : « Ce fut le Tiers État qui se chargea (en 1614) de demander la stricte observation des dimanches et fêtes. Le clergé s'était contenté de réclamer pour les lieux saints les marques du respect public et des mesures destinées à obtenir le silence autour des églises pendant le service divin. »

Toutefois il n'entrait pas dans les plans de la royauté française d'aller, dans cette voie, aussi loin que l'exigeait la réelle détresse religieuse de l'Église nationale.

D'abord elle refusait, en dépit des instances réitérées du clergé, de recevoir le Concile de Trente, et, par conséquent, de laisser prendre officiellement pour base, pour méthode et pour sanction de la réforme ecclésiastique les décrets, que venait de promulguer, avec une intelligence indéniable, l'autorité la plus compétente en la matière. Et, là-dessus, le Tiers-État, où les Parlementaires dominaient, était encore plus intransigeant que la Cour. Henri IV et Richelieu exprimaient au moins des regrets polis de cette opposition au Concile, disaient ou laissaient dire, promettaient même parfois qu'on ne s'y obstinerait pas toujours (1)... Mais, quand il advenait au clergé, en un accès de hardiesse, de déclarer qu'il publierait lui-même en France le Concile, sous sa responsabilité propre, et qu' « à la charge de leur conscience, » les prélats en observeraient les constitutions et canons (2), ce n'était pas seulement les protestans qui alors pressaient la Cour d'annuler cette téméraire initiative (3), c'était le Tiers-État, champion obstiné des « libertés de l'Église gallicane, des « privilèges de la cour de France, » des « droits des cours de justice françaises, » ennemi farouche des « empiétemens de la cour de Rome. » Et alors on voyait à Paris le prévôt des marchands défendre, par sentence, « à tous les ecclésiastiques du ressort de la prévôté et vicomté, de tenir le Concile pour reçu, *et même d'innover aucune chose dans la police ecclésiastique sans la permission du Roi*, à peine de la saisie de leur temporel et d'être traités comme criminels de lèse-majesté (4). »

Mais la contradiction était flagrante. D'un côté, l'on reprochait aux évêques leur insouciance ; de l'autre, par ce rejet du Concile, on l'encourageait, ou tout au moins on la rassurait. François Miron, le porte-paroles du Tiers en 1614, s'en apercevait bien, quand, tout en maintenant les fins de non-recevoir de l'opposition parlementaire au Concile, il engageait néanmoins « MM. du clergé à se mettre *d'eux-mêmes* dans l'exécution et observation de ce Concile, » à le « prendre pour règle et modèle

(1) Georges Picot, t. IV, 327. D'Avenel, III, 379.
(2) Georges Picot, t. IV, 329.
(3) Traité secret de Londres, 1616 (G. Picot, t. IV, p. 330.)
(4) D'Avrigny, *Mémoires chronologiques* (année 1615) t. Ier, p. 230.

de leurs mœurs et actions (1). » Une règle, pour être obéie, quand elle va surtout contre la routine et les intérêts, a besoin du prestige officiel (2). Laissés facultatifs, abandonnés « à la conscience de chacun, » légalement suspects et contestables, les décrets de Trente n'avaient nulle force, ni sur les évêques, ni sur le clergé, ni sur les fidèles. En invitant l'Église française à se corriger et à se restaurer, on lui en refusait le moyen le plus naturel et le plus efficace.

D'ailleurs, dans la pratique même, la royauté, ni le Tiers-État, — toujours agissant de conserve, — n'étaient pas plus touchés de la logique. A une pieuse affection pour son Église nationale se mêlait, dans la bourgeoisie surtout parlementaire, l'imprescriptible défiance laïque contre les intrusions et empiétemens du clergé, et la patriotique rancune de sa conduite factieuse et de ses intrigues espagnoles pendant la Ligue. Et dans le gouvernement, à une bienveillance, — intéressée du reste, — pour l'Église dont il escomptait les « dons gracieux, » se mêlait la suspicion d'un absolutisme accapareur à l'égard de toute autorité rivale, de toute initiative concurrente. De là, dans cette période, de nombreuses marques d'inconséquence. Ici les consuls de Condom (3) réprimandent l'évêque de tarder trop à créer un séminaire; là, le Parlement de Bordeaux déclare abusive la punition infligée par l'archevêque à un curé non résident. François Miron prodigue au clergé les exhortations les plus sévères et le convie à se relever; mais, quand Charles Miron, son frère, évêque d'Angers, veut réformer son clergé, qui regimbe, tout le monde lui fait la vie si dure qu'il est obligé d'abandonner son diocèse, et, dans un procès entre lui et ses chanoines, c'est contre l'évêque réformateur que le Parlement de Paris prend parti.

En fin de compte, la contre-réformation catholique, encore négligée vers 1627 par la grande majorité des évêques, réclamée par le Tiers-État, approuvée et adoptée par la royauté, n'était, quand on en arrivait au faire et au prendre, ni secondée de bon cœur par le Tiers-État, ni accomplie de bonne volonté par la

(1) G. Picot, t. IV, p. 329, note 1.

(2) Voyez une lettre de l'évêque de Montpellier, en 1637 (*Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, t. V, p. 37.

(3) Bertrand, *Histoire des Séminaires de Bordeaux et de Bazas*, t. III, p. 4; l'abbé Houssaye, *le Cardinal de Bérulle et l'Oratoire*, p. 12.

royauté. Elle restait, parmi ces équivoques, comme pendante (1) et l'on commence à s'expliquer déjà qu'au milieu du règne de Louis XIII, les catholiques perspicaces, convaincus et ardens aient ressenti le besoin de faire leurs affaires eux-mêmes.

J'ajoute que l'on s'en rend encore mieux compte à la date précise de 1627, où la Compagnie du Saint-Sacrement fut conçue.

C'est l'époque où Richelieu ne se gênait plus d'aucun scrupule pour pratiquer cette politique « réaliste » et laïque, très peu inquiète de froisser, voire de combattre ouvertement le Saint-Siège, et visiblement décidée à subordonner les intérêts de l'Église à ceux de l'État. On sait aussi quelle opposition lui faisaient, sous la conduite du cardinal de Bérulle et de Michel de Marillac, les « Dévots, » qui, appuyés sur les « catholiques zélés, fort nombreux alors dans le royaume (2), » préconisaient, à l'encontre, « la chimère d'une politique confessionnelle (3). » Mais de ces hardiesses scandaleuses de Richelieu, dans sa diplomatie comme dans son gouvernement intérieur, « Dévots » de cour et « zélés » de province ne devaient-ils pas naturellement induire une irrémédiable indifférence du cardinal-ministre pour le relèvement spirituel et moral du clergé et des fidèles catholiques ? De ce « pontife des calvinistes, » de ce « patriarche des athées, » pouvait-on attendre qu'il s'intéressât jamais à la renaissance de l'Église de France ? Sans doute on se trompait, puisque, dès 1624, les papiers de Richelieu (4) nous le montrent faisant, dans ses préoccupations, une place à ce grand sujet, et esquissant, pour l'avenir, un plan de réformes religieuses qui répondait presque de tous points aux vœux du Tiers-État et même à ceux du clergé (5). Mais ses pensées d'avenir étaient secrètes, tandis que ses actes publics et présens s'affirmaient, de plus en plus impropres à faire espérer qu'il devînt jamais l'exécuteur ou l'auxiliaire d'une restauration du « règne de Dieu » dans le royaume de France. C'est pourquoi cette année 1626, où il accordait aux huguenots une paix contre laquelle les « Dévots »

(1) Cf. d'Avrigny, *Mémoires chronologiques*, t. Ier, p. 42, 43, 45, 226, 229, 230.

(2) Le P. Griffet, *Histoire de Louis XIII*, t. Ier, p. 479, 480.

(3) L'abbé Houssaye, *le Cardinal de Bérulle et Richelieu*, p. 52. G. Fagniez. *Le Père Joseph et Richelieu*, t. Ier, p. 186 188, 279.

(4) *Papiers d'État* de Richelieu publiés par Avenel, t. II, p. 159, 168. ss. Plans concertés, probablement en 1624-1625, par Richelieu et l'évêque Charles Miron.

(5) Par l'acceptation du Concile de Trente, au moins dans la mesure où les droits du Roi n'en seraient pas lésés.

s'exclamèrent et où il faisait déclarer au Roi sa volonté de n'employer à l'égard des Réformés que « toutes bonnes voies de douceur, en attendant, » patiemment, « qu'il plût à Dieu de les illuminer ; » — cette année où il travaille à détacher de l'Empereur les Électeurs catholiques et à donner le meilleur chef possible à la coalition des Allemands protestans (1) ; — cette année où, ayant convoqué une assemblée de Notables, il l'entretient de finances, de police, de guerre et de marine, sans dire un seul mot, je pense, de cette réforme ecclésiastique que les assemblées précédentes mettaient toujours en tête de leur programme ; — cette année enfin, où, malgré toutes ces païennes audaces, Richelieu voit son crédit auprès de Louis XIII s'affermir de plus en plus et défier la cabale (2), fut précisément celle où, dans l'esprit d'un grand seigneur de piété exaltée et combative, le duc de Ventadour, germa l'idée d'un « comité d'action catholique, » — pour employer, avec M. Allier, une expression moderne, mais exacte, — l'idée d'une association qui vînt au secours de l'Église, de plus en plus négligée et trahie. Et, si rien ne nous autorise à dire que le cardinal de Bérulle, — qui, favori de la Reine mère, travaillait alors plus que jamais à renverser Richelieu, — ait fait partie de la Compagnie du Saint-Sacrement naissante, tout nous permet de supposer qu'il la connut et l'approuva, puisque son ami et confident intime, son « directeur de conscience, » le P. de Condren, y adhéra des tout premiers. Et ainsi la fondation de la Compagnie du Saint-Sacrement risque, très vraisemblablement, d'avoir été liée avec la politique générale du parti catholique d'alors. Les chefs de ce parti, mystiques autant qu'hommes d'État, virent sans doute en elle, avec un espoir joyeux, un complément admirablement conçu des efforts que l'initiative individuelle, à défaut de l'État et des évêques, avait tentés, en vue de purifier la vie intérieure et de fortifier l'expansion extérieure de l'Église.

Ces efforts s'étaient traduits principalement, on le sait, par la multiplication des établissemens monastiques, qui fut prodigieuse dans les vingt dernières années du XVIe siècle et les vingt-cinq premières du XVIIe, surtout aussitôt après la mort de Henri IV. On a évalué à près de 15 000 les couvens existant en France

(1) Fagniez, t. Ier, p. 265, 272, 274.

(2) Marius Topin, *Louis XIII et Richelieu*, p. 61 et suivantes. Fagniez, ouvrage cité, t. Ier, p. 163.

en 1626 (1). Et ces couvens, pour la moitié au moins, venaient d'être fondés par des ordres nouveaux, de qui le caractère montre clairement à quelles nécessités ils prétendaient pourvoir.

De ces ordres nouveaux, un quart à peine, on l'a remarqué souvent (2), se vouait à l'ascétisme contemplatif et cloîtré : les trois quarts étaient des congrégations « séculières » et qui ne méritaient pas seulement ce nom parce qu'elles ne s'astreignaient point à la règle claustrale, mais parce qu'elles pratiquaient tous les moyens de se mettre en contact avec le siècle et d'y entrer : — l'assistance publique, dont les ordres mendians se font de plus en plus une spécialité ; — l'enseignement, auquel les Jésuites, dès l'origine, les Oratoriens, malgré Bérulle, les Ursulines, les Bernardines, les Clarisses se consacrent avec tant d'ardeur qu'en peu de temps la France est couverte de leurs collèges ou écoles ; — le ministère ecclésiastique, enfin, dont, malgré leurs statuts, leurs promesses ou les défenses papales, elles ne tardent pas à se laisser ou à se faire charger. Soit qu'elles placent leurs membres dans les fonctions de curé ou de vicaire, soit que, dans les paroisses, à côté de l'église, elles ouvrent aux fidèles les chapelles de leurs couvens (3), elles s'immiscent dans la vie quotidienne de l'Église, et se mêlent, par l'administration des sacremens, au clergé ordinaire dont elles affectent de ne pas se distinguer même par le costume. Tel avait été (4) le plan de saint Charles Borromée, — l'initiateur de génie à qui toujours il faut remonter dans l'histoire religieuse d'alors, — lorsqu'il fondait, en 1578, ces *Oblats de Saint-Ambroise*, « pépinière, nous explique-t-on, « d'ouvriers évangéliques, » qu'une règle, très simple, ne servait qu'à « dégager des embarras du siècle, » et, loin de les empêcher de remplir « *toutes* les fonctions ecclésiastiques, » les mettait en état « de s'y consacrer avec une ardeur plus entière. » C'est là le type sur lequel s'étaient fondés, d'abord les Oratoriens de Bérulle, « non point religieux, » disaient-ils eux-mêmes, mais « *prêtres associés* en vue de travailler pour les évêques, sous eux et pour eux ; » — puis les Prêtres de

(1) D'Avenel, *ouvrage cité*, t. II, p. 240.

(2) Henri Martin ; Caillet, *ouvrage cité*.

(3) Dont la propreté coquette, observe l'évêque Camus, attirait le public plus que les églises paroissiales, que la Compagnie du Saint-Sacrement avait tant de peine à nettoyer.

(4) Hélyot, *Histoire des ordres monastiques*, édition de 1714, t. VIII, p. 34, 61, 77 ; D'Avenel, *ouvrage cité*, t. III, p. 345 ss.

la mission de Saint-Vincent-de-Paul, — les Prêtres missionnaires de la Congrégation de Saint-Joseph à Lyon, — les Clercs de la Mission; — d'autres encore, comme, en 1642, les Eudistes. Et, tout en voulant se discerner du clergé ordinaire par une supériorité morale, dont parfois on leur reprochait l'orgueil méprisant (1), la plupart de ces congrégations ne veulent point s'en séparer au regard de la hiérarchie. Elles déclarent « faire partie du corps du clergé séculier. » Leur tactique est visible : — s'adjoindre à ce clergé pour le stimuler et le supplanter au besoin.

Toutefois, bien des obstacles s'opposaient à cette infusion dans l'Église française d'une activité nouvelle, et stérilisaient les efforts des congrégations. Leur établissement, d'abord, dépendait des goûts, variables selon les lieux, et souvent, sans doute, capricieux et superficiels, des populations. Ici, c'étaient les Jésuites, là les Oratoriens dont, sans raisons visibles, on s'engouait. Ici, c'était la Visitation, là, le Carmel que réclamait ou repoussait, avec une chaleur également inexplicable, la bourgeoisie dévote. De ces préférences, l'effet le plus clair était de faire naître entre ces ordres des jalousies qui les brouillaient. Et, dans cette répartition fortuite, ce succès inégal et ces concurrences, l'action qu'ils exerçaient ne pouvait pas avoir cette universalité, cette cohérence et cette suite qu'eût exigées l'accomplissement de la contre-réformation.

Le succès des congrégations était lié aussi à des conditions financières. Les fortunes de tant de colonies monastiques, semées en trente ans par un zèle plus hâtif que circonspect sur un pays appauvri, n'étaient pas encore constituées. Beaucoup d'entre elles ne pouvaient se passer du concours des municipalités. Et, quoique les ordres mendians fussent à plusieurs égards les plus utiles (pour le soin des malades pendant les épidémies alors si fréquentes), c'étaient ceux que les villes attiraient le moins et dont elles se lassaient le plus vite à cause de la charge qu'ils leur imposaient.

Mais le grand écueil des congrégations était la cohabitation avec le clergé séculier, curés, chanoines, évêques. Le bon accord dépendait des deux parties. Or, — pour ne parler ici que des rapports des évêques avec les religieux, — s'il est vrai que

(1) Voyez les livres de l'évêque Camus indiqués plus loin.

les meilleurs d'entre les prélats (tel, à Bordeaux, François de Sourdis) fussent d'ordinaire les plus favorables à ces « corps de volontaires, » qui, avec une jeune ardeur, venaient réveiller la routine endormie des « vieux régimens et de la milice hiérarchique » ordinaire; — si ceux même des prélats que distrayaient d'autres besognes (tel, à Lyon, Denys de Marquemont) savaient reconnaître, dans les religieux, des « coadjuteurs » ou des suppléans bienvenus, sur lesquels ils pouvaient se reposer en sécurité de la restauration, négligée par eux, de leur diocèse; — il y avait aussi des évêques, il y en avait davantage, qui prenaient ombrage de ces collaborateurs hors cadres, indépendans, étrangers, et qui les accusaient de vouloir « soustraire le gouvernement des âmes à ceux qui, par leur office, en sont chargés et responsables (1). »

De leur côté, les ordres monastiques faisaient souvent tout ce qu'il fallait pour justifier ces défiances. Je ne parle pas seulement de leurs prétentions à ne relever que du Pape, dont se devaient froisser les évêques même les moins gallicans, pour peu qu'ils fussent jaloux de leur autorité ou attachés à leur tâche pastorale et soucieux du bon ordre de leurs troupeaux On sait, de reste, combien ces prétentions des réguliers à l'autonomie étaient altières et opiniâtres. Il n'est guère de diocèse de France dont les archives n'offrent quelque relation tragicomique des combats affrontés contre l'Ordinaire par des moines ou des nonnes qui refusent de laisser inspecter leur chapelle; — de l'ouverture, *manu militari*, des portes d'un monastère par l'évêque réduit à l'assiéger; — d'un procès soutenu en Parlement à grand renfort d'injures et d'anathèmes réciproques, touchant une immunité violée ou une élection contestée (2). Il y avait plus encore, à l'époque précise où nous sommes. Il y avait, depuis 1625, cette lutte des religieux d'Angleterre (et, spécialement, des Jésuites) contre l'évêque délégué par le Pape en ce pays et contre le clergé séculier des communautés catholiques. A ce débat, porté par les deux partis devant la Sorbonne, les évêques de France s'étaient spontanément mêlés, et non sans

(1) Expressions de J.-B. Camus, évêque de Belley, *le Voyageur inconnu* (1630), p. 224, 233, 256, 275, 281 ss. ; le *Directeur spirituel désintéressé* (1631), p. 87, 88, 91, 93, 358, 401, ss.

(2) Voyez, au hasard, Jullian, *Histoire de Bordeaux;* Bertrand, *Vie de Mgr de Béthune;* Carro, *Histoire de Meaux;* L. de Raynal, *Histoire du Berry*, t. IV.

raison, car la thèse soutenue en l'espèce par les insubordonnés était en général et pour tout l'épiscopat singulièrement menaçante. Puisque, disaient les Jésuites, les réguliers peuvent faire et font effectivement dans les diocèses et les paroisses tout ce que fait le clergé séculier, ils doivent être placés, — sinon au-dessus, — au moins sur le même pied. Bien plus, qu'est-il besoin de curés et d'évêques? La milice monastique ne suffit-elle pas? Et même, directement dépendante qu'elle est, et inspirée de Rome, ne vaut-elle pas mieux? Des assertions de cette sorte s'autorisaient, sans doute, de l'immense travail qu'en effet, dans plusieurs pays, les Jésuites avaient fourni au profit de l'Église contre la Réforme; mais elles trahissaient une ambition qui n'allait à rien moins qu'à bouleverser la forme antique de l'Église en substituant à la hiérarchie traditionnelle et aux cadres fixes et régionaux l'initiative démocratique et mobile des congrégations internationales et romaines. On conçoit qu'en 1625, l'Assemblée du clergé se montrât « fort irritée des entreprises des différens ordres contre la juridiction » des Ordinaires, fort pressée de « réduire sous l'autorité des évêques » toutes les insubordinations monastiques que manifestait alors la bruyante querelle de l'Oratoire et des Carmélites, — et qu'elle ne craignît même pas, pour mettre fin à cette anarchie naissante, de demander avec vivacité la réunion d'un concile national (1). Et bientôt, — à partir de 1631, — un évêque, Jean-Pierre Camus, le fougueux et fleuri disciple de saint François de Sales, allait se faire devant le public l'avocat de ses confrères (2) et de l'Église officielle, dans une suite d'écrits où sont exposés, je pense, tous les griefs passés, présens et futurs du clergé séculier contre les congrégations envahissantes.

Ajoutons que, si, dans l'armée innombrable de moines de toute robe accourue à la rescousse de l'Église, les recrues récentes avaient une valeur morale impossible à nier, — les Jésuites, par exemple, qui déjà s'imposaient au respect de leurs

(1) L'abbé Houssaye, *le Cardinal de Bérulle et Richelieu*, p. 75, 80.

(2) Outre ses ouvrages cités plus haut, voyez *l'Antimoine bien préparé*, 1632; *le Traité de la pauvreté évangélique* (Besançon, 1634); *le Traité de la désappropriation claustrale* (*ib.* 1634); *le Rabat-Joye du triomphe monacal* (Lille, 1634); *les Prérogatives du pastorat paroissial bien défendues* (1642); *les Devoirs paroissiaux soutenus; l'Honneur et la Fréquentation des paroisses maintenus contre leur mépris et désertion; la Direction pastorale justifiée; Considérations hiérarchiques*, etc. Sur le changement, à cet égard, de l'archevêque François de Harlay, voyez Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie*, t. IV, 434.

ennemis mêmes par une austérité sans reproche, — les vieux ordres étaient fort déchus. Si fort qu'en 1622, l'évêque de Paris, Henri de Gondi, n'avait pas de peine à obtenir de la piété scandalisée de Louis XIII qu'on entreprendrait une réforme générale de tous les couvens. Cette réforme, confiée au cardinal de La Rochefoucauld assisté de quatre prélats et de huit conseillers d'État ou maîtres des requêtes, se poursuivit de 1623 à 1638 (1), et, durant cette période, tout indique que les réguliers étaient pour ainsi dire sur la sellette. C'est alors que le très catholique Parlement de Rouen s'avise avec effroi que les congrégations ont dans ces dernières années pullulé plus que dans le courant de plusieurs siècles (2). Le gouvernement, malgré les sentimens religieux de Louis XIII, d'Anne d'Autriche, des chanceliers alors aux affaires, apporte désormais des restrictions défiantes aux autorisations que, quinze ans plus tôt, il prodiguait (3). Richelieu, dans le mémoire secret que nous citons plus haut, ne parle de rien moins que de fermer, « sans exception quelconque, tous les monastères de filles (4). » En sorte qu'à tous les inconvéniens que nous venons de voir s'opposer à l'efficacité de l'action régénératrice des congrégations au sein du catholicisme français, s'ajoutait, dans le temps où la Compagnie du Saint-Sacrement se fonda, une sorte de discrédit.

Ainsi donc, il s'en fallait de beaucoup que l'extension des ordres monastiques suffît à satisfaire les catholiques inquiets des intérêts délaissés de l'Église, à compenser la torpeur persistante des prélats et l'indifférence égoïste de l'État, à assurer toute seule cette réforme des abus ecclésiastiques et ce renouveau de l'activité, défensive ou créatrice, du catholicisme, dont on attendait, en vain, depuis si longtemps, la manifestation gé-

(1) D'Avrigny, *Mémoires chronologiques*, t. Ier, p. 314 et suivantes. Caillet, *L'administration de Richelieu*, t. Ier, p. 164, etc.

(2) Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie*, t. IV, p. 430-434. Cf. *Inventaire des Archives communales de Dijon*, B. 269. A Beauvais, au contraire (1619-1622), c'est la municipalité qui résiste à l'établissement des Ursulines protégées par le Roi. (Rose, *Archives communales de Beauvais*, p. 30).

(3) Carro, *Histoires de Meaux*, p. 521. Il résulte d'une lettre du garde des sceaux Marillac à Mathieu Molé (29 juill. 1628, *Mémoires* de Molé, édition Champollion-Figeac, t. Ier, p. 516), que l'on avait accordé, « il y a quinze ans, » aux Augustins déchaussés la permission de « s'établir partout où bon leur semblerait dans le royaume, » mais « le Roi ne veut plus, — ajoute-t-il, — que j'accorde de ces permissions générales, mais seulement des particulières, où je vois le consentement de l'évêque et des habitans, » c'est-à-dire « des maires et échevins. »

(4) Avenel, *Papiers d'État de Richelieu*, t. II, p. 74.

nérale et concertée. Replacée, — ainsi que nous venons d'essayer de le faire, — parmi les circonstances d'ordre religieux et politique où elle se produisit, la fondation de la Compagnie du Saint-Sacrement ne nous apparaît point comme elle risque d'apparaître si, d'une part, on la considère isolément, et si, en même temps, on s'imagine que le catholicisme avait, d'ores et déjà, reconquis sa situation triomphante d'avant la Réforme. On ne voit pas en elle une superfétation débordante et gratuitement agressive, un excès conquérant du « zèle » des catholiques militans d'alors, mais bien le complément nécessaire, logique et opportun de ce mouvement de contre-réformation catholique, conduit avec si peu de coordination et de suite, ou plutôt abandonné à lui-même et à la grâce de Dieu. On s'étonne moins de ces grands désirs, de cette audace à toucher à tout, que professèrent, dès le début, M. de Ventadour et ses amis, et qui, sans ce regard sur les choses ambiantes, semblent quelque peu puérils en leur voracité. Si, à leur activité, les confrères ne prescrivent, comme le répète d'Argenson, « ni bornes, ni mesure, ni restrictions (1), » c'est que leur idée de derrière la tête, la raison d'être de leur groupement, n'est en somme rien moins que celle-ci, — de tâcher que cette contre-réformation tant souhaitée, tant proclamée, tant retardée, se fasse enfin (2).

Et c'est aussi pourquoi ils donnent à leur association cette constitution, d'une si originale nouveauté, que les *Annales* de Voyer d'Argenson nous montrent se perfectionnant avec les années. De ce projet hardi de faire aboutir la grande œuvre de restauration religieuse que soixante ans d'histoire n'avaient qu'ébauchée, résultent — outre ce *secret* dont j'ai déjà montré la nécessité et qui, à présent, s'entend encore mieux, j'imagine, — toutes les autres particularités que nous offrent ou les *Statuts* primitifs ou les *Résolutions* ultérieures de la singulière Compagnie.

Et d'abord son caractère résolument séculier.

Pour refaire le « siècle » selon l'idéal catholique, c'est dans le siècle même qu'il faut chercher des ouvriers. Et donc la Com-

(1) Instructions rédigées par Du Plessis-Montbard, en 1660, dans le Mémoire de D'Argenson, édition Beauchet-Filleau, p. 193-197. Voir spécialement le n° 16 : « La septième voie qui fait le fond des œuvres de la Compagnie. »

(2) Sur l'effet que l'activité de la Compagnie peut avoir eu « pour préparer un moment presque unique dans l'histoire du catholicisme français, » voyez une très bonne page de M. Allier (p. 125-126).

pagnie du Saint-Sacrement se défendra avant tout d'être une association extérieure au monde telle que sont ou doivent être les congrégations monastiques. D'ecclésiastiques, elle n'admettra que ceux qui sont « répandus dans le monde, » mêlés à la « vie commune. » C'est surtout, en somme, parmi les laïques qu'elle se recrutera; ce sont eux qui, tout en laissant aux prêtres la primauté d'honneur, se réserveront le principal de la direction et le réel de l'action (1).

Et ces laïques, on les prendra partout, dans toutes les classes, au moins dans les classes dirigeantes de la société, dans tous les « emplois. » On ne leur demandera pas, comme en ces confréries où les hommes du monde viennent exprès pour dépouiller l'homme du monde, d'oublier leur situation temporelle, mais, au contraire, de s'en souvenir et de s'en servir : la Compagnie, pour son grand dessein, a besoin d'ouvriers variés, et elle utilisera, chacun « selon son pouvoir et sa condition, » ces confrères dont le premier « exercice » spirituel, tous les matins, doit être « de se demander quel moyen ils ont, dans leurs œuvres » ordinaires et professionnelles, « de procurer la gloire de Dieu (2). » Bientôt même, qui plus est, on décide que, dans cette armée toute mondaine, si l'on peut dire, les religieux ne doivent pas même être reçus ; qu'ils y nuiraient non seulement parce que, comme nous l'avons vu, la règle les empêcherait de jurer à la Compagnie l'indispensable secret, mais aussi parce que tout ordre monastique a son « esprit » spécial (3), sa destination propre, et qu'il s'attache de préférence à tel ou tel genre de bonnes œuvres. Il ne faut pas que des religieux introduits dans la Compagnie risquent, même à bonne intention, d'y faire pré-

(1) *Le Directeur* (ecclésiastique le plus souvent) fait les prières au commencement et à la fin des assemblées ; c'est le *Supérieur* qui les prépare, les préside, les dirige, et qui, dans l'intervalle, agit avec les officiers. Voyez, sur ce judicieux emploi de tous les talens et de toutes les aptitudes, un mémoire de M. de Renty dans D'Argenson, édition Beauchet-Filleau, p. 273 (n° 6) : « Le Supérieur a besoin de prévoir plusieurs ordres de personnes pour les employer aux occasions : 1° celles qui ont le plus l'esprit de la Compagnie pour présenter leur advis dans les choses importantes qui la regardent; 2° les personnes d'autorité et d'intelligence aux grandes affaires pour les leur adresser; 3° les personnes riches, pour les dépenses aux grandes prisons et en autres lieux qui pourraient être à charge (aux autres); 4° les personnes spirituelles, pour consoler et fortifier les affligés ; 5° les personnes exactes, pour travailler aux affaires douteuses et difficiles; 6° ceux qui sont propres et connaisseurs, pour acheter et négocier les choses nécessaires aux pauvres, les lieux d'apprentissage pour les enfans, » etc.

(2) Statuts, ms. f° 62 v° ; D'Argenson, page 193 et suivantes.

(3) Statuts, ms. f° 142 et suivans.

valoir leurs desseins de bien fragmentaire aux dépens de la curiosité infinie, de l'activité encyclopédique, de l'ambition omnivore, si l'on peut dire, d'une association dont « l'esprit doit être, non l'esprit particulier » de tel ou tel couvent, mais « l'esprit général de l'Église universelle. »

De là, aussi, au moins en partie, la si curieuse indépendance, vis-à-vis du pouvoir et des évêques, à laquelle la Compagnie, après d'assez courtes hésitations, se résigne ou se complaît. Son programme, elle le sentit de bonne heure, devait encourir le blâme des puissances établies, non pas seulement parce qu'il l'obligeait, nous l'avons vu, à empiéter sur leurs attributions, mais encore parce qu'il l'amenait à souligner leurs impuissances; et enfin parce qu'il la mettait, en chaque lieu, par l'universalité généreuse de ses conceptions, au-dessus des préoccupations locales et des vues étroites (1). En revanche, ce à quoi elle tient et très sensément, dès le début, c'est à se rattacher à l'autorité spirituelle la plus haute, à relever du Siège suprême et central de l'Église. Voilà le lien qui lui convient, celui qui lui suffit. L'histoire des efforts qu'elle fait en ce sens, et que M. Allier ne voit pas, je crois, sous leur vrai jour (2), achève bien, si je ne me trompe, de fixer son caractère et de marquer, avec la profondeur de son dessein, l'ampleur de sa volonté. C'est à peine née, à peine organisée, et au moment même où son échec auprès de l'archevêque de Paris devrait l'humilier, qu'elle ne craint pas de tenter auprès du Pape une démarche paradoxale et qui pourrait sembler impudente et imprudente à la fois : elle sollicite de lui l'approbation que lui refusait l'archevêque (3). Mais le bref qu'après un an et demi d'attente, elle reçoit, en 1633, n'était point ce qu'elle voulait : encouragement banal, accompagné du cadeau de « quelques indulgences, » comme à la première venue des confréries de paroisse ! Rome n'avait pas compris. Dépitée, la Compagnie patiente et travaille. En 1643, un nouveau nonce, Bagni, arrive à Paris. A peine débarqué, il consent, grâce apparemment à l'entregent de quelques-uns des anciens diplomates membres de la Compagnie de Paris, à faire une visite à

(1) D'Argenson, p. 196.

(2) Allier, p. 47-49. Ailleurs, du reste (p. 149), M. Allier observe avec raison que les projets de la fondation de séminaires des Missions étrangères « reflètent une des préoccupations les plus constantes de la Compagnie, son attachement étroit et direct au centre même de la catholicité. »

(3) D'Argenson, p. 24-25.

cette assemblée clandestine (1). La glace ainsi rompue, on continua sans doute de documenter et de conquérir l'envoyé du Pape. Lorsqu'en 1651, il revient (2) à l' « assemblée, » c'est porteur d'une approbation orale du Saint-Siège, et le voilà qui accepte de faire partie, lui-même, du groupe parisien.

Enfin, en 1655, le 26 novembre, — date mémorable que D'Argenson note avec solennité, — le nonce apostolique fait remettre à ses confrères (3) « une lettre que le secrétaire d'État du pape Innocent X lui écrivait pour lui témoigner l'estime qu'il faisait de la Compagnie du Saint-Sacrement, » et il ne craint pas de laisser à la Compagnie cette lettre dont la copie fut mise au registre et l'original dans les archives comme un « gage précieux. » Et ce ne fut pas tout encore. Retourné à Rome, Bagni ne manqua pas, sans doute, comme il l'avait promis, « d'informer le Pape du bien » que faisait la société secrète et « de ses droites intentions pour la religion et pour l'Église romaine (4), » si bien qu'en 1659, il ne songeait à rien moins qu'à en établir à Rome, vraisemblablement de l'aveu du Pape, une pareille. Cette fois, on était entendu pleinement. Le malheur voulut qu'à ce moment, taquinée par Mazarin, la Compagnie de Paris eût à se souvenir plus de sa prudence et de son secret que de son ambition illimitée et de son « esprit universel. » Sans quoi, établis à Rome, confirmés du Pape, ayant, auprès du Saint-Siège, un « supérieur » qui fût vite devenu une manière de « général, » qui sait si les « fils » de M. de Ventadour n'eussent pas ajouté au fécond ensemble d'organes religieux dont l'Église de Rome est la capitale, un organe nouveau, plus puissant encore que n'importe lequel des corps monastiques antérieurs? Alors la Compagnie du Saint-Sacrement eût été vraiment, dans l'Église universelle, une sorte d'Église occulte autorisée ; et l'on peut se demander ce que n'aurait pas été capable d'accomplir, en devenant internationale, cette ligue de toutes les ressources et de toutes les ardeurs du catholicisme séculier, travaillant et combattant avec la double force de l'indépendance et du secret.

(1) D'Argenson, p. 93. Arrivé à Paris le 7 mai, le nonce alla à la Compagnie le 28; accompagné seulement, notons-le, d'un « missionnaire esclavon, » des indiscrétions duquel la Compagnie n'avait probablement rien à craindre.

(2) *Ibid.*, p. 130.

(3) *Ibid.*, p. 156.

(4) *Ibid.*, p. 165.

II. — COMMENT IL CONVIENT D'APPRÉCIER L'ŒUVRE DE LA COMPAGNIE DU SAINT-SACREMENT

L'histoire religieuse et politique de la France entre 1600 et 1640, qui nous fait mieux comprendre la naissance et l'organisation de la Compagnie du Saint-Sacrement, nous aide aussi à en juger l'œuvre.

Dans l'activité multiforme que nous avons essayé de résumer au début de cette étude, un départ s'impose évidemment. — Il y a, d'abord, ces œuvres purement spirituelles, d'évangélisation lointaine ou de vigilance prochaine, qui devaient paraître aux Confrères du Saint-Sacrement les plus directement conformes à leur grand projet d'aider l'Église dans sa régénération et son réveil. Laissons-les de côté, si l'on veut. Car, peut-être, en dehors des historiens, le nombre n'est-il pas grand de ceux qui ont le libéralisme d'applaudir, lorsqu'il s'agit de croyances qui leur sont étrangères, aux efforts faits par des hommes de bonne foi pour propager un idéalisme bienfaisant. — Une autre partie, dans l'œuvre de la Compagnie, appelle, sans conteste, une estime sans réserves. C'est cette assistance aux pauvres et aux souffrans, qui, vu la misère affreuse, perpétuelle, universelle et visible du peuple, en France, au XVIIe siècle, aurait dû être la principale préoccupation et la perpétuelle hantise de tous les « honnêtes gens, » de tous les esprits cultivés, à plus forte raison de toutes les âmes chrétiennes de ce temps, — et qui, pourtant, ne l'a pas été.

Il faut savoir gré à la Compagnie du Saint-Sacrement d'en avoir eu dès l'origine, d'en avoir conservé jusqu'à la fin la passion infatigable. Elle eût pu se faire l'instrument de la contre-réformation catholique en France, sans consacrer à la charité autant qu'elle le fit de son temps et de ses ressources. Que, dans cette charité, elle ait été la collaboratrice de « M. Vincent » ou bien son inspiratrice, — comme on est grandement tenté de le croire, après avoir suivi l'enquête si précise et si originale de M. Allier sur ce point, — toujours est-il que nous la trouvons mêlée à toutes les œuvres de bienfaisance auxquelles les noms du saint missionnaire et de ses trop peu nombreux disciples sont restés, jusqu'à présent, seuls attachés. Elle a même, dans le bien, plus que le zèle chaleureux d'un Vincent de Paul : elle a

l'ingéniosité d'un Théophraste Renaudot. Elle devance son temps. De nos modernes sociétés pour la protection de la jeune fille, contre la licence des rues, de nos « justices de paix, » de nos « secrétariats du peuple, » de nos patronages ouvriers, elle conçoit l'idée et parfois esquisse l'ébauche. Et si, dans ces voies nouvelles et prématurément ouvertes, il ne lui fut pas donné de rien fonder de durable, elle parvient du moins, dans les entreprises où la vieille charité du moyen âge se sentait moins dépaysée, à former des institutions qui devaient lui survivre (Sociétés de Paroisses, Sociétés des Visiteurs des prisons). Tout cela, sans aucun doute, est très digne de louange, encore qu'il s'y mêle toujours une arrière-pensée, ou, pour parler plus juste, une pensée très avouée de propagande catholique. Assurément les « Mémoires sur l'*Esprit de la Compagnie*, que d'Argenson analyse, prescrivent au « Supérieur » de « toujours s'informer du spirituel, de la croyance et de la conduite chrétienne de ceux que l'on a visités (1); » mais l'historien, qui sait le lent progrès des choses, ne s'étonne pas qu'au sortir du XVIe siècle, avant Descartes, avant Bayle, avant Leibniz, des croyans fervens, groupés par leur amour pour l'Église, unis en vue de la défense et de la diffusion de leur foi, aient associé ou même subordonné leur charité à leur foi, l'humanité à l'Église, et qu'ils n'aient pas eu l'intuition anticipée de notre neutralité philanthropique et de notre bienfaisance purement humaine.

Mais, à côté de la propagande spirituelle, à côté de l'œuvre charitable et moralisatrice, il y eut dans l'entreprise de la Compagnie du Saint-Sacrement toute une suite de campagnes agressives, dont l'odieux s'accroît pour nous des procédés secrets qu'elle y employa. Ici encore, pourtant, sur quelques points, il est juste de mesurer ou de modérer le blâme. Nous indignerons-nous, par exemple, de l'ardeur des confrères à extirper les compagnonnages ouvriers, comme si leur conduite en cette affaire manifestait seulement, ainsi que M. Allier paraît le penser, une partialité aussi peu chrétienne que peu équitable en faveur de « patrons » exploiteurs contre des travailleurs syndiqués (2)? Il est exact que les confréries de Compagnons paraissent être sorties, au XVe siècle, de la protestation des

(1) Remarquons, du reste, qu'il n'y a pas : « de ceux que l'on *visitera.* »
(2) Allier, p. 197-198.

ouvriers contre la tyrannie des « Maîtres (1) » ; mais leur histoire secrète, — car, elles aussi, ne l'oublions pas, furent des « cabales » mystérieuses, — est, encore aujourd'hui, assez peu connue, et ce que nous savons, d'autre part, sur l'état d'abaissement et de grossièreté brutale des classes populaires à la fin du moyen âge et au XVIe siècle est assez inquiétant pour que nous n'ayons pas le droit de jeter trop vite la pierre aux hommes qui attaquèrent alors le Compagnonnage au nom de la morale. Il serait très téméraire d'admettre que les accusations portées contre les « Devoirs, » à plus d'une reprise, par la Faculté de théologie de Paris, par les Officiaux, par les Parlemens, par le pouvoir royal, étaient purement calomnieuses ; rien ne nous permet d'affirmer que la Compagnie du Saint-Sacrement ne pût pas croire sincèrement qu'en poursuivant les Compagnons, elle continuait sa lutte générale contre les impuretés contemporaines.

A un autre point de vue, ses procédés contre les Juifs, les Illuminés, les Blasphémateurs (2), les Libertins, ont droit aussi à quelque excuse. L'inquisition perfide, la violence méchante et impitoyable (3) dont la Compagnie use à leur égard ne lui fut point particulière. Elle n'eut, à l'égard de ces diverses catégories de parias, ni l'initiative ni le monopole de l'intolérance cruelle. Il ne faut pas oublier qu'il était légal, honorable, méritoire aux yeux de la société laïque, de traquer tous ces impies qu'elle ne se lassait pas de mettre « hors la loi. » Ces horribles peines portées contre les blasphémateurs, nul ne les jugeait telles, sauf peut-être le gouvernement qu'un secret instinct politique avertissait de ne pas trop prodiguer les excès de force et de ne pas multiplier les spectacles d'une justice barbare. Quand ces peines furent adoucies, en 1617 et en 1620, ce fut apparemment contre le sentiment public, puisqu'en 1614, le Tiers-État lui-même réclamait contre les blasphémateurs le renouvellement de l'ordonnance affreuse de saint Louis.

L'état d'âme du peuple protestant n'était pas, à cet égard,

(1) Martin Saint-Léon, *Le Compagnonnage*. Petit-Dutaillis, *Histoire de France* Lavisse, t. IV, page 138 et suivantes.

(2) J'entends ici les blasphémateurs anti-chrétiens et non les « blasphémateurs » protestans que la Compagnie identifia parfois avec eux. C'est ainsi qu'en Hollande le clergé calviniste, d'après un « latitudinaire » du temps (Hoost, dans Gérard Brandt, *Histoire de la Réforme aux Pays-Bas*, traduction française, t. Ier, p. 340), comprenait, sous le nom de blasphémateurs, *papistes, luthériens*, etc.

(3) Allier, p. 214-232, 384-429.

supérieur, — surtout, comme d'ailleurs il était naturel, dans les pays où la Réforme tenait l'autorité. — Le mouvement réel de tolérance excité dans les Églises calvinistes par le supplice de Michel Servet et par la courageuse campagne qu'avaient menée, à cette occasion, Sébastien Castellion (1), Lelio Socin et leurs amis, se poursuivait sans doute, mais lentement; et, du reste, allait-il, chez les « latitudinaires » les plus généreux, jusqu'à étendre aux contempteurs déclarés et publics de la foi chrétienne ou des cérémonies du culte la mansuétude dont on commençait d'accepter un peu l'idée entre chrétiens de communions diverses? On en peut douter, à lire la confession de foi de ces Arminiens de Hollande (2), qui s'étaient faits les plus ardens adeptes et les plus zélés propagateurs des idées de Castellion. A côté de protestations vives contre tout despotisme ecclésiastique et contre tout appel au bras séculier dans les controverses, — à côté de déclarations, d'une fraternité largement accueillante pour quiconque, sous quelque nom et dans quelque mesure que ce fût, se réclamerait du christianisme, — un chapitre singulier subsiste, consacré spécialement aux *incrédules* et aux *impies*, et où sont consignées les « vengeances de Dieu » qui les attendent, non seulement en l'autre vie, non seulement dans l'ordre spirituel et mystique, mais ici-bas et dans l'ordre temporel, sous forme de « châtimens publics et exemplaires. » C'est que, si le bon sens social s'ouvrait forcément en certains endroits à cette tolérance dont le gouvernement de Henri IV avait osé faire entrer le principe dans la loi française et imposer à tout un peuple l'acceptation, — je veux dire à « la tolérance mutuelle, *dans l'Église*, entre fidèles séparés par des divergences qui n'atteignent pas les fondemens de la foi (3), » — lorsqu'il s'agissait des négateurs ou des insulteurs des « vérités fondamentales, » la conscience protestante ne s'ouvrait pas plus facilement que la conscience catholique à une clémence dont partout se scandalisaient les zélés et s'inquiétaient les prudens. La distinction, déjà invoquée au temps de Servet par ses juges, entre l' « hérésie » parfois excusable et le « blasphème » tou-

(1) Voyez pour quelques-uns des faits qui suivent, F. Buisson, *Sébastien Castellion*, t. II, page 291 et suivantes; t. Ier, p. 348-349, et notes.

(2) Dans Gérard Brandt, *Histoire de la Réforme en Hollande*, traduction française, t. III, p. 220 ss.

(3) Titre d'un écrit d'un disciple de Castellion à cette époque, dans F. Buisson, t. II, p. 322, note 1.

jours punissable, subsistait encore évidemment dans la Réforme.

A Genève, au moins, sûrement. La doctrine de Calvin et de Bèze, quoique discutée depuis 1553, n'avait pas cessé d'y dominer, et elle s'y appliquait couramment. Témoin, — pour ne rien dire des sentences d'amende honorable, de prison ou de verges que relatent, contre les menues fredaines de quelques « libertins » les registres du Conseil ou de la Compagnie des Pasteurs (1), — cette affaire de Nicolas Anthoine, exactement contemporaine des premières manifestations de « zèle » de la Compagnie du Saint-Sacrement : pauvre fou, condamné à mort, étranglé et brûlé à Genève, en 1632, comme « judaïsant, » et dont l'aventure n'est pas moins répugnante que celle de ce Simon Morin, contre qui M. Allier nous montre la Compagnie de M. de Ventadour acharnée avec une animosité tenace. « Pour nous, disaient dans leur arrêt les pasteurs de Genève, notre devoir est de montrer que l'Éternel ne laisse point impunis ceux qui, par curiosité audacieuse, scrutent les mystères au delà de la Révélation... Celui qui voudra sonder la majesté de Dieu sera abîmé par sa gloire. » En France, il est vrai, deux ministres, — Mestrezat et Ferry, — eurent le courage de faire entendre alors à leurs frères genevois les conseils de l'humanité et du bon sens; à Genève même, « quelques gens murmurèrent et dirent qu'il y avait là trop de sévérité (2); » mais la foule pensait, comme la majorité des juges, qu'en présence d'une avérée transgression « à la seconde Table de la Loi, » il n'y avait pas à hésiter, et qu'il fallait, sans vain scrupule, « ôter le méchant. »

Enfin on peut, avec trop de vraisemblance, dire plus encore. Qui sait si alors un philosophe se fût trouvé pour oser désapprouver nettement, au nom de la raison, la punition, par le fer et le feu, des insultes à ce que tout le monde alors, comme les pasteurs de Genève et les confrères du Saint-Sacrement, ap-

(1) « En 1607, un enfant de douze ans, nommé Étienne Tissot, fut battu dans la place du collège pour avoir dit, en entendant des éclats de tonnerre, que Dieu, ayant bu tout son vin en étant ivre, s'occupait à rouler ses tonneaux. » Voyez Jean Picot (*Histoire de Genève*, t. III. page 129 et suivantes), qui cite d'autres exemples analogues de 1609, 1615, 1617, 1651. — En 1628, un étudiant, Rémond de la Croix, fut condamné à mort à Genève « comme blasphémateur, jureur, renieur des Saintes Écritures, les convertissant en railleries, se moquant des pasteurs et les calomniant. » Mais il fut gracié. Voyez Gaberel, *Histoire de l'Eglise de Genève*, t. II, p. 101 et p. 291; et, sur l'affaire de Nicolas Anthoine, *la France protestante* de Haag et Bordier, 2e édition.

(2) Spon, *Histoire de Genève*, édition de 1730, t. I, p. 495.

pelait « l'honneur de Dieu? » Cet « honneur » n'était pas seulement une piété, mais une institution. Politiquement, juridiquement, la religion chrétienne supportait l'édifice civil : donc les outrages faits à ses mystères essentiels étaient des attentats révolutionnaires à la sécurité aussi bien qu'à la majesté de l'État. S'il y avait des crimes « méritant griève punition corporelle, » c'étaient ceux-là, au premier rang, et l'impitoyable répression du « blasphème » anti-chrétien, au moins quand il s'exprimait en paroles et en actes, ne pouvait pas ne pas apparaître aux plus éclairés comme une mesure logique et juste de défense sociale (1). C'est ici l'un de ces cas où l'histoire, qui peut juger, mais qui doit juger avec intelligence, doit défalquer de la responsabilité individuelle la part de l'aveuglement général.

Mais il en va tout autrement de la guerre qu'à partir de 1632, la Compagnie du Saint-Sacrement fit aux Protestans français. Elle est, nous essaierons de le démontrer, inexcusable historiquement.

ALFRED RÉBELLIAU.

(1) Si ces faits, bien connus, avaient besoin de preuves, il suffirait de renvoyer aux traités *de Jure Belli ac Pacis* et *de Imperio summarum potestatum circa sacra* de Grotius et aux traités *des Lois civiles* et *des Délits et des Crimes* de Domat. Grotius réduit autant qu'il peut les opinions irréligieuses punissables, mais l'athéisme et la négation de la Providence lui paraissent toujours « *coerceri posse... nomine humanæ societatis.* »

DANS
LE SUD DE MADAGASCAR[1]

On se souvient que la prise de Tananarive date du 30 septembre 1895. Peu de temps après, une partie du corps expéditionnaire fut rapatrié et le gouvernement envoya à Madagascar un gouverneur civil, M. Laroche. Peu méfiant de sa nature, M. Laroche ne s'aperçut pas des intrigues qui se tramaient à la cour de la reine Ranavalo, du travail souterrain auquel se livraient surtout ses ministres, et grand fut son étonnement, quand il vit, un beau matin, que de graves insurrections éclataient sur divers points de l'île et même sur le plateau de l'Imerina. Les Hova, surpris tout d'abord par la marche de la colonne volante conduite par le général Duchesne et par le bombardement du palais de la reine, s'étaient ressaisis; et, par une habile pression exercée sur les habitans du plateau central et sur les tribus peuplant la région de l'Est jusqu'à Tamatave, avaient ourdi un véritable complot dont le but était de nous priver de toute base de ravitaillement, de nous isoler, pour ainsi dire, dans Tananarive et de nous y réduire par la famine.

(1) Le colonel Lyautey est connu des lecteurs de la *Revue* par les très remarquables articles qu'il y a publiés en mars 1891 sur *le Rôle social de l'officier*, en janvier 1900, sur *le Rôle colonial de l'armée*, et par la brillante part qu'il a prise à notre expansion coloniale.

Dans un ouvrage que le colonel vient de publier chez l'éditeur militaire Lavauzelle, et dans lequel il rend compte de la mission que le général Gallieni lui avait confiée dans le Sud de Madagascar, il met en pratique les théories qu'il avait exposées à cette place, il applique les méthodes inspirées par ce « Maître colonial » et y joint des considérations politiques, économiques et ethnographiques du plus haut intérêt.

Les négociations avec les diverses peuplades avaient été fort habilement et discrètement menées et la reine feignait d'être plus que jamais soumise à notre *protection*, tandis que ses ministres ne cessaient d'assurer M. Laroche de leur dévouement. Heureusement que notre gouvernement se hâta d'envoyer à Madagascar le général Gallieni, qui venait d'arriver d'Indo-Chine. Le parlement substitua au régime du *Protectorat* celui de l'*Annexion;* la reine Ranavalo fut privée de son trône, et, de la fin de 1896 à 1898, le général employa à la pacification de la Grande Ile la tactique qui lui avait si bien réussi en Indo-Chine contre les *Pavillons noirs.*

A partir de ce moment, Madagascar était, disait-on, entièrement pacifiée; on pouvait en parcourir tous les points sans danger, et s'y établir sans crainte... C'était vrai pour le Nord, l'Est et l'Ouest, sauf cependant pour la région sakalave; mais c'était inexact pour une grande partie du Sud de l'île, dont les tribus, très jalouses de leur indépendance, avaient toujours refusé de se soumettre à la domination hova d'abord et ensuite à la nôtre. Avant la campagne de 1895, en effet, l'occupation hova s'était étendue sur le Betsiléo, sur la région côtière de la province actuelle de Farafangana, sur Fort-Dauphin et les environs de la ville. Une colonne hova, partie de Tananarive, avait été jusqu'à Tulear et avait occupé cette ville; mais le pays Bara, entre Fianarantsoa et Tulear, avait été simplement traversé par la colonne sans être effectivement occupé.

Contre les Tanala d'Ikongo et les habitans de la zone forestière, toutes les tentatives des Hova avaient échoué.

Après la campagne de 1895 et la répression de l'insurrection, la pacification du Sud avait été commencée sous la direction du général Gallieni d'abord, du général Pennequin ensuite. Lorsque le colonel Lyautey reçut le commandement supérieur du Sud, la situation était la suivante :

Le Betsiléo, la province côtière de Farafangana, le cercle de Fort-Dauphin dans la partie voisine de son chef-lieu, toute la partie Nord du cercle de Tulear et l'Ouest du cercle des Bara étaient complètement pénétrés et pacifiés. Toute la forêt depuis l'Ikongo jusqu'à quelques kilomètres de Fort-Dauphin était occupée par les rebelles et formait une barrière infranchissable entre le plateau central et la côte. De nombreuses reconnaissances avaient depuis deux ans sillonné cette région; mais, faute d'unité

de commandement, des résultats partiels avaient seuls été obtenus. Enfin, dans l'extrême Sud de l'île, les pays Antandroy et Mahafaly n'avaient été traversés que par quelques hardis explorateurs. Pénétrer et pacifier la zone encore insoumise, organiser l'ensemble de la région, qui représente le tiers de l'île et est peuplée de 900000 habitans, tel est le mandat dont fut investi le colonel Lyautey, en octobre 1900.

I

Le Sud de Madagascar est constitué par une série de plateaux étagés.

« A l'Est, ces plateaux sont nettement délimités par une falaise rocheuse qui s'abaisse brusquement à une distance de la côte d'environ 60 kilomètres. Cette falaise ou plutôt ces alignemens de falaises parallèles, profondément déchirées, couvertes de forêts, forment une région aussi pittoresque que difficile. Elle est habitée principalement par les peuplades Tanala et Andrabé.

« Au Sud, la falaise s'éloigne de la côte d'environ 150 kilomètres et limite au Nord les vastes plaines habitées par les Antandroy et les Mahafaly.

« A l'Ouest, au contraire, les plateaux s'abaissent insensiblement par de longs mouvemens de terrain.

« La ligne de partage des eaux est beaucoup plus rapprochée de la côte Est que de la côte Ouest. Il en résulte que les cours d'eau de la côte Est, après avoir suivi sur le plateau central des couloirs parallèles à la côte, s'en échappent par les brèches de la falaise et ont un caractère nettement torrentiel. Les fleuves de la côte Ouest, au contraire, beaucoup plus longs et plus importans, ouvrent à travers de larges vallées des communications faciles.

« L'étage le plus élevé du plateau central est le Betsiléo, d'une altitude moyenne de 1200 mètres. Il forme la province de Fianarantsoa. C'est une région d'un climat très tempéré, habitée par une population dense et homogène, les Betsiléo, et où, malgré le peu de richesse du sol, l'abondance des eaux et une humidité presque constante maintiennent une fertilité moyenne et un aspect verdoyant.

« Le second étage des plateaux, au Sud du précédent, constitue la majeure partie du pays des Bara, caractérisé par de vastes plaines dénudées, désertes et incultes.

« Les régions côtières présentent le caractère tropical; for-

mées principalement de terres d'alluvions, elles sont beaucoup plus fertiles que le plateau central. La zone côtière de l'Ouest forme le cercle de Tulear : elle est moins favorisée que la précédente, moins peuplée, mais propice à l'élevage; les plaines de l'Androy, qui forment la zone côtière du Sud, sont couvertes en grande partie d'une forêt épineuse, où dominent les euphorbes et les cactus, d'un caractère tout spécial et d'un accès très difficile. Les pluies, limitées à quelques mois de l'année, y suffisent néanmoins à assurer le pâturage de nombreux troupeaux (1). »

Madagascar est très peu peuplée, si l'on considère surtout son immense superficie (2), mais ses trois millions d'habitans sont loin de former un peuple homogène et ne présentent aucun des caractères communs qui constituent la nationalité. M. Alfred Grandidier, dont l'opinion fait autorité en la matière, attribue à toutes les peuplades de l'île la même origine indo-mélanésienne, sauf aux Merina (vulgairement appelés Hova), qui sont des Malais.

« La langue malgache, — écrit-il, — existait certainement, telle qu'elle est aujourd'hui, longtemps avant la venue des Malais, qui sont les ancêtres des Andriana ou nobles de l'Imerina, et il n'est pas douteux qu'elle a été apportée par les nègres indo-mélanésiens, dont les immigrations successives ont peuplé Madagascar. Mais les innombrables tribus, ou plutôt familles, qui composaient cette population n'étaient réunies entre elles par aucun lien politique ni commercial, vivaient dans un isolement absolu et ne se connaissaient point les unes les autres, n'ayant entre elles d'autres relations que les razzias et les pillages auxquels se livraient sans cesse les voisins immédiats (3). »

De là, des mœurs et des usages distincts, des différences profondes dans le degré de civilisation, des dialectes variés dans la langue elle-même.

Les Hova sont les derniers venus dans l'île et leur débarquement sur la côte eut lieu de 1555 à 1560. Fort mal reçus par les premiers occupans, ils furent refoulés sur les hauts plateaux de l'Imerina, où ils s'installèrent, procréèrent, et, grâce à la su-

(1) Colonel Lyautey, *Dans le Sud de Madagascar*, p. 20.

(2) Madagascar mesure 1 800 kilomètres du cap Sainte-Marie au cap d'Ambre, et 400 kilomètres en moyenne, en largeur.

(3) Alfred Grandidier, *l'Origine des Malgaches*. Imprimerie Nationale; 1901.

périorité de leur race et de leur civilisation, ne tardèrent pas à devenir les maîtres de leurs oppresseurs. Au commencement du XVIIe siècle, ils constituèrent une monarchie héréditaire, dont la fondatrice fut la reine Rangita. M. Alfred Grandidier a dressé le tableau chronologique des rois qui ont régné sur la Grande-Ile jusqu'à Ranavalo Manjaka III, et, parmi eux, se trouvent des guerriers redoutables et des administrateurs habiles. Un code avait été promulgué, une armée régulière organisée, et plusieurs premiers ministres ont donné des preuves indéniables de leurs aptitudes pour les affaires. Les Hova sont des hommes d'une intelligence assez raffinée, très loquaces, ce qui est du reste commun à tous les Malgaches, et il n'y a pas de fête dans la Grande-Ile sans « kabary, » sans « palabre. » En résumé, ils sont très aptes à exercer les professions d'avocats, de médecins, de musiciens, d'artistes, d'industriels d'art, et de marchands.

Les Betsiléo, au contraire, s'adonnent presque exclusivement à l'agriculture. Ce sont les véritables paysans de Madagascar. Quant aux autres peuplades du Sud, je ne saurais mieux faire que de citer les pages écrites par le colonel Lyautey à leur sujet :

« Quand on va de Fianarantsoa à Fort-Dauphin, il semble, au cours de cette marche de 500 kilomètres, qu'on voie s'étager devant soi, comme en une coupe géologique, tous les âges de l'histoire. A Fianarantsoa, le nombreux groupement hova établi dans le Betsiléo en est, par le costume, l'habitation, et aussi par l'assimilabilité intellectuelle et l'instruction, au degré le plus avancé de la civilisation moderne. Quelques-uns sont déjà des bourgeois de France. Les Betsiléo eux-mêmes nous présentent une race rurale très voisine de certaines des nôtres; les petites métairies isolées, nommées « vala, » qu'ils préfèrent au groupement par villages et qui sèment la campagne, entourées de jardins, de haies fleuries, de champs de pommes de terre et de maïs, évoquent tels aspects du Perche et de la Bretagne.

« En descendant au Sud, nous trouvons les Bara. Ici, nous remontons dix siècles. Nous sommes chez les féodaux. La haute caste des Zafimanély détient héréditairement l'influence et le pouvoir; ses représentans maintiennent jalousement leurs liens de parenté et leurs traditions. Le chef vit sur son fief au milieu de sa nombreuse clientèle, ne marche qu'entouré de ses guerriers, à qui, hélas! nous ne laissons que le bâton en place du fusil et de la noble sagaie, au grand profit de la paix sociale, au grand dom-

mage du pittoresque. C'est entouré de l'appareil d'un seigneur du XIIe siècle, de plusieurs centaines d'hommes, de serviteurs, qu'Impoinimerina est venu, en juillet 1901, saluer à Tulear le général Gallieni.

« Remontant les hautes vallées de la zone forestière, nous voici chez les Tanala, chez les Andrabé. Nouveau bond en arrière. A mon premier kabary à Médongy, j'étais en pleine Iliade ; les tribus étaient venues de loin amenées par leurs chefs. Assis en demi-cercle, sur les vastes glacis du poste, les groupes étaient massés, en rangs profonds, chacun derrière son « roi, » ainsi qu'on les désigne encore couramment. Ceux-ci parlèrent tour à tour, déroulant leurs périodes nombreuses et imagées, simples dans leurs gestes, orateurs nés. Dès que l'un « avait dit, » il se rasseyait après avoir jeté sur son peuple un regard circulaire ; le suivant se levait, et il convenait de laisser cours à ces éloquences royales : leur prestige en dépendait ; chacun des discours était scandé par le murmure approbateur du peuple, par le frémissement des sagaies dont les fers brillaient au-dessus des têtes. Les jeux suivirent, les hommes joutant de la sagaie, couverts du bouclier ; les adolescens luttant, nus, corps à corps ; les femmes, frappant des mains, encourageaient de leurs gestes et de leurs chants. Et quand, selon la coutume, furent apportés les présens d'hommage, les deux jeunes hommes conduisant un taureau, leur lamba ramené sur le bas du visage, évoquèrent brusquement à mon souvenir la frise des Panathénées.

« Enfin, à l'extrême Sud de l'Ile, près du Cap Sainte-Marie, chez les Antandroy, nous sommes aux âges préhistoriques. Là, l'organisation sociale la plus rudimentaire ; aucun indice de civilisation. Les groupes à l'état anarchique guerroient sans cesse pour la possession des troupeaux à laquelle ils attachent un prix superstitieux, n'en trafiquant pas. Ils vivent sans besoins, dans des huttes informes, dissimulées derrière d'impénétrables murailles d'euphorbes et de cactus, ignorant l'usage de la monnaie, insoucieux de tout perfectionnement. Comme jeux, des danses sauvages, où les hommes, les bras enlacés sur plusieurs rangs de profondeur, frappent la terre du pied au rythme d'un air rude et monotone.

« Ce rapide tableau suffit à faire comprendre combien il serait impossible et absurde de prétendre enfermer dans une formule uniforme une telle diversité de races. Je ne crois pas en effet

qu'il y ait d'autre exemple de plus profondes divergences d'état social sur un espace aussi restreint (1). »

Ces peuplades n'ont aucune notion de la séparation des pouvoirs et n'admettent pas, par exemple, que le chef, civil ou militaire, ne soit pas en même temps celui qui rend la justice. Les genres de peines qu'on peut leur infliger, en punition des fautes ou des crimes commis, ne peuvent être les mêmes que celles appliquées dans la métropole, par l'excellente raison que ce que nous appelons le point d'honneur, l'amour-propre, l'honnêteté, n'existe pas chez eux, ou plutôt n'a aucun rapport avec la façon dont nous le comprenons. Ainsi, le plus grand titre de gloire qu'un jeune homme puisse invoquer quand il courtise une jeune fille dont il veut faire sa femme, c'est de pouvoir lui prouver qu'il a volé une quantité considérable de bœufs à une tribu voisine.

Ces tribus n'obéissent, à proprement parler, à aucune religion, et n'ont d'autre culte que celui des morts. Elles croient aux sorciers, aux jeteurs de sorts. Quelque modeste que soit la situation de fortune d'une famille, elle n'hésite jamais à se saigner aux quatre veines afin d'acheter les lamba de soie pour envelopper ses morts, et les funérailles des chefs des tribus donnent lieu à des abatages de bœufs dont le nombre est en raison directe de la puissance et de la popularité du défunt. Les cornes des bœufs abattus sont disposées sur le tombeau et lui servent d'ornemens. N'ayant pas de religion, ils n'ont pas de prêtres. Les Tanala seuls ont des reliques, qui sont renfermées dans des sortes de coffres dissimulés dans les coins les plus solitaires et les plus inaccessibles de la forêt, reliques à la surveillance desquelles sont préposés des gardiens. Les Tanala se réunissent en grand kabary autour de ces reliques et s'y livrent à d'interminables palabres.

Quant aux Hova et aux Betsiléo que les missions ont convertis à la religion chrétienne, protestante ou catholique, ils ont accompli cet acte par simple esprit politique et, sauf de très rares exceptions, ils n'ont aucune foi. Les partisans de l'influence anglaise avaient embrassé la religion protestante ; ceux de l'influence française, la religion catholique. Dans certaines familles extra-prudentes, la moitié des enfans étaient catholiques et

(1) Colonel Lyautey, *Dans le Sud de Madagascar*, p. 379.

l'autre moitié protestans; elles étaient ainsi préparées à toutes les éventualités.

Le principe d'égalité entre les citoyens, qui constitue un des trois termes de notre devise republicaine, n'existe pas dans les diverses peuplades de Madagascar, où règne un véritable esprit de caste. Dans l'Imerina, il y a une aristocratie divisée en une foule de classes de nobles, tous plus ou moins parens ou alliés des souverains ayant régné sur l'île, très jaloux de leur haute naissance, ne s'abaissant jamais à des mésalliances, et appelés « Andriana. » Puis viennent les bourgeois et les marchands (les Hova), puis enfin les anciens esclaves (les « Borjanes »), les Mainty et les Hovavaovao (prononcer Houvovo), affranchis depuis l'abolition de l'esclavage. Quant aux autres groupemens, les uns ont des organisations féodales, les autres obéissent traditionnellement à un chef unique, soit héréditaire, soit élu.

II

Pour pacifier une région composée d'élémens aussi disparates, le colonel Lyautey a appliqué la méthode du général Gallieni.

Cette méthode exclut autant que possible la « colonne » proprement dite, par laquelle on poursuit les rebelles jusqu'à leur soumission ou leur extermination, en y substituant le système d'occupation progressive et qui peut se formuler ainsi : « L'occupation militaire consiste moins en opérations militaires qu'en une organisation qui marche (1). »

Elle repose sur trois organes essentiels : le *territoire*, le *cercle*, le *secteur;* sur la nécessité d'une politique indigène, d'*une politique des races*, qu'on a définie : « Une politique qui reconnaît des différences de races, de génie, d'aspirations et de besoins entre les habitans indigènes d'une possession et leurs maîtres européens, et qui conclut de ces différences à la nécessité de différences dans les institutions (2). »

Cette méthode que le général Gallieni a mise en pratique à Madagascar, et dont il a lui-même donné la théorie dans son rapport d'ensemble sur la pacification, l'organisation et la colonisation de la Grande-Ile, est incontestablement un des faits

(1) Colonel Lyautey, *Du rôle colonial de l'armée*. Voyez la *Revue* du 15 janv. 1900.
(2) Chailley-Bert, *Dix ans de politique coloniale*, chap. IV, p. 45.

capitaux de l'histoire coloniale des dix dernières années. Déjà, il y a quelque cinquante ans, le maréchal Bugeaud, aux prises avec une situation analogue à celle où se trouvait Madagascar en 1896, quoique plus grave, avait cherché le moyen de conserver et de mettre immédiatement en valeur le terrain que nous conquérions sur les Arabes, et songé à employer ses soldats à cette tâche, en attendant l'arrivée de colons civils. Il avait créé des fermes et des villages militaires, composés d'une population de soldats-laboureurs, qui restaient enrégimentés et travaillaient au son du clairon et du tambour, prêts à reprendre le fusil au premier signal. Il avait résumé son système dans une formule heureuse, que l'histoire ne sépare plus de son nom : *Ense et aratro*. Cette formule, on peut l'appliquer à la méthode coloniale du général Gallieni, bien qu'elle présente avec celle du maréchal Bugeaud des différences capitales. Le trait fondamental de son système consiste dans l'emploi de l'armée aux différentes besognes que nécessite un territoire, sans s'occuper de savoir si cette besogne est d'ordre civil ou d'ordre militaire. L'armée conquiert, occupe, pacifie et colonise. Les mauvais résultats de la conquête par « colonnes » apparurent dans la lutte que nos troupes durent soutenir au Tonkin contre les Pavillons noirs. « Dans la chasse à courre que représente la poursuite d'une bande déterminée, écrivait en 1895 le général Duchemin au gouverneur général de l'Indo-Chine, M. Rousseau, tous les avantages restent du côte de l'adversaire avec une évidence telle qu'il est superflu de la détailler ici; et un résultat toujours partiel ne s'obtient qu'au prix de fatigues, de pertes, de dépenses qui ne sont certes pas compensées par le succès. » Ces raisons déterminèrent le général Duchemin et le gouverneur Rousseau à jeter les bases d'une méthode nouvelle, qui est celle que le général Gallieni appliqua au Tonkin d'abord, à Madagascar ensuite, sur une plus grande échelle, et en la perfectionnant : « Au lieu de s'acharner à poursuivre le pirate ou l'insurgé, s'efforcer de lui rendre le terrain réfractaire, de lui en interdire l'accès; couvrir le pays d'un réseau serré de secteurs, à chacun desquels correspondent des unités militaires réparties en postes constituant autant de noyaux de réorganisation locale sous la direction d'un personnel essentiellement dévoué et intègre, et formant ainsi une population provisoire, à l'abri de laquelle se reconstituent la population réelle et la remise en exploitation du

sol (1). » Les documens émanés du général Gallieni ont popularisé ces mots de secteur, de cercle et de territoire. Ils représentent une hiérarchie de subdivisions territoriales, à la fois militaires et administratives, dont les chefs ou commandans sont uniformément des officiers, lieutenans ou capitaines, pour le secteur ; chefs de bataillon pour le cercle, colonels pour le territoire, entre les mains de qui sont réunies les attributions militaires et les attributions civiles. Le caractère essentiel de ce système, c'est de précéder et non pas de suivre l'occupation du pays. « Tous les élémens de l'occupation définitive et de l'organisation sont assurés d'avance ; chaque chef d'unité, chaque soldat sait que le pays qui va lui échoir sera celui où il restera, et chefs et troupes sont formés en conséquence. Et ainsi l'occupation successive dépose les unités sur le sol comme des couches sédimentaires. C'est bien une organisation qui marche (2). »

C'est sur cette répartition préalable des rôles, sur cette organisation progressive que le général Gallieni compte le plus pour donner à la conquête et à l'occupation un caractère tout différent de celui qu'elles ont eu jusqu'alors. Si l'expédition est dirigée par un chef désigné pour être le premier administrateur du pays; si la troupe qui marche sous ses ordres sait qu'elle doit y séjourner, le coloniser; si chacun de ceux qui conquièrent est directement intéressé à préserver, l'occupation militaire perd son caractère de destruction et d'extermination et prend un caractère, sinon pacifique, beaucoup moins violent du moins. Pas d'incendies de villages, pas de pillages, pas de massacres, pas de razzias; mais une modération exempte de faiblesse, qui préserve de la ruine pays et habitans ; « peu d'actions brillantes, peu de grands coups d'éclat, mais beaucoup de petits actes consciencieux (3). » Par suite se modifient aussi les qualités exigées des officiers qui dirigent cette occupation ; de telles conditions supposent chez eux, outre le courage militaire, qui est indispensable, ce qu'on a coutume d'appeler le courage civique, et par surcroît un sens pratique aiguisé. Le modèle qui leur est offert, c'est le colonel qui, guerroyant contre les Pavillons noirs, « se préoccupait bien moins de l'enlèvement du repaire que du marché qu'il y établirait le lendemain. » L'acte de courage, d'après ces

(1) Gouverneur Rousseau.
(2) Colonel Lyautey.
(3) Ernest Lavisse, *Une methode coloniale. L'armée et la colonisation.*

nouveaux principes, peut consister, au rebours des idées généralement admises, dans le fait de ne pas user de ses forces, de retenir ses hommes, d'éviter une action. « Chargé, il y a un an, de soumettre une région sakalave insurgée, le commandant d'infanterie de marine Ditte, — raconte le colonel Lyautey, — s'était fait une loi absolue d'épargner, de pacifier, de ramener cette population. Je le revois encore abordant un village hostile, et, malgré les coups de fusil de l'ennemi, déployant toute son autorité à empêcher qu'un seul coup ne partît de nos rangs, et y réussissant, ce qui, avec les tirailleurs sénégalais, n'était pas facile. Je le revois, lui et ses officiers, en avant, à petite portée de la lisière des jardins, la poitrine aux balles, et, avec ses émissaires et ses interprètes, multipliant les appels et les encouragemens. Et, comme cet officier était aussi un très bon et très habile militaire et qu'il avait pris d'heureuses dispositions, menaçant les communications, rendant difficile l'évacuation des troupeaux, il réussit, après des heures de la plus périlleuse palabre, à obtenir qu'un Sakalave se décidât à sortir des abris et à entrer en pourparlers. Et ce fut la joie aux yeux que, le soir venu, il me présenta le village réoccupé en fête, les habitans fraternisant avec notre bivouac, à l'abri du drapeau tricolore, emblème de la paix. » Voilà le type de l'action d'éclat, du fait de guerre selon le nouveau système. M. Lavisse en a dégagé la philosophie dans quelques lignes d'une grande portée. « Ce système, dit-il, fait appel surtout aux forces morales du soldat et de l'officier, à la patience, à l'énergie, à l'intelligence, à la bonne humeur; en cela, il est bien français. Il suppose un chef assez sûr et conscient de son courage et de son autorité pour n'avoir pas besoin de faire montre de sa bravoure, pour n'avoir pas de plaisir à limiter l'initiative de ses subordonnés : le système en cela est moderne. Il suppose chez les subordonnés une notion du devoir, une compréhension et un respect de l'intérêt commun, une soumission raisonnée de l'individu au bien général et à l'utilité commune, qui en font quelque chose de vraiment démocratique. »

Cet appel à l'intelligence et à l'initiative de ses subordonnés, le général Gallieni en donne l'exemple dans ses rapports avec ses officiers. Dans les instructions et les circulaires qu'il leur adresse, souvent il ne leur donne pas d'ordres; il leur explique sa pensée, leur expose ses principes et leur trace les grandes

lignes de leur rôle. Le mot de « collaboration » convient parfaitement à cette manière d'entendre le commandement. Aussi son instruction du 22 mai 1898 est-elle un véritable manifeste. « Le meilleur moyen, pour arriver à la pacification dans notre nouvelle et immense colonie, est d'employer l'action combinée de la force et de la politique. Il faut vous rappeler que, dans les luttes coloniales, nous ne devons détruire qu'à la dernière extrémité, et, dans ce cas encore, ne détruire que pour mieux bâtir. Toujours nous devons ménager le pays et ses habitans, puisque celui-là est destiné à recevoir nos entreprises de colonisation futures, et que ceux-ci seront nos principaux agens et collaborateurs pour mener à bien ces entreprises. Chaque fois que les incidens de guerre obligent l'un de nos officiers coloniaux à agir contre un village ou un centre habité, il ne doit pas perdre de vue que son premier soin, la soumission des habitans obtenue, sera de reconstruire le village, d'y créer un marché, d'y établir une école. C'est de l'action combinée de la politique et de la force que doit résulter la pacification du pays et l'organisation à lui donner plus tard. L'action politique est de beaucoup la plus importante. Elle tire sa plus grande force de l'organisation du pays et de ses habitans. »

Tels sont les principes qu'a appliqués le colonel Lyautey, en commençant les opérations par la pénétration méthodique de la zone forestière, qui a demandé un effort considérable de la part des cadres subalternes, officiers et hommes de troupe, qui s'y sont consacrés. Il fallait en effet frayer son chemin dans une brousse impénétrée, à travers des obstacles naturels et artificiels accumulés, marcher à la boussole de jour et de nuit, sous une pluie presque continuelle ; et le colonel Lyautey a parfaitement raison d'observer que, si l'on peut reprocher à la guerre coloniale d'être parfois une insuffisante école du haut commandement, il serait d'autre part souverainement injuste de méconnaître la trempe qu'elle donne aux cadres subalternes. Et il ajoute que les résultats obtenus sont une démonstration topique de l'efficacité de la méthode tracée par le général Gallieni pour avoir raison de tout groupement insoumis. Qu'il s'agisse de pirates ou de Fahavalo, du Tonkin ou de Madagascar, elle est toujours la même, reposant sur deux principes : Ne procéder que par actions concentriques, occuper sur-le-champ et définitivement le terrain acquis « et l'organiser à mesure. »

Les Bara, les Tanala, les Andrabé étaient des adversaires courageux sans doute, puisqu'ils avaient infligé des pertes sérieuses aux reconnaissances dirigées d'un seul côté à la fois, mais ils se sont jugés perdus dès qu'ils ont cessé de n'avoir affaire qu'à l'attaque de front et qu'ils se sont vus simultanément menacés de front et de revers.

Une fois que la forêt fut pénétrée et que la plupart des chefs Tanala eurent fait leur soumission, la pacification du reste de la région, sauf pour les Andrabé, fut beaucoup plus facile et rapide, et en vingt mois la pacification générale était réalisée. Le colonel Lyautey est le premier à rendre hommage à ses utiles et vaillans collaborateurs : le commandant Lucciardi, qui commanda d'abord le cercle de Tulear et fut remplacé par le colonel Lavoisot, quand le commandant Lucciardi (1) fut nommé chef d'état-major du général Gallieni, — le commandant Blondlat, qui commande encore le cercle de Fort-Dauphin ; — les capitaines Lerouvillois et Mouveaux, qui dirigèrent les opérations de la zone forestière ; les administrateurs Bénévent, chef de la province de Farafangana, Besson et Lacaze, qui commandèrent successivement la province du Betsiléo.

Il fallut procéder alors au désarmement, qui est une opération toujours délicate et fort complexe, mais qui constitue la sanction efficace de la pacification d'un pays. « Il ne suffit pas de prescrire d'un trait de plume, à un commandant de secteur établi avec ses 250 fusils au milieu de 10 000 hommes encore armés, de procéder à leur désarmement, il faut que ceux-ci le veuillent bien (2). Aussi, est-il indispensable de procéder avec beaucoup de prudence, infiniment de doigté, et de choisir le moment favorable. Et le colonel fut bien inspiré, car il entra en possession de 12 425 fusils et de plusieurs milliers de sagaies. Les fusils rendus furent immédiatement détruits et les sagaies transformées en « angady » (bêches malgaches), symbole caractéristique de l'évolution accomplie.

Est-ce à dire qu'il ne reste plus de fusils et de poudre aux

(1) Le commandant Lucciardi a été promu depuis lieutenant-colonel. Depuis que cet article a été écrit, nous avons eu la douleur d'apprendre sa mort. Cet officier si distingué et appelé à un brillant avenir a été brusquement enlevé, dans la brousse, au cours d'une mission qui lui avait été confiée. Le général Gallieni perd en lui un de ses plus habiles et des plus énergiques collaborateurs et la mort de ce vaillant soldat laisse d'unanimes regrets chez tous les coloniaux.

(2) Colonel Lyautey, *Dans le Sud de Madagascar*. II. *Désarmement*, p. 208.

mains des indigènes? Le colonel Lyautey ne le pense pas plus que nous, et, en présence de populations d'un tempérament aussi indépendant et turbulent, il faut s'attendre, au moment où l'on y pensera le moins, à des coups de fusil tirés sur un courrier ou un convoi ou des isolés; mais il sera facile de réprimer promptement ces insurrections partielles, dont le temps seul peut amener la complète disparition.

III

Après la pénétration et la pacification, il fallut procéder à l'organisation, et le Sud de Madagascar fut divisé en quatre grandes circonscriptions : au Nord, sur le plateau central, la province de Fianarantsoa, avec la ville de Fianarantsoa pour chef-lieu et Mananjary comme port. Elle est divisée en sept districts, dont deux au centre sont exclusivement peuplés de Betsiléo, deux à l'Est sont occupés par des Tanala, et trois à l'Ouest par des Betsiléo avec de nombreux élémens Bara. Au centre, les deux provinces cotières de Farafangana et de Tulear, adossées l'une à l'autre et délimitées par la ligne de partage des eaux.

La province de Farafangana se divise en deux zones très nettes : la zone côtière, peuplée d'Antaimorona, d'Antaisaka, et d'Antaifasy, pacifiques, laborieux et déjà socialement avancés. C'est, comme nous l'avons dit déjà, un des points les plus fertiles de Madagascar. Un hinterland, peuplé de Bara, de Tanala primitifs et sauvages et méritant d'être surveillés sérieusement.

La province de Tulear est divisée également en deux parties distinctes. La zone du Nord, peuplée de Tanosy, de Bara, de Vizo, de Musikoro, tous à peu près soumis à notre domination. La zone du Sud, peuplée de Mahafaly, sur lesquels il convient encore d'avoir l'œil ouvert.

Enfin, au Sud, le cercle de Fort-Dauphin, cercle côtier, formant une unité géographique et économique, limité au Nord par la ceinture montagneuse des petits bassins qui se déversent vers le Sud, de Manantenina au cap Sainte-Marie. La population la plus nombreuse de cette circonscription se compose d'Antandroy, de nature assez turbulente, et, sur la zone restreinte côtière de l'Est, se trouvent les Tanosy, dont le caractère ne vaut guère mieux. Aussi sera-t-il prudent de maintenir longtemps encore cette circonscription en territoire militaire.

Il est de toute évidence que, dans un pays aussi récemment soumis que le Sud de Madagascar et où, sur certains points, la situation acquise est si peu affermie, il est indispensable de conserver une organisation militaire assez solide pour parer à tout imprévu. Il est non moins indispensable de recourir aux chefs indigènes pour administrer le pays en notre nom, en les faisant surveiller et contrôler, bien entendu, par un des nôtres, militaire ou civil. L'application de la formule absolue de l'annexion est une conception fausse et la formule à appliquer est celle du protectorat intérieur, qu'on a si bien définie : « L'art d'administrer les indigènes par l'intermédiaire de leurs chefs naturels. » C'est bien là l'idée fondamentale qui a toujours guidé le général Gallieni et dont il s'est inspiré en posant le principe de la politique des races. Il l'a rappelé en toute occasion et récemment encore dans ses instructions générales du 26 février 1902. « Il semblerait donc que, sous un tel chef, rien ne fût plus facile que de l'appliquer, mais il est une chose, malheureusement, contre laquelle aucune bonne volonté ne peut prévaloir : ce sont nos institutions, c'est ce dogme rigide qui exige, aussitôt qu'une terre est déclarée terre française, que tout l'arsenal de nos lois, de nos réglemens administratifs, de notre justice, de notre comptabilité y soit transporté.

« Il ne m'appartient pas de discuter ici les mérites respectifs des deux systèmes du protectorat et de l'annexion. Bien que toutes mes préférences aillent au premier, si souple, si économique et si fécond, je reconnais néanmoins qu'il est des cas où les nécessités internationales imposent l'annexion. Mais, parce que l'obligation d'être le maître chez soi force parfois à remplir cette formalité, faut-il *ipso facto* qu'elle ait, comme dernier aboutissement, la création de nouveaux départemens? Notre constitution, notre législation sont-elles assez intangibles pour ne pas permettre de concevoir un système où, sous le drapeau français, des possessions aussi nombreuses et aussi diverses, et, dans chaque possession, des régions aussi profondément séparées les unes des autres que celles que nous venons de parcourir, recevraient chacune la formule qui convient à son état social? Peut-on prétendre enfermer dans le même moule (et quel moule rigide!) l'homme des cavernes, le compagnon d'Ulysse, le chef féodal et le lettré hova pourvu de son brevet scolaire (1)? »

(1) Colonel Lyautey, *Dans le Sud de Madagascar*, p. 381-382.

C'est tellement vrai qu'à Madagascar, qui a été annexé, on a été obligé d'appliquer la formule du protectorat intérieur, c'est-à-dire de charger les chefs de certaines peuplades d'exercer leur commandement sous notre direction, et d'observer les mœurs et les usages de ces peuplades, sans avoir la prétention irréalisable de leur imposer notre législation et nos codes.

Telle est du reste l'opinion des hommes qui ont sérieusement étudié cette question, non seulement dans notre histoire, mais dans celle des peuples étrangers. M. Paul Leroy-Beaulieu, dans son savant et substantiel ouvrage : *De la colonisation chez les peuples modernes*, s'exprime en ces termes : « Le protectorat consiste, sinon dans le respect absolu de l'organisation indigène, du moins dans des ménagemens constans envers elle, dans une sorte de collaboration avec elle, dans des changemens graduels qui doivent s'effectuer en évitant autant que possible les froissemens. Le protectorat, au lieu d'établir une sujétion muette des indigènes aux Européens, comporte une sorte d'association des uns et des autres, avec une égalité de droits, mais une prédominance, toutefois, qui ne doit être ni rude, ni impatiente, ni surtout orgueilleuse et insolente, de la contrée protectrice. » Et M. Chailley-Bert écrit dans un rapport, à la session de Londres, du 26 mai 1903, de l'Institut colonial international, sur *La législation qui convient aux colonies :* « Depuis quelques années, il s'est produit dans les esprits une évolution qui fait que toutes les nations colonisatrices obéissent à une même orientation et penchent à croire que la législation coloniale doit tenir compte des lois des indigènes, de leur religion, même de leurs préjugés, sauf à y introduire peu à peu, avec la réserve voulue, certaines dispositions dont la civilisation ou la morale de nos pays nous paraissent devoir assurer le respect. »

La formule du protectorat, — et nous en avons encore la preuve dans les résultats obtenus en Tunisie, — apparaît donc la meilleure, la plus efficace et la plus économique, et le colonel Lyautey en a fait à son tour une nouvelle et lumineuse démonstration.

Il nous semble avoir également répondu à une objection qui a été souvent formulée. Au lieu de dépenser du sang et de l'argent pour occuper ces régions sauvages, n'était-il pas plus économique et plus simple de se borner à l'établissement de quelques postes côtiers et de les isoler des régions pacifiées par une ceinture de postes? C'est en somme la question *de l'utilité de la*

pénétration, dont le général Gallieni a développé la nécessité dans son rapport d'ensemble de mars 1899.

Cette question a donné lieu à de vives critiques à la tribune et dans la presse et a été parfois présentée comme un simple prétexte à des aspirations militaires dont on eût pu fort bien se dispenser.

Le colonel Lyautey fait observer que le principe de l'isolement des régions du Sud pouvait être séduisant à première vue, puisqu'il l'avait lui-même préconisé d'abord, mais que la connaissance et la pratique du pays lui ont rapidement prouvé qu'il était irréalisable.

Si on peut isoler un pays désert ou bien séparé des régions pacifiées par des barrières infranchissables, il n'en est pas de même quand il s'agit de pays habités par des populations relativement denses et guerrières, se livrant à de perpétuelles incursions chez leurs voisins, qui demandent à vivre tranquilles et à être protégés. De plus, au point de vue économique, la pénétration de l'Extrême-Sud a appris que ces régions contenaient des ressources sérieuses, une population dense et des richesses en bétail, dont on ne soupçonnait pas l'existence, qui avaient été jusque-là immobilisées, et dont il sera facile de tirer grand parti, en les exportant par Fort-Dauphin et Tulear.

Enfin, quand on laisse impénétrées de vastes régions habitables et relativement riches en ressources, elles deviennent un abri tout indiqué pour les élémens réfractaires des parties occupées. Tôt ou tard il faut se décider à y intervenir offensivement, et c'est de l'occupation intégrale seulement que date le grand essor économique de notre empire d'Extrême-Orient.

Grâce à la pénétration du sud de Madagascar, la crainte d'un nouvel effort militaire sérieux est écartée, le développement économique a soudainement suivi la pacification, et ces heureux résultats justifient les dépenses en hommes et en argent que cette utile campagne a entraînées.

IV

Un des derniers chapitres de l'ouvrage du colonel est consacré à l'Assistance médicale, au moyen de laquelle on arrivera peu à peu à résoudre un des problèmes les plus difficiles qui se posent dans la Grande-Ile, je veux parler de la pénurie de popu-

lation. Le général Gallieni n'a pas manqué de s'en préoccuper et, comme le plus sûr moyen pour atteindre ce but est de réduire la mortalité, il a créé l'Assistance indigène. En dehors de sa portée humanitaire et sociale, qui va de soi, elle a à Madagascar une portée économique spéciale. « En outre du devoir d'humanité qui nous incombe et de l'obligation de nous attacher nos nouveaux sujets, nous travaillons ainsi au développement de la race malgache. C'est là une véritable nécessité qui s'impose à nous pour remédier au plus grave inconvénient que rencontrent à Madagascar les projets et entreprises de colonisation, c'est-à-dire au peu de densité de la population (1). » Et le colonel Lyautey ajoute : « Ce qu'il faut avant tout à Madagascar, c'est la main-d'œuvre. En fortifiant et en multipliant, par une meilleure hygiène et un développement de la natalité, la main-d'œuvre actuelle, nous ne remplissons pas seulement un devoir social et moral, mais nous employons le meilleur moyen pour mettre l'île en valeur. »

Dès maintenant ce service a reçu à Madagascar un développement qu'il n'a, croyons-nous, atteint dans aucune autre colonie.

L'assistance médicale est organisée par province, qui dispose d'un budget dit « budget de l'assistance médicale indigène, » alimenté : 1° par une subvention du budget local calculée à raison de 0 fr. 50 par an et par habitant ; 2° dans certaines provinces, le Betsiléo, par exemple, par une taxe spéciale des léproseries, que double une subvention du budget local et de même importance que le montant de la taxe ; 3° par des dons en nature ou en argent.

Dans chaque province ou cercle fonctionne une commission d'assistance médicale et d'hygiène présidée par le chef de la province ou du cercle et composée d'un médecin militaire, d'un fonctionnaire européen, du gouverneur principal indigène, d'un médecin indigène de colonisation et de notables indigènes nommés par le chef de province.

Un hôpital indigène doit être établi au chef-lieu de chaque province. L'admission des indigènes aux hôpitaux, les consultations aux dispensaires et les délivrances de médicamens sont gratuites. Il y a même des consultations spéciales pour les nourrissons de moins de dix-huit mois.

(1) Général Gallieni, *Instructions relatives à l'Assistance indigène*

Un des fléaux de notre Empire colonial, qu'il s'agisse de la côte occidentale ou de la côte orientale d'Afrique, est la mortalité infantile. Les femmes, au moment de l'accouchement, sont livrées à des empiriques et ne reçoivent aucun soin intelligent, pas plus que les nouveau-nés; c'est d'autant plus regrettable que la femme malgache est bonne mère, qu'elle aime son enfant, qu'elle l'allaite avec soin, à la condition, cependant, qu'elle-même soit en état de le soigner. Le père est souvent inconnu, ou ne s'occupe guère de sa progéniture, tandis que les mères ont un instinct très développé de la maternité; mais elles manquent des connaissances et des ressources nécessaires pour protéger leurs enfans contre les intempéries d'abord et contre les multiples accidens qui se produisent pendant le premier âge; elles ne les couvrent d'aucun vêtement. Or, dans l'Emyrne et le Betsiléo, qui sont les provinces les plus peuplées, la température est descendue quelquefois à 0 degré, et même au-dessous, et les malheureuses mères n'ont d'autres moyens pour réchauffer leurs enfans, que de les serrer contre leur propre corps et de leur communiquer leur chaleur naturelle. Les enfans se refroidissent et grelottent dès que, pour vaquer à leurs occupations, les mères se séparent d'eux en les déposant à terre. De là, bronchites, pneumonies, entérites, diarrhées, etc., etc., qui fauchent ces petits êtres avec d'autant plus de brutalité que bon nombre d'entre eux naissent chétifs, malingres, et proviennent de parens plus ou moins malades. L'énorme mortalité infantile provient également de ce que les enfans sont astreints trop tôt au régime du riz.

En dehors de la mortalité infantile, les causes de cette pénurie d'habitans sont les maladies dont est atteinte la race : syphilis, tuberculose, lèpre, petite vérole, et alcoolisme.

L'assistance médicale indigène bien comprise peut remédier dans une large mesure à cet état de choses et nous citerons les résultats obtenus dans la province de Fianarantsoa.

Le docteur Beigneux, qui est arrivé à Madagascar en 1895 avec le corps expéditionnaire, commande depuis trois ans l'ambulance de Fianarantsoa et dirige le service de l'assistance médicale dans cette province. Grâce à son expérience, à sa connaissance des indigènes et à son dévouement, il a pu créer une œuvre admirable. Il trouva, à son arrivée à Fianarantsoa, une ambulance de fortune installée tant bien que mal dans un ancien

palais construit à l'occasion d'un voyage de la reine Ranavalo à Fianarantsoa. Sans attendre la construction d'un nouvel hôpital déjà projeté, il se mit immédiatement à l'œuvre, chercha avant tout à gagner la confiance des indigènes et à les attirer à lui. Sa bonté, le succès de ses cures, le désintéressement complet avec lequel il donnait ses soins, aux riches comme aux pauvres, lui assurèrent rapidement une grande popularité.

Le but principal étant d'augmenter la population, le docteur Beigneux s'attacha, dès son arrivée, à la création d'une maternité. En même temps que sa maternité, il organisa un cours pour former des sages-femmes indigènes et créa deux fois par semaine des consultations spéciales pour les femmes et les enfans.

Le succès de ces consultations est aujourd'hui extraordinaire et le docteur Beigneux, secondé par le docteur Bourges, peut à peine y suffire. En 1900, le total des consultations données, pendant l'année, au dispensaire de Fianarantsoa était de 16 800, soit une moyenne journalière de 70; en 1901, les consultations s'élèvent à 48 742, soit 130 par jour; en 1902, 54 582, soit 150 par jour.

Peu de femmes accouchent maintenant, sans être venues consulter le docteur, et toutes celles dont le cas est compliqué sont retenues à la Maternité. En 1900, les consultations gynécologiques bi-hebdomadaires se sont élevées à 2 560. On en compte 5 410 en 1901, et 6 240 en 1902. La mortalité infantile a été également abaissée dans des proportions très satisfaisantes et les consultations hebdomadaires des nourrissons ont pris un heureux développement, puisqu'en 1901, il y avait 102 inscrits et qu'on en comptait 330 en 1902.

A côté des soins aux femmes et enfans, il faut citer encore, au point de vue de la repopulation, les vaccinations et le traitement de la syphilis. L'année dernière, plus de 60 000 indigènes ont été vaccinés à Fianarantsoa; le docteur Beigneux a de plus organisé des tournées de vaccination dans la province; des docteurs indigènes en sont chargés. Quant aux malades indigènes traités à l'hôpital, cette intéressante question peut se résumer par les chiffres suivans : en 1900, 6 698 hommes et 867 femmes; en 1901, 16 947 hommes et 7 993 femmes; en 1902, 17 488 hommes et 11 153 femmes.

L'influence politique qui accompagne cet effort vers l'assi-

stance médicale est considérable. Nos médecins, par le succès de leurs cures, par certaines opérations heureuses amenant un soulagement immédiat, se sont fait une réputation de véritables sorciers. C'est ainsi que le docteur Beigneux voit arriver souvent des indigènes de la forêt Tanala ou du pays Bara, faisant des centaines de kilomètres à pied, pour demander le secours du sorcier vazaha (1). Lors de la campagne du colonel Lyautey, les indigènes soumis de la veille venaient sans crainte se confier aux médecins qui accompagnaient nos troupes, pour se faire vacciner. Bien plus, un chef Fahavalo, nommé Bemalanto, un des auteurs de l'embuscade où fut si grièvement blessé le lieutenant Fresnée et où tombèrent plusieurs de nos soldats, vint, quelques jours après sa soumission, demander le docteur Conan au poste de Midongy, et le conduisit au fond de son repaire, où aucun Français n'avait encore pénétré, auprès de son père malade. Dans la campagne contre les Tambavala, le docteur Crenn reçut un jour, pendant les opérations, la visite d'un Fahavalo, qui eut assez de confiance en lui pour lui demander ses soins. Pour tous ceux qui connaissent la méfiance légendaire du Malgache, ces faits prouvent quel prestige nos médecins militaires ont su conquérir. Est-il nécessaire d'ajouter combien ce prestige est pour nous un puissant auxiliaire de la pacification? D'ailleurs, c'est parce qu'il connaît toute l'utilité du rôle du médecin aux colonies, aussi bien au point de vue de la repopulation qu'à celui de la pacification durable, que le général Gallieni attache une telle importance à l'assistance médicale et qu'il l'a organisée lui-même avec tant de soin à Madagascar.

La lèpre est encore assez répandue dans la Grande-Ile. Les léproseries ont pour but de séparer les malheureux atteints de cette épouvantable maladie, de l'élément sain de la population, et de les réunir dans des villages spéciaux, isolés du reste du pays. Les lépreux y vivent soit en famille, comme à Fianarantsoa, soit séparés par sexe, comme à Ambohédatrimo. Ils travaillent suivant leur force, ont des rizières et des terrains qu'ils peuvent cultiver. Ils sont habillés par l'État. Les quatre principales léproseries sont à Ambohédatrimo, près de Tananarive, à Antsirabé et à Fianarantsoa. Les missions ont de plus de petites léproseries à Tananarive et Fianarantsoa.

(1) Européen.

On voit, d'après ces indications, combien est utile l'œuvre de l'assistance indigène et qu'on ne saurait trop rendre hommage à l'abnégation, au dévouement de nos médecins coloniaux. Il ne leur manque qu'une chose : le nombre, car ils ne suffisent pas à la tâche, et le colonel Lyautey fait remarquer avec beaucoup de raison que le rôle « du médecin mobile perd toute efficacité s'il s'applique à une région telle qu'il ne puisse la visiter qu'une ou deux fois par an, sans suivre les effets de la médication; son rôle n'est utile que s'il est affecté à une région assez restreinte pour qu'il puisse y exercer une action constante et y ramener à la petite formation sanitaire centrale, qu'il y improvisera toujours, les malades qui ont besoin de soins suivis. Il lui faut un point d'attache et autour de lui un champ limité au rayon d'action qu'il peut parcourir mensuellement. Ce n'est pas en se promenant toute l'année et en passant comme un météore, qu'il peut laisser une trace durable. »

Toutes nos colonies souffrent du manque de médecins; il faut donc en augmenter le nombre et, comme corollaire, augmenter dans les mêmes proportions le nombre des infirmiers français, qui est actuellement tout à fait insuffisant. Nous accomplirons ainsi non seulement une œuvre humanitaire au premier chef, mais essentiellement utilitaire, car le premier des capitaux est le capital humain.

V

Il ne suffit pas de sauver le plus possible de vies humaines et d'arracher l'enfant à la mort; il faut le civiliser, l'élever et l'instruire.

L'histoire de l'enseignement à Madagascar est très curieuse et résume, pour ainsi dire, la longue lutte d'influence soutenue entre la France et l'Angleterre au moyen des missions catholiques et des missions protestantes. Ce n'est guère cependant qu'à partir de 1820 que l'enseignement prit un véritable essor en Imerina, à la suite d'un accord intervenu entre l'agent du gouvernement anglais, Hastie, l'ambassadeur sir Robert Farquhar, et le roi Radama Ier. A cette époque, relativement récente, la langue malgache, jusqu'alors langue purement parlée, sauf par les Ombiassy (1) qui recouraient à l'écriture arabe, passa

(1) Sorciers.

à l'état de langue écrite. Les missionnaires se servirent, pour fixer les mots malgaches, de caractères latins, imitant ainsi l'exemple que leur avait donné le sergent Robin (1), secrétaire et professeur d'écriture du roi Radama. La preuve indéniable en est fournie par un vieux cahier, — le cahier d'écriture de Radama Ier, — trouvé par M. A. Jully, architecte des bâtimens civils à Madagascar, dans la case de Mahitsy, dans l'enceinte du vieux palais, et qui fut commencé, sinon rempli, par le royal élève, entre 1822 et 1825. M. A. Jully a publié le fac-similé de deux pages de ce cahier (2).

Dans le Sud de Madagascar, l'enseignement est officiel ou privé. Le premier est donné par des instituteurs indigènes sortant des écoles de l'État, le second par des instituteurs indigènes formés dans les missions des diverses confessions chrétiennes et aussi par les missionnaires eux-mêmes. Il y a à Fianarantsoa une école normale supérieure, l'École François de Mahy, qui y est installée depuis le 7 février 1902, dans des locaux définitifs. Elle comprend un ouvroir et une cuisine d'étude pour les filles et un grand nombre de boursiers, qui ne sont pas seulement des élèves instituteurs, mais aussi des fils de chefs des peuplades Bara et Tanala destinés à succéder à leurs pères. L'École François de Mahy est donc, non seulement une école normale, mais un établissement de diffusion de notre influence dans le Sud de l'île. Dans le même ordre d'idées, le capitaine Détrie, commandant le cercle de Fort-Dauphin, avait eu l'heureuse idée d'attirer aux écoles, sous le nom de *Pupilles du Cercle*, plusieurs fils de chefs entretenus aux frais de la colonie, et cette institution a été maintenue et développée par son successeur.

Avant de quitter son commandement, le colonel Lyautey appelait l'attention de l'inspecteur de l'enseignement sur cette catégorie d'élèves, dans les termes suivans : « L'institution des boursiers, en ce qui concerne ceux qui proviennent des régions à demi sauvages, les plus récemment soumises, a une portée politique plus encore que professionnelle. Ils sont destinés à porter notre influence et les connaissances prises à notre contact parmi

(1) Notes sur Robin (*Notes, reconnaissances et explorations*, t. III, 31 mai 1898).

(2) Je renvoie ceux de nos lecteurs, que la question de l'enseignement aux colonies intéresse plus particulièrement, au livre de M. H. Froidevaux sur *l'Œuvre scolaire de la France dans nos colonies*, qui fait partie des travaux publiés, sous notre direction, à l'occasion de l'Exposition coloniale de 1900.

des populations encore très éloignées de nous; ils doivent donc être l'objet de soins particuliers et même, de votre part, de relations personnelles qui vous gagneront leur confiance et leur amitié. Ces boursiers comprennent deux catégories : a) les jeunes gens choisis en raison de leurs aptitudes pour devenir des instituteurs et des interprètes; b) les fils de chefs qui succéderont à leurs pères, comme gouverneurs ou petits chefs, dans des régions où ces fonctions sont encore traditionnellement héréditaires. Vous comprenez l'intérêt spécial avec lequel doivent être suivis ces derniers, sur lesquels reposera un jour notre autorité dans leurs tribus... Il y a lieu, en ce qui les concerne, de vous tenir en relations avec les commandans de provinces et de secteurs dont ils relèvent. Ils vous feront connaître l'intérêt spécial qui s'attache à chacun d'eux, l'emploi auquel ils sont destinés à leur sortie de l'école. »

Le colonel Lyautey croit qu'il y a certaines modifications à apporter au système général actuel, qu'il convient de profiter de ce qu'il existe sur place un enseignement privé fortement constitué pour attribuer respectivement à cet enseignement et à celui de l'État deux rôles bien distincts, de façon qu'ils se complètent au lieu de se faire concurrence; et il résume ainsi les principes à adopter : « L'enseignement supérieur à l'État, — l'enseignement primaire aux missions. Restreindre l'enseignement du français, comme degré d'instruction et comme nombre d'élèves, au strict nécessaire pour former les interprètes, employés de l'État, fonctionnaires; maintenir l'enseignement du malgache, et développer dans toute la mesure du possible l'enseignement professionnel et agricole. »

Il ne faut, en effet, pas perdre de vue que ce que demande non seulement le Sud de Madagascar, mais l'île tout entière, c'est de la main-d'œuvre, — main-d'œuvre agricole et main-d'œuvre ouvrière, — et non pas des fonctionnaires et des lettrés. Les Hova, qui dominent dans les écoles, ne sont déjà que trop naturellement portés au mandarinat. Il est évident que dans les régions où les missions ne sont pas établies, c'est à l'enseignement officiel qu'il faut avoir recours; mais, dans celles, qui sont les plus nombreuses, et les plus populeuses, où sont établies les missions, l'enseignement primaire officiel devient une superfétation onéreuse. Il faut enfin considérer qu'au point de vue de la neutralité confessionnelle et de la liberté religieuse, on se trouve

à Madagascar dans des conditions exceptionnelles, puisqu'on est en présence d'une telle diversité de confessions que les indigènes n'ont que l'embarras du choix et restent entièrement maîtres d'aller à l'une ou à l'autre.

Quant à l'enseignement officiel, le rôle à lui réserver serait autrement important que celui qui lui reviendrait en cherchant à y développer avec intensité l'enseignement primaire. Il devrait être avant tout un rôle d' « inspection » et de « modèle. » Il faudrait l'envisager comme le « régulateur, » le « stimulant » des divers enseignemens privés et non pas comme leur « concurrence. » Il ne devrait donc y avoir que des écoles normales, les écoles primaires n'étant que des exceptions pour les régions qui échappent à l'action des missions.

Dans ces écoles normales, formant le degré supérieur de l'enseignement, la prépondérance serait donnée à la section commerciale et administrative et à l'enseignement professionnel manuel.

La section commerciale et administrative, destinée à former des employés des divers services de l'État, — télégraphie, topographie, comptabilité, — des agens pour les maisons européennes, serait constituée avec une supériorité d'enseignement pratique pouvant y attirer, au sortir de l'enseignement primaire, les meilleurs élèves des missions.

Pour les sections de l'enseignement professionnel et agricole, le problème serait d'autant plus facile à réaliser que ces sections ont été prévues par l'arrêté du général Gallieni du 25 mars 1901, sous le nom d' « Écoles régionales, » et que celle de Tananarive est déjà en fonctionnement et en pleine prospérité. Ces créations ne sont pas du reste des innovations en Imerina. « Avant l'apparition des Européens à Tananarive, c'est-à-dire à la fin du XVIIIe siècle, les artisans hova étaient déjà groupés en corporations; les charpentiers, les forgerons, les tisserands, les orfèvres avaient leurs privilèges. Ce sont ces corporations que notre compatriote Laborde, qui a acquis tant de titres à notre reconnaissance, développa vers 1835; il adjoignit aux précédens des tanneurs, des potiers, des fabricans de chandelle et de savon, etc. (1). Ce sont ces mêmes corporations enfin que le gé-

(1) On a élevé un monument à Laborde à Tananarive, qu'on a dernièrement inauguré en grande pompe, et ce n'était que justice.

néral Gallieni a voulu rajeunir et perfectionner par la création de l'École professionnelle de Tananarive (1). »

Tel est le système d'enseignement primaire et supérieur que préconise le colonel Lyautey, et nous trouvons ses conseils excellens. Nous nous demandons seulement, non sans inquiétude, si les idées qui semblent actuellement prévaloir dans la métropole n'apporteront pas de sérieuses et regrettables entraves à sa réalisation.

Il est un autre genre d'enseignement qu'il est indispensable de répandre parmi les tribus malgaches, c'est celui de l'amour du travail, de la prévoyance et de l'épargne, et cette question est d'autant plus importante qu'elle est liée très directement à celle de l'impôt.

Sauf dans les classes élevées et chez les Hova, les tribus malgaches ignorent entièrement la prévoyance et l'épargne. N'ayant que fort peu de besoins, ils ne travaillent que pour se procurer ce qui est indispensable à leur existence, qui ne leur revient pas à plus de 0 fr. 60 par jour; aussi, dès qu'ils ont quelques francs devant eux, ils cherchent une compagne, qu'ils trouvent toujours assez aisément, et se livrent à un doux farniente jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien dans la tirelire et qu'il leur soit indispensable de travailler, pour la remplir à nouveau. Or, l'impôt de capitation est de 20 francs par tête, à la côte Est et dans le Betsiléo. Il arrive couramment que les indigènes aient eu maintes fois devant eux l'argent nécessaire au paiement de l'impôt, mais ils l'ont toujours dépensé à mesure, et ils sont absolument bouleversés quand le contrôleur vient procéder au recouvrement. Pour se libérer, ils vendent hâtivement ou à perte des récoltes, du bétail, ou recourent à des usuriers, qui sont généralement des Hova, et qui leur prêtent à des taux monstrueux allant jusqu'à 100 et 150 pour 100. Le Hova joue à Madagascar le rôle que le Juif jouait et joue encore en Algérie.

L'impôt de capitation est abaissé dans les tribus nouvellement pacifiées; il est indépendant de l'impôt sur les rizières, sur les maisons, sur les bœufs; de celui des léproseries, du droit de patente et du droit de sortie sur le bétail. Or, il est certain que ces charges fiscales réunies sont lourdes et qu'il importe de mettre

(1) Publications du Comité de Madagascar, *Madagascar au point de vue économique*. Conférence faite à la Société de Géographie de Marseille le 9 février 1900, par M. A. Jully, architecte des bâtimens civils à Madagascar.

un terme à l'usure a laquelle donne lieu leur perception. Pour atteindre ce résultat, tout en sauvegardant les intérêts de la colonie et en assurant la continuation des travaux publics, il faut développer le goût de l'indigène pour le travail, lui apprendre la prévoyance et l'épargne, créer des caisses d'épargne, lui en démontrer l'utilité, lui en expliquer le fonctionnement, l'amener en un mot à un degré de civilisation dont il est encore fort éloigné.

Ce n'est certes pas une besogne facile, et le colonel Lyautey, au début de son commandement, avait proposé de mettre à l'étude un projet de création de caisses d'épargne postales. Si ce projet n'a pas eu de suites, c'est que le général Gallieni étudie actuellement la création de caisses d'épargne qui pourraient être placées partout où il y a des caisses de fonds d'avances. Ce serait une mesure des plus heureuses. « Sans compter les avantages qu'elle présenterait pour les Européens, elle permettrait d'habituer progressivement l'indigène à l'épargne et au placement à intérêt, qu'il ne connaît jusqu'ici que sous la forme de l'usure... Il serait facile d'amener à user des caisses d'épargne d'abord les indigènes au contact immédiat des Européens, employés du gouvernement, serviteurs, employés des diverses missions, et peu à peu l'usage s'en généraliserait (1). »

Il m'est difficile de toucher à cette grave question de l'impôt sans dire un mot de l'abolition de l'esclavage, appliquée, comme on l'a vu déjà, par M. Laroche en septembre 1896, après un vote du Parlement.

Bien que l'esclavage fût très doux à Madagascar, il était difficile, je le reconnais, de l'y maintenir, à l'état d'institution, surtout depuis l'annexion. Ainsi que l'affirme Malouet dans son Mémoire sur l'esclavage des nègres : « A Dieu ne plaise que j'essaie ici de consacrer l'esclavage, et de le réduire en principe. » Il est, il sera toujours une violation du droit naturel dans la personne de celui qui le connaît et le respecte. Mais l'esclavage de Madagascar n'avait aucun rapport avec l'esclavage africain, avec la traite, comme M. Hanotaux l'a reconnu dans un Livre Jaune sur les affaires de Madagascar : « Des nombreuses observations qui ont été recueillies, écrivait-il, il résulte que l'esclavage revêt à Madagascar un caractère particulier qui le différencie sensiblement de l'esclavage africain. »

(1) Colonel Lyautey, *Dans le Sud de Madagascar*, p. 275.

Il ressemblait moins encore à l'esclavage dans les colonies sucrières. La société malgache étant divisée en castes, ainsi que nous l'avons indiqué, les esclaves formaient la dernière de ces castes, faisaient presque partie de la famille du maître, vivaient relativement heureux et étaient assurés d'une vieillesse et d'une mort tranquilles. Il est incontestable que la suppression de cette caste a soulevé de sérieuses difficultés et causé bien des ruines. Dans un livre des mieux documentés sur l'esclavage à Madagascar, M. Ed. C. André, docteur en droit, aide-commissaire des Colonies (1), formule ainsi son opinion : « L'acte du 26 septembre 1896, testament politique de M. Laroche, avait en effet libéré les esclaves, mais c'était tout, et si M. Laroche avait projeté l'organisation et l'administration de cette nouvelle catégorie d'individus, dont le nombre atteignait de 237 000 à 300 000 environ, il est non moins certain qu'en partant, il ne songea pas à communiquer à qui que ce fût ses plans. Qu'allait-il faire des libérés ? Du jour au lendemain, le général Gallieni dut organiser cette classe fort intéressante, l'initier à la vie libre... La tâche était considérable. »

Aujourd'hui, les jeunes affranchis se montrent heureux de leur nouveau sort ; mais ceux qui sont arrivés à un âge avancé et qui vivent depuis leur naissance sous la dépendance du maître, manquant totalement d'esprit d'initiative et des moyens de se suffire à eux-mêmes, sont profondément misérables. Quant aux maîtres qui possédaient 100 ou 150 esclaves, par exemple, et en tiraient profit, en les louant comme manœuvres ou en les employant à leurs travaux personnels, il est facile de se rendre compte de la brèche que ce brusque affranchissement a pratiquée dans leur budget, d'autant plus que, pendant la campagne de 1895-1896, ils avaient déjà cruellement souffert dans leurs intérêts par suite des razzias opérées sur leurs troupeaux de bœufs.

Nous le répétons, l'abolition de l'esclavage s'imposait certainement ; la deuxième République s'était honorée en supprimant l'esclavage de toutes nos possessions, et la troisième ne pouvait le maintenir sur les terres nouvellement conquises ; mais, une fois le principe admis, il eût été peut-être plus prudent et plus habile de procéder par étapes, et de ménager davantage les ressources, les facultés de nos nouveaux contribuables.

(1) *De l'esclavage à Madagascar*, par Ed. C. André, docteur en droit, aide-commissaire des Colonies. Arthur Rousseau, 1899.

C'est à regret que nous ne pouvons aborder la partie du livre du colonel Lyautey consacrée au mouvement économique du Sud de Madagascar, produits agricoles, commerce, or, voies de communication, ports, etc. Cette étude nous entraînerait malheureusement beaucoup trop loin, et nous terminerons en citant les dernières lignes de son instructif ouvrage, qui résument, pour ainsi dire, les véritables principes auxquels doit obéir tout bon colonial et qui sont ceux qu'applique avec tant d'intelligence et d'esprit de suite le général Gallieni : « Une bonne politique indigène est la base fondamentale de la gestion à la fois la plus économique et la plus rémunératrice de notre domaine colonial. Pour la pratiquer dans son infinie diversité et dans sa souplesse, il faut non seulement les institutions coloniales qui nous manquent encore, selon le mot si juste d'un grand administrateur colonial, M. Le Myre de Vilers, mais aussi des hommes animés de l'esprit colonial. La meilleure façon de définir cet esprit, c'est de signaler l'état d'âme dont il est l'antithèse et dont il implique l'exclusion absolue. On le retrouve dans l'ordre militaire comme dans l'ordre civil, sous deux noms différens : dans le premier cas, il se nomme le caporalisme ; dans le second cas, le fonctionnarisme. Ni l'un ni l'autre n'ont leur place aux colonies. »

J. Charles-Roux.

ROBERT BURNS

Le 21 juillet 1896, un cortège triomphal traversait la ville de Dumfries, pavoisée comme pour un souverain, et apportait à la dépouille ensevelie de Robert Burns et à sa mémoire immortelle, avec des guirlandes et des couronnes, les hommages d'un peuple entier. Cette pompe était conduite par un des plus hauts personnages de l'Écosse, grand seigneur et homme d'État, lord Rosebery, qui prononça, le matin, devant trois mille auditeurs rassemblés dans le *Drill Hall*, et, le soir, à Glasgow, deux magnifiques discours. Après un siècle, la gloire du poète éclatait, plus rayonnante que jamais, en ces fêtes où un ministre d'Angleterre venait dire, devant le tombeau de ce paysan écossais : « Il est plus important de faire les chants d'une nation que de lui fabriquer des lois. » Burns a créé les chants d'une nation. Ce fut là, semble-t-il, toute sa destinée, si étrangement mêlée de grandeur et de misère. Il suffit de la suivre à travers ses trois phases inégales et bien distinctes pour expliquer, en même temps que la vie et la poésie de ce singulier génie, le plus déclassé qui fut jamais et le moins méconnu, sa grandeur exceptionnelle et durable.

Expliquer cette poésie, n'est-ce point tout ce qui peut être tenté dans une étude de ce genre ? On ne saurait guère traduire les poètes lyriques ; mais, entre tous, Burns est, à vrai dire, intraduisible. Il écrit ses meilleures pièces dans le dialecte écossais, qui est comme l'accent de son savoureux langage ; il est tout saturé de la tradition écossaise. Les poètes populaires, les chansons anonymes, ont concentré en lui cet esprit épars qui flotte sur une nation comme la brise sur la mer ; et l'âme d'un pays vient chanter sur ses lèvres. Poésie suprême pour ceux dont elle

est la propre voix, mieux rythmée et plus claire. Presque tout le charme s'en évapore dans une autre langue, sous un autre ciel. Mais partout la figure de Burns, la nature de son génie, sa place dans la littérature de sa nation et de son siècle, gardent leur double intérêt humain et poétique. C'est ce double intérêt que nous voudrions mettre en lumière d'après deux récens travaux dont chacun semble définitif en son genre : le beau livre de M. Auguste Angellier, *Robert Burns, la Vie, les Œuvres;* et la grande édition critique des *Poésies*, publiée à l'occasion du Centenaire, par MM. Henley et Henderson (1).

I

Vers la fin du XVIIIe siècle, l'Écosse ouvrait sa pensée et prodiguait en tous sens des richesses intellectuelles qu'on ne lui soupçonnait pas. Elle venait de perdre son dernier reste d'indépendance; après l'union des deux couronnes, celle des deux parlemens consommait la disparition du vieux royaume. Le calme enfin trouvé favorisait le développement intellectuel, comme si l'activité de la race, ne pouvant plus se dépenser en équipées politiques et en orages intérieurs, se tournait vers les spéculations de la philosophie et de la science. Le vieil Édimbourg gothique, dont chaque édifice évoque une légende et dont chaque pavé pourrait montrer une tache de sang, l'Édimbourg des fureurs féodales et des guerres religieuses, le sombre Édimbourg enfumé, *Auld Reekie*, devient un foyer de lumière, « la moderne Athènes. » Glasgow, Aberdeen, sont des centres de culture où s'élabore une doctrine très humaine et très libérale. L'Écosse a cessé d'agir; elle pense, avec les plus savantes nations, par elles, et sensiblement comme elles, sans que, dans ce brillant cosmopolitisme intellectuel de l'Europe, ses David Hume, ses Robertson, ses Dugald Stewart, ses Adam Smith le cèdent en rien aux meilleures têtes du reste du monde.

Mais, plus bas que cet essor de vie impersonnelle, plus près de terre, une autre vie continuait, locale, nationale, riche de l'instinct et du génie de la race. Au-dessous de cette Écosse des Universités, il y en avait une autre, l'Écosse des vieilles chansons

(1) Auguste Angellier : *Robert Burns*, I. *la Vie*, II. *les Œuvres*. Paris, 1893. — *The Poetry of Robert Burns*, Edited by William Ernest Henley and Thomas F. Henderson. Edinburgh, 1896-97 (Centenary Edition).

que tous écrivaient, « depuis ceux qui sont la plume au bonnet de la société jusqu'à ceux qui sont les clous à ses souliers (1). » Et cette Écosse avait déjà trouvé ses interprètes : les Semple de Beltree, Hamilton de Gilbertfield, Allan Ramsay et Robert Fergusson. Depuis le commencement du siècle, elle prend conscience d'elle-même, car, si l'ère héroïque est close, si l'Écosse historique dort ensevelie dans sa gloire, l'heure est venue pour ceux qui représentent son génie et dont les pensées, les paroles ou les chants créent au-dessus de la patrie de l'histoire une idéale patrie. Ainsi se transpose le sentiment national, avide maintenant de s'exprimer en des œuvres jaillies du fond de l'âme populaire.

Et l'énergie de cette âme tend à s'affranchir de la discipline qui l'écrase. Le puritanisme a étouffé toute joie de vivre, toute douceur et toute confiance. La vieille allégresse écossaise, la vivacité rude, la gaie bonhomie des Basses-Terres, l'élan sauvage des Highlanders, frémissent dans l'impatience d'une morne domination de clergymen et de marguilliers. Les sermons grondent comme un orage et versent la terreur sur les têtes courbées, au vent d'une folie de prédestination et de damnation; les tribunaux ecclésiastiques (*Kirk-sessions*) enquêtent et fulminent, soupçonneux, tout-puissans, excommunicateurs. Ce ne sont plus qu'anathèmes, dans un silence de mort. Et pourtant, il faudrait vivre...

Qu'un homme vienne donc, capable de faire entendre des paroles de vie, toutes sonores de l'accent d'Écosse, rythmées au battement du cœur national, et vibrantes de sa musique intérieure : il sera le bienvenu. Ce peuple a besoin qu'on lui chante le chant de sa propre vie. Il faut qu'un des siens se lève, dont la voix soit la voix de tous, plus haute et plus claire, riche seulement de sincérité et de sympathie. Dans la serre des Universités, aux rayons de la culture cosmopolite, fleurissent les fleurs de tous les climats, éclatantes et sans parfum; c'est au creux du sillon que peut éclore la poésie de la race, embaumée et vivante.

Le 25 janvier 1759, Robert Burns naissait dans un cottage d'argile que son père avait bâti de ses mains. Il fut accueilli par l'ouragan d'hiver qui effondra un pan de mur et chassa du logis

(1) Burns, *to Charles Sharpe*, 22 avril 1791.

la mère avec son nouveau-né. Les sept premières années se passèrent à Alloway, où William Burns (1), ancien jardinier, s'était, depuis son mariage, établi comme pépiniériste. Bientôt la maison ne peut loger la famille augmentée; William Burns va s'établir fermier un peu plus haut, à Mount Oliphant, au sommet des collines. Des difficultés nouvelles l'attendaient : le sol est ingrat, la redevance trop onéreuse. A mesure que les enfans grandissent, on les met au travail. Robert, à treize ans, aidait à battre la récolte de blé; à quinze ans, il était le principal ouvrier de la ferme. Vie de fatigue, de privations et d'angoisses. On a beau épargner sur les salaires, économiser sur la nourriture, se nourrir de bouillie d'avoine et de choux cuits à l'eau, il devient impossible de faire face aux engagemens. La mort du propriétaire livre William Burns à un intendant brutal qui terrorise la famille, écrit des lettres insolentes et vient faire au foyer des scènes de menaces. On abandonne Mount Oliphant, à la Pentecôte de 1777. Robert avait un peu plus de dix-huit ans.

Il était déjà quelqu'un, ce beau gars robuste, au teint brun, au front solide, à la physionomie réfléchie, mélancolique et calme, mais prompte à s'animer du feu des passions allumé dans ses étonnans yeux noirs, ses yeux larges, hardis, étincelans, que Walter Scott ne pouvait oublier, « les plus beaux, disait-il, que j'aie vus dans une tête humaine. » Sa rude enfance avait mûri en lui une énergie qui, comprimée par toutes les rigueurs de la vie et toutes ses contraintes, frémissait, toujours prête à de soudains éclairs. Le père était un de ces vieux Écossais froids, silencieux, honnêtes, dont la vie, refoulée par le puritanisme, ne rayonnait plus à travers les jours, mais en soutenait bravement le poids. La mère, Agnès Brown, née sur un coin de terre où survivait le sang gaulois, gardait de sa race, avec certains traits de l'allure physique et sa chevelure d'un roux pâle, l'humeur vive et active, le goût des chansons et des ballades et cette cordialité alerte qui fit de Robert un si joyeux compagnon. L'enfant réunissait ainsi en lui les deux aspects de l'Écosse et héritait de sa double énergie. Ce fut la force de concentration et de résistance qui se manifesta la première. Il a dit lui-même de

(1) Plus exactement, Burnes. L'orthographe consacrée de ce nom célèbre apparaît pour la première fois dans une lettre du poète à John Ballantine (avril 1786). Sur les tragiques circonstances où se produisit ce changement de signature, voyez Angellier, I, 330.

son enfance : « A cette époque, je n'étais le favori de personne. J'étais noté pour une mémoire tenace, quelque chose de brusque et d'obstiné dans mon caractère, et une piété enthousiaste (1)... » Ce jeune paysan ignorait de la vie toutes les douceurs et tous les sourires; mais de tout son effort il essayait de lui arracher ses secrets. Sans ressources pour apprendre, il attaquait l'étude avec une ardeur admirable. William Burns, attentif à l'éducation de ses enfans, faisait des prodiges. Au milieu de ses soucis, il trouvait le temps de rédiger à leur usage un cours d'instruction religieuse. Dans ce pauvre village, où il n'y avait pas d'école, il amenait un garçon de dix-sept ans, occupé lui-même de ses propres études, et lui assurait, par une entente avec quelques voisins, le gîte, la table et de maigres émolumens. Ce fut la force de l'Écosse et sa gloire, cette curiosité passionnée, ce zèle à s'instruire qui projeta en avant toute valeur cachée aux profondeurs de la race. Robert apprend ainsi la grammaire, la langue anglaise, et acquiert les connaissances élémentaires. Il met à contribution les pauvres planchettes de livres des voisins, nourrit sa force ardente de tout ce qui est à sa portée. Le forgeron Kilpatrick lui prête une *Vie de Wallace* qui l'enthousiasme. Son père souscrit à une *Histoire de la Bible*, de Stackhouse. Enfin il a, dans un volume de classe, des morceaux d'Addison et de Pope. Mais sa lecture favorite est, avec les poèmes d'Allan Ramsay, le recueil des vieilles chansons dont l'exemplaire usé ne le quitte pas, depuis l'âge de quinze ans : « La collection de chansons était mon *vade mecum*. Je les lisais et relisais, en conduisant mon chariot ou en allant au travail, chanson par chanson, vers par vers, notant soigneusement le tendre et le sublime, l'affectation ou la boursouflure. » Et il grandit ainsi, loin de la culture oratoire et cosmopolite, enraciné au sol, tout pénétré de vie écossaise.

Déjà cette vie monte en lui, comme pour s'exprimer sur ses lèvres. L'été de sa seizième année, éclosent ensemble le premier amour et la première chanson. Robert coupait les blés et faisait bravement sa journée de moissonneur, assisté, suivant l'usage, d'une compagne qui liait les javelles : près du jeune garçon, on avait mis une jeune fille. C'était précisément Nelly Kilpatrick,

(1) *Autobiographical Letter to Dr Moore.* — Indiquons ici, une fois pour toutes, que nos citations de Burns sont toujours données d'après les traductions de M. Angellier dans le livre mentionné en tête de cette étude.

la fille du forgeron qui avait prêté à Burns la *Vie de Wallace*. Les deux enfans travaillaient côte à côte et se reposaient parfois, plus rapprochés encore. Une joie qu'ils n'auraient su nommer et qui était peut-être éparse dans le soleil d'été étourdissait leurs âmes. Robert tenait la main de Nelly pour en ôter les barbes des épis ; et l'invisible amour murmurait des paroles qui s'envolaient déjà dans la musique d'un chant :

O once I loved a bonie lass (1)...

Ce fut le signal d'une confuse explosion de vie qui le tourmente, l'agite et veut se frayer un passage. Il y a dès lors une sorte de revendication, quelque chose qui ressemble à la colère d'une énergie captive, dans les ardeurs et les violences de ce jeune paysan. Ses paroles et ses actes trahissent par un frémissement qu'ils sont chargés d'une énergie de bataille. Il va à une école de danse, en dépit des ordres de son père, s'affranchissant ainsi de la seule autorité qui barrât la route à sa fougue impulsive. Cette même année, il saisit l'occasion de s'éloigner du foyer paternel et s'installe une partie de l'été à Kirkoswald pour y étudier le levé des plans et l'arpentage. Là, il se mêle à une assez méchante compagnie, comme la contrebande en réunissait dans tous ces petits ports de la côte, et tombe amoureux d'une jeune voisine qui met à l'envers sa trigonométrie et lui inspire une nouvelle chanson. Une sorte d'inquiétude qu'il ne saurait définir, un désir à peine conscient, où il reconnaîtra plus tard le premier éveil de l'ambition littéraire, lui semblent « les tâtonnemens aveugles du cyclope d'Homère autour des murailles de sa caverne. »

C'est dans ces dispositions qu'il arrivait à Lochlea. Les quatre premières années y furent moins dures et la famille goûta la douceur d'une trêve. Robert s'y épanouit dans une atmosphère joyeuse et légère. Il travaille dur à la ferme; mais un rayonnement de gaîté, d'éloquence, de fantaisie allège son labeur et le transfigure. Une sorte de magie émane de sa jeunesse et défie les circonstances de l'accabler. Qu'importe la pauvre existence, les occupations misérables du garçon de ferme, nettoyer l'étable et

(1) « J'aimais jadis une jolie fillette. » Centenary Edition, t. III, p. 197 et 442.

couper la tourbe? La même force idéale qui enlève l'âme de Robert Burns au-dessus de sa condition rayonne hors de lui, pénètre les choses et les soulève à la hauteur de son âme. Il ne souffre pas des circonstances et n'a pas besoin de s'en détourner : elles s'harmonisent à sa vie. Ce garçon de vingt ans n'a pas une adolescence vulgaire. Il lit avec assiduité quelques-uns des livres anglais alors dans toute leur vogue : *L'Homme de sentiment*, de Mackenzie ; *Tristram Shandy*, de Sterne. Ces auteurs n'eussent rien valu pour lui, si son originalité n'eût été capable, au moment voulu, de percer toutes les influences et de rejeter, comme une défroque inutile, ces lambeaux de littérature. En attendant, son esprit, qui reçoit ainsi du dehors une excitation et une émulation, s'entretient et s'active. Bientôt il essaie ses forces. Robert crée, avec son frère Gilbert et quelques amis, un club de jeunes gens, *Bachelors'club*, où chacun s'exerce à exprimer des idées et à les discuter. Il se fait affilier à la loge maçonnique de Tarbolton. Ces réunions de toutes sortes conviennent à son double besoin de sociabilité et d'observation. Mais, plus que tout, la vie l'attire et le retient. Il est mêlé à toutes les intrigues amoureuses du village, favori des jeunes filles et confident des garçons de son âge. Il n'a pas son pareil pour fixer les regards et enjôler les belles avec de jolies paroles. Il n'apporte d'ailleurs nulle arrière-pensée dans ses caprices où sa fantaisie se grise seulement d'elle-même et ne souhaite rien au delà de cette ivresse légère. Une fois pourtant ses vœux allèrent plus loin, au fil d'un rêve qui les menait tout doucement au mariage. Burns voulut épouser Ellison Begbie. C'était une fille supérieure, très recherchée, et qui semble avoir été charmée en même temps que déconcertée par ce séducteur trop vite assagi. Il lui écrivait des lettres de jeune clergyman, édifiantes, éloquentes et cérémonieuses. Elle voulut réfléchir et finalement refusa. Déçu dans son aspiration au bonheur tranquille, rejeté loin de ses velléités de sagesse, Robert Burns s'éloigna quelque temps de ce village où sa jeunesse venait de s'ouvrir libre et contenue, ardente et pure. L'idée du mariage lui avait suggéré de chercher un moyen de s'établir et il avait pensé au métier de tisserand. Quand il connut le refus d'Ellison Begbie, ses dispositions étaient prises; il partit.

C'est une période importante que ces huit mois passés à Irvine. Dans la tristesse désolée d'une morne bourgade et la dé-

tresse d'un sordide travail, le rayonnement de Lochlea s'éteint d'un seul coup, et de tant de gaîté, d'allégresse, de joie de vivre, il ne reste plus rien qu'un appel à la mort : « Je suis transporté à la pensée qu'avant longtemps, peut-être bientôt, je dirai un éternel adieu à toutes les peines, agitations et inquiétudes de cette pénible vie, car je vous assure que j'en suis vraiment fatigué, et, si je ne me trompe beaucoup, je pourrai avec contentement et joie la résigner. » Voilà ce qu'il écrit à son père, le 27 décembre 1781, en lui envoyant des souhaits pour l'année nouvelle. Il a la nostalgie de son foyer, de son village, de ses amis, de cette animation dont il vivait, de tout ce mouvement du dehors qui s'achevait en lui. Sa nature ardente et mobile ne peut se faire à l'ombre froide de la solitude et de l'ennui. Cette première crise est révélatrice : nous voyons Burns tel qu'il sera toujours, avide de bruit, de lumière, de camaraderie, prêt à fuir la torpeur dans l'étourdissement. Il ne trouva que trop de facilités à Irvine, dans cette société de contrebandiers et de matelots qui peuplait les ports de la côte Ouest. C'est peut-être là qu'il faut chercher l'origine de ses habitudes d'intempérance. Mais surtout il y rencontra un homme qui exerça sur lui une grande influence : Richard Brown. C'était une sorte de déclassé que la mort d'un riche protecteur avait laissé sans ressources, avec une instruction et des goûts au-dessus de son rang. Après des aventures et des voyages, il se retrouvait à Irvine, riche seulement d'une expérience plutôt désenchantée et d'une philosophie assez brutale. D'allures dégagées et indépendantes, qui jouaient assez bien le courage, regardant sa propre condition avec un air de supériorité résignée et dédaigneuse, très cavalier en amour, il parut à ce pauvre Burns une façon de héros dont l'attitude pouvait lui servir de modèle.

Quand Burns revient à Lochlea, il n'est plus le même. On dirait qu'il a pris de son ami le marin cette folle insouciance qui se donne au présent et nargue l'avenir. Il y a du défi dans son allure. Durant les mois nostalgiques d'Irvine, quelque chose est mort en lui. Mais ses aspirations sont plus conscientes, son ambition se précise et oriente ses efforts ; il se travaille pour concevoir en littérateur et donner à sa pensée une expression littéraire. Au hasard des lectures, Burns subit le prestige de la gravité oratoire, de la déclamation sentimentale ou du romantisme mélancolique. Thomson, Shenstone et Ossian donnent à son

esprit un tour artificiel qui ne va pas au delà de la surface, tandis que la vraie nature de ce jeune Écossais robuste se fortifie par l'observation directe des choses, des gens, des mœurs, et l'influence de ceux qui, avant lui, en enrichirent leur œuvre, les poètes nationaux et le dernier venu d'entre eux, le pauvre Ferguson, si cher à son cœur, « Ferguson, mon frère aîné en infortune, et de beaucoup mon frère aîné en poésie. » Il tient un journal, où il note des impressions, des réflexions, des sujets.

Cependant la maison s'assombrit chaque jour. Les affaires vont mal; le père, miné de chagrin, vaincu cette fois, est à bout de forces. Toute cette fermentation de vie et de pensée, qui travaille la jeunesse de Robert, s'aigrit en lui, faute d'air et d'issue; les germes rapportés d'Irvine se développent. Les dissipations se multiplient, ainsi que les aventures amoureuses, moins innocentes désormais. Une servante de la ferme, Élisabeth Paton, devient enceinte. Les remords, les angoisses aggravent les soucis et la misère. William Burns meurt au milieu de la ruine des siens, en murmurant avec effort qu'il y a dans la famille quelqu'un dont la conduite future lui inspire des craintes.

La solide sagesse de cet homme de bien s'inquiétait à bon droit de tant de tumultes précurseurs d'une éclosion qu'il ne pouvait deviner. Et, s'il eût vécu, quelle torture en attendant les jours de triomphe! Jamais le génie n'éclata dans un ciel plus chargé d'orage. Burns a vingt-cinq ans. La famille, dont le voici le chef, se transporte à Mossgiel, où il a loué, avec son frère, une petite ferme. « J'y entrai, dit-il, avec une résolution bien arrêtée : *Allons, mettons-nous-y, je veux être raisonnable.* Je lus des livres de fermage, je calculai les moissons, je suivis les marchés, — bref, en dépit du démon et du monde et de la chair, je crois que je serais devenu un homme sage, n'était que, la première année, par suite de l'achat de mauvaises semences, la seconde, par suite d'une moisson tardive, nous perdîmes la moitié de nos récoltes. Cela renversa toute ma sagesse, et je m'en retournai comme le chien à son vomissement, comme la truie qui a été lavée à son vautrement dans la boue (1). » Pauvre sagesse, en vérité, et si fragile! Non, Burns n'était point capable d'un tel effort, ni surtout du renoncement qu'il exige. Certes, il ne craignait pas le travail et n'épargnait pas sa peine. Mais,

(1) *Autobiographical Letter to Dr Moore.*

rude à la besogne, il s'y donnait, comme à toutes choses, avec plus d'ardeur que de suite et s'évadait de la fatigue dans le plaisir. Sa ferme n'était point son unique souci, l'objet de ses pensées: il aurait pu être un bon manœuvre, non un bon maître. Très vite il devient le meilleur compagnon de toutes les fêtes, la gaîté de toutes les réunions. Il lui fallait la griserie de la vie; il l'aimait comme les oiseaux doivent aimer l'enivrement de l'espace. Emporté par elle, il va commettre toutes les fautes, traverser les épreuves, exalter son génie : « Ces deux années et demie, qui vont de mars 1784 à novembre 1786, sont certainement parmi les plus extraordinaires qui aient jamais été vécues par un homme. Il y a eu rarement, entassés en un temps si étroit, tant d'orages de colère et de passion, tant de vaillance, tant de gaîté, tant de travail, tant de fautes, de folies, de déceptions et de désespoir. Qu'on ajoute à ce tumulte du cœur et des circonstances une production littéraire, soudaine, éclatante, d'une fougue et d'une variété sans rivales. Et, au moment même où tant d'espoir et de génie semblaient écrasés par tant d'erreurs et d'infortunes, passe un coup de vent qui balaye toutes les menaces et laisse resplendir une gloire imprévue et merveilleuse (1). »

Cette période commence avec la maternité d'Élisabeth Paton. Dès que la *Kirk-session* connut l'état de la jeune fille, la procédure habituelle commença : enquête, citation, interrogatoire et, comme dénouement, l'escabeau de pénitence où les deux coupables, après avoir attendu à la porte de l'église jusqu'à la fin de la première prière, étaient conduits par le sacristain pour recevoir leur réprimande et demeurer pendant tout le sermon humiliés, exposés aux regards. Burns ressentit vivement l'outrage et garda une terrible rancune contre l'intransigeance puritaine et ce parti de sectaires arriérés qu'on appelait « la Vieille Lumière. » Des violences de ce genre agissaient sur lui comme une provocation. Sa liberté prend des airs de bravade et son audace devient fanfaronne. Surtout l'impatience de vivre gronde en lui. Bientôt il s'éprend d'une jolie fille de Mauchline, Jane, la fille du maître maçon Armour. Elle ne tarde pas à être sa maîtresse. Le père s'oppose au mariage; Jane, circonvenue et dominée par ses parens, reprend sa parole et délie Burns de

(1) Angellier, *Robert Burns*, t. I, p. 73.

l'engagement écrit qui, en Écosse, équivalait au mariage civil. Autant par sentiment déçu que par orgueil blessé, dépit et colère, le jeune homme s'exaspère et s'affole. Son cœur, qui ne sait pas souffrir, est un étrange chaos de révolte et de désespoir. Comment démêler tant de fils mystérieux et brouillés? Le plus obscur épisode de la vie de Burns se place à cette période confuse. Nous voulons parler de l'amour pour Mary des Highlands. Au moment où, se sentant comme perdu, il songeait à partir pour la Jamaïque, il rencontra une jeune fille, très douce et très humble, fille d'un matelot de la Clyde et petite laitière d'un domaine du voisinage. M. Angellier suppose, avec une grande vraisemblance, que Burns, meurtri par l'autre amour, allait vers cette douceur qui calme, apaise et console, vers cette enfant qui était tout le contraire de Jane. Six semaines environ après la rupture, Burns, qui se proposait de partir pour la Jamaïque, est fiancé à Mary : « La scène de ces fiançailles et de ces adieux est célèbre dans l'histoire de la poésie anglaise. Tout contribue à lui donner un caractère de grâce pastorale et de mélancolie : la beauté du lieu, la destinée des personnages, et la douceur des vers qu'elle a produits. » Près du domaine où servait Mary, dans le fond de vallée où la Flail et l'Ayr se réunissent, on montre l'aubépine au pied de laquelle les deux jeunes gens se rencontrèrent. Le printemps fleurissait les églantiers et les chèvrefeuilles ; les bruyères étaient semées de jacinthes violettes. Burns donna une Bible à sa fiancée ; et, le soir, ils se séparèrent, pour ne plus se revoir. Mary se rendait dans les hautes terres de l'Ouest afin de préparer son mariage. Le souvenir de cette journée délicieuse ne pouvait suffire à conjurer, dans un cœur aussi véhément et aussi tourmenté que celui de Robert Burns, les fantômes du passé ni les séductions prochaines. Il semble s'effacer bientôt ou du moins reculer devant la vie qui continue, ardente, agitée, incohérente et féconde. Durant l'été, les vers s'impriment à Kilmarnoch et, le 31 juillet 1786, paraissait « un humble volume de deux cents pages, avec sa grossière couverture de papier bleu, son papier rugueux et ses caractères lourds. Il portait comme titre : *Poèmes, principalement en dialecte écossais, par Robert Burns.* »

Cette poésie avait éclaté, durant les deux années et demie de Mossgiel, comme un printemps joyeux, fantasque et rebelle,

tout bourdonnant d'oiseaux persifleurs et de chansons provocatrices. Les premières pièces sont pleines de railleries, d'ironies et d'invectives. Une revendication de la liberté gronde sous la colère du poète; une revendication de la gaîté sonne dans son rire. Le voici qui salue l'enfant né de sa première aventure : « Tu es la bienvenue fillette! Bienvenue! ma jolie, douce, mignonne fillette, bien que tu sois venue un peu sans être demandée, et bien que ta venue m'ait mis aux prises avec l'Église et le chœur; cependant, par ma foi, j'avais fait ce qu'il fallait, ça, j'en donne ma parole (1)! » Il a payé son plaisir assez cher : rappelez-vous l'enquête de la *Kirk-session* et l'escabeau de pénitence. Mais les pharisiens de « la Vieille Lumière » lui revaudront cela. Tout incident lui est bon pour faire pleuvoir les satires : une querelle entre deux pasteurs, le zèle excessif d'un « ancien » qui, sans être lui-même irréprochable, a inquiété un ami de Burns pour « négligence habituelle des ordonnances de l'Église. » Écoutez le saint homme s'adresser au Seigneur : « Je bénis et je loue Ta puissance infinie, quand Tu en as laissé des milliers dans les ténèbres, de ce que je suis ici devant Ta vue, par Tes dons et Ta grâce, une lumière brûlante et éclairante pour toute cette contrée. » Certes, j'aurais pu être damné, dit ce bon apôtre de la grâce : « Cependant me voici... Je suis un pilier de Ton temple, ferme comme un roc, un guide, un bouclier, un exemple à tout Ton troupeau. » Et, dans une invocation tout enflammée de ferveur — ou plutôt de fureur — biblique, le Tartufe puritain pousse au ciel une prière trop dépourvue de toute charité, sauf celle que la sagesse vulgaire juge la mieux ordonnée : « Lord, au jour de la vengeance, visite-le; Lord, ceux qui l'ont employé, visite-les; dans Ta miséricorde, ne les oublie pas, n'entends pas leur prière; mais, pour l'amour de Tes fidèles, détruis-les, ne les épargne pas. Mais, Lord, souviens-Toi de moi et des miens, dans Tes bontés temporelles et divines, que je puisse briller en fortune et en grâce au-dessus de tous; et toute la gloire en sera Tienne, Amen, Amen (2). »

La satire est cruelle, avec cette pointe aiguë de vérité qui perce jusqu'au vif. Et il y a des traits plus acérés encore. Saint Willie ne confessait-il pas tout à l'heure d'inattendus péchés

(1) *A Poet's Welcome to his love-begotten daughter.* Centenary Edition, t. II, p. 37 et 334.

(2) *Holy Willie's Prayer., ibid.*, p. 25 et 320.

avec une certaine Meg, puis avec la fillette de Lizzie, un vendredi qu'il était gris ? Le pauvre homme ! Il accepte cette déchéance comme un rappel de sa misère, et s'y résigne : « Peut-être laisses-Tu cette épine charnelle tourmenter Ton serviteur soir et matin, de crainte qu'il ne devienne exalté et orgueilleux des dons qu'il a reçus. Si c'est ainsi, il faut qu'il supporte Ta main jusqu'à ce que Tu la relèves (1). »

La satire dépasse ici ceux qu'elle vise et atteint, par delà les individualités odieuses, l'esprit même dont elles se réclament, non point seulement le puritanisme, cette forme rigide et pauvre de la pensée et de la pratique chrétiennes, mais l'idée même de violence à la nature et de contrainte morale qui est au fond du christianisme. Il ne faut point s'en étonner, car cette révolte qui inspire Burns le rattache à l'un des grands courans de la littérature anglaise, où, dans l'invective exaspérée de Swift, le débordement naturel de Fielding, la fureur provocatrice de Byron, elle apparaît non plus comme l'exception, mais comme la règle du génie. Cette forte race, trop comprimée, semble n'assurer la régularité un peu mécanique de sa vie qu'au prix d'explosions passagères. Elle jette ses laves brûlantes et, calmée, reprend le rythme apaisé de son existence.

Voilà donc les contraintes impatiemment secouées, et libérée la joie de vivre. Burns va la glorifier maintenant et entonner d'une voix forte le chant de provocation où il célèbre la gueuserie des vagabonds sans feu ni lieu, sans foi ni loi, la ribaudaille en liberté, l'ivresse en haillons, l'amour en guenilles, toute la bohème de grands chemins et d'auberges borgnes. C'est l'étonnant poème des *Joyeux Mendians* (2), qui a déconcerté tant de critiques et dont Carlyle, fort embarrassé lui-même, écrivait : « Peut-être pouvons-nous nous aventurer à dire que le plus poétique de tous ses poèmes est celui qui a été imprimé sous l'humble titre des *Joyeux Mendians*. A la vérité, le sujet est parmi les plus bas que présente la nature, mais cela montre d'autant plus le don du poète qui a su l'élever dans le domaine de l'art (3). » La scène est au cabaret de Poosie Nansie. Ils sont là « une joyeuse vingtaine de gueux errans et vagabonds, » un

(1) *Holy Willie's Prayer.*

(2) *The Jolly Beggars.* Centenary Edition, t. II, p. 1 et 291.

(3) Carlyle, *Essay on Burns.* Cité et traduit par M. Angellier, *Robert Burns*, t. II, p. 164-5.

ancien soldat, « en vieux haillons rouges, » assis bien étayé par ses sacs de farine, et son havresac bien en ordre; une drôlesse saoule qui, couchée dans ses bras, lui « tend sa bouche goulue, comme une écuelle à aumônes; » un paillasse et une autre luronne « qui avait décroché plus d'une bourse; » un rétameur, un chanteur de ballades; ils sont là « à boire leurs haillons superflus. Avec des rasades et des rires, ils s'ébaudissaient et chantaient. » — Chacun chante sa chanson; tous reprennent les refrains en chœur : « Malgré tout ça et tout ça, et deux fois autant que tout ça, » ou « Sifflez sur le reste. » Et c'est le cynisme de la joie gonflé soudain en hymne de défi, de révolte et de guerre, une *Marseillaise* de truands : « Une figue pour ceux protégés par la loi ! La liberté est un glorieux banquet ! Les tribunaux furent érigés pour les lâches, les églises bâties pour plaire aux prêtres. »

Ne nous arrêtons pas à cette pitoyable philosophie que le flot du siècle dépose comme une écume corrosive sur l'âme du jeune paysan. Déjà, sous les colères et les bravades, le génie de Burns se caractérisait par la netteté de sa vue et la décision de sa prise. De cette main qui empoigne un morceau de la vie, rien ne filtre entre les doigts : elle garde tous les détails et les plus menus atomes. Nul réalisme n'égale celui-là. Le poète a vu les choses telles quelles, dans leur pittoresque ou dans leur beauté, sans que rien les déforme à ses yeux ni à son cœur. Il les a vues, il les a comprises, il les a aimées. Ce petit monde écossais, ces champs, ces villages, ces villes, Mossgiel, Mauchline, Kilmarnock, les êtres qui les peuplent, bêtes et gens, tout cela se reflète en lui avec une intensité merveilleuse, ou plutôt s'y presse, s'y anime et demande à la magie de son art une vie plus riche, plus dégagée, plus expressive de toute beauté et de toute poésie. Voici les scènes populaires, les faits quotidiens, les coins de réalité (1). Burns les a vus avec cette netteté de détail, cette sûreté et cette précision qui, amusées d'elles-mêmes, s'assaisonnent de gaîté pour former le savoureux mélange de l'humour. Familièrement, il en cause avec ses amis, le vieux Lapraik, le jovial Rankine; il évoque une bonne rencontre, à la foire, à l'auberge :

« Aux courses de Mauchline, à la foire de Mauchline, je

(1) Voyez *Address to a Haggis, Scotch Drink, to a Louse, the Holy Fair.*

serai fier de vous y rencontrer; nous donnerons une nuit de congé au souci, si nous nous retrouvons, et nous ferons échange de rimes l'un avec l'autre.

« Le pot de quatre quarts, nous le ferons tinter; nous le baptiserons avec de l'eau bouillante. Puis nous nous assiérons et boirons notre coup, pour nous réjouir le cœur; et, ma foi, nous serons de meilleures connaissances avant de nous quitter.

« Il n'y a rien comme de la bonne ale forte ! où verrez-vous jamais des hommes plus heureux, ou des femmes plus gaies, douces et savoureuses d'un matin à l'autre, que ceux qui aiment à boire une goutte dans le verre ou la corne (1) ? »

Le génie de Burns est en contact si direct avec la vie, il pénètre si bien les choses mêmes, qu'il leur devient intérieur et sans effort les exprime dans leur naturelle vérité. De cette communion naît la sympathie. On la sent déjà, cette sympathie, ou on la devine, secrète, inavouée, latente, dans le poème des *Joyeux Mendians*. Mais elle n'est encore qu'un oubli de soi, un détachement, une identification de l'auteur avec ses personnages, à la façon d'un Shakspeare, par exemple. La pièce est, à vrai dire, une scène dramatique. Ajoutez à cette communion parfaite un retour du poète sur soi, l'émotion personnelle et, vis-à-vis de tous les êtres ou de toutes les choses, cette sorte d'intuition d'une fraternité presque douloureuse, avec la rêverie qui l'accompagne; admettez surtout qu'il s'agisse d'humbles existences n'ayant point de personnalité et auxquelles le poète peut prêter la sienne : vous avez tout le lyrisme de Burns. Ce n'est point celui de nos grands lyriques, qui ont dans leur propre cœur une source jaillissante de douleur et de joie, de détresse et d'extase. C'est un simple attendrissement devant les êtres et les choses, soudain mieux pénétrés et mieux compris, pénétrés jusqu'à leur propre cœur et compris jusqu'à l'amour. Ce lyrisme-là a donné dans l'œuvre de Burns de courts chefs-d'œuvre : *La mort et les dernières paroles de la pauvre Mailie; — Salut du jour de l'an d'un vieux fermier à sa vieille jument Maggie; — A une pâquerette de montagne;* et surtout *A une souris* (2).

Enfin, le réalisme de Burns est plus original, plus savoureux encore et d'un plus étonnant humour lorsqu'il se mêle à une

(1) *Epistle to John Lapraik.* Centenary Ed., t. I, p. 155 et 380.

(2) *The Death and Dying Words of Poor Mailie; the Auld Farmer's New-Year Morning Salutation to his Auld Mare Maggie; to a Mountain Daisy; to a Mouse.*

certaine imagination fantastique toute naturelle aux gens des campagnes et très commune chez les Écossais d'alors. L'enfance du poète avait été nourrie de contes, bercée de vieilles chansons, imprégnée de mille récits, histoires, légendes et traditions, éparses dans l'air et qui venaient se condenser dans la fumée des longues veillées autour d'un feu de tourbe. Il suffisait parfois d'un retour solitaire, la nuit, le long d'un chemin mal famé, pour que cette diablerie revînt hanter une cervelle troublée des vapeurs de l'ale ou du whisky. Ainsi advint-il à Tam de Shanter, et le récit de son aventure est un merveilleux poème, le meilleur peut-être, le plus achevé qu'ait écrit Robert Burns (1).

Tam s'était attardé à boire un soir de marché, dans la petite ville d'Ayr, avec son vieil ami Johnny, « un camarade ancien, fidèle et toujours altéré. Tam l'aimait comme un vrai frère. La nuit s'avançait dans les chansons et le bruit; et toujours l'ale devenait meilleure. L'hôtesse et Tam se faisaient des gracieusetés, avec des faveurs secrètes, douces et précieuses; le savetier disait ses histoires les plus drôles; le rire de l'hôte était un chœur tout prêt. Dehors, l'orage pouvait rugir et bruire; Tam se moquait de l'orage comme d'un sifflet. Le Souci, furieux de voir un homme si heureux, s'était noyé dans la bière! Comme les abeilles s'envolent chargées de trésors, les minutes passaient chargées de plaisir. Les Rois peuvent être heureux, mais Tam était glorieux; de tous les maux de la vie il était victorieux. »

Il faut pourtant partir, « et il se met en route par une nuit telle que jamais pauvre pécheur ne fut dehors par une nuit pire. » Monté sur sa jument grise, le voilà trottant à travers flaques et boue. Il tient bien son bon bonnet bleu et fredonne un vieux refrain écossais, sans doute pour se donner du cœur. L'orage redouble et Tam regarde avec prudence autour de lui, quand soudain, au milieu des éclairs, l'église d'Alloway apparaît à travers les arbres, tout illuminée. C'était là justement le mauvais passage; celui que Tam appréhendait, sans se l'avouer, depuis le départ, car l'église d'Alloway a mauvais renom et nul n'ignore qu'elle est hantée. Ciel et terre! Voici Meg, la jument grise, qui ne veut plus avancer. Mais « l'ale moussait si bien dans la boule de Tam » qu'il a l'audace de pousser sa bête vers la lumière. Alors il voit, à travers les vitraux flamboyans, dans

(1) *Tam o' Shanter*. Centenary Edition, t. 1, p. 278 et 433.

un décor d'enfer, une danse échevelée et le diable en personne, assis sur l'appui d'une fenêtre, le vieux Nick, qui joue de la cornemuse. Tam demeure saisi, plus curieux encore qu'épouvanté; puis comme ensorcelé, l'œil étrangement brillant et fixe : il vient de voir, parmi les sorcières fanées, grotesques, qui ont jeté leurs habits pour se trémousser plus à l'aise, une jolie fillette, engagée de cette nuit dans la bande, et dont la chemise, en toile de Paisley, « manquait tristement de longueur... Ah! la respectable grand'mère ne savait guère que la chemise qu'elle acheta pour sa petite Nannie, avec deux livres écossaises (c'était toute sa fortune), ornerait un jour une danse de sorcières. » La fillette se démène, le diable joue plus fort, elle danse plus vite, tant qu'à la fin Tam n'y tient plus et rugit : « Bravo! la chemise courte! » Alors tout s'éteint, la porte s'ouvre, et il a à peine enlevé Maggie que la légion infernale est déjà dehors. C'est une course furieuse, une fantastique chevauchée dans les ténèbres. Si Tam atteint le vieux pont en dos d'âne, il est sauvé, car c'est un fait connu que les sorcières ne peuvent mener leur poursuite au delà du milieu du plus proche cours d'eau. Encore un effort, Meg! mais non! Nannie a rejoint la bête : elle lui attrape la queue. Un bond affolé, et les voilà saufs, galopant toujours, tandis que la fillette à la chemise courte brandit rageusement la queue de Maggie.

II

Le volume de Kilmarnock eut un succès prodigieux. En moins d'un mois, l'édition fut enlevée et l'impression telle à Édimbourg que Burns, déjà présenté à Dugald Stewart en villégiature dans le voisinage de Mossgiel, conçut, vers le commencement de novembre, l'idée d'aller y tenter la fortune littéraire et chercher un éditeur pour une seconde édition, augmentée, de son œuvre. Il fit la route à cheval, accueilli, fêté, hébergé, tout le long de ce petit voyage de deux jours qui l'amena, vers le soir, devant la capitale de l'Écosse. Pour la première fois, le poète approchait une autre vie que celle des campagnes et des bourgades; il entrait dans la cité illustre qui allait lui offrir, avec toute l'histoire révolue, l'éclat d'un présent merveilleux.

Ce qui le frappe d'abord à Édimbourg, c'est le passé national, la survivance des temps héroïques et déjà légendaires où le

royaume d'Écosse ne relevait que de lui-même et suivait sa destinée. Burns se sent en communion avec cette histoire; il sent frémir en lui cette vie réveillée au choc des nobles images que lui présente la ville. Voici la masse du château, toujours dressée sur sa colline abrupte; voici la longue pente de High-Street et de Canongate qui conduit, entre la double rangée des demeures féodales, jusqu'au palais d'Holyrood, vide et silencieux comme une apparition. Quel décor pour le rêve d'un poète d'Écosse, épris d'un passé que la rébellion jacobite lui rendait tout proche et où il se plaisait à imaginer l'action de ses pères! L'âme populaire restait fidèle aux Stuarts, et Burns dut céder, comme tant d'autres, au charme tout-puissant de la reine Marie, fantôme éternellement voilé de mélancolie et de gloire.

Deux ou trois protecteurs illustres l'attendaient à Édimbourg: le comte de Glencairn; Henry Erskine, doyen de la Faculté des Avocats, et Dugald Stewart, qui le présenta à Mackenzie, le célèbre critique. Le 9 décembre, l'article du *Lounger* lui ouvrait toute grande la notoriété.

La société d'Édimbourg était alors une des plus brillantes et des plus distinguées de l'Europe. Cette ville de prédicateurs, d'avocats, de juges, de médecins et de professeurs offrait une rare variété de talens et de mérites : philosophes, théologiens, critiques, savans, historiens et jurisconsultes. L'Université traversait son âge d'or. L'historien Robertson à sa tête, elle comptait parmi ses professeurs Hugh Blair, Dugald Stewart, Adam Ferguson, Joseph Black en qui Lavoisier saluait « l'illustre Nestor de la révolution chimique, » tandis que Buckle nous le montre faisant accomplir à la physique, par sa théorie de la chaleur latente, « un immense pas vers l'idéalisation de la matière en force. » La magistrature, *Court of Session*, pouvait revendiquer les plus solides jurisconsultes du Royaume-Uni, comme ce lord Gardenstone qui avait plaidé devant le parlement de Paris, lord Braxfield, « le géant du Tribunal, » et lord Monboddo, dont la gracieuse fille, Bess Burnett, inspirera à Burns par sa mort une si touchante élégie. Le barreau, le clergé rivalisaient avec les autres corps. Adam Smith créait l'économie politique et renouvelait les analyses morales; Hutton créait la géologie. Enfin, Walter Scott grandissait avec une génération d'écoliers qui comptait presque toute la rédaction de la *Revue d'Édimbourg*.

Dans ce milieu, Burns, au sortir de son village, ne parut pas un seul instant dépaysé. « Il arriva simplement, virilement, en homme qui est ferme sur ses jambes et peut regarder tout le monde en face (1). » Il avait toujours pratiqué l'obervation de soi-même et des autres; et son discernement allait droit à la valeur individuelle, par delà les étiquettes sociales ou les prestiges consacrés. Connaissant ses ressources et ses limites, apte à voir dans leur vrai jour ses relations avec l'élite intellectuelle de son temps et de son pays, il sut prendre sa place sans fausse modestie comme sans vanité. Et de cette place, il fit tout d'un coup la première. Durant ce mémorable hiver de 1786-1787, les salons fêtèrent le laboureur de l'Ayrshire, devenu le *lion* de la capitale; l'aristocratie de la naissance et celle du talent, étroitement unies à Édimbourg, lui prodiguèrent leurs faveurs : on donnait des dîners et des soirées pour lui; il fit monter le prix des modes!

Il y avait autre chose que de l'engouement dans ce succès du poète. Un homme se révélait, et la surprise était, à la lettre, de l'admiration. Tout en lui exprimait la sincérité, la réalité : nulle apparence ni artifice ne coloraient de faux reflets la beauté de la vie qui rayonnait à travers sa figure, son attitude et ses paroles. Voyez-le debout, dans le costume que portaient alors volontiers les libéraux et qui était aux couleurs de Fox : habit bleu, à boutons de métal; gilet rayé de bleu et de jaune; culotte de daim collante et bottes à revers au-dessous du genou. Ses cheveux noirs sans poudre sont noués par derrière, et sur le devant couvrent son front. On le prendrait, dit le professeur Dugald Stewart, pour quelque capitaine de navire marchand, de la classe la plus respectable. Avec tact, il a su choisir une tenue indépendante qui lui permet de se mêler au meilleur monde sans en imiter les façons et de rester un fermier bien habillé tout en devenant un gentleman. L'allure un peu lourde, le dos légèrement voûté, il rehausse de gravité pensive sa beauté solide de jeune paysan. Mais il parle : et voici que sa taille se redresse, son regard va droit devant lui; sa physionomie s'anime, s'éclaire du feu de ses larges yeux sombres où flamboie son génie. Il parle, et les choses mêmes qu'il évoque vivent dans sa parole. Elles semblent apparaître pour la première fois telles qu'elles sont,

(1) Angellier, t. I, p. 212.

dépouillées de tous voiles, arrangemens et artifices, dans leur vraie substance. C'est une révélation. Et c'est aussi un éblouissement, comme si le soleil entrait dans le faux jour des lustres; et c'est enfin une ivresse, car, avec cette parole chargée de vérité et de vie entrent les parfums du printemps, les caresses de la brise, l'électricité de l'orage.

Il n'y eut qu'un cri pour saluer ce prodige. Les maîtres de l'éloquence ou de la causerie avaient trouvé leur maître ; les femmes devinaient une grandeur inconnue : « C'est le seul homme, disait la duchesse de Gordon, dont la conversation m'ait fait perdre pied. » Burns restait calme dans ce triomphe, et de son clair regard, qui savait pénétrer la vie, découvrait sa destinée. Rien de plus pathétique que cette sereine vision à travers les feux de l'apothéose; ce désenchantement d'une âme, si détachée de sa gloire éphémère à l'heure même où elle en respire les plus enivrantes fumées. Tous les biographes de Burns ont noté comme plus surprenante encore que son triomphe la façon dont il le soutint, ce tact admirable, fait de dignité dans la gratitude et de retenue dans la liberté : « Je méprise l'affectation de fausse modestie qui cache la satisfaction de soi-même. Que j'aie quelque mérite, je ne le nie pas; mais je vois, avec de fréquentes angoisses de cœur, que la nouveauté de mon personnage et l'estimable préjugé national de mes compatriotes m'ont élevé à une hauteur tout à fait insoutenable pour mes capacités (1). » Il percevait clairement qu'il n'était pas à sa place et que cela n'était pas bon pour lui. Certes, cette société était de qualité trop rare pour qu'un premier mouvement ne la portât pas à admirer; mais la plus sincère admiration, chez ces gens pénétrés de l'esprit de classe et accoutumés aux hiérarchies sociales, ne pouvait faire du paysan de l'Ayrshire l'égal des lords, des révérends et des docteurs. Burns, avec sa profondeur d'observation et la finesse de son discernement, perçut cette nuance, à peine visible d'abord sous l'enthousiasme, et il en souffrit. Le froissement s'irrita en blessure. Une solitude invisible s'élargissait autour de lui. Les salons lui donnaient des nostalgies d'exilé. C'est que son cœur restait inoccupé ; son cœur toujours tourmenté de conquête, depuis la seizième année, et grisé de victoire. Le voici maintenant

(1) *To Dr Moore*, 15 février 1787. Voyez aussi d'autres lettres de cette période : *To Robert Aiken*, 16 décembre 1786; *To Mrs Dunlop*, 15 janvier 1787; *To the Rev. G. Lawrie*, 5 février 1787.

si près d'une réalité supérieure à tous ses rêves, et si loin d'elle, hélas! Il demeure solitaire parmi ces femmes qui l'admirent, mais dont pas une ne pourrait songer à l'aimer, car le prestige même dont il brille à leurs yeux l'isole en un cercle enchanté. Et toujours, partout, dans ce milieu nouveau où on l'accueille comme un étranger d'espèce rare, il se sent hors de la vie. Qu'ils sont loin déjà, les beaux jours de Lochlea et de Mossgiel, où le monde lui renvoyait le rayonnement de son âme, où la poésie sortait pour lui de toutes choses! Les quatre vents du ciel dispersaient ses soucis, apaisaient ses angoisses; toute la nature s'offrait à la contemplation de ses jeunes yeux et à leur conquête; les colères du village enflaient son cœur passionné qui frémissait au sourire des jeunes filles, et toutes les douceurs et toutes les ardeurs et toutes les chansons s'achevaient sur ses lèvres. Sa gaîté sonnait comme une diane audacieuse; son rire provoquait comme une bravade insolente; sa voix toujours franche était pleine d'ironies et de caresses. Et dans ce printemps qui éclatait avec une prodigalité de fleurs, de soleil et d'averses, le poète épanouissait ensemble sa jeunesse et son génie.

Jeunesse et génie défaillent maintenant du même vertige. Burns sent vaciller le plancher de théâtre qui soutient sa fortune, et déjà la terre l'attire : il aspire à y retrouver la société de ses égaux. En son cœur désemparé grondent le sentiment de son obscurité et une sourde colère contre l'injustice des naissances, l'absurdité des distinctions humaines. Une pointe de rancune perce sa revendication de la vie et une amertume altère ses paroles. L'élan brisé des belles années hésite, comme au bord d'un vide obscur, devant la misanthropie et le désenchantement. Alors le poète se rejette vers des divertissemens qui lui ressuscitent le passé; il va demander à des compagnons plus rapprochés de lui la fraternité et le réconfort. Insensiblement, il délaisse les salons pour les tavernes. Au XVIIIe siècle, elles étaient, ces fameuses tavernes d'Édimbourg, « un des organes de la vie publique. C'est là que se commentaient les nouvelles et que se traitaient toutes les affaires. Il n'y avait pas si longtemps que les médecins y donnaient leurs consultations. Les plus grands avocats et les plus grands légistes de l'époque y donnaient encore les leurs. » Perdues au fond des cours, éparses le long des ruelles, blotties au pied des maisons, elles étaient de véritables réservoirs de vie écossaise. Là, Burns fut accueilli et fêté pour

lui-même par des hommes avec qui il se trouvait en complète sympathie. Écrivains, professeurs, juges et avocats, tous gens de terroir, leur admiration était sincère et ils aimaient en lui le plus authentique représentant de leurs propres âmes. Dans ce milieu moins raffiné et cosmopolite que celui de la haute société littéraire ou mondaine, il y avait autant d'intelligence, mais moins de tenue et plus de hardiesse. L'éloquence du poète, sa fantaisie et ses sarcasmes pouvaient se donner libre carrière. Rien ne refrénait plus ses audaces de parole, qui rebondissaient sur les louanges, volaient en éclats, jaillissaient en éclairs.

Par malheur, Burns épuisait, dans l'excitation des longues veilles, dépensées à causer et à boire, cette intensité de vie qui naguère, enlevée de son propre élan, montait droit, comme une fusée de génie. La vie maintenant s'alourdit; et la pensée, plus haut, semble veiller à l'écart. Divorce funeste, dans lequel il semble que l'âme ait abandonné son corps et que l'inspiration ait déserté cette âme. L'hiver d'Édimbourg fut stérile; et de même aurait pu passer, sans rien donner, une éternité de jours pareils. La réalité quotidienne n'apportait plus au poète la substance de sa poésie. Mais, dans cette glorieuse capitale, toute pleine du passé, une autre réalité s'était révélée à lui, celle de la patrie écossaise. Le sentiment national gonflait son cœur. Les tragédies de l'histoire éveillaient dans son imagination une poésie où s'exprimait toute la destinée d'une race et qu'il rêvait de donner à son pays. Il conçoit le grand dessein d'être le poète de l'Écosse et, pour puiser cette poésie à ses sources vives, il se propose de faire « quelques pèlerinages sur le sol classique de la Calédonie (1). »

Au mois de mai 1787, il part avec un compagnon, Robert Ainslie, pour visiter la région des Marches, ces *Borders* dont Walter Scott devait, quelques années plus tard, recueillir l'éparse poésie. Merveilleux décor d'un passé de légende! Des collines, des rivières, des vallées, des châteaux écroulés, des ruines d'abbayes, des tours solitaires, de vieilles petites villes, toute une romantique vision de mélancolie et de beauté, toute une évocation du rude temps des guerres de frontière. Et, flottant sur cette terre héroïque, mêlée au chant des ruisseaux et à la brise, invisible et partout présente comme l'âme même du paysage, une

(1) *To Dr John Moore*, 23 avril 1787.

poésie populaire chargée de tous les sentimens, de toutes les émotions, de toutes les sensations de jadis. A ce contact, Burns eût rafraîchi son cœur et renouvelé son génie, si rien ne l'en eût séparé. Mais l'épaisse cordialité de ses hôtes, qui le fêtaient grossièrement, isola le poète dans un présent très vulgaire où, libéré de toute contrainte, de plain-pied avec tous, il laissa de beaux jours rouler parmi les médiocrités d'un triomphe de province.

Le réconfort espéré n'était pas venu; le voyage n'avait pas réparé le mal causé par l'hiver d'Édimbourg. C'est un homme blessé, un être déchiré qui revient à Mossgiel, au foyer de la vieille mère, après huit mois d'absence. Comment les siens le retrouvèrent-ils? Que fut sa vie, dans la famille heureuse de sa gloire et de son retour, au milieu des voisins qui accouraient le visiter, l'écouter? Burns fit sans doute bon visage à cette fête. Mais comme son cœur était changé et quel ravage intérieur! On demeure stupéfait devant une lettre de cette époque à son ami Nicol, d'Édimbourg. Son village, la maison où l'attendaient toutes les fiertés et toutes les tendresses, ses amis, ses deux petits jumeaux enfin et leur mère Jane Armour, il ne ressent devant tout ce passé retrouvé que de la colère et du mépris; il ne fait entendre qu'un mauvais rire! Parce que les parens de Jane, naguère si arrogans, sont devenus aujourd'hui serviles, obséquieux, son attitude n'est que défi et révolte! « Je n'avais jamais considéré le genre humain comme très capable de quelque chose de généreux; mais la morgue des patriciens d'Édimbourg et la servilité de mes frères plébéiens (qui peut-être me regardaient de travers il y a quelque temps), depuis que je suis revenu chez moi, m'ont presque fait prendre mon espèce en dégoût. J'ai acheté un Milton de poche, et je le porte continuellement avec moi, afin d'étudier les sentimens, l'indomptable magnanimité, l'intrépide et inflexible indépendance, l'audace désespérée et le noble défi à la souffrance de ce grand personnage, Satan (1). » Un tel éclat ne peut que nous déconcerter et nous indigner, si nous n'avons pas compris comme elle doit l'être cette crise dont la personnalité de Burns sort déchirée : il souffre dans son génie, qu'il sent isolé, stérile; dans sa vie, qu'il voit perdue. Et c'est à Mossgiel, au contact de la vie ancienne, que se révèle toute

(1) *To William Nicol*, 18 juin 1787.

l'étendue de cette infortune. Alors la sensibilité ardente du poète est traversée d'un frisson mortel, et son cri de désespoir a l'accent d'une malédiction. Puisque cette vie ne peut plus monter au ciel, qu'elle descende aux abîmes. Mais que sa chancelante misère s'arrête et se fixe, fût-ce en se raidissant dans l'attitude du prince des damnés !

Sa chute tient du vertige et rien ne saurait le retenir. Il est permis de croire que le plus doux souvenir, le plus pur de cette existence perdue, perça comme une clarté d'aurore la nuit présente et que Burns se dirigea vers sa lumière. C'est l'interprétation la plus plausible du voyage qu'il fit alors dans les Highlands de l'Ouest. Il serait allé visiter la terre natale de Mary, ses parens peut-être et sa tombe, car elle était morte au premier automne après leur séparation. Il aurait même écrit, à propos de cette visite, l'*Élégie sur Stella*, où il salue celle qui dort sous le gazon, sans qu'une pierre indique son nom, en face de la mer immense, et aspire, lui aussi, à un repos pareil. Hélas! tout ce que nous savons de cette excursion de quelques jours ne nous représente qu'excès, colère et folie. Cette vie est désemparée, et sur la barque sans gouvernail le pilote qui n'a plus d'étoile vogue au hasard, ivre de mouvement, de danger, d'orage, en pleine mer.

On ne voit pas où est le port. Burns parle quelquefois de reprendre sa vie ancienne, de s'établir comme fermier. Mais il est découragé avant même d'entreprendre. « Je ne puis asseoir mon esprit. Le fermage est la seule chose dont je sache quelque chose, et le ciel là-haut sait que je n'y entends pas grand'chose; je ne puis, je n'ose m'aventurer dans les fermes telles qu'elles sont. Si je ne me fixe pas, je partirai pour la Jamaïque. » Il a cette instabilité que donnent le mécontentement de soi et la fièvre intérieure. Il revient à Édimbourg, d'où il part aussitôt pour les Hautes-Terres. Ce voyage de trois semaines, en compagnie d'un jacobite fougueux, l'arrache enfin à lui-même et donne un aliment à son esprit. L'histoire d'Écosse est là, sous les yeux du poète, dans ces villes de palais et de forteresses, dans ces plaines, dans ces *moors*, dans ces passes aux noms illustres. Il voit Linlithgow, le *moor* de Falkirk, Bannockburn, Stirling, Sheriffmuir et Killiecrankie. Il s'arrête au champ de bataille de Culloden, le dernier où le sang écossais ait coulé pour l'indépendance; et, dans la campagne désolée qui l'entoure, dans ces

vallées dépeuplées que, depuis la répression du duc de Cumberland, ce « boucher, » le voyageur traverse pendant des jours « sans voir une cheminée fumer ni entendre un coq chanter, » le poète oublie sa propre détresse et recueille pieusement les dernières larmes de l'Écosse.

Son vœu d'être le barde national de sa contrée dut se renouveler plus ardent et se préciser devant ces souvenirs. Mais, à peine rentré à Édimbourg, il est repris par les incertitudes qui le paralysent. Le voilà de nouveau en présence de sa misérable condition; il est las, découragé. Si déjà, en plein succès, en plein triomphe, quand il faisait monter le prix des bonnets de gaze, il ne gardait point d'illusion sur son avenir, qu'est-ce en ce nouvel hiver où nul ne fait attention à lui? Ces crises d'angoisse et de désespoir déterminent toujours chez Burns des accès de dissipation et, comme s'il tournoyait sur un abîme ouvert, ce naufragé de la vie saisit la planche de l'amour. C'est souvent ainsi qu'aiment les poètes, en désespérés dont l'amour est la suprême ressource. Ils aiment pour eux et ne s'occupent point de l'objet de leur amour, qu'ils regardent à peine et ne connaissent point. C'est ce qui explique sans doute leur singulière puissance d'illusion, de transfiguration. Ce fut éminemment le cas de Burns; c'est ainsi qu'il avait aimé Jane Armour et la pauvre Mary des Highlands; ainsi qu'il aima, durant ce sombre hiver, Mrs Mac Lehose, la « Clarinda » d'une fastidieuse correspondance où, dans une métamorphose au goût du temps, il déploya beaucoup de littérature sous le nom de Sylvander. Il y avait bien peu de sincérité dans cet amour. Au même moment d'ailleurs, il apprenait que Jane Armour était de nouveau enceinte. Le mois suivant, il accourt, cherche un abri à Jane, que le père Armour vient de chasser pour cette seconde faute, puis il va visiter une ferme qu'il a vue près de Dumfries. Après une nouvelle quinzaine à Édimbourg et le règlement définitif de ses comptes avec son libraire Creech, il quitte cette ville où il ne devait plus revenir, combien différent de l'homme qu'il était en y arrivant dix-huit mois plus tôt!

Cette période, si curieuse en elle-même et si importante dans la vie de Burns, n'a pas beaucoup enrichi son œuvre. Elle aurait pu inaugurer pourtant une transformation de son génie. Nous avons vu, soit à Édimbourg, soit dans le voyage des Borders et

celui des Highlands, poindre une aspiration vers la poésie nationale. Le poète détaché de lui-même, ne trouvant plus la poésie dans les circonstances de sa propre vie, semble un instant vouloir aller au delà de sa vie, jusqu'à la destinée commune, jusqu'au passé de sa race, et chercher la poésie de l'histoire. Mais les quelques pièces écrites à cette époque ou, dans la suite, d'après les impressions de cette période (1) restent comme l'indication d'un mouvement qui ne se continue pas. Burns n'était point alors dans des dispositions favorables à la production, et d'ailleurs il n'avait peut-être pas cette imagination évocatrice qui se plaît à ressusciter le passé. A un autre égard, l'influence d'Édimbourg faillit lui être funeste. Non seulement son séjour dans la capitale avait rompu le charme de sa vie rustique, naïvement inspirée, mais encore le contact de cette aristocratie intellectuelle, de cette culture abstraite, de cette littérature oratoire et générale, l'exposèrent à une méprise. Lui si fort quand il suit sa nature et la tradition écossaise, le voilà séduit par les élégances factices du XVIIIe siècle anglais, au point d'écrire, un peu plus tard, toute une série de pièces dans le goût de 1740, dans ce style « reine Anne » qui lui convient si peu. Mieux valait pour le poète retourner à son humble destinée, épuiser la vie de misère où devait s'achever son génie.

III

Devant ce désaccord entre son désir et sa puissance, dans ce conflit entre des aspirations contradictoires, incohérentes, lassées de leur effort, et des nécessités chaque jour plus impérieuses, Burns fait le choix que lui imposait le passé : il épouse Jane Armour et paraît vouloir seulement vivre. L'installation à Ellisland se fait au milieu des plus sages résolutions. Mais comment ne seraient-elles pas éphémères? Burns ne peut plus s'accommoder des circonstances et n'en pas souffrir. Le beau temps de Lochlea et de Mossgiel est passé. Il a de l'appréhension et de la fatigue ; il est découragé et défiant. « Une sensibilité excessive, qu'une série de malheurs et de déboires a irritée et portée à voir le côté sombre des choses, » l'a rendu trop frémissant, trop fébrile. Il

(1) Voyez *Address to Edinburgh, Lament of Mary Queen of Scots, Scots wha hae, The Battle of Sherramuir, Killiecrankie, the Lovely Lass of Inverness, the Highland Widow's Lament, Strathallan's Lament.*

cherchera à la satisfaire ou à l'étourdir ; il ne pourra vivre que dans une excitation factice, car sa vie, abandonnée à elle-même, tendrait plutôt vers la mort. « Je suis si lâche dans la vie, si fatigué du service que, comme l'Adam de Milton, il n'y a presque pas de moment où je ne souhaite *me coucher avec joie dans le giron de ma mère et être en paix.* »

Quelle vie, en effet, pour un poète ! Le voilà donc installé fermier, pour son propre compte cette fois. Il est le chef de sa maison ; le seul maître à qui incombent toutes les charges, toutes les responsabilités, tous les soucis. Un poète ! Une ferme ! « L'âme la plus vaste des terres britanniques (1) » devra s'enfermer dans le cercle des petits soucis et y tourner toujours, y épuiser son effort. Passe encore de s'astreindre à un travail et d'y songer pendant qu'on y est. Mais le fermier « doit y songer toujours, le soir en dételant ses bêtes, le dimanche en mettant son habit neuf, compter sur ses doigts ses œufs et sa volaille, penser aux espèces de fumier, trouver le moyen de n'user qu'une paire de souliers et de vendre son foin un sou de plus la botte. Il ne réussira point s'il n'a pas la lourdeur patiente d'un manœuvre et la vigilance rusée d'un petit marchand (2). » Burns sent qu'il n'est pas fait pour réussir. Il se porte de tout son effort hors de son état. « Le cœur de l'homme et la fantaisie du poète sont les deux grandes considérations pour lesquelles je vis. Si des sillons boueux ou de sales fumiers doivent absorber la meilleure partie des fonctions de mon âme immortelle, j'aurais mieux fait d'être tout de suite une corneille ou une pie ; car alors je n'aurais pas eu de plus hautes idées que de briser des mottes de terre et de ramasser des vers. » Avec une telle opinion de son métier, il ne pouvait pas être un fermier très zélé, et nous n'avons pas de peine à en croire le témoignage d'un de ses voisins qui nous assure que l'échec était fatal : « Considérez un peu. A cette époque, une étroite économie était nécessaire pour réaliser un bénéfice de vingt livres par an sur Ellisland. Or, il ne pouvait être question du propre travail de Burns ; il ne labourait, ni ne semait, ni ne moissonnait ; pas, du moins, comme un fermier attaché à sa besogne. En outre, il avait une ribambelle de domestiques qu'il avait ramenés d'Ayrshire. Les filles ne faisaient rien que cuire le pain, et les gars étaient assis près du feu et le mangeaient tout

(1) Carlyle
(2) Taine, *Histoire de la Littérature anglaise*, liv. IV, ch. I, § 2.

chaud avec de l'ale. La perte de temps et le gaspillage de nourriture atteignaient bien vite vingt livres par an (1). »

Burns se persuada alors qu'une petite place dans l'Excise (ou Régie) lui donnerait plus de sécurité et de loisir. Ses amis de Mauchline y avaient déjà pensé après la publication de ses poèmes, et lui-même, à son retour définitif d'Édimbourg, au moment de son mariage, quand il ne savait pas encore s'il trouverait une ferme, s'était arrêté à cette idée et avait rempli les formalités. Lorsqu'il vit ses premières moissons, il conçut des craintes et demanda un emploi. L'année suivante, il est nommé, comme il le souhaitait, sur place. Cette situation lui parut d'abord un simple appoint à sa vie de fermier, qu'il espérait pouvoir continuer. Déjà, pourtant, l'accepter était un sacrifice. Robert Burns ne pouvait se voir avec plaisir petit employé de la Régie. Son nouveau métier s'entourait plutôt de défaveur; et, pour un homme comme lui, indulgent à toutes les faiblesses, sociable à l'excès et habitué au bon accueil, il devenait plus particulièrement pénible. Par inclination, le poète des *Joyeux Mendians* eût mieux aimé peut-être se trouver du côté des contrebandiers que de celui des *gabelous*. En acceptant cet emploi, Burns songeait à ses devoirs. Il savait bien que le passé engageait l'avenir et courageusement il s'efforçait de ne point faiblir devant les tristesses et les fautes dont il avait encombré sa voie à jamais douloureuse. Son cœur s'éleva dans cet effort et, plus haut que la vie présente, rencontra un souvenir qui lui entr'ouvrit le ciel. Vers le milieu d'octobre, un soir de moisson, plus de tristesse encore que de coutume descendit sur son âme avec le crépuscule. Il sortit dans la cour de sa ferme, où il commença d'errer, absorbé par ses pensées. Sa femme l'y rejoignit bientôt et lui conseilla de rentrer, car la nuit d'automne devenait glacée sous les étoiles scintillantes. Le poète s'attarda de longues heures. Quand Mrs Burns, inquiète, revint vers lui, il était étendu sur un tas de paille, fixant du regard une belle planète « qui brillait comme une autre lune. » Enfin il rentra; mais, au lieu de se coucher, il prit sa plume et écrivit d'un trait cette admirable pièce, *A Mary dans le Ciel*, où passe un cri de passion et d'espérance :

« O Mary, chère ombre disparue! Où est ta place de repos

(1) Lockhart. *Life of Burns*, d'après une lettre d'Allan Cuningham. (Voyez Angellier, t. I, p. 408.)

bienheureux ? Vois-tu celui qui t'aime ici-bas prosterné ? Entends-tu les sanglots qui déchirent sa poitrine (1) ?... »

Comme si, hors de l'enfer d'ici-bas, sa Béatrix l'avait conduit au seuil du Paradis, l'idée d'un monde meilleur demeure en lui et le console. Deux mois plus tard, il écrit à sa plus fidèle amie, Mrs Dunlop : « Là, je retrouverais mon vieux père, maintenant à l'abri des coups d'un monde mauvais contre lequel il a si longtemps et si bravement lutté. Là, je retrouverais l'ami, l'ami désintéressé de ma jeune vie, l'homme qui se réjouissait de me voir, parce qu'il m'aimait et pouvait m'être utile... Là, avec une angoisse muette d'extase, je reconnaîtrais ma Mary perdue, ma toujours chère Mary, dont le cœur était chargé de vérité, d'honneur, de constance et d'amour. » Ne dirait-on pas que l'âme du poète se détache de la terre et y laisse seulement le corps misérable, la vie perdue ?... Voici venir les plus mauvais jours.

Avec l'Excise, commencent pour Burns une série de fatigues auxquelles de plus robustes que lui eussent à peine résisté. Sur le territoire, très étendu, de sa division, il va par tous les temps, faisant au moins 200 milles à cheval chaque semaine. Il rédige des rapports, des procès-verbaux, requiert devant le tribunal, porte ses versemens au bureau de Dumfries. Ses lettres ne révèlent plus que lassitude, usure des forces et de la volonté. « Je vous aurais écrit plus tôt, mais je suis tellement bousculé et fatigué par mes affaires de l'Excise que je puis à peine rassembler assez de résolution pour faire l'effort d'écrire à qui que ce soit (novembre 1789). » — « Je suis harassé de fatigue à en mourir (février 1790). » Il accomplit ses fonctions avec répugnance : « L'heure est venue où il me faut assumer l'exécrable office de rabatteur vers les limiers de la justice... » — « Je suis un misérable diable harassé, usé jusqu'à la moelle par le frottement de tenir le nez des cabaretiers sur la meule de l'Excise (août 1790). » En même temps, la ferme délaissée devient une affaire ruineuse. Burns se débat de nouveau contre la gêne qu'il croyait avoir conjurée. Les tracas et les angoisses achèvent de miner son âme aussi surmenée que son corps. La tristesse entre par toutes les brèches ; et déjà s'annonce l'effondrement de cette existence, parmi les faiblesses et les fautes.

Le métier de Burns lui donnait de perpétuelles occasions de

(1) *To Mary in Heaven.*

boire. Tantôt il faisait ses tournées de l'Excise avec des collègues qui ne connaissaient pas de meilleur réconfort qu'un grog de whisky : tantôt les haltes harassées dans les auberges lui faisaient rechercher une excitation contre les brouillards de l'atmosphère et la brume plus épaisse, plus glaciale encore, de son âme. Que de fois il dut demander la bouilloire, la bouteille et le bol, dans ce décor où nous le fait apercevoir une de ses lettres : « Tandis que je suis assis ici, triste et solitaire, près du feu, dans une petite auberge de campagne, en train de faire sécher mes vêtemens mouillés (mars 1791)... » Le goût de l'ivresse, qu'il avait commencé de contracter à Édimbourg (et peut-être plus tôt encore, une première fois, à Irvine), devient une habitude tyrannique. Triste remède, qui irrite encore le mal et en aggrave les effets. Le poète se plaint de sa santé ; il passe tout un hiver à souffrir : migraines nerveuses, accidens de cheval, bras fracturés, jambes endolories. Était-ce la hâte d'expédier sa besogne, la fièvre de mouvement ou celle de l'alcool, qui le précipitaient ainsi en courses furieuses au bout desquelles il s'abattait exténué avec sa bête et se brisait les membres? Il semble qu'un vertige emporte cette existence et, comme à tous les momens pareils, Burns se jette tête baissée dans l'amour. Une servante d'auberge de Dumfries devient mère en même temps que Jane Armour, qui, merveilleuse d'héroïsme, nourrit les deux enfans à la même poitrine. Le moment est venu de quitter la ferme, Burns ayant pu résilier un contrat ruineux pour lui. Il passe la fin de l'été seul dans la maison déserte. Et ce fut la tristesse de tout ce qui finit, l'agonie du passé, les ventes qui dispersent les objets familiers et vident les étables, enfin le départ derrière le chariot où s'entasse le pauvre mobilier. Le poète conduisait « vers les mesquines demeures des hommes » sa vie malheureuse et son génie vainqueur du pire destin (1).

Dumfries achève, après quatre années qui l'ont si fortement avancé, le travail de désorganisation commencé par Édimbourg. Voici de nouveau Burns à la ville. La famille s'installe dans trois étroites pièces, au premier étage d'une maison qui donne sur une venelle. Aux beaux espoirs, à la confiance de jadis, ont succédé

(1) C'est dans le volume, *The Works of Michael Bruce, edited with memoir by Alex. Grosart*, que parut pour la première fois le fameux *Tam o' Shanter* que Burns venait d'achever.

la lassitude et le découragement. L'avenir est morne; le présent peuplé de regrets et de remords. « Mon métier me harasse et mes péchés viennent me regarder en plein visage, chacun d'eux racontant une histoire plus amère que son compagnon. » Il est probable que Burns, dès les premiers jours, demanda l'oubli à la boisson. La petite ville de Dumfries était d'ailleurs un séjour dangereux pour lui. Elle avait des courses d'automne; la noblesse du voisinage y passait l'hiver et les *hunts* ou clubs de chasse à courre s'y donnaient rendez-vous. Ces réunions attiraient des gens de plaisir et tout l'ordinaire cortège qui les suit: valets, coiffeurs, filles et porteurs de chaises. L'animation alternait avec des semaines inoccupées qui jetaient les désœuvrés dans les tavernes. Burns, dans sa nuit douloureuse, s'hypnotisait à toutes ces lumières. Sa renommée lui ouvrit le cercle des gentilshommes viveurs. Nul doute qu'il y retrouva les froissemens d'Édimbourg, plus pénibles encore dans une société moins raffinée, moins éprise des choses de l'esprit, moins respectueuse des talens. Insensiblement, il descendit à des fréquentations indignes de lui, qui lui aliénèrent ses amitiés mondaines. Son caractère s'aigrit de cet isolement. Les vieilles rancunes, les colères latentes grondaient en son âme troublée et y accumulaient des violences d'orage.

C'est alors que se propagent en Europe les commotions du cataclysme révolutionnaire. Burns en reçoit le choc, et aussitôt jaillit l'étincelle qui fait éclater, dans leur forme générale et oratoire, les revendications déposées par la vie au fond de lui-même. Un élan de liberté avait soulevé son adolescence et sa jeunesse embastillées dans les raideurs presbytériennes; le droit de vivre s'était affiché dans ses audaces; la joie de vivre avait éclaté dans son rire, et de ses poèmes semblait monter un chant de délivrance. Durant les belles années de Mossgiel, toute sa sensibilité passionnée, tout son frémissant orgueil réclamaient, proclamaient, acclamaient l'indépendance de la personne humaine et ses titres de dignité : « Un homme est un homme, après tout! » Puis étaient venues les heures de succès, l'hiver d'Édimbourg, et le poète avait senti peser sur sa gloire le poids de l'inégalité sociale. Partout accueilli et fêté, il était demeuré solitaire, isolé dans sa condition de paysan de génie, à qui sa supériorité fait une place à part dans le monde, plutôt qu'elle ne lui y donne droit de cité. Et ces heures passées, enfin, il avait

fallu rentrer dans l'ombre des jours difficiles, lutter, souffrir, voir la ruine toute proche; accepter, que dis-je? solliciter avec de véritables prières un emploi de « jaugeur » pour nourrir sa femme et ses enfans, puis quitter la ferme après la désolation des ventes, les outils dispersés, les bêtes emmenées, les serviteurs partis, la maison vide, les étables vides, les hangars vides. Toutes ces épreuves l'avaient préparé à saluer les idées nouvelles comme une libération. Mais, toujours voué aux excès, et plus que jamais en cette phase d'irritation maladive, celui que le sentiment avait fait jacobite va devenir, par sentiment encore, jacobin, « tant il est vrai que la politique de Burns n'est que le rayonnement de sa sympathie dans le passé historique ou l'actualité (1). » A la fin de février 1792, il achète, à la vente d'un brick saisi, quatre caronades qu'il envoie à la Convention avec une lettre enthousiaste. La lettre et l'envoi furent arrêtés à la douane de Douvres. Bientôt le progrès des sociétés libérales en Grande-Bretagne amène la formation de sociétés conservatrices. La lutte éclate entre les deux partis. Les torys, qui tiennent toutes les places et disposent de toute l'influence, exercent une véritable proscription. Les carrières les plus indépendantes n'offrent aucune sécurité; des avocats s'exilent d'Édimbourg; des hommes comme Henry Erskine, Playfair, Dugald Stewart, ont à souffrir de leurs opinions libérales, si mesurées pourtant. Et c'est dans un tel milieu, à un tel moment, que le pauvre Burns, employé de l'Excise, fait des manifestations publiques, porte des toasts provocateurs, écrit et chante des chansons frondeuses. Il boit un jour « au dernier verset du dernier chapitre du dernier Livre des Rois. » En réponse à une santé de Pitt, il lève son verre en l'honneur de Washington. Un soir, au théâtre, il reste assis, le chapeau sur la tête, pendant le *God Save the King*, et, si l'on en croit ses accusateurs, demande le *Ça ira*. Puis, quand une enquête est ordonnée, il s'affole, proteste de son admiration pour la Constitution anglaise, « ce à quoi, après Dieu, je suis attaché avec le plus de dévouement, » et adjure ses protecteurs de le sauver. Déplorables excès d'une nature qui a perdu tout équilibre et se laisse ballotter, comme une épave, à tous les remous du mobile Océan.

Rien ne peut retenir cette existence perdue, entraînée à la

(1) Lord Rosebery, Discours de Glasgow, aux fêtes du Centenaire.

dérive. Le souvenir de Mary n'amène plus dans la pensée du poète que des images de dissolution et de mort : ces lèvres pâles de la bien-aimée, ce regard fermé, ce cœur « retombé maintenant en poussière silencieuse (1), » c'est la vie même de Burns, c'est tout son passé endormi et couvert de cendres. Oh ! qui le réveillera ? qui ravivera la flamme ? En vain les excès enfièvrent une sensibilité surmenée, en vain l'illusion de l'amour dore encore les ruines d'un cœur dévasté. Comment les tavernes de Dumfries, ou même les yeux « si doux et bleus » de Jane Lorimer pourraient-ils rendre au pauvre Burns l'âme qu'il n'a plus ? Son corps même le trahit. Au mois de juin 1794, il écrit : « J'ai bien peur d'être sur le point de souffrir des folies de ma jeunesse. Mes amis médecins me menacent d'une goutte volante, mais j'espère qu'ils se trompent (2). » Et six mois après : « Quelle chose pauvre est la vie ! Tout récemment, j'étais un enfant ; l'autre jour encore, j'étais un jeune homme, et déjà je commence à sentir la fièvre rigide et les jointures raides de l'âge s'emparer rapidement de mon corps (3). » Il va douloureusement à son dernier repos, à travers la misère et les angoisses. L'hiver de 1795-96 est terrible pour lui. Il perd une petite fille de trois ans. Sa maladie le tient cloué au lit ou à la chambre ; il ne touche plus que la moitié de son traitement de l'Excise, à peine trois livres par mois. Et cinq enfans dans la maison, sa femme enceinte d'un sixième ! Un jour de janvier qu'il se trouvait un peu mieux, il se traîne à la taverne du Globe, d'où il sort, ivre, vers trois heures du matin. Étourdi par le froid, il tombe et s'endort sous une voûte. Ce fut le dernier coup pour sa santé déjà ruinée. Dès lors, il entrevoit sa fin prochaine et ne pense plus qu'aux siens : « Hélas ! Clarke, je commence à redouter le pire. Pour moi-même je suis tranquille, — je me mépriserais si je ne l'étais pas. Mais la pauvre veuve de Burns ; mais cette demi-douzaine de chers petits orphelins abandonnés ! Me voici faible comme une larme de femme. Assez de ceci ! C'est la moitié de mon mal. » Après une quinzaine passée dans un hameau désolé, pour essayer des bains de mer, et troublée des menaces de créanciers, il revient mourir à Dumfries, usé, brisé, par ses malheurs et par ses fautes.

(1) *Highland Mary*. Centenary Edition, t. III, p. 255 et 480.
(2) *To Mrs Dunlop*, 25 juin 1794.
(3) *To Mrs Dunlop*, 1 janvier 1795.

Durant ces années de misère, de déchéance et de ruine, le génie de Burns s'est transformé. L'inspiration du poète ne pouvait plus sortir, comme à Mossgiel, des choses environnantes, car il n'avait plus en lui la force idéale qui les pénètre, ni de sa propre vie, qui retombait sur elle-même, lasse, stérile et vaincue. Le moment était grave. Les quelques pièces d'un sentiment historique et national que nous avons rattachées aux impressions d'Édimbourg et des voyages dans les Borders ou les Highlands, ni surtout les poèmes où, moins heureusement, il imitait les poètes anglais, n'auraient pas suffi à donner un pendant au merveilleux volume de Kilmarnock, à exprimer tout ce qu'il y avait encore de poésie profonde et pure dans cette âme troublée. Mais la destinée poétique de Burns n'était pas à son terme. Au moment où ce génie si sincère semble avoir perdu le pouvoir de traduire en poèmes la vie personnelle, locale, il trouve en lui l'écho d'une vérité plus lointaine qui revient chanter sur ses lèvres. On se rappelle avec quelle passion et quelle assiduité Burns avait lu, relu, étudié les vieilles chansons. Elles lui offraient l'essence même des pensées et des sentimens de sa race, déposée et conservée dans des formes qu'une longue tradition avait adaptées à leur office. L'idée de travailler sur ce riche fonds, à la fois si national et si humain, de reprendre cette matière déjà si souvent remaniée et de lui donner son achèvement suprême, cette idée, qui se fût peut-être imposée à Burns sans aucune sollicitation extérieure, devint vite pour son esprit, où la déposèrent les circonstances, la force directrice. Dès 1787, pendant l'hiver d'Édimbourg, un graveur, James Johnson, avait demandé la collaboration de Burns pour un recueil de chansons écossaises qu'il se proposait de publier avec la musique (1). Au mois de septembre 1792, Thomson (2) lui fait une proposition analogue. Durant les sept dernières années de sa vie, 1789-1796, Burns ne se désintéressa pas un instant de cette tâche, actif à rechercher les vieilles chansons, à les retoucher, les compléter ou les récrire. Il en donna ainsi aux deux recueils près de 250 (3), qui représentent une belle moitié de son génie et forment un des plus riches trésors lyriques de la littérature. Ces petites pièces sont pour la plupart des remaniemens. Tous les chanteurs connus ou inconnus qui

(1) *Johnson's Musical Museum*, 1787-1803.
(2) *Thomson's Scottish Airs*, 1793-1818.
(3) Exactement 246 dans la Centenary Edition de MM. Henley et Henderson.

ont le mieux senti et traduit les rêves de la race, ses émotions, ses tristesses, ses gaîtés, les variations de son humeur, ont préparé à Burns la matière de ses chants et l'ont dégrossie. Sa main délicate et sûre n'a plus qu'à donner la touche suprême. C'est ainsi qu'il achève en beauté et en signification les ébauches de ses prédécesseurs. Il les dépasse même, car, résumant en lui tout ce qu'il y eut de meilleur dans la vieille école écossaise, il atteint, à travers cette tradition de vérité et de poésie, l'inspiration éternelle qui fait l'âme humaine vivante et mélodieuse. Il lui a suffi d'être le plus national des poètes, — un poète de clocher d'abord, — pour en être aussi le plus humain et le plus universel. Et il réalisait ainsi du même coup, pour une inspiration plus pure et plus profonde, une forme plus absolue. Cette simplicité si nette, cette vigueur si aisée, cette fantaisie si juste, ce singulier bonheur d'expression directe et décisive, toutes ces qualités maîtresses réalisent le degré de maturité où seule atteint lentement une évolution naturelle. Oui, l'œuvre de Burns est là, sous nos yeux, fraîche et vive comme une éclosion de la nature. Il faut voir et respirer toutes ces fleurs sur leur tige, dans leur jardin et sous leur ciel. Le plus exquis de cette poésie est vraiment intraduisible. Il y a des strophes qui ne sont rien, et qui sont divines; des pièces qui « tremblent d'une flamme invisible » et font passer en nous « l'émotion que le frémissement de la voix donne à des mots insignifians (1). » (*Tibbie Dunbar*, *Eppie Adair*.) Quatre vers suffisent pour évoquer un amour qui unit, à la beauté ardente et précise de la nature, la douceur inexprimable de l'infini : « Mon amour est comme une rouge, rouge rose qui est nouvellement éclose en juin; mon amour est comme la mélodie qui est doucement jouée en mesure (2). » Il y a des chansons d'une impertinence charmante; il y en a d'audacieusement libertines, de tristes et de gaies, de railleuses, de mélancoliques, et d'autres qui disent tout, et d'autres qui laissent entendre; il y a des comédies et des idylles, des madrigaux, des élégies et des satires, — toutes fines, alertes (3). Prêtez l'oreille à la musique des mots, écoutez ce discret transport d'un cœur où l'amour s'achève en prière : *For*

(1) Angellier, t. II, p. 281.

(2) *A Red, Red Rose.*

(3) Voyez *When Rosy May comes in wi' Flowers, Had y the Wyte, whistle and I'll come to you, my lad, I hae a Wife o' my ain...*

the Sake o' Somebody. Chanson d'amour qui garde son mystère? ou chanson jacobite des partisans réduits à se cacher? Lisez ces couplets de joie, ce poème d'été, *les Sillons d'orge*, cette histoire d'une nuit passée sous le ciel bleu et les étoiles claires :

« J'ai été gai avec de chers camarades, j'ai été joyeux en buvant, j'ai été content en amassant du bien, j'ai été heureux en songeant. Mais tous les plaisirs que j'ai jamais vus, quand on les doublerait trois fois, cette heureuse nuit les valait tous, parmi les sillons d'orge.

« Les sillons de blé et les sillons d'orge, les sillons de blé sont beaux! Je n'oublierai pas cette nuit heureuse, avec Annie, parmi les sillons (1)! »

IV

Burns nous offre vraiment l'exemple d'une destinée où les mêmes circonstances qui concourent au malheur semblent collaborer au génie. Toute sa jeunesse l'amène à exprimer cette revendication de la vie, qui était aussi le besoin de son temps et de son milieu. Il n'a qu'à regarder autour de lui pour tirer sa poésie de toutes choses. En lui, la vieille Écosse rustique et populaire trouve son interprète. Il est le poète local. Puis, le voici à Édimbourg, dans la société lettrée et mondaine. Ce changement soudain ne le grise pas : il l'inquiète, au contraire, et presque l'épouvante. Pauvre, étranger par sa position et sa fortune à ce monde qui fête sa gloire toute neuve, c'est là qu'il sent le désaccord entre sa vie et son génie, car c'est là que ce désaccord éclate. Déjà la vie descend le long de la mauvaise pente; alors le génie semble s'orienter vers le passé : Burns rêve d'être un poète national. Enfin les déboires et les fatigues de sa ferme, puis de l'Excise, exaspèrent sa sensibilité et l'abîment dans les souffrances et les fautes, tout au-dessus desquelles monte un chant dépouillé de vie personnelle et n'exprimant plus que ce qu'il y a dans le poète de pure humanité. Mais, de même que toute la vie écossaise transparaissait à travers l'inspiration accidentelle et locale, de même l'éternelle chanson garde encore dans sa bouche la saveur du terroir et l'accent du pays; en sorte que, des Poèmes de Mossgiel aux Chansons d'Ellisland et de

(1) *The Rigs of Barley.*

Dumfries, Burns est par-dessus tout, et quelque peu différemment sans doute de ce qu'il souhaitait à Édimbourg, mais bien plus profondément, le poète national de l'Écosse.

En retour, l'admiration a pris envers lui le caractère d'un culte. Jamais peut-être la valeur d'un homme ne frappa plus vivement les contemporains. C'est que jamais non plus un poète n'était venu, avec plus d'excellence personnelle, dire à tous, dans la forme qui leur était depuis si longtemps familière, les choses qu'ils sentaient en eux-mêmes et qu'ils attendaient. Burns fut toujours compris, toujours aimé. Depuis ses camarades de Lochlea, qui gardaient le souvenir radieux des heures où ils coupaient à ses côtés la tourbe dans les marécages, jusqu'aux docteurs d'Édimbourg, étonnés, éblouis par l'originalité de son éloquence, tous ceux qui l'approchèrent subirent le prestige de cette voix si vraie, en écoutèrent les paroles comme une révélation. La première édition des *Poèmes* fut enlevée en quelques jours. Six mois après, l'édition d'Édimbourg était souscrite à 2800 exemplaires, par quinze cents souscripteurs. « C'était un succès qui ne s'était pas vu depuis l'*Iliade* de Pope, et c'était un succès plus spontané et plus populaire. A côté des plus hauts noms de l'aristocratie écossaise, se trouvaient ceux de simples fermiers..., le collège écossais de Valladolid, le collège écossais de Douai, le collège écossais de Paris, le monastère écossais de Bénédictins de Ratisbonne et celui de Maryburgh (1). » Savans ou ignorans, tous ressentaient sans doute ce que Pitt exprima si heureusement un jour à la table de lord Liverpool : « Je ne vois pas de vers, depuis Shakspeare, qui aient autant l'air de sortir doucement de la nature. » Sa renommée ne cessa de grandir, montant jusqu'aux plus hauts esprits, descendant jusqu'aux plus humbles. Un jour qu'il avait envoyé chercher des bois de construction à Dumfries, tandis qu'il bâtissait sa ferme d'Ellisland, tous les charpentiers se pressèrent autour du messager pour voir l'écriture du poète. Pendant ses tournées de l'Excise, quand il arrivait le soir dans une auberge, les serviteurs sautaient de leur lit et venaient faire cercle autour de lui. Enfin, lorsque le bruit de sa maladie se répandit par la ville, lorsqu'on sut qu'il allait mourir, ce fut un deuil public. Les gens s'interrogeaient dans les rues, s'arrêtaient consternés pour échanger des nouvelles. Un homme

(1) Angellier, t. I, p. 233.

demanda : « Qui sera notre poète, maintenant? » On lui fit d'admirables et touchantes funérailles.

Un siècle après, aux fêtes du Centenaire, les discours de lord Rosebery précisèrent le sentiment de l'Écosse et la gloire impérissable de Burns. Comme ils sont loin des pauvretés officielles et ressemblent peu à ces harangues vides, laborieusement adaptées du dehors à la circonstance par un « délégué » qui accomplit une corvée ou un devoir sans que nul lien profond ne l'unisse à la grandeur qu'il loue! Non seulement lord Rosebery évoque l'homme dans le décor de Dumfries où s'acheva sa destinée tragique; non seulement il esquisse en traits larges et sûrs le génie du poète devant les auditeurs de Glasgow; mais, avant tout et par-dessus tout, ici et là, c'est le représentant de l'Écosse qui salue un illustre Écossais, ou plutôt les deux personnalités s'effacent et laissent transparaître l'âme même de la patrie écossaise, qui se reconnaît et prend conscience, dans le lord d'aujourd'hui, de tout ce qu'elle doit au jeune paysan de Mossgiel, au jaugeur de Dumfries. « L'humanité tout entière lui est redevable. Mais l'Écosse a une dette spéciale envers lui. Burns a exalté notre race; il a consacré l'Écosse et la langue écossaise. Avant lui, nous venions de traverser une longue période où nous étions à peine reconnus; nous étions sortis de la mémoire du monde. Depuis le temps de l'Union des couronnes, et plus encore depuis le temps de l'Union législative, l'Écosse était tombée dans l'obscurité. Si l'on en excepte le hasard d'un complot ou d'un soulèvement jacobite, son existence était presque oubliée. Elle avait, il est vrai, ses Robertson et ses Hume, qui écrivaient l'histoire à l'admiration de tous, mais rien dans leurs ouvrages ne trahissait des auteurs écossais. C'est alors que Burns apparaît, se dresse sur ses pieds et revendique les prétentions de l'Écosse à une existence nationale (1)... »

Là est le secret de cette gloire exceptionnelle. Là surtout est le secret de cet incomparable génie. L'Écosse n'est plus qu'une nation idéale; toute sa réalité est dans son passé, qu'elle honore avec ferveur, et dans sa vie spirituelle, qu'exprime le génie de quelques hommes : John Knox, Walter Scott et surtout Robert Burns. C'est pourquoi elle leur prodigue si libéralement son admiration et son amour. En aucun autre pays peut-être, l'expression

(1) Lord Rosebery, Discours de Glasgow.

de « poète national » ne présente un sens si plein et si fort. C'est que nulle part les circonstances ne donnèrent au poète le privilège d'une si éminente qualité représentative. Là, il eut vraiment à signifier seul toute la destinée d'un peuple; seul, il se dressa pour témoigner d'une nation qui sans lui n'aurait plus d'histoire. Il ne la représente pas seulement : il la crée. Il a donné la mesure, l'harmonie, la perfection immortelle au chant intérieur qu'essayaient toutes les lèvres et qui, comme un secret inexprimé, tourmentait toutes les âmes. Pareil à l'alchimiste qui transmuerait en or tous les autres métaux, il a fait plus belle la vie de l'Écosse et sa voix plus pure. « A travers les cordes de sa harpe éolienne, le vent qui passe est devenu mélodieux (1). » Aussi, bien au-dessus des œuvres personnelles qui n'expriment qu'une individualité plus ou moins riche, son œuvre, au même titre que les œuvres anonymes où toute une race a mis son âme, exprime le pur génie de l'Écosse; et, pour avoir été bercé de vieilles chansons, de vieilles ballades et de vieilles histoires, pour avoir continué, achevé l'inspiration des vieux poètes de son pays, seul en ce XVIIIe siècle de littérature brillante et factice, seul au siècle d'Addison et de Pope, ce poète de village a quelque chose d'Homère. Qu'importe désormais la déroute de sa vie? Il semble avoir lui-même élargi à la mesure de sa destinée, pour la symboliser tout entière, la dramatique histoire de Jean Grain-d'Orge, cette longue suite de destructions d'où sortent, avec l'ale et le whisky, la joie et l'ivresse de l'Écosse :

« Tu seras tranché par la faux, meurtri par le fléau, broyé par la meule, brûlé par le feu, noyé par l'eau; mais tu brilleras un jour dans des tasses d'argent, et tu triompheras au-dessus des fêtes humaines (2). »

FIRMIN ROZ.

(1) *A soul like an Æolian harp, in whose strings the vulgar wind, as it passed through them, changed itself into articulate melody.* Cité par Carlyle, *Essay on Burns.*

(2) *John Barleycorn.*

UN AN DE CROISIÈRE

EN EXTRÊME ORIENT

IV [1]

ANGKOR. — JAVA. — L'ILE DIEGO GARCIA LES SÉCHELLES

Il est une heure du matin quand nos chaloupes quittent l'embarcadère de la résidence de Pnom-Penh. Nous allons vite et, au réveil, nous sommes déjà à l'entrée du Grand Lac. Pendant la nuit, nous avons dépassé ce curieux village de Compong-Chuang que j'ai visité à un précédent voyage. Toutes les maisons y sont construites sur des radeaux en bambou qui flottent dans le fleuve. Suivant la hauteur des eaux, le village se déplace, laissant toujours entre chaque case des espaces vides où l'on circule en pirogue. C'est en quelque sorte une Venise nomade.

A trois heures, l'ancre est jetée à l'entrée de la rivière de Siem-Réap. Toute une flottille de canots envoyés par le gouverneur siamois accourt à notre rencontre. De grands drapeaux sont déployés et trois ou quatre fonctionnaires, vestes blanches, sampots, bas noirs et souliers à boucles, plus de nombreuses décorations, viennent se mettre à la disposition de M. et de Mme de B... L'interprète susurre dans les deux langues quelques phrases aimables, et une bouteille de champagne est bue, avec une visible satisfac-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et des 1er et 15 juillet.

tion, par les ambassadeurs, à la santé de leur souverain et du nôtre; — je pense qu'il s'agit de M. Loubet.

Je suis dans l'admiration de cette réception. Je me souviens que jadis, pour ma modeste personne, le Siam avait fait moins de frais et que je n'avais pu obtenir du gouverneur les charrettes dont j'avais besoin qu'au moyen de l'offre généreuse de six bouteilles d'une déplorable absinthe, achetées du reste à son intention chez un Chinois de Pnom-Penh.

Malgré cela, en revoyant ces lieux, je me rappelle avec émotion la première fois que j'y abordai dans une simple pirogue qui avait mis plusieurs jours à remonter le fleuve et le Grand-Lac. Il faisait nuit depuis longtemps déjà quand nous nous étions engagés dans la rivière où l'ombre des grands arbres faisait régner une impénétrable obscurité. Soudain, à un tournant, des lumières apparurent. Devant nous s'ouvrait une sorte de bief assez large, encombré de jonques, et, sur la rive, des gens s'agitaient avec un bruit de musique et de chants. Mon compagnon et moi eûmes tôt fait d'aborder au lieu de la fête, que notre arrivée troubla un instant, mais qui reprit de plus belle quand on se fut aperçu que nous nous contentions du rôle de spectateurs. Toutes les jonques rassemblées en cet endroit allaient partir pour les pêches du Grand-Lac, qui durent plusieurs mois. Pour se concilier les Esprits, pour écarter les tempêtes souvent dangereuses du Tonlé-Sap, on donnait une sérénade à Bouddha. Un petit autel était dressé au milieu de grands feux. Quelques drapeaux rouges et blancs flottaient à l'extrémité de hampes de bambou. Un orchestre caché sous les arbres jouait sans discontinuer, et des hommes presque nus dansaient des danses bizarres, faisaient des contorsions et des sauts. La lueur des brasiers sur leur peau de bronze leur donnait des aspects effrayans de démons. C'est peut-être l'impression d'exotisme la plus intense que mes voyages m'aient laissée. Je n'oublierai jamais cette nuit sans sommeil passée dans notre pirogue que nous avions attachée à un arbre, pendant que résonnait la musique cambodgienne, triste, étrange et grèle, et que, sur les reflets rouges des feux dans la rivière, des ombres fantastiques passaient.

Aujourd'hui, c'est le grand soleil de juillet qui éclaire ces mêmes lieux. L'époque de la pêche est passée. En dehors des gens venus à notre rencontre, les rives semblent désertes.

Cependant les palabres avec les dignitaires siamois sont ter-

minés; les bagages sont chargés sur les bateaux. Nous nous engageons dans la rivière, que nous devons remonter jusqu'à l'endroit où nous attendent les charrettes à bœufs. Bientôt la voie se réduit à un étroit chenal, non que l'eau manque, — on ne voit point de terre et tout est inondé, — mais parce que nous naviguons à même la forêt, dans ce qui doit être, en une autre saison, un chemin ou un sentier. On avance lentement en luttant contre les branches qui s'accrochent aux pirogues. Sous cette voûte de verdure, l'air ne circule pas. Dans la lourde chaleur du jour, montent les senteurs empestées de ces eaux croupissantes, de toutes les choses diverses qui pourrissent dans cette étuve et cette humidité. Cela sent la fièvre; on dirait que la nature a mis cette odeur en ces lieux malsains comme une menace ou un avertissement. Mais tout a une fin: nous abordons, à la lisière des bois, dans une vaste plaine où des véhicules nous attendent.

Après deux heures de ce genre de supplice spécial que sont les chars à bœufs de ce pays, nous arrivons à Siem-Réap, joli village construit sur les deux rives d'un cours d'eau où Cambodgiens et Cambodgiennes semblent passer leur vie à se baigner. Quand les femmes sont jeunes, le spectacle n'a, du reste, rien de désagréable.

Malgré l'heure avancée et les protestations du gouverneur, nous décidons d'aller le soir même coucher à Angkor.

Il fait nuit noire quand nous pénétrons sous la magnifique futaie qui entoure les ruines. Des arbres colossaux nous environnent, se dressent autour de nous, ajoutent encore l'épaisseur de leur ombre à l'obscurité de la nuit. Et les branches tordues, les troncs noueux, semblent des géans fantastiques qui nous menacent, nous entourent, ne nous laissent passer un moment que pour nous étreindre tout à coup, nous punir sans doute du sacrilège que nous commettons en allant troubler ces vieux monumens, ces vieux royaumes, ces vieux souvenirs, tous ces morts oubliés qui dorment parmi eux.

C'est presque avec un sentiment de soulagement que nous voyons soudain la forêt s'entr'ouvrir et nos charrettes, cahotées sur les dalles antiques, s'avancer dans la longue avenue d'Angkor-Vat. Tout au fond, le temple dresse sa masse mystérieuse, qui se découpe d'une manière lugubre dans la nuit. Quelques lumières brillent dans le village des bonzes. Personne ne vient à notre rencontre; c'est en silence que nous nous installons, tant

bien que mal, dans la « sala » des étrangers, où nos bagages arrivent progressivement et en désordre, au gré des conducteurs de chars, tandis que le repas du soir se prépare lentement, à un grand feu, sur le chemin.

Pendant que nous dînons, la lune s'est levée. Je propose d'en profiter pour faire une première visite aux ruines. Armée de torches, notre troupe s'engage sous les portiques sombres, monte les escaliers noirs où des nuées de chauves-souris, troublées par la lumière, s'envolent avec des cris stridens. Il règne une odeur écœurante et fade, celle de tous ces animaux qui nichent dans les décombres, celle aussi de la moisissure des âges, de l'humidité qui suinte aux parois des murailles, de toutes ces choses mortes qui pourrissent ensemble, vieux bois, mousses ou lichens. Sous l'éclat rougeâtre des résines qui flambent, nos silhouettes se profilent, grotesques et changeantes, tandis qu'il nous vient un sentiment de terreur mystique des bas-reliefs entrevus, des figures grimaçantes tracées sur les murs et qui représentent des rois ou des danseuses, des guerriers, des bêtes, des supplices et des démons.

Voici d'abord les cours intérieures, où de petits édifices démantelés surgissent d'une végétation parasite, où des statues écroulées, des lions de granit, des monstres fabuleux dorment à demi recouverts d'un manteau de verdure. Puis ce sont d'énormes escaliers tout droits, raides comme des échelles, qui gravissent, à ciel ouvert, le massif central du monument. Nous nous y engageons, à la lueur blanche de la lune, glissant sur les marches usées, nous accrochant à des parapets chancelans, à des assises branlantes qu'un rien peut faire crouler. Les contours imprécis des corniches et des frises, les ombres noires qui s'allongent sous cette lumière nocturne, donnent des impressions d'étrangeté et d'effroi. On dirait des pygmées lancés à la conquête d'un monde interdit d'où quelque bête inconnue, quelque dieu formidable peut venir tout à coup les chasser. Et nous sommes silencieux, savourant, sans nous la communiquer, la poésie qui monte à nos cerveaux de ce chaos de pierre, de ces restes évocateurs d'un ténébreux passé.

Enfin nous atteignons le sommet. Devant nous, tout autour de nous, c'est un amoncellement incompréhensible de blocs écroulés, de toits, de colonnes, de voûtes et de dômes. Le ciel est d'un blanc laiteux. A perte de vue, étincellent des arêtes de

granit, qui surgissent, éclatantes, d'obscurités insondables et vagues. Au delà, c'est la forêt, l'immense forêt sinistre, qu'on découvre à peine à cette heure, mais qu'on sent, qu'on devine, comme, sur un rivage, on peut, même sans le voir, deviner l'Océan. Mer immense, en effet, mer de verdure et d'ombre, peuplée de bêtes sauvages et de peuplades clairsemées, qui s'étend, au Sud, jusqu'au golfe de Siam, au Nord, presque indéfiniment, jusqu'aux confins du Laos, de la Chine et du Thibet. Que couvre-t-il de son manteau de feuillage, que défend-il par ses fauves et par ses fièvres, ce désert boisé que peu de voyageurs ont parcouru? Ne cache-t-il pas encore, dans quelque coin perdu, des temples et des villes, des monumens sublimes, restes chancelans et grandioses de peuples disparus?

Mais voici que là-bas, très loin au-dessous de nous, dans les cases de bambou où ils vivent, des bonzes se sont mis à prier. C'est une litanie monotone, une psalmodie indéfinie et lente qui monte incessamment vers le ciel et dont le vent chaud de la nuit nous apporte l'inlassable écho. Prière qu'on sent être une plainte poussée vers le créateur pour les misères humaines, pour les besoins, pour les douleurs, pour les maladies, pour les désespoirs, pour les deuils, pour les innombrables maux qui assaillent les hommes, en quelque pays qu'ils vivent ou qu'ils meurent. Et je songe qu'il y a mille ans, quand ces temples étincelaient de bronze et d'or, que ces parvis étaient gardés par des guerriers et des prêtres sans nombre, des voix analogues proféraient sans doute, dans la nuit, les mêmes prières et les mêmes plaintes. Je songe qu'il y a plus longtemps encore, quelques milliers d'années auparavant, quand l'homme, sortant des cavernes, commença, par familles et par peuplades, à parcourir la terre pour reconnaître son domaine, il y avait déjà des misères et des souffrances, qu'il y avait l'amour et la mort, et que des voix devaient s'élever dans le silence pour implorer la pitié. Je perçois, avec cette netteté de sentiment que donne seule parfois une impression très vive, que, malgré toutes nos discussions et nos erreurs, nos philosophies et nos religions, tous, depuis le chrétien agenouillé dans nos cathédrales, depuis l'Arabe priant, les bras en croix, dans les sables du désert, jusqu'au sauvage dansant devant ses fétiches et au Chinois brûlant des bâtons d'encens sur l'autel des ancêtres, tous nous n'avons qu'un sentiment commun, c'est une invincible espérance! Il devait être

réservé à notre génération de s'attaquer même à cela. Mais que les partisans du néant fassent donc le voyage; qu'ils montent, un soir d'été, au sommet des vieux temples; qu'ils écoutent les bonzes psalmodier dans la nuit! Et ils comprendront que leur besogne est vaine, qu'ils se heurtent au sentiment inconscient de l'humanité tout entière, et qu'il n'est pas plus en leur puissance de la priver de son suprême espoir que de détruire l'amour des mères ou le parfum des fleurs.

Au matin, le soleil se lève gaiement au-dessus de la forêt prochaine. Sur la longue avenue dallée qui mène au temple, c'est un va-et-vient incessant de bonzes chargés de besaces pour aller quêter dans les villages, de coolies portant de l'eau dans des bambous creux, de voyageurs, de pèlerins. Les petits bœufs qui ont amené nos chars errent à l'aventure dans l'enceinte, secouant leurs clochettes de bois. Ils s'arrêtent sous des portiques branlans, au pied de colonnes brisées et, indifférens à ces traces d'un passé mystérieux, paissent paisiblement les fougères et les lianes. De temps à autre, d'une des cases qu'habitent les prêtres, une prière s'élève encore, chantée d'une façon traînante, avec une voix nasillarde. Puis, cela s'arrête brusquement sans qu'on sache pourquoi. Et nous nous sentons loin, effroyablement loin, presque exilés dans ce paysage grandiose et dans cette vie simple que notre présence insolite ne semble point troubler.

La pensée, comme par une hantise, se reporte toujours en arrière. Oh! savoir quelque chose de ce qui s'est passé là, quelque chose de l'histoire de ces peuples disparus, de ces villes puissantes, aujourd'hui désertes, quelque chose de leur vie et de leur mort! Mais tout cela est impénétrable. Les légendes sont silencieuses, la tradition est muette. Ces ruines superbes resteront une énigme jusqu'au jour où elles disparaîtront à leur tour, vaincues dans leur lutte inégale contre la nature et le temps.

Les larges fossés pleins d'eau qui entourent Angkor-Vat l'ont sauvé de la dévastation en dressant une barrière à l'envahissement de la forêt. Le reste de la ville, perdu sous les grands arbres, ne présente plus qu'un amas de pierres disjointes où il est parfois difficile de reconnaître le plan primitif des monumens. Il y avait cependant des temples immenses, des portes monumentales, des palais somptueux. La végétation a recouvert tout cela. Les arbres ont brisé les colonnes, fendu les

corniches, troué les dômes. Après avoir détruit, ils soutiennent; et on voit des pans de murs dont les racines ont rompu la base s'appuyer aux troncs puissans de leurs vainqueurs pour ne s'écrouler définitivement que lorsqu'ils tomberont à leur tour. Il se dégage de cet ensemble de ruines et de plantes, de cet enchevêtrement de pierres énormes et d'arbres géans, une poésie intraduisible qui vous pénètre, vous enivre, vous transporte tout éveillé dans le domaine incohérent des rêves. On est saisi de respect et de crainte ; on erre silencieux au milieu des bas-reliefs et des lianes, frôlant de vieilles choses vermoulues qui tremblent, parcourant à tâtons des corridors obscurs, fouillant du regard des coins sombres, des trous noirs, où il n'y a rien sans doute, mais où l'on craint de réveiller peut-être une âme endormie. Et partout, au milieu des décombres et des arbres, sur des blocs brisés et des statues qui chancellent, se retrouve la tête de Bouddha avec son mystérieux sourire : sourire figé, sourire éternel, qui a vu se succéder les générations, qui a connu la prospérité et la ruine, et qui, dans ce chaos bizarre, sous cette futaie silencieuse et déserte, devient d'une poignante philosophie.

Longtemps nous errons dans l'immense forêt par d'étroits sentiers où un guide nous mène. Mais il faudrait parcourir tout le pays, tant cette terre est couverte de ruines éparses sous les grands arbres. Ici, c'est un mur de granit où se suivent, sculptés en bas-reliefs, des éléphans de grandeur naturelle. Plus loin, c'est une statue, portrait d'un roi sans doute, qui, accroupi, semble rêver. La piété des indigènes en dut faire quelque dieu ; car ils ont élevé un léger toit de chaume pour la protéger des intempéries. Voici un autre monument, aux proportions colossales, couvert en entier de broussailles et de troncs énormes, poussés, on ne sait comment, parmi les pierres. On monte de longs escaliers aux marches verdâtres, rendues glissantes par l'humidité et la mousse ; puis ce sont des portiques, des pièces étroites et obscures, des couloirs et des caveaux. Qu'était-ce que tout cela ? Un palais, sans doute. Dans la langue du pays, on l'appelle le palais de la reine. D'où vient cette tradition ? Nul ne le sait. Qu'importe, s'il me plaît d'y croire ? J'aime à penser que, il y a mille ans, une femme aux grands yeux noirs et aux gestes hiératiques, comme ceux que représentent les sculptures, vivait entourée de serviteurs, de prêtres et de guerriers, à l'ombre de ces murs. Devant elle, on ne se présentait qu'à genoux. Sa robe était cou-

verte de perles, de diamans, de rubis. A ses pieds nus, quand elle marchait, sonnaient des anneaux précieux. Des esclaves craintifs agitaient autour d'elle de blancs éventails de plumes, pendant que, dans des cassolettes d'or, brûlaient, avec une fumée odorante, des pastilles d'encens. Elle était toute-puissante et belle, amoureuse et sauvage, peut-être cruelle. Parfois, au coucher du soleil, elle montait solitaire sur la terrasse de son palais; fatiguée de la chaleur du jour, rêveuse et lascive, elle s'étendait demi-nue sous le ciel étoilé, pour que les rayons de lune vinssent caresser son corps, mêlés aux parfums du soir et à l'air plus frais de la nuit.

Ainsi, tout en marchant, des contes me reviennent qui ont bercé mon enfance. Je me croirais volontiers dans un pays enchanté. J'espère que ce silence n'est qu'un grand sommeil, que le réveil va sonner pour ce peuple mort, et qu'au coin d'une ruine, sur un lit de feuillage, j'apercevrai, vivante encore, la Belle au Bois Dormant.

JAVA

30 juillet. — Le port de Batavia est situé à environ vingt minutes de chemin de fer de la ville. Il a nom Tanjock-Priok. Exposé aux émanations marécageuses de la côte très basse qui l'entoure et où pousse un inextricable fouillis de palétuviers et de palmiers d'eau, il passe pour malsain. La chaleur y est accablante, lourde et humide, même en cette saison qui est cependant l'hiver du pays.

Batavia, que tant de voyageurs ont dépeinte comme la cité la plus enchanteresse de tout l'Extrême-Orient, m'a causé une désillusion. C'est une grande ville sillonnée de chemins de fer, de tramways et de canaux. Les maisons basses et sans caractère y sont entourées de jardins verdoyans, mais plantés sans goût. Cela donne l'impression moins d'une capitale que d'une station balnéaire où il y aurait une multitude de villas pour les petites bourses. Tout amour-propre national mis à part, Batavia est, au point de vue extérieur, très inférieur à Saïgon.

En une heure un quart d'express, on se rend de Batavia à Buitenzorg. La voie s'élève peu à peu en zigzaguant à travers un pays superbement cultivé, au milieu d'une végétation dont la vigueur et la puissance dépassent tout ce que j'ai vu dans

d'autres contrées tropicales. On sent qu'il y a un excès de chaleur, d'humidité et de sève, que la terre enfante non seulement avec facilité, mais avec fureur, dans une sorte de rage créatrice, et que, si l'homme suspendait un moment la lutte acharnée qu'il a entreprise pour maîtriser et endiguer la nature, ses cultures, ses travaux, ses chemins de fer, ses canaux et ses villes disparaîtraient ensevelis à jamais sous un linceul de plantes. Cette île de volcans, où la chaleur souterraine s'allie aux ardeurs du soleil pour créer le milieu le plus propre à la génération des êtres, semble représenter à notre époque un dernier vestige des temps préhistoriques, de ceux où la surface du globe, mince couche à peine solidifiée, bouillonnait encore sous l'action des feux intérieurs, et produisait à la fois des forêts fabuleuses et des animaux monstrueux.

Malheureusement nous sommes blasés. A la longue, les sensations s'émoussent. J'ai déjà vu, dans ma vie errante, tant d'arbres géans, tant de palmiers, de fougères et de lianes, que je contemple cette magnifique végétation d'un œil paisible, un peu comme les naturels qui nichent sous ces branches. Pour accorder à ce paysage le tribut d'admiration qu'il mérite, pour bien ressentir le sentiment de surprise et presque d'effroi qu'une telle débauche de la nature doit causer à une âme du Nord, il faudrait être le voyageur arrivé directement d'Europe, sans arrêt à d'autres escales. Alors on éprouverait au centuple l'impression que tant de touristes ont rapportée de Ceylan, dont cependant les verdures, ici, sembleraient mièvres et les arbres rabougris.

Buitenzorg est moins encore une ville que Batavia. Les maisons y sont distribuées au hasard, à de grandes distances les unes des autres, au milieu de jardins. Les environs sont ravissans. Les hautes cimes des volcans ferment l'horizon de tous côtés. On circule sur de petites routes ombragées, avec des visions de vallons cultivés, de villages accrochés aux montagnes, de torrens qui mugissent au fond de gorges sombres. On monte, on descend, on roule à fond de train au galop des petits chevaux du pays. Tout le long du chemin, ce sont des indigènes vêtus de couleurs voyantes, chargés de fardeaux fixés à des bambous; des mères de famille qui portent un enfant en bandoulière; des jeunes filles toutes nues, au bord de fontaines claires où elles se baignent en riant. Rien d'animé comme cette campagne javanaise où la population surabonde et où chacun, tout en ayant

l'air de faire quelque chose, semble goûter de nombreux loisirs. Heureux peuples, à qui la Hollande a apporté, de force, en même temps que la paix, le travail dont ils se trouvent bien, alors que leur instinct les incitait plutôt à dormir tout le jour, à l'ombre de leurs cases, en vivant de bananes et d'eau claire fournies gratuitement par la nature !

Il s'est trouvé cependant des auteurs pour reprocher aux Hollandais l'absolutisme de leur domination, le labeur en quelque sorte obligatoire qu'ils imposent à tous, l'esclavage relatif dans lequel ils maintiennent les indigènes. Cela est évidemment contraire aux théories du *Contrat social* et aux billevesées libertaires des colonisateurs en chambre. Mais cela devient logique, si l'on songe que tous les peuples ne sont pas également prêts pour la liberté; que certaines nations d'Europe prouvent journellement qu'elles ne le sont point encore; et que les races ont une enfance et une adolescence, comme les hommes. Dans ces pays où il est si facile de vivre sans travailler, l'indépendance individuelle conduit à l'oisiveté universelle, et de là, par une pente fatale, à la déchéance et à l'abrutissement. Sous un régime autoritaire, la population de Java s'est accrue dans d'incroyables proportions et, si la richesse a augmenté en même temps, les bénéfices n'en ont pas été exclusivement pour les conquérans. Ce système a le mérite de dédaigner l'hypocrisie. Il vaut bien, après tout, celui des Anglais civilisant à coups de canon, enseignant la fraternité avec des balles dum-dum, et, la trique à la main, imposant la liberté.

Buitenzorg est célèbre par son jardin botanique, qui passe pour le plus beau du monde. C'est un parc immense et merveilleusement tenu. Par malheur, seul un naturaliste de profession pourrait l'apprécier complètement et s'intéresser aux milliers d'espèces qu'il renferme, à l'admirable réunion qu'on y trouve des plantes tropicales du monde entier. Pour le vulgaire voyageur que je suis, il laisse un souvenir charmant par ses allées de vieux arbres couverts d'orchidées et de lianes, ses pentes ombreuses, ses pièces d'eau semées de gigantesques lotus, sa variété infinie de palmiers, de bambous, de fougères et de fleurs. C'est au milieu même de ce parc, dans un enclos séparé, que se trouve le palais du gouverneur, vilaine bâtisse blanche, large et lourde, sans caractère. Mais on y arrive par une avenue de banians colossaux, qui est, je crois, unique au monde. Tout autour, sur de

grandes pelouses vertes, de petits cerfs errent en liberté, s'approchent curieusement pour flairer les intrus. Et cela distrait un peu et fait oublier l'abominable chose que l'industrie humaine est venue construire au milieu des pures merveilles de la nature.

Un matin, dès l'aube, nous prenons le train pour Garoet. La voie s'élève de plus en plus dans les montagnes et le paysage est ravissant. L'infinie variété des panoramas ne laisse prise ni à la fatigue ni à l'ennui. Ce sont des plaines, des vallées, des cols escarpés, des gorges obscures, des rizières et des forêts. L'ensemble est très peuplé, très cultivé, prodigieusement riche. Vers quatre heures du soir, nous sommes à Garoet, installés dans un drôle de petit hôtel où chacun a son pavillon séparé, ses bosquets, son jardin. La température est délicieuse : 25 à 26° ! Nous respirons avec délices.

Au fond de la plaine où nous nous trouvons s'élève le célèbre volcan de Papanajan. On y parvient en quatre heures, la moitié du trajet s'accomplissant en voiture et le reste à cheval. La première partie de l'excursion se fait à l'ombre d'une des plus belles forêts qui soient au monde. Des arbres immenses, de toutes les sortes et de toutes les couleurs, car il y en a de gris comme des oliviers, de blancs, de rouges, se mêlent aux lianes, aux orchidées et à des fougères surprenantes, hautes de cinquante pieds, dont le feuillage frêle et dentelé s'incline avec une inexprimable grâce. On monte, on grimpe sans chaleur, sous cette voûte admirable à travers laquelle pas un rayon de soleil ne pénètre; on rencontre des cascades et des torrens. Et il vient des envies de s'étendre sous cette ombre fraîche, de goûter dans le grand silence du jour un repos alangui. Mais voici que l'aspect change; la végétation devient rabougrie, puis cesse tout à fait. Une forte odeur de soufre se répand dans l'air. Maintenant, c'est au milieu de laves et de rocs abrupts que s'effectue l'ascension, pendant que, au-dessous, la mer de verdure étincelle et qu'au loin les plaines fertiles, semées de rizières et de bouquets de palmiers, se perdent et s'estompent dans la chaude buée du jour. Enfin on arrive à un immense cirque aux parois à pic, qui est le cratère du volcan. Lors de la dernière convulsion du monstre, une montagne entière a dû tomber dans ce gouffre et le combler en partie. Mais les feux ne sont pas éteints et la chaudière bout encore. Le sol est uniformément jaune, d'un jaune aveuglant. Des jets de vapeurs empestées giclent de tous côtés avec une extraordinaire violence,

déposant sur tout ce qu'elles touchent la fleur du soufre cristallisé. En certains endroits, la température est telle que le sol semble avoir fondu en laissant des places noires et tourmentées comme des pustules. Nous errons dans ce chaos, au milieu des senteurs asphyxiantes qui nous prennent à la gorge. Mais nous n'y restons pas longtemps. C'est une vraie image de l'enfer. Retournons au plus vite sur nos pas; retournons dans la forêt délicieuse où poussent des fougères et des fleurs. Elle nous donnera l'impression consolante du Paradis retrouvé.

La route de Garoet à Maos est plus pittoresque encore que celle de Buitenzorg à Garoet. On continue d'abord à cheminer dans les montagnes. De la ligne, très élevée en cet endroit, on découvre une immense étendue de plaines cultivées où des petits villages sont perdus, comme enfouis, sous un dôme de palmiers, de bananiers et de bambous. Puis ce sont encore des ravins profonds où roulent des torrens, avec de grands arbres penchés au-dessus et un enchevêtrement inextricable de fleurs et de lianes. Sur le tard, la voie redescend au niveau de la mer.

Alors, pendant les deux dernières heures avant d'atteindre Maos, le train court dans une plaine déserte, couverte de forêts et de marécages. Des flaques d'eau sombres paraissent entre des joncs démesurés. Des bouffées de miasmes empestés montent du sol, pénètrent dans les wagons avec des moustiques et mille insectes divers. La nuit vient peu à peu ; des lucioles volent à travers les branches ou au ras des marais. Les arbres, les feuilles, les eaux, prennent des aspects effrayans, et le grand clair de lune des tropiques illumine cette contrée sinistre, produit des ombres monstrueuses, fait étinceler les étangs et les flaques bourbeuses où les rhinocéros vont se vautrer sans doute et où le tigre vient boire quand il a dévoré sa proie. C'est une région qu'il faut traverser à la hâte et regarder par les fenêtres d'un train express, car elle est mortelle pour les indigènes mêmes, tant sont violens les miasmes qui s'en dégagent, tant y règnent en souveraines la dysenterie et la malaria.

8 août. — Nous voici sur le territoire du Sultan de Djocja. Les montagnes apparaissent seulement au loin, profilant dans le ciel leur dentelure bleuâtre. Nous traversons des plaines où alternent et se succèdent les différentes cultures du pays, riz, canne à sucre, indigo, tabac. La contrée est toujours aussi peuplée. D'interminables villages défilent devant nous, abrités sous

des palmiers, avec un flot de gens qui circulent, qui portent des fardeaux, qui travaillent, qui encombrent les marchés en plein vent où flottent des étoffes claires, où se débitent des boissons, des fruits et des vêtemens. Des femmes, les seins nus, se promènent sur les talus des rizières, leur dernier né dans le dos, et des hommes, coiffés d'un turban, un kriss à la ceinture, vont et viennent de tous côtés.

Djocja comprend une grande ville commerçante avec de larges avenues bordées d'arbres, et une cité royale qui contient le palais et une population de plus de quinze mille âmes. On trouve ici le type javanais pur, bien plus fin et bien plus joli que le type malais. Les rues sont animées. Voici un prince à cheval, vêtu de draperies sombres, avec, à son turban, une aigrette en diamans. Il est jeune, monte un beau cheval, et il est suivi de cinquante cavaliers, armés de kriss, dont les vêtemens flottent au vent. Ici, c'est un dignitaire de la cour, assis dans le fond d'une voiture avec deux femmes assez jolies et parées, immobiles sur la banquette de devant. Le cocher est coiffé d'une sorte de haut de forme à large bande d'or, et, derrière, se tiennent debout deux serviteurs qui portent de grands parasols ouvragés.

Par l'intermédiaire du résident, nous avons obtenu une audience du sultan. Nous nous y rendons à dix heures du matin, accompagnés d'un capitaine hollandais qui doit servir d'interprète.

Après avoir traversé plusieurs cours, on pénètre dans une vaste salle, sorte de hangar dallé de marbre avec un plafond en bois sculpté. Dans le fond, sur deux canapés rouges, le sultan et la sultane sont assis. Perpendiculairement et debout devant leurs fauteuils, il y a quatre petites princesses, très gentilles, ma foi, vêtues identiquement d'un « sarran (1) » marron et d'une casaque noire. Elles ont, sur la poitrine, trois broches en diamans, et de gros brillans aux oreilles. Le sultan porte une énorme broche et des bagues à tous les doigts. Pas de pierres de couleur : rien que des diamans.

Présentations et salutations. Nous défilons devant toute la famille, serrant d'un air pénétré les petites mains chocolat. Puis, M. de B... ayant pris place sur le canapé du sultan et Mme de B... sur celui de la sultane, nous nous installons dans des fauteuils,

(1) Vêtement national, composé d'une longue pièce d'étoffe qui se roule en jupe autour des hanches. Est porté également par les hommes et par les femmes.

en face des petites princesses immobiles et figées. La visite est commencée. Elle débute par un long et magistral silence. De temps en temps, M. de B... prononce une phrase correcte sur la beauté du pays. Le capitaine traduit. Le sultan sourit et répond quelque chose de vague et d'obligeant. — Mais voici des serviteurs qui arrivent, marchant sur leurs genoux, avec des plateaux d'argent et du thé. Après beaucoup de prosternemens, ils nous distribuent à chacun une tasse. Le thé est froid et très mauvais; nous le buvons consciencieusement.

Tout de même, cela a un peu rompu la glace. La conversation reprend plus animée, quoique coupée encore de pénibles intervalles. — Mme de B... demande à la sultane : « Combien avez-vous d'enfans? — Quatorze. — Oh! — Et vous? — Quatre. — Oh! que c'est peu! — Je ne trouve pas. » M. de B... veut poser la même question au sultan. Lui, se tord de rire. Il n'en sait rien. Quatre-vingts ou cent, à peu près. Puis on parle de bijoux. On fait des complimens sur le palais. Il paraît que tout ce qu'on dit est très grotesque. Les petites princesses répriment avec peine une forte envie de rire. Alors, nous qui sommes en face, à voir leurs mines de chattes égayées, — nous rions tout à fait. Mais c'est contagieux; les voilà parties : elles rient tant qu'elles peuvent. Et le sultan, qui ne comprend pas, rit aussi. C'est charmant!

Tout a une fin. L'ordre se rétablit. Nous reprenons peu à peu un sérieux plus conforme au protocole international. Maintenant arrive, pour la seconde fois, une théorie de serviteurs avec des bouteilles et des verres. Ils approchent lentement. Crac! les voilà tous à genoux qui avancent en rampant. Et alors il nous faut boire des choses fraîches, des sodas, des limonades, des sirops de rose et de tamarin, cependant qu'un autre esclave, — à moins que ce ne soit un prince, — nous offre des cigares qu'on allume à une longue mèche parfumée.

L'audience est terminée. Quelques phrases agréables encore sur la réception qu'on nous a faite, quelques souhaits obligeans pour la continuation de notre voyage, et de nouveau, avec le même cérémonial qu'à l'arrivée, nous serrons les petites mains et repartons dans de grands saluts, pendant que les suivantes, les danseuses, les concubines, toutes les femmes du palais, accroupies sur les terrasses ou derrière les bosquets, se soulèvent curieusement pour nous regarder.

C'est près de Djocja que se trouve le fameux temple de Boeroeboedoer. Nous partons un matin dans deux voitures à quatre chevaux qui vont très vite, presque toujours au galop. Le cocher excite ses bêtes en faisant incessamment claquer une grande chambrière. Un coureur, debout derrière la voiture et armé d'un petit fouet, court parfois jusqu'aux chevaux de volée et pousse, le reste du temps, pour les animer sans doute, un cri continu et strident. Le trajet se fait en trois heures. La route plate et ombragée semble ne jamais sortir d'une succession ininterrompue de villages dont les maisons basses disparaissent sous les cocotiers et les bambous. Toujours la même foule bariolée et active qui dévale le long du chemin et qui parfois se précipite à genoux dans les fossés, en nous tournant le dos, pour nous témoigner son respect.

Peu à peu nous nous rapprochons d'une chaîne de montagnes dont les sommets aigus et décharnés ont des aspects bizarres de dents, de griffes et de cornes. C'est au pied de ces monts que se dressent les ruines. Enfin, à un tournant du chemin, nous nous trouvons face à face avec l'énorme masse du vieux temple.

Notre premier sentiment est une déception. On m'avait tellement dit que Boeroeboedoer pouvait rivaliser avec Angkor que je demeure stupide. De fait, il faut être aveugle ou avoir l'amour-propre javanais singulièrement développé, pour mettre en parallèle deux monumens si dissemblables. Rien ici de la splendide conception du fameux temple khmer, de la perspective grandiose de l'avenue qui y mène, de l'échelonnement savant des galeries et des tours, de tout cet art en quelque sorte européen qui fait qu'Angkor-Vat aurait pu être conçu par un Mansard génial. Boeroeboedoer est, au contraire, un type très pur de ce style hindou dans lequel l'effet général est sacrifié au détail, l'ensemble au particulier. Ces sortes d'édifices demandent à être regardés pierre par pierre. Alors on y découvre des choses charmantes, des ornementations ingénieuses, des sculptures compliquées et naïves. Mais tout cela est individuel, n'est relié que par la juxtaposition, ne concourt pas, dans une mesure déterminée, à un résultat général. Il y manque ce que nous cherchons toujours malgré nous, avec nos cerveaux nourris de l'art grec, le plus logique des arts, le « pourquoi, » la raison d'être de chaque partie au point de vue du tout.

A Angkor, l'ornementation est merveilleusement comprise.

Elle est simple dans sa richesse. Quelques points isolés et importans, comme des dessus de portes, sont seuls couverts de hauts reliefs. Aux chapiteaux des colonnes, aux frises des murailles, aux bordures des toits, on a tracé des arabesques légères, dentelles de granit qui parent l'édifice, mais qui n'immobilisent pas les regards et qu'on ne considère que lorsque l'esprit a déjà été frappé et ému par les grandes lignes de l'architecture. Ici, c'est un chaos. Dans le dédale des pierres amoncelées, l'œil est attiré par les innombrables statues dont le monument est hérissé, par les sculptures dont il est couvert, par les clochers ajourés qui le surmontent. Cela est si vrai qu'il faut plusieurs instans pour percevoir la forme générale du temple, quelque enfantine qu'en soit la conception : une pyramide carrée à la base, venant aboutir à la cloche ronde qu'est la dagoba finale. Comme architecture, cela a la beauté d'un mur de musée dont on ne peut dire qu'il soit beau, fût-il tapissé de chefs-d'œuvre.

Toutefois, si je ne puis aimer cette masse dont l'unité ne suffit pas, selon moi, à compenser la lourdeur, je dois payer mon tribut d'admiration aux détails, qui sont charmans. Le temple comprend dix étages. On monte de l'un à l'autre, au milieu de chaque face, par un étroit escalier. Les sept premiers sont exactement carrés comme la base. Les trois derniers vont du carré au cercle parfait qu'est le sommet, en passant par des ellipses de plus en plus arrondies. Les assises supérieures sont ornées, tout du long, de cloches de pierre à jour contenant chacune une statue. Quant aux galeries inférieures, elles sont recouvertes, sur leurs deux faces et sur tout le pourtour, de bas-reliefs d'une exécution remarquable. On y voit des scènes de la légende brahmanique, qui semblent avoir peu de liaisons entre elles, mais dont les parties bien conservées méritent un long examen, par le mouvement, l'expression, et le fini de l'exécution. La photographie seule arrive à donner l'idée d'un art qu'il serait illusoire de vouloir décrire.

Tout le pays aux environs de Djocja est semé de ruines datant de la même époque, c'est-à-dire de la domination hindoue à Java. Toutes présentent à peu près les mêmes caractères, les mêmes beautés et les mêmes défauts. C'est pour le touriste une visite intéressante et pour l'archéologue une mine inépuisable de documens

12 août. — Nous sommes arrivés hier à Solo ou Sourakarta.

résidence du plus puissant empereur du Java dit indépendant. Sa Majesté est en voyage et ne nous recevra que le quatorze ou le quinze. Nous avons donc quelques jours de loisir à passer dans ses États. Cela n'a rien de pénible, car la température est très supportable et la ville intéressante à visiter.

Il y a à Solo, comme dans presque toutes les cités javanaises, un nombre considérable de Chinois. Ils sont sous la direction d'un des leurs, gros seigneur puissamment riche, à qui le gouvernement hollandais, — pour faciliter son administration, — reconnaît une autorité analogue à celle d'un maire ou d'un préfet. Nous allons un soir rendre visite à cet important fonctionnaire. Il occupe une luxueuse maison, meublée moitié à la chinoise, moitié à l'européenne. Grande galerie en bois sculpté, avec des tentures du Japon, des étoffes d'Orient, des tapis moelleux, des vitrines remplies d'objets d'art chinois, japonais ou hindous; des chambres à coucher avec des lits immenses aux moustiquaires de dentelle; des cabinets avec des ustensiles de toilette en argent, en vermeil ou en or. Nous sommes reçus sur le pas de la porte par sa femme et sa fille, vêtues de costumes de soie brodés. Les boutons sont en pierres précieuses, et ces dames portent aux doigts deux ou trois diamans gros comme des bouchons de carafe. On nous offre du champagne frappé, dans des coupes de cristal; nous nous séparons dans les meilleurs termes.

Tout cela représente une certaine aisance. On attribue à notre ami une fortune de trente millions de florins (un peu plus de soixante millions de francs). Et il paraît qu'il n'est pas le plus riche de Java. Voilà qui nous change des Chinois de Chine et particulièrement des Boxeurs! Il est vrai que, si les Boxeurs étaient tous millionnaires, ils auraient moins de plaisir à incendier et à piller. Et voilà comment, même aux antipodes, on se trouve en présence de la question sociale et de la difficulté, — les rentiers étant seuls paisibles, — de faire de tous les humains des rentiers!

La réception du sultan eut lieu quelques jours après, avec un cérémonial analogue à celle de Djocja. On nous exhiba, en plus, des danses javanaises, exécutées par le corps de ballet de Sa Majesté. C'est très remarquable comme ensemble et comme précision, mais excessivement monotone. Il n'y a du reste que des différences de détail et de costume entre ces danses et celles des bayadères de l'Inde ou des Cambodgiennes de Norodom. Pour

un Européen, une fois le premier mouvement de curiosité satisfait, le sentiment qu'elles dégagent est un inexprimable ennui.

En échange, nous ne sommes nullement las de cette île où il y aurait encore tant de choses à visiter. Mais le temps a marché et le moment est venu de songer définitivement au retour. Le 15, nous nous rembarquons à Samarang. Nous franchissons le détroit de la Sonde, en passant à quelques encâblures des restes du Krakatoa, ce volcan fameux, isolé dans les flots, dont l'explosion, il y a quelques années, est le plus formidable phénomène de ce genre survenu dans les temps modernes. Tout de suite nous trouvons les alizés, qui soufflent avec violence, et la grosse houle du Sud, qui nous emprisonne dans ses sombres montagnes couronnées d'écume, pour ne plus nous lâcher qu'aux Séchelles.

ILE DIEGO GARCIA

Dix jours de traversée sans une terre ou une voile en vue. Enfin on signale un îlot très bas et très vert, entouré de récifs de corail où l'océan brise avec rage ; c'est l'île Garcia, un point perdu dans l'immensité des mers, par dix degrés de latitude Sud, entre l'Australie et Ceylan.

Les animalcules dont le travail lent et acharné constitue les bancs de coraux, se sont plu à exécuter ici une de leurs œuvres les plus curieuses. Cette île, qu'ils ont entièrement bâtie, affecte la forme d'une bague dans laquelle n'est creusée qu'une étroite ouverture. Elle enserre une baie immense, et elle est si mince par endroits que la grande houle du large la franchit aux jours de tempête pour venir troubler de ses flocons d'écume les eaux calmes qu'elle renferme. Un jour, des navigateurs de passage y plantèrent des cocotiers. Ils y prospérèrent de telle sorte qu'elle en est aujourd'hui couverte. Ces arbres sont exploités par une compagnie de l'île Maurice, qui entretient quelques agens et envoie, une ou deux fois l'an, un voilier pour recueillir l'huile.

La population se compose de trois ou quatre cents nègres et de cinq Européens. Quelle vie étrange mènent ces gens, séparés du reste du monde dont ils n'ont des nouvelles, — bien vieilles elles-mêmes, — que tous les six mois ! Et toujours la contemplation de leur îlot avec sa verdure monotone, et de l'océan!

infini où paraît de loin en loin un navire égaré qui ne s'arrête point !

On comprend l'événement qu'est notre arrivée pour la petite colonie. Un vaisseau, un vrai vaisseau, un vaisseau à vapeur, à l'ancre dans la baie ! Quoiqu'il fasse nuit et que nous soyons très loin, n'ayant pas osé, dans ces parages dangereux, nous approcher des côtes, M. de C..., chef de l'exploitation, vient à notre rencontre, le soir même, dans son canot. Qui êtes-vous ? D'où venez-vous ? Telles sont ses premières questions. Et il nous les fait avec un si mauvais accent anglais que nous lui répondons en français. En effet, M. de C. est Français ou plutôt d'origine française. Il est né à l'île Maurice, d'une famille qui descend de ces cadets qui, sous Louis XIV et Louis XV, allèrent peupler nos colonies. Et, comme tous ses pareils, il a conservé intacts l'amour de la patrie perdue, sa langue et ses vieilles coutumes. Sujet anglais, de cœur il est resté des nôtres, et ce lui est une joie de plus, dans cette visite inattendue, de rencontrer des compatriotes. Quand, le lendemain, grâce à son pilotage, nous sommes venus mouiller en face de sa maison, il nous présente à toute sa famille, à sa femme, à ses belles-sœurs, à sa vieille mère qui a quatre-vingts ans. Et nous leur apprenons des choses surprenantes qu'ils ignorent encore : les défaites des Anglais au Transvaal, la guerre de Chine, la fin de l'affaire Dreyfus et les premiers hauts faits du ministère Waldeck-Rousseau.

Ces braves gens mettent la plus grande complaisance à nous faire visiter leur exploitation et leur domaine. Ils voudraient nous retenir par l'attrait d'une pêche dans la baie qui est un des endroits les plus poissonneux du monde. Mais nous sommes pressés. M. de B... est très souffrant ; il faut nous hâter vers les Séchelles. Nous disons adieu à ces amis d'un jour en leur souhaitant un bonheur qu'ils trouveront peut-être plus facilement dans le calme souverain où ils vivent que dans les agitations où il faut nous débattre, et bientôt le petit îlot de corail n'est plus qu'un point sombre à peine visible qui s'enfonce et disparaît dans l'immensité des flots.

Plus d'un an après, nous avons reçu, pour chacun de nous, une de ces cannes que les nègres fabriquent avec le bois des cocotiers. Touchant souvenir et seul présent que pouvaient nous faire les ermites de l'île Garcia.

SÉCHELLES

Il est, par le monde, peu de points de relâche qui soient aussi jolis d'aspect que Mahé des Séchelles. Une baie vaste et bien abritée, entourée d'îlots rocheux, et l'île principale, couverte de verdure et de fleurs, où la petite ville de Mahé se cache sous les grands arbres. La température, en cette saison, est délicieuse : vingt-quatre ou vingt-cinq degrés. C'est, comme l'île Maurice, une des colonies que nous avons perdues et que se sont appropriées nos amis les Anglais. Aux devantures des boutiques, de vieux noms français s'étalent encore. Les nègres qui forment la portion principale de la population parlent un patois dégénéré de la langue du grand siècle, peu compréhensible, mais réjouissant.

L'état de santé, un moment assez grave, de M. de B... nous obligea à un séjour de trois semaines à Mahé. Après avoir parcouru dans tous les sens la petite île uniformément jolie, mais dénuée d'intérêt, notre vie se concentra tout entière dans la pêche à la ligne. C'est avouer que j'ai peu de choses à en dire et que le jour où nous levâmes l'ancre fut considéré par tous comme un jour heureux.

Dès lors nous naviguons à toute vapeur sur le chemin du retour, nous arrêtant à Aden juste le temps nécessaire pour faire du charbon. Nous trouvons dans le Sud de la Mer-Rouge une température accablante. Il semble, en cette saison où le soleil d'été a surchauffé les deux rives, qu'on passe à travers un four dont l'air est irrespirable.

Heureusement, après deux jours, nous rencontrons des vents du Nord qui rendent la fin de la traversée presque agréable.

Quelques heures de halte à Port-Saïd, où nous ressentons une première et pénible impression d'Europe, et nous voilà flottant de nouveau dans cette Méditerranée que nous retrouvons, — après bien des mois, — avec la satisfaction d'avoir réalisé nos rêves, avec le regret aussi que les espérances de jadis ne soient plus aujourd'hui que du passé. Ainsi la vie s'écoule en une poursuite sans fin. Chaque fois qu'un but est atteint, il s'en présente un autre, plus désirable encore. Voyageur fatigué, pour toi il n'est point de port, point d'abri où tu puisses t'étendre pour dor-

mir et te reposer! Reprends ton bâton, chausse tes sandales, secoue la poussière du chemin parcouru, tu dois marcher encore, marcher toujours vers l'insaisissable avenir. Du moins réjouis-toi, si, t'asseyant pour songer sur le bord de la route, tu trouves dans ta vie des souvenirs sans douleur, des heures sans amertume où ta pensée se complaît.

Toute une journée, nous longeons la Crète, dont les montagnes rouges et arides, neigeuses par endroits, se profilent nettement sur le bleu intense du ciel. Et cela me rappelle un coucher de soleil, vu autrefois dans ces parages, qui m'a causé la plus surprenante impression que j'aie éprouvée de ma vie. Nous glissions entre la Crète et la petite île de Gourko, sur une mer plate, sans rides, où notre sillage laissait jusqu'à l'infini de l'horizon une trace brillante et étroite comme celle d'un doigt passé sur du velours de soie. Il faisait un temps tiède et doux, sans une brise, sans un souffle. Les montagnes un peu estompées de brume prenaient des teintes violettes ou mauves à mesure que le jour baissait. L'île de Gourko était grise et rouge, de ce rouge de brique qu'on ne voit qu'en Orient. Et les flots participaient de toutes ces teintes, s'imprégnaient de tous ces reflets, étaient dorés, moirés, nacrés, gorge de pigeon ou roses. Derrière de gros nuages noirs, simulant des monts escarpés, le soleil disparut sanglant. Et soudain nous eûmes illusion de naviguer dans un lac irréel, infiniment calme et beau, environné de montagnes vraies et fausses, celles de Crète imprécises déjà et voilées, les autres nettes, heurtées, superbes, couronnées de glaciers qu'éclairaient les rayons invisibles du soleil. Prestigieux paysage dont le souvenir me hante et que je ne reverrai plus, fait de nuages qui passent, de nuances qui meurent, de feux qui s'éteignent, de rêves évanouis...

A bord, chacun semble inquiet, cherche la solitude, se laisse aller à ses pensées. C'est un beau voyage terminé, une période de la vie qui est close, un songe dont il faudra s'éveiller demain. Le navire résonne du bruit des caisses qu'on remue, des marteaux frappant sur les clous. Ce sont des gens affairés qui prennent des notes sur des calepins, des objets égarés qu'on ne peut retrouver, les derniers bibelots qu'on emballe, et qui plus tard rappelleront le passé. Au moment de s'en séparer, tout vous devient ami, les hommes, les bêtes et les choses. On fait des pèlerinages dans le navire; on s'accoude une dernière fois aux

bastingages; on s'assoit à la place où, par les belles nuits tropicales, on a le plus souvent rêvé...

Voici que nous côtoyons la Sicile. Un moment, nous apercevons dans le détroit les feux opposés de Messine et de Reggio, les réverbères alignés des quais. Puis, de nouveau, c'est la nuit, le silence, la mer calme où nous glissons.

Nous sommes tout près. Dans quelques heures nous toucherons cette terre de France quittée depuis un an. Long espace pour bien des affections, pour bien des amitiés, pour bien des amours. Trouverons-nous tout, les hommes et les choses, les esprits et les cœurs, tels que nous les avons laissés? Nous-mêmes, n'avons-nous pas changé ? Ne sommes-nous pas des étrangers, des Chinois, des barbares, qu'on ne connaît plus, qu'on a presque oubliés ? Ah ! pourquoi revenir avec, au fond du cœur, cette idée insensée de recommencer ce qui n'est plus, de ranimer ce qui est mort? Pourquoi revenir, s'il n'y avait pas là-bas une mère qui attend et qui pleure à son foyer déserté, une mère qui n'a pas varié, dont l'amour est toujours aussi tendre et dont les lèvres sont toujours prêtes pour le pardon et le baiser? Pourtant, à cette heure où chaque tour d'hélice me rapproche de tout ce que j'aime, j'éprouve un indicible effroi. Je prévois, avec une effrayante netteté, les ennuis, les difficultés, les désillusions, les douleurs, tout le lourd bagage de la vie déposé un moment et qu'il faut reprendre, pénible harnais qui entame la peau. Et, penché sur ces eaux transparentes dont la large houle me berce encore, je songe malgré moi, en ce jour de retour, au temps proche ou lointain du départ suprême, du grand voyage qui ne doit point finir...

MARSAY.

LA JEUNESSE DE MIRABEAU[1]

A la minute précise où la Révolution prend conscience d'elle-même, un personnage surgit au premier plan dans l'éclat de sa laideur monstrueuse et magnifique, s'impose par la puissance de son geste théâtral, domine le tumulte par le tonnerre de sa voix. Héraut de la Révolution, il la précède et il a l'air de la conduire. Deux années ne se sont pas écoulées, les funérailles pompeuses qui se déploient en l'honneur de Mirabeau parmi les mêmes rues où la veille on criait la nouvelle de sa grande trahison ne sont que l'hommage rendu à la mémoire déjà obscurcie d'un homme qui a eu le temps de se survivre. Soudaine apparition, suivie d'une disparition aussi brusque. Il semble que les circonstances aient suscité celui dont elles avaient besoin, pour le rejeter bientôt, n'en ayant plus que faire. Mais les circonstances n'ont pas le pouvoir de créer. Rien ne s'improvise. Mirabeau n'improvise pas ses discours, écrits d'avance, et souvent pillés chez autrui; il n'improvise pas ses idées politiques, qu'on retrouverait toutes exposées et développées dans ses mémoires, lettres, compositions et compilations antérieures. De même, le choix de son attitude à l'instant décisif, la nature de son action personnelle, le caractère de sa conduite et de son rôle sont déterminés

(1) *Sophie de Monnier et Mirabeau*, d'après leur correspondance secrète inédite (1775-1789), par Paul Cottin, 1 vol. in-8° (Plon). — Mirabeau, *Lettres à Julie*, publiées et commentées d'après les manuscrits originaux et inédits par M. Dauphin Meunier, avec la collaboration de M. Georges Leloir (Plon). Cf. Mirabeau, par M. Edmond Rousse (Hachette), 1891. — *Les Mirabeau*, par Louis de Loménie, 2 vol., 1878. Ouvrage continué par M. Ch. de Loménie, 3 vol. 1889-1891 (Dentu). — *Mémoires biographiques, littéraires et politiques* de Mirabeau, publiés par Lucas de Montigny, 8 vol., 1834

par tout son passé. De là vient que pour lui, plus que pour aucun autre, il soit nécessaire de connaître l'homme tel que l'ont fait ses instincts, l'influence de la famille où il a grandi, celle de la société où il a vécu : un Mirabeau peint par les scandales de sa jeunesse.

Ses contemporains croyaient le connaître. Il arrivait à l'Assemblée précédé d'une célébrité où se mêlait, au bruit de ses propres aventures, celui des dissensions d'une famille enragée pour se déchirer en public. Mais il était bien impossible qu'à travers une renommée si trouble, l'image n'apparût pas déjà brouillée : Mirabeau était entré dans la légende avant d'entrer dans l'histoire. Ce qui se passa au lendemain de sa mort ne fut que pour accréditer une opinion de fantaisie : les lettres qu'il avait été autorisé à écrire à la marquise de Monnier, lors de sa détention au donjon de Vincennes, furent publiées frauduleusement par le procureur de la Commune Manuel, d'après les originaux trouvés et volés dans les dépôts de la Police. La publication fut peu remarquée, dans l'angoisse qui précéda les jours de la Terreur; les assertions en furent d'autant moins contestées; c'étaient celles d'un véritable plaidoyer pour lui-même composé par Mirabeau d'après les intérêts, les passions et les colères du moment. Mirabeau y était représenté comme la malheureuse victime de la haine d'un père. Il aurait inspiré à ce père, — le marquis de Mirabeau, *l'Ami des hommes*, — une espèce d'antipathie instinctive et contre nature, compliquée de jalousie par l'annonce de sa future supériorité intellectuelle, portée enfin au paroxysme par la pitié que le jeune homme ne put s'empêcher de témoigner à sa pauvre mère, torturée par le même bourreau. La misère de cette persécution aurait été à l'origine de toutes ses fautes ou plutôt de ses erreurs. Telle est la version originale et conventionnelle, celle qui devait promptement se vulgariser et s'imposer pour longtemps.

Le premier qui commença de l'entamer, ce fut le fils adoptif du tribun, Lucas de Montigny. Il rendit en partie justice au marquis de Mirabeau. Toutefois, s'il le lavait du reproche d'avoir haï son fils, il se bornait à expliquer par une autre cause une animosité et un acharnement qu'il ne contestait pas. Seigneur affable, philanthrope sincère, le marquis aurait été par ailleurs raide et hautain dans sa famille, inflexible dans le maniement de la discipline domestique, entiché de préjugés surannés, exemplaire

accompli et attardé du double despotisme marital et paternel. En outre, infatué de lui-même, incapable d'admettre, en dépit de continuels mécomptes, qu'il eût pu jamais se tromper, il avait « le fanatisme de l'infaillibilité : il en fut le Brutus. » La publication de Lucas de Montigny était conçue dans un dessein d'apologie qui, d'ailleurs, ne se dissimulait pas; elle est restée à la base de tous les travaux relatifs à Mirabeau et à sa famille. Pour composer les huit volumes de *Mémoires* parus en 1834, l'auteur avait utilisé une volumineuse correspondance dont il donnait d'abondans extraits. Il mettait sous les yeux du public les passages les plus significatifs des lettres que le marquis échangeait avec son frère le bailli, en ce style si personnel, si fertile en saillies impétueuses, et souvent si baroque. Restait à les interpréter avec plus de clairvoyance et sans parti pris. Ce fut l'œuvre de MM. Louis et Charles de Loménie.

Leurs belles études sur *les Mirabeau* ont totalement changé l'opinion commune touchant *l'Ami des hommes*. Certes celui-ci fut bien un original tout pétri de travers et de manies, sujet à beaucoup de faiblesses, chimérique dans ses idées et inconséquent dans sa conduite; mais il suffit de le voir au milieu de son entourage, entre sa femme qui lui fait une guerre acharnée et ses enfans qui se liguent contre lui; ce n'est plus le tyran de sa famille: c'est un père, cruellement offensé, qui se défend, et, dans la répression, passe la mesure. Ses lettres ne témoignent d'aucune aversion irraisonnée pour l'aîné de ses fils, mais d'une sévérité qui grandit à mesure que Gabriel lui donne de plus graves sujets d'inquiétude et motifs de plaintes. Soucieux de le bien élever, il lui a fait donner par le précepteur Poisson une éducation fort supérieure à celle que recevaient alors la plupart des jeunes gentilshommes. Espérant que l'éducation en commun réussira où l'éducation privée a échoué, il le met à la pension Choquard, qui n'est nullement, comme on l'a dit, une maison de correction, mais une pension à la mode. Après le séjour tapageur au régiment, et lorsque le jeune homme revient de l'expédition de Corse, son unique campagne, le marquis fait de lui pendant deux années son agent d'affaires et le traite sur le pied d'homme de confiance. Soudain Mirabeau se marie, sans crier gare; et ce père qu'il a si souvent accusé d'avarice, qui était en réalité très gêné et à court d'argent, en use avec lui fort libéralement. Bientôt le nouveau marié a tant fait par ses prodigalités qu'il s'est endetté de quelque

deux cent mille livres ; pour échapper à ses créanciers, il n'a plus qu'un moyen, c'est de solliciter son père afin qu'il le fasse bénéficier des ressources que l'arbitraire d'alors mettait à sa disposition. Car tel est le premier objet de ces prétendues mesures de persécution, réclamées par le persécuté lui-même : elles servent à protéger un débiteur aux abois. C'est d'abord une lettre d'exil qui le place « sous la main du Roy, » c'est-à-dire à l'abri des mandemens de justice ; c'est, deux mois après, la sentence du Châtelet qui prononce son interdiction et le met dans une situation humiliante contre laquelle il n'a pas manqué de protester hautement, mais où il a eu soin de rester, jugeant commode de profiter jusqu'aux derniers temps de sa vie des privilèges de l'insolvabilité. Dans son exil, à Manosque, il s'aperçoit que sa femme le trompe avec un mousquetaire ; et, s'avisant que le meilleur moyen de rassurer ses inquiétudes conjugales, est de marier son rival trop heureux, il rompt son ban afin de négocier en personne cet arrangement saugrenu. Au retour, passant à Grasse, il se collette avec un M. de Villeneuve-Mouans, vieux et asthmatique, et roule à terre avec lui dans une dispute de crocheteurs. Bourré de coups de poing, meurtri de coups de parasol, M. de Villeneuve crie à l'assassin, dépose une plainte : un décret de prise de corps est lancé contre Mirabeau. Cette fois, c'est une lettre de cachet, sollicitée par son père, qui va le dérober aux poursuites de la justice ; le château d'If lui sera un refuge d'où narguer les exempts et les recors. Séjour peu récréatif, que le prisonnier échange volontiers contre celui du fort de Joux, où on lui laisse pleine liberté d'aller se divertir à Pontarlier. Il en use pour enlever, lui marié, la femme du marquis de Monnier. A ce coup, le père juge que la mesure est comble, fait rattraper son fils en Hollande et l'enferme au donjon de Vincennes.

Quel fut l'état d'esprit de Mirabeau pendant sa détention, et le pire supplice dont il eut à souffrir fut-il d'être séparé de celle à qui il avait voué un culte enthousiaste ? C'est sur ce point que nous renseignent à souhait deux publications récentes. Nous n'avions jusqu'ici pour en juger que les lettres du recueil de Manuel. Ces lettres sont celles que le prisonnier était autorisé à envoyer à sa maîtresse une fois par semaine : elles étaient lues par Boucher, qui prenait soin de les faire parvenir ; ce sont en quelque manière les lettres officielles. Mais, en outre, Mirabeau avait trouvé le moyen d'entretenir une correspondance secrète

avec Sophie. Les lettres qu'il écrivait ainsi ont été détruites; on a conservé celles de Sophie. M. Paul Cottin ne nous donne pas moins d'une centaine de ces lettres de Sophie de Monnier encore inédites, en partie chiffrées, et qu'il a, le premier, réussi à déchiffrer et lire entièrement. D'autre part, MM. Dauphin Meunier et Georges Leloir publient une autre série de lettres adressées par Mirabeau, pendant la dernière année de sa captivité, à Julie Dauvers, et auxquelles ses précédens biographes n'avaient pas prêté toute l'attention qu'elles méritent. Ce sont des documens de premier ordre, qui renouvellent l'étude de Mirabeau homme privé et mettent dans un jour cru quelques-uns des traits d'une figure beaucoup moins énigmatique qu'on n'a coutume de la représenter.

I

Le premier effet en est de rendre toute sa valeur à un témoignage longtemps tenu pour suspect et qui est précisément celui du père de Mirabeau. Celui-ci n'a cessé d'étudier son fils, sans indulgence, assurément, mais avec la perspicacité d'une intelligence supérieure, de le peindre au jour le jour et de noter en toute franchise et crudité l'impression qu'il ressent à constater l'éveil des qualités d'esprit les plus rares et des instincts les plus alarmans. Il a ainsi refait cent fois le même portrait, et ces portraits diversement éclairés attrapent tous un coin de la ressemblance.

« Je crains toujours qu'il n'y ait bien du physique dans ses écarts, » dit le marquis, et il dit juste. Chez Mirabeau, il est clair qu'il faut d'abord tenir largement compte de la complexion et du tempérament. Ce colosse, vers la trentaine, est d'une sève à grandir encore de cinq pouces pendant les quarante-deux mois de sa réclusion. Le sang trop abondant lui fait continûment la guerre : en Hollande, au moment où il quitte Sophie, il laisse la voiture toute pleine de sang; à Vincennes, le jour de sa sortie, il noie son lit d'une hémorragie par le nez. L'Hercule s'achève en satyre; et si nous n'insistons pas sur ce que Lucas de Montigny, par un pieux euphémisme, appelle « le fatal phénomène de sa constitution physique, » encore devons-nous le noter, d'autant que c'est de toutes ses facultés celle dont il se montre le plus fier. Certes les sollicitations de la nature physique ne sont à

aucun degré et pour personne une excuse, puisque chacun de nous commence à devenir un être moral à la limite précise où il se détache des servitudes physiques pour les dominer. Mais, s'il n'excuse rien, le tempérament, lorsqu'il atteint à une telle exubérance, explique beaucoup de choses. Il explique ici l'insatiable appétit de jouissances matérielles, le besoin d'agir et de dominer, le goût assez vulgaire et grossier du faste et de l'ostentation, la prodigalité en tous les sens. Il expliquera pareillement cette gaieté naturelle, cette confiance dans la vie, cet optimisme instinctif, et aussi cette espèce de bonhomie, de cordialité, de générosité dont il est bien difficile de faire chez Mirabeau des qualités de l'âme, mais qui sont plutôt les effets du mouvement du sang, les élans du corps.

Ce prodigue est intéressé : trait de famille que le marquis note en commun chez tous ses enfans : « avec toutes leurs déprédations, ils sont intéressés ; » ils avaient de qui tenir, et des deux côtés, paternel et maternel. Pour ce qui est du comte, « il a, en sus de ses autres bonnes qualités, celle d'emprunter à toutes les mains : sergens, soldats, tout lui est égal. » Emprunter pour ne pas rendre constitue une opération financière qui, d'après les usages du XVIIIe siècle, était jugée un peu moins sévèrement qu'elle ne le serait aujourd'hui. Mais il n'y a pas un détail de la vie de Mirabeau où ne se mêle la question d'argent ; il n'est accueilli dans aucune maison, qu'il ne la mette au pillage. Entendez d'ailleurs ce mot d'intérêt dans son acception la plus complète. Il est rare qu'une démarche quelconque de Mirabeau ne s'explique pas par le profit qu'il espère en tirer. Sa fougue peut bien l'entraîner, mais ce n'est jamais sur la pente du sacrifice. Sa folie calcule et raisonne ; elle s'accommode à merveille avec le sens pratique le plus avisé. On cherche vainement un cas où il se soit oublié lui-même, et dévoué pour autrui. Et tout nous ramène à la constatation d'un égoïsme foncier et forcené.

Un autre travers qui chez Mirabeau semble de bonne heure être la plus caractérisée des tares originelles, et contre laquelle son père lutte avec le plus de persévérance, c'est le goût impérieux du mensonge. « Pour le mensonge de prédilection, il l'abjurera, ou je saurai l'annuler avec disgrâce. » Rien n'y fit : père, oncle, précepteur, les militaires et les abbés, tous les maîtres y perdirent leur latin. L'instinct se fortifia de l'habitude, et, l'imagination aidant, Mirabeau, dans pas une circonstance, ne se

trouvera à court de calomnie. Il en est une sorte qui se présente plus naturellement que toute autre à son esprit et dont il est coutumier. S'enfuit-il de son régiment? Ne doutons pas que ce ne soit, comme il l'affirme, pour échapper à l'animosité de son colonel, le marquis de Lambert, furieux d'avoir été supplanté par lui auprès d'une goton. Le commandant du fort de Joux, M. de Saint-Mauris, fait-il mine d'exercer sur lui une surveillance plus active? Il faut que ce soit par jalousie et dépit de n'avoir pas réussi auprès de Mme de Monnier. M. de Monnier témoigne-t-il à celle-ci une confiance qui ressemble à de l'aveuglement? C'est que, dans son désir d'avoir un héritier à opposer à sa fille mariée malgré lui, il favorise l'inconduite de sa femme. Mme de Pailly, maîtresse du père, est-elle hostile au fils? C'est qu'elle s'est vainement offerte à ce dernier. Merveilleux concours du libertinage d'imagination avec la hâblerie! D'ailleurs, l'accusation une fois lancée, Mirabeau est également prêt, si nul ne la relève, à la laisser se perdre, ou, si on y contredit, à la soutenir d'un front d'airain.

Ces dons de nature auraient-ils pu être atténués par l'influence des exemples domestiques? En tout cas, ils ne pouvaient trouver, pour se développer, un terrain plus propice et un milieu plus approprié que « l'intérieur désaccordé » de *l'Ami des hommes*. En effet, c'est ici la base de tout l'édifice : supprimez la famille, toute la société s'écroule; supprimez le respect pour les parens, toute la morale s'effondre. Je n'en veux pour preuve que le propre témoignage de Mirabeau, écrivant dans ses lettres du donjon : « De bonne foi, le hasard qui de la conjonction de ma mère et d'un homme quelconque fit naître un individu m'impose-t-il beaucoup de devoirs? Et dois-je une aveugle tendresse à mon père, parce que, dans un moment de désir, il lança dans le sein de sa femme le germe dont je suis né, quoiqu'il ait été depuis mon plus cruel ennemi? Quand on ne se laisse pas abuser par de grands mots et qu'on ne reçoit pas sur parole des maximes gigantesques ou des rêveries spéculatives, on rabat à sa juste valeur toute cette morale dont on étourdit notre jeunesse. Ceux qui nous la prêchent ont vraiment un grand intérêt à nous la persuader. Ils nous parlent sans cesse de nos *devoirs*, mais jamais de nos *droits*. » Il est impossible de mieux montrer quel lien rattache au sentiment du respect filial l'idée même du devoir, et dans quelle dépendance celle-ci est par rapport à

celui-là. Entre ce père et cette mère divisés par une question d'intérêt et qui, pour recruter des alliés parmi leurs enfans, ne font briller à leurs yeux que l'avantage pécuniaire, qui choisir ? Une telle situation ne peut engendrer que la duplicité, encourager que les vues d'intérêt personnel. Mirabeau, dès l'enfance, s'habitue à tenir un langage double, à jouer un double personnage. Plus tard, il passera d'un camp dans l'autre avec une incroyable désinvolture : lorsqu'il arrive à Vincennes, il s'est rangé avec sa sœur, Mme de Cabris, au parti de sa mère ; au sortir de Vincennes, obligé de faire campagne avec son père, il l'étonne et j'allais dire qu'il le scandalise par son zèle. Il y a mieux, et la merveille est qu'il nous tînt en réserve ce spectacle extravagant de le voir solliciter à son tour des lettres de cachet. L'auteur de l'*Essai sur le despotisme* et *Des lettres de cachet et des prisons d'État*, le prisonnier de Vincennes, celui qui convie le genre humain à plaindre et admirer en sa personne la victime de l'arbitraire, c'est lui qui maintenant visite les ministres à Versailles pour requérir tantôt un ordre d'exil contre Briançon, l'amant d'une de ses sœurs, tantôt un ordre d'internement contre sa mère ; c'est à lui que Maurepas fait la réponse fameuse : « Voilà soixante lettres ou ordres pour la famille Mirabeau ! Il faudrait un secrétaire d'État exprès pour eux... Votre père me prend pour son homme d'affaires. »

De l'influence exercée par cette situation de famille si particulière, dérivent des habitudes prises de bonne heure par Mirabeau et entrées dans son caractère. Celle, d'abord, de jouer toujours un rôle, de modeler son personnage sur celui de l'interlocuteur, de le flatter pour s'en faire bien venir, de prendre l'air et les sentimens imposés par l'endroit et les circonstances : pendant les semaines qu'il passe auprès de son oncle, commandant des galères de Malte, il vante, à l'égal du plus beau, l'état de marin ; en Limousin, où son père l'envoie établir un tribunal de conciliation, il joue au bon seigneur d'opéra-comique ; en Provence, où le château de Mirabeau a des airs de bastide, il se redresse en seigneur hautain, intraitable sur ses privilèges et prompt à bâtonner les manans. Celle encore de se tirer d'affaire par un expédient et en concertant sur l'heure une scène de comédie : surpris par les gens de M. de Monnier chez qui il s'est introduit clandestinement, il se présente à celui-ci l'air riant, lui conte une histoire à dormir debout, lui recommande

d'exiger de ses gens la discrétion. Puis la disposition à ne considérer les gens que pour l'utilité immédiate qu'il en attend. Rien de plus ouvert à tous, fût-ce à ses ennemis de la veille, que l'amitié du comte de Mirabeau ; rien aussi de plus décevant. Un service qu'il a reçu est pour lui un service oublié. Son bienfaiteur, Boucher, le « bon ange, » celui qui, de toutes manières, adoucit sa captivité, qui, lui seul, au sortir du donjon, accepte la terrible charge de l'héberger, qui, les larmes aux yeux, sollicite et obtient sa rentrée au domicile paternel, meurt de chagrin, tué par les outrages dont il a été payé. Mirabeau est également incapable de rancune et de gratitude ; c'est ce qui s'appelle, en termes atténués : l'inconsistance du caractère.

Enfin Mirabeau est un homme du XVIIIe siècle, l'un des plus représentatifs qui soient ; et c'est justement parce qu'il est tout pénétré de l'âme de son époque qu'il pourra la traduire au dehors, l'interpréter, l'exprimer, la faire triompher. Il doit à son temps son irréligion foncière ; très persuadé, comme il le répète tout au long de ses lettres, que les prêtres sont des fourbes, les dogmes des sottises et les pratiques des mômeries, il est aussi étranger que possible au sentiment religieux; son impiété ne procède ni de révolte, ni de déception, ni de fanatisme à rebours, mais plutôt de l'inintelligence de certaines questions et de l'absolue indifférence à l'égard des problèmes qui se posent pour l'éternel tourment de l'humanité. Il lui doit une corruption qui se traduit par l'impatience de toute espèce de discipline. Toutefois, dans cette seconde moitié du XVIIIe siècle, les airs d'élégance frivole et le ton de froid persiflage ont disparu : ce n'en est plus la mode. L'influence de Rousseau, à défaut de changer les cœurs, a révolutionné le langage et les manières. On éprouve le besoin de raisonner, de mettre ses fantaisies en aphorismes et de réduire l'immoralité même en morale; on fait du terme de vertu une consommation incroyable et d'ailleurs des applications inouïes; on s'exclame; on déclame; on s'apitoie; on répand des larmes par-devant témoins. C'est le règne de la « sensibilité. »

Au surplus, une lumière manquerait au portrait de Gabriel, si nous ne rappelions pas ce pouvoir de séduction auquel les plus prévenus ne résistent guère. On envoie un policier l'arrêter en Hollande ; il en fait en chemin son agent. Ses geôliers deviennent ses complaisans. C'est qu'il est entrant par nature, qu'il sait s'in-

sinuer, qu'il aime à plaire. Il est de ceux qui ne s'étonnent de rien, et son imperturbable audace lui sert à la cour aussi bien que dans les sociétés les plus vulgaires. « Pour manger dans la main, c'est le premier homme du monde ; » il a ce don de la familiarité qui lui fait « retourner les grands comme des fagots, » et prendre un ministre par le bouton de son justaucorps la première fois qu'il lui est présenté. Lui parti, on lui en veut d'avoir cédé à la séduction grossière ; lui présent, on subit le charme de sa conversation superficielle et variée, de son geste abondant, de son regard pénétrant, de sa voix passionnée. Un attrait se dégage de lui contre lequel seront désarmées les femmes et les foules.

Tel est l'homme que vont achever de nous faire connaître les lettres que Sophie lui adressait, et celles qu'il écrivait à Julie.

II

Le roman de Sophie et de Mirabeau, si on le prend par l'extérieur, par le cadre, par les incidens, est sans doute le plus romanesque qui se puisse imaginer. Décor, costume, accessoires traditionnels y sont au grand complet: il n'y manque aucun des épisodes classiques qui sont comme les lieux communs du genre. Un jeune homme de vingt-cinq ans, précédé d'une réputation de séducteur, et qui expie par la captivité des aventures trop retentissantes ; une jeune femme de vingt et un ans mariée à un vieux mari. Pour déjouer la surveillance des geôliers du comte et de celui de la marquise, les vieux moyens de comédie, qui restent les bons. La fuite à cheval dans la montagne, pendant la nuit, en costume d'homme. La frontière passée. Les deux amans réfugiés à l'étranger, cachés sous un nom d'emprunt, travaillant pour vivre. Le duo d'amour brusquement interrompu par l'intervention de la police. *Lui*, transféré à Vincennes, dans un cachot, sans jour, en proie à un cruel dénûment. *Elle*, à Paris, dans la pension de Mlle Douai, avec des folles pour compagnes. Les premières lettres tracées avec une plume trempée dans du café ou dans du jus de citron. La naissance et la mort d'un enfant, la petite Gabrielle-Sophie, que son père ne connaîtra jamais. Puis le roman qui recommence lorsque Mirabeau a recouvré sa liberté, et veut rejoindre Sophie dans le couvent des Saintes-Claires de Gien, la porte ouverte avec une

fausse clef, l'entrée à pas étouffés, cinq jours passés dans la chambre de Sophie sans que personne dans la communauté ait soupçonné la présence au couvent de ce capitaine de dragons. Enfin la séparation définitive, l'ascension de l'amant vers la gloire, l'enlizement de la maîtresse dans le chagrin qui la mène au suicide. Un jour de 1789, Mirabeau, en pleine Assemblée, reçoit la lettre qui lui annonce la mort de Sophie, la lit sans proférer une parole, le visage bouleversé, et quitte la salle des séances, où de plusieurs jours il ne devait pas reparaître.

D'autre part, en feuilletant les lettres écrites du donjon de Vincennes, on y trouve bien tous les ingrédiens dont se compose la littérature amoureuse du XVIIIe siècle. Moins de sentiment que de passion, et moins de tendresse que d'ardeur; l'expression d'une sensualité agrémentée de souvenirs ou de rêves licencieux; beaucoup de raisonnemens, de sophismes, de dissertations concluant toutes à représenter l'obéissance à l'instinct comme l'unique formule du devoir; une abondance de digressions sur toutes sortes de sujets philosophiques, sociaux et politiques, qui, à mesure qu'on avance, débordent de plus en plus sur l'ensemble. D'ailleurs, peu à peu nous en venons à prêter d'autant plus d'intérêt à la formation des idées de Mirabeau, et de son éloquence judiciaire ou politique, à prêter d'autant moins d'attention à ses sermens de fidélité et à des assurances de désespoir qui semblent un peu concertées et imposées par les convenances. On dirait un lecteur assidu de *la Nouvelle Héloïse* qui s'entraîne à traiter un sujet analogue dans le ton de son auteur favori. L'accent est-il très personnel? Le cœur est-il très engagé? Si l'amour est le don de soi, et s'il se reconnaît au vide que fait en nous l'absence d'un être devenu nécessaire, ne semble-t-il pas qu'il manque quelque chose à ce roman d'amour, et que c'est l'amour? Cette passion est trop bruyante. Tout ce bourdonnement nous étourdit; nous n'entendons pas les inflexions de voix qui persuadent. Sous l'appareil oratoire, nous voudrions retrouver la réalité des faits, qui nous éclairerait sur la profondeur et la sincérité de l'émotion. Parmi les dithyrambes, nous cherchons en vain quelques-uns de ces mots qui peignent. Au type de l'amante, nous voudrions pouvoir substituer le portrait plus individuel de la femme qui, de son côté, souffre, regrette, espère, attend, languit, s'inquiète, et dont les yeux quelque jour vont s'abîmer dans les larmes.

Sophie de Ruffey avait dix-sept ans quand ses parens, cédant à la tentation d'une alliance riche et brillante, la marièrent au marquis de Monnier. Celui-ci avait soixante-cinq ans; c'était son seul tort, à vrai dire irréparable. Car aucun des reproches que Sophie lui adresse n'est justifié et ils tombent devant son propre aveu. Il n'est pas exact qu'il l'ait condamnée à une claustration mal égayée par d'insipides parties de cartes avec des personnes dévotes : il cherche à la distraire par des assemblées, des bals, des comédies. Il n'est pas exact davantage qu'il l'ait poussée à bout par son humeur tracassière et soupçonneuse. « Hélas! dit-elle, j'ai cruellement abusé de sa confiance. Quoi! Le jour même de mon départ, il me disait : « Je me fie à vous. »Et, quatre heures plus tard, je le fuyais! » Son indulgence survit même à la faute, même à l'éclat et au scandale : en Hollande, il lui fait encore offrir son pardon. Mais l'ennui avait de bonne heure triomphé chez la jeune femme d'une vertu que ne soutenaient ni la piété, ni les leçons de l'entourage, ni l'affection pour les siens. Il est probable que Mirabeau ne fut pas son premier amant; car on s'est demandé quel avait été au juste le caractère de sa liaison avec un officier de la garnison nommé Montperreux; il semble assez bien précisé par cette phrase de Sophie : « Mon cœur n'a jamais été fort engagé, et mes sens ne l'étaient point assez pour me regarder comme ayant un amant attitré » Montperreux fut : celui qui ne compte pas. Suivant un usage avec lequel le théâtre du XVIIIe siècle nous a familiarisés, Sophie subvenait aux besoins pécuniaires de ses amans avec l'argent de son mari. Mirabeau, après Montperreux, a bénéficié de cette assistance. Il s'est défendu avec énergie de cette accusation. Par malheur, elle est établie et par celle même qui avait des raisons pour être la mieux informée. Lorsqu'elle quitta la maison conjugale, Sophie emportait, outre des hardes et des bijoux, des sommes d'argent dérobées à son mari. Ce furent les principales ressources sur lesquelles le couple vécut à Amsterdam.

S'il fallait s'en rapporter au témoignage de Mirabeau, en enlevant Sophie il se serait sacrifié. Il le déclare à une autre correspondante, Julie Dauvers : « Je le savais alors, comme je le sais aujourd'hui, que c'était la plus grande des folies que de l'enlever. Mais devais-je me laisser croire ingrat ou pusillanime? Que dis-je? devais-je lui laisser avaler la coupe fatale, comme je ne pouvais douter qu'elle le ferait? Voilà dans quel point de vue il

faut me juger, ô mon amie, et vous verrez qu'alors c'est moi et non pas elle que j'ai sacrifié. » Sur la valeur de cette assertion, si nous pouvions avoir un doute, nous sommes fixés par la lecture des lettres de Sophie. Elles ont, ces lettres, à défaut d'autre mérite, celui du naturel et de la bonne foi. N'y cherchons aucune qualité littéraire; Sophie n'est pas du tout un écrivain; et elle n'y prétend guère. Par bonheur nous n'y trouverons pas non plus la tache qui les souille et que l'éditeur a eu le bon goût d'effacer. Il a supprimé les passages nombreux, paraît-il, où Sophie, rivalisant avec son amant, le régalait des pires obscénités. Mirabeau lui avait soufflé sa fureur lubrique. Et il s'en vante! Le trait qui frappe dans cette sorte de causerie continue et décousue, que sont les lettres de Sophie, c'est l'absolue dévotion de la jeune femme à Mirabeau. Elle n'a ni une volonté en face de la sienne, ni une idée, ni un sentiment qui ne viennent de lui. Elle rompt avec sa meilleure amie, Mlle de Saint-Belin, parce que Mirabeau en est jaloux, et elle la prend en aversion. Elle dira pareillement, en parlant de Mme de Ruffey : « Que je la hais! » et c'est sa mère. Il n'est pas de démarche si pénible à laquelle elle ne se résigne, si tel est le bon plaisir ou l'intérêt de son amant. Elle va jusqu'à lui conseiller de se rapprocher de sa femme, puisque c'est un moyen d'obtenir sa mise en liberté. Elle va jusqu'à consentir à écrire à M. de Monnier afin de rentrer en grâce auprès de lui. Sa docilité et sa soumission sont entières, n'ayant d'égales que sa crédulité. Elle croit tout ce que Mirabeau lui dit, même en se moquant d'elle. C'est un pauvre esprit, perdu dans le détail de la vie journalière, noyé dans les commérages. Et c'est un cerveau malade. Soupçonneuse, elle voit partout des ennemis, des traîtres, elle imagine qu'on en veut à sa vie, qu'on cherche à l'empoisonner, qu'on a bien pu empoisonner sa fille. Elle est hantée d'idées sombres : elle a sans cesse à la bouche la menace du suicide, comme elle en a la pensée sans cesse présente à l'esprit ; quand on l'arrêta à Amsterdam, elle tenta de s'empoisonner avec une dose d'opium qu'elle portait sur elle. « Gabriel ou la mort! » est une expression qui sous sa plume prend une signification d'une singulière intensité. Elle aimerait mourir avec son amant; elle en connaît de bien jolies manières. Ou bien elle voudrait vivre seule avec lui. Elle est tout à fait dépourvue d'ambition et ne souhaite pas pour Mirabeau le mouvement des affaires et l'éclat d'un grand rôle. Elle rêve d'un exil

champêtre pour y cacher leurs amours obscures et durables. Elle habite en pensée un coin retiré de l'Angleterre, les M..., dont elle a fait choix pour y vivre dans l'isolement avec son ami, sitôt qu'ils seront libres. « Ceux qui veulent le vrai bonheur sentiront que ce n'est que dans la médiocrité et dans la retraite que sont les plaisirs véritables. C'est de la médiocrité qu'il nous faut. » Mirabeau approuve, et se prépare à se lancer dans le tourbillon. Entre les rêves idylliques de Sophie et les besoins d'intrigue de Mirabeau, le contraste est absolu, et chaque jour ne devait qu'accentuer la divergence.

Le fait est que les circonstances extraordinaires où se sont trouvés les deux amans ont seules retardé un abandon auquel Mirabeau songeait depuis longtemps. C'est dès le séjour à Amsterdam qu'il engage Sophie à rentrer chez son mari. Les arrêter, les séparer violemment, mettre entre eux l'obstacle de la distance, celui des murs de cachots et de couvens, ce fut le moyen dont se servit la destinée pour favoriser ce roman, et le prolonger en une durée factice. Au donjon où Mirabeau est prisonnier, on avait enfermé son amour en même temps que lui, le jour où on lui ouvre les portes de son cachot, il ne se souvient même plus de cette passion dont les cris avaient fait si longtemps bruire l'écho des voûtes. Il oublie d'écrire à celle qui, dans son couvent de Gien, lui reste fidèle. Il manque courriers sur courriers; par une malechance singulière, ses lettres s'égarent en route, à moins qu'elles ne tombent de sa poche ou encore à moins qu'elles ne restent au fond de l'encrier. Sophie s'étonne, se plaint, cherche à se rassurer, invente à son amant des excuses. Mais le fait est là. Le prolixe, l'intarissable, le redondant, l'intempérant écrivassier est devenu le « silencieux Gabriel. » Mirabeau, silencieux!...

III

Pendant les derniers mois où se traînait et s'alanguissait cette correspondance, Mirabeau en commençait une autre, vive, active, éloquente, entraînante, avec une autre personne, une jeune fille qui était pour lui une « inconnue. » Ces *Lettres à Julie* sont incomparables pour nous montrer comment Mirabeau vécut dans sa prison, et le rôle qu'il joua vis-à-vis des lieutenans de police, commis, geôliers et porte-clefs. Il fait d'eux ses alliés,

ses complices ou ses agens. Ce détenu d'une espèce si particulière s'est institué le protecteur de ceux qui le gardent. Par leur entremise, il entre en relations avec ses codétenus. Or, il y avait au donjon de Vincennes un certain Baudouin, seigneur de Guemadeuc, ancien maître des requêtes et financier véreux, qui, non content de faire banqueroute, était soupçonné d'avoir volé des couverts d'argent à la table du garde des sceaux. « C'est, disait-il sans se déconcerter, qu'on m'avait assuré qu'il y aurait toujours un couvert pour moi. » Ce Baudouin avait eu pour secrétaire le jeune Lafage, « un petit monsieur à la Crébillon fils, » habitué du café de la Régence et à qui ses succès dans le monde de la galanterie avaient fait une réputation spéciale et terriblement inquiétante. Lafage avait pour maîtresse Julie Dauvers, fille d'un chirurgien dentiste qui l'avait été de feue la Dauphine. Il advint que Baudouin parla à Mirabeau de l'intéressant Lafage, et lui vanta les charmes de Julie. Mirabeau s'empresse de se mêler des affaires du trio. Eux aussi, il les protégera! Il se fait fort d'obtenir pour Baudouin un exil doux, pour Lafage un poste de secrétaire, pour Julie une place de lectrice auprès d'une grande dame. Et, Julie ayant écrit la première, une correspondance s'engage, romanesque et positive, folle et rouée, plaisante et révoltante, entre lui qui n'a jamais vu sa nouvelle protégée et elle qui ne connaît même pas encore le nom de son protecteur inattendu.

Nous n'avons pas les lettres de Julie. Mais avec quelle précision nous voyons son image se dessiner à travers les lettres que lui adresse Mirabeau! Et quel contraste elle forme avec la figure ravagée de la sentimentale, sensuelle et souffrante Mme de Monnier! Ici, rien d'abandonné, rien de spontané : un cœur sec, des sens blasés, une imagination pauvre, une intelligence avisée. L'âme de Julie Dauvers a été façonnée par l'atmosphère de cette petite bourgeoisie qui avoisine la cour, vit les yeux fixés sur elle, tâche de s'en approprier l'air et les manières. Les exemples et les conversations de son entourage lui ont donné très vite une science précoce de la vie, avec peu d'estime pour l'humanité : et sept années d'intimité avec Lafage ont été pour la guérir des illusions de la tendresse. Un seul sentiment continue de veiller en elle : l'ambition. Elle est née fonctionnaire. Élevée en vue d'un emploi de cour, tout ce qu'elle souhaite de Mirabeau, c'est qu'il l'aide à l'obtenir. Ses coquetteries, ses grâces étudiées, ses accès

de « pudeur farouche, » ses retours de câlinerie, son enjouement, ses gentillesses de « petite méchante » et de « petite vilaine » ne tendent pas à autre chose. Ce sont pour elle les moyens de parvenir, ce sont les avances, c'est la mise de fonds. D'ailleurs experte à tous les marivaudages, spirituelle, subtile, adroite et méfiante, elle est faite pour les manèges de cour, en aime par goût et par habitude les intrigues, se plaît au mystère, se prête aux cachotteries, se prépare à s'insinuer en flattant. Comme elle a un but très précis, qu'elle ne perd jamais de vue, elle y revient à travers tous les détours et y ramène obstinément son correspondant, qui en vain tente de s'échapper et s'engage dans tous les chemins de traverse. L'unique faiblesse de cette ambitieuse est précisément dans l'âpreté de son ambition. Elle désire trop le succès pour ne pas y croire. Son goût du secret et des manigances fait qu'elle n'est pas suffisamment en garde contre la ruse d'autrui. Par trop d'habileté, elle devient dupe.

Cette petite rouée, Mirabeau a entrepris d'en faire la conquête à distance. Nous allons le voir au vif dans son rôle de séducteur. Et d'abord il se compose soigneusement un personnage. Il connaît assez les femmes pour savoir que le plus sûr chemin pour entrer dans leur cœur, si fermé soit ce cœur, c'est la pitié. Et il veut inspirer à Julie un tendre intérêt. Donc il se peint comme un homme malheureux, persécuté quoique puissant, victime de beaucoup d'inimitiés, mais victime surtout de sa jeunesse, de ses folies, de sa fidélité en amour. Il est sensible; c'est sa marque. Il est homme d'honneur ; c'est sa définition : « Personne, j'ose le dire, ne porte plus haut que moi la religion de ses promesses. Je me sacrifierais tout entier plutôt que de me permettre la moindre inexactitude de ce genre... Je suis toujours vrai, parce que la vérité est le premier devoir de l'homme, mais surtout parce que telle est ma nature... Moi qui ne sus jamais que dire : où est l'honneur, marchons ! » Toutes ces assurances sont mêlées de complimens, bien faits pour flatter l'amour-propre d'une femme, même quand elle sait qu'ils ne s'adressent qu'à l'image qu'on s'est forgée d'elle. Toutes ces galanteries sont entrecoupées de développemens généraux, dissertations morales, anecdotes grivoises, destinées à faire briller le talent du causeur. C'est le grand jeu. Toutefois Mirabeau est trop perspicace, et il a trop bien lu dans l'âme intéressée de sa « Liriette » pour ne pas comprendre que ce qui suffit avec une Sophie de Monnier

n'est que l'accessoire avec une Julie Dauvers. L'essentiel, c'est l'assurance de son crédit auprès d'une amie toute-puissante.

Nous touchons au point essentiel, à ce qui fait la nouveauté de cette publication et qui lui donne son importance au point de vue historique. Les éditeurs des *Lettres à Julie* ont réduit à néant la légende des rapports que Mirabeau aurait eus avec Mme de Lamballe; cela, en montrant que tout ce qui s'est répandu dans le public touchant ces rapports prétendus n'avait pour point de départ que les assertions contenues dans ces lettres elles-mêmes et n'en était qu'un souvenir. Mais, quand on sait que tout ce que contiennent les *Lettres à Julie* relativement à Mme de Lamballe n'est qu'invention et supercherie, c'est alors qu'on se prend à admirer comme il le mérite le caractère de celui qui apporte tant de précision dans la fausseté, d'indécence dans l'imagination et d'audace dans la calomnie.

C'est mystérieusement d'abord et à demi-mots que Mirabeau lance les premières insinuations : « J'ai une amie toute-puissante qui veut malgré moi faire quelque chose de moi. » Par la suite, il faudra bien appuyer, fournir des détails; Mirabeau en fournit à foison et d'ignobles. C'est le *rinforzando* de son ennemi Beaumarchais. Mais le moyen de douter qu'il soit en intimité avec « Urgande » dont il dit posséder quatre ou cinq cents lettres! Intimité orageuse, car, en cas de contrariété, c'est sur lui qu'on retombe pour le traiter d'imbécile, d'homme haïssable, d'homme sans foi, sur lequel on ne peut pas compter et qu'on déteste de toute son âme. On reconnaît à ce langage l'emportement de l'amour. Car Urgande poursuit Mirabeau de ses sollicitations. Elle exige un souper « au tour, » c'est-à-dire en tête à tête et servi par un tour de couvent. La perspective de cette rencontre dont elle se promet des jouissances délicieuses est bien ce qui effraie Mirabeau. Non certes qu'auprès d'une femme de trente ans, fût-ce d'une princesse, un homme de sa complexion ait à craindre de se trouver dépourvu de moyens; mais c'est qu'il aime ailleurs; et voici le problème de casuistique libertine auquel il ne trouve pas de solution. « Dans la conversation de tête-à-tête, une femme n'est plus qu'une femme, un homme est toujours un homme; mais pesez les mots : je ne sais pas être amoureux à volonté, et du plaisir sans amour, quand on irait jusque-là, peut très vivement déplaire de la part de celui dont on a cru recevoir du plaisir et de l'amour. Si vous saviez comme

cela me tourmente, me bourrèle, me rend malheureux! » L'ennuyeux de l'affaire, c'est que la loyauté de Mirabeau est en question. Il doit beaucoup à Urgande : celle-ci est incontestablement dans son droit quand elle demande son « salaire. » Que devenir? La situation est d'autant plus intenable, depuis que Mirabeau a quitté le donjon. Ne veut-on pas venir chez lui en grisette, lui faire louer une petite maison à Vincennes, dans le village, où l'on puisse venir goûter en carrosse gris?...

Julie ne mettait en doute ni la réalité d'un crédit reposant sur des garanties si particulières, ni la sincérité des promesses de Mirabeau. Elle s'étonnait seulement que celui-ci tardât un peu trop à les mettre à exécution. Depuis le temps qu'il lui en annonçait l'effet pour le lendemain, elle se lassait d'attendre et s'impatientait. Mirabeau essaya d'user de faux-fuyans, d'alléguer que cette impatience fût offensante pour son amitié, son honneur, ses talens; il fit mine de se retrancher derrière sa dignité blessée. Julie ne prit pas le change : sa méfiance naturelle était éveillée et ne se calmerait qu'au contact d'un signe palpable. Sur ces entrefaites, elle reçut un billet prétendument écrit par Mme de Lamballe. Ce billet avait tout l'air d'un faux, et, la ruse ayant été éventée, la nécessité s'imposa de frapper un grand coup et d'administrer à la soupçonneuse Julie une preuve décisive. Cette preuve ne pouvait être qu'une entrevue avec Urgande. Elle eut lieu au bal de l'Opéra. Au bal de l'Opéra de 1781, Julie Dauvers, à moins de récuser le témoignage de ses yeux et de ses oreilles, fut obligée de convenir qu'elle s'était entretenue avec une femme dont elle ne douta pas que ce ne fût la princesse de Lamballe, d'autant qu'elle avait cru reconnaître dans sa compagne la reine Marie-Antoinette. Qui joua dans cette mascarade le personnage de Mme de Lamballe? Peut-être le roué Dubut de la Tagnerette, joli garçon, à cheveux blonds, à visage efféminé, au charme ambigu, et qui n'en était pas à son premier travestissement. Il nous reste à nous étonner qu'une personne aussi avisée que Julie, qu'un drôle de l'espèce de Lafage, se soient laissé prendre à ce jeu de calomnies grossières et de mystification. C'est ce qu'on ne peut comprendre qu'en se reportant à l'époque; mais c'est aussi bien ce qui fait comprendre l'époque. Ce sont les mêmes procédés qui serviront dans l'*Affaire du Collier*. Mêmes perfidies, mêmes impostures, mêmes travestissemens, même crédulité.

Toutefois il fallait aboutir.

Ne pouvant décidément procurer à Julie une place à la cour, Mirabeau lui envoya des billets de théâtre pour elle, pour madame sa mère et pour Lafage.

Et il emprunta vingt-cinq louis à M. Dauvers.

IV

C'est ici que se rejoignent les deux romans et que se nouent les fils de la double intrigue.

Depuis qu'il était sorti de prison, Mirabeau leurrait Sophie de l'espoir d'une visite à son couvent de Gien. La topographie des lieux était minutieusement étudiée, l'itinéraire fixé, les escarpins de feutre pour étouffer les pas du visiteur nocturne confectionnés, l'armoire aménagée en vue d'un séjour, les provisions de bouche suffisantes pour nourrir la compagnie de dragons du comte, en cas qu'il eût fantaisie de s'en faire accompagner; mais, au dernier moment, il survenait toujours quelque incident qui forçait à ajourner le départ. Il était à prévoir que, d'ajournement en ajournement, le voyage projeté n'aurait jamais lieu qu'au pays des rêves, à moins toutefois d'une conjoncture d'une gravité exceptionnelle. Cette conjoncture se produisit sous les espèces de la créance Dauvers. Mirabeau avait signé un billet à échéance pour le 15 mai. Le billet restant impayé, Dauvers n'hésita pas à le porter à la connétablie. D'ailleurs, mis en possession de la correspondance du comte avec sa fille, il menaçait de la livrer aux maréchaux. Mirabeau n'avait d'autre moyen d'échapper à la prison ou à l'exil perpétuel qu'une soudaine disparition. Le manque de ressources ne lui permettait pas de passer à l'étranger, et « il n'y avait pas un pouce de terre française où il ne pût être appréhendé. » Mais il y avait un endroit où il était bien sûr qu'on n'irait pas le chercher : c'était l'armoire de Sophie de Monnier, au couvent des Saintes-Claires de Gien. C'est alors qu'il fait savoir à Sophie qu'il ne peut pas résister plus longtemps au désir de la revoir. Tel est le secret de cette suprême entrevue où Gabriel cherchera, dans les bras de Sophie, un asile contre la poursuite de ses créanciers.

L'abandon, l'injure suprême, la rupture, c'est le dénouement ordinaire; le prestigieux roman des amours de Sophie et de Mirabeau se perd dans la platitude des fins de liaisons les plus vul-

gaires. Il n'y a rien là qui soit pour nous surprendre. Mais le roman par lettres avec Julie conserve quelque chose d'obscur et d'énigmatique. Il semble bien que l'amour, en quelque sens qu'on prenne le mot, ne se soit, ni d'un côté ni de l'autre, mis de la partie. Chacun pour sa part n'a songé qu'au profit qu'il pourrait tirer de l'aventure. Or, on voit nettement celui que recherchait Julie, et le but, s'il eût seulement été atteint, en valait la peine. Mais quelle est la pensée de Mirabeau? Et s'il ne cède pas tout bonnement à son goût pour l'intrigue, à son besoin de hâblerie, de jactance et d'incongruité, quel motif a pu lui faire déployer tant de grâces, mettre en œuvre tant d'artifices, dépenser tant d'encre? Probablement il espéra, pour sa prochaine rentrée dans le monde, trouver dans ce couple d'arrivistes d'utiles auxiliaires. Lafage, qui connaissait les dessous de la vie parisienne, et fréquentait dans les sociétés interlopes, pouvait faire office de négociateur dans des missions délicates. Julie pouvait aider à la fortune de celui qui dirigerait son ambition. Quoi qu'il en soit, il n'est plus question ici que d'intérêt, d'affaires et de politique. C'est l'acheminement vers la vie sérieuse.

« Le siècle des gens de sa sorte arrive à grands pas, » disait le marquis de Mirabeau. Nous n'avons à étudier ici en Mirabeau ni l'orateur, ni l'homme d'État. Toutefois, dès maintenant, nous sommes pourvus d'utiles indications, et ce que nous savons de la jeunesse du futur tribun nous fait deviner les servitudes qui ne cesseront de peser sur sa gloire et son génie, son attitude de réfractaire et de déclassé, le mépris qu'il inspire à ses contemporains alors même qu'ils subissent son ascendant, la défiance qui met en garde contre lui ceux mêmes qu'il défend, l'inconscience avec laquelle il accepte de jouer entre la Cour et l'Assemblée un double rôle et de se faire payer pour soutenir ses propres idées, et enfin les lacunes ou les tares intimes de son œuvre. « Atteint du coup mortel, le dernier des Gracques lança de la poussière vers le ciel, et de cette poussière naquit Marius. » L'accusateur de son père, l'amant de Sophie, le bourreau d'argent, le calomniateur éhonté, avait remué trop de boue : il la retrouva pour y glisser sur le chemin où il entreprenait de guider la Révolution.

René Doumic

LA QUESTION DU SUCRE

EN PHYSIOLOGIE

Le sucre est-il une denrée de luxe ou un aliment de première nécessité? Est-ce simplement un condiment agréable dont tout le rôle consisterait à satisfaire la sensualité et à flatter le goût; ou, au contraire, est-ce un élément réparateur par excellence, et l'un des facteurs les plus utiles d'un régime nutritif rationnel? Pendant longtemps et jusqu'à une date récente, c'est la première de ces manières de voir qui était universellement adoptée. C'est la seconde, pourtant, qui est la vraie. La physiologie enseigne, en effet, que le sucre est une substance nutritive incomparable, l'agent par excellence du travail musculaire, et, en résumé, l'une des meilleures ressources que nous offre la bonne nature pour entretenir le corps en santé et en vigueur.

I

Cette transformation des idées en ce qui concerne la valeur hygiénique et alimentaire de la précieuse denrée ne pouvait pas rester sans conséquence au point de vue pratique. Si, en effet, l'usage du sucre ne s'explique que par un raffinement du goût, si c'est un aliment de luxe, une matière somptuaire, comme on a pu le croire longtemps, il ne mérite pas de ménagemens; et on le lui a bien montré. Il a connu, pour ainsi dire dès le berceau, l'avidité du fisc, les taxes, les droits et les tarifs. En 1664, Colbert commençait à l'imposer de 15 livres pour 100 livres en poids. En 1903, on avait fini par le faire payer à raison de

300 pour 100 de sa valeur vénale. — S'il était vraiment un simple objet de luxe, les gouvernemens pourraient, sans soulever de protestation, continuer à le considérer comme une ressource fiscale intarissable et le frapper d'impôts exorbitans. Mais si, au contraire, la notion se répand, du monde savant dans le public, que le sucre est un aliment de première nécessité, qu'il est l'une des sources sacrées de la santé et du travail physique, l'obligation s'impose de le respecter et d'en favoriser l'usage : les droits qui le frappent, les obstacles mis à sa diffusion, prennent un caractère injustifiable et, sous la pression de l'opinion, ils deviennent impossibles à maintenir.

C'est là ce qui se produit, en ce moment même, sous nos yeux. L'opinion a réclamé avec une force irrésistible « le sucre à bon marché. » D'autre part, la situation de l'industrie sucrière en France et la crise de surproduction qu'elle traverse exigent qu'on lui ouvre des débouchés. La France, qui fabrique environ 1 200 000 tonnes, n'en consomme elle-même qu'une fraction, un peu moins de la moitié. L'exportation, déjà difficile par suite de la concurrence étrangère, est destinée à le devenir davantage. La suppression des primes et l'application de la convention internationale de Bruxelles, qui est exécutoire à dater de septembre 1903, menacent d'apporter de nouveaux obstacles à l'écoulement des produits de nos sucreries. C'est donc du côté du marché intérieur que cette grande industrie a été obligée de tourner les yeux. Les fabricans de sucre, les raffineurs, les agriculteurs adonnés à la culture de la betterave, les économistes enfin, se sont trouvés d'accord avec les hygiénistes et les physiologistes pour demander l'adoption des mesures susceptibles d'accroître la consommation intérieure, mesures dont la plus efficace est le dégrèvement fiscal.

Cette conspiration d'efforts a abouti. Les droits excessifs qui frappaient le sucre dans notre pays et qui atteignaient jusqu'au triple de sa valeur vénale ont été abaissés par la loi du 28 janvier 1903. Sans doute, l'impôt de consommation, bien que réduit de 64 francs à 25 francs les 100 kilos, dépasse encore la valeur réelle du produit; mais, par comparaison avec ce qui existait antérieurement, il est devenu à peu près supportable. On compte que l'abaissement du prix de la matière sucrée, conséquence de l'atténuation fiscale, imprimera un vif essor à la consommation. Il s'en faut de beaucoup que celle-ci ait atteint, chez

nous, son point culminant. Elle y est inférieure à ce qu'elle est dans une partie de l'Europe et du Nouveau Monde : en 1902, elle n'a pas dépassé une moyenne de 17 kilos par tête. Et, tandis que le Français utilise 17 kilos, l'Anglais en consomme 44, le citoyen des États-Unis 30, le Suisse 24, le Danois 23, le Hollandais 20, le Suédois 18; et, dans tous ces pays, la consommation s'accroît d'année en année; nulle part il n'y a de recul.

Il serait intéressant de mettre en regard de ce développement actuel du régime sucré, et de celui plus considérable encore qui lui est promis, ses débuts très humbles et cependant bien proches. On devra se rappeler que, sous le règne de Henri IV, le sucre se vendait encore à l'once, chez les pharmaciens. La canne à sucre, d'où on le tirait alors exclusivement, a conservé, dans la classification botanique, le nom de « canne à sucre des officines » (*Saccharum officinarum*). La plante est originaire de l'Inde. Sa culture n'a pris toute son ampleur que dans les îles américaines, à Saint-Domingue et aux Antilles, où les Espagnols l'introduisirent vers le milieu du XVIe siècle. Il avait fallu des siècles et des événemens considérables pour l'amener à cette terre promise : les conquêtes d'Alexandre, pour la transporter jusqu'en Asie Mineure; les Croisades, pour l'acclimater en Sicile; et enfin les grands voyages de circumnavigation, pour la conduire à Madère, aux Canaries et aux Antilles.

Une heureuse circonstance devait, bientôt après, donner une grande impulsion à la production du sucre, lui permettre de devenir une grande industrie européenne et non plus seulement exotique, et au sucre de prendre une place considérable dans l'alimentation : c'est la découverte, faite au milieu du XVIIIe siècle par Margraff, de la présence du sucre dans la betterave. L'exploitation de cette source de sucre fut tentée d'abord en Allemagne, de 1787 à 1800, avec l'encouragement du gouvernement prussien. Les essais d'Achard, le promoteur de l'industrie nouvelle, furent suivis, en France, avec beaucoup d'intérêt par le gouvernement de Napoléon. Le *Moniteur universel* du 30 janvier 1800, rendant compte des expériences d'Achard, en signalait le résultat avec satisfaction, dans ces termes : « La commission de Berlin a reconnu que la livre de cette espèce de sucre, *qu'on dit aussi bon que celui des îles d'Amérique*, ne coûtera que douze sous, et la livre de sucre brut que six sous. » — Il a fallu du temps pour en arriver là! Toujours est-il que la fabrication

du sucre de betterave fut encouragée par le gouvernement impérial et que le décret du 15 janvier 1813, en particulier, lui promettait un régime de faveur. — Elle ne tarda pas à s'implanter dans notre pays, grâce aux efforts de Mathieu de Dombasle, de Benjamin Delessert et de Thiéry. Aujourd'hui, la France consacre à la culture de la betterave à sucre près de 280000 hectares (277974 en 1901). Elle possède 332 sucreries, dont la production pour l'année 1902 a été de 1250000 tonnes de sucre brut correspondant à 1060000 de sucre raffiné.

La production totale du monde entier en sucre de canne et de betterave ensemble, est près de dix fois supérieure à la production française : elle atteint environ dix millions de tonnes, dont un tiers environ en sucre de canne. C'est là un chiffre énorme. Il équivaudrait à une consommation moyenne de 6 kilos de sucre par personne, si l'on évalue à 1650 millions la population globale du monde. La production européenne est presque tout entière concentrée dans les quatre grands pays, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la France et la Russie. Le prix du sucre raffiné, sur le marché de Londres, régulateur de tous les autres, était, en 1900, de 31 centimes le kilogramme. Il y a moins de cent ans, la même quantité coûtait chez nous 3 francs, et environ moitié moins en Angleterre.

On estime que la consommation du sucre en France va prendre un nouvel élan, grâce à la baisse de prix qu'entraîne le dégrèvement dont il bénéficie dès cette année. C'est, au moins, ce qui s'est produit en Angleterre, où l'abaissement progressif de l'impôt et enfin sa suppression totale ont, dans un espace de cinquante ans, quadruplé la consommation individuelle, qui s'est élevée de 17 kilos par an en 1850, à 44 kilos en 1901.

Une dernière circonstance, enfin, pourrait imprimer un nouveau développement à la fabrication du sucre : c'est l'introduction, souvent préconisée, des sucres de basse qualité, des mélasses et des sous-produits dans l'alimentation du bétail. Les matières sucrées ne sont pas moins profitables aux bêtes qu'à l'homme, et leur participation dans le régime des animaux de ferme ou des animaux de trait est justifiée par les mêmes considérations physiologiques. Toute la question est de savoir si cette substitution du sucre à quelques-uns des élémens de la ration fourragère pourrait être avantageuse au point de vue économique. Elle le serait, en effet, si le sucre destiné à cet usage était déchargé

de tout droit fiscal. Cette décharge, d'ailleurs, — afin d'écarter toute occasion de fraude, — ne serait acquise qu'au sucre dénaturé. La question a été soigneusement étudiée en Allemagne. La Société d'agriculture de Berlin a réclamé une bonification fiscale pour les sucres dénaturés. Elle en a recommandé l'emploi en montrant qu'à égalité de valeur nutritive, le sucre, déchargé d'impôts, serait moins coûteux que l'orge ou le maïs. Ses vœux ont reçu satisfaction. Le gouvernement prussien a autorisé l'usage pour le bétail de la poudre de sucre mélangée de quelques centièmes de suie ou bien de farine de poisson, de poudre de viande ou de déchets de cosses en proportion convenable pour assurer la dénaturation. M. L. Grandeau, dont les excellens ouvrages nous ont fourni beaucoup de renseignemens, a apprécié lui-même les conséquences économiques de la substitution du sucre aux divers fourrages dans la ration du cheval de trait. Il affirme qu'à l'exception des drèches de maïs, le régime du sucre dénaturé serait moins coûteux que la plupart des autres. On peut croire, avec lui, qu'outre sa valeur physiologique, cette substitution, en créant un débouché considérable pour l'industrie betteravière, constituerait un grand service rendu à l'agriculture.

La question sucrière touche à mille intérêts. Notre objet n'est pas de l'examiner sous tant d'aspects divers. Il est dans notre rôle de l'envisager à un point de vue plus particulièrement physiologique. — Il importe aussi de signaler un certain nombre d'observations, d'un caractère plus strictement empirique, relatives à l'effet bienfaisant du régime sucré sur la production, l'entretien et la rénovation de l'énergie musculaire, chez l'homme et chez les animaux domestiques. Si ces études offrent moins d'importance au point de vue purement scientifique, elles rachètent cette infériorité par leur grand intérêt et leurs applications pratiques.

II

Le progrès de nos connaissances sur la physiologie du sucre ou, plus exactement, des sucres, — car le sucre ordinaire est le type d'une nombreuse série de corps analogues, — a suivi les progrès de nos connaissances chimiques sur le même objet. Nulle part l'intime dépendance et le lien étroit de ces deux sciences ne

sont apparus plus nettement. La chimie des sucres a accompli, de notre temps, des progrès étonnans au point de vue théorique. Les admirables travaux de Fischer nous ont révélé leur constitution intime et ont permis de réaliser leur synthèse. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer, même à grands traits, les découvertes du célèbre chimiste allemand : nous signalons seulement, en passant, l'éclat de son œuvre et son importance au point de vue doctrinal. Ce qui nous intéresse, en ce moment, c'est la partie de l'histoire chimique des sucres qui est indispensable à l'intelligence de leur histoire physiologique.

La catégorie des sucres comprend un assez grand nombre de substances, dont une classe unique, celle des hexoses ou sucres hexatomiques, intéresse la physiologie animale — et, dans cette classe, six corps seulement, trois glucoses et trois saccharoses.

Le sucre de canne ou de betterave n'est, en effet, ni le seul, ni même le plus abondant parmi ceux qui interviennent dans les manifestations de la vie chez l'homme et chez les animaux. Le sucre de raisin ou glucose est un second type, dont le rôle vital est beaucoup plus important. Il est extrêmement répandu dans les organismes vivans. On en distingue trois variétés : le glucose ordinaire, dextrose ou sucre du raisin ; le levulose des fruits mûrs acides comme la cerise, la groseille et la fraise; et, enfin, le galactose, qui vient indirectement des gommes ou du lait. Ces trois variétés de glucoses forment un groupe assez homogène, celui des monoses ; ils ont six atomes de carbone dans leur molécule.

Le glucose, en général, ne doit pas être considéré comme un produit spécial à tel ou tel être vivant, mais comme un élément universel de la composition des organismes élevés, animaux ou végétaux, comme un facteur essentiel des échanges vitaux.

Le glucose peut être formé, en partant de l'amidon, par l'action d'agens physiologiques, les diastases ou enzymes, et en particulier par l'action successive de l'amylase du suc pancréatique et de la maltase du suc intestinal. Et c'est en cela que se résume, en définitive, la digestion des matières amylacées ou féculentes. — On peut aussi le former artificiellement par l'action des acides étendus et particulièrement de l'acide sulfurique sur l'amidon, sur le bois, et sur beaucoup de produits de ce genre. Le glucose se rattache donc au groupe des matières amylacées par des liens d'origine ou de dérivation. Il se rattache d'autre part au groupe de sucres auquel appartient le sucre de canne, par des liens

de même nature : car celui-ci, dès sa pénétration dans l'organisme, doit être et est en effet transformé en glucose avant d'être d'aucune utilité à l'être vivant.

A ce groupe des trois glucoses à six atomes de carbone, on a pris l'habitude, en chimie physiologique, d'opposer le groupe des trois bioses ou saccharoses, c'est-à-dire des sucres dont la molécule contient douze atomes de carbone. Le type des saccharoses est, précisément, le sucre ordinaire, celui que nous employons pour les usages domestiques et que nous extrayons de la canne à sucre ou de la betterave. A la rigueur, et n'était l'insuffisance du rendement, on pourrait le retirer tout aussi bien du maïs, du sorgho, de la sève de l'érable et du palmier de Java, de l'ananas, de la citrouille, de la châtaigne, de la carotte, et, en général d'une multitude de plantes où il existe abondamment. — La seconde espèce de saccharose, c'est le « lactose, » qui donne au lait sa saveur sucrée, et que l'on obtient industriellement comme résidu ou sous-produit de la fabrication du fromage. — La troisième espèce est le « maltose, » ou sucre de malt, qui se produit dans la germination de l'orge (et, en général, de toutes les graines riches en farineux), et qui dérive de l'amidon transformé par la diastase de la graine qui germe. On sait, depuis quelques années, que les diastases digestives, animales ou végétales, transforment toujours l'amidon en maltose et non pas en glucose, comme on l'avait cru au début de ces études.

Chacun de ces sucres résulte de la combinaison des sucres du groupe précédent pris deux à deux. La molécule du sucre ordinaire est formée par la soudure d'une molécule de glucose ordinaire et d'une molécule de lévulose. Le lactose est formé, de même, d'une molécule de glucose unie à une molécule de galactose; le maltose provient de l'union de deux molécules identiques de dextrose, l'union se faisant dans tous les cas avec élimination d'une molécule d'eau. — Il résulte de là que, si l'on parvient, par quelque procédé chimique, naturel ou artificiel, qu'on appellera procédé d'hydrolyse, à introduire dans la molécule d'un saccharose une molécule d'eau, on rendra possible, — et, en fait, on réalisera, — la séparation des deux glucoses copulés : la molécule du saccharose sera scindée en deux molécules de glucose; les sucres du second groupe seront ramenés à l'état de sucres du premier groupe, ou, pour prendre les choses

en gros, le sucre ordinaire aura été transformé en glucose.

Cette fixation d'eau sur le sucre, cette hydrolyse, peut être réalisée par des moyens artificiels : par exemple, par l'action des acides à chaud. Mais elle peut l'être aussi, et elle l'est en effet, par des moyens qui appartiennent à la chimie naturelle des êtres organisés. Cette remarque éclaire d'une vive lumière les premières phases de l'évolution de la matière sucrée dans les êtres vivans. Que devient le sucre ordinaire mêlé à nos alimens? Il est précisément hydrolysé dans l'intestin par un ferment digestif, appelé sucrase ou invertine, — c'est-à-dire converti en ses deux glucoses constituans, le glucose proprement dit et le lévulose. C'est en cela que consiste la digestion du sucre chez l'être vivant. Si, au lieu de sucre proprement dit, l'animal s'alimente avec du lactose (c'est-à-dire avec du lait), ou avec du maltose (c'est-à-dire avec des farineux), le résultat est analogue : l'hydrolyse régénère les glucoses constituans. Quelle que soit l'espèce de sucre que l'animal absorbe, c'est toujours un sucre de glucose qui pénétrera dans ses veines, qui y circulera, et qui participera aux opérations ultérieures de la chimie vivante.

Il faut arrêter un moment l'attention sur ce résultat, qui est capital pour l'intelligence du rôle et de la valeur alimentaire du sucre. Absorber du sucre, c'est une opération qui, chez l'homme et chez l'animal, aboutit à déverser dans le sang une solution de glucoses.

Il nous faudra tout à l'heure reprendre, à ce point, l'histoire du sucre alimentaire, suivre dans le sang et dans les organes l'évolution du glucose auquel il a donné naissance et raconter les vicissitudes qu'il subit. Revenons pour un instant à l'histoire chimique des sucres qui interviennent en physiologie et aux progrès qu'elle a faits en ces dernières années. Ces progrès ont porté sur la connaissance de la constitution des sucres et de quelques-uns de leurs dérivés (gommes); sur la connaissance des raisons intimes de leurs propriétés les plus caractéristiques : la propriété réductrice, le pouvoir rotatoire, la faculté de subir la fermentation alcoolique; — enfin, sur le perfectionnement des méthodes qui peuvent être employées pour les distinguer les uns des autres.

Il importe toutefois d'indiquer auparavant un dernier fait, bien qu'il n'ait que peu de rapports avec la vie animale et qu'il intéresse surtout la physiologie des plantes. Nous voulons parler

de l'existence et de l'hydrolyse d'une troisième catégorie de sucres, les trioses, dont la molécule contient dix-huit atomes de carbone. On ne les trouve que chez certains végétaux. Nous en citerons trois seulement : le gentianose, le mélezitose et le raffinose. Ceux-là résultent de la copulation de trois molécules de glucoses avec élimination de deux molécules d'eau. Si on leur rend ces deux molécules d'eau, les trois glucoses se reconstituent et le triose s'évanouit. Et c'est précisément là l'opération que leur font subir certains fermens solubles, certaines diastases, opération qui est le préambule de leur utilisation et que l'on peut assimiler à une véritable digestion. Le gentianose, par exemple, est formé par l'union des trois glucoses, deux glucoses proprement dits et le levulose. Une hydrolyse convenable le résoudra en ses trois élémens. Mais cette hydrolyse doit s'accomplir en deux temps. Une première diastase, l'invertine, fixera sur le sucre complexe une première molécule d'eau et permettra la séparation du levulose ; une seconde, l'émulsine, agissant ensuite, achèvera l'analyse en scindant les deux glucoses restans. Tout est fixé, ici : les agens, les effets de l'action, l'ordre enfin dans lequel ils doivent se succéder. Si l'on intervertit cet ordre, l'hydrolyse n'a plus lieu ou reste inachevée; le sucre complexe résiste. Il semble, suivant une heureuse image employée par Fischer et Bourquelot, que chaque ferment soluble, chaque diastase, soit une sorte de clef adaptée à une serrure particulière, qui est le sucre correspondant. De plus, ces serrures s'enclanchent et, pour les ouvrir toutes, pour pénétrer au cœur de l'édifice moléculaire, il faut qu'on ouvre successivement, et dans l'ordre où elles se présentent, les portes qui y donnent accès. M. Bourquelot admet que ce type d'actions successives est plus général qu'on ne pense.

La définition chimique des sucres ne présentait pas jusqu'ici un caractère de précision satisfaisant. Ce sont, disait-on, des composés ternaires naturels dans lesquels l'oxygène et l'hydrogène sont unis dans les mêmes proportions que dans l'eau; ce sont, en un mot, des hydrates de carbone. Mais l'exemple des triphénols prouve bien que tous les hydrates de carbone ne sont pas des sucres. — On les définit aujourd'hui par leurs fonctions chimiques et l'on n'a pas de peine à constater que ces fonctions sont variées et complexes. M. Berthelot, depuis long-

temps, avait rangé les sucres parmi les alcools polyatomiques, les alcools à fonction mixte et les éthers : le glucose, par exemple, était déjà, pour lui, cinq fois alcool et une fois aldéhyde. Les travaux ultérieurs de Fischer et des chimistes allemands ont étendu et précisé ces vues. On a reconnu que les sucres, outre la fonction alcool, possèdent la fonction aldéhyde, et ce sont alors des *aldoses* (galactose, glucose proprement dit, maltose); ou bien ils présentent la fonction acétone, et ce sont alors des *cétoses* (le levulose en est un exemple); ou, enfin, la fonction étheroxyde, ce qui est le cas du saccharose.

Parmi les propriétés que peuvent présenter les sucres, il en est une, comme l'on sait, qui a été de la plus grande utilité pour leur recherche, c'est la propriété de réduire la liqueur bleue de Fehling, c'est-à-dire de la détruire en précipitant le cuivre à l'état d'oxydule. La réduction est la conséquence d'une oxydation partielle. On sait maintenant que cette oxydation ne se produit qu'aux dépens de la fonction aldéhyde ou de la fonction acétone. Ce sont ces deux groupemens qui rendent vulnérable la molécule du sucre; et, de fait, ne sont réducteurs que les sucres qui les possèdent, c'est-à-dire les cétoses et les aldoses.

Les sucres se distinguent encore par leur pouvoir rotatoire, et l'on sait que, dans les analyses industrielles elles-mêmes, l'examen polarimétrique remplit un office important : fréquemment, on a à déterminer le pouvoir rotatoire de telle ou telle liqueur sucrée. On avait remarqué depuis assez longtemps que les valeurs numériques obtenues présentaient des variations considérables d'un moment à l'autre. On a saisi, enfin, la loi et la cause de ces variations. Si l'on dissout, par exemple, du glucose cristallisé dans l'eau froide et que l'on prenne immédiatement son pouvoir rotatoire, on trouve 26°,3: si l'on renouvelle l'essai après un quart d'heure, une demi-heure, le nombre trouvé s'accroît jusqu'à un maximum qu'il ne dépasse plus et qui est de 52°,6, c'est-à-dire précisément double du nombre initial. Le pouvoir rotatoire a donc doublé : il y a eu *birotation*. Avec le maltose, ce n'est pas un doublement du chiffre initial que l'on observe, mais, au contraire, un dédoublement: il y a semi-rotation. D'une façon générale, et, pour ne rien préjuger sur le sens du phénomène, on lui a donné le nom de *multirotation*. M. Tanret a étudié ces curieux changemens avec beaucoup d'attention. Il a vu que les sucres anhydres existaient sous trois formes dis-

tinctes qu'on a appelées tautomères, et qui se différencient les unes des autres par diverses particularités et, entre autres, par leur pouvoir rotatoire instantané. L'une de ces formes possède le pouvoir rotatoire théorique définitif dès le moment même de sa dissolution ; les autres ne l'atteignent que progressivement; mais on peut les y amener d'emblée en faisant bouillir les solutions ou en les additionnant d'une petite quantité d'alcali.

On ne peut pas quitter cette question du pouvoir rotatoire des sucres sans rappeler une condition tout à fait remarquable de son existence. Les chimistes ont signalé, en effet, une relation curieuse entre la possession de cette faculté surprenante d'imprimer un mouvement de rotation au plan de polarisation du rayon lumineux et la constitution moléculaire intime des sucres. On sait que les sucres appartiennent à la série grasse ou série linéaire, c'est-à-dire que les chimistes s'en représentent la constitution par une série de groupes moléculaires constituans (fonctions chimiques) attachés bout à bout comme les anneaux d'une chaîne ouverte. En particulier, le glucose est un édifice dont ils donnent une image suffisante en le comparant à une suite de six petites constructions enchaînées. Les quatre qui occupent les places intermédiaires sont parfaitement semblables; ce sont quatre groupes alcool secondaire [CHOH] : mais le premier, qui est un alcool primaire (CH^2OH), et le dernier, qui est une aldéhyde (CHO), sont différens. Il en résulte une dissymétrie dans l'arrangement de l'édifice à ses deux bouts, entre le premier chaînon et le second, et entre le cinquième et le dernier. On exprime le fait en disant qu'il y a, en chacun de ces points, un carbone asymétrique (c'est-à-dire, pour parler le langage chimique qui commence à être familier à beaucoup de lecteurs cultivés, un atome de carbone dont les quatre valences sont saturées par quatre radicaux monovalens différens). Or, une loi générale veut que tout corps qui possède le pouvoir rotatoire ait dans son édifice moléculaire au moins un atome de carbone asymétrique. Les jeux de la lumière, dans son passage à travers la structure subtile de l'édifice moléculaire, se trouvent reliés par cette remarque à une particularité de cette structure. Le sucre de glucose, qui réalise en deux points de sa molécule la condition du pouvoir rotatoire et qui le possède, en effet, offre donc de nombreux exemples de la vérification de cette loi.

On entrevoit, par ces quelques détails, quelle mine de riches

observations peut être pour le chimiste et pour le physicien l'étude attentive de ces composés, remarquables à tant d'égards, qui forment le groupe des sucres.

Pour en finir avec les acquisitions récentes de la chimie dans ce domaine, il suffira de rappeler la découverte des combinaisons des sucres avec la phénylhydrazine qui est une sorte d'ammoniaque phénolique. Ces combinaisons méritent l'attention des théoriciens de la chimie, parce qu'elles montrent un parallélisme parfait entre le pouvoir réducteur d'un sucre, sa faculté de combinaison à la phénylhydrazine et la présence dans sa molécule d'un groupe aldéhydique ou cétonique. Les sucres, comme le saccharose proprement dit ou sucre ordinaire, qui ne possèdent ni fonction aldéhydique, ni fonction cétonique, ne se combinent pas à la phénylhydrazine et ne réduisent point la liqueur bleue.

L'intérêt véritable de ces combinaisons, appelées hydrazones et ozasones, dont on doit la connaissance à M. Fischer, est de se distinguer facilement entre elles. Elles permettent, en conséquence, de discerner les uns des autres, avec netteté, les différens sucres plus ou moins voisins et plus ou moins semblables qui leur donnent naissance; de les reconnaître dans les mélanges où ils sont engagés; de les démêler dans les associations qu'ils forment dans la nature; et enfin d'en suivre l'évolution et les mutations physiologiques chez les êtres vivans.

III

Le sucre n'est pas un aliment quelconque, c'est une matière physiologiquement privilégiée. Son étude s'impose à quiconque prétend pénétrer dans la connaissance des mécanismes vitaux. Que l'on veuille seulement prendre une idée générale de ces mécanismes et réserver son attention aux manifestations universelles et communes à tous les êtres vivans, ou que l'on se propose de descendre dans le détail et dans la particularité des phénomènes chez certains de ces êtres, par exemple chez les animaux supérieurs et chez l'homme, dans tous les cas, on se heurte tout d'abord à cette question des matières sucrées.

C'est que le sucre, — ou, en étendant le sens du mot, les principes hydrocarbonés dont le sucre est le type, — ont un rôle, non pas accessoire, accidentel ou secondaire dans le fonc-

tionnement vital, mais, au contraire, un rôle fondamental et nécessaire. C'est une catégorie de substances essentielles à la vie, presque au même titre que l'oxygène, et qui auraient droit au nom de *pabulum vitæ* attribué, depuis l'antiquité, à l'air que l'animal respire. — En ce qui concerne les animaux supérieurs, il est démontré, suivant la pittoresque expression de Claude Bernard, qu' « ils vivent dans un sirop » et qu'ils ne peuvent pas vivre autrement. Le sang qui baigne et alimente toutes les particules, tous les élémens cellulaires de l'organisme doit être sucré. C'est une obligation inéluctable. Sous peine de mort pour chacun des élémens individuels et pour l'organisme tout entier, le sang doit contenir du sucre de glucose en proportion suffisante; il doit être un sirop, — sirop un peu clair à la vérité, puisqu'il ne renferme qu'environ $1^{gr},5$ par litre. — Si l'on veut parler sans image, on dira : le milieu indispensable à la vie des élémens anatomiques, chez les vertébrés supérieurs, doit être une solution sucrée, d'un degré de concentration égal à un et demi pour mille.

D'autre part, on sait, depuis les travaux universellement connus et devenus classiques de Claude Bernard, qu'un organe déterminé, le foie, est préposé à l'exécution rigoureuse de cette condition. Si l'alimentation est riche en matières sucrées ou féculentes (qui sont les unes et les autres transformées finalement en glucose par le travail de la digestion), le foie retient cet excès de sucre qui lui est amené par le liquide sanguin. Il en fait provision; il l'entrepose en lui-même, dans son propre tissu, dans les cellules hépatiques, après lui avoir donné, au moyen d'un léger remaniement, une forme, qui se prête mieux à sa conservation, celle de substance glycogène appelée encore amidon animal ou dextrine animale. Grâce à cette précaution, l'afflux du sucre alimentaire ne vient point périodiquement, après chaque repas, surcharger le sang; et, par suite, le liquide nourricier conserve l'uniformité de composition qui est indispensable à la régularité du fonctionnement de la machine vivante.

Au contraire, dans l'intervalle des repas, le foie recourt à sa réserve pour remplacer le sucre qui se détruit à chaque instant dans le liquide sanguin; il fait repasser le glycogène à l'état de glucose, et l'abandonne au sang, dans la proportion qui convient pour que le taux normal s'y rétablisse et y demeure invariable. L'agent de cette transformation du glycogène en sucre de glu-

cose est un ferment soluble, une diastase, la diastase hépatique. Claude Bernard en admettait l'existence, pour plusieurs raisons ; mais, en fait, le célèbre physiologiste n'avait pas réussi à extraire et à isoler cette diastase hépatique, qui ne sort pas, habituellement, de l'intérieur des cellules où elle opère. Ce n'est qu'à une date récente qu'on l'a retirée du protoplasma de la cellule hépatique et montrée en nature, grâce à un artifice particulier, celui de la dialyse chloroformique.

Le foie est donc une sorte de grenier d'abondance où s'accumulent les matières sucrées fournies par l'alimentation, et d'où elles sortent continuellement, au moment nécessaire, pour parer à la dépense qui s'en fait dans le sang et pour rétablir le taux normal du glucose sanguin, qui est de 1,5 pour 1 000.

Le sucre déversé par le foie est consommé dans les tissus. Il y a fort longtemps que M. Chauveau a donné, pour la première fois, la démonstration de cette vérité, en comparant, au point de vue du sucre contenu, le sang artériel qui arrive dans un organe au sang veineux qui en sort. On comprend l'importance de cette observation. Elle établit que le fonctionnement vital de tous les organes, sans exception, entraîne une consommation de glucose. Le sucre est donc employé à la manifestation de l'activité vitale de chacune des parties de l'organisme. Il leur est utile : il y a plus, il leur est nécessaire, car on a constaté que sa disparition du sang est le signal de leur mort universelle.

Le foie s'approvisionne aux sources alimentaires, met en réserve temporaire la matière sucrée sous la forme de glycogène qui se prête mieux au magasinage, puis, au moment opportun, la distribue, restaurée à l'état de glucose, au sang d'abord, et, par le sang, à chacun des consommateurs cellulaires selon ses besoins. Ces besoins, variant sans cesse, le degré du sirop sanguin varie aussi, à chaque instant : il maintient son taux de sucre plus ou moins près du chiffre normal suivant que les éléments anatomiques lui en empruntent plus ou moins. Et ce sont ces petites variations de la teneur du sang en glucose qui provoquent l'intervention du foie et mesurent l'abondance du déversement qu'il opère. Il y a là une régulation automatique tout à fait remarquable. La condition fondamentale du jeu de cet appareil délicat est la fixité presque absolue du sucre dans le sang, qui toujours tend à se rétablir.

Tel est ce mécanisme dans lequel le foie, le sang et les tissus,

interviennent chacun pour une part, et que l'on a appelé, depuis Claude Bernard, « la fonction glycogénique. » Mais ce n'est pas là le mécanisme tout entier; ce n'est pas toute la fonction glycogénique; ce n'en est qu'une partie, la base, si l'on veut. Réduit à ce que l'on vient de voir, le mécanisme glycogénique ne serait qu'une annexe ou un complément de la digestion, une régularisation du passage du sucre digéré dans le sang, en vue d'éviter à celui-ci des variations de composition qui seraient trop brusques pour être compatibles avec le jeu parfaitement égal et soutenu de la machine vivante. La fonction glycogénique est quelque chose de plus. Elle ne rend pas seulement la quantité de glucose du sang indépendante de la digestion des sucres alimentaires; elle en assure la fixité en l'absence même de l'usage du sucre et des féculens : elle soustrait cette fixité fondamentale du glucose sanguin à tous les caprices de l'alimentation, quelle qu'elle soit. — Claude Bernard avait bien aperçu cette condition essentielle du fonctionnement vital des animaux supérieurs qui assure leur liberté et leur indépendance vis-à-vis des variations contingentes du milieu. Il appartenait aux successeurs de l'illustre physiologiste de donner à son œuvre les complémens nécessaires.

IV

On vient de voir que, s'il y a du sucre dans le sang, ce n'est pas celui de l'alimentation; ce n'est pas celui de la digestion; c'est celui du foie. Il provient du glycogène ou amidon animal qui se forme incessamment dans cet organe : il en provient exclusivement ou presque exclusivement.

Mais ce glycogène lui-même, antécédent obligatoire et générateur du glucose sanguin, d'où vient-il? En parlant tout à l'heure de la digestion des matières féculentes et sucrées opérée par les diastases intestinales, on a indiqué l'une de ces sources du glycogène, la principale; on a dit que tous ces hydrates de carbone étaient transformés en glucoses divers et conduits au foie, qui les arrêtait. Non seulement il les arrête, mais, par une opération régressive, par une action chimique très élémentaire, par une simple déshydration, il en fait du glycogène.

L'hydrate de carbone alimentaire est donc une des origines du glycogène et, par voie de conséquence, une source éventuelle du sucre sanguin. Mais on comprend bien que ce n'est pas la

seule. Il y a du sucre dans le sang, il y a du glycogène dans le foie, quel que soit le régime. Les carnassiers purs, qui se nourrissent de chair sanglante, ont un sang sucré comme les herbivores et les frugivores, qui consomment surtout des substances amylacées et sucrées. Le sang des omnivores eux-mêmes et de l'homme, qui varient leur nourriture et y font prédominer, suivant les circonstances, telle ou telle des trois catégories de subtances alimentaires : azotées ou albuminoïdes, — graisses, — hydrates de carbone (féculens et sucres), possède une teneur en sucre invariable : ses proportions n'éprouvent que des oscillations insignifiantes autour du chiffre fatidique $1^{gr},5$ par litre. Le glycogène, en conséquence, a lui aussi, dans le foie, une existence invariable.

L'inanition elle-même ne porte pas atteinte à cette fixité. Le cheval abandonné pendant une ou deux semaines à la diète absolue, le lapin soumis au jeûne pendant cinq à six jours, le chien exposé pendant près d'une quinzaine à l'inanition sans recevoir autre chose que de l'eau, tous ces animaux affamés systématiquement conservent au cours de ces longues périodes d'abstinence alimentaire le taux à peu près normal du sucre sanguin. — Ils conservent aussi du glycogène dans leur foie : l'analyse chimique en fournit la preuve. Il faut ajouter qu'ils en forment constamment, puisqu'ils en dépensent constamment aussi, pour fournir aux besoins en sucre, du sang et des tissus.

Il est donc de toute évidence que le glycogène hépatique a d'autres origines que les hydrates de carbone de l'alimentation. Le sucre et les féculens qui entrent dans la ration, s'ils contribuent comme matière de choix à la formation de la précieuse substance génératrice du glucose, n'en ont pas le monopole. A leur défaut ou simultanément avec eux, l'organisme met en jeu d'autres matériaux : il dispose d'autres ressources.

C'est à la recherche de ces matériaux et de ces procédés accessoires de la fabrication du glycogène dans le foie que se sont consacrés un certain nombre d'expérimentateurs contemporains. La question des origines de l'amidon animal, ouverte dès le moment de la découverte de cette substance par Claude Bernard, en 1857, approche enfin de sa solution.

L'honneur en revient aux physiologistes qui se sont consacrés à l'étude de la chimie de la nutrition, c'est-à-dire des échanges matériels si compliqués et si mobiles qui s'accomplissent dans

l'intimité des tissus vivans. Pour ne citer que les chefs d'école, il faut nommer Voit et Pettenkofer à Munich, Pflüger à Bonn, Rubner, Zuntz à Berlin, et Chauveau à Paris.

Le résultat le plus général de ces recherches a été d'établir que l'organisme, et le foie en particulier, pouvaient former de la matière glycogène aux dépens des matières azotées ou protéiques de la ration si celle-ci en contient, et dans le cas contraire, par exemple si l'animal est soumis à l'inanition, aux dépens des matières protéiques des tissus. — Quant aux graisses, la question de savoir si elles peuvent être transformées en glycogène, n'est pas encore tranchée : aucune preuve décisive n'a été fournie à cet égard (1). — De telle sorte que, des trois catégories dans lesquelles se rangent toutes les substances qui peuvent servir à l'alimentation ou se rencontrer dans les tissus comme constituans, à savoir : les matières azotées ou protéiques, les hydrates de carbone (sucres et amylacés) et les graisses, les deux premières seraient certainement employées par l'organisme pour la production du glycogène du foie. — Mais, si les deux catégories de substances interviennent comme matières premières dans la fabrication du glycogène, ce n'est pourtant pas indifféremment et à titre égal. L'opération est infiniment plus facile et économique lorsqu'elle porte sur les hydrates de carbone que lorsqu'elle porte sur les substances protéiques. Elle est aussi plus rapide. Le sucre n'a pas à subir les opérations plus ou moins laborieuses et lentes de la digestion intestinale non plus que de la glycogénie hépatique ou musculaire.

V

La démonstration de ces vérités physiologiques est délicate : elle suppose une infinité de notions préliminaires dont l'omission rendrait le récit des expériences inintelligible et dont l'ex-

(1) Il faut reconnaître, cependant, que les persévérantes recherches de M. Chauveau rendent très vraisemblable la formation du glycogène aux dépens des graisses, sinon dans le foie, au moins dans les muscles. La formation aurait lieu par suite d'une oxydation incomplète de la matière grasse. Cette oxydation, bien que partielle, exigerait encore une grande quantité d'oxygène : il semble nécessaire de l'admettre pour expliquer l'énorme absorption d'oxygène qui se produit dans certaines circonstances sans qu'il y ait formation d'acide carbonique en proportion équivalente. M. Chauveau a même proposé une formule hypothétique de réaction qui est en accord remarquable avec les faits.

posé le rendrait fastidieux. On ne peut indiquer ici que les plus essentielles.

Le premier point est de pouvoir analyser le glycogène dans les tissus où il est engagé. Plusieurs procédés ont été successivement proposés et mis en œuvre pour cet objet. Le plus récent est dû à l'éminent physiologiste de Bonn, E. Pflüger, et il date à peine d'un ou deux ans. Il consiste à dissoudre le tissu auquel le glycogène est incorporé à chaud dans l'eau assez fortement alcalisée par la potasse. C'est le procédé même qu'employait jadis Claude Bernard : il n'en est pas de meilleur, de l'aveu du savant professeur de Bonn lui-même. De telle sorte qu'après tant de prétendus perfectionnemens introduits par d'ingénieux expérimentateurs, tels que Brücke, Külz, F. W. Pavy et d'autres, il a fallu en revenir au procédé simple que l'auteur de la découverte du glycogène avait imaginé il y a près de cinquante ans.

Ces analyses ont appris que la quantité de glycogène du foie variait avec les circonstances ; qu'elle était à son maximum après un repas abondant de sucre et de farineux, et qu'alors elle pouvait atteindre jusqu'à 13 pour 100 du poids de l'organe. Elle s'abaisse, au contraire, si l'animal ne reçoit point d'hydrates de carbone dans sa ration, ou encore s'il est soumis au jeûne.

Cet abaissement progressif du glycogène hépatique pendant l'abstinence a été parfaitement suivi par E. Külz, Naunyn, von Mering, et Wolberg : il peut aller jusqu'à la disparition à peu près absolue. C'est ce qui arrive, par exemple, chez les poulets après quatre jours de diète, chez les lapins au bout d'une semaine de jeûne, et chez les chiens après deux semaines. — Ces durées de jeûne sont nécessaires pour débarrasser entièrement le foie de ces animaux du glycogène qu'il contient.

Les analyses ont encore révélé un fait inattendu et riche en conséquences de toute espèce, c'est l'existence, en outre du foie, de toute une catégorie d'organes où le glycogène est abondant : nous voulons parler des muscles. Ils ne sont pas, à la vérité, aussi bien pourvus à cet égard que l'organe hépatique, et leur teneur ne dépasse guère, en moyenne, le dixième de celle de ce dernier viscère ; mais c'est déjà une quantité bien loin d'être négligeable. — On démontre que cette substance glycogénique du muscle joue un rôle physiologique considérable ; qu'elle est la source principale de la force musculaire. On constate facilement qu'elle diminue à mesure et en proportion

du travail que le muscle exécute, et qu'elle se reforme pendant le repos de l'organe.

Après un travail forcé et prolongé, le glycogène peut disparaître complètement, et c'est un second moyen expérimental, usité en physiologie, de débarrasser le foie et les tissus d'un animal de tout le glycogène qu'ils contiennent. Il suffit, dans les laboratoires, de soumettre le cheval au travail forcé de la trotteuse pendant plusieurs heures; d'imposer au chien une besogne analogue dans la roue tournante, pour faire table rase de la substance glycogénique. Dans ces ruineux exercices, le muscle résiste plus longtemps que le foie; le glycogène adhère plus fortement aux fibres musculaires qu'aux cellules hépatiques. Il en est de même d'ailleurs pendant l'inanition; c'est d'abord le foie qui s'épuise. Après qu'elle a disparu de cet organe, la matière glycogénique persiste encore quelque temps dans les muscles : un jour, dans ceux de l'oiseau, du poulet; deux jours, dans ceux du lapin; environ cinq jours, chez le chien. Et, ainsi, ces animaux peuvent survivre un peu de temps à l'épuisement du glycogène dans leur foie. Ils ne meurent pas sur le coup, parce qu'ils peuvent ravitailler leur sang du glucose indispensable à la vie des élémens cellulaires en utilisant, comme suprême ressource, le glycogène musculaire. Quand celui-ci, à la fin, a été dissipé, le sucre du sang baisse, à son tour; la vitalité générale décline, et la mort ne tarde pas à clore cette scène de déchéance physiologique.

On conçoit par là la vanité des tentatives d'alimentation exclusive à la viande. Quand on donne de la viande à un animal, on ne lui donne pas seulement un aliment azoté, protéique : on lui donne encore du glycogène, c'est-à-dire un hydrate de carbone (en proportion qui peut atteindre de 1 à 2 pour 100); on lui donne enfin, du même coup, des graisses, car il est aussi difficile de dépouiller la chair musculaire des dernières portions de graisse adhérente à ses fibres que de la débarrasser du glycogène. C'est donc, à strictement parler, un aliment complet que l'on administre, alors qu'on s'imagine employer un aliment partiel. — Un grand nombre d'expériences ont été viciées par cette erreur fondamentale.

Si l'on veut soumettre un sujet au régime exclusif des alimens protéiques, il faudra donc, comme l'ont fait Külz, Pflüger

et Chauveau, composer sa ration non point d'une viande quelconque grossièrement dégraissée par la main du boucher, mais d'une viande subtilement débarrassée par l'artifice du physiologiste de tous ses hydrates de carbone ou de toute sa graisse. On le nourrira, par exemple, de la chair d'un animal préalablement inanitié à fond, c'est-à-dire d'un animal mort de faim ou de travail.

C'est ainsi que l'on procède dans les expériences destinées à établir l'origine protéique possible du glycogène. Le sujet en expérience, — supposons que ce soit un chien, — avant de recevoir cet aliment purement protéique, a lui-même été soumis préalablement à un jeûne de quinze jours qui aura fait table rase du glycogène hépatique préexistant. Alors, tout est prêt pour une expérience significative. — Réalisée avec ces précautions, l'épreuve a montré que le glycogène reparaissait en proportions notables dans le foie et dans les muscles du chien uniquement alimenté de matières azotées protéiques. Ce glycogène, qu'on a trouvé dans le foie dans la proportion presque normale de 2 et 3 pour 100, était bien un glycogène de nouvelle formation, puisque tout celui qui préexistait avait préalablement disparu; il provenait nécessairement de l'aliment protéique, puisque le sujet de l'expérience n'en avait point reçu d'autre. Il resterait toutefois encore la possibilité que ce glycogène hépatique nouvellement formé dérivât des protéiques des tissus du sujet lui-même : — alors la conclusion serait la même, — qu'il provînt des graisses, des tissus, — et cette hypothèse a été écartée.

Nous n'avons rapporté cette expérience, qui est un des types moyens de cet ordre de recherches, que pour donner une idée des difficultés dont elles sont hérissées. Il faut réfléchir, de plus, que mille incidens peuvent en traverser l'exécution, et l'on s'expliquera ainsi que tant de temps et d'efforts aient été nécessaires pour éclaircir cette question si simple en apparence de l'origine du glycogène hépatique, et par là du sucre du sang.

Le résultat si laborieusement acquis n'est pourtant pas encore tout à fait à l'abri des discussions. Voici que le savant physiologiste de Bonn, E. Pflüger, dans une belle monographie parue au mois d'avril de cette année et consacrée à l'exposé de ses propres recherches et de celles de ses émules sur la glycogénie, ne craint pas de mettre en doute la signification qu'on attribue à la formation du glycogène aux dépens des matières protéiques. Il

invoque les observations des chimistes contemporains et celles de W.-P. Pavy, sur la constitution des substances albuminoïdes. Il rappelle que beaucoup de ces substances, considérées à tort comme des albuminoïdes purs, ne sont que des combinaisons d'un composé protéique véritable avec un hydrate de carbone, et qu'une molécule de sucre peut apparaître dans leur dédoublement. De plus, cette molécule entre comme élément régulier dans la constitution de certaines nucléines; leur décomposition, qui se réduit quelquefois à une simple opération d'hydrolyse, suffit à libérer la matière sucrée. Dans cette manière de voir, la cellule du foie engendrerait le glycogène, non point par une incompréhensible faculté de synthèse, en remaniant de fond en comble la molécule albuminoïde, mais d'une manière beaucoup moins compliquée, en utilisant simplement l'hydrate de carbone libéré par son dédoublement. De sorte qu'en fin de compte et dans tous les cas, le glycogène hépatique proviendrait de la matière sucrée libre ou combinée; il n'aurait pas d'autre origine.

Des expériences d'ablation du foie chez les rares animaux qui puissent survivre quelque temps aux suites de l'opération, — chez les grenouilles, par exemple, — montrent d'ailleurs que le glycogène des muscles se forme directement dans ces organes, indépendamment de toute intervention hépatique, aux dépens du sucre de glucose. Il faut donc admettre que les organes qui contiennent du glycogène, les muscles comme le foie, le forment eux-mêmes, et que cette formation a lieu, tantôt aux dépens du glucose du sang (c'est le cas des muscles); tantôt aux dépens des glucoses divers qui proviennent de la digestion ou de ceux qui dérivent de la décomposition des matières protéiques (c'est le cas du foie). Inversement, le glycogène, dans l'un et l'autre organe, repasse facilement à l'état de glucose. Ces deux produits, sucre de glucose et glycogène, se transforment donc l'un dans l'autre suivant les circonstances. Le glycogène est la forme de repos et de dépôt des matières hydrocarbonées, le sucre en est la forme d'activité et de transport.

Les explications qui précèdent font concevoir la valeur des matières sucrées en tant que substances alimentaires. Le sucre serait légèrement supérieur aux matières féculentes en ce qu'il exige un remaniement un peu moins profond et un peu moins

lent pour être transformé en glycogène hépatique. Son avantage sur les protéiques, est décidément marqué, si l'on se place au même point de vue de la facilité de la production du glycogène et par conséquent du sucre du sang : il est tout à fait net en ce qui concerne les graisses. Et, comme, d'autre part, on démontre que le glycogène du muscle et le sucre du sang sont les agens privilégiés de la contraction musculaire; — comme on admet en outre, ou tout au moins comme des physiologistes éminens, au premier rang desquels il faut placer M. Chauveau, admettent que ce même sucre du sang est l'agent prochain et immédiat des combustions organiques, qu'il est presque l'unique combustible de l'organisme et la source de la chaleur animale; — on comprend que le sucre n'est pas seulement un aliment de premier ordre, mais qu'il est un agent vital universel.

VI

Le développement de l'histoire biologique du sucre amène ainsi, naturellement, à la constatation de l'existence du glucose et du glycogène dans le muscle, à l'examen des vicissitudes qu'ils y subissent, de la manière dont ils y apparaissent et s'y détruisent, et des manifestations vitales auxquelles ils participent. Mais c'est une question trop importante pour pouvoir être traitée incidemment, en quelques mots. La détermination des sources de l'énergie musculaire est à l'ordre du jour : c'est un problème de la science actuelle. Nous trouverons une occasion de l'examiner avec les développemens qu'il mérite. Il suffit, pour le moment, d'indiquer la conclusion la plus générale de cette étude et d'en mettre en lumière une conséquence en rapport avec l'objet qui nous occupe, c'est-à-dire avec l'alimentation sucrée.

La conclusion générale des recherches relatives à l'origine de l'énergie musculaire, c'est que le glucose en est l'aliment prochain et exclusif; il est la source de leur énergie mécanique. L'animal est un moteur animé qui consomme de la matière sucrée, comme le moteur inanimé, la machine à feu, consomme du charbon.

Si, pourtant, la nature nous montre que tous les animaux, même ceux qui ne font pas usage d'alimens sucrés, n'en sont pas moins des moteurs de même espèce, — ce n'est là qu'une apparence, et pour deux raisons : la première, c'est que le ré-

gime le plus exclusivement carné apporte encore du glycogène en proportion appréciable : la seconde, c'est que l'organisme en forme, aux dépens des alimens protéiques ou des réserves de graisse. L'argument tiré de la variété du régime alimentaire n'a donc aucune valeur scientifique. Tous les alimens, toutes les réserves, les substances protéiques, les matières féculentes et sucrées, les graisses, sont capables de suffire au travail, parce que, préalablement, et par suite de l'élaboration accomplie dans le foie ou le muscle, ces substances diverses sont capables de fournir du glycogène au foie et au muscle et du glucose au sang. C'est à cause de cela que les différens alimens peuvent s'équivaloir plus ou moins complètement et se substituer les uns aux autres dans les rations de travail des moteurs animés.

Mais comment se substituent-ils et se remplaçent-ils? D'après quelle règle d'équivalence? D'après quel barême? Les réponses à cette question ne s'accordent pas. Il y a deux opinions.

M. Chauveau déclare que les principes immédiats, azotés, gras ou sucrés se remplacent d'après leur aptitude à produire du glucose; ils s'équivalent comme générateurs de force musculaire, s'ils ont le même rendement en glucose, s'ils sont *isoglycosiques*. Les physiologistes allemands ne sont pas convaincus que le muscle ne puisse utiliser les principes immédiats qu'après qu'ils ont été transformés en glucose, et ils admettent qu'ils s'équivalent comme générateurs de force musculaire, s'ils ont la même valeur énergétique évaluée en calories, en un mot, s'ils sont *isodynames*. L'expérience n'a pas encore décidé.

Cette incertitude ne nous empêche pas d'apprécier l'utilité de l'alimentation sucrée au point de vue de la production de la force mécanique chez les animaux. Aussi bien n'est-ce pas seulement une question de pure théorie, mais une question de pratique. Abandonnant le terrain de la physiologie rationnelle, on a essayé de la résoudre par les méthodes empiriques. De différens côtés, on a poursuivi des essais destinés à apprécier les effets de l'alimentation sucrée sur le travail physique de l'homme et sur celui des animaux de trait.

VII

Les premières recherches méthodiques ont été exécutées, il y a une dizaine d'années, par des physiologistes italiens,

MM. U. Mosso et Paoletti. Ces expérimentateurs se sont servis d'un appareil, l'ergographe, imaginé par A. Mosso pour l'étude de la fatigue musculaire. C'est un instrument bien simple qui permet d'observer, en l'enregistrant, la contraction d'un petit groupe de muscles déterminés, ceux qui servent à fléchir le doigt médius. En comparant les tracés obtenus avant et après l'ingestion d'une certaine quantité de sucre, on peut apprécier l'influence de cette substance sur l'énergie des muscles soumis à l'épreuve. M. Mosso a étudié ainsi l'effet des doses diverses. Les doses moyennes de 30 à 60 grammes dans un poids d'eau dix fois plus considérable ont eu une action bienfaisante et maintenu l'énergie musculaire à un niveau comparativement élevé. La contraction était plus forte, la fatigue et l'impuissance plus tardives : l'effet commençait à se montrer assez rapidement après l'ingestion. — Il est remarquable que ce soient les doses minimes de 5 à 20 grammes qui aient produit les résultats les plus favorables, c'est-à-dire la restauration rapide du muscle fatigué et l'accroissement du travail; l'effet est peu durable, mais il peut être entretenu par des ingestions répétées. La manière d'obtenir le maximum de travail mécanique consistait à ingérer, de dix minutes en dix minutes, de petites doses de 5 grammes (c'est le poids moyen du morceau de sucre usuel, scié à la mécanique). On peut être surpris que d'aussi faibles quantités d'un aliment commun jouissent d'un pouvoir si précieux. Mais l'expérience n'offre pas d'ambiguïté, le résultat est toujours le même, et bien qu'obtenu par des épreuves empiriques, sa constance même lui donne droit à la considération. — Il n'est point passé inaperçu. — Les hommes qui sont habitués à demander à leurs muscles la meilleure utilisation de leur vigueur, les cyclistes, les amateurs de sport, les alpinistes, accordèrent à ces essais une attention d'autant plus grande que d'autres expérimentateurs, V. Harley, Trautner, Sowaner, n'avaient point tardé à les confirmer pleinement.

La première application est due à un médecin militaire allemand, le docteur Schumburg. A la suite d'une manœuvre pénible, il eut l'idée de distribuer aux hommes une ration supplémentaire de 30 grammes de sucre (six morceaux du type ordinaire). Cette distribution suffit à ranimer les énergies et à relever les forces à un degré suffisant pour permettre d'atteindre l'étape.

Une seconde expérience, soigneusement instituée, eut lieu à Metz, en 1897, sur des soldats sous la direction d'un médecin supérieur de l'armée, M. Leitenstorfer. On profita, pour l'exécuter, de l'époque des grandes manœuvres, c'est-à-dire d'une période où les hommes ont besoin de développer beaucoup d'activité physique et où on leur demande de grands efforts. Dans chaque compagnie, on constitua deux pelotons de dix hommes, dont l'un, nourri à la façon ordinaire, devait servir de témoin : dans l'autre, les soldats recevaient en outre de la ration habituelle une certaine quantité de sucre. Ce fut d'abord 35 grammes, puis 60 grammes, puis davantage : le régime fut continué pendant trente-six jours, du 4 août au 10 septembre. — Les hommes furent soigneusement examinés avant et après l'épreuve au point de vue du poids du corps, de l'état de l'appareil circulatoire et de l'appareil respiratoire. — Les violens exercices mettent, en effet, à l'épreuve les muscles et le poumon, mais surtout le cœur. — Les résultats peuvent s'exprimer en deux mots : tous les avantages se rencontrèrent chez les hommes qui avaient été soumis au régime du sucre. Il y eut à leur profit une légère augmentation du poids du corps; ils supportèrent mieux la fatigue que leurs camarades; après une longue marche, le pouls était chez eux moins fréquent que chez les autres, le cœur moins troublé et plus résistant, la respiration moins précipitée, plus calme. D'ailleurs, les hommes avaient pris avec plaisir le sucre qu'on leur donnait. Il est remarquable que, contrairement aux prévisions, on ait observé chez eux une diminution de la faim et de la soif.

Ces résultats, bientôt confirmés, parurent assez concluans pour justifier un projet d'emploi systématique. On se servira, désormais, du sucre pour augmenter la ration ordinaire pendant les périodes de grandes fatigues. Cette addition dispensera de recourir au supplément de viande, moins favorable au développement de l'effort que l'on a à demander aux hommes. En temps ordinaire, le sucre sera consommé dans des préparations diverses, café, confitures, miel. Il sera consommé à cru et fourni en morceaux aux troupes en marche et pour l'approvisionnement des cantonnemens et des forts, à cause de la facilité du transport, du faible volume qu'occupe la matière et de sa conservation assurée.

— D'autres observations montrent les effets bienfaisans de l'alimentation sucrée pour les sports fatigans, et particulièrement dans les ascensions en montagne ou les excursions pro-

longées. Il en est une que nous connaissons par la relation de M. L. Grandeau. C'est l'étude qu'a faite sur lui-même un officier de l'armée bavaroise, qui était, en même temps, un alpiniste exercé et un sportsman attentif. Le capitaine Steinitzer, habitué, en temps ordinaire, au régime de la viande, déclare avoir retiré, en temps d'excursion, un bénéfice surprenant de l'usage du sucre. Il lui est arrivé, au cours d'un voyage en montagne, de rester pendant une semaine entière au régime sucré presque exclusif, à raison d'un kilogramme par jour, absorbé dans du thé léger ou dans de l'eau acidulée. Cette alimentation lui permit de s'élever plus haut dans le même temps, et d'arriver au but, plus dispos. La respiration, le pouls, le cœur étaient, à la fin, aussi calmes qu'après des courses ordinaires. Le capitaine a retiré de ses essais cette conviction que l'alimentation sucrée abondante augmente l'énergie musculaire, atténue ou supprime la fatigue, — et, enfin, que, pour les expéditions de touriste, elle peut dispenser de l'entraînement.

Les observations de ce genre, malgré leur intérêt, laissent toujours prise à la critique. On peut redouter les effets de l'illusion, le voile que met sur les yeux de l'observateur l'esprit de système, la suggestion, enfin.

Ces objections ne s'appliquent plus aux expériences exécutées sur les animaux. Celles de L. Grandeau et Alekan sur les chevaux de la Compagnie des Petites-Voitures, de M. Muntz à la Compagnie des Omnibus, celles de Wolf en Allemagne, ont montré que la ration de travail des animaux de trait devait comporter un poids d'alimens féculens et sucrés sept fois, huit fois, ou même vingt-deux fois supérieur à celui des matières azotées. M. Grandeau, en particulier, a essayé les effets de la substitution du sucre à une partie des grains et fourrages, dans la ration de travail. Les recherches, qui ont été poursuivies pendant près d'une année, ont porté sur trois chevaux aussi semblables que possible et soumis à un travail qu'on évaluait chaque jour avec exactitude. On déterminait les variations quotidiennes du poids ; on établissait, toutes les vingt-quatre heures, le bilan nutritif des entrées et des sorties de matière. — Voici le résultat: les animaux ont fourni le plus de travail avec des rations riches en sucre et pauvres en matière azotée. Les animaux à ration sucrée restèrent en meilleure forme que ceux à ration ordinaire. — En deux mots, le sucre s'est montré le meilleur

aliment du travail et celui, en même temps, qui entraînait le moins de déchets physiologiques.

On ne peut pas, au point de vue économique, nourrir les chevaux ou le bétail avec du sucre mêlé à leur ration. L'éleveur s'y ruinerait. D'ailleurs, les droits élevés qui pèsent sur les sucres bruts de seconde qualité ne permettraient point ce mode d'alimentation. Mais, à défaut du sucre brut dénaturé, utilisé avec tant de profit en Allemagne, on peut employer, en France, les mélasses, c'est-à-dire les sous-produits inutilisables de la fabrication. M. Grandeau a conclu de ses savantes études sur ce sujet que l'introduction de la mélasse dans la préparation des fourrages était pleine d'avantages. En particulier, l'usage du pain mélassé ou de la paille mélassée, permettrait d'améliorer notablement le régime alimentaire des chevaux de l'armée et de réaliser en même temps des économies considérables sur le budget de la Guerre.

En résumé, les savans, les économistes, les agriculteurs, les éleveurs, et, — en fin de compte, les simples contribuables, sont intéressés, les uns à connaître les effets avantageux de l'alimentation sucrée, et les autres à en propager l'application.

A. Dastre.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet.

Le pape Léon XIII est mort le 20 juillet, à 4 heures de l'après-midi. Depuis trois semaines, ses forces défaillantes, mais restées énergiques, luttaient contre la maladie avec des alternatives diverses, sans que jamais son entourage ait pu se faire illusion sur le dénouement inévitable. Sa mort a été belle parce qu'elle a été simple, comme sa vie l'avait été. Lorsque la nouvelle s'est répandue qu'il était en danger, et bientôt qu'il était perdu, on a pu mesurer à l'émotion universelle la place qu'il occupait et remplissait dans le monde. Rarement la mort d'un homme a provoqué un sentiment aussi profond de regret et d'affliction chez les uns, de respect et de déférence chez tous. Les journaux même qui professent l'irréligion, et qui annoncent chaque jour que le catholicisme a vécu, ont consacré de longues colonnes à rendre compte de sa maladie, avec des détails qui ne lassaient jamais leurs lecteurs. Pendant plusieurs jours, toutes les autres affaires ont été reléguées au second plan. La personne de Léon XIII était pour beaucoup dans la préoccupation universelle, car il a été un très grand pape.

Sa grandeur tenait à deux causes, à l'étendue de son intelligence et à la profondeur de ses convictions. Il a été un politique habile et efficace, mais, derrière le politique, il y avait chez lui le croyant, l'homme de foi, et par conséquent, l'homme de confiance qui, au milieu de toutes les difficultés qu'il a traversées, n'a pas douté un instant des destinées de l'Église, et qui s'est montré patient pour elle parce qu'il la croyait éternelle. C'est là une force, et la plus puissante de toutes. Il y a des divergences et des divisions partout : les catholiques discutent entre eux pour savoir si la politique de Léon XIII a

bien été celle qui convenait le mieux au temps présent. Leurs opinions sont à cet égard divergentes. Mais il n'en est plus de même dès qu'on se retourne du côté de leurs adversaires. Là, on rend pleine justice au pape défunt, et on convient généralement que, s'il avait entrepris une tâche qu'on déclare paradoxale en voulant réconcilier la religion avec la société moderne, il a du moins apporté dans sa poursuite des qualités d'esprit et de caractère de premier ordre. Il aurait réussi, dit-on, si le succès n'avait pas été impossible, et cette manière de parler de lui est encore un hommage. Mais a-t-il échoué? Sa politique a-t-elle été condamnée par l'événement, comme on affecte de l'assurer? Il est trop tôt pour le dire. Léon XIII savait mieux que personne qu'il avait entamé une œuvre de très longue haleine, et que ce n'était pas au cours d'une vie pontificale, même longue, qu'on pouvait en recueillir les résultats.

Nous sommes enclins à juger surtout de cette œuvre d'après la partie qui nous concerne et d'après le moment qui passe; mais c'est là un jugement restreint et borné. Église catholique veut dire Église universelle, et le Pape a dû étendre ses préoccupations sur le monde entier. Il le devait d'autant plus qu'au moment où il est monté sur le siège pontifical, la grande révolution scientifique et matérielle qui s'est produite vers le milieu du dernier siècle avait rapproché les distances et mis à la fois toutes les nations de la terre à portée de ses regards. On ne raisonnait plus dans l'inconnu autant qu'on le faisait jadis. On ne prenait pas une résolution pour un pays lointain en laissant à un avenir plus lointain encore le soin d'en montrer les conséquences. On savait en quelques heures ce qui se passait sur toute la surface du globe. Cela permettait d'établir des comparaisons et de prendre des partis plus rapides. L'idée maîtresse qui s'est aussitôt dégagée de l'esprit de Léon XIII est qu'au milieu de la diversité extrême des gouvernemens et de leur versatilité dans quelques pays, l'Église ne devait s'attacher politiquement à aucun. Tous sont égaux devant elle; tous sont légitimes dès qu'ils existent, puisque Dieu les a tolérés ou voulus. L'histoire longtemps commune de l'Église catholique et de certains gouvernemens avait amené entre leurs intérêts temporels une confusion que l'histoire a longtemps expliquée, mais qu'elle n'explique et surtout ne justifie plus. Le danger était grand de laisser l'Église attachée à des formes mortes, ou même à des formes changeantes, et de compromettre sa pérennité au milieu de ce que la politique a de plus contingent et de plus mobile. Comment soutenir, d'ailleurs, en son nom qu'une forme de gouvernement vaut mieux

qu'une autre, alors que des mondes nouveaux sont venus prendre dans la civilisation générale une si large place, avec des idées, des mœurs, des structures ou des appellations politiques si différentes de celles du passé? Léon XIII a compris que l'Église devait se mettre en dehors d'un parti quelconque, quelque ancien, quelque respectable qu'il fût par les souvenirs qu'il rappelle. Il était le pape des catholiques allemands, américains, français, espagnols, de tous enfin. Il devait respecter partout la volonté nationale qui fait les gouvernemens et les défait à son gré, et se contenter de leur demander à tous la liberté dans la limite des lois générales, pourvu que ces lois ne fussent pas elles-mêmes antilibérales et oppressives. C'est la conception qu'il a eue de son rôle. On l'a trouvée originale parce que, il faut bien l'avouer, tous ses prédécesseurs ne l'avaient pas eue aussi clairement que lui; mais, si on lit l'Évangile, on la reconnaîtra conforme aux préceptes de Celui qui a dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde; rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. » En un mot, Léon XIII n'a voulu régner que sur les âmes, laissant les souverainetés temporelles s'exercer dans leur domaine propre. Là a été le caractère distinctif de son long pontificat. On a essayé de le détourner de la voie où il était entré; il a rencontré bien des résistances; il n'a pas toujours réussi à les dompter. Mais il s'est montré indomptable lui-même, et a persévéré jusqu'au bout, malgré des déceptions qu'il estimait passagères, avec la conviction que l'avenir le justifierait.

L'insuccès partiel, local et peut-être, en effet, provisoire de cette politique ne doit pas faire oublier les conséquences heureuses qu'elle a eues sur tant de points du monde. A prendre les choses dans l'ensemble, il n'est certainement pas vrai de dire que le catholicisme soit en décroissance, et l'autorité du Saint-Siège en recul. L'émotion causée par la maladie de Léon XIII et les préoccupations que tous les gouvernemens éprouvent au sujet de son successeur montrent qu'il n'en est rien. Dans les pays où la majorité est protestante, comme les États-Unis, l'Angleterre, l'Allemagne, les minorités catholiques sont plus actives que jamais, et on compte aussi plus que jamais avec elles. Ce n'est pas en Allemagne, à coup sûr, que la politique de Léon XIII a échoué. Lorsqu'il est arrivé au Saint-Siège, le Culturkampf faisait rage. M. de Bismarck avait dit fièrement : « Nous n'irons pas à Canossa ! » Il n'était pas dans les intentions du Souverain Pontife d'imposer une humiliation à un gouvernement quelconque. Les souvenirs de Canossa étaient loin de sa pensée. Son action était douce et conciliante. Il ne cherchait pas l'apparence d'une victoire, encore

moins d'un triomphe : il lui suffisait d'obtenir assez de concessions les unes après les autres, pour que la liberté fût rendue aux catholiques. C'est ce qu'il a obtenu. Il avait en face de lui un gouvernement hérétique, mais non pas impie, combatif, mais non pas sectaire, qui ne recherchait que l'intérêt de l'État et ne faisait la guerre que pour avoir la paix. La paix a été faite. Bientôt, l'attitude de l'Allemagne à l'égard du Saint-Siège et du vieillard auguste qui l'occupait s'est modifiée. Le premier symptôme de ce changement est apparu lorsque le prince de Bismarck a demandé au Pape d'arbitrer le conflit qui s'était élevé entre les gouvernemens de Berlin et de Madrid au sujet des Carolines. Ces dispositions nouvelles se sont développées et accentuées par la suite. Il y a eu quelque différence entre la première visite de l'empereur au Pape, cette visite qui a été interrompue par l'irruption soudaine de son frère, le prince Henri, poussé, dit-on, par le comte Herbert de Bismarck à interrompre une conversation qui lui paraissait avoir suffisamment duré, et la dernière, que Guillaume faisait à Léon XIII, il y a quelques semaines à peine, entouré de la pompe souveraine et de tout ce qui pouvait flatter chez le pontife la fibre humaine dans ce qu'elle avait de plus sensible. Pendant la maladie du Pape, l'empereur a multiplié les marques de sa sympathie et de son respect. Il n'y a aucune raison de douter de la sincérité de ses sentimens pour un vieillard dont il n'a pas eu en somme à se plaindre; mais il est permis de penser que la manifestation éclatante qu'il en a faite n'est pas exempte d'intentions politiques. Ce n'est pas pour rien que l'empereur s'est mis sur un pied de coquetterie avec le Saint-Siège. Il a trop de perspicacité pour ne pas comprendre qu'il y a là une force immense, et, dans la mesure où il le peut, il cherche à la capter à son profit. Rien de plus judicieux de sa part : nous souhaiterions seulement que son attitude servît à d'autres d'avertissement et de leçon.

C'est de nous-mêmes que nous voulons parler. On dit que la politique de Léon XIII a échoué en France : nous le saurons plus tard; mais il est certain que cette politique devait rencontrer chez nous de grandes difficultés d'application, et la raison en est simple : c'est en France que, pendant de longs siècles, l'intimité la plus étroite s'est maintenue entre le gouvernement et l'Église. En constatant cette situation historique, il y aurait quelque inintelligence à la juger rétrospectivement avec nos idées actuelles. Il fut un temps où, à de minimes exceptions près, tout le monde en France était catholique. Il n'y avait pas là seulement une opinion religieuse, mais une opi-

nion publique, dont le gouvernement était l'expression fidèle. Toutes nos institutions étaient imprégnées de catholicisme. Le gouvernement et l'Église se prêtaient naturellement un mutuel appui, ce qu'on aurait pu critiquer en théorie, bien que personne n'y songeât, mais ce qui était légitime, aux yeux de tous, dans la pratique. Depuis, de grands changemens se sont produits. Le trône a été plusieurs fois renversé : toutes les fois qu'il a été relevé, il l'a été au profit d'une dynastie différente. L'Église cependant, par habitude, et aussi par le sentiment plus ou moins juste qu'elle avait de la solidarité de certains intérêts conservateurs, a longtemps continué de chercher dans la monarchie, quels qu'en fussent d'ailleurs la forme et le nom, une sauvegarde qui lui semblait précieuse et qui a fini par devenir compromettante. Nous parlons de l'Église de France plutôt que de l'Église universelle de Rome. Si elle obéissait à une conception erronée, il y avait à son erreur des circonstances atténuantes. Le sentiment auquel elle s'abandonnait ressemblait à de la reconnaissance. D'un autre côté, elle était assez naturellement effrayée de ce qu'il y avait de téméraire, d'emporté, de violent dans des partis qui s'étaient formés au milieu des révolutions. Ces partis, qui se sont tous appelés en fin de compte le parti républicain, se rapprochaient de plus en plus du gouvernement, dont ils ont fini par s'emparer d'une manière définitive, et ils sentaient dans l'Église, ou plutôt dans les catholiques, un obstacle qu'ils devaient être tentés d'assaillir et de briser. Les choses en étaient là à l'avènement de Léon XIII. Il a trouvé, nous l'avons dit, le Culturkampf déchaîné à travers l'Allemagne, et les catholiques français profondément mêlés aux querelles des partis : et on était au lendemain même du Seize-Mai ! L'Église de France avait sa part d'impopularité parmi les vaincus. Quelques voix s'élevaient bien pour dire que la religion et la politique devaient être distinctes ; mais on ne les écoutait pas, soit qu'elles n'eussent pas une autorité suffisante, soit qu'on soupçonnât leur sincérité.

On se demandait quelle serait l'attitude du nouveau pape. Une lourde responsabilité pesait sur lui. S'il encourageait les catholiques et le clergé français à continuer la lutte contre le parti républicain enivré de sa victoire, il risquait de provoquer de dures représailles ; s'il leur conseillait de cesser la bataille et de se soumettre, il n'était pas bien sûr d'échapper quand même à ces représailles, et on l'accuserait de n'avoir rien fait pour les écarter. Au surplus, elles ne se sont pas fait attendre : les décrets de Jules Ferry sont de l'année 1880. On a vu alors comme aujourd'hui, mais à un degré moindre et avec des

intentions plus politiques qu'antireligieuses, une agression qui a paru sur le moment très vive contre les congrégations. Si le Pape avait déjà des tendances conciliantes, il était mis à une épreuve délicate. Soit dignité, soit prudence, il dut renvoyer à plus tard l'exécution de ses projets. Mais on ne tarda pas à reconnaître à certains symptômes qu'il était quand même partisan de l'apaisement, et qu'à ses yeux le meilleur moyen de l'atteindre était de soustraire les catholiques, et surtout le clergé, au funeste entraînement des intérêts et des passions de parti. Peu à peu sa pensée s'est dégagée des nuages, et a fini par prendre dans des Encycliques retentissantes la forme la plus fermement arrêtée. Que disait-il? Parlant comme chef de l'Église, il disait qu'elle était indifférente aux formes politiques, qu'elle acceptait tous les gouvernemens, que les peuples avaient le droit de choisir celui qu'ils voulaient, et que dès lors il conseillait aux fidèles d'accepter loyalement celui que leur pays avait préféré. L'impression produite par ces Encycliques, qui étaient des actes, a été profonde. Le parti monarchique s'est senti atteint dans ses œuvres vives; les forces dont il disposait encore ont été du coup considérablement diminuées. Quant au parti et au gouvernement républicains, qui paraissent aujourd'hui dédaigner si fièrement le concours de l'Église, ils ont été heureux de la bonne fortune inespérée qui leur tombait du ciel, et ils ont éprouvé au premier moment pour Léon XIII un sentiment qui ressemblait à de la reconnaissance.

Il va sans dire que le Pape, tout en conseillant le ralliement à la République, sans conditions et sans réticences, n'entendait approuver ni tout ce qu'elle avait fait, ni tout ce qu'elle ferait: il distinguait entre la forme d'un gouvernement et ses actes, l'adhésion à la première n'entraînant pas comme conséquence nécessaire l'adhésion aux seconds. Loin de là, Léon XIII laissait entendre, ou plutôt il disait formellement qu'il y avait des lois détestables parmi celles que le gouvernement avait promulguées depuis quelques années. Il fallait les combattre sans nul doute, mais sur le terrain républicain. En somme, le Saint-Père traçait le programme d'une large opposition constitutionnelle, convaincu qu'il était de l'impuissance radicale d'une opposition révolutionnaire, surtout lorsqu'elle se proposait pour but avoué la restauration des régimes déchus.

Tout, dans son langage, nous a paru alors prudent et sage. Ce que désirait Léon XIII, nous le désirions aussi : c'était la constitution dans la République d'un grand parti libéral, composé d'élémens qui ne pourraient plus être suspects d'intentions anticonstitutionnelles.

C'était enfin toute une refonte de nos mœurs publiques. Malheureusement il n'y a rien de plus tenace, de plus persistant, de plus irréductible que les mœurs invétérées des partis. La politique du Pape est venue se heurter à des résistances de droite et de gauche. A droite, sa parole n'a pas convaincu tout le monde : beaucoup de catholiques, absolument soumis dans le domaine de la foi, ont conservé la plénitude de leur indépendance dans celui de la politique, ce qui était d'ailleurs leur droit incontestable. Ils ont continué, en tant que citoyens, la lutte qu'ils avaient engagée contre les institutions elles-mêmes. Ils sont descendus, comme auparavant, dans l'arène électorale, et, s'ils se sont appliqués à lever un peu moins haut leur drapeau, ils ont attaqué celui de leurs adversaires avec une violence qui ne s'est pas ralentie. Il faut convenir, à leur décharge, que les griefs ne leur manquaient pas contre un gouvernement de plus en plus sectaire. Voilà ce qu'ont fait beaucoup d'entre eux. Quant aux autres, ils sont allés à la République ; mais ils y ont été fort mal accueillis. Non seulement on n'a rien fait pour les attirer, mais on a tout fait pour les repousser, comme si la République était la propriété des premiers occupans, et s'il y avait impudence à venir tardivement y prendre sa place et demander sa part d'influence. On ne peut donc pas dire qu'à ce double point de vue, la politique du Saint-Père ait réussi ; mais cela ne signifie pas qu'elle soit condamnée à un échec irrémédiable. La durée d'une génération est peu de chose dans la vie d'un peuple, et chaque génération emporte avec elle les préjugés et les passions au milieu desquels elle a vécu. Léon XIII est venu trop tard ou trop tôt. La politique qu'il a inaugurée ne pouvait produire tous ses effets qu'après lui : Il ne faut pour cela qu'y persévérer.

Cette politique a été partout bienveillante, prudente, conciliante, et pourtant ferme lorsqu'il a fallu. Si les bornes étroites de cette chronique nous le permettaient, nous aimerions à en suivre et à en montrer les applications dans les diverses parties du monde : en Orient, où Léon XIII a fait tant d'efforts pour ramener à l'unité les églises schismatiques, et où il a maintenu autant qu'il l'a pu, ainsi d'ailleurs qu'en Extrême-Orient, les traditions de notre protectorat catholique ; en Allemagne, où, sans porter atteinte à la solide constitution du parti catholique, il l'a rendu plus enclin et plus souple aux transactions et a fini par en faire un parti gouvernemental ; en Amérique, où il s'est si bien accommodé des principes de la plus large liberté qui soit au monde et de la démocratie illimitée, tout en imposant certaines réserves à des hardiesses qui pouvaient devenir inquiétantes pour l'or-

thodoxie dont il avait la garde. Partout son autorité était acceptée mieux, hélas ! que chez nous. Mais c'est chez nous, il faut bien le dire, que les questions les plus graves se sont trouvées posées dans les conditions les plus délicates, parce qu'elles ont été troublées, dès le premier jour, par les violence des partis. Celui qui est aujourd'hui au pouvoir, non pas tant par la présence de quelques ministres provisoires que par l'influence profonde et probablement durable qu'il y exerce, a déclaré la guerre à l'idée religieuse elle-même. La loi du 1er juillet 1901 et tout ce qui l'a suivie, la dispersion d'un grand nombre de congrégations religieuses, les projets hautement avoués de suppression de la liberté de l'enseignement, ne sont que les premiers incidens d'une lutte qui s'engage et que ses promoteurs ont l'intention de pousser jusqu'au bout. Peut-être, cependant, s'arrêteront-ils en route : il suffirait pour cela que l'opinion, mieux éclairée, revînt à des idées plus sages et leur imposât le respect. Mais ce n'est pas par la guerre que l'on peut répondre utilement à la guerre ; celle qu'on a tentée contre les institutions a échoué ; celle qu'on décorerait du nom de résistance à des excès que nous sommes les premiers à flétrir n'aurait pas un meilleur succès. Léon XIII s'en est bien rendu compte. Il a compris que les adversaires de l'idée religieuse en France n'avaient pas de désir plus vif que de voir répondre par la rébellion à leurs brutalités. C'est ce qu'ils attendent avec impatience, espérant y trouver le prétexte ou même la justification de nouveaux excès. Ils se sentent pour le moment les plus forts, et ne demandent qu'une occasion d'user ou d'abuser de leur force. C'est pour cela que Léon XIII, quelque douloureusement qu'il ait ressenti ces atteintes qu'à travers la liberté violée, on a portées à la religion, a conseillé la patience et en a lui-même donné l'exemple.

Certains catholiques le lui ont reproché. Ils auraient voulu se jeter dans la mêlée et y avoir le Pape à leur tête. Peut-être le prédécesseur de Léon XIII aurait-il adopté cette conduite ; nous ne croyons pas que, dans les circonstances actuelles, elle aurait profité à l'Église. Les représailles n'auraient pas tardé à venir. Il est difficile de dire quel aurait été ou quel serait le dernier terme de la guerre engagée ; mais la guerre elle-même aurait été odieuse, comme l'est toujours la guerre religieuse, et il est en dehors des prévisions humaines de savoir tout ce qui y aurait péri. Ce n'est pas nous qui reprocherons à Léon XIII d'avoir reculé devant une entreprise aussi téméraire. Homme de paix avant tout, il a voulu que, si la paix devait être troublée, on ne pût pas dire que c'était par sa faute. Dans l'état où

sont les esprits, une attitude belliqueuse de la part du Saint-Père aurait entraîné la dénonciation immédiate du Concordat. Le ministère actuel a eu soin de laisser cette réforme hors de son programme, lorsqu'il s'est formé; mais, depuis, poussé par des suggestions auxquelles il n'a pas l'habitude de résister, il a tout l'air de vouloir l'introduire dans sa politique, et M. Combes en a fait plusieurs fois la menace avec un accent qui révélait chez lui de nouvelles dispositions. Il serait sans doute désireux, peut-être flatté d'attacher son nom à une réforme vers laquelle il estime que nous marchons. Le Saint-Père a dû se préoccuper de cette éventualité, et il a fait tout ce qui dépendait de lui pour l'écarter. Il n'y a pas d'entreprise plus dangereuse que celle-là, non seulement pour l'Église, mais pour l'État, et nous plaignons ceux qui osent l'envisager sans quelque crainte. Non pas qu'il soit impossible de concevoir l'Église existant et se mouvant en dehors de l'État et sans attache directe avec lui; les faits mêmes, dans d'autres pays, donneraient un démenti à ceux qui le soutiendraient ; mais ces pays sont dans une situation politique et sociale très différente de la nôtre; leur histoire n'a aucun rapport avec notre histoire, leurs mœurs sont à l'antipode de nos mœurs, et ce serait folie de conclure d'eux à nous. Est-ce à dire que, même en France, l'Église ne puisse et ne doive jamais être séparée de l'État? Ce serait sans doute aller trop loin; nous ne parlons que pour le présent. Peut-être les partis modérés et conservateurs devront-ils un jour envisager cette réforme comme inévitable et l'accomplir eux-mêmes. Mais qu'adviendrait-il si elle était faite brusquement, dans des conditions qui, ne permettant pas à l'Église de vivre, déchaîneraient de part et d'autre les passions les plus violentes et compromettraient pour longtemps la paix des consciences dans ce pays? On ne peut y songer sans effroi. C'est pourquoi Léon XIII, bien qu'il comprît parfaitement ce que pouvaient être à quelques égards, au bout de plus de cent ans, les exigences des temps nouveaux, s'est toujours montré en principe partisan du Concordat. Il acceptait tout récemment encore la dédicace d'un livre remarquable que le cardinal Mathieu vient d'écrire sur le Concordat de 1801. Nous en conseillons la lecture à tous ceux qui veulent savoir comment le Premier Consul et le pape Pie VII ont mis fin, à cette époque, à la perturbation religieuse issue de la Révolution française : elle avait été plus violente, mais non pas peut-être plus profonde que celle dont nous sommes menacés en ce moment.

Nous sommes toujours ramenés, dans une étude aussi rapide que

l'est inévitablement celle-ci, a négliger un peu le reste du monde et à parler surtout des rapports de Léon XIII avec la France. Nous avons dit incidemment un mot de notre protectorat sur les catholiques d'Orient et d'Extrême-Orient, et nous devons y insister parce que Léon XIII a donné à ce sujet une des marques les plus certaines de sa bonne volonté à notre égard. Tous nos gouvernemens, républiques ou monarchies, ont également témoigné du prix qu'ils attachaient au maintien de ce protectorat : ils y voyaient avec raison un instrument d'influence pour la France, et ils se seraient regardés comme criminels s'ils l'avaient laissé briser entre leurs mains, aussi longtemps qu'ils pouvaient le défendre. Ceux mêmes qui, comme aujourd'hui, ont condamné et dissous à l'intérieur les congrégations religieuses ont continué de s'intéresser à elles à l'étranger et d'y protéger leurs œuvres, qui devenaient par là des œuvres françaises. On dira que cette attitude manque de logique, et c'est bien possible ; mais la logique et la politique sont des choses très différentes, et ce n'est pas seulement à cette occasion, pour peu qu'on remonte dans notre histoire, qu'on trouvera le gouvernement français soutenant au dehors ce qu'il proscrivait au dedans : exemple, la conduite de Richelieu à l'égard des protestans. Mais nous ne discutons pas les faits, nous les constatons. Notre gouvernement donc, comme ses prédécesseurs, a voulu conserver le protectorat traditionnel de la France sur les catholiques orientaux. Il y a rencontré des difficultés que ses prédécesseurs avaient ignorées, et qui venaient surtout de la prétention nouvelle affichée par de grandes nations, nouvelles elles aussi, de protéger directement au delà de leurs frontières tous leurs nationaux, catholiques ou non. Le Pape représente une puissance toute spirituelle, c'est entendu : il n'en est pas moins vrai que, par son autorité sur les congrégations orientales et sur la direction de leurs établissemens, il peut beaucoup pour maintenir collectivement les catholiques sous le protectorat de la France, ou pour les laisser passer individuellement sous un autre. Léon XIII a été l'objet de suggestions redoublées, et quelquefois d'une pression très forte, pour qu'il exerçât son action dans le second sens. Il n'y a pas toujours échappé complètement, pas plus que nous n'avons pu nous-mêmes, dans un monde aussi profondément renouvelé, conserver intactes toutes nos positions d'autrefois ; mais celles qui nous restent, Léon XIII nous a aidés à les garder : il s'y est employé avec prudence, comme il faisait toujours, avec fidélité, avec efficacité. Il a été vraiment un ami de la France, et ne s'est pas moins intéressé au maintien ou au développement de sa grandeur dans le monde

qu'au maintien ou au rétablissement de la paix des esprits dans ses foyers. A ce double titre, nous devons rester reconnaissans à sa mémoire.

En dehors de ces actes solennels de son ministère, Léon III a été, dans la conduite quotidienne des affaires, un des papes les plus sensés qui aient occupé la chaire de Saint-Pierre. La lecture du dernier Livre Jaune nous en a apporté une preuve nouvelle, après tant d'autres. Le gouvernement de la République, s'il revient un jour à des idées plus modérées, regrettera peut-être de n'avoir pas profité de la bonne volonté de ce pape diplomate pour résoudre une bonne fois quelques-unes des difficultés au milieu desquelles il continue et continuera longtemps de se débattre. On aurait pu, par exemple, régler avec lui la question des congrégations religieuses, de manière à obtenir, sans secousses et sans violences, les résultats que le gouvernement avait le droit de poursuivre. Il y avait peut-être trop de congrégations, et elles avaient peut-être trop d'établissemens : le Pape se serait prêté, pour peu que le gouvernement de la République lui en eût manifesté le désir, à user de son autorité pour faire par la conciliation ce qui a été fait par la force. Sans doute on n'aurait pas fait exactement les mêmes choses, mais celles qu'on aurait faites auraient été plus opportunes et plus durables. Léon XIII était homme de négociations et de transactions. En refusant de le mettre à l'épreuve, nous avons perdu une occasion qui ne se présentera plus. Nul, en effet, ne peut prévoir quel sera et ce que sera son successeur; mais il meurt lui-même au moment où sa disparition risque d'avoir pour nous les pires conséquences. Ceux qui vivent tout entiers dans l'heure présente, et ils sont nombreux, ne manqueront pas de dire à Rome que la politique de ces vingt-cinq dernières années a complètement échoué en ce qui nous concerne, et qu'il faut en adopter une nouvelle. On leur répondra, comme nous venons de le faire, que cette politique ne peut pas encore être définitivement jugée, et que tout jugement précipité a beaucoup de chances d'être erroné. Quelque fondée que soit cette observation, il y a lieu de craindre qu'elle ne soit pas bien comprise, ou qu'elle ne soit formellement rejetée. Le gouvernement de la République paraît s'appliquer, depuis quelque temps, non seulement à combattre la religion elle-même, ce qui est déjà bien absurde et bien dangereux, mais à infliger gratuitement au Saint-Siège les offenses les plus douloureuses pour lui. Il semble, en vérité, que ce soit une gageure. Nous savons bien que les radicaux-socialistes se félicitent précisément de ce qui nous afflige; leurs journaux nous le montrent

tous les jours. Ils ont raison, puisqu'ils veulent la guerre religieuse. Mais, nous qui voudrions l'apaisement, et qui désirons dès lors que la politique de Léon XIII soit maintenue sans défaillance, nous éprouvons les appréhensions les plus pénibles en songeant à l'avenir que nous réserve peut-être un présent aussi agité.

Léon XIII laissera un grand souvenir dans l'histoire. Ce qu'on ne peut pas contester et ce que reconnaissent les plus violens adversaires de l'Église, c'est qu'il a eu une rare intelligence politique. Peu d'hommes, même si on se place seulement au point de vue temporel, ont eu plus de prestige aux yeux de leurs contemporains. Sa puissance était toute morale, mais elle était immense. Ses paroles avaient un retentissement prolongé à travers le monde. Ses actes attiraient toujours l'attention et provoquaient souvent l'admiration. Qu'était-il pourtant? Un simple prêtre, héritier d'une tradition séculaire et vénérable, mais sans le moindre pouvoir matériel, d'apparences frêles, dénué de tous autres moyens d'action que ceux qu'il avait en lui-même. Cela lui a suffi pour remuer le monde. La flamme intérieure qui brillait dans ses yeux révélait un esprit toujours en éveil et une âme ardente. Son autorité personnelle était sans égale : nul n'a mieux mérité la qualification de souverain pontife. Il a été certainement la figure la plus intéressante et à quelques égards la plus originale de son temps. Sans manquer de respect aux chefs d'État les plus puissans ou les plus illustres, on peut dire qu'il n'en est aucun aujourd'hui qui occupe dans l'esprit des hommes une place comparable à celle que Léon XIII y occupait hier encore. L'homme était pour beaucoup dans l'influence qu'il exerçait, mais l'institution qu'il représentait y avait aussi une grande part ; et c'est là une réponse à ceux qui annoncent avec tant d'assurance la ruine prochaine du catholicisme et la décadence de la papauté.

FRANCIS CHARMES.

ESSAIS ET NOTICES

LA PATHOLOGIE HISTORIQUE

A quelque point de vue que l'on se place pour les étudier, scientifique, psychologique, historique ou moral, pourquoi n'y a-t-il guère de questions plus intéressantes, ni plus troublantes, que celles qui touchent aux mystères de l'hérédité? C'est qu'il y en a peu dont la solution nous importât davantage, à cause de leur intérêt propre, et surtout des conséquences qui en résulteraient. Quels sont les caractères qui se transmettent d'un père ou d'une mère à leur fils? et quels sont ceux qui ne se transmettent pas? Si jamais la science répondait à cette seule question, — qui est d'ailleurs, en un certain sens, et quand on la divise, toute la question de l'hérédité, — elle aurait résolu la question de « l'origine des espèces; » les historiens, de leur côté, sauraient ce qu'ils veulent dire, ils s'entendraient entre eux quand ils parlent de « races; » la critique déterminerait avec exactitude ce qu'il y a de « shakspearien » dans Shakspeare, de « rembranesque » dans Rembrandt, de congénital ou d'acquis, d'individuel ou de collectif dans le talent ou dans le génie; la pédagogie saurait où commence et où finit le pouvoir de l'éducation, ce qu'elle peut, ce qu'elle ne peut pas; et je crois, en vérité, que la politique elle-même y trouverait le moyen d'inoculer aux démocraties de l'avenir les « vertus, » ou encore, et en parlant mieux, la quantité d'aristocratie dont elles ont besoin pour s'équilibrer.

Mais comment étudier l'hérédité? Je veux dire par quelle méthode, et j'entends : dans l'humanité. Nous en avons, semble-t-il, un moyen naturel et pratique dans l'histoire. Il y a telles familles dans l'histoire, — ce sont les familles royales, — dont l'origine remonte à mille ou

douze cents ans, et qui font une trentaine de générations. Ces familles sont justement celles dont les historiens et les chroniqueurs, en tout temps, se sont particulièrement occupés, si même on ne doit dire que l'histoire n'a longtemps été que la chronique de leurs faits et gestes. Les filiations y sont, en général, aussi certaines qu'elles le puissent être parmi les hommes, et, par exemple, de Robert le Fort au Comte de Chambord, — 852-1820, — je doute qu'on trouvât deux reines suspectes d'avoir troublé la pureté du sang de France. Reines ou rois, d'ailleurs, leur vie nous est connue dans ses moindres détails, depuis leur première enfance, et nous savons d'eux tout ce qu'on en peut savoir, les maladies et les remèdes, les infirmités et les tares, les goûts et les manies, les singularités, les passions et le régime. Quoi de plus naturel, en ces conditions, que d'étudier, dans l'histoire d'une race royale, la plupart des problèmes que soulève l'hérédité? Si certains caractères sont « transmissibles, » et si d'autres ne le sont pas; s'il y a des degrés dans la transmissibilité; si elle est indéfinie ou limitée dans le temps; s'ils se transmettent indépendamment les uns des autres, ou s'ils s'associent et s'ils s'accompagnent; s'il suffit qu'ils soient « transmissibles » pour être effectivement et toujours « transmis; » « quelle est la part des parens et des ancêtres dans le caractère du produit, » — les termes dont je me sers ici ne sont pas de moi, mais de M. Delage, dans son beau livre sur *l'Hérédité et les grands problèmes de la Biologie générale* (1) — n'avons-nous pas là, dans l'histoire authentique et détaillée de vingt-cinq ou trente générations, le moyen de le savoir? et, en tout cas, pourquoi n'en tenterions-nous pas l'entreprise?

C'est évidemment ce que s'était proposé Auguste Brachet, dans l'ouvrage auquel il a donné pour sous-titre : *Louis XI et ses ascendans; Une vie humaine étudiée à travers six siècles d'hérédité*, et pour titre : *Pathologie mentale des rois de France* (2). Mais il avait à peine commencé d'en assembler les matériaux qu'il a perdu de vue son dessein principal, et l'ambition lui est venue de fonder, sous le nom de *pathologie historique*, une « science nouvelle. » « La Pathologie historique, — c'est la définition que Brachet lui-même a donnée de son invention, — est proprement l'explication, par la science biologique, des données que nous fournissent les textes historiques, données réunies et contrôlées suivant les règles de la critique historique, dans le double but de servir, tantôt à la science médicale, tantôt à

(1) Schleicher, éditeur, 2e édition, 1903.
(2) Hachette, éditeur, 1903.

la science historique. » Il eût été plus simple de dire qu'elle est l'intervention de la pathologie dans l'histoire; et que, par exemple, l'histoire des maladies d'Henri IV ou de Louis XIV n'étant évidemment pas indifférente à la connaissance de leur tempérament, ne l'est donc pas non plus à celle de leur caractère. Le *Journal de la santé du roi Louis XIV* est un document de l'histoire du règne. Voici qui est plus grave. « Le but idéal de la pathologie historique, dit Brachet en un autre endroit, serait la reconstitution de la formule biologique [somatique et psychique] des *representative men* de l'humanité. » C'est ce que s'étaient avant lui proposé Carlyle, Emerson ou Taine. Mais, si les mots ont un sens, et particulièrement les mots de la langue savante, pourquoi la reconstitution de cette formule biologique ne serait-elle que de la « Pathologie ? » Sommes-nous tous des malades ? La science de notre caractère n'est-elle que celle de nos tares ou de nos infirmités ? Les caractères pathologiques sont-ils les seuls qui s'héritent ? Notre histoire n'est-elle que celle de nos maladies et de nos remèdes ? C'est ce que paraît avoir cru l'auteur de la *Pathologie mentale des rois de France*, et n'est-ce pas comme si l'on disait qu'à peine avait-il posé la question, il a fait précisément ce qu'il fallait faire pour la rétrécir en la systématisant ?

Pourquoi d'ailleurs a-t-il choisi Louis XI, plutôt que Charles VII ou plutôt que Charles VIII ? S'il en a eu quelque raison valable, il aurait dû nous le dire, ou il faudrait que, sans le dire, on s'en aperçût dans son œuvre. Louis XI n'est ni une fin, ni un commencement dans l'histoire de sa race, ou seulement de sa branche : il n'est ni le premier, ni le dernier des Valois directs. En est-il pour Brachet le plus « représentatif ? » On ne le sait, et il ne l'a point dit. En revanche, il nous apprend que la dynastie des Mérovingiens n'ayant compté que neuf générations, celle des Carolingiens treize, et celle des Capétiens trente-une, de Robert le Fort au Comte de Chambord, la troisième offre donc à l' « étude biologique » une matière plus abondante. On s'en doutait avant qu'il s'en fût avisé.

Ce que du moins il a montré, c'est le secours que l'histoire peut tirer des données de la « pathologie historique; » et il en a développé, dans une longue *Introduction*, deux ou trois exemples tout à fait caractéristiques et amusans. On lit, dans le Journal d'un chroniqueur du temps de Louis XI, que, le samedi 14 novembre 1468, « furent prinses pour le roy..., en la ville de Paris, toutes les pyes, jais, chouetes estans en cage ou autrement... pour les porter toutes devers le roy. Et estoit escript et enregistré le lieu où avoient été prin-

lesdits oiseaux et aussi tout ce qu'ils savoient dire, comme : *Larron! Paillart! Fils de p...! Va hors! va! Perrette, donne-moi à boire...* Et, depuis encore, par autre commission du roy, fut venu quérir et prendre audit lieu de Paris tous les cerfz, biches et grues qu'on y peust trouver et tout fait mener à Amboise. » Que signifie cette espèce de razzia? On était au lendemain de l'affaire de Péronne, et tous nos historiens, depuis Duclos jusqu'à M. G. Monod, n'ont pas manqué d'y voir un accès de colère et de tyrannie du roi. « Il rentra tristement dans sa capitale, écrit gravement M. G. Monod, pendant que les perroquets des bourgeois parisiens répétaient sur son passage le mot de *Péronne*. Le roi furieux fit saisir par ses archers tous les oiseaux jaseurs qui lui rappelaient sa mésaventure. » Et voilà justement comme on écrit l'histoire! Premièrement, — aucun chroniqueur n'a parlé de « perroquets, » mais de pies et de geais; *picas et graculos*, dit un texte latin. Secondement, — les oiseaux ne disaient pas du tout *Péronne*, mais *Perrette!* Troisièmement, — il ne paraît pas, ou du moins aucun témoignage ne rapporte qu'ils l'aient dit « sur le passage du roi. » Quatrièmement, — s'ils l'avaient dit sur « le passage du roi, » — que je ne pense pas qu'ils reconnussent d'eux-mêmes, et sans que quelqu'un le leur indiquât, — ce n'est pas eux que le roi eût « fait saisir, » mais les bourgeois parisiens, leurs maîtres. Et, cinquièmement, — ce n'est point enfin « par ses archers, » *hic et nunc*, que Louis XI les fit saisir, mais en vertu de « commissions » régulièrement délivrées, l'une à Henry Perdriel et l'autre à Merlin de Cordebeuf. Mais M. G. Monod, qui a le sentiment des embellissemens que comporte l'histoire, n'en écrit pas moins : « Il rentra tristement dans sa capitale pendant que les perroquets des bourgeois parisiens répétaient sur son passage le mot de *Péronne*. Le roi furieux fit saisir par ses archers tous les oiseaux jaseurs qui lui rappelaient sa mésaventure. » Et les « cerfz, biches et grues, » mon cher confrère, est-ce qu'ils disaient aussi le mot de Péronne? La vérité, selon Brachet, est plus simple. Il ne faut voir, si nous l'en croyons, dans cette saisie à main armée, « qu'une manifestation très nette de l'un des stigmates classiques des dégénérés : la *zoophilie*. » Il ajoute et il montre, par des textes précis, que 1° l'extravagance des achats, 2° l'indifférence de l'acheteur, 3° la sensibilité hyperémotive pour les animaux malades, faisant les traits essentiels de la « zoophilie, » tous ces traits se retrouvent dans l'histoire pathologique de Louis XI. C'est ainsi que l'on lit, dans les *Comptes de Tours :* « Janvier 1483. *Item*, au dit moys le Roy manda que on allât toute nuyt par tous les chemins et sur la rivière de Loire au davant de plu

sieurs oyseaux de Turquie, qu'on portoit en Bretagne, pour les prendre et les luy aporter. »

Second exemple, non moins curieux et plus démonstratif. On lit, dans une lettre de Louis XI, datée de 1481, et adressée au prieur de Notre-Dame de Salles à Bourges : « Maistre Pierre, mon amy, je vous prie tant comme je puis que vous priez incessamment Dieu et Notre-Dame de Salles pour moy, *à ce que leur plaisir soit m'envoyer la fièvre quarte*, car j'ay une maladie dont les physiciens disent que je ne puis être guéry sans l'avoir; et, quand je l'auray, je vous le feray savoir incontinent. » Voltaire, — qui est, comme on sait, le « bon sens incarné, » — a eu connaissance de cette lettre, et voici ce qu'il en dit, dans un endroit de son *Essai sur les mœurs :* « On a conservé une des lettres de Louis XI à je ne sais quel prieur de Notre-Dame de Salles, par laquelle il demande à cette Notre-Dame de lui accorder la fièvre quarte, attendu, dit-il, que les médecins l'assurent qu'il n'y a que la fièvre quarte qui soit bonne pour sa santé. L'impudent charlatanisme des médecins était donc aussi grand que l'imbécillité de Louis XI, — on reconnaît à ces mots ce qu'on est convenu d'appeler la politesse habituelle du style de Voltaire, — et son imbécillité était égale à sa tyrannie... Il ne faut connaître l'histoire de ces temps-là que pour la mépriser. » Mais, au lieu de se faire de son ignorance une supériorité dont vraiment il abuse, si Voltaire eût pris la peine d'ouvrir quelque *Manuel de thérapeutique* contemporain de sa *Zaïre* ou de son *Œdipe*, il y eût rencontré des phrases comme celle-ci : « Si l'épileptique est une fois saisi de la *quarte*, le plus du temps il s'en porte mieux; » et en latin : « Excretiones cutaneæ, scabris... et *quartana febris* epilepsiam solvunt. » Ce dernier texte est daté de 1758. En quoi d'ailleurs les médecins d'alors ne faisaient que reproduire cet aphorisme d'Hippocrate : « Les individus pris de fièvre quarte ne sont jamais atteints de la grande maladie [c'est l'épilepsie]; et si, pris d'abord de cette maladie, la fièvre quarte leur survient, celle-ci les guérit de celle-là. » L' « imbécillité » de Louis XI, implorant la fièvre quarte pour se débarrasser de son épilepsie ressemblait donc exactement à celle de Voltaire, quand il faisait les remèdes que Tronchin lui prescrivait. Que pensera-t-on, dans cinquante ans, des moyens par lesquels nous soignons aujourd'hui nos tuberculeux; et qu'en penseront alors les médecins eux-mêmes?

Troisième exemple. On lit dans le *Journal de Jean de Roye*, sous l'année 1482 : « Audit temps le roy fit venir grand nombre et grand quantité de joueurs de bas et doulx instrumens... entre lesquels y vint

plusieurs bergiers du pays de Poictou, qui souvent jouèrent devant le logis du roy, mais ils ne le veoyent pas, affin que auxdits instrumens le roy y prensist plaisir et passe-temps, et pour le garder de dormir. » Ces bergers ont fort intrigué l'imagination de nos historiens, et généralement ils ont eu garde de les oublier, afin d'opposer le contraste d'une « élégante idylle » au sombre drame des « remords » du tyran expirant. « Il s'abandonnait à mille fantaisies, — écrit Henri Martin, — pour secouer un moment l'ennui qui le rongeait. Il mandait de toutes parts des joueurs de « bas et doulx instrumens ; » il faisait venir des bergers qui jouaient devant lui les airs, *et dansaient les danses de leur pays*. Mais rien ne réussissait à le distraire ; et l'objet de son caprice, à peine atteint, ne lui causait plus qu'impatience et dégoût. » Il ne semble pas, en premier lieu, que, comme « fantaisie, » de se faire jouer des airs de cornemuse, bretons ou poitevins, cela ait rien de « sardanapalesque » ou de très « néronien. » En second lieu, ni Jean de Roye, ni Robert Gaguin, dont on s'autorise, — car Commynes est muet sur les « bergers » comme sur beaucoup d'autres choses, — n'ont parlé de « danses » ni même de « chants, » mais seulement d'airs : « affin que auxdits instrumens le roy prensist plaisir, » dit Jean de Roye ; et Robert Gaguin : « *continenter modulabantur:* ils jouaient tout doucement, en sourdine. » Et, en troisième lieu, on ne sait où l'historien a pris qu'après les avoir fait venir, le roi se fût « dégoûté » de ces « joueurs de bas et doulx instrumens. » Mais chacun ici-bas a sa manière d'écrire l'histoire, et celle d'Henri Martin, germaine de celle d'Hugo, consiste, ordinairement, à « la démocratiser. » Les rois « s'amusent » dans ses in-octavo, et Henri Martin les flétrit d'une phrase vengeresse. « Il s'abandonnait à mille fantaisies... et l'objet de son caprice, à peine atteint, ne lui causait plus que de l'impatience et du dégoût. » C'est ainsi que sont faits les rois ! Mais ici encore, nous dit Brachet, consultons l'histoire de la médecine, et « tout clinicien reconnaît aussitôt, dans ce traitement musicothérapeutique, la médication spécifique et pathognomonique des psychonévroses dans la neuropathologie médiévale. » On aimerait peut-être que ces choses fussent dites en termes moins savans.

Il ne faut évidemment pas s'exagérer l'intérêt ni surtout l'importance de ces rectifications, mais il ne faut pas non plus les dédaigner, si le souci du détail, en histoire comme ailleurs, garantie de l'exactitude, est donc la condition de la fidélité des ensembles. Mais, parmi tous ces détails et dans cette nausée de la pathologie, que deviennent les lois de l'hérédité ?

L'erreur de Brachet a été de vouloir faire deux choses à la fois, — je pourrais même dire trois, — et de la multiplicité de ses observations enrichir à la fois l'histoire générale et l'histoire de la « pathologie médiévale. » Mais l'histoire de la « pathologie médiévale » a-t-elle un intérêt en soi, je veux dire un intérêt qui soit indépendant du secours ou des éclaircissemens qu'elle apporte à l'histoire générale? Je n'oserais en répondre. Qu'est-ce que cela nous fait qu'il y ait au XIVe siècle de « bons exemples » d'angine de poitrine ou de tuberculose pulmonaire? Considérée de ce point de vue, — et, si je puis ainsi dire, en dehors des malades que la tuberculose ou l'angine ont emportés, — « l'histoire de la pathologie » ne me paraît guère avoir plus d'intérêt que l'histoire de la médecine, laquelle, en vérité, n'en a pas plus que l'histoire de l'alchimie. Telle n'était pas l'opinion de Brachet. La pathologie médiévale en soi l'intéressait; elle l'intéressait même plus que l'histoire; et la preuve en est qu'en 1896, c'est à l'Académie de médecine qu'il avait soumis la première édition ou la première version de son livre. Mais il aurait fallu qu'il sût choisir entre ces trois desseins : — ou de soumettre systématiquement les conclusions des historiens au contrôle de la critique médicale; — ou de constituer la « pathologie historique » en tant que science nouvelle; — ou d'acheminer enfin cette énorme collection de faits et de textes vers la recherche et la détermination des lois de l'hérédité.

Pour nous, c'est, de ces trois intentions, la dernière qui nous eût semblé la plus intéressante à poursuivre et à réaliser. « Que donneront nos recherches ainsi faites? écrivait Brachet lui-même, aux dernières lignes de son *Introduction*. Nous révéleront-elles les lois de l'hérédité? Nous l'ignorons. En tout cas, c'est la seule voie scientifique à suivre, *et, si nous découvrons quelque chose sur l'hérédité, ce sera par cette seule route*. En tout cas, négatif ou positif, le résultat sera autrement certain qu'avec les affirmations aprioristiques des philosophes et les synthèses prématurées des médecins aliénistes. » Nous partageons absolument son avis, et, pour le dire en passant, rien n'est plus extraordinaire, nous voulons dire plus injustifié, que l'autorité que l'on a longtemps accordée, dans cette question de l'hérédité, et que nous voyons que l'on accorde souvent encore aux médecins aliénistes Moreau [de Tours] ou Lombroso.

Et c'est pourquoi, ni les défaillances, ou plutôt la déviation de la méthode, ni les vices de l'exécution, ne sauraient nous rendre aveugles aux mérites éminens de ce livre. La « pathologie historique » n'est pas, et ne sera sans doute jamais une « science; » ou, si l'on le veut,

elle ne sera toujours qu'une « science auxiliaire de l'histoire : » elle n'existera pas en soi, comme la pathologie générale ou la physiologie comparée, mais toujours en fonction d'une autre science. Mais, certainement, elle éclairera d'une vive lumière plus d'une province obscure et inexplorée de l'histoire, et la connaissance intime des individus, en particulier, s'en trouvera comme renouvelée. Elle servira surtout, je ne veux pas dire à la solution, — que je crois qui nous fuira toujours, — mais à la discussion des problèmes que soulève la question de l'hérédité. Le travail herculéen que Brachet s'était proposé d'entreprendre sur les trente et une générations de nos rois de la troisième race, si quelqu'un l'entreprenait, sans remonter au delà d'Henri IV ou de son père et de sa mère, sur la dynastie des Bourbons; s'il étudiait avec autant de soin l'hérédité de nos reines que la généalogie de nos rois; s'il ne se contentait pas de l'examen des symptômes qu'ils offrent les uns et les autres à l'observation pathologique, et qu'il analysât leurs « qualités » avec autant de précision et d'intelligente sollicitude que leurs « manques » ou leurs « défauts ; » s'il n'apportait dans cette analyse aucun de ces préjugés, de ces partis pris, de ces passions, ni rien de ces curiosités malsaines ou de cette érotomanie qui déshonorent les derniers volumes de l'*Histoire de France* d'un Michelet ; et enfin, s'il se montrait moins préoccupé, tout en rectifiant l'histoire, de la récrire ou de la refaire, que d'apporter sa contribution à l'étude de l'hérédité, nous serions étonnés, j'en suis sûr, et il le serait lui-même, de la nouveauté, de l'intérêt, de l'importance, de la solidité des résultats qu'il obtiendrait. A l'auteur de ce livre, si jamais on l'écrit, ce sera l'honneur de Brachet que de lui avoir non seulement montré, mais ouvert et frayé la voie.

F. B.

Le Directeur-Gérant,

F. Brunetière.

DE BOULOGNE A AUSTERLITZ

I

LA COALITION

A considérer, en soi et à part des autres, chacune des coalitions qui se sont succédé de 1792 à 1815, on risque d'en confondre les prétextes d'apparat avec les causes réelles et, dans ce grand procès de la France, d'oublier le fond du litige pour ne juger que sur la procédure et sur les incidens. Il faut, pour comprendre les choses, les remettre dans leur chaîne et les considérer dans leur suite. En 1813, ce que vise la coalition, c'est le Grand Empire, la France élevée à 130 départemens, débordant au delà des bouches de l'Elbe, embrassant la Hollande et Rome, dominant l'Allemagne par la Confédération du Rhin, poussant ses prises jusqu'à la Vistule par le duché de Varsovie, maîtresse de l'Italie par le royaume d'Italie, à Napoléon, et le royaume de Naples, à Murat, disposant de la Suisse, occupant l'Espagne. Soit; mais, lors de la coalition précédente, en 1809, ni les villes hanséatiques et l'Allemagne du Nord, ni la Hollande, ni Rome ne sont annexées au Grand Empire : c'est donc parce que Napoléon a placé des frères à La Haye et à Madrid et un beau-frère à Naples, parce qu'il est protecteur de la Confédération du Rhin, et que la Pologne, par le duché de Varsovie, est une marche de l'Empire. Soit; mais, lors de la coalition précédente, en 1806, il n'y a point de duché de Varsovie, ni de Bonaparte en Espagne : c'est donc la Confédération du

Rhin, Louis en Hollande et Joseph à Naples. Soit; mais, lors de la coalition précédente, en 1805, la Confédération du Rhin n'existe pas, les Bourbons règnent encore à Naples et même ils figurent parmi les coalisés; les Autrichiens possèdent Venise, l'Istrie, la Dalmatie; c'est donc le royaume d'Italie, Milan, les Légations, Gênes, le Piémont annexés. Soit; mais, lors de la coalition précédente, en 1798, on ne voit ni de royaume d'Italie, ni de Piémont en départemens : ce sont donc les républiques, batave, helvétique, cisalpine, ligurienne. Soit; mais, en 1795, les républiques n'existent pas, et si la guerre est poursuivie avec acharnement par l'Angleterre et par l'Autriche, c'est donc pour les Pays-Bas et la rive gauche du Rhin, les « limites naturelles. » Soit; mais, en 1793, lorsque se forme la grande coalition, celle qui réunit toute l'Europe, non seulement la France n'envahit point, mais elle est envahie; il ne s'agit point même de la refouler dans ses anciennes limites, il s'agit de l'y entamer : les Flandres, la Picardie jusqu'à la Somme, la Lorraine, l'Alsace, la Comté, le Dauphiné peut-être. C'est donc alors la propagande révolutionnaire et le régicide, le scandale donné à l'Europe monarchique, la sortie des conquérans de 1792, le péril de tous les trônes. Soit; mais lorsqu'en février 1792, se noue entre l'Autriche et la Prusse la première alliance, matrice de toutes les coalitions futures, Louis XVI est sur le trône et la propagande n'est qu'un thème de harangues. C'est donc à la vieille France que l'on en veut, et il faut en venir là pour découvrir le fondement, et, comme on dit des navires, les œuvres vives de toutes les coalitions.

En 1791, Louis XVI est en péril et le principe monarchique est menacé, par la constitution même que les Français lui ont imposée; or, quand ils parlent de le secourir, c'est-à-dire de se protéger eux-mêmes en sa personne, quels discours tiennent ceux qui cherchent à nouer l'alliance des rois contre ces Français turbulens? Les mêmes que tenaient, quelque quatre-vingts ans auparavant, les coalisés d'alors, aux conférences de Gertruydenberg : rogner la France, lui enlever l'Alsace et la Lorraine. Louis XIV régnait alors : s'il menaçait quelque chose, ce n'était certes pas le « principe monarchique. » Les futurs coalisés, en 1791, songeaient si peu à défendre le « principe » qu'ils se félicitaient de voir cette monarchie française affaiblie par sa constitution nouvelle, se rongeant elle-même en son intérieur,

en attendant qu'elle donnât l'occasion de l'entamer du dehors. « L'expérience de plus d'un siècle, écrivait Kaunitz, qui fit éprouver souvent à toute l'Europe la prépondérance que la situation physique et les ressources infinies de la France procuraient à ce royaume dans la balance générale sous le gouvernement d'un monarque absolu, a convaincu spécialement l'Autriche que rien n'était plus compatible avec la sûreté de ses propres États qu'un relâchement et une complication des ressorts internes de cette formidable monarchie, qui détourneraient à l'avenir son énergie des entreprises étrangères. »

Au lieu d'Autriche, lisez Europe, l'Angleterre y comprise, bien entendu, et, au cœur même de la ligue, vous connaîtrez l'esprit de toutes les coalitions, le lien qui les relie, depuis celle qui, du temps de François Ier, projetait déjà de refouler la France dans ses « anciennes limites, » jusqu'à celle qui l'y refoula en 1815 et ferma le cycle, soudant la maille rompue au point où, en 1792, les premiers coalisés auraient voulu la forger : la monarchie constitutionnelle, les limites de 1790 et la barrière des Pays-Bas.

La coalition de 1805 marque à peu près le milieu de cette histoire de vingt-trois années, 1792-1815. A saisir alors les affaires, au passage et dans le plein de leur croissance, on en discerne la direction et l'écoulement. Lunéville et Amiens se détruisent par les mêmes mouvemens qui les ont amenés : l'Europe, parce qu'elle ne veut, la France, parce qu'elle ne peut pas s'y tenir. Pour les imposer, il a fallu occuper l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, la Hollande, et, pour les conserver, il faut dominer ces pays, sans quoi les alliés s'y installent et, de là, mènent leurs parallèles et leurs approches sur la place conquise en 1801 et en 1802. Il faut donc suivre cette guerre de mines entre les alliés qui voulaient toujours refouler la France au delà des limites qu'ils lui avaient reconnues, 1795, 1797, 1801 ; et la France, amenée sans cesse à pousser ses têtes de pont, ses avancées, ses forts détachés au delà de ces mêmes limites, si elle voulait les défendre contre la marée contraire dont le flux, incessamment, les venait battre. Tout dépendit toujours, du commencement à la fin, de 1792 à 1815, d'un accident, du génie d'un homme, de la ténacité d'une armée et d'une journée de bataille.

I

La guerre de mai 1803, « suscitée presque sans prétextes par le haut commerce anglais (1), » ne fut une surprise pour personne en Europe; mais elle parut prématurée à tout le monde. Personne n'y était prêt; d'où la continuation des manœuvres diplomatiques, commencées auparavant, et qui se poursuivent toute une année, sourdement. C'est, de la part de Bonaparte, les préparatifs d'une sortie formidable, la recherche de diversions à longue portée; de la part de l'Angleterre, de la Russie, de l'Autriche, un mouvement tournant, un investissement progressif de la France. L'Angleterre porta les premiers coups, frappa les alliés de la France, saisit les bâtimens hollandais, menaça les Espagnols et se mit en quête d'alliés, avant tout, la Russie. L'amiral Waren, envoyé anglais à Pétersbourg, fut chargé de démontrer aux Russes que « Malte devait rester pour toujours à la Grande-Bretagne, comme nécessaire à son commerce, à la sécurité de ses possessions indiennes et à son rapprochement avec le Sud de l'Europe. » Malte n'est pas moins nécessaire « au bonheur de l'Italie, à l'indépendance de la Méditerranée et du Levant. » Le ministre des Affaires étrangères, Hawkesbury, le déclare, en juin 1803, à l'ambassadeur de Russie, Simon Woronzof, et il ajoute : La France refuse cette île à l'Angleterre; l'Angleterre s'obstine à la garder; si les Français reprennent jamais « leurs vues d'usurpation » sur l'Égypte et la Syrie, Malte est sur la route, et, de Malte, une escadre anglaise pourra facilement les arrêter. « Cette île, entre les mains des Anglais, protégera l'Égypte, la Syrie, la Morée, l'Archipel, l'Italie méridionale et la Méditerranée entière des tentatives françaises. »

Cette ouverture à la Russie se faisait à propos. Alexandre se

(1) Albert Blanc, *Mémoires et Correspondances de Joseph de Maistre.* Les documens cités dans cette étude sont tirés des Archives des Affaires étrangères et des ouvrages suivans : Correspondance de Napoléon; Correspondances publiées par Bailleu, Tratchewsky, Bertrand, Stern, comte Remacle; Archives Woronzof; Papiers de Joseph de Maistre; Lettres de Rostopchine; Mémoires de Czartoryski, de Metternich, de Talleyrand, de Rœderer, de Marmont; Ouvrages de Lefebvre, Thiers, Martens, Beer, Fournier, Stanhope, Frédéric Masson, Legrand, Helfert, Pingaud, Bernhardi, Ranke, Oncken. Je dois mentionner en outre les publications si riches et circonstanciées de la section historique de l'État-major de l'armée : *les Projets et tentatives de débarquement aux Iles britanniques*, 1793-1805, par M. Desbrières; *la Campagne de 1805 en Allemagne*, par MM. Alombert et Colin.

trouvait en humeur et en condition de l'accueillir. Il avait essayé de gouverner selon ses rêves et avec ses amis, Czartoryski, Kotchoubey, Novossiltsof, Stroganof : ils ne visaient à rien moins qu'à « réformer, disaient-ils, l'édifice informe du gouvernement de l'empire, » à « mettre fin au despotisme du gouvernement. » Le tsar promit de ne plus distribuer d'*âmes*, on parla de tolérance religieuse, on créa un ministère de l'Instruction publique. Il s'ensuivit, dans le vieux parti russe, une levée de boucliers de tous ceux qui profitaient des abus ou qui redoutaient les nouveautés. « Vous serez atterré en arrivant à Pétersbourg, » écrivait Rostopchine à un ami, « excepté les polissons,... on ne rencontre que des mécontens. » « L'empereur, mandait Joseph de Maistre, envoyé du roi de Sardaigne, n'a que deux idées : paix et économie... Toutes les nations ne peuvent pas supporter toutes les vertus. » Celles-là n'étaient point dans les traditions de la Russie. Donc, au bout de deux ans de règne, Alexandre devint parfaitement impopulaire. Ni l'orgueil national, ni l'avidité des grands, ni la turbulence de tous ne trouvaient leur compte à ce gouvernement de sensibles philanthropes. « Il se forme, mande un agent français, un parti autour de Constantin... Il pourrait bien encore arriver une révolution en Russie. » On colportait ce mot de Markof, ambassadeur à Paris, très anti-français, à propos de la politique étrangère de la Russie : « L'empereur a son opinion, les Russes ont la leur. » Alexandre n'avait pas seulement le goût de la popularité, il en avait la coquetterie. Il flaira le péril. Il ne renonça point à ses « belles idées; » mais il les relégua. Ce fut, comme pour Louis XVI, son atelier de serrurerie et sa forge secrète; ce devint surtout un instrument de prestige, un moyen de séduction sur les Français. Ajoutez sa rivalité croissante et toute personnelle avec Bonaparte.

Son ambition changea de cours; il se guida sur d'autres étoiles. Faute de régénérer la Russie, il se fera le restaurateur de l'Europe. Le Saint-Empire s'écroule. L'empire des Gaules, dont on parle beaucoup (1), s'il sort jamais du chaos, y rentrera très vite. Le tsar de Russie a la mission de régénérer le vieux monde. A l'empire d'Occident, il opposera l'empire d'Orient; au Charlemagne corse, l'autocrate slave. Cette politique sera aussi popu-

(1) Le changement de la république en empire est annoncé dans les correspondances royalistes des 17 juin et 27 juillet 1803 : « L'empire de Charlemagne, » « l'empereur Napoléon. »

laire en Russie que l'autre, celle de la paix et des réformes, l'est peu. « Nous sommes aujourd'hui tout à la guerre, écrit Kotchoubey, dès le mois d'avril 1803, et l'empereur y paraît tellement porté qu'il serait, je crois, fâché qu'elle n'eût pas lieu. Le mouvement guerrier peut produire un grand bien, celui de faire voir que l'empereur a plus d'énergie qu'on ne lui en suppose et que M. Duroc ne lui en attribue. » Les Russes font d'ailleurs bon marché de Bonaparte, de ses généraux et de ses grenadiers. S'il avait rencontré Souvorof, il était perdu. Joubert était plus fort que lui. « Il tire, écrit Simon Woronzof, toute sa gloire militaire et politique de l'absurde politique et trahison des cours de Berlin et de Vienne, de la stupidité mêlée de trahison des généraux autrichiens qu'il a eus à combattre... Quand on lui a montré de la fermeté, comme à Saint-Jean-d'Acre, il a échoué contre une poignée de monde qui défendait une misérable bicoque... Avec toutes les qualités d'un vrai scélérat, qu'il possède en perfection, il finira mal, faute de bon sens. » Et, lui disparu, rien ne subsistera de la France, de la révolution, de la république. « L'armée française, où règne une abominable corruption de mœurs, est une armée d'assassins et d'incendiaires, dont les soldats sont si peu braves que, quand les généraux voient qu'il faut combattre un ennemi résolu à outrance, ils les enivrent. »

C'est alors qu'arrivèrent les propositions des Anglais. S'ils redoutaient « l'injuste spoliation » de l'empire ottoman en Égypte, en Syrie, Alexandre la redoutait en Grèce, en Albanie, sur le Danube. Il voyait l'empire d'Allemagne réduit à la vassalité française, comme une autre Italie. La France devenait à ses yeux la « puissance monstrueuse, » — c'est un mot de Woronzof, — qu'était la maison d'Autriche aux yeux des Français du XVIIe et du XVIIIe siècle. Il était, en principe, résolu à la guerre; mais il ne se sentait pas en mesure, et il lui fallait gagner le temps de rassembler ses armées et de nouer une coalition. Il proposa à l'Angleterre une « alliance sans traités, » propre à se transformer, l'heure venue, en « traité de subsides. » Il offrit, en attendant que l'heure vînt, une médiation qui se transformerait en intervention militaire lorsqu'on serait en armes. Puis il s'occupa d'entraîner le continent, et se tourna vers la Prusse.

La Prusse avait garanti à la France la neutralité de l'Allemagne du Nord, et la France, pour la récompenser, l'avait comblée d'abbayes et d'évêchés en Westphalie, compensation

très disproportionnée aux territoires abandonnés par la Prusse sur la rive gauche du Rhin. Dès l'ouverture des hostilités avec l'Angleterre, Bonaparte occupa le Hanovre, domaine du roi George. Mesure de précaution toute classique et consacrée, en pareil cas. Frédéric la conseillait, en 1755, aux ministres de Louis XV, et le Premier Consul n'y avait pas manqué. Mais on s'en offusquait à Pétersbourg et l'on s'en effrayait à Berlin. Le Hanovre, c'était le salaire que la Prusse réservait à sa défection à la cause de l'Europe, si elle se tournait vers Bonaparte, ou à sa défection à la France, si elle se tournait vers la Russie. Elle y voyait les Français avec autant de jalousie que d'inquiétude. Installé dans ce pays, Bonaparte les tenait sous le canon. « Comment, disait Haugwitz, lorsqu'ils seront aux portes de Magdebourg, éviter le dangereux honneur de devenir l'alliée de la République? » Il s'en ouvrit à Alopeus, ministre de Russie à Berlin : « Nous serons les derniers à être mangés, voilà le seul avantage de la Prusse. » Alexandre écrivit, le 4 juillet 1803, au roi de Prusse. Il adressa, le 3 juin et le 5 juillet, à Alopeus des instructions et des pouvoirs pour traiter d'une alliance « en vue d'un plan général d'action contre la France : » la Russie fournirait 25 000 hommes, au besoin 60 000 ; la Prusse, autant ; la Saxe, de 10 à 20 000, et d'autres Allemands en proportion. Les alliés se garantiraient l'inviolabilité de leurs territoires.

L'Autriche, sondée dans le même temps par les Anglais et par les Russes, atermoya. Elle demandait à la Russie de lui procurer le temps de s'armer, et à l'Angleterre, de lui en fournir les moyens. Jusque-là, elle ne pouvait que travailler à endormir, à force de protestations et d'effusions, la vigilance de Bonaparte.

II

Cette vigilance était toujours en éveil, et il aurait fallu marcher d'un autre pas pour la surprendre ou la prévenir. Bonaparte pressentit ces mouvemens ; il jugea que, s'il ne les rompait, la France se retrouverait aux prises avec la coalition de 1798. Il lui faudrait donc, pour conserver la paix de Lunéville, soutenir les mêmes luttes qu'alors pour conserver la paix de Campo-Formio. Malgré le remaniement de l'Allemagne et les fameuses sécularisations qui, d'après tant de docteurs, devaient cimenter

la paix, la République se voyait au même point que cinq ans auparavant, lorsque Bonaparte, revenant de Rastadt, prenait le commandement de l'armée d'Angleterre. C'était, comme alors, l'Angleterre à envahir, la Russie à détourner, l'Autriche à terrifier, l'Italie à défendre, la Suisse à protéger, l'Allemagne à neutraliser, la Prusse à gagner, la Hollande et l'Espagne à enchaîner. Mais les positions prises par Bonaparte dans l'été de 1803 étaient autrement fortes que celles qu'occupait le Directoire en 1798, son activité autrement efficace. D'ailleurs, même échiquier, mêmes pièces, même jeu.

Il s'occupa d'agiter l'Irlande. Il transforma toutes les côtes de l'Ouest, de la Hollande à la Guyenne, en chantiers de bateaux plats. Il forma son camp à Boulogne et y réunit une armée d'invasion. A partir de la fin de mai 1803, cette opération envahit sa correspondance. Il croyait le succès possible. « C'est un fossé qui sera franchi lorsqu'on aura l'audace de le tenter, » disait-il (1). Marmont, qui vivait alors dans sa confiance, l'atteste : il n'a jamais rien tant désiré au monde. La campagne de Russie, seule, à la fin de 1811 et au commencement de 1812, occupe dans ses lettres autant de place, en préparatifs multiples, infinis, en ordres minutieux et réitérés. Cette expédition, dans sa pensée, pouvait, d'un coup, couronner toutes ses entreprises.

Mais elle dépendait de la mer, du vent, choses indomptables et changeantes. Bonaparte, en poursuivant ce dessein hasardeux, en considérait l'avortement possible, les contre-manœuvres de Pitt, une contre-descente et une contre-invasion des Anglais sur les côtes de France, une diversion sur le continent, par l'Allemagne et par l'Italie. Le camp de Boulogne fut donc une mesure à double fin. Napoléon se prépara, en cas de coalition, à prévenir le rassemblement des coalisés, Autrichiens, Russes, Prussiens peut-être ; à porter son armée au-devant d'eux et à les battre en détail. Mais, de préférence, il songeait à former, contre l'Angleterre, un système continental : l'empire d'Occident ne serait que le cadre magnifique d'une coalition. L'Angleterre conservait, sur la mer, la supériorité de l'offensive ; il s'agissait de la paralyser en lui fermant le plus possible de côtes, de ports, d'embouchures de fleuves. « L'Océan, formidable huissier du roi, semble lui ouvrir le chemin, » disait Shakspeare, du roi

(1) A Cambacérès, 16 novembre 1803.

Henri V. Bonaparte allait établir aux points de débarquement de formidables barricades.

« Cette guerre, disait-il au ministre d'Autriche (1), Philippe Cobenzl, entraînera nécessairement après elle une guerre sur le continent ; pour ce cas, je devrai avoir de mon côté l'Autriche ou la Prusse ; il me sera toujours plus facile de gagner la Prusse en lui donnant un os à ronger ; je n'ai en Europe que l'Autriche à redouter... La Russie restera toujours inactive... Il ne viendra plus un Paul qui fasse la folie d'envoyer jusqu'au Piémont des troupes. »

En quoi il se trompait. L'ambassadeur du tsar à Paris, Markof, fut rappelé le 28 octobre 1803, et il n'y eut plus en France qu'un chargé d'affaires, M. d'Oubril. Dix jours auparavant, le chancelier Woronzof mandait à l'envoyé russe à Vienne, Anstett, « d'entrer en pourparlers avec le gouvernement autrichien sur les mesures à prendre, de concert avec la Russie, contre l'ennemi commun. » Et à Simon Woronzof, à Londres, le 9 novembre : « Le danger que la France fait courir à toute l'Europe rend plus forte encore l'amitié qui unit la Russie à l'Angleterre. » Un agent de Talleyrand lui mande, de Pétersbourg, 8 novembre : « L'empereur lève deux hommes sur cinq cents. »

Bonaparte, dit Anstett à Louis Cobenzl, ministre des Affaires étrangères à Vienne, ne peut s'arrêter sur la pente où il s'emporte ; la force des choses l'oblige à avancer jusqu'à ce qu'il rencontre un obstacle insurmontable. La Russie offre de mettre sur pied 90 000 hommes, suivis d'une réserve de 80 000. Il n'oublia point l'article essentiel, les dédommagemens ; il les offrit aux dépens des républiques d'Italie ; le roi de Sardaigne redeviendrait « le gardien des Alpes (2). » Les Autrichiens, cependant, demandèrent à réfléchir. « Tous ces pays, sans doute, sont fatigués du joug français, disait Louis Cobenzl ; mais il faut que la musique soit commencée avant de les mettre en danse... » « Nous sommes à la bouche du canon ; nous serons anéantis avant que vous puissiez nous secourir (3). » Néanmoins, ils se préparaient : au commencement de 1804, ils auraient 385 000 hommes ; mais, à la moindre menace de Bonaparte, les recrues se disperseront, sauf à se rassembler aussitôt ailleurs. Pour la Prusse, on lui

(1) Rapport de Cobenzl, 1er juin 1803.
(2) Woronzof à Anstett, 30 décembre 1803 ; note du 1er janvier 1804.
(3) Rapport d'Anstett, 16 novembre 1803 ; de Rasoumowsky, 22 mars 1804

forcera la main. Anstett le dit, rudement, à Cobenzl, en janvier 1804 : « Ni parenté, ni aucun lien n'empêchera la Russie de convenir de la façon dont, en cas de guerre, nos armées devraient opérer en Allemagne, c'est-à-dire, imiter les Français dans leur façon de vivre aux dépens du pays, et employer la force pour entraîner tout le monde dans notre parti. C'est surtout vis-à-vis du roi de Prusse... » Il ne faut pas négocier avec la Cour de Berlin, ne pas même lui parler d'avance, mais, lorsque les troupes russes seraient au moment de fondre sur son pays, « ne lui laisser que l'alternative d'être avec les deux cours impériales ou avec la France, sans admettre sa neutralité. »

A Pétersbourg, Czartoryski, adjoint au ministère des Affaires étrangères, titulaire en février 1804, dressa un plan de pacification. « Ce plan, dit-il, contenait des points qui se reproduisirent chaque fois qu'il fut question de reconstituer la carte de l'Europe. Soit du côté de l'Allemagne, soit du côté des Pays-Bas ou de l'Italie, on est revenu mainte fois à ces idées... Elle devaient se reproduire, étant dans la nature même des choses. » En ce qui concerne la France, l'accord s'établit de soi-même avec l'Angleterre. Pitt avait jeté ses idées sur le papier dans les derniers mois de 1803. Elles consistaient à refouler la France dans ses anciennes limites et à l'y « enchaîner » par de fortes barrières. C'étaient précisément les vues de la Russie. Les choses en étaient là quand survint le tragique incident du duc d'Enghien. Il ne décida ni la rupture entre la Russie et la France, qui était presque consommée, ni l'alliance entre la Russie et l'Angleterre, dont les premiers nœuds étaient formés, depuis juin 1803, mais il fournit à la Russie, pour briser avec la France et passer ouvertement à l'Angleterre, un beau prétexte de droit public, de justice et de générosité.

Bonaparte se fit empereur; il reçut la consécration du peuple français par le plébiscite, et celle du pape par les onctions. Il se crut un instant inattaquable, protégé contre les révolutions populaires par le plébiscite et, par le sacre, contre les coalitions des rois. Il devenait l'un d'entre eux, et le peuple s'incarnait en lui; mais le peuple se reprend toujours, les rois ne se donnent jamais. Napoléon, qui, pour son compte, n'y croyait guère, attribuait à la cérémonie du sacre une mystérieuse influence sur l'âme des autres ; une religion pour le peuple, un sacre pour les princes ! Il se trompa toujours sur l'état d'âme et les vertus

professionnelles des monarques. Pour s'être déclaré Majesté sacrée, il se figura que la majesté résidait en autre chose qu'en les sept lettres d'un mot de protocole, et que ce terme de sacrée emportait une grâce politique capable d'opérer la soumission des hommes. Il se retrouva, le 3 décembre 1804, ce qu'il était la veille, en présence d'une Europe où rien n'avait changé. Le couronnement de Notre-Dame, aux yeux des rois et de leurs ministres, ne comptait que pour une cérémonie de plus après tant d'autres, aussi vaines, dont plus rien ne subsistait. Pour l'Anglais, pour le Prussien hérétiques, pour le Russe schismatique, l'évêque de Rome n'avait pu imprimer à l'empereur de Paris un caractère d'inviolabilité dont il ne disposait point. Pour les catholiques, ceux de Vienne, de Naples, de Madrid, de Lisbonne, c'était tout simplement l'acte de faiblesse d'un pontife déchu et la profanation d'un mystère. La Majesté de Napoléon n'en sortait pas plus sacrée que n'avait été celle de Charles Ier, de Jacques II, de Pierre III, de Louis XVI et de Paul Ier. Ce que le glaive avait élevé, le glaive l'abaisserait un jour, voilà toute la foi des princes de l'Europe, et ils ne connaissaient point d'autre signe manifeste des arrêts de la Providence, arrêts toujours frappés d'appel quand ils déclaraient leur défaite, et définitifs seulement, à leurs yeux, quand ils consacraient leur victoire.

Napoléon continua donc de régner par la seule force des armes françaises, le seul prestige de son génie et la seule habileté de ses combinaisons politiques. Si les complots royalistes s'arrêtèrent, c'est que l'acte de Vincennes terrifia les conspirateurs; si les tentatives d'assassinat cessèrent, c'est que la tête des assassins tomba sur l'échafaud de Georges; si la coalition ne se déclara point immédiatement, c'est que ni la Russie ni l'Autriche n'étaient prêtes; qu'elles manquaient d'argent et que l'Angleterre ne leur voulait fournir ses livres sterling, sonnantes et trébuchantes, que contre des soldats en marche et des canons roulans sur les routes. Si enfin la guerre n'éclata point dans l'année 1804, c'est que l'Autriche multiplia les déclarations pacifiques, que, sans l'Autriche, la Russie n'osait se risquer, et que toute la diplomatie de Napoléon s'employait à tenir l'Europe en suspens jusqu'au jour où il se trouverait prêt à la grande aventure renouvelée de César et de Guillaume de Normandie, qui lui assurerait, sans conteste cette fois, la domination de l'Europe.

III

Les nœuds se formaient, cependant. Dès le 24 mai 1804, à Berlin, dans le plus profond secret, les Russes et les Prussiens échangèrent des *déclarations;* elles équivalaient à une alliance, mais elles n'en revêtaient point la forme, elles n'en portaient point le titre, et ce masque suffisait à sauver l'honneur pour le cas où la politique exigerait que la Prusse attestât à Napoléon qu'il n'existait point de *traité* entre elle et la Russie. L'objet de l'entente était de s'opposer de concert « à tout empiétement du gouvernement français sur les États du Nord de l'Empire, étrangers à sa querelle avec l'Angleterre, » c'est-à-dire à l'occupation de tout autre pays que le Hanovre. Les deux États rappelaient l'alliance, toujours valide, conclue entre eux le 28 juillet 1800. Alexandre avait offert 50 000 hommes; Frédéric-Guillaume prenait acte de la promesse.

Le jour où son ministre à Berlin s'assurait ainsi le concours éventuel de la Prusse, Alexandre écrivait à François II, lui proposant de concerter « incessamment » un plan d'opérations. La négociation traîna jusqu'en novembre. Le 6 de ce mois, elle se conclut, comme l'entente de Berlin et pour les mêmes motifs, en forme de *déclaration d'alliance intime*. Les deux États s'engagent à concerter un plan de guerre. Ils mettront en mouvement 350 000 hommes, dont 235 000 Autrichiens, 80 000 Russes et un corps russe d'observation sur les frontières prussiennes. Ils considèrent comme *casus fœderis* toute augmentation des forces françaises dans le royaume de Naples, toute extension de la France en Allemagne. Ils se garantissent l'intégrité de l'empire turc. La Russie s'engage à procurer des subsides anglais à l'Autriche. L'Autriche s'indemnisera en Italie et en Allemagne.

Dans le même temps, Oubril, définitivement rappelé, quittait le territoire français, et un des confidens du tsar, Novossiltsof, se rendait à Londres avec des instructions détaillées.

« Le premier objet, selon les idées de Sa Majesté Impériale, déclara-t-il à Pitt (1), est de faire rentrer la France dans ses anciennes limites, ou toutes autres qui paraîtront convenir le mieux pour la tranquillité de l'Europe; le second, de mettre des bar-

(1) Décembre 1804.

rières naturelles à l'ambition de Bonaparte, lesquelles, maintenant la France dans ses limites, s'opposeraient à son agrandissement futur, et finalement, le dernier est celui de consolider l'ordre des choses qu'on établirait, par une alliance des plus intimes, faite à perpétuité, entre la Russie et la Grande-Bretagne. » L'Europe, disait Pitt à Simon Woronzof, traverse une crise pareille à celle de la fin du XVIIe siècle, sous le règne de Louis XIV. Le sauveur de l'Europe, à cette époque, fut Guillaume d'Orange, qui « électrisa toutes les cours » et arrêta la marche de Louis XIV entraîné « par la rage des conquêtes. » Seul, l'empereur Alexandre est capable de devenir un second Guillaume d'Orange pour l'Europe. C'est à lui d'électriser la Prusse et l'Autriche, les autres nations suivront ces puissances. Il insista sur la nécessité « d'enchaîner la France, » réintégrée dans ses anciennes limites, de « l'entourer de grands et puissans États : » une Italie confédérée, avec un Piémont agrandi et une Autriche plus étendue, une Allemagne confédérée, avec l'Autriche et la Prusse, ce dernier État augmenté de « toutes les terres situées au nord de la France entre la Meuse, la Moselle et le Rhin, y compris le Luxembourg. » Novossiltsof désirait tracer d'ores et déjà un plan « de réorganisation de l'Europe après sa libération du joug de Sa Majesté Corse, » « l'anéantissement de Bonaparte » étant chose inévitable à ses yeux. Mais Pitt ajourna; il ajourna aussi la désignation de la personne qui régnerait en France. Il put deviner qu'Alexandre préférerait un candidat de sa main, un roi, ou un président de république, par exemple un Moreau, qui ferait de la France une autre Pologne sous la tutelle russe. Novossiltsof put pressentir que Pitt inclinait vers les Bourbons, qui représentaient un principe plus stable et lui paraissaient les seuls capables d'accepter sincèrement, de subir avec dignité le retour aux anciennes limites, condition qui primait toutes les autres.

Pour calmer les scrupules d'Alexandre, que l'idée de déclarer la guerre offusquait, que la chimère des arbitrages agitait, « en son âme de couleur changeante, » selon le mot de Czartoryski, on convint que le tsar tenterait une entremise entre la France et l'Angleterre. Pitt demanda, le 18 février 1805, au Parlement cinq millions et demi sterling de fonds secrets « pour que Sa Majesté puisse apporter un concours efficace là où elle trouvera nécessaire de le prêter... Vous savez, messieurs, que nous avons

été obligés d'entretenir des rapports et des correspondances sur le continent... »

L'échange des courriers était lent entre Londres et Pétersbourg. Les accords ne furent complets qu'au printemps. Le traité fut signé à Pétersbourg, le 11 avril 1805. « Ce traité, dit Alexandre, doit être considéré comme la pierre angulaire de l'édifice qui va s'élever par les soins communs de la Russie et de l'Angleterre pour la prospérité de l'Europe. » Il fut en effet, comme le moule de tous les autres, celui de Bartenstein en 1807, ceux de Kalisch et de Teplitz en 1813; il en donne le prototype, il en trace la méthode, et il en découvre tout l'esprit. Les alliés formeront une ligue de 500 000 hommes effectifs, afin d'amener « de gré ou de force, le gouvernement français à souscrire au rétablissement de la paix et de l'équilibre de l'Europe. » L'Angleterre fournira ses flottes et un subside annuel de 1 250 000 livres sterling par 100 000 hommes. La Russie s'engage à porter 60 000 hommes sur la frontière d'Autriche, 80 000 hommes sur les frontières de Prusse, plus des corps de réserve et d'observation. L'Autriche sera invitée à adhérer à l'alliance et touchera, dès son adhésion, un million sterling, à titre d'entrée en campagne. La Prusse recevra la même invitation, sauf, si elle refuse, à voir les alliés faire cause commune contre elle, ainsi que contre tout État qui, « par l'emploi de ses forces ou par une union trop intime avec la France, prétendrait élever des entraves essentielles au développement des mesures » que prendront les alliés. L'Espagne et le Portugal seront invités au concert dans les trois mois qui suivront l'entrée en campagne. La Suède est comprise dans le traité. L'action commencera dès que l'on pourra opposer à la France une force active de 400 000 hommes, savoir : 250 000 Autrichiens, 115 000 Russes, plus les Napolitains, Hanovriens, Sardes et Anglais.

Des bases ostensibles de pacification seront notifiées à Napoléon, savoir : « une barrière entre la France et l'Italie, une barrière *entre la France et la Hollande*, la neutralité et l'indépendance absolue de la Suisse entière, de la Hollande, de l'Italie et de l'Empire germanique, » c'est-à-dire l'évacuation de ces pays par les troupes françaises. Mais ce n'est là qu'un *minimum*, ce ne sont que des *bases* de négociation susceptibles de développement selon les circonstances. Il est très vraisemblable que Napoléon ne les acceptera pas; mais, s'il les accepte, ou si toute autre puis-

sance l'engage dans une négociation sur des bases plus favorables pour lui, ni l'Angleterre, ni la Russie n'y seront tenues définitivement, car elles se promettent de ne traiter de la paix que « du consentement commun » et dans un congrès (1).

C'est en vue de ce congrès que les alliés ajoutent ce commentaire : « Ces points ne sauraient être pleinement obtenus tant que les limites de la France ne seront pas bornées *à la Moselle et au Rhin*, aux Alpes et aux Pyrénées. » Ainsi, les ci-devant Pays-Bas autrichiens, la Belgique, « en tout ou en partie, » seront réunis à la Hollande, qui s'étendra jusqu'à l'Escaut, possédera Anvers et formera une monarchie puissante avec une ligne de forteresses. La République helvétique sera augmentée de Genève et de la Savoie; le Piémont le sera de la République italienne jusqu'au Pô, de Parme et de Plaisance, de Gênes ou tous autres territoires que l'on jugera opportun de lui attribuer. Les pays ci-devant prussiens de la rive gauche du Rhin seront restitués à la Prusse avec un arrondissement « qui pourrait même s'étendre jusqu'à la frontière qui serait laissée à la France du côté des Pays-Bas, » moyennant que la Prusse contribuerait à former une barrière « au débordement de la puissance française. » Ainsi enserrée, la France ne conserverait tout au plus, de ses conquêtes, que la ligne de l'Escaut au nord, et, à l'est, peut-être, le pays entre Rhin et Moselle. Quant à la République italienne, dépecée déjà au profit du Piémont, les alliés consentiraient à en composer un royaume pour un des frères de Napoléon, pourvu que l'État ainsi réduit jouît d'une indépendance absolue et ne pût jamais être réuni à la France (2).

Donc on n'exigera pour entrée de jeu et pour amorcer les négociations que l'évacuation de l'Allemagne, de l'Italie, de la Hollande et de la Suisse, c'est-à-dire de l'excédent et de l'excès qu'en France même nombre de personnes jugent dangereux et inutile. La négociation entamée de la sorte et l'opinion en France gagnée par la « modération des alliés, » on découvrira, par gradations, selon le progrès des affaires, selon le possible, les prétentions, jusqu'à la dernière : « les anciennes limites ou toutes autres qui paraîtront convenir le mieux. » Les conditions ostensibles semblent conserver à la France les *limites naturelles*, celles

(1) Article VI patent, article VI secret du traité du 11 avril 1805.

(2) *Bases de pacification arrêtées* entre la Russie et l'Angleterre, 11 avril 1805; Martens, t. II.

de Lunéville; elles ne parlent que de *barrière entre la France et la Hollande*, et l'on peut se figurer qu'il ne s'agit, comme en 1713, que d'une barrière de forteresses; les articles secrets refoulent la France derrière l'Escaut et la Moselle, tout au moins. Les arrière-pensées, qui sont les pensées directrices, vont plus loin.

Mais on n'a garde de le dire, afin de pouvoir insinuer, en équivoquant sur les termes, que les conditions offertes à Napoléon laissent à la France les *limites naturelles;* afin, surtout, d'entretenir chez les Français cette illusion, nourrie par les *amis de l'Angleterre* et les *amis de la Russie*, flatteuse à l'amour-propre national, insidieuse aux intérêts, au désir de la paix, que les alliés ne combattent que la personne de Napoléon, ne veulent réprimer que ses ambitions personnelles; qu'ils respectent, sans les définir d'ailleurs, et l'indépendance et l'intégrité de la France. Il en sera des frontières comme du gouvernement intérieur, dont on semble se désintéresser. « C'est, porte l'article Ier secret, par des proclamations publiées à mesure que les événemens de la guerre assureront leurs poids, que les souverains alliés chercheront à la disposer à écouter leurs conseils. » Et voilà par quelles nuances graduées ils arriveront, de l'offre ostensible à Napoléon de la paix dans les limites de Lunéville, au renversement de Napoléon et à la paix dans les anciennes limites. Cette procédure astucieuse, destinée à séparer la cause de Napoléon de celle du peuple français et à dépopulariser la guerre, se reproduira en 1813 et en 1814: elle se dévoile ici, tout crûment, dans les articles secrets du 11 avril 1805.

Les alliés trouveront leurs convenances où ils pourront les prendre. Ils posent en principe, — et ils en reconnaissent « la justice et l'avantage, » — une restauration générale des princes dépossédés, mais ils n'appliqueront ce principe « qu'autant que les circonstances et la sécurité future des différens États de l'Europe le permettront. » Dès à présent, l'Angleterre s'attribue Malte; l'Autriche sera indemnisée « de ses immenses pertes, » dans le nord de l'Italie et à Salzbourg; la Prusse pourrait obtenir Fulda et, s'il le fallait absolument et si l'Angleterre y consentait, le royaume de Hollande. La Russie se réservait de chercher ses satisfactions dans la Pologne, dont le tsar se ferait roi, et dans la Turquie, où il se taillerait un empire, avec un protectorat des Slaves d'Orient. Il se flattait de conquérir assez de terres en Italie et en Allemagne pour compenser les terres polonaises qu'il

se ferait céder, de gré ou de force, par l'Autriche et par la Prusse. La Prusse sur le Rhin, l'Autriche à Milan et à Venise, les Russes à Varsovie, le Piémont accru de Gênes, le royaume des Pays-Bas garde-barrière de la France, la France dans ses anciennes limites, Alexandre arbitre du continent, c'est le fond des traités de Vienne et l'aboutissement destiné, dès 1805, à la coalition qui se noue.

Mais l'Autriche, qui en formait une des pièces principales, hésitait encore à se jeter dans la guerre. Toutes les forces de la Prusse lui semblaient nécessaires pour opérer la grande diversion, la seule puissante et décisive, l'attaque de la Hollande et des Pays-Bas, et la Prusse ne se prononçait pas. Il importait donc d'endormir Napoléon jusqu'à ce qu'on se crût en mesure de l'écraser. Louis Cobenzl, écrivant, le 4 décembre 1804, à l'archiduc Charles, considérait cette hypothèse : « Si l'empereur des Français soupçonne que l'union des puissances, — Angleterre, Russie, Autriche, — ne tend pas seulement à s'opposer à de nouveaux empiétemens de sa part, mais aussi à saisir la première occasion pour culbuter son gouvernement et pour réduire la France à ses anciennes limites, de sorte qu'il se verrait forcé de les prévenir en saisissant l'occasion de tomber sur nous comme la puissance la plus exposée à ses coups. Cette supposition exige que notre Cour... se conduise avec tant de prudence et de modération que Napoléon se persuade qu'elle n'entrera jamais dans des vues dirigées contre sa personne et son empire, » et que ce ne serait qu'en présence de nouveaux empiétemens de sa part, « par une sorte de désespoir et de nécessité absolue, » que l'Autriche se joindrait aux autres puissances. Cette lettre donne la clef de la politique autrichienne dans l'hiver de 1804-1805, et la mesure de ses protestations réitérées.

Au fond, la résolution est prise. Le 22 avril 1805, Mack, passé tout à fait grand homme et qui répond de tout, est nommé général quartier-maître. Les Autrichiens pressentent la Prusse. « Ce n'est que la Russie qui parviendra jamais à la forcer d'agir malgré elle, » écrit Metternich, envoyé à Berlin.

Mais comment la forcer? Alliance ou contrainte militaire? Les vues différaient singulièrement sur cet article entre le tsar et son ministre, Czartoryski. Alexandre préférait l'alliance avec ses spectacles chevaleresques, une entrée impériale dans Berlin, une chevauchée triomphale en Allemagne, avec, à ses côtés, son

ami du cœur, la chère Majesté, le roi Frédéric-Guillaume, et la belle reine de Prusse, l'héroïne de la croisade. Czartoryski pensait d'abord et surtout à la Pologne. Il préférait la contrainte, qui permettrait, sous le prétexte de connivences de la Prusse avec Napoléon, d'envahir les provinces polonaises réunies en 1793 et en 1795, d'arracher Varsovie à ces Prussiens plus exécrables aux Polonais que les Russes mêmes, pour le traité fallacieux de 1790 et l'illustre félonie de 1793, et de restaurer le royaume des Jagellons : Alexandre donnerait, en sa personne, un roi à la Pologne et laisserait espérer aux Polonais des institutions nationales, la réparation de la grande iniquité des partages. Depuis près d'une année, Czartoryski dénonçait la duplicité prussienne, les armemens prussiens, les machinations suspectes avec les Français; il poussait aux réclamations, aux menaces, aux mises en demeure. Cependant Alexandre, méfiant des ministres de Berlin, mais confiant en « son frère et ami, » désireux de l'associer à sa gloire, travaillait directement, par ses lettres intimes, à nouer une alliance que son ministre, par les négociations officielles, travaillait à empêcher. Ce n'est pas qu'Alexandre se désintéresse de la Pologne, mais, au lieu de forcer les Prussiens à évacuer leurs provinces de l'Est, la ligne de la Vistule, il les recevrait de leurs mains, les occuperait en allié, les garderait en ami, et, le jour de la paix, il en compenserait la cession aux dépens de la France, sur la rive gauche du Rhin.

« Sire, écrit Frédéric-Guillaume à Alexandre, il n'y a pas une arrière-pensée pour vous dans ma politique... Mes engagemens sont formels, je suis incapable d'y manquer (1). » Toutefois il s'alarme de l'approche des troupes russes, de ces rumeurs singulières au sujet de la Pologne. La Prusse ne songe point à perdre, elle songe à gagner. Neutralité, déclare le roi ; lucrative, ajoutent les ministres. Ils prendraient volontiers le Hanovre en dépôt, ce qui serait un moyen d'expulser les Français de l'Allemagne du Nord, et ils troqueraient volontiers contre cet électorat leurs possessions dispersées de Westphalie. Le roi de Suède s'est engagé à livrer Stralsund et Rügen aux Anglais. Le roi de Prusse occupe la Poméranie suédoise, c'est une façon d'assurer la neutralité de l'Allemagne du Nord, et aussi de s'y nantir. « Il fallait agir en grande puissance, déclare Frédéric-Guillaume au

(1) Lettres des 4-27 janvier, 16 mars, 12 avril 1805, Bailleu.

tsar. Occuper la Poméranie, c'était la défendre. » Et Hardenberg à Lucchesini, pour qu'il le répète à Talleyrand : « Jetons les yeux sur la carte, la Prusse ne peut pas s'arrêter là où elle est sans compromettre son existence. Plus de concentration, une autre frontière qui écarte toute collision avec la France, dont nous voulons faire notre amie :... voilà à quoi nous devons tendre, si nous ne voulons reculer rapidement. »

Alexandre, afin d'éprouver le zèle de son ami et aussi de l'engager dans l'engrenage, le charge d'une démarche pacifique à Paris : « Informer Bonaparte que, s'il transmet des passeports nécessaires à cet effet, une personne qui jouit de ma confiance particulière sera envoyée à Paris pour lui offrir la paix, mais directement à lui-même, sans intermédiaire (1). » C'est Novossiltsof qui présentera les conditions ostensibles du traité du 11 avril. Si, comme on s'y attend, Napoléon refuse, le roi de Prusse se trouvera, bon gré mal gré, compromis dans l'affaire et rejeté, par ce refus de Napoléon, du côté de la Russie. Et le voilà réduit, pour « agir en grande puissance, » à remplir l'office de parlementaire aux avant-postes. Tandis qu'il s'occupe d'amorcer cette négociation fallacieuse, 80 000 Russes s'approchent de ses frontières, prêts à défendre ses provinces polonaises, comme il défend la Poméranie suédoise, à le protéger ou à le démembrer, amis ou ennemis, selon l'occurrence, en tout cas, résolus à exiger le passage et à passer quand même.

IV

Napoléon connaissait le jeu des Prussiens; il ne s'y abusait pas, mais il avait trop d'intérêt à s'assurer leur neutralité pour ne point chercher à les gagner et à les lier. Il le tenta jusqu'à la dernière heure. Convaincu de l'astuce des Autrichiens, il perçait leur politique ; il ne se laissa ni « endormir » par leurs protestations ni surprendre à leurs insinuations d'entente. Elles revenaient toutes, d'ailleurs, à se faire attribuer un lot de l'Italie. Si Napoléon le leur concédait, ils le prendraient, sans doute, mais ils passeraient aussitôt aux alliés, afin de régulariser la cession et d'enlever le reste; puis, ils tourneraient contre la France les forces qu'elle aurait eu l'imprudence de leur procurer. L'intérêt

(1) Alexandre à Frédéric-Guillaume, 11 avril 1805.

de Napoléon n'était pas de leur assurer des avantages réels, en compensation de promesses trompeuses sur un papier d'État discrédité, des traités qui valaient des assignats ; son intérêt était de les affaiblir et, s'il le pouvait, de les obliger à désarmer. Ce serait un coup de prestige, une victoire sans combat qui dépasserait en conséquences la victoire la plus chèrement payée, et qui déconcerterait la coalition, livrerait la Prusse et l'Allemagne à la France, obligerait la Russie à s'arrêter en route. Il sommera donc l'Autriche de mettre bas les armes, de disloquer ses corps d'armée, de renvoyer ses recrues dans leurs villages. Si l'Autriche refuse, il l'abat avant qu'elle ne soit prête. Il lève son camp, passe le Rhin et marche sur Vienne. Si le prestige opère, il passe la Manche et marche sur Londres.

En vue de l'une comme de l'autre conjoncture, il machine des diversions contre la Russie et contre l'Angleterre. Il tire aux extrémités. Il écrit au roi de Perse : « J'ai partout des agens qui m'informent de tout ce qu'il m'importe de connaître. Je sais à quels lieux et dans quels temps je puis envoyer aux princes, aux peuples que j'affectionne, les conseils de mon amitié et les secours de ma puissance. » Les secours, il pense sérieusement à une expédition ; les conseils, c'est de s'armer contre le Russe et contre l'Anglais. Il écrit au sultan des Turcs, en un style emphatique qu'il croit oriental : « J'ai voulu être ton ami... As-tu cessé de régner ? Réveille-toi, Sélim. Confie-toi à tes vrais amis, la France et la Prusse. Redoute les Russes, qui veulent Constantinople. Soutiens la Perse. Si tu l'abandonnes, je comprends que le destin, qui t'a fait si grand, veut détruire l'empire de Soliman, car tout change sur la terre, tout périt. Dieu seul ne périra jamais (1). »

Il envoie Junot à Madrid et à Lisbonne. De l'Espagne, Junot exigera trois vaisseaux et six frégates, au Ferrol, du 20 au 30 mars ; six vaisseaux et trois frégates, à Cadix, sous Gravina, prêts à mettre à la voile et à se joindre à la flotte française. Du Portugal, la fermeture des ports aux Anglais, l'expulsion des agens anglais avant le 22 mars, sinon la guerre immédiate. « Alors, je fournirai, avant l'automne, les forces que l'Espagne voudra, et nous nous emparerons du Portugal. » Junot, dans

(1) A Selim, 20 janvier ; au roi de Perse, 16 février, 30 mars ; à Talleyrand, 19, 20 mars ; à Decrès, 28 mars 1805.

cette hypothèse, « est autorisé à s'entendre avec Godoy sur la destinée future du Portugal (1). »

Ce sont les combinaisons du Comité de salut public, lorsqu'en 1795, la paix faite avec la Prusse, il se disposait à tomber sur l'Autriche et à forcer l'Angleterre ; ce sont celles du Directoire, en 1796, quand il songeait à lancer Bonaparte sur Vienne par les Alpes et Moreau par le Danube ; ce sont celles du lendemain de Campo-Formio, quand il s'agissait d'envahir l'Angleterre ; ce sont celles du lendemain de Lunéville, et c'est ainsi que l'Angleterre avait été contrainte à la paix d'Amiens. Napoléon y revient, parce qu'il n'y a pas d'autre moyen de la contraindre et que la paix, rompue par les Anglais, ne peut être renouée, malgré eux, que par les moyens qui, en 1801, les ont obligés à la subir. Avec la même analogie et comme sur le même rythme, se succèdent en Hollande, en Italie, les mesures qui ont, tant de fois, mis les Bataves à la question, révolutionné la Cisalpine et créé, en décembre 1801, la République italienne. La Hollande reçut un « grand pensionnaire, » en attendant un roi.

La République italienne, objet des convoitises de l'Autriche, objectif de ses armées, était la forteresse de la domination française en Italie. Napoléon entendait y concentrer le pouvoir comme dans la France même. Une *consulte*, réunie à Paris, y travaillait sous sa direction. Le vœu de ces Italiens eût été « que la Lombardie, gouvernée par un prince indépendant, se séparât entièrement de la France, garantie contre les excès du pouvoir du prince par une constitution, contre les abus de la suprématie française par un traité. » Napoléon pensait à la donner à son frère Joseph. Les goûts qu'affecte ce prince pour la liberté, ses sentimens « républicains, » son « humanité » très étalée, son indépendance jalouse, dénigrante même à l'égard de l'Empereur, devaient rassurer les Italiens et sur l'article de la constitution et sur celui de l'indépendance. Pour Napoléon, c'était à la fois un acte de munificence impériale envers Joseph, et une sorte d'ostracisme doré. Il y mettait une condition expresse : Joseph, selon les protocoles d'Utrecht et les précédens des Anjou, pour la France, et des Orléans, pour l'Espagne, renoncerait à toutes prétentions, à tous « droits, » sur l'Empire. Car Joseph pos-

(1) Lettres des 19 et 22 février ; instruction à Junot, 20 février ; note pour Gravina, 30 février. Voyez, dans la *Revue* du 1er janvier 1893, l'étude de M. le comte **Charles de Moüy.**

sédait désormais, sur la France, des « droits » auxquels il pouvait renoncer! Illuminé un instant de la grâce royale, il consentit, et une sorte de pacte de famille fut signé, en conséquence, dans les derniers jours de décembre 1804 (1). Le 1er janvier 1805, Napoléon en informa l'empereur François : « De concert avec le gouvernement de la République italienne, j'ai cédé tous mes droits, sur ce pays, à mon frère Joseph, que j'ai proclamé roi héréditaire de cette contrée. »

Mais, soudain, Joseph refuse. La grâce impériale l'emporte sur la royale. C'est à la succession de France qu'en voulait décidément ce Corse, si fier, dix ans auparavant, de son « beau mariage » avec une jeune bourgeoise de Marseille qui lui apportait 150 000 francs de dot et des relations dans les « Échelles du Levant. » La couronne d'Italie, secondaire et subordonnée, lui semblait payée trop cher, au prix de ses « droits. » Il eut soin, d'ailleurs, de colorer son refus de motifs qui, le cas échéant, rendraient souhaitables aux Français la réclamation de ces fameux « droits. » Il ne voulait régner, disait-il, que sur un peuple à lui, *son* peuple : il aurait exigé l'évacuation de toutes les forteresses italiennes par les armées françaises. Cobenzl en reçut la confidence, d'autres aussi, et l'on s'explique comment, dans les traités du 11 avril, la Russie et l'Angleterre se montrèrent si conciliantes à l'égard de ce Bonaparte et si disposées à lui attribuer une part des dépouilles de la République italienne et de l'Empire français.

Déçu et, à vrai dire, joué de ce côté, Napoléon se rejeta sur Louis. Ce prince, malgré son hypocondrie, se montra tout aussi jaloux que son aîné de régner sur la France, et tout aussi dédaigneux de la *Couronne de fer* des Lombards. Les voyant si peu dociles à le servir, durant sa vie, si âpres à spéculer sur sa mort, ne pouvant, dans l'état des affaires, laisser l'Italie en suspens, il décida de se l'attribuer, au moins provisoirement. Il se la fit donc offrir par la consulte, ainsi que naguère, à Lyon, la présidence de la République, et, le 17 mai, il publia le statut du nouveau royaume. « Nous avons conquis la Hollande, les trois quarts de l'Allemagne, la Suisse, l'Italie tout entière;... nous n'avons gardé que ce qui était nécessaire pour nous maintenir au même point de considération et de puissance où a toujours

(1) Frédéric Masson, t. III, p. 11 et suiv; Rœderer, t. III, p. 520 : Propositions faites à Joseph Bonaparte; Beer, p. 85.

été la France. Le partage de la Pologne, les provinces soustraites à la Turquie, la conquête des Indes et de presque toutes les colonies avaient rompu, à notre détriment, l'équilibre général. » Il va ceindre, en conséquence, la Couronne de fer, et il la gardera « tant que la Méditerranée ne sera pas rentrée dans son état habituel. » C'est par ces raisons qu'il motiva son avènement, dans les lettres aux souverains, et qu'il réclama la reconnaissance du nouveau royaume d'Italie (1).

En même temps, il fit sa sœur Élisa princesse de Piombino, commencement d'une féodalité nouvelle, première application d'un système d'apanages, complémens de l'Empire français. Puis, il annonça qu'il se rendrait en Italie pour y organiser le gouvernement et qu'il y ferait un séjour prolongé. Il s'y disposait, en effet, mais à deux fins : celle qu'il déclarait, et l'autre, celle qu'il ne disait point et qui était de détourner l'attention du dessein de guerre, dès lors arrêté dans sa pensée, et qui ne pouvait aboutir qu'à l'été.

V

Ce dessein, *l'immense projet*, comme il le désigne, il le couve depuis des mois. Il le croit mûr (2). C'est, par des diversions maritimes simultanées, mystérieuses dans leur objet, déroutantes par leur divergence, d'inquiéter l'Angleterre, de la provoquer, de l'appeler partout, de la disperser sur toutes les côtes de l'univers, des Indes aux Antilles et à l'Égypte. Cependant que, menacée de la sorte, elle se portera partout où elle soupçonnera les Français de l'attaquer, les flottes françaises, obéissant à des ordres concertés d'avance, virant de bord tout à coup, feront voile vers la Manche, où elles rejoindront les flottes de la Hollande et de l'Espagne, et en un nombre tel de vaisseaux et de frégates que, soutenu par cette *armada* formidable, Napoléon sera le maître du passage, où les Anglais n'auront laissé que des forces insuffisantes.

Le 2 mars 1805, Napoléon mande à Ganteaume, à Brest, d'appareiller le plus rapidement possible, avec ses 21 vaisseaux et ses 6 frégates; il se rendra au Ferrol, le débloquera, emmènera Gourdon avec 4 vaisseaux, 2 frégates et l'escadre espagnole. Il conduira le tout à la Martinique, où il trouvera Villeneuve et

(1) Au roi de Prusse, 16 mars; à l'empereur d'Autriche, 17 mars 1805.
(2) A Decrès, 11 avril 1805.

Missiessy. Il réunira ainsi 40 vaisseaux de ligne. Aussitôt il fera voile sur l'Europe, « en s'éloignant le plus possible de la route ordinaire et ne reconnaissant aucune terre ; » il se dirigera sur Boulogne, où il sera du 10 juin au 10 juillet. Des instructions conformes sont envoyées à Villeneuve, à Toulon. Mais, à cet amiral, dont il redoute les hésitations, Napoléon adjoint, pour le tenir « en énergie et décision » et le « pousser droit au but sans se laisser intimider » par les Anglais, le général Lauriston. Cet officier est porteur d'un pli cacheté qu'il n'ouvrira qu'après être sorti de la Méditerranée et qui contient le secret de l'expédition (1). Le 3 mars, Junot est invité à presser le départ de la flotte espagnole : « Tout a été prévu, lui écrit l'Empereur, tous les ordres cachetés ont été remis. Ces ordres doivent être donnés secrètement et sans délai. » « Si la jonction est opérée, les deux nations, française et espagnole, auront vengé les insultes qu'elles ont reçues de ces fiers Anglais depuis des siècles. » « Je ferai une telle peur aux Anglais qu'ils seront forcés d'y tenir (dans la Méditerranée) une force imposante, car je menacerai l'Égypte de tant de manières et si évidemment qu'ils craindront un grand coup ; ils croiront que nos escadres vont aux Indes orientales. »

« La raison, les circonstances, mande-t-il à Decrès, tout indique que l'escadre de Missiessy est destinée pour les Indes orientales. » L'amiral Cochrane ira aux Grandes Indes, s'il ne reçoit pas de renseignemens. « C'est tout ce qu'un amiral et un officier général sensé doit faire dans sa position. » Nelson, toujours préoccupé de l'Égypte et inquiet pour la Sicile, fouillera la Méditerranée. Quand ils seront détrompés, quand ils apprendront le grand rassemblement aux Antilles, ils y courront à toutes voiles ; mais il sera trop tard, et la flotte française sera en route pour l'Europe. « Le but principal de toute l'opération est de nous procurer pendant quelques jours la supériorité devant Boulogne. Maîtres du détroit pendant quatre jours, 150 000 hommes, embarqués sur 2 000 bâtimens, achèveraient entièrement l'expédition (2). » Il fait répandre le bruit d'une expédition aux Grandes Indes, qu'il veut reconquérir. On raconte que Lauriston se rend dans ces contrées, où son père a servi ; qu'un débarquement de 10 000 hommes a eu lieu en Égypte. Napoléon écrit à Cambacérès, qui n'est pas dans le secret et dont les confidences en pren-

(1) A Lauriston, 2, 16, 22 mars 1805.
(2) A Decrès, 11, 12 avril, 4 mai ; à Villeneuve, 8 mai 1805.

dront plus d'autorité : « Les Anglais seront plus inquiets aujourd'hui, lorsqu'ils sauront le départ de mon escadre de Toulon... Si elle arrive à destination, elle pourra leur faire, aux Grandes Indes, un mal plus considérable, car j'ai des intelligences avec les Mahrattes (1). »

Mais, pour le succès, le secret est nécessaire. Or, le secret est trahi. Le redoutable et mystérieux personnage qui renseigne à la fois Czartoryski, par d'Antraigues, et M. Hammond, par un autre intermédiaire, a prévenu les Anglais que le véritable objectif des flottes, ce sont les Antilles. « Si la flotte de Toulon peut sortir, elle ira s'unir à Gravina... Si celle de Rochefort peut sortir, elle se réunira à Gravina... Gravina est à Bonaparte d'une manière indissoluble... Elles doivent se porter aux Indes occidentales et attaquer la Jamaïque... Ils iront ravager les Antilles et les rançonner, et finiront par se porter à la Martinique. » Les lettres à Ganteaume, Villeneuve, Lauriston, sont expédiées le 2 mars; la veille, celui qui s'appelle *l'Ami de Paris*, informe d'Antraigues et de ces plans et des desseins nouveaux sur le royaume d'Italie (2). Il ajoute : « L'Angleterre saura dans huit jours le précis de ce que je vous dis là... Dans cette position tout à fait changée, le successeur de Latour (l'intermédiaire de Hammond) n'a rien eu de plus pressé que d'avertir. » Et, dans cette même lettre, où il se montre familier chez Talleyrand, avec qui il travaille, intime avec Durant, l'un des confidens du ministre, il explique comment il continue une correspondance entamée par son père, à Dresde et à Londres : « Bonaparte s'est décidé à la guerre et à un accroissement de puissance qu'il croit devoir le mettre un jour au repos. Le danger est trop grand et le Cabinet joue un jeu à abîmer l'Europe, s'il n'est pas retenu. » C'est pour le retenir, pour rompre « cet infernal système, » qu'il avertit Saint-Pétersbourg et Londres. « Mon père abhorrait Bonaparte, et cet héritage est le mien, et mon père était dans l'opinion du parti, très considérable ici, qui pense que l'Angleterre est surtout nécessaire à la France pour empêcher la tranquillité d'un règne qui, s'il était paisible, effacerait celui de Néron. » On ne le paie pas, on ignore qui il est; d'ailleurs, M. Hammond ne

(1) A Decrès, 12 avril; à Cambacérès, 13 avril; à Decrès, 13 avril, 23 avril; à Barbé-Marbois, 24 avril; à Fouché, 30 mai 1805.

(2) *L'Ami de Paris* à d'Antraigues, 19 février-1er mars. Pingaud. *Un agent secret.* 2e édition, Appendice.

laisse rien échapper des secrets dont il est détenteur. « Jamais il n'y en a eu un seul exemple, » et il profite de tout : « Elle (l'Angleterre) ajoute une foi entière à ces sources, à Paris; elle s'en est trop bien trouvée pour ne pas le faire. » Les mouvemens commencés, un autre avis, parti de Paris le 23 avril, confirma celui du 1er mars : « On ne sait pas positivement la destination de l'escadre de Toulon, qui est ressortie de Cadix; on s'accorde après à l'envoyer aux Antilles (1). »

Napoléon partit pour l'Italie, décidé à donner au séjour qu'il y ferait tout l'apparat, tout le retentissement possibles; mais, en réalité, prêt, au premier signal du retour des flottes, à courir en poste à Boulogne, où tout serait prêt pour l'embarquement. « Monsieur Decrès, écrivait-il le 30 mai, je ne sais pourquoi vous désirez tant mon retour à Paris. Rien n'est plus propre que mon voyage à cacher mes projets et à donner le change aux ennemis, qui, lorsqu'ils sauront que je suis arrêté pour messidor et thermidor, prendront davantage confiance et lâcheront quelques vaisseaux de plus dans les mers éloignées. » Et à Cambacérès, le 1er juin : « Je crains d'être retenu hors de Paris tout l'été. »

VI

Napoléon avait fait son entrée à Milan le 10 mai. Les diplomates encombrent les salons du palais ducal. Lucchesini apporte les deux aigles de Prusse, le rouge et le noir; l'Autriche n'a délégué personne; mais l'empereur François a fait savoir qu'il accepte les « nouveaux arrangemens de l'Italie (2). » Le couronnement eut lieu le 26 mai, par un temps merveilleux. Napoléon, ceint de la couronne impériale, entra dans la cathédrale, tenant à la main la Couronne de fer que l'on avait tirée du trésor de Monza. Il était suivi des dignitaires portant les honneurs de Charlemagne, de l'Italie et de l'Empire. Caprara et son clergé le conduisirent au sanctuaire. Il monta sur le trône et, posant la Couronne de fer sur son front, prononça les paroles tradition-

(1) Pour les conséquences et la portée de ces avis, notamment sur les mouvemens de Nelson qui alla chercher Villeneuve en Sicile et, jusqu'au 9 mai, fit fausse route, voir l'intéressante et précise étude : *La campagne maritime de 1805* publiée dans *la Revue d'histoire rédigée à l'État-major français*, août-décembre 1902.

(2) Napoléon à Barbé-Marbois, 3 mai 1805.

nelles : *Dieu me l'a donnée, gare à qui la touche!* ramenées par lui à leur sens primitif, à leur pleine réalité. Puis, un héraut dit : « Napoléon, empereur des Français et roi d'Italie, est couronné, consacré et intronisé. Vive l'Empereur et Roi! » Les acclamations éclatèrent et retentirent de l'église sur la place, dans les rues. « Les femmes, les enfans, » rapporte un soldat français, qui sortait de la Révolution, un des *sauveurs* de la République en Fructidor, « les femmes, les enfans pleuraient dans les rues; le délire était à son comble. Les plus grands seigneurs de l'Italie se disputaient à qui lui baiserait les mains le premier à sa descente de voiture; il y eut des Italiens du peuple qui se mirent à plat ventre dans une des rues où passa sa voiture, risquant d'être écrasés par elle (1). » Tout n'était point servilité dans cette exubérance : l'homme était le plus grand que l'Italie eût vu passer, depuis Charlemagne, et cet homme, né du sang italien, parlant la langue italienne, rendait à l'Italie un nom dans l'univers. En lui, c'était une patrie ressuscitée, leur avenir de nation que saluaient les Italiens. « A Milan, a dit Chateaubriand, un grand peuple réveillé ouvrait un moment les yeux, l'Italie sortait de son sommeil et se souvenait de son génie comme d'un rêve divin. »

Napoléon estimait Gênes aussi nécessaire à la sûreté de l'Empire du côté de la mer, que le Piémont du côté de la terre. Les Anglais à Gênes, c'était la Provence menacée. En outre, il avait besoin de marins exercés. Les Liguriens, leur doge en tête, vinrent solliciter leur réunion à l'Empire. Napoléon la motiva sur les représailles provoquées par l'Angleterre et, pour la première fois, il prononça, dans un manifeste, ce mot qui devait recevoir, dans sa politique, une si prodigieuse extension : « Le *droit de blocus*, que les Anglais peuvent étendre aux places non bloquées et même à des côtes entières et à des rivières, n'est autre chose que le droit d'anéantir à leur volonté le commerce des peuples. » Lucques fut ajoutée à l'apanage d'Élisa. Le royaume d'Étrurie fut organisé à la française et placé sous la suzeraineté. Ainsi se dessinait dans la pensée de Napoléon et se réalisait sous sa main l'idée d'un grand empire, cet empire d'Occident dont il menaçait l'Angleterre en 1803, suzerain des terres, des armées, du commerce de l'Europe centrale, flanqué de ses États vassaux,

(1) Mémoires de Bigarré.

opposant leur coalition à celle des Anglais, coalisé contre leur blocus, arrivant à les bloquer eux-mêmes, à les ruiner dans leur commerce, à leur rendre la mer inutile et stérile, à leur interdire tous les atterrissemens : mesure de guerre transformée en système politique, où s'ajustent étrangement les propositions de la propagande républicaine, les ambitions de l'Empereur, l'hégémonie de la République française sur les Républiques satellites, de la « grande nation » sur les nations secondaires. La formule de 1804 : *République française, Napoléon empereur*, s'étend ainsi du gouvernement interne de cette République à la constitution de l'Europe sous la suprématie française.

Un de ces idéologues que Napoléon dénigrait volontiers, rallié, d'ailleurs, et « absorbé » dans le Sénat, Garat, ministre du Directoire à Naples, en 1798, écrivait alors au général Bonaparte : « Je vous avoue, général, que l'idée d'une révolution en Italie, par les Italiens, me fait horreur... La seule chose qui serait bonne, et qui le serait extrêmement, ce serait de donner ici à la France une influence très prépondérante... Le résultat de toutes mes méditations a été de me persuader profondément qu'avec de la force et du pouvoir, en prenant l'espèce humaine telle qu'elle est, on pourrait en créer une autre, en quelque sorte, dans laquelle on ne verrait presque rien de la stupidité et des folies de la première... C'est à vous à multiplier les essais pour multiplier les méthodes. » Ainsi spéculaient, en leur âge héroïque, ces hommes qui, en 1805, gémissaient, à huis clos, sur la liberté perdue et la destruction des titres du genre humain. Cette philosophie se retrouve, presque mot pour mot, dans les instructions que Napoléon dressa pour le prince Eugène de Beauharnais, le jour, 7 juin 1805, où il le déclara vice-roi d'Italie. Il écrivit là, en quelques lignes, son traité *du Prince :* « Il viendra un temps où vous reconnaîtrez qu'il y a bien peu de différence entre un peuple et un autre... Montrez pour la nation que vous gouvernez une estime qu'il convient de manifester d'autant plus que vous découvrirez des motifs de l'estimer moins... » Dominer en méprisant : « de la force et du pouvoir, » prétendre transformer les hommes après les avoir conquis, cette domination engendre la haine, comme cette conquête la révolte.

Cependant la pensée de Napoléon vole sur l'Océan. Il calcule, il conjecture les mouvemens de l'ennemi, les évolutions de ses vaisseaux. Il se représente les Anglais, éperdus, sur toutes les

mers. « Ils se voient pris corps à corps, ils craignent pour les Indes, pour l'Amérique et pour leur propre patrie. » « Soyez certain qu'ils vont faire des expéditions de troupes et de vaisseaux pour l'Amérique et qu'ils ne garderont pas plus de 21 ou de 22 vaisseaux devant Brest. Défalquez les vaisseaux anglais qui poursuivent Missiessy qu'on croit aux Indes, et que 20 vaisseaux poursuivant Villeneuve s'éloignent pour quinze jours, les Anglais n'en pourront plus réunir que quarante, et la flotte française, retour des Antilles, en réunira soixante-ciuq dans la Manche. » Mais Missiessy est-il en route? Où est Villeneuve? Ganteaume ne sort pas de Brest. Decrès, en ses rapports, délaie des objections sans fin. « Vous avez mis des *si*, des *car*, des *mais*. J'ai étouffé d'indignation... » « Il faut agir, agir! n'importe où, n'importe comment, jeter la confusion en Angleterre. C'est un gouvernement occupé de chicanes intérieures et qui porte son attention où il y a du bruit (1). »

Le fait est qu'à Londres, l'alarme a été chaude, et, à considérer l'émoi où les a jetés le seul soupçon, la seule dénonciation du projet de Napoléon, on peut se figurer leurs craintes, s'ils avaient appris, trop tard pour y parer, l'exécution de l' « immense projet. » On lit dans le *Morning Chronicle* du 9 mai :

De toutes les conjectures qui ont été formées sur la destination de la flotte de Toulon, celle qui a fait le plus d'impression et causé le plus d'inquiétudes est que cette flotte, après avoir dégagé les escadres de Cadix et du Ferrol et balayé tous les blocus, pourrait se joindre à la flotte de Brest pour venir ensuite occuper le canal (la Manche), tandis que la flottille de Boulogne amènerait en Angleterre une armée de 100 000 hommes... Pendant les huit jours qui viennent de s'écouler, personne n'a dormi tranquille.

Mais l'Amirauté est prévenue et Nelson a flairé le piège (2). Le 30 mars, Villeneuve a pris la mer. Nelson, qui le guettait à Palma, en est informé et, le 3 avril, se met à sa poursuite, tâtonnant sur les eaux désertes et sans sillage. Il suppose que Villeneuve est parti pour l'Égypte, menaçant peut-être Naples, au passage. Il l'y cherche. Le 9, il est devant Palerme. Le 19, il apprend que la flotte française a passé le détroit de Gibraltar, mais où va-t-elle, au Sud, à l'Ouest, aux Indes, en Amérique, en Irlande? « Ma bonne fortune semble envolée, écrit-il le 20 avril.

(1) A Decrès, 25, 26, 27. 29 mai; 9, 14, 22 juin 1805.

(2) *Revue d'histoire*, étude citée, août 1901 ; p. 448. Voir également, octobre 1902 : *le Blocus de Brest*, 1793-1805.

Je ne puis avoir un vent qui ne soit pas contraire... Le fait qu'ils ont rallié les vaisseaux espagnols à Cadix semble me prouver qu'ils n'ont pas l'intention d'aller aux Indes occidentales, ni au Brésil, mais bien de débloquer le Ferrol et d'aller de là en Irlande ou à Brest. » Il pense à les y poursuivre. Puis, son instinct de chasseur de mer lui suggère l'idée des Antilles. Il écrit, le 5 mai, devant Tétouan : « Je ne puis pourtant pas aller aux Antilles sur de simples suppositions, et, d'autre part, si je tarde, la Jamaïque peut être perdue. » Le 10 mai, par le travers du cap Saint-Vincent, il reçoit cette information : « Les opinions au sujet de la destination de l'armée combinée sont diverses : d'après les uns, elle va en Irlande; d'après les autres, aux Indes occidentales, en particulier, à la Jamaïque. » Le même jour, le contre-amiral Campbell, alors au service du Portugal, donna l'assurance formelle que Villeneuve était parti pour les Indes occidentales; Nelson n'hésita plus et fit voile sur les Antilles. Le vent favorable, son audace habituelle, et il surprend Villeneuve, le déroute, le déconcerte et lui barre le chemin! Cependant les Anglais, qui un instant avaient craint d'être forcés de lever les blocus, demeurent devant Brest, Ganteaume ne sort pas, les flottes anglaises continuent de croiser dans la Manche, elles s'y concentrent, au lieu de se disperser. C'en est fait de l' « immense projet » de Napoléon.

Le temps approche où cette combinaison, la plus vaste qu'il ait formée, va s'accomplir, si ses calculs sont justes, si Villeneuve a reçu, compris et exécuté les instructions nouvelles qu'il lui a adressées et qui lui prescrivent, sans attendre Ganteaume, de revenir sur le Ferrol (1) : il a dix-huit vaisseaux, il y trouvera quinze vaisseaux français et espagnols, il ralliera ainsi une flotte de trente-cinq vaisseaux qui lui permettra de débloquer Brest et de se présenter dans la Manche avec Ganteaume et une force totale de plus de cinquante vaisseaux. Le 6 juin, Napoléon écrit à Decrès : « Je serai à Fontainebleau, mais pour vous seul, le 20 messidor (10 juillet). » Il ne compte sur Villeneuve, devant le Ferrol, que du 20 au 29 juillet; devant Brest, du 29 juillet au 8 août; du 8 au 18, devant Boulogne. Il partit de Turin le 8 juillet. Le 11, il arrivait à Paris, et il en était temps, s'il voulait prévenir les coalisés.

(1) A Decrès, à Lauriston, 12 avril; à Villeneuve, 14 avril 1805.

VII

Lucchesini avait remis à Napoléon une lettre de Frédéric-Guillaume demandant des passeports pour Novossiltsof. Napoléon les envoya, mais par courtoisie pure envers le roi de Prusse. Il pensait de cette négociation tout justement ce qu'on en pensait à Pétersbourg. « La négociation n'aboutira à rien, écrivait Joseph de Maistre, le 11 juin. Novossiltsof me l'a dit sans détour, et le prince Czartoryski plus ouvertement encore, s'il est possible. » En effet, à peine arrivé à Berlin, Novossiltsof reçut l'ordre de retourner à Pétersbourg et partit le 18 juillet. « Les troupes sont en pleine marche, » écrit Czartoryski, le 19 juin. Et, le 2 juillet, le chancelier Woronzof : « Si Bonaparte acceptait les bases qu'on lui offre pour la paix et dont M. de Novossiltsof est le porteur, l'Europe serait, en quelque façon, rassurée et à l'abri de nouveaux bouleversemens. Mais il faudrait une espèce de miracle pour lui inspirer une pareille déclaration, et nous n'en voyons pas dans ce siècle, je veux dire de miracles. » « Ce qui le décidera, ajoutait, le 5 août, le même ministre, ce n'est pas la proposition de paix, que Bonaparte ne peut pas même admettre sans se reconnaître pour un pleutre... Ce n'est qu'une guerre heureuse contre lui et la reprise de tous ces pays qu'il s'est adjugés qui pourrait l'y forcer... Les Cabinets de l'Europe jugeront que Bonaparte ne pouvait accepter les conditions qu'on lui offre. Quant au motif et à la justice d'une coalition contre lui, elle ne peut être reconnue que comme juste et nécessaire par ses infractions du traité d'Amiens et de Lunéville, sa royauté d'Italie, l'usurpation de Gênes, et enfin tout ce qu'on peut attendre de son audace et de la puissance énorme et gigantesque qu'il s'est formée et qui menace toute l'Europe. » Pour espérer de la modération de la part de Bonaparte, disait le tsar, « il faut lui prouver que 200 000 Prussiens, 200 000 Russes et 300 000 Autrichiens, réunis aux forces de l'Empire germanique, sont prêts à l'attaquer. »

Les Russes poussent donc à fond la Prusse, Czartoryski avec l'arrière-pensée de l'envahir, le tsar avec l'espoir de la rallier. Dans tous les cas, en amis ou en ennemis, il faut s'assurer le passage. Ce sera la pierre de touche de la politique prussienne. Si la Prusse se dérobe, tout un plan, très insidieux, est arrêté

pour lui forcer la main. Une note circonstanciée est envoyée à Alopeus : « Une armée rassemblée à Brody est destinée à entrer dans les États autrichiens le 22 août. C'est à dater de ce jour que doivent être calculées toutes les mesures, tant militaires que diplomatiques, tendant à persuader ou à contraindre la Prusse à faire cause commune avec la Russie et l'Autriche. » Les Prussiens connaîtront l'entrée de l'armée russe en Autriche vers le 28 août. Alopeus recevra dans le même temps une lettre de l'empereur pour le roi, et une copie des traités signés par la Russie. Il les lira, s'en inspirera, mais il ne les communiquera à personne. Il invitera le roi à se coaliser, tout au moins à poser une médiation armée. Si le roi atermoie, donne une réponse dilatoire, Alopeus refusera de la transmettre. On compte que ces pourparlers traîneront du 28 août au 16 septembre. Cependant, les armées russes s'approcheront, 40000 hommes destinés à opérer en Hanovre et réclamant le passage, 60000 prêts à soutenir cette réclamation. Ces troupes seront prêtes à franchir la frontière prussienne le 28 septembre. Alors une seconde lettre de l'empereur sera remise au roi par Alopeus : si, le 23 septembre, le roi ne s'est pas décidé à se coaliser et à donner le passage, les armées russes le forceront. « Le parti est irrévocablement arrêté. » « La cour de Berlin cédait-elle? écrit Czartoryski, le succès du plan de la Russie cessait d'être problématique. » Résistait-elle? alors Koutousof la surprenait en pleine neutralité, « ses armées entièrement sur le pied de paix, » et occupait la Pologne. Nantis de la sorte de leur récompense future dans l'œuvre de *justice*, les Russes se trouveraient en bonne posture pour attendre Bonaparte. S'il venait au secours de la Prusse, il se divisait, laissait à l'Autriche le temps de respirer ; s'il poussait droit sur l'Autriche, il s'exposait singulièrement, et peut-être réfléchirait-il au danger où il courrait. Peut-être alors concevrait-il l'idée de traiter avec la Russie et « de partager la domination de l'Europe. » La Russie, tenant son lot, eût négocié avec tous les avantages. Cette arrière-pensée de haute politique doit être notée ici elle éclaire l'avenir. La fameuse évolution de Tilsit ne surprendra que les badauds, épris de coups de théâtre.

Restait à s'entendre avec l'Autriche. Le 29 juin, Rasoumowsky remit à Cobenzl une note pressante : la situation est décisive, que l'Autriche se prononce, on forcera la Prusse à marcher, on aura 500 à 600000 hommes. Les Autrichiens hésitent encore.

Peuvent-ils compter à fond sur la Russie? N'est-il pas à craindre que, tout d'un coup, le tsar ne trouve son avantage à traiter avec Napoléon, à lui abandonner l'Occident moyennant que Napoléon lui abandonnera l'Orient? La réunion de Gênes emporte la balance. « Nous ne pouvons faire des acquisitions en Italie que par une guerre heureuse ou par l'appareil de forces capables d'en imposer à Napoléon, » écrit Cobenzl à Colloredo (1). Mais il convient de filer les choses jusqu'à la réunion de cette force imposante, de laisser, ce qui serait une étrange fortune, Napoléon s'embarquer pour l'Angleterre, en le berçant d'une fausse sécurité. Alors on serait maître du continent, et il périrait, bloqué dans sa conquête. D'où l'obligeance de l'Autriche à reconnaître « les nouveaux arrangemens d'Italie, » son empressement à rassurer sur tous les tons le crédule La Rochefoucauld, chargé d'affaires de France à Vienne. « C'est pour prolonger la sécurité de Bonaparte jusqu'au temps où il apprendra la marche des Russes, que nous tenons ici une conduite assez modérée pour ne pas trahir le secret de nos vues, » écrit Cobenzl (2); et Gentz, dans un de ses rapports à M. Hammond : « Il vous est connu, monsieur, par quels artifices nous avions trompé Bonaparte sur nos véritables intentions et avec quel bonheur nous y avions réussi jusqu'au commencement du mois d'août. »

Des conférences militaires eurent lieu à Vienne entre Schwarzenberg et Mack pour l'Autriche, Winzingerode pour la Russie : on y concerta le plan d'opérations. D'après un plan russe, élaboré en Russie, et communiqué à Vienne, l'Autriche devait opérer surtout en Italie, joindre des forces à celles des Russes en Allemagne ; d'autres Russes, appuyés par les Suédois, opéreraient en Hanovre et en Hollande ; les Prussiens feraient le siège de Mayence, opéreraient sur le Rhin, et, après avoir pris Mayence, se porteraient en Belgique, « si cette partie, comme la Cour de Londres l'avait proposé, doit être leur récompense. » Ils se compenseraient là de ce que la Russie leur prendrait en Pologne. Mais on n'aborda point ces questions litigieuses qui auraient risqué de tout brouiller. On se renferma dans les questions militaires. L'accord était formé le 16 juillet. Le 9 août, François II accéda officiellement au traité du 11 avril. « Bonaparte, écrit Cobenzl, le 2 août, si même il veut mettre ses armées en mouvement à

(1) Cobenzl à Colloredo, 12 juin 1805. Fournier, *Gentz und Cobenzl.*
(2) Lettres de Cobenzl, 22 août, 23 octobre 1805, rétrospective.

l'instant où il recevra la nouvelle de l'entrée des troupes russes dans les pays héréditaires, ne peut arriver jusqu'à nous avant que nos alliés nous aient rejoints et soient déjà avec nous sur le territoire de l'Empire. Ceci est calculé de manière qu'il n'y a aucune crainte à avoir à cet égard, surtout depuis que les troupes françaises sont dans un si grand nombre sur les côtes opposées à l'Angleterre. »

Les alliés pressaient Naples de se préparer, de se déclarer. Un négociateur russe, Lacy, était arrivé depuis le milieu de mai, secrètement, et, peu après, un officier, Oppermann, sous prétexte de santé. On épurait l'armée, on agitait le peuple. Les Anglais disposaient, en Sicile, une expédition maritime. Les Autrichiens estimaient que Naples mettrait en ligne de 30 à 40 000 hommes, qui, joints aux Anglais, venus de Malte, et aux Russes, venus de Corfou, formeraient une armée de 60 000 hommes qui écraserait le petit corps d'occupation de Gouvion Saint-Cyr. En réalité, les Napolitains n'avaient rien, ni argent, ni soldats; mais ils se compromettaient et se livraient aux coups de Napoléon qui, victorieux en Allemagne, ne leur pardonnerait pas. Les avertissemens ne leur manquèrent point, et on le savait chez les alliés. « Depuis son retour de Milan, écrit un Russe, le sieur Alquier, ayant demandé une audience à la reine,... déclara que, si elle ne se retirait pas des affaires, le général de Saint-Cyr marcherait sur Naples au nom du prince héréditaire, qu'il y proclamerait roi, ou un infant d'Espagne, en cas que ce prince refusât. Ayant eu, ces jours-ci, un entretien avec le comte de Kaunitz, ministre d'Autriche, il l'invita à écrire à sa Cour que, si elle s'intéressait véritablement à la conservation des jours de la reine, elle ferait bien de l'engager à changer d'air (1). »

Ainsi, trait pour trait, de Pétersbourg à Naples, c'est l'entreprise de 1798 qui recommence. Les alliés comptent que la ruine de l'empire des Gaules entraînera la chute de Napoléon; que la République, si elle se rétablit, ne survivra pas à la perte « des limites; » qu'une monarchie seule sera capable d'organiser une France assez libre pour se consoler de son effacement, assez faible pour rassurer l'Europe; et cette couronne sera réservée au plus modeste, à celui qui signera le traité le plus rigoureux pour la France et donnera à l'Europe les gages les plus satisfaisans :

(1) Lettre de Tatistschef, 3 août 1805. Archives Woronzof. t. XVIII.

Bourbon, Orléans ou Bonaparte, ces enchères renversées en décideront. « Parvenir à rétablir l'équilibre, faire rentrer la France dans ses anciennes limites, et asseoir la tranquillité de l'Europe sur des bases solides et durables... » tels étaient, pour les alliés, les « principes » de la coalition. « Posant comme décidé que, pour le bien de l'Europe et de la France, il est nécessaire que la constitution y soit monarchique, c'est de la part de la nation qu'on devra en attendre la proposition, on pourra tâcher de la faire naître, mais nullement déclarer cette intention trop tôt. Les Cabinets de Saint-Pétersbourg et de Saint-James conviendront sur tous ces points, et s'entendront sur l'individu et la famille qui pourrait être appelée à régner en France. Si c'est le Bourbon, lequel d'entre eux, et dans quel moment on l'en informera ; la conduite qu'on exigera de lui, les conditions auxquelles il devra souscrire et dont la plus essentielle serait de se soumettre à la constitution qui aurait été adoptée (1)... »

Moreau, qui n'avait pas encore quitté le continent et rôdait en Espagne, s'offrait, disait-on, à commander un corps auxiliaire, « armée royale de France. » Les insinuations en étaient parvenues à Novossiltsof, à Berlin, en juillet; en août, l'envoyé russe à Madrid reçut l'ordre d'offrir à Moreau un asile et le grade de général, au titre français, dans l'armée russe. Dumouriez, enfin, se tenait aux aguets.

Toute cette machine formidable allait entrer en jeu dans quelques semaines. Le 28 août, les Russes seraient en Gallicie; le 28 septembre, ils forceraient la frontière prussienne. « Encore trois semaines, et tout secret sera superflu, » déclarait Cobenzl. Il écrivait ces lignes le 22 août. Ce jour-là, Napoléon avait pris son parti, renoncé à l'expédition d'Angleterre et décidé la marche sur Vienne.

ALBERT SOREL.

(1) Instructions secrètes à M. de Novossiltsof allant en Angleterre, 11 septembre 1804. Papiers relatifs à la mission de M. de Novossiltsof à Londres. *Mémoires du prince Adam Czartoryski.*

LE MAITRE DE LA MER

SIXIÈME PARTIE (1)

XIX. — LA MAITRESSE DE LA MER

Toute surprise d'abord, et muette un instant, Millicent ne put s'empêcher de sourire, quand son esprit rassembla ces coïncidences bizarres : le propos de l'Arabe, le cours qu'avaient pris ses propres pensées, l'apparition inopinée de Robinson. Ces avertissemens d'une approche, si fréquens qu'ils doivent être explicables par l'action de quelque fluide encore ignoré des physiciens, amusent comme un tour de magie blanche notre goût du merveilleux. De là le sourire dont s'accompagnèrent les premières paroles de Mme Fianona.

— Vous avez fait bon voyage? On ne vous attendait pas au Caire avant demain soir! — Est-ce assez étrange? A la minute même où vous arriviez, cet homme prononçait votre nom et me faisait penser à vous.

— Moi aussi, dit Archibald, je pensais à vous. C'est pourquoi je suis venu.

Sa voix était grave. La tranquillité voulue du débit contrastait avec l'effort pénible de certains mots, qui semblaient s'arracher à regret de sa bouche; ainsi jaillit sous une forte pression la source expulsée du réservoir souterrain.

— En vérité, continua-t-il, je ne croyais pas que je serais

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 juin, 1er et 15 juillet et 1er août.

dans la nécessité de vous dire... ce que je suis venu vous dire. Mais, puisqu'il faut que je parle, — il appuya avec un accent presque colère sur ce mot : *il faut*, — je dirai simplement, comme je sais, en homme qui n'a aucune habitude de ces sortes de conversations.

Il fit une pause; après une longue aspiration d'air, comme s'il allait plonger dans une eau très profonde, il reprit :

— Vous connaissez mes idées, mes principes. Celui qui nous choisit pour instrumens de ses œuvres sans nous consulter m'a imposé de lourds fardeaux. Les choses qu'il a voulues de moi et où j'ai réussi m'ont contraint à tendre violemment tous les ressorts de mon activité. Dans les grosses tâches qui m'occupent, il y en a qui sont pour mon amusement, je pense, et que j'aime comme un sport très récréatif; d'autres sont utiles, autant que j'en puisse juger : profitables à une grande communauté plus encore qu'à moi-même. La constante application qu'elles exigent a suffi longtemps à me satisfaire. Elle m'a soutenu dans une circonstance très affligeante, la perte de mistress Robinson, malheur qui m'a laissé plus seul qu'il ne convient dans la société des hommes. Le cœur y est quelquefois serré, quand on ne peut dire à une personne : Je m'endormirai sur votre épaule avec une confiance absolue, Mary. — Mistress Robinson s'appelait de son nom Mary. — Je n'ai plus cela. Mon grand entraînement de travail m'a protégé, avec la grâce de notre gardien à tous, contre cette vilenie, la débauche, et ces bêtises, les flirts. Je ne suis plus très jeune. J'étais convaincu que les femmes, dont j'apprécie beaucoup l'aimable compagnie, ne seraient désormais pour moi que des agrémens inoffensifs, comme mes tableaux, mes fleurs. L'homme occupé qui se laisse détourner de son but par leurs artifices n'est bientôt plus bon qu'à filer la quenouille, n'est-il pas vrai?

— Ce terrible danger ne vous menace pas, dit d'un ton enjoué Mme Fianona. — Elle écoutait avec attention, avec le soulagement de voir qu'il n'y avait rien de trop gênant dans le tour que prenait l'entretien; ces confidences, elle les avait déjà entendues, au cours des causeries où il s'abandonnait volontiers, dans la bonne camaraderie de leur premier voyage, sur l'Océan.

Elle regretta vite l'imprudent défi de sa plaisanterie. Archibald se rapprocha d'elle. Du fond des orbites caves, les claires prunelles dardèrent un regard où Millicent retrouva le magné-

tisme inquiétant qu'elle y avait vu, un soir, dans la clarté des lampes, au pied de la tour de Jossé. D'un mouvement brusque et autoritaire, il prit le bras de la jeune femme, l'entraîna dans l'allée.

— Vous m'avez fait penser différemment, chère madame. J'ai goûté tout d'abord auprès de vous un très vif plaisir. Vos malheurs m'ont intéressé. J'aurais voulu vous être utile, agréable. J'éprouvais, en vous regardant, le sentiment que m'inspirent certains beaux pays abandonnés dont j'ai assumé l'exploitation; je les prends en affection, je me persuade que j'ai charge de les mettre en valeur, que j'en suis responsable. Ainsi de vous. Je vous l'ai dit un jour, j'aurais voulu être l'arbitre de votre destinée. Je croyais avoir trouvé un très bon arrangement, avec cet homme qui avait de réelles qualités, qui paraissait vous plaire. Et quand vous vous y êtes prêtée, j'ai vu aussitôt que cela ne pouvait pas aller.

— Pourquoi? interrompit-elle, d une voix redevenue sérieuse.

— Mais, d'abord, parce que cet homme ne veut pas entendre son intérêt, ni le vôtre. Et le voilà qui a disparu, me dit-on, qui renonce à vous.

— Qu'en savez-vous?

— Moucheron a reçu quelques mots de lui, à Suez; des lignes faites pour m'être montrées, si j'ai bien deviné. C'était d'abord un défi qu'il me portait, sur le terrain où nos intérêts auraient pu, auraient dû s'allier; et il ajoutait à peu près ceci : « Je suis plein d'entrain, tout à mon affaire, je laisse à d'autres les sottes distractions où j'ai failli m'oublier: je souhaite qu'ils trouvent grand plaisir à voyager en compagnie galante; je ne le leur disputerai pas. Peut-être ne me reverrez-vous pas de longtemps, mon cher; en ce cas... » Suivaient des commissions dont il le chargeait pour diverses personnes à Paris.

— Ah! fit Millicent, pensive.

— D'ailleurs, ne m'avez-vous pas déclaré que votre situation si précaire, et son obstination à ne pas améliorer la sienne, rendaient tout projet d'avenir impossible entre vous et lui?

— On ne renonce pas toujours à l'impossible! soupira-t-elle.

— Non, je vous le répète, j'ai vite vu que cela ne pouvait pas aller; même s'il avait eu le bon sens d'accepter mes offres obligeantes; des offres que je ne lui referais plus, aujourd'hui.

— Vraiment? Pourquoi?

— Parce qu'il ne m'est pas indispensable pour la besogne dont il fait fi : j'ai sous la main un instrument plus commode... Et surtout parce que... — Elle sentit un frémissement du bras d'Archibald sur le sien. La voix se fit rauque, et l'effort pour parler plus visible. — Parce que... j'ai compris que je donnais mon bien, qui m'était très nécessaire, à moi ; que je serais trop malheureux, si vous étiez heureuse avec cet homme. J'ai durement travaillé, j'ai peut-être le droit d'essayer d'être heureux, moi aussi ! J'ai compris que je vous aimais beaucoup, chère madame. Cela est devenu tout à fait évident pour moi durant ce voyage. J'aime regarder la grande mer, ma chose ; et quand vous étiez à mon bord, je vous regardais de préférence, elle me faisait moins de plaisir que vous. Quand vous avez quitté ce bord, je ne voyais plus la mer, je voyais la place où vous aviez été. Sachez que j'ai lutté, courageusement, je crois, avant de m'avouer vaincu : lutté plus encore, avant de me décider à vous parler. Je me suis fait de toute ma volonté un bâillon, pour ne pas me trahir, le soir où vous m'avez surpris écoutant votre chant. Mais un être raisonnable doit connaître la limite de ses forces. Il m'est apparu clairement que je ne vaudrais plus mon sel, que je serais incapable de tout travail utile, si je continuais à me torturer dans cette contrainte. En Mer-Rouge, ces imbéciles me croyaient malade, tant j'étais au-dessous de mon niveau habituel. Des affaires m'appelaient ailleurs : je n'ai pu dominer mon impatience : il fallait en finir. J'ai tout laissé, je suis accouru, pour vous dire ceci : Je vous aime beaucoup, vraiment beaucoup, chère amie. Il y a dans votre faiblesse un charme contre lequel toute la force qu'on m'accorde est sans défense. Ce que je viens vous dire, votre fierté peut l'entendre. Voulez-vous prendre chez Archibald Robinson la place que Mary a laissée vide? Voulez-vous que je pose avec confiance ma tête sur votre épaule? Je pense que je serai pour vous un compagnon très sûr, très fidèle. Je crois que je vous ferai une vie très confortable. En vérité, je vous aime beaucoup, chère amie, et Celui qui châtie les paroles menteuses sait que vous êtes la seule à qui j'aie dit cela. — Oh ! c'est mieux, maintenant, bien mieux ! Il fallait que je vous dise ces choses.

Il respira, soulagé, la regarda en face : les yeux n'étaient plus durs ; volontaires encore, mais comme ceux de l'enfant habitué

à ce qu'on ne lui résiste pas, et qui attend ce qu'il a demandé, ce qu'il désire violemment.

— Je suis très honorée, très touchée, répondit Mme Fianona, avec une absence d'embarras dont elle s'étonnait intérieurement; — mais votre proposition flatteuse est bien imprévue; et elle vient trop tard. Quand le hasard nous a réunis, cher monsieur, après un début orageux, j'ai pris un vif intérêt à nos entretiens; je me sentais attirée vers vous par une vraie sympathie. Vous y avez répondu en me faisant entendre que vous me sauriez gré d'apprivoiser ce jeune officier. Permettez-moi de ne pas changer d'idée aussi vite que vous.

— Ne vous moquez pas. Je vous ai dit combien j'ai lutté contre moi-même.

— Continuez, puisqu'il est trop tard.

— Mais dès lors qu'il ne peut plus être question de ce garçon! fit-il avec un accent et un geste d'impatience.

— Pour vous, peut-être. En ce qui me touche, ce sont là choses dont seule je suis juge.

— L'évidence vous contraindra bientôt à en juger comme moi.

— Alors, je vous répondrai que la solitude ne me pèse pas.

— Je ne vous presserai pas davantage aujourd'hui, dit-il, en maîtrisant d'assez mauvaise grâce l'humeur que lui donnait cette défense ironique. Je vous demande seulement la permission de vous répéter ce que je vous ai dit ici, lorsque vous serez mieux disposée à m'écouter. J'espère vous y disposer en saisissant toutes les occasions de vous prouver mon dévouement.

Il y avait de la soumission, de l'humilité dans ces derniers mots; il n'y en avait point dans le ton de celui qui les prononçait. Millicent crut y sentir une arrogance de volonté, une certitude tranquille de vaincre dont elle fut froissée. — « Mon bien, » avait-il dit; il parlait en propriétaire qui remet la main sur son bien.

— Je crains que ce ne soit inutile, répliqua-t-elle. — Mais, puisque vous voilà raisonnable, causons de bonne amitié, comme naguère; revenons à des sujets moins personnels, à ceux sur lesquels j'ai toujours plaisir à vous entendre. Vous ne voudriez pas me gâter cette belle soirée! Voyez comme le Nil est ravissant aux dernières clartés du jour!

C'était le moment où il semble que les grandes voiles em-

portent la lumière mourante dans le linceul où ces blancs fantômes la roulent silencieusement.

— Très beau fleuve, en effet, dit Archibald ; mais irrégulier et mal gouverné. Vous verrez bientôt tout ce que nous lui ferons rendre. Je suis très occupé de ce grand travail que je voudrais prendre en main, la canalisation du Nil depuis ses sources. Connaissez-vous le projet Willcocks? Admirable : il ferait du Nil un long boyau d'arrosage de sept mille kilomètres ; on tournerait un robinet aux grands lacs, et des millions d'arpens mis en valeur nourriraient le monde entier de leur riz, l'habilleraient de leur coton. Le fleuve vaudra dix fois plus, quand son lit aura été régularisé par l'ingénieur.

— Vraiment? fit sans conviction Millicent. J'espère que vous ne détruirez pas ma chère île de Rôda, comme on fait celle de Philæ.

— Non, certes ; et je suis content que vous aimiez cette île, puisque j'aurai le plaisir de vous l'offrir. J'en négocie présentement l'acquisition. On pourrait y bâtir une demeure splendide, ce qu'il y aurait de mieux au Caire. J'ai déjà mon plan : raser toutes ces vieilles baraques, faire disparaître ces jardinets, les remplacer dans toute la largeur de l'île par de grandes pelouses, comme celles du *gulf* de Gézîré. Ce sera très élégant, n'est-ce pas? Et, pour l'habitation, je voudrais rivaliser avec cette incomparable maison de la Résidence française : aimeriez-vous un palais arabe authentique, pareil à celui que l'on a recréé dans la maison de France? Aujourd'hui ce ne sera plus aussi facile : les mosquées ne sont plus au pillage, comme jadis. Heureusement, on m'en a signalé une, très richement ornée, avec des plafonds peints et sculptés, des portes de bronze ciselé, des faïences émaillées à foison, des marbres de couleur, des lampes précieuses : on y trouverait l'équivalent des merveilles accumulées par le collectionneur qui a cédé sa maison à la France. C'est la mosquée El Mouaïyad : elle est en très mauvais état, elle menace ruine, et l'on balance, paraît-il, entre deux partis : l'abattre, ou la restaurer. Avec une somme convenable, j'espère faire tourner les choses de façon que tous ces beaux bibelots viennent orner mon... votre futur palais de Ròda, chère amie.

Mme Fianona frémit intérieurement. Tout ce qu'elle entendait révoltait les délicatesses du goût inné chez l'Italienne, son sens

héréditaire des harmonies d'art, son pieux amour des reliques du passé. D'un seul coup, ce profanateur qui voulait lui plaire trouvait moyen de saccager les deux joyaux de nature et d'art qu'elle aimait le plus dans cette ville. Il lui sembla qu'on la dépouillait de ses bijoux pour les refondre et les lui rendre transformés en un stupide lingot. Le mur..., songea-t-elle, sur Rôda, sur El Mouaïyad...

— Mais vous préfèrerez peut-être un palais dans votre Venise? reprit galamment Archibald. Nous en ferons restaurer un à votre choix.

Elle eut la vision rapide d'une hideuse façade neuve, sur un *Canal Grande* qu'elle n'aimerait plus, tant on le lui aurait dépoétisé; et l'intuition d'un abîme que le pauvre milliardaire creusait entre elle et lui, d'autant plus profondément qu'il y jetait d'horribles largesses.

— Voici la nuit, dit-elle ; allons rejoindre nos amis.

L'arrivée de M. Robinson ramenant Mme Fianona fit sensation sur la terrasse de l'hôtel. La première, Louise de Banneleuse flaira du nouveau; très vexée, elle dit à son mari :

— Voyez-vous cette petite sainte nitouche, qui accapare déjà notre nabab! Ah! elle a bien caché son jeu sur le *Neptune :* ils faisaient tous deux ceux qui ne se connaissent pas; ils se rattrapaient après l'extinction des feux; je l'ai entendue une fois, très tard, la poulette, qui chantait pour appeler son coq.

Banneleuse approuva silencieusement. Il approuvait toujours les dires et les actes de sa femme. Louise pensa : Eh bien! je ne m'avançais guère, j'anticipais seulement un peu, quand je disais la bonne aventure à ce nigaud de Tournoël.

Le soir, en repensant aux péripéties de la journée, Millicent fut étonnée de ne pas l'être davantage. L'événement qu'elle pressentait depuis six mois s'était produit : autrement qu'elle ne l'avait imaginé; d'une façon un peu déconcertante, rassurante, en somme; pluie d'orage où se déchargeait la nuée menaçante, longtemps suspendue sur sa tête, et qui avait enfin crevé, sans éclats de foudre, sans grêle. Elle se sentait libérée d'une attente angoissante, et presque déçue. Eh quoi! cette force prestigieuse qui naguère l'attirait et l'effrayait, ce n'était que cela! Elle ne la craignait plus; enhardie comme l'enfant, quand le gros chien de mine féroce qui aboyait au bout de sa chaîne est détaché, quand il vient se coucher tranquillement aux pieds du gamin.

D'autres sentimens se modifiaient en elle. Cette puissance qui lui plaisait de loin, lorsqu'elle en voyait le poids retomber sur les autres, Millicent en faisait moins de cas, maintenant qu'on essayait gauchement de l'exercer sur ses inclinations. Elle n'en ressentait plus la séduction, si forte naguère, alors qu'elle disait à Mme de Lauvreins : Il serait mon maître, il me ferait reine de la terre. — Même à ce prix, elle ne voulait plus de maître; pas de celui-là, du moins. L'intelligence de Robinson l'avait intéressée comme un livre étranger qu'elle lisait avec curiosité; elle n'y trouvait plus d'attrait, bien au contraire, aussitôt qu'on la voulait contraindre à mettre en pratique les maximes de ce livre.

— Maladroit, concluait-elle; le plus inhabile des hommes à deviner mes goûts, mes idées; toujours celui qui m'envoyait une cargaison de fleurs, sur le paquebot, après qu'il m'avait blessée au vif. Mais brave homme, au fond; il a dit certaines choses touchantes, avec leur accent de vérité, d'honnêteté, et qui m'auraient plu, dites par un autre.

Ces impressions se précisèrent et s'affermirent les jours suivans, dans les conversations où elle prenait un malicieux plaisir à provoquer Archibald aux gaucheries dont elle s'amusait, et même à certaines brutalités de nature qui ne l'épouvantaient plus, sûre qu'elle était de son pouvoir sur le monstre. Comme la première fois, à bord du bateau hambourgeois, la repentance qu'il montrait après ces saillies d'une violence native touchait et flattait Millicent. Dans la politique mondaine du financier, dans ses appréciations sur les hommes et les affaires, elle avait rarement surpris une faute de tact : il semblait qu'il les gardât toutes pour son rôle mal appris d'amoureux. Elle lui sut gré pourtant de la réserve où il se tenait sur deux points délicats; il ne fut plus question entre eux de Tournoël; et Robinson ne fit aucune allusion aux cruels embarras pécuniaires de la jeune veuve.

Leurs entretiens n'avaient rien de confidentiel; Archibald en saisissait comme il pouvait l'occasion, dans le tourbillon de parties et de fêtes où ses compatriotes l'emprisonnèrent durant ces quelques jours. Il y marqua dès le premier moment son attitude de soupirant déclaré auprès de Mme Fianona; il n'eut d'attentions que pour elle. Sa préférence avouée donna vite le ton. Jusqu'alors, cette société luxueuse avait accueilli négligemment et traité sans beaucoup d'égards l'amie pauvre de la du-

chesse. Millicent n'avait pas ce genre de beauté triomphante qui tient lieu de fortune, d'esprit, de naissance, qui confère la royauté mondaine à certaines femmes riches de ce seul bien. Son charme, fait de grâce discrète, irrésistible sur les hommes qui l'avaient une fois découvert et subi, s'insinuait doucement, ne s'imposait point aux inattentifs. Une politesse indifférente, c'était tout ce qu'on lui avait accordé; elle en souffrait un peu. Trois jours après l'arrivée de Robinson, l'opinion était fixée dans la colonie américaine, dans les autres : le maître du trafic mondial ne faisait pas mystère de ses intentions, il allait convoler avec l'heureuse veuve, elle serait prochainement la plus riche personne du globe. En un clin d'œil, elle eut une cour. Ce fut autour d'elle un assaut de prévenances, d'adulations, un accord tacite pour lui assigner la préséance dans toutes les réunions. Plaisir si nouveau qu'elle s'y complut avec une légère griserie, tout en souriant *in petto* du pronostic erroné dont elle bénéficiait.

Elle se défendit mal de cette complaisance secrète, la première fois qu'elle surprit dans un chuchotement le titre qu'on accolait de confiance à son nom : la Maîtresse de la Mer. — C'était à Saqqarah. Mobilisée au grand complet, la bande américaine faisait cette excursion en compagnie de Robinson, qui allait examiner avec Jérôme Cruas le théâtre des fouilles. Un lunch copieux, envoyé du Caire, attendait les touristes dans la maison de Mariette : l'austère laboratoire de la science s'emplit d'un gai babil, on y vida des coupes de vin de Champagne à la résurrection des Pharaons. Mme Fianona, songeuse, accueillait plus durement que d'habitude les empressemens d'Archibald. Elle pensait que, sur cette même table, quelques jours avant, le cruel absent avait écrit la lettre douloureuse...

— N'avez-vous pas eu dernièrement la visite du capitaine de Tournoël? demanda-t-elle à Cruas.

— Oui, répondit l'égyptologue; et j'ai pu m'assurer que cet officier distingué méritait sa réputation. Bien peu, parmi les visiteurs qui défilent ici, ont compris comme lui du premier coup l'intérêt et la grandeur du vieux peuple que j'exhibe aux passans. Le capitaine paraissait cependant très absorbé : sans doute dans la méditation de l'aventure qu'il allait tenter, sur les pas de mon ami, le Père Abel; mais il n'avait pas l'air d'un homme qui marche à la victoire. Quand il m'a demandé de quoi écrire,

j'aurais jure que c'était pour rédiger son testament. Ce doit être un triste.

— On m'a conté que vous aviez exhumé ce soir-là une momie, et qu'elle gardait sous ses bandelettes des fleurs de mimosa. Peut-on la voir?

— Ah! la princesse Mirit! Je regrette, madame; mais elle est déjà au magasin du Musée, dans un tas d'autres.

— C'est juste, fit Millicent; elle a retrouvé sur terre le sort de toutes les femmes; mortes ou vivantes, on ne s'amuse d'elles qu'un moment.

Cruas fixa sur la personne qui lui tenait ce propos son regard analytique de savant. L'instant d'après, il disait à Mme de Lauvreins :

— Qui est cette jeune femme? Intéressante. Il y a du mystère des miennes dans son sourire; elle serait digne d'être Égyptienne. Je lui vois une vague ressemblance avec Amnéritis, la fine reine d'albâtre que vous aurez admirée au Musée; celle dont la grâce chaste avait séduit le bon maître Mariette, au dire de nos anciens.

M. Robinson écoutait attentivement les explications de l'égyptologue. Cruas insistait, avec une passion qu'il espérait rendre contagieuse, sur ce qu'il y avait selon lui de plus captivant dans ses trouvailles : révélation d'un art accompli, clartés répandues sur l'histoire générale, inductions philosophiques d'une haute portée. Le financier, très neuf à cet ordre de connaissances, paraissait peu sensible aux émotions de l'esprit qu'on essayait de lui suggérer; tout au plus laissait-il percer sa convoitise avide de ces choses très anciennes, enviables parce qu'elles étaient riches de passé, du seul luxe qu'il ne pût pas créer d'un coup de sa baguette d'or. Mais, Cruas ayant dit adroitement qu'il y avait là « un monde à prendre, » le grand accapareur saisit le mot au vol et commença de regarder ce plateau désert comme une valeur, un vaste champ d'exploitation qui devait lui revenir. Son intelligence lucide et pratique suivait, devançait le savant pour tout ce qui était travail technique des fouilles, divination des points qu'il fallait attaquer, emploi judicieux des ressources afin d'obtenir le meilleur rendement. Les deux hommes convinrent sur les lieux d'un plan d'ensemble que l'égyptologue soumettrait au capitaliste; celui-ci s'engageait à faire les frais de l'exploration sur un périmètre déterminé. Il ajoutait :

— A la condition que l'on aille sur mon emplacement au

plus profond ; plus loin que l'on n'est jamais allé sur les autres.

Millicent observait M. Robinson ; là, comme partout, il lui apparaissait supérieur par certaines facultés de l'esprit ; elle en eût préféré d'autres, elle l'eût voulu exempt d'un travers qui gâtait d'intelligentes générosités : cette ostentation vaniteuse quî semblait être le seul mobile de l'homme, alors même qu'il prenait un réel intérêt aux choses où il l'étalait. Comme la compagnie pénétrait dans la pyramide d'Ounas, il interrogea son guide :

— Pensez-vous qu'il serait possible de démolir une de ces pyramides, d'en transporter les matériaux, et de la reconstruire telle quelle en un autre lieu ?

— Je l'aurais parié, souffla Louise de Banneleuse à Moucheron : le mastodonte pense à l'énorme tombeau d'où il étonnerait le monde après sa mort ; il voudrait s'offrir une pyramide d'Égypte dans un cimetière de New-York.

— Et quand cela serait ! repartit Émile ; les Pharaons n'avaient pas de plus grand souci, leur vie durant ; c'étaient des monarques très convenables, à ce que dit M. Cruas. — Ah ! nous voici dans la chambre funéraire de la pharaonne. Parfait ! Si le Maître de la Mer déménage une pyramide pour son usage, ce sera la chambre de la Maîtresse de la Mer, puisque nous allons en avoir une.

Ces mots parvinrent aux oreilles de Millicent, qui débouchait du couloir d'accès. Elle se les répéta mentalement, amusée.

Moucheron plaisantait sur un sujet où il trouvait pourtant quelques motifs d'affliction. M. Robinson était amoureux, sur le point d'épouser Mme Fianona : phénomènes notoires à tous les yeux et qu'il fallait bien admettre, si déconcertans qu'ils fussent pour la psychologie du financier qu'Émile s'était faite. Il se souvenait, d'autre part, de ce qu'il avait vu à Jossé : Tournoël ne serait pas content, on lui dérobait son bien. Or, le brave garçon se sentait une vive inclination pour le capitaine ; il eût voulu que tout s'arrangeât, que son patron et son héros fussent heureux : le bonheur de l'un allait se faire au détriment de l'autre. — Aussi, pourquoi diable Tournoël avait-il disparu, au lieu de veiller sur sa belle ? — Enfin, il ne s'agissait que d'une femme ; pour une de perdue, deux de retrouvées. Émile n'avait jamais pris au tragique les histoires de cotillons ; il se disait que l'officier se consolerait vite de ce petit ennui, ou qu'il en rappellerait, aux dépens du mari Robinson.

Il était d'ailleurs enchanté de la société américaine, il y jouissait d'une situation des plus flatteuses, à la suite de ses démêlés avec un citoyen de cette nation. Le duel de Moucheron et du dentiste est resté légendaire en Égypte. Éprouvé dans une de ses molaires, Émile avait eu recours à un praticien de Philadelphie, qui opérait aux environs de l'Ezbékiyé. Cet homme expéditif et brutal décida d'extraire la dent, malgré l'avis contraire de l'intéressé. Celui-ci protesta, risqua le mot de charlatan, reprit son chapeau pour s'en aller. L'irascible Américain se fâcha tout rouge, et, la querelle s'envenimant, il tomba sur son patient à coups de poing. Agile, entraîné à la boxe, le Français eut le dessus ; il sortit du cabinet en y laissant, au lieu de la molaire menacée, un dentiste roué de coups, à demi assommé. Instruits de ce haut fait, quelques jeunes hommes du clan américain se prirent d'une chaude admiration pour le boxeur français; ils l'adoptèrent, le présentèrent à leurs sœurs. Émile leur apparut comme un parangon d'esprit parisien; un garçon très drôle, et bon à ménager, si l'on voulait obtenir des mentions élogieuses dans les comptes rendus des fêtes du Caire adressés aux journaux de Robinson. Les Américains lui avaient emprunté cette appellation de Maître de la Mer, qui flattait leur patriotisme en exaltant la puissance de leur grand concitoyen; lorsqu'il s'avisa de féminiser le titre, à l'usage de la future mistress Robinson, le mot fit aussitôt fortune dans la coterie élégante d'Ismaïliyé.

Un soir, en revenant du théâtre, où Archibald avait fait d'une façon significative les honneurs de sa loge à Mme Fianona, la duchesse entra dans la chambre de son amie, le sourire aux lèvres :

— Eh bien! chérie, vous aviez raison, vous aviez vu mieux que moi ; c'était bien un intérêt... plus qu'amical, comme vous disiez à Jossé. Mes complimens! Moucheron vous a déjà surnommée la Maîtresse de la Mer. Quel dénouement de conte de fées, et que vous méritiez si bien, après ces épreuves gentiment supportées! Venez que je vous embrasse ; et pressons les choses, il ne faut pas faire attendre le bonheur. Je suis si heureuse pour vous!

— Il n'y a pas de quoi, dit en riant Millicent ; et je n'accepte pas les complimens.

— Que voulez-vous dire?

— Que je ne songe pas le moins du monde à couronner la flamme de M. Robinson.

— Vous êtes folle ?

Et Peg, n'en croyant pas ses oreilles, confessa, chapitra sa déraisonnable amie. Devant la résistance qu'elle rencontrait, Mme de Lauvreins eut un langage presque sévère ; elle remit sous les yeux de Millicent toute l'horreur de la situation où la pauvre femme allait se débattre, après leur retour à Paris. Elle lui ferma la bouche, dès qu'il fut question de Tournoël ; il avait plongé, on ne savait où, il était mort pour celle qui s'obstinait à l'attendre.

— Mais, insistait Millicent, ne me disiez-vous pas l'été dernier que nous étions faits l'un pour l'autre ? Vous m'encouragiez alors à espérer, à persévérer, en dépit de tous les obstacles.

— Pouvais-je prévoir le coup de foudre d'Archibald, et le revirement de l'autre ? Voyons, que vous a-t-il écrit ?

Peg la força de s'expliquer sur l'unique lettre qu'il eût écrite, elle en prit argument pour dire que tout était bien fini avec cet homme oublieux, injustement prévenu. Elle quitta Millicent en la priant sérieusement d'y réfléchir, en refusant d'admettre qu'une créature douée de raison pût sacrifier à « ses lubies » un avenir qui aurait comblé les vœux de toutes les femmes.

Jusqu'à ce jour, la bergère qui refusait une couronne avait pris assez gaiement son rôle de fiancée récalcitrante, jouissant de l'envie qu'elle excitait chez toutes ses rivales, avec une certitude intime de ne la justifier jamais. Elle redevint triste, après cette conversation qui lui ouvrait les yeux. Elle se rendit compte de la formidable pression qu'allaient exercer sur elle les gens, les circonstances. Elle sonda l'abîme de misère d'où aucun secours humain ne la retirerait, si elle mécontentait Mme de Lauvreins, son unique appui. Peg ne lui avait dit que des choses très raisonnables, ce qu'aurait dit tout être sensé. Tournoël ne donnait plus signe de vie. Qu'il fût mort pour elle, Millicent n'en voulait pas faire à d'autres l'aveu ; mais nul n'en était plus persuadé qu'elle-même.

A partir de ce moment, des idées de résignation s'insinuèrent dans son esprit ; timides d'abord, et repoussées avec colère ; bientôt plus tenaces, et plus lâchement combattues. Elle n'était pas une jeune fille, elle avait l'expérience d'un premier mariage de raison. En somme, que lui proposait-on ? De recommencer la vie qu'elle avait toujours vécue, sans grandes joies et sans grandes souffrances : avec la gêne domestique en moins, cette

fois, avec toutes les satisfactions matérielles et extérieures qu'elle n'avait jamais connues ; avec l'orgueil d'être une des premières dans le monde et le pouvoir d'y soulager beaucoup de maux. Elle avait fait un rêve, très doux, très court ; il était allé où vont les rêves. Restait la vie, telle qu'elle est ; médiocre pour l'âme qui voudrait plus ; désormais brillante à tous autres égards, comme l'est rarement une vie. Pas mauvaise : il ne serait pas mauvais. On le ferait même très bon, elle en était sûre, en adoucissant ses rudesses avec l'atmosphère d'affection qui lui manquait. Il ne serait qu'étranger, de cœur et d'esprit, dans le trésor secret où elle sentait qu'il ne pénétrerait jamais. Toutes les femmes ne sont pas faites pour le bonheur ; c'est déjà beaucoup d'être assurée contre les calamités qui accablent tant de misérables ; — qui m'ont accablée jusqu'ici, pensait-elle, quelques jours après son entretien avec Peg, en se dirigeant vers le piano, dans le salon de l'hôtel. Sa main erra sur les touches, sa voix murmura le dernier couplet de la romance d'Heilbronn :

Il avait rêvé d'être vôtre,
Ce pauvre cœur irrésolu ;
Vous aurez ouvert pour un autre
Le livre où vous n'avez pas lu.

Archibald entra, des télégrammes à la main.

— A mon grand regret, chère madame, je suis obligé de m'absenter. J'ai remis plusieurs fois, je ne peux plus différer les rendez-vous d'affaires qui exigent ma présence à Alexandrie, à Port-Saïd ; et je veux pousser une pointe dans le golfe d'Alexandrette, reconnaître l'emplacement du port que mes bateaux desserviront, au jour prochain où une ligne asiatique y viendra déboucher. Je serai de retour au Caire dans la huitaine, prêt à vous ramener en France avec la duchesse. Je n'ai pas voulu vous importuner de mes instances ; elles ont été mal reçues ; mais laissez-moi espérer qu'avant de quitter l'Égypte, vous me direz quelque chose de plus encourageant.

— Je vous redirai que j'ai une sincère affection pour vous.

— Et vous ne m'en donnerez jamais une preuve ? Vous ne direz jamais le mot que j'attends, qui me rendrait très heureux, oh ! vraiment très heureux, chère amie !

Il y avait dans son regard, dans sa voix, une émotion qu'il maîtrisait, avec un effort sur soi-même dont elle lui sut gré.

— Je voudrais ne jamais rien dire qui vous fît de la peine, ajouta-t-elle en lui tendant la main.

Il la prit, la retint un instant, s'inclina sur le bout des doigts. Elle le laissa faire, passive. Lorsqu'il fut parti, cette main retomba, dans un geste de lassitude résignée, le geste du vaincu fatigué d'un combat inutile.

XX. — UN REVENANT

Un petit vapeur qui remontait le Nil Blanc stoppait sur la rive orientale du fleuve, à quelques heures de marche en amont de Khartoum, devant les toits pointus des huttes en roseaux tressés d'un village soudanais. Louis de Tournoël faisait ses adieux au Père Abel; il s'était joint aux chrétiens noirs qui accompagnaient leur père spirituel jusqu'à la première escale du vapeur. Le missionnaire avait passé une quinzaine de jours à Khartoum et à Omdourman, groupant les émigrés du Victoria Nyanza, prodiguant à ses ouailles dispersées les instructions religieuses, les conseils temporels qu'elles recevaient avec une docilité touchante. Il avait dû prolonger son séjour pour attendre le départ du bateau qui fait un service bimensuel sur le Nil Blanc, entre Khartoum et Fachoda; il comptait trouver au delà de ce dernier point les moyens de gagner Lado, d'où il repartirait pour visiter sur sa longue route les chrétientés du nord de l'Ouganda.

Durant cette quinzaine, le Père avait mis Louis en rapport avec ses néophytes. L'officier, — il eût été fort contrarié de s'entendre donner cette qualité dans les parages où il s'appliquait à la faire oublier, sachant combien on l'y surveillait, — tira de ces noirs quelques renseignemens utiles sur les itinéraires du Soudan oriental, sur les mouvemens qui s'étaient produits aux alentours du Ouadaï et dans le sultanat de ce nom, depuis qu'il l'avait quitté. Sous couleur d'une excursion de chasse, il poussa une reconnaissance à mi-chemin d'El-Obéïd, pour rejoindre une caravane de Djellaba qui allait chercher le minerai aux célèbres mines de cuivre du Dar Rounga. Quelques-uns de ces trafiquans avaient connu l'explorateur français à Abecher, alors qu'ils y portaient le cuivre de Rounga; ils se chargèrent des messages que Tournoël voulait faire tenir aux chefs avec lesquels il avait traité. Se rappeler à ces chefs et aux populations, leur

donner l'impression qu'il allait reparaître au Ouadaï, — c'était sans doute quelque chose; quelque chose aussi d'avoir élucidé certains problèmes géographiques; mais Louis ne se faisait pas illusion sur ces maigres résultats de son voyage. Il réunissait à Khartoum les élémens d'une bonne conférence; qu'il y avait loin de là aux conquêtes rêvées ! Son imagination, échauffée par la proximité relative du théâtre où il avait joué un tout autre rôle, lui suggéra plus d'une fois des projets téméraires; la réflexion lui en montrait aussitôt la vanité. Un instant, il eut la pensée de suivre la caravane des Djellaba jusqu'au Rounga, pour remonter de là vers Abecher, seul avec ces marchands.

Il s'encourageait à ces idées folles en relisant son livre de chevet, la relation des voyages accomplis par l'un de ses précurseurs, Heinrich Barth. Il avait toujours aimé l'âme candide et brave qui se découvre dans les récits de l'honnête docteur; il y aimait la sérénité religieuse, l'inlassable patience dans le malheur, la scrupuleuse véracité, toutes les qualités attachantes qui firent de ce grand Allemand un héros ignorant de son héroïsme, et du modeste journal de route qu'il rédigeait un chef-d'œuvre de sobre éloquence. Mais les temps étaient bien changés depuis Barth; changement dû pour une bonne part à l'officier qui avait conduit une colonne militaire au cœur du Ouadaï. Ce précédent lui défendait d'y retourner en pèlerin isolé, sous peine de s'y faire très certainement massacrer; et, avant de gagner les régions indépendantes, comment tromper la surveillance jalouse qui s'exerçait sur lui à son point de départ? Les maîtres du Soudan égyptien guettaient les allées et venues du chasseur suspect; ils ne lui auraient pas délivré les passeports nécessaires pour franchir leurs avant-gardes.

Malgré ces difficultés, Louis avait été bien près de tenter son étoile et de s'enfoncer dans l'intérieur avec ces louches compagnons. Il faillit risquer la partie le jour où il apprit qu'un individu, dont le signalement répondait de tous points à celui de Joseph Yabeç, embauchait au-dessous de Khartoum des Dongolais, préparait ouvertement une expédition qui avait pour objectif, d'après ce que l'on racontait sur le marché de la ville, ces mêmes mines du Dar Rounga. Les autorités locales, si vigilantes sur les faits et gestes du voyageur français, paraissaient favorables aux projets que l'on prêtait à ce personnage. Yabeç, — Tournoël ne pouvait plus douter que ce ne fût lui, — était

venu prendre langue dans le pays; il s'en retournait au Caire, disant qu'il y allait chercher des instructions et des fonds, qu'il reviendrait prochainement pour gagner les régions de l'Ouest avec la bande recrutée à cette fin.

L'idée qu'une expédition dont il devinait le promoteur allait le devancer sur des territoires qu'il considérait comme siens avait mis le capitaine hors de lui. Ce fut à ce moment qu'il écrivit à Moucheron, pour charger le journaliste de quelques démarches relatives à ses affaires de famille en France; Louis devait les régler avant de se lancer dans la périlleuse aventure. Il traversait une de ces crises où les imaginatifs se laissent égarer par leur faculté maîtresse. Il souffrait surtout d'un autre mal qu'il ne voulait pas s'avouer, qu'il croyait dompté; quand sa pensée revenait à l'événement intime qui avait motivé son brusque départ du Caire, il se demandait s'il n'avait pas jugé bien vite; son cœur flottait alors entre des sentimens opposés, retours de colère contre la trahison, regrets, doutes, espoir et remords d'une erreur qui l'aurait fait agir inconsidérément : ces angoisses contribuaient à déséquilibrer son esprit, à l'enhardir aux résolutions désespérées.

Il s'y fût abandonné, s'il n'eût eu près de lui la sauvegarde du Père Abel. Avec l'autorité qu'il puisait dans sa longue expérience des choses africaines, le missionnaire supplia son compagnon de renoncer à des projets insensés; il lui représenta fortement toutes les raisons qui l'en devaient détourner : impossibilité de réussir, alors même que le capitaine parviendrait à sortir de la zone anglo-égyptienne; embarras qu'il créerait à son pays, carrière à jamais brisée par un coup de tête inexcusable chez un officier. Tournoël se rendit enfin à ces sages instances; il promit de suivre les conseils du Père, de retourner au plus tôt en France, d'y faire valoir les renseignemens qu'il rapportait; peut-être se déciderait-on à agir avec vigueur et promptitude, pour déjouer les menées qu'il venait d'éventer et dont il dénoncerait à Paris le danger imminent.

C'était le sujet de son dernier entretien avec le religieux, sur la berge du Nil, à l'heure où les deux hommes se séparaient après ces semaines de vie commune. Le partant serrait avec émotion les mains de celui qui allait revoir la France.

— C'est vous que j'envie, disait l'officier. Que ne puis-je changer ma destinée contre la vôtre !

— Ayez confiance dans celle que vous avez choisie, répliquait le Père. Ayez confiance dans la vitalité de votre idée. Le monde est à ceux qui portent une idée.

— Il n'y paraît guère, si j'en juge par mon cas.

— Cœur impatient ! Vous n'avez pas regardé assez longtemps.

— Et mon idée n'était peut-être qu'un rêve, impuissant contre les dures réalités qui s'acharnent à le combattre, avec une force dont chaque jour m'apporte de nouvelles démonstrations.

— Il y a aussi une grande puissance dans un rêve, lorsqu'on y croit assez fermement pour communiquer sa foi aux autres. D'ailleurs, vous n'avez pas le choix, cher capitaine. Vous êtes, nous sommes d'une race qui a mené le monde avec des rêves. Comment s'en passerait-il? Mon ami Cruas et ses savans confrères ont beau allumer leurs petites lampes dans nos ténèbres, le monde est toujours dans la nuit. Il en souffre, étant fait pour la lumière. Nous sommes les enchanteurs de sa nuit. Depuis que nous méprisons nos vieux rêves, le monde ne nous reconnaît plus. Il ne sait où demander ce qu'il recevait de nous. Je vous ai détourné, Dieu merci, d'une inutile folie; puissé-je vous encourager dans cette sage folie : croire quand même à votre rêve, y persévérer ! J'ai le pressentiment qu'il se réalisera plus tôt que vous ne pensez.

— Le ciel vous entende ! Quoi qu'il advienne, cher Père, vous aurez été pour moi un homme de bon secours. Ah ! s'il y avait chez nous beaucoup de cœurs vibrans comme le vôtre !

— Il y en a plus que vous ne croyez. Rappelez-vous le tressaillement fraternel de notre peuple, quand il acclamait votre gloire blessée. Tout vous paraissait facile, alors. Cette allégresse vous reviendra. La vie est faite d'ondes alternées, qui tantôt nous brisent et tantôt nous portent. Vous aurez forgé votre succès au feu de l'épreuve, vous l'en aimerez mieux, ami; c'est ainsi qu'on les fait solides et durables. Croyez-en l'oracle de la Sibylle libyenne. Un de mes plus vifs souvenirs d'Italie. Ma vocation s'était déjà déclarée, je revenais de Rome avec notre vénéré fondateur, le cardinal Lavigerie. Nous fîmes un détour pour visiter Sienne. — Voyez, me dit-il dans le Dôme, quelqu'un vous appelle, dans la première chapelle de la nef de gauche. — En effet, la Sibylle africaine m'appelait, avec ce regard pénétrant

que lui a donné le peintre. Elle tient un livre ouvert, on y lit : *Colaphos accipiens tacebit; dabit in verbera innocens dorsum.*

— C'est bien cela! interrompit Tournoël. Votre Sibylle nous prédit notre sort, à nous autres Africains : recevoir des soufflets, se taire, tendre l'échine.

— Non! vous n'ignorez pas qu'elle prédit un triomphe après une Passion : le triomphe de Celui que je vais annoncer à ces peuples de l'Afrique. — Adieu, dit-il en donnant l'accolade à l'officier; — au revoir, peut-être, sur les bords du Tchad : je souhaite que l'on m'ordonne un jour d'y aller évangéliser vos sujets, sous notre drapeau!

Il regagna le vapeur, envoya du pont une dernière bénédiction à ses noirs, agenouillés sur la berge, les larmes aux yeux. Louis vit l'ample robe blanche se fondre dans les choses lumineuses, en remontant au fil du fleuve, sous les feux du soleil à son zénith. Une singulière association d'idées ramena sa pensée à un petit homme vêtu de blanc : ce jeune garçon pâtissier qui lui renvoyait en langage faubourien l'écho de la sympathie populaire, le jour où peu s'en était fallu que l'officier ne se fît écraser, au sortir du Pavillon de Flore, par l'automobile de Robinson.

— Le Père Abel a raison, se dit-il; à tous les degrés de l'échelle sociale, les cœurs sont en attente, chez nous, prêts à se donner : il ne s'agit que de les prendre.

Le lendemain, il quittait Khartoum. Il fit presque d'une traite le long trajet entre cette ville et le Caire; très courts furent les arrêts qu'il s'accorda : le temps de jeter un coup d'œil rapide sur les temples de Nubie, l'île de Philæ, la plaine de Thèbes. Il télégraphia de Louqsor à Jérôme Cruas, pour le prévenir qu'il déposerait à Bédréchein un envoi du Père Abel à son ami; des papyrus trouvés à peu de distance de Khartoum, et qui auraient peut-être quelque intérêt pour l'égyptologue. Cruas vint attendre le voyageur à la station.

— Laissez filer votre bagage, lui dit-il, et remontons ensemble à Saqqarah. Je rentre ce soir au Caire, par le désert et les grandes Pyramides; j'ai là-haut deux bons chevaux : vous verrez quelle agréable promenade, si vous voulez bien la faire avec moi.

Tournoël accepta l'invitation, désireux qu'il était de revoir

les lieux et la maison où des heures inoubliables avaient marqué une date dans sa vie intime. Dès que le soleil baissa sur l'horizon, Cruas fit seller les chevaux : deux petits arabes qui ne payaient pas de mine.

— En moins d'une heure et demie, ils nous mèneront à Gîzé, de leur train du désert, un train d'enfer. Mais, avant de leur lâcher la bride, il faut que je vous fasse les honneurs de mon champ de fouilles.

Il y conduisit son hôte, expliqua les travaux qu'il venait d'entreprendre, termina sur ces mots :

— C'est le chantier Robinson. J'ai eu la visite de mon Mécène ; comme je le prévoyais, il m'a donné carte blanche. Décidément très généreux, l'Américain ; il mérite tous ses bonheurs. Vous ignorez sans doute le dernier, le plus enviable : on ne parle au Caire que de son prochain mariage avec une femme charmante ; une jeune veuve qui l'accompagnait, le jour où il vint me voir. Créature toute de grâce et d'intelligence ; c'est du moins l'impression qu'elle m'a laissée, durant ces instans trop courts à mon gré. La connaissez-vous ?

Pour toute réponse, Louis cravacha sa bête et piqua droit devant lui.

— Inutile de la presser ! cria le jeune savant en s'élançant pour rejoindre. — Vous ne l'arrêterez plus ! Ces animaux sont pris de folie sur le parcours que nous allons faire : le vent du désert les cingle comme une cravache d'acier, le vide les grise, ils s'emballent au départ, on ne les maîtrise qu'au pied des Pyramides.

Cruas n'exagérait pas, son compagnon put aussitôt s'en convaincre. Tantôt dans le sable sourd, tantôt sur la table de roche sonore, les chevaux galopaient éperdument, en droite ligne, orientés sur les trois cônes vaporeux qui étaient le seul repère visible dans l'étendue. Les sabots broyaient les minuscules fleurettes jaunes, à peine distinctes du sable où perce par endroits ce timide rappel de la vie végétale. Un petit vent frais soufflait du nord, pur enfant de l'espace, haleine vierge qui mettait aux lèvres le goût salin des mers lointaines. Comme ce vent, les profusions de lumière répandues dans le vide ne semblaient prodiguées que pour baigner et réjouir les deux silhouettes fuyantes, qui seules faisaient courir des ombres sur l'éblouissante aridité du sol. Les cavaliers se sentaient gagnés par l'ivresse

de leurs montures ; la volupté de cette allure folle dans l'air limpide, presque un vol en plein ciel, dilatait les cœurs, les poumons, les yeux. Après la secousse qu'il avait reçue des paroles de Cruas, Louis s'abandonnait aux réactions d'un organisme heureux de son effort violent ; il nageait dans l'orgueil animal de ces minutes où le sang fouetté gonfle les veines, décuple les puissances physiques, exalte le cœur contre d'invisibles ennemis : bien-être altier qui triomphe momentanément de toute dépression morale. Les chevaux forçaient le train, ralentissaient à peine pour souffler sur les crêtes ; ils allaient, plongeant au creux des ravines, gravissant les pentes caillouteuses, dévorant l'un après l'autre les vallonnemens du plateau, vagues sèches qui fuyaient sous leurs pieds comme celles de la mer sous un battement précipité d'avirons. Parfois, à main droite, une de ces ravines ouvrait sur une brèche à pic de la falaise : large baie où s'encadraient soudain d'aimables tableaux, un morceau de la vallée du Nil, un panorama du Caire ; visions instantanées, colorées de toutes les nuances délicieuses du soir, fleurs de lumière mêlées sur une palette de rêve. Le rideau de sable se refermait brusquement sur l'irréel paysage, les coureurs n'apercevaient plus que le cercle uniforme, aux tons de safran, bientôt cendre grise, et ensuite tapis violet qui s'assombrissait, jusqu'aux trois cônes roses grandissans dans le ciel.

Les énormes bases se dévoilèrent, les hautes masses s'accrurent, ceux qui arrivaient sur elles à toute vitesse les virent monter, rapides, et se dresser au-dessus de leurs têtes. Très belles quand on les aborde de ce côté, les Pyramides de Gîzé fermèrent subitement l'horizon. Les chevaux se calmèrent, comme désenchantés de ne plus sentir le défi de l'espace qui les avait aspirés jusqu'à cette barrière.

Lorsqu'ils eurent contourné l'angle sud-est des assises de Chéops, Tournoël engagea sa monture sur les éboulis de la pente, descendit dans l'excavation où le Sphinx bâille son ennui de vieux phénomène dévisagé du matin au soir par tous les badauds de la planète. Il avait pour contemplateur, à cette minute, un homme coiffé d'un casque colonial : les bras croisés sur la poitrine, planté devant la face camuse du colosse, cet homme scandait à haute voix des hémistiches dont il paraissait satisfait. Il releva la tête au bruit des pas du cheval, poussa une exclamation de surprise :

— Est-il possible? Le capitaine! Vous ici? D'où sortez-vous? Du ventre de cette bête ridicule?

— Pas précisément, mon cher Moucheron. Et que vous disait-il, le Sphinx?

— Peuh! Très surfait. Il n'a su me dicter que quatre vers. Mais il s'agit bien de cet animal encombrant! Racontez : d'où venez-vous, qu'avez-vous fait? On ne tombe pas comme cela du haut de la pyramide de Chéops sans crier gare! Nous vous croyions disparu dans le fin fond du Soudan; et votre lettre me donnait à penser...

— Racontez d'abord vous-même, Moucheron. Donnez-moi des nouvelles de nos amis : je ne sais plus rien du monde civilisé.

A cette question, au lieu de l'Émile exubérant et joyeux dont il attendait l'explosion en un flux de paroles, Tournoël vit un homme soucieux, gêné, fuyant son regard, balbutiant quelques phrases sans suite. Le journaliste n'eût pas fait plus piteuse contenance, s'il eût dû répondre à une question sortie tout à coup de la formidable bouche de granit. L'officier comprit vite les raisons de cet embarras, de ce mutisme. Émile savait ce qu'ignorait Cruas : son silence gauche confirmait les paroles du savant mal averti.

— Ces dames? Comment vont-elles? continua-t-il avec une nuance d'impatience dans la voix.

— Ces dames..., fit précipitamment Émile, heureux de la tangente par où il pouvait se dérober, — vous allez trouver ces dames à deux pas d'ici. Nous sommes venus en partie, elles prennent le thé à l'hôtel des Pyramides. Faut-il vous y conduire?

— Ici! pensa Tournoël : tout de suite! Que faire et que dire? Il n'y avait pas à reculer; il fallait rassembler tout son courage, toute sa fierté, affronter délibérément la redoutable rencontre. Moucheron le guida vers un hôtel flanqué d'un bar : deux conséquences fatales du tramway qui a poussé sa tête de ligne au pied de la pyramide. Rien n'a été épargné pour rendre banal et forain ce lieu d'histoire, où la solitude était naguère hospitalière à ceux qui venaient y chercher des émotions à jamais envolées. Mme de Lauvreins goûtait à une table de la terrasse, en compagnie de personnes que Tournoël ne connaissait pas. Il eut un soupir de soulagement, quand il se fut assuré d'un regard que le visage cherché, redouté, ne se trouvait pas dans le cercle. La duchesse

l'accueillit avec un étonnement moins maladroit que celui de Moucheron, avec une froideur plus marquée et plus significative. Sous la courtoisie des formes mondaines, Louis vit percer dès les premiers mots un sentiment sur lequel il ne pouvait se méprendre : — Pourquoi ce fâcheux nous revient-il si hors de propos? — Piqué au jeu, pressé de tout savoir et déterminé à tout entendre, il allait poser des questions précises sur Mme Fianona, quand une des Américaines interpella vivement Mme de Lauvreins :

— Chère Peg, un conseil! Daisy me dit qu'elle a déjà trouvé son cadeau de fiançailles pour notre gentille Millicent : et moi, je ne trouve rien! Vous qui avez exploré tous les bazars du Caire, dites, je vous en supplie, où je dois aller demain matin pour dénicher un bibelot original.

— Moi, j'ai eu la main heureuse, s'écria une voisine : au Khan Khalil, des turquoises gravées dans une vieille monture italienne; idéales!

— Je pense, dit une autre, que la Maîtresse de la Mer ne mérite pas que nous nous cassions la tête pour elle. A-t-on idée de nous abandonner comme elle fait? Pourquoi n'est-elle pas venue ce soir? Depuis deux jours qu'Archibald est parti, Millicent s'enferme comme les dames turques en l'absence de leur seigneur.

— Mais non! fit la première qui avait parlé; elle va voir l'emplacement de son futur palais, à l'île de Rôda : un rêve, d'après ce que m'en a dit Robinson.

Tournoël entendait l'anglais. Il fixa sur la duchesse un regard impérieusement interrogatif; et ce regard disait : Est-ce donc vrai? — Peg le soutint avec des yeux résolus, qui répondaient : Oui. Vous êtes instruit. Vous savez ce qui vous reste à faire.

Il se leva, prit congé de Mme de Lauvreins, en s'excusant pour le cas où il ne pourrait pas la joindre chez elle : rappelé en France, dit-il, et ne faisant que traverser le Caire, il comptait s'embarquer à Alexandrie le surlendemain.

Ce fut en effet la résolution qu'il prit ce même soir, en rentrant au Caire. Un moment, il faillit succomber à la tentation d'aller demander à Mme Fianona le lâche contentement des amours malheureux : une de ces explications pénibles où l'on apporte le secret espoir, à défaut d'autre, de faire encore un peu de mal à l'infidèle, en s'en faisant beaucoup à soi-même. Il trouva dans le sentiment de sa dignité la force de s'interdire cette inutile humi-

liation. Bien décidé à éviter la société de l'hôtel Shepheard, il prit gîte, pour vingt-quatre heures, dans l'hôtellerie tranquille où le Père Abel l'avait reçu.

Il voulut tromper sa pensée en reprenant avec la vie universelle un contact depuis longtemps perdu. Il demanda des journaux. On lui apporta l'*Oceanic Herald*, la nouvelle *Voix de l'Océan*, les grandes feuilles anglaises, les gazettes françaises d'Égypte. Sur toutes les pages qu'il parcourait, ses yeux rencontraient le nom obsédant : M. Robinson traitait avec une compagnie maritime de Trieste ; M. Robinson venait d'acquérir des docks dans le port de Salonique ; il organisait un nouveau trust à New-York ; son yacht était signalé sur la côte de Syrie. Les affaires de l'U. S. T. avaient suscité de vifs débats à la Chambre des communes, aux Parlemens de Paris, de Rome. L'*Oceanic* parlait à mots couverts d'une exploration très intéressante, qui attirerait prochainement l'attention du monde savant, du monde commercial : une expédition s'organisait pour aller reconnaître les mines de cuivre du Dar Rounga, et remonter peut-être de ce point dans les régions indépendantes du Soudan central ; au dire du rédacteur de l'article, la civilisation allait faire de nouvelles conquêtes dans les ténèbres de l'Afrique, elle les devrait à l'initiative du grand citoyen américain. Les feuilles égyptiennes ne tarissaient pas sur les comptes rendus des fêtes qu'on avait données au Caire en l'honneur de M. Robinson. Dans l'un de ces journaux, un entrefilet discret faisait prévoir « l'événement mondain et mondial dont on s'entretient dans la société *select* d'Ismaïliyé, événement qui fera du plus célèbre des financiers l'heureux époux d'une femme charmante, particulièrement remarquée parmi nos visiteuses étrangères de cet hiver... »

Ainsi, l'ombre fantômatique continuait de se projeter sur toute la surface du globe. Tous les échos de l'univers renvoyaient un nom qui le remplissait. Louis repoussa sur la table le paquet de feuilles imprimées, murmura à part lui :

— Partout. Il a tout. Je n'ai plus rien. Seul. — Où trouver aide et secours ?

XXI. — AUX TOMBEAUX DES KHALIFES

Le lendemain matin, il projetait en s'éveillant de prendre le premier train pour Alexandrie. Le courrier de France ne partait

que le jour suivant; mais Louis avait hâte de fuir le Caire; il redoutait quelque lâche faiblesse, une rencontre possible, et qu'il chercherait peut-être malgré lui...

— Enfantillage! pensa-t-il une fois levé : j'aurais traversé à deux reprises, presque sans la voir, une ville intéressante entre toutes; je dispose de vingt-quatre heures pour m'en former au moins quelque idée; ce serait trop bête de perdre cette occasion, et d'aller me ronger dans Alexandrie jusqu'à demain soir. Restons.

Il parcourut les quartiers arabes, visita des mosquées, s'efforçant de réagir contre l'accablement moral et physique d'une journée de *khamsin*. Ce mortel vent du sud, fléau du beau climat d'Égypte, sévit ce jour-là depuis le matin. L'atmosphère était bouleversée par la vieille lutte mythique de Typhon contre Osiris : l'haleine embrasée du monstre voilait la gloire sereine du dieu solaire, embrumait d'une poussière de sable un ciel qu'elle faisait opaque et pesant; elle charriait du désert et soufflait sur le Caire cette cendre de fournaise; des aiguilles de feu pénétraient dans les poumons, dans les cerveaux étreints par un bandeau de plomb brûlant; toutes les créatures d'Égypte souffraient la passion de leur dieu, flagellé par le démon méridien.

Le soir rendit à l'air obscurci la douceur coutumière, aux hommes oppressés l'allégement de la respirer. La pleine lune monta dans le ciel purifié. Tournoël ressortit, par une nuit plus claire que n'avait été le jour. Il traversa les palmeraies du jardin de l'Ezbékiyé, s'engagea dans la grande artère du Mouskî. Toute flamboyante aux lumières du gaz et des lanternes, la rue franque s'emplissait du grouillement de ce peuple enfantin : passans bigarrés, de toute race et de tout costume, *effendis* aux élégances prétentieuses, vieillards drapés dans les robes de soie multicolores, femmes empaquetées dans leurs voiles hermétiques d'étoffes noires. Heurté à chaque instant par les ânes, les chameaux, les outres des porteurs d'eau, l'officier suivait à l'aventure les remous de la foule gesticulante et bourdonnante, où les appels gutturaux de la langue arabe se mêlaient au pépiement des syllabes romaïques; il musait avec les promeneurs devant les échoppes indigènes, les magasins de clinquant européen, les cuisines en plein vent des rôtisseurs de mouton et des pâtissiers turcs. De guerre lasse, il finit par céder aux instances d'un jeune ânier qui le persécutait; il se laissa hisser sur le

bât à bossages rouges d'un bel âne blanc, et suivit l'enfant qui courait devant son baudet en criant à tue-tête, pour faire ranger la foule indifférente à ses injonctions. Plus clairsemées à mesure qu'ils avançaient, la cohue et les lumières disparurent bientôt derrière eux : à l'extrémité de la longue rue, des maisons basses dormaient dans le silence et la solitude, sous la clarté lunaire.

Lorsqu'il eut dépassé la dernière de ces maisons, Tournoël ne vit plus devant lui qu'un chaos de monticules pelés; des fondrières, des amas de décombres et d'immondices, la mort subite de la ville dans le désert qui l'enserre de ce côté. Quelques moulins à vent couronnaient les premières crêtes de ces ondulations sablonneuses, qui allaient se rattacher plus haut aux contreforts du Mokattam. Dans le jour, des vols de gypaètes tournoient sur le domaine où ils trouvent leurs répugnantes pâtures; à cette heure de nuit, nulle forme n'y bougeait. Au sortir du vivant et bruyant Mouskî, l'officier pouvait se croire transporté sur les confins d'un Sahara. L'ânier se mit en devoir de faire tourner sa bête : Louis lui enjoignit de continuer; ce paysage désolé convenait aux pensées qu'il y voulait promener librement. Le petit fellah crut deviner l'intention du monsieur européen : il fit un signe d'intelligence, repartit, gravit les lacets des sentiers qui zigzaguaient sur les pentes. Perdu dans une songerie vague et triste comme les lieux où il la portait, Tournoël trottinait au hasard derrière son guide. Un cri de l'enfant lui fit relever la tête : ils avaient atteint l'arête d'un plateau qui formait une sorte de col entre deux vallées; l'ânier étendait la main vers celle qui venait de se découvrir au-dessous d'eux, il disait en riant : — Tombeaux Khalifes! *Very good!*

Étrange et belle à miracle, une apparition surgissait à leurs pieds; si belle dans son recueillement nocturne, si parfaitement autre que les lieux d'où il sortait, — le Mouskî grouillant et bruyant de tapage humain, la morne steppe de décombres qu'il venait de traverser, — si fantastique et si soudaine qu'il fallut à Tournoël quelques instans pour comprendre où il était, ce qu'il voyait. Le mot de l'enfant l'éclaira : c'étaient les Tombeaux des Khalifes, l'assemblage unique des plus gracieux bijoux de pierre que des architectes joailliers aient jamais ciselés. Égrenés sur la plaine, ils sortaient de l'écrin de sable dont ils ont la teinte de grisaille jaunâtre, au point qu'on les pourrait croire modelés par le vent du désert avec la poussière ambiante. Mieux que le

plein jour, la lumière de la lune découpait chaque relief des mosquées funéraires : coupoles en forme de mitres, dômes cannelés, minarets où une dentelle d'arabesques s'enroule sous les balcons ajourés. Les deux coupoles conjuguées de Sultan Barkouk et le minaret élancé de Kaït Bey dominaient la cité des tombes charmantes. Délabrées et croulantes pour la plupart, ces merveilles ont la séduction des choses frêles, trop fines pour vivre longtemps, et qu'il faut admirer vite parce qu'on les sent qui meurent. Un enchantement de rêve, c'était le seul sentiment qu'éprouvât Tournoël. Devant les sépultures sarrasines, il ne retrouvait aucune des impressions que lui avait laissées sa soirée à Saqqarah ; l'immémoriale et sérieuse nécropole de Memphis lui avait parlé d'éternité ; ici, tout était songe d'ombres légères, jeux des génies aériens, roses effeuillées, dentelles déchirées dans un bal de la Mort, chez les princes élégans des Mille et une Nuits. Ces mausolées n'avaient de triste que leur abandon dans le désert et le regret qu'ils donnaient de leur fin prochaine ; des rayons de lune filtraient entre les grandes lézardes, plongeaient dans les plaies béantes des dômes ; sur les carcasses des plus mutilés, on découvrait à peine quelques vestiges des anciennes rosaces ; de la face des vieux squelettes le plâtre était tombé comme un fard.

Louis descendit dans le vallon, mit pied à terre devant le premier turbé. Comme le petit fellah l'importunait d'un babil qui voulait être explicatif, il lui intima l'ordre de rester à cette place avec son âne, et d'y attendre qu'il vînt les rechercher. Un peu plus loin, deux chameliers dormaient contre un pan de mur de Sitti Khaouand. Au delà de ce point, il n'y avait plus trace d'êtres vivans, jusqu'aux coupoles de Sultan Barkouk, la grande mosquée située à l'avant-garde du campement funéraire des Mameluks. Tournoël alla regarder l'un après l'autre ces édifices harmonieusement dissemblables, et dont quelques-uns atteignent la grandeur à force de noblesse dans la fantaisie. A cette heure, ils avaient le langage expressif des monumens qui nous parlent dans l'air immobile de la nuit. Leurs profils s'enlevaient sur le ciel pur, baignés par une clarté si vigoureuse qu'elle portait durement les ombres sur le lit de sable, encore tiède de la chaleur du jour. Par momens, sous les flots de vie que cette nuit d'Égypte épandait sur la prestigieuse vision, Louis ressentait ces défaillances qui accablent le cœur devant trop d'inutile beauté ;

inutile, puisqu'il ne pouvait verser dans un autre cœur l'infini de sensations trop lourd pour un seul.

Il examinait depuis quelques minutes l'enceinte majestueuse de Barkouk : un bruit léger attira son attention. Il se retourna : les roues d'une calèche criaient sur le sable. Elle avait quitté la route voiturière qui vient de Bab-en-Nasr, elle se dirigeait à travers la plaine vers le mausolée de Kaït Bey; il la vit s'arrêter à la base du minaret. Un saïs était assis sur le siège à côté du cocher. Autant qu'on en pouvait juger de loin, il n'y avait qu'une seule personne à l'intérieur de la calèche.

Un sentiment de curiosité le ramena dans la direction de Kaït Bey. Cette personne était une femme dont il ne distingua que la tête, en arrivant derrière la voiture. Le rebord de la capote ne laissait apercevoir qu'un large chapeau de paille où se nouait un voile de gaze. Absorbée sans doute dans la contemplation du minaret, la nocturne promeneuse ne vit ni n'entendit l'approche de l'officier. Il n'était plus qu'à trois ou quatre pas, lorsqu'un geste de la main qui ramenait sur la nuque les plis du voile le renseigna subitement : Louis reconnut ce geste dont la grâce lui était familière. Il s'arrêta, cloué sur place par la surprise et l'émotion. Le saïs, qui se retournait à cet instant, l'aperçut : craignant peut-être quelque mauvaise rencontre, l'Arabe apostropha cet inconnu immobile. Mme Fianona regarda derrière elle, vit l'homme qu'éclairait en plein la vive clarté de la lune. Son saisissement la fit se dresser dans la voiture; debout, svelte et rigide comme la haute fleur de marbre sur laquelle elle se détachait, ses lèvres s'entr'ouvrirent pour cet appel, jeté d'une voix tremblante :

— Monsieur de Tourn... Louis!

Il fit les trois pas qui le séparaient de la voiture, salua cérémonieusement. Ils se regardèrent un instant, ils ne trouvaient pas de paroles. Elle commença la première, soucieuse d'abord d'expliquer sa présence, dans ce lieu, seule, à cette heure; elle dit précipitamment, comme si elle allait au-devant d'un reproche ou d'un soupçon :

— Je vous surprends... J'ignorais... Rien ne pouvait me faire prévoir... Mme de Lauvreins avait commandé une voiture pour notre promenade de ce soir; elle s'est sentie indisposée après cette étouffante journée de khamsîn; elle a voulu que je fisse usage de sa voiture. Je suis revenue voir ce lieu qui est si beau,

la nuit... Notre saïs est très sûr, nous ne craignons rien sous sa garde.

— Je suis en effet un peu surpris de vous voir seule, répondit-il froidement ; je vous croyais très occupée, madame... très entourée.

Qui expliquera les chemins tortueux que la passion suit dans un cœur? Dans celui du jeune homme, l'émotion poignante de cette minute se changea d'abord en sourde colère, en désir furieux de blesser, de repousser la femme dont la voix lui donnait un frémissement de douloureux plaisir.

Millicent eût été incapable de définir les sentimens qui l'assaillaient depuis la veille. Mme de Lauvreins lui avait dit négligemment, en revenant des Pyramides, que le capitaine, rencontré par hasard, était de retour, de passage au Caire pour quelques heures, très pressé de regagner la France, semblait-il ; et qu'il s'était excusé de ne pouvoir venir à l'hôtel. Ainsi confirmée dans tout ce qu'elle pensait, la pauvre dédaignée avait consommé le sacrifice au fond de son âme ; et pourtant, le sachant si près, ses troubles apaisés lui étaient revenus plus violens que jamais ; un invincible pressentiment ne lui avait pas laissé prendre un instant de repos, durant cette journée où l'intolérable oppression de l'atmosphère doublait la souffrance de tous ceux qui souffraient. Maintenant, dans la divine splendeur de cette nuit, dans la fantastique beauté de ce paysage, fait pour des êtres et des choses sans liens avec la vie réelle, Millicent ne raisonnait plus, ne commandait plus ses pensées : elle continuait un rêve où Louis venait d'apparaître naturellement, pour la faire mourir de douleur, ou pour l'enlever dans les bonheurs du ciel.

Elle arrêta sur lui des yeux chargés d'une infinie tristesse :

— Alors, vous me jugez toujours avec la même cruauté?

— Je ne juge pas. Je suis heureux que l'occasion me soit donnée de vous offrir mes félicitations, madame.

— Mais d'où vous vient votre folie? Que vous a-t-on dit? Parlez!

— Je ne vous comprends pas, fit-il avec un étonnement sincère ; ne dois-je pas vous féliciter d'un bonheur que m'annoncent depuis hier toutes les personnes que je rencontre?

Elle se laissa retomber sur les coussins, comme s'il l'y eût poussée, toute meurtrie.

— Un bonheur!... Oui, je devine, on a dû vous dire... Je

serai très franche. Il y a peu de jours encore, je croyais que cela ne pouvait pas être, ne serait jamais. Maintenant, je ne sais plus. Si c'est le destin, peut-être me laisserai-je faire. On veut que je vive, ils disent tous qu'il faut vivre. Je ferai ce qu'ils voudront, je vivrai, comme tout le monde, comme tous les morts qui n'ont jamais vécu. Tout m'est indifférent: quand on n'a plus de pain, plus d'amour... Perdue, abandonnée, que puis-je devenir? Cela ou autre chose... Pourquoi m'avez-vous abandonnée, Louis?

La vérité de la douleur qu'il entendait gémir dans ces mots eut dû le jeter aux pieds de celle qui les disait. Un mouvement de tout son être l'y précipitait, il ne le réprima qu'avec un effort violent sur lui-même. Cette fois encore, le démon dont il était possédé depuis si longtemps l'emporta; le cri d'amour prêt à éclater fut de nouveau refoulé par l'incurable méfiance :

— Abandonnée? Mais, s'il y eut quelqu'un d'abandonné, j'imagine que c'est moi! Suis-je donc parti avec une autre?... — Et des paroles sifflantes, comme si elles eussent fait la gageure d'exaspérer cette douceur, des allusions empoisonnées, à double entente, commencèrent de vomir tout ce qu'il avait sur le cœur : le départ de France, les voyages sur le *Neptune*... Il mêlait le vrai, le faux, ce qui avait été, ce qu'il supposait; la traversée réelle, l'imaginaire fuite à deux dans la Mer-Rouge; il découvrait jusqu'au fond ses invincibles, ses outrageuses préventions.

Quand il en vint à l'histoire de la Mer-Rouge, elle releva la tête sous les derniers coups de lanière, se pencha vivement vers lui :

— Oh! non, pas cela! C'est de la folie! C'est du délire! Vous ne pouvez pas y croire! Puisque je vous le dis, maintenant, que c'est de la folie, vous n'y croyez plus?

Il s'inclina poliment, avec une ironie mauvaise :

— Je dois vous croire, madame. D'ailleurs, qu'importent les dates? Un peu plus tôt, un peu plus tard... Puisque demain...

— Oui, demain, c'est entendu! Mais pas alors, quand vous vouliez encore de moi, quand ma vie vous était donnée!

— Oh! donnée?... Qui donc disait que tout nous séparait? Qui refusait d'unir nos deux médiocres destinées?

— Ingrat! Parce que j'admirais et ne voulais pas briser la vôtre! Ah! pauvres hommes, vous ne comprendrez jamais les joies du sacrifice, et ce qu'il y a parfois, dans les refus qui vous

irritent, de dévoûment héroïque à celui qu'on chérit plus que soi-même! Mais je consens à me reconnaître tous les torts; si vraiment je fus lâche, égoïste, en un temps où je ne savais pas combien j'aimais, où je ne savais pas aimer, — accusez ma prudence, accusez-moi de tout, mais pas de l'affreuse chose... Jurez-moi que vous n'y croyez pas!

— Souffrez que je le répète, madame : après ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire tout à l'heure, peu importent les dates. — Raidi contre l'émotion qui l'envahissait, ce bourreau de lui-même salua, fit un pas pour se retirer.

Comme au premier moment de la rencontre, lorsqu'elle l'avait reconnu, Millicent se dressa debout dans la voiture. Après un instant d'hésitation, montrant le saïs et le cocher :

— Voulez-vous dire à ces hommes de m'attendre ici? D'eux aussi, je me fais difficilement comprendre. Ils n'entendent pas un mot de nos langues.

Elle descendit, lui fit signe de la suivre, marcha dans les débris du mur ruiné jusqu'à l'angle de la mosquée, passa du côté où la façade principale projetait sur le sol une barre d'ombre. — Là, elle se retourna, elle l'attendit en fixant sur lui un regard singulier.

— Encore une fois, au nom du ciel, dites-moi que vous ne persistez pas dans votre odieux soupçon!

Le visage de Tournoël garda son expression de défense polie, obstinée.

Millicent se prit le front, des deux mains jointes qu'elle tordait dans un geste de désespoir :

— Mais pourquoi, pourquoi?... Que faut-il donc faire pour qu'il me croie?

Une lueur soudaine passa dans les prunelles dilatées; elle fit un pas en avant; et ses yeux dans les yeux de son persécuteur, lèvres contre lèvres, d'une voix de folle sérieuse, elle lui cria :

— Louis, me croyez-vous celle qui appartiendrait à deux hommes? Répondez : cela, le croyez-vous?

— Cela, non, dit-il avec un accent de ferme conviction.

— Alors, puisqu'il le faut pour être crue... Louis! Prenez-moi!... et croyez-moi!

Secouée tout entière par un sanglot convulsif, elle s'abattit dans les bras qui s'ouvrirent pour la recevoir. — Il la releva bientôt, se laissa tomber sur les genoux, courba la tête : ses

lèvres allèrent chercher les petits pieds qui marquaient à peine leur empreinte dans le sable ; et ce fut lui, cette fois, qui joignit en se redressant deux mains désespérées, tandis que sa bouche murmurait, avec un râle étouffé dans les plis de la robe : Pardon ! pardon !

A la même place où les paroles de défi répondaient, l'instant d'avant, aux paroles d'angoisse, dans cette même lumière limpide qui avait éclairé un visage hostile et un visage en pleurs, — deux voix accordées au même diapason de tendresse échangeaient des mots enivrés, mourans dans les longs baisers des bouches unies.

— Non, Louis, ne dites plus : Pardon ! Comme vous, plus que vous, peut-être, j'aurais été méchante, si j'avais pu croire que vous me délaissiez pour une autre. Puis-je vous en vouloir d'une injure où il y avait tant d'amour ?

— Merci, ma bien-aimée. Mais comment n'avez-vous pas deviné tout ce qu'il y avait d'amour, tout ce que j'en mettais malgré moi, dans cette lettre que je vous écrivais de chez les morts !

— De chez les mauvais. Voici les bons morts. — Elle montrait les tombeaux des Khalifes. — Les morts qui ont fait ressusciter en nous ce que les autres voulaient étouffer.

— Millicent ! Restons avec eux ! Il n'y a plus de monde. Il y a le désert que notre amour remplit ; et autour de nous la mort, qu'il défie. Ne sentez-vous pas descendre sur l'univers la vie que notre amour crée dans les profondeurs lumineuses de ce beau ciel ?

Longtemps, dans la nuit auguste, les deux voix alternèrent les hymnes de l'extase, les soupirs de félicité qu'elle entend et confond, l'indifférente nuit, avec les cris de douleur qui montent vers son trône noir au même moment, de la même force, les uns contrepesant les autres dans les balances de quelque obscure Justice. — Le hennissement d'un cheval vint rappeler aux deux amans l'existence du monde : ce bruit les fit souvenir du grand ennemi de l'amour, le Temps, qu'aucun baiser n'arrête.

— Est-ce qu'il est bien tard, Louis ? Hélas ! pourquoi faut-il que cette nuit finisse !

— Qu'importe ? Le soleil de demain se lèvera si beau !

— La lune descend déjà derrière le minaret de Kaït Bey. Peut-être devrions-nous partir?

— J'y consens, à la condition que vous me ramènerez au Caire.

— J'allais vous le demander.

Tournoël siffla son petit ânier, lui jeta quelques piastres, monta dans la calèche de Mme Fianona. A plusieurs reprises, ils se retournèrent, ne pouvant se résoudre à quitter des yeux la mosquée de Kaït Bey, les coupoles bleuissantes sous la clarté liquide, toute la ville fée des Tombeaux où leurs cœurs venaient de renaître. Comme Millicent regardait encore une fois derrière elle, sa main saisit en tremblant celle de Louis : un pli de terrain avait brusquement caché les aiguilles et les dômes. Elle fixa sur son compagnon des yeux de folle inquiétude, elle dit, avec une terreur qui n'était pas feinte :

— Ils ne sont plus! Ils n'ont jamais existé! Vous verrez que nous ne les retrouverons plus dans ce désert. Ce n'était qu'un rêve, trop beau, évanoui. Et vous en étiez, mon bien-aimé, vous allez disparaître avec eux. Oh! dites que vous êtes encore là!

Il l'attira plus près de lui. Leurs mains s'enlacèrent, leurs paroles se firent plus rares; leurs yeux se communiquaient la beauté des visions surprises dans l'espace, échangeaient la lumière dont ils allaient s'emplir sur tous les points de l'horizon où elle était plus sensible : taches claires des grands îlots de sable, bouquets de palmes luisantes au bord de la route, brillans tronçons du fleuve aperçus au loin comme les éclats d'un miroir brisé.

— Déjà! soupira-t-elle, quand se dressèrent devant eux les tours de la lourde porte, Bab-en-Nasr. La voiture s'engagea dans les rues de la ville, presque désertes à cette heure.

— Vous direz à ces gens où ils doivent vous arrêter, fit-elle tristement.

Louis jeta au cocher le nom de son hôtellerie.

— C'est à deux pas du Shepheard. — Je pensais hier que c'était beaucoup trop près, ajouta-t-il en souriant: punissez-moi pour ce blasphème.

— Hier, dit-elle, et ce matin, j'ai vainement essayé de me procurer votre adresse. Si je l'avais sue, rien ne m'eût empêchée d'aller vous trouver.

Il se pencha vers elle, en murmurant très bas des mots sup-

plians. Millicent laissa tomber sa tête sur l'épaule du jeune homme, elle se masqua le visage de ses deux mains réunies. Ainsi cachée et les yeux clos, elle écoutait; les mots qu'il disait entraient dans le rêve commencé aux Tombeaux des Khalifes, et qui n'avait pas cessé pour elle : tout ce qui prenait corps dans ce rêve, en dehors duquel le monde n'existait plus, avait le droit d'être, ne pouvait point ne pas être. — La voiture s'arrêta devant la maison qu'il avait indiquée. Il se leva, dit en arabe quelques mots au saïs et au cocher, sauta sur le trottoir, tendit les mains à Millicent.

— Que leur disiez-vous? demanda-t-elle.

— Qu'ils pouvaient rentrer, que vous n'avez plus besoin d'eux, que je vous raccompagne à l'hôtel, ici près.

Elle se retourna, elle jeta sur la rue qui conduit à l'hôtel Shepheard le long regard du voyageur, lorsqu'il contemple pour la dernière fois le pays où il séjourna, les choses dont il vécut et qu'il va quitter pour toujours. Ses yeux se reportèrent sur l'homme qui lui prenait les mains; mais, à cette minute, ils regardaient au-dessus, au delà : fugitifs comme autrefois, quand ils semblaient toujours partis à la recherche de régions inconnues. Son visage avait l'expression candide et crédule qu'ont ceux des petits enfans, au moment où on leur ouvre le livre des beaux contes merveilleux. De son lent mouvement de grâce aisée, elle descendit de la calèche, s'appuya sur le bras de Tournoël, franchit avec lui le seuil de la porte qu'il ouvrait devant elle.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LES ÉVOLUTIONS D'ESCADRE

ET LA

TACTIQUE DES FLOTTES MODERNES

Il y a quelques mois, au cours d'une sortie de l'escadre de la Méditerranée, les deux cuirassés *Gaulois* et *Bouvet* se sont frôlés dans une évolution qui avait pour but de passer d'une formation à rangs serrés à une formation normale. De ce frôlement sont résultées des avaries assez importantes, mais qui, en tout cas, n'ont pas empêché les deux bâtimens de continuer leur service actif. Les conclusions de l'enquête prescrite pour « déterminer les responsabilités » n'ont pas été connues du public. Toutefois les deux commandans ont été relevés de leurs fonctions.

Nous n'avons pas à commenter la décision du ministre. La question des évolutions des escadres modernes et de la tactique qui s'impose à ces réunions de grandes unités vaut d'être traitée d'une façon tout à fait générale, sans aucune préoccupation des polémiques où l'esprit de parti obscurcit toujours le jugement.

I

Depuis qu'il y a des escadres, il y a des évolutions, c'est-à-dire des mouvemens d'ensemble exécutés d'après des règles fixes et qui ont pour but de donner à la force navale mise en jeu, avec le maximum de promptitude et le minimum de risques d'abor-

dage, la formation que le commandant en chef juge la plus convenable aux circonstances de la marche ou du combat.

Du temps des escadres à voiles, les évolutions étaient compliquées par la nécessité de composer avec les caprices du vent, énergie motrice extérieure au corps qu'elle animait. L'utilisation de forces asservies à nos volontés et la création d'un moteur intérieur devaient naturellement rendre les évolutions plus simples et plus sûres. Malheureusement, pour satisfaire à des considérations de l'ordre militaire qui paraissaient justes à cette époque et qui n'ont pas perdu toute leur valeur, on augmenta bientôt les dimensions et le déplacement des navires de combat, en même temps qu'on leur demandait une plus grande vitesse, pour la marche comme pour les mouvemens tactiques.

Alors que le plus lourd « trois-ponts » ne dépassait guère 5 000 tonnes, les premiers cuirassés en pesaient déjà 6 000, et leurs successeurs, qui montaient en trente années de 6 000 à 12 000 tonnes, s'élèvent aujourd'hui, d'un bond énorme et inquiétant, à 15 000, 16 000 et 18 000 tonneaux, nous affirme-t-on.

Progrès correspondans dans les dimensions : le *Valmy* de la guerre de Crimée (plus tard le *Borda*) mesurait une soixantaine de mètres. Le cuirassé *Océan*, quinze ans après, en avait déjà 90. La longueur du *Gaulois* et du *Bouvet* est de 120 mètres environ. Les unités de combat qu'on nous promet pour 1907 atteindront 130 mètres; elles sont d'ailleurs distancées par les nouveaux croiseurs cuirassés qui vont jusqu'à 150 mètres.

Quant aux vitesses, la progression, pour être un peu moins rapide, n'en est pas moins fort sensible. Les vaisseaux à voiles, dans les circonstances les plus favorables, filaient une dizaine de milles à l'heure; les vaisseaux en bois à vapeur, le *Napoléon* notamment, allaient à 12 milles, les frégates cuirassées du type *Gloire* à près de 14, les cuirassés d'il y a dix ans à 15 ou 16, tandis que ceux d'aujourd'hui donnent entre 18 et 19.

Et nous savons bien que ce ne sont pas là les vitesses d'évolutions; qu'au demeurant, le commandant en chef reste maître de déterminer l'allure à laquelle il désire que soient exécutés les mouvemens tactiques (il y a cependant un minimum de vitesse qui résulte du plus petit nombre de tours d'hélice que peuvent donner les bâtimens); mais il n'est pas douteux non plus qu'il existe une liaison forcée entre les vitesses maxima de marche et les vitesses normales d'évolutions, et qu'à toute augmentation

de celles-là correspond inévitablement une augmentation de la moyenne de celles-ci.

Dès lors, augmentation du déplacement, de la longueur, de la vitesse, tout concourait à rendre les évolutions sinon plus difficiles, du moins plus délicates et plus dangereuses par leurs conséquences, en cas de collision. Mais il y avait plus encore : l'accroissement de la liberté de mouvemens, des *facultés giratoires*, que procurait l'emploi d'un moteur indépendant des circonstances extérieures, ayant fait naître l'idée d'utiliser le navire comme bélier, le cuirassé avait été pourvu soit d'une étrave tranchante, constituée par les plaques de blindage taillées en biseau, soit d'un éperon en acier massif, saillant de plusieurs mètres. De là, tandis qu'autrefois un abordage de vaisseaux en bois n'entraînait généralement pas de graves conséquences, ne mettant en contact que des surfaces pleines, arrondies et des matériaux doués d'une grande élasticité, une collision de cuirassés devenait mortelle à l'un d'eux, celui dont la coque métallique rigide était rompue par l'avant en fer ou trouée par l'éperon. Après la perte du *Re d'Italia*, à Lissa, on enregistrait les catastrophes du *Grosser Kurfürst* dans la Manche, de la *Thétis* aux îles d'Hyères, de la *Victoria*, près de Tripoli de Syrie.

On aurait pu croire que la crainte d'accidens aussi terribles inclinerait les chefs d'escadre à une grande prudence et ferait naître une tactique appropriée, où toutes précautions eussent été prises pour que, dans les déplacemens relatifs d'unités de combat exigés par l'exécution d'une manœuvre, les intervalles et les distances (1) restassent toujours largement suffisans. Il n'en fut rien. Au contraire, on vit des amiraux user du droit qui leur était concédé par la « tactique » officielle de réduire les distances normales et de faire évoluer leur escadre *à rangs serrés*. On passait ainsi assez souvent de 400 mètres à 200 mètres et quelquefois à 100 mètres (2).

Il y avait naturellement des raisons pour cela, et même de bonnes raisons, à la vérité fort complexes.

(1) *L'intervalle* est la distance qui sépare deux bâtimens ou deux colonnes parallèles dans une *ligne* ou dans un *ordre de front*. Le mot de *distance* s'applique plus particulièrement à celle que laissent entre elles les unités dans la *ligne de file*.

(2) On cite l'amiral Jauréguiberry comme ayant fait tenir, il y a quelque vingt-cinq ans, une ligne de file à 100 mètres, c'est-à-dire beaupré sur poupe, ou, pour parler plus exactement, éperon sur gouvernail. Cela fut très admiré.

Et d'abord, puisque le navire devenait une arme et le choc un moyen d'action réglé, un mode de combat, il importait d'habituer le personnel à l'impression fort vive que donne le rapprochement, accidentel ou voulu, de ces masses imposantes que sont les cuirassés d'escadre; il fallait former le coup d'œil des capitaines et « tremper leurs nerfs, » ainsi que ceux de tous leurs auxiliaires immédiats. D'ailleurs, le corps-à-corps étant prévu, en raison même de l'emploi du choc, comme la phase décisive du combat d'escadre, il y avait avantage à ce que la force navale restât jusqu'au dernier moment bien manœuvrante, « bien en mains, » groupée aussi étroitement que possible autour de son chef. On se rappelait le *coin* de Lissa et la parfaite cohésion, — cohésion morale autant que matérielle, du reste, — qu'avait conservée l'escadre autrichienne en face de la longue ligne molle, sans consistance, sans appui, des cuirassés italiens.

Et encore, comme on ne se défait pas aisément, en tactique, de l'influence des « principes » auxquels le temps confère son autorité, les changemens dans les circonstances, les modifications dans l'armement justifiassent-ils d'ailleurs toutes les révolutions, on redoutait de laisser entre ses unités de combat des intervalles où celles de l'adversaire pussent se glisser, comme l'avaient fait les vaisseaux de Rodney à la Dominique, ceux de Jervis à Saint-Vincent et de Nelson à Trafalgar, ceux même de Tegetthoff à Lissa (1).

(1) A la Dominique (1782), Rodney, poussé, dit-on, par son capitaine de pavillon Douglas, profita du désordre causé dans la ligne française par une *saute* de vent pour couper la flotte du comte de Grasse vers le centre, tout près de la *Ville de Paris*, le vaisseau amiral, qui, entouré, dut se rendre après une magnifique défense.

A Saint-Vincent (1797), Jervis réussit à s'interposer avec quinze vaisseaux bien serrés entre les deux groupes, trop écartés l'un de l'autre, de l'escadre de don Joseph de Cordova, forte en tout de vingt-cinq vaisseaux. Au cours de l'engagement que soutenaient ses seize unités, Cordova fit un effort pour rejoindre les neuf bâtimens de son second, l'amiral Alava, rejeté sous le vent. Son trois-ponts de 120 canons, la *Santissima Trinidad*, se laissa barrer le passage par le 74 de Nelson, le *Captain*. Nelson avait dû pour cela quitter le poste qui lui était assigné dans la ligne anglaise. C'était une infraction grave, sur laquelle le chef d'état-major de Jervis, Calder, crut devoir insister : « Soyez sûr, Calder, répondit spirituellement Jervis, que, si vous commettez jamais faute pareille, je vous la pardonnerai... »

A Trafalgar, la ligne franco-espagnole fut coupée en deux endroits par les deux lourdes colonnes de Nelson et de Collingwood.

A Lissa, ce ne fut pas, en fait, la dislocation de l'ordre mince des Italiens par le *coin* autrichien qui donna le succès à Tegetthoff, mais l'application individuelle du mode de combat par le choc. Persano s'en était fié à l'artillerie pour rompre

Enfin, il y avait dans cette recherche persévérante du plus petit espace couvert, avec la crainte que les unités n'échappassent à la direction immédiate du commandant en chef (entre autres motifs, à cause de la difficulté d'interpréter de loin des signaux noyés dans la fumée) et que la coordination des efforts n'en fût par conséquent altérée, il y avait l'influence obscure d'une assimilation instinctive de l'escadre à vapeur avec la phalange ou la légion, l'admiration atavique des formations compactes, la vieille conception du bloc solide, « inentamable. »

L'allongement des unités, avec son corollaire, l'augmentation du rayon de giration, l'entrée en jeu d'une arme nouvelle, la torpille automobile, et surtout les progrès de l'artillerie à tir rapide, ébranlaient cependant, il y a douze ou quinze ans, l'opinion que les officiers réfléchis se faisaient de la physionomie du combat d'escadre et de l'intérêt des formations serrées.

En ce qui touche la torpille, on remarquait qu'elle donnait à chaque bâtiment une zone de protection morale contre les tentatives d'attaque par le choc, car, si cette tentative échouait, — et cela devenait de plus en plus probable, en raison même de l'augmentation des rayons de giration, — une riposte terrible, grâce à la torpille automobile, restait à la disposition du navire attaqué contre un adversaire qui lui passait forcément à très courte distance. Et, en même temps, pour le même motif, notons-le bien, le danger s'éloignait pour l'escadre, prise dans son ensemble, de voir la force navale ennemie essayer de rompre sa ligne.

En ce qui concerne l'artillerie à tir rapide, on commençait à sentir confusément que, d'une part, la puissance de ses feux, mise en valeur par la protection donnée à chaque canon ou à des groupemens restreints de pièces, de l'autre, une distribution plus égale de cette artillerie dans toutes les directions, pouvaient donner l'idée d'une tactique nouvelle où le tracé des ordres adoptés s'inspirerait de l'avantage de restituer à chaque unité de combat un champ d'action particulier plus étendu, plus libre, que celui qui lui était assigné dans les formations anciennes. Et, dès lors, germait dans les esprits l'opinion que, si les liens qui rattachent, au combat, les diverses unités les unes aux

l'attaque de son adversaire; mais l'artillerie n'était pas encore assez puissante : elle l'est aujourd'hui. Dans les rencontres où des principes tactiques opposés sont en jeu, le vaincu n'est souvent qu'un précurseur malheureux.

autres pouvaient être relâchés sans inconvénient pour la simultanéité, pour la concordance des efforts et au grand bénéfice de l'efficacité des moyens d'action de chacune d'elles, il ne restait plus pour les évolutions d'exercice à rangs serrés que des risques très supérieurs aux avantages qu'on en attendait.

La bataille du Yalou vint, il y a huit ou neuf ans (17 septembre 1894), jeter quelques clartés sur ces questions encore obscures. On y vit l'un des partis combattre suivant les formules traditionnelles, et ce fut le vaincu, les Chinois. On y vit l'autre combattre suivant les idées nouvelles, et ce fut le vainqueur, les Japonais. Et ceci ne veut pas dire que l'application de principes nouveaux dût nécessairement donner le succès aux uns, tandis qu'aux autres le respect des vieilles méthodes devait valoir un grave échec. Victoire, défaite ont des facteurs plus complexes. Il y a même ceci d'assez curieux dans la bataille du Yalou, que les Japonais, finalement, y cédèrent « le terrain » aux Célestes. Mais ceux-ci avaient perdu six unités sur dix qu'ils avaient engagées. Les quatre restantes étaient dans un état lamentable et, en tout cas, la force morale des survivans était brisée. Lentement, ruines fumantes et brûlant encore dans les hauts, les deux grands cuirassés chinois, *Ting-Yuen* et *Chen-Yuen*, s'acheminaient vers Port-Arthur, qu'ils ne devaient plus quitter que pour aller s'ensevelir à Weï-haï-Weï. Quant aux Japonais, leur retraite momentanée n'avait d'autre motif que l'épuisement des munitions des canons à tir rapide (c'est là le revers d'une belle médaille... la nécessité d'approvisionnemens considérables) et, le lendemain du combat, leur escadre, consciente de sa victoire, revenait à l'embouchure du Yalou et y détruisait deux croiseurs chinois échoués dans la vase.

Quelle avait donc été l'idée directrice de la méthode de combat de l'amiral Ito? — C'est d'obtenir, grâce à la supériorité de vitesse et en vue de l'utilisation de la supériorité d'artillerie, l'*enveloppement tactique*, à la distance moyenne de 3000 mètres.

Le commandant en chef japonais, tout en ayant exécuté sa marche d'approche en ligne de file régulière, ne s'était nullement astreint à conserver au cours du combat un ordre rigide et serré, ni des distances invariables. Il avait, au contraire, laissé s'agrandir les intervalles qui séparaient ses bâtimens, de manière à donner des effets de convergence aux feux rapides dont il

accablait ses adversaires et à tirer par là le maximum d'effet utile de ses mouvemens enveloppans (1).

Et l'amiral Ting s'était bénévolement prêté aux desseins de son antagoniste en adoptant un ordre compact, la ligne de front à faibles intervalles, bientôt rompue, à la vérité, par les incidens de la lutte, mais sans qu'à aucun moment les Chinois aient paru comprendre que c'était par leurs groupemens serrés, quelles qu'en fussent les formes géométriques, qu'ils favorisaient le jeu des Japonais.

En somme, s'il serait excessif de prétendre qu'au Yalou, l'ordre dispersé fut vainqueur de l'ordre compact, du moins peut-on dire qu'à l'inverse de ce qui s'était passé à Lissa, une ligne mince, étendue, à chaînons espacés, s'était montrée parfaitement adaptée aux facultés caractéristiques des armes nouvelles et avait largement contribué à leur assurer le succès.

Mais ce résultat ne pouvait être acquis et la supériorité d'artillerie moyenne à tir rapide ne devait être complètement utilisée qu'à deux conditions : supériorité de vitesse, supériorité de force morale.

Supériorité de vitesse, et très sensible, d'une part, parce qu'il fallait prendre successivement une série de positions enveloppantes; par conséquent, faire, dans le même temps, beaucoup plus de chemin que l'adversaire; de l'autre, parce qu'il était intéressant de maintenir la distance favorable à la mise en jeu des pièces de 120 millimètres à tir rapide. De fait, mieux entretenus, mieux desservis, les appareils moteurs des Japonais donnaient, en moyenne, trois nœuds de plus que ceux des Chinois...

Supériorité de force morale, parce qu'une telle méthode, justement en ce qu'elle dissocie dans une certaine mesure les élémens constitutifs de l'escadre et la décompose en autant d'unités tactiques qu'elle a d'unités de combat, exige que chacune de celles-ci acquière une initiative plus étendue, un jeu plus indépendant de celui du bâtiment du commandant en chef, et par conséquent une conscience plus haute de sa valeur individuelle en même temps que de sa responsabilité militaire.

(1) Il existe des « instantanés » du combat pris par les officiers d'un croiseur japonais que son rôle mettait un peu en dehors du fort de l'action. On y voit très bien les bâtimens de l'amiral séparés par de grands intervalles, tandis que ceux de l'amiral Ting semblent faire bloc. A la vérité, il faut tenir compte de la perspective spéciale de la photographie.

Et l'on sent bien que l'entraînement intellectuel et moral qui permettra d'obtenir des commandans d'unités, — ainsi que de tout le personnel, d'ailleurs, — cet état d'esprit, nous allions dire (et pourquoi pas?) cet état d'âme, est fort différent de la gymnastique spéciale au moyen de laquelle on obtient les évolutions de la tactique officielle, si séduisantes pour l'œil du commandant en chef (1), si flatteuses pour son amour-propre, lorsque sur un simple signe et, pour ainsi dire, à la pression d'un bouton électrique, tous ses cuirassés rompent leur ordre de marche primitif et, décrivant sur la glace bleue de la mer de savantes figures géométriques, se rangent automatiquement à un ordre nouveau.

Qu'on ne craigne point que la discipline de notre force navale, que sa cohésion morale puisse être diminuée par cette autonomie bien relative que nous réclamons pour chacune des unités de combat. Elle en sera augmentée, au contraire, dans ce qu'elle a de meilleur, la communion des intelligences; et, si l'on voulait prôner l'avantage d'assujettir étroitement les volontés des lieutenans du commandant en chef, nous déclarerions mettre bien au-dessus les bénéfices de la subordination réfléchie de leurs conceptions à celles du général, qui doit être avant tout un inspirateur, comme le furent Moltke et Nelson, et dont l'esprit doit avoir pénétré, bien avant le combat, ceux qui sont chargés d'exécuter ses plans.

Résumons-nous :

Le concept de nos tacticiens d'escadre avait jusqu'ici pour bases les idées de masse, de choc, de mêlée, à peu près justifiées

(1) Et pas seulement pour l'œil du commandant en chef... Les évolutions d'une armée navale sont fort belles et le sont d'autant plus qu'elles sont plus compliquées, comme les « figures » d'un carrousel. Les évolutions des flottes à voiles étaient sans doute encore plus saisissantes. Les marches d'approche des lourdes brigades anglaises, vues du haut des kopjes, offraient aussi aux Boers de très intéressans spectacles. De même, vu du plateau du mont Saint-Jean, l'assaut des quatre divisions du premier corps, serrées en masse... mais rien de tout cela ne donne la victoire sur des gens de sang-froid et qui tirent juste.

Le mouvement offensif des deux colonnes de Nelson et de Collingwod à Trafalgar était imposant, certes, mais point du tout par la régularité de la formation. Les vaisseaux anglais *paraissaient* en désordre, disent les relations françaises; mais chacun d'eux, se hâtant vers l'ennemi, savait ce qu'il avait à faire et avait bien résolu de le faire. On a reproché à Nelson d'avoir couru le risque de faire écraser ces deux têtes de colonne par l'artillerie de la longue ligne de l'armée combinée qui aurait pu couvrir ses premiers vaisseaux de feux convergens. Mais l'amiral anglais savait bien que nous n'avions plus de canonniers-pointeurs, le corps ayant été détruit en 1791.

par l'insuffisance balistique de l'artillerie et par la répartition défectueuse des bouches à feu. Avec ces idées s'accordait parfaitement, d'ailleurs, la doctrine de la passivité des instrumens d'exécution. La tactique officielle conduisant dès lors à la recherche des formations compactes et à la pratique des évolutions à rangs serrés, il était naturel que l'on préparât, en temps de paix, les capitaines par des exercices appropriés, si périlleux qu'ils fussent, aux manœuvres délicates que l'on prévoyait pour le moment du combat.

Les constatations que nous avons faites déjà, celles que nous allons faire encore sur les transformations actuelles ou prochaines de l'unité de combat nous amèneront sans doute à conclure à l'intérêt, à la nécessité même d'une tactique qui s'inspirera, matériellement, de la puissance et surtout de la concentration des feux, moralement de la doctrine de l'initiative des lieutenans du commandant en chef. Cette tactique nouvelle ne comportant plus de mouvemens de masses, les évolutions dangereuses deviendront inutiles et devront disparaître.

II

Quelle est donc l'unité de combat de demain?... De quels bâtimens sera composée l'escadre avec laquelle un commandant en chef avisé pourra réaliser pleinement la méthode de combat idéale indiquée par l'amiral Ito au Yalou, l'enveloppement et la convergence des feux?

Le type des cuirassés de 14870 tonnes que nous mettons aujourd'hui en chantiers, après de retentissans débats, satisfait-il aux conditions essentielles de cette méthode, celles que nous posions tout à l'heure, supériorité d'artillerie sur ses rivaux et supériorité de vitesse? Malheureusement non.

Ce n'est pas qu'on n'ait entrevu l'intérêt de ces conditions et qu'on n'ait fait un effort, inconscient en quelque sorte, pour y satisfaire; mais, outre que la conception première du type est déjà assez ancienne, on a été paralysé par l'importance exagérée que la tactique traditionnelle, la tactique du combat rapproché, flancs contre flancs, donnait à l'armement lourd par excellence, la cuirasse.

L'étude du « pourcentage » attribué aux divers élémens constitutifs de ces unités montre que la protection de la coque et

celle de l'artillerie absorbent plus de 37 pour 100 du déplacement total. C'est excessif; et il n'y a plus lieu de s'étonner, dès lors, que la part des appareils moteurs, réduite à un peu plus de 10 pour 100, ne permette pas d'attendre de la *République*, de la *Démocratie*, de la *Justice*, une vitesse supérieure à 18 nœuds, vitesse à peine égale à celle des cuirassés étrangers d'aujourd'hui et inférieure à celle des cuirassés étrangers de demain.

Quant à l'artillerie, si les 11 pour 100 du déplacement qui lui reviennent paraissent suffisans, il faut bien reconnaître que l'utilisation proposée de ces 1600 tonnes ne témoignait pas chez les auteurs des plans (1) d'une rare prévoyance, ou, tout au moins, d'une grande confiance dans les progrès de l'artillerie. En définitive, pour ces grands cuirassés, destinés à représenter en 1906-1907, le maximum de puissance offensive individuelle de l'unité de combat française, on en restait aux 305 millimètres, à tir relativement lent et aux 164^{mm},7, à tir rapide, il est vrai, mais à la puissance balistique insuffisante (2), alors qu'en Italie déjà et, peu après, chez beaucoup d'autres nations maritimes, on substituait aux canons moyens à tir rapide des bouches à feu rentrant dans la catégorie des gros calibres (203-210 millimètres), que l'on dotait d'ingénieux systèmes de *chargement rapide* (3).

Une décision récente du ministre de la Marine, décision à laquelle il faudrait applaudir sans réserve s'il n'y avait de graves inconvéniens à remanier sans cesse des plans arrêtés depuis longtemps, modifie heureusement la composition de l'artillerie secondaire de quatre sur six des bâtimens en question, en remplaçant les 18 canons de 164,7 par 10 canons de 194 et 8 canons de 100. Peut-être aurait-il mieux valu, du reste, 12 ou 14 canons de 194, sauf à faire monter d'un échelon le calibre de l'artillerie

(1) L'auteur du plan primitif ne saurait, en bonne justice, être rendu responsable des modifications, retouches, soustractions et additions que ce plan subit de la part des trop nombreux organismes du ministère. En ce qui touche l'artillerie, surtout, l'ingénieur a beaucoup à faire pour défendre son œuvre.

(2) Cette puissance balistique a été augmentée dans ces derniers temps (modèle 1902); mais le poids, les dimensions, la capacité intérieure et la charge explosive du projectile du 164,7 ne permettent pas à cette bouche à feu de supporter la comparaison avec les calibres voisins de 200 millimètres.

(3) On entend couramment parler de 3 coups à la minute pour le 203. A supposer que l'on veuille dire que, dans la première minute du tir, — *la bouche à feu étant déjà chargée*, — on puisse faire partir 3 coups, la rapidité réelle n'en serait pas moins de 2 *coups par minute*, et il semble douteux que notre 194 millimètres y parvienne, avec les organes actuellement employés pour le chargement et pour le débit des monte-charges.

légère et à passer du 47 millimètres, notoirement insuffisant, au 57 millimètres qu'emploient toutes les marines étrangères, ou même à notre 65 millimètres, convenablement allégé.

Quoi qu'il en soit, et en reconnaissant le bénéfice de la mesure qui vient d'être prise en faveur d'une partie de notre future escadre de première ligne, il faut bien confesser que celle-ci n'aura point, il s'en faut, de supériorité sur ses rivales, du moins au point de vue de l'artillerie et de la vitesse. Avant 1906, l'Angleterre mettra en ligne 5 cuirassés dont l'armement (pour ne parler que des canons de gros et moyen calibre) comprendra quatre canons de 305 millimètres, quatre de 203, seize de 152, toutes ces unités filant d'ailleurs 19 nœuds francs. A la même époque, les États-Unis présenteront trois cuirassés de 14 650 tonnes qui, filant aussi 19 nœuds, auront la formidable artillerie que voici : quatre canons de 305 millimètres, huit de 203, douze de 152, douze de 76; et à cette superbe division viendront à bref délai s'ajouter 2 navires plus puissans encore, déplaçant à la vérité 17 600 tonnes, donnant 18 nœuds et armant leurs flancs de quatre canons de 305 millimètres, huit de 203, douze de 178, vingt de 76 et douze de 47.

Entre temps, l'Italie, dont le génie inventif en construction navale a souvent ouvert des voies nouvelles et fécondes, aura terminé ses deux cuirassés de 13 450 tonnes, *Benedetto Brin* et *Regina Margherita*, caractérisés par une prédominance marquée des facultés offensives sur les facultés défensives (20 nœuds; quatre canons de 305, quatre de 203, douze de 152, seize de 76; mais seulement 150 millimètres d'acier à la flottaison et aux tourelles, tandis que nous y mettons respectivement 300 et 400 millimètres); elle aura aussi, en achèvement à flot, vers 1906-1907, 3 autres cuirassés, *Roma*, *Vittorio-Emanuele*, *Regina Elena*, où la vitesse doit encore gagner un nœud et qui, ne présentant plus aux deux extrémités que deux de 305 au lieu de 4, composent leur armement principal de douze canons de 203, flanqués de douze de 76 millimètres : le tout avec un tonnage de 12 300 seulement. Bien plus, elle promet de nous montrer dans le curieux type *Amalfi-Genova* (1) le maximum du rendement, au point de

(1) Ces deux bâtimens sont en construction; deux autres du même type, *Pisa* et *Venezia*, vont être mis en chantiers. Les Italiens les qualifient de « navires du 1er rang; » mais c'est uniquement parce qu'ils atteignent 8 000 tonnes, limite inférieure du déplacement des bâtimens de cette catégorie. Pour nous, ce seraient des « croiseurs cuirassés. »

vue des facultés offensives, d'un tonnage moyen, puisque, avec 8 000 tonnes seulement, ses ingénieurs comptent obtenir 23 nœuds sur des bâtimens pourvus de 2 000 tonnes de charbon et armés de douze canons de 203, douze de 76 et douze de 47 millimètres !

Laissons de côté, si l'on veut, ce dernier type, un peu spécial ; mais avouons-nous à nous-mêmes que ce n'est pas en présence de ceux dont l'énumération précède que notre escadre de 1907 pourrait user de la tactique du Yalou.

Il n'est cependant pas si difficile de le concevoir, le bâtiment de combat idéal que nous cherchons, puisqu'il se trouve à peu près défini déjà et par les caractéristiques mêmes de ses rivaux et par les genres de supériorité que nous voulons lui donner sur ceux-ci.

Seulement il faut serrer d'un peu plus près la question.

Quelle est d'abord exactement la supériorité de vitesse qui est nécessaire à cette nouvelle unité de combat pour que la force navale dont elle sera la base puisse, toujours maîtresse de ses mouvemens, imposer à l'adversaire la distance qu'elle jugera convenable et le maintenir au centre d'un secteur d'enveloppement? Évidemment des expériences directes seraient utiles ici, et, ces expériences, il serait aisé de les faire exécuter par nos escadres en différenciant d'une manière progressive les vitesses des divisions mises en jeu. Mais on peut estimer *a priori*, pensons-nous, qu'il ne faudrait guère moins de 4 ou 5 nœuds; de sorte que, si l'on prend les cuirassés anglais et américains comme termes de comparaison, notre unité de combat devrait avoir une vitesse maxima comprise entre 23 et 24 nœuds.

Vitesse maxima d'essais, d'ailleurs, vitesse que les bâtimens retrouvent bien rarement quand ils sont sortis des mains du constructeur !... Ce qui vaudrait mieux encore peut-être, ce serait d'assurer à notre cuirassé une *grande vitesse pratique*, celle que l'on obtient sans fatigue excessive pour le personnel et pour le matériel, la seule, du reste, que l'on puisse soutenir au combat (1), comprise entre 21 et 22 nœuds. Dans les mêmes conditions, on

(1) La vitesse maxima exigeant le développement complet de la puissance des appareils évaporatoires, on est obligé de distraire un grand nombre d'hommes des services exclusivement militaires pour en faire des soutiers, des transporteurs de charbon supplémentaires.

peut bien croire que les unités de combat rivales, en face du nom desquelles les divers aide-mémoire inscrivent le chiffre de 19 nœuds, n'en réaliseraient pas plus de 16.

Nous ne pouvons entrer ici dans la discussion des voies et moyens; nous ne prendrons surtout pas parti entre chaudières à gros tubes et chaudières à petits tubes, encore qu'il nous paraisse difficile de ne pas accepter les dernières, malgré leurs inconvéniens, pour le cas qui nous occupe. La vitesse que nous demandons coûtera cher, au double point de vue du déplacement et du prix de revient, mais moins cher encore que l'excès du cuirassement où se portent nos unités de combat de 1907. Et enfin c'est à ce seul prix que nous obtiendrons des *résultats tactiques* (1).

Comment nous procurer, maintenant, la supériorité de l'artillerie? Nous l'avons fait pressentir déjà : *par l'application du chargement rapide à la grosse artillerie.* De grands progrès ont été réalisés à cet égard depuis quelques années, et nous sommes loin de l'époque où il fallait sept ou huit minutes, dans les meilleures conditions, pour tirer un coup de 420, de 370 ou même de 340 millimètres. Pourtant il y avait encore beaucoup à faire, et ce « beaucoup » vient d'être fait. Nous avons aujourd'hui la certitude, grâce à des procédés d'une remarquable ingéniosité, d'obtenir quand nous le voudrons une rapidité de chargement marquée par un nombre de secondes inférieur à celui qui représente, en centimètres, le calibre de la bouche à feu. Un canon de 24 centimètres, par exemple, peut être chargé en moins de 20 secondes.

Cet avantage n'est pas le seul qu'il dépende de nous d'assurer à notre bâtiment de combat, et l'on doit recommander encore ceux de l'unité de calibre et de l'unité de projectile, auxquels nous tendons et qui mériteraient bien un effort décisif.

Quel calibre choisirions-nous pour la lutte contre les bâtimens de ligne, réservant contre les torpilleurs et « destroyers » un armement spécial de 57 millimètres ou de 65 millimètres modifié?

(1) On s'est étonné récemment que la plupart des écrivains maritimes considèrent *la vitesse* comme une faculté plus particulièrement stratégique et on a proclamé qu'elle était aussi une faculté tactique qui devait trouver son utilisation sur le champ de bataille. En effet, cela est possible, mais à la condition que les différences de vitesse entre les deux partis soient *très accusées*, ce qui, jusqu'ici, n'avait eu lieu qu'au Yalou. En revanche, dans les opérations stratégiques, une faible supériorité de vitesse entraîne toujours des avantages sensibles pour qui sait s'en servir.

Faut-il s'élever jusqu'au 305 millimètres et n'avoir alors qu'un petit nombre de pièces, 8 au plus, la proportion du poids attribué à l'artillerie ne pouvant guère dépasser 10 ou 11 pour 100 du déplacement total?... Mais l'adoption de ce calibre marquerait la persistance d'une prétention bien peu justifiée et qui a fâcheusement pesé depuis quarante ans sur notre concept général du combat, aussi bien que sur l'orientation de nos constructions, celle de rompre les cuirasses de flottaison et d'atteindre, derrière beaucoup d'autres obstacles accumulés, les parties vitales de l'adversaire (1).

Faut-il descendre, au contraire, jusqu'au 194 millimètres et acheter les sérieux bénéfices du nombre des bouches à feu (18 ou 20, sans doute) par l'inconvénient grave d'une certaine insuffisance balistique de leurs projectiles contre les revêtemens de flancs, au cas où les projectiles arriveraient obliquement sur les surfaces visées? — Ce serait imprudent.

Notre choix ne peut donc hésiter qu'entre les deux calibres de 240 et de 274 millimètres; et, en vérité, cette hésitation n'existerait pas si nous avions un calibre intermédiaire comme le 254 millimètres anglais, ou si notre 240, quitte à voir diminuer un peu sa vitesse initiale de 800 mètres (2), lançait un projectile aussi lourd que celui du nouveau 240 allemand (215 kilos au lieu de 170). Tenons-nous-en toutefois à cette pièce de 240, qui perce à bout portant 720 millimètres de fer forgé et, aux distances de 3 000 et 4 000 mètres, les plaques de flanc de 150 à 200 millimètres d'acier, les seules que nous prétendions viser, ne demandant à notre artillerie que la désorganisation des ser-

(1) L'objection principale à l'emploi du 305 est celle du poids considérable d'une bouche à feu à qui l'on a donné une longueur de 45 calibres pour obtenir des vitesses initiales exagérées, le projectile restant d'ailleurs plus léger que ceux des canons étrangers du même calibre. On peut concevoir un autre 305 millimètres, ne dépassant pas 30 calibres de longueur et 35 tonnes de poids, au lieu de 50, qui se contenterait de 600 mètres de vitesse initiale, au lieu de 800, mais qui, avec une justesse très suffisante, lancerait un projectile plus long, plus lourd de 25 p. 100, d'une capacité intérieure beaucoup plus grande, susceptible par conséquent d'effets balistiques beaucoup plus étendus.

(2) Il s'agit des 240, modèle 1893, dont voici les caractéristiques principales : longueur d'âme : 40 calibres; poids de la pièce : 21 tonneaux; poids de l'affût, châssis, berceau et freins : 14 tonneaux; poids des plates-formes, tubes, pivots, appareils de pointage, manœuvre et chargement : 38 tonneaux environ; poids des munitions en comptant 140 coups d'obus de semi-rupture coiffés à 170 kilos : 32 tonneaux environ. Au total : 105 tonneaux à peu près. C'est sur ce chiffre que nous tablerons tout à l'heure.

vices militaires et des organes de direction du bâtiment ennemi.

Le poids de la bouche à feu, — 21 tonnes, — est tel qu'en y ajoutant ceux de l'affût ou berceau, du châssis, des engins de chargement, de manœuvre et de pointage, enfin celui des munitions, dont il conviendra de s'approvisionner largement, nous pourrons constituer à notre unité de combat un armement principal de 14 canons, l'armement secondaire et tout à fait accessoire se composant uniquement des pièces, de très faible poids, de 57 ou 65 millimètres, chargées de couler les torpilleurs, mais capables aussi de rendre des services contre les grandes unités dans un engagement rapproché.

Quant à la *puissance de feu* de cette artillerie, nous la caractériserons en disant que le poids de métal lancé en une minute (chacun des canons de 240 tirant trois coups dans ce laps de temps) atteindra 7 150 kilos (1).

Quels sacrifices, d'autre part, ferons-nous à la protection, au cuirassement?

Si disposés que nous soyons à les réduire, convaincus que « la meilleure défense, c'est une offensive vigoureuse, » autrement dit, que le navire qui saura prendre dès le début de l'engagement la supériorité du feu n'aura rien à craindre des projectiles d'un adversaire désorganisé, nous ne pouvons nous dispenser d'assurer à la tranche compartimentée formant le « flotteur » de notre bâtiment, ainsi qu'à son pont principal, à une partie de ses murailles et à son artillerie, — sans parler des organes de direction, — des garanties suffisantes d'invulnérabilité. Nous ne saurions entrer ici, d'ailleurs, dans le détail du dispositif des revêtemens métalliques que nous adopterions. Donnons-en seulement le poids total, qui ne devra pas dépasser, — non plus que chez la plupart des cuirassés étrangers, — 25 pour 100 du déplacement total, alors que, sur le type *Patrie*, la protection absorbe jusqu'à 37 pour 100 ! Il est vrai qu'on veut avoir encore 300 millimètres à la flottaison, ce que tous les marins, sauf les nôtres, trouvent exagéré...

Avec la coque, à laquelle on attribue généralement 30 pour 100 du déplacement ; avec la cuirasse, que nous bornerons, avons-nous dit, à 25 pour 100 ; avec l'artillerie, qui prendra 11 pour 100, puisqu'il nous la faut très forte, les gros « pourcentages » revien-

(1) Non compris le poids des projectiles de l'artillerie légère.

nent naturellement à l'appareil moteur et à l'approvisionnement de charbon. Pour l'appareil moteur, il faut se montrer généreux, si l'on veut obtenir cette vitesse de 23 à 24 nœuds, intimement liée à nos méthodes de combat. Nous lui donnerons donc 20 pour 100, deux fois plus qu'à la *Patrie* et un peu plus qu'à l'*Ernest-Renan* (1), dont la vitesse sera de 23 nœuds juste, tandis que nous attribuerons 9 pour 100 au combustible, ce qui suffit largement, réserve faite de la faculté d'embarquer, en cas de besoin, une plus grande quantité de charbon dans des soutes supplémentaires.

Point de matériel de torpillerie, à bord de notre nouvelle unité de combat, qui doit éviter, non seulement la mêlée, mais même les engagemens rapprochés (2). Les 5 pour 100 du déplacement total qui nous restent reviendront intégralement à l'équipage, aux vivres, à la mâture, aussi réduite que possible, aux embarcations, dont on peut aisément diminuer le nombre, à condition de les doter de moteurs électriques (3); enfin, au « disponible, » réserve qu'un constructeur prudent se ménage toujours pour obvier aux conséquences des erreurs de calcul, de l'augmentation inattendue des poids des matières et engins, aux conséquences, surtout, des « desiderata » émis au dernier moment par les services militaires.

Que si, maintenant, nous partons du poids absolu de notre artillerie (engins, agrès et munitions compris), poids que l'on peut évaluer approximativement à 1 550 tonnes, il nous est facile de dresser le devis sommaire des poids du bâtiment et d'obtenir son déplacement total. C'est ce que montre le tableau ci-contre :

(1) Si surprenant que cela puisse sembler aux lecteurs de la *Revue*, un de nos grands croiseurs cuirassés sera « baptisé » du nom d'Ernest Renan. Les motifs tout d'abord un peu obscurs de ce parrainage inattendu, dont l'ombre du doux et religieux sceptique doit bien s'égayer, apparaissent plus clairement quand on rapproche ce nom de ceux de quelques autres unités de notre flotte nouvelle : *Jules-Ferry, Jules-Michelet, Edgar-Quinet*. Ce mélange de marine, d'anti-cléricalisme, de cuirasse, de philosophie et de grande vitesse a une saveur spéciale que goûtera certainement la postérité.

(2) Le matériel en question n'est pas lourd et ne représente, en général, que 0,4 pour 100 du déplacement; mais il est encombrant, compliqué, délicat; les tubes sous-marins entrainent de graves difficultés de construction et la manœuvre en est difficile et peu sûre. En somme, la torpille automobile, très utile, indispensable même ailleurs, serait ici peu à sa place.

(3) Il existe déjà des embarcations de ce système. Le fonctionnement en est satisfaisant et l'on ne voit pas de motif sérieux de n'en pas multiplier le type. On étudie d'ailleurs aussi et on pourrait mettre bientôt en service, si on le voulait, des embarcations pourvues de moteurs à pétrole.

	Rapport au déplacement. (p. 100)	Poids absolus. Chiffres arrondis, (tonneaux.)
Coque et accessoires	30	4230
Cuirassemens	25	3520
Artillerie	11	1550
Appareil moteur et auxiliaires	20	2820
Combustible	9	1270
Équipage, vivres, mâture, agrès, embarcations	3	430
Disponible	2	280
	100	14100

Il s'agit donc d'un navire dont le déplacement est inférieur de 700 tonnes à celui du type *Patrie* et supérieur de 600 à celui de l'*Ernest-Renan*. Ce n'est, dira-t-on, qu'un croiseur cuirassé très fortement armé. Justement. Il y a quelques années déjà, les esprits prévoyans avaient discerné que, le cuirassé d'escadre devenant plus rapide et le croiseur cuirassé plus fort en artillerie, les deux types ne tarderaient pas à se confondre, la transaction s'opérant surtout au détriment du revêtement métallique du premier. Toute la question était de savoir si l'on resterait dans les déplacemens moyens de 12 000 à 13 000 tonnes; auquel cas, — et c'est celui des nouvelles unités italiennes du type *Roma*, — on devrait se contenter de 20 à 21 nœuds de vitesse, ou si l'on pousserait plus loin, vers 14 000, peut-être 15 000 tonnes; auquel cas — et c'est celui de l'unité que nous proposons, — on était en droit d'attendre des vitesses de 23 à 24 nœuds.

Quant au prix de revient de notre bâtiment, on peut l'évaluer d'une manière assez approchée à 34 500 000 francs. Deux des cuirassés du type *Patrie*, construits par l'État, figurent au budget de 1903 pour 35 700 000 francs chacun; les quatre autres, confiés à l'industrie, coûteront tout près de 40 millions. L'*Ernest-Renan* reviendra à 33 millions ou un peu plus.

III

Ainsi fixés sur les traits caractéristiques de notre instrument de combat, nous pouvons préciser ceux de la tactique dont nous tracions tout à l'heure les premiers linéamens et montrer que la préparation du temps de paix aux mouvemens de cette tactique ne comportera plus d'évolutions dangereuses.

D'un côté, enveloppement et convergence des feux, de l'autre, initiative et force morale, tels sont les principes qui doivent, avons-nous dit, nous servir de bases. Ces principes, comment les appliquerons-nous, comment en recueillerons-nous les fruits?

Supposons l'escadre composée de nos nouvelles unités, 9 par exemple, en présence d'une force navale ennemie comptant le même nombre de bâtimens, mais dont la vitesse maxima *réelle* arrive difficilement à 17 nœuds, tandis que celle des nôtres atteint 21 nœuds et s'y maintient sans effort.

L'adversaire aperçu (1), son ordre de marche et la route qu'il suit reconnus, le commandant en chef déploie l'escadre en la faisant virer de bord, comme s'il voulait prendre chasse devant l'ennemi, et la forme en *angle de retraite*. De cet angle il occupera le sommet en se tenant au même cap que les bâtimens qui s'approchent et dans le prolongement de leur ligne ou de l'axe principal de leur formation. A la droite et à la gauche du navire amiral, nos huit autres unités prennent leurs postes en relevant le commandant en chef à 60 degrés environ de la route commune et en s'espaçant de 1 000 à 1 200 mètres, de manière à former une tenaille très ouverte du côté de l'adversaire, une sorte d'arc à grand rayon sous-tendu par une corde de 8 000 à 9 000 mètres. L'allure sera réglée de telle sorte que l'escadre ennemie arrive jusqu'à 4 000 mètres des nôtres, distance à laquelle le feu sera ouvert et qui sera maintenue, si on la juge favorable à l'efficacité de notre artillerie, en prenant la même vitesse que l'adversaire. Dans cette position, — il est facile de s'en assurer par un graphique, — la tête de colonne ennemie sera battue par des feux convergeant dans un secteur de 100 degrés environ. Et comme, sur chacun de nos bâtimens, 7 ou 8 canons de 24 centimètres pourront tirer, on voit que les premières unités de l'ennemi seront écrasées par le tir rapide de 65 à 70 pièces, lançant par minute 200 obus de 170 kilos. Notons que c'est là un minimum, car précisément, en raison de leur écartement et aussi de la *réserve de vitesse* qui leur permet de regagner leur poste après une forte embardée, nos cuirassés peuvent venir alternativement sur un bord ou sur l'autre pour

(1) La composition de notre escadre, la grande vitesse dont dispose chacune de ces unités, nous dispensera de lui adjoindre une *division légère* formée de croiseurs cuirassés. Les trois divisions cuirassées feront à tour de rôle le service d'exploration.

démasquer successivement toutes leurs bouches à feu. Et voilà déjà, pour chaque commandant d'unité, l'utilisation de l'esprit d'initiative.

L'ennemi ne voudra certainement pas rester dans une position aussi désavantageuse; il cherchera, par exemple, à profiter de notre dispersion en portant son effort sur l'une de nos ailes. Incline-t-il, pour cela, vers sa gauche?... Notre commandant en chef ordonne aussitôt une abattée *tout à la fois* dans le même sens et du même nombre de degrés, de sorte que l'aile menacée se dérobe, augmentant sa vitesse, s'il est nécessaire, tandis que l'aile rendue libre se trouve, par le jeu même du mouvement prescrit, prendre une position de flanc par rapport à l'escadre ennemie. La convergence des feux reste donc assurée par ce simple dispositif « en potence. »

Peut-être, au lieu de se masser sur l'une de nos ailes, l'adversaire sentira-t-il l'avantage de se déployer, lui aussi, et d'opposer exactement cuirassé à cuirassé en amenant son arrière-garde sur la ligne de combat. Dans ce cas, et dès que la manœuvre de l'escadre ennemie se sera dessinée, notre division du centre (les trois unités qui occupent le sommet de l'angle) continuera sa route, tandis que les deux divisions d'ailes, accélérant leur allure et s'écartant du centre, choisiront une position telle que la ligne de front de l'ennemi soit prise d'écharpe par leurs feux. Elles peuvent même, changeant de route cap pour cap, défiler à contre-bord des unités placées aux extrémités de cette ligne et les couvrir en peu d'instans d'une pluie de projectiles. Se rejoignant ensuite en arrière de l'ennemi qui poursuit toujours, ou plutôt qui suit notre division du centre, elles mettront alors son gros entre deux feux...

Rien de mathématique, au surplus, dans ces mouvemens où une foule de circonstances imprévues modifieront sans doute tels ou tels détails d'exécution. Prescrites au moment favorable par le commandant en chef ou demandées par les amiraux en sous-ordre, exécutées même spontanément et sous leur expresse responsabilité par ces officiers généraux qui trouveront là peut-être l'occasion de prendre l'initiative hardie que la Fortune couronne si souvent, nos manœuvres devront, en tout cas, répondre à l'idée fondamentale de l'enveloppement tactique, formulée, développée dans les instructions du commandant en chef. On prendra garde seulement que, dans les diverses positions que nos bâtimens

seront amenés à occuper par rapport à l'escadre ennemie, la distance favorable à l'efficacité de leur tir soit exactement maintenue et qu'au contraire ils ne présentent aux coups de l'adversaire que des surfaces aussi obliques, des cibles aussi fuyantes que possible.

Tel est à peu près le schéma, — un des schémas plutôt, car nous ne saurions prétendre en limiter le nombre, — du combat d'escadre conduit par une force navale rapide contre une force navale relativement lente. La caractéristique essentielle en est que, à la condition que la différence des vitesses soit très accusée, à la condition, en somme, que les courbes enveloppantes puissent être parcourues plus rapidement que les courbes enveloppées, l'escadre la plus lente sera obligée de subir passivement tous les modes d'attaque que l'escadre la plus rapide jugera bon d'employer contre elle.

Elle doit subir aussi, cette escadre lente, l'*ascendant* de l'escadre rapide, et, au fond, c'est le but idéal de toute tactique d'imposer l'ascendant d'une force morale supérieure. Mais encore faut-il que cette force morale soit préexistante au conflit armé car ce serait trop donner au hasard, de compter, pour la faire naître, sur l'influence heureuse d'un succès initial. C'est donc dès le temps de paix qu'on doit la cultiver, en lui donnant pour racine la conviction solidement établie à tous les degrés de la hiérarchie de la valeur prépondérante de nos navires, de notre tactique, de nos armes, de notre personnel. Que, plus tard, cette force morale se développe, s'exalte même, à la constatation des résultats des premiers coups frappés dans les conditions favorables que créera une habile utilisation de tous ces élémens de supériorité, cela n'est point douteux, et c'est alors qu'elle s'imposera victorieusement à l'adversaire.

En attendant, comment établir chez nous cette haute confiance dans l'efficacité de nos propres moyens, base de la force morale ?

La supériorité des vaisseaux que nous proposons réside dans leur grande vitesse et dans la puissance de leur armement offensif. Ce sont là qualités bien visibles, facultés appréciables pour tous, et qu'au besoin des instructions appropriées, des tableaux comparatifs bien disposés feraient ressortir aux yeux du dernier marin. De même montrerait-on que les sacrifices consentis sur

l'armement défensif, — sacrifices qui ne se présentent point, du reste, d'une manière apparente. — ne mettraient nos unités de combat nouvelles en état d'infériorité que si, méconnaissant le caractère même de leur type, elles acceptaient le combat rapproché.

Mais ceci touche à la tactique. Là, notre supériorité résultera, d'une part, de l'application d'une méthode de combat, l'enveloppement, dont nul ne conteste la valeur plus d'une fois prouvée par l'événement, et, d'autre part, de l'exacte adaptation de nos types de navire à la mise en jeu de cette méthode. C'est une loi souvent oubliée que celle de la spécialisation de l'engin de combat en vue de l'application de la tactique adoptée. En tout cas, des exercices d'ensemble où se trouveront aux prises les anciens et les nouveaux types, les unités lentes et les unités rapides, auront le double avantage de mettre en lumière pour le personnel dirigeant toutes les ressources qu'offre la vitesse, toutes les situations favorables que peut utiliser la grosse artillerie à tir rapide, et de confirmer dans l'esprit des subalternes, par de vraies « leçons de choses, » la haute opinion qu'on aura dû s'appliquer à y faire naître sur la valeur de notre force navale.

Remarquons ici une fois encore, et pour ne pas perdre de vue le sujet primitif de notre étude, qu'il n'y aura plus aucun intérêt à ce que, dans ces exercices, on exige de nos unités nouvelles des mouvemens, — évolutions classiques, — dont la complication et le danger tenaient évidemment à la faible étendue de l'aire sur laquelle on jugeait utile de garder assemblés et de faire mouvoir les élémens constitutifs d'une force navale. Le peu que nous avons dit tout à l'heure de la physionomie d'un engagement où la méthode de l'enveloppement serait appliquée suffit sans doute à montrer qu'il ne peut plus y être question de manœuvres à rangs serrés et que les *distances normales* devront être singulièrement élargies. Félicitons-nous-en, s'il est vrai que les bâtimens que nous préconisons ne sauraient guère avoir moins de 160 mètres de longueur ni plus de 22 mètres de largeur, et que leurs facultés évolutives seront probablement restreintes.

La supériorité de nos armes, — disons de notre artillerie, car cette arme seule importe dans le cas qui nous occupe, — est déjà généralement admise, affirmée qu'elle est d'ailleurs par les intéressés toutes les fois qu'il convient. Nous avons fait voir que cette opinion flatteuse ne nous paraîtrait complètement justifiée

qu'à certaines conditions. Si ces conditions n'étaient pas remplies, la responsabilité des mécomptes que nous pourrions éprouver passerait, ne nous le dissimulons pas, par-dessus le corps constructeur pour atteindre celui qui, détenant le commandement, — en théorie du moins, — n'aurait pas su imposer ses justes exigences et obtenir, au prix de la réduction de vitesses initiales inutilement excessives, des pièces plus légères, des projectiles plus lourds et d'une capacité plus grande, des affûts plus maniables, des engins de chargement et de pointage à la fois plus pratiques et plus rapides.

Nos canons possèdent, au demeurant, toute la justesse que l'on peut attendre de trajectoires très tendues; leur solidité inspire au personnel une parfaite confiance. La situation prête donc suffisamment, de ce côté, à l'entretien de la force morale.

En est-il de même du côté de l'instruction technique et de l'éducation militaire du personnel immédiatement appelé à desservir nos engins de combat maritime?

La question serait grave en tout temps. On conviendra sans doute qu'elle doit l'être plus encore dans la période de crise morale que nous traversons et où nos institutions militaires semblent particulièrement menacées. Regardons-y d'un peu près, par conséquent.

IV

De l'instruction purement technique, peu de chose à dire, en somme. A tous les échelons de la hiérarchie, les progrès y sont continus, comme il est naturel, le niveau intellectuel s'élevant dans tout le pays. Peut-être la formation d'officiers dont le rôle devient de plus en plus scientifique, et, si l'on peut dire, « industriel, » exigerait-elle un assujettissement plus prolongé aux études théoriques et aux applications pratiques du début de la carrière, à l'âge où les facultés d'adaptation n'ont encore subi aucun déchet. De grands embarras, de fâcheux malentendus eussent été évités, si l'on avait senti plus tôt l'intérêt de donner à l'officier de marine toute la compétence nécessaire pour apprécier exactement la portée des accidens qui peuvent se produire dans le fonctionnement de l'appareil moteur de son instrument de combat. Peut-être aussi le mode de distribution de l'instruction technique dans le corps des équipages de la flotte prête-t-il

à la critique. Dans la plupart des « spécialités, » nous voulons avoir un trop grand nombre de brevetés ; or, là comme ailleurs, la qualité se concilie mal avec la quantité. Prenons, par exemple, les canonniers et les mécaniciens, chargés de la mise en action des engins qui assureront plus particulièrement le succès de nos nouveaux types. Le vaisseau-école la *Couronne*, dont la tâche serait assez lourde déjà s'il se bornait à former des pointeurs émérites, des chefs de pièce habiles aux démontages d'organes compliqués, des sous-officiers chefs de section ayant des connaissances, du coup d'œil, de l'autorité, emploie du temps et de l'argent à nous fournir par surcroît des canonniers servans que l'on dresserait fort bien à bord de chaque bâtiment armé, — et qu'il faudra bien y dresser, d'ailleurs, quand le service de deux ans limitera aux seuls engagés à long terme le nombre des marins que l'on pourra faire passer utilement par les écoles de spécialités.

Pour les mécaniciens, il en va un peu de même, et l'on ne voit pas bien pourquoi nous dispersons notre effort en donnant une instruction technique étendue à des sujets qui ne rempliront jamais effectivement que le rôle de graisseurs d'organes de machines. Il est vrai qu'en revanche on pourrait, on devrait relever le niveau d'instruction des chauffeurs, catégorie du personnel chargée des appareils les plus délicats et dont le bon fonctionnement importe le plus à la conservation des facultés essentielles du bâtiment.

Et nous devrions aussi avoir des *électriciens*, introduisant tous les jours à bord un plus grand nombre de machines, d'appareils, de circuits électriques ; et combien compliqués, délicats, fragiles !... Qu'il n'y ait à bord d'une unité de combat où tourelles, treuils de monte-charges, gouvernail sont mus électriquement, où toutes les communications, tout l'éclairage intérieur et extérieur sont électriques, qu'une seule personne, l'officier breveté torpilleur, sur qui l'on puisse se reposer sûrement, c'est une des choses les plus étonnantes d'une organisation où les choses étonnantes ne sont point rares.

Mais enfin ce sont là des détails qui peuvent, encore que fort intéressans, paraître d'une faible importance dans un ensemble dont nous avons lieu d'être satisfaits. Il y a beaucoup plus d'observations et de plus graves à faire sur l'*éducation militaire*, facteur aussi capital pour la force morale du personnel que la con-

fiance dans l'armement, la tactique et les navires. Ne parlons d'abord que de l'éducation militaire du personnel subalterne et ne craignons pas d'affirmer qu'elle est en ce moment compromise, autant, du reste, par notre propre insouciance ou plutôt par une sorte de découragement fataliste que par les tendances anarchiques de l'époque et par des complaisances dont ceux qui s'y laissent aller ne mesurent sans doute pas tout le danger. Il est vrai qu'il faudrait aux caractères une trempe bien solide et un tact bien délicat pour lutter avec fermeté, mais avec une fermeté sage et discrète, contre de si puissantes causes de désorganisation !...

Quoi qu'il en soit, c'est un lieu commun aujourd'hui de dire que la discipline est ébranlée. Cela le deviendra demain, si l'on n'y prend garde, de dire qu'elle est ruinée, ruinée comme elle le fut en 1790 et en 1791, par les soupçons que l'on inspirait aux subordonnés contre leurs chefs, par les humiliations qu'on prodiguait à ceux-ci tandis qu'on exaltait l'orgueil de ceux-là, par les espérances extraordinaires qu'on les autorisait à concevoir et dont la réalisation devait entraîner pour le succès de nos forces navales de si tristes conséquences. Mais, du moins, à cette époque dont nul ne conteste la terrible grandeur, si les excitations révolutionnaires poussaient les équipages à l'insubordination, à la défiance des supérieurs, au mépris de l'autorité, elles n'atteignaient point le patriotisme; et que ce fondement essentiel soit alors resté inébranlable, cela devait suffire un jour à la restauration des vertus militaires. Quand on entend, quand on lit ce qu'entendent, ce que lisent nos hommes, on n'ose vraiment plus se demander s'il en serait encore aujourd'hui comme il y a cent dix ans, dans un nouveau et plus complet naufrage de nos institutions maritimes.

Mais où les préoccupations deviennent les plus vives, c'est quand on considère la crise que traverse en ce moment le corps des officiers de marine. Considéré comme « aristocrate, » malgré la médiocrité d'origine de la plupart de ses membres, et comme « clérical, » en dépit de leur indépendance d'esprit, qui va jusqu'à une certaine exagération d'individualisme, ce corps a, depuis trois années, cessé de plaire. Le souvenir des services rendus aux heures les plus sombres, d'un héroïsme et d'un dévouement jamais démentis, d'ailleurs, ce souvenir dont on est heureux de

retrouver si souvent l'expression dans la bouche la plus autorisée, n'a pas suffi plus que la correction parfaite de son attitude dans nos temps troublés à le préserver d'une disgrâce qui semblerait plus juste, atteignant des ennemis du pays ou des adversaires de la République. Déchu déjà de la prééminence que la force des choses et le jeu naturel des responsabilités devaient lui assurer, dans l'intérêt supérieur de la marine, sur les corps qui l'entourent, cet organisme amoindri va voir à bref délai modifier profondément le mode de son recrutement, c'est-à-dire sa physionomie morale et intellectuelle. Que sera le capitaine de vaisseau, le commandant d'unité de combat de 1915? Quelle confiance pourra-t-il accorder, dans la suprême épreuve, à ses auxiliaires immédiats, aux officiers supérieurs et subalternes qui l'entoureront?... Autant de questions qu'on ne peut s'empêcher de se poser avec quelque inquiétude, si dégagé que l'on soit de tous préjugés, si convaincu que l'on veuille être de la souplesse d'adaptation des hommes de notre race. L'histoire, plus impartiale que nous, exactement instruite par des événemens que nous ne pouvons que pressentir, l'histoire seule pourra dire si cette transformation était vraiment justifiée ; si, justifiée, elle était opportune ; et quels en auront été les résultats pour notre établissement naval autant que pour la France elle-même ; — car, plus nous irons, et plus il apparaîtra clairement de quelle conséquence est le sort de la Marine pour la fortune de notre pays.

Heureux s'estimeront pourtant nos officiers, que l'exercice même de leur métier façonne à l'abnégation et au renoncement, si la nation peut trouver, dans le corps nouveau dont les élémens s'élaborent en ce moment, dit-on, dans les rangs inférieurs de la hiérarchie, des serviteurs plus habiles, sinon plus dévoués aux grands intérêts dont la Marine a la charge. Ce que l'on peut dire, avec toute la réserve qu'exigent des appréciations de cet ordre et seulement parce que, là, l'expérience a prononcé une fois déjà, c'est qu'il serait téméraire d'attribuer à l'avance, à des hommes hâtivement tirés d'un milieu où la culture générale est souvent insuffisante, toutes les facultés qui créent l'aptitude au commandement en temps de guerre, et même en temps de paix, dans certaines conjonctures délicates. Du moins éprouva-t-on à cet égard, pendant la Révolution, des mécomptes que confessent franchement (après de retentissans échecs, il est vrai) des conventionnels comme Jean Bon Saint-André, Le Quinio, etc., dont on

ne peut soupçonner l'attachement aux « principes, » et qui s'étaient fait le plus d'illusions sur les résultats des diverses *réorganisations* subies à cette époque par le corps des officiers de vaisseau.

Mais il y a lieu de craindre que tout ce qu'on pourrait dire dans ce sens reste inutile, et il faut donc, sans se décourager, examiner attentivement quel parti l'on pourra tirer, du moins au point de vue qui nous occupe plus particulièrement dans cette étude, du corps des officiers de marine, tel qu'il sera, suivant toute apparence, composé dans quelques années. Car enfin, il serait dangereux de s'entêter à un système général de tactique navale, si l'application en devait être contrariée par les tendances de ceux-là mêmes qui seraient chargés de le mettre en jeu. Et cette nécessité de l'adaptation de la tactique aux facultés spéciales du personnel avait été parfaitement reconnue par les généraux républicains. L'emploi de l'ordre dispersé, des grandes bandes de tirailleurs appuyées sur de souples colonnes de bataillon, n'eut d'autre motif que l'impossibilité d'obtenir des manœuvres bien ordonnées, des lignes correctes, des feux exactement réglés de nos jeunes soldats réquisitionnés, encore qu'ils fussent encadrés par les vétérans de l'armée royale. Peut-être, en dépit de l'inexpérience de la plupart des officiers de vaisseau de la période révolutionnaire, malgré la timidité manœuvrière dont ils faisaient preuve, conscients de leur insuffisance, l'issue de notre conflit avec la Grande-Bretagne eût-elle été fort différente, s'il s'était trouvé chez nous des chefs capables de comprendre qu'à une nouvelle situation morale devait correspondre une nouvelle tactique, qu'à de nouveaux ouvriers et d'inexpérimentés, il fallait proposer des méthodes plus simples. Malheureusement, ce furent nos adversaires qui, avant nous, s'avisèrent d'abandonner la tactique savante et circonspecte de la guerre d'Amérique. Si, en 1794 et 1795 encore, Howe s'embarrasse, devant Villaret-Joyeuse, de formations surannées, et Hotham, d'une prudence qui n'était pas de mise en présence d'un adversaire comme l'amiral Martin, Jervis un peu plus tard, Saumarez, Sidney-Smith, Nelson surtout et les officiers de son école, rejettent résolument les évolutions méthodiques et n'admettent plus qu'une seule manœuvre, attaquer dans un brusque corps-à-corps un ennemi dont on a cessé de redouter la riposte et compter sur le coup d'œil, sur l'instinct militaire des capitaines pour que,

fraction par fraction, vaisseau par vaisseau, cet ennemi ébloui, incertain, paralysé dans sa formation rigide, soit enveloppé, écrasé de feux, réduit à merci.

C'est, nous l'avons déjà dit, le triomphe de l'initiative.

Oui, mais, précisément, est-ce par l'esprit d'initiative, par l'audace individuelle, par la haute et sereine confiance qui rejette au second plan la crainte des responsabilités, que se feront remarquer les officiers sortant des rangs ? On sait assez que non, — toutes exceptions personnelles admises. Comment faire, alors, s'il est vrai que ce sont justement ces facultés qu'exigeront le maniement rationnel de nos nouvelles unités et l'application de la tactique de l'enveloppement?

Attendrons-nous, pour faire la guerre, que le problème de l'instruction publique *intégrale* ait été résolu et qu'à peu près tous les officiers, quelle que soit leur origine, se trouvent en possession de cette culture générale, littéraire et philosophique pour une large part, qui, dès l'aurore de notre vie intellectuelle, sait déjà fortifier nos âmes en élevant nos pensées ? — Mais nos rivaux consentiront-ils à retarder jusque-là une agression dont les diverses « réorganisations » qui nous menacent ne tarderont peut-être pas à leur donner la dangereuse tentation ?

Ou bien encore, pour reprendre en sous-œuvre un édifice d'éducation dont la base resterait trop étroite, ferons-nous passer systématiquement par l'École supérieure tous les officiers sortant du rang ?... Mais il est bien tard, alors, pour changer le pli d'un cerveau ; et, au demeurant, ce n'est point la quantité des connaissances qui importe, dans la formation des caractères, c'est leur choix ; et puis, ces connaissances, il faut les digérer, se les assimiler, les transformer en énergie, en force morale, en puissance de conception et de réflexion ; il faut que « savoir » devienne « pouvoir... »

Avouons-le : tout cela serait chanceux ou insuffisant, dangereux aussi pour quelques-uns, qui perdraient de leurs facultés d'action sans gagner assez du côté de la réflexion. Nous devons trouver autre chose, tourner nos efforts, par exemple, vers la culture pratique de l'initiative individuelle au cours même de la carrière de l'officier, dans l'exercice de ses fonctions normales. Et, puisqu'il s'agit surtout de celui qui sort du rang, pourquoi ne s'attacherait-on pas à lui fournir, encore sous-officier, l'occasion

de commander, de diriger, de *faire quelque chose tout seul ?* On est entré déjà dans cette voie en formant des chefs de section d'artillerie moyenne et légère pour les bâtimens où les pièces sont disséminées. Les corvées d'embarcations à l'extérieur, dans les pays étrangers, sont une excellente école. Malheureusement pour l'instruction des sous-officiers (1), ces corvées deviennent rares; mais on pourrait les remplacer par des exercices tactiques de canots à vapeur, au grand bénéfice du coup d'œil militaire, en même temps que de l'esprit de décision et d'à-propos. La plupart des corsaires de la Révolution, à qui, certes, ne manquaient ni la confiance en eux-mêmes, ni l'audace réfléchie, ni même l'instinct de la guerre, étaient d'anciens sous-officiers de la marine royale dont les caractères s'étaient formés sur les vaisseaux ou les frégates d'alors, au cours d'une existence à la vérité beaucoup plus accidentée, beaucoup plus aventureuse que celle que l'on mène aujourd'hui sur nos cuirassés et sur nos croiseurs.

Pour les officiers subalternes, enseignes et lieutenans de vaisseau, il y a, félicitons-nous-en, la parfaite école des torpilleurs et bientôt des sous-marins. Si les torpilleurs n'existaient pas, il les faudrait inventer pour rompre nos futurs commandans d'unités de combat à l'exercice des responsabilités. Tâchons donc d'en étendre le bénéfice à un plus grand nombre de sujets, en grossissant l'effectif d'une flottille qui, d'ailleurs, utilisée en temps de guerre avec résolution et jugement à la fois, nous rendra les plus sérieux services. Seulement, pour Dieu ! que l'on ne s'avise pas de faire exécuter des évolutions d'escadre à des groupes de torpilleurs, ni des manœuvres à rangs serrés !...

Mais ces officiers subalternes, les voici devenus officiers supérieurs, capitaines de vaisseau et capitaines de frégate, et c'est chez eux, appelés qu'ils sont à commander les grandes unités de combat, qu'il est le plus désirable de rencontrer l'esprit d'initiative dont notre tactique a besoin. Eh bien ! ces officiers seraient-ils convenablement préparés par le régime actuel de nos escadres, par les méthodes courantes d'exercices du temps de paix, à la direction personnelle de leur bâtiment et à l'utilisation vraiment personnelle aussi de son armement offensif ?

(1) Et même des jeunes officiers sortant du *Borda*. C'est aux aspirans que l'on confie d'ordinaire le commandement des chaloupes et canots expédiés à quelque distance du bord, surtout à l'étranger. Ils s'y trouvent souvent dans des conjonctures délicates.

Il est permis d'exprimer quelques doutes à cet égard et, sans revenir sur ce que nous avons dit déjà des évolutions d'escadre, des manœuvres à rangs serrés, nous oserons avancer que tout est trop minutieusement réglé dans notre marine et trop rigoureusement uniforme; que les ordres, les prescriptions de détail, les tableaux de service, n'y laissent point assez, dans la vie de tous les jours, au libre jugement des capitaines, à leur appréciation attentive et bien informée des facultés particulières de leur bâtiment aussi bien que des qualités individuelles de leurs officiers et de leurs hommes. Et non seulement il faut qu'au même jour et à la même heure, toutes les catégories du personnel de toutes les unités d'une même force navale soient employées ou exercées de la même façon (1), mais encore il faut que les exercices purement militaires soient exécutés conformément à des prescriptions rigoureuses, élaborées sur les bâtimens des écoles dans un étroit esprit de réglementation et à l'observation desquelles les « officiers de spécialités » veillent avec un soin jaloux.

Pour qu'il en fût autrement, pour que la culture de l'initiative pût être entreprise et porter ses fruits, il faudrait :

Que les commandans d'unités fussent beaucoup plus libres dans la direction de l'instruction générale de leur personnel, instruction dont ils assumeraient par conséquent la pleine et réelle responsabilité vis-à-vis du commandant en chef;

Que, le plus souvent possible, les escadres fussent disloquées, que les divisions, les unités même en fussent disséminées dans divers ports (2). Au cours des périodes de rassemblement pour les manœuvres et pour les tirs en marche sur buts mobiles, les commandans de division d'abord, le commandant en chef ensuite auraient tôt fait d'apprécier les résultats des méthodes individuelles d'entraînement et de rectifier les erreurs de direction.

Au demeurant, comme tout concourt à rendre plus pressante la nécessité des réformes dont l'heure est venue, l'égrénement

(1) Il y a pourtant des « blancs » dans les tableaux de service, et, à certaines heures, certains jours, les capitaines ont le droit de déterminer le genre d'exercices qu'ils jugent convenable de faire exécuter. Mais ces blancs sont si étroitement encadrés!

(2) Il ne faudrait point répugner à faire stationner quelques-uns de nos navires de combat, à tour de rôle, dans les ports de commerce. On n'y connaît pas assez la marine de guerre, et un contact plus intime, plus prolongé, ferait disparaître bien des malentendus.

des unités de nos forces navales va s'imposer bientôt par les difficultés que l'on éprouve à les tenir réunies, à les loger dans une même rade fermée. Et cela encore en raison de l'accroissement des dimensions des bâtimens, de leur longueur surtout. On creuse à grands frais, en ce moment, certaines parties de la rade de Toulon que l'on n'avait jamais senti le besoin d'utiliser jusqu'ici. Il est même douteux que ces travaux suffisent, car il deviendra nécessaire d'élargir les intervalles entre les corps-morts (1) du mouillage actuel pour faciliter les manœuvres d'entrée et de sortie de bâtimens dont la longueur augmente toujours et atteindra couramment 150 mètres.

Plus nous allons et plus, du fait même du « progrès » des déplacemens, l'aménagement de nos rades militaires devient dispendieux. On peut le regretter, on peut même trouver là un argument en faveur de la transformation radicale de la force navale et de l'emploi exclusif des petites unités, des sous-marins, par exemple. Mais, outre que les sous-marins coûteront cher aussi, pour d'autres motifs, ne fût-ce que par la nécessité où l'on sera d'en multiplier le nombre pour obtenir des résultats sensibles ; outre qu'ils grandiront et se compliqueront à leur tour, il faut bien reconnaître qu'il y a des méthodes de guerre, la guerre du large, la guerre commerciale, les opérations sur les lignes de communications économiques, dont on ne saurait leur confier la réalisation. Il s'en faut donc que la disparition des grandes unités de combat puisse être escomptée comme un bénéfice prochain. En attendant, puisqu'on avoue au contribuable que la *Vérité* lui coûtera 39 millions et l'*Ernest-Renan* 33 (annexes du budget de 1903, tableaux), on devrait aussi l'avertir que ces prix de revient déjà respectables veulent être majorés de 40 à 50 pour 100 pour tenir compte de dépenses corrélatives à la mise en service de ces grandes unités, telles que l'aménagement et le creusement des ports et des rades, telles que la construction de cales très longues et très hautes, d'immenses bassins de radoub, d'appontemens, etc. Et cet avertissement serait nécessaire : il nous sera permis de dire, en effet, à la fin de ce chapitre où nous avons parlé de la « force morale, » qu'il ne suffirait pas de développer celle du personnel de la marine, et que ce souci serait vain si nous ne pouvions compter sur la per-

(1) Points d'amarrage constitués à l'avance sur les emplacemens favorables d'une rade et qui dispensent les navires de mouiller leurs ancres.

sévérante confiance de la nation. Or, cette confiance ne saurait nous être conservée que par un exposé très franc, par une justification très complète de nos besoins.

C'est dans la faveur réfléchie d'une opinion publique dûment éclairée que nous devons chercher notre plus ferme appui et le premier fondement de notre force morale.

Arrivés ainsi à la fin de notre étude, reprenons, pour conclure, et résumons les enseignemens que nous y avons trouvés :

Partis de la constatation des difficultés et des dangers que présentent actuellement les manœuvres d'escadre traditionnelles, nous avons fait voir que ces dangers ne pouvaient que grandir, à cause de l'inévitable accroissement des tonnages, tandis que la conception la plus moderne de la tactique navale, dérivée du progrès des vitesses et de celui de l'armement offensif, rendait de moins en moins justifiée la recherche des formations compactes et des évolutions à rangs serrés.

Mais cette tactique de l'enveloppement, dont nous prouvions en passant la valeur par des exemples historiques, exige la mise en action d'unités nouvelles aussi et malheureusement assez différentes de celles qui prendront place, vers 1907, dans nos escadres de ligne. Nous avons essayé d'en préciser la physionomie, d'en définir le rôle, et de donner une idée d'un combat où se trouverait engagée une réunion de bâtimens répondant à notre idéal.

La vitesse du navire et la force de son artillerie ne nous paraissaient cependant pas les seules garanties de l'efficacité de la tactique en question. Nous sentions qu'à des unités destinées à agir, non pas isolément, certes, mais *séparément* (tout en combinant leurs efforts), nous devions donner une valeur individuelle spéciale ; que, par conséquent, de leurs équipages il fallait exiger, avec une instruction technique supérieure, une éducation militaire, une discipline de premier ordre, et l'assurance calme, au combat, qui résulte d'une pleine confiance dans les engins, les moyens et les chefs ; qu'aux officiers, quelle que fût leur origine, aux commandans d'unités, aux commandans de groupes, nous devions demander autre chose que la bravoure, que l'aptitude aux évolutions réglées, autre chose encore que la ferme contenance à son poste dans la ligne de bataille, et c'est : l'imagination qui fait concevoir les mouvemens décisifs, le coup

d'œil militaire qui en révèle l'opportunité, le courage mental qui donne la hardiesse de les entreprendre ; que, chez tous enfin, du dernier matelot au commandant en chef, il fallait exalter cet ensemble de facultés nobles, élevées, actives qui constitue la force morale...

Et, vraiment, ce dernier enseignement nous semble de beaucoup le plus important de tous, comme celui qui a la portée la plus générale et dont le bénéfice, en définitive, peut s'appliquer aux situations les plus diverses, aux méthodes de guerre les plus variées ; de sorte que, tout en reconnaissant qu'il s'agit bien, à l'heure où nous sommes, d'éviter des avaries graves, peut-être des catastrophes, qu'il s'agit aussi d'avoir le plus tôt possible l'unité de combat à puissance offensive maxima, et d'adopter, pour l'utilisation judicieuse de ce type de bâtiment, la tactique de l'enveloppement, nous disons qu'il s'agit surtout de savoir si, dans les batailles de l'avenir, nous aurons des Douglas, des Foleÿ, des Nelson, ou bien des Villeneuve et des Dumanoir ; si, habilement dressés par nos commandans en chef, nos commandans en sous-ordre et nos capitaines sauront obéir à l'inspiration qui force la victoire ou s'ils attendront les signaux du navire amiral avec cette passivité d'indécision qui appelle la défaite.

En un mot, nous disons qu'il s'agit de restaurer chez nous l'initiative individuelle.

***

LE TRAVAIL

DANS

LA GRANDE INDUSTRIE

III

LA CONSTRUCTION MÉCANIQUE

L'ORGANISATION ET LES CONDITIONS DU TRAVAIL

Comme on a pu passer des mines de houille à la métallurgie par une transition naturelle, en suivant le wagonnet de charbon qui allait du puits de la mine au *gueulard* du haut-fourneau, de même on peut passer de la métallurgie à la construction mécanique en suivant la barre de fer, le bloc d'acier ou la plaque de tôle qui va de l'usine au chantier.

La Direction du Travail au Ministère du Commerce et de l'Industrie paraît embrasser et enfermer sous le titre de *Construction mécanique* les entreprises suivantes : *Construction de navires en fer; construction de chaudières; fabriques d'appareils à distiller, d'appareils réfrigérans; fonderie de fer (deuxième fusion), ébarbage; fabrique de petite chaudronnerie en cuivre; construction mécanique générale, machines à vapeur, etc.; construction de locomotives, de matériel de chemins de fer* (2).

(1) Voyez la *Revue* des 1er juillet, 15 août, 15 septembre, 1er décembre 1902 et 1er juin 1903.

(2) *Résultats statistiques du recensement des industries et professions* (Dénombrement général de la population du 29 mars 1896), t. IV, p. L. Une autre publication de l'Office du travail : *Salaires et durée du travail dans l'industrie française*, t. III, p. 135 et suivantes, fait tenir, sous le titre de *Chaudronnerie et fonderie en fer, construction mécanique*, des établissemens de chaudronnerie et construction

Considérée ainsi et dans un aussi vaste ensemble, il faudrait dire de la « construction mécanique, » sinon qu'elle couvre tout le territoire français, du moins qu'elle se répartit sur tous les points de ce territoire. La localisation, la spécialisation n'en est déterminée que par les circonstances géographiques ou économiques, selon les besoins ou suivant les facilités soit d'apport de la matière première, soit d'écoulement des produits fabriqués : ici, plutôt des machines agricoles, et là, plutôt des machines industrielles.

Tout dépend donc de l'extension de sens qu'on donne au mot « construction mécanique. » Lieu par lieu, et spécialité par spécialité, la « construction de chaudières » a ses centres principaux dans les départemens de la Seine, du Nord et du Rhône ; la fabrication d'appareils à distiller et d'appareils réfrigérans, dans ces mêmes départemens de la Seine et du Nord ; les fonderies

mécanique, chaudronnerie et constructions en fer, chaudronnerie et constructions métalliques, chaudronnerie en fer et en acier, constructions navales, chaudronnerie et fonderie, fonderie de fer, fonderie et manufacture d'appareils de chauffage, fonderies de fer et de bronze, fonderie et construction mécanique, fonderie de fer et constructions en fer, fonderie de fer et d'acier, fonderie et modelage, fonderie et forges, fonderie et fabrication de pièces en fonte et en bronze pour machines, fonderie de fer et de cuivre, construction mécanique, construction de chemins de fer à voie étroite et de vélocipèdes, fabrique de machines agricoles, construction de métiers et de filets, construction de machines-outils, construction de berlines pour houillères, construction d'appareils pour sucreries et de charpentes métalliques, construction de moteurs à vapeur, construction de moteurs à gaz, construction mécanique et scierie, construction de métiers à bonneterie, construction de voitures et wagons de chemins de fer, fabrique de pièces détachées pour filature, fabrique de pompes à incendie. Ateliers de construction pour bâtiment, ateliers de mécanique et fonderies (fer et bronze), fabrique d'instrumens agricoles, construction mécanique et travail du bois, fabrique de machines agricoles et industrielles, construction pour mines et chemins de fer, construction de matériel de guerre, fabrique de pièces pour artillerie, marine et chemins de fer, manufacture d'armes, fabrique d'instrumens de pesage, construction de machines pour tissage, fabriques de roues et fraises pour horlogerie, construction de charrues et instrumens aratoires, fabrique d'essieux, fabrique de trieurs, construction de pressoirs, fouloirs, construction de moteurs hydrauliques, construction de machines pour laiteries et vacheries, etc. — Et peut-être faudrait-il y ajouter les établissemens compris dans la « ferronnerie » sous le titre : *Grosse serrurerie et constructions métalliques*, ainsi que ceux ou plusieurs de ceux qui figurent un peu plus loin sous la rubrique : *Travail des métaux communs*.

On compte environ 200 000 personnes occupées aux ateliers de *chaudronnerie, fonderie en deuxième fusion, et construction mécanique;* plus de 60 000 personnes dans la fabrication d'*appareils et articles divers en cuivre ou bronze;* 60 000 encore dans la *charpente en fer* et la *serrurerie de bâtiment;* 50 000 dans la *grosse ferronnerie*, etc. 21 usines de grosse ferronnerie emploient chacune plus de 500 ouvriers, et il en est de même pour 4 grandes usines d'appareils et articles en cuivre et en bronze, comme aussi pour 2 ateliers de chaudronnerie, 5 fonderies de fer et 15 établissemens de construction de machines diverses.

de fer forment un groupe important surtout dans les Ardennes. La Seine revient en tête pour les fabriques de petite chaudronnerie en cuivre, et pour la construction mécanique générale, les machines à vapeur, etc., toujours suivie du Nord, auquel il faut joindre Saône-et-Loire (le Creusot). Enfin, quant à la construction des locomotives et du matériel de chemins de fer, les régions de France se classent en cet ordre : Seine et Seine-et-Oise, Nord, Meurthe-et-Moselle, Sarthe.

De toutes les branches de la construction mécanique, la *construction navale* est évidemment celle qui est le plus soumise aux circonstances naturelles, du moins à une circonstance naturelle : la proximité de la mer. Essentiellement et nécessairement riveraine, elle occupe d'ailleurs en France 37 000 personnes, dont 15 000 travaillent dans des établissemens privés (le reste dans les arsenaux de l'État); et 15 de ces établissemens emploient chacun plus de 500 ouvriers : il y a donc une grande industrie de la *construction navale*, qui, par là, rentre dans le cadre de cette enquête. A première vue peut-être semble-t-il que ce soit une « spécialité » bien « spéciale, » une espèce d'espèce, et ce n'est pas sans quelque hésitation que nous l'avons choisie. Nous nous y sommes pourtant décidés, parce que, pratiquée en forme de grande industrie, la construction navale est sans doute l'un des genres de construction les plus variés et les plus complets, s'il comporte tout le travail depuis la quille commençante jusqu'à l'ameublement fini et toutes les catégories d'ouvriers depuis le mouleur qui fait en terre ou en sable le creux ou le noyau des pièces jusqu'à l'ébéniste qui donne le dernier poli aux couchettes ou aux petites étagères des cabines. La *Société anonyme des Forges et Chantiers* de X... nous servira de type; et, comme elle possède à la fois des établissemens aux deux extrémités de la France, dans le Midi et dans le Nord-Ouest, ce sont ses établissemens du Nord-Ouest, — chantiers de construction et ateliers pour les machines, — que nous étudierons plus particulièrement.

I

L'historique, si bref qu'on le fasse, des établissemens que la Société de X... appelle ses « établissemens du Nord-Ouest » nous permettra de relever un bon exemple non seulement de la croissance, mais de la transformation d'une industrie et du passage

de la forme individuelle ou personnelle de l'entreprise à la forme collective ou par société.

Tout à fait au début du XIXe siècle, en 1800, il y avait à X..., rue Saint-Jacques, un atelier de serrurerie et de forges de marine qu'exploitait un sieur M... En 1824, cet atelier, chargé de travaux assez considérables, devenait trop petit, et il fallait, pour l'agrandir, le transporter rue de l'Arsenal. M. M..., aidé de ses deux fils, MM. François et Adolphe M..., en conservait la direction jusqu'en 1833. A cette date, et sous la direction nouvelle des frères M..., nouveau développement des affaires, nouveau déplacement des ateliers, de la rue de l'Arsenal à la place Louis-Philippe. La création de la marine à vapeur allait créer une industrie, faire de la construction une catégorie de la construction mécanique. C'est des ateliers de la place Louis-Philippe que sortirent les premières machines à vapeur des frères M..., machines verticales à balancier et à roues, l'une de 90, l'autre de 160 chevaux, bientôt suivies de « machines de terre, » de chaudières de divers types, de moulins à canne et autres appareils pour sucreries. Sept ans après, en 1840, les commandes affluaient au point que ces ateliers eux-mêmes ne suffisaient plus. Les frères M... achetaient alors, conjointement avec M. L..., mécanicien-fondeur, un grand terrain sur le bord du canal Vauban, et s'y installaient. C'est, dans l'entreprise, jusqu'à ce moment personnelle ou tout au plus familiale, des frères M..., la première apparition, très modeste et très restreinte encore, de l'association.

En 1841, 1842, 1844, nouveaux agrandissemens. On construit chez les frères M.... les premières machines à hélice de la marine militaire, notamment celle, jadis fameuse, de la *Pomone*, d'une force de 500 chevaux, puis celles du *Roland* (900 chevaux), du *Primauguet* (1 000 chevaux), du *Tourville* et du *Duquesne* (1 625 chevaux); enfin, les machines de 2 400 chevaux indiqués, du système horizontal et à bielles en retour, des frégates l'*Audacieuse*, l'*Impétueuse* et la *Souveraine*, bâtimens qui comptèrent, en leur temps, parmi les meilleurs marcheurs de la flotte française. Cette période, qu'on peut dire transitoire, où la construction navale se constitue à l'état de grande industrie, dure, pour les frères M..., environ seize ans, de 1840 à 1856. Vers 1856, une véritable révolution se produit et se poursuit dans le matériel de guerre de la marine, en conséquence de laquelle le travail surabonde; l'activité redouble; de plus vastes desseins exigent

des moyens plus puissans : il se forme, au capital de 3 millions, une société sous le titre de *Société des chantiers et ateliers du canal Vauban, M... et Cie*. Les établissemens sont entièrement refaits sur un plan d'ensemble. Ils exécutent non seulement des machines pour les marines française et étrangères, mais du matériel de dragage, et toutes sortes de machines-outils. Néanmoins, ils ne s'étaient encore chargés que rarement de la construction des coques : et, après tout, ils n'étaient que l'aboutissement de l'évolution d'un simple atelier de serrurerie et de forges de marine, non d'un chantier de construction navale proprement dite.

Mais en 1863, à la fin de la deuxième période (si l'on admet que la première, *Ateliers M...*, s'étend de 1800 à 1856, et la deuxième, *Société des chantiers et ateliers du canal Vauban*, de 1856 à 1863), en 1863, donc, on estime intéressant, dans la pensée principalement d'assurer un courant de travail constant, de s'annexer un chantier de construction et de se fondre avec lui en une entreprise générale. Ainsi, par adjonction des établissemens de M. A..., constructeur de navires à Bordeaux, qui comprenaient un chantier de construction et de réparation, dit de Bacalan, des cales de halage à Lormont, les « Ateliers bordelais, » des chantiers en location à Sainte-Croix et à Ajaccio, fut constituée, la *Compagnie anonyme des chantiers et ateliers de l'Océan;* et ainsi s'ouvrit la troisième période.

Entreprise « générale » par le nombre et la dispersion de ses succursales, — ateliers et chantiers de X..., de Bordeaux, d'Ajaccio, bientôt Forges de Rouen, et chantier de Penhoët à Saint-Nazaire, — autant que par la quantité et la variété de ses ouvrages : construction de yachts et de paquebots, réparations, mâture, etc. Survint la guerre de 1870; la *Compagnie des chantiers de l'Océan* mit tout son outillage et tout ce qui lui restait de personnel à fabriquer des canons, des affûts, des caissons, des mitrailleuses. Mais un tel événement fait syncope dans la vie d'une nation : un tel désastre devait entraîner des ruines : durant quelque temps, les commandes de la marine furent suspendues, les travaux pour le commerce à peu près nuls : les ateliers de X... cherchèrent un supplément d'action, un complément de ressources dans la fabrication du matériel de chemins de fer, locomotives et tenders. Vainement; l'année 1871 vit la dissolution de la *Compagnie des chantiers et ateliers de l'Océan*. Cependant des négociations entamées avec la *Société*

des Forges et Chantiers de X... (1) venaient à bien, et, au commencement de 1872, cette Société, plus heureuse, acquérait et absorbait les établissemens que la *Compagnie des chantiers de l'Océan* avait à X... Le nombre total des ouvriers employés dans ces établissemens était alors de 900 : 700 aux ateliers M... et 200 aux chantiers.

Quatriéme période, — liquidation des trois premières, ou plutôt consolidation et installation en grand : — on déplace et on prolonge les voies ferrées à l'intérieur des ateliers; on bâtit des bureaux et des magasins : on refait, on développe, on multiplie l'outillage mécanique; on refait la forge et la chaudronnerie; on refait la fonderie de fer dans des conditions qui lui permettront de doubler sa production; machines marines pour l'État et pour le commerce, locomotives, artillerie, on entreprend tout. De 1881 à 1891, et au delà, chaque année, chaque mois presque, amène un accroissement ou une amélioration. Si la Société abandonnait successivement, pour des raisons de préférence industrielle, la construction des canons et celle des locomotives, elle s'attachait avec d'autant plus d'ardeur et de persévérance à la construction navale, du navire tout entier, de guerre ou de commerce, coque et chaudières, dans ses chantiers et dans ses ateliers; si bien que, dans les uns et dans les autres, rien que pour les établissemens du Nord-Ouest, sans compter les établis-

(1) La Société des forges et chantiers de X..., — puisqu'il faut dire un mot de sa vie antérieure, — avait été créée en 1856 (l'année même, nous pouvons le noter en passant, où Le Play terminait son enquête sur *les Ouvriers européens*). « A cette époque, dit la Notice historique publiée pour l'Exposition de 1900, les affaires industrielles et commerciales se transforment et prennent des développemens nouveaux par le groupement des capitaux et la formation des sociétés. L'industrie des constructions navales en particulier entre alors dans une ère nouvelle par la substitution à peu près complète des matériaux métalliques au bois pour la construction des coques, les perfectionnemens importans apportés sans cesse aux appareils moteurs et évaporatoires; en même temps la cuirasse fait son apparition pour la protection des navires de combat. Depuis ce moment, on voit constamment s'accroître les dimensions et le déplacement des navires, tant de ceux destinés aux divers emplois dans la marine du commerce que de ceux qui doivent constituer les flottes de guerre; la vitesse suit aussi une marche ascendante constante, également réclamée pour les nécessités de la concurrence commerciale et pour la supériorité dans les opérations militaires. »

La *Société des Forges et Chantiers* n'avait encore que ses établissemens du Midi : chantiers de construction navale, à L. S.; groupe d'ateliers mécaniques, à M...; mais déjà elle exécutait machineries, chaudières, navires complets, engins de dragage, etc. C'est en 1872 seulement, lorsqu'elle racheta de la *Compagnie de l'Océan* les anciens ateliers M..., qu'elle acquit son plein développement, par l'aménagement de ses établissemens du Nord-Ouest, qui font spécialement l'objet de cette étude.

semens du Midi, où ils étaient un peu plus nombreux encore, elle occupait en 1899 tout près de 4 000 ouvriers (1).

Je dis qu'en 1899, dans ses chantiers et ses ateliers de X..., la Société occupait 4000 ouvriers. Je le dis d'après les documens, d'après les relevés que l'on m'a remis, car ce n'est pas ce que j'ai vu, il y a deux ou trois mois. Au moment de l'observation, la situation de l'industrie était loin d'être bonne, et, sans qu'on puisse lui appliquer les mots ordinaires de « chômage » et de « morte-saison, » elle tenait en effet de la morte-saison et du chômage, avec quelque chose de pis peut-être, qui est qu'on semblait se trouver en présence d'une crise véritable, et d'une crise durable, dans la construction navale.

La cause ou l'une des causes de cette crise serait, s'il faut en croire les intéressés, soit une mauvaise disposition, soit une mauvaise interprétation de la dernière loi sur la marine marchande en ce qui touche les primes à la construction. Quoi qu'il en soit, et pour ne parler que de ce qui est certain par évidence, des douze cales des chantiers de G..., à la fin de mai, huit étaient vides. Sur les quatre autres, on pouvait voir un contre-torpilleur achevé, dont la proue effilée et fine paraissait, quand on passait dessous, fendre le ciel comme du tranchant d'un glaive; un éclaireur-vedette, d'une forme singulière, et tel, peint de blanc et de gris, qu'on eût dit un requin se séchant au soleil; avec eux, et les écrasant de leur énorme masse, les dominant de leur silhouette monstrueuse, hauts comme des maisons de six étages, deux grands *cargo-boats* de même type et de même puissance, jumeaux ou quasi jumeaux, l'un de ces corps gigantesques déjà en chair et revêtu de sa peau, le second encore à l'état de squelette, tous deux encore sans organes et sans vie. Sur le plan incliné qui se colle à leur flanc, de bas en haut et de haut en bas, incessamment des groupes d'ouvriers vont et viennent, montent et descendent, et c'est, à l'intérieur, un continuel grincement de riveuses mordant l'écrou, un continuel fracas de marteaux frappant la tôle.

Mais, quelque colossaux qu'ils soient, deux corps ne peuplent pas à eux seuls un si vaste espace, et, hors de ce coin qu'ils couvrent de leur ombre, qu'ils emplissent de mouvement et de bruit, le chantier, fermé de trois côtés par des bâtimens longs,

(1) Exactement 3 900; et 4 400 dans les établissemens du Midi : en tout, 8 300.

du quatrième côté par une palissade au delà de laquelle est la mer, étend ses 225 000 mètres carrés sous la lumière crue, poussiéreux et plat comme un désert. Hors de ce coin où s'agitent des hommes, c'est proprement un marasme, une stagnation, et, avec cette carcasse à jour qui rappelle l'image et appelle l'idée d'une sorte d'ébauche de Colisée marin, il passe là et il pèse là on ne sait quelle impression de fièvre romaine. On sent que quelque chose de plus fort arrête et brise la volonté de travail, fait retomber inertes les bras qui se levaient, répand partout une langueur morbide. Dans le hangar, dont le plancher surchargé de lignes et de signes à la craie sert au traçage à grandeur d'exécution, trois ouvriers, tout au fond, trois ouvriers perdus en cette immensité, classent et empilent des gabarits. Un peu plus loin, à l'atelier de menuiserie et d'ébénisterie, sur une centaine d'établis, une dizaine seulement ne sont pas délaissés. Il me souvient alors que c'est lundi, et je demande si le lundi n'est pas, pour une visite du genre de la mienne, un jour néfaste. Mais non : le nombre des ouvriers qui font lundi est ici presque insignifiant.

Et les chiffres ne me répondent que trop : 4000 ouvriers en 1899 ; en 1900, 3863 ; et 1925 en 1903 (1) ; une diminution, une chute de plus de moitié. On vient de renvoyer un contre-maître ayant trente-deux ans de services. Le pauvre vieux est là qui pleure : « Depuis si longtemps, je m'étais habitué à la pensée que je finirais chez vous. Où aller? Que devenir? » L'ingénieur aussi est ému : « Restez, si vous voulez, comme ouvrier ; mais vous comprenez bien que je ne puis garder un contre-maître pour trois hommes. » Ceux que l'on ne garde pas du tout s'en vont ; ils s'en vont chercher où ils peuvent, au hasard des corvées, et comme par bordées, un salaire de raccroc, chargeant ou déchargeant des navires, quand il y a des navires à charger ou à décharger ; glissant ou précipités d'une forme de travail supérieure, d'un travail organisé, d'un métier, à la forme infime, au travail inorganisé, au métier des gens sans métier ; augmentant tristement la somme de misère, la masse de misérables, et, par là même, la part de misère de chacun de ces misérables ; heureux s'ils n'échouent que sur les quais et ne roulent pas jusqu'au ruisseau.

(1) 877 aux ateliers (machines et chaudières) et 1 048 aux chantiers (construction navale proprement dite).

Voilà pourtant ce que peut, — du moins on l'en accuse, — une loi bien intentionnée, mais mal faite : n'est-ce pas une preuve de plus que les législateurs, comme l'a dit Herbert Spencer, commettent parfois « des péchés, » et que parfois ces péchés légaux se changent, par la fatalité de leurs conséquences, en de véritables crimes sociaux? Car la situation plus que fâcheuse que nous avons essayé de dépeindre en deux mots n'est point pour la Société des Forges et Chantiers de X... un peu enviable privilège : s'il en était ainsi, après s'en être pris à sa direction, à sa gestion, on devrait l'en plaindre, mais on pourrait s'en consoler, et ce ne serait qu'un fait de concurrence, un drame industriel de quotidienne banalité. Malheureusement, toutes les entreprises de même nature souffrent au même degré du même mal, et c'est donc un mal général; notre enquête s'en ressentira assez pour que nous avertissions que, dans l'industrie de la construction navale, nous n'avons pu, ainsi que nous nous le proposions et que nous l'avons fait ailleurs, étudier le travail à l'état que nous avons théoriquement défini : « l'état normal » ou « l'état de santé (1). »

II

La première opération de la construction navale, comme de toute construction, c'est l'établissement d'un plan; et, pour faire un bateau, comme pour faire un palais, on fait d'abord « des plans fort beaux sur le papier. » On en fait beaucoup, d'ensemble et de détail, le navire entier et le navire pièce à pièce : de 300 à 400 pour un navire ordinaire, environ 800 pour un navire de guerre : un gros album. C'est à quoi s'ingénient, penchés sur leurs cahiers et sur leurs planches, tous ces calculateurs, tous ces dessinateurs. Et c'est vraiment leur coup de crayon qui doit se réaliser, se matérialiser à coups de marteau. Mais, si nombreux que soient leurs plans, et à si grande échelle, ils ne sont jamais, de cette réalité matérialisée, qu'une image très réduite. Il faut mettre au point, donner aux pièces, dont la force est ainsi indiquée, leur mesure, et, du geste, passer à l'être.

La deuxième opération est donc le « traçage, » qui est le dessin non plus sur le papier, mais sur le parquet, non plus à

(1) La même observation serait vraie, au surplus, de la métallurgie, qui, elle aussi, traversait une crise, dans la Loire du moins, au moment où nous l'étudiions.

telle ou telle échelle, mais à plein développement. Ces signes à la craie, ces lignes qui courent parallèlement, ou se coupent, ou se croisent; qui s'entremêlent et s'emmêlent; où l'œil, à moins d'un exercice particulier, d'une aptitude acquise, ne peut rien suivre, ni distinguer, ni reconnaître, qui ne prennent de sens et de direction que de repères invisibles et inintelligibles au passant, cette toile d'araignée de signes et de lignes, c'est un torpilleur, c'est un paquebot, c'est l'avant ou l'arrière, la moitié d'un croiseur; et c'est quelquefois le torpilleur, le paquebot, le demi-croiseur interposés, superposés, l'un dessous, l'autre dessus, l'un en dedans, l'autre en dehors. Le contre-maître, cependant, va sûrement dans ce labyrinthe pour nous inextricable, et il reproduit, il copie, il calque, en des découpures de tôle mince, les pièces nécessaires, les pièces calculées, dessinées et voulues une à une dans leur forme et leur dimension.

Ici et ainsi commence la matérialisation de l'idée, la réalisation du plan, qui se poursuit à l'*atelier des modèles*, où l'on refait en bois ce que le dessinateur a fait sur le papier : modèles en bois du navire tout entier et de chaque section, membrure ou organe du navire. Administrativement, industriellement, les chantiers de G... se composent de trois groupes : 1° les *ateliers de scierie et de menuiserie* (avec l'atelier des modèles); 2° les *ateliers de chaudronnerie de fer*, comprenant le barrotage, la tôlerie, le perçage, le poinçonnage, le cintrage des tôles, cornières et profilés; 3° les *ateliers d'armement*, c'est-à-dire l'ajustage, les forges, la chaudronnerie en cuivre, le zingage.

Dans ces trois groupes d'ateliers travaillent des ouvriers appartenant à toutes les professions à peu près : menuisiers, tourneurs sur bois, modeleurs, chaudronniers en fer, aides et apprentis, trempeurs, pilonniers, cloutier et aides-cloutiers, boulonnier, ébarbeur, charpentiers, aides et apprentis. Joignez-y gréeurs, riveurs et teneurs de tas, chauffeurs de clous, chanfreineurs, ajusteurs et apprentis, électriciens, tourneurs sur métaux, taraudeurs, outilleur, affûteur, meuleurs, mortaiseur, raboteurs, scieurs de métaux, enrouleurs de tôles, épauleurs, cisailleurs et poinçonneurs, perceurs et fraiseurs à la machine, perceurs à la main, et leurs aides : au total, une trentaine de métiers du bois et du fer. Joignez-y, en outre, des ouvriers du bâtiment : maçons, aides-maçons, peintres et apprentis, bourrelier, vannier; — car nous sommes loin aujourd'hui du tronc

d'arbre creusé : un navire est un édifice, la construction en est devenue une architecture, et non la moins compliquée ; — mais c'est aussi de la mécanique, et il y a lieu de joindre enfin aux ouvriers du fer ou du bois et aux ouvriers du bâtiment les mécaniciens et chauffeurs de la machine motrice, les chauffeurs et conducteurs de treuils, grues et mâts de charge, le chauffeur de four, les graisseurs, soit une dizaine de métiers encore.

Et ce n'est pas tout. Cette armée du travail a son intendance, pour les matériaux, qu'elle consomme abondamment : distributeur d'outillage, distributeurs dans les magasins, classeurs ; elle a ses services auxiliaires : manœuvres de chacun des autres services ; elle a même son service de santé : infirmier et aide-infirmier, puisque malheureusement elle offre d'assez forts risques et que les accidens ne sont pas rares. Voilà pour les chantiers de G..., pour la construction navale proprement dite : les ouvriers s'en répartissent en une quarantaine de catégories ou de spécialités. Mais les chantiers de G... se doublent des ateliers M..., qui collaborent intimement avec eux et forment la seconde branche des établissemens de la Société des Forges et Chantiers dans le Nord-Ouest.

Les ateliers (qui ont d'ailleurs, comme les chantiers, un *service des études* ou *bureau de dessin*) sont divisés, — c'est la distinction fondamentale, — en « ateliers de fabrication » et « ateliers de construction. » Les ateliers de fabrication sont : 1° l'atelier des forges ; 2° la fonderie de fer ; 3° la fonderie de cuivre ; 4° le modelage. Les ateliers de construction sont : 1° l'atelier d'ajustage ; 2° l'atelier d'outillage ; 3° la chaudronnerie de fer ; 4° la chaudronnerie de cuivre. A côté, et, en quelque sorte, au service de ces grands services, est constitué un *service des montages au dehors*, soit à bord des navires, soit dans les usines pour lesquelles ont été construits les engins mécaniques ; les ateliers faisant non seulement de la construction navale, comme les chantiers, mais de la construction mécanique générale, machines de terre et de mer.

On compte, à l'*atelier des forges*, six catégories ou spécialités d'ouvriers : les marteleurs, les forgerons, les frappeurs, les pilonniers, les chauffeurs et aides-chauffeurs, les ajusteurs. Cinq catégories, à la *fonderie de fer :* les mouleurs et noyauteurs (dans le moulage, le creux donne le plein, et le plein ou « le noyau » donne le creux), les outilleurs, les fondeurs et aides-fondeurs, les

ébarbeurs (ceux-ci coupent la *masselotte*, cette masse informe de métal qui est comme la gangue ou l'appendice inutile de la pièce fondue, enlèvent les bavures dont elle est couturée, et lui donnent du poli), les terrassiers et manœuvres (des terrassiers, parce que le moulage se fait en terre ou en sable). Cinq catégories encore, — et les mêmes, — à la *fonderie de cuivre*. Trois, à l'*atelier des modèles :* les modeleurs, les menuisiers et les charpentiers. En somme, dix-neuf catégories pour les quatre ateliers de fabrication.

Il n'y en a pas moins, — au contraire, il y en a davantage, — aux ateliers de construction. L'*ajustage*, d'abord, comporte deux espèces : les « ajusteurs à la main, » et les « ajusteurs à l'outil. » Par « ajusteurs à la main, » on désigne : les monteurs ; les ajusteurs et apprentis ; les perceurs et taraudeurs ; les manœuvres ; accessoirement, les bourreliers, les voiliers, les chauffeurs, les maçons, les couvreurs, les peintres (qui travaillent pour tout l'établissement). Et, par « ajusteurs à l'outil : » les tourneurs et apprentis ; les aléseurs ; les raboteurs-mortaiseurs, façonneurs et scieurs ; les fraiseurs ; les taraudeurs et perceurs ; les meuleurs. L'atelier d'*outillage* fabrique et répare les outils pour tous les autres ateliers ; il occupe des ajusteurs et outilleurs ; des forgerons et frappeurs ; des tourneurs ; des fraiseurs ; des manœuvres. La *chaudronnerie de fer* emploie des traceurs et ajusteurs ; des chaudronniers, leurs aides, et des apprentis ; des chanfreineurs (à la main) et des perceurs et taraudeurs (à l'outil et à la main) ; des riveurs et teneurs de tas ; des outilleurs ; et des manœuvres. La *chaudronnerie de cuivre* n'emploie que des chaudronniers, leurs aides et leurs apprentis. Ce qui fait, pour les quatre ateliers de construction, 32 spécialités : 10 pour l'ajustage à la main, 6 pour l'ajustage à l'outil, 5 pour l'outillage, 9 pour la chaudronnerie de fer, et 2 pour la chaudronnerie de cuivre.

Beaucoup de ces spécialités professionnelles, — on pourrait dire la plupart, — sont les mêmes ici que dans la métallurgie, et, pour cette raison, nous n'avons plus à les décrire. C'est, dans cet atelier monumental, où la plus magnifique des cathédrales tiendrait à l'aise, le même spectacle de fer et de feu, la même impression de noir et de rouge, la même sensation de force précise. Un peu moins de couleur, peut-être ; moins de noir et moins de rouge ; mais, la chaudronnerie y ajoutant son vacarme, encore plus de bruit. Entre les ouvriers qui frappent à tour de bras

avec les lourds marteaux et la machine à river de deux cents tonnes qui enfonce en grinçant les boulons dans la tôle, c'est un concert, discordant, à mesures rompues, dont l'oreille blessée et comme bouchée emporte l'obsession; on a la tête retentissante; tout se dissout dans le fracas; un cercle affreusement sonore, d'une sonorité de caverne ou d'enfer, vous sépare, vous retranche, vous isole du monde, et presque de vous-même; on ne voit plus, on ne pense plus, on n'entend plus, tant on entend trop... Jamais je n'avais si bien compris pourquoi l'on appelle, en Normandie, les gens de Villedieu-les-Poêles des « sourdins. »

Trois catégories d'ouvriers forment ordinairement le personnel du *service du dehors :* ce sont les monteurs et mécaniciens, les chauffeurs, les voiliers et gréeurs; mais il est à remarquer qu'ils ne sont pas toujours seuls à assurer ce service, qu'ils n'en ont pas la propriété exclusive, et que, selon les besoins, sur la demande des chefs de travaux, les différentes spécialités des ateliers d'ajustage, de chaudronnerie et de modelage sont appelées à fournir leur concours.

Comme nous l'avons fait pour les mines de houille et pour la métallurgie, après avoir analysé de la sorte en ses élémens, en ses unités, l'armée ouvrière, recomposons-la, réorganisons-la maintenant en la replaçant dans ses cadres d'officiers et de sous-officiers. Si, en effet, cette foule est une armée, c'est parce qu'elle est organisée, et si elle est organisée, c'est parce qu'elle est hiérarchisée, autrement dit parce qu'elle a des cadres. A la tête des ateliers M... (et sans parler ni du directeur général qui de Paris donne l'impulsion à toutes les entreprises de la Société, à ses établissemens du Midi comme à ceux du Nord-Ouest, ni du directeur particulier à X..., qui est préposé aux établissemens du Nord-Ouest dans leur ensemble, ateliers et chantiers), à la tête des ateliers M... est un ingénieur en chef, qui commande aux trois services correspondant à la division logique ou naturelle du travail : service des études, service des ateliers et service du dehors. Chacun de ces trois services est du reste aux ordres immédiats d'un ingénieur. De plus, au bureau des études, l'ingénieur est assisté de trois sous-ingénieurs entre lesquels le travail se divise également par spécialités : machines marines, machines de terre, chaudières. L'ingénieur des ateliers est de même assisté de deux sous-ingénieurs : l'un pour les ateliers de fabrication, l'autre pour les ateliers de construction. Le service du

dehors est confié, outre son ingénieur, à trois sous-ingénieurs.

Au second degré, — cadre des sous-officiers, — chaque atelier est dirigé par un chef d'atelier; le service du dehors, par un chef des travaux. Au-dessous des chefs d'atelier, et pour chaque catégorie d'ouvriers, des contre-maîtres : ainsi, à la forge, un contre-maître; à la fonderie de fer, un contre-maître pour le moulage en terre, un contre-maître pour le moulage en sable; à la fonderie de cuivre, un contre-maître que surveille le chef d'atelier de la fonderie de fer; un chef d'atelier ou contre-maître, au modelage. A l'ajustage, deux chefs d'atelier; l'un pour l'ajustage à la main, l'autre pour l'ajustage à l'outil. Le chef d'atelier de l'ajustage à la main est le chef de quatre contre-maîtres; celui de l'ajustage à l'outil, de trois contre-maîtres, ou de quatre, avec le contre-maître de l'atelier d'*outillage*. Il n'est pas jusqu'à la partie à d'autres égards « inorganisée » du travail, jusqu'à la moins organisée des catégories d'ouvriers, les manœuvres, qui n'ait ici un chef pour le service général de l'atelier. La chaudronnerie de fer a un chef d'atelier et trois contre-maîtres, la chaudronnerie de cuivre un contre-maître ou chef d'atelier. Le service de l'extérieur adjoint à son chef des travaux deux sous-chefs et quatre contre-maîtres. Ce sont, on le voit, des cadres très serrés et très forts; d'autant plus forts et d'autant plus serrés que, par suite de circonstances et pour des causes que nous avons fait connaître, l'effectif ouvrier des établissemens du Nord-Ouest est subitement, en trois ans, tombé de 3900 ouvriers à 1925, l'effectif des ateliers seuls de 1444 à 877 : aux chantiers de G..., où l'organisation est pareille, il en va tout pareillement (2419 ouvriers en 1900, 1048 en 1903). Si la crise, comme il faut le craindre, se prolongeait ou s'aggravait, les cadres eux-mêmes s'en ressentiraient; et déjà ils s'en ressentent, comme le prouve la lamentable histoire de ce vieux contre-maître, ramené par nécessité et la mort dans l'âme, pour qu'il puisse finir là, au rang de simple ouvrier.

III

Comme dans la métallurgie, il semble qu'il n'y ait pas, dans la construction mécanique, de répartition des ouvriers par âge calculée et délibérée, « mais seulement cette répartition naturelle et automatique que le temps opère lui-même; » que, comme

dans la métallurgie, « chaque ouvrier y demeure, tant qu'il le veut ou qu'il le peut, sans sortir de sa catégorie ou spécialité; » que, comme dans la métallurgie, on trouve par conséquent, en toutes les catégories ou spécialités de la construction mécanique, des ouvriers de tous les âges; que, comme dans la métallurgie, il n'existe, ni au commencement ni vers la fin de la vie de l'ouvrier, de ces grandes couches de jeunes gens, d'une part, et de vieilles gens, de l'autre, occupés, à raison de leur âge, à telle ou telle besogne; que, comme dans la métallurgie, les jeunes gens employés dans la construction mécanique le sont, à peu près indifféremment, un peu partout; et que, comme dans la métallurgie, où l'on ne connaît guère d'exception que pour les traîneurs de barres au puddlage, les leveurs de portes, et quelques traceurs ou apprentis-ajusteurs, dans la construction mécanique, il n'y a guère d'exception que pour les chauffeurs de clous, les pilonniers, les aides-cloutiers et quelques teneurs de tas. Comme la métallurgie, la construction mécanique, en général, « localise ses ouvriers dans l'espace, » — c'est-à-dire dans les différens ateliers; — « mais non dans le temps, » — c'est-à-dire non pas selon les différens âges; — elle les spécialise dès la sortie de l'apprentissage, jusqu'à la sortie de l'usine, — c'est-à-dire souvent jusqu'à la sortie de la vie; — mais par rapport à la profession, non par rapport au temps, — c'est-à-dire encore par métiers et non par âge : dans la construction mécanique comme dans la métallurgie, les spécialités ou catégories du travail « sont vraiment des *métiers* où l'on entre jeune, où l'on vit et où l'on vieillit. »

Il en est ainsi aux chantiers de G... et aux ateliers M... Aux chantiers, les ouvriers menuisiers s'étagent de 18 à 63 ans. Le plus jeune des chaudronniers en fer a 20 ans; le plus âgé en a 55; leurs aides ont de 17 à 60 ans. Le plus âgé des chaudronniers en cuivre a 59 ans, le plus jeune, 21; leurs aides, respectivement, 60 ans et 17. Les forgerons vont de 18 à 58 ans; leurs aides, de 17 à 65. Parmi les charpentiers, le plus jeune a 22 ans, le plus âgé 69; 69 ans aussi, le plus âgé de leurs aides, et 16 ans le plus jeune. Les ouvriers gréeurs ont, le plus jeune 49 ans, le plus âgé 69; les riveurs, le plus âgé 59, le plus jeune 23 ans. Mais voici la série des jeunes : teneurs de tas, dont le plus âgé n'a que 32 ans, les autres descendant jusqu'à 16; chauffeurs de clous, de 14 à 18 ans; aides-ajusteurs, de 16 à 19; aides-perceurs

à la main, de 15 à 19 ans; puis tous les apprentis, cela va de soi, apprentis chaudronniers, apprenti forgeron, apprentis charpentiers, apprentis ajusteurs, apprentis peintres, allant de 14 à 17 ans. Il est vrai que cette série est brève et que tout de suite le mélange reprend : vieux et jeunes ensemble, hommes de tout âge dans la même catégorie : chanfreineurs, de 33 à 65 ans; ajusteurs, de 20 à 57 ans; électriciens, de 26 à 35 (la spécialité est relativement nouvelle); tourneurs sur métaux, de 17 à 52 ans, taraudeurs, de 35 à 59 ans, meuleurs, de 32 à 59, enrouleurs de tôles, de 25 à 51, épauleurs, de 28 à 59, cisailleurs et poinçonneurs, de 25 à 58, avec leurs aides, de 24 à 54; perceurs et fraiseurs à la machine, de 27 à 63, avec leurs aides, de 15 à 64; perceurs à la main, de 25 à 68 ans, avec leurs aides, tous des jeunes gens (mais quelle part au hasard?); maçons et aides-maçons, de 38 à 58 ans; peintres, de 19 à 57; chauffeurs, et conducteurs de treuils, grues et mâts de charge, de 19 ans à 49; distributeurs, enfin, dans les magasins, mi-employés, mi-ouvriers, de 32 à 70 ans.

Aux ateliers, constatations identiques. Pour s'en tenir aux catégories les plus nombreuses, les modeleurs ont de 18 à 57 ans; les mouleurs de la fonderie de fer, de 17 à 67 ans; ceux de la fonderie de cuivre, de 16 à 64 ans; les ébarbeurs des deux fonderies ont de 21 à 58 ans; les chaudronniers (chaudronnerie de fer) de 19 à 65; les chanfreineurs, de 35 à 72; les perceurs, de 26 à 69; les riveurs, de 25 à 50. A la chaudronnerie de cuivre, les chaudronniers ont de 25 à 66 ans; leurs aides, de 17 à 68 ans. Il y a des forgerons de 15 et 20 ans, mais, par compensation, il y en a aussi de 58 et de 60; des frappeurs de 19 ans et des frappeurs de 65 ou même de 70 ans; un tourneur de 18 ans, et un de 79 ans (qui paraît être le doyen des ateliers et des chantiers). Les mortaiseurs vont de 25 à 63 ans; les aléseurs, de 35 à 71; les raboteurs, de 21 à 73; les fraiseurs, de 17 à 51; les taraudeurs, de 19 à 47; les façonneurs, de 36 à 72; les perceurs, de 17 à 74. Le plus jeune des ajusteurs a 18 ans; les plus âgés, 68 et 72 ans; le plus jeune des chauffeurs, 21 ans, le plus âgé, 63 ans.

Ce que j'ai dit des manœuvres dans la métallurgie, — à savoir que cette spécialité la moins spéciale de toutes, cette profession la moins profession de toutes, y devenait pourtant un métier, dont l'on vivait toute la vie, où l'on entrait jeune et d'où l'on

ne sortait plus, — on serait fondé à le dire encore des manœuvres dans la construction mécanique. Certains d'entre eux ont 24, 23, 22 ans, 20 ans même; mais certains ont 64, 66, et même 76 ou 77 ans. — En marquant par dizaines d'années les degrés, les échelons de l'âge, pour les principales catégories d'ouvriers, on noterait, par exemple, qu'un seul menuisier des chantiers a dépassé la soixantaine; 5, la cinquantaine; 9, la quarantaine; 10, la trentaine; que 8 ont plus de 20 ans, et que 5 n'ont pas encore 20 ans. Chez les charpentiers, 6 ouvriers ont dépassé 60 ans; 17, la cinquantaine; 19, la quarantaine; 49, la trentaine; et 33 ont de 20 à 30 ans.

Autre exemple, aux ateliers : des mouleurs de la fonderie de fer, 8 ont plus de 60 ans; 8 ont 50 ans ou plus de 50 ans; 15 ont passé la quarantaine; 3 seulement ont de 30 à 40; 6, de 20 à 30 ans; 5 n'ont pas encore 20 ans. 2 mouleurs de la fonderie de cuivre ont plus que la soixantaine; 2, plus que la cinquantaine; 5, la quarantaine; 11, la trentaine; 3 ont une vingtaine d'années; 5, au-dessous de 20 ans.

Il serait facile, mais peu utile, de multiplier ces exemples, s'il n'y a pour ainsi dire pas d'autre conclusion à en tirer que cette conclusion attendue et banale, que c'est dans la force de l'âge, entre 30 et 50 ans, que la proportion est la plus forte : en deçà, il y a de jeunes ouvriers qui se forment; au delà, de vieux ouvriers qui résistent. Dans quelques-unes de ces catégories ou spécialités, ils résistent bien; à la charpente, au moulage de la fonderie de fer... etc. Le *Recensement des industries et professions* donne, pour la France entière, sous la rubrique : « Chaudronnerie, fonderie et construction mécanique, » les chiffres suivans, auxquels les nôtres peuvent être comparés, autant que des statistiques sont comparables :

PROPORTION POUR 100 DES OUVRIERS PAR AGE :

Moins de 18 ans.	18 à 24 ans.	25 à 34 ans.	35 à 44 ans.	45 à 54 ans.	55 à 64 ans.	65 ans et plus.
13,63	19,50	26,74	18,69	12,52	6,67	2,25

D'après les données de ce tableau, la construction mécanique (avec la chaudronnerie et la fonderie) compterait un peu plus de vieux ouvriers que les mines de houille (6,11 pour 100, de 55 à 64 ans; 1,51 pour 100, à 65 ans et au-dessus); moins que la métallurgie, — et cela, à première vue, ne laisse pas que d'être

assez surprenant (7,93 pour 100, de 55 à 64 ans; 2,62, à 65 ans et au-dessus); — un peu plus, enfin, que l'ensemble de la classe, d'ailleurs vague, baptisée officiellement: « Travail du fer, de l'acier, des métaux divers, » quant aux ouvriers de 55 à 64 ans (6,19 pour 100), mais un peu moins, quant aux ouvriers de 65 ans et au-dessus (2,30 pour 100). On y vieillirait donc un peu plus que dans les mines, un moins que dans la métallurgie, et tout à la fois, s'il est permis de le dire, un peu plus et un peu moins que dans le travail du fer en général; un peu plus jusqu'à 65 ans; et, après, un peu moins.

IV

Mais si, dans la construction mécanique, « on vieillit » moins que dans la métallurgie, ce n'est pas que le travail y soit plus dur et, pour employer un mot bien gros, plus meurtrier (à part les accidens qui sans doute y sont fréquens, mais qui cependant ne doivent pas l'être plus que dans la métallurgie). Et précisément, dans la construction mécanique, la catégorie ou spécialité d'ouvriers pour qui le travail est le plus dur est une catégorie ou spécialité de métallurgie : celle des fondeurs et aides-fondeurs de l'atelier de *fonderie de cuivre*, « qui sont exposés à la chaleur des divers foyers en surveillant la fusion du bronze dans les creusets. » Ainsi, même cause de fatigue, et même motif de peine que dans la métallurgie : l'action au feu. Encore la Société des Forges et Chantiers a-t-elle installé, pour fondre les pièces, « une salle spéciale, énergiquement ventilée; » et, diminuant ainsi la chaleur, elle a diminué par là même de beaucoup le poids du travail.

Si donc il y a proportionnellement moins de vieux ouvriers, ou des ouvriers moins vieux, dans la construction mécanique que dans la métallurgie, serait-ce que l'on ne pratique pas ici ce que nous avons vu pratiquer par certaines usines métallurgiques, notamment par notre usine A..., les *Forges et Aciéries de...*? Nous avons dit qu'à l'usine A..., la règle est de ne pas renvoyer les vieux ouvriers et de ne pas les mettre à d'autres ouvrages : on les garde dans leur atelier et dans leur équipe, dans leur spécialité, dans leur métier, quitte à traîner pendant quelque temps cette surcharge et à faire une opération qui n'est pas économiquement très bonne. Ici, aux Forges et Chantiers

l'exploitation serait-elle, indépendamment des institutions que la Société a pu créer ou encourager, plus industrielle, et, — je me sers encore d'un mot bien gros, — moins paternelle ? Quoi qu'il en soit, c'est pour les spécialités voisines de la métallurgie, pour l'une d'elles surtout, les *fondeurs de cuivre*, que le travail est le plus dur : il l'est pour eux par ses circonstances nécessaires, plus que par son intensité ou par sa durée : pour les autres, s'il reste quelquefois plein de risques par ses circonstances, il n'est très pénible ni par sa durée, ni par son intensité.

La journée de travail effectif est de dix heures, divisée en deux séances de cinq heures chacune, à partir de 6 heures et demie du matin jusqu'à 11 heures et demie, et à partir de 1 heure jusqu'à 6 heures du soir. Entre 11 heures et demie et 1 heure, il y a repos, pour le déjeuner, à tous les ateliers. La très grande majorité des ouvriers va prendre ce repas au dehors. Il n'y a guère que l'*atelier des forges* où les marteleurs, avec leurs pilonniers, manœuvres et chauffeurs, en raison du temps demandé par les réchauffages successifs de leurs pièces de forge, font onze heures et demie de présence à l'atelier ; mais, pendant le réchauffage de ces pièces, ils se reposent, ils déjeunent, et eux non plus ne donnent pas, dans la journée, plus de 10 heures de travail effectif. A l'*atelier des fonderies*, la journée de travail est, comme ailleurs, de dix heures. Néanmoins, par exception, les jours de coulée très importante (c'est toujours le samedi), un certain nombre de manœuvres doivent revenir dans la soirée pour déterrer les moules coulés, et passer la moitié de la nuit ou la nuit tout entière suivant la dimension des pièces. Les ateliers sont fermés les dimanches et jours fériés, que les ouvriers emploient à leur guise, sans qu'il soit exercé sur leurs loisirs ou leurs plaisirs aucun contrôle. Le travail n'est pas continu, et il n'y a par conséquent pas d'équipes de roulement. Aux chantiers, comme aux ateliers, la journée de travail est de dix heures.

Après la peine du travail, et en face d'elle, le prix du travail. On sait dans quelle mesure il est légitime de parler de salaire moyen, et qu'il y a autant de salaires différens que de spécialités, si ce n'est même que d'ouvriers. Mais, dans la mesure où il est légitime d'en parler, le salaire moyen quotidien, par spécialités, varie, pour les ouvriers des ateliers M. : aux *forges*, de 3 fr. 53 (pilonnier) à 10 fr. 30 (marteleur) ; à la *fonderie de fer*, de 4 fr. 10 (outilleur) à 5 fr. 90 (mouleur) ; à la *fonderie de cuivre*, de 4 fr. 20

(outilleur et ébarbeur) à 5 fr. 90 (mouleur); aux *modèles*, il est sensiblement égal pour les trois catégories (modeleur, 5 fr. 80; menuisier, 5 fr. 50; charpentier 5 fr. 70). Le perceur de l'*ajustage à la main* ne gagne que 4 fr. 19 et le monteur, 6 fr. 50; le meuleur de l'*ajustage à l'outil*, 4 fr. 20; le tourneur, 5 fr. 60. A l'*outillage*, le fraiseur et le frappeur reçoivent 3 fr. 90, l'ajusteur, 5 fr. 14. A la *chaudronnerie de fer*, le traceur touche 7 fr. 20, mais le frappeur n'a que 4 francs; à la *chaudronnerie de cuivre*, le chaudronnier est payé 6 fr. 05; son aide, seulement 3 fr. 60. L'aide-chauffeur des *forges* a 4 fr. 20; l'aide-fondeur de la *fonderie de fer*, 4 fr. 80; celui de la *fonderie de cuivre*, 4 fr. 50; l'aide-chaudronnier de la *chaudronnerie de fer*, 3 fr. 10. Les manœuvres gagnent, selon les ateliers auxquels ils sont attachés, 3 fr. 80, 3 fr. 90 ou 4 francs. L'apprenti-ajusteur touche 1 fr. 37; l'apprenti-tourneur, 1 fr. 44; l'apprenti-chaudronnier en fer, 1 fr. 60; l'apprenti-chaudronnier en cuivre, 1 fr. 83.

Mais ce salaire moyen vaut et signifie ce que signifie et vaut un salaire moyen. En effet, voici des modeleurs à 6 fr. 50 ou même à 6 fr. 80, mais en voici un à 2 fr. 30; et voici des fondeurs à 7 francs, à 7 fr. 30, à 7 fr. 50, mais en voici à 5 francs, à 4 fr. 50, à 3 fr. 80, à 3 fr. 30, à 3 francs; en voici un à 2 fr. 50. Voici des ébarbeurs à 4 fr. 20, en voici à 3 fr. 50; des outilleurs à 5 francs, et d'autres à 3 francs. A la *fonderie de cuivre*, il y a des mouleurs à 7 francs; et il y en a à 6 francs, à 5 francs, à 3 francs, à 2 francs. Il y a des chaudronniers, à la *chaudronnerie de fer*, qui touchent 4 fr. 20 ou même 3 fr. 30; et il y en a qui touchent 8 francs ou même 8 fr. 30; à la *chaudronnerie de cuivre*, il y en a qui touchent 7 francs, 7 fr. 20, 7 fr. 80, et il y en a qui touchent 5 francs ou 4 fr. 80.

Il en est aux chantiers comme aux ateliers. A la *chaudronnerie de fer des chantiers*, voici des ouvriers à 8 francs et à 8 fr. 30; en voici à 6 francs, à 5 fr. 50, à 4 francs. Et voici, aux chantiers, des chaudronniers en cuivre à 7 francs et 7 fr. 30; mais en voici à 4 fr. 80. Il y a des forgerons à 7 francs, à 7 fr. 30, à 7 fr. 50; et il y en a à 3 fr. 80 et à 3 francs. Un pilonnier gagne 4 fr. 20, un autre ne gagne que 2 fr. 80. Certains menuisiers reçoivent 6 fr. 30, 6 fr. 80, ou même 7 fr. 50; mais certains autres ne gagnent que 5 francs, 4 fr. 20, ou même 4 francs. Voici des charpentiers à 7 francs, à 7 fr. 80, en voici un à 8 francs; et en voici à 5 fr. 50, 5 fr. 30, 5 fr. 20, 5 francs. Les gréeurs gagnent

de 4 à 5 francs; les riveurs, de 5 francs à 5 fr. 50; les teneurs de tas, de 2 francs à 4 francs; les chauffeurs de clous, de 1 fr. 50 à 2 fr. 50. Il y a des chanfreineurs et des ajusteurs à 7 fr. 50, mais il y en a à 5 fr. 30. De 5 fr. 30 à 6 francs, c'est ce que reçoivent les électriciens, et la plupart des tourneurs sur métaux (deux pourtant, âgés de 19 et de 17 ans, et considérés probablement comme des apprentis, ne touchent l'un que 3 francs, l'autre que 2 fr. 80). Les taraudeurs gagnent de 3 fr. 80 à 5 fr. 50; l'outilleur, 5 fr. 80; l'affûteur et le trempeur, 5 fr. 50; les meuleurs, de 4 fr. 20 à 4 fr. 80; le mortaiseur, 5 francs; les raboteurs, de 4 fr. 50 à 6 francs; les scieurs de métaux, les enrouleurs de tôles, les épauleurs, de 4 francs à 4 fr. 50; les cisailleurs et poinçonneurs, de 4 francs à 4 fr. 50 (quelques-uns, 3 fr. 80 ou 3 fr. 50 seulement). Il n'y a pas de perceur ou de fraiseur à la machine qui touche plus de 5 fr. 50, il y en a qui ne touchent que 3 fr. 80: les perceurs à la main ont tous ou presque tous de 4 francs à 4 fr. 50; leurs aides, de 1 fr. 50 ou 2 francs à 3 fr. 50 (ce sont tous jeunes gens).

Dans les professions ou services auxiliaires, les maçons gagnent de 5 francs à 5 fr. 50, leurs aides de 3 fr. 80 à 4 fr. 30; les peintres, de 3 fr. 30 à 6 fr. 30; 6 fr. 30 aussi, le bourrelier; et le vannier, 5 francs. On donne de 4 fr. 80 à 5 fr. 80 au mécanicien et aux chauffeurs de la machine motrice, de 4 à 5 francs aux chauffeurs et conducteurs de treuil, grues et mâts de charge; 4 fr. 30 au chauffeur de four, 4 fr. 80 et 5 francs aux graisseurs; 5 francs et 3 fr. 80 à l'infirmier et à son aide (taxés à l'heure comme les ouvriers); de 4 fr. 20 à 4 fr. 50 aux gardiens; de 5 fr. 30 à 7 francs aux distributeurs d'outillage (avec un gamin de 14 ans, à 1 fr. 50); de 4 fr. 50 à 5 francs aux distributeurs dans les magasins; 5 francs aux classeurs. Les manœuvres des chantiers sont payés 3 fr. 50, 3 fr. 80, 4 francs, 4 fr. 20, 4 fr. 30, 4 fr. 50. Un seul, qui vraisemblablement est le chef, figure en tête de la liste pour 5 fr. 50.

Que si maintenant, dans la construction mécanique comme dans la métallurgie et dans le Nord-Ouest comme dans la Loire, on tient pour un salaire bas le salaire au-dessous de 4 francs, pour un haut salaire, le salaire de 7 francs et au-dessus, et tout le reste, entre 4 et 7 francs, pour des salaires médiocres, — c'est-à-dire ni bas, ni hauts, mais suffisans; et il faudrait encore expliquer « suffisans ! » — on peut affirmer qu'en somme la quantité

de beaucoup la plus considérable des ouvriers de la Société des Forges et Chantiers reçoit un salaire médiocre, au sens étymologique, un salaire « de milieu, » intermédiaire entre 4 et 7 francs. Comme bas salaires, au-dessous de 4 francs, on ne trouve, aux ateliers, que le pilonnier des forges (3 fr. 53) (1), le frappeur et le fraiseur de l'outillage (3 fr. 90), les manœuvres, les aides et les apprentis; comme hauts salaires, au-dessus de 7 francs, le marteleur des forges (10 fr. 30), le traceur de la fonderie de fer (7 fr. 20). Au modelage, pas de haut salaire; parmi les mouleurs de la fonderie de fer, 11 ouvriers à haut salaire, 5 à bas salaire, 26 à salaire intermédiaire. Par rapport à l'âge, les hauts salaires vont à des ouvriers de 67, 65, 62, 56, 50, 49, 47, 44, 43 et 41 ans; les bas salaires, à de jeunes hommes de 21, 19, 18 et 17 ans; les salaires intermédiaires, à des ouvriers de tout âge, de 23 à 67 ans.

La même observation pourrait être faite sur toutes les catégories ou spécialités d'ouvriers des ateliers et des chantiers. Aux chantiers, on trouverait comme hauts salaires : un menuisier (7 fr. 50); 17 chaudronniers en fer (de 7 francs à 8 fr. 30); 2 chaudronniers en cuivre (7 francs et 7 fr. 30); 3 forgerons (de 7 francs à 7 fr. 50); 25 charpentiers (de 7 francs à 8 francs); 2 chanfreineurs (à 7 fr. 50); 2 ajusteurs (7 francs et 7 fr. 50); 1 distributeur d'outillage (7 francs). Les âges correspondans sont : pour le menuisier, 40 ans; pour les chaudronniers en fer, de 30 à 55 ans; pour les chaudronniers en cuivre, 42 et 49 ans; pour les forgerons, 30 ans et 51 ans; pour les charpentiers, de 26 à 67 ans; pour les chanfreineurs, 40 et 42 ans; pour les ajusteurs, 40 et 45 ans; pour le distributeur d'outillage, 37 ans. Comme bas salaires, aux chantiers, en dehors des manœuvres, des aides, des apprentis, et de quelques ouvriers dont l'âge permet de dire qu'ils sortent à peine de l'apprentissage, on ne relèverait que des cas individuels très rares; et peut-être serait-il abusif d'appliquer indistinctement la qualification de « bas salaire » au prix qui rétribue le travail d'un aide, d'un apprenti, qui n'est pas encore maître de son métier, d'un manœuvre qui n'a pour ainsi dire pas de métier, et à celui qui rétribue le travail d'un ouvrier fait, de métier classé, de capacité et de productivité pleinement développées.

(1) Ce chiffre et les suivans sont empruntés au tableau récapitulatif *du salaire moyen quotidien par spécialité.*

La base sur laquelle est établi le salaire est l'heure de travail : 10 heures de travail à 0 fr. 50 l'heure, 5 francs par jour ; à 0 fr. 70, 7 francs. Autant que possible, les ouvriers travaillent « au prix fait » ou au « marchandage, » — cette expression de « marchandage » a le tort de rappeler les sévérités de la législation de 1848, où elle est prise dans un sens péjoratif; le sens, à peu près, de l'anglais *sweating-system;* — mais, ici, de toute manière, l'ouvrier n'en souffre pas; s'il y a perte par rapport au prix fait, ce n'est pas lui qui la supporte, on ne la lui retient pas; et s'il y a bénéfice, il en profite, on le lui compte. L'heure de travail n'est donc qu'une base de salaire et le salaire à l'heure n'est donc lui-même qu'une *taxe minima :* l'ouvrier ne peut pas recevoir moins, il ne peut que recevoir plus (1). Le marchandage se débat ou le prix se fait entre l'ouvrier et le contre-maître; il n'est arrêté et définitif qu'après l'approbation du chef d'atelier, du sous-ingénieur, de l'ingénieur des ateliers et de l'ingénieur en chef; toute la hiérarchie y passe, et l'on ne saurait demander plus de garanties. Lorsque, par hasard, des ouvriers doivent venir le dimanche réparer les machines ou les chaudières des ateliers, — réparations qui ne pourraient être faites en semaine sans suspendre la marche de l'usine, — la demi-journée du dimanche matin (cinq heures de travail effectif), leur est comptée *six* heures; celle de l'après-midi *sept* heures. Pour les travaux du soir ou les travaux de nuit, les heures sont majorées de moitié; soit 1 heure et demie pour 1 heure. Sont tenues pour heures de nuit les heures entre 8 heures du soir et 5 heures et demie du matin (2).

La paie se fait tous les samedis, la journée finie, après 6 heures

(1) Exemple pour l'*atelier des forges :*

Catégories d'ouvriers.	Taxe type par heure minima.	Taxe majorée des bénéfices.
	fr. c.	fr. c.
Marteleur.	1 10	1 694
Forgeron . . .	0 70	0 997
Frappeur . .	0 40	0 52
Pilonnier	0 42	0 5376
Chauffeur.	0 70	0 93
Aide-chauffeur. . . .	0 55	0 69

(2) Aux *travaux du dehors*, dont l'effectif est essentiellement variable, mais peut atteindre le chiffre de 250 hommes, la durée moyenne de la journée de travail est subordonnée aux réglemens des ports et des usines où sont exécutés les montages. Le salaire moyen et type est le même que celui de l'ouvrier de même catégorie travaillant dans les ateliers; mais, pour les montages effectués en dehors de X..., ce salaire est majoré de 50 p. 100.

du soir, dans les bureaux et sous la surveillance des contre-maîtres. On ne consent d'avances que pour des cas « imprévus. » L'ouvrier doit en faire la demande par écrit à l'ingénieur en chef, avec ses motifs à l'appui. L'avance consentie est remboursable au moyen d'une retenue variant, suivant l'importance de l'avance, de 5 à 10 francs par semaine, et le remboursement en doit être effectué dans les deux ou trois mois.

Aux Forges et Chantiers, il n'est point infligé d'amendes Toutefois une retenue de salaire peut être opérée, quand l'ouvrier arrive en retard. Il doit être entré à l'atelier, le matin, à 6 h. 35. S'il n'est pas là, la porte lui est fermée jusqu'à 7 heures. Il peut alors entrer jusqu'à 7 h. 5, mais sa demi-journée, qui reste de quatre heures et demie, ne lui est plus comptée que pour quatre heures; et par cette retenue, indirectement, il est à l'amende d'une demi-heure, en plus de la demi-heure perdue. Le prix de cette demi-heure est versé à la caisse de secours. L'après-midi, la consigne est plus rigoureuse encore, et l'ouvrier qui n'est pas entré à 1 h. 5. n'entre plus.

V

Le contrat de travail est très simple, si simple qu'il n'y en a pour ainsi dire pas. Les ouvriers sont embauchés par les chefs d'atelier pour un temps indéterminé, et, au bout de la première semaine, après six jours de présence et d'épreuve, taxés suivant leurs aptitudes, à tant de l'heure. On n'exige plus le livret. Au départ, tout ouvrier qui désire quitter la Société est obligé de prévenir, huit jours à l'avance, son chef d'atelier ou son contre-maître. Le même délai de huit jours est obligatoire, lorsque c'est, au contraire, le contre-maître ou le chef d'atelier qui, pour une cause ou pour une autre, renvoie l'ouvrier. Mais, en fait, ce délai de huit jours n'est presque jamais observé, presque jamais on n'astreint l'ouvrier à faire sa huitaine; car, en ce cas, il travaille mal, — c'est ce qu'on nous a déjà dit ailleurs; — et il n'y a aucun intérêt à lui imposer, — et à s'imposer du même coup, — ce mauvais travail. Soit pour départ volontaire, soit pour renvoi, il n'y a, ni de part ni d'autre, indemnité.

L'apprentissage est soumis aux règles ordinaires. L'enfant qui veut se faire admettre comme apprenti doit, s'il n'est âgé que de douze ans ou de moins de treize ans, présenter, comme la loi

le prescrit, un certificat d'études primaires et un certificat d'aptitude physique. Pendant environ deux mois, les apprentis sont employés dans les ateliers, sans recevoir de salaire; après deux mois, ils commencent à être payés, 0 fr. 05 l'heure : petits conscrits de la grande armée du travail. Mais, la fortune, ici, comme partout, a ses caprices et ses faveurs; les apprentis-chaudronniers, traités tout de suite comme des aides, sont payés, dès le premier jour, et payés 10 centimes l'heure.

Telle est l'organisation, telles sont les conditions du travail dans la construction mécanique; dans l'une au moins, et non la moindre des branches de cette industrie, la construction navale; dans l'un des établissemens, et l'un des plus considérables, de la construction navale en France, les établissemens du Nord-Ouest de la Société des Forges et Chantiers de X... Nous l'avons dit en commençant et nous le répétons pour finir : il ne serait pas exact de donner cette observation faite en temps de crise comme l'image du travail dans la construction mécanique à l'état normal ou à l'état de santé; et, scientifiquement, peut-être y perd-elle de sa valeur. Mais, socialement et, si je l'ose ajouter, politiquement, elle y gagne de l'intérêt, car elle montre non seulement l'influence des circonstances générales de l'industrie sur les conditions du travail, et jusque dans le dernier détail de la dernière de ces conditions, mais aussi l'influence d'une bonne ou d'une mauvaise loi sur les circonstances générales de l'industrie même. Et la morale qui en découle, puisqu'il y a une morale en tout, c'est que qui fait des lois, et par les lois qu'il fait tient en ses mains le travail, le prix et la vie des hommes, il ne doit les faire qu'avec une extrême prudence, non selon ce qu'il sent, mais selon ce qu'il sait; non selon ce qu il veut, mais selon ce qu'il peut; que l'intention ne le dispense pas de la précaution; qu'il lui faut avoir la sagesse de réfléchir avant d'agir, et, lorsqu'il a agi, s'il a agi de travers, le courage de réagir.

CHARLES BENOIST.

IBSEN

I

MORALE DE L'ANARCHIE (1)

I. — LE GÉNIE DU NORD

La Norvège, navire de fer et de granit, gréé de pluie, de forêts et de brumes, est mouillée dans le Nord entre la frégate de l'Angleterre, les quais de l'Océan glacial, et la berge infinie de l'Orient qui semble sans limites. La proue est tournée vers le Sud; peu s'en faut que le taille-mer n'entre comme un éperon au défaut de la plaine germanique et des marais bataves. A l'avant, la Norvège est sculptée, en poulaine, de golfes et de rochers : tout l'arrière est assis, large et massif, dans la neige et les longues ténèbres. Les morsures éternelles de la vague non moins que ses caresses ont cisaillé tout le bord, en dents de scie. Entre les deux mers, la tempête d'automne affourche les ancres du bateau, et croise les câbles du vent et de la pluie. L'hiver, il fait nuit à trois heures; dans le nord, le jour ne se lève même pas. On vit sous la lampe, dans une ombre silencieuse où les formes furtives ont le pas des fantômes. La neige est partout : elle comble les mille vallées creusées dans la puissante échine

(1) Tous les passages cités ou traduits le sont d'après les versions et les préfaces de M. le comte Prozor, et les ouvrages de MM. Ehrardt, Bernardini et Leneveu sur Ibsen et la littérature du Nord.

des montagnes, comme la moelle dans les vertèbres. Le schiste noir, l'eau fauve qui a pris la couleur de la rouille sur les terrains du fer, les noires forêts de sapins ajoutent au grand deuil de la terre. Là, pendant des mois, le soleil est voilé; ou bien d'argent, ce n'est plus que la lune douloureuse de midi. Au couchant rouge encore, sanglant et sans ardeur, ce globe hagard descend sur l'horizon humide, pareil au cyclope dont l'œil rond se cache dans l'eau verte et pâle. Les cygnes de la mer, les blancs eiders, hantent les vagues grises. Dans les villes de bois, les maisons sont rouges sous le ciel incertain du bleu mourant des colchiques. Les rues sont muettes, et les places sont vides. Les hommes sont sur la mer. Et, comme des corps morts, la foule des îles flotte le long du ponton rocheux et des quais granitiques.

Une âme vaporeuse, un ennui doux, enveloppent de chastes vies; elles gardent leur fraîcheur, dans l'air humide et presque toujours frais, qui détend les désirs. Mais, comme ce pays, d'un seul coup, passe de l'hiver à l'été brûlant, la chair ici se jette dans l'ardeur brutale, dès qu'elle n'est plus indifférente. Ces enfans aux cheveux de lin blanc, sont gais et brusques; les femmes, dont les yeux verts ont pris de sa mobile rêverie à l'inquiétude des flots, sont singulières et se plaisent à l'être; les hommes robustes, durs, silencieux et rudes, semblent taillés pour parcourir une voie droite, sans jamais jeter un regard derrière eux. Tout ce peuple n'a de passions que par accès. Il est exact, et plein de scrupules. Il n'a toute sa fantaisie que dans l'ivresse; elle est lourde et triste; la chair et l'âme sensuelle de l'amour y ont moins de part qu'un appétit épais et court, qui a honte de se satisfaire. Rien de léger dans l'esprit; une inclination pédante aux cas de conscience; l'intelligence peu rapide, et presque toujours doctorale; une commune envie d'être sincère et de se montrer original, et la bizarre vanité de croire qu'on est plus vrai, à mesure qu'on se range avec plus d'ostentation contre l'avis commun; enfin, cette maladie de la religion propre à quelques églises réformées, qui consiste à faire de la morale comme on fait du trapèze, et à s'assurer que l'on en fait d'autant mieux qu'on saute plus haut, quitte dans la chute à se casser la tête ou à la rompre aux autres.

C'est le pays de l'hiver dur et de la neige : sous le ciel jaune qui s'affaisse, l'homme de génie vit dans la cellule de ses rêves;

et, s'il en sort, il tombe mort entre deux ombres glaciales (1). Le pays de l'été étouffant, où les navires des nations lointaines viennent porter, en glissant au fond des fjords, toute sorte d'étranges promesses, des appels au réveil, les nouvelles d'une contrée houleuse, la chimère du soleil d'or et de la mer libre (2). Le pays de la nuit polaire et du jour crépusculaire de minuit (3); la terre de la pluie, de la pluie éternelle, où l'homme est malade d'attendre la lumière, et où sa folie lui fait réclamer le soleil (4). Le pays des golfes endormis, où la mer pénètre au cœur des montagnes, s'y frayant un chemin de ruisseau : comme une langue de chimère, comme une flamme liquide et bleue, le fjord dort entre les monts à pic, tel un long lac tortueux; il est mystérieux et profond; au bas des moraines énormes, ce filet de mer rêve dans le berceau du ravin, pareil à ce peu de ciel qu'on voit couler, entre les toits des maisons, dans les rues des vieilles villes. Partout la mer, ou la réclusion dans les vallées étroites, derrière les portes de la glace et les grilles de la forêt. La mer fait l'horizon de cette vie; elle en baigne les bords; elle en est l'espoir et le fossé; elle en forme l'atmosphère; et, là où elle n'est point, on en reçoit les brouillards, et on l'entend qui gronde.

C'est le pays d'Ibsen, où il veut mourir, puisqu'il y est né.

La mer est un élément capital pour la connaissance des peuples. La mer modèle les mœurs, comme elle fait les rivages. Tous les peuples marins ont du caprice, sinon de la folie, dans l'âme. Au soleil, le coup de vent les visite et balaie les nuages; la brume, dans le Nord, prolonge le délire. Le risque de la mer et le paysage marin agissent puissamment sur les nerfs de la nation; et par la langue, sur l'esprit. La Norvège parle une langue brève, sèche, cassante; beaucoup moins sourde que le suédois, moins lourde et moins dure que l'allemand, il me semble; d'un ton moyen entre l'allemand et l'anglais. Il est curieux que l'accent du breton, en Basse-Bretagne, soit assez semblable à celui du norvégien; mais le norvégien n'a pas la cadence du breton, et ne chante pas.

L'imagination, presque partout, réfléchit les formes et la

(1) *Borkmann.*
(2) *Dame de la mer; Soutiens de la société.*
(3) *Rosmersholm.*
(4) *Les Revenans.*

couleur des crépuscules. Sur le bord de la mer, au soleil couchant, l'homme qui regarde ses mains les élève et doute d'être soi; mais, dans l'orage et le brouillard, le marin doit se résoudre, agir sur-le-champ, décider pour tout l'équipage et faire route. Même s'ils ne savent pas où ils vont, les marins calculent où ils sont avec une attention patiente : de nature, ils ont les meilleurs yeux du monde; et le métier rend leur vue plus perçante. Un peuple de pêcheurs, de matelots et de petits fermiers, qui dépendent de quelques gros marchands. En Norvège, point de noblesse : un petit nombre de parens riches, et une foule de cousins en médiocrité. De la brusquerie; peu de tendresse. De gros os et des muscles à toute épreuve, métal de gabier qui n'a pas de paille; beaucoup de froideur et d'obstination; de la constance; des cœurs fidèles, enfin les vertus de la solidité, mais rien de puissant ni de chaud, qui jaillisse de l'âme. Hommes taciturnes le plus souvent, avec les éclats violens d'une joie brusque; un long silence et, quand il est rompu, beaucoup de bruit. Un quant à soi qui touche à la grossièreté, et qui serait offensant pour le voisin, s'il n'en rendait pas l'offense. Les femmes n'en sont pas exemptes; de là, cet air de raideur et de tourner le dos aux gens, qu'elles ont volontiers. Comme tout le monde sait lire et signer son nom au bas des comptes qu'il sait dresser, un caractère de ce peuple est un certain air de savant qui n'ignore pas, par exemple, que la terre tourne, et qui s'imagine savoir comment. Cette sorte de triomphe dans les matières de l'école primaire donne à beaucoup de Scandinaves une assurance ingénue, une haute mine de gens à qui l'on n'en fait pas accroire; les femmes y excellent. La suffisance de l'esprit, la plus piteuse de toutes, est la plus sans pitié. Il n'est pas croyable ce que la femme qui sait lire s'estime au prix de l'homme qui ne sait qu'épeler. Voilà où se réduit, le plus souvent, la supériorité intellectuelle. Elle est la meilleure école de l'amour-propre.

Pendant dix siècles, ce pays fut à peine moins étranger à l'Europe que la Laponie ou l'Islande. Les mœurs y furent celles des clans, jaloux les uns des autres; nulle unité; ni le sens de l'État, ni l'audace d'une pensée originale: point d'art : car la Cité est le premier étage du bel ordre où l'église de l'art se fonde. Et, malgré tout, une manière de génie moral : ces villages lisaient la Bible; l'on y était théologien, raffiné en règles de conduite, comme à Athènes ou en France on put l'être en

beau langage. L'inclination naturelle des Normands aux cas de conscience, en pays réformés, de tous les laïcs a fait des docteurs en théologie. Le goût des procès est la forme goguenarde, le goût de la procédure morale et de la casuistique la forme grave du même tempérament. Le drame où les idées plaident les unes contre les autres, où les grands partis de la conscience sont aux prises, devait bien tenir son poète de cette race disputeuse, et qui n'aime pas les idées pour elles-mêmes, mais par les voies où elles font entrer les lois et la conduite. Corneille aussi a mis les débats de la politique sur le théâtre. Depuis, et même sur la scène française, on trouve partout plus d'avocats que de héros; mais dans Ibsen seulement les causes sont vivantes.

Solitude. — Ibsen est né ardent, violent, sensuel et passionné. C'est la force des grands artistes, dans le Nord, que violence, ardeur, passion, ils ne peuvent s'y livrer. A tous les torrens de l'âme, les mœurs opposent une digue rigide. Le flot se creuse un lit; presque toujours l'eau croupit; ce n'est plus qu'une mare. Mais, parfois, un large fleuve s'amasse; il sait se donner cours, et la puissante inondation se prépare.

L'ardeur de l'homme dort et se concentre. Le silence est la matrice où la passion prend forme. L'avortement est innombrable; mais, quand la gestation heureuse arrive au terme, il en sort une créature vraiment grande. Les peuples qui jouissent de la vie en dilapident la joie : c'est un or qu'ils prodiguent. Les gestes et les paroles de la foule épuisent le fonds commun : il n'est plus réservé, par droit d'aînesse, à la fortune de quelques maîtres. Le peuple du Nord, qui se tait et fait son épargne pendant mille ans, la lègue à un seul homme. Quel réveil et quelle action! Quelle solitude, aussi! Qui comprendra cet homme? Dans le Midi, les peuples valent mieux que leurs héros, peut-être; ces foules sont belles, éloquentes, héroïques. Ils sont plus avancés dans le bonheur et la perfection, qui pour l'usage commun ont nom : médiocrité. Dans le Nord, un seul homme, de temps en temps, confisque le trésor et vit pour tous les autres : *Humanum paucis vivit genus.*

Combien cet homme est seul, et qu'il doit m'être cher, par là, dès que je l'ai connu! Ibsen a longtemps erré en exil, comme Dante; mais, l'un ou l'autre, qu'auraient-ils fait dans leur pays?

Ils étaient bannis de naissance. Et Ibsen un peu plus encore, homme à se bannir. Ses livres mêmes ne le rapatrient pas. La langue littéraire de la Norvège diffère beaucoup de la langue parlée : le norvégien d'Ibsen n'est que le pur danois. Sa langue passe pour la plus belle de la littérature scandinave; elle est brève, forte, précise; tendue à l'excès, et d'une trempe métallique; elle abonde en ellipses, en raccourcis rapides; mais elle est aussi claire et aussi harmonieuse que le danois puisse l'être. Si loin que soit l'Italie de la Norvège, le style d'Ibsen me rappelle celui de Dante; ce n'est qu'une impression; et je sens assez tout ce qu'on y pourrait opposer. Mais, dans les deux poètes, que d'ailleurs tant de traits séparent, il y a la même volonté de tout dire en peu de mots; le même ton âpre, la même violence à bafouer; la même force à tirer des vengeances éternelles. Dante, toutefois, sculpte dans le bronze; et Ibsen, dans la glace. La forme de Dante est la plus ardente et la plus belle, ailée de feu et de passions; la forme d'Ibsen, bien plus roide, est la plus lourde d'idées et qui va le plus loin dans la caverne où nos pensées s'enveloppent d'ombre. La solitude d'Ibsen s'en accroît : l'artiste, en Norvège comme en France, est un homme qui ne parle jamais que pour le petit nombre : c'est l'effet d'une langue littéraire, quand l'utile le cède à la beauté.

Il n'y a de société sincère qu'entre ceux qui parlent également mal leur langue. Quant aux autres, chacun ne la parle bien que pour soi. Il n'est pas de beau style commun à deux hommes; comme la grandeur même, le style fait la prison (1).

(1) Voici les œuvres d'Ibsen dans leur suite. Je laisse de côté ses essais de drame historique et de comédie, quand, jeune homme, il n'avait pas encore quitté la Norvège : le dernier en date, *les Prétendans à la Couronne*, 1863, est de bien loin le plus fort et le plus épique; il rappelle assez souvent les chroniques de Shakspeare. Mais le génie d'Ibsen n'était pas là, et nullement dans l'histoire.

C'est, d'abord, trois drames philosophiques, où Ibsen, de 40 à 47 ans, rompt avec tout le passé de sa race et toutes les idées de son temps. — *Brand*, 1866, où le monde chrétien fait un effort suprême et inutile; *Peer Gynt*, 1867, où la nature se justifie; *Empereur et Galiléen*, 1869-1874, où le monde antique et le monde chrétien en présence, vaincus tous les deux, sont obscurément pressés de s'unir pour donner lieu à une société future.

Puis, douze drames modernes, où, de 50 à 70 ans, Ibsen fait la guerre à toutes les formes de l'institution et de l'hypocrisie sociales. Il s'engage dans la lutte plein de foi et d'enthousiasme, croyant de toutes ses forces à la vertu universelle de la liberté : tout le mal est dans l'obéissance et le mensonge. Il s'attaque donc à la société présente au nom d'une cité idéale, dans *les Soutiens de la Société*, 1877, *les Revenans*, 1881, *l'Ennemi du Peuple*, 1882, *le Canard sauvage*, 1884, *Rosmersholm*, 1886, et *le Petit Eyolf*, 1894. Il s'occupe surtout du mariage et des femmes dans

Rhétorique du Nord. — Il y a quelquefois dans Ibsen un rhéteur, qu'on s'étonne d'y voir.

Par tout le Nord, il règne une rhétorique d'esprit, qui répond à la rhétorique de mots en faveur au Midi. Celle-ci se moque de celle-là; mais l'une vaut bien l'autre. On est rhéteur d'idées comme on est rhéteur de phrases; comme on bâtit sur de grands mots vides, on fait sur de hautes pensées; mais la fabrique, ici et là, n'est pas moins vaine.

Les personnages d'Ibsen s'enivrent de principes, comme ceux de Hugo d'antithèses. Si Ibsen n'était pas un grand peintre de portraits, il semblerait bien faux; on ne croirait pas à la vérité de la peinture, si l'on n'y sentait la vie des modèles. Les rhéteurs de morale sont les pires de tous; car ils sont crus. C'est pourquoi la sincérité dont le Nord se vante est souvent si fausse. Là-haut, ils se font un intérêt de l'intelligence ou de la morale, et c'est ce qu'ils appellent l'idéal. Ces hommes et ces femmes, à tout propos, revendiquent le droit de vivre, d'être libre, de savoir et d'agir : c'est, dans l'ordre de l'intelligence, la même rhétorique que celle des démagogues dans l'ordre de la politique. Au soleil, ces révoltes de la neige passent pour ridicules et sans raison. Et, sous la neige, c'est l'éloquence du soleil qui passe pour inféconde et très creuse. Il faut toujours qu'un bord du monde tourne le dos à l'autre, pour se croire seul du bon côté, et qu'une partie de la terre se rie de l'autre partie, pour se prendre elle-même au sérieux. Chacun s'estime davantage de ce qu'il mésestime.

L'abus de la conscience et du libre esprit n'est qu'une rhétorique. Toute éloquence qui se prend elle-même pour une fin n'a ni force ni preuve.

La vie n'a pas plus de temps à perdre aux bons mots qui ne finissent pas, qu'aux actes désordonnés d'une conscience qui pré-

Maison de Poupée, 1879, *la Dame de la Mer*, 1888, et *Heddah Gabler*, 1890. Mais de bonne heure il doute cruellement de guérir le monde malade, et des remèdes qu'il lui offre. Il se met alors en scène sous divers noms : trois de ses drames sont d'amères confessions, des auto-tragédies héroïques, où le héros, sans accepter sa défaite, est toujours un vaincu : *Solness le Constructeur*, 1892; *Jean-Gabriel Borkmann*, 1896; et *Quand nous nous réveillerons d'entre les morts*, 1899. A tel point que toutes ses œuvres de la fin semblent le contre-pied des premières : *Rosmersholm* s'oppose à *l'Ennemi du Peuple*, *le Canard sauvage* aux *Revenans*, *Heddah Gabler* à *Maison de Poupée*, *Solness le Constructeur* à *la Dame de la Mer*, *J. G. Borkmann* à *Solness* même, et enfin *Quand nous nous réveillerons d'entre les morts*, comme une négation décisive, à tout

tend à la nouveauté, et se révéler nouvelle à soi-même tous les matins.

Excès de conscience, manque de conscience. A force de scrupules, on agit aussi mal que faute de scrupules. Quant à celui qui agit pour agir, il ne se distingue en rien de celui qui ne parle que pour parler. Les gens du Nord, s'ils le savaient, s'en feraient peut-être plus modestes.

Ni la conscience, ni l'action, ni le discours ne sont des panacées à tous les maux humains : car là, comme ailleurs, c'est le sens propre, presque toujours, qui seul s'exerce. J'entends que l'égoïsme ait de bonnes raisons pour lui-même, et lui seulement. Mais il ne faut pas que l'égoïste se prenne pour un principe, et se donne pour un exemple.

Qu'on rejette tout l'ordre de la Cité, soit; mais, le faisant, qu'on ne s'imagine pas d'être le bon citoyen ni l'espoir de la Cité nouvelle. C'est mal se connaître; c'est être dupe; et bien pis que de duper. Les plus grands rebelles, qui font dans l'État la meilleure des révolutions, ne doivent point prétendre à fonder le nouvel ordre sur les bases du bien et de la vérité. Ou, s'ils l'osent, et même sans parler de vérité absolue, il y a de quoi sourire.

Il n'est pas sûr que la meilleure révolution ne soit pas aussi la pire. Elle est nouvelle, c'est ce qu'elle a de bon. Mais les héros de morale ne l'entendent pas ainsi. Ils sont sûrs d'avoir raison, jusqu'au délire.

On parle magnifiquement de la conscience, et on oublie de se dire qu'on ne pense peut-être qu'à soi. Il y a pis : on l'ignore. La jeune Norah, pour donner une leçon de respect à son mari, se rend à peu près trois fois infanticide. La rhétorique de Médée n'enseigne pas, du moins, la morale aux femmes mécontentes. Voilà bien les rhéteurs d'idées : à les en croire, ils ne visent que le droit de tous les hommes, la vie, l'honneur, le droit des femmes, le droit de la conscience. Et, au bout du compte, c'est un homme qui a mal au foie, ou qui a été trompé dans son ménage; une femme qui s'ennuie à la maison, et qui veut voir du pays.

Quelle rage de s'en prendre aux lois et aux idées? Elles ne sont que la forme de la vie. Dans le fond, il n'y a que des passions. Mais personne n'ose le dire, ni surtout qu'on les veut sans frein. Ibsen a eu cette audace, à la fin, lui pourtant qui

n'avait reçu de son temps et de son pays qu'une foule insupportable de masques, de principes, de passions voilées, méconnaissables à elles-mêmes.

Les formes et les lois ne sont que les freins, mis aux passions d'un seul par l'intérêt de tous les autres. Quelle folie de tant prêter d'importance aux modes changeans de la vie humaine, et si peu à la nature et aux appétits incoercibles des hommes ! On bavarde à l'infini là-dessus dans le Nord, — et bien trop gravement. On ne vous y tue pas un homme pour une pomme, — mais pour un principe.

II. — IMAGE D'IBSEN

On doit rendre à Ibsen l'hommage de sa solitude. Qu'il soit unique, puisqu'il est seul.

Il est bien vrai : rien ne nous importe que ce qu'il y a de plus grand. Ibsen compte seul à nos yeux, de tous les Scandinaves. Il n'y a pas de place pour nous en France, disait l'un d'eux (1). Mais il n'y a pas eu place pour Ibsen en Norvège, ni ailleurs. On lui donne parfois un rival : il ne peut l'être qu'à Berlin (2).

Ibsen s'étonne de ceux qui le font d'une école. S'il est réaliste, il leur montre *Solness*, ce rêve de la pensée enfoncée en soi-même. S'il est mystique, il leur fait voir *Maison de Poupée* ou *l'Ennemi du peuple*, ces peintures cruelles de la vie. Il y a deux hommes en lui, qui sont les deux termes du long débat entre le moi et le monde : un créateur et un critique. Tout ce qu'il voit de solide autour de lui, de bâti par les siècles, il le renverse. Tout ce qu'il élève lui-même, il le détruit. Son art oscille entre les deux pôles de la nature et du rêve. Nul poète, par là, n'est plus de ce siècle : il crée en dépit de tout, — et seulement en vertu de lui-même.

Ibsen, qui sait le bonheur de créer, peut à la rigueur montrer le mépris de penser. La vie implique infiniment plus d'idées que

(1) « Ibsen seul s'y est logé et seul il y demeure : c'est comme un chardon qu'ils se seraient mis dans les cheveux et qu'ils n'en pourraient ôter. » Lettre de M. Jonas Lie à M. le comte Prozor, — préface de *Borkmann*, XXII.

(2) Il s'agit de M. Bjoernstjern Bjoernson qui, entre tant d'ouvrages bruyans, éloquens et confus, a fait une œuvre d'art : *Au delà des forces humaines*. Ce drame aun mérite rare : c'est que, par endroits, on le dirait d'Ibsen.

tous les esprits ensemble. La vie a des pensées que la pensée n'a pas. Les idées du grand poète tendent de plus en plus à prendre la qualité d'êtres vivans. Le symbole est une idée qui a reçu le souffle divin; elle est rachetée de sa condition inférieure; elle a fait le grand pas; elle a pris l'être. C'est dans Ibsen que je dis; car, dans les poètes sans force, il est constant que c'est tout le contraire. Ils humilient la vie jusqu'à la mort; ils ravalent un être vivant à une idée générale : comme si un mot valait jamais un homme.

Entre tous les poètes, Ibsen est le seul Rêveur, depuis Shakspeare. Tous les poètes tragiques sont réalistes, sous peine de n'être pas. La scène française est unique par la continuité : c'est que tous les bons auteurs y ont été les peintres fidèles des mœurs et de la vie. Le théâtre de la France est l'école sans fin de la morale, de la politique, le miroir des lois et des coutumes, une imitation qui n'a pas sa pareille des sentimens communs à tout un peuple, des plus bas aux plus héroïques. Un admirable génie s'y applique à la connaissance de l'homme moyen. La France est la moyenne humaine entre toutes les races, tous les âges, toutes les nations. Une éloquence partout répandue, comme l'esprit même, dont elle est la forme publique; une exquise finesse; une vue des caractères qu'on ne trompe pas, sagace et sans détours; une doctrine large, sans roideur, sociable comme la vie en commun est forcée de l'être; un divorce éternel entre les objets du cœur et les objets de l'esprit, qui est proprement la méthode universelle de toute science; un goût décidé du bonheur et de la juste raison, un penchant à les confondre, le parti pris d'y croire et d'y convier tous les hommes; une expérience des mœurs et des passions qui rend indulgent à toutes; une verve d'ironie ou d'honneur, selon qu'on se moque des hommes ou qu'on y a une foi inébranlable : voilà ce qu'on trouve sur la scène française, comme partout en France. L'intelligence et la raison y règnent absolument, et la fleur de l'esprit les tempère. Quand elles font défaut à un auteur, il ne lui reste guère rien. Si les autres peuples n'ont point de théâtre, c'est faute du génie réaliste; mais pourquoi, sinon que le commun de la vie y a trop peu de charme? Où sont l'éloquence et l'esprit, ces deux mamelles du dialogue? Chacun dort chez soi, ou boit, ou dispute, ou prie. Pour tout dire d'un mot, l'art ne commence là-bas qu'avec la poésie. On ne verra point un théâtre illustre dans la

suite des siècles; mais, au milieu du désert, dans l'oasis de deux ou trois saisons, un grand poète et un seul. Ainsi les cent petits peintres de la Hollande, qu'on ne peut estimer trop, artisans impeccables; et le seul Rembrandt qui, d'un génie unique, tient tête aux cent artistes de l'Italie. Ou bien, ce prodige de Shakspeare. Combien Ibsen semble plus grand de faire penser à Rembrandt! Il a de sa couleur.

Manque d'être réalistes, Ibsen ni Rembrandt ne seraient point de si grands poètes, ni surtout si tragiques. Mais, s'ils n'étaient pas les poètes qu'ils sont, bien moins encore seraient-ils de grands artistes. Par ces climats, à la vérité, le grand artiste est d'abord un Visionnaire. Seule, la vision sert le rêve, accorde, pour la beauté, les dissonances de la poésie et de la vie. Seul, le rêve les fiance; dans la vision seule, ils s'épousent et se réconcilient.

La Vision est un palais, aux étages de clartés et de brumes, mais qui a des fondemens indestructibles dans les entrailles de la terre. Si l'on veut, le nom de vérité convient aux caves et aux vastes salles de plain-pied avec la ville humaine; et l'on donnera le nom du symbole aux autres étages, aux fenêtres ouvertes sur les nuées, et aux tours dont on ne voit pas le faîte. Mais le poète est le maître unique de la maison; et, sans se soucier du lieu où on le place, il va et vient dans la demeure : il dort dans une chambre, il veille dans une autre; quand il lui plaît, couché au fond de la cour, il ne regarde que les fantômes du brouillard sur les combles; ou, perdu au haut de la tour, il se penche en dehors, pour voir au-dessous passer la foule.

Parfois, l'on est tenté de croire que plus grand est le poète, et plus il est réaliste; mais ce n'est aussi qu'un mot. Il arrive que la plupart des poètes ne peuvent pas être vrais, et que la plupart des réalistes n'ont pas de poésie. C'est pourquoi le poète tragique est si rare. Il le sera de plus en plus : parce que la vie, de plus en plus, est laide, commune, de moins en moins héroïque. On peut passer sur l'obstacle : plus fréquent, toutefois, et plus abrupt, il se fait plus difficile. Peut-être, même en France, même à Paris, faudra-t-il bientôt au poète tragique le même don étrange de vision qu'à Christiania ou à Londres. Après tout, c'est une maladie. Mais quoi? Au delà d'un certain point, il faut être pris pour le malade qu'on est, ou convenir qu'on ne peut plus être malade.

Qui nous fera la vie belle? Qui nous rendra la lumière?

Ibsen est digne des Grecs, sans en presque rien tenir, en ce qu'il cherche la lumière au fond même de l'ombre, et un air de beauté dans ce miroir de toute laideur, — la vie réelle. Des idées passionnées, voilà sa ressource et en quelque sorte son Olympe. Il les jette les unes contre les autres; et presque toujours il condamne la plus noble et la plus pure. Il la frappe en l'aimant. Il la sacrifie à ce qu'il méprise et qu'il déteste. Par là, cette misérable vie de petits bourgeois dans les villages polaires se fait belle. Ibsen a la poésie de la défaite, et les beautés austères de la mort. Aussi bien c'est la mort, la vieille nourrice de la beauté tragique. Les Grecs ne cessent pas de tuer: comme les enfans, ils cultivent l'épouvante. Dans la mort, nous cultivons la douleur. Quel abîme de différence!

Je trouve Ibsen bien plus beau et plus poète dans ses tragédies bourgeoises que dans ses drames antiques ou ses poèmes. C'est qu'il y rêve avec plus de force. Il fallait un rêve ardent pour donner la vie aux idées de ces petites gens, presque tous mornes, bouffons, plats et bas sur pattes. Les idées ne vivent que passionnées; et ces petites gens n'ont pas de passions. Bon gré mal gré, le génie d'Ibsen leur en inculque: telle est l'opération du rêve. Le grand poète est celui qui peut dire: « Mon rêve est plus vrai que votre vérité. C'est une vérité qui dure. » Quel créateur n'a pas l'appétit de la durée, et de prolonger son œuvre dans le temps? Le rêve médite profondément la vie; la réalité en sort plus réelle. Il était fatal qu'Ibsen devînt son propre sujet de drame; il en a fait son chef-d'œuvre, l'ayant pris d'une âme si forte et d'un geste si libre. Quand il n'était encore que peintre réaliste (1), il n'avait pas rendu la vie à la réalité; et quand il n'était que poète (2), la force durable de ce qui vit lui échappait encore. Puis le jour est venu où, de la vision, il a fait naître les types, ces êtres plus vivans que les vivans. Le don suprême est celui-là. Le poète ajoute alors visiblement à la nature. A la fin, il a tiré du rêve sa propre image : comment aurait-il pu consentir à l'y laisser? C'était le moins qu'il se créât lui-même.

La scène est un lieu misérable et sublime, où l'esprit de l'homme invite à la beauté de vivre sa pensée propre et la chaude guenille des comédiens. Ibsen n'oublie pas à qui il a affaire.

(1) Cf. *la Comédie de l'Amour*, 1869; *l'Union des Jeunes*, 1869; *les Soutiens de la Société*, 1877.

(2) Cf. *Brand*, 1866; *Empereur et Galiléen*, 1869-1873.

En général, il ne cherche point la beauté dans l'action; les événemens de son drame sont d'une espèce assez vulgaire; il présente une image grossière des faits; une allégorie matérielle figure le sens caché : un canard blessé, un poulailler sous les toits, un architecte qui tombe de son échafaudage, il n'en faut pas plus pour vêtir de chair les idées les plus complexes et une passion héroïque. Ce mystère grossier lui suffit, parce qu'il doit suffire au public et aux acteurs de la comédie. En eux, et peut-être en lui-même, Ibsen dédaigne insolemment sa matière. Il réserve sa puissance et sa poésie aux sentimens que les idées engendrent. Sa manière propre est de rendre les faits vulgaires capables de son idée, qui est toujours rare et forte. Le théâtre d'Ibsen n'a qu'un intérêt assez médiocre, si l'on s'en tient à la péripétie : la vie puissante est au dedans. Rien n'est plus décevant pour la foule, elle va droit aux faits et ne se soucie pas du reste; elle ne sait plus à quoi s'en prendre, car le caprice même de l'auteur est sans éclat, et pourtant elle soupçonne une beauté secrète; elle pressent ce qu'on lui cache, une force admirable et même une fantaisie profonde dans la vérité; et elle s'en irrite : Ibsen, cependant, l'a traitée comme il fallait, se bornant à lui rendre la matière qu'il en avait prise.

Vie. Exil. — La vie d'Ibsen est simple, sans événemens, et ne prête pas à l'anecdote. Une vie pareille à beaucoup d'autres, la solitude exceptée. Mêlée d'abord à la vie de tout le monde, bientôt elle n'a plus rien de public. Une jeunesse pleine d'espoir, qui s'en va à la conquête du peuple. Une défaite qui ne ménage rien, ni l'orgueil, ni la conscience, ni les moyens nécessaires à la vie. Un âge mûr plein de travaux, qui naissent dans la retraite, et une vieillesse, riche en gloire et en biens solides. De bonne heure, une habitude prise pour toujours de ne plus rien donner de soi au public, que les œuvres de l'esprit.

La famille d'Ibsen est d'origine danoise. Établis en Norvège, les Ibsen se sont mariés dans le pays; plusieurs femmes de la maison étaient pourtant des Allemandes. Il a eu de bons parens et la fortune mauvaise, à l'entrée de la vie. Sa famille était riche; elle a connu les revers et le malheur d'être pauvre. Il a perdu son père assez tôt : c'était un armateur hardi, un homme gai, vivant, et fait pour la victoire; il ne survécut pas à sa ruine. Ibsen a été élevé par sa mère, femme de grand sens et de vertu

rigide. Il avait des frères et des sœurs ; il se tenait à l'écart, et ne prenait aucune part à leurs jeux. Il passe pour avoir toujours haï les exercices du corps. Enfant, il était brusque, nerveux, brillant quelquefois, et le plus souvent taciturne. Jeune homme, il a dû gagner son pain, et le moyen de faire ses études. Il a tenu le pilon dans une pharmacie. Plus tard, à Christiania et à Bergen, il a écrit dans un journal révolutionnaire, et dirigé deux théâtres. Il a donc vécu dans les deux cercles de l'enfer dédiés au mensonge : toutefois, comme le mensonge est la première nature des comédiens, ils y sont bien plus sincères ; et il s'en faut que le poison de mentir ait la même innocence dans les journalistes.

L'épreuve de la misère, bien ou mal, forme le caractère d'un homme. Il s'en fait plus sensible à la joie, qu'il appelle, et à la douleur ou la colère, qui ne le quittent plus. Il arrive que, pour avoir souffert trop tôt, un homme porte au fond de l'âme un sens de la souffrance, qui finit par créer les occasions de souffrir. Du reste, presque toutes les âmes puissantes sont douloureuses. Le plaisir de vivre n'est qu'un incident : il n'a pas de profondeur.

Ibsen a éprouvé le dégoût de n'être pas à son rang ; son orgueil a grandi dans l'humiliation. Il a bien fait plus que de prendre ses grades ; il a dû conquérir le droit d'y prétendre. C'est sans doute pourquoi il tient beaucoup à son titre de docteur (1). Il a cru dompter son pays et son temps, dans l'allégresse de la première victoire, quand le sentiment de sa force et l'ivresse de l'intelligence donnent au jeune homme cette confiance en soi et dans tout l'univers, qui est une folie d'amour. On s'aime tant d'être comme on est, qu'on croit avoir la même raison d'aimer les autres. Et peut-être les chérit-on, en effet ; dans le bonheur qu'on a de les conquérir, on leur étend sa propre excellence ; on s'assure de les convaincre ; on ne doute pas d'eux, parce qu'il semble certain qu'ils se laissent gagner ; et, comme on se sent plus haut qu'eux, on les aime davantage, on les bénit d'être assez bas pour se laisser élever. Pour eux, ils n'ont pas l'air d'en rien savoir ; et l'on s'aperçoit enfin de leur indifférence. C'est le mo-

(1) Il est gradué de Christiania, en date du 3 septembre 1850 : il avait 22 ans et demi. Son diplôme porte la mention : *non contemnendus*. Il a de bonnes notes en latin, en français, en religion, en histoire et en géométrie. Il a *mal* pour le grec et l'arithmétique.

ment où elle tourne en hostilité. Tel est l'aveuglement de celui qui compte sur son intelligence, et qui lui prête une action décisive sur la vie des autres. Sans cesse, l'esprit d'un homme fonde une immense espérance sur le cœur des autres hommes ; mais sans leur donner du sien. Les hommes, comme les chiens et les enfans, ont l'instinct de ceux qui les aiment. Il est bien vrai qu'une grande pensée ne juge pas nécessaire de mieux faire pour le genre humain que pour elle-même. L'intelligence seule repousse avec dédain l'idée du sacrifice : or, la plupart des vivans n'attend rien de l'homme supérieur, qu'une immolation ou des services.

Ibsen avait offert trois ou quatre pièces de théâtre à son public : les unes n'eurent pas de succès ; les autres firent scandale. Il avait beau se défendre : il vit qu'il lui fallait demeurer obscur, ou perdre ses forces dans un combat misérable contre les sots, et une nuée d'absurdes ennemis. Comment se résigner à une telle lutte, quand on ne voudrait même pas de la victoire à un tel prix ? — Que faire, d'ailleurs, contre tout un peuple injuste, quand on ne veut pas être le bateleur de ses pensées, ni servir la parade de son propre génie ? Valent-ils donc la peine qu'on cesse d'être libre ? Ils haïssent jusqu'à la beauté, jusqu'à la liberté que l'on rêve pour eux. Bien pis, ils ne sont pas en état de les comprendre. A quoi bon tant d'efforts inutiles ? Ne meurt-on pas de faim aussi aisément partout ? — Le plus intelligent des poètes devait en être le plus amer et le plus dur. A près de quarante ans, il s'est vu aussi pauvre, aussi seul et sans joie dans toute sa richesse pensante que, trente années plus tôt, l'avait été son père, le soir de sa ruine. Il a fait comme Dante et le prophète : il est sorti de la ville ; il a pris la route de l'exil, secouant la poussière de ses sandales sur son peuple, et, d'abord, sur ses amis.

Il a connu la faim, le mépris des plus forts et du public. Comme il a beaucoup aimé la victoire, et le rêve de la puissance, il a beaucoup souffert de la défaite, et il en a ressenti l'outrage. Il y a pris une haute idée de son génie, ayant mesuré à quoi le génie condamne. Quand il s'exile, il ne laisse dans son pays que l'amertume d'une vie détruite (1).

(1) Ibsen n'a pas quitté la Norvège avant 1864. Il est à Rome en 1866 ; à Ischia en 1867. Il vit quatre ans en Italie, et la plupart du temps à Rome même. On l'y retrouve plusieurs fois de 1870 à 1880 ; il s'est arrêté aussi à Naples et à Sor-

Depuis près de trente ans, il n'avait pas cessé d'errer, vivant en Italie et en Allemagne, tantôt à Ischia, tantôt à Munich, et le plus souvent à Rome. Il quitta Rome, comme les Italiens y entrèrent. « On vient de nous enlever Rome, à nous autres hommes, écrivait-il, pour la livrer aux faiseurs de politique. Où aller maintenant? Rome était le seul lieu où vivre en Europe, le seul où l'on eût la vraie liberté, qui échappât à la tyrannie des libertés publiques (1). » Quand la troupe de Meiningen eut commencé de le rendre célèbre, il fut loué dans son pays; il y fit d'abord quelques courtes visites; puis, l'Europe ne lui parut plus valoir beaucoup mieux que la Norvège. Il y rentra donc, en 1891, pour ne plus la quitter. Il allait avoir soixante-cinq ans. Il faut bien mourir quelque part. Et s'y prendre un peu à l'avance. Ainsi l'on prend ses quartiers d'angoisse.

Secrets de la puissance. — Ibsen paraît avoir passé cinquante ans de sa vie à nourrir la force de son grand âge. Il n'y a peut-être pas un autre poète qui n'ait vu tout son génie que dans la vieillesse. Coup sur coup, Ibsen sexagénaire a donné ses chefs-d'œuvre: d'abord, un drame chaque année; puis, tous les deux ans. Ce fut sa règle pendant vingt années. Sans doute, il avait autrefois conçu et à demi créé ce qu'il mettait alors au monde. Quoi qu'il en soit, on aime à se faire d'Ibsen l'idée d'un vieil homme puissant. Du reste, quel homme vraiment grand n'est pas plus beau dans son âge mûr, et la vieillesse? — On dirait même qu'il y est plus robuste, et que l'âme n'a toute sa force qu'après cinquante ans.

J'imagine le véritable Ibsen, l'homme secret, celui qui cache son cœur, sous les traits les plus violens et les plus rares, comme le Vieux de la Montagne aux Idées. Lui aussi, il a sa troupe de disciples, qu'il enivre de doctrine, et qu'il envoie méfaire ailleurs et, Dieu soit loué, s'y faire pendre.

Si l'on regarde au fond de ce solitaire, sous une triple cuirasse de froideur indulgente, d'ordre poussé jusqu'aux minuties, et de politesse, il y a, d'abord, l'amour ardent de la vie, et l'instinct de la domination. Ces deux passions s'assemblent, comme le tenon et la mortaise. Un appétit insatiable de la vérité tantôt

rente. De 50 à 60 ans, il a surtout vécu à Dresde et à Munich. Il doit ses premières victoires aux théâtres allemands.

(1) Lettre à M. G. Brandès.

s'y oppose, et tantôt y sert de levier. En ce sens, et pour qui veut la puissance, la vie n'est pas toujours ce qu'on a de plus cher. La liberté n'est qu'une belle raison, et la volonté dominatrice la donne à tous ceux qu'elle veut dominer. Agir en liberté, c'est ce qui vaut le mieux ; mais autant dire : agir selon son bon plaisir ; fais ce qui te plaît le mieux, à la condition que ce soit l'œuvre à quoi tu es le mieux fait toi-même. Et, par conséquent, si le désir de la fuite est si joyeux en toi, petite fille, écrase en traîneau ton vieux père sur la route : il n'en saura rien, ni toi non plus ; la nuit est belle ; la neige est solide ; la glace est bonne ; tu glisses à toute vitesse et tu passes. Les hommes non communs agissent hors du commun ordre, et n'ont pas besoin de raisons. Trahir une grande force, c'est le plus grand crime. Il faut donc vouloir, il faut oser être soi-même. Quiconque doute de soi n'est pas digne de se faire croire. Le doute est la faiblesse même. Croire à sa propre vérité, pour que les autres y croient ; et de même à son droit, à son autorité, à sa force. Qui a une œuvre à faire ne doit s'arrêter à rien. La force et la volonté du plus fort imposent à la foule ce qu'elle ne peut jamais comprendre. Font partie de la foule tous ceux qui ne servent pas, corps et âme, à l'œuvre proposée. Nul lien avec les autres : rien n'est plus amer que de n'être pas compris ; mais l'essentiel n'est pas qu'on me comprenne : c'est qu'on m'aide. Si mon ami ne croit pas en moi, je n'ai que faire de mon ami ; je n'ai plus besoin de lui ; il m'importune ; et qu'il n'invoque pas sa vérité contre ma vérité : je n'en connais qu'une, — la mienne ; que la sienne s'y ajuste : savoir tromper, c'est en quoi l'amitié consiste. Sur le point de céder aux femmes, il faut savoir se soustraire à leur fatale mollesse, et fuir Capoue. Leur éternelle exigence, leur requête d'amour est le piège où trébuchent les meilleurs hommes. Pour elles, rien au monde ne prévaut sur les droits du cœur ; et non pas même du cœur, comme l'entend un homme, — mais de leur cœur. Tout ne compte à leurs yeux qu'au regard de la famille ; tandis que l'homme, fait pour dominer, ne se soucie point de toutes ces affaires domestiques, et dit de son propre fils : il est un étranger pour moi, je suis un étranger pour lui. Qu'on soit d'abord à l'abri de ces molles influences, de cette pluie patiente qui vient à bout du granit. Les femmes nous gâtent l'existence : elles nous font perdre de notre prise sur le monde ; elles brisent nos destinées ; elles nous

dérobent la victoire : telle est la sentence d'un grand vaincu, qui aurait pu vaincre.

Un tel homme est presque toujours seul. Là-haut, dans sa chambre, il va et vient comme un loup malade. Et, quand il sort, s'il lui arrive de se mêler à la foule, il ne rencontre que les symboles du deuil, de la défaite et de la mort. Même si elle connaît le succès, on étouffe dans cette vie. On ne peut plaindre celui qui ne veut pas être plaint ; peut-être on l'envie. Mais lui, qui ose tout d'abord, n'a pas l'âme si dure qu'il ne souffre ; car la passion du pouvoir trompe toujours : qui, aimant la puissance, sera rassasié de puissance ? On a, près de soi, pour compagne de lit, la seule force toute-puissante, la garde-malade voilée qui veille même les mieux portans : la mort. Voilà pourquoi cet homme n'aime pas la campagne. La ville emporte tout dans une rumeur de mouvement. A la campagne, on ne s'abuse plus guère : à cause de ce terrible silence. On y entend marcher le temps. On y écoute tomber ses pensées ; et c'est entre les mains de la mort que coule tout ce sable. Cinquante ans, cinquante minutes au sablier.

Ibsen n'est pas aimé. On l'admire. Il ne sera jamais cher qu'aux puissans qui sont tristes ; et à ceux qui voient le monde dans la lumière étrange du crépuscule, sans être sûrs de ne pas faire un songe à la fois trop frêle et trop solide, terrible et bouffon, odieux et pitoyable.

Avant d'en venir là, Ibsen a eu tant de confiance et d'orgueil qu'ils suffisaient à beaucoup de bonheur encore. L'homme de foi n'est jamais tout à fait mort en lui. Il s'est reconnu pessimiste en ce qu'il ne croit pas à la durée éternelle d'un idéal quel qu'il soit ; mais optimiste en ce qu'il croit possible de faire succéder un idéal à un autre, en s'élevant même de ce qui est moins parfait à ce qui l'est le plus. Jusqu'en ses derniers temps, Ibsen n'a jamais été sans un idéal ou deux, ou même trois (1). C'est plus tard qu'il a vu qu'on ne les trouve pas si aisément ; et qu'ayant perdu cette lumière, il n'y a plus qu'à s'en aller dans la nuit noire.

Il n'y a point de pensée si amère, ni de vie si désenchantée

(1) Ibsen aime même beaucoup ce mot si vague et si froid. C'est un trait de sa génération. Les hommes qui ont eu de 20 à 35 ans en 1848 ont fait un terrible abus de « l'idéal. » Mais on n'a pas souvent mieux à se mettre sous la dent. Et les hommes de cette époque avaient l'âme généreuse.

qui ne fassent encore à l'homme des promesses admirables, s'il garde intacte la foi à sa propre vertu, et l'espoir d'y faire parvenir le monde par les voies de la pureté morale. La conscience d'être pur est à l'âme ce qu'une source d'eau, ouverte au flanc d'un glacier, est au voyageur épuisé de soif et de fatigue, par un midi d'été, au cours d'une ascension dans les Alpes. La pureté morale fait l'âme vigoureuse et libre; elle appelle son désir « un bain purifiant. » L'homme alors ne doute pas de lui-même. Bien loin d'être incurable en secret, il porte le remède aux autres; s il se plaint, c'est de ne pouvoir faire tout le bien qu'il voulait; au total, telle est son espérance, qu'il lui faut seulement être libre d'agir pour être sûr d'abonder en actions parfaites. Il se sent une vigueur irrésistible; il se trouve le plus près de son Dieu et de soi-même. La pureté morale suffit à tout. Il n'est bonheur qu'elle ne supplée. Ibsen en exil, tournant le dos à sa patrie, ne compte plus sur la victoire, et consent à s'en passer. De cœur altier comme il est, et d'âme impérieuse, il sait bien qu'il lui faut dire adieu à la fortune: peu importe. Que son cœur se pétrifie, au besoin; désormais, il est homme à se tirer d'affaire; il a fini sa vie de plaine, il s'est établi sur les hauteurs, « en liberté et devant Dieu (1). » Il se croit sorti des passions et de leur guerre cruelle. Comme on doit s'y attendre avec les âmes pures, qui ne sont point saintes, l'orgueil est une forte puissance. La pureté morale fait ainsi une chaude matrice à l'amour-propre. Elle juge de bien haut tous ceux qui lui semblent moins dignes. Les purs, qui croient ne devoir qu'à soi toute leur pureté, n'ont aucune charité. Ils peuvent être durs, ils sont sans remords. Ils jouissent curieusement de mépriser les autres. « En bas, les autres, et à tâtons, » dit Ibsen. Et même, s'il est trop haut pour eux, si tous les liens sont rompus entre lui et les autres, peut-être en souffre-t-il moins qu'en secret il ne s'en vante.

L'âme d'Ibsen a presque toujours été d'une pureté glaciale. Il est unique par là entre tous les poètes; car il n'ignore pas les passions: tant s'en faut, qu'il va bien au fond.

(1) Cf. *Sur les Hauteurs*, poème d'Ibsen, traduit par G. Bigault de Casanova.

III. — IBSEN OU LE MOI

Les idées sont tragiques. Les idées sont émouvantes. Les idées sont pleines de passion. Les idées sont plus vivantes que la foule des hommes. Mais à une condition : que ce soient les idées d'un artiste, et qu'elles s'agitent dans un moi vivant. Faute de quoi, elles ne sont que science, et squelette comme la science. La vie des idées doit tout à celle de l'individu. Un art ne saurait pas vivre d'idées, seulement ; il faut qu'un artiste y prodigue de sa vie propre, et donne vraiment le jour aux idées pour qu'elles soient vivantes.

La vie est le don propre de l'artiste. Il peut y avoir des poètes tant qu'on voudra, de belles idées, de nobles formes : la vie seule est la marque de l'art. Où il y a un homme vivant, il y a une œuvre d'art. Le don de la vie est infiniment au-dessus de tous les autres. Rien dans l'homme ne va plus haut : c'est qu'il n'y est pour rien, et proprement sa faculté divine.

La tristesse d'Ibsen est celle de l'idée vivante. Sa sombre humeur vient de ce qu'il met sa vie dans ce qu'il pense. C'est le plus intelligent des poètes ; mais il a bien plus que de l'intelligence ; il respire la déception infinie de l'esprit qui comprend, et du cœur qui éprouve ce que l'esprit a compris. Il pourrait se réjouir, s'il n'était qu'un savant ; il a bien démonté la machine ; mais, en vertu de la vie que les idées lui ont prise, il demeure dans une tour de chagrin.

La plupart des auteurs logent au même étage que la plupart des hommes. Ils imitent ce qu'ils voient et ce qu'ils touchent ; le fond leur échappe, qui est la vie. Je vois ici la pierre de touche à juger de l'imitation : qu'on prenne les termes mêmes de ce qu'on imite, on en est le maître si l'on y met la vie. Le commun des anarchistes se donne soi-même, et chacun de son côté, pour la règle du monde ; le commun des auteurs peut aussi prétendre à mettre les idées sur le théâtre. Ils oublient qu'Ibsen en fait des êtres vivans. Il faut avoir l'étoffe : c'est le moi. Beaucoup l'invoquent, qui n'en ont pas. Ibsen ne pousse pas sur la scène des comédiens grimés en idées. Il va des idées aux hommes qui les portent, ou que quelque fatalité y a soumis. Il crée du dedans au dehors, au lieu d'aller du dehors au dedans. Il s'intéresse moins à ce qu'on dit qu'à ceux qui le disent. Telle est la

différence de la thèse et de la tragédie. Le plus intelligent des docteurs ne fera jamais un poète tragique.

Le nombre des personnes est infiniment petit. En art, l'individu, c'est le génie. Il serait assez juste d'accorder au grand artiste qu'il a seul droit à l'individu. Tous les autres doivent accepter l'ordre ; et même tout leur mérite est de rester dans l'ordre, il me semble ; car ils ne sont pas seuls, et leur vertu est de relation à l'ensemble.

C'est parce qu'on se croit quelqu'un qu'on se rebelle contre toutes choses. Je vois la révolte en tous, et je ne vois de moi presque en personne. Elle vient des idées abstraites, la folie de croire qu'on change le fond de la vie humaine, en bouleversant les formes. Cette niaiserie, d'où sortent beaucoup de révolutions, est odieuse à l'artiste : il ne s'y plaît qu'un peu de temps. Le lionceau n'a pas toutes les dents du lion.

Ibsen est né de la critique et d'une longue réflexion ; il a eu le culte des idées ; mais il ne s'y est pas tenu, — le seul poète qui soit parti des idées pour arriver à créer des hommes. Il a fait ce que Gœthe ne sut pas faire : c'est qu'il avait encore plus d'imagination que d'intelligence. Ibsen a donc été révolutionnaire ; car la critique, c'est toujours à quelque degré la révolution, soit pour anticiper sur les temps, soit pour tâcher à les renvoyer en arrière. Mais il a bientôt connu qu'à une certaine hauteur on ne peut pas être de son parti, sans être aussi de l'autre : n'est-il pas étrange que cette élévation à la sagesse se détermine plus par le tempérament que par l'esprit ? La puissance morale d'Ibsen est celle même de son intelligence ; et c'est où reparaît l'instinct : il n'absout pas souvent.

Le moi qui juge est impitoyable ; il détruit tout ce qu'il touche. Rien ne trouve grâce devant lui, que le songe de la vie.

Vie des idées. — Une vue tragique de l'univers, voilà donc la forme où les idées s'animent. L'empire de la douleur est livré aux passions. Seules, les passions fécondent l'intelligence du poète ; et c'est aux passions seulement que les idées empruntent la vie. L'idée est à l'image de l'homme qui pense. Il ne s'agit point de science, certes ; mais de ce qui lui est si infiniment supérieur, notre raison d'être, ici-bas et sur l'heure.

La religion est un art de vivre ; la science en est une parodie. La science ne peut passer le seuil ; l'art est au centre de la de-

meure, comme le cœur. La science ne connaît pas le temps, ni les espaces en nombre infini. L'art est un connaisseur très fin de l'âme, de ses temps, et de ses espaces en nombre infini. Le palais de l'artiste repose sur un acte de foi. L'artiste connaît l'éternelle illusion ; et il fait semblant de compter sans elle. Il s'enivre de cette feinte surhumaine ; il construit pour l'éternité des demeures qu'il sait lui-même faites de fumée, et fondées sur le rêve. L'art est tout humain ; et la science est inhumaine.

Voilà en quoi une idée, à moins d'être vivante, n'est pas un objet d'art. Sinon la vie, rien ne nous importe, malheureux que nous sommes. Le premier homme, en quête de Dieu, est un artiste. La recherche de la vie a fait la religion, et non pas la crainte de la mort. Il n'est pas un seul homme qui n'ait besoin de Dieu pour vivre. Et qu'importe s'il est possible de s'en passer aux seuls esprits? — Mais que m'importe l'esprit? Je vis de vie, et je suis affamé d'être. La séduction de l'esprit est l'attrait irrésistible qui me pousse à ma perte. Que j'y aille donc, puisque je ne puis faire autrement ; mais qu'à tout le moins je n'ignore pas où je me précipite ; que je ne me vante pas de courir à une vie plus ample ou plus vraie, quand je descends au contraire la pente du désespoir, et d'une mort très profonde.

A moins de la religion, il n'y a que l'art seul qui permette de vivre. Je parle pour ceux qui ont un cœur vivant ; non pas pour ces estomacs faciles, qui se nourrissent de papier et s'engraissent de formules. Quel artiste désormais ne se verra point enfermé dans la souffrance, comme dans une cellule, au centre de l'univers ?

Je souffre, donc je suis : tel est le principe de l'artiste. La vie et la douleur sont les deux termes de l'être. Toutes mes idées sont vivantes et passionnées ; en elles, c'est la douleur qui met la marque. Si elles ne sont désespérées, et chaudes comme la vie même, que me font les idées ? — L'homme qui vit avec force n'a que faire des idées mortes, ce gibier de savant.

Façons d'être. — Le Nord vaut peut-être mieux pour la morale. Mais le Midi vaut mieux pour la vie.

C'est dans le Nord que l'art est un œuf d'aigle couvé par des canes. La Réforme a décidément assis la morale dans le trône du souverain. Il est curieux que, pour mieux repousser l'autorité du pontife romain, les peuples du Nord se soient soumis à une

foule de papes de village. La tyrannie des principes paraît peut-être moins pesante, parce qu'elle est anonyme; mais enfin Léon X n'avait pas si tort quand il ne voyait dans la querelle de Luther avec les légats de Rome qu'une dispute de moines : le Nord tout entier, depuis, s'est fait théologien.

La théologie des laïcs enferme les mœurs dans une étroite prison de préjugés et de pratiques. La stricte morale qui condamne toujours, et toujours par principe, telle est la redoutable puissance qui, pendant trois siècles, a réglé la vie dans les petites villes du Nord. Car la théologie des laïcs, c'est la morale.

On peut voir dans Ibsen l'ennui, l'esclavage, la misère de cœur qui s'ensuivent. Il n'y a pas trente ans, la plupart des villes scandinaves vivaient courbées sous le joug. Le pasteur, l'avis du pasteur, les bonnes œuvres du pasteur, la société des dames ouailles du pasteur, voilà une église impitoyable, qui ne connaît que des fidèles soumis ou des hérétiques: église dans une grange, où, au moindre signe d'indépendance, l'enfer est toujours prêt à flamber l'indépendant. Nul égard aux passions; et même la violence d'un cœur sincère y est plus abominable que les crimes où il s'égare : le scandale est le péché sans rémission. Il faut rougir d'être soi-même, ou le cacher. Il faut avoir honte de sentir comme l'on sent; mais bien plus de le montrer. Dans ces pays, que l'on prétend si libres, la moindre liberté du cœur est scandaleuse; et le bonheur que l'on ose goûter à la source, qu'on n'a pas eu honte de découvrir soi-même loin de la fontaine commune, ce bonheur est cynique. Les meilleurs sont austères et froids, se faisant de pierre. Là, l'hypocrisie est une forme très pure de la vertu sociale. De même que l'on doit porter le costume de tout le monde, chacun a ses gants d'hypocrite vis-à-vis de tous les autres, et jusque dans son lit. Ainsi l'exige l'autorité d'une église laïque, fondée sur l'horreur du scandale.

Dans la moindre ville de France ou d'Italie, soumise au pire podestat ou au plus fanatique des moines, il y a toujours eu plus de liberté véritable que dans ces pays du Nord, où est né, dit-on, le premier homme libre. Comme si la liberté consistait, d'abord, à voter l'impôt à deux cents lieues loin de son âtre, ou à dire ses prières dans le patois de son canton! La meilleure prière est celle que l'esprit n'entend pas, mais que son Dieu entend. Qu'on ne cherche point la preuve de la liberté dans les chartes, mais qu'on la trouve où elle est, — dans les mœurs. On devrait s'aviser

que l'art mesure le niveau des peuples libres ; à peine si, depuis cent ans, le Nord n'est plus à l'étiage.

La force des grands artistes, dans le Nord, se marque à leur révolte. Dans le Midi, plus souvent à leur harmonie finale. Se tirer d'entre la foule des intrigans, des bavards et des faux artistes, voilà pour ceux-ci en quoi consiste la lutte. Mais, pour ceux-là, il les fait sortir d'un marécage moral, où la liberté d'âme trouble toutes les habitudes d'un peuple qui se croit libre, parce qu'il est asservi à ses propres principes.

On ne comprend guère Ibsen, et sa manie d'en appeler sans cesse aux Vikings, si on ne se le représente pas nageant à grandes brasses, seul, dans son fjord aux eaux croupies, où tout le monde, autour de lui, dort debout, enfoncé jusqu'aux narines. Ibsen n'atteint la rive que pour abattre le premier tronc venu, s'y tailler un canot, et mettre à la voile. Là-dessus, il pousse vers la mer libre. Il crie à son peuple, furieux qu'on le tire du noir sommeil : « Debout! Qu'il vous souvienne des Vikings ! Assez dormi dans la vase ! Réveillez-vous : il n'est que temps ; vous n'avez que trop vécu en carrassins, sous le varech et le sable. » Pendant plus de trente ans, on lui répond par des injures, et on le traite de pirate. Puis, vient un jour, peut-être plus morne que les autres, où tout le monde, barbotant dans le marais, sous les yeux d'Ibsen, se vante d'être pirate comme lui...

Car telle est l'issue fatale : quand le joug est secoué, presque toujours on doute qu'il en aille mieux pour ceux qui l'ont porté. Il n'est pas bon qu'il leur pèse; et parfois il est pis qu'ils en soient délivrés. Que reste-t-il ? La vérité toute nue. Cependant, la vérité nue n'est qu'une allégorie, et sans doute elle est belle sous les mains d'un grand peintre; pour l'ordinaire, il n'y a que des hommes nus : des singes.

Le Viking, avec un sens profond de la vie, ne rêve point de fonder son royaume sur la terre natale. Tous ces pirates ont les yeux fixés sur le Midi. Le pays de la joie et de la lumière, c'est le pays de tous leurs songes : là, il doit être possible d'affronter la vérité nue. Ibsen, le Viking de l'art, ne rêve aussi que du Midi ; mais peut-être ne met-il la joie et la liberté dans la terre des dieux que pour reculer la perspective. Les pommes d'or sont celles qui ne viennent pas dans mon verger. Si le Midi était plus proche, l'illusion ne serait pas si facile. Ibsen aussi a vécu à Rome et en Italie ; il n'a pourtant pas continué d'y vivre.

Les gens du Nord ne bavardent peut-être tant de l'idéal que grâce à l'espérance, nourrie parfois plus de vingt ou trente ans, d'enfin passer l'hiver au soleil.

La lumière du Midi, elle aussi, n'est qu'un rêve. Là-bas, la vie est plus facile. Le malheur veut que les cœurs profonds s'ennuient de la facilité. Ils la désirent, « parce que le désir passe en tout le contentement ; » mais, la rive touchée, la contrée n'est plus si belle. Je suis dans la brume du Nord : qu'on me donne le Midi, et la joie du soleil. Mais, si je les avais, je les fuirais. Dans la pleine lumière, c'est la pleine horreur du destin et de l'homme. On ne va là-bas que pour en revenir, il me semble. On le voit assez bien dans cet air de vieux maître à mépriser, où Ibsen a pris sa retraite de pirate : c'est l'habit d'un docteur allemand, et même le dos d'un piétiste ; mais ce n'en est pas la bonhomie grasse, ni la suprême satisfaction d'être docteur allemand. Dans Ibsen, une des faces, en secret, s'amuse de l'autre, avec un sérieux terrible. S'il n'était pas si timide dans la rue, on lui sentirait une affreuse amertume : le miel de la politesse, il en est oint, et les mouches s'y laissent prendre. Un vieux Viking, oui, et bien hardi, — mais qui a coulé son canot.

Figure. — Une grosse tête sur un petit corps ; et, face d'un large crâne, une figure ronde qui fait centre à une auréole, une forêt touffue de barbe et de cheveux ; elle semble y disparaître ; c'est le trait qui domine dans tous les portraits et dans les caricatures. Jeune, il était plein de verve, prompt, homme à caprices et aux nerfs violens ; tantôt enthousiaste et tantôt taciturne, rêveur, à l'écart. Il semblait étranger aux gens de son pays : souple, vif, brusque, de teint plus que brun, couleur de bronze, les cheveux noirs, il n'avait point la haute taille, la chair rose, et le poil blond des Scandinaves (1) ; tout ce que Bjoernson représente, au naturel, sans parler de l'air doctoral, de la tête carrée, et du maintien qui hésite entre le professeur de théologie et le médecin.

A quarante ans encore, Ibsen n'avait point cet air de docteur, maître en toutes les sciences de l'amertume, qu'il a pris, depuis. Son plus beau portrait fait plutôt voir le visage d'un peintre : à un très haut degré, il a le caractère commun à toutes les figures

(1) « Mince, un homme au teint de schiste, avec une large barbe, noire comme du charbon », c'est le portrait qu'en a fait Bjoernstierne Bjoernson.

de la génération de Quarante-Huit, — du moins, dans les plus illustres, qui n'ont point voulu fermer les yeux au spectacle du monde : c'est une expression forte et triste, sans lassitude ; celle d'idéalistes revenus de tout, qui se sont retirés de l'action, où ils ont rêvé jusque-là, pour juger dans la veille le monde où ils n'agissent plus. Ils l'avouent : oui, ils ont rêvé dans l'action : ils vont, désormais, porter les vues dures et nettes de l'action dans leur propre rêve. Qui s'étonnerait que le trait dominant sur ces figures fût une forte tristesse ? — Comme l'acier ressemble à une matière tendre qui a la couleur du métal trempé, Ibsen à quarante ans rappelle le peintre Millet. Le front n'est point disproportionné au reste : il devait se découronner par le haut, et mettre en avant le beau crâne, en forme d'ouvrage avancé. Une masse épaisse de cheveux se mêle à la barbe abondante et carrée ; au milieu du front rond et noble, il a l'épi ; tout le visage dit la pleine marée des idées, mais d'idées qui n'ont pas noyé l'instinct ni les passions. L'imagination et la volonté parlent ici plus haut que l'intelligence ; cependant, elles n'ont pas, à beaucoup près, la violence farouche, l'air de démence qui frappe dans Tolstoï au même âge. Trente ans plus tard, c'est l'opposé : Ibsen a laissé en lui gagner le trouble ; il est bien loin de respirer le même apaisement que Tolstoï.

De la jeunesse à l'âge mûr, en effet, la figure d'Ibsen a subi une inversion singulière. Les deux lignes dominantes de ce visage ont troqué, l'une contre l'autre, l'expression qui leur était propre : les yeux parlent aujourd'hui pour la bouche muette ; et la bouche serrée retient, désormais, le trait que lançaient autrefois, et qu'acéraient les yeux. Comme la vie même d'Ibsen, cette face s'est fermée peu à peu ; comme il est passé des rêves à la vue plus proche du monde, et de l'espoir au mépris qui suit le désabus, son visage a passé de l'air ouvert au secret de la retraite, et de la hardiesse virile qui va au-devant des hommes à la propre défiance qui se défend. Ibsen cesse de combattre corps à corps : il est au coin de la scène, où la porte de sortie est pratiquée ; de là, il frappe, il blesse, il ne combat plus. Et le voici dans sa vieillesse, qui a la physionomie redoutable de l'ombre, la façon habituelle aux oiseaux de la nuit : il a les gros sourcils qui font auvent sur les yeux, pour en cacher la bénignité même ; il a le retrait de la face et les broussailles effilées de la chouette.

Le vaste front, au haut de ce visage, se dresse en donjon, op-

posé à la vie; mais le mur reçoit les images. Sans avoir la masse abrupte d'une roche, ce bastion de la tête manifeste la force; ses assises volontaires sont rivées aux tempes par la barre puissante des sourcils. Ce front reçoit et garde : il n'absorbe pas les images; il les tire à soi et les force à suivre ses propres courbes. Certes, il leur imprime sa forme; ce n'est pas comme Tolstoï, qui n'offre qu'un miroir.

Ces yeux d'Ibsen, au milieu de sa vie, ont été très beaux : bien logés, ils regardent avec courage; ils vont au-devant de l'attaque; ils sont fermes, ils ne vacillent point; ils avaient une certitude qu'ils ont perdue, depuis. Ils ont ce pli aux paupières, qui donne à l'ensemble le caractère d'une douceur inavouée; le sourcil est froncé, non parce qu'il menace, mais à cause de l'attention que les myopes portent sans le vouloir à tout ce qu'ils considèrent, dès qu'ils lèvent la tête. Le haut de cet œil fut d'un héros, prêt à la bataille. Tout le bas du visage, vers la bouche, sans être pacifique, sans tendresse, a eu beaucoup de bonne fermeté. La face n'a jamais été creusée, ni maigre, ni maladive. Elle est d'une honnêteté admirable. Un grand air de braver tranquillement l'opinion d'autrui; la foi en sa valeur propre et en son droit; un artiste dont les puissances sont encore plus voisines de l'instinct que des livres, et qui n'ont pas encore usé leurs passions sous la lime des mots.

Depuis, le vieillard a grandi en pensée : il y a laissé de l'homme; l'amour passionné de la vérité s'est armé d'épines; jadis, l'âme la plus sincère, une bravoure si loyale de la pensée qu'elle va, dans le visage jeune, jusqu'à la suffisance. Cette figure a dépouillé sa fougue naïve, comme un ancien duvet; elle a perdu de sa force hardie, et de la confiance en soi; la même loyauté se recule, presque farouche, indomptable à la fois et timide; non pas flétrie, mais défiante et dégoûtée, elle se retranche derrière un rideau de brouillard. Au fond, une inébranlable résolution, sans ruse et sans faste, non pas sans ironie. Une volonté de fer pour résister, une âme d'acier fin dans un fourreau de glace; une action puissante, quand il agit; mais peu d'action. Beaucoup de douceur lointaine dans ces yeux qui rêvent et qui sont distraits, même quand ils écoutent; mais une douceur courte et sans emploi; peu de complaisance intérieure : il acquiesce à tout ce qu'on veut d'un mot, pour s'en défaire, — d'un mot. Mais il dit « non » de toute sa force, au fond du

cœur, et, immuable dans le refus, même quand il se dérobe, il refuse à jamais le consentement.

Il a toujours été très sensible au suffrage des femmes. Comme plusieurs hommes du même ordre, il en aime la société; ou plutôt il se plaît dans leur compagnie, à la condition, sans doute, que ce soit à son heure. Il est coquet; il a le soin de sa personne : on le voit lui-même dans un jeu de scène admirable, quand Borkmann aux aguets, de côté pour n'être pas surpris, sachant qu'on va entrer dans sa chambre, prend une petite glace à main, s'y mire, remet de l'ordre dans ses cheveux, rajuste sa cravate. Ibsen ne se distingue plus de ses héros : c'est toujours l'homme de soixante ans, à la forte charpente, nerveux et nourrissant sous la cendre le feu d'anciennes passions. Peut-être a-t-il aussi souffert près des femmes, comme d'autres grands artistes, de n'avoir pas ces avantages du corps, qui passent de si loin, près d'elles, tous les dons du génie. C'est pourquoi il tient à leur plaire; c'est autant de pris sur elles si l'on s'entoure de celles qui nous ont plu. Le goût que l'on a pour les femmes est souvent le pis aller du goût qu'on voudrait qu'elles eussent pour nous. C'est une question si les esprits misanthropes ne sont pas les plus sensibles à la séduction des femmes; et, dans le misanthrope, il y a le misogyne aussi; mais le cœur se moque de la théorie. Un homme d'un certain ordre ne pardonne guère aux autres hommes; et même l'indulgence pour tous est plus froide que la colère. Le même homme n'a point d'effort à faire pour sourire aux femmes. J'en sais, des plus perspicaces, au regard le plus aigu et le plus sévère, que toute femme plaisante aisément désarme; la sévérité ne tient pas devant un joli visage, et l'œil le moins dupe veut être dupé par le charme rieur de la tendre jeunesse.

Comme Gœthe, Ibsen aurait aimé d'être peintre. Il travaille toujours seul; il ne confie jamais à personne ce qu'il fait; nul ne connaît rien de ses drames que publiés; il ne dicte pas et n'a point de scribe. Il copie ses œuvres de sa main, qui est grande, ronde, serrée, entièrement renversée à gauche, marchant à reculons enfin. Il aime les tableaux; et toujours maître de soi, sans boire trop, il boit très dur et sec.

Ce petit homme, au dos solide, les épaules larges et vénérables, marche à pas comptés. Le chapeau fortement planté sur la tête, la taille encore souple, l'allure élégante et ferme, les

gants à la main, le pied maigre et haut dans un soulier fin, Ibsen s'avance dans la rue d'un air circonspect, cossu et mesuré. Qui le voit de dos le prend pour un vieillard de l'ancien temps, qui n'a peut-être pas renoncé à plaire. Aristocrate en tout, tout en lui est d'un vieil aristocrate. Il est distant; il est poli jusqu'à la minutie; et, à cause de l'extrême politesse, il n'est pas familier Il déteste le laisser aller, le bruit, la poussière et les coups de coude. Il ne se persuade point qu'il y ait une grâce d'état pour rendre agréable la boue de la foule, et qu'on en soit moins crotté. Qu'il soit dans la rue ou dans un salon, il se sépare du monde par son seul aspect. Son air y suffit, même quand il ne se découvre pas, et qu'il ne montre point cette tête de diable à cheveux blancs, soudain sortie de la boîte, — ici, le corps vêtu de noir, l'habit correct d'un digne gentilhomme. La douceur de sa jolie voix, le timbre presque féminin de son accent, l'agrément menu de ses gestes, tous les soins qu'il donne aux gens et qu'il prodigue aux femmes, ne dissimulent pas le retrait intérieur, ni le quant à soi farouche d'un cœur qui a pu se livrer, mais ne se livre plus. Le charme des yeux gris étonne, comme un secret qui ne se laisse pas surprendre. Le regard de ce vieil homme sombre est plein d'attention fugitive et de longue mélancolie; il a ses étincelles et un feu presque timide qui se dérobe; une estime désabusée, une claire tristesse qui méprise; il n'est tourné sans doute que sur soi; il est voilé le plus souvent : un soleil du Nord sous les brumes.

Il n'est besoin que de voir Ibsen en public, ou de lire un billet écrit de sa main, pour reconnaître la marque du pays, et l'empreinte de toute la race. On secoue le joug d'une religion et d'une morale; on rejette pour le compte de tout le monde les habitudes séculaires d'une coutume et d'un ordre social. Mais, pour son propre compte et presque à son insu, on garde les modes d'un monde aboli, et l'on tient à ses façons. On fait la guerre à la loi de Luther, on en brise la contrainte; mais on reste luthérien dans sa cravate; la redingote raconte le bourgeois et sa manie d'être considérable; l'on a en vain rompu avec les idées communes : toute cette révolution s'arrête au chapeau, et elle s'abrite même à jamais sous la coiffe que les pères ont portée, et qu'à son tour le fils porte.

Ibsen, le plus rebelle des esprits, est le plus correct des poètes, qui ne sont point, d'abord, hommes du monde. La cor-

rection est une forme de la droiture, après tout; et, dans le Nord, elle supplée à l'élégance.

Tolstoï et Ibsen, différens presque en tout, l'Orient et le Ponant de la révolte sociale, ne diffèrent en rien plus que par cette recherche de la forme correcte. Tolstoï la raille, la tourne âprement en ridicule, la méprise; il est près d'y voir l'habit du grand mensonge. Ibsen, au contraire, y trouve une sauvegarde, une défense contre autrui : c'est qu'à la vérité, Tolstoï appelle à soi tous les hommes, tandis qu'Ibsen les écarte; il ne veut avoir affaire qu'à leur seul entendement. Il n'agit que de loin, et caché; Tolstoï, comme tous les esprits religieux, est un héros qui combat dans la pleine mêlée, une action vivante au milieu de la foule, bras et torse à nu, pour laisser tout leur jeu aux muscles.

Quel contraste, celui des dernières images, où l'on peut voir l'un et l'autre de ces hommes au soir de la vie! Ces deux princes de l'art, en Europe, sont presque jumeaux, et le seront sans doute dans la tombe. Ibsen n'est l'aîné de Tolstoï que de quatre mois (1).

Je les ai tous les deux sous les yeux, à près de soixante-quinze ans. Ibsen n'a-t-il pas bien l'allure d'un vieux médecin, savant illustre et dangereux, trop habile en chirurgie, récompensé par la fortune? Certes, c'est là le docteur Ibsen, comme, dit-on, il veut toujours qu'on le nomme.

Tolstoï, si défait par sa dernière maladie, la main passée dans la ceinture de cuir qui serre sa blouse, une calotte ronde sur la tête, lève le front, à sa mode ordinaire. Il est debout dans la prairie, robuste et ferme encore des épaules, mais le poids du corps tombant sur les genoux fléchis. De larges, de grandes rides, un réseau de soucis et d'efforts passionnés, couvre d'une tempe à l'autre son front sec et anguleux, comme d'une grille où l'invisible ennemi le retire de nous et déjà veut nous le dérober. Il est terriblement amaigri; les os des pommettes percent les joues; et, sous les sourcils broussailleux, plus que jamais les yeux se cachent, ces yeux toujours vifs, pâles, violens et doux, ces chasseurs d'images à l'éternel affût du bien et de la vie. Mais surtout, autant qu'un trait humain peut différer d'un autre,

(1) Ibsen est né à Skien, au Sud de la Norvège, le 20 mars 1828.
Tolstoï est né à Iasnaïa Poliana, au cœur de la Russie, le 10 septembre 1828 (28 août, vieux style).

c'est la bouche de Tolstoï qui, de toutes les bouches, ressemble le moins à la bouche d'Ibsen. Il dresse le menton, avec la grande barbe blanche qui pousse en long comme une fougère sur un talus; et les lèvres sont entr'ouvertes, d'une incomparable éloquence, d'une tendresse inconnue dans la souffrance, d'un appel miraculeux comme celui de la vérité en personne, à toute erreur et à toute misère. Et voici la bouche d'Ibsen, fermée avec résolution sur les secrets qu'elle ne veut pas dire : il n'y a point de tristesse sur ces lèvres, parce qu'une volonté puissante y respire : gare à l'arrêt qu'elles prononceront, celui du médecin qui ouvre les corps, qui tue pour guérir, qui prend la vie aux cheveux et la scalpe. A Tolstoï la figure du prophète, du patriarche, jusque sur le lit de douleur; c'est un prophète d'une espèce moins secourable que je reconnais dans Ibsen : il sait, mais il n'aime pas; et la science, en effet, est la prophétie des lieux où le soleil de la vie se couche.

IV. — QUE LE MOI NE PEUT TENIR LA GAGEURE IDÉALISTE

Le climat et la douceur de vivre font les sceptiques. Je n'en vois de vrais qu'au Midi. Le dur ennui pèse sur l'âme du Nord, quand elle doute ou qu'elle nie. Il n'est point de parfait sceptique : la sensation ne doute pas; sentir, sur le moment, c'est croire. On ne doute qu'ensuite : l'heureux railleur du Midi ne souffre point de la contradiction; car, tandis qu'il sent, il jouit. Le Nord, soufflant contre l'enclume, le lourd marteau au poing, se forge des rêves. Il donne moins aux sensations qu'à l'esprit. Il ne sort d'une prison que pour entrer dans une autre. Il lui faut ajouter foi aux raisons qu'il invente. L'esprit n'est tout libre que s'il entreprend contre la vie. Une telle entreprise ne peut pas se poursuivre longtemps; on s'y met et on la quitte, pour y revenir et la laisser encore. Dans sa pleine liberté, l'esprit est pareil à cet insecte stupide qui passe la moitié de son existence à filer un cocon, et l'autre moitié à le détruire.

Dirai-je que le sérieux donne une force mortelle aux poisons de l'esprit? Il les porte à ce titre où ils sont foudroyans. Il vaudrait mieux que les esprits libres, et avides de l'être sans limites, prissent parti contre la morale : ils sont bien plus pervers par le bien qu'ils veulent faire que par le mal qu'ils font. Les esprits libres, qui préfèrent à tout le plaisir de s'exercer, machines à

penser qui s'absorbent dans leur mouvement, quand ils tiennent obstinément à la morale, font fi de la vie. Il serait bien plus sage qu'ils fassent fi de la morale.

Les professeurs de morale n'ont pas l'autorité. Et plus ils se fondent sur la raison, plus ils décrient la raison. Ce sont des prêtres sans dieu et sans église : qui les croira? Leur tempérament fait leur seul principe; le tempérament contraire le nie, avec le même droit. C'est la morale qui envenime l'anarchie, parce qu'elle la fait passer dans la pratique. A Athènes, à Florence, même à Paris, personne ne croit les sceptiques; ils ne s'en croient pas eux-mêmes; on les voit jouir de la vie au soleil. Mais, dans le Nord, la gravité, la propre pureté de l'âme distille son poison dans l'épais contentement de la vertu. La morale paraît toujours croyable, et prête son air à tout. Si l'esprit est le prince de l'anarchie, c'est qu'il se couronne de morale.

Plus rebelle à toute loi que personne, plus avide d'être libre et plus féru de morale, tel est Ibsen dans son fond. Mais il était trop artiste pour ne pas souffrir d'un tel désordre, il n'a pas dû pouvoir y respirer à l'aise; et il a mis dans l'art tout son instinct de l'ordre. Unique par là dans son pays, et d'un génie contraire à celui de sa race. Son théâtre se modèle sur le théâtre de la France et des Grecs. Il distribue ses brumes comme les Grecs leur lumière, suivant un noble plan qui recherche la symétrie. Ses chimères ont un air de raison : la même logique les gouverne, qui règne, coûte que coûte, à Athènes et à Paris : celle du destin, dont les lois sont inflexibles. Mais, au lieu que, sur la scène classique, la fatalité pousse inexorablement à leur fin des hommes et des passions particulières, dans Ibsen, c'est plutôt sur le monde des idées qu'elle agit. Ici, la vie secrète et humiliée du monde intérieur; là-bas, la vie chaude et lumineuse, qui rayonne la splendeur en tous ses actes et la joie jusque dans la tragédie. Ce n'est peut-être pas qu'il y ait de beaux meurtres; mais c'est qu'à Athènes, les morts et les blessés, les assassins et les victimes, tous sont beaux à l'image de la mer au soleil, et des fleurs sur le rocher.

Le Midi a les passions belles : il peut être réaliste. Le ciel donne à tout sa clarté, qui est un grand rêve. Qui va imaginer le Nord sans idées? Il sera odieux, d'une froide platitude. On reproche parfois à Ibsen de se traîner sur un chemin de plaine, morne et couvert de nuages bas : lui-même tient beaucoup à être

réaliste; et, en effet, qui ne l'est pas n'est point artiste; mais ne l'est pas beaucoup plus, qui l'est seulement. Ibsen a créé des formes vivantes; elles n'ont de beauté que grâce aux idées dont elles sont pleines; dans leur ardeur, elles sauvent la misère de ce théâtre, car il a grand besoin d'être sauvé.

La France, la Grèce, Shakspeare ont les rois, les héros et les dieux; les passions y sont des princesses dans la pleine lumière; cette illumination pare les moindres hommes d'un prestige royal. Ibsen n'a que ses petits bourgeois, leur lourde contrainte, et leurs intrigues de petite ville. il n'est pourtant de vrai drame que l'héroïque. Mais Ibsen a ses idées, ses fortes idées, et il en charge ses petites gens jusqu'à les en accabler, par là vraiment poète. C'est aussi l'immense différence qui sépare son théâtre du théâtre moderne à Paris et dans toute l'Europe, qui ne vit que de Paris. Ailleurs, sous l'habit du petit bourgeois, on ne trouve rien que de médiocre; et les actions des cœurs corrompus ne sont pas moins médiocres que les autres. Le drame d'Ibsen est héroïque par le dedans. Cette grandeur est originale. Ibsen a même un reflet de Shakspeare, tant il fait faire aux idées, en apparence les plus humbles, des rêves étranges (1), cruels, contre la vie, et parfois d'une pureté sublime. Souvent, Ibsen accomplit ce que Gœthe a mal tenté dans son théâtre : Gœthe sent, en ancien, bien mieux qu'Ibsen; mais Ibsen en connaît l'ordre et le ressort mieux que lui, et il est bien plus dramatique.

Art d'Ibsen. — La beauté de la forme est un effet de l'ordre; la recherche de l'ordre, un effort à sortir de l'anarchie : c'est en quoi l'artiste, quelque anarchie qu'il professe, est le contraire d'un anarchiste, dès qu'il est maître en son art. L'ordre entier de la Cité ne vaut rien; tout doit être détruit, soit. Mais, pour avoir foi en soi-même et à l'ordre futur, il faut donner un vivant exemple : l'art est un bel ordre, n'en fût-il plus au monde.

Si la forme d'Ibsen est souvent parfaite, c'est que personne, hors de France, n'a plus aimé l'ordre. Elle est brève, aiguisée et dense; elle a des arêtes coupantes, à l'antique. L'action du drame peut être lente, çà et là, elle n'en est pas moins précipitée sur

(1) Le cauchemar du soleil, dans *les Revenans*. La forêt dans un grenier, du *Canard sauvage*. La tour de la maison, dans *Solness*. La mort sur la neige, de *Jean-Gabriel Borkmann*.

la crise; et la crise, lourde d'idées, est un nœud d'énergie. Pour les grands faits de l'âme et les combats violens de l'esprit contre l'esprit, Ibsen a l'imagination la plus vaste. Son théâtre est le registre des révoltes morales. Le dialogue n'est pas tant vif que dru, aigu, tranchant; il est riche en mots pleins de sens, aux échos qui durent; d'ailleurs, il les répète; il ne craint pas d'être morose. Il a peu de héros, et tous parens; mais on les distingue entre mille, et qui les a vus une fois les reconnaît partout. Ses types : deux ou trois hommes, deux ou trois femmes, à divers âges de la vie, simples et sans faste, mais de très haute mine, et bourrelés de conscience. Les comparses, beaucoup plus nombreux, semblent d'abord plus vivans que les héros, parce qu'ils portent une bien moindre charge de pensers et de preuves. Ce grand peintre de l'ombre a modelé les plus belles silhouettes. Le caractère des lieux, l'atmosphère du Nord, l'air de la petite ville, Ibsen les détermine avec une rigueur exquise, à la plus fine nuance près : car il en attend beaucoup, et que les personnes en soient, premièrement, déterminées elles-mêmes.

Ibsen laisse agir les idées : dans sa froideur de métal, l'idée excelle à carder la laine confuse des sentimens. Ce qu'il perd en action, il le gagne en analyse. La mécanique de l'âme a trouvé son maître. Ses héros sont des squelettes qui parlent d'une humanité puissante et morne : ils portent les noms de très grandes passions, qu'ils ne servent pas. Ibsen ne veut pas admettre qu'il préfère les idées aux êtres vivans. Et il dit vrai ; c'est la vie qui fait son objet, comme il est naturel à tout artiste ; mais il est vrai aussi qu'il donne plus la vie aux idées qu'il ne prête des idées à la vie. Avant d'agir, ses héros discutent. Ils font pis : ils discernent tous leurs actes. Ils ont plus de conscience que de passions, et plus de principes même que d'actes. Or, l'automate parfait, au regard de la nature qui s'ignore, c'est l'intelligence qui se connaît. Cependant, il est rare qu'Ibsen veuille conclure, à moins qu'il n'en laisse le soin aux durs réquisitoires de la mort, l'inflexible procureur. Le trouble, qui est l'âme essentielle aux chefs-d'œuvre, enveloppe les plus beaux drames d'Ibsen : tout se passe dans une demi-ombre. Le clair-obscur est propre à la vie de l'art mieux que toute lumière. Le spectacle du monde est une vision dans la brume, par un long crépuscule d'été ou par un jour de neige. La nuit est toujours présente : qu'est-ce que la clarté joyeuse? — Un accident dans

les ténèbres. Que le soleil est donc près de nous, au cours des heures grises ! un seul rayon suffit à un grand rêve.

Profondeurs morales. — Ce barbare unique est épris de vérité comme le sable d'eau. En vain, il se détourne de la cité commune ; il ne croit plus à sa mission de bâtir ni de détruire ; il ne se mêle plus de prodiguer les oracles à une société pourrie : — il cherche la vérité pour lui-même. Sa robuste candeur est une force de l'art ; elle tient aussi à l'admirable simplicité que la France lui a apprise : comme il ose à peine donner dans quelques artifices, il finit par ne plus rien imaginer qui ne soit direct à sa méditation intérieure. Pour admirer les dernières œuvres d'Ibsen, il ne faut que les lire en pensant à Ibsen. J'y vois un combat de toutes les heures contre la nuit. Combien cette lutte nous touche ! Ibsen veut s'assurer quelque station prochaine dans l'horrible écoulement de toutes choses. N'est-ce pas atteindre ainsi à la beauté ? — Être beau, c'est être ce qui dure.

Comme le vol du pétrel qui descend dans le labour des vagues, sa pensée abrupte court au fond de ce qu'elle regarde ; elle saisit la vérité, ou s'y précipite, et néglige tout le reste. Ibsen a faim du vrai. Il a beau désespérer : il fait comme s'il pouvait croire encore ; il ne tombe dans l'abîme nul qu'après toute sorte de bonds et de sursauts. Il y est lancé de la plus haute cime. Au cours de ces routes suprêmes, tantôt un mirage de vérité l'éblouit ; tantôt l'ombre proche l'accable ; la vérité le ravit et l'abandonne avec dérision ; de toutes façons, il ne veut contempler qu'elle : à ses yeux, elle n'est que la face pure et claire de la vie.

Les écumeurs de mer ont laissé de leur vigueur au peuple de Norvège. Les Vikings et leur violence ont fait ce sang. Ils l'ont versé sur toute l'Europe ; hardis et cruels, ils ont grandi dans la rapine et la contestation. On doit penser au sort étrange de cette race : ils n'ont commencé d'être chrétiens que dans l'église la plus froide ; seuls, et presque sans avoir été catholiques, ils ont tout d'un coup passé d'Odin à la Bible. Séparés par le sol les uns des autres, pendant des siècles, chacun d'eux s'est formé de l'unique et lent dépôt de son âme sur soi. La neige, les monts, les vents et la nuit des pôles les ont réduits à la prison d'eux-mêmes. Il ne fallait rien moins pour abattre ces violens. Quelle loi pouvait avoir raison de ces natures élémentaires, sinon la contrainte du devoir ? — Pour eux, elle a tou-

jours été sublime, comme pour cet autre d'une race parente, qui en a fait la religion des religions. Cette loi, où la splendeur du ciel étoilé se compare, si l'on en croit son prophète, a changé des êtres sans frein en des êtres muets. Ibsen en est issu, pour donner le spectacle tragique d'un homme qui soulève le poids de la race et des siècles à l'aide du levier même que la race et les siècles lui ont transmis : c'est une force longtemps asservie au devoir qui se sent rappelée violemment à la nature. Et, comme le ciel étoilé ne compte pas moins, pour qui peut le comprendre, que la terre où nous avons le pied, il était inévitable que cet homme puissant lançât lui-même, l'une contre l'autre, les deux forces qui le partagent Ibsen est venu à l'heure qu'il fallait; il est le poète du grand combat, sur une scène sans espérance. Sa sincérité est si naïve que ses plus terribles contradictions sont presque sans ironie. Mais combien cette folie de l'âme humaine, la conscience, ne semble-t-elle pas parler en lui plus haut que la nature ? Même quand ce cher égoïsme, qui est en lui et où chaque moi puissant sait se reconnaître, repousse toute règle et méprise toute loi, il ne veut pas se rendre libre de cette loi qui vient des étoiles, et qui est glacée comme elles Jamais on ne fut plus moral contre toute morale. L'égoïsme d'Ibsen resplendit d'une pureté égale à la neige des cimes. La liberté suprême d'Ibsen est ce vent glacé qui souffle du pôle, et qui ranime la chaude pourriture des mœurs. Aigle sombre, qui hante les glaciers, il en porte l'air irrespiré, peut-être irrespirable, aux ruines qu'il vient visiter. Il fait planer au-dessus du mensonge une idée du bien qui résiste à toute chute. Purifier les volontés, dit-il; donner la noblesse aux hommes. Un seul sentiment fait le charme inexprimable de la vie : la pureté de conscience. Le temps est passé où l'on pouvait oser n'importe quoi. Il faudrait être capable de vivre sans aucun idéal...

Si l'on demande pourquoi, il n'est que de répondre par le caractère de l'homme, où l'esprit lui-même a ses raisons ignorées de l'esprit. La haine du devoir, voilà la fin sans doute ; mais ce n'est qu'une vue de la raison, dans sa fureur d'être désabusée, d'être vaincue et déprise. Dans le fait, Ibsen ne parvient jamais à oublier la morne chimère : elle est morte, et peut-être de son fait : mais il la voit, il la nourrit toujours.

Il est plus aisé à une grande âme de détruire la morale que de ne pas la suivre

Tyrannie des atomes. — Il faut l'avouer : plus qu'une autre, une pensée très pure est destructrice. Nul ne fait plus la guerre à la morale que l'homme le plus moral, quand il ne guerroie pas pour elle, ni une guerre plus dangereuse, parce qu'il sait le fort et le faible de sa victime, et, qu'en armant la sienne contre elle, il lui retire une force irréparable. Un tel homme peut faire le bien sans y croire. Mais, pour être fait par l'immense foule des hommes, le bien doit être cru. C'est une folie naïve à l'homme le plus libre de se flatter que sa liberté n'a point de danger pour la multitude. Je pense, contrairement à l'opinion des philosophes, que la vérité morale est l'objet le moins évident du monde, et le moins également réparti. La conscience la plus pure, fondée sur le sens propre, peut n'avoir aucune force pour convaincre les autres, et les fournir d'exemples. Or, la plupart des hommes ne vit que d'exemples, et ne se gouverne que d'exemples. La foule imite, comme elle grouille ; il serait dommage qu'elle inventât. L'invention de la plus pure conscience peut tourner à une habitude de crimes, dans la foule qui imite. Les hommes sont comme les montres, qui se règlent sur le soleil ; mais le soleil n'est point du tout libre de changer ses voies, et de passer ou ne passer pas au méridien, selon qu'il le juge bon ou mauvais, et plus ou moins juste. Et déjà les bonnes montres sont rares, et il est difficile de les empêcher de varier. En matière de morale, l'autorité n'est pas de droit, elle est de fait. Qui regrette l'autorité est responsable du dénûment où il reste. La pureté de conscience n'est pas plus le partage de tous les hommes que les autres dons du cœur et de l'esprit. Tant vaut l'homme, tant vaut le sens propre ; et il est naturel que, le plus souvent, il ne vaille rien. Il faut laisser aux charlatans le soin de flagorner la nature humaine, et de la fournir en pilules propres à guérir tous les maux. Mais l'on sait bien que le mal est incurable, comme la mort. Il n'y a qu'une égalité entre tous les hommes ou presque tous : ils ont une inclination à peu près égale à obéir et à se laisser convaincre par ils ne savent quoi qui vaut mieux qu'eux, et qu'ils ont hérité de leurs pères. S'ils se mêlent de savoir quoi, non seulement ils n'obéissent plus ; ils perdent la faculté d'obéir, unique égalité qui leur soit réellement promise. Ibsen fait très bien, après tout, de croire selon lui ; mais la Norvège fera très mal de croire selon Ibsen. Et Ibsen lui-même l'a compris.

Dans l'âme de Pascal, il y avait une passion brûlante pour le bien. La haine du mal, le goût de la vérité, le mépris du mensonge et de l'imposture, l'horreur de toute impureté ne peut guère aller plus loin. Il serait beau, pourtant, que, de Pascal ôté Dieu et nommément l'Évangile, on fît le compte de ce qui reste. J'entends au compte de la morale. Et, quittant Pascal, dans l'homme, dans la Cité, dans l'univers?

Rien.

Quoi! Rien? — Rien, que les griffes, la gueule, les crocs et l'appétit terrible de la bête. C'est la guerre au couteau entre tous les êtres. Le nom de lutte pour la vie n'y ajoute rien que l'idée d'un dessein suprême, où tend l'effort de la nature : Mange-moi, ou je te mange, — pour te convaincre de mon droit à te manger : voilà le fait.

La liberté d'une grande conscience tourne à l'esclavage des moindres. Une grande conscience ne va contre la morale que par amour de la morale; ou, si l'on veut, de sa morale propre; mais, de cette conscience-là et de ses œuvres, la foule des moindres consciences ne retient que les coups qu'elle porte, et ne s'occupe jamais de la cause qui les fit porter. Les argumens d'un cœur puissant et libre sont toute la thèse des autres : et le grand cœur leur manque, qui seul n'est pas sophiste. Si le nouvel Ictinos de la morale demande qu'on rase les ruines du Parthénon, pour élever à la déesse un temple digne d'elle, la multitude des citoyens, que l'occasion fait architectes, n'y verra qu'un conseil véhément de renverser tout l'édifice : quand on aura passé la charrue sur l'Acropole, qui rebâtira le Parthénon?

Rien de ce qui se fonde n'a la force de ce qu'on détruit. Surtout, quand on se sert de la parole, et qu'on sape dans l'esprit. Les idées ont une violence qui laisse loin derrière l'effet de la dynamite. Elles ont créé le fait, et le fait n'a qu'à les suivre, dans un monde aux vertèbres si molles. Le propre des idées est de détruire; elles donnent un exemple fatal, qui doit être suivi. Rien ne se fonde donc sur le Moi seulement, à moins d'un miracle. Il ne s'agit pas de convaincre : qui persuade les sentimens? La partie active de l'éloquence agit bien plus comme un pitre, sur les gens, qu'à la manière de la logique sur l'entendement des géomètres. Un grand homme qui détruit a peut-être raison de détruire; mais il n'a raison que pour lui. Souvent, il souffre mortellement de le faire.

Le Moi est le grand anarchiste. Mais, quand il est vraiment grand, le Moi est un anarchiste pénitent. La tyrannie des atomes a je ne sais quoi de plus affreux que celle du plus affreux despote. Car, enfin, Nabis lui-même dort quelquefois, et le Sultan peut se démentir.

L'ordre nécessaire et sans nom est un cercle parfait de désespoir; là, l'intelligence est une machine montée pour l'éternité, qui dévore la chair humaine. Car plus la chair importe, et moins elle a d'importance. La mécanique universelle ne distingue point entre les atomes charnels et les autres. Un monde livré au hasard aurait moins d'horreur; où le hasard règne, après tout, on peut gagner sa mise, et c'est la loi du hasard qu'on ne perde pas à tout coup.

Effrayante solidité d'un monde, où tout est fatal et mécanique : il n'y a plus place à la moindre espérance. L'intelligence comprend la nécessité de l'univers, atome machinal dans l'immense machine. Elle jouit amèrement de le comprendre; elle l'accepte, dit-on? Elle ne peut pas faire autrement. Ici, penser, c'est en vérité peser son néant.

Qui rejette toutes les lois, s'il n'est pas un enfant qui s'arrête en chemin, en attend une des mains divines; et, s'il n'est pas de Dieu pour lui faire ce présent, l'anarchiste qui pense est forcé de s'en faire un de la mécanique. La fatalité est absolue. Les lois de la Cité ne sont pas moins fatales que celles du monde. L'enfant ne détruit rien que l'homme ne doive reconstruire. Ce qu'on a jeté bas, pour être libre, l'univers l'impose à qui se croit libre. Rien ne s'est fait par hasard, ni par la volonté d'un seul, ni par la fantaisie d'un autre. Les conditions de la vie humaine étant ce qu'elles sont, ôtés tous les effets, ils se reproduiraient tous, à la suite fatale des mêmes causes. Il n'est pas de théologie si rigide qui ne soit bien plus souple que les lois de la mécanique, car la mécanique n'a rien d'humain.

Ainsi, et quoi qu'on fasse, l'anarchie a un ordre pour limite, si l'anarchie n'est pas seulement le jeu d'un enfant pris de rage contre son jouet, et contre lui-même. Qu'elle est donc loin, la liberté, cette cime heureuse où l'on se vantait d'atteindre! Elle est absurde : ce qui sans doute, pour la pensée, est le dernier terme de l'éloignement.

L'anarchie du sens propre. — Il faut regarder le Moi comme

la sphère de tous les maux : c'est le centre, à l'agonie, d'un univers qui attend la mort. Et la mort, de tous les points de la courbe, revient à ce centre, qui rayonne partout la souffrance de son agonie.

Le Moi est sans espoir. Le Moi est sans issue. Le Moi est la guerre mortelle, où chaque coup porte la mort. Et celui-là le sait bien, qui est puissant et qui a été conquérant dans cette guerre. Que restait-il à Ibsen ? Les moindres individus seuls se suffisent, la vanité n'entretenant qu'une faible vie. Une vie puissante, qui est réduite à soi, se détruit. Ibsen n'a pas assez de cœur pour aimer, coûte que coûte, la terre, les pierres, l'herbe, tous ces êtres simples qui, n'ayant pas d'individu, ont celui de la nature et la grâce touchante de la vie, ce cher parfum de charité qui appelle la charité. Puis, il y a une raison de latitude. La morale de l'Évangile abstrait est une prison. Sous ce climat polaire, la liberté et la révolte ne font qu'un, et, quand la rébellion a tout balayé, c'est le désert.

Au fond, dans les hommes du Nord qui pensent, et surtout chez Ibsen, il y a un parti très fort contre la vie. Longtemps, c'est précisément leur vieux fond de morale qui les nourrit d'illusion, et les sauve de cette prédilection mortelle. Ils sont optimistes d'esprit, et pessimistes d'instinct. Ils croient que la vérité est une, bonne, excellente, accessible même; et, quand ils n'en sont plus aussi sûrs, il ne leur est jamais très difficile d'y croire ; ils font semblant sans trop de peine, comme, dans leur petite ville, on porte sans effort l'habit aux épaisses coutures de la vertu. C'est ce qui les soutient pendant toute la jeunesse et durant l'âge mûr. Puis, enfin, ils découvrent la vanité de cette vue. Et Ibsen en arrive à dire avec dédain : « Je ne sais pas ce que c'est qu'une œuvre idéaliste. »

Qu'on n'accuse pas Ibsen de contradictions. Il a eu le sens profond de la vie; chaque jour, il l'a exercé davantage; c'est pourquoi il a dû se contredire.

Tout ce que le désir du bien et les passions de l'intelligence prétendent offrir à la vie en guise de présens, au nom de la morale, de la science et de l'esprit, — la vie le repousse, le bafoue, en fait fi et s'en rit. Il n'y a point de géométrie pour l'amour ; et l'intestin ne connaît pas de politique. Je puis donc bâtir des systèmes ; je peux inviter l'homme et toute la nature à y entrer pour leur bonheur et leur perfection. Je puis être cet architecte, tant

que je ne doute point de la vie, — qu'enfin j'en suis aimé plus que je ne l'aime. Mais, quand le grand amour de la vie me fait trembler de crainte pour elle, je serai le premier à dédaigner le temple que j'ai construit; et, comme j'en saurai mieux la faiblesse, je ne l'ébranle pas seulement : je le détruis.

Déjà, dans les vrais poètes, il y a une sorte de vengeance au fond de tout ce qu'ils inventent : ils se vengent du monde dans le rêve; mais c'est toujours le rêve de la vie. Le grand artiste n'a pas seulement le droit de se contredire : il est forcé d'en passer par là. La vie fait le lien entre toutes les opinions. Celui qui crée est comme la nature : supérieur à toute contradiction. Ce n'est pas notre affaire d'être logiques; mais d'être tout ce que nous sommes. Eussions-nous cent fois tort, l'œuvre vivante a toujours raison.

La terrible imposture de l'esprit, qui veut faire croire qu'il est la joie et le bonheur! C'est dans Spinosa que je la vois surtout : elle n'a que chez lui cette profonde sérénité, où l'on est presque tenté de se coucher, les yeux levés sur les étoiles. Et qu'importe qu'il y ait cru lui-même de toute son âme? Il a été la première dupe du système, à la façon des anciens, qui semblent toujours dupés par leurs idées, et y croire, comme les enfans croient aux jouets. Du reste, quel bonheur est-ce là? Je ne puis lire la vie du grand homme dans son taudis, entre ses verres de lunette, sa lime, sa table de travail et sa compagne l'araignée, sans un dégoût d'admiration. C'est l'image d'une morne éternité qui fait horreur, et plus encore, à la pensée d'être éternelle. Pour que Spinosa soit heureux, il faut qu'il soit une victime parfaite. A sa place, je la serais.

L'esprit, ce jongleur sans scrupules, a de ces coups merveilleux où, jonglant avec le soleil, il fourberait la lumière elle-même. Mais vienne la nuit : c'est le moment de douter et d'avoir peur. A force de vanter la pensée au cœur, la mort du cœur se supporte. Il le semble, du moins. Mais il en est qui jamais ne se laisseront convaincre.

J'espère à vivre, et non à vos trois vérités et demie. Qu'elles soient trois, ou qu'elles soient deux, la différence n'est capitale que pour ce grand métier que vous faites de savoir, avec la vanité propre à tous les gens de métier; là, un quart de vérité en plus ou en moins fait la gloire d'un homme; mais là seulement, à l'opposé de ce qu'il croit. L'intelligence éblouit les en-

fans, parce qu'ils ne vivent qu'à la surface. C'est pourquoi, tant de charme aient les enfans pour nous, pas un homme, quoi qu'il dise, ne voudrait être enfant une autre fois. Les anciens étaient des enfans. Les savans, qui donnent tout à l'Intelligence, sont de vieux enfans qui n'ont pas grandi. Les enfans ne se lassent pas de jouer; et les savans ne se lassent pas de comprendre, comme ils disent. Ils vantent le jeu de l'Intelligence, comme la source de tous les biens. Cela était bon à dire sous le couvert de cette fameuse ignorance qui, soi-disant, faisait le deuil sur le monde, et devait faire à jamais le malheur du genre humain. Mais on ne s'y prend plus, si l'on sait un peu ce que c'est. J'espère à bien davantage, où les savans ne m'avancent point: j'espère à la vie; et plus j'y brûle, hélas! et plus j'espère en vain. Car ce n'est pas le feu, ni l'amour, ni moi qui suis de manque : c'est l'aliment. Et ils viennent à mon secours avec leurs trois vérités et demie, qui changent tous les cent ans, qui toutes me condamnent, en trois cent mille livres rongés des vers! Voilà ce qu'ils portent à ce foyer, qui ne dévorerait pas trois cent mille livres, mais trois cent mille fois trois cent mille. O les bons docteurs! O les grands savans! Qu'ils sont puissans; qu'ils sont secourables! Le bon papier dont ils me nourrissent! J'ai vu un sorcier qui en faisait encore plus, avec les paysans de mon village. Du moins il les trompait. Il les tenait par le pouce, et, disait-il, par là il faisait passer en eux l'esprit de vie. Quelle forte tête c'était, ce paysan! Il a guéri plus d'un malade; à tout le moins, il ne l'a pas empêché de guérir.

A. Suarès.

LA
QUESTION DU GOLFE PERSIQUE

I

L'ANGLETERRE EN ARABIE

Il y a quelques années, la situation politique dans le golfe Persique paraissait n'occuper qu'un rang secondaire dans les préoccupations de la politique européenne. L'attention de la diplomatie se trouvait portée plus particulièrement sur le Levant ottoman, demeuré le théâtre classique d'une lutte plus que séculaire entre la Russie et l'Angleterre, et sur l'Extrême-Orient, où de récens événemens sont venus fournir un nouveau terrain à cette rivalité. On parlait moins des pays que baignent la mer Persique et la mer d'Oman, la Perse et l'Arabie. Mais ces contrées n'ont rien perdu de leur importance relative aux yeux des hommes d'État avisés de Londres et de Saint-Pétersbourg. Les faits montrent que le constant effort des représentans et des agens des deux pays tendent, sans se relâcher un seul instant, à faire entrer dans l'orbite de la Russie ou de l'Angleterre les régions riveraines du golfe Persique.

En Arabie, où l'action de l'Angleterre ne trouve devant elle d'autre puissance européenne que la Turquie, la pénétration anglaise s'effectue sans difficultés; elle est d'ailleurs favorisée par l'organisation politique des divers États indigènes. Ces États

ne ressemblent pas aux grandes agglomérations centralisées des nations occidentales ; ils se composent de tribus ayant leur organisation particulière, une existence séparée, et n'étant reliées entre elles par aucun patriotisme commun. La plupart n'ont qu'une faible étendue de territoire : parfois une seule oasis, une seule vallée, un seul massif de collines constitue le domaine d'un corps politique distinct. Et même l'indécision régnait naguère au sujet de la situation politique internationale de ces divers groupemens. Sont-ils ottomans? Sont-ils indépendans? Sont-ils protégés? C'est une question qu'on se posait et que l'Angleterre, qui bénéficie de l'équivoque, est en train de résoudre à son profit. C'est ainsi que, sur la côte orientale, elle a annexé le groupe d'îles de Bahréïn, pris pied à Kowéit et dans la presqu'île de Katar; son influence est prépondérante à Mascate. Sur la côte méridionale, elle a pris possession de l'archipel de Socotora et de celui de Kourya-Mourya, et elle vient d'établir définitivement, en mars 1903, son protectorat sur tout l'Hadramaout. A la suite de cette annexion si récente, toute la côte méridionale et la côte orientale d'Arabie, à l'exception de la province turque de l'Hasa, se trouve ainsi placée sous le protectorat officiel ou tout au moins sous la tutelle morale et officieuse de l'Angleterre.

Mais, de l'autre côté du golfe Persique, sur le littoral persan, la politique anglaise s'est heurtée à un rival d'autant plus redoutable qu'il est voisin immédiat, par ses possessions asiatiques, du plateau de l'Iran. Les Russes se sont emparés des vallées transcaspiennes, ont saisi les forteresses les plus importantes de l'Arménie et détiennent les passages qui leur permettraient de lancer leurs armées sur Téheran. De l'autre côté de la mer Caspienne, ils ont également conquis plus d'une position d'où il leur serait facile d'attaquer les régions vitales de la Perse, et ils sont à l'entrée même de la route des Indes par la vallée de l'Héri-Roud. Leur influence se fait surtout sentir dans la Perse du Nord. Les efforts de l'Angleterre se sont surtout concentrés sur le littoral du golfe Persique et sur la partie méridionale de la Perse où elle a acquis une suprématie commerciale et maritime incontestable. Entre les deux puissances, la lutte se poursuit, en ce moment, plus âpre que jamais. Longtemps concentrée sur le terrain diplomatique, elle s'est portée en ces derniers temps sur le terrain des intérêts commerciaux, des entreprises industrielles et des grands travaux publics. C'est la conquête économique de

la Perse qui est surtout visée ; et, sur ce terrain, l'ardeur imprimée à la politique anglo-indienne par le gouvernement des Indes n'a d'égale que l'activité prodigieuse déployée par la Russie. Mais, tous comptes faits et toutes considérations pesées, ces intérêts ne sont pas inconciliables, la lutte engagée peut se dénouer d'une manière pacifique, et telle solution peut intervenir sans que les intérêts de la Russie et de l'Angleterre soient lésés et sans que l'indépendance de la Perse ait à en souffrir.

Raconter la série des faits et des événemens qui ont amené la situation actuelle dans le golfe Persique, conduit l'Angleterre à dominer en Arabie, créé le conflit d'intérêts et d'influences qui s'agitent sur le plateau de l'Iran ; montrer aussi que ces intérêts ne sont pas tellement exclusifs qu'ils ne puissent coexister et se développer concurremment, tellement impératifs qu'ils ne puissent recevoir satisfaction que par l'absorption du pouvoir indigène : c'est ce que nous allons entreprendre.

Au cours de cette étude, nous aurons à parler de la méthode suivie par l'Angleterre et la Russie pour établir leur hégémonie dans le golfe Persique et les régions riveraines et à en faire ressortir les résultats. C'est la méthode qui consiste non à se camper fièrement sur les traités, à en exiger l'application avec de rageuses tracasseries, mais à se faire le protecteur du pouvoir indigène et à s'acquérir les sympathies de leurs sujets. C'est la politique d'expansion pacifique, qui aboutit en définitive à la mainmise sur un pays sans assumer les charges et les dépenses de l'annexion. Cette politique a valu à l'Angleterre sa position prépondérante en Arabie et dans le golfe Persique, et elle vaut en ce moment à la Russie, qui s'est empressée d'adopter la méthode de sa rivale, pour la mieux combattre avec ses propres armes, ses tout récens et étonnans succès.

I. — PREMIÈRES TENTATIVES DES ANGLAIS POUR IMPLANTER LEUR INFLUENCE DANS LE GOLFE PERSIQUE

La Compagnie des Indes, autorisée par Élisabeth d'Angleterre en 1599, avait à peine fondé quelques comptoirs dans l'Inde et pris pied sur la côte de Coromandel, elle n'avait pas encore acquis Bombay, et déjà son attention se portait sur le littoral du golfe Persique. Là, à la fin du XVIe siècle, les Portugais dominaient ; ils s'étaient montrés dans ces parages, eux aussi,

aussitôt après leur établissement dans l'Inde et avaient fait du littoral du golfe Persique en même temps que du littoral indien le théâtre de leurs entreprises et des exploits de leurs conquistadors. L'empressement des Portugais d'abord, des Anglais ensuite, à diriger, dès leur arrivée dans l'Inde, leurs visées sur le golfe Persique s'explique aisément par l'intérêt majeur qu'offrait alors la possession de cette région pour la nation qui voulait détenir le premier rang dans le négoce et la navigation de l'océan Indien. A l'époque de la découverte du cap de Bonne-Espérance, le commerce des Indes avec l'Europe empruntait la voie du golfe Persique ; il suivait depuis des siècles cette voie qui, aux temps antiques, avait fait la fortune de Ninive et de Babylone et qui faisait alors la fortune de Bagdad et de Bassora. Les Musulmans, maîtres du golfe, apportaient à Bagdad les étoffes de soie et d'or, le poivre, la cannelle, l'écaille, l'ivoire, la gomme, les perles, l'encens et la myrrhe, les produits précieux de l'Hindoustan, de la Chine et de l'Arabie, et rapportaient en échange la verrerie, le fer, le plomb et le cuivre de l'Occident. De Bagdad, les marchandises étaient transférées à travers l'Asie antérieure à Damas, à Alexandrie, et aux ports maritimes de la Syrie où les Pisans, les Florentins, les Génois et surtout les Vénitiens entretenaient des comptoirs florissans. Même après la circumnavigation de l'Afrique et la découverte de la voie maritime de l'Inde, cette route conserva, au cours du XVIe siècle et pendant une partie du XVIIe, une partie notable de son importance ; elle restait la grande route du commerce de l'Inde et de l'Anatolie, la maîtresse voie internationale entre l'Europe et l'Asie. Des marchands italiens et catalans continuaient à écouler par les plaines de la Syrie et de la Mésopotamie les produits de l'Occident, et les négocians de l'Inde à faire remonter à leurs marchandises le cours de l'Euphrate, d'où elles se répandaient dans l'empire ottoman.

La persistance séculaire du commerce de l'Orient à suivre, dans ses relations avec l'Europe, la voie du golfe Persique tenait aux facilités et aux avantages non comparables qu'offre cette voie aux navires. Par le golfe Persique, passe le chemin que suivent les lignes de navigation côtière de l'Inde ainsi que les pays de la Méditerranée. Entre la presqu'île de l'Inde et l'Asie antérieure, entre la côte de l'Iran et la côte d'Arabie, l'océan Indien s'enfonce en un bras de mer qui, commençant à la corne orientale de l'Arabie, au cap Ras-el-Hadd, s'avance jusqu'au détroit

d'Ormuz : c'est le golfe d'Oman ; puis, au delà, un second cul-de-sac maritime prolonge le premier, du détroit d'Ormuz au rivage de la Mésopotamie : c'est le golfe Persique. Ces deux bras de l'océan Indien, que fait communiquer le détroit d'Ormuz, pénètrent dans l'intérieur des terres sur une profondeur de 2500 kilomètres et permettent aux navires d'arriver jusqu'à l'embouchure du Chatt-el-Arab, nom donné au confluent du Tigre et de l'Euphrate. Ce dernier fleuve est navigable lui-même jusque vers les confins de la Mésopotamie. Le grand coude que, à cette hauteur, l'Euphrate décrit à l'ouest, le rapproche des rivages de la Syrie, dont il n'est séparé que par la courte vallée de l'Oronte. Ainsi les marchandises venues de l'Orient pouvaient, en empruntant la voie maritime et la voie fluviale, remonter jusqu'au cœur de l'Asie Mineure ; et là, parvenues au point terminus de la navigation sur l'Euphrate, elles pouvaient, après un très court trajet par caravanes à travers le seuil de séparation des deux fleuves, descendre le cours de l'Oronte. Les facilités que donne au commerce cette voie si commode furent appréciées et utilisées dès les temps les plus reculés. Aux temps des rois de Babylone, sous la domination grecque d'Alexandre et sous les Séleucides, le golfe Persique et le courant de l'Euphrate restèrent le grand chemin entre l'Orient et l'Occident. Les villes qui jalonnaient son parcours ont compté parmi les plus florissantes de l'Asie. Ninive, Babylone, Séleucie, Ctésiphon, situées sur l'Euphrate et le Tigre, devinrent les capitales de puissans empires. La grande place de Carchémis, si souvent citée dans les luttes épiques des Pharaons et des rois d'Assyrie, acquit, grâce à sa position sur le grand coude de l'Euphrate une importance exceptionnelle. Dans des temps moins lointains, à l'époque romaine, Antioche, sur l'Oronte, au point où le rivage de la Méditerranée se rapproche le plus de la courbe de l'Euphrate, dut à cette situation sa fastueuse opulence et mérita d'être appelée la reine de l'Orient. Bien que s'élevant en plein désert, Palmyre, sur le passage obligé des caravanes qui, de l'Euphrate, gagnaient les ports de Syrie, eut aussi ses jours de puissance et de splendeur. Et, lorsque ces riches cités, ayant dû subir les vicissitudes de la fortune, eurent disparu, laissant seulement à la surface du sol, comme témoignage de leur magnificence passée, des montagnes de ruines, de nouvelles villes, Bassora, Bagdad, Diarbékir, Damas, Alep, autres étapes sur la même route, surgirent et héritèrent, sous le

domination des califes, de leur activité dans le trafic international. Il convient d'ajouter en outre que cette route si commode est la plus courte et la plus directe, car elle permet d'éviter le grand détour par la côte méridionale d'Arabie et la Mer-Rouge. Aussi, dans les relations internationales avec l'Europe, la route du golfe Persique fut-elle préférée par les marchands à celle de la Mer-Rouge aux temps anciens, et l'était-elle encore au moyen âge et même après la découverte du cap de Bonne-Espérance ; et il est tout naturel que les maîtres européens de l'Inde fussent amenés à vouloir dominer dans le golfe Persique et le golfe d'Oman qui commandaient cette voie de communication. C'est ce que comprirent admirablement les Portugais. A leur arrivée dans l'Inde, les Arabes du golfe Persique et de l'Oman étaient les maîtres de la navigation dans l'océan Indien, et leurs navires allaient de Bassora et de Mascate à Calicut et aux îles de la Sonde ou à Mélinde et à Zanzibar, mettant en relations de commerce l'Afrique et l'Asie. Les Portugais leur firent une guerre sans merci, qu'ils poursuivirent pendant tout le XVIe siècle. Leur grand conquistador Albuquerque planta le pavillon portugais à Mascate et à Sohar et se fit céder en 1515 Ormuz; les îles Bahréïn furent occupées; El-Katif, sur la côte arabique, fortifié; et tous les points qui étaient à la convenance des Portugais sur la rive persane et sur la rive arabique furent couronnés de forts et de citadelles et reçurent des garnisons. Ormuz était leur principale place d'armes et leur grand entrepôt commercial. Située dans une île, dans le détroit d'Ormuz, qui fait communiquer le golfe Persique et le golfe d'Oman, cette ville avait été fort judicieusement choisie tant au point de vue militaire et stratégique qu'au point de vue commercial. Sa position insulaire la mettait à l'abri des attaques de la terre ferme, avantage capital pour une nation comme le Portugal, dont la puissance consistait surtout dans ses vaisseaux. Entourée d'une ceinture de masses basaltiques, rochers escarpés baignant leur base dans l'Océan et élevant dans les airs leurs sommets en fantastiques tourelles, la ville avait une assiette naturelle très forte; en outre, des fossés, une enceinte régulièrement bastionnée, un réduit central, qui la protégeaient, mettaient ses possesseurs en état de défendre facilement leurs personnes et leurs richesses. Ces dernières étaient grandes. Grâce à sa position entre l'Arabie, la Perse, l'Anatolie et l'Inde, Ormuz était le centre, le grand emporium où venaient affluer, au profit des

navigateurs portugais, les échanges des denrées les plus précieuses de l'Orient et de l'Occident. Les navires venus des Indes et de la Chine y arrivaient, et y chargeaient les riches produits de la Perse et de l'Arabie. Ormuz était la gloire et l'orgueil des Portugais. « Si le monde, disaient-ils dans leur langage imagé, était un anneau d'or, Ormuz en serait le diamant. »

C'est pourtant à cette place que la Compagnie anglaise des Indes, bien qu'elle fût à ses débuts, osa s'attaquer. Mais, trop faible pour risquer seule ses forces dans une telle entreprise, elle fit appel aux Persans. Unis à ces derniers, les Anglais vinrent en 1622 mettre le siège devant Ormuz. Les Portugais firent une belle résistance et pendant plus de deux mois repoussèrent tous les assauts; mais, n'étant point secourus, ils durent capituler. La ville fut pillée et détruite. La chute d'Ormuz retentit dans tout l'Orient et fut pour le Portugal le commencement de la décadence de son commerce et de sa domination dans l'océan Indien. Les habitans des deux rives du golfe Persique, Arabes et Persans, se soulevèrent, les bloquèrent dans leurs forteresses et les réduisirent à une situation précaire. Mascate finit par succomber à son tour en 1648, et il suffit, pour chasser les Portugais de cette place, des efforts combinés de quelques tribus arabes.

Mais la Compagnie anglaise des Indes était alors trop faible et disposait de trop peu de ressources pour poursuivre ses entreprises contre les Portugais, et ce furent les Hollandais, dont les flottes dominaient alors les mers, qui s'arrogèrent la prétention de se substituer à ces derniers dans l'océan Indien. Après avoir chassé les Portugais de Ceylan et de Malacca, les Hollandais s'établirent sur la côte de Coromandel, dans l'Hindoustan, et voulurent à leur tour mettre la main sur la route du golfe Persique. Ils se rendirent maîtres des îles du golfe et de plusieurs forteresses du littoral qu'ils enlevèrent aux Portugais, et adoptèrent pour quartier général l'île de Kharag, position bien choisie à l'extrémité nord du golfe, à proximité de l'embouchure du Chatt-el-Arab. De là, ils interceptaient tout le commerce de Bagdad et de l'Anatolie avec l'Inde et envoyaient expéditions sur expéditions à la fois contre les Portugais, les Turcs, les Arabes et les Persans. Le résultat de ces luttes, qui durèrent jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, fut l'expulsion totale des Portugais; mais les Hollandais durent subir à leur tour le même sort. Trop faibles pour résister aux efforts combinés des musulmans, ils durent

évacuer leurs postes et notamment l'île de Kharag. Les Européens chassés, l'anarchie régna en maîtresse sur les deux rives du golfe. Musulmans sonnites d'Asie Mineure, musulmans chiites de Perse, tribus plus ou moins indépendantes d'Arabie, pirates des îles, bataillèrent entre eux en des luttes incessantes et confuses et s'entre-déchirèrent sans que pût être établie une autorité sérieuse et incontestée dans ces parages. Au milieu de toutes ces guerres, la voie maritime de l'Inde par le golfe Persique finit par être abandonnée. Le commerce se détourna de cette voie qui n'offrait plus de sécurité, et fut forcé de prendre la route plus longue de l'Égypte par la Mer-Rouge.

Cependant la domination anglaise s'était affermie dans l'Inde. Devenue l'alliée du Portugal, qui avait réussi à secouer enfin le joug de l'Espagne, l'Angleterre s'était fait céder, en 1661, l'île de Bombay. D'autre part, la Compagnie anglaise des Indes, ayant eu la sagesse de restreindre momentanément son ambition à la possession de l'Hindoustan, s'était établie au commencement du XVIIIe siècle sur la côte de Coromandel, sur la côte de Malabar et en certains points du Bengale. Après avoir détruit la domination française dans la péninsule par les victoires remportées sur Lally-Tollendal et le traité Godeheu, qui la rendit maîtresse du Carnatic, puis brisé les forces de l'empire mogol à la bataille de Buxar (1764), elle avait imposé son protectorat sur la côte de Travancore et enlevé en 1792 au sultan de Mysore, Tippo-Sahib, la moitié de ses États. A la fin du siècle, elle chassait les Hollandais de Ceylan. C'est alors que, Portugais, Français, Hollandais ayant été éliminés successivement des Indes, l'attention de l'Angleterre se trouva reportée à nouveau sur le golfe Persique.

Ce ne furent point toutefois les besoins de son commerce ni l'ambition d'assurer à son pavillon le monopole de la navigation du golfe qui forcèrent cette fois le gouvernement britannique à s'occuper de ces régions. Les marchandises de l'Inde à destination de l'Europe avaient désappris la route de la mer Persique et de l'Euphrate. Ormuz n'était plus; les marchés de Bassora, Bagdad, Diarbékir, Damas, Alep, étaient délaissés. Mais les graves événemens qui étaient survenus en Europe à la fin du XVIIIe siècle avaient eu leur répercussion en Orient. Une armée française avait débarqué en Égypte, occupé les bords du Nil, et Bonaparte projetait d'envoyer une expédition au secours de Tippo-Sahib, qui s'était révolté à nouveau et tenait les Anglais

en échec. Il était question de faire passer à travers la Mer-Rouge une flottille française qui ferait son apparition dans l'océan Indien et inquiéterait les côtes de l'Inde. Déjà des instructions données au mois de décembre 1898 par le général en chef de l'armée d'Égypte enjoignaient au général Bon d'armer des felouques pour aller occuper le détroit de Bab-el-Mandeb. Un grave danger menaçait l'empire que l'Angleterre était en train de constituer à son profit dans l'Inde. Pour le conjurer, le gouvernement britannique chercha à s'emparer des deux grandes voies maritimes qui conduisaient à ses possessions indiennes: la route de la Mer-Rouge et celle du golfe Persique. Sur la première de ces routes, il fit occuper en 1799 l'îlot de Périm, au point le plus resserré du détroit de Bab-el-Mandeb et fit entrer dans son alliance le petit sultanat de Lahedj, situé non loin de Périm, sur la côte méridionale d'Arabie. La mort de Tippo-Sahib, tué sur la brèche de Seringapatam, la victoire de Canope et l'évacuation de l'Égypte par l'armée française ne mirent pas un terme aux inquiétudes du gouvernement britannique. Napoléon, empereur, se rappelait toujours le plan qui avait hanté l'imagination du général en chef de l'armée d'Égypte et rêvait de frapper son adversaire au cœur de ses possessions indiennes. Seulement ce n'était plus par la voie de la Mer-Rouge qu'aurait été dirigée cette fois l'attaque. La flotte française était détruite ou partout bloquée, et la marine britannique était la maîtresse incontestée des mers. L'expédition devait emprunter la voie terrestre, traverser l'Euphrate au nord du golfe Persique et pénétrer dans l'Hindoustan par la frontière nord. En attendant l'apparition de l'armée française, des agens secrets envoyés par Napoléon parcouraient la région nord de l'Arabie et de la Syrie, cherchant à s'assurer le concours des tribus arabes, éclairant d'avance la route et préparant les peuples à de grands événemens. Alors l'utilité pour les maîtres de l'Inde de la possession de la route du golfe Persique se révéla sous un aspect nouveau. Jusque-là on s'était borné à considérer cette route comme la voie commerciale la mieux désignée géographiquement entre l'Europe et la péninsule indienne; l'entreprise projetée de Napoléon fit apparaître son importance stratégique de premier ordre dans les conflits pouvant s'élever entre puissances européennes pour la possession de l'Hindoustan. De l'embouchure du Chatt-el-Arab dans le golfe Persique, une armée anglo-indienne pouvait en effet remonter le

cours du Tigre et de l'Euphrate, opérer une diversion sur les flancs de l'armée ennemie se dirigeant de l'Euphrate sur l'Indus, la prendre à revers et lui couper la retraite.

Le gouvernement britannique conçut dès lors le vaste dessein de réunir dans une commune alliance contre la future agression projetée tous les États riverains du golfe Persique et de la mer d'Oman et tous ceux dont le territoire devait être traversé par l'armée d'invasion. Sur la côte arabique, deux États avaient une organisation politique stable et définie : Kowéït et l'Oman. Conquis au commencement du XVIIIe siècle sur les Persans par des tribus arabes de l'intérieur, dont la plus puissante, celle des Atéïbeh, forma le fond de sa population, Kowéït s'était constitué, au milieu de l'anarchie générale, qui désolait les rives du golfe Persique, en une sorte de république indépendante ayant à sa tête un cheïk qui y exerçait une suprématie toute patriarcale. C'était un État minuscule, ne comptant pas alors plus de 20 000 habitans; mais sa position géographique lui donnait une valeur que ne comportaient pas l'exiguïté de son territoire et le petit chiffre de sa population. Placé à quelques kilomètres au sud de l'embouchure de l'Euphrate, à 140 kilomètres à l'ouest de Bassora, à l'entrée d'une baie spacieuse, bien abritée, ayant des mouillages magnifiques et d'un accès facile, le port de Kowéït se prêtait on ne peut mieux aux desseins de l'Angleterre. Le gouvernement britannique eut l'habileté de gagner le cheïk et de s'en faire un allié. C'est de son port pris comme base d'opérations que devait remonter le long de l'Euphrate l'armée anglo-indienne qui irait prendre à revers les forces françaises se dirigeant par la Perse sur l'Inde. Il gagna également à sa cause l'Oman.

Cet État s'était formé vers le milieu du XVIIIe siècle dans des circonstances analogues à celles qui avaient donné lieu à la naissance de l'État de Kowéït. Dans les temps troublés qui suivirent la ruine de la domination du Portugal et de la domination de la Hollande dans le golfe Persique, un chef arabe, Ahmed-Bou-Saïd, gouverneur de Sohar, chassa les Persans de Mascate et du pays environnant. Il se proclama indépendant en 1749 et réussit par sa bravoure et son habileté à constituer sur la côte arabique du golfe Persique et de la mer d'Oman un grand État politico-religieux. A sa mort, les limites du nouveau royaume avaient été reculées, sur la côte occidentale, au nord jusqu'au

district d'El-Hasa, en face des îles Bahréïn, et, sur la côte méridionale, jusqu'à Djofar, en face des îles Kourya-Mourya; c'était déjà l'un des plus puissans États de l'Asie méridionale. Son fils et son successeur était un prince détestant la politique d'aventures et s'occupant de préférence à faire fleurir le commerce dans ses États. Le gouvernement britannique n'en réussit pas moins à l'entraîner à sa remorque et obtint de lui, en vertu d'un accord datant de 1800, l'autorisation d'installer un résident anglais à Mascate. Ces mesures de défense préventive prises d'accord avec le cheïkh de Kowéït et le sultan de l'Oman furent complétées par l'envoi, en 1803, en plein territoire turc, à Bassora, d'un agent anglais chargé de surveiller la vallée de l'Euphrate et de nouer avec les tribus arabes de la Mésopotamie des relations ayant pour but de contrecarrer les desseins de Napoléon.

II. — ÉTABLISSEMENT DE L'INFLUENCE ANGLAISE A MASCATE

Après la fin des guerres napoléoniennes, l'Angleterre respira, mais la position qu'elle avait prise dans le golfe Persique ne fut pas abandonnée, et les relations nouées avec les États et les chefs de la côte occidentale d'Arabie continuèrent. En 1820, un résident anglais fut installé à Kowéït. Il est vrai que cet agent, ayant eu à subir toutes sortes de tracasseries de la part des Arabes, dut quitter la place et ne fut pas alors remplacé. Mais l'échec momentané de sa politique à Kowéït fut largement compensé par le développement que prit son influence à Mascate. A Seyd-Sultan, mort en 1806, avait succédé sur le trône d'Oman Seyd-Saïd. Au cours d'un règne de cinquante ans, l'influence de l'Angleterre régna sans partage à la cour de ce prince. L'État d'Oman retira, d'ailleurs, de ces bonnes relations de précieux avantages. Il leur dut d'abord de reconquérir son indépendance, qu'une guerre malheureuse avec les Wahabites lui avait fait perdre. Ces derniers, qui s'étaient donné pour mission, à la fin du XVIIIe siècle, de rénover l'Islam, à leurs yeux corrompu et dégénéré, dominaient alors l'Arabie. Entraînés par leur fanatique ardeur, ils avaient pris la Mecque et Médine en 1803, attaqué l'Égypte, pris Damas et conquis la partie de la côte occidentale d'Arabie qu'on nomme le pays d'El-Hasa et qui s'étend, au midi de l'embouchure de l'Euphrate, jusqu'au littoral en face des îles Bahréïn. L'Oman n'avait pas échappé à leurs coups, et Seyd-

Sultan avait dû se résigner à leur payer tribut. Les Anglais l'aidèrent à secouer le joug. A quelque temps de là, ils lui rendirent un autre signalé service. Depuis l'expulsion des Européens, le golfe Persique était infesté de pirates qui rendaient les communications difficiles entre les deux rives du golfe et dans la mer d'Oman. Les Wahabites de la région d'El-Hasa, les gens des îles Bahréïn et même les propres sujets du sultan ne cessaient de se livrer à des déprédations sur ces eaux. Groupés en associations de corsaires, ils avaient fait donner à la côte d'Oman le nom de Côte des Pirates et profitaient des dangers qu'offrait la navigation dans ces parages difficiles et semés d'écueils pour s'adonner à leur triste industrie. Malheur aux navires qui s'engageaient dans le golfe sans être accompagnés de vaisseaux de guerre ! Les flottilles des pirates se tenaient en embuscade sur le revers occidental de la péninsule qui se termine au cap Masandam et de là fondaient sur eux et leur donnaient la chasse. Même les indigènes qui se livraient à la pêche se transformaient volontiers, leur travail terminé, en pirates et s'efforçaient de se dépouiller mutuellement des fruits de leurs peines. Le nombre des corsaires était si grand que le sultan, malgré les forces navales dont il disposait, ne pouvait les mettre à la raison. La Compagnie des Indes, dont le commerce souffrait d'un tel état de choses, s'empressa de prêter main-forte à Seyd-Saïd. Une première expédition anglo-indienne eut lieu en 1809 contre les pirates de l'Oman; dix ans après, en 1819, plus de 200 navires appartenant à la tribu des Djewasiné furent capturés par la flotte britannique; enfin, en 1821, une armée de 3 000 hommes vengea la défaite, dans le district de Djaïlan, d'une petite force anglaise.

Ces expéditions renouvelées dans un si court intervalle n'eurent pas seulement un caractère politique : elles servirent la cause de la science en faisant connaître l'hydrographie du golfe. Tandis que le lieutenant Mac-Clure poussait une reconnaissance hydrographique de la mer Persique jusqu'aux bouches de l'Euphrate, la marine anglaise, appelée dans les parages des îles Bahréïn pour donner la chasse aux pirates, reconnaissait les archipels alors à peu près inconnus. L'expédition de 1819 permit de poursuivre ces études et procura un tracé suffisamment exact de la côte arabique; et plus tard une revision générale compléta ces premiers travaux. L'hydrographie du golfe, il est juste de le reconnaître, appartient tout entière à la marine anglaise et

ce n'est pas une des tâches les moins remarquables qu'elle ait accomplies dans les mers asiatiques

Débarrassé complètement des Wahabites et, en partie, des pirates, Seyd-Saïd s'occupa d'augmenter ses forces et d'accroître ses États. Il se construisit une flotte qui compta jusqu'à 30 frégates, dont plusieurs armées de 50 canons, et qui fut la plus puissante de l'océan Indien. Grâce à elle, il s'assura l'empire du golfe Persique et d'immenses territoires en Asie et en Afrique. Il contraignit la Perse à lui abandonner les îles d'Ormuz, de Kischm, de Laredj, de Bahréïn, et la presque-totalité de ses côtes, depuis le cap Bostonnah jusqu'à la presqu'île de Djask. Sur la rive orientale du golfe, le littoral du Mékran, du Kerman, du Laristan et du Farsistan avec les principales cités maritimes de la Perse, comme Bender-Abbas et Lindje, obéirent à ses lois ; de même le littoral du Baloutchistan avec Guador jusqu'à la frontière de l'Inde. En Arabie même, l'empire d'Oman s'étendit, sous ce règne, sur la plus grande partie de l'Arabie orientale et de l'Arabie méridionale, depuis la presqu'île de Katar sur le golfe Persique, à hauteur des îles Bahréïn, jusqu'à la baie de Mirbat sur l'océan Indien, avec les îles de Socotora et de Kourya-Mourya. Les possessions africaines venaient encore doubler l'étendue de l'empire. Toute la côte orientale d'Afrique, depuis la baie de Quiloa, limite extrême vers le nord de la colonie portugaise de Mozambique jusqu'à l'embouchure de la Tana avec les îles de Zanzibar, de Mafia et Pemba, dépendit du sultan de Mascate. Encore faut-il joindre à cette énumération les ports de Kismayou, de Brawa, Magadoxo, Merka, Ouarschéikh sur la côte de Benadir, au delà de la Tana. Seyd-Saïd régna sur un domaine ayant un littoral de 4 000 kilomètres d'étendue. Ses revenus s'élevèrent à 27 millions (1). Ses sujets l'appelèrent Grand; son royaume fut le plus florissant et le plus considérable des États que baigne l'océan Indien et devint l'entrepôt du commerce de l'Afrique orientale, de la Perse et de l'Inde.

Le gouvernement britannique voyait avec sympathie les progrès de la puissance de Seyd-Saïd et cherchait à l'utiliser au mieux de ses intérêts et au profit de la consolidation de son influence. Il conclut tout d'abord avec lui une série de traités pour la répression de la piraterie et l'abolition de la traite et installa,

(1) Voyez Palgrave, *Voyage dans l'Arabie centrale*, t. II, ch. xv.

pour arriver à ce double but, des agens dans les divers ports de l'Oman. Il se fit reconnaître ensuite un droit de visite sur tous les navires faisant le trafic dans ces parages, et, sous le prétexte d'exercer ce droit de police et de surveillance, le gouvernement de l'Inde voulut s'établir dans le golfe Persique et y créer des stations à demeure. En 1840, les Anglais prirent pied dans l'île de Kharag, qu'avaient si longtemps possédée les Hollandais, et y laissèrent une garnison. Ils voulurent aussi s'installer à Ormuz. Dans l'île de Kischm, fut créé l'établissement militaire de Bassadore, pour commander l'entrée du golfe Persique ; une autre station fut fondée à Hendjam, autre île qui n'est séparée de Kischm que par un chenal de 2 kilomètres, et ce point fut désigné comme futur poste de la marine britannique. L'île de Kaïs entre Bouschir et Lindja fut également occupée. Ainsi, toutes les îles du golfe, situées en face de la côte iranienne, devinrent à cette époque le siège d'autant d'établissemens militaires anglais.

A ce moment, on put considérer l'Angleterre comme maîtresse du golfe Persique et du golfe d'Oman. A peu près toutes les îles dans ces eaux étaient placées sous son autorité directe, occupées militairement ; et, de plus, son influence prépondérante à Mascate, confirmée par une série de traités, lui assurait une sorte de haute suzeraineté sur les deux rives de ces mers, la rive arabique et la rive persane, qui se trouvaient dépendre alors du sultan de Mascate. Mais des considérations qui n'ont rien à faire avec la politique ne permirent pas au gouvernement de l'Inde de maintenir les établissemens militaires qu'il avait créés dans ces parages. Les îles du golfe où il avait installé des garnisons sont nues, arides, sans eau. Toutes les provisions, solides et liquides, qui étaient indispensables, devaient être expédiées de Bombay Au manque d'eau et de vivres vient s'ajouter le caractère du climat. Le golfe Persique est un des endroits du globe où sévit la plus implacable chaleur. On sait en effet que l'équateur thermique se replie vers l'hémisphère septentrional et longe la côte occidentale de la péninsule arabique et la rive méridionale de la Perse. Dans ces régions, les températures de 40° centigrades à l'ombre sont fréquentes, même au mois d'avril et par un calme parfait ; en plein été et lorsque le vent souffle du désert, la chaleur dépasse 50° ; au dire de Welstein, souvent l'ardeur du soleil fait éclater la pierre. Mascate et les îles du golfe sont au nombre de ces enfers que mentionnent les dictons

des marins. « Puisque tu as créé cette fournaise, dit l'un d'eux, qu'avais-tu donc besoin, ô Allah, de créer l'enfer ! » Le climat, qui jadis avait fort éprouvé les Portugais, était plus fatal encore au tempérament anglo-saxon. Bientôt il parut démontré qu'à moins de précautions exceptionnelles, officiers et soldats anglais ne pouvaient y passer les étés sans succomber à la folie ou à la mort. Force fut donc de mettre un terme à une occupation aussi onéreuse aux finances de l'Inde que funeste à ses contingens de troupes. Successivement les îles de Kharag, Kischm, Kaïs, Hendjam durent être évacuées.

En 1856, Seyd-Saïd mourut, et cet événement fournit au gouvernement britannique une occasion nouvelle de resserrer les liens qui réunissaient à la Grande-Bretagne l'État d'Oman. Cet État, qu'avait fait si puissant Seyd-Saïd, devint, à la mort de ce prince, le théâtre d'une guerre civile provoquée par les prétentions de ses trois fils. Au cours de ces luttes intestines, l'un de ces derniers ayant été massacré, les deux survivans, nommés Thowéini et Madjid, convinrent de prendre d'un commun accord le gouvernement britannique comme arbitre et médiateur, et ce fut lord Canning, vice-roi des Indes, qui régla définitivement en 1861 la délicate question de la succession de l'Oman. Il attribua Mascate et toute l'Arabie avec la partie de la côte persane dépendant de l'Oman à Thowéini, et Zanzibar avec l'Afrique à Madjid. Ce dernier était tenu, en outre, de payer à son frère un tribut annuel de 20 000 couronnes, sous la garantie de l'Angleterre. Ainsi, par cet arbitrage et cette garantie pécuniaire, le gouvernement britannique ajouta aux relations d'amitié et d'alliance existant déjà une sorte de tutelle officieuse sur les deux États d'Oman et de Zanzibar. Il est vrai que le gouvernement de Napoléon III, redoutant de voir ces deux États tomber complètement sous la domination anglaise, et fort avisé en la circonstance, négocia avec le Foreign-Office en vue de définir la situation respective de la France et de l'Angleterre vis-à-vis des deux nouveaux États nés du partage de l'Oman. Ces négociations menées à Paris par M. Thouvenel, alors ministre des Affaires étrangères, et à Londres par lord Cowley, aboutirent le 20 mars 1862 à la conclusion d'un accord par lequel les deux gouvernemens s'engageaient à respecter l'indépendance du sultanat de Mascate et du sultanat de Zanzibar. La signature de cette convention a été considérée comme un réel succès pour la diplomatie impériale. En effet,

notre action à Mascate ne s'était guère manifestée jusqu'alors que par la conclusion d'un traité de commerce datant de 1846; nous n'avions aucun intérêt bien défini dans ces régions et nous ne pouvions motiver notre intervention diplomatique que par notre désir d'empêcher une trop grande extension de la puissance anglaise en Asie et en Afrique. D'autre part, la Grande-Bretagne avait acquis une situation prépondérante à Mascate.

Dans ces conditions, on se demandera peut-être comment le Foreign-Office put être amené à conclure un accord qui donnait à une tierce puissance le droit de s'opposer à l'annexion par l'Angleterre du sultanat de Mascate, et le fait serait difficilement explicable en effet, si on voulait l'apprécier avec les idées qui ont actuellement cours en matière coloniale, surtout en Angleterre, où la doctrine de l'impérialisme a fini par prévaloir. Mais telles n'étaient pas en 1862 les idées en faveur dans le monde des économistes anglais. Les doctrines de l'école de Manchester dominaient parmi eux et n'étaient pas sans avoir acquis un certain poids aux yeux du Foreign-Office : on cherchait avant tout à favoriser le développement économique et commercial de la métropole ; on ne prisait une colonie qu'en raison des bénéfices que sa possession assurait au commerce; on ne voulait pas entendre parler d'annexions coloniales qui fussent coûteuses, et on entendait, même pour les colonies anciennes, ne dépenser ni un soldat ni un écu ; c'était l'époque où l'on parlait de laisser à leur libre sort les Antilles anglaises, où l'on discutait l'opportunité d'évacuer les colonies de la côte occidentale d'Afrique, où lord Clarendon refusait pour l'Angleterre de participer à l'établissement d'un condominium à deux, proposé par le gouvernement de Napoléon III, sur Madagascar. Alors qu'on parlait d'abandonner des colonies anciennes, qu'était-il besoin d'annexer d'immenses territoires en Afrique et en Asie? Les États de Mascate et de Zanzibar avaient une ligne de côtes dispersées sur 4 000 kilomètres d'étendue ; cette frange littorale était peu profonde ; en arrière, était un pays alors à peu près inconnu, considéré comme désertique ou peu productif, habité par les populations les plus indépendantes, les plus belliqueuses, les plus fières de l'Islam. Quelles sources d'ennuis ne pouvait-il pas résulter pour le gouvernement de l'Inde de l'annexion de ces territoires? Dans quelles complications ne pouvait-on pas être entraîné? Ne serait-on pas obligé d'intervenir dans les querelles

des populations de l'intérieur, de pénétrer toujours plus avant d'être engagé dans des guerres sans fin ? Ne serait-on pas amen enfin par la force des choses à abandonner les procédés tout paci fiques qui présidaient alors à la direction des affaires coloniale. et à leur substituer une politique de violences, d'agressions et de conquêtes ? Quel surcroît d'obligations militaires pour la métro pole, quelles dépenses pour ses finances et pour celles de l'Inde !

Il n'entrait donc pas alors dans les vues de la politique britannique d'enlever leur indépendance aux États de Zanzibar et de Mascate. Exercer sur eux une sorte de suzeraineté morale, recueillir les bénéfices que lui assuraient des relations historiques et amicales remontant au commencement du siècle et la position géographique de l'Inde, se réserver la suprématie commerciale dans ces mers, lui suffisait. Elle recherchait les résultats de l'annexion sans avoir à en supporter les charges. La convention de 1862 n'était pas en contradiction avec ce programme. Il faut bien reconnaître aussi qu'elle avait un avantage fort sérieux pour l'Angleterre : elle était avant tout une mesure de précaution contre la France. Si, en effet, elle empêchait le gouvernement britannique d'annexer Mascate, elle empêchait en revanche le gouvernement français de procéder pour son compte à cette annexion : et, tandis qu'il restait loisible à l'Angleterre de consolider son influence dans cet État, il était interdit à la France de ruiner par une mainmise sur le pays le résultat de tout un siècle d'efforts laborieusement acquis. Pourvu qu'aucune atteinte ne fût portée à la souveraineté externe du sultan (et cela n'entrait pas dans les calculs du Foreign-Office), le gouvernement britannique pouvait se croire fondé à employer tous les moyens nécessaires à la poursuite de son œuvre de pénétration. Déjà il tenait le sultan de Mascate par les traités antérieurs, par les services rendus, par la garantie du paiement d'un tribut annuel ; il allait pouvoir désormais, rassuré du côté de la France, suivre d'un œil attentif et vigilant les moindres incidens qui surgiraient et les faire tourner au profit de ses intérêts.

Aussi la convention de 1862 n'apporta-t-elle aucune entrave au développement de l'action du gouvernement britannique et à l'affirmation de sa suprématie, et l'on peut dire même que c'est depuis la signature de cette convention que la diplomatie anglaise a remporté à Mascate ses plus marquans succès. C'est ainsi qu'en 1873, le sultan de Zanzibar s'étant soustrait à l'obligation

de payer le tribut annuel de 20 000 couronnes qu'il était tenu de verser au sultan de Mascate, sir Bartle Frere consentit à mettre cette subvention à la charge de l'Angleterre. Plus tard, le subside annuel fut porté à 40 000 couronnes, sous la condition que le sultan de Mascate remplirait fidèlement les engagemens pris par traité et qu'il continuerait à observer une attitude amicale envers le gouvernement anglais. Comme preuve de cette bonne disposition, le sultan s'est engagé, en 1891, à n'aliéner à aucune puissance étrangère, sans la permission de l'Angleterre, une parcelle quelconque de son territoire. Ce traité, qui est resté secret jusqu'aux derniers incidens que nous allons avoir à relater, complète en quelque sorte la subordination du sultan de Masate au gouvernement de l'Inde.

Aujourd'hui, le vrai maître de Mascate est l'agent politique anglais. C'est lui qui sert au sultan le montant de sa subvention, et ce dernier doit éviter de provoquer tout prétexte de mécontentement dont pourraient avoir à souffrir ses intérêts. Le consul britannique veille aussi à l'observation des traités antérieurs et intervient dans les démêlés qui peuvent surgir entre le sultan et ses sujets. C'est ainsi qu'en 1895, une insurrection ayant éclaté à Mascate, le sultan fut réinstallé par le consul, qui fit appel à la coopération des forces anglo-indiennes. Sous l'autorité que s'arroge le représentant de l'Angleterre, ce qu'on est convenu d'appeler la souveraineté interne du sultan devient de jour en jour plus restreinte. A Mascate, la poste est gardée par des soldats indiens et les timbres employés sont exclusivement britanniques. Il y a quelques mois, le major Fargeas, résident britannique, a révoqué de sa propre autorité un arrêté du sultan ordonnant l'uniformité des poids pour les balles de riz importées à Mascate et diminué des deux tiers la taxe créée par ce souverain sur les concessionnaires indiens des pêcheries de Guador, l'enclave littorale de Mascate sur la côte du Béloutchistan. Les Anglais se considèrent comme chez eux dans l'Oman, et l'on comprend que lord Curzon, aujourd'hui vice-roi des Indes, ayant voulu définir la situation du sultan de Mascate, ait pu écrire jadis comme publiciste : « Oman peut être à juste titre considéré comme une dépendance anglaise. Nous pensionnons son sultan. Nous lui dictons sa politique. Nous ne tolérerions aucune ingérence étrangère. Je ne doute guère moi-même que le jour viendra où, comme ces petits États s'écroulent devant les pro-

grès de la civilisation, une prise de possession plus définitive nous sera commandée et l'Union Jack flottera aux yeux de tous sur le château de Mascate. »

Il importe d'ailleurs de remarquer que le sultanat de Mascate actuel est bien déchu du haut degré de puissance auquel il était parvenu sous le règne de Seyd-Saïd. Sa magnifique flotte n'est plus; elle a été vendue en 1863 par Thowéini. Sybarite dans la vie privée, négligent dans la vie politique, ce prince laissa les chefs locaux administrer en son nom le royaume, et l'Oman est aujourd'hui moins un État qu'une agrégation de municipalités. Chaque ville, chaque village a son existence propre et un chef particulier dont le pouvoir est restreint seulement par les immunités de ses administrés et par les prérogatives de la cour. Quant au sultan, il se borne à nommer ou à déposer les chefs locaux, à régler les droits de douane, à signer les traités et à décider de la paix et de la guerre. L'affaiblissement du pouvoir central a eu pour conséquence l'amoindrissement territorial de l'État. Non seulement le sultanat de Mascate a perdu ses anciennes possessions en Afrique, mais encore, en Asie, il a dû abandonner, de l'autre côté du golfe Persique, la côte iranienne jadis conquise sur la Perse, et de la côte du Béloutchistan il n'a gardé que le port de Guador.

Les îles du golfe Persique, Kischm, Laredj, Ormuz, Hendjam, Kaïs ont été également perdues pour lui, ainsi que Socotora et les îles Kourya-Mourya, à proximité du golfe d'Aden. Théoriquement, cet État s'étend encore sur la côte arabique depuis Mirbat jusqu'au Katar, mais, même là, le territoire qui en dépend se rétrécit de jour en jour. Sur la côte méridionale d'Arabie, l'autorité du sultan est en bien des points nominale; sur la côte occidentale, elle n'est guère reconnue que jusqu'au cap Masandam, pointe avancée dans le détroit d'Ormuz; au delà, le littoral du golfe Persique formant l'ancienne côte des Pirates se détache peu à peu de lui, et les Anglais ont pris pied en 1896 dans la presqu'île du Katar, à Zabara et à Wokra. Sans doute l'étendue des côtes qui composent l'Oman est encore considérable, près de deux mille kilomètres de long; mais la superficie totale de l'État n'est pas en rapport avec le développement du littoral; là où l'Oman s'avance le plus loin dans l'Intérieur, sa largeur ne dépasse pas deux cent quarante kilomètres. Le pays est d'ailleurs, dans son ensemble, relativement pauvre. Le littoral

proprement dit est aride; la chaîne de montagnes qui le borde présente bien de riches et fertiles vallées; mais, au delà, le territoire va se perdre dans une région sablonneuse, inculte, coupée d'oasis, vastes plaines de sables mobiles où le hardi Bédouin lui-même ose à peine s'aventurer. Aussi loin que le regard peut atteindre à l'horizon, pas une colline, pas une éminence, pas même un changement de nuance dans ces plaines sans fin, ne rompent l'uniformité de cette scène de désolation. L'Oman est un désert semé d'oasis dont la grande importance réside surtout dans ce fait qu'il domine et commande la route maritime de l'Inde par le golfe Persique et le golfe d'Aden.

III. — ÉTABLISSEMENT DE L'INFLUENCE ANGLAISE A KOWÉÏT ET AUX ILES BAHRÉÏN

Au nord de l'Oman et jusque vers Kowéït et l'embouchure du Chatt-el-Arab, s'étend, sur la côte occidentale d'Arabie, le pays de l'Hasa; c'est la seule portion de cette côte où n'ait pu s'implanter l'influence anglaise; mais ici la situation locale n'a pas permis à la diplomatie britannique d'employer les méthodes de pénétration pacifique qui lui ont si bien réussi dans l'Oman. L'Hasa a été conquis, au commencement du XIXe siècle, par les Wahabites, tout comme l'Hedjaz et l'Oman; mais, moins heureux que les habitans de ces contrées, qui réussirent à se débarrasser des envahisseurs, les gens de l'Hasa continuèrent à subir le joug au cours du dernier siècle. Les Wahabites firent peser un régime d'oppression et de terreur sur ce pays, imposant à tous ses habitans les rigoureuses prescriptions de leur secte, proscrivant les soieries, le tabac, les liqueurs, déclarant la guerre au commerce, à l'agriculture, à l'industrie, enrôlant de force les notables pour leurs guerres lointaines et interdisant à tout chrétien dont ils avaient le nom en horreur l'accès de l'Hasa. El-Katif, la capitale du pays, devint leur arsenal maritime et se transforma en un nid de corsaires et de bandits qui portaient leurs déprédations sur les deux rives du golfe, bravant à la fois les forces de l'Oman, de Bahréïn, de la Perse et de la Turquie. La situation géographique de leur pays d'origine, non moins que leur fanatisme, permettait aux Wahabites toutes les audaces. Cantonnés dans un réduit inaccessible au centre de l'Arabie, dans le pâté montagneux du Nedjed qu'entoure et que défend une ceinture d'im-

menses espaces désertiques, nus, incultes, sans eau, composés de sables ou d'amas pierreux, sous un ciel de feu, les Wahabites avaient gardé leur sol vierge, à travers les siècles, de toute profanation étrangère. Ils se croyaient invincibles dans leurs repaires et en mesure de défier les attaques de n'importe quelle armée régulière. Les armées égyptiennes, qui, au commencement du siècle, avaient arrêté leurs envahissemens du côté de la Mecque et de Médine, n'avaient pu pénétrer jusqu'au fond du Nedjed, et, même après les défaites que leur fit subir Méhémet-Ali, ils n'en étaient pas moins restés une puissance redoutable et le peuple le plus puissant de l'Arabie. Avec d'aussi farouches sectaires, les Anglais ne pouvaient songer à renouer des relations analogues à celles qu'ils entretenaient avec le sultan de Mascate, et force leur fut de n'entrer en contact avec les Wahabites que pour donner la chasse à leurs boutres dans les eaux du golfe; mais, trop avisés et trop prudens pour se laisser entraîner à une expédition pénible et risquée à l'intérieur ou à une occupation de la côte qui eût pu être fatale à la santé des troupes laissées en garnison, ils n'eurent garde d'effectuer une opération de guerre en terre ferme. Ce fut à la Turquie, à défaut de l'Angleterre, qui ne voulut pas se fourvoyer dans le guêpier wahabite, qu'échut le rôle ingrat de se mesurer avec les conquérans de l'Hasa. En 1870, le gouvernement ottoman rêvait de faire passer ses prétentions de suzeraineté sur l'ensemblé de l'Arabie restées jusqu'alors platoniques dans le domaine des réalités. Naturellement l'empire wahabite fut le premier État arabe qui, par sa situation à proximité de la Syrie et de la Mésopotamie, se trouva visé par les revendications de la Porte, et ordre fut donné au vali de Bagdad, alors Midhat-pacha, de prendre les dispositions nécessaires pour imposer au Nedjed la souveraineté ottomane. Ce dernier, en conformité de ses instructions, résolut de porter la guerre sur le seul point réellement vulnérable du territoire wahabite, c'est-à-dire la côte de l'Hasa, dont pouvait se rendre maîtresse une armée disciplinée et soutenue par une flotte, et, pour arriver à ses fins, s'adressa au cheïk de Kowéït, dont le concours était indispensable au succès de l'entreprise. On sera peut-être étonné qu'une puissance disposant de forces aussi considérables que la Turquie ait eu besoin de recourir à l'aide du chef du petit État de Kowéït pour venir à bout des Wahabites; mais c'est bien ici le cas de faire remarquer que l'importance

d'un État ne doit pas se mesurer toujours uniquement au chiffre de sa population et à l'étendue de sa surface. Kowéït est un État minuscule et sa population n'excède pas trente mille habitans, mais sa position entre le Nedjed et les possessions turques de Bassora fait de son territoire le passage obligé d'une armée ottomane se dirigeant par terre de Bagdad vers l'Hasa et le Nedjed. De plus, le port de Kowéït est une excellente base d'opération maritime et le cheïk de cet État était en mesure de fournir aux troupes turques les bateaux de transport nécessaires à leur débarquement sur le littoral de l'Hasa, en même temps que des équipages d'une valeur hors ligne. Les marins de Kowéït, en effet, se distinguent entre tous ceux du golfe Persique par leur audace, leur adresse et la fidélité aux engagemens contractés. Grâce au concours que leur prêtèrent les gens de Kowéït, les troupes turques purent attaquer, en 1871, l'Hasa par terre et par mer, s'emparèrent d'El-Katif et firent flotter le pavillon turc sur toutes les villes du littoral. Le gouverneur nommé par les Wahabites dut prendre la fuite, et l'Hasa est devenu depuis une dépendance du vilayet de Bassora. La Porte n'oublia pas d'ailleurs les services rendus, et, en reconnaissance de l'appui prêté, abandonna aux habitans de Kowéït une zone de palmeraie de soixante kilomètres d'étendue le long du Chatt-el-Arab, au midi de Bassora. Le cheïk de Koweït reçut, à l'occasion de cette donation, le titre de kaïmakan et divers cadeaux, signes d'investiture de la concession territoriale accordée.

Mais, si l'Angleterre n'a pu placer sous son influence l'Hasa comme elle y a placé l'Oman, elle a pu en revanche faire graviter dans l'orbite de l'empire des Indes l'État de Kowéït même. Pendant tout le cours du XIXe siècle, les chefs de ce petit État, tantôt s'appuyant sur les Wahabites pour résister aux Turcs, tantôt s'appuyant sur les Turcs pour s'opposer aux entreprises des Wahabites, avaient réussi par une habile politique à maintenir leur indépendance vis-à-vis de leurs deux puissans voisins. Ils avaient également déjoué toutes les tentatives de la Perse. Ils vivaient ainsi heureux en une sorte de petite république sous l'autorité purement patriarcale de leur cheïk. Leur État n'avait cessé de croître depuis le commencement du siècle en population et surtout en richesse. La bonté du climat, la sécheresse du sol, par-dessus tout le caractère paternel et tolérant de son gouvernement attiraient sur son territoire les tribus voisines qui dési-

raient repos et sécurité et aussi les gens de Bassora fuyant leurs marais pestilentiels ou les exactions du gouvernement turc. D'un autre côté, le gouvernement britannique, qui, au commencement du siècle, avait cherché à placer cet État sous son influence et qui y avait installé en 1820 un résident, n'avait pas persisté dans ses visées. Pendant de longues années même, le gouvernement des Indes attacha d'autant moins d'importance à la possession de ce port que le célèbre voyageur Lowett Cameron, chargé d'étudier le tracé du futur chemin de fer de Londres à Bombay par le golfe Persique, avait déconseillé à ses compatriotes de faire de Kowéït l'emplacement de la gare terminus de ce chemin de fer, sous prétexte que cette ville n'était pas à l'embouchure de l'Euphrate. Mais des faits récens, au nombre desquels il faut citer le prolongement du chemin de fer de Koniah à Bagdad, ont éveillé à nouveau les inquiétudes britanniques. Alléguant que « la suprématie britannique dans le golfe Persique est indispensable à la sécurité du régime britannique dans l'Inde, » lord Curzon s'est empressé de resserrer ses rapports avec Moubarek, le cheïk placé en ce moment à la tête du petit État. Tout d'abord, et sous son inspiration, la Compagnie de navigation la *British India* a fait de Kowéït une de ses escales, puis un véritable traité de protectorat a été conclu, il y a trois ans, entre le gouvernement britannique et Moubarek. L'Angleterre a promis sa protection au cheïk et à la république de Kowéït et s'est engagée à les défendre contre toutes les prétentions et revendications étrangères. A son tour, le cheïk de Kowéït a cédé au gouvernement de l'Inde un port d'une réelle valeur. Ce port serait situé, d'après des renseignemens pris sur place, à vingt kilomètres de Kowéït dans la direction Est-Nord-Est, au pays des Beni-Lam, et serait admirablement placé, non loin de l'embouchure du Chatt-el-Arab, qu'il commande. A cet endroit, les fonds de plus de dix mètres sont à peine distans de quelques cents mètres du littoral. C'est le véritable havre marin de l'Euphrate. En même temps, Moubarek concédait à l'Angleterre des privilèges douaniers considérables à Kowéit même et dans le port de Kassina, dépendant de ses États. Il acceptait auprès de lui la présence d'un agent consulaire et consentait à ce qu'un pavillon anglais flottât à l'entrée du port, avec cette indication que ce drapeau avait été placé là par ordre de Moubarek et que serait sévèrement puni quiconque tenterait de l'enlever. Le cheïk

de Kowéït est devenu ainsi l'allié, le protégé et le client de l'Angleterre.

Sur les îles qui bordent la côte orientale de l'Arabie, l'hégémonie anglaise s'est affirmée comme sur le littoral. Ces îles sont extrêmement nombreuses. La vaste baie semi-circulaire comprise entre la péninsule du cap Masandam et la pointe de Katar en est toute parsemée et en a pris le nom de Bahr-el-Benat, « la Mer aux Filles. » A l'ouest du Katar, le golfe de Bahréïn est également rempli d'îles, dont la plus grande est connue sous le nom d'île Bahréïn. La principale occupation de ces insulaires est la pêche des perles, à laquelle prennent part aussi les riverains de presque toute la côte arabe du bassin persique. Dans le seul archipel de Bahréïn, environ cinquante mille marins s'occupent de pêcher les huîtres perlières, et, sur tout le littoral compris entre Kowéït et la côte des Pirates, non loin du détroit d'Ormuz, des stations secondaires sont établies dans le voisinage des bancs. Bien que d'anciens usages, origine du droit, règlent entre les intéressés la répartition des bénéfices de la pêche, des conflits s'élèvent souvent entre les pêcheurs. Jadis les tribus arabes de la côte des Pirates qui vivent sur le continent en face des îles se mêlaient volontiers à ces querelles, et, sous prétexte d'appuyer l'un ou l'autre parti, dépouillaient les pêcheurs du fruit de leurs peines. C'étaient des luttes sans fin et des pillages sans cesse renouvelés. De 1853 à 1856, le gouvernement de l'Inde réussit à conclure avec les chefs arabes, tant insulaires que pirates de la côte, une série d'accords par lesquels tous s'engageaient à ne plus exercer la piraterie, à ne plus vider leurs querelles sur mer, à ne plus importer d'esclaves et à soumettre au résident britannique les contestations qui pouvaient s'élever entre eux, soit au point de vue économique, soit au point de vue politique. Cette haute tutelle officieuse ne tarda pas à se changer en protectorat effectif. En 1870, des difficultés s'étant élevées entre le cheïk des îles Bahréïn et un compétiteur, le gouvernement de l'Inde prit la défense du cheïk, déporta son rival dans l'Inde et imposa officiellement son protectorat sur ce groupe d'îles. L'acquisition est d'importance. Les îles Bahréïn contrastent par leur sol fertile et leur aspect verdoyant avec les îles arides et nues de Kischm, d'Ormuz, de Laredj et d'Hendjam, que les Anglais ont dû abandonner au cours du dernier siècle. Grâce à des sources nombreuses, les palmiers y abon-

dent et à leurs pieds s'étendent à perte de vue des champs de froment, de luzernes et de légumes : le pays est un immense jardin que cultive une population de cinquante mille agriculteurs. Sa capitale, Ménamah, est le centre du commerce des perles et de la nacre. Près de quinze cents bateaux appartiennent à son port, qui sert en outre de rendez-vous à trois ou quatre mille embarcations. Le cheïk de Bahréïn, auquel tout marchand de perles, tout maître d'embarcation, tout plongeur doit l'impôt, est un des riches potentats de l'Orient. Aussi la Turquie, la Perse, l'Oman, le royaume wahabite, se disputaient l'avantage de compter cet opulent personnage parmi leurs vassaux. C'est le gouvernement de l'Inde qui, en jouant le rôle du larron de la fable, les mit tous d'accord.

Aujourd'hui Ménamah est devenu la résidence de l'agent politique anglais, qui juge lui-même les différends s'élevant entre les pêcheurs de perles et qui dispose d'une flottille pour maintenir l'ordre parmi eux. Dans ces derniers temps, le rayon d'action de ce résident s'est encore étendu. Des actes de piraterie ayant été commis par des habitans de la presqu'île de Katar, le résident anglais, après avoir fait bombarder les ports de Zabara et de Wokra, a imposé le protectorat de l'Angleterre à cette région. Cet acte peut être considéré comme le premier pas dans la voie de la prise de possession effective par l'Angleterre de la côte orientale d'Arabie.

IV. — L'EXTENSION DU PROTECTORAT ANGLAIS SUR L'ARABIE MÉRIDIONALE

Nous avons vu que l'État d'Oman, dans les limites qu'on s'accorde à lui reconnaître actuellement, s'arrête sur la côte méridionale d'Arabie au cap Mirbât. Au delà, vers l'ouest, et lui faisant suite jusqu'aux possessions turques de l'Yémen, se développe, sur une longueur de huit cents kilomètres environ, une zone littorale qui borde l'océan Indien. C'est l'Hadramaout. Cette côte se distingue par une grande uniformité d'aspect et de relief. C'est, à partir de la mer, un amoncellement de buttes et de hauteurs volcaniques isolées, s'élevant graduellement en terrasses jusqu'à un plateau calcaire, lequel va s'inclinant au nord, c'est-à-dire vers le désert, où il se termine brusquement par une muraille de trois cents mètres de haut, véritable falaise dont le pic s'enfonce dans une mer de sables. Du désert à la

mer, cette côte montueuse a une largeur de 150 kilomètres.

Elle est inhospitalière à l'Européen. Située sous l'équateur thermique, comme le littoral du golfe Persique, elle a un climat caractérisé par un soleil dévorant; aucune facilité d'accès à l'intérieur, aucune rivière navigable; pas d'arrière-pays qui puisse fournir des alimens au commerce extérieur. C'est un des pays les plus déshérités du globe. Les seules parties susceptibles de culture sont, dans l'intérieur, des bandes étroites de terrain d'alluvion dans les ravins. Dans ces endroits privilégiés, trop rares, vit une population rude, vigoureuse, à demi sauvage, prompte aux coups, aimant le pillage, se pliant difficilement à une autorité quelconque, ayant les qualités, mais aussi les défauts de la race arabe. Si l'Hadramaout n'avait pour lui que la valeur propre du sol, que son climat et que ses produits, il n'aurait jamais attiré les conquérans et les envahisseurs. Mais cette côte de l'Arabie méridionale est sur la route qui mène de l'Europe aux Indes par la Mer-Rouge. Le maître de cette côte peut surveiller tout le mouvement du commerce maritime international dans l'océan Indien, défendre les abords du golfe d'Aden, commander la route maritime des Indes par la Mer-Rouge, et cette position géographique ne pouvait manquer d'attirer les convoitises des maîtres européens de l'Inde, qui ont considéré la possession de l'Arabie méridionale comme le complément nécessaire de la possession de l'Hindoustan. Déjà, au XVIe siècle, les Portugais s'étaient établis à Aden, comme ils s'étaient établis à Mascate et à Ormuz, et ils ne quittèrent le pays que lors de la décadence de leur domination dans l'Inde.

Au commencement du XIXe siècle, les Anglais avaient occupé Périm. Forcés d'évacuer cette île, en raison de l'insalubrité du climat, comme ils durent évacuer les îles du golfe Persique, ils cherchaient un endroit pouvant servir de point de relâche et de station de ravitaillement pour leurs escadres, quand le capitaine Haines, qui relevait, en 1834, l'hydrographie de la côte méridionale de l'Arabie, signala le port d'Aden. Certes, il est impossible d'imaginer sous un soleil dévorant rien de plus nu, de plus aride que les plages avoisinantes : ni fruits, ni sources, pas d'eau potable. Mais les avantages de la position au point de vue maritime sont incomparables. La baie est spacieuse, limitée à l'est et à l'ouest par deux presqu'îles rocheuses, dont l'une, nommée le cap d'Aden, dressant ses pics semblables à des tours et sur-

plombant la plage d'une hauteur de plus de 500 mètres, rappelle par ses escarpemens le rocher de Gibraltar. La beauté et l'excellence de sa rade, la force de ses défenses naturelles, sa situation près de l'entrée de la Mer-Rouge, à mi-chemin de Suez à Bombay, font d'Aden une station de premier ordre et comme point commercial et comme point militaire. « Aden a une importance maritime supérieure, disait dans son rapport le capitaine Haines, et cette supériorité, elle la doit à ses excellens ports qui sont situés à l'est et à l'ouest. Cette station offre à la fois un abri aux flottes et un facile accès dans les provinces de l'Yémen et de l'Hadramaout. C'est une forteresse imprenable. De tels avantages sont trop évidens pour qu'il soit besoin d'insister. » Il n'y eut pas lieu d'insister, en effet. En 1839, sous prétexte de venger des actes de piraterie, les Anglais enlevaient Aden d'assaut, et le sultan de Lahedj devait céder ce port contre une pension annuelle payée par le gouvernement de l'Inde. Leur ambition, satisfaite de s'être assuré par l'occupation d'Aden tous les profits du commerce avec l'Yémen et l'Hadramaout, aurait pu se borner pour un temps assez long à la possession de cette station, si l'imminence de l'ouverture du canal de Suez ne fût venue les décider à étendre leur action dans ces parages.

Déjà, l'Angleterre possédait sur la côte méridionale d'Arabie les îles de Kourya-Mourya, que lui avait cédées, en 1854, le sultan de Mascate; l'îlot de Périm, déjà occupé à deux reprises au commencement du siècle et abandonné, fut occupé pour la troisième fois en 1859 et d'une manière définitive; puis, quand le canal fut ouvert, le gouvernement britannique ne songea à rien moins qu'à annexer l'Hadramaout. L'année même de l'ouverture du canal de Suez, en 1869, eut lieu la cession de Lahedj par Abd-el-Merzen, dont les possessions s'étendaient d'Aden au Djebel Khorzaz, c'est-à-dire à la frontière orientale du territoire des Akhemis, possesseurs de Cheïk-Saïd. La pénétration britannique se fit à la fois, dans le rayon immédiat d'Aden, sur le littoral et à l'intérieur. La colonie s'agrandit par des achats faits aux petits chefs du voisinage et aussi par intimidation. Grâce aux thalaris, les petits chefs des environs d'Aden devinrent des agens dociles de la Grande-Bretagne. L'organisation politique de l'Hadramaout favorisait singulièrement les vues annexionnistes de la politique britannique. Des frontières de l'Yémen à l'État d'Oman, cette partie de l'Arabie n'est pas constituée en un État

unique et distinct. Les habitans, qui y sont divisés, comme en maint pays arabe, en nomades et en sédentaires, appartiennent bien à la même race et parlent bien le même dialecte; mais les nomades y vivent groupés en tribus, sans cohésion entre elles, ayant chacune son chef respectif. D'autre part, les villes et les villages qui ont des rapports de trafic avec le dehors ont aussi leurs cheïks et leurs sultans. Nulle part, une autorité hiérarchique régulière. Le plus puissant de ces cheïks est celui de Kéchin, ville maritime du Mahra. Cet État s'étend, à l'est, vers l'Oman, jusqu'au golfe de Kourya-Mourya, à l'ouest jusqu'à Makalla, localité située à l'entrée orientale du golfe d'Aden, avec un développement de côtes d'environ 600 kilomètres. Dans toute cette étendue, chaque cheïk de village reconnaît la suprématie du sultan de Kéchin, mais l'autorité réelle de ce dernier est subordonnée aux moyens matériels qu'il a de l'imposer. Au delà de Makalla et jusqu'à Aden, il n'y a que des cheïks vivant à l'état isolé et indépendant. On conçoit quelle anarchie régnait sur cette côte et quels conflits s'y succédaient.

La Turquie regardait bien l'Hadramaout comme compris dans les limites de sa domination, mais cette prétention restait plutôt à l'état théorique et aucune action extérieure ne venait l'appuyer; en réalité, ces États pouvaient être considérés comme indépendans. Toutefois, pour mettre sans doute tous les droits de son côté, le gouvernement britannique commença par engager avec la Porte des négociations : elles aboutirent à son entière satisfaction. En 1873, la Turquie reconnut officiellement à l'Angleterre la possession de neuf territoires arabes qui s'étendent du mont Zey au sud-est de Moka et servent de limite nord-est au territoire des Akhemis jusqu'à la frontière du sultanat d'Oman. C'était tout l'Hadramaout, moins la pointe de Cheïk-Saïd, qui, d'après les Livres Bleus publiés à cette époque, était ainsi dévolu à l'Angleterre. Tout aussitôt, le gouvernement britannique, fort de l'adhésion de la Turquie, s'empressa de traiter avec les chefs locaux. En 1875, le sultan de Kéchin accepta le protectorat anglais moyennant une pension annuelle. L'exemple du sultan de Kéchin fut imité par celui de Makalla, et, par des traités conclus en 1888 et depuis, les Fadsli, les Aulaki, les Wahidi, les Jamada et les Shukaïr, ainsi que les autres tribus situées le long de la côte méridionale d'Arabie, se placèrent d'elles-mêmes sous le protectorat britan-

nique (1). L'île de Socotora fut déclarée possession anglaise en 1886.

Tous ces petits sultans de l'Hadramaout ont bien gardé titre, cérémonial, simulacre d'indépendance, mais, pensionnés par la Grande-Bretagne, ils ne sont, en réalité, à l'heure actuelle, que ses humbles vassaux. Un nouvel accord avec la Turquie est venu tout récemment sanctionner cet état de choses. Le 20 mars 1903, un iradé du Sultan, mettant fin à des contestations de frontières entre l'Yémen et les possessions britanniques de l'Arabie méridionale, a reconnu à nouveau à l'Angleterre la possession des neuf petits États de l'Hadramaout, plus une bande de territoire de 2 kilomètres au sud de Moka, à laquelle, depuis longtemps, le gouvernement de l'Inde attache une grande importance, et a réglé le *modus operandi* pour l'hinterland d'Aden resté jusqu'alors en suspens.

Après ce dernier accord, si l'on veut résumer la situation acquise par la Grande-Bretagne depuis un siècle en Arabie, on peut dire que, sur toute la côte méridionale et toute la côte orientale d'Arabie, depuis la limite orientale du territoire de Cheïk-Saïd jusqu'aux approches du Chatt-el-Arab, la province turque de l'Hasa étant toutefois exceptée, l'Angleterre a acquis une position prépondérante, et que tout ce pays a accepté le protectorat officiel de l'Angleterre ou bien est placé sous son influence morale. Il y a lieu de faire ressortir ce résultat d'autant plus qu'il a été obtenu sans expédition militaire, sans dépenses, sans aucunes vexations ni tracasseries causées aux indigènes. C'est un des plus beaux triomphes qu'on puisse citer de la méthode d'expansion coloniale pacifique, méthode qui consiste à ménager souverains et peuples indigènes, à s'efforcer de gagner les bonnes grâces des premiers par des subsides et de s'assurer l'attachement des autres par des mesures d'ordre et de pacification, et qui donne tous les résultats de l'annexion sans les inconvéniens et les charges de la conquête. Nous allons voir quels avantages la Russie et l'Angleterre ont obtenus en appliquant la même méthode sur la rive orientale du golfe Persique, en Perse et au Béloutchistan.

ROUIRE.

(1) *The Red Sea and Gulf of Aden*, Pitot, 1900. ch. VIII, p. 353, édité par l'Amirauté britannique.

POÉSIE

LA LÉGENDE DES ARBRES

LE NOM

Sur l'écorce d'un hêtre à la peau tendre et lisse
J'ai finement gravé ton nom harmonieux,
Ton nom dont la douceur est un bienfait des Dieux,
Et qui s'épanouit comme s'ouvre un calice.

Pour qu'ici-bas jamais ta gloire ne pâlisse,
J'ai, dans la blanche écorce, incrusté de mon mieux
Ce nom qui cache presque un sens mystérieux
Et qu'entendent l'oreille et l'âme avec délice.

Or, depuis, l'arbre immense aux soupirs véhémens
A la sérénité de ses gémissemens
Mêle un sanglot où l'âpre angoisse d'aimer vibre;

Car le hêtre plaintif de l'agreste chemin
A senti jusque dans sa plus profonde fibre
Pénétrer l'infini du désespoir humain.

RIVALITÉS

Souvent je me suis dit, ô vieux arbres, que scelle
Aux sables, à la glaise, aux rocs, l'ongle puissant
Des racines, que votre âme altière ressent
Ses angoisses parmi l'angoisse universelle.

Je me suis dit souvent que vous avez aussi
Vos haines, vos amours, comme vous millénaires,
Quand, dominant l'éclat lugubre des tonnerres,
Vous enflez votre verbe éperdument grossi.

Que de drames dans les ténèbres inconnues
Où s'enfoncent vos troncs par la faim torturés !
Pour croître et vous nourrir, que d'efforts ignorés
De ce lumineux ciel où voyagent les nues !

Quelle guerre sans trêve aux antres souterrains
Où vous devez d'argile informe vous repaître,
Vieux arbres, dont un souffle étrange anime l'être,
Et dont les bras noueux sont par le lierre étreints !

Hélas ! il vous faut donc lutter comme nous-mêmes,
Vous qui paraissez tels que d'impassibles Dieux,
Et ce que nous prenons pour des chants glorieux
N'est que plaintes et cris de colère et blasphèmes !

Vous qui semblez créés pour rêver dans l'azur
Et pour teindre aux couchans vos frondaisons sublimes,
Géans prodigieux dont s'empourprent les cimes,
Vous subissez aussi notre esclavage obscur !

Et la faim, sous son joug inexorable, plie
Vos légions dont nul n'a révélé les mœurs,
Arrachant presque à vos triomphales clameurs
L'aveu d'on ne sait quelle ample mélancolie.

FORÊTS D'AUTOMNE

Je m'égare souvent dans l'innombrable foule
Des arbres, et, perdu sous leurs voûtes, songeur,
Comme au fond d'une mer marcherait un plongeur,
J'erre dans les forêts vermeilles que je foule.

Les émeraudes, les cornalines, les ors,
Qu'en triomphe la flore harmonieuse étale,
Forment un océan de splendeur végétale
Peuplé de purs joyaux et de rares trésors.

Et tout semble envahi par une ample marée
De pourpre, de topaze et d'ambre, submergeant
Les vieux chênes de bronze et les bouleaux d'argent.
Dont ruissellent les fûts d'une lueur dorée.

Car le soleil y glisse en effluves épars
Dont la chute légère et par degrés verdie,
Ayant illuminé l'azur qu'elle incendie,
Se nuance aux reflets jaillis de toutes parts

Seul, j'avance parmi la forte odeur de sève,
Dans la clarté fluide où frissonne parfois
Cette mystérieuse âme triste des bois,
Qu'un souffle on ne sait d'où venu gonfle et soulève.

Je regarde, j'écoute et j'aspire. Mes sens
Sont baignés dans la fraîche atmosphère, et, comme ivre,
Je crois dans les forêts fabuleuses poursuivre
Des chimères et des rêves éblouissans.

Et ce sont des lointains de gloire, des magies
Où nagent des oiseaux fantastiques, où l'œil
Toujours émerveillé découvre avec orgueil
Les sites apparus et les formes surgies.

Ce sont des visions de légende, des ciels
Qu'évoque la mémoire ou que le songe explore
Épanouissement d'une géante flore
Dont la puissance éclate en jets surnaturels...

Et l'autre mer, la mer sans cesse inassouvie
Que jalonne partout d'embûches le trépas,
Dans ses gouffres les plus vertigineux, n'a pas
Un tel débordement de couleurs et de vie

LE CŒUR

Acceptant sans plier tous les coups du Destin,
Mon cœur est l'arbre altier que l'ouragan dénude,
Bien que, dressé dans son ingrate solitude,
L'épreuve l'ait rendu plus fort et plus hautain.

Tel un aigle qui fuit emportant son butin,
Vainement passe la tourmente au souffle rude.
Rien jamais n'a troublé la sereine attitude
De ce cœur vieux déjà, mais toujours enfantin.

Le vent épuise en vain sa colère inutile
Sur l'arbre douloureux qu'il outrage et mutile.
La sève monte et laisse un espoir fécondant;

Et, si quelque blessure éternelle est ouverte
Quand la tempête arrache une branche en grondant,
Sur l'impassible tronc germe une pousse verte.

LES FRÈRES

Enfans du même chêne, issus de glands jumeaux,
Dans la même forêt, sur la même colline,
Caressés par le jour qui croît ou qui décline,
Ensemble ils ont poussé leurs robustes rameaux.

La même sève enflant leur fraternelle écorce,
Les bras désespérés l'un vers l'autre tendus,
Sans confondre jamais leurs frissons éperdus,
Ensemble ils ont grandi pleins d'amour et de force.

Et, sans jamais unir leurs vastes frondaisons,
Sous la mousse de bronze et d'or qui les cuirasse,
Parmi les vigoureux ancêtres de leur race
Tous deux ont contemplé les mêmes horizons.

Or, demain, au tranchant des haches meurtrières,
Les arbres tomberont ainsi que des fétus,
Sentant frémir autour de leurs troncs abattus
Les rêves impuissans et les vaines prières.

Ils ne gémiront plus demain au gré des vents;
Mais peut-être un foyer, dans ses flammes prochaines,
Mêlera l'âme vague et sereine des chênes
Qui n'auront pu s'étreindre et s'enlacer vivans.

Noblement douloureux, séparés côte à côte,
Tels se sont accomplis nos tragiques destins;
Et nous avons vieilli, l'un pour l'autre hautains,
De crainte d'effleurer la plus légère faute.

Mais, de même que sont venus les bûcherons,
Quand surgira la Mort très douce, qui délivre,
Purifiée enfin, notre âme pourra vivre
De l'extase où tous deux nous nous réfugîrons.

INSCRIPTION ANTIQUE

Vieux chêne, qui frémis d'une vaste colère;
Dont la racine souple et le tronc séculaire,
Aussi durs que le roc qui les nourrit, ont crû;
Vieux chêne, sur la cime éternelle apparu;
Dont l'âpre griffe au sol granitique s'implante,
Autour de toi, ce soir, une meute hurlante
Semble aboyer avec fureur; arbre, tu sens
S'acharner contre toi des monstres menaçans,
Et, de tous les côtés assailli, tu t'efforces,
Trempé d'air pur et sous ta cuirasse d'écorces,
D'opposer à l'horreur des tourbillons glacés,
Aux funestes sanglots, aux râles courroucés,
Au noir déchaînement de la brutale horde,
Bien que parfois un souffle irrésistible torde
Tes bras noueux qui dans l'ombre craquent soudain,
Ta vigilance et ton audace et ton dédain;
Et tu sais, bien que ta ramure se lamente,
Tenir tête aux amers défis de la tourmente.
Mais, vieux chêne héroïque et las d'avoir lutté,
Quand reviendra la gloire ardente de l'Été,
Alors les moissonneurs fendant comme une houle
Les épis, dont le peuple au vent des faulx s'écroule;
Les sauvages troupeaux épars aux prés lointains,
Qu'emporte la fougueuse ivresse des instincts;
La charrue imprimant sa trace diligente;
Les sinuosités des rivières, qu'argente
Le grand ciel traversé par des nuages fous;
Les taureaux sous le joug ployant leurs larges cous,

Et les frêles essaims, dont les vibrans murmures
Font éclore une extase au cœur des roses mûres
Et de vols lumineux sillonnent les vergers,
Empliront toute la plaine de bonds légers,
De rumeurs, de reflets, de scènes innocentes;
Cependant qu'égarés aux méandres des sentes,
Des chœurs de jeunes Dieux, ægypans ou sylvains,
Frapperont l'ample écho d'appels tendrement vains,
Et que de son roseau, dans la brise attiédie,
Un pâtre exhalera l'agreste mélodie.

STANCES

Vieux tilleuls, qui m'avez jadis connu petit,
Me voici près de vous, qu'un souffle obscur balance;
Mais, où l'écho longtemps de mes jeux retentit,
Aujourd'hui je passe en silence.

Comme un cerf haletant vient expirer aux lieux
D'où le lança la meute acharnée à l'atteindre,
Mon cœur, que vous avez cru sans doute oublieux
Dans votre ombre a voulu s'éteindre.

Je retourne épuisé, vaincu par les douleurs,
De blessures couvert, déchiré par la vie,
Et je sens se mouiller déjà mes yeux de pleurs,
Comme la bête poursuivie.

Me reconnaissez-vous malgré ce front penché,
Ces cheveux grisonnans et cette morne allure
Et cette lèvre, hélas! qui prit goût au péché,
Dont elle a gardé la brûlure?

Parlez encore à l'être innocent que je fus,
O tilleuls vénérés de l'antique demeure,
Et faites que, naïf, sous vos arceaux touffus,
Ainsi que je suis né, je meure.

Mon Dieu! redevenir, avant le grand sommeil,
L'enfant candide et bon, l'âme ingénue et fraîche,
Celui qui contemplait d'un sourire vermeil
Jésus endormi dans sa crèche!

L'enfant qui, par le clos aux espaliers rougis,
Dépensait tant de joie et d'ardeur juvénile,
Qu'il mettait une grâce autour du cher logis
Couronné d'un fin campanile !

L'enfant à qui sa mère enseignait le devoir,
Dont l'œil s'illuminait aux récits de l'ancêtre,
Et qui, près du tombeau, se lamente de voir
Que seul il vieillira peut-être !

Consolez mes chagrins, accueillez mes remords,
Pour que ma vie errante au toit natal s'achève !
Que votre voix, pareille aux voix des rêves morts,
Me retienne où resta mon rêve !

Caressez mes regrets de vos soupirs humains,
Car une pitié tendre à tout martyre est due ;
Et, puisque mon front las se penche sur mes mains,
Rendez-moi l'humble foi perdue !

Si, pour mourir ici je fus un jour élu,
Que votre doux murmure, ô tilleuls, me captive,
Jusqu'à l'heure où viendra le repos absolu,
Avec l'ombre définitive !

LÉONCE DEPONT.

REVUE LITTÉRAIRE

LE CAS DE FERDINAND FABRE

Ceux qui, quelque jour, écriront l'histoire du roman pendant la seconde moitié du XIXe siècle, ne manqueront pas d'y faire une place à l'œuvre de Ferdinand Fabre, et probablement un peu plus large que ne l'ont faite les contemporains. Lorsque se sera tout à fait évanoui le bruit de telles renommées tapageuses, on percevra mieux la note que ce modeste a mise dans notre roman et qui, sans lui, y manquerait. On discernera d'où est venue à ce bon ouvrier de lettres une originalité que tant d'autres, en s'évertuant, n'ont pu conquérir. Dans un temps de littérature inquiète, fiévreuse, nerveuse, il a poursuivi, trente années durant, son labeur paisible et patient, défrichant le même champ, creusant dans le même sillon, sans se laisser décourager par une certaine indifférence du public même lettré. Alors que le souci de la réclame et le besoin de popularité sévissaient d'un bout à l'autre du monde des lettres, il s'est enfermé volontairement dans un genre de sujets qui ne pouvaient attirer la foule des lecteurs. Ce peintre des mœurs s'est obstiné à ne décrire que les milieux où il avait vécu lui-même, et n'a pas cru qu'une information hâtive menée en vue d'un objet immédiat pût suppléer à la longue habitude et à la familiarité désintéressée. Ce réaliste n'a pas cru que réalité eût pour synonyme brutalité. Cet artiste a eu le respect un peu ombrageux de son art et redouté les aventures où il eût risqué d'en compromettre et d'en abaisser la dignité. Apparemment cela constitue un cas, et tel était bien l'avis de Ferdinand Fabre, puisque dans les notes qu'il a laissées et qu'on vient de publier, *Ma Jeunesse* (1),

(1) *Ma Jeunesse, Mon Cas littéraire, Mgr Fulgence;* 1 vol. chez Fasquelle. — Œuvres de Ferdinand Fabre, chez Fasquelle et chez Lemerre.

il intitulait : *Mon Cas littéraire* le chapitre où il retrace ses débuts dans les lettres et esquisse une histoire de ses premières œuvres. En joignant ce nouveau volume à celui que Fabre publia naguère sous le titre de *Ma Vocation*, nous serons très précisément renseignés sur la genèse d'une œuvre dont c'est un des caractères que de devoir beaucoup aux souvenirs, aux émotions, à l'expérience personnelle de l'auteur.

Ferdinand Fabre est, comme on sait, le fils de bourgeois de Bédarieux. Il fait ses études au petit séminaire de Saint-Pons. L'été, il va passer les vacances chez son oncle, l'abbé Fulcran Fabre, curé desservant de Camplong. C'est là qu'il reçoit les premières impressions, les plus profondes et les plus durables. Ce sont d'abord des impressions de nature. On l'a maintes fois noté, ceux-là seuls seront capables de goûter et de traduire les émotions de la nature, qui les ont d'abord éprouvées dans leur âme toute nouvelle. Il faut que les yeux se soient promenés sur des horizons de verdure, de montagne ou de grèves marines, à l'époque où nous projetons sur le monde extérieur cette joie de vivre qui est en nous. A ceux dont l'enfance s'est passée dans les villes, la campagne restera toujours une étrangère; et s'il leur arrive plus tard de s'éprendre d'elle, on retrouvera chez eux les étonnemens un peu sots et les enthousiasmes dépourvus de spontanéité du citadin en villégiature. Peu importe d'ailleurs que les aspects qui nous ont frappés d'abord soient ceux de contrées magnifiques ou médiocres, sauvages ou gracieuses; nous en saurons quand même dégager la beauté. La nature cévenole est âpre et rude; mais c'est parmi ces sentiers de chèvres, sur ces pentes dénudées, que l'enfant a couru librement; c'est au pied de ces châtaigniers qu'il a goûté l'ombre et le frais. Il s'est mêlé à la population rustique de ces pauvres hameaux; il a été le compagnon des chevriers et des pastoures; il a ébauché avec des fillettes aussi innocentes que lui des idylles ingénues. Il a trouvé chez ces braves gens des chaumières et des fermes une affection où se mêle une nuance de déférence. Il est pour eux « monsieur le neveu, » celui qu'on peut bien traiter avec familiarité, mais non pas sans égards. Heureuse enfance, toute pleine d'impressions charmantes, qui laisseront pour toujours le cœur attendri et l'âme parfumée!

La famille Fabre, un beau jour, se trouva être complètement ruinée, et le moment étant venu que le jeune homme prît une carrière, on essaya de l'incliner vers la prêtrise. Le voilà au grand séminaire de Montpellier. Il a consenti à l'épreuve loyale: il étudie avec

conscience la théologie morale et l'histoire ecclésiastique; il se cherche des guides et des amis parmi ses maîtres et ses condisciples. Toutefois, dans ce nouveau milieu, il n'est pas complètement à l'aise et en confiance; il ne se livre pas avec sa candeur ordinaire; il se tient sur la réserve. Il avait beau faire, et, chaque fois qu'il se consultait, la réponse était la même : il n'avait pas la vocation. Il se sentait trop différent de ceux qui l'entouraient; il n'arrivait pas à concevoir que toute sa vie pût appartenir aux idées et aux fonctions pour lesquelles on le préparait. Il était beaucoup trop honnête et d'une honnêteté trop entière pour entrer dans un état qui exige des dispositions si spéciales et dont il avait conscience d'être si éloigné. Et il est trop loyal pour avoir songé à nous abuser ou à se leurrer lui-même sur les causes qui l'ont détourné du sacerdoce. Il n'a pas dramatisé sa vingtième année par le récit de quelque lutte douloureuse avec le doute; il ne s'est pas persuadé qu'il eût subi les affres d'un tragique déchirement de conscience : il n'a pas eu sa nuit de Jouffroy. Tout uniment il a reculé devant les sacrifices de toute sorte qu'exige la vie sacerdotale. Si modérées qu'aient toujours été ses ambitions, si simples que fussent ses goûts, et bien qu'en aucun temps il n'ait été affamé des jouissances de ce monde, il ne découvrait pas en lui les vertus de l'entier renoncement. Dans ces conditions, son devoir était nettement tracé. Il ne se heurta, pour l'accomplir, à aucune opposition. Quelques-uns des siens avaient bien pu souhaiter pour lui la carrière ecclésiastique, mais ils ne prétendaient pas la lui imposer. L'année finie, il quitta le séminaire pour n'y plus rentrer. Et il débarqua à Paris.

C'était le Paris de 1849, tout enfiévré de la Révolution de la veille, ardent, turbulent, chimérique et bruyant. Quel changement d'atmosphère pour l'échappé du grand séminaire de Montpellier! Il était arrivé avec quelque vague projet d'étudier la médecine. Le fait est qu'il passait la plus grande partie de son temps à suivre les cours de philosophie, d'histoire et de littérature à la Sorbonne; il s'abreuvait au large courant de la pensée moderne; il sentait avec délices l'ivresse lui en monter au cerveau. Il en fut malade et dut aller refaire provision de forces au pays natal. Il s'empressa de regagner au plus tôt ce Paris où il menait une vie difficile, besoigneuse, mais dont l'atmosphère lui était devenue nécessaire pour faire éclore les rêves qui désormais étaient entrés dans son cerveau. Car peu à peu il prenait conscience de la « vocation » qui cette fois était bien la sienne. Il s'était mêlé à la « jeunesse littéraire » d'alors, fort semblable à la jeunesse littéraire de tous les temps. Là chacun, futur grand homme, portait en tête.

parfois sous un chef branlant, tout un monde de chefs-d'œuvre à naître. « Nous dînions en bande par une chaude soirée d'août, dans une guinguette de Fresnes, et, au café, nous étions joyeux, peut-être un peu partis. Chacun racontait ses projets, déroulait ses plans. « Et toi? que comptes-tu faire? me demanda un incorrigible bohème à barbe grisonnante, se tournant vers moi et me frôlant la joue de son brûle-gueule allumé... — Moi, répondis-je timidement, je compte essayer de peindre mon pays, les Cévennes du Bas-Languedoc. — Et c'est pour ce coup fameux que tu es venu à Paris? — J'ai traversé une crise religieuse très pénible; il m'a été donné d'entrevoir l'Église, et, peut-être, avec l'Église... » Des éclats de rire outrageans comme des soufflets me coupèrent la parole. J'étais assis. Je me mis debout, payai mon écot, et, m'arrachant de vingt bras acharnés à me retenir, je m'élançai sur la route et rentrai seul à Paris. La bonne, l'heureuse, la féconde colère! *Les Courbezon* étaient trouvés. » Apparemment, pour les avoir trouvés sur l'heure, c'est qu'il les portait depuis longtemps en lui. La flamme de cette heureuse colère ne fit que hâter la maturité d'une œuvre déjà plus qu'en germe. Et la raillerie ne servit qu'à ancrer davantage dans des projets bien arrêtés cette nature d'entêté.

A cette heure, Ferdinand Fabre est déjà tel qu'il restera jusqu'au bout et tel que l'a fait une éducation très particulière, dont il n'essaiera même pas de rejeter le joug. Cet enfant de Bédarieux est un provincial renforcé : Paris l'effraie, ce Paris trop complexe et qu'il désespère de jamais comprendre tout à fait, faute d'avoir tout jeune respiré son air. Il ne manque pas de provinciaux hardis, aventureux, avantageux, dont la prétention est d'abord d'avoir le pied plus parisien que les natifs de l'endroit, et dont l'ambition est tout de suite de conquérir la capitale, qui, au surplus, se laisse faire. Aussi ne peut-on s'empêcher de témoigner beaucoup de sympathie à ceux qui, dans la grande ville, gardent la nostalgie des choses et des gens de chez eux et s'assurent que leur province vaut bien un univers. Chez le séminariste d'hier, la discipline ecclésiastique a développé une certaine timidité : il craint de se lancer au fort de la bagarre : des habitudes de politesse dont il ne saurait plus se départir lui créent une évidente infériorité. Ajoutez un fond de prudence bourgeoise : en littérature comme ailleurs, ce montagnard probe et sensé veut prendre ses sûretés, ne s'avancer qu'en terrain ferme, et ne parler que de ce qu'il connaît bien.

Ce qu'il connaît, c'est d'abord son propre milieu de famille, c'est le pays où il a grandi; et c'est bien pourquoi il était impossible qu'il

n'écrivît pas d'abord ces *Courbezon*, simple histoire d'un pauvre desservant des Cévennes méridionales, drame intime dont il connaissait tous les personnages, pour les avoir rencontrés cent fois dans les presbytères des monts Garrigues et des monts d'Orb. C'est ensuite, et, pour ainsi dire, en suivant l'ordre chronologique, ce clergé auquel il a failli appartenir. Mais, dans ce dernier ordre d'études, n'est-il pas vrai que de larges perspectives s'ouvrent devant lui ? « J'entrevis la possibilité de réaliser un jour une sorte de *Comédie cléricale*. Qui mieux que moi, frais émoulu de deux séminaires, qui mieux que moi, parmi les écrivains de ma génération, avait été préparé à pareille œuvre ? Assurément ces personnages, le mari, la femme et l'amant, qui défraient le drame contemporain, qui le défraieront peut-être toujours, car les combinaisons entre ces trois facteurs sont inépuisables comme la vie elle-même, offraient un intérêt très vif. Mais comment arrivait-il que ces combinaisons tantôt ingénieuses, tantôt puissantes, me laissaient froid ? Où mon cœur était-il placé ? Je ne l'avais donc pas à gauche, comme tout le monde ? Dans l'Église, au contraire, j'étais saisi, touché tout de suite. Il n'était pas un détail, du bénitier au tabernacle, dans le domaine des choses, du plus humble desservant au Souverain-Pontife, dans le domaine des hommes, qui, empreint pour moi de quelque souvenir suave ou terrible, ne me remuât tête et cœur. Ici, sous les voûtes d'une cathédrale, dans le palais d'un évêque, dans le presbytère d'un doyen, dans un couvent de réguliers, j'allais de ma libre allure, j'étais à la maison, tout m'appartenait, les échos me répondaient d'une voix amie. Et j'irais m'évertuer dans le champ d'autrui, dans le communal parisien, où, avec des chances diverses, trime une armée de mes confrères, quand il dépendait de mon énergie de faire ma moisson, une moisson abondante et superbe, sur un terrain privilégié, sur un terrain choisi, sur un terrain à moi ! » Le fait est que la matière était à peu près intacte. Au moment où Ferdinand Fabre commence à écrire, le prêtre n'a encore presque pas de place dans le roman : c'est tout juste s'il occupe un ou deux des compartimens de *la Comédie humaine* et s'il apparaît, comme personnage épisodique, dans *Madame Bovary* Si d'ailleurs les romanciers naturalistes devaient par la suite essayer de le peindre, rien n'a été mieux fait pour montrer la difficulté de l'entreprise et les mécomptes qu'elle réserve à ceux qui l'abordent sans préparation et sans respect.

Non seulement le domaine où l'écrivain s'enfermait lui tenait en réserve toute sorte de richesses encore inexploitées, mais, en limitant l'horizon de ses études à celui de ses souvenirs, Ferdinand Fabre

se montrait un connaisseur avisé de lui-même, et du genre de qualités qu'il apportait dans l'œuvre littéraire. Car il est à peu près complètement dépourvu de la faculté d'invention, et de toutes les sortes de l'invention. S'agit-il des personnages? Ceux dont on devine qu'il ne les a pas rencontrés dans la vie, mais qu'il les a imaginés par un effort de construction psychologique, sont de purs fantoches. S'agit-il des événemens? Ceux par lesquels il a essayé de donner à ses livres l'intérêt proprement romanesque sont pour la plupart de l'espèce la plus banale et la plus vulgaire dans leur violence. Excellens dans toute la partie où il ne se passe rien, ses romans se gâtent dés que les personnages se mêlent d'agir. Assassinats, suicides, accidens, tous les dénouemens sont empruntés au répertoire des faits-divers. Dans *les Courbezon*, Sévéraguette ne pouvant rester éternellement entre ses deux galans, l'auteur se débarrasse du premier en le faisant assassiner par le second; après quoi, le second, par un chassé-croisé providentiel, est lui-même victime de la tentative d'assassinat qu'il commet sur un brave homme de curé; et celui-ci, à son tour, meurt non du coup de couteau qui lui était destiné, mais du chagrin de constater que l'humanité n'est pas parfaite. Dans *Julien Savignac*, l'héroïne succombe à d'horribles brûlures, son voile de mariée ayant pris feu au cierge qui tremble aux mains de l'assistant, trop ému. Dans *le Chevrier*, Félice se noie le soir de ses noces. Dans *l'Abbé Tigrane*, le vicaire général refuse au cercueil de l'évêque défunt, qu'il a au préalable dûment injurié, l'entrée de la cathédrale et le laisse exposé dans la nuit aux souillures de l'orage. Dans *Lucifer*, l'évêque Jourfier se précipite de la terrasse de l'évêché au fond d'un gouffre. Dans *Mon oncle Célestin*, Marie Galtier, dont on a perdu la trace, reparaît aux fenêtres d'une masure abandonnée où le diable a coutume de faire son sabbat. Tous ces épisodes mélodramatiques ressortent d'une façon d'autant plus désobligeante sur la trame unie du récit. Ils attestent moins l'exubérance que l'indigence de l'imagination. En revanche, Ferdinand Fabre a les dons les plus précieux de l'observateur. Il sait voir, et dès qu'il est assuré de travailler sur la réalité, il ne néglige rien pour en apercevoir et en serrer de près tous les détails. C'est le peintre de paysages ou de portraits, consciencieux et docile, attentif à son modèle, soumis à ce qui est, et qui sait rendre avec fidélité ce qu'il voit.

On a dit que Ferdinand Fabre n'avait pas eu de maîtres en littérature et qu'il ne procéde que de lui-même. C'est alors que son cas serait tout à fait remarquable, attendu qu'il serait unique. La vérité

est que les influences littéraires subies par l'écrivain sont assez faciles à démêler et s'accusent dans les diverses parties de son œuvre. Romancier réaliste, il a débuté sous les auspices du maître réaliste : c'est en se souvenant du *Curé de Tours* qu'il a conçu *les Courbezon*, et Sainte-Beuve ne se trompait pas lorsque, à l'apparition de ce premier livre, il le qualifiait d'être un « fort élève de Balzac. » Romancier champêtre, il s'est inspiré de George Sand : *le Chevrier* est une paysannerie cévenole : c'est ce qui le distingue des paysanneries berrichonnes; quel dommage au surplus que l'auteur, abusé par on ne sait quel mirage de « l'élégance littéraire, » se soit amusé à l'écrire en un style laborieusement pastiché du XVIe siècle ! C'est encore par l'influence de la littérature ambiante que nous expliquerons le changement qui s'est fait à une certaine date dans l'inspiration de l'écrivain, et le caractère assez imprévu de quelques-uns de ses romans. Lorsque parut *Lucifer*, ceux qui s'étaient empressés de tenir le romancier balzacien pour une sorte de conteur édifiant, d'historien des vertus sacerdotales et d'hagiographe furent déconcertés et irrités. « Après l'abbé Courbezon le prêtre charitable, l'abbé Tigrane le prêtre ambitieux! Après une manière de saint, une manière de scélérat! Le bond parut inexplicable, et, dès ce moment, dans certains esprits, je fus marqué, ou pour l'attaque, ou pour la haine, ou pour l'abandon. » Fallait-il voir dans cette brusque volte-face l'effet de rancunes personnelles? Nous n'en croyons rien. Mais nous ne croyons pas davantage qu'il suffise pour en rendre compte d'invoquer, comme le fait Ferdinand Fabre, les progrès de l'expérience, la maturité plus grande de l'esprit et la perte des illusions de la jeunesse. « O jeunesse! pourquoi nous quittes-tu? Il est si doux de ne voir que le côté riant, le côté aimable, le côté bon des hommes et des choses! Hélas! l'éblouissement cesse, et l'œil, qui dans sa bienvenue rayonnante au jour n'avait démêlé que des fleurs, découvre des épines cachées sous les feuilles le long des rameaux... Quelle douleur et quelle stupéfaction quand la première expérience pousse son dard dans la chair vive de notre âme et nous inonde de sang tout à coup! » Ferdinand Fabre avait quarante-trois ans quand il publia *l'Abbé Tigrane*. C'était avoir attendu un peu tard l'heure de la première expérience.

Au surplus, l'auteur ne s'était pas contenté de substituer à des peintures aimables des études plus vigoureuses. On était en présence non pas d'un talent qui, avec les années, avait acquis plus de force, mais d'un esprit qui, s'appliquant aux mêmes sujets, les envisageait à un point de vue tout opposé. C'était à l'Église même qu'en avait le

peintre des mœurs ecclésiastiques; et la « Comédie cléricale » prenait sous sa plume les airs d'une odieuse comédie. Car celui que, dès le séminaire, ses compagnons ont surnommé Tigrane, par analogie avec le tigre, dont il a les bondissemens terribles et la férocité, l'abbé Capdepont, est un prêtre zélé, pieux, et même vertueux selon l'Église; — et c'est un coquin. Deux passions se partagent son âme, dont l'une est l'ambition, mais l'autre la haine. Il insulte, il calomnie, il frappe, il tue. Nous le traiterions en forcené et chercherions à le mettre dans l'impossibilité de nuire; l'Église voit en lui une force qu'elle saura faire servir à ses desseins.

La même note se retrouve, dix ans après, et encore aggravée dans *Lucifer*. Tandis que Capdepont nous avait été présenté comme un affreux croquemitaine, l'abbé Bernard Jourfier est au contraire un personnage sympathique. Nature droite, cœur généreux, intelligence large, son défaut ou son supplice est de n'avoir pas l'âme ecclésiastique. « Le ton de votre langage m'épouvante, lui dit un prélat romain, et c'est moins par sa vivacité hors de toute mesure que par un tour trop direct où, passez-moi une expression hasardée, ne sonne pas assez l'âme ecclésiastique. Vous ne parlez pas comme un prêtre, vous parlez comme un laïque. Mon oreille a de singulières finesses pour entendre vibrer Dieu au fond de la voix humaine. Or, je trouve que Dieu ne vibre pas au fond de votre voix. L'homme, encore l'homme, toujours l'homme. » C'est sans doute une situation poignante, et d'illustres exemples l'ont montré, que celle d'un prêtre entré dans les ordres sans vocation et dont l'orgueil ne parvient pas à se fondre dans la parfaite humilité; l'étude de ce drame intérieur est une de celles qui doivent tenter le moraliste et que d'ailleurs on peut pousser à fond sans qu'il en rejaillisse sur la morale ou la discipline chrétienne aucune espèce de défaveur. Mais le roman dévie sans cesse de ce sujet pour tomber dans une espèce de réquisitoire contre le gouvernement et l'esprit de l'Église. Le romancier qui, au besoin, ne se borne plus à conter, mais disserte et déclame, est tout occupé de faire ressortir ce qu'il appelle la « servilité » du clergé. Cela, à tous les degrés de la hiérarchie. Car l'évêque semble tout-puissant dans son diocèse, et il est bien vrai qu'il est le maître souverain de la destinée d'humbles prêtres qu'il peut, à son gré et suivant son bon plaisir, réprimander, déplacer ou interdire. Mais, lui-même, ce « tyranneau ecclésiastique » est sous la dépendance des congrégations, qui n'ont été instituées que pour le surveiller, le dénoncer, le murer dans son impuissance. On s'étonnerait de ne pas voir paraître en cette affaire

les jésuites. Les voici, tels précisément qu'on a coutume de les peindre dans le roman-feuilleton. Y a-t-il quelque part un héritage à capter? Ne doutez pas que l'avidité jésuitique n'en vienne à bout. Aperçoit-on se profiler dans l'ombre la silhouette d'un espion ? Il va sans dire que cet honnête homme travaille pour les héritiers de saint Ignace. Allons plus loin, et touchons au fond des choses : quelle est la règle essentielle que l'Église impose à ses prêtres? C'est la chasteté; et voilà justement une prescription monstrueuse ! Certes l'auteur de *Lucifer* ne s'abaissera pas à décrire les déportemens de prêtres débauchés : ce sont là besognes qu'il laisse à ceux qui sont dignes de les exécuter. Mais, d'une règle contre nature, il est d'avis qu'il ne peut sortir rien que de mauvais, et c'est bien sa propre opinion qu'il fait exprimer par son principal personnage. « Je ne songe à enfreindre aucune loi, proteste Bernard Jourfier, et, pour vous rassurer tout de suite, monsieur l'archiprêtre, je vous le jure, vous me verrez mourir avant de me voir déserter mon ordination... Mais enfin, si cette chasteté cruelle, dont nous ne pouvons parler sans une révolte des entrailles, qui nous rend hagards et pantelans, qui nous cloue au gibet de la croix toute la vie, était un mal! Ce qui est inutile est mauvais. » L'hostilité contre les principes du catholicisme est évidente; et, bien loin qu'on sente dans de pareilles œuvres cette espèce d'impartialité nécessaire au peintre des mœurs comme à l'historien, le roman y dégénère en pamphlet.

Or, si nous voulons bien regarder aux dates, nous aurons, par des raisons toutes littéraires, l'explication de ce changement d'attitude. C'est en 1873 que paraît *l'Abbé Tigrane*, en 1884 que paraît *Lucifer*. C'est aussi bien entre ces deux dates que se placent l'avènement et le triomphe du naturalisme. Et nous n'avons pas de peine à reconnaître ici les défauts et les tares de cette doctrine, qui n'a été qu'une déformation du réalisme. Tandis que l'écrivain réaliste est tenu, plus qu'aucun autre, d'aborder dans un esprit de sympathie l'objet de ses études, les naturalistes ont promené sur la société de leur temps et sur la nature humaine une curiosité ennuyée et méprisante. Ils n'ont cherché dans le spectacle varié de la vie que des motifs à satisfaire leur humeur morose. Ils ont, de parti pris, négligé tout ce qu'elle offre aux regards de noble ou de touchant pour n'en apercevoir que les misères et les laideurs. Parmi les mobiles de notre conduite, ils n'ont accordé d'intérêt qu'aux poussées de l'instinct. Ils ont été d'ailleurs merveilleusement servis dans cette œuvre d'injustice par l'espèce d'inintelligence foncière qui, chez la plupart d'entre eux, a été le trait distinctif. Incapables de comprendre les idées, ils ont cru, de

bonne foi, que tout se ramène à la sensation. Faute de se haussor aux régions de l'humanité supérieure, ils se sont rangés à nier ce qui les dépassait. C'est le malheur, en littérature, que ceux mêmes qui ne se laissent pas emporter par la force de certains courans, en sont tout de même ébranlés. Ils y cèdent en partie, quitte ensuite à se reprendre. C'est ce qui est arrivé à Ferdinand Fabre. Lui aussi, il a été influencé par le naturalisme; il en a, — dans quelque mesure, — appliqué l'esthétique aux sujets qui lui étaient ordinaires. Ç'a été une espèce de crise. C'est son honneur que d'avoir su y échapper. Nul doute qu'il n'ait été averti et mis en garde par la nature même de certaines admirations qui venaient à lui, et dans lesquelles les raisons de littérature n'entraient pour rien. Il ne pouvait lui convenir qu'on le promût à la dignité d'une espèce de Homais du roman anticlérical. Aussi bien l'âpreté n'était pas plus la marque de son talent que les passions haineuses n'étaient compatibles avec son caractère. Il s'empressa de revenir aux genres qui lui avaient valu des succès de meilleur aloi, et ses derniers romans ne contiennent que des peintures souvent charmantes de la vie des humbles et des mœurs champêtres.

Nous pouvons maintenant considérer l'œuvre d'ensemble. Quelle impression nous produisent, lorsque nous les relisons aujourd'hui, les meilleurs de ces romans, dont quelques-uns ont plus de trente années de date et pour lesquels commence donc le jugement de la postérité? Il faut avouer que la lecture n'en va pas sans quelque fatigue. La faute n'en est-elle pas, pour une part, au procédé même du peintre, pris dans ce qu'il a d'essentiel? En bon réaliste, Ferdinand Fabre opère par petites touches, accumule les détails. Ce serait donc faire le procès au réalisme lui-même. Toutefois, que de longueurs inutiles! Que de surcharges où la ligne se noie! Que de broussailles qui gênent la perspective! Ce sentiment de la mesure, auquel se reconnaît en art la maîtrise, Ferdinand Fabre déplorait qu'il lui eût été refusé. Relisez *Monsieur Jean ;* quelle exquise nouvelle! Pourquoi faut-il que l'auteur l'ait allongée en un roman de trois cents pages ? D'autre part, Ferdinand Fabre ne possède pas à un degré assez éminent le don du style : sa phrase est lourde, comme ses développemens sont compacts. L'expression y est souvent juste, mais sans imprévu, sans éclat, sans aucun de ces mots qui peignent. C'est un style triste. On a fait un recueil de morceaux choisis de ses œuvres; et ce serait pour nous surprendre; mais d'ailleurs de quelle œuvre aujourd'hui ne trouve-t-on pas le moyen d'extraire des « pages choisies ? »

Toutefois, si l'écorce est un peu rude, il vaut la peine de la briser.

Et, somme toute, l'auteur a réalisé le but qu'il s'était proposé. C'était d'abord de décrire son coin de pays, de faire entrer dans la littérature les aspects de la nature cévenole et de faire comprendre l'espèce de la plante humaine qui y pousse. Grâce à lui, cette sauvage partie de la France a eu son peintre, comme d'autres ont su dire la mélancolie de la Bretagne, la gaieté de la Touraine, la mollesse du Berry, la douceur de l'Anjou. Dans ce cadre évolue tout un peuple de personnages qui ont l'accent du terroir, et qui en outre enferment une parcelle de vérité humaine. La plus haute ambition d'un romancier comme d'un écrivain de théâtre est sans doute de créer des types résumant en eux toute une catégorie d'individus : Ferdinand Fabre y est plusieurs fois arrivé à force d'observation minutieuse; et, dans les scènes de la vie de campagne, sa comédie devient souvent une comédie de caractères. Voici, à ne les pas compter, des types de vieilles paysannes, âpres au gain, et dont l'avarice sordide devient presque excusable, tant la question du pain quotidien se pose pour elles avec âpreté. Voici l'usurier, terreur de ces campagnes, le paysan madré et la simple brute. Et ce sont aussi de gracieuses figures de jeunes filles, la dévote Sévéraguette, l'innocente Marie Galtier, et c'est le bataillon des coquettes, filles de plaisir et filles d'argent.

Dans ces études de mœurs villageoises, Ferdinand Fabre a des émules et des maîtres. Dans la peinture des choses de l'Église, qu'il a été presque seul à tenter, nous n'avons personne à lui opposer. C'est en elle-même qu'il faut juger cette peinture; aussi bien les qualités comme les lacunes et les insuffisances en sont assez apparentes. Tout ce qui est extérieur y est excellent. L'auteur a su nous donner l'impression d'un milieu très particulier, envelopper le tableau de l'atmosphère spéciale. Usages, coutumes, travers et manies, tout y est indiqué d'un trait juste,par un homme qui sait l'importance et la signification de chaque détail. Un prêtre n'entre, ni ne sort, ni ne salue, ni ne parle comme un laïque. Les sujets de conversation tournent dans un cercle, toujours le même, et on se passionne pour des questions dont un profane ne soupçonne même pas l'intérêt et la gravité. Tous ces membres de la grande communauté ecclésiastique, nous les voyons paraître devant nous dans leur attitude vraie, tantôt dans l'éclat des grandes solennités et tantôt dans l'humilité du devoir quotidien. Nous apercevons très nettement le desservant de campagne dans sa rusticité, l'archiprêtre dans son importance et le prélat romain dans sa finesse de diplomate. Nous devinons encore l'humeur de chacun d'eux. Celui-ci est jovial, cet autre emporté, ce troisième envieux,

toutes les passions de la nature humaine continuant de faire battre le cœur sous la soutane comme sous l'habit. Entre tous, ceux dont nous emportons le long et fidèle souvenir, ce sont ces deux adorables saints : l'abbé Courbezon, l'abbé Célestin. Le premier a toutes les vertus et une manie, celle de bâtir; mais cette manie, aussi dangereuse qu'elle est incorrigible, après avoir fait la ruine du pauvre homme et celle de tous les siens, fait aussi bien le tourment et presque le scandale de sa carrière. L'autre finira par devenir victime de sa naïveté, parce que, si l'on doit se tenir à l'écart du mal, encore n'est-il pas permis d'ignorer qu'il existe. Ce qui donne toute leur valeur à ces deux portraits, c'est que l'écrivain a su y éviter toute fadeur, et que, pas un instant, on ne songe à l'accuser de les avoir poussés à la sensiblerie conventionnelle. A vrai dire, Ferdinand Fabre a moins bien réussi dans les peintures qui lui ont sans doute coûté le plus d'effort, celles de l'ambitieux et de l'orgueilleux. L'abbé Capdepont n'est qu'un tempérament et Bernard Jourfier est une énigme. C'est qu'ici il fallait démêler une psychologie plus compliquée, et il est sans doute moins malaisé de pénétrer l'âme d'un desservant de campagne que d'imaginer les révoltes et les angoisses d'un Lamennais. Restait enfin à nous faire comprendre ce qu'il y a de plus délicat ou de plus fort dans le sentiment chrétien, tel qu'il a soulevé de grandes âmes. Ferdinand Fabre ne l'a pas même essayé. C'est donc qu'il a su peindre le décor de la vie religieuse, plutôt que la vie religieuse elle-même; et nous présenter les figurans ou les comparses, non l'élite des croyans. Peut-être, après tout, cette étude dépasse-t-elle la portée du roman, et il faut savoir gré à Ferdinand Fabre de n'avoir pas dans ses ambitions littéraires excédé la mesure de ses moyens. La profondeur d'analyse lui a fait défaut, comme la puissance d'évocation; il a su peindre les âmes simples mieux que les esprits hautains, et les destinées à ras de terre mieux que les fortunes plus relevées; mais sa part reste encore assez belle, puisqu'il a réussi à nous donner l'image aussi ressemblante que possible des milieux qu'il a traversés et des existences moyennes qu'il a vues se dérouler dans une alternative d'épreuves et de joies, parmi les choses de la nature et à l'ombre protectrice de l'autel.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE CHRONIQUE FRANCISCAINE ANGLAISE

The Friars and how they came to England, pàr Thomas d'Eccleston, traduit du latin, avec une introduction et des notes, par le P. Cuthbert, capucin; 1 vol., Londres, Sands and Co, 1903.

Le 10 septembre 1224, peu de mois après l'approbation par le pape Honorius de la règle de saint François, neuf frères franciscains, venant de Fécamp, débarquèrent à Douvres. Cinq d'entre eux étaient laïcs : tous les cinq Italiens ou Français. Des quatre frères clercs, au contraire, trois étaient Anglais : Richard d'Ingworth, qui devait aller mourir plus tard en Syrie, Richard de Devon, et William d'Esseby. Ce dernier, tout jeune encore, et coiffé du « chaperon » des novices, émerveillait ses compagnons par la douceur enfantine de son âme et son humilité. Lorsque Grégoire de Naples, ministre de l'ordre en France, lui avait demandé s'il voulait aller en Angleterre, le jeune novice avait répondu qu'il ne le savait pas : sur quoi, Grégoire s'étant étonné d'une telle réponse, il avait ajouté qu'il n'avait pas d'autre volonté que celle de ses chefs, et que, si ceux-ci voulaient qu'il allât en Angleterre, il le voulait aussi. Enfin, le neuvième frère était le diacre Agnellus, un Pisan, qui, par modestie, s'était toujours refusé et devait se refuser longtemps encore à recevoir la prêtrise. Il n'en avait pas moins été désigné par saint François pour diriger, en qualité de ministre-provincial, la mission qui venait s'installer en Angleterre.

Les neuf compagnons avaient fait la traversée dans une barque que leur avaient prêtée des moines de Fécamp. En arrivant à Douvres, ils entrèrent dans la maison d'un noble, avec l'espoir d'y trouver un abri

et quelque nourriture ; mais le noble, qui les prenait pour des vagabonds, les enferma au verrou dans une chambre vide, et alla consulter ses voisins pour savoir ce qu'il devait en faire. Cependant les frères, fatigués d'un long voyage, s'étaient étendus à terre et aussitôt endormis. A l'aube, quand ils se levèrent pour repartir, ils s'aperçurent qu'ils étaient prisonniers : et déjà une foule entourait la maison, demandant qu'on lui livrât les « brigands étrangers. » Enfin le magistrat du district vint trouver les prisonniers, et leur demanda s'ils étaient des espions, ou simplement des voleurs. Mais l'un des frères, prenant la corde qui lui servait de ceinture, la tendit au magistrat avec un sourire amical. « Si nous sommes des voleurs, dit-il, voici, en tout cas, une corde pour nous pendre ! » Cette plaisanterie, et l'air d'innocence des nouveaux venus, désarmèrent les soupçons. On rendit la liberté aux frères, et ceux-ci, chantant des cantiques à leur habitude pour apaiser leur faim, purent se diriger en paix vers Cantorbéry.

Là, ils se séparèrent en deux groupes. Quatre d'entre eux se remirent tout de suite en chemin pour aller à Londres ; les cinq autres se réfugièrent dans un hospice, en attendant d'avoir trouvé un logement. Ils trouvèrent ce logement, peu de jours après, dans une petite chambre dépendant d'une école. Toute la journée ils restaient enfermés dans la chambre, craignant l'hostilité évidente des habitans : car, à Cantorbéry comme à Douvres, clercs et laïcs se méfiaient également de ces étrangers mal vêtus. Mais le soir, quand les enfans de l'école étaient rentrés chez eux, les frères descendaient dans la salle de classe, y allumaient un feu de bois, et s'asseyaient à l'entour. « Et parfois, à la conférence du soir, ils mettaient sur le feu un petit pot rempli de lie de bière ; et ils plongeaient une écuelle dans ce pot, et buvaient chacun à son tour, tout en s'entretenant de quelque sujet d'édification. Et l'un de ceux qui ont eu le privilège de participer à ces repas a attesté depuis lors que, souvent, la bière était si épaisse qu'avant de mettre le pot sur le feu on était obligé d'y verser moitié d'eau. »

A Londres, les quatre frères s'étaient rendus d'abord au couvent des moines dominicains, où ils avaient reçu un excellent accueil. Ils y étaient restés quinze jours, « mangeant et buvant ce qu'on leur offrait, tout comme s'ils avaient été des membres de la famille. » Ils se louèrent ensuite une maison à Cornhill, dans un endroit appelé le Pré Puant, et s'y construisirent de petites cellules dont les murs étaient faits de boue et d'herbes sèches. Et bientôt deux d'entre eux, laissant à leurs deux compagnons le soin de travailler pour le Christ dans la capitale du royaume, se rendirent à Oxford, où, de même

qu'à Londres, ils furent reçus à bras ouverts par les Dominicains. Là aussi ils ne tardèrent pas à se trouver un logement, dans le faubourg le plus pauvre et le plus malsain de la ville. Et bientôt une quatrième colonie franciscaine se fonda à Cambridge, dans une vieille synagogue dont la plus grande partie servait de prison. Cette colonie put même, avec dix marcs qu'on lui donna, s'offrir le luxe d'avoir une chapelle : une chapelle bien modeste, d'ailleurs, car un charpentier la construisit en une seule journée. « Ainsi le doux Jésus sema, dans la terre anglaise, les premiers grains d'une moisson qui devait par la suite devenir abondante et belle entre toutes. » Trente-deux ans après l'arrivée des neuf frères à Douvres, en 1251, la province franciscaine anglaise comprenait déjà quarante-neuf maisons; et le nombre des frères qui les habitaient était de mille deux cent quarante-deux.

Ce sont ces premiers progrès de l'ordre de saint François en Angleterre que nous raconte une chronique latine, écrite, en cette même année 1251, par un frère anglais, Thomas d'Eccleston, qui nous dit dans sa préface que, « depuis vingt-cinq ans, il a eu la joie d'en recueillir les élémens des lèvres de ses bien-aimés pères et frères. » Chronique infiniment instructive et touchante, que quelqu'un devrait bien nous traduire tout entière. Comme le remarque très justement l'éminent franciscain qui vient de la traduire en anglais, « elle n'a point le charme poétique des *Fioretti*, et le gris du ciel anglais se reflète dans son style, de même que l'autre livre est tout pénétré du clair soleil d'Italie. » Mais, ainsi que le note encore le traducteur, « dans l'un et l'autre livre se retrouvent la même atmosphère intellectuelle fraîche et vivifiante, les mêmes précieuses franchise et simplicité de l'esprit franciscain. » Le fait est qu'on ne saurait imaginer un récit plus simple, ni aussi plus franc, apportant une conscience plus scrupuleuse à signaler tour à tour le bien et le mal : un véritable modèle d'impartialité, et, en même temps, de belle et méritoire exactitude historique. Pas une fois le vieux chroniqueur ne manque à nous indiquer ses sources d'information, à contrôler l'un par l'autre les renseignemens qu'il recueille, à placer tous les faits à leur date, sans craindre la sécheresse ni les répétitions. Et bien que son récit n'ait point « le charme poétique des *Fioretti*, » il est cependant tout rempli de petits tableaux émouvans, comme celui des compagnons d'Agnellus de Pise buvant à la ronde leur bière chaude dans la salle d'école de Cantorbéry, ou de petits portraits d'une grâce ingénue, comme celui du frère Salomon, que je ne puis m'empêcher de citer encore :

Lorsque les frères qui étaient venus les premiers en Angleterre se furent ainsi séparés pour se rendre en différens endroits, l'esprit de Jésus détermina bon nombre de personnes à demander la faveur d'être admises dans l'ordre. La première qui y fut admise était un jeune homme de bonne famille et d'une remarquable élégance personnelle, à savoir le frère Salomon. Lui-même m'a souvent raconté comment, durant son noviciat, ayant été nommé pourvoyeur de la communauté, il était allé dans la maison de sa sœur pour mendier une aumône. Et la sœur, après lui avoir apporté du pain, s'était détournée de lui et s'était écriée : « Que maudite soit l'heure où je t'ai connu ! » Mais lui, ayant accepté le pain avec reconnaissance, avait poursuivi son chemin. Il observait si strictement notre règle de la pauvreté que, lorsque, parfois, pour l'entretien d'un frère malade, il acceptait d'emporter dans son chaperon de la farine de seigle, ou du sel, ou quelques figues, il avait soin de n'en pas prendre davantage que ce qui était absolument nécessaire. Et lui même, un soir, à son retour, se trouvait si épuisé de froid qu'il se croyait mort. Sur quoi ses frères, n'ayant rien pour le réchauffer, se désolaient, lorsque la sainte charité leur suggéra un remède : ils se couchèrent tous autour de lui, et le réchauffèrent de la chaleur de leurs corps.

Un jour, après être allés chez notre vénérable père l'archevêque Étienne, de sainte mémoire, les frères étaient revenus à pied jusqu'à Cantorbéry, dans une neige très profonde et affreuse à voir. Depuis lors, le frère Salomon fut pris de mal dans un de ses pieds, et il dut rester couché, à Londres, pendant deux ans, incapable de bouger sans être porté. Enfin il devint si malade que, de l'avis des médecins, son pied devait être amputé; mais, lorsqu'on approcha du pied le couteau, une matière corrompue sortit, qui donna l'espoir que le pied guérirait. Et ainsi l'amputation se trouva différée. Cependant l'idée était venue au frère Salomon qu'il guérirait si seulement on pouvait le conduire au tombeau de saint Éloi à Noyon outre-mer. Aussi, quand le frère Agnellus arriva à Londres, ordonna-t-il que le frère Salomon eût à être aussitôt conduit à Noyon; et ainsi fut fait; et la foi du frère Salomon ne l'avait point trompé : car il guérit si bien qu'il put ensuite marcher sans bâton, et célébrer messe, et devenir gardien de Londres, et confesseur général de la ville entière.

Mais, à la fin, le jour précédant celui où son âme retourna auprès de son Seigneur, il se trouva tout à coup plongé dans une telle tristesse de cœur que toutes les souffrances qu'il avait subies jusque-là lui semblaient n'être rien en comparaison; et il n'arrivait pas à savoir d'où lui venait cette tristesse. Il appela donc à lui les trois frères avec qui il était le plus intime, et, leur ayant dit cette angoisse de son âme, il les supplia de prier de toutes leur forces pour son salut. Or, pendant que les frères priaient, voici qu'apparut au frère Salomon le très doux Jésus, avec le saint apôtre Pierre, debout près de son lit et le regardant. Et le frère Salomon, dès qu'il comprit que c'était le Sauveur, s'écria : « Ayez pitié de moi, Seigneur, ayez pitié de moi ! » Et le Seigneur Jésus répondit : « Je t'ai envoyé cette souffrance parce que tu m'as toujours demandé de t'affliger dans la vie présente, et, par là, de te purifier; mais je l'ai fait d'autant plus volontiers que tu t'es relâché de ta première charité, et que souvent tu as épargné les riches, dans

les pénitences que tu leur as infligées! » Et le bienheureux Pierre ajouta : « Sache en outre que tu as grièvement péché dans le jugement que tu as porté sur le frère Jean de Chester, qui est mort récemment! Prie maintenant que le Seigneur daigne t'accorder une mort comme celle qu'a eue ce frère! » Alors le frère Salomon s'écria : « Ayez pitié de moi, doux Jésus! » Et celui-ci regarda le frère Salomon d'un visage si aimable, que toute son angoisse précédente aussitôt disparut, et qu'il se sentit rempli d'une joie singulière. Aussitôt il appela ses frères, et leur raconta ce qu'il venait de voir : ce dont ils ne furent pas maigrement consolés.

De tels hommes ne pouvaient tarder à vaincre la méfiance et le mauvais vouloir du peuple au milieu duquel ils venaient poursuivre l'œuvre de leur maître. L'exemple de celui-ci les avait littéralement enivrés de sainteté : chaque page du récit d'Eccleston nous offre quelque témoignage nouveau de l'état d'exaltation évangélique qui s'était substitué chez eux, sans trace d'effort, aux rudes et violens instincts de leur tempérament national. Supportant d'une âme légère le froid et la faim (à quoi ces jeunes Anglais avaient plus de mérite encore, on l'avouera, que leurs frères d'Italie), toute leur vie était pure et gaie comme un rêve d'enfant. « Mon père, disait un petit novice à son compagnon, un jour que tous deux avaient les pieds en sang après une longue course sur la neige durcie, est-ce que vous ne me permettriez pas de chanter, pour alléger notre route? » Ils étaient si joyeux que, à Oxford, les chefs avaient dû menacer de la discipline ceux qui riraient trop souvent. « Une seule chose les attristait, dans la douceur de leurs âmes, c'était d'avoir sans cesse à se séparer. En conséquence de quoi les frères, lorsque l'un d'eux était envoyé au loin, avaient l'habitude de l'accompagner une partie du chemin; et, à l'adieu, bien des larmes montraient de quel amour fraternel ils s'aimaient l'un l'autre. » Merveilleusement ils justifiaient la parole d'un de leurs ministres les plus fameux, le frère Albert de Pise, qui répétait souvent que les trois gloires de l'ordre étaient « des pieds nus, d'humbles vêtemens, et le mépris de l'argent. » Le mépris de l'argent leur était si naturel que, un jour, le frère Agnellus, ayant reçu l'ordre de venir à Londres pour examiner les comptes de la communauté, et après avoir désespérément essayé de comprendre ces comptes, avait jeté en pleurant les registres et papiers, avec cette exclamation ingénue : « Ces maudits chiffres ont eu raison de moi! » Ils habitaient des cellules faites de boue et d'herbes sèches; ou quand, par hasard, les bourgeois d'une ville leur bâtissaient une maison de pierre, bientôt, saisis de remords, ils détruisaient la maison pour la rebâtir avec de la boue : « ce qu'ils

faisaient avec une admirable douceur, et non sans de grands frais, » ajoute naïvement le vieux chroniqueur. Et les évêques anglais les connaissaient bien, qui, en 1241, ayant à envoyer une ambassade à l'empereur Frédéric II, avaient choisi pour cette ambassade des frères mendians, et avaient justifié leur choix par cette citation : *Cantabit vacuus coram latrone viator.* « Ces voyageurs-là, s'ils rencontrent un voleur, chanteront, n'ayant rien à perdre. » Aussi ne s'étonne-t-on pas de lire que, remplis comme ils l'étaient de l'image de saint François, les premiers frères anglais aient vu souvent le saint apparaître parmi eux. Constamment, à l'un ou l'autre d'eux il se montrait en rêve, pour l'instruire, le consoler, ou pour le gronder; et ces visions leur étaient devenues si familières, que, dans leur embarras, ils ne s'en remettaient qu'au bienheureux François du soin de les guider.

C'était lui, peut-être, qui leur dictait les simples et charmans apologues qu'ils prêchaient au peuple en toute occasion, et dont Thomas d'Eccleston nous a conservé deux ou trois spécimens. Pour accoutumer les novices au respect silencieux de leurs supérieurs, par exemple, le frère Albert leur racontait l'histoire d'un paysan que saint Pierre avait autorisé à demeurer dans le Paradis, à la condition seulement qu'il gardât le silence pendant la première journée; mais sans cesse le paysan avait vu des choses qui lui avaient paru si peu raisonnables qu'il n'avait pu s'empêcher de vouloir les corriger en disant son avis : de telle sorte que saint Pierre avait dû le renvoyer sur la terre. Ou bien c'était l'histoire d'un jeune taureau qui, indigné de la lenteur que mettait un bœuf à labourer un champ, s'était offert à le remplacer sous le joug, s'était mis à courir, et, au milieu du champ, avait été forcé de s'arrêter, par excès de fatigue; et l'histoire s'adressait à des novices qui, dans leur zèle, trouvaient que leurs supérieurs n'agissaient pas assez vite.

Ainsi nous assistons, heure par heure, aux semailles de ce grain qui, en effet, selon l'expression d'Eccleston, devait bientôt produire « une abondante et belle moisson. » Le même Eccleston, d'ailleurs, ne manque jamais à nous rapporter les éloges accordés par les chefs de l'ordre aux franciscains anglais. Il nous apprend que le frère Albert, à Rome, en mourant, « a loué les frères anglais par-dessus toutes les autres provinces, pour leur zèle et leur charité. » Et il nous apprend encore qu'un autre ministre général, Jean de Parme, s'est écrié plus d'une fois, en parlant de l'Angleterre : « Quel dommage qu'une telle province ne soit pas située au centre du monde, de façon à servir

d'exemple à toutes les églises! » Éloges dont l'authenticité et aussi la légitimité nous sont confirmées par maints historiens étrangers à l'Angleterre; et personne n'en sera surpris si l'on songe que, dans nul autre pays, l'ordre de saint François n'a compté plus d'hommes éminens par l'éclat de leur vertu ou de leur savoir. Dans nul autre pays, l'ordre n'a plus fidèlement observé la règle franciscaine de la pauvreté. Lorsque, au xvie siècle, Henri VIII supprima les ordres religieux et confisqua leurs biens, ses agens durent constater que, seuls, les frères mineurs ne possédaient rien qui valût d'être confisqué. Ceux de Bridgnorth ne vivaient que de la charité publique; et encore n'en vivaient-ils pas très somptueusement, car on ne leur donnait guère plus de dix shellings par an. Ceux de Shrewsbury n'avaient qu'une maison en ruine, « trois ou quatre arpens de terre y attenant, un crucifix d'étain, et un calice sans valeur. » Ceux d'Aylesbury étaient « très pauvres et très endettés, avec des ornemens d'espèce grossière et le mobilier le plus misérable. » A Oxford, peu d'années auparavant, les pères « avaient eu à vendre leurs livres pour acheter du pain. » Et quant à ce qui est du mérite intellectuel, on sait qu'Alexandre de Hales, Adam de Marisco, Aymon de Faversham, Richard Middleton, Duns Scot, Occam, Roger Bacon et Thomas Bungay, tous ces grands franciscains sont venus de la province anglaise. C'est à des frères mendians qu'Oxford est redevable de deux de ses principaux « collèges, » Balliol et Merton. Et dès 1257, dans une plainte adressée au Pape contre les Franciscains, l'archevêque d'Armagh déclarait que, « arts, théologie, droit canon, voire médecine et droit civil, à peine si l'on pouvait encore trouver un bon livre sur le marché, tous les livres ayant été achetés par les frères mineurs. »

Ces traditions de science et de talent se conservent-elles, aujourd'hui encore, dans les communautés franciscaines d'outre-Manche? On le croirait volontiers, à lire la très savante, très intelligente, et très belle préface que vient de publier un capucin anglais, le père Cuthbert, en tête de sa traduction de la chronique d'Eccleston : préface d'ailleurs plus longue que le vieux récit qui la suit, et, sinon plus importante, d'une portée plus générale et plus actuelle à la fois. Plutôt qu'une simple préface au livre d'Eccleston, c'est une étude d'ensemble sur les origines religieuses et morales de l'ordre de saint François, et appuyée sur une documentation si variée, et conçue dans un si évident esprit d'humilité chrétienne, et écrite en si bon style, toujours « simple et franc, » avec de vivantes images, que je ne puis

assez dire combien sa lecture est faite pour nous rendre estimable l'éminent et pieux moine qui en est l'auteur.

Le principal objet de l'étude du père Cuthbert est de protester contre une légende où nous ne sommes que trop portés à croire, sur la foi des biographes même les plus enthousiastes du Pauvre d'Assise, et qui tend à séparer la personne de celui-ci de son œuvre.

L'habitude a été, durant des siècles, de faire peu de cas des frères mineurs; et, de nos jours encore, où l'histoire de saint François recommence à conquérir l'admiration universelle, l'ordre qu'il a fondé est tenu en pitié ou en mépris, comme une véritable trahison à son idéal. François, le simple mendiant d'Assise, se contentant d'un manteau rustique, d'une cellule de branchages, et d'une croûte de pain, n'ayant pas d'autre livre que le crucifix, on se plaît à nous le représenter en de vives couleurs, détaché sur un fond sombre où des moines franciscains s'entassent dans des maisons bien bâties, remplissent les cours royales et les châteaux des nobles, enseignent dans les universités, et font la chasse aux riches héritages. C'est là une peinture non seulement contraire à la vérité historique, mais qui, en outre, atteste un manque singulier de compréhension philosophique. Les auteurs des meilleures *Vies* de saint François nous parlent du saint comme d'un phénomène absolument isolé de son temps et de son milieu : tandis que, en réalité, saint François et son ordre ont été le résultat légitime et direct de deux grandes forces dont l'existence apparaît aussitôt à quiconque considère d'un peu près la vie du moyen âge : le nouvel esprit social qui était en train alors de se substituer à la féodalité, et le nouvel esprit religieux qui, depuis cent ans déjà, s'était développé dans la chrétienté.

Car rien n'est plus injuste que de considérer uniquement, dans l'étude du XIIe siècle, les tendances mondaines d'une partie de l'Église à cette époque : derrière cette façade mondaine, dans l'âme profonde du peuple, fermentait au contraire une vie spirituelle d'une ardeur extraordinaire. Une piété nouvelle se formait, dont le caractère dominant consistait à voir dans l'humanité du Christ la révélation de sa divinité, et, par suite, le modèle de toute vie chrétienne... Au lieu de la puissance et de la majesté du Christ, ce qui touchait de préférence les âmes, à présent, c'était la bassesse de sa condition et son humilité. Le peuple tout entier, avec saint Bernard, regardait « le chemin de l'humilité » comme le plus sûr de ceux qui conduisaient à la vie éternelle. Et l'humilité signifiait non seulement l'abaissement de l'homme à ses propres yeux, mais l'imitation de la façon dont le Christ s'était humilié, au cours de son existence terrestre. L'homme vraiment humble, suivant le mot de saint Bernard, devait être pur de cœur, tout péché étant une espèce d'arrogance; il devait être rempli de compassion et d'amour pour ses frères, « de telle sorte que le plaisir de ceux-ci devînt son plaisir, et leurs maux ses maux. » Tel était, en résumé, ce mysticisme du moyen âge qui a renouvelé et sauvé la vie spirituelle de la chrétienté. Il cherchait à suivre de près les pas du Christ sur la terre, afin de posséder ensuite le Christ dans l'éternité. Son principe le plus actif était l'amour personnel de l'Homme-

Dieu : son expression principale était « l'humilité. » C'est de ce mysticisme que saint Bernard avait été le premier grand interprète : saint François en fut l'achèvement suprême.

Mais, chez lui, comme nous l'avons dit, cet esprit de piété s'unissait à un esprit social nouveau qui commençait à se répandre de par le monde, en opposition avec l'ordre établi des choses dans l'Église et dans l'État. Fils d'un marchand, né dans une des plus démocratiques entre les petites cités italiennes, François était un enfant de la démocratie. Et, jusqu'au bout, ce même esprit de liberté populaire l'anima. Quand il fonda son ordre, il l'organisa sur le modèle du gouvernement démocratique de sa ville natale, se refusant absolument à écouter ceux qui lui recommandaient la forme féodale des vieux ordres monastiques. L'absence de cérémonial, l'extrême simplicité de vie, tous les traits caractéristiques des premières communautés franciscaines s'accordaient avec les coutumes civiles des meilleures républiques du temps.

Et la rapide et profonde influence de saint François et de son ordre, au XIIIe siècle, résulte de ce que, en eux, les deux grandes forces qui se partageaient alors la vie humaine se sont trouvées réunies : l'esprit d'indépendance démocratique, et une fervente dévotion à la personne terrestre du Christ. L'harmonie de ces deux forces, c'est elle qui constitue essentiellement l'esprit franciscain.

Le P. Cuthbert s'élève ensuite, avec grande raison, contre l'assimilation qu'on a prétendu faire de saint François aux fondateurs de sectes du moyen âge. Ceux-ci voyaient surtout dans la pauvreté une protestation contre les mœurs corrompues de l'Église de leur temps : la pauvreté était pour eux un programme politique. Pour saint François et les premiers franciscains, elle était avant tout « une conversion personnelle au Christ. » Les frères mendians songeaient d'abord à se réformer eux-mêmes, et ce n'est que par la force des choses qu'ils sont devenus aussi des réformateurs de la société. Rien n'était plus étranger à leur cœur, non plus, que de porter un jugement quelconque sur les abus de l'Église. « Que le frère, — écrivait saint François dans sa règle, — se garde bien de juger ceux qui vivent délicatement, ou qui sont vêtus d'étoffes de prix ! » Toujours lui-même et son ordre ont considéré l'Église comme la *Sponsa Christi*, et ont fait profession de la respecter. Et toujours aussi ils se sont distingués des Vaudois et des Cathares par la profonde gaieté qui rayonnait d'eux : « gaieté qui provenait de ce que dans sa pauvreté le frère trouvait une libération, tandis que la pauvreté du sectaire, étant pour lui un programme, l'entravait dans sa vie et lui pesait sur le cœur. »

Ce que saint François a été à un degré éminent et presque surhumain, en sa qualité de saint, les frères de son ordre l'ont été humai-

nement. On leur a reproché d'avoir dérogé à l'idéal de leur fondateur en se construisant des maisons, et plus encore en lisant des livres, en devenant des théologiens, ou même des savans et des artistes. Mais le P. Cuthbert nous explique, à ce sujet, que, dans la construction des maisons comme dans la pratique des sciences, les frères, ou du moins ceux des premiers temps, ont su rester fidèles à l'esprit, sinon à la lettre, des instructions du Poverello. Sans doute les frères qui, à Assise, ont édifié la somptueuse basilique du Sagro Convento, sans doute des raisonneurs scolastiques comme Duns Scot ou Occam, se sont gravement départis de la mission que leur avait confiée leur maître saint François; mais ceux qui ont construit à Assise l'église de la Portioncule, mais ceux qui, comme saint Bonaventure ou comme Roger Bacon, ont simplement cherché la vérité pour la gloire du Christ, ceux-là, quelque différente que paraisse d'abord leur conduite de celle de saint François, n'en ont pas moins accompli la même œuvre, et poursuivi le même idéal. « Au reste, ajoute le P. Cuthbert, si l'on nous demandait à quel signe essentiel se reconnaît et se distingue le véritable esprit franciscain, nous répondrions que ce signe est la simplicité. Partout, dès que manque la simplicité, manque aussi le véritable esprit franciscain; et, d'autre part, le principe fondamental de la vie franciscaine est de vivre simplement, en toute circonstance. Les circonstances peuvent changer et, avec elles, la conduite à suivre : mais il suffit à un frère de rester simple, d'intention et de fait, pour être fidèle à l'esprit du fondateur de son ordre. »

Cette « simplicité » franciscaine, on la retrouve, en effet, chez les frères anglais dont Thomas d'Eccleston nous raconte la vie : et si naïve, si spontanée, que j'imagine qu'en considération d'elle saint François a dû leur pardonner de s'être parfois écartés d'autres points de sa règle. Avec quelle charmante simplicité, par exemple, le frère William d'Abington, au sortir d'un entretien avec le roi, rapporte à ses compagnons que celui-ci lui a dit : « Frère William, il y avait un temps où tu savais à merveille me parler des choses spirituelles; à présent, tu ne sais plus que me répéter un seul mot : *Donne! donne! donne!* » Heureux ces cœurs enfantins dont la vie entière n'était qu'un sourire! Ils étaient bien tels que les avait souhaités leur maître, pour récolter au nom du Christ, sur ce sol nouveau, « une moisson abondante et belle entre toutes. »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août.

L'élection du cardinal Sarto, patriarche de Venise, qui, en ceignant la tiare apostolique, a pris le nom de Pie X, a causé à la fois de la surprise et de la satisfaction : de la surprise, parce qu'il était peu connu à Rome où il n'avait fait que de rares apparitions, et que c'est à peine si on le classait au troisième ou au quatrième rang des *papabili ;* de la satisfaction, parce qu'après le scrutin d'où il est sorti vainqueur, on n'a trouvé que du bien à dire sur lui. Il faut donc croire que le Conclave a été bien inspiré en le choisissant. On avait parlé davantage de plusieurs autres candidats, et c'est peut-être ce qui leur a nui. L'intérêt qui s'attachait à leurs candidatures était plus vif chez tel gouvernement que chez tel autre, et il s'était manifesté quelquefois d'une manière indiscrète. Ces patronages devaient être plus nuisibles qu'utiles à ceux qui en ont été l'objet.

Aujourd'hui que l'œuvre du Conclave est terminée, on peut en apprécier l'esprit. Le Conclave n'a voulu se prononcer pour aucune politique déterminée. Il a cru qu'il y aurait de sa part imprudence à engager, pour une longue suite d'années peut-être, les destinées de l'Église dans une voie tracée d'avance, et qu'il suffisait de choisir un pontife homme de sens, d'expérience et de modération, en lui laissant le soin d'agir d'après les circonstances. Avouons-le, le Conclave n'avait aucune raison de procurer en ce moment un succès à la politique française. Si, au contraire, il avait élu un des candidats qui passaient, à tort ou à raison, pour être soutenus par les puissances germaniques, on s'en serait réjoui à Berlin et à Vienne, mais non pas à Paris. Il n'y a eu, en réalité, ni victoire ni défaite pour personne. Le Conclave a élu un candidat neutre, un prêtre qui ne s'était jamais

occupé que de son ministère religieux, et l'avait toujours rempli avec distinction. L'humble origine du nouveau pape est une garantie de plus de son mérite, qui a été la seule cause de son élévation, d'abord lente et difficile, et finalement triomphante. Nous n'avons donc, en tant que Français, aucun regret à exprimer. Le cardinal Rampolla nous aurait sans doute inspiré de la confiance; mais il était secrétaire d'État depuis seize ans, et, après un aussi long laps de temps, il y a toujours des parties usées dans une politique quelconque. Si le cardinal Rampolla avait de chauds amis, il avait des adversaires qui ne l'étaient pas moins. Le succès de sa candidature était difficile. Cependant elle a eu, jusqu'aux derniers scrutins, une attitude très ferme, et a réuni à peu de chose près la majorité dans le Sacré-Collège : on sait qu'il faut une majorité des deux tiers pour qu'il y ait élection. Un pareil fait est trop significatif pour que le nouveau pape n'en ait pas été frappé, et pour qu'il n'y trouve pas un conseil. Quelle que doive être d'ailleurs sa politique, il est probable que Pie X lui-même éprouverait de l'embarras à la définir dès maintenant avec précision. Il a été élu parce que, jusqu'à ce jour, il n'en avait eu aucune, et ce n'est pas en quelques heures qu'il peut arrêter ses idées sur des sujets qui ne lui sont pas encore très familiers. Tout ce qu'on a dit à cet égard dans les journaux n'est que fantaisie. Le plus probable est qu'à son point de départ, Pie X n'aura d'autre préoccupation que de continuer Léon XIII. L'Église est avant tout le domaine de la tradition, et peut-être est-elle à ce point de vue le plus grand des gouvernemens de la terre, parce que c'est celui qui a le plus de suite dans ses idées et de continuité dans son action. Quand même il le voudrait, — et rien, à coup sûr, n'est plus loin de sa pensée, — le nouveau pape ne pourrait pas modifier profondément la nature et le caractère du dépôt qui vient d'être remis entre ses mains. Il y a dans l'œuvre de Léon XIII des parties impérissables. Le coup d'aile par lequel il s'est dégagé de l'étreinte des partis politiques, et s'est élevé au-dessus des formes contingentes des gouvernemens, portera longtemps ses successeurs. Pie X n'a certainement aucune objection à faire à la République. Que lui importe? Quant à ses sentimens envers la France, il les a exprimés aussitôt après son élévation, en recevant nos cardinaux. « Considérez-nous, leur a-t-il dit, comme un ami. Nous le sommes de tous les peuples; mais nous conservons une prédilection particulière pour la fille aînée de l'Église. » Si nous avions pu douter de ses dispositions, ce langage aurait dissipé toute incertitude.

Nous avons dit qu'il n'y avait eu de défaite pour personne : à aucun moment du Conclave, il n'y a eu pour qui que ce soit une menace de ce genre. Cependant tout le monde sait aujourd'hui que l'empereur d'Autriche a jugé à propos d'intervenir à un certain moment pour opposer son veto à la candidature du cardinal Rampolla. Rien n'était, à tous égards, plus imprévu, ni plus déplacé. On a quelque peine à comprendre pourquoi François-Joseph en voulait au cardinal Rampolla, qui, pendant sa longue collaboration avec Léon XIII, ne paraît pas s'être appliqué à desservir les intérêts autrichiens. On a dit que l'Autriche, dans toute cette affaire, n'avait pas agi spontanément pour son compte, mais docilement pour celui de l'Allemagne. Rien ne prouve que cela soit vrai, et les journaux allemands le plus officieusement renseignés le contestent avec énergie. L'empereur François-Joseph a-t-il voulu user de son droit de veto uniquement pour en faire montre et ne pas le laisser périmer ? En ce cas, il l'a fait avec peu d'opportunité. On sait que quatre vieilles puissances catholiques, la France, l'Autriche, l'Espagne et le Portugal, croient avoir le droit d'opposer leur veto à une candidature pontificale. Ce droit a effectivement existé, et il existe sans doute encore virtuellement, mais le mieux est de ne pas le mettre à l'épreuve. Les gouvernemens laïques d'aujourd'hui ne peuvent jouer qu'avec gaucherie ce rôle de tuteurs impérieux de l'Église. Quoi qu'il en soit, le cardinal-archevêque de Cracovie s'est levé à un moment du Conclave et, après avoir demandé la parole avec un embarras qui s'est aussitôt communiqué à l'assemblée tout entière, il a balbutié qu'au nom de l'empereur son maître, il opposait l' « exclusive » à la candidature du cardinal Rampolla. L'émotion et l'irritation ont été très vives. Le cardinal autrichien n'a pas pu se méprendre sur le sentiment de tous ses collègues. Le cardinal Rampolla l'a d'ailleurs exprimé avec une noblesse de langage à laquelle tout le monde a rendu justice. « Je crois de mon devoir, a-t-il dit, de protester, au nom des droits imprescriptibles du Sacré-Collège, contre l'ingérence des pouvoirs laïques dans ses affaires. En ce qui concerne ma personne, j'atteste que je n'ai jamais ambitionné la tiare, et c'est avec une joie profonde que je vois s'éloigner de moi l'amer et redoutable calice. » Le Conclave, désireux de protester à son tour, n'a pas abandonné tout de suite la candidature du cardinal Rampolla, et même, dans le scrutin qui a suivi, il lui a donné quelques voix de plus qu'auparavant. C'était une manière de sauver sa dignité. En fait, une démarche comme celle de l'empereur d'Autriche, quelque déplaisante et offensante qu'elle puisse être, est

presque toujours efficace. La candidature du cardinal Rampolla, qui avait peu de chances de succès avant, n'en avait plus aucune après : mais, par un contre-coup encore plus certain, la démarche autrichienne a irrémédiablement compromis, ou plutôt perdu et tué les candidatures germaniques. Il ne pouvait plus être question ni du cardinal Gotti, ni du cardinal Vannutelli. Ce dernier surtout a été bien mal servi par ses amis. Après la mort de Léon XIII, sa candidature avait été d'abord présentée comme celle d'un homme religieux, pieux, neutre en politique, et, si elle avait conservé jusqu'au bout ce caractère, elle aurait pu réussir aussi bien que celle du cardinal Sarto. Elle ne l'a pas conservé : le cardinal Vannutelli a été le candidat favori de certaines puissances. Il en a été de même du cardinal Gotti. Alors il a été évident que l'entente ne pouvait se faire que sur le nom du cardinal Sarto.

On s'est demandé quelle sera l'attitude de Pie X à l'égard de l'Italie. Sans avoir la prétention d'être prophète, nous sommes convaincus qu'elle sera, à quelques nuances près, ce qu'a été celle de Léon XIII. La population de Rome a l'imagination vive et prompte; elle croit volontiers, ou du moins elle espère toujours ce qu'elle désire. Les journaux ont raconté que la foule immense qui se pressait devant Saint-Pierre, lorsqu'une fenêtre s'est ouverte devant elle et que l'élection du nouveau pontife lui a été annoncée, se demandait avec anxiété si le pape lui-même n'allait pas apparaître, et donner *urbi et orbi*, à la ville et au monde, la bénédiction publique qui était tombée pour la dernière fois des lèvres et de la main de Pie IX. Cela aurait voulu dire pour elle que Pie X renonçait à se considérer comme prisonnier au Vatican, qu'il rentrait en communication directe avec le monde du dehors, et qu'il acceptait en principe les faits accomplis. Si le pape s'était montré à la *loggia* de Saint-Pierre, nul doute que l'acclamation qui serait montée vers lui aurait été formidable; mais il ne s'est pas montré, et la foule a dû se précipiter dans la basilique pour le voir et pour l'acclamer.

Il n'y a pas d'illusion plus chimérique que de croire, du moins en ce moment, à la réconciliation du Vatican et du Quirinal. La question paraît insoluble dans les termes où elle a été posée jusqu'ici, et rien ne fait prévoir que, ni d'un côté ni de l'autre, on soit disposé à les modifier. Il est bien probable qu'au Vatican même on ne croit guère à la possibilité de la restauration du pouvoir temporel; mais on n'y sent que plus profondément la nécessité, pour rassurer le monde catholique sur l'indépendance du Saint-Père, que cette indépendance

s'exerce visiblement à l'égard du gouvernement italien, et le gouvernement italien n'a laissé pour cela au pape d'autre ressource que d'être brouillé avec lui. Peut-être, dans un avenir indéterminé, un pape qui ne serait pas Italien pourra-t-il opérer un rapprochement entre les deux puissances; mais ce n'est pas plus de Pie X que de Léon XIII qu'il est permis d'attendre une pareille solution. Ni le temps ni les hommes n'ont encore fait pour cela l'œuvre préalable nécessaire. Au reste, nous ne sommes pas sûrs que le gouvernement italien lui-même, dans sa forme actuelle et avec les élémens qui le constituent, désire une réconciliation qui détacherait aussitôt de lui les partis avancés avec lesquels il a partie liée. La circulaire que M. Zanardelli a adressée à ses préfets est de nature à confirmer ce doute. Elle leur a interdit, en termes brefs et secs, de participer aux fêtes qui pourraient avoir lieu à l'occasion de l'avènement du Saint-Père, et le motif qu'elle en donne est que le gouvernement du roi n'a pas reçu notification officielle de cet avènement. S'attendait-il donc à la recevoir? Espérait-il que le premier acte de Pie X serait de changer sur un point aussi grave le précédent établi par Léon XIII? Non : le pape et le roi sont condamnés à vivre à côté l'un de l'autre, dans la même capitale, sans se connaître. On a beaucoup dit dans les journaux italiens, pour entretenir pendant quelques heures de plus des espérances décevantes, que le cardinal Sarto avait eu des rapports personnels, à Venise, avec le roi et d'autres personnes de la famille royale, qu'il s'était montré en public avec eux, qu'il leur avait adressé des discours empreints du plus pur patriotisme italien et d'un véritable loyalisme. Sans doute, mais qu'est-ce que cela prouve? Ni les deux derniers papes, ni celui-ci, n'ont jamais contesté que le roi ne fût très légitimement roi à Venise, ou à Turin, ou à Florence; c'est seulement à Rome et dans les Romagnes, en un mot dans les anciens États de l'Église, qu'ils lui ont refusé et continuent de lui refuser ce titre. On le sait bien en Italie, et dès lors on ne saurait y conclure, de l'attitude que le cardinal Sarto a eue à Venise, à celle que Pie X aura à Rome à l'égard de Victor-Emmanuel. Cette attitude sera celle de Léon XIII, qui a été celle de Pie IX, avec les différences que les caractères des hommes ont pu ou peuvent encore y apporter, mais avec une parfaite uniformité au fond. Tout ce qu'on peut augurer de ce qu'on sait de Pie X est qu'il ne viendra de sa part ni hostilité, ni provocation ; quant à la réconciliation que tant de gens rêvent en Italie, elle ne dépend ni de lui, ni du roi, ni de personne. Dans ce pays fertile en combinaisons, la seule qu'on ait

trouvée pour faire vivre le pape et le roi côte à côte est qu'ils aient l'air de ne pas se voir.

Une preuve de la confiance que le cardinal Sarto a su inspirer à ses collègues du Sacré-Collège est qu'après les deux règnes pontificaux les plus longs de l'histoire de l'Église, il a été élu pape à un âge qui lui permet d'avoir à son tour un long pontificat. On pouvait craindre qu'embarrassé entre des compétitions diverses, le Conclave, décidé à n'en faire triompher aucune, n'adoptât un expédient provisoire qui ne découragerait ni les espérances, ni les intrigues, et lui donnerait à lui-même le moyen de préparer, pour une échéance prochaine, une solution plus stable. Le Conclave n'a pas fait ce calcul. Il a compris que des changemens trop fréquens auraient beaucoup plus d'inconvéniens que d'avantages, à la tête de l'Église, et il a choisi un homme qui, s'il a dépassé la maturité, peut fournir encore une carrière étendue, puisqu'il a exactement l'âge qu'avait Léon XIII lorsqu'il a été élu en 1878. A ce point de vue encore, le Conclave a fait preuve de sagesse.

Si nous n'avons rien dit, il y a quinze jours, des manifestations qu'ont faites en commun un certain nombre d'hommes politiques français et d'hommes politiques anglais, ces derniers surtout pris parmi les plus importans, ce n'est pas que nous en méconnaissions le très grand intérêt; mais le pape venait de mourir; devant cet événement, l'autre pâlissait. Nous espérions bien d'ailleurs que M. d'Estournelles de Constant nous donnerait de nouvelles occasions de parler de l'initiative qu'il a prise. Nous ne savons pas quelles en seront toutes les conséquences; mais elle a été originale dans la forme, et très heureuse dans les premiers résultats qu'elle a produits, puisqu'elle a encore accentué le rapprochement qui s'est opéré entre la France et l'Angleterre; et cela seul suffirait à mériter une pleine approbation. Après le voyage du roi Édouard et celui de M. Loubet, a eu lieu celui des parlementaires français à Londres, où ils ont été reçus avec cette bonne grâce exquise que les Anglais savent mieux que personne mettre dans leur hospitalité. On dit en effet : l'hospitalité écossaise, on devrait dire l'hospitalité britannique ; il n'y en a pas de plus accueillante, ni de plus captivante. Nous parlons cette fois de celle des simples particuliers, car le voyage de nos députés ou sénateurs, accompagnés de quelques représentans de notre commerce, n'avait et ne pouvait avoir aucun caractère officiel. L'invitation à laquelle ils ont répondu leur avait été adressée par le *Commer-*

cial Committee de la Chambre des communes. En somme, ce sont des membres de la Chambre des communes qui fêtaient des membres de notre Chambre des députés. D'un côté comme de l'autre, toutes les nuances de partis s'étaient effacées, toutes les opinions étaient représentées. Sir Henry Campbell Bannerman, chef de l'opposition, se trouvait au banquet à côté de MM. Balfour et Chamberlain, l'un premier ministre et l'autre membre très considérable du gouvernement. On a été parfaitement aimable les uns pour les autres, avec une pointe d'ironie, et M. d'Estournelles a pu croire que son influence pacifiante s'était étendue sur les Anglais comme sur les Français, en attendant qu'elle s'étende sur le reste du monde, ce que nous souhaitons de tout notre cœur. Il n'y avait pas au banquet de membres de la Chambre des lords, de ceux du moins qui font partie du gouvernement ou qui sont à la tête de l'opposition : il n'y avait, par exemple, ni lord Lansdowne, ministre des Affaires étrangères, ni lord Rosebery. Notre ambassadeur, M. Paul Cambon, n'y assistait pas non plus. Si nous en faisons la remarque, ce n'est pas pour diminuer l'importance de la manifestation, mais pour en préciser le caractère. M. d'Estournelles, qui a très habilement préparé cette rencontre, en a bien choisi l'heure. Que serait-il arrivé, s'il avait conçu son projet et s'il avait voulu l'exécuter un an plus tôt?

L'objet principal de la fête était de faire une manifestation en faveur de l'arbitrage international. C'était la préoccupation personnelle de M. d'Estournelles, et le discours qu'il a prononcé l'a exprimée avec éloquence. Du côté anglais, on paraissait songer surtout à améliorer d'une manière générale les rapports des deux pays et à les mettre sur un pied de confiance et de bonne amitié, avec la persuasion que c'était là ce qui importait le plus. Quand les cœurs sont d'accord, tout devient plus facile. Les conflits disparaissent comme par enchantement. Les questions qu'on n'osait même pas aborder se règlent sans effort. En un mot, il suffit de substituer une atmosphère de sympathie à une atmosphère de mauvaise humeur pour que les nuages se dissipent et que les relations deviennent cordiales. En sommes-nous là? Nous le souhaitons vivement, et les manifestations de ces dernières semaines, les unes officielles, les autres officieuses, permettent de l'espérer. Ce serait un grand bienfait! On a beaucoup insisté, au banquet de Londres, sur ce qu'il y avait de nouveau, d'inopiné, presque d'extraordinaire dans le fait des deux parlemens qui, sans avoir besoin d'intermédiaire, échangent des invitations l'un avec l'autre; et, en effet, un pareil phénomène n'a pas de précédent. Nous ne savons pas s'il inaugure,

comme on l'a dit, une période nouvelle dans l'histoire du monde; mais, à coup sûr, il y introduit un symptôme curieux, dont la date mérite d'être retenue.

Pour ce qui est de l'arbitrage international, nous avons eu plus d'une fois l'occasion d'en parler, notamment lorsque la Conférence de La Haye, provoquée par l'empereur de Russie, a fait faire à son organisation un progrès si considérable. On a créé une Cour arbitrale internationale : c'est fort bien, mais il faudrait maintenant lui envoyer des causes à arbitrer. M. d'Estournelles, qui en fait partie, est un peu comme ma sœur Anne : il ne voit rien venir, et cela le désole. Il en conclut qu'il ne suffit pas d'avoir une Cour et qu'il faudrait encore avoir des plaideurs. Comment se les procurer? Rien de plus simple : il suffit de faire des traités ou des conventions par lesquels les puissances s'engageront, dans certaines circonstances à déterminer, à soumettre leurs différends à des arbitres : et quels arbitres mieux choisis que ceux de La Haye pourraient-elles trouver? Nous ne demandons pas mieux qu'il en soit ainsi; seulement les conventions de ce genre sont très difficiles à faire et on s'en apercevra tout de suite quand on attaquera la besogne. Il est vrai qu'on aura la ressource, lorsqu'on les aura faites, de ne s'y soumettre qu'au jour le jour, dans la mesure où on le voudra bien, et nous ne sommes pas sûrs qu'il y ait là un moyen infaillible de fournir de dossiers la Cour de La Haye. Pas plus dans le droit public que dans le droit privé, l'arbitrage ne saurait être rendu obligatoire. On peut seulement en déterminer les conditions et le fonctionnement pour le cas où les parties jugeraient à propos d'y recourir : et encore, dans ce cas, on ne peut pas leur imposer un arbitre de préférence à autre. Si nous poussions plus loin la comparaison avec ce qui se passe dans le droit privé, que verrions-nous? Nous avons fait chez nous, il y a une dizaine d'années, une loi sur l'arbitrage, qui a précisément pour objet de fournir des arbitres à ceux qui en voudraient et, par une fatalité étrange, ceux mêmes qui en veulent ne veulent à peu près jamais de ceux que la loi leur offre.

Au fond, peu importe, dira peut-être M. d'Estournelles : prenez vos arbitres où vous voudrez, à La Haye ou ailleurs, mais prenez-en! Il est, en effet, très désirable que cet usage entre dans nos mœurs internationales, non pas tant pour éviter la guerre, comme on le répète volontiers, que pour régler certaines questions d'ordre secondaire, qui ne valent pas la peine qu'on se batte pour elles et dont on est bien aise de se débarrasser ainsi. S'imaginer d'ailleurs qu'un grand pays, ou même un petit, soumettra jamais à un arbitre une

question qui pour lui serait vitale, ou même d'un intérêt puissant, serait une chimère; mais il y a des questions sur lesquelles on accepte d'avance d'avoir tort pour en finir, parce qu'elles ne touchent à aucun intérêt profond, et ce sont celles-là qu'on abandonne à des arbitres. Encore ne le fait-on pas toujours. Ce serait une erreur de croire que ce soit, dans tous les cas, un embarras pour un gouvernement d'avoir avec un autre des questions pendantes. Rien de plus anti-diplomatique que cette conception, si on s'y arrêtait d'une manière absolue. L'art du diplomate consiste en partie à réserver certaines questions pour faciliter plus tard une transaction sur d'autres, en vertu de l'axiome : *do ut des;* l'habileté est de les laisser mûrir ensemble, et de saisir le moment opportun pour résoudre celles-ci au moyen de celles-là; c'est en quoi se manifestent le tact et le doigté de l'opérateur. L'esprit diplomatique est bien souvent le contraire de l'impatience qui porte certaines personnes à rechercher à tout prix des solutions immédiates et précipitées. M. d'Estournelles, qui a suivi longtemps et brillamment la carrière, le sait fort bien, et, dans son discours de Londres, il proteste de ses bonnes intentions à l'égard de la diplomatie, qu'il n'entend pas dépouiller de ses moyens d'action. Mais, dit-il, elle ne préviendra pas toutes les difficultés : « est-ce l'offenser que de lui offrir un moyen d'en régler quelques-unes pacifiquement, quand elle n'aura pas pu les concilier? » Non, sans doute, ce n'est pas l'offenser. Réduite à ces termes, la prétention de M. d'Estournelles n'a rien que de légitime. Mais il nous semble en être un peu sorti lorsque, après son retour à Paris, il a écrit à M. le ministre des Affaires étrangères une lettre qui est comme une mise en demeure et une injonction d'avoir à remplir tout un programme politique dont il lui dicte les termes, en lui donnant trois mois pour l'exécuter. Est-ce bien, cette fois encore, l'ancien diplomate qui parle?

Le premier point du programme est naturellement la conclusion d'un traité d'arbitrage avec l'Angleterre, en vue de fournir des causes à la Cour de La Haye. « Ce traité signé, dit M. d'Estournelles, les Anglais ne demandent qu'à se mettre d'accord avec la France et la Russie pour limiter l'écrasant fardeau des dépenses militaires navales des trois puissances; j'ai reçu à cet égard, verbalement et par écrit, des assurances catégoriques. » Il est tout à fait probable que M. d'Estournelles ne s'est pas trompé sur le sens de ces assurances. L'Angleterre lui saurait le plus grand gré de limiter les dépenses militaires navales de la Russie, sans parler des nôtres; mais c'est peut-être la Russie qui ne voudrait pas. Et, si M. d'Estournelles obtenait par sur

croît de l'Allemagne qu'elle modérât ses dépenses navales, l'Angleterre lui aurait une reconnaissance encore plus grande, car le *statu quo* naval lui conviendrait fort; mais peut-être l'Allemagne non plus ne voudrait-elle pas. Enfin, le troisième point du programme est le suivant : « Dès à présent, et le plus tôt possible, une liquidation s'impose, liquidation amiable de toutes les difficultés que la diplomatie, depuis vingt ans, use ses efforts à éluder et qui plusieurs fois ont été sur le point de faire éclater la guerre désastreuse pour l'un comme pour l'autre des deux pays. Il surgira bien assez de difficultés nouvelles dans l'avenir : débarrassons-nous des anciennes. » A cela nous répondrons par un passage de son discours de Londres, où M. d'Estournelles a dit : « Quant aux difficultés anciennes, beaucoup d'entre elles, cela va de soi, ne sauraient être soumises à l'arbitrage. » Alors, que propose-t-il? Est-ce par des explications et des négociations directes avec le gouvernement anglais qu'il espère résoudre en trois mois toutes les questions pendantes depuis vingt ans, ces questions qu'il accuse très injustement la diplomatie d'avoir éludées et le gouvernement de n'avoir pas osé trancher, « par la seule crainte d'une opposition parlementaire » qui n'existerait plus après le banquet de Londres? C'est, en vérité, attacher trop d'efficacité à ce banquet, et nous craindrions, pour notre compte, qu'en jetant en bloc sur le tapis vert des chancelleries tout le paquet des questions arriérées entre l'Angleterre et nous, on ne produisît un effet contraire à celui que poursuit M. d'Estournelles. L'atmosphère de sympathies qu'il a contribué à faire naître entre nous risquerait de se refroidir subitement, et c'est à quoi notre gouvernement fera bien de ne pas s'exposer sans avoir pris de minutieuses précautions.

Nous tenons autant que personne à nos bons rapports avec l'Angleterre. Ils sont aujourd'hui très améliorés. Cela tient à des causes dont quelques-unes nous sont étrangères, mais qui sont durables, par exemple à la manière nouvelle dont l'opinion anglaise envisage les développemens de la politique allemande. Les circonstances nous sont donc favorables; il faut nous garder toutefois de les brusquer. Faisons un traité d'arbitrage; il ne sera peut-être pas toujours inutile; mais ne croyons pas que tout soit changé entre l'Angleterre et nous depuis les agapes parlementaires de Londres, ni qu'il suffise à M. le ministre des Affaires étrangères de prendre la baguette magique que lui tend M. d'Estournelles pour rassembler et résoudre tous les problèmes du passé. M. d'Estournelles, dans son discours, se défend d'être poète : il n'y a pas de mal à l'être un peu; pourquoi s'en défend-il?

M. le président du Conseil a prononcé, le 9 août, à Marseille, un discours qui était attendu avec curiosité, parce qu'il avait été annoncé avec fracas. Qu'allait dire M. Combes ? Les uns annonçaient qu'il ferait part à son auditoire de son intention de se démettre de ses fonctions, et de s'en aller à la Waldeck-Rousseau ; les autres croyaient, au contraire, qu'après avoir épuisé la première partie de son programme, il en exposerait une seconde, plus séduisante encore, et qu'il donnerait par là une cohésion et un essor nouveaux à sa majorité. Dans les deux hypothèses, le discours de M. Combes aurait eu de l'intérêt : ni l'une ni l'autre ne s'est réalisée. M. Combes a déclaré qu'il conserverait le pouvoir aussi longtemps qu'on ne le lui arracherait pas de haute lutte. Mais que fera-t-il désormais au gouvernement ? Il continuera, voilà tout. Il est content de lui et il l'a dit très crûment, jugeant sans doute qu'on ne saurait être mieux loué que par soi-même, lorsqu'on se connaît d'ailleurs aussi bien qu'il le fait. Quant à ses adversaires, il les a quelque peu tournés en ridicule, ce qui est dur pour eux ; mais il a réservé ses traits les plus lourds, moins pour les républicains libéraux et modérés que pour les radicaux dissidens qui ont la rage d'être ministres à sa place. Aux portraits qu'il en traçait, on aurait pu mettre des noms. Certes, M. Combes n'aime pas ses successeurs éventuels ; mais il a cessé aussi d'aimer son prédécesseur, et il lui a dit son fait avec quelque vivacité. Que les temps sont changés, car nous n'imaginons pas que les hommes le soient ! Il y a un an, M. Combes était l'humble disciple de M. Waldeck-Rousseau ; il n'avait accepté le pouvoir que pour y suivre docilement son inspiration ; sa tâche devait se borner à appliquer exactement l'admirable loi sur les associations. Aujourd'hui, M. Combes ne cache plus que cette loi était fort mal faite, ce qui est bien notre avis, et que, s'il ne l'avait pas interprétée à sa façon, elle n'aurait pas produit plus d'effet que tant d'autres lois qui n'ont jamais été exécutées parce qu'elles étaient inexécutables, ou d'autres mesures qui sont restées déplorablement inefficaces, comme les décrets de Jules Ferry. Pauvre homme que Jules Ferry ! Encore plus pauvre homme, M. Waldeck-Rousseau ! A ce dernier, M. Combes a démontré point par point qu'il n'avait rien compris à sa propre loi, et il n'a rien laissé debout de son dernier discours. Mais pourquoi n'a-t-il pas dit tout cela à M. Waldeck-Rousseau lui-même et devant le Sénat ? M. Waldeck-Rousseau lui aurait sans doute répondu, et on aurait pu juger entre eux. M. Combes s'est tu prudemment au Luxembourg ; six semaines après, il parle à Marseille, en l'absence de son contradicteur, avec une viru-

lence qu'on ne lui connaissait pas. La longueur du banquet, les bravos de l'auditoire, le tumulte d'une salle où bouillonnaient toutes les ardeurs méridionales, semblaient avoir échauffé outre mesure son éloquence, malheureusement un peu triviale. M. Camille Pelletan, qui était à côté de lui, souriait dans sa barbe négligée : il se sentait vengé.

Il n'y a donc pas grand'chose à dire du discours de M. Combes : en dehors de l'éloge qu'il y a fait de lui-même, on n'y trouve rien. M. Combes a fustigé l'opposition et flétri ses calomniateurs. Mais ce qui est plus grave que son discours au banquet, c'est celui qu'il avait prononcé auparavant au congrès des Amicales, c'est-à-dire des délégations des instituteurs. Après les avoir, non pas loués, mais flagornés comme il convient, il les a poussés à entrer dans les luttes politiques, sous prétexte de défendre la République, et ces excitations, tombant de sa bouche officielle, adressées à des hommes auxquels il apportait fièrement les dépouilles des congrégations vaincues avec la liberté de l'enseignement, attisaient une fièvre qu'il aurait été sage et même décent d'apaiser. Ce qui est plus grave encore, c'est que tous les élémens révolutionnaires de Marseille se sont groupés autour de M. le président du Conseil, menaçans, frémissans, annonçant des revanches prochaines. Le héros de la fête a-t-il été vraiment M. Combes? N'a-t-il pas été plutôt M. Flaissières, l'ancien maire qui aspire à reconquérir sa place perdue? M. Flaissières a festoyé, harangué, triomphé à côté de M. Combes. On se rappelle que, pendant son ministère, M. Waldeck-Rousseau avait refusé de le recevoir : c'était au moment d'une de ces grèves qui ont coûté si cher à Marseille et dans lesquelles sa responsabilité personnelle était si évidemment engagée. M. Flaissières a conduit au-devant de M. Combes à la gare, puis au banquet, toute la bande bruyante de ses amis; il semblait être le véritable ordonnateur de la fête. C'est à cela surtout qu'aura servi le voyage de M. Combes. De son discours, il ne reste déjà rien; mais il reste de son passage à Marseille un nouvel élan donné au parti révolutionnaire, car il faut l'appeler par son nom; et il y a lieu de craindre que, partout où passera désormais M. Combes, il n'obtienne le même résultat.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

CINQUIÈME PÉRIODE — LXXIIIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

SEIZIÈME VOLUME

JUILLET — AOUT 1903

Livraison du 1er Juillet.

Pages.

LE MAÎTRE DE LA MER, troisième partie, par M. le vicomte EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ, de l'Académie française 5

UN ÉPISODE DE L'HISTOIRE RELIGIEUSE DU XVIIe SIÈCLE. — I. LA COMPAGNIE DU SAINT-SACREMENT, par M. ALFRED RÉBELLIAU 49

AU PÉ-TCHI-LI : FRANÇAIS ET ALLIÉS (1900-1901), par M. le général HENRI FREY. 83

LES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS, par M. LUDOVIC DE CONTENSON 118

UN AN DE CROISIÈRE EN EXTRÊME-ORIENT. — II. DE HONG-KONG A NIKKO, par M. le comte DE MARSAY 152

LE THÉATRE DU PEUPLE, par M. MAURICE POTTECHER 183

REVUE SCIENTIFIQUE. — UNE NOUVELLE THÉORIE DE L'ORIGINE DES ESPÈCES, par M. A. DASTRE 207

REVUE MUSICALE. — *La Damnation de Faust*, AU THÉATRE SARAH-BERNHARDT, par M. CAMILLE BELLAIGUE 220

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES . . 229

Livraison du 15 Juillet.

LES GARANTIES DE NOS LIBERTÉS. — LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE, par M. GEORGES PICOT, de l'Académie des Sciences morales 241

L'ALLEMAGNE CATHOLIQUE ENTRE 1800 ET 1848. — I. LA RÉORGANISATION DE L'ÉGLISE, par M. GEORGES GOYAU 266

Pages.

Le Maître de la mer, quatrième partie, par M. le vicomte Eugène-Melchior DE VOGÜÉ, de l'Académie française. 292

L'Empire britannique au début du XXe siècle. — La Crise de l'impérialisme, par M. Pierre LEROY-BEAULIEU. 331

Art et Métier. — La Sculpture, par M. G. DUBUFE. 370

Un an de croisière en Extrême-Orient. — III. De Vladivostok a Angkor, par M. le comte DE MARSAY. 411

Poésie, par M. Charles GUÉRIN. 437

Revue littéraire. — L'auteur du *Tableau de Paris*, par M. René DOUMIC. 444

Revues étrangères. — Une nouvelle biographie de Botticelli, par M. T. DE WYZEWA. 456

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 468

Livraison du 1er Août.

Le pape Léon XIII, par ***. 481

Le Maître de la mer, cinquième partie, par M. le vicomte Eugène-Melchior DE VOGÜÉ, de l'Académie française. 502

Un Épisode de l'Histoire religieuse du XVIIe siècle. — II. La compagnie du Saint-Sacrement et la contre-réformation catholique, par M. Alfred RÉBELLIAU. 540

Dans le sud de Madagascar, par M. J. CHARLES-ROUX. 564

Robert Burns, par M. Firmin ROZ. 593

Un an de croisière en Extrême-Orient. — IV. Angkor. — Java. — L'île Diego Garcia. — Les Séchelles, par M. le comte DE MARSAY. 632

La Jeunesse de Mirabeau, par M. René DOUMIC. 654

La Question du sucre en physiologie, par M. A. DASTRE. 674

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 701

Essais et Notices. — La Pathologie historique. 713

Livraison du 15 Août.

De Boulogne a Austerlitz. — I. La Coalition, par M. Albert SOREL, de l'Académie française. 721

Le Maître de la mer, sixième partie, par M. le vicomte Eugène-Melchior DE VOGÜÉ, de l'Académie française. 756

Les Évolutions d'escadre et la Tactique des flottes modernes, par ***. . . 790

Le Travail dans la grande industrie. — III. La Construction mécanique, par M. Charles BENOIST. 822

Ibsen. — I. La Morale de l'anarchie, par M. A. SUARÈS 847

La Question du golfe Persique. — I. L'Angleterre en Arabie, par M. ROUIRE. 889

Poésie. — La Légende des arbres, par M. Léonce DEPONT. 918

Revue littéraire. — Le cas de Ferdinand Fabre, par M. René DOUMIC. . 925

Revues étrangères. — Une chronique franciscaine anglaise, par M. T. DE WYZEWA. 937

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. 947

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 43631.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 1230